


**THESE DE DOCTORAT/ UNIVERSITE RENNES 2**
*sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*
pour obtenir le titre de
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2**
*Mention : Histoire*
**Ecole doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED 507)**

présentée par
Ludovic MARIN
Préparée à l'EA TEMPORA (EA 7468)

# Le Québec en armes :

# Une histoire des relations du Québec avec les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours

**Thèse soutenue le 7 juin 2017**
devant le jury composé de :

**Françoise Lejeune**
Professeur en histoire et en civilisation nord-américaine
à l'université de Nantes / *rapporteur*

**Jean-Michel Lacroix**
Professeur émérite en civilisation nord-américaine
à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3 + lieu / *rapporteur*

**Vincent Joly**
Professeur en histoire contemporaine
à l'université Rennes 2 / *rapporteur*

**Hélène HARTER**
Professeur en histoire contemporaine
à l'université Rennes 2 / *Directrice de la thèse*

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO – Rennes)
Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED 507)

***Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire***

# Le Québec en armes : Une histoire des relations du Québec avec les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours

Thèse de Doctorat

Discipline : Histoire

Présentée par Ludovic MARIN

Directrice de thèse : Hélène HARTER

Soutenue le 7 juin 2017

Jury :
Mme Françoise Lejeune, Professeur en histoire et en civilisation nord-américaine à l'université de Nantes (Rapporteur)
M. Jean-Michel Lacroix, Professeur émérite en civilisation nord-américaine à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3 (Rapporteur)
M. Vincent Joly, Professeur en histoire contemporaine à l'université Rennes 2 (Rapporteur)
Hélène HARTER, Professeur en histoire contemporaine à l'université Rennes 2 (Directrice de la thèse)

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche, qui a duré cinq ans, n'aurait pas été possible sans le soutien, l'accompagnement et les conseils de plusieurs personnes.

Je voudrais tout d'abord témoigner ma profonde reconnaissance à Madame Hélène Harter, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Rennes 2, qui a dirigé cette thèse avec beaucoup d'enthousiasme et une bonne dose d'exigence. Son expérience scientifique, ses encouragements et sa disponibilité ont été un soutien indispensable à la réalisation de cette thèse. Je lui réitère mes remerciements ainsi que ma gratitude pour ses conseils éclairés.

Je remercie Donald Fyson, professeur au département des sciences historiques de l'université Laval à Québec, Yves Bélanger et Stéphane Roussel, professeurs au département de science politique de l'université du Québec à Montréal (UQAM), ainsi que Jean Lamarre et Roch Legault, professeurs au département d'histoire au Collège Militaire Royal du Canada, avec qui nous avons eu de nombreuses discussions scientifiques.

Je tiens à exprimer ma gratitude pour la qualité des échanges que j'ai eu avec le colonel Hawkins et le commandant Taphorn (officiers d'active de l'*US army*) ainsi que le capitaine Joseph René Marcel Sauvé (officier en retraite de l'armée canadienne). Les années passées à leur contact dans une ambiance amicale et chaleureuse m'ont laissé des souvenirs inoubliables.

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance aux personnels de la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BANQ), du Musée de la Civilisation de Québec et du Musée canadien de la guerre pour leur disponibilité et leur aide dans ma recherche documentaire.

Il me reste maintenant une dernière personne à remercier. Celle qui m'a accompagné tout au long de ce travail y compris dans mes déplacements en Amérique du Nord. Merci à épouse, Kateline, pour son soutien et sa patience durant toutes ces années.

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**SOMMAIRE**

REMERCIEMENTS ..... 2
SOMMAIRE ..... 4
TABLE DES CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE ..... 6
TABLE DES DOCUMENTS INSÉRÉES DANS LE TEXTE ..... 8
INTRODUCTION GÉNÉRALE ..... 12
PARTIE I. L'enracinement dans le silence (1763-1867) ..... 26
CHAPITRE I. L'alliance de circonstance entre le Québec et l'Angleterre (1763-1834) ..... 28
CHAPITRE II. La rupture entre le Québec et la Grande-Bretagne (1834-1867) ..... 92
CHAPITRE III. L'opposition du Québec à l'impérialisme britannique (1867-1914) ..... 160
PARTIE II. L'affirmation nationaliste du Québec (1914-1945) ..... 218
CHAPITRE IV. Le Québec dans la Première Guerre mondiale (1914-1918) ..... 220
CHAPITRE V. Le Québec dans l'entre-deux guerres mondiales (1918-1939) ..... 270
CHAPITRE VI. Le Québec face à la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) ..... 336
PARTIE III. La résistance politique (1945-2013) ..... 404
CHAPITRE VII. Le Québec dans la guerre froide (1945-1990) ..... 406
CHAPITRE VIII. Le Québec pendant les « dividendes de la paix » (1990-2001) ..... 472
CHAPITRE IX. Le Québec dans la guerre contre le terrorisme (2001-2013) ..... 538
CONCLUSION GÉNÉRALE ..... 606
ANNEXES ..... 618
ÉTAT DES SOURCES ..... 690
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ..... 738
INDEX DES NOMS DE PERSONNES ..... 796
TABLE DES MATIÈRES ..... 800
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS ..... 808
ABSTRACT & KEY WORDS ..... 809



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## TABLE DES CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE

CARTE 1. L'EMPIRE BRITANNIQUE EN AMERIQUE DU NORD EN 1763 ..... 30

CARTE 2. LA *PROVINCE OF QUEBEC* EN 1763 ..... 37

CARTE 3. PLAN DE LA VILLE ET DES FORTIFICATIONS DE MONTREAL EN 1775 ..... 51

CARTE 4. CAMPAGNE AMERICAINE A QUEBEC DU 8 DECEMBRE 1775 AU 13 MAI 1776 ..... 53

CARTE 5. PLAN DU PORT DE MONTREAL EN 1815 ..... 82

CARTE 6. PLAN DU CANAL LACHINE ..... 83

CARTE 7. LE BAS-CANADA AU SEIN DU CANADA-UNI EN 1840 ..... 112

CARTE 8. LE CANADA EN 1867 ..... 163

CARTE 9. LE MANITOBA ..... 168

CARTE 10. PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION DANS LE CADRE DE L'ALENA ..... 496

CARTE 11. LA FRONTIERE AMERICANO-CANADIENNE AU QUEBEC ..... 521

CARTE 12. FRONTIERE MARITIME ENTRE LE QUEBEC ET TERRE-NEUVE-ET LABRADOR ..... 549

CARTE 13. LE PASSAGE DU NORD-OUEST DANS L'ARCTIQUE ..... 575

CARTE 14. CARTOGRAPHIE DU RESEAU DE PIRATES DEMANTELE AU QUEBEC EN 2008 ..... 582



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## TABLE DES DOCUMENTS INSÉRÉES DANS LE TEXTE


DOCUMENT 1. ACTE DE QUEBEC DE 1774 ..... 47

DOCUMENT 2. DECES DU GENERAL MONTGOMERY LORS DE LA BATAILLE DE QUEBEC ..... 52

LE 31 DECEMBRE 1775 ..... 52

DOCUMENT 3. MANDAT D'ARRET LANCE CONTRE LES PATRIOTES ..... 96

DOCUMENT 4. UN PATRIOTE EN ARME ..... 100

DOCUMENT 5. DEFAITE DES ANGLAIS FACE AUX PATRIOTES A SAINT DENIS ..... 101

DOCUMENT 6. AVANCEE DES TROUPES DU COLONEL WETHERALL SUR SAINT-CHARLES ..... 102

DOCUMENT 7. LA CITADELLE DE QUEBEC EN 1840 ..... 109

DOCUMENT 8. L'INCENDIE DU PARLEMENT A MONTREAL LE 25 AVRIL 1849 ..... 118

DOCUMENT 9. LE SENTIMENT ANTI-AMERICAIN AU CANADA-UNI ..... 120

DOCUMENT 10. RESEAU FERROVIAIRE A MONTREAL ..... 122

DOCUMENT 11. OFFICIERS COMMANDANT LA MILICE DU CANADA-UNI ..... 124

DOCUMENT 12. LA CAPRICIEUSE A SON DEPART DU PORT DE QUEBEC EN 1855 ..... 125

DOCUMENT 13. LA VILLE DE QUEBEC EN ARMES A LA VEILLE DE LA GUERRE DE SECESSION .. 131

DOCUMENT 14. LES PERES DE LA CONFEDERATION CANADIENNE ..... 154

DOCUMENT 15. L'*INTERCOLONIAL RAILWAY* AU QUEBEC ..... 166

DOCUMENT 16. DELIMITATION DE LA FRONTIERE AMERICANO-CANADIENNE ..... 173

DOCUMENT 17. LES FUNERAILLES DE SIR GEORGE ÉTIENNE CARTIER ..... 175

DOCUMENT 18. LE SIEGE VIDE DE LOUIS RIEL A LA CHAMBRE DES COMMUNES ..... 177

DOCUMENT 19. L'ARSENAL DE QUEBEC EN 1880 ..... 181

DOCUMENT 20. AFFICHE DE PROPAGANDE EN FAVEUR DE L'UNITE CANADIENNE ..... 183

DOCUMENT 21. DES AMERINDIENS PRISONNIERS SUITE A LA REVOLTE MENEE PAR RIEL ..... 187

DOCUMENT 22. DEPART DU PREMIER CONTINGENT CANADIEN POUR LA GUERRE DES BOERS . 202




Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

DOCUMENT 23. MONUMENT COMMEMORATIF DE LA GUERRE DES BOERS AU QUEBEC ..... 205
DOCUMENT 24. LE CORPS EXPEDITIONNAIRE CANADIEN A VALCARTIER EN 1914 ..... 225
DOCUMENT 25. MANŒUVRES MILITAIRES SUR LE CAMP DE VALCARTIER EN 1914 ..... 226
DOCUMENT 27. FABRICATION DE MUNITIONS AU QUEBEC ENTRE 1914 ET 1918 ..... 228
DOCUMENT 26. AFFICHE DE PROPAGANDE PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ..... 231
DOCUMENT 28. AFFICHE DE RECRUTEMENT DE SOLDATS AU QUEBEC EN 1916 ..... 242
DOCUMENT 29. MANIFESTATION AU QUEBEC CONTRE LA CONSCRIPTION EN 1917 ..... 255
DOCUMENT 30. ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONSCRIPTION AU CANADA EN 1917 ..... 258
DOCUMENT 31. LA CRISE DE LA CONSCRIPTION AU QUEBEC EN 1917 ..... 262
DOCUMENT 32. USINE D'EXPLOSIFS AU QUEBEC EN 1918 ..... 266
DOCUMENT 33. RETOUR DES VICTORIA RIFFLE AU QUEBEC EN 1919 ..... 274
DOCUMENT 34. SYMBOLES BRITANNIQUES DANS L'ARMEE CANADIENNE ..... 279
DOCUMENT 35. POLITIQUE DE TASCHEREAU VUE PAR LES JOURNAUX CANADIENS ..... 282
DOCUMENT 36. LE TERRITOIRE DU LABRADOR EN 1926 ..... 290
DOCUMENT 37. ACTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE PENDANT LA CRISE DE 1929 ..... 294
DOCUMENT 38. LE REFROIDISSEMENT DES RELATIONS CANADO-AMERICAINES EN 1929 ..... 295
DOCUMENT 39. GREVISTES PROTESTANT CONTRE LES CAMPS DE SECOURS AU CANADA ..... 298
DOCUMENT 40. SOUPES POPULAIRES AU QUEBEC EN 1930 ..... 301
DOCUMENT 41. LA POLICE AU QUEBEC DANS LES ANNEES 1930 ..... 304
DOCUMENT 42. CHOMEURS DORMANT SUR UN BANC A MONTREAL EN 1935 ..... 309
DOCUMENT 43. LA SITUATION INTERNATIONALE VUE PAR LES MEDIAS CANADIENS EN 1936 . 313
DOCUMENT 44. JEAN CANTIUS GARAND ET SON INVENTION : LE FUSIL M1 GARAND ..... 319
DOCUMENT 45. L'INDUSTRIE DE GUERRE CANADIENNE EN 1939 ..... 329
DOCUMENT 46. LE CANADA FACE A HITLER EN 1939 ..... 331
DOCUMENT 47. AFFICHE DE PROPAGANDE POUR SOUTENIR L'EFFORT DE GUERRE CANADIEN. 341
DOCUMENT 48. DEPART DES TROUPES CANADIENNES VERS L'EUROPE EN 1939 ..... 342
DOCUMENT 49. LE PROGRAMME D'ENTRAINEMENT AERIEN AU CANADA EN 1939 ..... 343



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

DOCUMENT 50. LES VICTORIA RIFLES SURVEILLANT UN PONT A MONTREAL ..... 347
DOCUMENT 51. LES FEMMES CANADIENNES DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 354
DOCUMENT 52. PRODUCTION DE BOMBES AU QUEBEC ENTRE 1939 ET 1945 ..... 355
DOCUMENT 53. PRODUCTION D'AVIONS MILITAIRES AU QUEBEC ENTRE 1939 ET 1945 ..... 356
DOCUMENT 54. LA COOPERATION MILITAIRE CANADO-AMERICAINE ENTRE 1939 ET 1945 ..... 358
DOCUMENT 55. LE REFUS DE LA CONSCRIPTION AU QUEBEC EN 1942 ..... 371
DOCUMENT 56. LE REFERENDUM SUR LA CONSCRIPTION DE 1942 ..... 374
DOCUMENT 57. L'OFFENSIVE DE DIEPPE EN 1942 ..... 377
DOCUMENT 58. AFFICHE DE PROPAGANDE CANADIENNE AU QUEBEC EN 1942 ..... 379
DOCUMENT 59. AFFICHE DE PROPAGANDE AU QUEBEC EN 1943 ..... 385
DOCUMENT 60. NAVIRE COULE DANS LE SAINT-LAURENT PAR LA MARINE ALLEMANDE ..... 388
DOCUMENT 61. LE DEBARQUEMENT DES TROUPES CANADIENNES EN FRANCE EN 1944 ..... 389
DOCUMENT 62. LE RETOUR AU FOYER DES MILITAIRES CANADIENS A LA FIN ..... 396
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 396
DOCUMENT 63. LES DEFIS DU CANADA APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 398
DOCUMENT 64. L'OPPOSITION ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'URSS VUE DU CANADA ..... 411
DOCUMENT 65. L'OPPOSITION EST-OUEST PENDANT LA GUERRE FROIDE ..... 413
DOCUMENT 66. LES CANADIENS FRANÇAIS DANS LA GUERRE DE COREE ..... 417
DOCUMENT 67. LE CANADA FACE A LA CRISE DE SUEZ ..... 423
DOCUMENT 68. TECHNICIEN CONTROLANT UNE INSTALLATION DU NORAD ..... 424
DOCUMENT 69. L'OBSOLESCENCE TECHNOLOGIQUE VUE PAR LE CANADA ..... 426
DOCUMENT 70. LA VOIE MARITIME EN 1959 ..... 428
DOCUMENT 71. L'ARMEE CANADIENNE AU QUEBEC PENDANT LA CRISE D'OCTOBRE 1970 ..... 445
DOCUMENT 72. CENTRE DE CONTROLE DE LA DETECTION RADAR DU NORAD ..... 454
DOCUMENT 73. LA CRITIQUE AU CANADA DE LA « GUERRE DES ETOILES » EN 1983 ..... 461
DOCUMENT 74. L'OPPOSITION A L'ACCORD DU LAC MEECH ..... 465
DOCUMENT 75. L'OPPOSITION DES PROVINCES A L'ACCORD DU LAC MEECH ..... 476



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

DOCUMENT 76. L'ECHEC DE L'ACCORD DU LAC MEECH EN 1990 ..... 477
DOCUMENT 77. L'ECHEC DU LAC MEECH EN 1990 VU PAR LES MEDIAS QUEBECOIS ..... 477
DOCUMENT 78. CRISE D'OKA EN 1990 ..... 482
DOCUMENT 79. LE NCSM TERRA NOVA AVANT SON DEPART POUR L'IRAK EN 1990 ..... 486
DOCUMENT 81. LA CAMPAGNE DU « OUI » AU REFERENDUM DE 1995 ..... 501
DOCUMENT 80. CAMPAGNE D'INFLUENCE DES MEDIAS CONTRE JACQUES PARIZEAU ..... 503
DOCUMENT 82. LA CAMPAGNE DU « NON » AU REFERENDUM DE 1995 ..... 504
DOCUMENT 83. MANIFESTATION EN FAVEUR DU CANADA EN 1995 ..... 507
DOCUMENT 84. LA DECLARATION DE CALGARY VU PAR LES MEDIAS QUEBECOIS ..... 518
DOCUMENT 85. ARRESTATION DE HELLS ANGELS AU QUEBEC EN 2001 ..... 534
DOCUMENT 86. MANIFESTATION AU QUEBEC CONTRE LA GUERRE EN IRAK EN 2003 ..... 555
DOCUMENT 87. CENTRE DE COMMANDEMENT DU NORAD ..... 559
DOCUMENT 88. SEANCE D'ENTRAINEMENT DE LA MILICE PATRIOTIQUE QUEBECOISE ..... 586
DOCUMENT 89. MOTEURS DE CHARS *LEOPARD 2* FABRIQUES AU QUEBEC ..... 588
DOCUMENT 90. CONTROLE A LA FRONTIERE ENTRE LE QUEBEC ET LES ÉTATS-UNIS ..... 590
DOCUMENT 91. AVION DE COMBAT *F-35* AMERICAIN ..... 591
DOCUMENT 92. MANIFESTATION NOCTURNE LORS DU PRINTEMPS ERABLE ..... 593
DOCUMENT 93. INTERVENTION DE LA POLICE QUEBECOISE LORS DU PRINTEMPS ERABLE ..... 594
DOCUMENT 94. ARRESTATION DE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT DU 5 SEPTEMBRE 2012 ..... 595



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

> « Le double problème, de la survie individuelle et de la survie collective, n'a jamais été résolu définitivement par aucune civilisation (…) aussi longtemps que chaque collectivité doit songer à son propre salut en même temps qu'à celui du système diplomatique ou de l'espèce humaine, la conduite politico-stratégique ne sera jamais déterminée rationnellement, même en théorie[1] ».

Entre 1763 et 2013, le Québec se retrouve à plusieurs reprises en armes. Par sa position géographique de carrefour entre la partie orientale de l'Amérique du Nord et l'Europe, la Belle Province constitue une zone soumise à de nombreux contacts. C'est pourquoi, elle est étroitement mêlée à des épisodes importants comme la guerre d'indépendance américaine (1775-1783), la guerre franco-britannique (1793-1815), la guerre américano-britannique (1812-1815), la guerre de Sécession (1861-1865), la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la guerre froide (1946-1989), ou encore la guerre contre le terrorisme (2001-2013). Dans le même temps, le Québec se construit sur le modèle d'un État-nation pour assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Son territoire devient le support d'un État et d'un peuple spécifique. Cette volonté de survie le conduit à la révolte des Patriotes (1837-1838), les crises de la conscription (1918 et 1942), les attentats du Front de Libération du Québec (1960-1970) ou encore les référendums sur son indépendance (1980 et 1995). En 250 ans, le Québec construit un État francophone qui constitue une zone frontalière marqueuse d'une identité spécifique face au Canada anglophone et aux États-Unis. En tant qu'interface, le Québec constitue un site d'enjeux aussi importants que majeurs en matière de sécurité et de défense qui rendent son étude indispensable.

Cependant, la production scientifique dans ce champ de recherche reste somme toute assez limitée et parcellaire. La plupart du temps, les auteurs se concentrent sur les questions militaires ou policières[2]. Le ton est d'ailleurs souvent polémique[3]. Les chercheurs, aussi bien

[1] Raymon Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-lévy, 2004, p. 29.
[2] Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, Paris, Éditions Boréal Express, 1974, 173 p. ; Jean-Pierre Gagnon, *Le 22ème Bataillon Canadien-français, 1914-1919 : étude socio-militaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 459 p. ; Jean Guy Fortin, *La police au Québec : une histoire de quatre siècles*, Saint Pierre-d'Entremont-



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

anglophones que francophones, ont une tendance lourde à vouloir démontrer le désintérêt de la province pour ces sujets[4]. L'originalité de la présente thèse est donc d'analyser le rôle que joue le Québec en matière de sécurité et de défense en menant une étude sur une longue période. Il s'agit de s'intéresser aux modalités et aux processus qui caractérisent les relations de la province avec les États d'Amérique du Nord afin de mettre en lumière des dynamiques de fond.

Pour mieux comprendre l'objet de la présente étude, il convient de se replacer dans le contexte de la colonisation des États européens en Amérique du Nord. En effet, le Québec est issu de la vive opposition entre la France et l'Angleterre au XVI[e] siècle[5]. Conformément à l'idéologie mercantiliste en vigueur à cette époque, les deux États cherchent à s'imposer comme la nation dominante en Europe en s'enrichissant pour gagner en puissance. L'espace européen ne disposant plus de territoires vierges d'occupation humaine pour en exploiter les ressources, les deux pays se lancent dans une colonisation du Nouveau-Monde. À compter de 1524, la France commence à explorer l'Amérique du Nord[6]. Elle crée une colonie, la Nouvelle-France, destinée à drainer les ressources locales vers la métropole coloniale. Les colons français choisissent de s'implanter dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent qui sont aujourd'hui situées au Québec[7]. Les autorités britanniques font de même en créant la Nouvelle-Angleterre à proximité immédiate de l'océan Atlantique[8]. Les deux colonies,

---

Isère, D'ici et d'ailleurs, 1997, 207 p. ; Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, Montréal, VLB éditeur, 2004, 281 p.

[3] Yves Bélanger, Pierre Fournier, *Le Québec militaire : les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Montréal, Québec-Amérique, 1989, 202 p. ; Roch Legault, *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la conquête*, Balma, Athéna Éditions, 2002, 202 p. ; Antoine Robitaille, *Les québécois pacifistes ou pacifiques ?*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, 2004, 16 p.

[4] Desmond Morton, *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia 1868-1904*, Toronto, University of Toronto, 1970, 257 p. ; Elizabeth Armstrong, *The Crisis of Quebec, 1914-1918*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1974, 300 p. ; Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.

[5] Vincent Marie Viénot de Vaublanc, *Rivalité de la France et de l'Angleterre : depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie, jusqu'à la rupture du traité d'Amiens par l'Angleterre*, Paris, Chez Bernard, 1804, 378 p.

[6] Johann Herwagen, *Typus cosmographicus universalis*, Bibliothèque et archives nationale du Québec, 1537, 0003343048 (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003343048 – consulté le 2 octobre 2015).

[7] Gerard Keulen, *Nouvelle carte de la Rivière de Canada ou St. Laurens de l'Isle de Anticoste jusqu'à Québec... : La Rivière de Canada ou de St. Laurens : de Québec jusqu'au Lac Ontario*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1717, Cote G 3312 S5 1717 K4 CAR (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663197 – consulté le 4 octobre 2015) ; Robert de Vaugondy, *Partie du Canada ou se trouvent le fleuve St. Laurent et la Nouvelle Ecosse,* Musée McCord, 1749, M21548 ; Jean Deshayes, *De la grande rivière de Canada appelée par les Européens de St. Laurens*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1756, G 3312 S5 1715 D4 CAR (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663085 - consulté le 4 octobre 2015).

[8] Robert de Vaugondy, *Les lacs du Canada et Nouvelle Angleterre,* Musée McCord, 1749, M21547.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

séparées par la chaîne de montagne des Appalaches, se développent autour de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation de la fourrure qui est vendue comme produit de luxe en Europe[9].

La Nouvelle-France souffre d'un sous-peuplement chronique[10]. En effet, la colonie attire peu de candidats. Les conditions d'existence difficiles constituent un facteur qui dissuade les Français d'émigrer. La seule voie de communication entre la colonie et la métropole, l'axe maritime du Saint-Laurent, est gelée plusieurs mois en hiver ce qui rend impossible tout échange avec la France une partie de l'année. La colonie souffre également d'un manque de sols bas et plats permettant d'implanter aisément des axes de communication terrestres. Elle offre également peu de terres fertiles pour l'agriculture. La sélection drastique des colons, opérée par les autorités françaises, constitue un autre facteur explicatif du faible nombre d'habitants de la Nouvelle-France[11]. Par exemple, sous l'influence de l'Église, le roi n'encourage pas les protestants à émigrer dans la colonie[12]. Au final, ce sont les populations de l'ouest de la France, notamment de Bretagne, de Normandie et de Charente-Maritime, qui sont envoyés en Nouvelle-France en raison de leur rusticité ainsi que leur aptitude à la navigation et à l'agriculture[13]. Entre 1608 et 1760, la colonie accueille seulement 10 000 immigrants contre plus d'un million pour la Nouvelle-Angleterre[14]. L'essentiel de l'augmentation de la population est assuré par la croissance démographique locale, notamment grâce aux unions avec les Amérindiens. Les colons nés en Nouvelle-France sont appelés les « Canadiens »[15]. Les Français de métropole considèrent ceux-ci comme peu disciplinés. En 1686 le Chevalier de Troyes déclare que : « (les Canadiens francophones) ne veulent obéir qu'à eux-mêmes[16] ». En 1700, ces derniers constituent la majorité de la population de la colonie puisqu'ils représentent 59,6% des habitants[17].

---

[9] Michel Filion, « La traite des fourrures au XVIIIème siècle : essai d'analyse statistique d'interprétation d'un processus », *Histoire sociale*, volume 20, n°40, 1987, 20 p. ; Thierry Lefrançois, *La Traite de la fourrure : les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*, Thonon-les-Bains, Éditions de l'Albaron, 1992, 172 p.

[10] Robert Larin, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 2000, 226 p.

[11] Gervais Carpin, *Le réseau du Canada : étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France, 1628-1662*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 2001, 552 p.

[12] Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec, XVIe-XIXe siècles*, Saguenay, Éditions de la Paix, 1998, 206 p. ; Médéric Jaumard, *Etre Protestant en Nouvelle-France*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes, 2011, 100 p. ; Sébastien Fath, Jean-Paul Willaime, *La nouvelle France protestante : essor et recomposition au XXIe siècle*, Genève, Labor et Fides, 2011, 483 p.

[13] René Le Tenneur, *Les Normands et les origines du Canada français*, Tourlaville, Ocep, 1973, 332 p. ; Germaine Normand, *Fonder foyer en Nouvelle-France : les Normand du Perche*, Montréal, Éditions MultiMondes, 1999, 296 p.

[14] Paul Veyret, « La population au Canada », *Revue de géographie alpine*, volume 41, 1953, p. 5-57.

[15] Bertrand Desjardins, « Homogénéité ethnique de la population québécoise sous le régime français », *Cahiers québécois de démographie*, volume 19, n°1, printemps 1990, p.63-76.

[16] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit.*, p.34.

[17] *Ibid*, p.209.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dès le début de son histoire, la Nouvelle-France est en armes[18]. En effet, elle doit faire face à la menace autochtone et britannique. Les nations amérindiennes, installées dans les basses terres du Saint-Laurent, acceptent mal d'être chassées par les Français[19]. C'est notamment le cas des Iroquois[20]. Les colons français doivent également affronter les Anglais car ces derniers cherchent à étendre leurs colonies en Amérique du Nord[21]. Les autorités françaises limitent le coût d'administration territorial de la Nouvelle-France en réduisant au minimum le nombre de policiers et de militaires[22]. Cette situation expose la colonie à des attaques régulières. En 1629, les frères Kirke, des pirates anglais, prennent Québec qui constitue l'unique port transatlantique de la Nouvelle-France. Ce n'est qu'en 1632 que la France parvient à récupérer la ville. Pour pallier le faible nombre de militaires déployés dans la colonie, les autorités françaises encouragent des alliances avec les nations amérindiennes contre les Britanniques[23]. En 1639, elles créent une milice dans la colonie et autorisent le recours aux corsaires[24]. La Nouvelle-France développe également une industrie de guerre qui fournit notamment des navires de guerre et des munitions[25]. Pour limiter le nombre de morts dans les affrontements, les miliciens s'inspirent des techniques de combat amérindiennes et

[18] André Côté, Thomas Paine, *Joseph-Michel Cadet : 1719-1781 : négociant et munitionnaire du roi en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 1998, 400 p. ; Russel Bouchard, *Les armes à feu en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 1999, 177 p.

[19] Samuel Gardner Drake, *Biography and History of the Indians of North America, from Its First Discovery to the Present Time*, Chicago, Antiquarian institute, 1837, 576 p. ; Denis Delâge, *Bitter Feast: Amerindians and Europeans in Northeastern North America, 1600-64*, Vancouver, UBC Press, 1993, 399 p. ; Olive Patricia Dickason, *Les premières nations*, Paris, Septentrion, 1996, 511 p.

[20] Léo-Paul Desrosiers, *Iroquoisie : 1688-1701*, Paris, Septentrion, 1998, 359 p. ; Armstrong Starkey, *European and Native American Warfare, 1675-1815*, Norman, University of Oklahoma Press, 1998, 208 p.

[21] Marcel Fournier, *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France : l'histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1675 et 1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1992, 282 p.

[22] Gustave Lanctot, « Les troupes de la Nouvelle-France », *Rapport annuel de la société historique du Canada*, volume 5, n°1, 1926, 21 p. ; David M. Steward, *Compagnies franches de la marine : les premières milices permanentes canadiennes : troupes de garnison en Nouvelle France, 1683-1760*, Montréal, La société historique du Lac Saint-Louis, 1967, 61 p. ; Jacques Bodin, *L'histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle France : gouvernement, vie en garnison et campagnes militaires en Acadie, au Canada et en Louisiane aux 17e et 18e siècles*, Paris, O.C.A. Communication, 1993, 319 p. ; Passerelle pour l'histoire militaire canadienne, « Annexe A : l'organisation de la Nouvelle-France : La prévôté en Nouvelle-France », (http://cmhg.gc.ca/cmh/page-157-fra.aspx - consulté le 7 octobre 2015) ; Ville de Québec, « Uniformes », (https://www.ville.quebec.qc.ca/police/archives_photos/uniformes.aspx - consulté le 7 octobre 2015).

[23] Raymond Douville, Jacques Donat Casanova, *La vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française*, Paris, Hachette, 1967, 319 p. ; Bruce G. Trigger, *Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France*, Ottawa, Société historique du Canada, 1992, 32 p. ; Maxime Gohier, *Onontio, le Médiateur : La gestion des conflits amérindiens en Nouvelle-France, 1603-1717*, Paris, Septentrion, 2008, 246 p.

[24] Francis Back, « Pirates et corsaires en Nouvelle-France », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°90, 2007, 6 p. ; René Chartrand, « La gouvernance militaire en Nouvelle-France », *Bulletin d'histoire politique* (http://bulletinhistoirepolitique.org/lebulletin/numeros-precedents/volume-18-numero-1/la-gouvernance-militaire-en-nouvelle-france/ - consulté le 7 octobre 2015).

[25] Jacques Mathieu, « L'échec de la construction navale royale à la fin du régime français », *Historical Papers / Communications historiques*, volume 3, n°1, 1968, 12 p. ; Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 460 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

développent une forme de combat asymétrique appelé la « petite guerre[26] ». À la différence des militaires français, ils n'hésitent pas à pratiquer des actions coups de poing ou à recourir à la torture.

La Nouvelle-France occupe une position stratégique au sein de l'espace nord-américain[27]. En effet, grâce au contrôle des principales voies de communication de la zone, les colons français parviennent pendant des décennies à résister aux Amérindiens et aux Britanniques. À partir des basses terres du Saint-Laurent, ils maîtrisent trois axes majeurs[28]. Le premier, l'axe nord, part de la rivière des Outaouais jusqu'à la Baie d'Hudson, permettant l'accès au Grand Nord où se fait la traite de la fourrure. Le deuxième, l'axe ouest, part de Montréal en direction des Grands Lacs et permet ensuite de naviguer sur le Mississipi jusqu'au sud de l'espace nord-américain. Le dernier, l'axe sud, part de Montréal via le lac Champlain et permet d'arriver directement jusqu'à New-York, le centre de gravité de l'empire britannique. Pour contrôler des points de passage, l'administration coloniale française met en place une série de fortifications[29]. En 1673, elle mobilise 400 miliciens pour construire le fort Cataracoui afin de permettre la surveillance de l'embouchure du lac Ontario[30]. La géographie de la Nouvelle-France contribue à aider les Français. Les basses terres du Saint-Laurent sont entourées d'immenses obstacles naturels, comme la chaîne de montagne des Appalaches ou le bouclier canadien. Le seul axe de pénétration maritime de la colonie, le Saint-Laurent, s'avère extrêmement dangereux à la navigation. Par exemple, le 22 août 1711, l'amiral Sir Hovenden Walker, qui cherche à s'emparer de Québec, subit une tempête dans le Saint-Laurent et voit disparaître sept de ses 70 navires et 940 hommes, ce qui le dissuade de poursuivre sa mission d'invasion[31]. Le navigateur Louis Antoine de Bougainville explique que :

---

[26] Jérôme Lacroix-Leclair et Éric Ouellet, « La 'petite guerre' en Nouvelle-France 1660-1759 : une analyse institutionnelle », *Revue militaire canadienne*, automne 2011, 7 p.

[27] Sébastien G. Longchamps, *Carte des possessions françoises et angloises dans le Canada, et partie de la Louisiane*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1756 (http://services.banq.qc.ca/sdx/rfq/static.xsp?page=relationsAvant1760&language_id=3 - consulté le 3 octobre 2013).

[28] Jean-Claude Lasserre, « Les rôles géopolitiques du Saint-Laurent », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 24, n°61, 1980, p.135-144 ; W. A. B. Douglas, « Le Saint-Laurent : une voie stratégique », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, p.19-23.

[29] Thomas Jefferys, *Plan du port et de la ville de Louisbourg sur l'île du Cap-Breton,* Musée McCord, 1770, M3681.2 ; Gérard Malchelosse, *Les forts du Richelieu*, Hull, Éditions L'Éclair, 1947, 27 p. ; René Chartrand, *French Fortresses in North America*, 1535-1763, Oxford, Osprey Publishing, 2005, 64 p.

[30] Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, *op. cit*., p.126.

[31] Alain Franck, « La navigation sur le fleuve Saint-Laurent », *Histoire Québec*, vol. 6, n°2, 2000, p.13-17 ; M.-A. Bernier, « Les écueils du Saint-Laurent : le témoignage des épaves », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°74, 2003, p.32-38 ; Gerald Sandford Graham, *The Walker Expedition to Quebec*, Westport, Greenwood Press, 1969, 441 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Les écueils dont ce fleuve est rempli, sa navigation la plus dangereuse et la plus difficile qu'il y ait sont le meilleur rempart de Québec[32] ».

Si la Nouvelle-France parvient à s'imposer face aux nations amérindiennes, elle finit par s'incliner contre les Britanniques. En effet, malgré ses efforts pour se protéger, la colonie souffre d'un rapport de force trop défavorable. En 1756, l'administration coloniale française adopte le budget le plus important de l'histoire de la colonie, 11 millions de livres, afin de se préparer à affronter les Treize colonies britanniques[33]. Entre 1756 et 1759, elle fait passer l'effectif de la milice de 6 000 à 11 0000 combattants[34]. La France, de son côté, envoie un renfort de 8 000 soldats dans sa colonie[35]. L'Église, très solidement implantée en Nouvelle-France, encourage la population à prendre les armes contre les Anglais[36]. Le 15 février 1756, Mgr de Pontbriand déclare :

« Quand même ils consentiraient à vous laisser dans vos biens, quand même ils ne voudraient pas vous obliger à prendre les armes contre la France, quand même ils permettraient la liberté de religion ; ce qui vient de se passer dans l'Acadie rendrait suspectes toutes ces promesses, et vous auriez bientôt la douleur de voir s'introduire dans ce diocèse, dont la foi a toujours été si pure, les erreurs détestables de Luther et Calvin. Vous allez donc combattre dans cette année, non seulement pour vos biens, mais encore pour préserver ces vastes contrées de l'hérésie et des monstres d'iniquité qu'elle enfante à chaque moment[37] ».

Les colons de Nouvelle-France se battent avec acharnement contre l'ennemi britannique. Malgré son rapport de force nettement défavorable, la milice de Nouvelle-France inflige une cuisante défaite à l'armée britannique lors de la bataille de Sainte-Foy le 28 avril 1760[38]. Toutefois, la France ne parvient pas à envoyer les troupes supplémentaires qui s'avèrent indispensables pour exploiter dans la profondeur cette victoire. Le 8 septembre 1760, le

[32] Marc-André-Bernier, « Les écueils du Saint-Laurent : le témoignage des épaves », *opt.cit.* p.2.
[33] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*., p.148.
[34] Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, *op. cit*., p.287.
[35] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, op. cit., p.72.
[36] Pierre Hurtubise, Luca Codignola, Fernand Harvey, *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome 1600-1922 : guide de recherche*, Québec, Presse Université de Laval, 1999, 202 p.
[37] Michel Brunet, « Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 6, n°4, mars 1953, p.506-516.
[38] Mikaël St-Louis, « La guerre de Sept ans et ses conséquences sur la Nouvelle-France », *Vigile*, 24 septembre 2012, 5 p. ; Marie-Hélène Morot-Sir, « La victoire de Sainte Foy, ce 28 avril 1760...il y a 253 ans ! », *Vigile*, 28 avril 2013, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

gouverneur Vaudreuil décide de capituler alors que la colonie a perdu 10 000 personnes, soit près d'un habitant sur sept[39].

Le sort de la Nouvelle-France se joue lors de négociations houleuses qui se déroulent entre la France et l'Angleterre de 1760 à 1763. En effet, la France ne se résout pas à céder son empire à l'Angleterre car elle ne veut pas que celle-ci devienne la première puissance du monde en prenant le contrôle des possessions françaises. C'est pourquoi, en août 1761, le duc de Choiseul parvient à convaincre le roi d'Espagne de s'allier au roi de France contre la Grande Bretagne. Les autorités britanniques, quant à elles, mettent en place une administration militaire de transition dans la colonie française[40]. Les colons français, de leur côté, rejettent cette présence britannique. Par exemple, le Père Piquet, à la tête de 25 colons, mène des expéditions meurtrières contre les Anglais[41]. Le 30 mars 1762, les autorités françaises arrêtent Vaudreuil et le poursuivent en justice pour trahison. Alors que l'Espagne et l'Angleterre sont occupées à se battre, l'armée française parvient à reprendre Terre-Neuve aux Britanniques à l'été 1762[42]. Cependant, l'Angleterre parvient à s'imposer sur les champs de bataille. Elle s'avère capable de mener deux opérations amphibies majeures, l'une à La Havane, le 10 août 1762, et l'autre à Manille, le 6 octobre 1762, alors que les deux théâtres d'opération sont distants de 15 000 kilomètres[43]. Cette nouvelle victoire incite les autorités françaises à reprendre des négociations avec les Britanniques. Sur les conseils du duc de Choiseul, le roi de France évite d'abandonner la totalité de son empire à l'Angleterre. Il donne la Louisiane qui constitue la zone la plus importante de la Nouvelle-France en terme de superficie et de profitabilité, à son allié Charles III d'Espagne[44]. Il cède au roi d'Angleterre le

[39] Gouverneur Vaudreuil, Général Amherst, Articles de capitulation de Montréal, 8 septembre 1760 (http://biblio.republiquelibre.org/Articles_de_capitulation_de_Montr%C3%A9al - consulté le 2 juin 2014) ; Assemblée Nationale du Québec, Régime militaire (1759-1764), Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, Documents politiques et parlementaires du Québec (http://bibliotheque.assnat.qc.ca/content.php?pid=282496&sid=2370653 - consulté le 7 février 2014) ; Marcel Fournier, « Il y a 250 ans, la capitulation de la Nouvelle-France », *La Presse*, 3 septembre 2010, 3 p. ; René Boulanger, *La bataille de la mémoire : essai sur l'invasion de la Nouvelle-France en 1759*, Drummondville, Les éditions du Québécois, 2011, p.17 ; Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, 1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique, *op. cit.*, p.148.

[40] Marcel Trudel, *Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764 Histoire de la Nouvelle-France*, Anjou, Fides, 1999, 612 p.

[41] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit.*, p.194.

[42] André de Visme, *Terre-Neuve 1762 : dernier combat aux portes de la Nouvelle-France*, Montréal, Les Éditions André de Visme, 2005, 252 p.

[43] Benoist Bihan, « Versailles contre Londres deux mondes en opposition », *Guerre et Histoire*, n°21, octobre 2014, p.48.

[44] Ministère des Affaires Étrangères français, *Acte de cession par la France de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans à l'Espagne*, Archives, 3 novembre 1762, (http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___traites/home.html&VUE=mae_internet___traites&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1 - consulté le 11 février 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

reste de son empire, c'est-à-dire la partie canadienne, avec le traité de Paris du 10 février 1763. Cet accord, où ni les nations amérindiennes ni les colons français n'ont été consulté, met fin à la guerre de Sept ans.

Le contexte historique du Québec étant posé, il importe désormais de présenter les différents concepts utilisés par la présente thèse pour analyser les évènements. Le concept central, à partir duquel sont déclinées d'autres notions, est celui de « complexe de sécurité et de défense ». La sécurité peut se définir comme la protection des intérêts d'un groupe à l'intérieur d'un espace donné, tandis que la défense constitue la protection de ceux-ci à l'extérieur. La sécurité doit être comprise ici dans tous ses aspects, notamment celle de sécurité économique et de sécurité publique. L'idée de défense englobe la défense territoriale, c'est-à-dire la protection d'un territoire, mais aussi celle de résilience qui consiste en une capacité à résister et à se réorganiser face une catastrophe naturelle, humaine ou technologique[45]. Le concept de complexe de sécurité et de défense s'inspire des travaux de Barry Buzan sur les « complexes de sécurité » et de Sihem Djebbi sur les « complexes conflictuels régionaux »[46]. Ces travaux mettent en lumière le rôle de la police et de l'armée dans les conflits. Toutefois cette approche apparaît trop limitée pour la présente étude. En élargissant la perspective, le concept de complexe de sécurité et de défense cherche à englober les aspects géographiques, démographiques, politiques, économiques, militaires ou encore culturels. L'intérêt de cette notion est de mettre en avant les interactions entre tous ces domaines pour montrer comment une société parvient à s'organiser pour protéger ses intérêts sans nécessairement se structurer sous une forme étatique. Un tel complexe est composé d'un ensemble d'individus et d'organisations qui partagent des valeurs similaires au point de former un groupe spécifique qui finit par construire son propre sentiment national[47]. Il s'agit d'un attachement à des compatriotes qui parfois n'ont que bien peu d'intérêts communs entre eux.

Afin d'assurer sa survivance, chaque nation développe sa propre « culture stratégique ». En effet, pour survivre, les sociétés pensent et agissent selon les contraintes de l'environnement dans lequel elles vivent. C'est pourquoi, elles développent des comportements spécifiques pour faire face aux défis qu'elles doivent surmonter. La culture

[45] Guy Koninckx, Gilles Teneau, *Résilience organisationnelle : rebondir face aux turbulences*, Paris, De Boeck Supérieur, 2010, 296 p.
[46] Barry Buzan, *People, States and Fear: National Security Problem in International Relations*, Colchester, ECPR, 2008, 318 p. ; Sihem Djebbi, « Les complexes conflictuels régionaux », *Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire*, mai 2010, 10 p.
[47] Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Calman Lévy, 1883, 30 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

est un ensemble d'idées et de pratiques qui lient les membres d'un groupe autour d'un système de valeurs communes. Le général André Beauffre définit la stratégie comme :

> « L'art qui permet, indépendamment de toute technique, de dominer les problèmes que pose en soi tout duel, pour permettre justement d'employer les techniques avec le maximum d'efficacité. C'est donc l'art de la dialectique des forces ou encore plus exactement l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit[48] ».

Selon Pierre Fayard, la stratégie est un véritable « art du comment faire[49] », c'est à dire les idées et l'attitude collective spécifique d'une communauté. Les chercheurs, tels que Stéphane Roussel, sont tentés de limiter la notion de culture stratégique au volet militaire[50]. Cette recherche prend le parti inverse en l'étendant à tous les domaines. En effet, la culture est une construction sociale qui est le reflet d'un peuple et de son histoire. Dans cette perspective, la culture stratégique est définie ici comme un ensemble d'idées propres à un groupe humain donné qui influence sa manière de penser et d'agir pour protéger ses intérêts.

La culture stratégique d'un peuple s'appuie nécessairement sur une « idéologie territoriale ». En effet, chaque communauté se développe en fonction des possibilités offertes par l'espace qu'elle occupe et/ou qu'elle convoite. De ce fait, les sociétés se construisent autour de projections qu'elles font sur un territoire donné. Elles établissent une barrière physique et symbolique entre l'intérieur de la communauté et l'extérieur, l'ami et l'ennemi, la barbarie et la civilisation. Tout groupe possède un « centre de gravité », c'est-à-dire d'un lieu vers lequel convergent l'argent, le pouvoir et le savoir et sans lequel une collectivité ne peut fonctionner. C'est ce centre de gravité qui définit l'idéologie territoriale et organise la défense d'une société. L'idéologie territoriale va donc de pair avec l'idée de défense territoriale, c'est-à-dire la nécessité de protéger l'espace occupé par un groupe. Pour défendre ses intérêts sur un territoire, il faut penser à une stratégie tenant compte de l'environnement et des caractéristiques des populations, ce qui est le rôle de la culture stratégique. C'est pourquoi, le concept de complexe de sécurité et de défense est inextricablement lié à celui de « frontière ». Celle-ci peut être pensée dans un sens géographique (limite territoriale), politique (marqueur d'identité), économique (protectionnisme, libre-échange) ou encore culturel (langue, traditions, religion, représentation mentale). La frontière constitue le socle de toute

[48] Général André Beauffre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Pluriel, 2003, 192 p.
[49] Pierre Fayard, *Le réveil du Samouraï*, Paris, Dunod, 2006, p.6.
[50] Stéphane Roussel, *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Balma, Athéna Éditions, 2007, 229 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

collectivité humaine car la construction de lignes de démarcation est une caractéristique intrinsèque de l'Homme.

Pour comprendre la nature des relations entre le Québec et les États d'Amérique du Nord entre 1763 et 2013, la présente recherche pose l'hypothèse générale que le complexe de sécurité et de défense de Nouvelle-France parvient à se restructurer malgré la fin de la colonisation française pour continuer à assurer la survivance du fait francophone. De ce fait, l'étude de la relation spéciale entre le Québec et la France apparaît indispensable pour permettre de comprendre la culture stratégique de la Belle Province et ses réactions au sein de l'environnement nord-américain. Dans cette perspective, cette étude tente d'envisager les questions de sécurité et de défense dans leur globalité en prenant en prenant en compte différents facteurs tels que la géographie, la culture, la politique, la démographie ou encore l'économie dans une perspective historique. L'avantage de cette approche est qu'elle ne s'interdit pas de faire des emprunts à l'analyse géopolitique tout en ne privilégiant ni la géographie ni la politique comme facteur explicatif déterminant des évènements[51]. Elle permet de mettre en lumière les dynamiques de fond existantes en Amérique du Nord depuis la fin de l'empire français[52].

Le cadre conceptuel proposé repose sur l'idée d'un lien étroit entre la richesse et la puissance. En effet, l'existence de toute société a un coût car le contrôle d'un espace n'est jamais gratuit. Ce coût est variable d'une zone à une autre en fonction de la géographie et de l'environnement humain local. Il change également en fonction des époques, notamment en situation de paix, de menace imminente ou de guerre. Le coût d'administration d'un territoire, c'est-à-dire l'exploitation et la protection de celui-ci, ne suit pas les mêmes lois que l'économie. Ce n'est pas parce qu'une société agrandit le territoire qu'elle contrôle qu'elle bénéficie d'un effet d'échelle lui permettant de diminuer ses dépenses pour maîtriser son nouvel espace dans la durée. Toutes les sociétés sont confrontées au fait qu'elles ne possèdent pas les ressources leur permettant d'être autarciques. De ce fait, elles sont soit amenées à

[51] Jean Gottmann, *La politique des États et leur géographie*, Paris, Éditions du CTHS, 1952, 261 p. ; Jordis von Lohausen, *Les empires et la puissance : la géopolitique aujourd'hui*, Amiens, Éditions du labyrinthe, 1996, 321 p. ; Thierry Ménissier, *L'idée d'empire dans la pensée politique, historique, juridique et philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2006, 279 p. ; Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2012, 248 p.

[52] Robert A. Young, *La sécession du Québec et l'avenir du Canada*, Québec, Presses Université Laval, 1995, 291 p. ; Marcel Fournier, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Les éditions du Paris, Septentrion, 1995, 386 p. ; Gaston Cholette, *La coopération économique franco-québécoise, de 1961 à 1997*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 375 p. ; Yves Tessier, *L'affrontement Québec-États-Unis ou la guerre oubliée,* Québec, La société historique du Québec, 1998, 127 p. ; Hugh MacLennan, *Two Solitudes*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011, 370 p. ; Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *La coopération franco-québécoise : hier, aujourd'hui, demain*, Actes du colloque, Paris, Éditions Privat, 2012, 302 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

échanger avec d'autres sociétés, soit à leur faire la guerre pour s'emparer de leurs ressources. L'histoire de l'Amérique du Nord est marquée par les conflits d'intérêts autour du contrôle de ressources jugées stratégiques comme le Saint-Laurent ou le Grand Nord[53].

Lorsque les sociétés se perçoivent comme menacées, elles se structurent en un complexe de sécurité et de défense afin d'assurer leur résilience. Ce complexe peut prendre une forme étatique mais ce n'est pas systématique. Il s'agit d'un ensemble de structures existantes de manières formelles ou informelles qui permettent à un groupe humain de survivre. Pour gérer le coût d'administration du territoire qu'elle occupe une société doit disposer de ressources suffisantes. La présente thèse s'appuie sur l'idée selon laquelle plus une société est riche et plus elle est puissante. En effet, le cumul de richesse et de puissance n'est pas une situation éternelle car les facteurs environnementaux changent. Une société riche et puissante un jour peut se retrouver rapidement en situation de surexpansion territoriale, c'est-à-dire de hausse des coûts d'administration de son espace sans que ses ressources n'augmentent dans des proportions aussi rapides. Dans ce cas de figure, la société qui en est victime est contrainte de s'endetter si elle veut conserver ses possessions, ce qui contribue à l'appauvrir et finalement à réduire sa puissance si la situation perdure. Le sociologue Gaston Bouthoul résume le lien direct entre l'économie et questions de sécurité et de défense en ces termes :

> « On ne peut pas faire la guerre sans un capital initial de main-d'œuvre, d'approvisionnements et d'outillages. Vue sous cet angle, toute guerre est, par certains côtés, une entreprise économique[54] ».

La France fait l'amère expérience de la situation de surexpansion territoriale avec la guerre de Sept ans. En effet, ce conflit fait gonfler le coût d'administration de son territoire, tant en métropole que dans son empire, alors que les ressources de la monarchie française n'augmentent pas dans les mêmes proportions, ce qui la contraint à s'endetter pour tenter de protéger à la fois la métropole et sa colonie nord-américaine. L'Angleterre, quant à elle, parvient à trouver plus de ressources que la France au cours de la guerre, ce qui lui permet d'être plus riche et plus puissante afin d'emporter la décision sur les champs de bataille tant contre les troupes espagnoles que françaises. Au final, la France, qui s'est considérablement appauvrie et a perdu énormément de puissance au cours du conflit, se voit contrainte de se

[53] Guillaume Breugnon, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : enjeux et pouvoirs*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 212 p.
[54] Jean-François Daguzan, Pascal Lorot, *Guerre et économie*, Paris, Ellipses, 2003, p.28.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

séparer de son empire nord-américain en 1763[55]. Par conséquent, la Nouvelle-France ne disparaît pas du fait qu'elle n'est pas viable ou qu'elle est envahie par l'ennemi britannique. Elle cesse d'être une colonie française parce que la France est en situation de surexpansion territoriale, ce qui l'amène à devoir choisir de se séparer de certaines de ses possessions pour réduire ses dépenses. Dans cette perspective, l'étude des relations entre le Québec et les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense permet de s'intéresser à la question de leur résilience, c'est-à-dire de leur capacité à résister aux menaces, et donc d'étudier le rapport qu'ils entretiennent entre la richesse et la puissance.

D'un point de vue méthodologique, pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la relation entre le Québec et les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense, cette thèse adopte une approche la plus globale possible. Pour cela, une analyse de différents types de sources a été effectuée. Un travail bibliographique, d'abord sur des sources secondaires, a été mené afin de mieux cerner les contours de l'objet de recherche. Une analyse de sources primaires a ensuite été effectuée. L'étude des discours est apparue indispensable. Ceux-ci nourrissent l'imaginaire collectif et structurent les représentations du réel. La confrontation entre les faits et la rhétorique permet de mettre en lumière des stratégies masquées servant à d'autres fins que les objectifs officiels. L'analyse de cartes s'est avérée également indispensable pour mieux comprendre le regard des différents protagonistes et les enjeux territoriaux. Cette recherche s'appuie aussi sur des documents juridiques et des rapports publics. Ceux-ci permettent de connaître la position officielle des différentes autorités. D'importants fonds existent sur les questions de sécurité et de défense. Pour traiter de l'histoire de la Belle Province, les recherches se sont initialement orientées vers les archives de la Bibliothèque et archives nationales du Québec. Celle-ci compte une documentation conséquente sur la province. Toutefois, malgré l'abondance des informations, la documentation reste lacunaire sur les interactions entre le Québec et les États d'Amérique du Nord. C'est la raison pour laquelle, les recherches se sont ensuite dirigées vers les fonds de la Bibliothèque et archives du Canada et de la Bibliothèque du Congrès aux États-Unis. Cette étude a été renforcée par des recherches dans les fonds du musée de la Guerre du Canada et du musée d'Histoire McCord. Pour compléter cette analyse, un travail d'étude de revue de presse des journaux francophones et anglophones, notamment *Le Devoir*, *Les Affaires*, *La Presse*, le *Toronto Star* et *Radio-Canada*, a été mené. L'exploitation des différentes sources a

[55] Silvia Marzagalli, Bruno Marnot, *Guerre et économie dans l'espace atlantique du XVIe au XXe siècle*, Presses Bordeaux, Universitaires de Bordeaux, 2006, 413 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

permis de construire une importante base de données qui a alimenté la réflexion autour de la présente thèse.

Trois axes d'analyse se dégagent. De 1763 à 1867, la Belle Province fait partie de l'empire britannique sans pour autant s'assimiler à la culture anglo-saxonne. Elle se pose en société distincte des colons anglais. De 1867 à 1945, elle est confrontée à la concurrence entre le Canada et les États-Unis. Alors que les Canadiens anglophones et les Américains se livrent à une course pour la conquête de l'ouest, les Québécois se lancent dans la plus vaste opération de conquête territoriale du Grand Nord de l'histoire de l'Amérique du Nord. De 1945 à 2013, le Québec recherche une émancipation vis-à-vis des États d'Amérique du Nord. Désormais, la province compte un mouvement indépendantiste structuré qui cherche à réaliser la souveraineté. Il s'agit de montrer les évolutions, les apparitions ou les disparitions de structures, mais également les mutations géographiques, politiques et économiques qui permettent de comprendre les ressorts de la relation entre le Québec et les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense.

* *
*



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## PARTIE I. L'enracinement dans le silence (1763-1867)

Un an avant le traité de Paris de 1763, par lequel la France cède ses possessions canadiennes à l'Angleterre, Voltaire écrit à Étienne-François de Choiseul :

> « J'entends les voix de beaucoup d'étrangers. Toutes disent qu'on doit vous bénir si vous faîtes la paix à quelque prix que ce soit (…) Je suis comme le public. J'aime beaucoup mieux la paix que le Canada : et je crois que la France peut être heureuse sans le Québec[56] ».

Afin d'intégrer le nouveau territoire rattaché l'empire britannique nord-américain, les autorités anglaises créent une *Province of Quebec*. Les frontières de la nouvelle colonie sont établies le 7 octobre 1763. Le destin des Canadiens francophones, qui sont catholiques, est alors aux mains des colonisateurs britanniques protestants. Dès le début, ces derniers essaient d'assimiler les francophones à la culture anglo-saxonne afin de mieux leur faire accepter l'autorité anglaise. Pour cela, l'Angleterre compte s'appuyer sur une vigoureuse politique d'immigration censée lui permettre de noyer sous la masse la population francophone. Les autorités anglaises voient dans la *Province of Quebec* une nouvelle source de profits. Elles considèrent la colonie comme un réservoir agricole et un marché potentiel pour les produits britanniques. Les premiers colons britanniques qui s'installent sont des marchands. Minoritaires face aux francophones, ils jouent pourtant un rôle important de groupe de pression auprès de l'administration coloniale et de l'opinion publique en Angleterre. Ils s'enrichissent également très vite en s'installant dans les villes et en s'emparant du contrôle des principales activités économiques de la colonie.

La menace permanente d'une assimilation et la volonté d'assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord est une problématique récurrente dans l'histoire du Québec. Sous l'influence de l'Église, les Canadiens francophones organisent leur défense territoriale dans les basses terres du Saint-Laurent afin d'en faire un refuge pour les catholiques. Ils maximisent leur ressource démographique afin de rester les plus nombreux face aux Anglais dans les terres qu'ils occupent depuis la période coloniale française. L'analyse du potentiel de puissance du Québec semble primordiale. Celui-ci contribue

[56] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, Monaco, Éditions du Rocher, 2008, p.69.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

directement à permettre de comprendre son engagement dans des conflits tels que la révolution américaine, la guerre de 1812, la révolte des Patriotes ou encore la guerre de Sécession. Dès lors, au cours de la période de colonisation anglaise de l'Amérique du Nord, quelle est l'attitude des Canadiens francophones à l'égard des Britanniques et des Américains ? L'originalité du Québec tient à sa position de puissance défensive face à l'Angleterre et les États-Unis en raison de son milieu géographique, de ses ressources et de ses modes d'action. Toutefois, sa conduite n'est pas seulement commandée par la question du rapport de force. Les idées et les sentiments des Canadiens francophones influencent leurs actions. Cette situation particulière doit être mise en avant et bien cernée pour comprendre les relations entre les francophones et les anglophones en Amérique du Nord.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE I. L'alliance de circonstance entre le Québec et l'Angleterre (1763-1834)

Avec la fin de la guerre de Sept ans, la Nouvelle-France entre dans le giron de l'empire britannique. Afin de s'assurer un contrôle des populations locales, notamment canadiennes francophones et amérindiennes, la monarchie anglaise met en œuvre une stratégie d'assimilation de ces dernières à la culture anglo-saxonne. En 1763, la colonie française disparaît pour devenir une colonie britannique dénommée la *Province of Quebec*. Pour se rembourser rapidement de ses frais occasionnés par le conflit, l'Angleterre mène une stratégie de prédation des ressources nord-américaines. Les autochtones n'acceptent pas cette politique et se révoltent sous la houlette du Chef Pontiac. Les Treize colonies britanniques rejettent elles aussi l'action de leur métropole coloniale, ce qui provoque la guerre d'indépendance américaine. La France, quant à elle, s'appuie sur cette agitation pour tenter de reprendre pied en Amérique du Nord. Par sa position géographique, la *Province of Quebec* se retrouve entraînée dans cette série de conflits. Par conséquent, la majorité francophone de la colonie est appelée à devoir prendre position face aux différents évènements auxquels elle est confrontée.

Cette période mouvementée soulève toute une série d'interrogations. Quels sont les enjeux de puissance qui se posent en Amérique du Nord avec la fin de la Nouvelle-France ? Quelles relations sont les Canadiens francophones avec les Autochtones après le retrait de la France ? Quel est le degré d'allégeance des francophones à l'égard de l'Angleterre et de leur ancienne métropole coloniale française ? Quelle est l'influence de l'élite francophone, en particulier de l'Église, sur la population de la colonie ? Quelle est l'identité des Canadiens francophones au sein de l'empire britannique ? Quelle est l'attitude de la majorité francophone face à la révolte de Pontiac et la guerre d'indépendance américaine ? Quelle est la position de la colonie face à la période révolutionnaire française et au conflit franco-britannique qui en découle ? Quelles relations ont les Canadiens francophones et les colons britanniques au sein de la *Province of Quebec* ?

Ce chapitre s'attache à mettre en lumière le fait que la survie de l'empire britannique en Amérique du Nord est directement liée à l'attitude des Canadiens francophones à l'égard de l'Angleterre et des États-Unis.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – La survivance du fait francophone dans la *Province of Quebec* de l'empire britannique en Amérique du Nord (1763-1783)

L'Angleterre cherche à intégrer son nouveau territoire canadien à son empire britannique nord-américain en menant une politique d'assimilation de la population locale. La Nouvelle-France disparaît au profit d'une *Province of Quebec*. Les autorités anglaises voient dans cette nouvelle colonie une source supplémentaire de profits. Cependant, comme pour les Français à l'époque de la Nouvelle-France, les colons anglophones ne manifestent pas un intérêt pour s'installer dans les basses terres du Saint-Laurent qui offrent des conditions d'existence plus difficiles et des perspectives d'enrichissement inférieures aux Treize colonies. Cette situation permet aux Canadiens francophones de demeurer majoritaires dans la colonie et de mettre en échec la politique d'assimilation des Anglais. Avec la révolte qui se développe au sein des Treize colonies, l'Angleterre se retrouve dans la situation paradoxale de devoir s'appuyer sur la population francophone de la *Province of Quebec* pour tenter de sauver son empire en Amérique du Nord.

### A – La survivance des Canadiens francophones au sein de la *Province of Quebec* (1763-1774)

Au XVIII[e] siècle, les relations internationales sont fondées sur une logique mercantiliste impulsée par les deux grands pays européens que sont l'Angleterre et la France. En effet, pour ces derniers, la conquête de territoires et l'exploitation de leurs ressources contribuent à accroître leur richesse et leur puissance. Les autorités britanniques et françaises perçoivent les territoires comme des zones échangeables, sous forme d'un grand troc, au travers des négociations ou des oppositions armées. Le sort de la Nouvelle-France n'ayant pu être réglé par les armes, il est déterminé par des négociations diplomatiques[57]. Le traité de Paris, du 10 février 1763, met fin à la guerre de Sept ans et conduit la France à ne conserver que Saint-Pierre-et-Miquelon en Amérique du Nord[58]. En préservant cet archipel, les autorités françaises sauvent l'activité de pêche du pays, qui mobilise plusieurs milliers de marins, et assure le ravitaillement du royaume en poisson salé et séché. Elles perdent la Nouvelle-France

[57] Denis Vaugeois, « Le traité de Paris de 1763 est le document le plus important de notre histoire : la bataille des plaines d'Abraham de 1759 n'a rien réglé », *Le Devoir*, 9 février 2013, 2 p.
[58] Digithèque de matériaux juridiques et politiques, *Traité de Paris,* 10 février 1763, Université de Perpignan (http://mjp.univ-perp.fr/traites/1763paris.htm - consulté le 13 septembre 2013) ; Colin G. Calloway, Samson Occom, *The Scratch of a Pen: 1763 and the Transformation of North America*, Oxford, Oxford University Press, 2006, 240 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

car elles ne disposent pas de suffisamment de territoires qui leur auraient permis de récupérer sa colonie sur la table des négociations avec le gouvernement britannique. C'est cette approche marchande qui fait écrire à Louis XV le 26 février 1763 :

> « La paix que nous venons de faire n'est ni bonne ny glorieuse, personne ne le sent mieux que moy. Mais dans ces circonstances malheureuses elle ne pouvoit être meilleures, et je vous réponds bien que si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine[59] ».




**Carte 1. L'empire britannique en Amérique du Nord en 1763[60]**

[59] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.29.
[60] Musée McCord, *Carte des dominions britanniques en Amérique du Nord, tels qu'établis par le traité de paix de 1763*, 1763, M3608.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Si les autorités françaises ne se montrent pas ravies de perdre une partie de leur empire au profit de l'Angleterre, la France n'est pas pour autant totalement affaiblie. En effet, le pays n'est pas extrêmement dépendant de ses échanges avec l'Amérique du Nord. Par exemple, le commerce avec la Nouvelle-France ne représente que 20% des échanges outre-mer de la métropole[61]. Les Anglais auraient souhaité échanger la Nouvelle-France contre les Antilles. Toutefois, lors des négociations, Choiseul oppose une fin de non-recevoir et préfère céder les possessions canadiennes aux Britanniques. La France s'intéresse plus à ses îles tropicales car celles-ci présentent un intérêt économique et géostratégique bien plus important que la Nouvelle-France. Ces îles permettent aux Français d'avoir accès à une grande variété de matières premières non disponibles en Europe comme (La Guadeloupe), le café (La Martinique) et le coton (Saint-Domingue). Ces produits génèrent de confortables profits. Ces îles permettent également à la marine de guerre française de disposer d'un soutien logistique partout dans le monde. La France reste donc capable de projeter ses troupes partout sur la planète. Elle est le seul pays à pouvoir faire cela aux côtés de l'Angleterre. Dans cette perspective, malgré la perte de la Nouvelle-France, la France reste une puissance qui compte sur la scène internationale.

La guerre de Sept ans ne laisse pas de trace profonde dans la mémoire collective des Français. En effet, l'ampleur des combats en Amérique du Nord et en Europe pour l'armée française s'avère très différente. Par exemple, la dernière bataille de la Nouvelle-France, celle de Sainte-Foy, oppose 6 000 colons français et amérindiens à 3 500 britanniques[62]. En Europe à la même époque, l'on retrouve 51 000 Français contre 41 000 Anglo-Prussiens à Minden[63]. Il n'y a pas une seule charge de cavalerie française pendant le conflit en Amérique du Nord. D'autre part, la pratique de la « petite guerre » pendant le conflit par les Canadiens francophones, avec notamment les tortures, contribue également à dégoûter nombre de Français de métropole et les incite à se détourner de la Nouvelle-France considérée comme peuplée par des Sauvages. Enfin, les Français ne sont pas directement touchés par le traité de Paris puisque le territoire de la France reste intact. Toutes ces considérations font que les historiens français ignorent bien souvent le volet américain de la guerre de Sept ans car il ne correspond pas aux critères des grandes batailles européennes qui se déroulent à la même époque.

[61] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.113.
[62] *Ibid*., p.29.
[63] *Ibid*., p.29.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, dans la colonie canadienne, le traité de Paris est très mal accepté. En effet, la population se sent abandonnée par la métropole coloniale[64]. Même s'ils se perçoivent comme différents des Français en raison de leur acclimatation aux conditions de vie nord-américaines, les Canadiens francophones n'ont rien en commun avec les Britanniques. Ils sont différents aussi bien par la langue, la religion, le système juridique, la manière de manger ou encore l'organisation sociale. La Nouvelle-France forme un complexe de sécurité et de défense qui s'appuie une industrie de guerre locale, un réseau de fortifications et des alliances militaires avec les nations amérindiennes. Elle est une société fortement militarisée pour assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Elle dispose d'une milice permanente. Chaque colon masculin et majeur en est membre d'office et doit disposer de son arme. À l'inverse, la Nouvelle-Angleterre n'est pas du tout structurée sur ce modèle. Les Canadiens francophones doivent désormais apprendre à vivre dans un cadre politique et juridique radicalement différent. L'empire britannique en Amérique du Nord compte 1,6 million de colons anglais, 65 000 Canadiens francophones et quelques milliers d'Autochtones[65].

Une fois signé le traité de Paris, l'Angleterre s'empresse de chercher à intégrer ses possessions canadiennes à son empire britannique d'Amérique du Nord[66]. Pour mieux faire accepter son autorité, le gouvernement anglais lance une politique d'assimilation des Canadiens francophones et des Amérindiens à la culture anglo-saxonne[67]. La seule langue officielle reconnue dans la colonie est l'anglais. Pour travailler dans l'administration coloniale, les candidats doivent se soumettre au serment du Test qui exclut les catholiques. Dans le même temps, l'administration coloniale impose un nouveau système économique qui favorise les colons anglophones au détriment de la population locale[68]. Les francophones et les Amérindiens n'ont plus la possibilité de commercer avec la France. La colonie canadienne étant désormais britannique, celle-ci doit effectuer ses échanges uniquement avec l'Angleterre conformément à la logique mercantiliste en vigueur à l'époque[69]. De même, pour ne pas

[64] Francoise Le Jeune, « L'abandon de 1763 », *La Presse*, 21 février 2009, 2 p ; Louis Cornellier, « Quand la France monarchiste larguait le Québec », *Le Devoir*, 3 octobre 2009, 2 p.
[65] Gilles Verrier, « La renaissance de la Nouvelle-France, clé de l'américanité québécoise », *Vigile*, 17 juin 2002, p.4 ; Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004, p.89.
[66] Michel Bibaud, *Histoire du Canada et des Canadiens, sous la domination anglaise*, Yorkshire, S. R. Publishers, 1968, 418 p.
[67] Christian Néron, « 1763 - des lendemains qui déchantent », *L'Aut'Journal*, 26 avril 2012, 3 p.
[68] Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 332 p.
[69] Marc Vallières, Yves Desloges, « Les échanges commerciaux de la colonie laurentienne avec la Grande-Bretagne, 1760-1850 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 61, n°3, hiver-printemps 2008, p. 425-467.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

concurrencer l'industrie navale anglaise, le bois de la colonie canadienne est déclaré impropre à la construction de navires par les autorités anglaises. L'historien Michel Brunet analyse la politique de l'Angleterre envers la *Province of Quebec* en ces termes :

> « On croyait que cette nouvelle colonie britannique connaîtrait une évolution semblable à celle de New-York, peuplée tout d'abord par les Hollandais, et du New-Jersey, fondée par les Suédois. En moins d'un siècle, ces deux communautés distinctes finirent par disparaître. Le conquérant britannique de la vallée du Saint-Laurent croyait sincèrement qu'un destin similaire attendrait les Canadiens[70] ».

Conformément aux dispositions du traité de Paris, les Canadiens francophones ont la possibilité de quitter la colonie pour retourner en France. En effet, ils sont libres de céder leurs possessions aux colons britanniques et de partir. Cependant, les habitants de la colonie ne sont pas enthousiastes pour rentrer en Europe. Ils vivent le retrait de la France d'Amérique du Nord comme un abandon et ce d'autant plus qu'ils ont beaucoup à perdre à tout quitter. Par exemple, les Anglais profitent de la situation pour leur faire des offres à vils prix en ne proposant de racheter les exploitations qu'au quart de leur valeur[71]. Les propriétaires, à commencer par le clergé qui possède le quart des terres de la colonie, n'ont donc aucun intérêt à partir sous peine de subir d'importantes pertes[72]. Dans ce contexte, même si les francophones savent que l'Angleterre n'est pas tendre avec les populations colonisées, ils se refusent de partir[73].

La France, de son côté, n'encourage pas les Canadiens francophones à rentrer en métropole. Le roi cherche à inciter ses anciens sujets à rester en Amérique du Nord avec l'idée que son armée opèrera un jour un retour dans cette zone. Il sait que les militaires français auront alors besoin d'un soutien logistique de la part de la population, notamment sur le plan de l'alimentation. La France souhaite solder son expérience coloniale en Amérique du Nord pour permettre à son économie de retrouver le chemin de la prospérité après les coûts importants de la guerre de Sept ans. Toutefois, les autorités françaises n'ont pas les moyens

---

[70] Marc Chevrier, *Des lois et des langues au Québec : principes et moyens de la politique linguistique québécoise*, Ministère des Relations Internationales, 1997, p.6.
[71] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.72.
[72] Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, Ottawa, La société historique du Canada, 1993, p.7.
[73] *Radio-Canada*, *Il y a 250 ans, le Grand Dérangement acadien*, 28 juillet 2005, 3 p. ; Stéphan Bujold, « 250 ans après le Grand Dérangement - Qu'est-ce que l'Acadie ? », *Le Devoir*, 28 juillet 2005, 4 p ; Normand Rousseau, *L'histoire criminelle des anglo-saxons*, Saint-Zénon, Louis Courteau, 2008, 712 p ; Dominique Cadinot, Michel Prum, Gilles Teulié, *Guerre et race dans l'aire anglophone*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, 246 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de liquider toutes les dettes envers les francophones. Elles proposent donc d'échelonner les paiements. Choiseul écrit :

> « Sa Majesté très chrétienne très disposée à rendre à chacun la justice qui lui est légitimement due. (Elle) a déclaré et déclare que lesdits billets et lettres de change seront exactement payés, d'après une liquidation faite dans un temps convenable, selon la distance des lieux et des possibilités[74] ».

Cette promesse royale rassure la population de Nouvelle-France et l'incite à attendre en Amérique du Nord l'argent due. En avril 1763, Pierre Guy, un marchand canadien francophone, écrit :

> « Le roi de France a fait une déclaration dans le traité de Paris par laquelle il promet de payer le montant des lettres de change et ordonnances des Canadiens aussitôt que la distance des lieux et les circonstances le permettront[75] ».

Cette nouvelle incite la majorité des Canadiens francophones à rester dans la colonie canadienne en attendant d'être remboursés. Seuls 4 000 d'entre eux retournent en France[76]. Les Amérindiens, quant à eux, n'ont pas la possibilité d'aller s'installer en métropole car ils n'ont jamais été sujets français à l'époque de la Nouvelle-France. Les caisses du Trésor royal étant vide, les autorités françaises se montrent très regardantes à l'égard des dettes de l'État vis-à-vis de la colonie canadienne. Choiseul déclare :

> « Afin de pouvoir prendre un parti définitif sur tout ce qui concerne les papiers du Canada quelqu'effrayant qu'en paraisse le montant qui est d'environ 75 millions (…et) en remontant à la source des abus qui les ont occasionnés. Je me suis procuré sur leurs auteurs des éclaircissements suffisants pour me convaincre de leur mauvaise administration et de l'injustice des fortunes considérables qu'ils ont faites dans les différentes parties du service dont ils ont été chargés[77] ».

Ce déclaration met en lumière le constat des autorités françaises sur la gestion erratique des finances de la Nouvelle-France par l'administration coloniale. Le problème de l'évaluation de

---

[74] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.142.
[75] *Ibid.*, p.143.
[76] Robert Larin, « L'exode de la conquête », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°99, 2009, p. 38-41.
[77] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.159.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la dette canadienne est d'autant plus épineux pour la France que les soldats français et les Canadiens francophones revenus en métropole ont emmené avec eux d'importante quantité de monnaie papier issue de la colonie. Par exemple, 4 000 déclarations sont effectuées en France pour un montant de 59 millions de livres[78]. Cette somme apparaît astronomique aux yeux du gouvernement français.

Pour accélérer la transition entre la période coloniale française et la nouvelle période de colonisation britannique, l'Angleterre collabore avec la France sur la question du calcul de la dette française à rembourser à la population de la colonie. Par exemple, le 27 mai 1763, l'administration coloniale britannique ordonne un enregistrement des possesseurs de monnaie papier française dans la région de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Au terme de cette investigation, la France détermine que les Canadiens francophones détiennent 13 650 000 livres en papier[79]. Toutefois, ce montant est contesté par la population. Les autorités anglaises relancent une nouvelle enquête. Au final, la dette française dans la colonie canadienne s'élève à la somme colossale pour l'époque de 83 millions de livres[80]. Elle concerne des lettres de change, des billets de monnaie et des titres de créance pour des fournitures et d'autres dépenses. Incapable de payer une telle somme, les autorités françaises se contentent de régler 45 607 000 livres ce qui contribue directement à appauvrir de nombreux Canadiens francophones[81]. Cette affaire provoque une vive amertume chez ces derniers.

De leur côté, les Autochtones acceptent mal la politique de l'Angleterre à leur égard. En effet, il n'y a plus de concurrence entre les Français et les Anglais pour l'achat des fourrures. Les Britanniques se retrouvent en position de monopole pour l'achat de celles-ci et imposent des prix plus bas, ce qui réduit considérablement les perspectives de profits des Amérindiens. Cette situation irrite profondément ces derniers[82]. Conformément à leur culture stratégique, les Autochtones se regroupent autour d'un chef de guerre pour défendre leurs intérêts. Le 27 avril 1763, dix nations amérindiennes et 300 Canadiens francophones, prennent les armes sous la houlette de Pontiac[83]. Le chef amérindien, qui est à la tête d'une force de 3 000 combattants, mène des actions de guérilla contre les civils et les militaires anglais[84]. Au cours des affrontements du printemps 1763, il fait 2 000 morts chez les

[78] *Ibid*., p.159.
[79] *Ibid*., p.160.
[80] *Ibid*., p.162.
[81] *Ibid*., p.163.
[82] Richard Middleton, *Pontiac's War: Its Causes, Course and Consequences*, Oxford, Routledge, 2012, 288 p.
[83] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, tome 1, 2001, p.43.
[84] Richard de Montbrahan, *1759 La chute de l'Amérique française*, Lille, TheBookEdition, 2011, p.168.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

anglophones alors que ses forces subissent peu de pertes[85]. Le fort Sandusky (Ohio), le fort des Miamis (Indiana) ou encore les forts de Saint-Joseph et Michillimakinac (Michigan) tombent. À l'été 1763, il reprend le contrôle de la région des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio, ce qui bloque toute possibilité d'expansion vers l'ouest des Treize colonies. La peur des Autochtones chez les militaires anglais est telle que de nombreux soldats abandonnent leurs postes comme au fort Edward Augustus par exemple. Le haut commandement britannique décide alors de recourir à tous les moyens, y compris les armes biologiques inconnues des Amérindiens, pour regagner du terrain. Par exemple, le 16 juillet 1763, le général Amherst ordonne : « vous ferez bien d'essayer d'infecter les Indiens avec des couvertures, ou bien d'user de tout autre procédé capable d'exterminer cette race abominable[86] ».

Les soldats anglais recourent alors à l'usage de la variole. Ils infectent des couvertures avec ce virus et les laissent sur les champs de bataille. Les Amérindiens se saisissent de celles-ci comme trophées de guerre et tombent malades au contact de ce germe extrêmement contaminant. Cependant, malgré les ravages de la variole y compris sur la population autochtone ne participant pas aux combats, Pontiac continue de tenir en échec les Anglais sur les champs de bataille. Par exemple, le 14 septembre 1763, l'armée britannique est décimée par une attaque qu'il organise le long de la rivière Niagara. Désireuse d'en finir rapidement avec ce nouveau conflit, l'Angleterre décide d'accorder des garanties aux Amérindiens. Le 7 octobre 1763, elle adopte une proclamation royale qui réorganise son empire nord-américain. La région des basses terres du Saint-Laurent, où vivent la majorité des Canadiens francophones, devient une colonie britannique appelée la *Province of Quebec*. Les colons des Treize colonies, mais également les francophones, se voient interdits d'aller s'installer dans la zone des Grands Lacs où vivent la plupart des Autochtones[87]. Cette décision désorganise durablement l'économie francophone du commerce de la fourrure.

Cependant, les nations amérindiennes n'acceptent pas la proclamation royale décrétée par l'Angleterre. En effet, elles comprennent qu'avec ce texte les autorités britanniques s'arrogent la compétence de définir unilatéralement le statut des Autochtones, ce qui est très loin de satisfaire ces derniers. Les droits des nations amérindiennes s'inscrivent désormais dans un ordre domestique, celui de l'empire britannique, qui érige des frontières pour créer de

[85] John Moses, P. Whitney Lackenbauer, R. Scott Sheffield, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ottawa, Ministère de la Défense canadien, 2009, p.71 ; Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.200.
[86] Richard de Montbrahan, *1759, La chute de l'Amérique française*, *op. cit.*, p.168.
[87] Guillaume Teasdale, « Des destinées distinctes : les Français de la région de la rivière Détroit et leurs voisins amérindien, 1763-1815 », *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 39, n°1, 2009, p. 23-45.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nouveaux territoires incluant ou excluant les Amérindiens. Cette conception des rapports entre le colonisateur et les premières nations heurte profondément les Autochtones. Avec le soutien des Amérindiens, le chef Pontiac poursuit donc sa lutte contre les Anglais.




**Carte 2. La *Province of Quebec* en 1763**[88]

[88] Jonathan Carver, *A New map of the Province of Québec according to the Royal Proclamation of the third of October 1763*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1775, G 3450 1775 C3 CAR.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Déterminée à enrayer la lutte armée des Autochtones, l'administration britannique mobilise la population de la colonie. Les anglophones étant peu nombreux, elle fait largement appel aux Canadiens francophones. En mars 1764, elle crée une milice composée de cinq compagnies de volontaires[89]. Toutefois, contrairement aux attentes des autorités anglaises, les francophones entrent en résistance passive en refusant de servir dans la milice[90]. L'administration coloniale décrète alors la mobilisation de la population masculine pour obtenir l'effectif voulu. Le 20 avril 1764, la milice se met en route en direction de Niagara. Apprenant la nouvelle, les nations amérindiennes, qui ne souhaitent pas affronter les Canadiens francophones, poussent le chef Pontiac à entrer en négociation avec l'Angleterre. Entre juillet et août 1764, des discussions sont menées et aboutissent à un accord de paix[91]. La milice ne combat pas les Autochtones.

La fin de la révolte de Pontiac ne fait pas disparaître les nations amérindiennes en tant qu'acteurs politiques et militaires au sein de l'espace nord-américain. Les Autochtones continuent de gérer leurs affaires selon les règles et les coutumes qui étaient les leur avant la proclamation royale. Ils sont simplement intégrés à un ensemble politique plus large, l'empire britannique, qui s'impose *de facto* comme la seule organisation capable de déterminer la valeur et la portée de leurs droits. Bien que de courte durée, ce soulèvement des Amérindiens marque durablement l'imaginaire des colons britanniques. Pour la première fois dans l'histoire de la colonisation anglaise en Amérique du Nord, les Autochtones réussissent à mettre en échec l'armée anglaise. Pour les Canadiens francophones, la révolte de Pontiac ne constitue qu'une réaction contre la colonisation britannique. À la différence des anglophones, elle ne marque pas leur mémoire collective.

Une fois la paix revenue dans la *Province of Quebec*, l'Angleterre tente d'y liquider les derniers éléments de l'héritage français. En effet, ayant cherché à faire un immense profit rapidement et sans efforts, de nombreux marchands anglais ont acheté de la dette papier française détenue par les Canadiens francophones. Ils possèdent le tiers des créances des francophones et se montrent désormais très inquiets quant au remboursement de la France[92]. Francis Rybot écrit :

---

[89] Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*, Laval, Éditions HRW, 1971, p.116.
[90] Michel Brunet, « Les Canadiens après la conquête : les débuts de la résistance passive », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 12, n°2, septembre 1958, p.190.
[91] Jean-Pierre Sawaya, *Alliance et dépendance : comment la couronne britannique a obtenu la collaboration des Indiens de la vallée du Saint-Laurent entre 1760 et 1774*, Paris, Septentrion, 2002, 203 p.
[92] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.172.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Notre cour a fait des fortes remontrances sur ce sujet. Notre ministre nous a assuré de bouche que le roi d'Angleterre ne se contentera pas de cette liquidation pour ses sujets et qu'il insistera sur les papiers qui restent chez vous et qui n'on pas été déclarés soient faits sur le même pied que ceux qui ont été déclarés et admis par la commission établie en France[93] ».

Le 7 août 1764, Francis Seymour-Conway, marquis d'Hertford, et ambassadeur d'Angleterre en France, demande qu'une nouvelle liquidation soit effectuée par les autorités françaises avec la Cour anglaise. Les négociations durent deux années avant que les autorités britanniques ne finissent par accepter les réductions de paiement de la France. Dans le même temps, le gouvernement anglais veut réduire le coût d'administration territorial dans sa colonie canadienne. Elles remplacent donc le régime militaire en place par un régime civil. Le 10 août 1764, James Murray est nommé en tant que gouverneur de la *Province of Quebec*[94]. Toutefois, ce dernier est conscient qu'il s'agit d'une gageure de vouloir :

> « fusionner pour ainsi dire en une seule deux races qui pratiquent actuellement des religions différentes, parlent des langues qui leur sont réciproquement étrangères et sont, par leur instinct, portées à préférer des lois différentes[95] ».

Contrairement aux espoirs de l'Angleterre, la *Province of Quebec* n'attire pas plus les colons britanniques que les colons français à l'époque de la Nouvelle-France. En effet, cette colonie reste périphérique pour les intérêts des anglophones. La *Province of Quebec* s'avère naturellement isolée des Treize colonies britanniques. Les francophones et les Amérindiens vivent dans les basses terres du Saint-Laurent, qui représente une superficie inférieure à 20 000 $km^2$ car il s'agit de la zone la plus accessible aux hommes dans cette partie de l'Amérique du Nord[96]. Les basses terres du Saint-Laurent sont situées à plus de 1 600 kilomètres de l'océan Atlantique[97]. Pour les atteindre, il faut franchir le fleuve Saint-Laurent qui se caractérise par une extrême dangerosité pour la navigation en raison de ses tempêtes et de ses nombreux récifs. Au nord et à l'ouest de la colonie, l'on trouve le bouclier précambrien recouvert de montagnes, de lacs et de marais. Celui-ci manque de terres arables pour l'agriculture et n'offre pas d'espaces bas et plats permettant d'implanter aisément des

[93] *Ibid*., p.171.
[94] Sir James MacPherson Le Moine, *Le premier gouverneur anglais de Québec, le général James Murray,1759-66*, Ottawa, Société Royale du Canada, 1890, 17 p.
[95] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.71.
[96] Joseph René Marcel Sauvé, *Géopolitique et avenir du Québec*, Montréal, Guérin, 1994, p.6.
[97] *Ibid*., p.45.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

voies de communication terrestre et des villes. Les ressources naturelles qui y sont présentes s'avèrent donc difficiles à atteindre pour l'homme et coûteuses à exploiter, ce qui limite l'enrichissement rapide recherché par les Anglais. Au sud et à l'est, les basses terres du Saint-Laurent font face à la chaîne de montagne des Appalaches, longue de 2 000 kilomètres et large de 500 kilomètres, qui constitue une barrière naturelle vis-à-vis des Treize colonies britanniques[98]. L'hiver rigoureux, qui dépose plusieurs mètres de neige chaque année, bloque pendant plusieurs mois de l'année le seul accès maritime de la colonie canadienne, le fleuve Saint-Laurent, et les axes terrestres ce qui renforce l'isolement des basses terres occupées par les francophones. Ces conditions de vie difficiles attirent peu les Britanniques. Au final, entre 1763 et 1776, seuls 2 000 d'entre eux viennent s'installer dans les basses terres du Saint-Laurent[99]. Dans cette perspective, les Canadiens francophones restent majoritaires dans la *Province of Quebec*. Les liens entre la colonie et l'ancienne métropole coloniale française ne sont pas rompus. Elle continue de recevoir un flux modeste mais régulier de Français qui désirent tenter l'aventure en Amérique du Nord[100]. Cette situation favorise le développement d'une relation spéciale entre la *Province of Quebec* et la France[101].

La colonie canadienne fonde son développement sur l'exploitation des ressources des basses terres du Saint-Laurent. Héritage de l'époque française, la société canadienne francophone est une « civilisation du blé ». Le régime alimentaire de la population francophone repose sur le pain qui se prend au déjeuner saucé dans de l'alcool. L'habitant consomme un kilogramme de pain par jour[102]. Le plat principal est de type pot-au-feu qui réunit viande et légumes divers. La population cultive les pois, les fèves, les lentilles, les poireaux, les asperges, les céleris, le chou-fleur ou encore la salade. Le maïs, emprunté aux nations amérindiennes, est utilisé pour nourrir le bétail. En dépit de l'exploitation de l'érable, l'utilisation du sucre dans le menu canadien n'est pas la norme. Seul 5% des recettes culinaires de la colonie contiennent du sucre[103]. Les Canadiens francophones, grands consommateurs d'alcool, se retrouvent privés des importations françaises avec la conquête britannique. À l'époque de la colonisation française, ils en consommaient l'équivalent de 27

[98] *Ibid.*, p.7.
[99] Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 2011, p.48.
[100] Marcel Fournier, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu,* Paris, Les éditions du Septentrion, 1995, 386 p.
[101] Jean-Pierre Bacot, *Une langue, deux cultures : le malentendu entre la France et le Canada français, 1760-1970*, Paris, Harmattan, 2008, 196 p. ; Bénédicte Laplane, « Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens Français 1760-1815 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin,* 2010, n°31, p.17-30.
[102] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.303.
[103] *Ibid.*, p.306.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

litres par habitant[104]. Les principaux alcools français appréciés étaient les vins de la région de Bordeaux et l'alcool de vie de Charente. Pour compenser la fin des importations d'alcool française, les paysans se mettent à produire de la bière locale.

Cependant, la minorité anglophone introduit de nouveaux aliments dans la *Province of Quebec*. En effet, si les marchands britanniques achètent auprès des agriculteurs francophones la production agricole locale pour nourrir les colons, ils procèdent également à des importations alimentaires auprès des Treize colonies et de l'Angleterre afin de recréer la gastronomie britannique. Outre le thé, ils importent du jambon du Yorkshire, du fromage du Cheshire, du lard et du bœuf salé d'Irlande, du beurre de Cork, de l'orge d'Écosse, du poivre de la Jamaïque ou encore du ketchup de champignon. Sur le plan de l'alcool, ils introduisent l'eau de vie britannique et le rhum américain. Philadelphie est l'une des plus importantes distilleries au sein des Treize colonies. En 1664, les quantités de rhum importées dans la colonie canadienne sont quatre fois supérieures à celles de l'époque de la colonisation française[105]. Toutefois, sur le plan qualitatif, le rhum américain s'avère très nettement inférieur au rhum français issu des Antilles. Les colons anglais consomment des alcools beaucoup plus forts que les Canadiens francophones. Ils introduisent de nouvelles boissons beaucoup plus alcoolisées dans la colonie comme le porto, le gin ou encore le cognac.

Les Canadiens francophones n'intègrent pas immédiatement dans leur consommation les produits importés par la minorité anglophone. Par exemple, en 1792, l'Anglais moyen en consomme 6,7 kg, alors que les Canadiens francophones pratiquement pas[106]. Il faut attendre une génération avant qu'ils ne se mettent à consommer du thé car les Britannique boivent celui-ci très fortement sucré, ce qui heurte le goût alimentaire des francophones. Toutefois, certains légumes sont rapidement adoptés par la population. C'est notamment le cas de la pomme de terre. Par exemple, en 1766, Joseph Couture et Angélique Roy de Saint-Charles « se réservent 1,5 perche en carré pour y faire de la patate[107] ». La pomme de terre n'était pas exploitée dans la colonie à l'époque française car elle était victime d'une fausse réputation de plante vénéneuse. Les Canadiens francophones sont également soumis à l'influence britannique qui introduit des recettes alimentaires où le sucré et le salé sont mélangés, ce qui finit par faire progressivement évoluer les goûts. Les conséquences sont très importantes pour les francophones. Par exemple, leur consommation de pain chute de moitié entre 1760 et

[104] *Ibid*., p.307.
[105] *Ibid*., p.311.
[106] *Ibid*., p.316.
[107] *Ibid*., p.314.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

1821[108]. Dans cette perspective, au contact des Britanniques, les Canadiens francophones se construisent un mode de vie qui les éloigne encore un peu plus des Français. Ils vivent dans un environnement influencé par la culture amérindienne, française et anglaise.

De son côté, l'Église catholique s'appuie sur un meilleur maillage territorial de la colonie que celui de l'administration britannique pour exercer une influence déterminante sur les Canadiens francophones. En effet, soucieux de préserver la foi catholique et les biens du clergé, les religieux poursuivent une stratégie de survivance du fait francophone en Amérique du Nord[109]. Pour y parvenir, l'Église s'appuie sur le système de la paroisse hérité de l'époque de la Nouvelle-France. Les prêtres sont présents à tous les moments de l'existence des fidèles. Ils baptisent, ils instruisent, ils soignent, ils confessent et ils sont présents aux funérailles des individus. Ce sont les religieux qui forment 90% des notaires et la moitié des avocats francophones de la colonie entre 1763 et 1774[110]. Cette proximité avec la population, dont ne bénéficient pas les autorités britanniques, permet au clergé d'avoir un ascendant sur les francophones. L'Église catholique veille étroitement à ce que ses fidèles ne se convertissent pas au culte protestant. Les relations hors mariage entre les francophones et les Britanniques ne sont pas encouragées. Par exemple, le curé de Saint-Pierre-de-la-Pérade dénonce « le scandale de quelques débauchées qui se libertinent avec des soldats anglais[111] ».

Le clergé pratique l'exclusion des sacrements pour tous ceux qui ne suivent pas ses préceptes. Dans le même temps, il encourage la natalité pour permettre aux francophones de conserver leur avantage numérique sur les anglophones. Par exemple, entre 1760 et 1860, la population canadienne francophone est multipliée par vingt-quatre alors que, sur la même période, la population mondiale ne fait que tripler[112]. Pratiquant la consanguinité, les francophones se construisent en tant qu'ethnie distincte des Britanniques[113]. L'opposition entre les deux communautés conduit la *Province of Quebec* à une ségrégation spatiale. La minorité britannique s'installe dans les villes, notamment celles fortifiées comme Québec et Montréal, afin de se protéger d'une éventuelle insurrection des francophones. Ces derniers,

[108] *Ibid*., p.316.
[109] Laurier Turgeon, *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 558 p.
[110] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, *op. cit*, p.275.
[111] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.71.
[112] Valérie Lion, *Irréductibles Québécois*, Genève, Éditions des Syrtes, 2005, p.128.
[113] Gérard Bouchard, Marc de Braekeleer, « Homogénéité ou diversité ? L'histoire de la population du Québec revue à travers ses gènes », *Histoire sociale*, volume XXIII, n°45, novembre 1990, 38 p ; Chroniques du Perche, « De l'enseignement aux maladies génétiques au Québec », *Cahiers Percherons*, 1996, 32 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sur recommandation du clergé, s'implantent dans les campagnes où ils restent à l'écart des Anglais[114].

Comprenant l'influence considérable de l'Église catholique sur les habitants de la *Province of Quebec*, l'administration coloniale veille à entretenir de bonnes relations avec le clergé. En effet, redoutant que l'opposition entre les anglophones et les francophones ne dégénère en un affrontement armé que les Anglais ne sont pas sûrs de gagner, le gouverneur Murray demande aux colons britanniques d'éviter : « les réflexions peu charitables et peu chrétiennes sur les erreurs de l'aveugle religion que (les Canadiens) ont le malheur de suivre[115] ».

L'administration utilise ce discours de réconciliation pour tenter d'obtenir une meilleure adhésion de la population au processus de colonisation britannique, ce qui convient à l'Église. Les autorités coloniales et le clergé parviennent à trouver un accord tacite. La foi catholique peut être pratiquée par les fidèles mais en retour ces derniers doivent accepter la colonisation britannique. Le futur évêque de Québec, Jean-Olivier Briand, fait chanter un *Te Deum* favorable aux Anglais :

> « La reddition de Québec vous laissait à la disposition d'une armée victorieuse ; vous fûtes sans doute d'abord alarmés, effrayés, consternés. Vos alarmes étaient fondées ; vous saviez ce qui se passait en Allemagne, et vous crûtes voir déjà fondre sur vous les mêmes malheurs. Vous ignoriez que l'aimable et toujours attentive Providence vous avait préparé un gouverneur qui, par sa modération, son exacte justice, ses généreux sentiments d'humanité, sa tendre compassion pour le pauvre et le malheureux, et une rigide discipline à l'égard de ses troupes, devait faire disparaître toutes les horreurs de la guerre. Où sont effet les vexations, les concussions, les pillages, les onéreuses contributions qui marchent ordinairement à la suite de la victoire ? Ces nobles vainqueurs ne vous parurent-ils pas, dès qu'ils furent nos maîtres, oublier qu'ils avaient été nos ennemis, pour ne s'occuper que de nos besoins et des moyens d'y subvenir ? (…) ce ne sont pas vos seuls intérêts temporels qui exigent de vous cette entière et parfaite fidélité, c'est un devoir que la foi vous prescrit. L'Apôtre saint Paul répète en plusieurs endroits cette obligation indispensable (…) rien ne peut vous dispenser d'une parfaite obéissance, d'une scrupuleuse et exacte fidélité, et d'un

[114] Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Anjou, Fides, 1966, 639 p.
[115] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.71.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

inviolable et sincère attachement à notre nouveau Monarque et aux intérêts de la nation à laquelle nous venons d'être agrégés[116] ».

Briand évoque la douceur du conquérant et prêche la soumission des Canadiens francophones à l'autorité coloniale. Ce propos met en lumière la collaboration existante entre le clergé et les autorités britanniques[117].

Contrairement à ses attentes, l'Angleterre ne parvient pas à faire de la *Province of Quebec* une colonie britannique comme les Treize colonies. En effet, les autorités anglaises échouent à assimiler la majorité francophone à la culture anglophone en raison d'un rapport de force défavorable aux colons britanniques. Pour administrer le territoire canadien, l'administration coloniale doit compter sur la seule main-d'œuvre disponible en quantité suffisante : les Canadiens francophones. Murray est donc contraint de pratiquer une politique de compromis. Le premier journal de la colonie, la *Gazette de Québec*, est publié en langue anglaise le 21 juin 1764[118]. Ce journal, dont le papier est importé d'Angleterre, reproduit les avis officiels et les informations. Pour être comprise des Canadiens francophones, qui forment la majorité de la population, l'administration coloniale décide de publier l'année suivante le journal en langue française. Manquant de personnels britanniques, les autorités anglaises doivent déroger à la règle du serment du Test, ce qui permet aux Canadiens francophones, qui sont catholiques, de travailler au sein de l'administration coloniale.

La question du droit de propriété est centrale dans la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. En effet, la population vit selon les règles du régime seigneurial. L'élite francophone, à commencer par l'Église, veut à tout prix maintenir le *statu quo*. Le clergé fait partie des grands seigneurs de la colonie. Ces derniers s'inquiètent de leur avenir. Leur sentiment oscille entre l'incertitude, la précarité et la vulnérabilité vis-à-vis des autorités britanniques. Le problème est que la question de la propriété seigneuriale est étroitement liée à celle de l'application des lois civiles françaises. Le système seigneurial repose sur la Coutume de Paris. Or, les lois françaises ne sont que tolérées par l'administration coloniale. Le destin des seigneuries est donc lié au bon vouloir des Anglais.

L'élite canadienne francophone adresse une pétition aux autorités britanniques réclamant le droit « de régler nos affaires de famille en notre langue et de suivre nos

[116] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p.264.
[117] Lucien Lemieux, *Histoire du catholicisme québécois (1760-1839)*, Montréal, Boréal, 1989, 438 p.
[118] Sophie Morin, *La traduction dans la presse québécoise de 1764 à 1840 : stratagème d'anglicisation des Canadiens français par les autorités britanniques*, Montréal, Université Concordia, 2006, 112 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

coutumes[119] ». Recruté dans l'administration coloniale, François-Joseph Cugnet, un seigneur francophone, réussit à convaincre les Anglais de laisser en place le système seigneurial dans la *Province of Quebec* alors que celui-ci est inconnu dans les Treize colonies[120]. L'administration française ne réglementant plus la gestion de la colonie, les seigneurs sont poussés par l'avidité et la recherche d'une maximisation de leur profit en pratiquant la loi du moindre effort. Ils ne cessent d'augmenter le taux des redevances et à en ajouter de nouvelles. Certains colons britanniques voient dans le système seigneurial une opportunité de réaliser d'importants profits avec peu d'efforts. Par exemple, en 1765, le gouverneur Murray obtient la seigneurie Lauzon en l'achetant à Étienne Charest. Malcom Fraser et John Nairne obtiennent quant à eux la concession des seigneuries Mount-Murray et Murray-Bay. Cependant, les colons britanniques les plus modestes se détournent de l'exploitation des terres canadiennes car ils jugent que le système seigneurial ne s'avère pas assez rentable pour le censitaire.

Grâce à la survivance du système seigneurial, la majorité francophone continue de vivre comme à l'époque française. Seul le tracé des frontières de la *Province of Quebec* a un effet sur les seigneuries en éliminant une douzaine de fiefs localisés dans la zone du lac Champlain car ceux-ci se retrouvent désormais sur le territoire de la *Province of New-York*[121]. Avec le maintien des seigneuries, les Canadiens francophones assurent leur défense territoriale face aux colons britanniques. Ils conservent une organisation militaire de l'espace permettant aux populations de vivre de manière autarcique au sein des seigneuries héritées de la période de colonisation française. Cette situation contribue à pousser les Anglais à demeurer dans les villes de la colonie et les Canadiens francophones à se regrouper dans les seigneuries où ils appliquent les lois françaises et demeurent majoritaires.

### B – L'alliance de circonstance entre les Anglais et les Canadiens francophones face aux Treize colonies britanniques insurgées (1774-1775)

La *Province of Quebec* se retrouve bientôt au milieu d'un conflit entre anglophones au sein de l'espace nord-américain. En effet, un puissant courant de contestation envers la politique britannique émerge au sein des Treize colonies. Pour ramener l'ordre dans son

[119] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op cit.*, p.53.
[120] Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Cugnet, François-Joseph*, (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=15178&type=pge#.Uvo-hfZJ8y4 - consulté le 11 février 2014).
[121] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p.328.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

empire nord-américain, l'Angleterre veut envoyer des troupes en renfort. Toutefois, les colons anglais bloquent des ports. Le seul autre port en eau profonde capable d'accueillir les navires transocéaniques britanniques est celui de Québec. Les insurgés américains cherchent à mobiliser la majorité canadienne francophone de la *Province of Quebec* de leur côté. Pour cela, ils s'appuient sur l'imprimeur français, Fleury Mesplet, installé à Philadelphie. Ce dernier imprime les versions françaises des trois lettres adressées aux habitants de la colonie entre 1774 et 1776[122]. Dans ce contexte, le gouvernement anglais cherche à tout prix à éviter une révolte de la *Province of Quebec* sous peine de perdre l'ensemble de son empire nord-américain. Il tente de ménager les Canadiens francophones en revenant sur sa politique d'assimilation. Le 22 juin 1774, l'Angleterre adopte l'Acte de Québec qui accorde une série de droits très favorables aux francophones[123]. Ce texte permet aux habitants de la *Province of Quebec* d'utiliser les lois françaises pour régler leurs affaires civiles, de pratiquer la religion catholique sans restriction et à l'Église de prélever la dîme. Les Canadiens francophones sont officiellement dispensés du serment du Test.

L'Acte de Québec prévoit également une forte extension territoriale de la *Province of Quebec*[124]. En effet, les autorités britanniques souhaitent bloquer l'expansion des Treize colonies. La colonie canadienne s'étend désormais jusqu'à l'océan Atlantique, du détroit d'Hudson au détroit de Belle-Isle[125]. Au Sud-Est, la frontière va jusqu'au golfe du Saint-Laurent en incluant les îles de la Madeleine et d'Anticosti. Elle inclut également le Labrador. La décision de l'Angleterre satisfait les Canadiens francophones. Le 18 septembre 1774, l'ensemble du haut clergé et plus de 50 seigneurs donnent leur approbation à l'Acte de Québec auprès du gouverneur Carleton[126]. Cependant, l'Acte de Québec ne fait pas du tout l'unanimité auprès des colons anglophones. En effet, ces derniers estiment que l'Angleterre se montre trop conciliante avec les francophones. Au sein de la *Province of Quebec*, la minorité britannique manifeste son mécontentement par des dégradations. Par exemple, sur la place d'armes à Québec, la statue du roi George III est vandalisée avec l'inscription « le pape du Canada ou le sot anglais[127] ».

---

[122] *Ibid*., p.338.
[123] George III, *Acte de Québec*, 22 juin 1774, Université Laval, (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndconst_ActedeQuebec_1774.htm - consulté le 22 février 2014).
[124] William Faden, *The British Colonies in North America*, 1777, The New York Public Library (http://digitalcollections.nypl.org/items/510d47db-c691-a3d9-e040-e00a18064a99 - consulté le 30 mars 2016).
[125] Jean-Paul Lacasse, « Les confins nordiques de la Province de Québec, selon l'Acte constitutionnel de 1774 », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 40, n°110, 1996, p. 205-220.
[126] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*, p.51.
[127] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.73.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

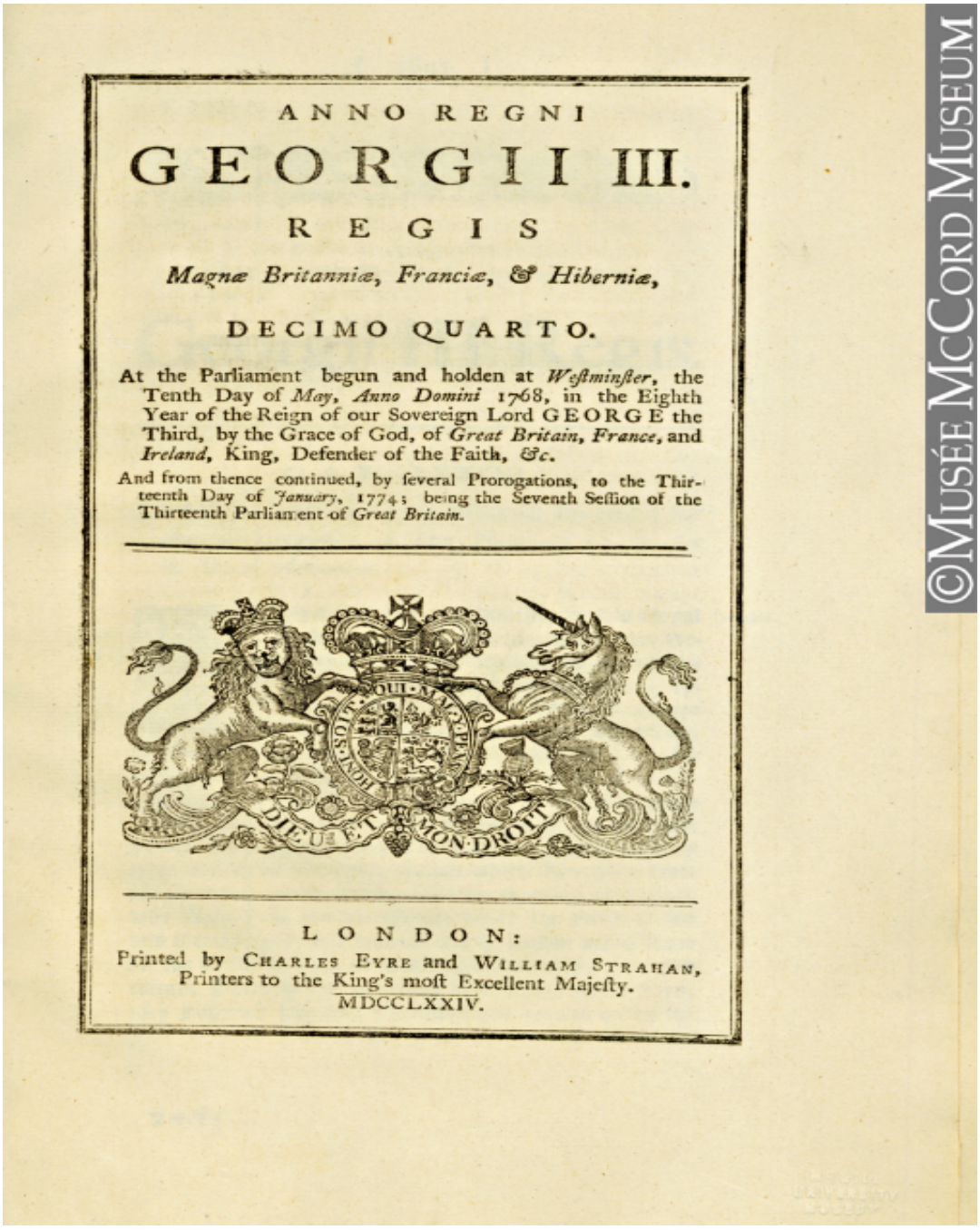

ANNO REGNI

GEORGII III.

REGIS

*Magnæ Britanniæ, Franciæ, & Hiberniæ,*

DECIMO QUARTO.

At the Parliament begun and holden at *Weſtminſter*, the Tenth Day of *May*, *Anno Domini* 1768, in the Eighth Year of the Reign of our Sovereign Lord GEORGE the Third, by the Grace of God, of *Great Britain*, *France*, and *Ireland*, King, Defender of the Faith, *&c.*

And from thence continued, by ſeveral Prorogations, to the Thirteenth Day of *January*, 1774; being the Seventh Seſſion of the Thirteenth Parliament of *Great Britain*.

DIEU ET MON DROIT

LONDON:

Printed by CHARLES EYRE and WILLIAM STRAHAN, Printers to the King's moſt Excellent Majeſty.

MDCCLXXIV.

©MUSÉE McCORD MUSEUM

**Document 1. Acte de Québec de 1774**[128]

Au sein des Treize colonies, les Britanniques réclament également l'abrogation de l'Acte de Québec. Ils considèrent que cette décision accorde trop de concessions à :

> « une religion qui a inondé de sang votre île (la Grande Bretagne) et qui a répandu l'impiété, la bigoterie, la persécution, le meurtre et la rébellion dans toutes les parties du monde[129] ».

[128] Carle Eyre, *An Act for making more effectual Provision for the Government of the Province of Quebec in North America*, Musée McCord, 1774, M2471.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les pressions exercées par les colons britanniques incitent le roi à donner de nouvelles instructions au gouverneur de la *Province of Quebec* : « (les sujets francophones) ne doivent jouir que de la tolérance de la pratique de la religion de l'Église de Rome et non des pouvoirs et des privilèges de celle-ci comme église établie, pouvoirs et privilèges réservés à l'Église protestante d'Angleterre seulement[130] ». Les interdictions se multiplient dans la colonie canadienne « il sera défendu à tout ecclésiastique de l'Église de Rome, sous peine de destitution, d'influencer les testateurs, d'induire des protestants à devenir papiste[131] ». Le gouvernement britannique en vient finalement à manifester une sévérité tout particulière pour les ordres religieux « à l'exception des communautés de femmes, vous ne permettrez l'admission de nouveaux membres dans aucune des dites sociétés ou communautés sans nos instructions formelles à cette fin[132] ». Ces instructions ne laissent plus de doutes sur les intentions des autorités britanniques à l'égard des communautés religieuses masculines. Elles veulent leur extinction. À la suite de cette décision, les Jésuites et les Frères mineurs récollets disparaissent de la colonie canadienne pendant près d'un demi-siècle.

Face à une guerre imminente en Amérique du Nord, la *Province of Quebec* est contrainte de prendre les armes. En effet, l'administration coloniale n'a pas assez d'effectif pour défendre la colonie avec la seule armée britannique. Le gouverneur Carleton est à la tête de 925 militaires, dont 625 répartis entre les forts de Saint-Jean et Chambly, 150 stationnés à Montréal et 150 à Québec[133]. Il négocie une alliance avec les nations amérindiennes et demande au clergé de lancer un appel à la mobilisation des francophones[134]. Le 22 mai 1775, Mgr Briand écrit à l'attention de la population :

> « Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime souverain, qui est en même temps le nôtre, vient de faire irruption dans cette province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de nous entraîner dans leur révolte, ou au moins de nous engager à ne pas nous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa très Gracieuse Majesté le roi George III, depuis que, par le sort des armes, nous avons été soumis à son empire, des faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant

[129] *Ibid.*, p.75.
[130] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p.359.
[131] *Ibid*., p.359.
[132] *Ibid*., p.359.
[133] Charles-André Nadeau, *La stratégie lors de l'affrontement anglo-américain au Canada (1775-1776) : objectifs politiques et objectifs militaires*, Québec, Université Laval, Mémoire, 2008, p.6.
[134] Léon Gérin, Denis Vaugeois, *Les hurons de Lorette*, Québec, Septentrion, 1996, p. 233.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets britanniques, suffiraient sans doute pour exciter notre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la monarchie de la Grande-Bretagne. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre vie. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs que l'éducation et la religion y avaient gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera demandé de la part d'un gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées : on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette province est menacée. La voix de la religion est celle de vos intérêts se trouvent réunies, et nous assurent votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions[135] ».

La position de l'Église contribue à influencer les Canadiens francophones. Ces derniers acceptent de rejoindre les rangs de la milice crée pour les circonstances par l'administration coloniale. Les marchands britanniques de Montréal, de leur côté, décident de soutenir l'administration coloniale en constituant la *Montreal British Militia*. Cette unité de milice regroupe les colons britanniques de la ville. Le 23 mai 1775, le gouverneur Carleton quitte Québec pour s'installer à Montréal afin d'y établir son quartier général[136]. Le 23 août 1775, la guerre d'indépendance américaine débute[137].

### C – La *Province of Quebec* en armes dans la guerre d'indépendance américaine (1775-1783)

Maîtres dans les Treize colonies, les insurgés américains lancent une campagne militaire contre la *Province of Quebec* afin de chasser le plus rapidement possible l'armée

[135] Thomas Chapais, *Québec et l'invasion américaine de 1775*, Westmount, Marianopolis College, 2005, p.9-10.
[136] Gustave Lanctôt, *Le Canada et la révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.
[137] David Ramsay, *Histoire de la révolution d'Amérique*, Paris, Froullé, 1787, 673 p ; Louis Boissier, *Histoire du conflit américaine : Étude sur les causes de la guerre civile aux États-Unis*, Paris, E. Bocquet, 1870, 359 p ; André Kaspi, Jean Heffer, « Autour de la Révolution américaine », Annales Économies*, Sociétés Civilisations*, 1975, volume 30, n°1, p.219-225 ; Frederic P. Miller, Agnes F. Vandome, John McBrewster, *Causes de la Révolution Américaine*, Sarrebruck, VDM Publishing, 2010, 144 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

britannique hors de l'espace nord-américain[138]. En effet, les Américains veulent infliger une défaite humiliante aux combattants anglais afin d'être en position de force pour négocier la paix avec l'Angleterre. Le Congrès charge George Washington de toutes les opérations de guerre. Ce dernier est conscient que les combattants américains manquent cruellement d'expérience. Il cherche à défaire les troupes britanniques présentes dans la colonie canadienne avant qu'elles ne reçoivent des renforts venant de métropole. La prise de la *Province of Quebec* par les Américains empêcherait les forces anglaises de débarquer en Amérique du Nord. Dès la fin de l'été 1775, Washington ordonne au général Richard Montgomery de prendre Montréal et au général Benedict Arnold de s'emparer de Québec[139]. Pour connaître les positions britanniques dans la colonie canadienne, les Américains soudoient des francophones[140].

L'armée américaine avance rapidement dans la *Province of Quebec*. Le 31 août 1775, le général Schuyler s'empare du fort de Saint-Jean commandé par le Major Preston qui est à la tête de 543 soldats réguliers anglais, 120 volontaires francophones et 20 colons anglophones[141]. Fort de ce succès tactique, ils cherchent à exploiter dans la profondeur cette victoire en se dirigeant vers Montréal. Ils se préparent à un siège de la ville car celle-ci est fortifiée. Cependant, contrairement aux attentes des militaires américains, la progression des troupes jusqu'à Montréal se fait plus lentement que prévu. En effet, malgré un rapport de force défavorable, les miliciens francophones utilisent leur connaissance du terrain pour mener de redoutables combats asymétriques. À Longue-Pointe, 200 francophones font 36 prisonniers chez les Américains[142]. Ces actions parviennent à retarder la progression des troupes insurgées jusqu'au début de l'hiver. Toutefois, par manque d'investissement dans les fortifications, qui datent de l'époque de la Nouvelle-France, Montréal ne résiste pas longtemps aux 15 000 Américains qui se présentent[143]. La ville capitule le 12 novembre 1775.

---

[138] Mark R. Anderson, *The Battle for the Fourteenth Colony: America's War of Liberation in Canada, 1774-1776*, Lebanon, UPNE, 2013, 432 p ; Mark R. Anderson, *The Invasion of Canada by Americans, 1775-1776*, Albany, Suny Press, 2016, 254 p.

[139] Jean Baptiste Badeaux, *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-76*, Paris, E. Senécal, 1871, 43 p.

[140] Henri Gosselin, Béatrice Lessard, *L'espion canadien-français de George Washington : l'odyssée de sept ans du major Clément Gosselin de La Pocatière à Yorktown*, Île d'Orléans, Association des familles Gosselin, 2000, 371 p.

[141] Thomas Chapais, *Québec et l'invasion américaine de 1775*, *op. cit*, p.5.

[142] *Ibid.*, p.6.

[143] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*, p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

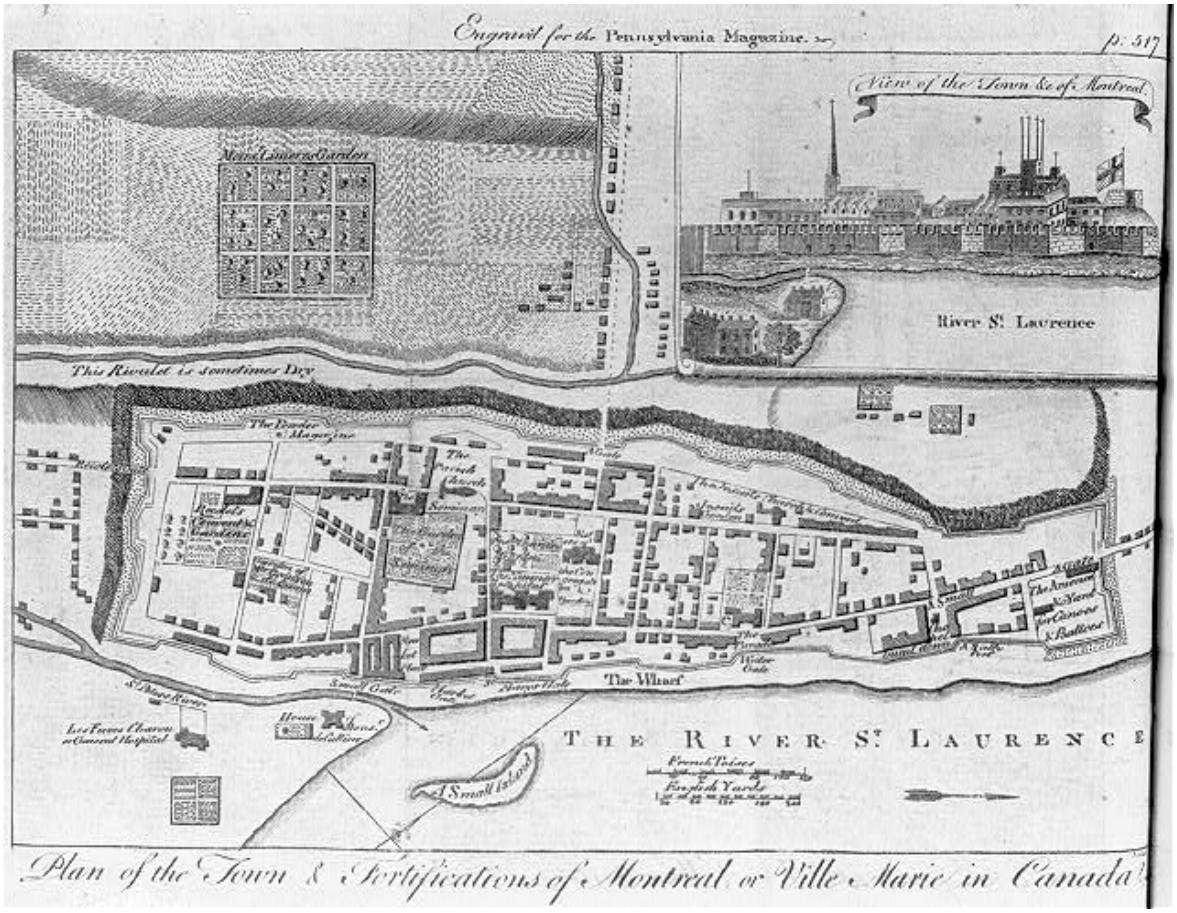


**Carte 3. Plan de la ville et des fortifications de Montréal en 1775**[144]

La campagne de Québec débute alors. En effet, le gouverneur Carleton est contraint de se replier dans la capitale de la *Province of Quebec* qui constitue le dernier bastion de résistance de l'empire britannique. Il arrive dans la ville le 19 novembre 1775. La situation est critique pour les Anglais. Carleton ne dispose plus que de 70 soldats réguliers anglais, 230 volontaires anglophones du *Royal Emigrants* et 710 volontaires canadiens francophones pour protéger Québec[145]. Dans le même temps, avec l'hiver canadien, l'Angleterre n'est plus en mesure d'envoyer de renforts car le Saint-Laurent est gelé. La ville doit compter ses fortifications et sur la motivation de ses combattants pour tenir jusqu'au printemps. Les Américains, de leur côté, cherchent à exploiter dans la profondeur leur victoire à Montréal. C'est pourquoi, ils lancent leur campagne militaire contre Québec en plein hiver. Au début du mois de décembre 1775, les troupes du général Montgomery et du général Arnold se rejoignent à proximité de la ville en vue de l'attaquer. Montgomery est pressé. Il a juré « de

[144] Robert Aitken, *Plan of the town & fortifications of Montreal or ville Marie in Canada*, Library of Congress, 1775, LC-USZ62-45558
[145] Thomas Chapais, *Québec et l'invasion américaine de 1775*, *op. cit*, p.11.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

prendre son dîner du jour de l'an dans la ville ou chez Hadès[146] ». Dans la nuit du 31 décembre 1775, en pleine tempête de neige, il cherche à s'emparer de Québec avec 700 soldats et l'appui de l'artillerie américaine[147]. Cependant, la ville tient bon. Les Canadiens francophones et les Britanniques font 50 morts et 450 prisonniers chez les Américains[148]. Le général Montgomery y laisse la vie tandis que le général Arnold finit estropié. L'attaque est un échec militaire cuisant pour les insurgés.

L'échec de la prise de Québec conduit les Américains à devoir affronter les conditions de vie extrêmes de la colonie canadienne en hiver. En effet, décidé coûte que coûte à prendre la ville, le général Arnold décide d'organiser un siège de la ville en espérant que les habitants finissent par céder[149]. Le problème pour les Américains est qu'ils ne sont pas du tout préparés à affronter les conditions climatiques extrêmes de la *Province of Quebec*.



**Document 2. Décès du général Montgomery lors de la bataille de Québec le 31 décembre 1775[150]**

[146] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.75.
[147] Thomas Chapais, *Québec et l'invasion américaine de 1775*, *op. cit*, p.11.
[148] Charles-André Nadeau, *La stratégie lors de l'affrontement anglo-américain au Canada (1775-1776) : objectifs politiques et objectifs militaires*, *op. cit*, p.17.
[149] Library of Congress, *Prospect von Quebec*, 1776, LC-USZ62-45375 ; Library of Congress, *Quebec*, 1777, LC-USZ62-46020 ; Joseph Frederik Wallet Desbarre, *A view of Quebec from the south east*, Library of Congress, 1777, LC-USZ62-46047.
[150] John Esqr Trumbull, *Mort du Général Montgomery à l'attaque de Québec dans l'Amérique Septentrionale en décembre 1775*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1775, 0002723889.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

L'armée américaine est confrontée à d'énormes difficultés logistiques pour soutenir ses combattants dans la colonie canadienne. En effet, avec les importantes quantités de neige accumulées, les routes sont difficilement accessibles ce qui provoque des ruptures d'approvisionnement, notamment en nourriture. À la fin du mois de mars 1776, le général Arnold ne dispose plus que d'un mois de vivre pour ses troupes[151]. Les habitants de Québec, quant à eux, ne cèdent pas[152].

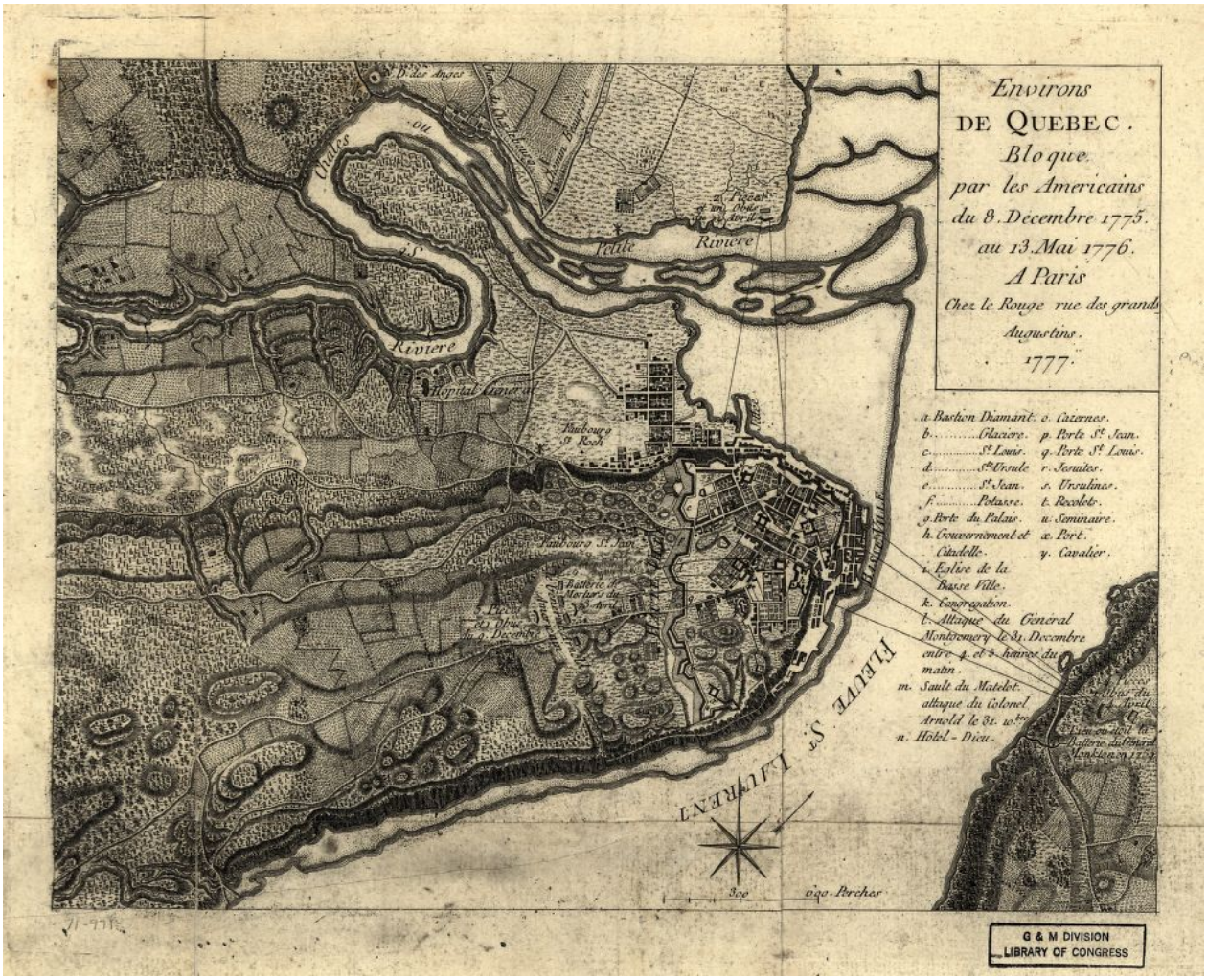


**Carte 4. Campagne américaine à Québec du 8 décembre 1775 au 13 mai 1776[153]**

[151] Charles-André Nadeau, *La stratégie lors de l'affrontement anglo-américain au Canada (1775-1776) : objectifs politiques et objectifs militaires*, *op. cit*, p.90.
[152] Robert Sayer, *The Theatre of war in North America with the roads and tables*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1776, G 3300 1776 S2 CAR.
[153] George Louis Lerouge, *Environs de Québec bloqués par les Américains du 8 décembre 1775 au 13 mai 1776*, Library of Congress, 1777 (http://lccn.loc.gov/gm71000971 - consulté le 23 septembre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Face à la résistance inattendue des Canadiens francophones, les Américains renforcent leur campagne d'influence dans la *Province of Quebec* afin de convaincre les habitants de rejoindre leur mouvement d'insurrection. Benjamin Franklin fait le déplacement en personne pour tenter d'obtenir l'adhésion des habitants de la colonie. Le 29 avril 1776, il arrive à Montréal en compagnie de l'imprimeur français Fleury Mesplet[154]. Proche de Mesplet, le français Valentin Jautard, qui exerce la fonction de notaire dans la colonie canadienne, soutient l'action des insurgés américains. Ces derniers se mettent alors à diffuser en langue française des messages d'influence visant à convaincre les Canadiens francophones de cesser de soutenir les Britanniques.

Cependant, cette nouvelle opération de propagande s'avère être un échec total. En effet, les Canadiens francophones estiment que la révolte américaine constitue une querelle entre anglophones à laquelle ils restent totalement étrangers. De plus, la population a vécu un changement de régime politique majeur avec la colonisation anglaise et n'a pas envie d'en vivre un nouveau. Elle préfère se raccrocher aux garanties accordées par l'Acte de Québec plutôt que de rejoindre l'insurrection américaine. Dépité, Benjamin Franklin repart vers Philadelphie le 11 mai 1776.

Avec la fin de l'hiver canadien, l'armée américaine est contrainte de quitter Québec face à l'envoi de renforts britanniques. En effet, le Saint-Laurent redevenant navigable, l'Angleterre peut à nouveau soutenir sa *Province of Quebec*. Au début de juin 1776, 3 000 soldats britanniques débarquent à Québec[155]. C'est le début du reflux de l'armée américain hors de la colonie canadienne. Les insurgés se replient sur Trois-Rivières. Le 8 juin 1776, les miliciens francophones et l'armée britannique reprennent la ville. Les Américains reculent. Le 15 juin 1776, ils évacuent Montréal pour s'installer sur l'île-au-Noix. Le contrôle de cette position s'avère stratégique pour les insurgés car celle-ci ouvre la voie au lac Champlain qui permettrait aux Britanniques d'envahir les Treize colonies[156]. Face à l'imminence des combats au sein des Treize colonies, celles-ci décident d'unir leur force en déclarant leur indépendance vis-à-vis de l'Angleterre le 4 juillet 1776. Le nouveau pays ne bénéficie toutefois pas immédiatement d'une reconnaissance internationale.

Les autorités anglaises n'acceptent pas l'indépendance des Treize colonies et se préparent à reprendre le contrôle de leurs possessions américaines en menant une campagne

[154] Francis-Paul Renaut d'Oultre-Seille, *La politique de propagande des Américains durant la guerre d'Indépendance (1776-1783)*, Lenox, Hardpress, 2013, 358 p.
[155] Paul Fortin, « Une citadelle…dite temporaire », *Québecensia*, volume 26, avril 2008, p.9.
[156] Paul David Nelson, « Guy Carleton versus Benedict Arnold: the Campaign of 1776 in Canada and on Lake Champlain », *New York History*, volume 57, n°3, 28 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

militaire dans la région du lac Champlain. Pour y parvenir, l'administration coloniale utilise la *Province of Quebec* comme zone de soutien logistique de ses opérations. En effet, le gouverneur Carleton ordonne la construction d'une nouvelle industrie de guerre au sein de la colonie canadienne. Nécessité faisant loi, les autorités anglaises ne contestent plus les qualités du bois de la colonie et s'en servent massivement pour construire leurs navires de guerre[157]. Un chantier naval est édifié à proximité de la zone des combats près du fort Saint-Jean. Les Forges du Saint-Maurice, quant à elle, fournissent diverses pièces métalliques comme des boulets à canon. Par exemple, grâce à l'appui de l'arsenal de guerre de la colonie canadienne, qui fabrique notamment une galère dotée de 24 canons et une goélette équipée de 12 canons, les Britanniques reprennent le contrôle du lac Champlain le 11 octobre 1776[158]. Les combats se déplacent alors aux États-Unis.

Bien que la *Province of Quebec* ne soit plus le théâtre d'opérations militaires jusqu'à la fin de la révolution américaine, la colonie continue de faire l'objet d'un renforcement de sa protection par l'Angleterre. En effet, les autorités britanniques veulent se garantir le contrôle de Québec afin de poursuivre leur guerre dans le reste de l'espace nord-américain. Entre 1770 et 1781, elles font passer leurs dépenses de défense dans la colonie canadienne de 8 000 à 80 000 livres par an[159]. L'administration coloniale renforce la protection de Québec en y faisant édifier une citadelle[160]. Elle fait également construire de nombreuses casernes militaires et des entrepôts dans la colonie. Dans cette perspective, sous l'effet des investissements britanniques, la *Province of Quebec* devient progressivement un complexe de sécurité et de défense destiné à protéger les Britanniques des Américains. De leur côté, les Canadiens francophones restent de fidèles alliés des Britanniques malgré l'entrée en guerre des Français aux côtés des Américains le 6 février 1778[161].

Les États-Unis cherchent une dernière fois à obtenir le ralliement de la colonie canadienne à leur combat contre l'Angleterre. En effet, les Américains n'ont pas perdu de vue

---

[157] Emilie Young-Vigneault, *Étude dendroarchéologique d'une collection de bois associée à des constructions militaires de la fin du 18ème siècle, île aux noix, haut richelieu, Québec*, Québec, Université Laval, 2010, 65 p.
[158] Charles-André Nadeau, *La stratégie lors de l'affrontement anglo-américain au Canada (1775-1776) : objectifs politiques et objectifs militaires*, *op. cit*, p.60.
[159] Gilles Paquet, Jean-Pierre Wallot, « Le système financier bas-canadien au tournant du XIXème siècle », *L'Actualité économique*, volume 59, n°3, 1983, p.466-467.
[160] Paul Fortin, « Une citadelle…dite temporaire », *Bulletin de la société historique de Québec*, volume 26, avril 2008, p.10.
[161] Thomas Balch, *Les Français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis 1777-1783*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1872, 225 p. ; Actes du Colloque international de Sorèze, *Le règne de Louis XVI et la guerre d'indépendance américaine*, Dourgne, 1976, 360 p. ; Gilbert Bodinier, *Les officiers de l'Armée royale : combattants de la Guerre d'indépendance des États-Unis, de Yorktown à l'an II*, Vincennes, Service historique français de la Défense, 1983, 593 p. ; Jean-Vincent Couzigou, *L'aigle et le lys : l'épopée des combattants français des deux guerres de l'indépendance américaine*, Paris, Muller édition, 2007, 210 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

que le contrôle du Saint-Laurent leur permettrait de mener ultérieurement une expansion territoriale vers l'ouest à moindre coût grâce au fleuve. Ils cherchent à convaincre les Canadiens francophones de rallier l'insurrection. Par exemple, l'article XI de la constitution de la confédération américaine, entrée en vigueur le 1er mars 1781, stipule que :

> « Si le Canada intègre cette confédération et adhère aux mesures décidées par les États-Unis, il sera admis avec les mêmes avantages que les autres membres ; mais aucune autre colonie ne sera admise dans la confédération sans l'accord de neuf États[162] ».

Cet article est important dans l'histoire des États-Unis. En effet, il laisse penser aux Américains que la colonie canadienne finira bien un jour par se rallier. Cependant, les Canadiens francophones maintiennent leur position. Ils ne veulent pas rejoindre la révolution américaine. De leur côté, l'Angleterre et les États-Unis n'arrivent pas à se départager par le sort des armes. À compter du 12 avril 1782, des négociations de paix débutent à Paris. Tout comme lors de la guerre de Sept ans, les populations amérindiennes et canadiennes francophones de la *Province of Quebec* sont exclues des discussions. Le 3 septembre 1783, le traité de paix est signé à Paris.

La *Province of Quebec* s'avère perdante avec l'accord entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. En effet, la colonie canadienne voit son territoire fortement diminué par la nouvelle frontière américano-canadienne établie entre les deux belligérants. De plus, le tracé de cette frontière s'avère totalement artificiel car il ne repose pas sur une étude du terrain. L'Angleterre s'arrange seulement pour conserver le contrôle des deux rives du Saint-Laurent pour avoir le monopole de l'accès aux Grands Lacs. Les États-Unis n'obtiennent pas le contrôle d'une voie navigable leur permettant de mener une expansion territoriale vers l'ouest. La frontière américano-canadienne qui se construit ne protège pas la *Province of Quebec* d'une nouvelle invasion américaine car elle ne repose sur aucun obstacle naturel[163]. Tous ces facteurs contribuent à rendre la nouvelle frontière instable et source de conflits dans l'avenir.

[162] Université Laval, *Les articles de la confédération*, 1781, (www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/USA-Articles-Conf.htm - consulté le 27 février 2014).
[163] John Carry, *An accurate map of the United States of America, with part of the surrounding provinces agreeable to the Treaty of Peace of 1783*, Library of Congress, 1783, G3700 ar074700.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## II – La *Province of Quebec* face à la guerre franco-britannique et la guerre de 1812 (1783-1815)

La fin de la révolution américaine ne marque pas une longue période de paix pour la *Province of Quebec*. En effet, l'arrivée massive de Loyalistes dans la colonie ravive les tensions entre les anglophones et les francophones. Par ailleurs, la multiplication des tensions en Europe fait craindre des troubles jusqu'en Amérique du Nord. Or, avec la perte des Treize colonies, la *Province of Quebec* est devenu le centre de gravité de l'empire britannique en Amérique du Nord. Tout laisse craindre que la province ne puisse pas rester à l'écart d'un nouveau conflit.

### A – La dégradation des relations entre les colons britanniques et les Canadiens francophones dans la *Province of Quebec* (1783 – 1793)

Avec la fin de la guerre d'indépendance américaine, la *Province of Quebec* connaît des tensions croissantes entre les francophones et les anglophones. En effet, les marchands francophones montréalais subissent les pressions de la puissante *Hudson's Bay Compagny* pour le très lucratif commerce des fourrures. Les trois quarts de celles-ci sont issus de la peau de castor[164]. Des familles entières de francophones sont spécialisées dans l'exploitation de cette ressource. Les Canadiens francophones vont s'approvisionner auprès des nations amérindiennes de l'ouest pour ensuite les revendre aux commerçants britanniques qui les exportent vers l'Angleterre. La course entre les anglophones et les francophones pour le contrôle de ce marché conduit à un épuisement des ressources. Il faut aller de plus en plus loin pour s'approvisionner. Les explorateurs francophones parcourent 3 5000 kilomètres entre Montréal et le lac Athabasca[165]. Ils doivent emmener avec eux des canots et des marchandises, notamment du rhum, pour commercer avec les Autochtones. Ils se voient attribués par les colons anglais le surnom de *porkeaters*, c'est-à-dire de mangeurs de lards, car celui-ci est leur principale nourriture pendant ces longs trajets.

Le commerce des fourrures est organisé autour des postes de la Compagnie du Nord-Ouest où sont entreposées les marchandises d'échange. Les chefs de postes, ainsi que leurs commis, se déplacent à cheval pour aller chercher les fourrures auprès des Amérindiens. Face

[164] Sophie Imbeault, Denis Vaugeois, Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p.365.
[165] *Ibid*., p.365.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

au recul du nombre de fourrures de castor, les colons britanniques se mettent à exploiter les peaux de l'outre de mer de l'Alaska à la Californie. Ce marché échappe totalement aux marchands francophones.

Dans le même temps, la *Province of Quebec* subit l'hostilité persistante entre l'Angleterre et les États-Unis. En effet, la fin de la guerre d'indépendance américaine ne marque pas pour autant une détente dans les relations américano-britanniques. Les autorités anglaises font tout ce qu'elles peuvent pour surveiller et affaiblir leur voisin du sud. Par exemple, contrairement aux dispositions du traité de Paris, l'Angleterre maintient sa présence en territoire américain en conservant ses postes de surveillance du côté nord de la rivière Détroit entre 1783 et 1794. Les militaires anglais retiennent de la guerre d'indépendance américaine qu'ils doivent renforcer leurs moyens de déplacement sur le Saint-Laurent pour disposer d'une plus grande liberté d'action face aux États-Unis. Une première série de canaux est construite entre Montréal et les Grands Lacs à partir de 1783.

Appliquant le principe du mercantilisme, les autorités britanniques décident, en 1786, que seuls les navires anglais peuvent avoir accès au marché britannique, ce qui met à l'écart les Américains. En réaction, les États-Unis décident de cesser de fournir l'Angleterre en matériaux de construction pour l'industrie navale, notamment en mâts, madriers, bitume ou encore poix. Dans le même temps, le gouvernement britannique cherche à vider les États-Unis de leur population en proposant aux habitants de venir s'installer dans la colonie canadienne[166]. Pour les attirer, elle leur offre des terres dans les Cantons de l'est[167]. Dans le même temps, de nombreux colons anglais aux États-Unis continuent de se montrer loyaux envers les autorités britanniques. Ils sont victimes d'agressions et de spoliations de la part des Américains. Les Loyalistes décident alors de quitter le pays. Entre 1776 et 1783, 80 000 d'entre eux s'installent dans la *Province of Quebec*, aux Antilles et en Angleterre[168].

L'administration coloniale charge la milice d'un recensement des combattants potentiels au sein de la colonie. Le 9 juin 1787, le colonel Nepveu Sevestre et le lieutenant-colonel Saint-Georges Dupré établissent un relevé des miliciens du 1er bataillon de milice de Montréal. Tous les hommes valides de 16 à 60 ans doivent donner leur nom. Pour être exemptés de la mobilisation, il faut présenter un certificat médical. Chaque compagnie de la

[166] Daniel R. Birch, Stan Garrod, Rosemary Neering, *Les loyalistes*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, 1978, 64 p.
[167] Jean M. M. Dubois, *Les Cantons de l'Est : aspects géographiques, politiques, socio-économiques et culturels*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, 294 p. ; Jean-Pierre Kesteman, Diane Saint-Pierre, Peter Southam, *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1998, 829 p.
[168] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.83.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

milice occupe un territoire clairement déterminé. Par exemple, pour la 3e compagnie du bataillon du 1er bataillon de milice de Montréal :

> « (La compagnie) prendra pour son quartier toute la gauche de la rue Notre-Dame depuis la porte de l'église paroissiale jusqu'à la porte des Récollets ; reprendra toute la gauche du faubourg St-Antoine en commençant à la maison de feu Charles Baron et continuera du même côté jusqu'à l'extrémité du dit faubourg y compris la petite rue La Bourgogne ; reprendra ensuite depuis le pont entre le terrain des prêtres et Étienne Guy, Écuier ; près de la grande Sablière, après quoi, à l'exception des biens des prêtres de la montagne, elle continuera des deux côtés du chemin, prendre la cy-devant plaine de St-Joseph, les terrain, emplacements et vergers de Messieurs Chicoineau, Allen, Boyer, Fraser, Delisle, Dabin et autres concessionnaires de la côte St-Guillaume, et enfin les côtes de St-Antoine, jusqu'à leurs extrémités[169] ».

Cette délimitation précise de la zone d'une compagnie vise à éviter les mouvements des miliciens. Ces derniers ne sont pas libres de choisir leur compagnie. Ils sont affectés en fonction de l'endroit où ils vivent.

Cependant, les relations entre la minorité anglophone et la majorité francophone se dégradent rapidement au sein de la *Province of Quebec*. En effet, les Loyalistes se montrent scandalisés par l'idée que l'Angleterre accorde des droits destinés à protéger les francophones. A l'inverse, la petite bourgeoisie francophone de la colonie s'insurge contre le fait que l'essentiel des affaires soit aux mains des anglophones. En 1787, 90% de l'économie de la *Province of Quebec* est contrôlée par les Anglais[170]. Les deux communautés, francophones et anglophones, s'opposent donc de manière virulente au sein de la colonie. La minorité anglaise ne cesse d'adresser des pétitions à l'Angleterre pour mettre fin à l'Acte de Québec. De son côté, la majorité francophone réclame auprès des autorités britanniques la mise en place d'institutions plus démocratiques au sein de la colonie afin de peser davantage sur les affaires locales[171].

Longtemps sourde aux revendications des deux parties, l'Angleterre finit par prendre conscience que la *Province of Quebec* est en état de crise. En effet, les émissaires des autorités britanniques font état d'importantes tensions entre la communauté francophone et la communauté anglophone. Lord William Wyndham Grenville, secrétaire au *Colonial Office*

[169] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.29.
[170] Jean-Jacques Nantel, *Dévaliser le Québec*, Document audiovisuel, Vigile, 2013, 15 minutes.
[171] John Hare, *La pensée socio-politique au Québec, 1784-1812*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1977, 102 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

propose au Premier ministre William Pitt de partitionner la *Province of Quebec* en deux colonies distinctes. Il écrit :

> « Je suis assuré qu'il est une sage politique de faire des concessions à un moment où l'on peut regarder celles-ci comme autant de faveurs et où il est en notre pouvoir de régler et d'arrêter la manière de les appliquer, plutôt que d'attendre qu'elles nous soient imposées[172] ».

L'Angleterre procède à une scission de la *Province of Quebec* en deux colonies avec l'Acte constitutionnel du 24 août 1791[173]. En effet, elle crée un « Haut-Canada » (futur Ontario) destiné à accueillir la classe dite supérieure, celle des colons anglais, et dédie à la classe inférieure, les Canadiens francophones, le « Bas-Canada[174] » (futur Québec). La frontière entre les deux colonies s'établit sur une ligne de démarcation allant de la rivière des Outaouais au lac Témiscaminque et une ligne droite s'étirant jusqu'au lac Hudson. Les nations amérindiennes sont intégrées d'office dans l'une ou l'autre des colonies suivant leur implantation territoriale[175]. Niagara-on-the-Lake est choisie comme capitale du Haut-Canada et Québec pour celle du Bas-Canada.

Les deux colonies se voient doter d'une assemblée élue. Toute personne de 21 ans, y compris les femmes, reçoit le droit de vote. Il s'agit d'une grande nouveauté au sein de la société canadienne francophone. Entre 1791 et 1840, le Bas-Canada obtient un régime parlementaire comprenant un conseil législatif, nommé par le gouverneur lui-même désigné par les autorités britanniques, et une assemblée législative élue par la population pour quatre ans[176]. Le Premier ministre britannique, William Pitt, estime que cette nouvelle réforme satisfera la population :

> « Les sujets français se convaincront que le gouvernement britannique n'a aucune intention de leur imposer les lois anglaises. Ainsi avec le temps, ils (les adopteront) peut-être par conviction. (…) Ce sera l'expérience qui devra leur enseigner que les lois

[172] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.79.
[173] Direction générale du bicentenaire des institutions parlementaires du Québec, *Acte constitutionnel 1791*, Québec, Assemblée nationale, 1991, 102 p.
[174] Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada : 1791-1840*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p ; Iustinus Tim Avery, *Haut-Canada*, Maryland Heights, Cel Publishing, 2011, 68 p.
[175] Bernard Assiniwi, *Histoire des Indiens du haut et du bas Canada*, Montréal, Leméac, 1974, 189 p.
[176] John Neilson, *Rules and Regulations of the House of Assembly, Lower-Canada*, Chambre d'assemblée du Bas-Canada, 1793, 73 p ; John Hare, *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Paris, Septentrion, 1993, 305 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

anglaises sont les meilleures. Mais ce qu'il faut admettre, c'est qu'ils doivent être gouvernés à leur satisfaction[177] ».

L'élite canadienne francophone approuve la création du Bas-Canada. En effet, elle compte sur le fait que les francophones forment la majorité de la population de cette colonie pour obtenir le contrôle des affaires locales. Cependant, dès le début de son histoire, le Bas-Canada ne connaît pas un fonctionnement démocratique. En effet, la minorité anglophone exerce une influence politique hors de proportion avec son poids démographique réel au sein de la colonie. Par exemple, les colons britanniques ne représentent que 10% de la population de la colonie mais obtiennent un tiers des sièges de l'assemblée parlementaire lors de la première élection législative de 1792[178]. Les élus francophones et anglophones se disputent violement sur la question de la langue de travail à utiliser dans la chambre lors de la séance parlementaire du 21 janvier 1793.

D'un point de vue géostratégique, malgré la création du Haut-Canada, le Bas-Canada reste le centre de gravité de l'empire britannique en Amérique du Nord. En effet, bien que les basses terres du Haut-Canada soient beaucoup plus étendues que celles du Saint-Laurent et offrent un climat plus doux et des sols de meilleure qualité pour l'agriculture, les colons britanniques sont peu nombreux à s'y installer. L'Angleterre cherche pourtant à attirer les anglophones en leur offrant des terres près des Grands Lacs[179]. Le problème des Anglais est que le Haut-Canada souffre d'un inconvénient majeur par rapport au Bas-Canada. La colonie ne dispose d'aucun axe maritime lui permettant une communication directe avec l'océan Atlantique. Les Anglais doivent recourir à un système coûteux de transbordement terrestre entre Montréal et le Haut-Canada qui réduit leurs profits. Cette situation explique que la nouvelle colonie se développe moins vite que le Bas-Canada.

### B – L'appui du Bas-Canada à l'Angleterre contre la France dans le contexte révolutionnaire français (1793-1812)

Le Bas-Canada est directement concerné par le conflit franco-britannique qui se déclenche en Europe. En effet, le 1er février 1793, la France entre en guerre contre l'Angleterre. Les autorités françaises cherchent à affaiblir l'armée britannique en la

[177] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.78.
[178] *Ibid.*, p.79.
[179] Danielle Laudy, *Les politiques coloniales britanniques et l'Ancien Régime au Bas-Canada entre 1783 et 1832*, Montréal, Université de Montréal, 1992, 802 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contraignant à intervenir à la fois en Europe et en Amérique du Nord. Pour y parvenir, elles lancent une intense campagne de propagande auprès de la population canadienne francophone afin de l'inciter à se retourner contre le colonisateur anglais. Edmond-Charles Genêt, ambassadeur français aux États-Unis, est responsable de cette mission. Avec le soutien de l'imprimeur Mesplet, installé au Bas-Canada, il fait diffuser au cours du mois d'avril 1793 le message de d'influence suivant auprès des francophones :

> « Aujourd'hui, nous sommes libres, nous sommes rentrés dans nos droits ; nos oppresseurs sont punis, toutes les parties de notre administration sont régénérées et, forts de la justice de notre cause, de notre courage et des immenses moyens que nous avons préparés pour terrasser tous les tyrans, il est enfin en notre pouvoir de vous venger et de vous rendre aussi libres que nous, aussi indépendants que vos voisins, les Américains des États-Unis. Canadiens, imitez leurs exemples et le nôtre, la route est tracée, une résolution magnanime peut vous faire sortir de l'état d'abjection où vous êtes plongés[180] ».

L'administration coloniale britannique s'inquiète de cette manœuvre de subversion au Bas-Canada. En effet, elle redoute que les Canadiens francophones ne finissent par écouter les Français et prennent les armes contre la minorité anglophone de la colonie. Les autorités anglaises adoptent donc une série de mesures pour tenter de mettre fin à la campagne d'influence française au sein de la colonie canadienne. Le 24 avril 1793, le gouverneur Alured Clarke met en vigueur une proclamation sur l'ordre public interdisant les activités de propagande en faveur de la France. Le juge William Smith, quant à lui, ordonne aux Grands Jurés de modérer leurs propos afin d'éviter tout mouvement d'insurrection chez les francophones. De son côté, l'Église catholique se montre soucieuse de préserver ses intérêts dans la colonie. Elle charge le clergé d'inciter la population francophone à ne pas soutenir leur ancienne métropole coloniale[181].

Le Bas-Canada prend le parti de l'Angleterre contre la France. En effet, comme lors de la guerre d'indépendance américaine, l'élite canadienne francophone préfère s'allier avec les Anglais. Elle estime, à cette époque, que les francophones ont plus à gagner en restant au sein de l'empire britannique plutôt que de chercher à s'en émanciper. La France a mauvaise presse dans la colonie canadienne à la suite de la révolution. En particulier, les Canadiens

[180] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.77.
[181] Jean-François Hubert, *Circulaire à M. Mrs. les curés*, Archives.org, 9 novembre 1793, (https://archive.org/details/cihm_34914 - consulté le 11 avril 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones considèrent que le régicide et la nationalisation des biens du clergé constituent des atteintes graves aux symboles et aux valeurs auxquels ils sont particulièrement attachés[182]. La mauvaise image de la révolution française est renforcée par l'arrivée de nombreux royalistes et religieux français qui fuient la France pour se réfugier au Bas-Canada[183]. Par exemple, lors de la destruction de Saint-Pierre et Miquelon par l'armée britannique, l'abbé Allain en compagnie de 250 Miquelonais préfère s'installer sur les îles de la Madeleine, dans la colonie canadienne, plutôt que de retourner en métropole[184]. L'assemblée de la colonie n'hésite donc pas à soutenir les Britanniques en votant une aide de 20 000 livres pour accompagner l'effort de guerre de l'Angleterre contre la France[185]. Toutefois, en raison de la relation spéciale existante entre le Bas-Canada et la France, les Canadiens francophones ne se montrent pas disposés à aller se battre en Europe contre les Français[186].

L'administration coloniale veille d'ailleurs à ce que la population soit la moins exposée possible à la propagande française. En 1796, une « police du guet », dotée d'un effectif de 60 personnes, est mise en place[187]. Il s'agit de la première unité de police de la colonie. Celle-ci est chargée de lutter contre toutes les actions de subversion. Les autorités anglaises se montrent intraitables avec les individus qui remettent en cause leur autorité. Le 21 juillet 1797, l'espion américain David Mclaine, qui sévissait dans la colonie canadienne, est condamné à mort[188]. En 1801, l'administration coloniale crée une compagnie de grenadiers pour les deux bataillons de milice canadienne francophone de Montréal. Elle compte un effectif de 80 miliciens[189]. La *Montreal Bristish Militia* met elle aussi en place des unités spécialisées notamment une compagnie de grenadiers et une compagnie d'infanterie légère. Les cadres de la milice veillent à entraîner leurs membres afin qu'ils soient en mesure d'être engagés sur un champ de bataille. En 1803, les capitaines Louis Guy, Daniel Dupré et

[182] Michel Brunet, « La révolution française sur les rives du Saint-Laurent », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 11, n°2, septembre 1957, p. 155-162 ; Michel Grenon, Gilles Chaussé, *L'Image de la Révolution française au Québec : 1789-1989*, Montréal, Hurtubise HMH, 1989, 269 p. ; Sylvain Simard, *La Révolution française au Canada français : actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 15 au 17 novembre 1989*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1991, 442 p.
[183] Narcisse-Eutrope Dionne, *Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la révolution 1791-1802*, Paris, Hachette, 2013, 470 p.
[184] André-Louis Sanguin, « Un archipel balloté entre deux puissances coloniales », *Norois*, volume 110, n°110, 1981, p.138.
[185] Réal Ouellet, « Français canadiens ou Canadiens ? Construction et mutation d'une identité originale au XVIII[e] siècle », *Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle*, 2002, volume 21, p.19.
[186] Bénédite Laplane, « Les relations entre la France et les Canadiens 1763-1812 », *Institut Pierre Renouvin*, 2004, 5 p.
[187] Louis Côté, « La sécurité publique au Québec », *L'observatoire de l'administration publique*, mars 2004, p.4.
[188] Mark Allen Thorburn, *The Times, Trial, and Execution of David McLane: The Story of an American Spying in Canada for the French in 1796-1797*, Portland, Portland State University, 1993, 372 p.
[189] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op.cit.*, p.34.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Étienne Nivard Saint-Dizier mobilisent les miliciens de leurs compagnie pendant quatre dimanche d'affilé afin qu'ils pratiquent des exercices militaires[190].

Toutefois, les miliciens ne sont pas des professionnels de la guerre. Parfois, ils privilégient leurs emplois dans le secteur civil au détriment de leurs obligations militaires, ce qui irrite fortement les cadres de la milice. En campagne, les miliciens partent régulièrement faire la traite des fourrures, tandis qu'en ville de nombreuses personnes quittent temporairement leur lieu de vie pour aller faire du commerce. Le colonel Pierre Guy est obligé de rappeler à tous ses officiers et sous-officiers qu'ils doivent de se présenter aux exercices. Néanmoins, la majorité des miliciens respectent leurs obligations. À Montréal, le taux de présence des miliciens à ces activités s'élève à 84,6% en 1803[191]. Redoutant l'arrivée d'espions français, l'administration coloniale fait patrouiller la milice dans la colonie. À Montréal, les trois bataillons de milice francophone et la *Montreal British Militia* sont responsables de surveillances nocturnes pour « assurer la tranquillité dont cette ville a joui depuis longtemps et mettre en repos les esprits des citoyens surtout pendant la nuit[192] ». Cette garde nocturne prend fin le 17 septembre 1803.

La contribution du Bas-Canada à l'effort de guerre de l'Angleterre se fait plus en plus importante au fil du temps. En effet, avec l'avènement de Napoléon I$^{er}$, la France s'impose comme la puissance dominante en Europe. Entre 1806 et 1812, elle organise un blocus continental destiné à créer un embargo économique contre la Grande-Bretagne. Celle-ci se voit privée de bois qui constitue à cette époque une ressource indispensable pour sa puissance navale. Les autorités anglaises se tournent alors vers son empire en Amérique du Nord pour répondre à leurs besoins militaires. La minorité anglophone du Bas-Canada comprend très vite qu'elle a une opportunité unique de générer d'immenses profits avec la guerre en Europe. Elle investit massivement dans le développement d'une industrie forestière afin d'exploiter les énormes quantités de bois présent dans la colonie. Le port de Québec, qui est le seul à pouvoir accueillir des navires transocéaniques, est utilisé par les Anglais pour les échanges avec la métropole coloniale britannique[193].

Entre 1800 et 1820, le Bas-Canada multiplie par 20 ses exportations de bois vers l'Angleterre[194]. Cette activité génère des milliers d'emplois, comme ceux de bûcherons, de draveurs, de manœuvres de scieries ou encore de charpentiers. Les Anglais n'étant pas assez

[190] *Ibid*., p.40.
[191] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op.cit.*, 2012, p.43.
[192] *Ibid*., p.47.
[193] George Bervin, *Québec au XIXe siècle* : *l'activité économique des grands marchands*, Paris, Septentrion, 1991, 290 p.
[194] Jean-Jacques Nantel, *Dévaliser le Québec*, Document audiovisuel, *Vigile*, 2013, 15 minutes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nombreux pour occupés tous ces métiers, les patrons anglophones recrutent massivement la main-d'œuvre francophone. Attirés par la perspective de mieux gagner leur vie que dans les champs, les Canadiens francophones commencent à s'engager dans la voie du salariat[195].

La guerre en Europe favorise également la montée en puissance d'une industrie navale au Bas-Canada. En effet, la bourgeoisie anglophone de la colonie comprend que la vente d'une matière première comme le bois à l'Angleterre est moins génératrice de profits que la vente de produits finis. Elle investit donc dans le développement d'une industrie navale au Bas-Canada qui utilise la production de l'industrie forestière locale[196]. Cette démarche répond parfaitement aux besoins de l'Angleterre. Entre 1797 et 1824, celle-ci absorbe 73,4% de la production navale de la colonie canadienne[197]. Dans cette perspective, l'industrie forestière et l'industrie navale du Bas-Canada constituent des industries de guerre qui servent à soutenir le combat de l'Angleterre contre la France.

Toutefois, l'intensification des échanges entre le Bas-Canada et l'Angleterre ne met pas un terme au conflit entre les anglophones et les francophones au sein de la colonie. En effet, l'élite francophone apprécie de plus en plus mal d'être écartée des affaires économiques par la bourgeoisie anglophone. Elle entend mieux défendre ses intérêts en mobilisant la population par la diffusion d'un nationalisme francophone d'inspiration laïque. Le parti canadien, crée au début du XIX$^{e}$ siècle, milite auprès des Canadiens francophones en dénonçant le fonctionnement du système colonial britannique[198]. Le bourgeois Louis-Joseph Papineau intègre les rangs de ce parti et s'affirme rapidement comme l'un de ses principaux leaders[199]. L'administration coloniale perçoit cette montée en puissance du nationalisme canadien francophone comme une menace pour le maintien de l'empire britannique en Amérique du Nord. Elle fait tout ce qu'elle peut pour briser celui-ci. Entre 1808 et 1810, le gouverneur Sir James Henry Craig dissout trois fois l'assemblée législative. En mars 1810, il

[195] Jean Pierre Hardy, David-Thiery Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1977, 220 p.
[196] André Tremblay, « La construction navale à Québec au XIX$^{ème}$ siècle : un point de vue organisationnel », *Recherches sociographiques*, volume 37, n°1, 1996, p. 69-96.
[197] Pierre Dufour, *La construction navale à Québec, 1760-1825 : sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherche*, *op. cit*, p.19.
[198] Gilles Bourque, *Question nationale et classes sociales au Québec : (1760-1840)*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1970, 350 p. ; Fernand Ouellet, *Lower Canada, 1791-1840: Social Change and Nationalism*, Toronto, McClelland and Stewart, 1983, 427 p.
[199] Alfred Duclos De Celles, *Papineau, 1786-1871*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1905, 243 p ; Francis-J. Audet, « L'honorable Louis-Joseph Papineau », Ottawa, *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, volume 8, n°1, 1929, p. 47-56 ; Abbé Pascal Potvin, « Papineau et l'orientation du nationalisme québécois », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, volume 22, n°1, 1943, p. 35-42 ; Robert Rumilly, *Papineau et son temps : 1791-1838*, Aujou, Fides, 1977, 643 p ; Dictionnaire biographique du Canada, *Louis Joseph Papineau*, (http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html - consulté le 21 mars 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fait saisir le journal nationaliste *Le Canadien* et jette ses principaux rédacteurs en prison. Le 1er mai 1810, il dénonce :

> « un peuple placé dans les circonstances que j'ai décrites ignorant et crédule à l'extrême, n'ayant avec nous aucun lien d'affection ou d'union, nous regardant avec jalousie, méfiance et haine, ayant des intérêts séparés et distincts, et à qui l'on a trouvé bon de confier une part du gouvernement du pays, par le truchement d'une chambre de représentation où ils doivent toujours être en majorité[200] ».

Malgré les mesures prises, les Canadiens francophones soutiennent le parti canadien lors des élections législatives. De son côté, la minorité anglophone du Bas-Canada ne comprend pas la raison pour laquelle l'Angleterre persiste à se montrer conciliante envers les Canadiens francophones. Par exemple, en 1810, le journal *Quebec Mercury* écrit :

> « Mon grief est contre le résultat inévitable du développement inutile de la langue française dans un pays où une politique de bon sens requiert sa diminution plutôt que sa propagation. Une éducation française formera toujours un Français, quel que soit le gouvernement sous lequel il naît et il servira la France de préférence à l'Angleterre (…) Après quarante-sept ans de possession du Québec, il est temps que cette province soit anglaise[201] ».

L'administration coloniale trouve en l'Église catholique une précieuse alliée. En effet, celle-ci s'inquiète de la montée en puissance de l'idéologie laïque du parti canadien. Elle redoute que ce nationalisme francophone ne finisse par détourner ses fidèles de la foi religieuse. Elle s'oppose vigoureusement au parti canadien. Le 11 octobre 1810, Mgr Plessis demande aux prêtres de prendre :

> « les mesures nécessaires pour extirper cette race maudite d'hommes qui par stratégies subtils et mensongers avilissent et déshonorent la nation canadienne. (…). Il est grand temps de purger la province et de veiller à ce que ces méchantes créatures ne plongent plus profondément dans un affreux labyrinthe les habitants du pays[202] ».

Le Bas-Canada connaît donc une double tension interne. D'un côté, la majorité francophone s'oppose vivement à la minorité anglophone. D'un autre côté, au sein des Canadiens

[200] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*, p.70.
[201] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.80.
[202] *Ibid*., p.68.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones, l'Église catholique lutte activement contre la montée en puissance du nationalisme francophone. Le but du clergé est de protéger les avantages dont il dispose au sein de la colonie canadienne, comme par exemple la possession de ses seigneuries[203].

Alors que le Bas-Canada est plongé dans le conflit franco-britannique, tout en étant confronté à une grave crise interne, il doit faire face à la menace d'une guerre contre les États-Unis. En effet, l'Angleterre redoute que les autorités américaines ne cherchent à profiter du fait que l'armée anglaise est occupée à combattre Napoléon I[er] en Europe pour tenter d'annexer les colonies canadiennes. Le Bas-Canada compte 330 000 habitants, dont la majorité est composée de Canadiens francophones, contre seulement 90 000 habitants, essentiellement des anglophones, pour le Haut-Canada[204]. Pour défendre ses possessions, l'Angleterre possède un réservoir de force composé de 5 600 soldats anglais, dont 4 000 stationnent au Bas-Canada, et un effectif théorique de 49 532 miliciens[205].

Le centre de gravité de l'empire britannique en Amérique du Nord étant localisé dans les basses terres du Saint-Laurent, l'Angleterre investit massivement dans la sécurité et la défense du Bas-Canada. Par exemple, entre 1810 et 1812, ses dépenses militaires dans la colonie canadienne augmentent de 50 000 livres à 300 000 livres[206]. Dans le même temps, la capacité d'accueil des casernes du Cap Diamant à Québec passe de 1 600 soldats à 3 000 soldats[207]. L'administration coloniale sollicite également une alliance avec les nations amérindiennes et obtient le ralliement de 10 000 guerriers autochtones[208]. Les Iroquois, traditionnels alliés des Britanniques, constituent d'importants fournisseurs de combattants[209].

Au Bas-Canada, l'administration coloniale s'est toujours méfiée de la majorité francophone, c'est pourquoi la milice dispose de peu d'armes et n'a vocation qu'à jouer un rôle défensif. Sur le papier, cette unité dispose d'un réservoir de force de 49 532 miliciens francophones et anglophones dont 1 542 officiers[210]. Les autorités britanniques lèvent donc un

[203] Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Québec, Presses Université Laval, 1994, 410 p.
[204] M. T. R. Fowler, « La bravoure et sa reconnaissance durant la guerre de 1812 », *Journal de l'armée canadienne*, 2008, p.1-2.
[205] P. Whitney Lackenbauer, John Moses, R. Scott Sheffied, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ottawa, Ministère de la Défense canadien, 2009, p.82 ; Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op.cit.*, 2012, p.56-79.
[206] Gilles Pacquet, Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19[e] siècle, restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, p.12.
[207] Paul Fortin, « Une citadelle…dite temporaire », *Bulletin de la société historique de Québec*, volume 26, avril 2008, p.12.
[208] P. Whitney Lackenbauer, John Moses, R. Scott Sheffied, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ottawa, Ministère de la Défense canadien, 2009, p.84.
[209] Carl Benn, *The Iroquois in the War of 1812*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 272 p.
[210] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op.cit.*, 2012, p.56.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

premier contingent. En mars 1812, Vassal de Monviel définit le fonctionnement de la Milice d'élite et incorporée. Il explique que les futurs officiers doivent avoir les qualités suivantes :

> « Ceux qui seront pour avoir des commissions n'ayant jamais servi avant doivent être autant que possible des personnes instruites dont le caractère et la loyauté soient reconnus pour être sans reproche[211] ».

Le 16 avril 1812, Vassal de Monviel commence à recruter les officiers pour les bataillons de la milice d'élite. Le premier bataillon, commandé par Louis de Salaberry, compte 8 compagnies de 75 miliciens[212]. Le deuxième bataillon, d'un volume similaire au précédent, est placé sous la responsabilité de Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville. Le troisième bataillon est commandé par James Cuthbert. Il compte 6 compagnies qui représentent une force de 500 hommes[213]. Le quatrième bataillon, qui compte 300 miliciens, est dirigé par Thomas Taschereau[214]. Le 25 avril 1812, une campagne de recrutement de volontaires pour le corps des Voltigeurs canadiens est lancée. Les autorités offrent quatre livres aux engagés[215]. La prime est payée immédiatement. La *Gazette de Montréal* relate la manière dont se déroule cette opération dans la seigneurie de Vaudreuil :

> « Ce matin vers les six heures, un mai d'environ cinquante- cinq ou soixante pieds a été planté vis-à-vis de la porte de l'église, sur le terrain de la fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, par plusieurs miliciens : et vers les neuf heures a été chantée solennellement une Grande Messe par Mgr Bellanger, à laquelle a assisté un grand concours de monde : (…) Accompagné des deux drapeaux qui ont été placé dans notre Église, qui ont été portés par deux enseignes de milice. M. le curé Aubry s'est distingué par la manière éloquente dont il a prêché[216] ».

En plus de recruter des volontaires, le gouverneur décide de recourir à la conscription. En mai 1812, il mobilise 2 000 hommes, âgés de 18 à 30 ans, pour 90 jours renouvelables pendant deux ans[217]. Au début du mois de juin 1812, le 2ème bataillon de la Milice d'Élite et Incorporé mobilise 59 combattants francophones[218]. Les relations entre les Américains et les Britanniques se dégradent très rapidement. Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarent la guerre

[211] *Ibid*., p.61.
[212] *Ibid*., p.61.
[213] *Ibid*., p.62.
[214] *Ibid*., p.62.
[215] *Ibid*., p.59.
[216] *Ibid.*, p.60.
[217] *Ibid.*, p.61.
[218] *Ibid.*, p.98.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

à l'Angleterre[219]. Dans cette perspective, le Bas-Canada est en armes pour entrer dans la guerre de 1812.

### C – Le Bas-Canada en armes dans la guerre de 1812 (1812-1815)

La direction des opérations militaires britanniques en Amérique du Nord est confiée à un état-major stratégique commandé par le gouverneur George Prevost[220]. Ce dernier fixe les objectifs à atteindre avec l'appui de deux adjudants-généraux, l'un pour l'armée britannique et l'autre pour la milice coloniale. Au sein de chaque bataillon de la milice, il existe un état-major tactique chargé de diriger les troupes. Celui-ci compte un commandant de bataillon, un adjudant (secrétaire), un chirurgien, un aumônier, un paie-maître ou encore un quartier-maître pour le soutien logistique. En 1812, le Bas-Canada compte 48 adjudants de milice qui sont les seuls officiers à être rémunérés en temps de paix[221]. La plupart de ces postes sont occupés par des notaires. Par exemple, pour le deuxième bataillon canadien francophone de Montréal, l'on retrouve le notaire Jean-Guillaume Delisle. Pour le *Montréal British Militia*, il s'agit du notaire Henry Griffin. Les officiers de milice sont exemptés de l'obligation de loger les troupes qui s'installent dans leur village. Héritage de l'époque de la Nouvelle-France, chez les officiers francophones, le capitaine de milice jouit du privilège d'être assis sur le plan le plus honorable après celui du seigneur-justicier à l'église. Chez les officiers anglophones, ce lien entre la milice et le lieu de culte s'avère inexistant. Le plus haut gradé de la milice, le colonel, perçoit 350 livres en temps de guerre, soit 35 fois plus que le simple milicien[222]. Le grade de lieutenant-colonel suffit pour commander un bataillon. Les capitaines dirigent les compagnies et les lieutenants des sections. Le grade de major (commandant) permet de servir en état-major.

Cependant, la milice souffre d'une improvisation et d'un manque d'organisation. En effet, rien n'est prévu pour assurer le soutien logistique des combattants. Dans la paroisse de Saint-François, dans l'île Jésus, neuf miliciens sur dix refusent de marcher parce qu'ils ne reçoivent pas de nourriture[223]. Lorsque le premier bataillon de la milice d'élite arrive à Pointe-

[219] Robert O'Neill, Carl Benn, *The War of 1812: The Fight for American Trade Rights*, New-York, The Rosen Publishing Group, 2011, 96 p. ; Henri Ma Brackenridge, *Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre, pendant les années 1812, 13, 14 et 15*, Stockbridge, HardPress, 2013, 324 p.
[220] John R. Grodzinski, *Defender of Canada: Sir George Prevost and the War of 1812*, Norman, University of Oklahoma Press, 2013, 400 p.
[221] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit.*, p.72.
[222] *Ibid*., p.77.
[223] *Ibid*., p.95.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

aux-Tremble, aucune structure ne prend en charge les miliciens. Le commandant de l'unité, A. L. Juchereau-Duchesnay, écrit :

> « À mon arrivée ici, je n'ai rien trouvé de préparé. Ce qui m'a beaucoup surpris : point de logements, point d'hôpital, point de boulangerie, point de magasin pour les provisions. J'ai seulement entendu dire que le hangar de M. Courval était loué, qui à l'estimation du quartier-maître général peut contenir cent vingt hommes, il en reste quatre centre quatre-vingt à loger[224] ».

Le mécontentement de la majorité francophone s'accroît également devant le constat d'une forte surreprésentation de la minorité anglophone au sein des postes de commandement de la milice. En effet, les Anglais, qui ne forment que 10% des habitants de la colonie canadienne, représentent 26,2% des officiers subalternes et 42,3% des officiers supérieurs de la milice[225]. En réaction, les miliciens francophones du 1er et 2ème bataillon présentent à la chambre d'assemblée du Bas-Canada une pétition pour être « commandés et disciplinés en français, la seule langue comprise par la plupart des citoyens canadiens[226] ».

Face au refus des autorités britanniques de procéder à une refonte de l'organisation de la milice, de nombreux canadiens francophones refusent de s'engager[227]. Ils sont 118 conscrits sur 138 à ne pas présenter pour la région de Boucherville, 15 sur 92 en Nouvelle-Beauce ou encore 17 sur 92 pour Vaudreuil[228]. Il convient de préciser que le refus de la mobilisation n'est pas spécifique aux francophones. Par exemple, 10 des 37 miliciens anglophones mobilisés au sein du *Montreal British Militia* ne se présentent pas[229]. Sur un objectif de 2000 conscrits, l'administration coloniale n'obtient que 1 332 combattants en juin 1812[230]. En réaction, le gouverneur Prevost fait activement rechercher les fuyards. Le 30 juin 1812, le major Philippe Leprohon est chargé de retrouver les réfractaires avec une troupe composée de 30 miliciens[231]. Ce dernier capture plusieurs francophones. Apprenant la nouvelle, des miliciens des compagnies de Pointe-Claire, Sainte-Geneviève et d'Île-Bizard se regroupent et réclament leur libération. Le refus des autorités britanniques donne lieu à un

---

[224] *Ibid*., p.95.
[225] *Ibid*., p.84.
[226] Jean Pariseau, Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I, 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service Historique de la Défense Nationale canadienne, 1987, p.38.
[227] Craig Leslie Mantle, *Les apathiques et les rebelles : des exemples canadiens de mutinerie et de désobéissance, 1812 à 1919*, Toronto, Dundurn, 2008, 516 p.
[228] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit.*, p.94.
[229] *Ibid.*, p.94.
[230] *Ibid*., p.98.
[231] *Ibid.*, p.98.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

affrontement armé entre les miliciens francophones et l'armée britannique à Lachine le 1e juillet 1812. Ce conflit provoque la mort d'un milicien et l'arrestation de 37 autres[232]. Pour éviter l'enrôlement, les miliciens sont prêts à offrir jusqu'à 50 livres à des remplaçants[233]. À Saint-Eustache, Joseph Groux prend la place de François Saint-Aubin. Pour tenter d'obtenir le ralliement de la population, l'administration coloniale sollicite le clergé. Pour préserver sa place privilégiée au sein de la colonie, l'Église accepte d'aider les autorités britanniques. Le 3 juillet 1812, J.H.A. Roux, vicaire-général du diocèse de Québec, fait parvenir au curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal le message suivant à destination des fidèles :

> « Nous vous rappellerons la bravoure de vos ancêtres, toujours prêts à voler au combat contre les ennemis de leur roi ; tenant, pour ainsi dire, comme les juifs, une main à la charrue qui les nourrissait et l'autre à l'épée qui défendait leur pays[234] ».

Alors que le Bas-Canada connaît une crise interne entre anglophones et francophones sur la question de la mobilisation, les États-Unis attaquent le Haut-Canada. En effet, le président Madison est convaincu de la victoire de son pays car il estime que l'Angleterre ne sera pas en mesure de soutenir deux conflits de haute intensité simultanément en Europe et en Amérique du Nord. Le 12 juillet 1812, le général William Hull, à la tête de 1 200 soldats, s'empare de Windsor[235]. Cette invasion américaine amène l'administration coloniale britannique à mener une vaste campagne d'influence sur la population canadienne francophone afin de l'inciter à s'engager dans la milice. Le 20 juillet 1812, la *Gazette de Montréal* écrit :

> « Levez-vous tous à la fois, hâtez-vous de vous rallier sous l'étendard de votre pays, entrez dans les rangs de vos frères qui, arrimés d'une ardeur patriotique, ont déjà les armes à la main ; comme eux, prenez la noble résolution de défendre votre roi bien-aimé. Vos temples sur le point d'être profanés, les respectables ministres de votre religion menacés d'être insultés et couverts d'opprobres, la vie de vos vénérables parents et de vos tendres enfants qui cherchent dans vos bras un asile que la nature leur donne le droit de demander[236] ».

[232] *Ibid.*, p.98.
[233] *Ibid*., p.97.
[234] *Ibid*., p.100.
[235] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.44.
[236] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit*, p.101.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, les Canadiens francophones continuent de manifester de vives réticences à servir dans la milice coloniale. Par exemple, le 13 août 1812, François Roi, membre du 4ème bataillon de la Milice d'Élite et Incorporé, refuse de porter l'uniforme ce qui provoque une révolte au sein de l'unité conduisant 29 miliciens à déserter[237]. Le 5 décembre 1812, Augustin Cuvillier, marchand francophone de Montréal et capitaine au sein de la *British Montreal Militia*, comparaît en cour martiale pour insubordination. Il lui est reproché d'avoir désobéi à son chef, le colonel Patrick Murray, en refusant de se présenter à lui chaque matin pour recevoir ses ordres. La cour condamne Cuvillier à s'excuser publiquement. L'administration coloniale n'hésite pas non plus à écarter les officiers qu'elle juge incapables de remplir adéquatement leur devoir. Le major Bleury, du troisième bataillon de la milice d'élite, reçoit cette note de Vassal de Monviel :

> « Le major général de Rottenburg se plaint de la mauvaise discipline du troisième bataillon de la Milice d'élite et incorporée, il n'a plus confiance (en vous), il somme le lieutenant-colonel Robinson, *field inspecting officer*, d'aller en prendre le commandement jusqu'au moment où un lieutenant-colonel pourra s'y rendre. Son excellence m'a dit que je pouvais amicalement vous suggérer de demander votre retraite[238] ».

Souffrant d'un manque de moyens militaires, le Bas-Canada n'est pas en mesure de secourir le Haut-Canada. En effet, l'Angleterre concentre ses efforts en Europe et délaisse ses possessions nord-américaines. Les colonies canadiennes doivent donc compter essentiellement sur elles-mêmes pour survivre. L'administration coloniale du Bas-Canada privilégie l'armement de la minorité anglophone plutôt que celle des Canadiens francophones. Par exemple, en 1813, 87,5% de ses effectifs de la *Montral British Militia* ont une arme contre seulement 17% pour le bataillon francophone de Vaudreuil, 13,3% pour celui d'Argenteuil ou encore 9% pour celui de Montréal[239]. Cette situation catastrophique empêche la milice francophone déployée dans le Haut-Canada d'aider efficacement l'armée britannique. Les cadres de la milice sont démotivés. En mars 1813, sous couvert d'anonymat, un capitaine francophone se plaint à Vassal de Monviel :

[237] *Ibid.*, p.101.
[238] *Ibid*., p.81.
[239] *Ibid*., p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Je cois de mon devoir de vous informer du dégoût qu'ont les officiers de servir et obéir en cette qualité de Chasseurs, aux ordres qui me sont transmis par le colonel de Salaberry et du désordre qui règne dans ma compagnie[240] ».

Plusieurs officiers démissionnent de leurs fonctions comme les capitaines Joseph Domptail-Lacroix, Auguste Quesnel, Jean-Baptiste Roi-Rolland et Louis-Michel Viger. Le 27 avril 1813, le général Dearborn s'empare de York (Toronto). Les Anglais perdent le contrôle des Grands Lacs[241].

Une fois le Haut-Canada conquis, les États-Unis concentrent leurs efforts sur le Bas-Canada. En effet, les Américains n'ont aucun moyen de mener une expansion territoriale vers l'ouest par voie navigable sur leur propre territoire. Ils ne disposent que d'un seul axe maritime, celui du lac Champlain, orienté selon un axe nord-sud qui relie directement New-York à Montréal. La maîtrise du Bas-Canada permettrait à l'Amérique de contrôler le Saint-Laurent et d'accéder aux Grands Lacs pour mener une expansion territoriale vers l'ouest. C'est pourquoi, les États-Unis cherchent à infliger une lourde défaite à l'armée britannique et à la milice dans la colonie canadienne. Ils mobilisent donc 12 000 soldats, ce qui constitue l'une des plus fortes concentrations de combattants de toute la guerre de 1812[242].

En réaction, en juin 1813, François Vassal de Monviel met au point un nouveau plan de mobilisation de la milice au Bas-Canada[243]. Il regroupe les divisions deux par deux pour obtenir des bataillons de 1 272 combattants, lesquels sont ensuite rassemblés au sein de brigades totalisant 5 088 miliciens[244]. Le but de cette manœuvre est de créer des forces d'un volume suffisant pour affronter l'armée de masse que réunit les autorités américaines. L'administration coloniale crée également le *Frontier Light Infantry*, dirigé par le major Lewis Ritter, le 13 août 1813.

Les États-Unis testent le dispositif de défense du Bas-Canada avant d'attaquer la colonie. En effet, le responsable américain des opérations d'invasion, le major-général Wade Hampton dispose de 5 520 fantassins, 180 cavaliers et une batterie d'artillerie de huit pièces[245]. Les unités constituant cette force sont le 4e régiment d'infanterie des États-Unis, un

---

[240] *Ibid*., p.67.
[241] Anthony J. Yanik, *The Fall and Recapture of Detroit in the War of 1812*, Detroit, Wayne State University Press, 2011, 232 p ; Walter P. Rybka, *The Lake Erie Campaign of 1813: I Shall Fight Them this Day*, Gloucestershire, The History Press, 2012, 126 p.
[242] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.83.
[243] Nicholas Westbrook, Deborah Goodman, *Défenseurs du Bas-Canada : Les Voltigeurs Canadiens*, San Francisco, LLC, 2013, 175 p.
[244] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit*, p.105.
[245] *Ibid.*, p.109.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

escadron des 2nd *United States Light Dragoons*, un détachement du régiment d'artillerie légère des États-Unis et des hommes de la milice de New-York. L'administration coloniale confie au lieutenant-colonel Charles de Salaberry la mission de ralentir l'avancée américaine au Bas-Canada[246]. Le 16 octobre 1812, Hampton se positionne à l'embouchure de Chateaugay. Il entreprend cinq jours plus tard une remontée vers le nord.

Toutefois, la progression de ses troupes est fortement ralentie par les chemins peu carrossables et la pression exercée par les forces de Salaberry sur les soldats américains. Conformément à leur culture stratégique, les combattants francophones évitent les affrontements directs. Ils se différencient de l'armée américaine et britannique en utilisant au maximum les actions asymétriques. Ils utilisent leur excellente connaissance du terrain pour mener des attaques rapides et isolées. Ils utilisent les forêts environnantes pour créer des abattis destinés à barrer les routes. Les Canadiens francophones évitent au maximum de combattre à découvert. Cette manière de faire la guerre s'avère efficace. Les Américains progressent moins vite que prévu par Hampton. Ce dernier envoie un groupe d'éclaireurs pour tenter de déceler le dispositif de défense canadien. Lorsqu'il pense avoir localisé celui-ci, il met au point une vaste opération d'encerclement des combattants francophones pour tenter de remporter une victoire avec un minimum de pertes humaines au sein de l'armée américaine.

De son côté, Salaberry prépare la bataille de Chateauguay à compter du 25 octobre 1813[247]. En effet, il décide d'exploiter le terrain dans cette zone pour mener des actions de combat asymétrique contre les Américains. Il fait construire des abattis sur les routes. Le terrain localisé devant ces arbres abattus est déboisé de telle sorte qu'il offre une vue dégagée aux tireurs francophones. Salaberry n'a pas un rapport de force favorable contre Hampton. Il ne dispose que de deux compagnies de voltigeurs et d'une compagnie des *Canadian Fencibles* ce qui représente une force de seulement 300 combattants francophones[248]. À l'aube du 26 octobre 1813, Hampton donne l'ordre à ses troupes de détruire l'abattis pour libérer la route. Pour ce faire, il envoie 3 000 hommes[249].

Les Américains sont gênés par la forêt dense qui se trouve sur la rive droite de Chateauguay et par les marécages environnants qui empêchent la manœuvre d'encerclement décidée par Hampton. Entre 10h00 et 15h00, les Américains et les Canadiens francophones s'affrontent. Surprise et désorganisée, l'armée américaine ne parvient pas à s'imposer sur le

[246] J. Patrick Wohler, *Charles de Salaberry: Soldier of the Empire, Defender of Quebec*, Toronto, Dundurn, 1996, 160 p.
[247] Michelle Guitard, *Les miliciens de la bataille de la Chateauguay*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1980, 336 p. ; Victor Suthren, *Tenir bon : la bataille de châteauguay*, Ottawa, Musée canadien de la guerre, 1986, 25 p.
[248] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.84.
[249] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit*, p.111.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

champ de bataille car elle croît avoir affaire à un adversaire nettement supérieur en nombre. Hampton ordonne alors la retraite. Salaberry écrit à sa femme : « l'ennemi a commencé à se replier. Je crois que nous avons sauvé Montréal pour cette année[250] ». La bataille empêche les Américains de descendre la rivière Chateauguay jusqu'au Saint-Laurent et de rejoindre par la suite une autre division américaine placée sous le commandement de James Wilkison. Elle met fin à la plus sérieuse menace d'invasion du Bas-Canada de toute la guerre de 1812.

Le succès militaire inattendu des Canadiens francophones permet à l'Angleterre de préserver son empire britannique en Amérique du Nord. En effet, les autorités anglaises exploitent dans la profondeur ce succès tactique pour infliger de nouvelles défaites à l'armée américaine. Le 18 décembre 1813, 560 combattants britanniques et canadiens francophones s'emparent du Fort Niagara tenu par 320 soldats américains[251]. Le 30 décembre 1813, ils s'emparent de Buffalo aux États-Unis. L'administration coloniale récompense certains officiers francophones. Par exemple, en décembre 1813, le capitaine Gabriel Franchère, du deuxième bataillon canadien francophone de Montréal, reçoit un avis du bureau de l'adjudant général de la milice concernant sa retraite de la milice : « vous ne ferez aucun devoir, vous conserverez toujours votre rang dans ce bataillon[252] ». Le rang de capitaine de milice est très valorisé. En effet, celui-ci occupe une place privilégiée au sein du Bas-Canada. Dans les zones les plus isolées, il représente à la fois l'autorité militaire, policière et judiciaire, ce qui lui confère un pouvoir très important. Un capitaine de milice commande une compagnie pouvant compter 125 combattants[253]. Dans cette perspective, le fait de conserver le titre d'officier de la milice, même après avoir cessé ses fonctions, revêt une reconnaissance sociale importante auprès de la population francophone.

Les autorités américaines tentent de réagir en relançant une opération d'invasion du Bas-Canada. Le 17 mars 1814, le général Wilkinson et ses troupes franchissent la frontière américano-canadienne et emprunte la route d'Odelltown pour atteindre Lacolle. Cependant, ils sont arrêtés par des francophones de la milice. En mars 1814, George Prevost décide de restructurer la milice afin de rationaliser l'effort de guerre. Il transforme le cinquième bataillon canadien francophone, qui se fait remarquer par sa redoutable efficacité au combat, en un bataillon d'infanterie légère. Le général de Courcy, un officier britannique, devient le nouveau chef de cette unité. Le bataillon est rebaptisé « Chasseurs canadiens ». Il sert désormais en première ligne avec les Voltigeurs canadiens et les *Canadian Frontier Lights*.

[250] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.81.
[251] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.79.
[252] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit.*, p.71.
[253] *Ibid*., p.71.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ces trois unités sont commandées par Charles-Michel de Salaberry qui obtient, à l'occasion de cette restructuration, le titre de surintendant. En mai 1814, le premier et le deuxième bataillon canadiens francophones sont placés sous la responsabilité du colonel Patrick Murray, tandis que le troisième et le quatrième bataillon sont pris en charge par le lieutenant-colonel Taylor. Ces réorganisations ne sont pas du goût de tous les officiers francophones. Cuvilliers donne sa démission du cinquième bataillon parce que le nouveau commandant, de Courcy, est un britannique et non pas un Canadien francophone.

Le Bas-Canada est directement touché par la défaite de Napoléon I[er] en Europe. En effet, ce dernier abdique le 6 avril 1814, ce qui permet à l'Angleterre d'accroître ses efforts en Amérique du Nord[254]. La paix entre les autorités françaises et britanniques est signée en mai 1814. À l'été 1814, les Anglais concentrent une force de 15 000 combattants, comprenant des francophones et des anglophones afin d'envahir le voisin américain[255]. Le 24 août 1814, ils s'emparent de Washington et brûlent l'ensemble des édifices publics de la ville. Le 14 décembre 1814, les Anglais prennent position dans le lac Borgne, à l'embouchure du Mississipi. Ils déploient 42 navires de guerre contre 5 canonnières et 2 navires de guerre américains[256]. En deux heures de combat, ils détruisent la modeste force américaine et font débarquer 10 000 soldats à Pea Island localisé à 48 kilomètres au Nord-Est de la Nouvelle-Orléans[257].

Cependant, malgré cette série de victoires, l'Angleterre ne parvient pas à s'imposer militairement face aux États-Unis. En effet, les Américains se défendent vigoureusement[258]. Entre le 23 décembre 1814 et le 8 janvier 1815, les troupes britanniques et francophones mènent une série de combats très coûteux en vies humaines dont ils ne sortent pas vainqueurs. Les autorités anglaises finissent par se résoudre à négocier un accord de paix. Le gouvernement américain se montre également favorable à cette idée car la guerre commence à générer un puissant courant de contestation au sein du pays[259]. L'Angleterre et les États-Unis

[254] André Pons de l'Hérault, *Napoléon, empereur de l'île d'Elbe*, Bize-Minervois, Les éditeurs libres, 2005, 416 p. ; Jean-Claude Lorblanchès, *Soldats de Napoléon aux Amériques*, Paris, L'Harmattan, 2012, 264 p ; Serge Joyal, *Le mythe de Napoléon au Canada français*, Montréal, Del Busso, 2013, 566 p.
[255] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.110.
[256] *Ibid.*, p.150.
[257] *Ibid.*, p.150.
[258] A. J. Langguth, *Union 1812: The Americans who Fought the Second War of Independence*, New-York, Simon and Schuster, 2006, 482 p.
[259] Theodore Lyman, *A Short Account of the Hartford Convention: Taken from Official Documents, and Addressed to the Fair Minded and the Well Disposed to which is Added an Attested Copy of the Secret Journal of that Body*, Boston, O. Everett, 1823, 36 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

signent le traité de Gand le 24 décembre 1814[260]. Le 16 février 1815, le Congrès américain ratifie à l'unanimité l'accord, ce qui met fin à la guerre de 1812. Le conflit fait 2 260 morts et 4 505 blessés du côté américain, 1 600 tués et 3 679 blessés chez les Britanniques et plusieurs centaines de victimes chez les Canadiens francophones[261]. Un équilibre des puissances s'installe en Amérique du Nord car aucun des deux belligérants n'est parvenu à s'imposer par les armes[262]. Toutefois, pour les Américains, l'issue de la guerre ne leur permet toujours pas de disposer d'une voie d'accès maritime pour mener une expansion territoriale à moindre coût vers l'ouest.

Le Bas-Canada est peu gratifié par l'Angleterre pour sa contribution déterminante au maintien de l'empire britannique en Amérique du Nord. En effet, les autorités coloniales préfèrent punir les individus qui se sont montrés récalcitrants plutôt que ceux qui se sont illustrés au combat. Sur 10 000 conscrits pendant la guerre, il y a 1 620 déserteurs francophones[263]. Une cour martiale est instituée par les Anglais. Celle-ci juge 104 cas de désertion chez les miliciens et condamne 97 individus[264]. Toutefois, aucun milicien francophone n'est exécuté car les juges redoutent un soulèvement de la population du Bas-Canada. Entre le 15 avril 1812 et le 28 février 1815, la milice mobilise 2 695 officiers dont 1 325 francophones[265]. Les officiers anglophones sont surreprésentés dans cette unité alors qu'ils ne représentent moins de 10% de la population du Bas-Canada[266]. Cette situation met clairement en lumière la volonté de l'administration coloniale de verrouiller le contrôle de la milice par les anglophones. La majorité francophone estime d'ailleurs que la minorité anglophone de la colonie a été privilégiée tout au long de la guerre de 1812. Un auteur anonyme écrit :

> « Cette incorporation volontaire les exemptait en outre de fournir leur contingent aux bataillons de milices d'élite, ce qui n'était pas une considération à mépriser pour eux. Quant à la partie non incorporée de leur bataillon, ils ont fourni leur contingent avec facilité (…) c'est que leur aisance leur donnait un moyen sûr d'éluder cette loi (…) ils achetaient des substituts ; ils avaient même soin de retenir dans leur rangs les miliciens

[260] Charles Terlinden, *Le traité anglo-américain de Gand, 24 décembre 1814 : étude d'histoire diplomatique*, Gand, Stiffer, 1914, 40 p.
[261] Sylvain Roussillon, *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, *op. cit.*, p.171.
[262] J. Mackay Hitsman, *The Incredible War of 1812: A Military History*, Montréal, Robin Brass Studio, 1999, 397 p. ; Wesley B. Turner, *British Generals in the War of 1812*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1999, 296 p ; Wesley B. Turner, *The War of 1812: The War That Both Sides Won*, Toronto, Dundurn, 2000, 188 p.
[263] Luc Lépine, « Les cours martiales durant la guerre de 1812 », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, automne 1995, p.33.
[264] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit.*, p.121.
[265] *Ibid*., p.84.
[266] *Ibid*., p.84.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> canadiens sur lesquels tombaient le commandement (lors des sorties) nos milices étaient bornées à la simple ration ces messieurs faisait voiture à leurs quartiers, du moins des provisions de bouche de la meilleure espèce (…) ils profitaient tout simplement de leurs avantages. Leurs festins ont fait bruit dans toute la province, ont été l'occasion de querelles et de dissensions déshonorantes[267] ».

Le 1er mars 1815, les miliciens des voltigeurs canadiens et des bataillons de la milice d'élite et incorporée sont libérés du service. Ils peuvent retourner à leur domicile. L'administration coloniale accorde 80 jours de paie aux officiers et 20 jours pour les simples miliciens[268]. En juin 1815, elle accorde des pensions aux miliciens blessés pendant le conflit ainsi qu'aux veuves et aux orphelins. Pour obtenir une pension, le demandeur doit être en possession d'un certificat du commandant de la division du milicien tué ou blessé et d'une lettre du curé de la paroisse. La demande de pension doit être renouvelée tous les six mois[269].

Cependant, l'administration coloniale se heurte à un problème majeur : elle n'a aucun fond prévu pour payer les pensions. Les militaires anglais, quant à eux, ne connaissent pas ces problèmes de paiement de pensions. Cette situation provoque une vive insatisfaction chez la majorité francophone du Bas-Canada car celle-ci estime s'être loyalement battue aux côtés de l'armée britannique. Par exemple, en février 1816, François Vassal de Monviel présente une pétition à la chambre d'assemblée afin que les parlementaires adoptent un budget spécifique pour indemniser les miliciens francophones. Il doit insister plusieurs fois pour défendre des cas spécifiques, comme celui de la veuve du capitaine Pierre Rottote, car celle-ci se retrouve dans soutien de famille.

L'opposition entre les francophones et les anglophones s'accentue encore au Bas-Canada avec le peu d'empressement de l'administration coloniale à récompenser les combattants francophones ayant participé à la guerre de 1812. Ce n'est que le 5 juin 1817 que le lieutenant-colonel Salaberry est fait commandeur de l'ordre du bain. Les autorités britanniques n'accordent les récompenses promises sous forme de terres aux miliciens francophones qu'en 1818. La remise de médailles pour la bataille de Chateauguay ne se fait qu'en 1847. En 1875, soit soixante ans après la fin du conflit, le gouvernement décide d'attribuer une prime de 20 dollars aux rares miliciens ayant participé à la guerre de 1812

[267] *Ibid*., p.68.
[268] *Ibid*., p.126.
[269] *Ibid*., p.126.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

encore vivants[270]. Ce peu d'entrain de l'Angleterre à reconnaître l'action des Canadiens francophones dans le conflit contribue à éloigner durablement ces derniers du métier des armes en général et de la milice coloniale en particulier.

## III – La préservation d'un Bas-Canada francophone au sein d'un espace nord-américain fortement disputé par l'Angleterre et les États-Unis (1815-1834)

Avec la fin de la guerre de 1812, le Bas-Canada devient périphérique pour les intérêts des Américains et des Britanniques. En effet, les États-Unis et l'Angleterre se lancent dans une conquête territoriale vers l'ouest en s'appuyant sur la construction de canaux permettant de transporter des hommes et des marchandises à moindre coût. Cette compétition entre les deux pays permet aux Canadiens francophones de rester majoritaires dans les basses terres du Saint-Laurent malgré l'arrivée d'un flux continu d'immigrants en Amérique du Nord s'accroît. Ils continuent de construire une société francophone.

### A – Le Bas-Canada face à la persistance des tensions entre l'Angleterre et les États-Unis (1815- 1825)

Après la guerre de 1812, l'Angleterre cherche à administrer son empire nord-américain à moindre coût. En effet, les finances publiques britanniques sont au plus mal en raison des conflits menées contre la France et les États-Unis. La dette publique a triplé entre 1793 et 1815[271]. Le gouvernement anglais décide de réduire ses dépenses. Entre 1815 et 1870, les investissements de sécurité et de défense de la monarchie britannique ne dépassent plus les 3% du produit national brut[272]. Dans ce contexte, les autorités anglaises cherchent à défendre leurs intérêts sur la scène internationale en privilégiant une approche diplomatique. Elles tentent notamment de désamorcer un nouveau conflit avec le voisin américain. Le 28 avril 1817, l'Angleterre et les États-Unis signent l'accord Rush-Bagot qui limite la présence de navires de guerre dans les Grands Lacs[273]. L'administration coloniale délaisse la milice. En octobre 1817, Vassal de Monviel écrit :

---

[270] *Ibid*., p.127.
[271] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.167.
[272] *Ibid.*, p.189.
[273] San Diego State University, *Rush Bagot Agreement*, 28 avril 1817 (http://www-rohan.sdsu.edu/dept/polsciwb/brianl/docs/1817RushBagotagreement.pdf - consulté le 14 septembre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Point de service fait, point de discipline, et aucune des dispositions de la loi n'est exécutée. La milice tombe dans un état de nonchalance[274] ».

Les autorités locales n'ont pas les fonds nécessaires pour entretenir les bataillons. De plus, les nombreuses promesses non tenues par les Anglais incitent la majorité canadienne francophone à se détourner durablement de la chose militaire. Dans ce contexte, la milice du Bas-Canada connaît un déclin.

Cependant, l'Angleterre se méfie toujours du voisin américain ce qui l'amène à investir dans la protection du Bas-Canada. En effet, les basses terres du Saint-Laurent restent le centre de gravité de son empire en Amérique du Nord. Le seul port en eau profonde sur le Saint-Laurent est Québec. Entre 1815 et 1860, un million d'immigrants débarquent par l'intermédiaire de ce port[275]. L'administration coloniale cherche à renforcer la défense de la ville. Entre 1819 et 1832, l'ingénieur Elias Walker Durnfor construit la citadelle de Québec[276]. Celle-ci est conçue selon le principe d'une place forte à l'européenne capable d'accueillir 1 500 soldats[277]. Implantée sur la partie haute de la ville de Québec, cette citadelle occupe une position stratégique pour assurer des navires qui circulent sur le Saint-Laurent. Elle est également conçue pour abriter les habitants anglophones de la ville en cas de révolte des Canadiens francophones. Les autorités militaires britanniques retiennent de la guerre de 1812 que les États-Unis sont en mesure d'affecter la liberté de manœuvre de l'armée anglaise entre le Haut-Canada et le Bas-Canada. Ils souhaitent construire une voie navigable permettant aux forces britanniques et à la logistique de se déplacer entre les deux colonies. Malgré le coût important, le gouvernement anglais valide cette idée. L'Angleterre dépense un million de livres pour canaliser la rivière des Outaouais, le lac Ontario et le lac Rideau entre 1819 et 1830[278]. Ce projet devient l'infrastructure militaire la plus onéreuse jamais construite par les Britanniques en Amérique du Nord.

L'administration coloniale anglaise achète également l'île Sainte-Hélène à la famille Lemoyne afin d'y ériger une forteresse entourée de canons[279]. Les travaux s'échelonnent de

[274] Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, *op. cit.*, p.131.
[275] Réal Brisson, Jacques Mathieu, « Au rythme du port », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 2, n°2, 1986, p. 19-22.
[276] Marc Lafrance, « Sous l'emprise de la place forte », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 2, n°2, 1986, p.4.
[277] *Ibid.*, p.36.
[278] Charles Perry Stacey, *La frontière sans défense : le mythe et la réalité*, Ottawa, La société historique du Canada, 1973, p.8 ; Robert W. Passfield, *Military Paternalism, Labour and the Rideau Canal Project*, Bloomington, Authorhouse, 2013, 302 p.
[279] André Charbeaunneau, « Une voie stratégique bien gardée : la rivière Richelieu », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°37, printemps 1994, p. 20-24.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

1820 à 1824. L'installation militaire contient des logements pour 274 soldats, une armurerie, une poudrière et un arsenal pour les munitions[280]. Les soldats britanniques occupent en permanence cette île de 1824 à 1867 car elle leur permet de surveiller la frontière américano-canadienne. Les autorités britanniques construisent aussi une fortification à l'île aux noix pour faire face au fort Montgomery possédé par les Américains. Les démarches de l'Angleterre conduisent à renforcer la militarisation du Bas-Canada, ce qui en fait un complexe de sécurité et de défense organisé pour lutter contre le voisin américain.

De leur côté, les États-Unis abandonnent l'idée de recourir aux armes contre le Bas-Canada. En effet, ayant constaté leur incapacité à s'emparer du contrôle du Saint-Laurent, les Américains décident de construire sur leur territoire une voie navigable artificielle qui leur permette de mener une expansion vers l'ouest à moindre coût. La solution consiste à établir une liaison maritime entre New-York, reliée à l'océan Atlantique, et Albany située aux bords des Grands Lacs. Cette voie emprunterait la vallée de la Mohawk qui se situe à plus de 200 kilomètres au sud de la frontière américano-canadienne[281]. Ne traversant que l'État de New-York, un tel axe maritime ne poserait aucun problème de frontière et éviterait le Saint-Laurent supérieur dont les dangers des rapides et les périodes de gel en hiver. Les New-yorkais se montrent particulièrement intéressés par cette idée de canal car ils en perçoivent les immenses bénéfices qu'ils peuvent en tirer. En reliant New-York aux Grands Lacs, la ville deviendrait un port incontournable à l'échelle internationale en étant tourné à la fois vers l'Amérique du Nord et le reste du monde.

Toutefois, ce projet soulève d'importants défis financiers et techniques. Le canal est prévu pour mesurer 584 kilomètres de long, 12 mètres de large et 1,20 mètre de profondeur. Il doit comporter 83 écluses pour compenser la différence d'altitude entre l'Hudson et lac Érié. De plus, les États-Unis ne disposent pas de formation en génie civile. Les responsables du projet sont contraints de faire appel à des autodidactes et des amateurs éclairés malgré la complexité du chantier. L'inégale qualité de la main-d'œuvre pose de multiples problèmes durant la réalisation des travaux, ce qui engendre d'importants retards de livraison de l'infrastructure. Les travaux du canal Érié s'échelonnent entre 1817 et 1824[282]. Le secteur privé ne pouvant financer l'opération, d'un montant de 8 millions de dollars, c'est la ville et l'État de New-York qui s'associent pour mener à bien le projet. La mise en service de cette

[280] Centre d'Histoire de Montréal, *Un passé oublié : la vocation militaire de Montréal*, (http://ville.montreal.qc.ca – consulté le 14 mars 2012).
[281] Joseph René Marcel Sauvé, *Géopolitique et avenir du Québec*, *op.cit.*, p.16.
[282] Janey Levy, *The Erie canal : A Primary Source History of the Canal That Changed America, New York*, The Rosen Publishing Group, 2003, 64 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

infrastructure a une influence importante sur la colonie canadienne car elle écarte définitivement la menace d'une nouvelle invasion américaine.

Au Bas-Canada, la minorité anglophone s'intéresse également à la construction d'une voie navigable artificielle pour mener une conquête de l'ouest. En effet, les Britanniques veulent utiliser la position de carrefour naturel de Montréal sur le complexe hydrographique du Saint-Laurent pour en faire une tête de pont en direction du Haut-Canada. La ville est déjà un port. Les anglophones veulent renforcer l'activité de celui-ci en lui adjoignant un nouveau canal permettant de relier directement Montréal aux Grands Lacs. Ces derniers présentent des avantages concurrentiels considérables. Ils permettent de pénétrer jusqu'à 1 500 kilomètres à l'intérieur de l'espace nord-américain et ils sont en contacts directs avec les États-Unis, ce qui ouvre aux Anglais des perspectives d'immenses profits. Grâce à l'augmentation du trafic maritime généré par ces nouvelles activités maritimes, Montréal deviendrait un des plus importants ports d'Amérique du Nord.

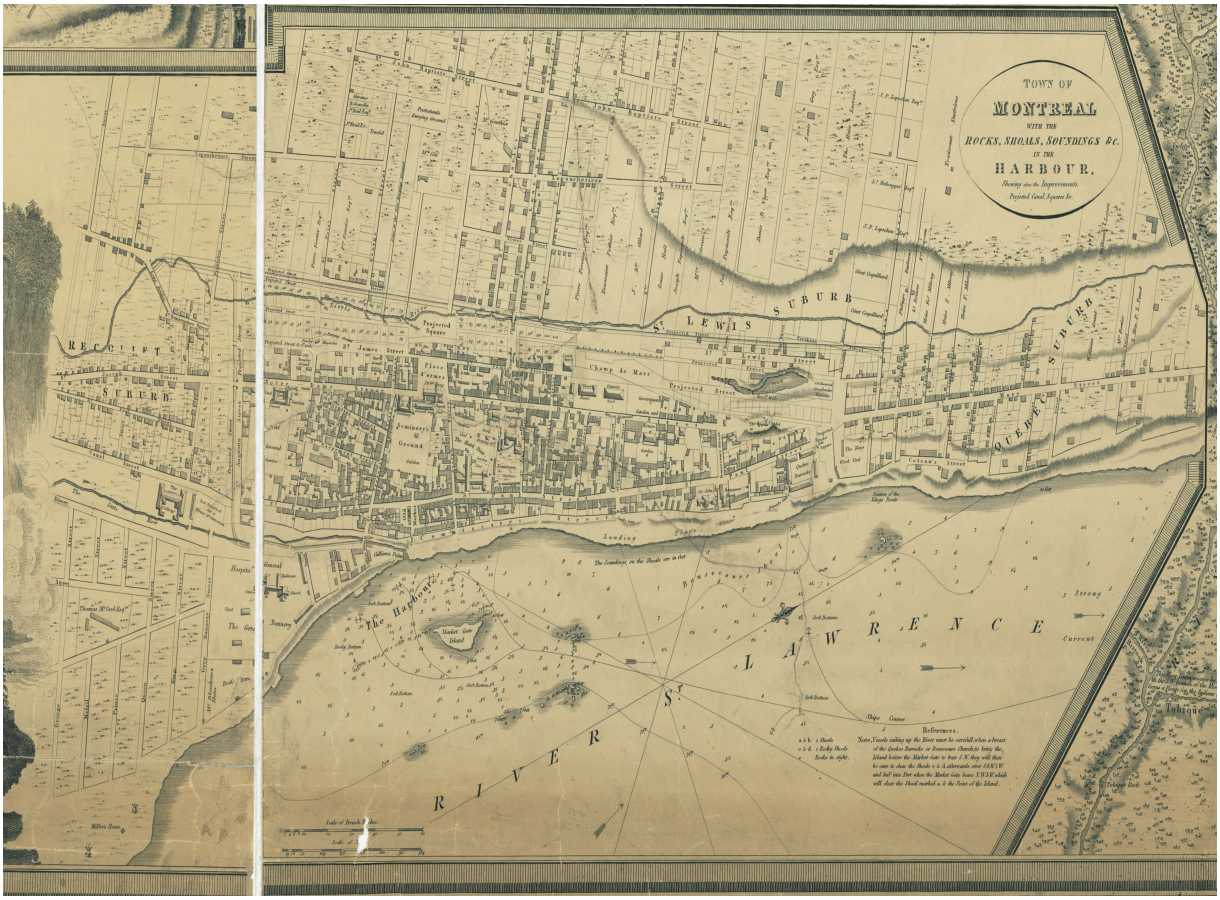


**Carte 5. Plan du port de Montréal en 1815[283]**

[283] Joseph Bouchette, *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &c. in the harbour, shewing also the improvements, projected canal, squares &c*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1815, 0003836124.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

En 1819, John Richardson fonde la compagnie des propriétaires du canal de Lachine avec l'ingénieur Thomas Burnett et plusieurs hommes d'affaires anglophones de Montréal. Le canal Lachine est un projet de voie navigable permettant aux navires de contourner les rapides de Lachine qui ne sont praticables qu'avec des embarcations à très faible tirant d'eau[284]. Cette infrastructure est composée d'une série de cinq écluses qui permettent de franchir un dénivelé de 15 mètres. Le canal doit mesurer 13,4 kilomètres de long, 14,6 mètres de largeur et 1,4 mètre de profondeur. Ce projet s'avère trop coûteux pour le secteur privé. La compagnie des propriétaires du canal de Lachine mène donc une intense campagne d'influence sur l'administration coloniale pour que celle-ci prenne à sa charge les travaux. En 1821, les autorités britanniques désignent une commission, composée des membres de la compagnie des propriétaires du canal de Lachine, pour superviser l'opération. Thomas Burnett s'occupe du suivi des travaux.

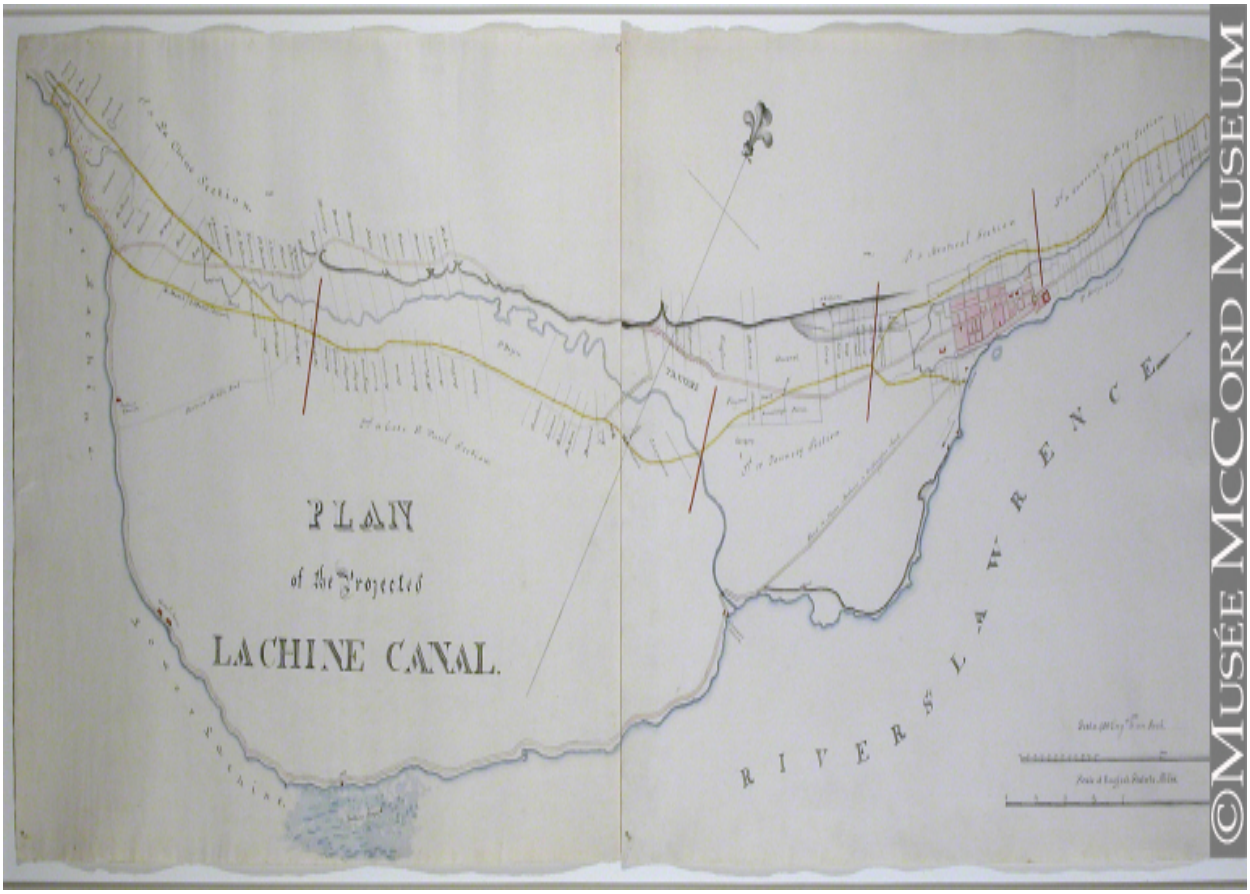


**Carte 6. Plan du canal Lachine[285]**

[284] Cordelia Eugenie, Dorion Rheaume, *Lachine and Origin of Its canal*, Charleston, Bibliolife, 2014, 94 p.
[285] John Samuel, *Plan du futur canal de Lachine*, Musée McCord, 1820, M3587.1-2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le tracé du canal Lachine s'inscrit au sein d'un réseau de canalisation établi par les Britanniques pour faciliter le transport de troupes et leur logistique vers les Grands Lacs. Localisé en tête de ce réseau, ce canal est le premier ouvrage maritime du Bas-Canada à ne pas être réalisé au profit de l'armée anglaise. La construction du canal Lachine est une opération délicate. En effet, elle se déroule dans un contexte social tendu. Près de 500 ouvriers, majoritairement des Irlandais, travaillent sur le chantier. Cette main-d'œuvre abondante et bon marché, car poussée à l'émigration par la famine en Europe, est massivement exploitée par les Anglais au détriment des francophones. En plus de cette division entre les anglophones et les francophones, le Bas-Canada est traversé par une division entre les catholiques et les protestants irlandais. Les conditions de travail pour la construction du canal sont exécrables et l'agitation sociale est importante. Les ouvriers se logent le long des rives, ce qui crée de nouveau noyaux de peuplement. Québec est délaissée au profit de Montréal qui est appelée à devenir l'un des principaux ports nord-américain en étant à la fois ouvert vers l'intérieur du continent et vers l'international.

La bourgeoisie anglophone du Bas-Canada compte utiliser le canal Lachine pour satisfaire ses vieilles ambitions de créer un empire laurentien[286]. En effet, cette infrastructure maritime doit permettre de relier à moindre coût les basses terres du Saint-Laurent à celles des Grands Lacs. La minorité britannique n'a pas abandonné son intention d'assimiler les Canadiens francophones afin que ceux-ci ne se mettent pas en travers de ses projets de développement économique. Par exemple, en 1822, elle soumet à l'Angleterre un projet visant à noyer les Canadiens francophones sous la masse d'anglophones grâce à une union du Haut-Canada et du Bas-Canada. La nouvelle colonie se verrait dotée de l'anglais comme seule langue officielle et la carte électorale serait modifiée au profit des cantons anglophones. Ce projet provoque un scandale chez les francophones au Bas-Canada et ce d'autant plus, qu'à cette époque, la démographie est encore de leur côté. En 1822, le Bas-Canada compte 427 000 habitants majoritairement francophones, alors que le Haut-Canada ne compte que 150 000 personnes majoritairement anglophone[287]. Dans ce contexte, le rapport de force demeure défavorable aux Britanniques même en cas d'union des deux colonies.

Peu désireuse d'un nouveau conflit entre les anglophones et les francophones, l'Angleterre refuse de satisfaire la demande la minorité britannique du Bas-Canada. Louis-Joseph Papineau, qui se rend à Londres pour défendre les intérêts des Canadiens

[286] Donald Grant Creighton, *The Empire of the St Lawrence: A Study in Commerce and Politics*, Toronto, Université de Toronto, 2002, 441 p.
[287] Paul Veyret, « La population du Canada », *Revue de géographie alpine*, 1953, volume 41, n°41, p.16.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones, obtient donc le *statu quo*. L'élite francophone se montre satisfaite de pouvoir continuer à exercer une influence politique au Bas-Canada. Elle ne remet pas en cause l'autorité britannique. Par exemple, en 1824, le député François Blanchet écrit : « attachés à leur gouvernement par des principes que rien ne pourra détruire, nous voulons dire des principes anglais, des principes libéraux[288] ». La bourgeoisie francophone envie le succès de la bourgeoisie anglophone et aspire à suivre son exemple en s'appuyant sur les institutions britanniques qu'elle estime constituer un modèle de développement.

### B – La double mise en périphérie du Bas-Canada par les Américains et les Britanniques (1825-1834)

L'ouverture du canal Érié provoque d'importantes conséquences sur le Bas-Canada. En effet, les travaux s'achèvent aux États-Unis après huit années de labeur. Le 26 octobre 1825, DeWitt Clinton, ancien maire de New-York et ancien gouverneur de l'État, verse dans l'océan atlantique deux tonneaux d'eau puisée dans le lac Érié distant de plus de 600 kilomètres[289]. Cette infrastructure, première liaison par voie navigable entre l'est et l'ouest du pays, constitue un évènement géostratégique majeur pour le Bas-Canada. Désormais, les Américains n'ont plus besoin de contrôler la colonie canadienne pour accéder aux Grands Lacs. Ils possèdent un accès direct à ces derniers sur le territoire américain. La mise en service de cette infrastructure a une conséquence géopolitique majeure pour le Bas-Canada. Elle ouvre largement l'accès aux territoires de l'ouest et offre d'immenses perspectives d'enrichissement aux Américains. Ces derniers n'ont plus besoin de contrôler la colonie canadienne pour avoir un accès aux Grands-Lacs. Ils abandonnent donc toute idée d'une nouvelle invasion du Bas-Canada pour se concentrer sur la conquête de l'ouest[290].

Grâce au canal Érié, les coûts de transport des hommes et des marchandises aux États-Unis sont divisés par trois par rapport aux coûts de transport par voie terrestre. Dès 1825, un flux continuel de biens arrive sur New-York pour y être transformé ou réexpédié soit à l'intérieur du pays soit vers l'international. Par exemple, le fret qui circule par Albany augmente considérablement en passant de 306 000 tonnes en 1825 à 587 000 tonnes en 1835[291]. Le canal Érié contribuent à détourner l'intérêt des Américains pour obtenir un accès au Saint-Laurent. Ils cessent de s'implanter en direction du Bas-Canada pour aller s'installer

[288] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.83.
[289] The Erie Canal Museum, *History of the Canal* (http://eriecanalmuseum.org/history/).
[290] Jacques Degas, *Histoire de l'Ouest américain*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1969, 221 p.
[291] D. Pasquet, *Pages d'histoire américaine : les débats du canal et du rail*, *op. cit.*, p.4-5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dans les villes située à proximité du canal Érié afin d'accroître leurs profits. L'industrialisation des États-Unis dans le Nord-Est du pays se concentre donc le long du canal Érié, tandis que New-York s'impose comme le premier port nord-américain[292]. Par exemple, en 1834, la quantité de marchandises exportée par la ville atteint les 773 000 tonnes[293].

De son côté, l'Angleterre inaugure le canal Lachine en 1825. Celui-ci provoque les mêmes conséquences que le canal Érié au sein de l'empire britannique en Amérique du Nord. En effet, il constitue une révolution dans le transport maritime sur le Saint-Laurent. Désormais, les navires océaniques peuvent remonter le fleuve jusqu'aux Grands Lacs, ce qui permet de limiter les opérations de transbordement et d'augmenter de ce fait la profitabilité des échanges commerciaux entre le Bas-Canada et le Haut-Canada. Grâce à l'ouverture de cette infrastructure de transport maritime, l'Angleterre peut, comme les États-Unis, mener une expansion territoriale vers l'ouest à moindre coût. En raison de sa position stratégique de carrefour entre le Haut-Canada et les États-Unis, Montréal supplante désormais Québec en termes de capacité d'attraction des populations.

L'ouverture du canal Lachine incite une partie de la minorité anglophone du Bas-Canada à s'installer dans les basses terres des Grands Lacs afin d'y réaliser de plus gros profits. Le Haut-Canada commence à drainer vers lui une part de plus en plus importante de la richesse qui restait jusque-là au Bas-Canada. En 1836, le Bas-Canada expédie 14 000 tonnes de marchandises au Haut-Canada via le canal de Lachine[294]. De même, les immigrants qui arrivent dans la colonie ne restent plus. La majorité d'entre eux profitent de l'existence du canal Lachine pour se rendre dans l'ouest. Dans cette perspective, à compter de 1825, le Bas-Canada se voit placé en périphérie des intérêts des Américains et des Britanniques avec l'ouverture simultanée du canal Érié et du canal Lachine[295]. Cette situation permet aux Canadiens francophones de rester majoritaire dans la colonie malgré l'accroissement du flux migratoire lié à la conquête de l'ouest. Cependant, la minorité anglophone continue de contrôler l'économie locale. Les intellectuels français, qui observent l'évolution de la situation en Amérique du Nord, dressent un constat négatif sur la situation des Canadiens

[292] Tristan Gaston-Breton, « Le canal Érié aux sources de la puissance américaine », *Les Échos*, 16 juillet 2012, 3 p.
[293] D. Pasquet, *Pages d'histoire américaine : les débats du canal et du rail*, *op. cit.*, p.4-5.
[294] Gérard Parizeau, « Aperçu de la situation économique dans le Bas-Canada vers 1837 », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, volume 16, n°1, 1937, p.68.
[295] Joseph René Marcel Sauvé, « Après la guerre de 1812, la construction du canal Erié va modifier les rapports de force entre les États-Unis, l'Amérique du Nord et le Québec », *Vigile*, 1er juillet 2013, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones[296]. Par exemple, Alexis de Tocqueville, en visite au Bas-Canada, écrit dans ses notes de voyage :

> « Il est facile de voir que les Français sont le peuple vaincu. Les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise… Les entreprises commerciales sont presque toutes entre leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante[297] ».

L'élite canadienne francophone cherche à profiter du fait que la population francophone conserve un rapport de force favorable pour tenter d'exercer un meilleur contrôle sur les affaires du Bas-Canada[298]. En effet, elle recherche la mise en œuvre d'une responsabilité du pouvoir exécutif local devant les parlementaires de la colonie. La bourgeoisie francophone entend utiliser les institutions parlementaires britanniques à son profit. En 1826, Papineau procède à une réorganisation du parti canadien qui devient le « parti patriote ». L'appellation de celui-ci n'est pas innocente puisqu'elle est directement inspirée par le mouvement des Patriotes américains lors de la guerre d'indépendance aux États-Unis. Les Patriotes réclament auprès des autorités britanniques une révision institutionnelle afin d'introduire ce principe existant en Angleterre mais pas au Bas-Canada. Ils lancent un vibrant appel patriotique à la population afin d'obtenir son soutien. Le 7 mai 1831, Étienne Parent écrit dans le journal *Le Canadien* :

> « C'est par des efforts et une constance aussi héroïque que nos premiers ancêtres ont créé le nom de canadien. Ce nom que nos pères nous ont légué sans souillure, ce nom dont ils ont soutenu l'honneur sur le champ de bataille, et maintenu l'existence dans nos conseils contre les efforts constants d'une politique aveugle et intéressée, c'est à la génération croissante à le transmettre aussi beau qu'elle l'a reçu[299] ».

Ce propos met en lumière le fait que les Patriotes s'appuient sur la diffusion d'un nationalisme canadien francophone au Bas-Canada pour tenter de rassembler la population.

Cependant, dans le même temps, l'élite canadienne francophone est confrontée à un mouvement d'exode de la population lié à un manque de sols disponibles dans les basses terres du Saint-Laurent[300]. Les tensions existantes avec les Anglais incitent les Canadiens

---

[296] Gérard Bergeron, *Quand Tocqueville et Siegfried Nous Observaient...*, Paris, PUQ, 1990, 205 p.
[297] Jean-Charles Falardeau, « L'origine et l'ascension des hommes d'affaire dans la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, volume 6, n°1, 1965, p.35.
[298] Jean Cimon, Ulric J. Tessier, *La bourgeoisie francophone au XIXe siècle*, Paris, Septentrion, 1997, 257 p.
[299] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op cit.*, p.59.
[300] Gérard Bouchard, John Alexander Dickinson, Joseph Goy, *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différence*, Paris, Septentrion, 1998, 336 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones à ne pas s'implanter dans le Haut-Canada. Ils préfèrent se rendre chez le voisin américain qui a besoin de main-d'œuvre car les Américains quittent massivement les États de Nouvelle-Angleterre pour aller plus à l'ouest.

L'Église catholique s'oppose de toutes ses forces au mouvement de départ des Canadiens francophones hors du Bas-Canada. En effet, ces derniers constituent à la fois ses principaux fidèles, ses contributeurs à la dîme et son vivier de recrutement pour le clergé en Amérique du Nord. La diminution du nombre de francophones a des conséquences immédiates sur le nombre de religieux présents dans la colonie[301]. Par exemple, entre 1830 et 1840, l'Église ne compte qu'1 prêtre pour 1 800 fidèles contre 1 pour 1 000 auparavant[302]. Dans ce contexte, pour assurer la préservation de ses propres intérêts, le clergé milite activement pour que la population souhaitant quitter les basses terres du Saint-Laurent reste au Bas-Canada. Les seules terres inexplorées dans la colonie sont celles situées dans le nord. Les religieux mènent une intense campagne d'influence sur leurs fidèles pour les convaincre de la nécessité de s'installer dans les zones inhospitalières pour l'homme du nord du Bas-Canada.

L'élite politique francophone, qui redoute elle aussi de perdre sa capacité à influencer les affaires de la colonie, s'associe aux religieux pour inciter la population à se lancer dans une expansion territoriale vers le nord. Les francophones commencent à défricher les sols de la région de Tadoussac au cours des années 1830[303]. Ils lancent le plus important mouvement de colonisation du nord de l'espace nord-américain. Dans cette perspective, ils se construisent une identité de peuple nordique en raison de leur adaptation de leur mode de vie aux conditions extrême du Grand Nord. Les francophones se réfèrent au mythe du Grand Nord, alors que les colons britanniques et les Américains se réfèrent à celui de la conquête de l'ouest[304]. La différence de milieu dans lequel vivent ces trois populations détermine leur manière de penser les questions de sécurité et de défense. Les Canadiens francophones développent une culture stratégique fondée sur l'idée que leur protection est assurée par leur géographie. Refusant de perdre des vies humaines dans les combats de front, ils comptent beaucoup sur leur rude climat pour décourager d'éventuels envahisseurs.

---

[301] Serge Gagnon, *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 p.
[302] Jean-Pierre Langlois, « L'Église face aux Patriotes en 1837-1838 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, volume 51, 1984, p.20.
[303] Clément Imbert, « En remontant le fjord qui terrifia les colons », *Géo*, octobre 2012, n°404, p.90.
[304] Daniel Chartier, Joë Bouchard, Amélie Nadeau, P*roblématique de l'imaginaire du Nord en littérature, cinéma et arts visuels*, Québec, PUQ, 2004, 171 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

En 1763, la Nouvelle-France disparaît. Les habitants qui restent dans la zone des basses terres du Saint-Laurent intègrent l'empire britannique. L'Angleterre renomme cette nouvelle colonie la *Province of Quebec* afin d'accélérer l'assimilation à la culture anglo-saxonne des populations francophones et amérindiennes qui s'y trouvent. Cependant, sous l'égide de l'Église catholique, qui ne souhaite pas perdre son influence sur les habitants, les canadiens francophones organisent une résistance passive. Les basses terres du Saint-Laurent deviennent un espace de séparation entre les anglophones, qui occupent les villes, et les francophones dans les campagnes. Bien que la colonie dispose d'importantes ressources naturelles, celles-ci demeurent plus difficiles à mettre en valeur que dans les Treize colonies, ce qui dissuade les Anglais de venir s'installer dans ce qui deviendra ultérieurement le Canada. Avec la conquête britannique, les Amérindiens qui vivent dans la *Province of Quebec* ne peuvent plus mettre en concurrence les Français et les Anglais pour l'achat de leurs fourrures. Ils font face à un seul interlocuteur, les marchands anglais, qui profitent de leur monopole pour acquérir à vil prix les matières premières proposées par les Autochtones. Ce pouvoir de fixer les prix mais également les droits, notamment la propriété des terres, et les privilèges détenus par les Anglais contribue à appauvrir durablement les nations amérindiennes par comparaison avec la période de colonisation française.

L'Angleterre investit relativement peu dans la sécurité et la défense de ses possessions canadiennes. En effet, l'empire britannique étant de taille mondiale, les efforts de la métropole coloniale vont dans les zones jugées comme étant les plus stratégiques. Les autorités anglaises s'intéressent davantage au contrôle des routes commerciales de l'Europe jusqu'à l'Asie, en passant par le Moyen-Orient, les Indes ou encore les Antilles, car celles-ci génèrent beaucoup plus de profits que les colonies nord-américaines. Les Canadiens francophones ne sont donc jamais mis en minorité par le flux d'immigrants anglophones qui arrive dans les basses terres du Saint-Laurent. Face au sous-investissement chronique de la métropole anglaise, les colonies canadiennes doivent organiser leur sécurité et leur défense avec des moyens réduits. Cette situation contraint l'administration coloniale britannique à rechercher l'appui des francophones du Québec afin de conserver la présence de l'empire britannique en Amérique du Nord face à l'émergence des États-Unis. Tel est le sens des concessions accordées par les autorités anglaises avec l'Acte de Québec de 1774, puis avec la création du Bas-Canada en 1791. Toutefois, l'avènement du Québec en tant qu'entité distincte ne se fait pas dans la facilité. Les Canadiens francophones sont entraînés dans la guerre



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'indépendance américaine, la guerre franco-britannique de 1793 ou encore dans la guerre de 1812. Par deux fois, lors de la révolution américaine et lors du conflit américano-britannique de 1812, le Québec inflige une défaite militaire cuisante aux États-Unis.

Après avoir été au centre des querelles entre les Américains et les Britanniques pour le contrôle du Saint-Laurent, le Québec se voit reléguer au rang de région périphérique avec l'ouverture du canal Érié aux États-Unis et du canal Lachine au Bas-Canada en 1825. En effet, la question de l'accès direct aux Grands Lacs étant réglée par les Américains, ces derniers ne sont plus tentés par l'idée d'annexer le Québec. De même pour les Britanniques, grâce au canal Lachine, le Haut-Canada est relié à Montréal et par là-même à l'océan Atlantique. C'est pourquoi, les anglophones se montrent plus intéressés par la mise en valeur des basses terres du Haut-Canada, qui jouissent d'un meilleur climat et de sols plus riches, que par celles de la région du Saint-Laurent. La mise en place du canal Érié et du canal Lachine constitue un bouleversement géopolitique majeur en Amérique du Nord car, d'un point de vue géostratégique, le centre de gravité de l'empire britannique en Amérique du Nord commence à se déplacer vers l'ouest. Ce faisant, le Bas-Canada se transforme progressivement en une simple zone de transit pour les immigrants. Ces derniers arrivent par le port de Québec puis se dirigent sur Montréal qui leur permet ensuite de se rendre au Haut-Canada ou aux États-Unis. Sans cette accélération du déplacement vers l'ouest des anglophones, il est peu probable que les Canadiens francophones aient pu subsister en tant que peuple spécifique. Ces derniers profitent du fait de rester majoritaires au Bas-Canada pour continuer à se construire en tant que nation francophone dans le cadre de l'empire britannique.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE II. La rupture entre le Québec et la Grande-Bretagne (1834-1867)

Les relations entre le Bas-Canada et l'Angleterre se dégradent très fortement avec le refus des autorités britanniques d'accorder plus de pouvoir politique aux Canadiens francophones au sein de la colonie où ils sont majoritaires. Cette situation provoque la révolte des Patriotes entre 1837 et 1838. En 1867, l'Angleterre crée un Dominion du Canada qui réunit l'ensemble de ses colonies nord-américaines. Le Québec devient une province canadienne ayant le statut d'État fédéré. Dans le contexte de la colonisation britannique de l'Amérique du Nord, de nombreux aspects de l'histoire du Québec restaient méconnus malgré plusieurs études fondatrices. Réalité géographique, les basses terres du Saint-Laurent sont également un centre de gravité qui génère des liens et des réseaux entre les francophones. Par l'intermédiaire du contrôle étroit exercé par l'Église catholique sur la population, ce centre exerce un rayonnement qui dépasse les seules colonies anglaises en raison du déplacement des Canadiens français au sein de l'espace nord-américain. Dans cette perspective, l'étude du centre et des périphéries est indispensable pour mieux comprendre la notion de « Canada français » qui se développe à cette époque. Cet idéal se diffuse et imprègne largement la population et son élite. Il est donc primordial d'appréhender l'identité francophone et catholique pour mieux saisir la spécificité du peuple canadien français et ses rapports avec les Britanniques et les Américains. L'histoire du Québec est celle d'un enjeu de pouvoir, d'une lutte entre les catholiques francophones et les protestants anglo-saxons, pour exercer un maximum de contrôle de l'espace nord-américain. Connaissant un fort déclin de leur démographie, les nations amérindiennes ne sont plus en mesure d'influencer les autres populations. Elles sont mises à l'écart.

Cette période soulève de nombreuses interrogations. Qu'est-ce que le nationalisme des canadiens francophones ? Pourquoi y a-t-il une révolte des Patriotes ? Quelle est la portée réelle de la déclaration d'indépendance du Bas-Canada ? Pourquoi les Canadiens francophones s'engagent-ils massivement dans la guerre de Sécession ? Comment expliquer que le Québec passe du statut de colonie à celui de province ? Quelle est la place réservée à la Belle Province au sein du Dominion du Canada ?



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – La fin de l'alliance entre les Canadiens francophones et les Anglais (1834-1849)

Au cours des années 1830, la colonisation britannique de l'Amérique du Nord connaît des mutations importantes. L'étude des nationalismes en présence s'avère indispensable pour comprendre les relations qui s'établissent entre les anglophones et les francophones. Ne parvenant pas à obtenir les réformes institutionnelles souhaitées, les Patriotes du Bas-Canada finissent par prendre les armes contre l'administration coloniale britannique.

### A – La crise politique au Bas-Canada aboutissant à la révolte des Patriotes (1834-1838)

Le Bas-Canada entre dans une profonde crise politique dans la seconde moitié des années 1830. En effet, l'élite francophone se montre plus déterminée que jamais à obtenir d'importantes réformes institutionnelles. Le 17 février 1834, Louis Joseph Papineau fait adopter par la majorité parlementaire francophone les « 92 résolutions[305] ». Ce texte réclame à l'Angleterre la mise en place d'un gouvernement responsable devant l'assemblée, l'élection des membres du conseil législatif ou encore une meilleure représentativité de la majorité francophones chez les parlementaires. Cette demande des Patriotes vise à permettra au Bas-Canada d'accroître son autonomie au sein de l'empire britannique mais pas à accéder à l'indépendance. Les colons britanniques comprennent que les 92 résolutions ne sont pas favorables au maintien de leur influence dans la colonie. C'est pourquoi, ils décident de réagir en faisant des démonstrations de force. En 1834, ils créent le *British Riffle Corps* à Montréal. Il s'agit d'un club privé anglophone ayant vocation à fournir un entraînement militaire à ses membres. En réaction, les Canadiens francophones créent la *Société Saint-Jean-Baptiste* à Montréal[306]. Celle-ci est chargée de mettre en place un réseau d'entraide francophone à l'échelle nord-américaine. Les tensions entre les francophones et les anglophones deviennent très vives au Bas-Canada. En 1834, l'évêque de Montréal écrit :

> « Déjà nos assemblées de comtés, pour adhérer à la dernière requête de la Chambre d'Assemblée sur les nouveaux griefs de la province, deviennent passablement

[305] Bibliothèque électronique du Québec, *Les 92 Résolutions*, 1834, 93 p. (http://www.vimabook.com/doc/221800-les-92-r233solutions-la-biblioth232que-233lectronique-du-ebooks-libres-de-droits - consulté le 26 février 2015).
[306] Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 231 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tumultueuses à raison de la chaleur des partis, à y introduire des boulés pour vaincre par l'argumentation du poing[307] ».

Les élections législatives, qui se déroulent entre le 11 octobre et le 22 novembre 1834 dans la colonie, renforcent l'antagonisme entre les deux communautés. Le parti des Patriotes obtient 77 des 88 sièges de l'assemblée[308]. Les colons britanniques mettent tout en œuvre pour dénoncer la réforme institutionnelle demandée par les Patriotes. Ils créent la *Quebec Constitutional Association* en décembre 1834 et la *Montreal Constitutionnal Association* en janvier 1835. Les médias anglophones, notamment la *Montréal Gazette*, mènent une intense campagne d'influence sur la population anglaise de la colonie pour que celle-ci condamne le nationalisme canadien francophone[309]. La crise politique est telle au Bas-Canada que les institutions ne fonctionnent plus[310]. En février 1835, le Conseil législatif, contrôlé par les anglophones, rejette toutes les initiatives de l'assemblée, tandis que cette dernière, à majorité francophone, refuse d'adopter le budget de fonctionnement de la colonie.

L'Angleterre intervient pour tenter de ramener l'ordre au Bas-Canada. En effet, les autorités britanniques mettent en place une commission d'enquête pour tenter de mieux comprendre les divergences entre les deux groupes. Le 1e juillet 1835, Acheson Archibald Comte de Gosford devient gouverneur de la colonie et chef de la commission d'enquête. La minorité anglophone se montre particulièrement active pour tenter d'influencer l'administration coloniale. Le 31 juillet 1835, elle rassemble 5 000 personnes pour défiler et réaffirmer la loyauté des Anglais du Bas-Canada à la monarchie britannique et demander aux autorités coloniales de préserver les institutions existantes[311]. Le 22 décembre 1835, elle adresse une demande au gouverneur Gosford pour permettre au *British Riffle Corps* de Montréal de devenir une milice. Ce dernier refuse. Les francophones, de leur côté, maintiennent leurs exigences de réformes institutionnelles. Gosford conclut :

« si l'Angleterre retirerait sa protection, il s'ensuivrait une lutte immédiate entre les deux races, et même je doute si, sans la présence d'une force imposante, les mêmes conséquences ne se produiraient pas, alors même que l'on souscrirait aux présentes

[307] Jean-Pierre Langlois, « L'Église face aux Patriotes en 1837-1838 », *op. cit.*, p.24.
[308] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.81.
[309] André Lefèbvre, *La Montréal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, Montréal, Guérin, 1970, 207 p.
[310] Dominique Mondelet, *Traité sur la politique coloniale du Bas-Canada : divisé en deux parties : opposition dans le gouvernement, license de la presse, Conseil législatif par voie d'élection : réflexions sur l'état actuel du pays*, Harvard, Havard College Library, 1835, 67 p.
[311] Clairandrée Cauchy, « Les Loyalistes et les rébellions de 1837-1838 », *Histoire Québec*, volume 5, n°2, 1999, p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

demande de l'Assemblée et comme dans ce cas, le parti anglais serait probablement l'agresseur, les forces du gouvernement auraient d'abord à être dirigées contre des hommes qui sont non seulement nos co-sujets mais qui pour la plupart sont natifs des îles[312] ».

L'administration coloniale britannique prend quelques mesures pour tenter de mettre fin à la crise au Bas-Canada. En janvier 1836, le gouverneur Gosford fait dissoudre le *British Rifle Corps*. En réaction, les colons britanniques créent une organisation clandestine, le *Doric Club*, ayant une vocation militaire. Ils s'attaquent également à l'Église catholique. Au cours de l'année 1836, Maria Monk publie un ouvrage proposant aux lecteurs anglophones de découvrir le fonctionnement du clergé de Montréal[313]. Les religieux y sont décrits comme des êtres cruels qui s'adonnent à des pratiques sexuelles perverses et assassinent les enfants nés de leurs liaisons interdites. Le livre connaît un succès fulgurant auprès des colons anglophones et s'exporte massivement vers les États-Unis. Entre 1836 et 1860, 300 000 exemplaires de l'ouvrage sont vendus[314]. Bien que l'Église prouve que l'ouvrage ne repose sur aucun fondement, son image se trouve fortement dégradée auprès des populations anglophones de l'espace nord-américain. Cette critique infondée de l'Église catholique irrite profondément les Canadiens francophones car ils sont très attachés à cette institution qui fait partie de leur identité culturelle.

Les rixes dans les rues du Bas-Canada s'accroissent entre la majorité francophone et la minorité anglophone. En réaction, en novembre 1836, le gouverneur Gosford charge Sir John Colborne, chef de l'armée britannique dans les colonies canadiennes, de mettre en place une nouvelle police armée au Bas-Canada. Celle-ci est chargée d'arrêter les individus troublants l'ordre public. En parallèle, le 16 novembre 1836, il émet 26 mandats d'arrêts contre les chefs Patriotes. Parmi les personnes recherchées figurent Louis Joseph Papineau et Edmund Bailey O'Callaghan. Le lieutenant-colonel Wetherall, à la tête de quatre compagnies de militaires britanniques, est envoyé par Colborne pour arrêter les Patriotes[315]. Ces derniers s'enfuient alors de Montréal pour gagner la zone de la rivière Richelieu. Ils y rencontrent d'autres leaders Patriotes comme le Docteur Wolfred Nelson. L'administration coloniale opère

[312] *Ibid.*, p.3.
[313] Maria Monk, *Awful Disclosures of Maria Monk: As Exhibited in a Narrative of Her Sufferings During Her Residence of Five Years as a Novice and Two Years as a Black Nun in the Hotel Dieu Nunnery*, New York, D.M. Bennett, 1878, 188 p.
[314] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.128.
[315] Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, La société historique du Canada, 1996, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

également une purge au sein de la magistrature du Bas-Canada afin d'y éliminer les juges qui seraient trop cléments envers les francophones concernés par les mandats d'arrêts. Au printemps 1837, le parlement britannique rejette les 92 résolutions soumises par les Patriotes. La réforme institutionnelle souhaitée par l'élite canadienne francophone est dans une impasse politique. La colonie entre dans une période de crise politique majeure.

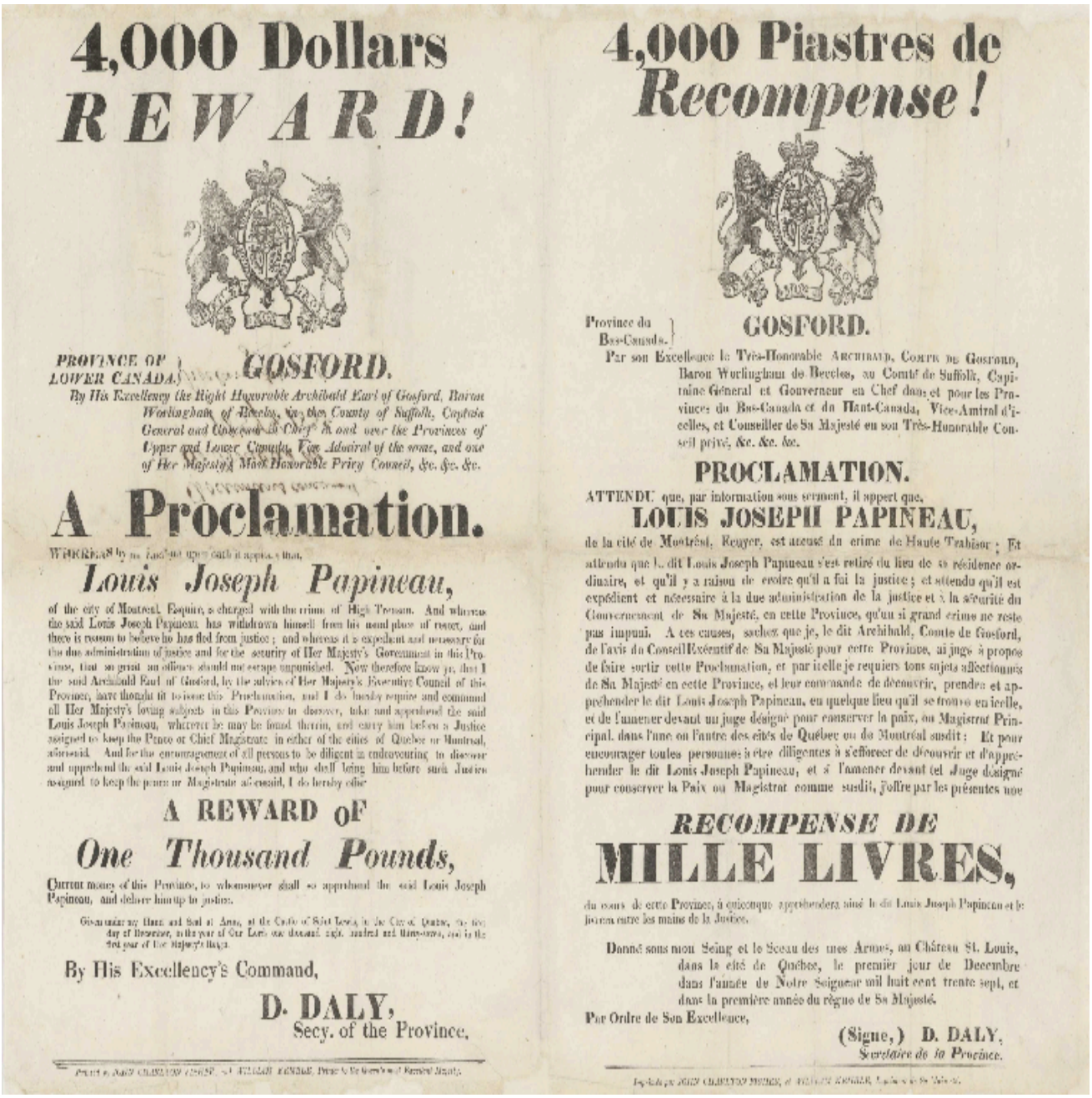

4,000 Dollars
REWARD!

PROVINCE OF LOWER CANADA. } GOSFORD.

By His Excellency the Right Honorable Archibald Earl of Gosford, Baron Worlingham of Beccles, in the County of Suffolk, Captain General and Governor in Chief in and over the Provinces of Upper and Lower Canada, Vice Admiral of the same, and one of Her Majesty's Most Honorable Privy Council, &c. &c. &c.

A Proclamation.

WHEREAS by information upon oath it appears that,

Louis Joseph Papineau,

of the city of Montreal, Esquire, is charged with the crime of High Treason. And whereas the said Louis Joseph Papineau has withdrawn himself from his usual place of resort, and there is reason to believe he has fled from justice; and whereas it is expedient and necessary for the due administration of justice and for the security of Her Majesty's Government in this Province, that so great an offence should not escape unpunished. Now therefore know ye, that I the said Archibald Earl of Gosford, by the advice of Her Majesty's Executive Council of this Province, have thought fit to issue this Proclamation, and I do hereby require and command all Her Majesty's loving subjects in this Province to discover, take and apprehend the said Louis Joseph Papineau, wherever he may be found therein, and carry him before a Justice assigned to keep the Peace or Chief Magistrate in either of the cities of Quebec or Montreal, aforesaid. And for the encouragement of all persons to be diligent in endeavouring to discover and apprehend the said Louis Joseph Papineau, and who shall bring him before such Justice assigned to keep the peace or Magistrate aforesaid, I do hereby offer

A REWARD OF

One Thousand Pounds,

Current money of this Province, to whomsoever shall so apprehend the said Louis Joseph Papineau, and deliver him up to justice.

Given under my Hand and Seal at Arms, at the Castle of Saint Louis, in the City of Quebec, the first day of December, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and thirty-seven, and in the first year of Her Majesty's Reign.

By His Excellency's Command,

D. DALY,
Secy. of the Province.

4,000 Piastres de
Recompense!

Province du Bas-Canada. } GOSFORD.

Par son Excellence le Très-Honorable Archibald, Comte de Gosford, Baron Worlingham de Beccles, au Comté de Suffolk, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et Conseiller de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil privé, &c. &c. &c.

PROCLAMATION.

ATTENDU que, par information sous serment, il appert que,

LOUIS JOSEPH PAPINEAU,

de la cité de Montréal, Ecuyer, est accusé du crime de Haute Trahison; Et attendu que le dit Louis Joseph Papineau s'est retiré du lieu de sa résidence ordinaire, et qu'il y a raison de croire qu'il a fui la justice; et attendu qu'il est expédient et nécessaire à la due administration de la justice et à la sécurité du Gouvernement de Sa Majesté, en cette Province, qu'un si grand crime ne reste pas impuni. A ces causes, sachez que je, le dit Archibald, Comte de Gosford, de l'avis du Conseil Exécutif de Sa Majesté pour cette Province, ai jugé à propos de faire sortir cette Proclamation, et par icelle je requiers tous sujets affectionnés de Sa Majesté en cette Province, et leur commande de découvrir, prendre et appréhender le dit Louis Joseph Papineau, en quelque lieu qu'il se trouve en icelle, et de l'amener devant un juge désigné pour conserver la paix, ou Magistrat Principal, dans l'une ou l'autre des cités de Québec ou de Montréal susdit: Et pour encourager toutes personnes à être diligentes à s'efforcer de découvrir et d'appréhender le dit Louis Joseph Papineau, et à l'amener devant tel Juge désigné pour conserver la Paix ou Magistrat comme susdit, j'offre par les présentes une

RECOMPENSE DE

MILLE LIVRES,

du cours de cette Province, à quiconque appréhendera ainsi le dit Louis Joseph Papineau et le livrera entre les mains de la Justice.

Donné sous mon Seing et le Sceau des mes Armes, au Château St. Louis, dans la cité de Québec, le premier jour de Decembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente sept, et dans la première année du règne de Sa Majesté.

Par Ordre de Son Excellence,

(Signe,) D. DALY,
Secrétaire de la Province.

**Document 3. Mandat d'arrêt lancé contre les Patriotes**[316]

[316] Gouverneur Gosford, *4,000 piastres de récompense!...Proclamation. Attendu que, par information sous serment, il appert que, Louis Joseph Papineau, ...est accusé du crime de Haute Trahison...*, Bibliothèque et archives du Québec, 1837, 0002724777.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

L'échec des 92 résolutions avive les tensions entre les anglophones et les francophones au Bas-Canada. En effet, les autorités anglaises ne veulent pas bouleverser l'ordre établi au sein de leur empire car celui-ci est au fondement même de sa puissance. Le produit des investissements dans les colonies britanniques contribue directement à réduire le déficit commercial du pays. Le gouvernement, tout comme les hommes d'affaire anglais, n'ont donc aucun intérêt à laisser la bourgeoisie francophone remettre en question ce système. C'est pourquoi, lord John Russel, ministre d'État aux colonies, oppose une fin de non-recevoir aux Canadiens francophones. Il encourage l'administration coloniale à continuer à puiser dans les caisses du trésor public sans le consentement de l'Assemblée. Les Britanniques, qui restent minoritaires, continuent à exercer un pouvoir bien plus important que ne le souhaitent les Patriotes. Le 7 août 1837, le journal *La Minerve* écrit :

> « La souveraineté du peuple est un principe incontestable et incontesté. Il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences ; et parmi les conséquences, se trouve tout naturellement celle de modifier ou de changer par le peuple la forme de son gouvernement[317] ».

Sous la houlette de Louis-Joseph Papineau, les Patriotes organisent un boycott des produits britanniques[318]. En effet, ils pensent pouvoir contraindre les autorités anglaises à les entendre en s'attaquant à leur source de revenus. L'administration coloniale vit en grande partie grâce aux taxes perçues sur les marchandises importées d'Angleterre. En encourageant la population francophone à éviter de consommer ces produits, les Patriotes espèrent exercer plus d'influence. Le 24 juin 1837, jour de la Saint-Jean Baptiste, prend des allures de fête antibritannique. Les Patriotes y mettent en avant les produits locaux et encouragent avec succès la population à consommer exclusivement ces derniers. Cependant, l'administration coloniale n'entend pas se laisser faire. En réponse au boycottage mené par les francophones, le gouverneur dissout l'assemblée.

La crise au Bas-Canada continue de prendre de l'ampleur. En effet, bien que les francophones soient majoritaires dans la colonie, la minorité anglophone entend montrer qu'elle fait partie du peuple conquérant malgré son rapport de force défavorable. En 1837, le Bas-Canada compte seulement 120 000 anglophones contre 490 000 Canadiens

[317] Jean-Pierre Langlois, « L'Église face aux Patriotes en 1837-1838 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, volume 51, 1984, p.24.
[318] Eve Circé-Côté, *Papineau : son influence sur la pensée canadienne, essai de psychologie historique*, Paris, R. A. Regnault & cie, 1924, 247 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophone[319]. Le 1e septembre 1837, les Britanniques créent le *Loyal Victoria Club*, une organisation paramilitaire, dans la ville de Québec[320]. Les Patriotes, quant à eux, cherchent à mobiliser la population en créant partout dans la colonie des assemblées publiques[321]. Le 23 octobre 1837, ils plantent un arbre de la liberté surmonté d'un bonnet phrygien à Saint-Charles dans la vallée du Richelieu. Ce jour-là, Wolfred Nelson, chef des Patriotes de Saint-Denis, appelle les Canadiens francophones à se défendre face aux Anglais : « je vous conseille de mettre de côté vos plats et vos cuillers en étain afin de les fondre pour en faire des balles[322] ». Le même jour, les colons britanniques organisent à Montréal une manifestation en faveur d'un soutien à l'empire britannique qui réunit 7 000 participants[323].

De son côté, l'Église catholique choisit de prendre le parti des autorités coloniales. En effet, le clergé veut à tout prix préserver ses intérêts au Bas-Canada. C'est pourquoi, il s'oppose fermement aux Patriotes et appelle les fidèles à se soumettre à l'autorité britannique. Le 24 octobre 1837 de Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, déclare :

> « Que tout le monde, dit Saint-Paul aux Romains, soit soumis aux puissants qui viennent de dieu. Et c'est lui qui a établi toutes celles qui existent. Celui donc qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu. Et ceux qui résistent acquièrent par eux-mêmes la damnation. Le prince est le ministre de Dieu pour procurer le bien. Et comme ce n'est pas en vain qu'il porte la gloire, il est aussi son ministre pour punir le mal. Il vous est donc nécessaire de lui être soumis non seulement par crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience. (…) Et vous devez voir à présent que nous ne pouvions, sans blesser nos devoir et sans mettre en danger notre propre salut, omettre d'éclairer votre conscience d'un pas si glissant[324] ».

Cette prise de position de l'Église catholique en faveur des Anglais provoque une profonde division entre les francophones. Seule une minorité de la population accepte de soutenir les Patriotes. La plupart des habitants préfèrent rester neutre dans le conflit qui s'annonce.

L'administration coloniale, quant à elle, cherche à éliminer les rebelles francophones au Bas-Canada, ce qui provoque la révolte des Patriotes[325]. En effet, le gouverneur Gosford

---

[319] Clairandrée Cauchy, « Les Loyalistes et les rébellions de 1837-1838 », *op.cit.*, 1999, p.12.
[320] *Ibid.*, p.14.
[321] Pierre Lambert, *Les patriotes de Beloeil : le mouvement patriote, les insurrections de 1837-1838 et les paroissiens de Beloeil*, Paris, Septentrion, 1994, 189 p.
[322] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.90.
[323] Clairandrée Cauchy, « Les Loyalistes et les rébellions de 1837-1838 », *op. cit.*, p.14.
[324] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.89.
[325] Louis Napoléon Carrier, *Les événements de 1837-38 : esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*, Paris, l'Événement, 1877, 194 p. ; Alfred Duclos DeCelles, *The 'patriotes' of '37: A Chronicle of the Lower*



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

considère que ces derniers constituent une menace sur son autorité au sein de la colonie. Il charge le général John Colborne de venir à bout des Patriotes. Ce dernier constitue alors une milice composée de colons britanniques et d'Amérindiens hostiles aux francophones. Dans le même temps, il fait déployer 400 artilleurs pour défendre Québec qui constitue le seul port par lequel l'administration coloniale peut recevoir des renforts militaires en provenance d'Angleterre[326]. La milice se montre empressée d'en découdre avec les Patriotes. Le 4 novembre 1837, des Mohawks et des colons anglais, attaquent 75 francophones[327].

De leur côté, les Patriotes sont en mesure de répliquer aux anglophones. En effet, pour se protéger, ils ont récupéré du matériel de guerre. Toutefois, ils ne forment pas une véritable armée bien organisée, équipée et entraînée. Ils ne disposent que de vieux fusils à pierre fabriqués au XVIII[e] siècle, de faibles quantités de munitions, d'armes blanches et de quelques pièces d'artillerie[328]. Le principal avantage dont ils disposent sur les anglophones est leur excellente connaissance du Bas-Canada[329]. Les rebelles francophones cherchent donc à éviter les affrontements directs, très coûteux en matériel et en vies humaines, pour privilégier les affrontements asymétriques. Le 17 novembre 1837, deux Patriotes de Saint-Jean sont arrêtés par 18 miliciens anglophones du *Montreal Volunteers Cavalry*[330]. Suite à la dénonciation de cette interpellation par la population locale, les Patriotes réagissent dans la journée. Ils interceptent les miliciens britanniques sur l'axe Chambly-Longueil et libèrent les deux prisonniers francophones. Les principales bases de soutien des Patriotes se trouvent à Saint-Denis et à Saint-Charles[331]. Ces deux installations se situent à proximité de la frontière américano-canadienne. À cette époque, cette frontière est peu surveillée ce qui permet aux Canadiens francophones de pouvoir circuler librement entre le Bas-Canada et les États-Unis. La plupart des Patriotes sont basés dans cette zone car ils peuvent plus facilement aller se réfugier chez le voisin américain en cas de difficultés.

---

*Canadian Rebellion*, Glasgow, Brook & Company, 1920, 140 p. ; Aegidius Fauteux, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Éditions des dix, 1950, 433 p. ; Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1996, 41 p. ; Elinor Kyte Senior, *Les habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997, 310 p. ; Robert Comeau, Jean-François Nadeau, *Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada*, Montréal, Association québécoise d'histoire politique, 1998, 222 p.

[326] Jacques Castonguay, « L'artillerie : une présence indissociable de l'histoire de Québec », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 1995, p.4.

[327] P. Whitney Lackenbauer, John Moses, R. Scott Sheffield, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ottawa, Ministère de la Défense canadien, 2009, p.102.

[328] Robert-Louis Séguin, « Les patriotes étaient-ils bien armés ? », *Liberté*, volume 7, n°1-2, janvier-avril 1965, 15 p.

[329] Réal Fortin, *La guerre des patriotes : le long du Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mille Roches, 1988, 286 p.

[330] Clairandrée Cauchy, *Les Loyalistes et les rébellions de 1837-1838*, *op. cit.*, p.6 ; Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.92.

[331] Allan Greer, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Paris, Boréal, 1997, 370 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017



**Document 4. Un Patriote en arme[332]**

Désireuse de mettre fin au plus vite à un conflit qui menace de se transformer en une guerre civile, l'administration coloniale cherche à détruire les bases arrières des Patriotes au Bas-Canada. En effet, les autorités britanniques veulent priver les rebelles francophones de tout soutien logistique afin que leur rébellion se tarisse d'elle-même. Le 23 novembre 1837, le gouverneur Gosford envoie à Saint-Denis 300 soldats du régiment *Royal Scots*, réputé pour être l'un des plus vaillant de l'armée britannique, afin de combattre 800 Patriotes[333]. Malgré leur inexpérience militaire, ces derniers résistent vaillamment. Le notaire Philippe-Napoléon Pacaud, qui participe aux combats, écrit :

> « (c'est) le vieil instinct de haines traditionnelles de races qui se réveillait en nous ; nous combattions le despote, mais c'est surtout l'Anglais que nous aimions coucher en joue ![334] ».

Les Anglais subissent une humiliante défaite. La bataille de Saint-Denis fait 12 morts chez les Britanniques et 13 chez les Patriotes[335]. Leur zone de soutien logistique ayant été découverte par les Anglais, les rebelles francophones se déplacent sur Saint-Charles.

---

[332] Henri Julien, *Un ancien Patriote des Rébellions de 1837-1838*, Bibliothèque et archives Canada, 1916, C-017937.
[333] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.90.
[334] *Ibid.*, p.90.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 5. Défaite des Anglais face aux Patriotes à Saint Denis[336]**

L'administration coloniale oriente alors ses efforts militaires contre Saint-Charles. Cette fois-ci, elle prend soin d'attaquer en ayant un rapport de force favorable. Elle concentre 425 soldats du Royal Scots contre les 250 Patriotes qui protègent la ville[337]. George Bell, officier dans les forces britanniques, rapporte les détails de la bataille de Saint-Charles :

« En pénétrant dans le village, on ne fit pas de quartier ; presque tous les hommes furent mis à mort ; en fait ils se battirent trop longtemps avant de songer à fuir. Plusieurs furent brûlés vifs dans les granges et les maisons, qui furent incendiées car ils refusaient de se rendre. Les canons, les fusils et les poires à poudre explosèrent tout au long de la nuit dans les maisons en flammes, et le tableau qui se présente à mes yeux le lendemain suivant est horrible. Des porcs qui s'étaient échappés dévoraient les corps calcinés de l'ennemi ; brûlés dans les granges ou tués dans les rues, ces bêtes furent abattues par la suite. Les pertes du côté des rebelles étaient très lourdes ; leur position était forte, et ils la défendirent désespérément ;

[335] *Ibid.*, p.90.
[336] John Henry Walker, *Defeat of Col. Gore by the Insurgents at St Denis, Nov. 22, 1837*, Musée McCord, 1850, M991X.5.299.1.
[337] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.91.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mais ils furent mis en totale déroute et reçurent une leçon qu'ils n'étaient pas près d'oublier. Nous fîmes vingt-huit prisonniers, détruisimes une grande quantité d'armes et de munitions, transperçames leurs deux canons et les coulâmes dans la rivière ; nous brûlâmes chacune des maisons d'où une balle avait été tirée et transformâmes le presbytère en hôpital et l'église en caserne[338] ».



**Document 6. Avancée des troupes du colonel Wetherall sur Saint-Charles[339]**

Le 25 novembre 1837, les Anglais s'emparent de Saint-Charles[340]. Les francophones perdent 150 combattants, tandis que seulement 3 soldats britanniques sont tués[341].

Cette défaite contribue fortement à désorganiser les Patriotes. En effet, ils se voient désormais privés de base de soutien logistique au Bas-Canada. Les miliciens anglophones et certaines tribus amérindiennes s'attaquent à plusieurs villages habités par des francophones, comme à Saint-Benois ou à Saint-Hermas. Ils détruisent les biens des habitants et pratiquent

[338] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.73.
[339] Charles Beauclerk, *A fortified pass. Colonel Wetherall advancing to the capture of St. Charles*, Musée McCord, 1840, M47773.
[340] Pierre Meunier, *L'insurrection de 1837 à Saint-Charles et le seigneur Debartzch*, Aujou, Fides, 1986, 168 p.
[341] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.91.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

des viols. Près de 200 Mohawks de Caughnawaga participent à ces pratiques[342]. Malgré les exactions commises sur ses fidèles par les Anglais, l'Église catholique continue de soutenir les autorités. Les religieux affichent toujours une vive opposition aux Patriotes. En décembre 1837, Mgr Lartigue demande au clergé :

> « de n'admettre aux sacrements de l'Église, même à l'heure de la mort, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui se mourraient sans s'être acquittés de cette juste réparation[343] ».

Le 14 décembre 1837, les Patriotes subissent une nouvelle défaite à Saint-Eustache[344]. Le bilan de cette bataille s'élève à 60 morts et 118 blessés chez les francophones[345]. Privés de base logistique, 500 Patriotes quittent le Bas-Canada pour se réfugient chez le voisin américain[346].

Aux États-Unis, les rebelles francophones se réorganisent sous la houlette d'un nouveau leader. En effet, dépassé par les évènements, Louis-Joseph Papineau n'apparaît plus aux yeux des cadres du mouvement des Patriotes comme un chef de guerre. Le 2 janvier 1838, ils se réunissent à Middlebury, dans le Vermont, et désignent le docteur Robert Nelson comme chef des Patriotes. Ce dernier est partisan d'une poursuite de la lutte armée au Bas-Canada. Observateur de la situation dans la colonie canadienne, Alexis de Tocqueville écrit, le 3 janvier 1838, à Henry Reeve membre du Conseil privé de Londres :

> « Les Canadiens forment un peuple à part en Amérique, peuple qui a une nationalité distincte et vivace, peuple neuf et sain, dont l'origine est toute guerrière, qui a sa langue, sa religion, ses lois, ses mœurs, qui est plus aggloméré qu'aucune autre population du nouveau monde, qu'on pourra vaincre mais non fondre dans le lieu de la race anglo-américaine. Le temps pourra amener ce résultat, mais non la législation ni l'épée[347] ».

Par ce propos, Tocqueville veut signifier aux Anglais que les Canadiens francophones sont prêts à se battre pour préserver leur identité spécifique. Robert Nelson relance les attaques

---

[342] P. Whitney Lackenbauer, John Moses, R. Scott Sheffield, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ottawa, Ministère de la Défense canadien, 2009, p.105.
[343] Jean-Pierre Langlois, « L'Église face aux Patriotes en 1837-1838 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, volume 51, 1984, p.14.
[344] Charles Auguste Maximilien Globensky, *La rébellion de 1837 à Saint-Eustache : Précédé d'un exposé de la situation politique du Bas-Canada depuis la cession*, Québec, A. Coté et cie, 1883, 333 p.
[345] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.96.
[346] Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, *op. cit.*, p.10.
[347] Gérard Bergeron, *Pratique de l'État au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1984, p.29.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contre les Britanniques au Bas-Canada. Bénéficiant du soutien de la population américaine frontalière, les Patriotes s'emparent au cours du mois de février 1838 du manoir du seigneur Ellice et du navire de guerre britannique *Henry Brougham*[348].

Sous la houlette de Robert Nelson, la révolte des Patriotes prend une nouvelle dimension. En effet, initialement, ce mouvement de contestation est né pour protéger les intérêts de la bourgeoisie canadienne francophone. Désormais, Nelson entend s'inspirer de l'exemple américain pour transformer la révolte des Patriotes en un mouvement de libération nationale. Il veut obtenir l'indépendance du Bas-Canada puisque l'Angleterre refuse que sa colonie dispose de plus d'autonomie sur le plan politique. Le 28 février 1838, Nelson proclame unilatéralement l'indépendance de la colonie canadienne[349]. L'article 1 de cette déclaration dispose qu' :

> « A compter de ce jour, le peuple du Bas Canada est absous de toute allégeance à la Grande-Bretagne et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas Canada cesse dès ce jour[350] ».

Pour obtenir l'adhésion des Canadiens francophone et des Amérindiens, ce texte prévoit une égalité des droits de toute la population[351]. L'Église sera séparée de l'État, tandis que le système seigneurial sera aboli. Cette déclaration d'indépendance constitue une première dans l'histoire du peuple canadien francophone. Malgré la relation spéciale existante entre le Bas-Canada et la France, les autorités françaises ne se précipitent pas pour reconnaître la souveraineté du nouvel État sur la scène internationale. Les États-Unis, qui hébergent pourtant les Patriotes, restent également neutres. Les pays se contentent d'observer l'évolution de la situation en Amérique du Nord avant de se prononcer. Ils ne veulent pas d'une guerre avec l'Angleterre.

De leur côté, les autorités britanniques s'inquiètent de vivre à nouveau un scénario identique à celui de l'indépendance des États-Unis. En effet, d'un point de vue géostratégique, le Bas-Canada reste le centre de gravité de l'empire britannique en Amérique du Nord. En particulier, le Haut-Canada ne peut pas se passer de Montréal et du Saint-Laurent pour continuer à échanger avec l'Angleterre. Le gouvernement anglais met donc tout en œuvre

---

[348] François Labonté, *Les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 297 p.
[349] Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, *Déclaration d'indépendance proclamant la République du Bas-Canada en février 1838*, CL-0032-01928.
[350] Mouvement des Patriotes, *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada de 1838*, (http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=document52 - consulté le 14 juillet 2013).
[351] Gilles Verrier, « 28 février 1838, 164e anniversaire de la déclaration d'indépendance du Bas-Canada », *Vigile*, 26 février 2002, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

pour faire cesser la révolte des Patriotes. C'est pourquoi, elle dépêche John George Lambton, comte de Durham, pour prendre la fonction de gouverneur du Bas-Canada. Ce dernier arrive le 29 mai 1838 et se présente auprès de la majorité francophone comme une autorité impartiale. Cependant, ses méthodes pour faire rétablir l'ordre sont musclées. Il fait porter le nombre de soldats britanniques à 5 000 au Bas-Canada au cours de l'année 1838[352]. Il pratique une surveillance généralisée de la population en accroissant les forces de police à un effectif de 200 agents[353]. Les policiers sont désormais chargés d'espionner les francophones afin de découvrir et d'arrêter les sympathisants des Patriotes. Le gouverneur bannit à vie les Canadiens francophones qui se sont réfugiés aux États-Unis et en expulse plusieurs aux Bermudes. Durham se vante auprès des autorités britanniques d'avoir ramené en peu de temps l'ordre dans la colonie :

> « Pas une goutte de sang ne fut versée. On traita les coupables selon la justice et ceux qui avaient été mal conseillés, avec miséricorde. Les loyaux sujets de cette province jusqu'ici égarée retrouvèrent la sécurité[354] ».

Cependant, malgré les déclarations de Durham, la révolte des Patriotes n'est pas encore achevée. En effet, abrités aux États-Unis, les rebelles francophones continuent de mener des actions au Bas-Canada. Pour continuer à agir au sein de la colonie canadienne malgré le renforcement de la surveillance de la population par les autorités, ils créent, à l'été 1838, la *Société des Frères chasseurs*[355]. Cette organisation secrète est chargée de recruter des sympathisants, de collecter des fonds et de coordonner l'action des Patriotes dans la colonie canadienne. En septembre 1838, le Bas-Canada compte une cellule de cette organisation dans 35 villes[356]. Les *Frères chasseurs* préparent en secret un coup de force pour s'emparer de Québec et de Montréal. Cependant, un espion francophone infiltré dans les rangs de l'organisation alerte les autorités britanniques et fait échouer l'opération.

La métropole s'impatiente face au maintien de troubles au Bas-Canada. Elle rappelle Lord Durham au cours du mois de novembre 1838 et le remplace par le général John Colborne. Ce dernier se montre encore plus radical que son prédécesseur pour en finir rapidement avec la révolte des Patriotes. Plus de 1 000 francophones sont arrêtés, 108 sont

---

[352] Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, *op. cit.*, p.11.
[353] Louis Côté, « La sécurité publique au Québec », *L'observatoire de l'administration publique*, Télescope, mars 2004, p.4.
[354] *Ibid.*, p.92.
[355] Ivanhoe Caron, *Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838 : l'Association des frères chasseurs*, Ottawa, Royal Society of Canada, 1926, 18 p.
[356] Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, *op. cit.*, p.12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

traduits en justice, 60 sont déportés et 12 sont exécutés[357]. La révolte s'achève d'elle-même et le Bas-Canada n'obtient pas son indépendance. Condamné à l'exil hors de la colonie canadienne, Papineau se réfugie en France où il est bien accueilli. L'ambassadeur français à Washington, M. de Pontois, manifeste un élan de solidarité avec les Canadiens francophones en leur témoignant un « sentiment de douleur et de regret[358] » mais il ne leur offre rien de plus. Malgré sa relation spéciale avec le Bas-Canada, la France n'a aucune intention d'entrer en guerre contre l'Angleterre pour soutenir les francophones. Cet échec de la révolte des Patriotes marque durablement la mémoire collective de la population[359]. Plus jamais dans l'histoire, les Canadiens francophones ne vont chercher à obtenir leur indépendance en prenant les armes.

### B – La création du Canada-Uni et l'exode d'une partie des Canadiens francophones vers les États-Unis (1838-1842)

Rentré en Angleterre, Lord Durham produit un rapport sur la situation de l'empire britannique qui a d'importantes conséquences pour le Bas-Canada[360]. En effet, ce document fait le constat d'une montée en puissance des États-Unis alors que les colonies canadiennes sont divisées, ce qui limite leur capacité à concurrencer leur voisin américain. Pour Durham, l'opposition entre les colons anglophones et les Canadiens francophones ne doit pas perdurer si les autorités anglaises veulent maintenir leurs possessions en Amérique du Nord. Le 4 février 1839, il écrit :

> « Je m'attendais à trouver un conflit entre le gouvernement et le peuple : je trouvai deux nations en guerre au sein d'un même État ; je trouvai une lutte non de principe, mais de race. Nous sommes portés à croire que le vrai motif de la querelle est autre chose et que la différence raciale a seulement légèrement et occasionnellement accentué les rivalités attribuées à une autre cause plus habituelle. L'expérience d'une société aussi malheureusement divisée que le Bas-Canada conduit à une opinion exactement contraire. La haine des nationalités tombe sous les sens mêmes, d'une manière irrésistible et palpable, comme l'origine ou l'essence qui divise la société. On s'aperçoit vite que les rivalités qui paraissent avoir une autre origine ne sont que les

[357] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.93.
[358] *Ibid.*, p.92.
[359] Jean Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Paris, Boréal, 1983, 349 p.
[360] John G. Durham, *The report and despatch of Durham*, Londres, Ridgway, 1839, p.141-142 ; Gerald M. Craig, Janet Ajzenstat, Guy Laforest, *Lord Durham's Report*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2006, 261 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

modalités de cette perpétuelle et envahissante querelle et que toute dispute est à l'origine entre Français et Anglais ou le devient avant d'avoir touché son terme[361] ».

L'ancien gouverneur du Bas-Canada estime qu'il existe deux approches pour traiter un espace conquis. Le conquérant peut respecter les mœurs de la population locale et ne donner aucun encouragement à l'immigration du peuple vainqueur ou bien il peut assimiler le plus rapidement possible les nouveaux sujets afin de faire accepter son autorité et mieux maîtriser son nouveau territoire. Durham déclare que :

> « Le premier système aurait été impossible sur le continent américain. À moins que le gouvernement britannique ne fût prêt à abandonner à la population éparse canadienne française qui se trouvait dans le Bas-Canada, non seulement la possession de cette vaste étendue de sol fertile que renferme cette province, mais aussi l'embouchure du Saint-Laurent et toutes les facilités de commerce que commande ce grand fleuve[362] ».

Lord Durham suggère aux autorités britanniques de remettre la priorité sur le processus d'assimilation des francophones en favorisant l'immigration massive d'anglophones. Il écrit :

> « Et cette nationalité canadienne-française en est-elle une que nous devrions chercher à perpétuer pour le seul avantage de ce peuple, même si nous le pouvions ? Je ne connais pas de distinctions nationales qui indiquent et entraînent une infériorité plus irrémédiable. La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent la langue anglaise) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens-français notre caractère anglais[363] ».

Ce propos est intéressant car l'envoyé du gouvernement britannique au Bas-Canada reconnaît que les Canadiens francophones forment une nation distincte des colons anglais au sein de l'empire britannique. Lord Durham juge que l'existence de cette nation francophone est une menace pour les intérêts britanniques face à un voisin américain qui a réalisé son unité politique. C'est pourquoi, il propose aux autorités anglaises de procéder à une union du Haut-Canada et du Bas-Canada afin d'accélérer la mise en minorité des francophones qui doit conduire à leur assimilation à la culture britannique.

---

[361] Gilles Bourque, *L'État capitaliste et la question nationale*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1977, p.192.
[362] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.94.
[363] Gilles Bourque, *L'État capitaliste et la question nationale*, *op. cit.*, p.193.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, au Bas-Canada, l'élite canadienne francophone refuse fermement toute idée d'assimilation. En effet, elle veut maintenir sa position privilégiée au sein de la colonie en s'assurant que la majorité de la population reste francophone. C'est tout particulièrement le cas de l'Église catholique. Elle n'a aucun intérêt à ce que ses fidèles adoptent la culture anglaise et ses valeurs car elle redoute de perdre son influence sur ces derniers. Le 13 avril 1839, Mgr Signay écrit :

> « Lord Durham a fait, en arrivant en Angleterre, un rapport à la Reine, très mauvais pour les Canadiens français, qui demande l'Union des deux Canadas, le changement de nos lois civiles et même de notre langue pour les affaires politiques ; il paraît même vouloir bouleverser notre éducation ; ce qui influencerait beaucoup sur la religion[364] ».

Cette situation incite l'Église à soutenir les mouvements de protestation contre la réforme discutée en Angleterre. Le 17 janvier 1840, le journaliste John Neilson lance à Québec une pétition pour refuser la fusion du Haut-Canada et du Bas-Canada. Le 25 janvier 1840, Mgr Signay écrit aux religieux du Bas-Canada :

> « Je n'hésite pas à vous déclarer que l'on vous verra avec plaisir user prudemment de votre influence auprès de vos paroissiens pour les engager à signer l'adresse qui va leur être présentée, et dont le succès, comme il est à présumer, dépendra du nombre de signatures sont elle sera revêtue[365] ».

La pétition de Neilson rencontre un franc succès. Celle-ci recueille 39 028 signatures[366].

Cependant, l'Angleterre ne tient pas compte de l'opinion des Canadiens francophones. En effet, elle se montre plus soucieuse de barrer la route aux États-Unis qui mènent une rapide conquête de l'ouest. Elle redoute en particulier que les Américains ne prennent le contrôle effectif des Grands Lacs en occupant le terrain à la place des colons britanniques. C'est ce qui la pousse à unir seulement le Haut-Canada et le Bas-Canada ensemble et non pas l'ensemble de ses possessions nord-américaines. Le 23 juillet 1840, l'Angleterre crée le « Canada-Uni[367] » avec l'Acte d'Union. Elle choisit Kingston comme capitale du nouvel ensemble. Ce choix n'est pas un hasard. La ville se situe le long de l'axe Frontenac qui lie le bouclier canadien avec les monts Adirondacks en tant que prolongement des Laurentides. Elle

[364] Léon Pouliot, « Les évêques du Bas-Canada et le projet d'Union », *Institut d'histoire de l'Amérique française*, 1954, p.11.
[365] *Ibid.*, p.11.
[366] *Ibid.*, p.11.
[367] Acte d'Union de 1840, *Lois révisées du Canada*, Québec, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1985, p.9.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

est localisée entre les basses terres du Saint-Laurent et celles des Grands Lacs qui constituent deux centres de gravité distincts au sein de l'empire britannique en Amérique du Nord. Le Canada-Uni maintient ses installations militaires, notamment celles installées au Bas-Canada, afin de continuer à faire face à une éventuelle invasion des États-Unis[368]. En particulier, la citadelle de Québec conserve sa fonction défensive. Le côté sud de cet ouvrage militaire est protégé par les obstacles naturels que sont la falaise du Cap-Diamant et le fleuve Saint-Laurent. Les façades est, ouest et nord, quant à elles, sont protégées par quatre bastions dotés de pièces d'artillerie. La citadelle permet à la fois une défense du fleuve et celle de l'intérieur des terres. Les bâtiments à l'intérieur de cet édifice sont équipés de meurtrières. La citadelle de Québec sert de caserne et de dépôt d'armes. Elle peut accueillir 1 500 militaires avec leurs équipements[369].




**Document 7. La citadelle de Québec en 1840[370]**

Le Canada-Uni possède une assemblée unique élue selon un principe d'égalité formelle ne tenant absolument pas compte de la démographie. Le Haut-Canada, peuplé de 450 000 habitants, élit 42 parlementaires soit exactement le même nombre que le Bas-Canada

[368] Artiste inconnu, *Sketch of the Canadas (II)*, 1840, The National Archives of the UK, MPGG1-71.
[369] Carl Pépin, *Citadelle de Québec*, Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française (http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-393/Citadelle_de_Qu%C3%A9bec.html#.WB9QK4VJ8y5 - consulté le 6 novembre 2016).
[370] John Richard Coke Smyth, Citadelle de Québec, Musée McCord, 1840, M989X.72.13.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

qui est habité par 650 000 habitants personnes majoritairement francophones[371]. Dans ces conditions, les colons britanniques sont assurés de dominer la chambre des représentants. Les Canadiens francophones sont choqués par deux autres mesures prises par l'Angleterre. La première concerne la fusion des dettes du Haut-Canada et du Bas-Canada, le premier étant beaucoup plus endetté que le second, ce qui fait supporter le déficit aux francophones. La seconde mesure est la décision des autorités britanniques de ne reconnaître que l'anglais comme langue officielle de la colonie. Les anglophones cherchent à accélérer l'assimilation des francophones en se faisant appeler « Canadiens ». C'est une pratique courante chez un peuple colonisateur qui cherche à faire disparaître l'héritage culturel originel d'une population. Cependant, les habitants refusent cette tentative d'assimilation et se désignent désormais comme des « Canadiens français » pour bien se distinguer des anglophones qu'ils nomment les « Canadiens anglophones ».

Malgré la création du Canada-Uni, l'Église catholique met tout en œuvre pour préserver l'existence du Bas-Canada. En effet, elle est la seule institution de la colonie à disposer d'un maillage territoire étroit qui lui donne un pouvoir d'influence supérieur à celui de l'administration coloniale. Face à la menace d'une assimilation de la population, le clergé réagit vigoureusement. Mgr Ignace Bourget fait massivement appel aux communautés religieuses de France à partir de 1840. Le but est d'évangéliser et d'éduquer un maximum de personnes dans la colonie canadienne afin d'assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord à tout prix. Un important flux migratoire religieux se développe entre la France et le Bas-Canada comme le note Louis Balthazar :

> « Au cours de cette période, on verra s'implanter au Canada français les Jésuites, les Dominicains, les Franciscains, les Oblats, les Clercs de Saint-Viateur, les Clercs de Sainte-Croix, les Pères de Saint-Vincent de Paule, les Dames du Sacré-Cœur, les Sœurs du Bon Pasteur, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de l'instruction chrétienne et plusieurs autres sans compter plusieurs communautés crées sur place par des évêques[372] ».

Les prêtres français sont attirés par le Bas-Canada car ils y voient une terre où l'influence de la modernité n'a pas encore eu de prise sur la population francophone. Entre 1830 et 1880, le nombre de religieux catholique est multiplié par 10 dans la colonie canadienne[373]. Ayant pris

[371] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.95.
[372] Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Québec, Université Laval, 1986, p.52.
[373] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.102.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

conscience de la capacité de mobilisation de l'idéologie nationaliste lors de la révolte des Patriotes, le clergé instille auprès de la population francophone un nouveau nationalisme, le nationalisme canadien français, qui leur confie une mission divine[374]. Mgr Louis-François Laflèche explique :

> « La mission providentielle du peuple canadien est essentiellement religieuse : c'est la conversion au catholicisme des pauvres infidèles qui habitent le pays et l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nationalité avant tout catholique[375] ».

L'Église catholique parvient à diffuser ses idées à la population car elle contrôle le secteur de l'éducation[376]. Les Canadiens français sont soumis à une censure religieuse[377]. Ils reçoivent une formation scolaire très limitée dans les domaines de la technique et de l'économie. Les religieux ne veulent pas que les fidèles se détournent de la foi au contact de la science ou de la finance. Les références à la Nouvelle-France et aux coureurs des bois sont valorisées, contrairement à celles aux amérindiens qui sont minorées dans le récit de l'histoire nationale des francophones[378]. Louis Balthazar explique :

> « (qu')être Canadien français, cela voudra dire d'abord être fidèle à la foi de ses ancêtres, maintenir les cadres familials et paroissial intacts, demeurer enraciné dans la terre ancestrale, résister à l'industrialisation[379] ».

L'Église catholique cherche à se constituer une base de fidèles qui demeurent attachés au sol qu'ils occupent. La mise en valeur du sol afin de développer une économie autarcique fait partie des priorités du clergé. L'action des religieux en faveur de la survivance du fait francophone contribue à la défense territoriale du Bas-Canada face aux anglophones. Les Canadiens francophones conservent un profond attachement à la terre de leurs ancêtres.

---

[374] Raymond Brodeur, Brigitte Caulier, *Les Catéchismes au Québec, 1702-1963*, Québec, Presses Université Laval, 1990, 456 p.
[375] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.102.
[376] Jean-Pierre Charland, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*, Québec, Presses Université Laval, 2000, 452 p.
[377] Pierre Hebert, « La censure religieuse au Québec : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Québec français*, n°120, 2001, 4 p.
[378] Deny Delâge, « Les amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », *Liberté*, volume 33, n°4-5, 1991, p.13 ; Hélène Destrempes, « Mise en discours et parcours de l'effacement : une étude de la figure de l'Indien dans la littérature canadienne française au XIX$^{ème}$ siècle », *Tangence*, n°85, automne 2007, 19 p.
[379] Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Québec, Université Laval, 1986, p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

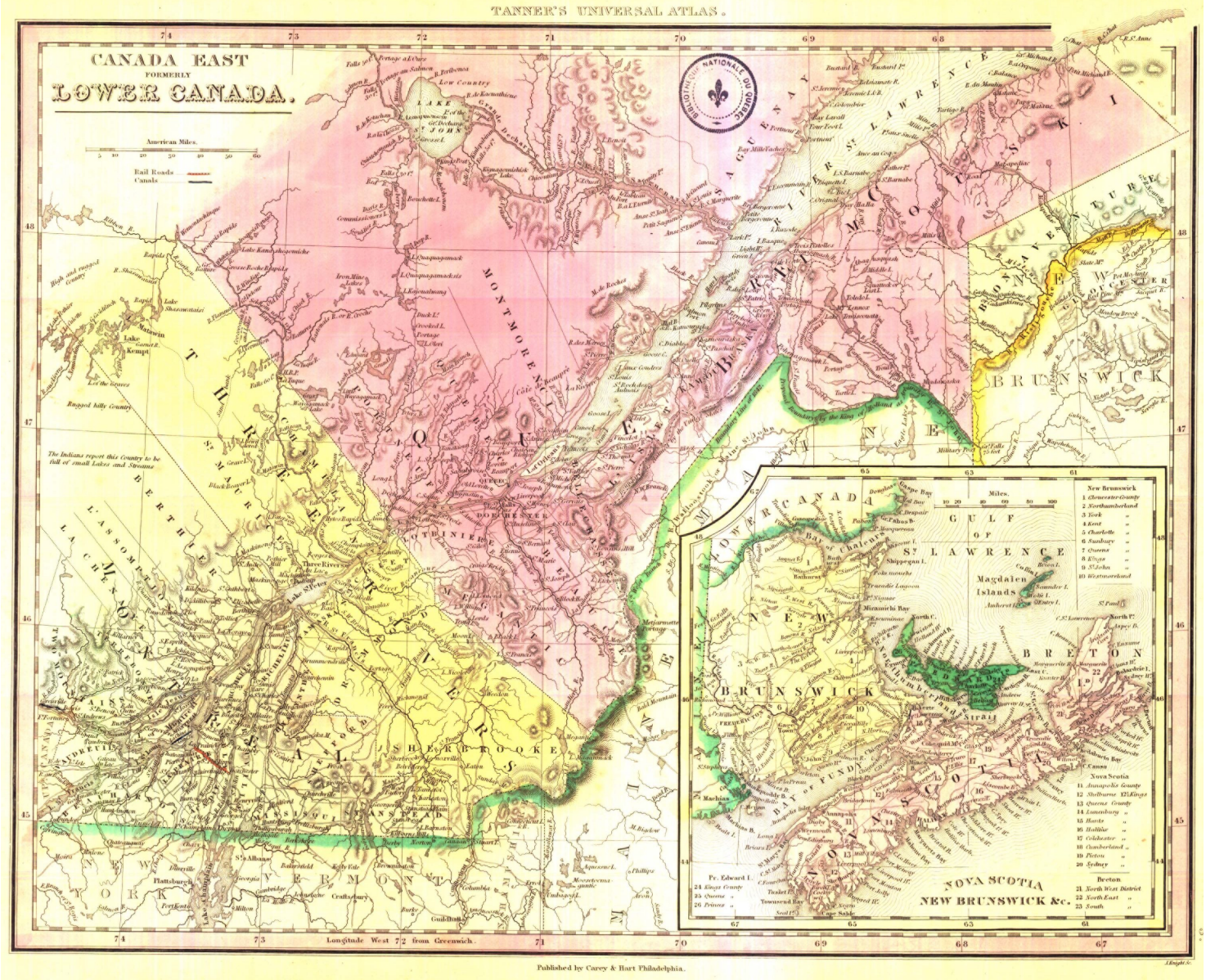


**Carte 7. Le Bas-Canada au sein du Canada-Uni en 1840**[380]

Cependant, la stratégie de l'Église est remise en question par les contraintes de la géographie du Bas-Canada. En effet, depuis plusieurs années, les francophones sont confrontés à une diminution croissante des sols disponibles dans les basses terres du Saint-Laurent. Les terres cultivables deviennent de plus en plus rares dans cette région. Dans le même temps, la colonisation vers le Grand Nord pose d'importantes difficultés après Tadoussac en raison des conditions climatiques glaciales régnantes au-delà. Cette situation pousse les francophones à chercher à faire fortune hors du Bas-Canada. Toutefois, de

[380] Carey & Hart, *Canada East formely Lower Canada*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1840, G/3450/1840/C35 DCA.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nombreux Canadiens français ne veulent pas se rendre dans le Haut-Canada car ils ne souhaitent pas côtoyer les Canadiens anglophones comme le relève Denise Latremouille :

> « Contrairement à la conquête de l'ouest, qui a fait naître tout un mythe aux États-Unis, la colonisation du territoire à l'Ouest de Montréal n'a jamais suscité d'engouement (…). Pour les épouses et les mères restées au foyer, l'Outaouais était une terre dangereuse[381] ».

Le peu d'attrait pour le Haut-Canada résulte directement du discours d'influence de l'Église qui insiste sur la menace d'une assimilation des francophones par les Britanniques. De ce fait, les Canadiens français participent peu à la conquête de l'ouest au sein du Canada-Uni. Le nombre de francophones qui s'y rendent passe de 14 800 individus en 1842 à 75 000 en 1872, puis à 202 000 en 1911[382]. À l'inverse, un million de Canadiens français s'installent aux États-Unis entre 1840 et 1940[383]. Il s'agit du plus important flux migratoire venu du nord du pays dans l'histoire de l'Amérique. Louis Dupont explique l'effet repoussoir que constitue la colonie canadienne pour de nombreux Canadiens français :

> « Contrairement aux États-Unis, dont le modèle d'universalité propose l'affranchissement (de la tradition, du passé) pour les promesses de liberté et de l'égalité, le modèle britannique promet l'universalité par l'adoption des attributs de l'homo britannicus. La différence est de taille : d'une part, la recherche de l'universalité est en principe illimitée, même si elle est confronté à l'ordre en place, de l'autre, elle doit se manifester nécessairement à l'intérieur de certaines balises. Dans ce cas, il s'agit alors – pour le dominant ou la majorité – de déterminer ce qui, à l'intérieur du cadre pré-établi, doit être toléré, et ce qui doit être réprimé. Aussi, l'homo britannicus a-t-il généralement l'impression qu'il est tolérant, bienveillant et enclin aux compromis, alors qu'il considère l'Américain intolérant, raciste et prompt à la confrontation. Il n'en éprouve pas moins des difficultés à accepter de modifier le cadre établi lorsque le non-britannique se trouvant sous sa gouverne en fait sentir la nécessité ; sa tolérance est de même mise à l'épreuve lorsqu'elle s'exerce envers des groupes dont les projets ne concordent pas totalement avec les siens[384] ».

---

[381] Denise Latremouille, « L'Outaouais, 'terra incognita' ou terre de légende ? », *Histoire Québec*, volume 11, n°1, juin 2005, p.2.
[382] Jean-François Savard, Alexandre Brassard, Louis Côté, *Québec, Ontario : un destin partagé* ?, Québec, Presses de l'université du Québec, 2011, p.92.
[383] Serge Courville, Normans Séguin, *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*, Ottawa, La société historique du Canada, 1989, p.15.
[384] *Géographie et culture*, « Spécial Québec », n°17, 1996, p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les Canadiens français sont séduits par la propagande des États-Unis qui, pour attirer une main-d'œuvre étrangère indispensable à leur industrie, vend un « rêve américain » aux immigrants[385]. L'idée de faire fortune rapidement n'est pas pour déplaire aux francophones. L'Église catholique se montre pragmatique. Elle sait qu'elle ne peut empêcher le départ des habitants. Elle souhaite néanmoins maintenir une unité culturelle et religieuse en accompagnant ses fidèles chez le voisin américain[386]. Elle commence également à parler de l'idée d'un « Canada français[387] ». Cet espace, jamais défini d'un point de vue territorial, regroupe l'ensemble des paroisses catholiques et francophones en Amérique du Nord. Les États-Unis sont satisfaits de cette arrivée massive de main d'œuvre car les francophones alimentent le développement de l'industrie des États de Nouvelle-Angleterre pendant que les Américains mènent une conquête de l'ouest face aux Britanniques[388]. Dans cette perspective, le Canada-Uni perd de la population au profit des États-Unis, ce qui alimente davantage la croissance américaine au détriment du développement de la colonie canadienne. Cette présence accrue de francophones aux États-Unis contribue au développement du fait francophone dans le pays en particulier dans les États fédérés frontaliers avec le Bas-Canada comme le Vermont ou le Maine[389].

### C – L'incapacité du Canada-Uni à résoudre l'opposition entre les anglophones et les francophones (1842-1849)

Au Canada-Uni, l'élite canadienne française met tout en œuvre pour permettre aux francophones de conserver leurs droits[390]. En effet, celle-ci veut préserver les avantages découlant de l'Acte de Québec, dont le système seigneurial et les lois issues de la période de la Nouvelle-France. La sauvegarde de la langue française fait également partie des combats menés par les parlementaires francophones. Le 13 septembre 1842, le député Louis-Hippolyte

[385] Serge Courville, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2002, 699 p.
[386] Lionel Adolphe Groulx, *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*, Aujou, Fides, 1962, 532 p.
[387] Romey Borges, *Discovering French Canada*, Mumbai, Allied Publishers, 2002, 169 p.
[388] Jean Lamarre, *Les canadiens français du Michigan : leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914*, Paris, Septentrion, 2000, 224 p.
[389] Yves Frenette, « La genèse d'une communauté canadienne française en Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Maine, 1800-1880 », *Historical Papers*, volume 24, n°1, 1989, 26 p.
[390] Louis-Philippe Turcotte, *Le Canada sous l'union, 1841-1867*, Québec, Les presses mécaniques du Canadien, 1871, 617 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La Fontaine prononce à la Chambre d'assemblée à Kingston son premier discours en langue française :

> « Avant de venir au mérite de la question, je dois faire allusion à l'interruption de l'honorable député de Toronto, lui qu'on nous a si souvent représenté comme un ami de la population canadienne-française. A-t-il oublié déjà que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'Acte d'Union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à prononcer dans cette Chambre. Je me méfie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui proscrit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même[391] ».

Les parlementaires francophones mènent également un autre combat. En effet, ils font campagne pour obtenir un déplacement de la capitale du Canada-Uni dans le Bas-Canada. Après une intense campagne de lobbying, ils parviennent à leur fin. En 1844, la capitale de la colonie canadienne finit par être déplacée de Kingston à Montréal.

De son côté, l'Angleterre décide d'abandonner sa politique mercantiliste pour mettre en place une stratégie libre-échangiste. En effet, après avoir été longtemps protectionniste, le pays se fait le chantre d'une mondialisation des échanges pour satisfaire ses intérêts économiques[392]. L'industrie britannique étant très puissante, les marchands anglais veulent prendre des parts de marchés dans les pays étrangers, ce qui les amènent à réclamer la fin des droits de douane. Les autorités anglaises introduisent donc le libre-échange, ce qui a des conséquences importantes au Canada-Uni. La colonie canadienne, qui se développait à l'abri de la concurrence grâce à des tarifs réglementés, subit un choc économique important. Malgré préparés à la concurrence, les Canadiens français sont les plus touchés, ce qui alimente leur rancœur à l'égard des anglophones. C'est dans ce contexte de difficultés au Canada-Uni que Papineau quitte la France, où il était en exil depuis la fin de la révolte des Patriotes, pour

[391] René Bélanger, Marc Vallières, Richard Jones, *Les grands débats parlementaires : 1792-1992*, Québec, Presse Université Laval, 1994, p.57.
[392] Brunot Marnot, *La mondialisation au XIXe siècle (1850-1914)*, Paris, Armand Colin, 2012, 288 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

revenir dans la scène canadienne[393]. Les francophones plébiscitent son retour. En 1847, il se fait élire en tant que député. De son côté, l'Église catholique veille à ce que les Canadiens français ne se révoltent pas contre les autorités britanniques[394]. Le 14 juillet 1848, Mgr Bourget écrit au gouverneur Elgin :

> « Le peuple depuis huit ans est entretenu dans des dispositions pacifiques par des fêtes et des exercices religieux (…) car votre excellence peut compter sur la loyauté du peuple tant qu'il s'occupera de fêtes religieuses et qu'il s'acquittera de ses devoirs envers Dieu[395] ».

Cependant, le contexte de crise latente au Canada-Uni finit par provoquer des heurts entre les anglophones et les francophones. Le 18 janvier 1849, les parlementaires décident que la langue anglaise ne sera plus la seule langue officielle de la colonie. Ce choix attise la colère des Canadiens anglophones. Les Canadiens français, quant à eux, sont satisfaits de cette décision. Les parlementaires francophones désirent aller plus loin. Le 13 février 1849, Louis Hyppolyte Lafontaine introduit un projet de loi visant à dédommager les victimes francophones des préjudices engendrés avec les exactions commises par les miliciens britanniques lors de la révolte des Patriotes[396]. Ce projet n'est pas une innovation au sens où un dispositif similaire a déjà été mis en place auparavant pour indemniser les victimes anglophones des dommages occasionnés par les Patriotes. Cependant, les parlementaires Canadiens anglophones se montrent particulièrement hostiles à cette idée. Sir Allan Napier Mcnab, chef du parti Tory, déclare que :

> « L'Union a complètement manqué son but. Elle fût crée pour l'unique motif d'assujettir les Canadiens français à la domination anglaise. Le contraire en résulte ! Ceux qui devaient être écrasés dominent ! Ceux en faveur de qui l'Union a été faite sont les serfs des autres ! (…) J'avertis le ministère du péril (…) Je l'avertis que la voie qu'il suit peut jeter le peuple du Haut-Canada dans le désespoir et lui faire sentir que, s'il doit être gouverné par des étrangers, il serait plus avantageux de l'être par un

[393] Micheline Lachance, *La Saga des Papineau : D'après les mémoires inédits du dernier seigneur de Montebello*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 594 p.
[394] Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 p.
[395] *Ibid.*, p.89.
[396] John Ralston Saul, *Extraordinary Canadians Louis Hippolyte Lafontaine And Robert Baldwin*, Toronto, Penguin Canada, 2010, 272 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> peuple de même race, plutôt que par ceux avec lesquels il n'a rien de commun, ni le sang, ni la langue, ni les intérêts[397] ».

Au terme d'un débat houleux, le « Bill des indemnités » est finalement adopté le 9 mars 1849[398]. L'élite canadienne anglaise s'émeut de cette décision et appelle la population anglophone à se révolter contre une mesure qu'elle juge inadmissible. Le 25 avril 1849, le *Montreal Gazette* écrit :

> « La fin a commencé. Anglo-saxons, vous devez vivre pour l'avenir ; votre sang et votre race seront désormais votre loi suprême, si vous êtes vrais à vous-mêmes. Vous serez anglais, dussiez-vous n'être plus Britanniques. A qui et quelle est votre allégeance maintenant ? Que chaque homme réponde par lui-même. La poupée du spectacle doit être rappelée ou repoussée par le mépris universel du peuple. Dans le langage de Guillaume IV, 'le Canada est perdu et livré'. La foule doit s'assembler sur la place d'armes, ce soir, à huit heures. Au combat, c'est le moment ![399] ».

Cet appel aux armes est entendu par les Canadiens anglophones car il répond à leur désir profond d'en découdre avec les Canadiens français. En effet, grâce au flux migratoire croissant dans la colonie, les anglophones bénéficient d'un rapport de force favorable à Montréal. En 1849, les Canadiens anglophones représentent 23 0000 habitants contre seulement 20 000 pour les Canadiens français[400]. Dans la soirée du 25 avril 1849, les anglophones se pressent devant le parlement du Canada-Uni à Montréal afin de le brûler[401]. Alfred Perry, chef de l'une des brigades de pompier de la ville, dirige l'opération d'incendie mené par les anglophones. Il emmène les Canadiens anglophones à l'intérieur de l'assemblée, où se tient une session parlementaire nocturne, et laisse ces derniers mettre le feu au bâtiment. Tout est détruit par les flammes, y compris la bibliothèque parlementaire constituée majoritairement par des ouvrages francophones, ce qui provoque la disparition de la plus importante collection de livres et d'archives de la colonie.

---

[397] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.113-114.
[398] Gille Laporte, « La loi d'indemnisation de 1849 : surtout pas pour les anciens patriotes », *Bulletin d'histoire politique*, volume 22, n°1, 2013, 8 p.
[399] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.117.
[400] *Ibid.*, p.115.
[401] Gaston Deschênes, *Une capitale éphémère : Montréal et les événements tragiques de 1849*, Paris, Septentrion, 1999, 160 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 8. L'incendie du parlement à Montréal le 25 avril 1849[402]**

Le Canada-Uni est plongé pendant plusieurs mois dans une période de troubles. En effet, de nombreuses rixes ont lieu entre les anglophones et les francophones. Quatre mois après l'incendie du parlement, 200 émeutiers anglophones attaquent le parlementaire Lafontaine à son domicile afin de le pendre[403]. Cependant, en raison de l'insécurité ambiante dans la colonie, ce dernier avait fait protéger sa maison. Les assaillants Canadiens anglophones subissent un cuisant revers qui leur coûte un mort et six blessés[404]. Ces agressions envers les francophones finissent par faire réagir l'Église catholique. Celle-ci prend la défense de ses fidèles. Mgr Bourget écrit au gouverneur Elgin :

> « Mais coûte que coûte, je ne me séparerai pas de mon peuple, aujourd'hui qu'il est dans la ligne de son devoir, et dussé-je tout perdre, je ne cesserai de l'encourager à la suivre fidèlement jusqu'au bout (…). La *Gazette de Montréal* décide que définitivement le Bas-Canada va être anglais. Ainsi, à notre pauvre peuple de faire tout de bon son paquet, pour aller travailler comme un nègre à la fortune des Bretons (les

[402] Musée McCord, *The Burning of the Parliament Building in Montreal*, 1849, M11588.
[403] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.123.
[404] *Ibid.*, p.123.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Britanniques) et des Américains, qui s'entendront volontiers pour faire de nous de bon portefaix. Pour ma part, je ne compte guère que sur le secours d'en haut pour déconcerter tant de projets iniques qui tendent à anéantir le bon et paisible peuple canadien[405] ».

Le malaise au sein du Canada-Uni est si important qu'une partie de l'élite francophone et anglophone s'entend paradoxalement pour réclamer un rattachement de la colonie aux États-Unis. En effet, l'attitude de l'Angleterre mécontente les deux camps. Les anciens membres du *Family Compact*, qui regroupe la bourgeoisie anglophone dans la colonie canadienne, s'estiment trahis par les autorités britanniques avec la mise en place du libre-échange. D'un autre côté, des politiciens francophones, tels que Louis-Joseph Papineau, préfèrent une intégration au système fédéral américain plutôt que de continuer à subir la politique coloniale anglaise. Des auteurs anglophones et francophones en viennent donc à cosigner un *Annexation Manifesto* qui prône une annexion pure et simple du Canada-Uni par les États-Unis[406]. Cependant, ce projet n'aboutit pas car l'Angleterre reste toujours le premier client de la colonie canadienne.

## II – L'échec du Canada-Uni à prendre le contrôle des ressources nord-américaines les plus stratégiques face aux États-Unis (1849-1861)

Le Canada-Uni et les États-Unis sont en compétition pour la conquête de l'ouest. Les Américains développent des infrastructures de transport ferroviaire en parallèle au canal Érié. Les Canadiens anglophones font de même le long du canal Lachine. Cependant, la colonie canadienne souffre d'un manque de sols bas et plats pour installer son réseau ferroviaire à moindre coût. Elle voit également la main-d'œuvre anglophone et francophone préférer s'installer chez le voisin américain, ce qui ralentit considérablement son développement économique.

### A – Les Canadiens français face à l'intensification de la concurrence entre le Canada-Unis et les États-Unis (1849-1855)

[405] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op cit.*, p.88.
[406] Annexation Association of Montréal, *The Annexation Manifesto*, 1849, Archive.org (https://archive.org/details/cihm_02403 - consulté le 24 avril 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La crise au Canada-Uni se résorbe par le développement des programmes de grands travaux. En effet, en imposant le libre-échange en 1846 et les actes de navigation en 1849, l'Angleterre enlève à sa colonie canadienne son caractère de partenaire économique privilégiée. Celle-ci doit donc faire preuve d'initiative pour subsister. Même si les États-Unis ne constituent pas un modèle pour les Canadiens anglophones, ces derniers envient le succès économique du pays. C'est pourquoi, ils imitent les Américains, notamment en matière de soutien au développement du transport ferroviaire[407]. En 1849, les parlementaires adoptent le *Garantee Act* destiné à soutenir les sociétés possédant plus de 120 kilomètres de voies ferrées[408] L'administration coloniale cherche également à soutenir l'expansion territoriale vers l'ouest des Canadiens anglophones. Pour cela, elle conclut des ententes pour éviter de nouveaux conflits avec les nations amérindiennes. En 1850, elle signe avec les nations amérindiennes les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur qui créent des territoires spécifiques, les réserves, où les Autochtones peuvent vivres selon leurs coutumes.




**Document 9. Le sentiment anti-américain au Canada-Uni[409]**

Les États-Unis exercent une pression concurrentielle très forte sur le Canada-Uni. En effet, le pays connaît un développement économique beaucoup plus rapide que la colonie canadienne, ce qui fait de lui un concurrent redoutable avec l'Angleterre. En 1852, Chicago

[407] Jay Underwood, *Built of War : Canada's Intercolonial Railway*, Charleston, Railfare DC Books, 2009, 246 p.
[408] Pierre Lefort, « Le chemin de fer sur glace », *Histoire Québec*, volume 6, n°1, 2000, p.2.
[409] John Henry Walker, *Kicking Uncle Sam out of the Dominion House*, Musée McCord, 1850, M991X.5.786.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

est mis en communication avec New-York par le rail, ce qui fait baisser le coût d'acheminement d'un boisseau de blé vers Londres de 40 cents à seulement 10 cents[410]. Pour résister à cette concurrence, la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada est créée à Montréal en 1852. L'entreprise y ouvre un atelier de 2 000 ouvriers, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la colonie[411]. Montréal sert de tête de pont aux Canadiens anglophones pour occuper les basses terres des Grands Lacs avant les Américains. Pour y parvenir, ils déploient, aux côtés du canal Lachine une voie de chemin de fer en direction du Haut-Canada. La ville connaît un fort développement d'une industrie lourde pour la construction ferroviaire comme ceux des rails, des ponts, des locomotives ou encore des wagons. Cependant, la géographie de la colonie canadienne ralentit la mise en place d'infrastructures de transport. Le Canada-Uni dispose de peu de sols bas et plats, ce qui rend très long et coûteux la mise en place d'une voie de chemin de fer. Les travaux sont si coûteux qu'ils doivent faire l'objet d'une prise en charge par les pouvoirs publics. Le Grand Trunck, qui relie Montréal à l'océan Atlantique n'est achevé qu'en 1861. Il devient la voie ferrée la plus chère du monde et son exploitation s'avère déficitaire.

Cette vive concurrence entre le Canada-Uni et les États-Unis conduit paradoxalement à un renforcement de la coopération américano-canadienne. En effet, les Américains et les Canadiens anglophones recherchent avant tout à réaliser un maximum de profits avec le moins d'efforts possible afin de faire fortune rapidement. Cette logique marchande les conduit à faire converger leurs circuits d'échanges économiques pour limiter les investissements dans le développement de voies de communication et accroître les opportunités d'affaires. Montréal, qui constitue le centre de gravité économique de l'empire britannique en Amérique du Nord, est reliée à New-York par le chemin de fer en 1854[412]. En 1854, l'Angleterre et les États-Unis signent un traité de réciprocité qui accorde aux deux parties un droit égal de circulation sur l'ensemble du système hydrographique du Saint-Laurent.

[410] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1991, p.85.
[411] Viarail, *Le chemin de fer canadien*, (http://www.viarail.ca/fr/a-propos-de-via/notre-entreprise/notre-historique/le-chemin-de-fer-canadien - consulté le 4 juillet 2013).
[412] Albert Faucher, « L'émigration des Canadiens Français au XIXème siècle : position du problème et perspective », *Recherches sociographiques*, volume 5, n°3, 1964, p.22.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 10. Réseau ferroviaire à Montréal[413]**

De leur côté, les Canadiens francophones se sentent peu concernés par la concurrence entre le Canada-Uni et les États-Unis. En effet, en raison de l'enseignement dispensé dans les écoles francophones par l'Église catholique au Bas-Canada, ils sont peu au fait des questions économiques. Les religieux estiment que les francophones ne sont pas faits pour la finance et le commerce, ce qui renforce la domination des anglophones dans ces secteurs. Cette conception de la société est soutenue par l'élite canadienne française. L'écrivain Antoine Gérin-Lajoie écrit dans son journal :

> « Ah ! Si j'étais cultivateur ! (…) L'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres, comme font quelque fois les avocats, les médecins et les marchands. On tire ses richesses de la terre : c'est l'état qui semble le plus naturel à l'homme. Les cultivateurs forment la classe la moins égoïste, la plus vertueuse de la population. Mais elle a besoin d'hommes instruits, qui puissent servir ses intérêts. Le cultivateur instruit a tout le loisir pour faire le bien, il peut servir de guide à ses voisins, conseiller l'ignorant, soutenir le faible, le défendre contre la rapacité du spéculateur. Le cultivateur éclairé et vertueux est, à mon avis, le plus beau type d'homme[414] ».

[413] S. Russel, *Grand Trunk Railway of Canada, Victoria Bridge, now constructing across the St. Lawrence River at Montreal, QC*, Musée McCord, 1854, M969.81.
[414] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op cit.*, p.77.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce discours d'éloge de la terre est conforme aux préceptes de l'Église qui encourage les francophones à vivre dans le monde rural. Le problème est que, même dans l'agriculture, le Bas-Canada sont désormais dépassés par la production du Haut-Canada. De fait, l'attitude des francophones se caractérise par l'abandon et la résignation face à la vitalité économique des anglophones. Ils entretiennent un certain manque de confiance en eux-mêmes quant à leur capacité à entreprendre. Dans ce contexte, les Canadiens anglophones occupent les professions les plus dynamiques et les plus rémunératrices, alors que les Canadiens français n'accèdent qu'à des postes de moindre importance, ce qui accroît l'écart de richesse entre les deux communautés.

Le manque d'investissement de l'Angleterre dans la sécurité et la défense du Canada-Uni oblige la colonie canadienne à se débrouiller par ses propres moyens. En effet, les autorités britanniques minimisent le coût d'administration de leurs possessions nord-américain pour concentrer leurs efforts sur les zones qu'elles jugent les plus stratégiques. Le 4 octobre 1853, l'Angleterre déclare la guerre à la Russie. Le conflit se concentre en Crimée, une péninsule au sud de l'Ukraine. Les autorités britanniques désengagent alors une grande partie de leurs forces du Canada-Uni pour les envoyer en Europe. En 1855, il n'y reste plus que 3 284 soldats britanniques dans la colonie canadienne[415]. L'élite canadienne anglophone redoute toujours une éventuelle invasion par les États-Unis. C'est pourquoi, l'administration coloniale met en place une milice permanente composée d'un effectif de 5 000 volontaires[416]. Cette unité est conçue pour monter en puissance grâce à la conscription. En théorie, elle est capable de disposer d'un volume de force allant jusqu'à 235 000 combattants[417]. Cependant, les Canadiens français refusent massivement de s'engager dans la milice car celle-ci accorde une place prépondérante aux anglophones. Ils ne veulent pas être utilisés comme chair à canon par les anglophones. C'est pourquoi, les francophones ne fournissent que 29 des 102 compagnies de la milice alors qu'ils représentent près de la moitié de la population totale du Canada-Uni[418].

[415] Roch Legault, « Les officiers de milice francophones (1760-1862) : à l'œuvre et à l'épreuve », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, automne 1995, p.4.
[416] *Ibid.*, p.4.
[417] Serge Bernier, Jean Pariseau, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la défense nationale canadien, 1987, p.44.
[418] *Ibid.*, p.46.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 11. Officiers commandant la milice du Canada-Uni[419]**

De son côté, la France manifeste la volonté de renforcer ses liens avec le Bas-Canada[420]. En effet, en 1855, Napoléon III fait accoster « La Capricieuse » à Québec, ce qui constitue le premier retour d'un navire de guerre français dans ce port depuis la fin de la Nouvelle-France[421]. L'élite canadienne française s'enthousiasme par cette action menée par les autorités françaises. Elle espère utiliser la France pour défendre ses intérêts au Bas-Canada face à la majorité anglophone du Canada-Uni[422]. Cependant, la démarche de l'empereur est seulement orientée vers le domaine économique. L'industrie française est en plein essor et a besoin de conquérir de nouveaux marchés à l'étranger pour continuer à se développer. Les Français sont prêts à renforcer leur coopération avec les Canadiens français car ils partagent la même langue, ce qui facilite le commerce. De leur côté, les francophones se montrent intéressés par des échanges renforcés avec la France pour limiter leur dépendance à l'Angleterre[423]. Néanmoins, l'élite canadienne française n'obtient pas l'appui politique qu'elle

[419] William Notman, *Officers commanding Montreal Volunteers*, Musée McCord, 1859, N-0000.187.3.
[420] Jacques Portes, « La reprise des relations entre la France et le Canada après 1850 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1975, volume 62, n°228, 1975, 14 p.
[421] Yvan Lamonde, Didier Poton, *La Capricieuse (1855)*, Québec, Presses Université Laval, 2006, 379 p.
[422] Joseph Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Hachette, 2013, 416 p.
[423] Jean Vinant, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard & Associés Éditeurs, 1985, 389 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

espérait des autorités françaises, ce qui contribue à alimenter une certaine déception vis-à-vis de l'ancienne métropole coloniale.



**Document 12. La Capricieuse à son départ du port de Québec en 1855**[424]

### B – Le maintien d'une spécificité du Bas-Canada au sein du Canada-Uni (1855-1859)

Grâce à la mise en valeur de ses ressources par les entrepreneurs anglophones, le Bas-Canada connaît une accélération de sa modernisation. En effet, les Canadiens anglophones et les Américains profitent du traité de réciprocité, signé en 1854, pour établir des usines le long de la frontière américano-canadienne. Trois grands pôles de production, l'Outaouais, le Saint-Maurice et le Saguenay, prennent de l'ampleur. Les scieries exploitent le bois de ces régions pour ensuite les exporter vers le voisin américain. Dans le même temps, le Bas-Canada abandonne le système seigneurial et les réserves ecclésiastiques. L'Église, de son côté, voit d'un très mauvais œil l'évolution de la situation au Canada-Unis. En effet, elle se sent de plus en plus menacée et cherche à faire du Bas-Canada un espace clos, protégé idéologiquement

[424] Archives de l'université de Montréal, *La Capricieuse à son départ du port de Québec*, 27 août 1855, 1FP6348.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

des influences extérieures, notamment le libéralisme et le gallicanisme. Les Gallicans prônent une autonomie des Églises nationales. Les libéraux, quant à eux, mettent en avant la nécessité d'une liberté d'enseignement et évoquent l'idée d'une séparation de l'Église et de l'État. Le clergé comprend que l'ordre moral qu'il cherche à tout prix à maintenir dans la colonie est menacé par ces nouvelles idées. Les Canadiens français ont de moins en moins de remords à quitter la campagne pour aller vivre et travailler dans les villes alors que celles-ci sont considérées par le clergé comme un danger par le clergé. Cette situation inquiète également l'élite conservatrice canadienne française. Par exemple, en 1855, George Étienne Cartier, chef du parti conservateur, déclare : « Canadiens français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre[425] ».

En réaction à l'évolution du Canada-Uni, l'Église catholique se lance dans une vaste campagne de lutte contre une multitude de « vices ». Par exemple, e 1857, un prête brûle 15 000 volumes dans la librairie de Rolland, dont les œuvres de Lamartine qui sont condamnées[426]. Toute opposition à l'Église est sévèrement condamnée par le clergé. Traditionnel ennemi, le protestantisme des Canadiens anglophones continue de faire l'objet d'une croisade, modérée cependant, car les religieux entretiennent des relations apaisées avec les autorités britanniques pour protéger leurs intérêts dans la colonie. L'Église s'attaque au capitalisme car elle considère que celui-ci découle du libéralisme et qu'il introduit une vague d'« immoralisme » auprès des francophones. La menace d'un recul du catholicisme incite le clergé à ne plus se contenter de vouloir assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Désormais, elle souhaite développer son dogme, y compris en encourageant un catholicisme anglophone. C'est pourquoi, Mgr Lynch, évêque à Toronto, affirme que :

> « Ce n'est qu'en faisant servir la langue anglaise à la cause de la vérité que le Canada peut devenir, dans le vrai sens du mot, une nation catholique. (…) Tant que la langue anglaise, les façons de penser anglaises, la littérature anglaise – en un mot la mentalité anglaise toute entière – n'aura pas été amenée à servir l'Église catholique, l'œuvre rédemptrice de l'Église sera empêchée et retardée[427] ».

Ce propos met en lumière le fait que l'Église catholique fait passer ses intérêts religieux avant tout. Sa priorité n'est pas d'assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord

[425] Jean-Michel Lacroix, *Canada et Canadiens*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1994, p.307.
[426] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op cit.*, p.73.
[427] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.107.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mais bien de veiller au maintien de sa présence et de son influence partout où elle le peut. Dans cette perspective, les intérêts de l'Église ne convergent pas nécessairement avec ceux des Canadiens français du Bas-Canada.

Le Canada-Uni, quant à lui, éprouve des difficultés à assurer sa stabilité politique. En effet, héritière de la tradition britannique, la colonie canadienne vit selon un système de bipartisme mais qui s'avère très imparfait. Le Parti conservateur, né en 1854 de l'alliance entre les partisans de l'anglophone John A. MacDonald et ceux du francophone George Étienne Cartier, se maintient au pouvoir mais rencontre une forte opposition du Parti libéral. Il gouverne de 1856 à 1862. Les clivages entre les deux partis s'articulent autour de problèmes douaniers, de loyauté à l'empire et de nationalité. Les conservateurs se veulent plus protectionnistes que les libéraux. Ils s'avèrent plus attachés à une fidélité à l'Angleterre. Ils sont également les défenseurs d'un Canada-Uni anglophone et protestant, alors que les libéraux se veulent plus respectueux de la diversité ethnique et culturelle. Pour s'assurer du contrôle des basses terres des Grands Lacs avant les Américains, le gouvernement colonial fait de la construction du chemin de fer à partir de Montréal sa priorité. La colonie canadienne souffre de la concurrence des États-Unis au sein de l'espace nord-américain. En effet, l'économie américaine s'avère plus dynamique que celle de la colonie canadienne. De plus, les conditions de vie au Canada-Uni, notamment sur le plan du climat, s'avèrent nettement moins favorables que chez le voisin américain. C'est pourquoi, les immigrants préfèrent davantage s'installer en Amérique. Par exemple, entre 1820 et 1860, les États-Unis reçoivent 5 millions de personnes contre seulement un million pour le Canada-Uni[428]. Grâce à la création d'un réseau de chemin de fer le long du canal Érié, puis en direction des États du Sud, les États du nord connaissent une expansion économique sans précédent. New-York constitue le premier port nord-américain en termes de flux de marchandises transportées[429]. Les autres villes du Nord-Est se développent également grâce à la voie ferrée. Chicago, par exemple, est desservie quotidiennement par 74 trains[430].

Dans le même temps, le Canada-Uni est approché par la France. En effet, l'empereur Napoléon III ambitionne de reprendre pied en Amérique du Nord. Pour cela, il s'appuie sur la relation spéciale existante entre le Bas-Canada et la France[431]. Par exemple, en 1859, il fait ouvrir un consulat à Québec. Celui-ci est chargé de sonder les Canadiens français afin de

[428] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, Montréal, VLB, 2008, p.13.
[429] Jean Heffer, *Le port de New York et le commerce extérieur américain, 1860-1900*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 568 p.
[430] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *opt. cit.*, p.205.
[431] Robert Pichette, *Napoléon III, l'Acadie et le Canada français*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1998, 167 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mesurer leur degré d'allégeance à l'égard de leur ancienne métropole coloniale française. Le 1er octobre 1859, M. Gauldrée-Boilleau, consul français au Canada-Uni, écrit :

> « demeurés Français par la langue, la religion, par les habitudes et les traditions, les Franco-canadiens se montrent fiers de leur origine vis-à-vis des Anglais, mais vis-à-vis de nous, ils se retrouvent sujets de la Reine et parfois même ils exagèrent les idées britanniques[432] ».

Ce propos met en lumière l'ambiguïté de la relation spéciale entre le Bas-Canada et la France. Les Canadiens français éprouvent un mélange étroit d'attraction et de répulsion pour l'ancienne métropole coloniale française. Face au constat d'un impossible retour dans la colonie canadienne, les autorités françaises se contentent d'utiliser le consulat de Québec comme un observatoire de la situation en Amérique du Nord[433].

### C – Le Canada-Unis face à la dégradation de la situation intérieure des États-Unis (1859-1861)

De leur côté, les États-Unis connaissent de fortes tensions politiques internes entre les États du sud et ceux du nord. En effet, les millions d'immigrants qui arrivent dans le pays choisissent de s'installer majoritairement dans les États fédérés du nord. Ces derniers, en phase d'industrialisation, ont besoin d'une main-d'œuvre abondante pour soutenir leur développement économique. Au même moment, la conquête de l'ouest attire les Américains du nord-est désireux de faire fortune plus rapidement, ce qui les conduit à délaisser les emplois qu'ils occupent dans leur région d'origine. Les États du sud, de leur côté, s'appuient sur l'esclavage pour assurer leur prospérité. Ils n'ont pas besoin de beaucoup de travailleurs libres et proposent donc peu d'emplois aux nouveaux arrivants. Les États du nord comptent quatre millions d'individus nés à l'étranger contre seulement 233 650 pour les États du sud[434]. Les Canadiens anglophones représentent une population de 250 000 personnes aux États-Unis et les Canadiens français 91 000 individus[435]. La grande majorité des francophones se contentent de séjourner chez le voisin américain pour occuper des emplois saisonniers. Peu

[432] Pierre Savard, « Les Canadiens français vus par les Consuls de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 21, n°2, septembre 1967, p.6.
[433] Jacques Portes, *L'impossible Retour de la France : de la Capricieuse à de Gaulle*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, 109 p.
[434] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.13.
[435] *Ibid*., p.17.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'entre eux détiennent la citoyenneté américaine. Le développement du chemin de fer aux États-Unis relie le nord et le sud ce qui met en concurrence deux modèles de sociétés opposés et provoque de vives tensions dans le pays. Par exemple, au cours de l'année 1859, John Brown, un abolitionniste de l'esclavage, décide de mener un raid contre l'arsenal fédéral de Harper's Ferry en Virginie. Arrêté, il est condamné à mort et exécuté dans l'État de Virginie le 2 décembre 1859. Cette condamnation est vivement contestée par les sudistes.

La campagne électorale pour la présidence des États-Unis en 1860 se déroule dans un climat de vives tensions. Les États du sud exigent que tout candidat à l'élection présidentielle ne soit pas un abolitionniste, sous peine d'entrer en sécession[436]. En 1860, les États-Unis comptent 31,5 millions d'habitants dont 4 millions d'esclaves qui sont concentrés à 97% dans 15 États esclavagistes peuplés de 8 millions de Blancs[437]. Le 6 novembre 1860, l'abolitionniste Abraham Lincoln devient président des États-Unis. Les États fédérés du sud n'acceptent pas le résultat de l'élection. Plusieurs d'entre eux quittent rapidement la fédération américaine. Par exemple, la Caroline du sud fait sécession le 20 décembre 1860, le Mississipi le 9 janvier 1861, la Floride le 10 janvier, l'Alabama le 11 janvier, la Géorgie le 19 janvier, la Louisiane le 26 janvier et le Texas le 1er février 1861. Ces sept États forment une confédération, le 4 février 1861, qui devient un État distinct des États-Unis, sans pour autant recevoir une reconnaissance internationale de la part d'un pays étranger. La capitale est fixée à Montgomery. Jefferson Davis, sénateur du Mississipi, devient président de la confédération. Il envoie des représentants à Washington afin de négocier avec le président Lincoln le rachat des possessions fédérales dans les États sudistes et assumer la part de la dette nationale de ces derniers. Cependant, Lincoln refuse toute négociation. Il déclare :

> « l'idée de scission constitue l'essence de l'anarchie. La loi d'une minorité érigée de façon permanente est totalement inadmissible[438] ».

Cette prise de position cristallise les oppositions entre les États de l'union au nord, et ceux de la confédération au sud.

Les rapports de force sont favorables à l'union. En effet, celle-ci compte 21 millions d'habitants contre seulement neuf millions pour la confédération[439]. De plus, les États du nord sont plus industrialisés et plus riches que ceux du sud. Le seul État de New-York produit

[436] R. H. Howel, *The first flag of independence raised in the South, by the citizens of Savannah*, Library of Congress, 8 novembre 1860, LC-DIG-ppmsca-19610.
[437] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *opt. cit.*, p.223.
[438] *Ibid.*, p.232.
[439] Vincent Thébault, *Géopolitique des Amériques*, *op. cit.*, p.36.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

quatre fois plus de biens que le Mississipi, la Louisiane, l'Alabama et la Virginie réunis[440]. Le réseau ferré de l'union s'étend sur 35 000 kilomètres, alors que celui de la confédération ne dispose que de 15 000 kilomètres[441]. Cependant, les sudistes sont plus motivés que les unionistes à se battre pour conserver leur modèle de société. Nombreux sont les unionistes à ne pas être prêt à mourir pour soutenir l'émancipation des esclaves. La confédération dispose également de militaires expérimentés tels que Robert E. Lee de Virginie[442]. Le gouvernement confédéré a conscience qu'il n'a pas les moyens suffisants pour prendre le contrôle de l'union. Le président Davis adopte donc une stratégie défensive destinée à permettre aux sudistes de conserver des ressources pour tenir le plus longtemps possible. À l'inverse, le président Lincoln est partisan d'une stratégie d'anéantissement de la confédération. Il a conscience que ce précédent pourrait compromettre le vieux projet des Américains de construire un pays s'étendant de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. C'est pourquoi, il ne veut pas laisser subsister la confédération. Les États du sud exigent le retrait de toute présence fédérale sur le territoire de la confédération. Le 10 avril 1861, le général Pierre Gustave Toutant Beauregard, à la tête de 500 miliciens, ordonne l'évacuation des troupes fédérales installées dans le fort Sumter en Caroline du Nord[443]. Le responsable de la garnison militaire, le major Robert Anderson, refuse d'obtempérer. Toutefois, il ne dispose que de quelques dizaines d'homme pour tenir sa position. Le 12 avril 1861, les confédérés mènent une série de tirs intensifs d'artillerie contre le fort qui contraignent Anderson à se rendre. Cette reddition entraîne la guerre de Sécession[444].

Le Canada-Uni s'inquiète du conflit qui se déroule aux États-Unis. En effet, les Canadiens anglophones redoutent qu'une victoire de l'union sur la confédération puisse donner envie aux Américains d'annexer le Canada-Uni. Les médias anglophones de la colonie se montrent favorables à la confédération. Par exemple, sur les 35 journaux publiés dans la colonie canadienne, 20 soutiennent les sudistes[445]. Les journaux les plus actifs pour défendre les États sudistes sont le *Montreal Gazette*, le *Ottawa Gazette* et le *Toronto Leader*.

Les Canadiens français, quant à eux, s'inquiètent davantage des conséquences économiques du conflit plutôt que des liens avec l'empire britannique[446]. Ils avaient

[440] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.218.
[441] *Ibid.*, p.218.
[442] Edward Lee Childe, *Le général Lee : sa vie et ses campagnes*, Paris, Hachette, 1874, 382 p. ; Vincent Bernard, *Robert E. Lee : la légende sudiste*, Paris, Perrin, 2014, 446 p.
[443] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.33.
[444] John Keegan, *La guerre de Sécession*, Paris, Perrin, 2011, 440 p.
[445] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.36.
[446] Arthur I. Silver, « Quelques considérations sur les rapports du Canada français avec l'impérialisme britannique au XIX$^{e}$ siècle », *Revue canadienne des études africaines*, volume 15, n°1, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'habitude de franchir la frontière américano-canadienne pour occuper des emplois saisonniers aux États-Unis, notamment dans les secteurs agricoles et forestiers des États du nord-est, et s'interrogent sur les possibilités de poursuivre ces activités. Certains leaders francophones, comme George-Étienne Cartier, manifestent un soutien discret au sud. Ce dernier affirme que les francophones sont plus attachés à l'idée de rester au sein du Canada-Uni que de voir la colonie être intégrée aux États-Unis. Bien qu'il dénonce l'esclavage, le clergé du Bas-Canada soutient lui aussi les sudistes pour marquer son profond désaccord avec les valeurs jugées matérialistes et dépravées de la société industrielle des États du nord. Toutefois, à aucun moment, l'Église n'encourage les francophones à s'engager dans les armées de la confédération. Dans ce contexte de vives inquiétudes au Canada-Uni, les autorités de la colonie restent sur leur garde. Par exemple, Québec reste équipée de canons afin de protéger l'accès au fleuve Saint-Laurent.



**Document 13. La ville de Québec en armes à la veille de la guerre de Sécession**[447]

Charles-René Léonidas d'Irumberry de Salaberry, second fils du héros de la bataille de Châteauguay en 1813, propose quant à lui de faire appel à la milice. Il obtient le soutien de son frère aîné, Melchior Alphonse, adjudant-général de la milice du Bas-Canada. Le

[447] William Notman, *Batterie Royale*, Musée McCord, 1859, N-0000.193.188.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

gouvernement autorise alors la création d'une unité combattante, la *Volunteer Rifle Company of Canadian Voltigeurs*, à Québec[448].

## III – La fin du Canada-Uni (1861-1867)

Le déclenchement de la guerre de Sécession aux États-Unis a des répercussions immédiates au Bas-Canada. Les Canadiens français sont amenés à se positionner face à ce conflit.

### A – La participation massive de volontaires canadiens français à la guerre de Sécession en dépit de l'interdiction de l'Angleterre (1861-1863)

Dès qu'il apprend la prise du fort Sumter, le président Lincoln décide de dépêcher 75 000 soldats dans le sud afin de ramener l'ordre[449]. Son but est de restaurer les États-Unis dans leur intégrité politique et territoriale. La stratégie de l'union vise à affaiblir au maximum la confédération afin d'obtenir une reddition rapide. C'est pourquoi, les autorités du nord décident d'instaurer un blocus des ports sudistes afin de bloquer leurs approvisionnements en vivres et matériels militaires[450]. Le blocus des ports de la baie de Chesapeake est mis en place au printemps 1861. Conscient de son rapport de force défavorable face à l'union, le président Davis poursuit une stratégie défensive. Son but est de prendre rapidement Washington, puis ensuite d'envoyer ses troupes vers le Maryland et la Pennsylvanie afin d'isoler les États du nord-est et ceux du nord-est afin de contraindre le gouvernement fédéral à signer un accord de paix. Conformément à la culture stratégique américaine, les deux camps s'appuient sur un discours religieux pour justifier auprès de la population nordiste et sudiste le bien-fondé de leurs actions[451]. Au Bas-Canada, la presse suit attentivement l'évolution du conflit afin de répondre aux inquiétudes des Canadiens francophones qui s'inquiètent pour les émigrants francophones présents aux États-Unis[452].

La nouvelle de l'attaque du fort Sumter arrive au Canada-Uni le 13 avril 1861. Celle-ci n'étonne pas la population de la colonie car celle-ci sait que les États du nord et ceux du

[448] *Cahier des Voltigeurs*, « L'histoire du plus ancien régiment canadien-français », volume 8, n°5, 2012, p.17.
[449] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.33.
[450] James B. Whisker, *U.S. and Confederate Arms and Armories During the American Civil War: Arms imported from Europe during the American Civil War, 1861-1865*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 2002, 232 p.
[451] George C. Rable, *God's Almost Chosen Peoples: A Religious History of the American Civil War*, Chapel Hill, Univ of North Carolina Press, 2010, 586 p.
[452] François Jacob, *La perception de la guerre de Sécession dans la presse québécoise, 1861-1865*, Québec, Université Laval, 2010, 157 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sud entretiennent des rapports conflictuels depuis plusieurs années. Toutefois, les Canadiens anglophones et francophones n'ont pas les mêmes réactions. L'anglophone Thomas d'Arcy McGee estime que le déclenchement de la guerre de Sécession constitue un signal d'alerte pour le Canada-Uni. Il pense que la colonie doit renforcer ses relations avec l'Angleterre afin de faire face à une éventuelle tentative d'annexion américaine. De son côté, John A. Mcdonald craint une invasion de la part des États-Unis ce qui l'amène à soutenir les sudistes. L'Angleterre prend officiellement position face à la guerre de Sécession en demandant au Canada-Uni de rester à l'écart du conflit[453]. Le gouvernement anglais s'appuie sur le *Foreign Enlistment Act* de 1818 qui interdit à tout sujet britannique, sous peine de saisie et d'emprisonnement, de participer à un conflit, soit par l'enrôlement soi en fournissant un soutien logistique, sans l'autorisation de la métropole coloniale.

Pendant ce temps, aux États-Unis, le conflit prend de l'ampleur. En effet, plusieurs États fédérés du Sud, qui ne s'étaient pas joints au premier mouvement de sécession, quittent l'union pour rejoindre a confédération[454]. C'est le cas de la Virginie le 17 avril 1861, de l'Arkansas le 6 mai, du Tennessee quelques jours plus tard et de la Caroline du nord le 20 mai 1861. Quatre États esclavagistes, le Maryland, le Kentucky, le Missouri et le Delaware, restent membres des États-Unis. Les nordistes exigent un soutien absolu de la part de la population immigrante. Les Canadiens français expatriés aux États-Unis en font l'amère expérience. Par exemple, en mai 1861, les unionistes saccagent le journal franco-américain l'*Union d'Ogdensburg* au motif que les responsables n'ont pas affiché sur la façade de l'immeuble le drapeau américain.

Les francophones du Bas-Canada suivent l'actualité du conflit au travers les dépêches et les articles des journaux. De nombreux Canadiens français préfèrent rentrer dans la colonie canadienne pour échapper à la guerre. Près de 7 000 francophones quittent les États-Unis pour revenir au Bas-Canada[455]. De son côté, l'union n'est pas prête à une guerre. L'armée fédérale compte à peine 16 400 hommes et le tiers de ses officiers a préféré rejoindre le camp des sudistes[456]. Afin d'éviter la guerre, de nombreux Américains préfèrent se réfugier au Canada-Uni. Ils s'installent dans les villes à proximité de la frontière américano-canadienne comme Kingston et Montréal.

[453] Ephraim Douglass Adams, *Great Britain and the American Civil War*, New-York, Diversion Books, 2014, 510 p.
[454] Library of Congress, *Southern secessionists raise flag at Yale College*, 1861, LC-USZ62-129738.
[455] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.41.
[456] *Ibid.*, p.39.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cette fuite des Américains incite le gouvernement fédéral à ouvrir largement le recrutement militaire aux étrangers afin de satisfaire ses besoins de guerre. Pour de nombreux francophones, l'enrôlement est perçu comme une opportunité d'obtenir un revenu qui remplace le travail saisonnier effectué aux États-Unis. L'assurance d'un revenu de 13 dollars mensuels, montant de la solde de base d'un combattant chez le voisin américain, leur semble alléchante[457]. Ils ne partagent pas la vision de l'élite canadienne française du Bas-Canada qui les auraient conduit à s'engager du côté des sudistes plutôt que des nordistes. Leur choix du camp dans la guerre se fait de manière pragmatique et sans idéalisme. Ils s'enrôlent dans les États fédérés américains les plus proches de la colonie canadienne. Par exemple, ils se rendent dans les bureaux d'enregistrement du Maine, du Vermont ou encore de l'État de New-York. Ils reçoivent l'équipement militaire du soldat nordiste[458]. Le 9ème régiment du Massachussetts, crée à Boston le 11 juin 1861, est composé essentiellement de francophones du Bas-Canada. Au début de la guerre, un régiment compte 1 000 soldats répartis entre 10 compagnies comptant chacune 100 soldats[459]. Edmond Mallet, un Canadien français, cherche sans succès à regrouper tous les francophones au sein d'un seul régiment.

L'enregistrement des recrues s'avère très sommaire. Le personnel médical vérifie si le candidat est en bonne santé afin de suivre un entraînement physique rigoureux. Les Canadiens français qui s'enrôlent son majoritairement célibataires. Près de 90% d'entre eux s'avèrent incapables de signer leur contrat d'engagement et apposent une croix sur le document à la place de leur nom[460]. Les engagés francophones les plus nombreux sont des travailleurs non qualifiés. Ils représentent près de 25% de l'effectif canadien français qui s'enrôlent[461]. Cette situation contraste avec celle des Américains qui s'engagent du côté de l'union où ce sont les fermiers qui, avec 50% de l'effectif, représentent la catégorie socio-professionnelle la plus importante chez les soldats[462]. La majorité des recrues francophones n'ont aucune expérience militaire. Plusieurs opérations terrestres sont menées par l'union entre juin et juillet 1861. Il y a notamment les combats à Philipi en juin 1861 et à Rich Moutain en juillet 1861 en Virginie occidentale où l'armée confédérée oppose une résistance très efficace[463].

---

[457] *Ibid*., p.48.
[458] Denis Hambucken, *Union Soldier of the American Civil War*, New-York, The Countryman Press, 2012, 72 p.
[459] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p. 51.
[460] *Ibid*., p.53.
[461] *Ibid*., p.53.
[462] *Ibid*., p.53.
[463] Philip Katcher, *The Army of Northern Virginia: Lee's Army in the American Civil War, 1861-1865*, Abingdon, Routledge, 2004, 352 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La guerre de Sécession génère également des besoins qui créent une nouvelle activité économique au sein de l'union[464]. En effet, si le conflit perturbe tous les secteurs de l'économie des États du nord et de ceux du sud, il génère également des emplois car il s'agit d'une guerre totale[465]. En particulier, l'union voit se développer une puissante industrie de guerre qui fournit les uniformes, les chaussures et les armes indispensables à la conduite des opérations. Par exemple, la ville de Pittsburgh produit de nombreux canons au cours du conflit[466]. Les industriels nordistes se montrent particulièrement demandeurs en main-d'œuvre y compris étrangère. Les Canadiens français qui ne s'engagent pas dans l'armée américaine voient dans cette situation une opportunité de gagner davantage d'argent en travaillant dans l'industrie américaine. Par exemple, près de 200 francophones franchissent chaque jour la frontière américano-canadienne pour aller travailler aux États-Unis[467]. Certains journaux du Canada-Uni critiquent ce flux migratoire en rappelant qu'il « est de beaucoup préférable de pouvoir compter sur un établissement agricole moins brillant certes mais plus solide que ce que fait miroiter les occasions d'emplois éphémères aux États-Unis[468] ».

La première bataille majeure du conflit se déroule à Manassas le 21 juillet 1861[469]. Les responsables civils et militaires de l'union sont divisés sur la conduite à tenir. Pour le général en chef des armées, Winfield Scott, l'union ne doit pas mener une opération militaire d'envergure car sa force militaire n'est composée pour l'heure que d'une majorité de miliciens. À l'inverse, le président Lincoln veut marquer les esprits en mener une offensive massive et spectaculaire qui conduise à la prise de la capitale sudiste. Il estime qu'une défaite rapide et décisive des confédérés mettrait fin à leur rébellion. C'est dans ce contexte, que l'armée de l'union se met en marche vers Richmond. Les troupes du nord doivent passer par Manassas, en Virginie, qui se situe à quelques dizaines de kilomètres au sud-ouest de Washington. Cette position est contrôlée par les sudistes. Le 21 juillet 1861, un affrontement a lieu dans la zone[470]. Cette bataille oppose 32 000 confédérés à 28 500 unionistes[471]. Les forces du nord déploient le 2e régiment d'infanterie du Michigan, qui compte le Canadien

[464] Patrick Karl O'Brien, *The Economic Effects of the American Civil War*, Londres, MacMillan Education, 1988, 79 p. ; Sarah Sheffield, *Life During the American Civil War*, New-York, The Rosen Publishing Group, 2002, 24 p.
[465] Ira Gruber, Roy K. Flint, *The American Civil War: The Emergence of Total Warfare*, Lexington, D.C. Heath and Company, 1996, 161 p.
[466] Arthur Berl Fox, *Pittsburgh During the American Civil War, 1860-1865*, Chicora, Mechling Bookbindery, 2002, 236 p.
[467] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.41.
[468] *Ibid*., p.41.
[469] Michel Laurence, *La guerre de Sécession : de Bull Run à Appomattox*, Paris, Larousse, 1984, 47 p.
[470] William C. Davis, *Battle at Bull Run: A History of the First Major Campaign of the Civil War*, New-York, Knopf Doubleday Publishing Group, 2012, 336 p.
[471] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.75.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

français John Girardin, et le 2e régiment d'infanterie du Rhode Island où l'on retrouve les francophones Charles Blanchard et Alonzo Turgeon. L'armée du nord, dirigée par le général Irwin McDowel, est mise en déroute par l'armée confédérée commandée par le général Thomas T. Jackson. Ce succès militaire vaut à ce dernier le surnom de « Stonewall Jackson » qu'il conserve jusqu'à la fin du conflit[472]. L'affrontement fait 418 morts et 1 011 blessés chez les nordistes et 387 morts et 1 581 blessés chez les sudistes[473]. Aucun francophone ne décède à l'occasion de cette bataille. Le comportement exemplaire du Canadien français Mineral Lafleiche au combat lui vaut d'être promu au grade de capitaine le 22 août 1861.

Du côté nordiste, ce revers militaire cuisant fait comprendre à Lincoln que la guerre de Sécession sera plus longue et plus coûteuse que prévue. Il relève de ses fonctions Mcdowwell et le remplace par le major général George Brinton McClellan. Ce dernier s'attèle alors à précéder à une réorganisation de l'armée fédérale et à un approfondissement de la préparation opérationnelle des unités de l'union. Le défi est immense car la défaite a profondément ébranlé la confiance des nordistes dans leur capacité à vaincre les sudistes. C'est pourquoi, dès le mois de septembre 1861, le nombre de candidats à l'enrôlement s'effondre dans les États du nord. Pour atteindre les quotas fixés par le gouvernement fédéral, plusieurs États fédérés américains, comme le Michigan, mettent en place des programmes visant à attirer des immigrants. Dans le même temps, en raison de sa proximité géographique, les autorités américaines envoient des agents recruteurs au Canada-Uni. Le 12 octobre 1861, le Canadien français Charles Bilodeau, du village de St-Lazare-de-Bellechasse à 40 kilomètres à l'Est de Québec, s'engage pour trois ans au sein du *1st Pennsylvania Light Artillery Regiment*. Ce dernier raconte les conditions de vie rudimentaires au sein de l'armée nordiste : « après avoir couché sur la terre et dans la boue, sans couverture, cette nuit (16 novembre 1861), je tombais malade le lendemain du typhus jusqu'au 21 décembre[474] ».

La présence de troupes sudistes de l'autre côté du fleuve Potomac, à quelques kilomètres de Washington, inquiète fortement le président Lincoln. C'est pourquoi, ce dernier lance une offensive visant à franchir le fleuve et à éliminer la menace que fait peser sur la capitale de l'union la proximité de troupes confédérées. Le 21 octobre 1861, l'armée nordiste, dirigée par le colonel Edward Backer, et les forces sudistes, commandées par le brigadier général Charles P. Stone, s'affrontent à Ball's Bluff en Virginie. Cette opération, mal

[472] G.F.R. Henderson, *Stonewall Jackson and the American Civil War*, New-York, Diversion Books, 20 janv. 2015, 797 p.
[473] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.76.
[474] Mark Vinet, *Le Québec/Canada et la guerre de Sécession américaine (1861-1865)*, Vaudreuil-sur-le-Lac, Wadem Publishing, 2002, p.39.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

coordonnée, tourne au désastre pour l'union. Parmi les nordistes, 48 combattants sont tués, 160 sont blessés et 700 sont faits prisonniers[475]. Chez les sudistes, 33 soldats sont tués et 115 sont blessés[476]. Le Canadien français George Benjamin, 21 ans, est tué lors de cette opération. Son compatriote, Peter Boulet, âgé de 24 ans, est quant à lui blessé.

Cette nouvelle défaite accroît les tensions entre l'union et l'Angleterre. En effet, le président Lincoln apprécie peu de constater que les autorités britanniques entretiennent des relations avec les sudistes. C'est pourquoi, le gouvernement fédéral cherche à éviter tout contact entre les Anglais et les confédérés. Par exemple, le 8 novembre 1861, le bateau américain *USS San Jacinto* arraisonne le navire britannique *Trent* qui transporte vers Londres deux diplomates confédérés. Le navire est escorté jusqu'au port de Boston et les diplomates sont incarcérés. Apprenant cette nouvelle, l'Angleterre exige la remise en liberté immédiate de ces derniers. Cédant aux pressions de la première puissance du monde, le secrétaire d'État Seward ordonne la libération des diplomates. Ces derniers sont relâchés le 26 décembre 1861. Le président Lincoln ne veut pas laisser le temps à la confédération d'exploiter dans la profondeur ses victoires tactiques[477]. C'est pourquoi, il lance très rapidement de nouvelles offensives contre les sudistes.

Entre le 6 et le 16 février 1862, sous la direction du brigadier général Ulysse S. Grant, 27 000 nordistes cherchent à ouvrir une route pour mener une invasion du Tennessee et contrôler la navigation sur le Mississipi afin de couper l'une des plus importantes voie d'approvisionnement et de communication des confédérés[478]. La manœuvre consiste à capturer le fort Henry, situé sur la rivière Tennessee, et le fort Donelson. Les sudistes ne parviennent pas à résister. Ils perdent 16 000 hommes sur les 21 000 engagés[479]. Le nord perd 3 000 hommes[480]. Quelques Canadiens français participent à cette opération. Par exemple, Joseph Beauregard, 23 ans, est déployé au sein du 1er régiment d'artillerie légère du Michigan. Il est capturé par les sudistes mais profite d'une confusion dans un échange de prisonniers pour déserter en décembre 1862. La victoire de l'union contraint les confédérés à refluer hors du Kentucky. Ces derniers se retrouvent scindés en deux camps éloignés de plus de 300 kilomètres. Une partie des sudistes sont concentrés à Nashville et l'autre partie se situe à Colombus. Les nordistes se voient ouvrir l'accès au Tennessee.

---

[475] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.81.
[476] *Ibid*., p.81.
[477] François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, *Campagne de l'armée du Potomac : mars-juillet 1862*, Paris, Imprimerie de J. Claye, 1862, 72 p.
[478] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit.*, p.82.
[479] *Ibid*., p.82.
[480] *Ibid*., p.82.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La France, quant à elle, décide de reprendre pied en Amérique du Nord, ce qui a des conséquences au Canada-Uni[481]. En effet, Napoléon III ambitionne de créer un empire catholique qui fasse contrepoids à la républicaine protestante américaine et à l'empire britannique dans cette région du monde. C'est pourquoi, il profite du fait que les États-Unis soient occupés à gérer une guerre civile pour s'attaquer au Mexique[482]. L'empereur y fait débarquer un corps expéditionnaire, le 8 janvier 1862[483]. Le 5 mai 1862, l'armée française atteint Mexico mais n'arrive pas à prendre la ville. L'empereur envoie alors un renfort de 26 000 hommes ce qui lui permet de prendre le contrôle de la capitale[484].

Au Bas-Canada, la majorité canadienne française suit attentivement cette intervention française en Amérique du Nord[485]. Un petit nombre de Canadiens français décide même de rejoindre le combat de leur ancienne métropole coloniale. Par exemple, Narcisse-Henri-Edouard Faucher, originaire du Saint-Maurice au Bas-Canada, sert dans l'armée française au titre de la campagne du Mexique[486]. Cette participation de francophones à ce conflit s'avère anecdotique mais contribue à étendre la relation spéciale entre le Bas-Canada et la France au domaine militaire.

Le Canada-Uni, de son côté, se méfie des États-Unis. En effet, les autorités constatent que la milice coloniale connaît une progression constante de son taux de désertion. Le problème prend une telle ampleur que le commandant en chef de la garnison de Montréal reçoit l'ordre de rappeler aux miliciens que la désertion constitue une faute grave. Malgré les protestations du gouvernement du Canada-Uni, les autorités américaines ferment les yeux tant que le recrutement dans la colonie canadienne ne crée pas d'incident diplomatique majeur. Le gouvernement américain affirme :

> « que tout étranger qui est venu de lui-même dans un esprit de loyauté et de confiance, offrir ses services à l'Union a été accepté mais qu'il n'y en a point d'autres dans l'armée des États-Unis[487] ».

---

[481] Michel Chevalier, *La France, le Mexique et les États confédérés*, Paris, Dentu, 1863, 31 p.
[482] Guy-Alain Dugast, *La tentation mexicaine en France au XIX^e siècle : l'image du Mexique et l'intervention française*, Paris, L'Harmattan, 2008, 266 p. ; Alain Gouttman, *La guerre du Mexique 1862-1867 : le mirage américain de Napoléon III*, Paris, Perrin, 2008, 452 p.
[483] Charles Louis Auguste Martin, *Précis des évènements de la campagne du Mexique en 1862*, Paris, Tanera, 1863, 372 p.
[484] Jean Lamarre, « Du Mexique à l'Italie en passant par les États-Unis : les volontaires québécois dans les conflits du XIX^e siècle », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°90, 2007, p.2.
[485] José Antonio de Larrinaga, *L'intervention française au Mexique vue par les principaux journaux canadiens français du Québec (1861-1867)*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1976, 278 p.
[486] Jean Lamarre, « Du Mexique à l'Italie en passant par les États-Unis : les volontaires québécois dans les conflits du XIX^e siècle », *op.cit*, p.2.
[487] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.79.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La majorité canadienne anglaise s'inquiète car elle redoute que la guerre de Sécession ne finisse par s'étendre dans la colonie. C'est pourquoi, elle réclame des mesures de protection aux autorités. Le 7 mars 1862, le Canada-Uni crée le régiment des Voltigeurs du Québec chargé de protéger la frontière américano-canadienne[488]. Le gouvernement Macdonald veut faire passer l'effectif de la milice à 50 000 hommes[489]. Cette idée reçoit un large soutien chez les anglophones, alors qu'elle est vivement rejetée par les Canadiens français. L'affaire provoque une crise politique majeure dans la colonie qui aboutit au renversement du gouvernement Macdonald au cours de l'année 1862. Inquiète du sort de son empire en Amérique du Nord, l'Angleterre intervient pour renforcer la protection de sa colonie. Elle envoie en renfort 14 436 soldats ce qui conduit à tripler les effectifs militaires du Canada-Uni[490].

Fort de son succès militaire, l'union cherche à exploiter dans la profondeur sa victoire pour affaiblir la confédération. En effet, le président Lincoln veut détruire les infrastructures de communication du sud. Le théâtre des opérations se déplace donc à Shiloh localisé à la frontière du Tennessee et de l'Alabama. Le 6 et le 7 avril 1862, 60 000 nordistes affrontent 40 0000 sudistes[491]. Le nord s'impose une nouvelle fois et s'ouvre la voie pour le contrôle du Mississipi. Entre mars et juillet 1862, l'armée nordiste lance une vaste offensive pour tenter d'écraser les forces sudistes. Plus de 115 000 confédérés et 70 000 nordistes participent à ces opérations[492]. Parmi les soldats de l'union, l'on retrouve de nombreux Canadiens français comme Uzzel Saint-Amour, 23 ans, Alfred Lafontaire, 32 ans ou encore Zechari Lecount, 26 ans. Plusieurs d'entre eux meurent au combat, notamment Joseph Derose, 25 ans, ou Leon Oliver âgé de 30 ans.

Cette campagne s'avère extrêmement meurtrière en raison de la stratégie mise en œuvre par les généraux nordistes et sudistes. Tous formés à l'académie militaire de West point, dans l'État de New-York, ils sont convaincus que seule une offensive de masse de la part de l'infanterie, accompagnée d'un appui de l'artillerie, permet de remporter la victoire. Cette approche, fondée sur la force brute, s'avère efficace mais très coûteuse en vies humaines. Sous la direction du général Robert E. Lee, les sudistes parviennent à tenir leur

[488] Jacques Castonguay, *Les Voltigeurs de Québec premier régiment canadien-français*, Québec, Les Voltigeurs de Québec, 1987, 526 p.
[489] Claude Bariteau, « Pêche et contrôle militaire : effets économiques et contrainte politique sur les pêcheurs du Québec », *op. cit.*, p.5.
[490] Richard A. Preston, *La politique canadienne de défense et le développement de la nation* canadienne, 1867-1917, Ottawa, La société historique du Canada, 1973, p.6.
[491] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.83.
[492] *Ibid*., p.84.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

position. Ils soustraient Richmond d'une menace immédiate d'invasion sans pour autant vaincre les nordistes.

La confédération lance à son tour une grande campagne pour déstabiliser l'union. Le 9 juillet 1862, le brigadier général Nathan Bedford Forrest quitte Chattanooga, au Tennessee, avec deux régiments de cavalerie. Il se dirige vers Murfreesboro situé à 100 kilomètres plus au nord-ouest. Cette ville présente un intérêt stratégique pour les sudistes car elle se situe sur la ligne ferroviaire Nashville and Chattanooga Rail-road qui constitue un important centre de distribution de l'armée nordiste. Sur sa route, il est rejoint par d'autres unités. Au total, Forrest dispose d'une force de 1 400 hommes[493]. À Murfreesboro, le brigadier général T. L. Crittenden défend la ville avec le 9e régiment d'infanterie du Michigan. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1862, les confédérés lancent leur offensive. Les nordistes sont vaincus et faits prisonniers. Parmi ces derniers, l'on retrouve le sergent Charles Bertrand un Canadien français âgé de 24 ans. Il meurt du choléra à l'hôpital de Cowen, au Tennessee, le 22 août 1862.

Cette nouvelle défaite est considérée comme une humiliation par le président Lincoln. En effet, ce dernier n'admet pas que les sudistes, pourtant en infériorité numérique, mette en déroute les nordistes. Il se fait donc plus agressif en prônant une guerre totale. Pour y parvenir, Lincoln veut recruter 300 000 volontaires supplémentaires dans l'armée de l'union[494]. Cependant, les candidats à l'engagement s'avèrent peu nombreux en raison des nombreux morts aux combats. Le nombre d'enrôlés ne cesse de diminuer au fil des mois. En réaction, le 17 juillet 1862, le Congrès adopte le *Militia Act*. Ce texte prévoit que tous les hommes valides, âgés de 18 à 45 ans, doivent servir au sein des milices des États fédérés. Le président est autorités à mobiliser ces miliciens pour servir dans l'armée de l'union. La loi prévoit également un dispositif de prime à l'engagement qui s'élève à 25 dollars pour un an, 50 dollars pour trois ans et 100 dollars pour ceux qui se conduisent bien jusqu'à la fin de leur contrat[495]. Ces dispositions déplaisent fortement aux Américains et nombre d'entre eux refusent l'idée d'une mobilisation décidée par l'échelon fédéral. C'est pourquoi, nombre d'entre eux vont se réfugier au Canada-Uni pour éviter la mobilisation.

Les Canadiens français, quant à eux, affluent dans l'armée nordiste car ils y voient l'opportunité unique de générer d'importants revenus. Par exemple, Jérôme Lefevre, 24 ans, s'engage le 28 juillet 1862 à Détroit. Il est affecté au 24e régiment d'infanterie du Michigan.

[493] *Ibid*., p.90.
[494] *Ibid*., p.87.
[495] *Ibid*., p.88.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce régiment se rend d'abord à Washington pour protéger la capitale, puis se déplace à Fredericksburg en décembre 1862 et à Chancellorsville en mai 1863. Lefevre décède lors de la bataille de Gettysburg. Certains francophones comprennent qu'ils peuvent réaliser d'importants profits avec peu d'efforts dans le cadre de la guerre de Sécession. Par exemple, Alexis Lamarche œuvre comme recruteur pour l'armée américaine en proposant à ses compatriotes une prime à l'enrôlement de 100 dollars[496].

L'union lance une nouvelle opération militaire pour s'emparer de la capitale de la confédération. Le 9 août 1862, les troupes du général, Nathaniel Banks, et celles des confédérés, commandées par le général Thomas Jonathan Jackson, s'affrontent violemment à Cedard Mountain. Les nordistes engagent 8 000 hommes alors que les sudistes en possèdent 16 0000[497]. De nombreux Canadiens français participent à cette opération au sein du 2e régiment d'infanterie du Massachussetts. Par exemple, l'on retrouve les frères Francis et William Larrabee, âgés de 26 et 28 ans, ainsi que les frères Joe et Victor Delafontaire, âgés de 18 et 19 ans. Cette bataille conduit au déplacement des opérations militaires vers le fleuve Rappahannock, c'est-à-dire à mi-chemin entre Richmond et Washington. Elle fait 314 morts et 1 445 blessés du côté nordiste et 231 tués et 1 100 blessés du côté sudiste[498].

Les deux camps poursuivent leurs combats. Le 29 août 1862, ils se retrouvent à Manassas, en Virginie, où ils se livrent à une lutte sans merci. Le volume des troupes de l'union s'élève à 76 000 hommes contre 48 000 pour ceux de la confédération[499]. Les Canadiens français participent à cet affrontement. Au sein du 5e régiment d'infanterie de New-York, Léon Moreau, âgé de 24 ans et Louis Valoux âgé de 27 ans, décèdent sur le champ de bataille. Dans le 21e régiment d'infanterie, Félix Willett, 20 ans, et Alfred Bienvenue, 22 ans désertent face à l'ennemi. Les confédérés parviennent à tenir leur position. Les nordistes perdent 1 700 combattants et les sudistes 1 500[500]. Cette bataille est une nouvelle victoire pour la confédération.

Les dirigeants sudistes cherchent à exploiter ce succès militaire pour mener une invasion du nord[501]. Les troupes du général Robert Edward Lee, d'un volume de 52 000 combattants, affrontent les 75 000 nordistes placés sous le commandement du général George B. McClellan[502]. Un premier affrontement se déroule à Crampton's Gap le 14 septembre

[496] *Ibid*., p.90.
[497] *Ibid*., p.91.
[498] *Ibid*., p.92.
[499] *Ibid*., p.94.
[500] *Ibid*., p.94.
[501] Frédéric Naulet, *Antietam : le jour le plus sanglant de la guerre de Sécession*, Paris, Economica, 2005, 202 p.
[502] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.96.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

1862. Les confédérés ne parviennent pas à s'imposer sur le champ de bataille. Cet affrontement fait 2 700 morts chez les sudistes et 2 000 morts chez les nordistes[503]. Les Canadiens français participent à cet affrontement au sein de plusieurs régiments. Par exemple, Joseph Cartier, 35 ans, sert dans le 22e régiment de l'État de New-York. Il est lourdement blessé pendant la bataille. Stanislas Barreau, servant au 35ème régiment d'infanterie de New-York, se distingue dans cette opération en s'emparant du drapeau ennemi ce qui lui vaut une promotion au rang de sergent.

En réaction, le 22 septembre 1862, soit cinq jours après la fin des affrontements, le président Lincoln annonce l'émancipation des esclaves des États rebelles avec une entrée en vigueur le 1er janvier 1863. Cette proclamation n'est destinée qu'aux États sudistes et non pas aux États restés fidèles au nord. Le Tennessee et les États frontaliers loyaux à l'union sont exclus de cette proclamation. Le but de cette manœuvre de Lincoln est d'affaiblir les efforts et les forces productives de la confédération afin d'accélérer la fin des hostilités. Cependant, la prise de position du président américain ravive l'opposition au sein des deux camps.

Entre le 14 novembre et le 15 décembre 1862, les deux camps s'affrontent à Fredericksburg. Près de 78 000 confédérés font face à 100 000 nordistes[504]. Le 20e régiment du Massachusett, qui compte de nombreux Canadiens français, participe à cette campagne. L'unité perd à cette occasion 70% de son effectif[505]. Le francophone Olivier Leclaire a la jambe sectionnée par un éclat d'obus lors des affrontements. Ces combats font 5 300 morts chez les sudistes et 13 000 chez les nordistes[506]. Toutefois, aucun des deux camps ne s'impose sur le champ de bataille. L'année 1862 s'achève sur un échec pour l'union. Malgré des effectifs et un équipement militaire plus important que ceux des forces confédérées, l'armée nordiste s'avère incapable d'atteindre l'objectif fixé par Lincoln qui est de capturer Richmond afin de mettre fin à la guerre.

### B – Les discussions sur l'avenir du Canada-Uni en parallèle à la guerre de Sécession (1863-1865)

L'incapacité de l'union à s'imposer rapidement face à la confédération provoque une profonde crise morale dans le camp nordiste. En effet, passé les premiers mois de la guerre, la motivation des soldats s'effondre. Convaincus de vaincre les sudistes en quelques semaines,

[503] *Ibid*., p.96.
[504] *Ibid*., p.99.
[505] *Ibid*., p.99.
[506] *Ibid*., p.99.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ils constatent que le conflit n'est en réalité qu'une succession de batailles sans réels vainqueurs. Le moral des troupes est profondément affecté par des fusils de piètre qualité et des munitions en quantité insuffisantes. Le paiement irrégulier de la solde constitue également une profonde source de mécontentement pour les Américains. Ces derniers sont d'autant plus sensibles à la question du salaire que la guerre fournit des emplois bien payés dans l'industrie des États du nord[507]. C'est pourquoi, ils sont de plus en plus hésitants à mettre leur vie en péril alors qu'ils peuvent gagner plus facilement de l'argent en prenant moins de risques. Chez les Canadiens français engagés dans les combats, la solitude et la nostalgie du Bas-Canada sont difficiles à supporter. Le journal *La Minerve* publie le témoignage d'un soldat francophone :

> « Que de fois on se réunit le soir pour parler du Canada, des parents…et de nos blondes. Il n'y a que ceux qui ont vécu loin du pays qui comprennent combien le cœur bat à de doux souvenirs ; le couvre-feu sonne toujours trop tôt, mais il faut obéir. Quand est de garde, que de réflexions ne faisons-nous pas durant les deux longues heures de faction, seuls avec nos pensées, tu te doutes bien que l'on rêve, mais cette fois les yeux ouverts en marchant encore, on se crée un petit panorama où viennent se dérouler la chaumière qui nous a vu naître et le village où nous avons passé une jeunesse heureuse, et quand les tableaux sont épuisés, il nous reste plus qu'à penser à nos bonnes et mauvaises actions[508] ».

Le gouvernement américain se retrouve confronté à une hausse des désertions. Les autorités militaires recherchent activement les déserteurs. Lorsqu'ils sont retrouvés, ces derniers sont traduits devant une cour martiale. Certains généraux nordistes, comme Hooker, Meade et Sheridan, condamnent de nombreux déserteurs à la peine de mort. La majorité d'entre eux sont fusillés. Les exécutions sont publiques afin de tenter de décourager d'autres candidats à la désertion. Pour les Canadiens français, le taux de désertion atteint les 25% en 1863[509]. Essentiellement motivés par l'appât du gain, ils manifestent une forte propension à déserter dès lors que le sacrifice leur semble supérieur aux avantages qu'ils pourraient en retirer. Ils sont d'autant plus facilement tentés de déserter que la frontière américano-canadienne est aisée à franchir pour retourner au Bas-Canada. Par exemple, Louis Lippé, 23 ans et enrôlé dans le 1er régiment d'infanterie du Michigan, déserte pour retourner dans la colonie canadienne. De même pour Edouard Giroux, âgé de 33 ans, au sein du 23e régiment du

[507] John Bigelow, *Les États-Unis d'Amérique en 1863 leur histoire politique, leur ressources minéralogiques, agricoles, industrielles et commerciales*, Paris, Hachette, 1863, 551 p.
[508] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.66.
[509] *Ibid*., p.63.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Michigan. Les désertions se pratiquent lorsque la hiérarchie militaire exerce une surveillance limitée. C'est notamment le cas lors d'un séjour à l'hôpital ou lors des rares périodes de permissions.

Cette augmentation du taux de désertion incite le gouvernement américain à adopter la conscription en mars 1863. Ce texte permet à l'union d'imposer l'enregistrement de tout homme âgé de 20 à 45 ans y compris les étrangers ayant déclaré leur intention de devenir américain. Les autorités prévoient une indemnité de 100 dollars pour les conscrits, en plus de 300 dollars pour les volontaires qui s'engagent pendant trois ans et 400 dollars pour ceux qui s'enrôlent pour cinq années[510]. La loi met également en place un système de substitution. Tout Américain qui ne souhaite pas aller se battre peut proposer à un autre individu de prendre sa place. Ce dernier touche alors les primes versées par le gouvernement fédéral.

Les Américains se montrent très peu motivés par la conscription car ils la considèrent comme contraire au principe de la liberté individuelle. Ils ont recours à toutes sortes de stratagèmes, incluant la corruption des fonctionnaires, pour être rayés des listes de conscrits. C'est pourquoi, ils se montrent prêts à payer des substituts pour prendre leur place dans l'armée nordiste. Les Américains les moins aisés, notamment ceux d'origine irlandaise, s'estiment lésés par la conscription. Ils considèrent qu'avec celle-ci, la guerre de Sécession devient un conflit de riches dont les pauvres font les frais. De nombreuses émeutes éclatent à travers l'union. La mise en place de la conscription accélère le mouvement de fuite des Américains eu Canada-Uni. Plus de 2 000 d'entre eux se sont déjà réfugiés dans la colonie canadienne depuis le début de la guerre de Sécession en raison de l'incapacité des autorités fédérales à contrôler les flux migratoires à la frontière américano-canadienne[511].

L'arrivée des Américains au Canada-Uni a d'importantes conséquences au Bas-Canada. En effet, ces réfugiés ont besoin de travailler pour survivre. Ils sont prêts à accepter des postes avec des bas salaires, ce qui les place en concurrence directe avec les Canadiens français qui, pour la plupart d'entre eux, s'avèrent peu qualifiés. Le marché de l'emploi devient très difficile pour les francophones dans la colonie canadienne. C'est pourquoi, nombre d'entre eux lorgnent sur les nouvelles conditions d'engagement dans l'armée nordiste. Ils se montrent particulièrement intéressés par le système de la substitution mis en place par le gouvernement Lincoln. Un Canadien français sur sept participe à la guerre de Sécession au titre du système de substitution qui leur permet de toucher une prime variant de 100 à 1 000

[510] *Ibid.*, p.102.
[511] *Ibid.*, p.104.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dollars, ce qui représente jusqu'à deux ans de salaire dans la colonie canadienne[512]. Par exemple, Joseph Demers, un Canadien français de 19 ans, accepte de remplacer Horace Pattent pour la somme de 300 dollars afin de s'enrôler dans le 10e régiment du New-Hampshire[513]. Séraphin Boucher, quant à lui, empoche 500 dollars pour s'enrôler dans le 8e régiment du Maine à la place de Joseph Goodwin[514].

Toutefois, le système de substitution a des limites. Il attire de nombreux candidats exclusivement intéressés par l'appât du gain, ce qui entraîne une forte hausse de la désertion dans les rangs de l'armée nordiste. Par exemple, Lewis Lapointe, enrôlé comme substitut au 3e régiment d'infanterie du Maine déserte. Au cours du conflit, 30% des substituts francophones désertent avant la fin de leur contrat et 2% d'entre eux passent en cours martiale pour désertion[515]. Néanmoins, cette situation n'est pas spécifique aux Canadiens français car, au cours de la guerre, 200 000 combattants non francophones agissent de la même façon[516].

Dans le même temps, la guerre de Sécession continue de générer d'importants besoins en main-d'œuvre dans le camp nordiste. En effet, l'industrie souffre du fait que les Américains soient engagés dans un conflit armé. Certains États du nord connaissent une véritable pénurie de travailleurs. C'est notamment le cas du Michigan. Ce dernier met alors en place une politique migratoire destinée à attirer de la main-d'œuvre étrangère. En raison de la dégradation des conditions économiques dans la colonie canadienne, les Canadiens français du Bas-Canada se montrent très intéressés par l'emploi industriel au sein de l'union. Par exemple, en juin 1863, 250 francophones s'installent à Houghton, au Michigan, sous la houlette d'Euchariste Brûlé chargé de recruter des travailleurs pour le compte de la Mining Emigrant Aid Society. Au Canada-Uni, les autorités se méfient des agissements de l'union[517]. En effet, malgré la mise en place de la conscription, elles estiment que les Américains font miroiter aux immigrants des emplois industriels pour finalement les incorporer dans l'armée une fois arrivés dans le pays. C'est pourquoi, l'administration coloniale intensifie sa chasse aux recruteurs nordistes. Par exemple, George W. Waitt est arrêté au Bas-Canada en possession d'une lettre des autorités américaines l'autorisant à verser jusqu'à 500 dollars à chaque recrue acceptant de s'enrôler[518].

---

[512] *Ibid.*, p.59.
[513] *Ibib*., p.59.
[514] *Ibib*., p.59.
[515] *Ibid.*, p.60-68.
[516] *Ibid.*, p.61.
[517] John Boyko, *Voisins et ennemis. La guerre de Sécession et l'invention du Canada*, Québec, Presse de l'université Laval, 2014, 400 p.
[518] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.107.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

De son côté, la confédération intensifie son effort de guerre contre l'union. En effet, les autorités sudistes comprennent que la mise en œuvre de la conscription va conférer à terme un avantage supplémentaire aux nordistes sur le plan du volume des forces. Elles cherchent donc à mettre fin à la guerre le plus rapidement possible. Pour cela, le général Lee planifie une offensive majeure. Il cherche à profiter de la concentration des nordistes dans l'ouest pour attaquer dans l'est, franchir la Pennsylvanie et s'emparer de Washington. Le 1er juillet 1863, les forces sudistes convergent vers Gettysburg en Pennsylvanie. La ville est le théâtre d'un affrontement de 82 000 confédérés contre 75 000 nordistes[519]. Les deux camps se battent du 2 au 4 juillet 1863. Le 24e régiment du Michigan, qui compte de nombreux Canadiens français, est engagé dans les combats. Le francophone Jérôme Lefebvre, âgé de 24 ans, décède pendant cette opération. Lafayette Viau, 21 ans, et Max Couture, 23 ans, sont faits prisonniers par les confédérés. Malgré son rapport de force favorable, le sud ne parvient pas à s'emparer de Gettysburg[520]. Les confédérés perdent à l'occasion de cet affrontement 28 000 hommes et les nordistes 23 000[521]. Le 10 août 1863, Frederick Douglass se rend à la maison blanche afin de protester auprès du président Lincoln contre les mesures discriminatoires à l'égard des Noirs dans l'armée de l'union. Il milite pour une égalité de traitement :

> « Que le Noir parvienne seulement à porter sur sa personne les lettres de cuivre US, qu'il arrive à mettre un aigle à ses boutons, un fusil, sur son épaule et des balles dans sa poche et aucun pouvoir au monde ne pourra plus nier qu'il a gagné le droit de devenir citoyen[522] ».

Ce propos vise à attirer l'attention des autorités américaines sur le fait que les hommes de couleurs ne touchent pas la même solde que les soldats blancs et ne peuvent pas non plus être promus au mérite.

Pendant ce temps, les batailles les plus meurtrières de la guerre de Sécession ont lieu au cours de l'année 1864. En effet, l'union accentue son offensive militaire pour mettre fin aux combats en tentant à tout prix de s'emparer de Richmond. Le 5 et le 6 mai 1864, 102 000 nordistes affrontent 61 000 sudistes dans la forêt de la Wilderness en Virginie[523]. Les Canadiens français participent à cette opération. Au sein du 17e régiment du Michigan, Gideon Rabideau, 21 ans, est tué par une balle en plein poumon. Joseph Payette, du 24e

[519] *Ibid*., p.109.
[520] Michaël Antoine, *La bataille de Gettysburg : Le tournant de la guerre de Sécession*, Namur, 50 Minutes, 2014, 32 p.
[521] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.110.
[522] Mark Vinet, *Le Québec/Canada et la guerre de Sécession américaine (1861-1865)*, *op. cit.*, p.72.
[523] *Ibid*., p.113.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

régiment du Michigan, est fait prisonnier. Cet affrontement fait 18 000 morts chez les nordistes et 8 000 chez les sudistes[524]. Les deux camps se remettent au combat à Spotsylvania Court House le 8 mai 1864. Près de 83 000 nordistes affrontent 50 000 sudistes[525]. Un soldat canadien-français témoigne de la violence de cet affrontement :

> « Nous nous sommes avancés sur l'ennemi, mais notre droite n'ayant pas assez été soutenue, nous fumes forcés de reculer. (…) En avançant pour la deuxième fois, j'ai été témoin d'un spectacle des plus navrants. Imagine-toi un amas de corps à figures noires se tordant dans les dernières souffrances de l'agonie. Aux cris des mourants se joignent les plaintes des blessés. C'est à donner le vertige, à nous faire croire que l'on rêve (…). Les charges à la baïonnette par les troupes du sud sont effrayantes : elle se font au milieu des cris des soldats, au son de mille clairons et de mille fanfares. Les cris mêlés aux fanfares suffisent pour effrayer le diable[526] ».

Au sein du 16e régiment du Maine, Charles Blanchard, 21 ans, Lewis Cantin, 44 ans et Alonzo Tourgeon, 26 ans sont tués pendant cette opération. Antonio Valentine, 22 ans, est blessé alors qu'il sert dans le 27e régiment du Michigan. Dans le 17e régiment du Michigan, Amable Dumont, 27 ans, est fait prisonnier. Il meurt en prison à Andersonville en Georgie.

La maladie et la prison militaire font presque autant de morts que les combats eux-mêmes. En effet, les conditions d'existence précaires des soldats favorisent la propagation de virus. La nourriture s'avère rare et peu variée. L'hygiène est déficiente. Les soldats sont mal équipés. Ils portent des uniformes peu résistants aux intempéries et sont chaussés de bottes de mauvaise qualité. Les opérations militaires impliquent de marches sur de longues distances sous des climats extrêmes. Le corps médical est extrêmement sollicité lors de ce conflit[527]. Les maladies les plus meurtrières sont la diarrhée, la dysenterie, la pneumonie et la typhoïde. Un Canadien français sur cinq contracte une maladie pendant la guerre de Sécession[528]. Par exemple, Benjamin Perreault, un francophone âgé de 21 ans et appartenant au 31e régiment du Maine, est touché par la diarrhée et la fièvre en août 1864. Il est admis à l'hôpital général de New-York où il meurt le 4 septembre 1864. La prison d'Andersonville, crée au début de l'année 1864, acquiert une réputation sordide auprès des militaires de l'union. La surpopulation, la rareté de la nourriture, l'absence d'hygiène et le manque de soin médicaux

[524] *Ibid*., p.113.
[525] *Ibid*., p.114.
[526] *Ibid*., p.114.
[527] Xavier Riaud, *L'influence des dentistes américains pendant la Guerre de Sécession : 1861-1865*, Paris, L'Harmattan, 2006, 150 p.
[528] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.56.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contribuent à des taux de mortalité record. Près de 13 000 soldats meurent à Andersonville[529]. Par exemple, le Canadien français Nelson Payette, 42 ans, décède du scorbut dans cette prison en juillet 1864.

Décidée d'en finir coûte que coûte avec la rébellion des État sudistes, l'union intensifie ses efforts militaires. Dans la nuit du 13 au 14 août 1864, elle lance une offensive à Deep Botton près de Petersburg. Cette bataille oppose 28 000 nordistes à 20 000 sudistes[530]. Le Canadiens français Charles Venne, âgé de 31 ans, participe à cette opération au sein du 26e régiment du Michigan. Il décède pendant la bataille. Joseph Cossette, âgé de 24 ans, est engagé au sein du 28e régiment d'infanterie du Massachusetts. Il est blessé au combat et reste hospitalisé au Stanton Hospital pendant près d'une année. L'union ne parvient pas à s'imposer pendant cet affrontement. L'opération fait 2 900 morts chez les nordistes et 1 000 pour les sudistes[531]. Ce revers provoque l'inquiétude dans les rangs de l'armée de l'union. Un soldat canadien-français écrit :

> « Quoique Grant soit certainement un général hors ligne, les affaires ne sont pas couleur de rose ; il faut avouer que ses soldats sont loin de le seconder. Ils sont timides devant l'ennemi. (…) S'il y avait chez le soldat du nord la moitié de la bravoure déployée par celui du sud, il y a longtemps que le sort des armes se serait décidé en faveur du nord[532] ».

Lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle au sein de l'union, le général George B. McClellan, un démocrate, se présente face à Lincoln. Il réclame la fin immédiate des combats et la restauration de la paix sur la base de l'Union fédérale des États. Il jouit d'une forte sympathie au sein de l'armée nordiste. Un soldat canadien français écrit :

> « Il est certain que cette lutte durera aussi longtemps que Lincoln et son entourage seront à la tête des affaires. (…) L'armée verrait avec un grand plaisir, j'en ai aucun doute, l'élévation du général McClellan qui y a laissé de bons souvenirs[533] ».

Les élections présidentielles américaines se déroulent le 8 novembre 1864. Lincoln est réélu de justesse. Cette courte victoire incite ce dernier à accélérer les offensives afin de mettre fin aux combats le plus rapidement possible. C'est pourquoi, l'armée reçoit l'ordre de couper

[529] *Ibid*., p.70.
[530] *Ibid*., p.120.
[531] *Ibid*., p.120.
[532] *Ibid*., p.120.
[533] *Ibid*., p.122.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tous les approvisionnements possibles pour les confédérés. Les nordistes détruisent systématiquement les ponts, les routes, les chemins de fer ou encore les immeubles dans les États du sud. Ils prennent le contrôle de la ville de Savannah en Géorgie le 10 décembre 1864. Les nordistes offrent la possibilité aux prisonniers confédérés qui le souhaitent de s'engager dans leurs rangs. Près de 6 000 de ces derniers qui venaient de porter l'uniforme gris acceptent de l'échanger pour un bleu[534]. Le gouvernement américain ne les envoie pas combattre les confédérés. Ils sont affectés à la lutte contre les Indiens dans l'ouest du pays.

Pendant ce temps, au Canada-Uni, les représentants britanniques des colonies nord-américaines se réunissent à Québec du 10 octobre au 27 octobre 1864. Sur les 33 délégués de la conférence seuls 4 sont des francophones avec George-Etienne Cartier, Hector Langevin, Jean-Charles Chapais et Etienne-Pascal Taché[535]. Les nations amérindiennes ne sont pas représentées. Au bout de 17 jours d'intenses débats, les délégués adoptent 72 résolutions qui constituent un compromis politique favorable aux intérêts des anglophones en proposant la création d'une confédération canadienne dotée d'un pouvoir central fort[536].

Au Bas-Canada, le projet d'union de toutes les colonies britanniques provoque de vifs débats. En effet, de nombreux Canadiens français sont réticents à accepter d'être intégrés au sein d'un vaste ensemble politique où ils seraient irrémédiablement mis en minorité démographique. Antoine-Aimé Dorion rejette ce projet dans un manifeste du 7 novembre 1864. À l'inverse, George-Etienne Cartier se montre favorable au projet d'union. Le 7 février 1865, il déclare : « la question se réduit à ceci : il nous faut ou avoir une confédération de l'Amérique britannique du nord ou bien être absorbé par la confédération américaine[537] ». Cartier est un bourgeois canadien français qui est étroitement lié aux compagnies de chemin de fer[538]. Il a tout intérêt à ce qu'une confédération canadienne voit le jour afin que des grands travaux soient lancés par le pouvoir central. C'est pourquoi, il agite la menace d'une invasion américaine pour tenter de convaincre les francophones, alors qu'à l'époque aucun élément ne peut laisser penser que les États-Unis ont le souhait de prendre le contrôle des colonies britanniques. Le politicien canadien anglophone George Brown déclare en 1865 :

> « Je suis en faveur de l'union des provinces, car si une guerre devait éclater, la Confédération permettrait aux colonies de mieux se défendre et de s'avérer plus utiles

[534] Mark Vinet, *Le Québec/Canada et la guerre de Sécession américaine (1861-1865)*, *op. cit.*, p.149.
[535] Jean-Charles Bonenfant, *Les Canadiens français et la naissance de la confédération*, Ottawa, La société historique du Canada, 1884, p.6.
[536] Joël-Benoît d'Onorio, « Le conflit constitutionnel canado-québécois », *Revue internationale de droit comparé*, volume 36, n°1, 1984, p.7.
[537] Jean-Charles Bonenfant, *Les Canadiens français et la naissance de la confédération*, *op. cit*, p.18.
[538] Brian Young, *George Étienne Cartier : bourgeois montréalais*, Montréal, Boréal, 2004, 244 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> à l'Empire qu'elles ne le seraient individuellement. Il faut admettre, et il est inutile d'ignorer cela, que depuis les deux dernières années, la question de la défense représente une préoccupation beaucoup plus importante qu'auparavant. (…) Il n'y a pas de meilleur moyen d'étouffer la menace d'une guerre que de s'y préparer. Maintenant, les Américains forment un peuple belliqueux. Ils possèdent de grands effectifs, une flotte puissante, un approvisionnement illimité de munitions, et les carnages de la guerre ne les répugnent plus. Le côté américain de la frontière est hérissé de barricades et, à moins que nous désirions vivre à la merci de nos voisins, nous devons nous aussi défendre notre pays de façon efficace. Qu'il y ait ou non la guerre, il ne fut plus attendre avant de protéger astucieusement ces provinces[539] ».

Ce propos met en lumière l'inquiétude des dirigeants politiques de la colonie face aux États-Unis. C'est ce qui explique qu'en 1865 le Canada-Uni consacre un million de dollars par an au budget de la milice contre seulement 200 000 dollars avant le début du conflit[540]. Une partie de l'élite francophone redoute, comme l'élite anglophone, que le conflit ne s'étende à la colonie canadienne. Par exemple, lors du vote au sein de la chambre d'assemblée du Canada-Uni, les représentants des deux groupes s'entendent pour voter en faveur d'une union. Dans cette perspective, le vote des parlementaires en faveur de la création d'une confédération canadienne ne peut pas être dissocié du contexte de la guerre de Sécession.

De son côté, l'Union accroît sa pression sur la Confédération en démantelant toutes les infrastructures permettant un soutien logistique à l'armée sudiste. Les forces nordistes prennent le fort Fischer en Caroline du nord, le 15 janvier 1865, et ferment le port de Wilmington le 22 février 1865. Confronté à un bloc naval, les sudistes subissent une pénurie de vivres et de munitions[541]. Près de 60% des soldats désertent leurs régiments[542]. En désespoir de cause, le président Jefferson Davis propose d'armer les esclaves afin de défendre les derniers bastions sudistes. Cependant, il n'obtient l'assentiment du Congrès de la confédération seulement le 20 mars 1865 alors qu'il est déjà trop tard pour que ces renforts aient une incidence sur le cours de la guerre. Les nordistes poursuivent leur politique de la terre brûlée en Caroline du sud. La capitale, Columbia, est incendiée le 17 février 1865. Le 25 mars 1865, le général Lee tente de briser les rangs de l'armée nordiste en lançant une attaque

[539] Mark Vinet, *Le Québec/Canada et la guerre de Sécession américaine (1861-1865)*, *op. cit.*, p.35.
[540] Richard A. Preston, « La politique canadienne de défense et le développement de la nation canadienne, 1867-1917 », *op. cit.*, p.7.
[541] David George Surdam, *Northern Naval Superiority and the Economics of the American Civil War*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, 286 p.
[542] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.123.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contre le fort Steadman localisé à l'est de Petersburg. Cette opération échoue. Lee est contraint de reculer. Le 2 avril 1865, il fait évacuer les villes de Petersburg et de Richmond. Pour marquer symboliquement la chute de la confédération sudiste, le président Lincoln se rend en visite à Richmond le 5 avril 1865.

Cependant, bien que très affaiblis, les confédérés sont encore déterminés à lutter. En effet, le général Lee cherche à se rendre à Lynchburg afin d'utiliser la ligne de chemin de fer pour rejoindre les troupes sudistes en Caroline du nord afin de tenter une riposte. Cependant, l'union prend de vitesse les confédérés. L'armée nordiste s'empare de Burksvilles, un point de jonction ferroviaire, afin d'empêcher Lee et ses troupes de se rendre vers l'ouest. Les sudistes se retrouvent encerclés. À la tête d'une force de seulement 30 000 hommes, Lee n'a pas un rapport de force favorable[543]. Le 7 avril 1865, le général Grant demande au général Lee de se rendre. Ce dernier souhaite négocier[544]. Le 9 avril 1865, les deux chefs de guerre se rencontrent pour déterminer les conditions d'une reddition. Les soldats de Lee sont démobilisés et peuvent rentrer chez eux. L'armée nordiste conserve toutefois le matériel militaire des sudistes.

Cette entente marque la fin de la guerre de Sécession. Toutefois, la confédération possède un service secret qui cherche à mener un ultime baroude d'honneur contre l'union[545]. Dans la soirée du 14 avril 1865, le sudiste John Wilkes Booth s'introduit au Ford's Theatre, où le président Lincoln assiste à la pièce *Our American Cousin*, et fait feu sur lui. Transporté inconscient dans une maison face au théâtre, ce dernier décède le 15 avril 1865 à 7h30. Pour les nordistes, il devient immédiatement un héros de la guerre de Sécession[546]. Au Bas-Canada, la nouvelle de sa mort provoque une vive onde de choc. Par exemple, à l'invitation du maire de Montréal, la majorité des magasins de la ville ferment leur porte le 18 avril 1865. Une assemblée de 1 600 sympathisants se réunie pour honorer sa mémoire[547].

Ce contexte de tensions politiques interne aux États-Unis incite le gouvernement fédéral à maintenir en service les régiments pendant plusieurs mois après la fin de la guerre de Sécession. Les Canadiens français qui sont engagés au sein de ces unités doivent donc faire preuve de patience. Par exemple, ce n'est que le 23 août 1865 qu'Eugène Lacroix, du 4e régiment du New Hampshire, est démobilisé. La guerre de Sécession devient le conflit le plus meurtrier jamais connu sur le sol des États-Unis. Les affrontements font 620 000 morts, dont

[543] *Ibid*., p.123.
[544] Library of Congress, *The last act of the drama of secession*, 1865, 2008661829.
[545] William A. Tidwell, *April '65: Confederate Covert Action in the American Civil W*ar, Kent, Kent State University Press, 1995, 264 p.
[546] Bernard Vincent, *Lincoln, L'homme qui sauva les États-Unis*, Paris, Archipel, 2009, 400 p.
[547] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.125.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

360 000 du côté de l'union et 260 000 du côté de la Confédération, et 465 000 blessés, dont 275 000 pour les unionistes et 190 000 pour les confédérés[548]. Sur les 4 millions de combattants pendant la guerre, 500 000 sont des étrangers dont 40 000 Canadiens français[549]. Au cours de ce conflit, 1 000 francophones décèdent[550]. Sur l'ensemble des Canadiens français ayant participé à cette guerre, un sur sept le fait à titre de substitut d'un combattant américain[551]. Parmi tous les substituts francophones, 11,6% d'entre eux meurent, dont 80% au combat et 20% de maladie, et 4% sont blessés[552]. Le taux moyen de désertion chez les soldats non francophones de l'union s'élève à 8%, alors qu'il est de 19,2% chez les Canadiens français[553]. Près de 2% des participants canadiens français à la guerre sont traduits en cour martiale et les trois quarts d'entre eux le sont pour désertion[554]. Ce chiffre montre qu'une part importante des francophones du Bas-Canada n'était pas prête à mourir dans les combats de la guerre de Sécession. Ils ont préféré fuir devant les horreurs des combats. De plus, 5% des Canadiens français effectuent un séjour en prison au cours du conflit[555]. D'autres sont rétrogradés pour mauvaise conduite. C'est par exemple le cas de Lewis Benoit, 21 ans, qui est dégradé de caporal à simple soldat.

Toutefois, d'une manière générale, les francophones ne déméritent pas sur le champ de bataille. Près de 6,5% d'entre eux bénéficient de distinctions pour leurs actions de bravoure au combat[556]. Les promotions les plus courantes obtenues par les Canadiens français dans l'armée de l'union sont celles du passage du grade de simple soldat à caporal. Quelques-uns parviennent à atteindre le grade de capitaine comme Samuel Thibault. Edmond Mallet accède même au rang de major mais aucun francophone ne dépasse ce grade. Bien qu'ils aient été nombreux à participer à la guerre de Sécession, les Canadiens français n'entretiennent pas une mémoire collective valorisant cet épisode[557]. Cette situation met en lumière le fait que les francophones perçoivent ce conflit dans une perspective économique, en tant que fournisseur d'emplois, et non pas dans une perspective géopolitique en tant que menace potentielle pour le Bas-Canada.

---

[548] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *opt. cit*., p.233.
[549] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, *op. cit*., p.9-10.
[550] Jean Lamarre, *L'implication de volontaires canadiens-français dans les conflits internationaux du XIX^e siècle*, Kingston, Collège Militaire Royal du Canada, 2007, p.5.
[551] Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, op.cit.*, p.58.
[552] *Ibid*., p.60.
[553] *Ibid*., p61.
[554] *Ibid*., p.68.
[555] *Ibid*., p.69.
[556] *Ibid.*, p.70.
[557] Jean Levasseur, « La littérature québécoise et la guerre de Sécession : le point de vue francophone d'une tragédie américaine », *Nouvelles Études Francophones*, Volume 24, n°2, 8 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### C – La création du Canada par l'Angleterre pour faire face aux États-Unis (1865-1867)

Avec la fin de la guerre de Sécession, les États-Unis lancent une énergique politique de reconstruction[558]. En effet, cette guerre constitue le conflit le plus coûteux, tant sur le plan humain que matériel, jamais connu par le pays. Le gouvernement fédéral ouvre grand les portes à l'immigration pour attirer la main-d'œuvre étrangère destinée à alimenter le développement économique américain. Les Canadiens français du Bas-Canada profitent des emplois offerts pour aller s'installer dans le pays. Ils s'installent dans les communautés déjà établies dans les États du Maine, de New York et du Vermont mais en créent également dans les États du Massachussetts, du Rhode Island, du Connecticut, du New Hampshire et du Michigan. Dans cette perspective, la guerre de Sécession ne met pas fin au mouvement migratoire francophone en provenance de la colonie canadienne.

De son côté, la diaspora canadienne française continue de prendre de l'ampleur chez le voisin américain[559]. En décembre 1865, le Congrès adopte le 13$^{e}$ amendement qui abolit l'esclavage dans tous les États fédérés américains. Contrairement aux attentes de l'Angleterre, les États-Unis se rétablissent très vite de la guerre, ce qui a des conséquences sur le Canada-Uni[560]. En effet, pour surmonter la division politique du pays, le gouvernement fédéral choisit de mettre l'accent sur le développement économique. Les Américains se concentrent sur la mise en valeur des ressources locales. Entre 1866 et 1898, la production américaine de pétrole passe de 3 millions de barils par jour à 55 millions, celle de l'acier de 20 000 tonnes à 9 millions de tonnes, tandis que la production de blé augmente de 256% et celle du charbon de 800%[561]. En 1866, le tonnage transitant par le canal Érié s'avère supérieur de 32% à celui de 1859[562].

La rapidité avec laquelle l'économie américaine se rétablit oblige l'Angleterre à admettre que les États-Unis constituent la principale puissance en Amérique du Nord. Le gouvernement britannique approuve le projet des colonies britanniques de s'unir pour faire

[558] Jeff Wallenfeldt, *The American Civil War and Reconstruction: People, Politics, and Power*, New-York, The Rosen Publishing Group, 2009, 262 p.
[559] Yves Frenette, « La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914 : une comparaison », *Francophonies d'Amérique*, n°8, 1998, 9 p.
[560] Yves-Henri Nouailhat, *Évolution économique des États-Unis du milieu du XIX 19$^{e}$ siècle à 1914*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982, 466 p.
[561] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.283.
[562] Albert Faucher, « L'émigration des Canadiens français au XIX$^{e}$ siècle : position du problème et perspective », *Recherches sociographiques*, volume 5, n°3, 1964, p.31-33.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

face au voisin américain. Le 1er juillet 1867, il crée un « Dominion du Canada » qui reste membre de l'empire britannique. Le Canada comprend au moment de sa création quatre provinces : le Québec (anciennement Bas-Canada), l'Ontario (autrefois Haut-Canada), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse[563]. Le Québec se situe au carrefour du Canada anglophone en étant situé entre le Nouveau-Brunswick et l'Ontario et des États-Unis en étant frontalier avec le Maine, le New-Hampshire, le Vermont et New-York. Le territoire de la Belle Province se caractérise donc par une double frontière, l'une interne à la confédération canadienne et l'autre internationale. Ottawa, qui se situe entre les basses terres du Saint-Laurent et celles des Grands Lacs, est choisie comme capitale politique du Canada[564]. Par sa position géographique, cette ville occupe une place symbolique importante en établissant un lien entre l'ancien Bas-Canada et Haut-Canada.




**Document 14. Les pères de la confédération canadienne[565]**

Bien que le Canada soit désigné par ses instigateurs comme une « confédération », le dominion repose en réalité sur un système politique de type fédéral comme aux États-Unis.

[563] Alain Gagnon, *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*, Montréal, PUM, 2006, 559 p.
[564] Bibliothèque et archives du Canada, *Plan de la ville d'Ottawa*, 1862, 0002749043.
[565] John David Kelly, *Les Pères de la Confédération*, Musée McCord, 1900, M993.154.60.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Toutefois, le système canadien diffère sensiblement dans sa conception de celui du voisin américain. Aux États-Unis, les États fédérés étaient des États souverains qui ont accepté de s'unir et donc de céder une partie de leurs pouvoirs, comme celui d'émettre la monnaie ou de mener des négociations diplomatiques, à l'échelon central. C'est pourquoi, ils gardent d'importantes prérogatives à leur niveau d'État fédéré comme, par exemple, celui d'avoir leur propre force armée. La Garde nationale est une armée territoriale à côté des différentes armées fédérales. Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur de chaque État fédéré. À l'inverse, le Canada n'est pas créé à partir d'États souverains mais à partir de colonies britanniques. Par conséquent, les provinces membres de la confédération canadienne ne délèguent pas une partie de leur souveraineté à l'échelon central puisqu'elles n'étaient pas souveraines au moment de la création du pays. La constitution donne plus de pouvoir au gouvernement central qu'aux provinces. Par exemple, ces dernières ne peuvent avoir leur propre force armée.

Le gouvernement canadien a une compétence exclusive en matière de monnaie, de commerce, de défense et de gestion des Autochtones. Il peut recourir à tous les modes de taxation, tandis que les provinces n'ont droit qu'aux taxes directes. Le droit de l'échelon fédéral prime sur celui de l'échelon provincial. Le gouvernement canadien peut désavouer toute loi provinciale qui contreviendrait aux lois fédérales. Il a une compétence exclusivement en matière de défense. Il partage cependant ses pouvoirs avec les provinces en matière d'agriculture, d'immigration et de sécurité publique.

Cependant, la création du Canada constitue une évolution politique importante pour les populations qui vivaient jusque-là dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. En effet, elles se voient reconnaître plus de possibilité d'intervention sur les affaires locales. Par exemple, chaque province canadienne dispose de son propre gouvernement et d'une assemblée législative. Le parlement fédéral est bicaméral. Il comporte une chambre des communes, dont les membres sont élus en fonction du poids démographique de chaque province, et d'un Sénat dont les membres sont nommés à vie par le gouvernement canadien. La constitution canadienne introduit le principe d'une responsabilité du pouvoir exécutif devant le pouvoir législatif. Le gouvernement fédéral doit donc bénéficier du consentement de la chambre des Communes pour diriger le pays. La langue française est officiellement reconnue mais seules les institutions fédérales, comme le parlement ou les tribunaux, sont tenus au bilinguisme. Les provinces non francophones n'ont aucune obligation linguistique.

En 1867, le Canada ne constitue néanmoins pas un État souverain. En effet, le pays a un statut de dominion. À ce titre, il est membre de fait de l'empire britannique. Le roi



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'Angleterre reste le chef de l'État au Canada. Le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres demeure l'instance de dernier recours du dominion en matière juridictionnelle et sa constitution ne peut être amendée que par le parlement britannique. De plus, le Canada ne dispose pas de la souveraineté externe. Il ne peut donc pas mener sa propre politique étrangère. Le dominion ne possède également ni drapeau spécifique ni hymne national. Les colons anglophones se considèrent comme des sujets de l'empire britannique. Les francophones se pensent comme une nation canadienne française distincte des Anglais et des Américains. Les nations amérindiennes, quant à elles, n'ont aucun poids politique dans le pays car elles n'ont pas le droit de vote. La naissance du Canada instaure un nouveau rapport de force entre les anglophones et les francophones. Si les Canadiens français sont bien majoritaires au sein de la Belle Province, ils voient se voient davantage mis en minorité à l'échelle de la confédération. En 1867, les francophones forment une population de 847 000 personnes, soit un tiers de la population du dominion[566].

Les réactions à la création du Canada sont diverses. Les Canadiens anglophones sont satisfaits car ils restent sujets de l'empire britannique[567]. Au Québec, les Canadiens français sont plus partagés[568]. Certains sont ravis d'intégrer cette union politique placée sous l'égide de l'Angleterre[569]. Par exemple, George-Etienne Cartier, l'un des pères fondateurs de la confédération, déclare : « nous sommes déterminés à demeurer sous la protection de la Couronne britannique[570] ». D'autres redoutent que le processus d'assimilation à la culture anglophone ne s'accélère au sein de la confédération[571]. Par exemple, sur les 65 députés du Québec à la chambre des communes, 12 sont ouvertement opposés à la confédération canadienne[572]. Dans cette perspective, malgré l'avènement du Canada, l'opposition de fond entre la communauté francophone et la communauté anglophone persiste[573].

---

[566] Marc Chevrier, *Le fédéralisme canadien et l'autonomie du Québec : perspective historique*, Ministère des Relations Internationales, 1996, p.6.
[567] Jean Charles Bonenfant, « Le Canada et les hommes politiques de 1867 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 21, n°3, 1967, 27 p. ; Damien Claude Bélanger, « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 61, n°3-4, 2008, 31 p.
[568] Marc Bellavance, « Quelques éléments spatiaux de la conjoncture politique québécoise en 1867 », *Cahier de géographie du Québec*, volume 24, n°62, 1980, 24 p.
[569] Bibliothèque et archives du Québec, *La confédération c'est le salut du Bas-Canada : il faut se défier des ennemis de la confédération*, 1867, 0000125518.
[570] Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la défense nationale, 1987, p.59.
[571] Marc-Adélard Tremblay, *Les enjeux ethniques dans un Canada multiculturel : 1867-1987*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1987, 68 p.
[572] Noémi Mercier, « Statue de Cartier : ceci n'est pas un ange », *L'actualité*, 12 août 2011, p.4.
[573] Albert Lévesque, *La dualité culturelle au Canada : hier, aujourd'hui, demain*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1959, 255 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

Ce chapitre met en lumière le fait que l'opposition entre les francophones et les anglophones au sein des basses terres du Saint-Laurent a une influence profonde sur la construction du Canada. Afin d'assurer leur survivance, les Canadiens francophones développent leur propre nationalisme. Ils se construisent en tant que peuple distinct des Anglais mais également des Américains. L'échec de la révolte des Patriotes influence considérablement la culture stratégique des francophones du Bas-Canada. En effet, sensibles à la question de la préservation de la survie de leur groupe, ils ne sont pas disposés à perdre des vies humaines en menant une révolte armée.

La création du Canada-Uni répond à la fois à une volonté de l'Angleterre d'accélérer l'assimilation des Canadiens francophones mais également à celle de barrer la route aux États-Unis dans le cadre de la conquête de l'ouest. Les colons britanniques se font désormais appeler les « Canadiens » pour priver d'identité distincte les francophones. En réaction, ces derniers se font désigner comme des « Canadiens français » pour bien marquer leur spécificité par opposition aux Canadiens anglophones. Le Canada-Uni est censé pouvoir mieux affronter la concurrence américaine. Cependant, les États-Unis sont plus favorisés que la colonie canadienne, notamment sur le plan géographique, ce qui contribue à favoriser leur attractivité auprès des immigrants.

Malgré ses efforts, le Canada-Uni ne parvient donc pas à s'imposer comme un concurrent important des États-Unis. De nombreux francophones et anglophones préfèrent quitter la colonie canadienne pour tenter de faire fortune chez le voisin américain, ce qui accentue son décrochage démographique et économique. Grâce au canal Lachine, et aux chemins de fer construits le long de cette voie, les Canadiens anglophones parviennent néanmoins à s'assurer du contrôle des basses terres des Grands Lacs. Montréal leur sert de tête de pont pour la logistique. Toutefois, en raison de sa géographique, les travaux d'implantation des chemins de fer dans la colonie canadienne s'avèrent beaucoup plus coûteux qu'aux États-Unis, ce qui limite le nombre de voies construites. La colonie canadienne est contrainte d'interconnecter son réseau avec le voisin américain pour réduire les coûts de transport des hommes et des marchandises. Par la vigueur de leur développement économique, les États-Unis s'imposent comme la puissance dominante en Amérique du Nord.

Malgré l'interdiction de l'Angleterre, les Canadiens français se rendent massivement aux États-Unis pour participer à la guerre de Sécession. Les francophones servent dans l'armée américaine pour améliorer leurs conditions de vie. L'expérience de cette guerre, la



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

première du genre à l'échelle mondiale car elle s'appuie sur les techniques de l'ère industrielle, s'avère traumatisante pour ceux qui participent aux combats. La plupart des Canadiens français ne renouvellent pas leur premier contrat d'engagement. Néanmoins, ils ne sont pas perdants. Ils reviennent de la guerre en ayant accumulé plus d'argent que s'ils s'étaient contenté de rester travailler au Bas-Canada. Avec la fin du conflit, le flux d'immigrants francophone à destination du voisin américain se poursuit. La participation de volontaires Canadiens français à la guerre du Mexique menée par l'armée française renforce la relation spéciale entre le Bas-Canada et la France.

La guerre de Sécession constitue un accélérateur de l'unification politique des différentes colonies britanniques en Amérique du Nord. En effet, redoutant une annexion par le voisin américain, les anglophones des différentes colonies finissent par s'entendre sur la nécessité d'une création d'une confédération canadienne destinée à la protéger face aux États-Unis. Dans cette perspective, la création du Canada répond à un besoin de sécurité des colons britanniques face aux Américains considérés comme une menace pour leurs intérêts. Ne se sentant pas menacés par les États-Unis, les Canadiens français du Bas-Canada ne sont pas aussi effrayés que les anglophones par le voisin américain. C'est pourquoi, l'appui des francophones au projet de création d'une confédération canadienne est beaucoup plus mesuré que celui des Canadiens anglophones. L'Angleterre, quant à elle, approuve la création d'un dominion du Canada qui soit autonome sur le plan de la sécurité et de la défense mais qui reste soumis à l'autorité britannique sur le plan diplomatique. Cette situation permet au gouvernement anglais d'administrer son empire à moindre coût. Il peut désengager ses effectifs militaires d'Amérique du Nord pour les concentrer sur la défense des intérêts britanniques ailleurs dans le reste du monde. Avec la création d'une confédération canadienne, les Canadiens français dispose d'une province, le Québec, qui leur est dédié. Toute la question est de savoir comment la Belle Province est appelée à évoluer au sein du Canada.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE III. L'opposition du Québec à l'impérialisme britannique (1867-1914)

En 1867, le Canada est confronté à une double problématique. D'un côté, il doit faire face aux États-Unis. En effet, la frontière américano-canadienne s'avère totalement artificielle et perméable aux échanges nord-sud. En l'absence de barrière naturelle, la majorité canadienne anglophone du dominion redoute que les Américains ne soient tentés de procéder à une annexion de la confédération. Le gouvernement canadien met donc tout en œuvre pour construire un Canada capable de faire face au puissant voisin américain. D'un autre côté, le dominion est confronté à l'absence d'existence d'une « nation canadienne ». Le pays est peuplé de deux grandes communautés : les anglophones et les francophones. Les nations amérindiennes forment une minorité placée sous la responsabilité du gouvernement fédéral.

Le Canada anglophone et le Québec se construisent selon deux projets nationaux distincts. Les Canadiens anglophones se considèrent comme des sujets de la couronne anglaise et leur loyauté va à l'Angleterre. Ils considèrent le dominion comme une partie intégrante de l'empire britannique. Leur nationalisme est britannique. Les francophones, quant à eux, se considèrent comme des Canadiens et n'entretiennent pas de loyauté particulière envers la Grande-Bretagne ou la France. Leur nationalisme est canadien français. Toutefois, en raison d'une proximité culturelle, le Québec développe une relation spéciale avec la France. Les Canadiens français se montrent très attachés à conserver des liens avec l'ancienne métropole coloniale. Sous l'action de l'Église catholique, le Québec se développe en tant que province qui cherche à assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Grâce à son contrôle de secteurs aussi stratégiques que l'éducation, le social ou encore la santé, elle influence profondément l'action de l'élite canadienne française.

Tous ces évènements soulèvent une série d'interrogations. Une nation canadienne parvient-elle à émerger ? Les Canadiens français et les Canadiens anglophones partagent-ils une même culture stratégique au sein du Canada ? Quelles relations le Québec et l'Angleterre entretiennent-ils ? Quelle est l'attitude la majorité canadienne française de la Belle Province envers la France lors de la guerre franco-prussienne de 1870 ? Pourquoi le gouvernement canadien choisit-il d'installer le premier complexe militaro-industriel du pays dans la Belle Province ? Quelle est l'attitude du Québec face à la participation du Canada dans la guerre des Boers ?



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'opposition croissante entre le Québec et le reste du Canada (1867-1886)

Au moment de sa naissance, le Canada est un État où tout est à bâtir. En effet, les différentes provinces qui composent le nouveau pays ne sont pas reliées les unes avec les autres, ce qui limite les possibilités de commerce pour la bourgeoisie anglophone. Le gouvernement canadien fait alors de la construction du chemin de fer une priorité nationale. Les Canadiens français, quant à eux, ont pour priorité d'assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Ils s'attèlent à faire du Québec leur foyer national. Cependant, des francophones sont également présents dans les provinces anglophones du pays mais ne bénéficient pas des mêmes garanties de protection culturelle que dans la Belle Province. C'est pourquoi, une vive opposition s'installe entre le Québec et le reste du Canada.

### A – L'affirmation du caractère francophone du Québec au sein du Canada (1867-1871)

Dès 1867, le Canada ne se construit pas sur l'idée d'une égalité entre les populations qui composent le nouveau pays. En effet, la majorité canadienne anglophone se considère comme issue d'un peuple, les Britanniques, supérieur aux Canadiens français et aux nations amérindiennes. Cette vision, qui repose sur un vieux fond raciste, conduit les anglophones du dominion à percevoir les francophones comme demi-civilisés et les Autochtones comme des sauvages[574]. Ils se considèrent également comme supérieurs aux Américains qu'ils considèrent comme brutaux et mal éduqués. Les Canadiens anglophones conçoivent la création du dominion comme une entente entre quatre colonies britanniques, alors que les Canadiens français y voient un pacte entre deux peuples, l'un anglophone et l'autre francophones, fondateurs du nouveau pays[575]. Les Amérindiens ne sont pas consultés par les anglophones et les francophones. Ils ne participent pas aux débats entre les deux communautés car ils n'ont aucun moyen d'influence sur les discussions. Par exemple, ils n'ont pas le droit de vote. Dans cette perspective, à la naissance du Canada, la communauté anglophone, francophone et amérindienne du dominion ne forment pas une seule « nation canadienne ».

[574] François Dallaire, *Mon sauvage au Canada: Indiens et réserves - Essai critique*, Paris, L'Harmattan, 1995, 156 p. ; Jean-Jacques Simard, *La réduction: l'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Paris, Septentrion, 2003, 430 p.

[575] Stéphane Paquin, « Le pacte fondateur : un mythe tenace inventé après 1867 », *Le Devoir*, 12 mai 1999, 1 p ; Lise Payette, « Les deux peuples fondateurs », *Le Devoir*, 9 avril 2010, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Sous la houlette de l'Église catholique, le Québec se construit en tant que seule province francophone du Canada. En effet, le clergé veut à tout prix que les Canadiens français conservent le contrôle de la province. Les religieux font donc pression pour conserver le contrôle de secteurs aussi stratégiques que l'éducation, le social ou la santé. Les religieux mènent avec succès auprès des politiciens conservateurs francophones une campagne d'influence pour l'inciter à maintenir l'ordre établi :

> « Fermez les églises, livrez le peuple à la seule inspiration de ses sens et de ses appétits, bientôt l'immoralité débordera, les crimes se multiplieront, les prisons ne seront plus assez grandes, la police pas assez nombreuse et la ville deviendrait même inhabitable[576] »

Le gouvernement provincial, qui manque de moyens au moment de la création du dominion, accepte de laisser à l'Église le contrôle de ces domaines. Le clergé assure donc l'instruction de 170 000 enfants inscrits dans les écoles publiques catholiques[577]. En se rendant incontournable dans la vie des Canadiens français, l'Église veille à préserver l'existence de la religion catholique au Québec. Elle fait de la province le foyer national des francophones d'Amérique du Nord.

Cette persistance de la société canadienne française contribue à cristalliser le débat politique canadien entre les anglophones, qui forment la majorité de la population au sein du Canada, et les francophones, qui constituent la majorité de la population au Québec. Les deux communautés ont une vision et des intérêts contradictoires qui les amènent à s'opposer plutôt qu'à se rapprocher[578]. Par exemple, le journaliste Jean-Baptiste-Éric Dorion écrit :

> « Avant l'Union, nous avions un Anglais devant nous ; avec l'Union nous en avons un en avant et un en arrière. Avec la confédération nous en aurons toujours un devant, un en arrière, un de chaque côté et peut-être un sur la tête[579] ».

Les anglophones et les francophones s'affrontent dès le début de l'existence du Canada. Par exemple, le Québec hérite aux côtés de l'Ontario de la dette accumulée antérieurement par le Canada-Uni. Une commission d'arbitrage propose que la Belle Province prenne à sa charge la

[576] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.
[577] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op.cit.*, p.82.
[578] Michel Brunet, *Québec, Canada Anglais: Deux Itinéraires, Un Affrontement*, Montréal, Éditions HMH Limited, 1968, 309 p.
[579] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.98.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dette à hauteur de cinq millions de dollars[580]. Cette nouvelle provoque un tollé chez les Canadiens français. Ces derniers mènent une intense campagne de lobbying auprès de l'échelon fédéral pour que celui-ci accepte d'assumer l'ensemble de la dette de 1867. Les Canadiens anglophones de l'Ontario souhaitent au contraire que les francophones paient cette charge. Le gouvernement canadien finit par trancher le litige en acceptant de prendre à sa charge l'ensemble de la dette du Canada-uni. Cet exemple met en lumière les difficultés pour le pouvoir central à administrer cet immense pays qu'est le Canada.




**Carte 8. Le Canada en 1867[581]**

[580] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.260.
[581] James Wyld, *The Province of Canada*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1867, G/3400/1860/W95 CAR pl.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Alors que le Canada est en proie à d'importantes dissensions internes, l'Angleterre veut réduire le coût d'administration de son empire. En effet, sous la pression des électeurs, les autorités anglaises cherchent à réduire leurs dépenses en matière de sécurité et de défense. Les Britanniques ne veulent plus payer d'impôts servant à financer la protection des colonies. L'arrivée au pouvoir en 1868 d'un nouveau Premier ministre anglais, William Gladstone, accélère les choses. Ce dernier décide de désengager les troupes britanniques du Canada. Les derniers soldats quittent la confédération en 1871. Le gouvernement anglais se contente de laisser aux autorités canadiennes un petit nombre de fusils et de cartouches. Il leur propose d'acheter auprès de l'industrie de guerre britannique tout le matériel dont elles auraient besoin.

Face à la décision de l'Angleterre, le Premier ministre John A. Macdonald n'a pas d'autre choix que de mettre en place une politique de sécurité et de défense propre au Canada[582]. Pour le gouvernement fédéral, le principal ennemi du pays reste les États-Unis. En effet, en raison d'absence d'obstacles naturels majeurs à la frontière américano-canadienne, les autorités canadiennes redoutent une tentative d'invasion américaine. Le Canada met en place une entente avec la Grande-Bretagne. Il accepte de se doter d'une force armée de défense du territoire en contrepartie d'une garantie d'une aide militaire britannique en cas d'attaque du dominion. Les autorités anglaises acceptent. Le dominion met alors en place un embryon d'armée qui repose sur des miliciens. En 1868, la chambre des communes adopte la loi de la milice. Le gouvernement canadien divise les quatre provinces du pays en neuf districts militaires. Trois d'entre eux se trouvent au Québec. Ces districts prennent en compte la spécificité de la Belle Province. Deux sont à prédominance francophone et un est dévolu aux anglophones. Cette organisation garantie que les personnels appelés à servir dans la milice puissent le faire dans leur langue afin d'être opérationnels au plus vite. Le Canadien français George Étienne Cartier est nommé ministre de la Milice et de la Défense. Le ministre s'attache alors à former au moins un bataillon de miliciens par province. Au Québec, le lieutenant-colonel L.A. Cacault dirige le 2e bataillon des Fusiliers de Québec.

La milice canadienne compte 37 170 volontaires dont 12 637 sont issus de la Belle Province[583]. Le commandement de la milice relève du gouverneur général en tant que représentant du roi d'Angleterre. Toutefois, la loi sur la milice donne au ministre de la milice

[582] R. A. Preston, *La politique canadienne de défense et le développement de la nation* canadienne*, 1867-1917*, Ottawa, La société historique du Canada, 1973, 27 p.
[583] Jean-Yves-Gravel*, Le Québec et la guerre*, Montréal, Boréal, 1974, p.27.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

le pouvoir d'administrer les forces canadiennes. Cela signifie qu'en théorie, la monarchie britannique a le pouvoir de décider de l'intervention de la milice mais, qu'en pratique, ce pouvoir appartient au gouvernement canadien. En cas de guerre, la milice canadienne est placée sous les ordres britanniques mais les troupes sont levées par le gouvernement fédéral.

En l'absence d'une industrie de guerre locale, le Canada met en place un partenariat avec l'Angleterre pour la logistique de sa milice. En effet, les miliciens canadiens ont besoin d'armes et de munitions pour s'entraîner. Le gouvernement fédéral leur fournit le fusil britannique *Snider-Enfield*. Il s'approvisionne auprès de l'Arsenal royal de Woolwoch en Angleterre pour obtenir les cartouches nécessaires. Les Anglais profitent de cette situation de dépendance du Canada à l'industrie de guerre britannique pour réaliser de gros profits. Le dominion paie ses commandes tous les trois mois au département impérial des munitions et se voit appliqué des frais administratifs de 15% par l'ancienne métropole coloniale[584]. Le montant des commandes canadiennes se chiffre à 40 000 dollars par an pour permettre d'assurer l'entrainement de base de la milice[585]. Ayant peu de ressources financières, le gouvernement fédéral limite au maximum ses dépenses pour la milice. Les miliciens ne reçoivent que 15 munitions par an[586]. Dans cette perspective, les investissements des autorités canadiennes dans la sécurité et la défense du pays n'apparaissent pas comme stratégiques.

Le Premier ministre Macdonald considère que la priorité du Canada est de bâtir une économie forte qui puisse résister à la concurrence des États-Unis. En effet, contrairement au voisin américain, le dominion ne forme pas un vaste marché intérieur. Les provinces peuvent difficilement échanger entre elles car elles sont enclavées. Les deux provinces qui possèdent le réseau de communication le plus important du pays sont le Québec et l'Ontario. En 1867, le Québec ne compte qu'un réseau de voies ferrées s'étendant sur 925 kilomètres et l'Ontario sur 2 241 kilomètres[587]. Le gouvernement fédéral souhaite créer un vaste réseau de chemin de fer transcanadien qui relie toutes les provinces afin d'unifier le marché intérieur du dominion et favoriser les échanges économiques[588]. Cependant, ce projet est loin d'être facile à réaliser. En effet, les investisseurs privés se heurtent à la géographie du Canada. Les voies de chemin de fer à construire sont très coûteuses à réaliser car il faut réaliser beaucoup d'aménagement

[584] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *Canadian Military History*, volume 23, n°2, p.5.
[585] *Ibid.*, p.9.
[586] *Ibid*., p.6.
[587] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.95.
[588] R. B. Fleming, *The Railway King of Canada: Sir William Mackenzie, 1849-1923*, Vancouver, UBC Press, 2007, 316 p. ; Tom Murray, *Rails Across Canada: The History of Canadian Pacific and Canadian National Railways*, Minneapolis, MBI Publishing Company, 2011, 320 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

du terrain avant d'y installer des rails. Le gouvernement canadien accepte donc de prendre à sa charge une partie des investissements. Il intervient notamment par le biais de subventions, de concessions de terres et de travaux directement effectués par lui-même.

Les travaux de réaliser du chemin de fer transcanadien s'avèrent extrêmement longs. Les premières réalisations visent à relier les premières provinces du Canada. Entre 1868 et 1876, une ligne de chemin de fer, longue de 1 100 kilomètres, l'*Intercolonial Railway*, est édifiée pour relier l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswik[589]. Au fur et à mesure de la conquête de l'ouest, qui la création de nouvelles provinces, le transcanadien poursuit son extension. Ce n'est qu'en 1885, avec la *Canadian Pacific Railway*, que la ligne ferroviaire relie finalement le Québec à la côte pacifique, soit près de vingt ans après les États-Unis. En tant que carrefour entre le fleuve Saint-Laurent et les voies de chemin de fer permettant d'aller vers l'est ou l'ouest du pays, Montréal occupe une position centrale dans les voies de communication au Canada.

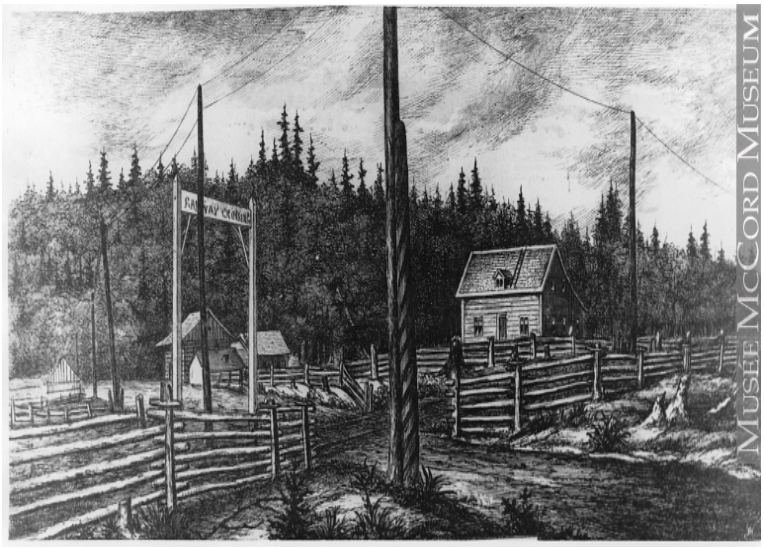


**Document 15. L'*Intercolonial Railway* au Québec[590]**

Comme le montre cette illustration, les autorités canadiennes font construire des infrastructures à moindre coût. Le chemin de fer s'avère stratégique pour le gouvernement fédéral. Il permet non seulement de relier les provinces les unes aux autres pour des échanges économiques mais également de déplacer rapidement la milice le long de toute la frontière

[589] Via Rail Canada, *Le chemin de fer canadien*, (http://www.viarail.ca/fr/a-propos-de-via/notre-entreprise/notre-historique/le-chemin-de-fer-canadien - consulté le 4 mai 2016).
[590] Eugene Haberer, *La maison Sayabec sur la ligne de l'Intercolonial Railway, QC, vers 1875*, Musée McCord, 1875, MP-0000.1226.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

américano-canadienne[591]. L'achat par les États-Unis de l'Alaska en 1867 incite les autorités canadiennes à précipiter l'installation de colons vers l'océan Pacifique. Elles ne souhaitent pas que les Américains s'emparent de toute la partie occidentale de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi, elles achètent les terrains appartenant la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1869, et les transforment en Territoire du nord-ouest[592].

Les autorités canadiennes achètent des terres dans le but de les revendre à des colons sans tenir compte des populations amérindiennes qui y vivent. Cette situation provoque une vive insatisfaction de la part chez les Autochtones[593]. Par exemple, dès juillet 1869, les premiers arpenteurs dépêchés par le gouvernement canadien arrivent sur place et procèdent à une division des terres. Cependant, sous la houlette du métis francophone Louis Riel, les Amérindiens prennent les armes et forment un gouvernement provisoire pour négocier la préservation de leurs intérêts avec l'échelon fédéral[594]. Pressé de poursuivre la conquête vers l'ouest, le gouvernement fédéral préfère donner satisfaction aux Autochtones plutôt que d'envoyer la milice canadienne pour mettre fin à cette rébellion. En 1870, il crée le Manitoba où les Métis restent majoritaires. La province compte 12 000 Amérindiens contre seulement 1 500 Canadiens anglophones[595]. Cependant, cette affaire provoque l'ire des colons anglophones. Ces derniers n'acceptent pas que les Autochtones dictent leurs conditions aux autorités canadiennes. Ils mettent donc à prix la tête de Riel. Traqué à travers toute le Canada, celui-ci est contraint d'aller s'exiler aux États-Unis afin d'échapper à la mort. Dans cette perspective, la conquête de l'ouest canadien ne se fait pas sans heurts ni violence.

[591] David R.P. Guay, *Great Western Railway of Canada: Southern Ontario's Pioneer Railway*, Toronto, Dundurn, 2015, 248 p.
[592] Bibliothèque et archives Canada, *North-West Territories, proclamation*, 1869, e000007987.
[593] D.N. Sprague, *Canada and the Métis, 1869-1885*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988, 204 p. ; James R. Miller, *Le Canada et les peuples autochtones 1867-1927*, Ottawa, La société historique du Canada, 1997, 31 p. ; Etienne Rivard, *Territorialité métisse et cartographie du Nord-Ouest canadien au XIX$^{ème}$ siècle : exploration cartographique et toponymique*, Vancouver, University of British Columbia, 2002, 29 p.
[594] Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du blé, 450 p.
[595] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.138.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Carte 9. Le Manitoba**[596]

Alors que le gouvernement fédéral encourage la population à mener une conquête vers l'ouest, les Canadiens français du Québec se lancent dans une conquête territoriale vers le nord. En effet, l'élite francophone et les religieux catholiques incitent les Canadiens français à mettre en valeur le territoire de la province plutôt que de la quitter. Par exemple, En 1870, des

[596] Musée McCord, *Carte du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest*, 1881, M987.253.143.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

hommes d'affaires francophones mettent en service la voie de chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean. Cette nouvelle voie permet à la bourgeoisie de Québec de mettre en valeur la zone du Lac Saint-Jean. Le coût de ce projet s'élève à 8,7 millions de dollars, subventionné à 45% par l'échelon fédéral, le gouvernement provincial et les autorités municipales[597]. Le but de l'élite francophone est d'éviter que le phénomène d'exil des Canadiens français hors du Québec ne s'accélère avec la conquête de l'ouest. Il s'agit de conserver un maximum d'habitants dans la province afin que les francophones demeurent majoritaires. L'Église se rend compte qu'une partie de ses fidèles reste attirée par les États-Unis car les perspectives d'enrichissement leur paraissent importantes. Environ 200 000 francophones sont expatriés aux États-Unis à cette époque[598]. En réaction, le clergé tente d'orienter le flux migratoire francophone vers d'autres provinces canadiennes. Par exemple, les autorités religieuses recommandent aux prêtres :

> « Notre pensée n'est pas de demander aux paisibles et heureux habitants de la province de Québec de changer une position certaine et avantageuse pour les incertitudes et les risques d'une émigration lointaine, mais il en est auxquels il faut un changement et auxquels il répugne de s'imposer les rudes labeurs de bûcherons, à ceux-là, Monsieur le Curé, veuillez bien indiquer la province de Manitoba[599] ».

Ce propos met en lumière la volonté de l'Église catholique cherche à exercer une influence sur le processus d'émigration des Canadiens français en Amérique du Nord. En effet, les religieux tentent de profiter de ce phénomène pour créer un maillage territorial du Canada en essaimant partout où cela est possible des paroisses catholiques et francophones. Ils accompagnent d'ailleurs ce mouvement en émigrant avec leurs fidèles dans les provinces canadiennes. L'Église entend bâtir un vaste réseau religieux, le « Canada français », allant de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique dont la Belle Province constitue le centre de gravité.

Le Québec se distingue aussi du reste du Canada par la relation spéciale qu'il entretient avec la France. En effet, contrairement aux Canadiens anglophones, les Canadiens français se montrent très attachés au maintien d'un lien étroit avec l'ancienne coloniale française. Par exemple, entre 1863 et 1870, la France achète à la Belle Province 51 navires de

[597] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.101.
[598] *Ibid*., p.30.
[599] A.-N. Lalonde, « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens Français vers l'Ouest Canadien, 1870-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 33, n° 2, 1979, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

18 000 tonneaux[600]. La maison Courchet & Cie, établie à New-York, importe des produits caractéristiques de France, tels que du vin et des tissus, et les vends au Québec au travers sa succursale à Montréal. Sous l'influence de la majorité canadienne française, le Québec se construit une culture stratégique où la relation avec la France tient une place importante. Cette manière de penser des habitants de la Belle Province se retrouve pendant la guerre franco-prussienne de 1870. Le 16 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Une fois la nouvelle arrivée en Amérique du Nord, la population francophone du Québec se mobilise en faveur de la France. Par exemple, le 18 août 1870, 500 Canadiens français se réunissent devant le consulat de France au Canada afin de soutenir leur ancienne métropole coloniale[601]. Le 28 août 1870, ce sont 2 000 francophones qui se réunissent dans la salle Jacques Cartier pour apporter leur soutien à la France[602].

Les médias francophones du Québec suivent avec attention l'évolution de la guerre franco-prussienne. Par exemple, le 9 septembre 1870, le journal *Le Canadien* écrit :

> « L'existence de la France est nécessaire à la civilisation et à la religion. Dieu ne l'abandonnera pas tout à fait. Espérons pour elle[603] ».

Les Canadiens français associent l'idée que le succès de la France dans le monde contribue à leur propre survivance en Amérique du Nord. Ils s'inquiètent des difficultés de l'armée française contre les troupes prussiennes[604]. Au cours de ce conflit, le Québec montre qu'il a sa propre culture stratégique. En effet, si la majorité francophone soutient la France, elle ne se montre pas pour autant favorable à une intervention militaire du Canada aux côtés de son ancienne métropole coloniale. Ils estiment que le pays n'a pas d'intérêt direct à défendre dans ce conflit. Les Canadiens français ne se mobilisent d'ailleurs pas non plus, à titre individuel, pour aller combattre dans les rangs de l'armée française. Il n'y a donc pas de sentiment de loyauté particulier des francophones envers la France. Il existe en revanche une forte solidarité entre les Canadiens français et les Français. Par exemple, le 8 septembre 1870, ils font parvenir à la France une souscription d'un montant de 1 310 dollars pour aider les blessés français[605]. Les autorités françaises se montrent très sensibles à cette relation spéciale entre le

[600] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.188.
[601] Alfred Rambaud, « Québec et la guerre franco-allemande de 1870 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 6, n°3, 1952, p.7.
[602] *Ibid.*, p.7.
[603] *Ibid.*, p.12.
[604] Pierre Milza, *L'année terrible: La guerre franco-prussienne, septembre 1870*, Paris, Perrin, 2009, 460 p.
[605] Alfred Rambaud, *Québec et la guerre franco-allemande de 1870*, *op. cit.*, p.11.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Québec et la France. Par exemple, le 27 septembre 1870, Jules Favre, ministre français des Affaires étrangères, déclare :

> « Si le souvenir de leur ancienne mère patrie est resté vivant dans le cœur des Canadiens français, la France elle aussi n'a pas perdu leur souvenir ; elle est toujours fidèle à sa vieille amitié pour les habitants de cette terre autrefois française[606] ».

Le fait que la France capitule devant la Prusse, le 28 janvier 1871, ne change rien dans le lien particulier qui unit les Canadiens français aux Français [607]. Le Québec continue de manifester un attachement à son ancienne métropole coloniale.

### B – Le mécontentement du Québec face à mise à l'écart des francophones dans la confédération canadienne (1871-1882)

De leur côté, le Canada et les États-Unis se livrent à une course à la conquête de la partie occidentale de l'Amérique du Nord. En effet, les Canadiens anglophones et les Américains cherchent à prendre possession le plus rapidement possible des territoires qui présentent les perspectives d'enrichissement les plus prometteuses. Le gouvernement canadien encourage alimenter la colonisation des nouveaux territoires en attirant des immigrants dans le dominion. Entre 1871 et 1901, le dominion accueille 1 550 154 immigrants[608]. La majorité de ces derniers sont issus des Îles britanniques. Très peu sont originaires d'autres pays : 2,2% de la population totale canadienne est d'origine ethnique autre que française ou britannique[609].

Cependant, la politique migratoire canadienne n'est pas un succès. En effet, si le Canada reçoit 1,5 millions d'individus entre 1871 et 1901, il en perd au cours de la même période 2 millions des États-Unis[610]. Les migrants préfèrent se rendre chez le voisin américain car ils estiment pouvoir s'y enrichir plus rapidement. La population du dominion progresse donc peu malgré les efforts du gouvernement canadien.

Bien que ne bénéficiant pas d'une immigration aussi forte qu'au Canada anglophone, les Canadiens français représentent une proportion importante de la population totale du

---

[606] Alfred Rambaud, *Québec et la guerre franco-allemande de 1870*, *op.cit.*, p.12.
[607] Narcisse Faucher de Saint-Maurice, *Le Canada et les canadiens-français pendant la guerre franco-prussienne*, Québec, A. Cot, 1888, 56 p.
[608] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.46.
[609] *Ibid*., p.46.
[610] *Ibid*, p.48.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Canada. Entre 1871 et 1901, la population francophone du Québec augmente de 38,4% essentiellement grâce à la vigueur de sa démographie[611]. En 1871, les Canadiens français représentent 31,1% de la population du Canada, soit 1 082 940 individus[612]. Néanmoins, malgré le nombre de francophones présents dans le pays, la majorité canadienne anglophone continue de vouloir marginaliser cette communauté en dehors du Québec. Par exemple, en 1871, le gouvernement du Nouveau-Brunswick décide d'abolir son soutien financier aux écoles catholiques séparées dans lesquelles se rendent les Acadiens. Désormais, toutes les écoles de la province deviennent publiques ainsi que laïques et ne proposent plus que des cours en langue anglaise alors que les francophones représentent plus du tiers de la population locale[613]. Les parents accadiens qui souhaitent malgré tout que leurs enfants apprennent le français peuvent le faire en finançant par eux-mêmes de nouvelles écoles. Toutefois, ils restent soumis au règlement de la taxe provinciale relative à l'éducation servant à alimenter exclusivement le budget des établissements publics qui n'enseignent qu'en langue anglaise. Cette situation irrite profondément les Accadiens qui interpellent alors le gouvernement fédéral afin qu'il intercède en leur faveur. Informés de cette situation, les Canadiens français du Québec réclament à leur tour une intervention du gouvernement fédéral en faveur de la protection des droits culturels des minorités francophones au Canada. Cependant, les autorités canadiennes s'y refusent au motif que l'éducation relève d'une compétence exclusivement provinciale. Cette affaire contribue à attiser les tensions entre le Québec et le reste du pays.

La vive concurrence entre le Canada et les États-Unis amène le gouvernement canadien à renforcer les mesures de protection du pays. En effet, les autorités canadiennes estiment que la conquête de l'ouest est susceptible de fournir un prétexte aux Américains pour tenter d'annexer le dominion. Le Canada ne peut compter que sur ses propres moyens de défense car les forces de l'Angleterre ne sont plus présentes sur son territoire à l'exception d'Halifax. Quelques militaires britanniques restent stationnés dans cette ville car son port permet à la *Royal Navy* de disposer d'un port en eau profonde en Amérique du Nord afin d'y faire stationner ses navires de guerre en toute sécurité. Le gouvernement canadien est rapidement amené à constater que les autorités anglaises mènent une politique qui ne sert que leurs intérêts de grande puissance. L'Angleterre cherche à se ménager de bonnes relations avec les États-Unis car elle comprend que ceux-ci sont une puissance incontournable en

[611] Bruno Ramirez, Jean Lamarre, « Du Québec vers les États-Unis : l'étude des lieux d'origine », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 38, n°3, 1985, p.8.
[612] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, Québec, Boréal Express, 1981, p.30.
[613] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Montréal, Les intouchables, Tome 1, 2001, p.183.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Amérique du Nord. Par exemple, entre 1870 et 1913, la croissance du Produit National Brut des États-Unis s'établit en moyenne à 4,3% contre seulement 2,2% pour l'Angleterre[614]. Les autorités britanniques se montrent conciliantes avec le gouvernement américain. Le 8 mai 1871, les deux gouvernements signent le traité de Washington sans consultation des autorités canadiennes. Ce texte des conséquences importantes au Canada puisqu'il accorde aux Américains un droit d'accès aux très profitables pêcheries du dominion. Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stépane Paquin expliquent que :

> « (L'Angleterre) n'a d'ailleurs pas hésité à brader les intérêts canadiens pour conserver de bonnes relations avec Washington, en deux occasions au moins, soit lors de la signature du traité de Washington de 1871 et lors du règlement du litige sur le tracé de la frontière de l'Alaska en 1903[615] ».

Le gouvernement canadien prend acte du fait qu'il ne doit pas compter sur l'Angleterre pour défendre les intérêts du dominion. C'est pourquoi, lance un programme visant à mieux délimiter physiquement la frontière américano-canadienne.



**Document 16. Délimitation de la frontière américano-canadienne[616]**

[614] Vincent Thebault, *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 2009, p.334.
[615] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2007, p.60.
[616] Bibliothèque et archives Canada, *Sapeurs érigeant un tertre de délimitation*, 1873, C-073304.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Il investit également davantage dans la défense. Par exemple, en 1871, il crée la première unité d'artillerie du dominion, la « Batterie A », à Québec. Le choix d'implantation de cette unité militaire n'est pas un hasard. La ville permet une surveillance de la circulation des navires sur le fleuve Saint-Laurent.

Dans le même temps, le gouvernement fédéral cherche à administrer le dominion à moindre coût. En 1871, l'armée britannique adopte la carabine *Martini-Henry*. Au sein du dominion, le ministère de la Milice et de la Défense ne souhaite pas changer l'arme de dotation des miliciens car il estime que le nouveau fusil anglais coûte deux fois plus cher que le *Snider-Enfield* sans être beaucoup plus performant. Les militaires canadiens restent donc équipés du vieux fusil britannique. Ce choix n'est pas sans conséquence pour le Canada. En effet, l'industrie de guerre de l'Angleterre diminue la production de munitions pour le *Snider-Enfield* et accroît celle le *Martini-Henry* afin de répondre aux besoins des forces britanniques. Le coût unitaire des cartouches achetées par le Canada s'en trouve donc mécaniquement accru. C'est pourquoi, l'idée de créer un embryon de complexe militaro-industriel au sein du dominion commence à faire son chemin. Par exemple, en 1872, le colonel Patrick Robertson-Ross écrit dans un rapport :

> « J'attire aussi l'attention sur l'opportunité qu'il y a au point de vue militaire de commencer à manufacturer des munitions pour armes à feu et autres matériels militaires nécessaires pour les exercices et le maintien d'une réserve suffisante[617] ».

Avec ce discours, les autorités militaires proposent au gouvernement fédéral que le Canada prenne ses distances avec l'Angleterre en produisant tout le matériel de guerre dont le pays a besoin. Cette idée est partagée par nombre de militaires canadiens comme, par exemple, le lieutenant-colonel George Arthur French, inspecteur de l'artillerie et du matériel militaire. Le gouvernement canadien n'accepte pas cette proposition car le développement d'une industrie de guerre au Canada ne fait pas partie de ses priorités. En effet, le Premier ministre John A. Macdonald veut d'abord construire un pays car tout est à bâtir. Il préfère donc mettre en place les structures lui permettant de mieux administrer l'immense territoire canadien. C'est pourquoi, le 23 mai 1873, il crée la Police montée du Nord-Ouest. Celle-ci devient, par la suite, la Gendarmerie Royale du Canada. Cette police est commandée par le colonel George Arthur French. Le gouvernement fédéral ordonne que les policiers canadiens soient vêtus

[617] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'un uniforme rouge, d'inspiration britannique, pour mieux les différencier du bleu des troupes américaines.

Cependant, Macdonald doit abandonner la politique avec l'éclatement du scandale du Canadien Pacifique. En effet, en 1873, les journaux canadiens révèlent une affaire de corruption qui touche le gouvernement fédéral. Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres du marché de construction du chemin de fer transcanadien, le parti conservateur a obtenu de la compagnie de chemin de fer un montant de 350 000 dollars pour financer sa campagne de 1872 dont 85 000 dollars sont reçus par le ministre canadien français George Étienne Cartier pour conserver son siège de Montréal-Est[618]. Macdonald doit démissionner de sa fonction de Premier ministre. Cartier, quant à lui, échappe à des poursuites car il décède au cours de l'année 1873. Sa mort provoque une vive émotion au Québec car il constituait un personnage très influent au sein de la société canadienne française.




**Document 17. Les funérailles de Sir George Étienne Cartier[619]**

[618] Noémie Mercier, « Statue de Cartier : ceci n'est pas un ange », *L'actualité*, 12 août 2011, p. 4.
[619] Edward Jump, *Montréal - Les funérailles de Sir George Étienne Cartier. - La procession défilant sur la rue St. Jacques*, Musée McCord, 1873, M979.87.21.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le nouveau Premier ministre du Canada, Alexander Mackenzie, veut éviter à tout prix que la défiance ne gagne la population vis-à-vis de l'échelon fédéral. Il veille donc à réformer le fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Il cherche à combattre toutes les formes de trafics. Par exemple, en 1874, il recrute et forme des policiers à cheval, puis les envoie dans l'Ouest afin d'enrayer le trafic de whisky mené par les Américains et établir des relations de paix avec les peuples des Premières Nations. Les policiers canadiens finissent par mettre fin à ce trafic transfrontalier et contribuent également à l'amélioration des relations avec les Autochtones. Par exemple, le gouvernement canadien signe des traités avec les Cris des Plaines et les Cris des Bois en 1876, et avec la Confédération des Pieds-Noirs en 1877.

Les autorités canadiennes se montrent également soucieuses de disposer d'une armée bien encadrée. En effet, la milice souffre d'un manque d'officiers expérimentés. Le gouvernement Mackenzie cherche donc à remédier à cette défaillance en créant une école militaire. En 1874, il met en place le *Royal Military College* à Kingston en Ontario. Cette école est d'inspiration anglaise. Elle est composée d'instructeurs britanniques et la langue de travail est l'anglais. Cette situation exclu *de facto* les candidats francophones du Québec car la majorité d'entre eux ne sont qu'unilingues français. C'est pourquoi, entre 1874 et 1914, le *Royal Military College* accueille 1 000 cadets dont seulement 39 Canadiens français, un chiffre très inférieur au poids démographique de ces derniers au sein du Canada puisqu'ils représentent le tiers de la population du pays pendant cette période[620]. En choisissant de faire instruire ses élèves officiers par des Anglais, le Canada se rapproche des méthodes de combat de l'armée britannique. Cette orientation militaire pro-anglaise du gouvernement canadien est loin de satisfaire les Canadiens français. Ces derniers se détournent de l'armée canadienne et préfèrent aller s'engager dans des forces étrangères notamment dans les troupes pontificales en Italie[621].

Le Québec manifeste d'ailleurs très ouvertement sa différence vis-à-vis du Canada anglophone. En effet, les Canadiens français sont attachés à l'idée que le pays est composé de deux nations fondatrices, l'une francophone et l'autre anglophone, et veulent faire reconnaître cette situation par la majorité canadienne anglaise. C'est pourquoi, ils n'hésitent pas à prendre des initiatives très symboliques destinées à attirer l'attention des anglophones. Par exemple, le

[620] Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la défense nationale canadienne, 1987, p.53.
[621] Charles-Edmond Rouleau, *La papauté et les zouaves pontificaux: quelques pages d'histoire*, Québec, La compagnie de publication Le Soleil, 1905, 245 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

décès de George Etienne Cartier donne l'occasion aux Canadiens français d'élire Louis Riel comme député à la chambre des communes. En réaction, les parlementaires anglophones, qui sont majoritaires à l'assemblée, adoptent une motion de destitution du mandat de parlementaire de Riel. Cependant, ce dernier est réélu au Québec mais ne parvient pas à siéger à la chambre des communes en raison des menaces de mort lancées par les Canadiens anglophones qui planent sur lui.

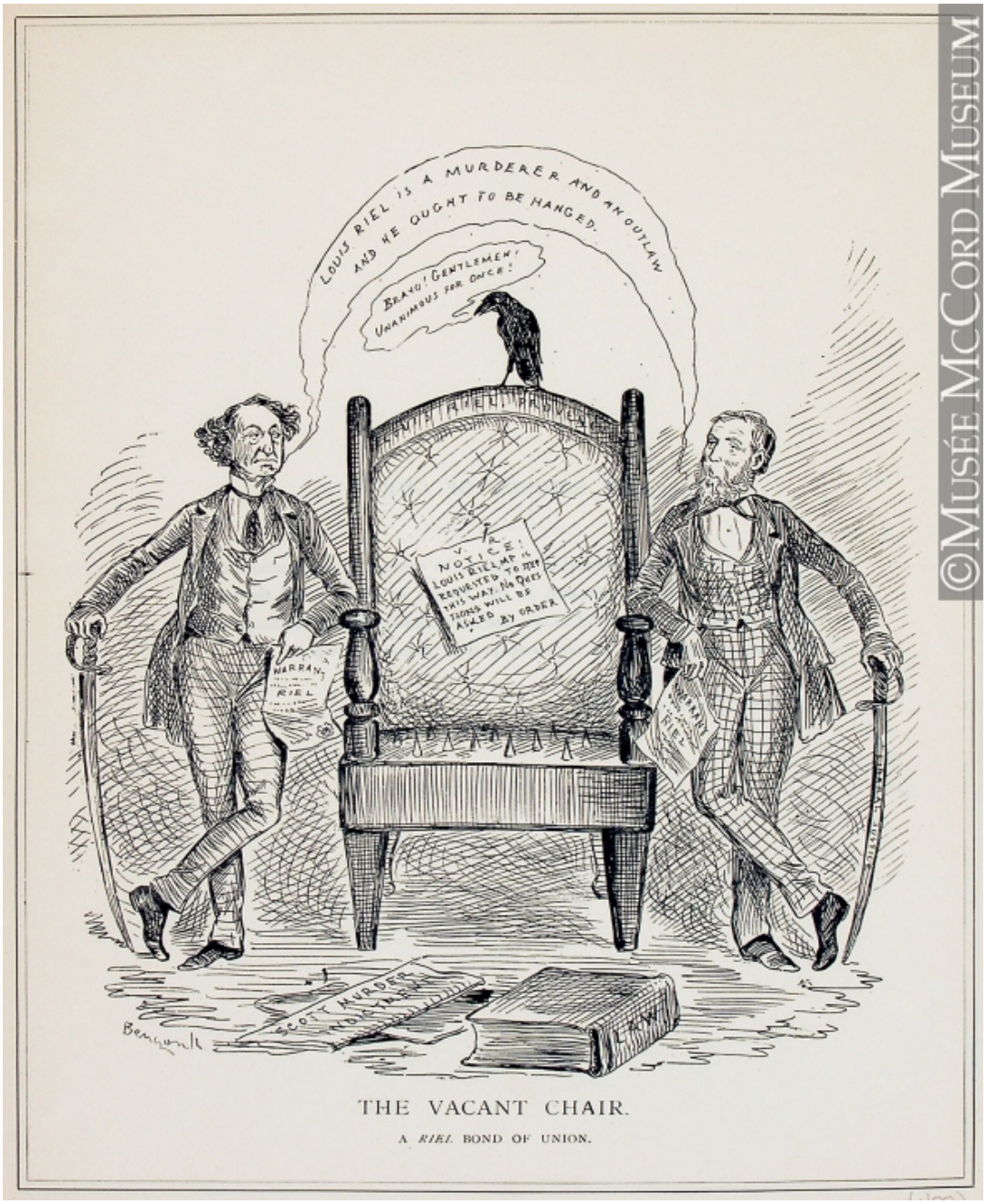

©MUSÉE MCCORD MUSEUM

**Document 18. Le siège vide de Louis Riel à la Chambre des communes[622]**

[622] John Wilson Bengough, *Un fauteuil vide. Unis contre Riel*, Musée McCord, 1886, M994X.5.273.100.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cette affaire affecte profondément l'état mental de Riel. Ce dernier développe un puissant sentiment de persécution qui affecte son jugement. Les Canadiens français, quant à eux, sont mécontents de l'attitude du Canada anglophone. Le gouvernement fédéral cherche à mettre un terme aux tensions entre le Québec et le reste du Canada. Il adopte une solution de compromis. En février 1875, il décide d'amnistier Louis Riel, afin de satisfaire les francophones, mais le contraint à l'exil pendant cinq années afin de satisfaire les anglophones. Riel s'installa alors aux États-Unis. Cependant, ses problèmes mentaux persistent. Son ami Canadien français, Alphonse Desjardins, le rapatrie au Québec où il est soigné sous un faux nom pendant deux années. À l'issue, Riel repart aux États-Unis dans le Montana tout près de son Manitoba natal. Il y mène une existence paisible d'instituteur et épouse une métisse avec laquelle il a deux enfants.

Pendant ce temps, la menace d'une annexion américaine étant jugée faible, le gouvernement fédéral cherche à limiter son coût d'administration du territoire canadien. Il fait passer le budget du ministère de la Milice et de la Défense de 1,6 million de dollars en 1871 à seulement 550 451 dollars en 1877[623]. Cette chute drastique des dépenses conduit à une réduction considérable des capacités opérationnelles des forces canadiennes. Seule la moitié des 37 000 miliciens peuvent être rémunérés pour participer aux entraînements annuels et la quantité de munitions disponibles passe de 861 514 en 1874 à 322 609 en 1877[624]. Selon les normes en vigueur à cette époque, les entrepôts de munitions du pays auraient dû contenir 400 cartouches par arme pour la milice mais ils n'en comptent en pratique que 150 en 1877[625]. Dans ce contexte, les investissements du gouvernement fédéral dans la milice atteignent un seuil en dessous du niveau indispensable à la défense du pays. En 1878, les bataillons urbains reçoivent assez de financement pour s'entraîner toute l'année, alors que les unités rurales sont rassemblées pour mener des exercices de deux semaines une fois tous les deux ans[626]. Ce choix résulte de la volonté des autorités canadienne de privilégier les milices urbaines afin qu'elles puissent venir aider la police en cas de manifestations ou de grèves importantes. Dans la Belle Province, les Canadiens français vivant essentiellement dans les campagnes, les milices francophones sont durement touchées par cette mesure d'économie. Le 4e chasseur canadien disparaît faute de moyens. Les restrictions budgétaires pèsent lourdement sur la

[623] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.8.
[624] *Ibid*., p.8.
[625] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.38.
[626] Jean-Yves-Gravel*, Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.28.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

structuration des forces canadiennes qui s'organisent selon un modèle d'armée à deux vitesses. Les troupes urbaines sont entraînées et bien équipées, alors que les milices rurales ne le sont pas. La Belle Province ne compte que deux bataillons urbains francophones : le 9e des Voltigeurs de Québec et le 65e des Carabiniers Mont-Royal de Montréal. Bien que majoritaires dans la province, les Canadiens français sont paradoxalement minoritaires dans la milice. À Montréal, l'on ne compte qu'un bataillon francophone pour cinq unités anglophones[627].

Les États-Unis, de leur côté, commencent à s'intéresser de plus en plus au Québec. En effet, afin de sécuriser leurs sources d'approvisionnement en matières premières, les entreprises américaines cherchent à prendre le contrôle des ressources de l'autre côté de la frontière américano-canadienne. Elles commencent à investir dans la Belle Province pour y exploiter le phosphate en 1875 et l'amiante en 1877[628]. À la différence des Britanniques, les Américains ne se contentent pas de prendre des participations dans les entreprises locales. Ils amènent avec eux le capital, les hommes, et les technologies en provenance des États-Unis afin de s'assurer un contrôle total de leur chaîne d'approvisionnement logistique. Par exemple, en 1879, une ligne de chemin de fer est mise en place afin de relier directement Québec à Richmond aux États-Unis[629]. Dans le même temps, l'État provincial n'encourage pas l'industrie canadienne française naissante à se développer. Il n'intervient pas dans l'économie. Le professeur de science politique Robert Boily écrit que :

> « Les hommes politiques n'étaient que des intermédiaires. Ils étaient les gouverneurs d'une place forte tombée sous le contrôle de forces économiques extérieures à cette société[630] ».

Ce propos met en lumière une faiblesse de la société canadienne française face aux anglophones. En effet, l'Église catholique, responsable du programme scolaire enseigné aux enfants francophones, met délibérément de côté les questions économiques. Elle ne veut pas que les Canadiens français s'intéressent au commerce et à la finance. Les francophones, y compris au sein de l'élite, reçoivent donc moins d'enseignement dans ces domaines que les anglophones. Les investisseurs américains exploitent l'ignorance des hommes politiques canadiens français pour prendre le contrôle des ressources du Québec à moindre coût.

---

[627] *Ibid*., p.30.
[628] Musée McCord, *Mine d'amiante, région de Thetford Mines, QC*, 1880, 1999.343.1.
[629] Albert Faucher, « Le caractère continental de l'industrialisation au Québec », *Recherches sociographiques*, volume 6, n°3, 1965, p.2.
[630] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op.cit.*, p.84.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La bourgeoisie canadienne anglophone redoute que cette arrivée d'investisseurs américains au Canada ne finisse par conduire à une annexion masquée du dominion par les États-Unis. C'est pourquoi, elle fait pression sur l'échelon fédéral afin qu'il protège l'économie canadienne contre les concurrents américains. Le Premier ministre Macdonald lance donc une « politique nationale », d'un océan à l'autre, en 1878. Cette politique consiste en l'établissement d'un système général de droits de douanes avec des tarifs protectionnistes. Il s'agit de créer une barrière commerciale entre le Canada et les États-Unis et de créer une ligne de démarcation économique entre les deux pays. Les tarifs douaniers élevés répondent aux intérêts de la bourgeoisie anglophone qui se plaignait que les industriels américains utilisaient le Canada comme un « marché d'abattage » en y envoyant leurs excédents. Dans cette perspective, la frontière américano-canadienne ne constitue pas un espace de libre-échange entre les deux pays mais au contraire un moyen pour le gouvernement fédéral de protéger l'économie canadienne.

Dans le même temps, le Canada est confronté à la décision de l'Angleterre de cesser de produire de calibre .577 pour se concentrer sur celle du .45 qui équipe ses forces. Le Canada ne souhaitant pas s'équiper de l'arme en dotation dans l'armée britannique, il n'a pas d'autre choix que de se lancer dans la production de ses propres munitions de calibre .577. En 1879, le gouvernement fédéral se tourne vers la *Hamilton Powder Company*, seule entreprise canadienne susceptible d'être capable de fabriquer des cartouches. Cette société est spécialisée dans la fabrication d'explosifs pour la construction du chemin de fer. Cependant, les dirigeants de l'entreprise refusent car ils estiment que le marché canadien s'avère trop étroit. La milice canadienne ne prévoit que des commandes en petite quantité et il n'existe pas de demande pour les munitions du calibre souhaité par le gouvernement canadien au sein de la population du pays. La rentabilité de l'affaire n'est donc pas assurée à leurs yeux. Cette situation contraint le gouvernement canadien à entreprendre par ses propres moyens la construction d'un embryon de complexe militaro-industriel. Dans un rapport de 1879, Edward Selby Smith propose d'allouer un budget de 80 000 dollars, soit l'équivalent de deux années d'importation de munitions, afin de construire une cartoucherie au sein du dominion[631].

Les autorités canadiennes décident d'implanter une usine de cartouches dans la Belle Province. Ce choix peut paraître étonnant en raison des tensions existantes entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Il répond en réalité à des considérations géostratégiques. À cette époque, Québec est la ville industrialisée située la plus au nord de la

[631] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.11.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

frontière américano-canadienne au sein du dominion. En cas d'invasion de la part des États-Unis, il faudrait donc du temps aux troupes américaines avant de s'emparer de la cartoucherie. De plus, la capitale de la Belle Province dispose d'infrastructures militaires qui sont inutilisées ce qui réduit le coût du projet. Malgré leur décrépitude, les anciennes casernes de l'artillerie, situées sur la côte du Palais, peuvent accueillir le matériel de confection des munitions. Dernier point essentiel pour les autorités canadiennes, grâce à la présence du Saint-Laurent et du chemin de fer, l'acheminement des munitions entre Québec et le reste du pays peut se réaliser à moindre coût. Le 22 décembre 1879, le gouvernement fédéral investit donc 50 000 dollars pour créer la « Cartoucherie de Québec »[632]. Il l'installe dans le parc de l'Artillerie de la ville. Le projet prévoit également la construction de nouvelles infrastructures. Il s'agit de construire des bâtiments supplémentaires à Cove Field, sur les plaines d'Abraham, au pied de la Citadelle de Québec.




**Document 19. L'arsenal de Québec en 1880[633]**

[632] Omer-Denis Messier, *L'arsenal du Dominion : une histoire explosive*, *op.cit.*, p.2.
[633] James George Parks, *Arsenal ou magasin sur la côte du Palais, Québec*, Musée McCord, 1880, MP-0000.2934.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Comme le montre cette photo, l'industrie de guerre qui se construit au Québec n'est qu'un embryon d'un complexe militaro-industriel canadien appelé à se développer par la suite. En effet, tout est à bâtir dans ce domaine au Canada. Les Anglais, qui ont exploité pendant des décennies les ressources des basses terres du Saint-Laurent pour fabriquer des navires de guerre, des boulets ou encore des canons, n'ont rien laissé derrière eux aux autorités canadiennes. Le dominion doit se reconstruire entièrement une industrie de guerre. Pour faire monter en puissance cette nouvelle industrie, le Canada se tourne vers l'Angleterre. Par exemple, le ministère de la Milice et de la Défense fait fabriquer les machines par l'entreprise britannique *Greenwood and Battery* qui fournit déjà l'Arsenal royal de Woolwich en Angleterre.

La direction de la cartoucherie recrute essentiellement des canadiennes françaises comme ouvrières car celles-ci s'avèrent moins bien payées que les hommes[634]. L'usine comprend 40 travailleurs qui utilisent 70 machines[635]. La production est organisée sous forme flexible et économique afin de permettre un éventuel changement de calibre en cas de remplacement de l'arme de dotation au sein des forces canadiennes. Cet embryon de complexe militaro-industriel, entièrement contrôlé par l'échelon fédéral, permet la fabrication d'un million et demi de cartouches .577 par an[636]. L'ouverture de la cartoucherie de Québec constitue une évolution importante de la politique de sécurité et de défense du Canada car elle réduit la dépendance du pays envers l'importation de munitions anglaises. Cependant, le dominion continue d'acheter du matériel à l'Angleterre car il ne dispose pas d'une expertise pour produire tous les types de munitions. Par exemple, le Canada ne sait pas fabriquer ses propres obus pour équiper l'artillerie de la milice. Cependant, l'installation de la cartoucherie à Québec ne contribue pas à réchauffer les relations entre les Canadiens francophones et les Canadiens anglophones. En effet, les deux communautés continuent de nourrir une profonde antipathie l'une pour l'autre. Par exemple, en 1880, les deux batteries d'artillerie présentes à Québec sont transférées à Kingston en Ontario. Les militaires francophones affectés dans ces unités sont mécontents de se retrouver dans une province anglophone alors qu'ils ne parlent pas l'anglais.

Le haut commandement militaire canadien ne se préoccupe pas du bilinguisme ce qui provoque un vif mécontentement des Canadiens français. Les officiers usent de toute leur

[634] Brigitte Violette, « Plus qu'une participation à l'effort de guerre : les travailleuses de l'arsenal », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°95, 2008, 6 p.
[635] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.14.
[636] *Ibid.*, p.12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

influence politique pour retourner au Québec. Les soldats francophones, quant à eux, désertent ou ne renouvèlent pas leur enrôlement. Cette situation contribue à détourner de nombreux Canadiens français de l'institution militaire canadienne. Dans cette perspective, il n'y a pas d'unité nationale canadienne.

Alors que le Canada connaît de profondes dissensions internes, le gouvernement fédéral ne cherche pas à renforcer l'unité du pays. En effet, sa priorité reste de faire émerger un vaste marché canadien capable de résister à la concurrence croissante de l'économie américaine. Les autorités canadiennes cherchent donc à attirer de nouveaux migrants pour mettre en valeur les ressources du dominion.




**Document 20. Affiche de propagande en faveur de l'unité canadienne**[637]

[637] Musée McCord, *Le Canada que nous aimons et chérissons*, 1882, II-64974.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Comme le montre cette affiche, le gouvernement fédéral mène une campagne de propagande pour présenter le Canada comme un pays attractif[638]. Il s'agit pour les autorités canadiennes de donner envie aux immigrants de venir s'installer dans le dominion dans un contexte de manque récurrent de main-d'œuvre dans le pays.

Les Canadiens anglophones montrent un vif attachement à l'Angleterre, tandis que les Canadiens français manifestent un penchant particulier envers la France. Par exemple, l'actrice française Sarah Bernhardt reçoit un accueil triomphal lors d'une tournée à Montréal. Elle témoigne :

> « Tout à coup, il se fit un silence immédiat, sans qu'aucune manifestation en eût provoqué l'effet, et *La Marseillaise* fût entonnée par trois cents voix mâles, jeunes et chaudes[639] ».

L'élite canadienne française cherche à approfondir la relation spéciale entre le Québec et la France. En 1881, le gouvernement provincial obtient son premier emprunt auprès du marché français d'un montant de quatre millions de dollars[640]. La Banque de Paris et des Pays-Bas décide également d'investir au Québec en créant le Crédit foncier franco-canadien. Cette entreprise a pour but de prêter aux cultivateurs, aux municipalités ou encore aux industries. Le gouvernement provincial décide d'approfondir les liens avec les autorités françaises en ouvrant une représentation diplomatique. Par exemple, en 1882, le Premier ministre Adolphe Chapleau crée le poste d'agent général de la province de Québec à Paris et désigne le journaliste Hector Fabre comme titulaire[641]. L'arrêté en Conseil du 28 février 1982 précise que cette nomination se fait dans un but économique :

> « Les relations d'affaires entre la Province de Québec et le continent européen prennent tous les jours une extension croissante ; que de grandes industries, des institutions financières et d'autres entreprises fondées ou alimentées par le capital français, se sont développées considérablement depuis quelques temps ; que des

[638] Hélène Harter, « 'The Last Best West' ou comment promouvoir un Ouest utopique pendant les années Laurier », dans Guillaume (Sylvie), Le Canada entre utopies et histoire », Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 61-72.
[639] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.115.
[640] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.287.
[641] Daniel Chartier, « Hector Fabre et le Paris-Canada au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIX[e] siècle », *Études françaises*, 1996, volume 32, n°3, 9 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

projets importants de colonisation s'élaborent en ce moment sur le continent européens, dans le but de fonder dans cette Province divers établissements[642] ».

Redoutant que la Belle Province ne prenne trop d'autonomie en matière de relations internationales, le gouvernement fédéral nomme Fabre à la fonction de commissaire canadien à Paris la même année. Ce dernier se trouve donc chargé de représenter à la fois le Québec et le dominion auprès des autorités françaises. Il convient de préciser qu'à aucun moment les autorités françaises ne reconnaissent Fabre comme un représentant diplomatique officiel du Canada. L'ambassadeur anglais à Paris représente l'ensemble de l'empire britannique y compris le dominion canadien. Toutefois, grâce à son réseau de contacts français, Fabre s'impose rapidement comme une autorité incontournable pour les visiteurs canadiens de passage en France. Il accueille des personnalités telles qu'Honoré Mercier (1888 et 1891) ou encore Wilfried Laurier (1897 et 1902). Jusqu'à l'arrivée de Laurier à la fonction de Premier ministre du Canada, c'est le Québec qui, avec son agence générale, exerce un *leadership* au sein du Canada en matière de relations internationales.

### C – L'opposition du Québec au reste du Canada (1882-1886)

Dans le même temps, comme aux États-Unis, le Canada se construit en mettant à l'écart les populations amérindiennes. Par exemple, le 8 mai 1882, le gouvernement fédéral scinde la zone du nord-ouest canadien en quatre territoires différents : l'Alberta, la Saskatchewan, l'Athabaska et l'Assiniboine. Son objectif est de sédentariser les nations amérindiennes en les installant dans des réserves et en leur fournissant du matériel agricole. L'intense chasse menée par les Canadiens anglophones et les Américains sur les bisons conduit à la disparition de la principale source d'alimentation des Autochtones. C'est pourquoi, nombre d'entre eux sont prêts à accepter les conditions d'existence proposées par l'échelon fédéral. Cependant, dans les réserves, les Amérindiens deviennent des pupilles de l'État. Les missionnaires catholiques et protestants tentent de les « civiliser » en leur imposant leurs normes et leurs valeurs. Cette nouvelle vie menace la civilisation amérindienne traditionnelle. C'est pourquoi, les Métis francophones se rebellent et font à nouveau appel à Louis Riel, expatrié aux États-Unis, pour les défendre. Ce dernier accepte car il veut obtenir réparation pour l'expropriation de ses terres à la Rivière-rouge dont il a fait l'objet et pour

[642] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.48.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

lesquelles il n'a jamais été indemnisé. Le 16 décembre 1884, Riel fait parvenir une pétition à Ottawa.

Sans l'avoir souhaité, le Québec se retrouve entraîné dans la révolte des Métis. En effet, l'échelon fédéral veut mater la rébellion au plus vite afin de poursuivre ses projets de colonisation. Il fait donc appel à l'armée canadienne. En 1885, il envoie 250 militaires du *10th Royal Grenadier* de Toronto afin d'empêcher une révolte des Métis[643]. Se posant en leader politique et spirituel des Métis, Riel organise leur défense armée[644]. Il se lance dans une croisade dans l'ouest du Canada contre les Canadiens anglophones[645]. Par exemple, le 16 mars 1885, il met en déroute un détachement de 100 combattants anglophones[646]. Le 24 avril 1885, il inflige une lourde défaite aux troupes canadiennes lors de la bataille de Fisch Creek[647]. Pour soutenir les forces canadiennes, le complexe militaro-industriel du Québec est mis à contribution par le gouvernement fédéral. Par exemple, au cours de l'année 1885, la cartoucherie de Québec produit 2 200 millions de munitions[648]. Pour faire face à l'accroissement de la demande de l'armée canadienne, la direction de l'usine procède au recrutement de 150 employés canadiens français supplémentaires[649]. Ironie de l'histoire, ce sont les francophones de la Belle Province qui fabriquent les munitions utilisées par les anglophones pour éliminer les Métis francophones rebelles.

Afin de venir rapidement au bout de la rébellion dirigée par Riel, le ministre conservateur de la Milice et de la Défense, Adolphe Caron, décide de déployer les troupes les plus expérimentées de l'armée canadienne. Les officiers commandant les deux bataillons canadiens français du Québec, Guillaume Amyot du 9e bataillon et J. Aldéric Ouimet du 65e bataillon, étant des conservateurs, leurs unités sont choisies par les autorités canadiennes pour renforcer les troupes de Toronto déjà déployées dans l'ouest. Les hommes du 9e bataillon francophone sont envoyés dans le sud-ouest de Calgary. Le 65e bataillon canadien français, quant à lui, est intégré aux troupes dirigées par le major-général Strange qui fait route en Saskatchewan du nord. Les troupes métis et anglophones s'affrontent à Batoche du 9 au 12

[643] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op.cit.*, p.172.
[644] Gilles Martel, *Le messianisme de Louis Riel*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 1984, 483 p. ; Thomas Flanagan, *Louis « David » Riel : « Prophet of the New World »*, Toronto, University of Toronto, 1996, 240 p.
[645] Oliver Buell, *Participants in the North West Rebellion*, Bibliothèque et archives Canada, 1885, C-001872.
[646] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.145.
[647] Fred Curzon, *Battle of Fish Creek, North West Rebellion*, Bibliothèque et archives Canada, 1885, C-002425.
[648] Omer-Denis Messier, *L'arsenal du Dominion : une histoire explosive*, *op. cit.*, p.2.
[649] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mai 1885[650]. Les combats font 12 morts et trois blessés chez les Métis[651]. La résistance métisse est anéantie lors de cet affrontement[652]. Riel finit par se rendre le 15 mai 1885[653]. La révolte s'achève par une mise à sac des nations amérindiennes par les troupes anglophones. Ces dernières se livrent au pillage systématique de toutes les maisons des Autochtones, y compris celles de la population est restée fidèle au gouvernement fédéral. Vaincus et profondément humiliés, les Métis rentrent dans le rang.

Le sort de Louis Riel est entre les mains des autorités canadiennes. En effet, emprisonné, il attend sa sentence. Les Canadiens anglophones se montrent très favorables à une lourde condamnation. Les Canadiens français, quant à eux, s'opposent à une peine importante. L'affaire crée de telles tensions entre les deux communautés que le gouvernement canadien préfère changer le lieu où doit se tenir le procède de Riel. Initialement prévu pour être jugé à Winnipeg, ce dernier est finalement transféré à Régina sous escorte militaire venant de la Belle Province.



**Document 21. Des Amérindiens prisonniers suite à la révolte menée par Riel[654]**

[650] Bibliothèque et archives Canada, *Plan of the attack on Batoche by the North West Field Force under Major-General Frederick Middleton*, 12 mai 1885, NMC-019793.
[651] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p. 148.
[652] James Peters, *Métis casualties at Batoche*, Bibliothèque et archives Canada, 12 mai 1885, C-003451.
[653] Bibliothèque et archives Canada, *Prisoner Louis Riel in the camp of Major-General Frederick Middleton*, 1885, C-003450.
[654] Musée McCord, *La Garnison de Montréal à Regina avec le chef Piapot et cinq autres chefs, Sask*, 1885, II-306116.0.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce changement de lieu de juridiction n'est pas anodin. En effet, Régina n'est pas située dans une province mais dans un territoire, c'est-à-dire une zone où le gouvernement canadien nomme directement les hommes de loi pour trancher les litiges. L'échelon fédéral désigne le juge Hugh Richardson, un proche des conservateurs canadiens anglophones, pour juger Louis Riel. Le procès est loin d'être équitable. Par exemple, le juge tire au sort six jurés parmi une liste de 36 individus, tous unilingues anglophones, qu'il connaît personnellement[655]. Le 20 juillet 1885, le procès de Louis Riel s'ouvre. L'acte d'accusions contre Riel porte sur la trahison et la félonie. La législation canadienne de l'époque ne prévoit pas de peine de mort pour un prévenu poursuivit pour ce type d'infraction. Le juge Richardson use donc de son pouvoir d'interprétation en considérant que le Canada, en tant que Dominion, peut faire application des lois britanniques sur son territoire. Or, en Angleterre, une législation ancienne prévoit que la trahison envers la monarchie britannique est punissable par la peine de mort. Riel est condamné à la pendaison au terme du procès.

Le Québec se mobilise pour tenter de sauver Louis Riel. En effet, les Canadiens français estiment que cette condamnation ne porte pas sur l'homme mais constitue une vengeance de la majorité canadienne anglaise sur les francophones du pays. Par exemple, dans le journal « L'étendard », le sénateur F.-X. Trudel écrit :

> « La vérité, c'est que l'élément anglais protestant déteste l'élément français et travaille sans cesse à l'amoindrir (…). La vérité, c'est que nos concitoyens de langue anglaise ne sont pas encore revenus de l'illusion qu'ils se sont formés dès 1763, et qu'ils se croient le plus sérieusement du monde à la veille de réussir à supprimer notre nationalité du continent. (…) On veut faire du Nord-Ouest un pays exclusivement anglais (…) Voilà la question nationale telle qu'elle se pose pour tous les véritables patriotes[656] »

De même, Amyot et Ouimet, deux députés francophones conservateurs, rejettent l'exécution de Riel. Ils quittent d'ailleurs leur parti pour manifester leur opposition. Fortement mobilisés, les Canadiens français exigent que le gouvernement fédéral gracie Riel. Embarrassé, ce dernier décide de tenir une réunion dédiée à cette question. Le 11 novembre 1885, le Conseil des ministres se réunit à Ottawa en vue de statuer sur le destin de ce dernier. Le sort de Riel se

[655] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.152.
[656] *Ibid.*, p.156.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

joue sur une simple question électoraliste. Le nombre de sièges à perdre s'élève seulement à 12 au Québec contre plus de 15 en Ontario[657]. Dans cette perspective, le gouvernement fédéral refuse de gracier Riel. Le 16 novembre 1885, ce dernier est pendu[658]. Cette affaire provoque une rupture entre le Québec et le reste du pays.

Le Canada anglophone se montre satisfait de la sentence. Fort du soutien de la majorité anglophone du pays, le gouvernement canadien retient de la révolte de Riel qu'il doit moderniser ses forces armées. En 1885, il achète 10 000 carabines Martini-Henry qui équipent déjà l'armée britannique[659]. Cependant, par manque d'investissement massif du gouvernement canadien dans le complexe militaro-industriel de la Belle Province, il faut attendre sept ans avant que la cartoucherie de Québec soit en mesure de produire des cartouches de calibre .45 compatibles avec le nouveau fusil.

Le Québec, de son côté, sort profondément révolté contre le reste du Canada à la suite de l'affaire Riel[660]. En effet, la majorité canadienne française de la province s'inquiète pour la survivance du fait francophone au sein du dominion. Les hommes politiques francophones s'appuient sur cette situation pour exalter le nationalisme canadien français. Par exemple, le 22 novembre 1885, 50 000 francophones se rassemblent à Montréal en hommage à Louis Riel[661]. Honoré Mercier déclare à cette occasion :

> « Riel, notre frère, est mort, victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef, victime du fanatisme et de la trahison, du fanatisme de Sir John et de quelques-uns de ses amis ; de la trahison des nôtres qui, pour garder leur portefeuille, ont vendu leur frère[662] ».

Wilfried Laurier, quant à lui, va plus loin encore en affirmant :

> « Si j'avais été sur les bords de la Saskatchewan, j'aurai, moi aussi, épaulé mon fusil…Riel a été victime d'un guet-apens[663] ».

L'attitude des Canadiens français est incomprise par les Canadiens anglophones. Par exemple, le parlementaire Dalton McCarthy déclare :

---

[657] *Ibid.*, p.158.
[658] Musée McCord, *Dernières volontés de Louis Riel à propos de l'enterrement de son corps et la publication de ses écrits*, 1885, M20193.
[659] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.15.
[660] George F. G. Stanley, *Louis Riel*, Ottawa, Ottawa, La société historique du Canada, 1971, 28 p.
[661] Gilles Gallichan, « L'affaire Riel », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°41, 1995, p.5.
[662] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.161.
[663] *Ibid.*, p.161.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Un sentiment d'ordre racial et non religieux est au cœur de cette affaire. Les Canadiens ne sont-ils pas plus français de nos jours que lors de la Victoire de Wolfe sur les plaines d'Abraham ? Se sont-ils mêlés à nous ou se sont-ils assimilés ? Non, ils font tout à la française. Je dis qu'ils constituent la vraie menace pour la confédération[664] ».

Ce discours, empreint d'un vieux fond raciste, trouve un écho très favorable au sein de la majorité anglophone du Canada. Par exemple, de 1878 à 1898, date de sa mort, McCarthy est réélu sans interruption en Ontario. De même, les orangistes se mobilisent contre les francophones du pays. Ainsi, *The Orange Sentinel*, l'organe de presse de l'ordre, écrit :

> « Doit-il être écrit que les droits et libertés du peuple anglais dans cette colonie anglaise dépendent d'une race étrangère ? Le jour approche où un appel aux armes sera entendu dans toutes les parties du Canada. Alors certainement, nos soldats, profitant des leçons du passé, auront à achever l'œuvre déjà commencé dans le Nord-Ouest[665] ».

Cette attitude francophobe de la part de la majorité anglophone du Canada contribue à renforcer la montée du nationalisme au Québec[666]. En effet, se sentant en insécurité en dehors de la Belle Province, les canadiens français éprouvent le besoin d'être rassurés. Ils attendent des hommes politiques francophones que le Québec obtienne une plus grande autonomie vis-à-vis du reste du Canada afin de garantir la survivance du fait francophone en Amérique du Nord[667]. Honoré Mercier mène alors une campagne électorale nationaliste qui trouve un écho très favorable au sein de la population. Par exemple, il déclare « le Québec doit s'affirmer comme une nation française et catholique[668] ». Le 14 octobre 1886, le parti national remporte les élections législatives provinciales. Honoré Mercier devient Premier ministre de la Belle Province[669].

---

[664] *Ibid.*, p.192.
[665] *Ibid.*, p.160.
[666] Guy Rocher, « Du nationalisme canadien-français au projet souverainiste : quelle continuité ? », *Le Devoir*, 16 avril 2007, 2 p.
[667] Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec libre : histoire d'un mouvement indépendantiste*, Paris, Flammarion, 1975, 323 p.
[668] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.115.
[669] Pierre Couture, *Honoré Mercier l'un des plus grands premiers ministres du Québec*, Montréal, Michel Brûlé, 2008, 170 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## II – Les difficultés du Québec à se développer au sein de la confédération canadienne (1886-1899)

L'affaire Riel joue le rôle de catalyseur dans l'opposition entre le Québec et le reste du Canada. En effet, les Canadiens français estiment que le fait francophone n'est pas protégé en dehors de la province. Se sentant menacés, ils soutiennent Mercier pour que celui-ci mène une politique autonomiste. L'action de ce dernier contribue à renforcer le nationalisme canadien français et à favoriser l'émergence d'une mouvance indépendantiste dans la Belle Province. Le gouvernement canadien tente alors de mener une politique de compromis vis-à-vis du Québec.

### A – La tentation autonomiste du Québec (1886-1891)

Alors que les tensions s'accroissent entre les Canadiens français et les Canadiens anglophones, la relation spéciale entre le Québec et la France ne cesse de se renforcer. Par exemple, le 27 mai 1886, le consul Georges Dubail réunit les négociants français de Montréal afin d'établir une Chambre de commerce française. Moins d'un mois plus tard, les statuts sont acceptés par l'assemblée générale. L'article 2 de la Chambre précise que le but de l'organisme est :

> « de recueillir et d'échanger avec les commerçants et les institutions commerciales de la métropole tous les renseignements propres à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada[670] ».

Grâce à son réseau de contacts entre la France et le Québec, la chambre de commerce française devient un groupe de pression très efficace. Elle contribue notamment à faire aboutir les négociations de libre-échange entre les autorités françaises et canadiennes en 1893. Grâce à cet organisme, la France devient le troisième partenaire commercial du Canada, derrière l'Angleterre et les États-Unis, entre 1880 et 1914[671]. Les échanges franco-canadiens se font essentiellement avec la Belle Province. Toutefois, ce commerce reste modeste. La France ne représente que 2% du total des importations canadiennes et le Canada ne représente que 0,1% des importations françaises sur cette période[672]. Le Québec cherche néanmoins à rattraper son

[670] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.190.
[671] *Ibid*., p.191.
[672] *Ibid*, p.192.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

retard sur le Canada anglophone en s'appuyant sur la France. Par exemple, le docteur Emmanuel-Persillier Lachapelle, fondateur de l'Hôpital de Notre-Dame de Montréal en 1880, se rend en France pour s'enquérir des découvertes de Louis Pasteur. De retour au Québec, il fonde le Conseil provincial d'hygiène publique en 1887, et promeut l'hygiène personnelle et la protection des produits de la ferme. Il constitue l'un des plus illustres scientifiques canadiens français. En 1887, le poète Louis Fréchette décrit les liens complexes entre les Canadiens français, l'Angleterre et la France dans *La légende d'un peuple* :

« Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère,
Et respecte ta liberté.
C'est le drapeau de l'Angleterre ; (…)
Et, mon enfant puisque aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.
Mais, père, pardonnez si j'ose…
N'en est-il pas un autre, à nous ?
- Ah ! Celui-là c'est autre chose :
Il faut le baiser à genoux ![673] »

Ce texte met en lumière l'attachement profond des Canadiens français à la France.

Pendant ce temps, le complexe militaro-industriel du Québec prend de l'ampleur en diversifiant sa production sous la houlette de l'échelon fédéral. En effet, insatisfait de la qualité des projectiles d'artillerie fournis par l'Angleterre, le gouvernement canadien décide de produire les siens. En 1887, il investit dans l'industrie de guerre de la province afin de produire des obus. Toutefois, il faut attendre quatre années avant que l'usine ne parvienne à satisfaire les besoins de l'armée canadienne. La production reste modeste car elle ne dépasse pas quelques milliers d'obus par an[674]. Le Canada n'est d'ailleurs pas totalement autonome pour sa production. Il importe d'Angleterre des composants, tels que la poudre, qui lui sont fournis par le *War Office*. Dans cette perspective, la coopération canado-britannique reste un élément central de la politique d'approvisionnement militaire du dominion.

[673] *Ibid*., p.212.
[674] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Québec, de son côté, manifeste une volonté de rompre les liens avec l'empire britannique et de prendre ses distances vis-à-vis du reste du Canada. En effet, sous la houlette d'Honoré Mercier, la Belle Province adopte une position autonomiste qu'elle n'avait jamais eu jusque-là. Le Premier ministre du Québec dénonce la politique centralisatrice menée par l'échelon fédéral, qui privilégie l'Ontario, et milite en faveur du renforcement des pouvoirs des provinces. Du 20 au 28 octobre 1887, il organise la première conférence interprovinciale du Canada à Québec. Celle-ci a pour but de permettre aux Premiers ministres des différentes provinces du pays de se rencontrer pour y adopter des positions communes face à l'échelon fédéral. En parallèle, estimant que la Belle Province s'avère trop dépendante des capitaux anglo-américains, Mercier se rend Paris en janvier 1888 pour y obtenir une aide financière de la part des autorités françaises en vue de mener sa politique autonomiste. Le président de la République, Sadi Carnot, le reçoit alors avec les mêmes égards qu'un chef de gouvernement souverain. La France donne au Québec une aide d'un montant de quatre millions de dollars[675]. Cette somme s'avère considérable pour l'époque. Mercier annonce également à l'été 1888 avoir réglé le litige des biens des Jésuites confisqués par George III en 1763 en faisant appel au Pape. Cette déclaration provoque de vifs remous au Canada anglophone. Par exemple, le politicien Dalton Mccarthy déclare :

> « Il s'agit de savoir si c'est la Reine ou le Pape qui règne sur le Canada. Il s'agit de savoir si ce pays sera anglais ou français. (…) Nous sommes ici en pays britannique et plus nous nous hâterons d'angliciser les Canadiens français, de leur enseigner à parler anglais, moins nous aurons d'ennuis à surmonter dans l'avenir. C'est maintenant que le scrutin doit apporter une solution à ce grave problème ; s'il n'apporte pas le remède en cette génération, la génération suivante devra avoir recours à la baïonnette[676] ».

Ce discours, qui fait référence à l'hypothèse d'un recours à la force contre le Québec, vise à impressionner les Canadiens français. Cependant, le Premier ministre Mercier reste ferme sur ses positions. Le 24 juin 1889, il affirme :

> « Cette province de Québec est catholique et française, et elle restera catholique et française. Tout en protestant de notre respect et de notre amitié pour les représentants des autres races ou religions, tout en nous déclarant prêts à leur donner leur part légitime en tout et partout, (…) nous déclarons solennellement que nous ne renoncerons jamais aux droits qui nous sont garantis par les traités, par la loi et la

[675] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.186.
[676] *Ibid.*, p. 189.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> constitution. (…) Nous ne sommes pas aussi forts que nous devrions l'être parce que nous sommes divisés. Et nous sommes divisés parce que nous ne comprenons pas les dangers de la situation. Nos ennemis sont unis dans leur haine de la Patrie française ; et nous, nous sommes divisés dans notre amour de notre chère patrie. (…) Que votre cri de ralliement soit à l'avenir ces mots qui seront notre force : cessons nos luttes fratricides et unissons-nous[677] ».

Malgré les accents nationalistes de son discours, à aucun moment, le Premier ministre Mercier n'affiche pas l'ambition d'aller au-delà d'une politique autonomiste pour le Québec. Il n'est pas un indépendantiste.

En parallèle, au sein du gouvernement fédéral, une partie des dirigeants politiques s'inquiète des tarifs élevés de la production du complexe militaro-industriel de la Belle Province. En effet, le coût unitaire d'une munition fabriquée dans la cartoucherie de Québec dépasse celui des usines britanniques. Cette situation s'explique par le fait que les installations de la province s'avèrent beaucoup moins modernes que les usines anglaises. Pour balayer les critiques à la chambre des Communes, le ministre de la Milice et de la Défense, Adolphe Caron, déclare :

> « Permettez-moi de faire remarquer au comité que les cartouches pour la carabine Snider-Enfield ne sont plus faites en Angleterre, ce qui rend l'importation d'Angleterre impossible, et à moins de changer l'arme dont nous nous serons en (sic) Canada, nous ne pouvons faire autrement que fabriquer ici nos munitions au lieu de les importer d'Angleterre[678] ».

Ce propos met fin aux débats chez les parlementaires car ces derniers ne sont pas prêts à financer un remplacement de l'arme de dotation au sein des forces canadiennes.

Pendant ce temps, les relations entre le Québec et le reste du Canada se dégradent. En effet, en 1890, le Manitoba suit l'exemple du Nouveau-Brunswick en abolissant les écoles franco-catholiques sur son territoire. Cette affaire provoque une véritable crise politique au Canada car les autorités du Québec exigent l'intervention du gouvernement canadien pour protéger les minorités francophones au sein des provinces anglophones[679]. Les Canadiens

[677] *Ibid.*, p.188.
[678] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.14.
[679] Paul Benoît, *L'anglomanie au Canada: résumé historique de la question des écoles du Manitoba*, Trois-Rivières, Imprimerie du Trifluvien, 1899, 61 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

français rêvent d'un Canada bilingue où les droits des minorités francophones seraient respectés dans toute la confédération. À l'opposé, la majorité canadienne anglophone du pays estime que le Canada est un pays britannique et de langue anglaise où la reconnaissance du français doit être limitée au seul Québec. Dans cette perspective, la confédération canadienne n'a pas d'unité politique car deux nationalismes, l'un francophone et l'autre anglophone, ont deux projets antagonistes pour le pays.

L'attitude belliqueuse des Canadiens anglophones pousse les Canadiens français à renforcer leur position défensive. Les autorités du Québec cherchent à se rapprocher de la France. Par exemple, le 31 mai 1891, Honoré Mercier se rend dans le Perche. En tant que descendant de Julien Mercier, parti de Tourouvre pour la Nouvelle-France en 1650, il tient à rendre visite aux Merciers encore présents dans la ville. À son arrivée, il leur déclare « il y a longtemps qu'on ne s'est vu. Il y a deux cent cinquante ans ![680] ». Le Premier ministre du Québec fait un don destiné à la réalisation de vitraux de l'église Saint-Aubin de Tourouvre. Dans cette perspective, à chaque fois qu'il y a des tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglophones, les francophones cherchent à se rapprocher de la France. Celle-ci leur apparaît comme un soutien indispensable pour assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord.

Cependant, la politique autonomiste du Québec tourne court. En effet, le gouvernement Mercier est entraîné dans un scandale financier qui remet en question son action. À l'été 1891, la presse révèle qu'Ernest Pacaud, trésorier du parti national, a reçu des malversations à hauteur de 100 000 dollars de la part d'un entrepreneur pour obtenir le contrat de construction du chemin de fer de la baie des chaleurs en Gaspésie[681]. Une commission d'enquête est aussitôt instaurée. Sans attendre les conclusions de celle-ci, le gouvernement fédéral décide de profiter de l'occasion pour se débarrasser d'Honoré Mercier en ordonnant au lieutenant-gouverneur du Québec, le Canadien français Réal-Auguste Angers, de démettre de ses fonctions le Premier ministre provincial. Ce dernier s'exécute et nomme Charles de Boucherville, un conservateur, en tant que Premier ministre intérimaire de la Belle Province. Décrédibilisé, Mercier s'avère incapable de reprendre le pouvoir lors des élections suivantes. Il est définitivement écarté de la vie politique provinciale. Le nouveau gouvernement provincial abandonne la politique autonomiste lancée par Mercier. Il se contente d'administrer les affaires de la province en évitant d'entrer en conflit front avec le reste du Canada.

[680] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.115.
[681] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.191.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### B – Le retard de développement du Québec vis-à-vis du Canada anglophone (1891-1899)

Alors que le gouvernement canadien pense avoir rétabli l'ordre au sein de la confédération, il se trouve rapidement confronté à une nouvelle problématique. En effet, face aux résultats économiques mitigés de sa politique nationale, la bourgeoisie libérale anglophone demande une libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis afin de relancer l'activité commerciale du pays. Cependant, les conservateurs s'y opposent. Pour mettre fin à sa traversée du désert politique après le scandale financier qui l'avait conduit à démissionner, John A. Macdonald mène une campagne législative qui s'oppose au libre-échange avec le voisin américain. Il exploite la peur d'une annexion du Canada par les États-Unis d'une grande partie de la population anglophone. C'est sur un programme de rejet d'un rapprochement canado-américain qu'il parvient à obtenir la victoire aux élections législatives de 1891. Macdonald retrouve son poste de Premier ministre du Canada avec une large majorité de sièges à la chambre des Communes. Conformément à ses engagements de campagne, il maintient des droits de douanes élevés à la frontière américano-canadienne. Dans cette perspective, le Canada anglophone se construit une culture stratégique fondée sur l'idée que les États-Unis constituent la principale menace pour la survie de la confédération. Les anglophones sont à la fois fascinés par la réussite économique de leur voisin et terrorisés par l'idée que les Américains cherchent à nouveau annexer le Canada. Ils ont donc une attitude ambivalente à l'égard de ces derniers. Il est vrai qu'à cette époque les États-Unis sont tentés par une certaine expansion territoriale, comme par exemple à Cuba[682].

Cependant, paradoxalement, le Canada se construit en étroite relation avec les États-Unis. En effet, contrairement aux espérances des différents gouvernements canadiens, les échanges commerciaux entre les provinces du dominion se développent selon un axe nord-sud et non selon un axe est-ouest. Les frontières des provinces canadiennes ayant été délimitées selon des critères totalement artificiels, celles-ci se retrouve isolées les unes des autres sur le plan géographique alors que, dans le même temps, elles ont un accès facilité vers les États-Unis car aucun obstacle naturel ne vient empêcher la circulation à la frontière américano-canadienne. Dans ce contexte, malgré la peur de la majorité anglophone du pays, les provinces canadiennes connaissent un développement économique en raison de l'accroissement de leurs échanges avec les États fédérés américains frontaliers. Par exemple,

[682] Aïssatou Sy-Wonyu, *Les États-Unis et le monde au 19e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004, 320 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

au Québec, comme en Ontario, ce sont les territoires qui sont situés les plus à proximité de la frontière américano-canadienne qui connaissent la croissance la plus importante. La région de Montréal connaît une interaction croissante avec l'État de New-York. Toronto, quant à elle, est intégrée à un vaste système commercial et industriel nord-américain comprenant Détroit, Buffalo, Hamilton et Cleveland.

Le Québec se développe beaucoup moins vite que le Canada anglophone sur le plan économique. En effet, les autorités de la province ne font pas de l'éducation de la majorité francophone une priorité. Par exemple, un recensement fédéral de 1891dénombre 609 925 illettrés au Québec, soit 40,98% de la population de la province, alors que l'Ontario n'en compte que 454 353 soit 18,13% de la population de la province[683]. L'Église catholique est en partie responsable de cette situation. Elle n'encourage peu les études et lorsqu'elle le fait, elle se concentre sur un enseignement lié au monde rural. Par exemple, Mgr Decelles demande aux prêtres de faire « converger toutes les branches de l'instruction primaire vers l'agriculture[684] ».Cette situation empêche les Canadiens français d'accéder aux fonctions les plus rémunératrices. Ils ne peuvent occuper que des emplois faiblement qualifiés et par conséquent mal payés. A l'inverse, au Canada anglophone, les autorités cherchent à avoir une main-d'œuvre qualifiée. John Millar, sous-ministre de l'Instruction publique en Ontario, exprime sa fierté du système mis en place dans la province :

> « Le système d'éducation dans l'Ontario est digne d'un peuple libre. Ses fruits ne sont pas difficiles à découvrir. Dans les campagnes les plus éloignées comme dans les villes, filles et garçons sont assoiffés de savoir. Équiper leurs enfants pour la bataille de la vie en leur procurant une éducation morale et intellectuelle, voilà l'ambition des parents dans toutes les parties de la province[685] ».

Le peu d'intérêt des autorités du Québec pour l'éducation de la population contribue au décrochage économique de la Belle Province vis-à-vis du Canada anglophone. Cette attitude contribue également à accroître l'écart de richesse entre la communauté anglophone et francophone y compris au Québec. L'enseignement dispensé par les religieux n'est pas adapté à l'ère industrielle puisqu'il est entièrement tourné vers le monde rural. La province s'enferme elle-même dans un cercle vicieux. Elle ne forme pas sa population aux activités industrielles qui crée de l'emploi et les francophones ne sont pas incités à entreprendre. Dans ce contexte,

[683] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op.cit.*, p.81.
[684] *Ibid.*, p.82.
[685] *Ibid.*, p.82.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la main-d'œuvre qui ne trouve pas d'emploi dans la terre est contrainte de quitter le Québec. Cette situation renforce le mouvement d'émigration des francophones chez le voisin américain où l'industrie, en pleine croissance, a besoin d'une main-d'œuvre abondante. En 1891, 300 000 Canadiens français sont officiellement recensés aux États-Unis[686].

Pour tenter de lutter contre le décrochage économique du Québec face au Canada anglophone, une partie de l'élite canadienne française suggère que la province prenne en main sa propre destinée. Par exemple, en 1895, le plus grand journaliste francophone de l'époque, Jules-Paul Tardivel, se prononce ouvertement en faveur d'une indépendance du Québec avec la publication de son ouvre « Pour la Patrie[687] ». Il estime que la province, une fois séparée du Canada, pourrait mieux défendre ses intérêts. Tardivel estime qu'un Québec indépendant doit inclure l'ensemble des zones où les Canadiens français sont majoritaires, ce qui inclut à l'époque une partie des territoires de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et même de certains États fédérés américains comme le Vermont et le Maine. Il écrit :

> « La patrie, pour nous, nous ne disons pas que c'est précisément la province du Québec, mais le Canada français ; la nation que nous voulons voir se fonder à l'heure marquée par la divine Providence, c'est la nation canadienne française[688] ».

La définition précise du territoire du foyer national des Canadiens français n'est pas donnée par Tardivel car celle-ci reste encore largement indéterminée au sein de l'élite francophone indépendantiste. La question de la délimitation du territoire national des francophones ne sera tranchée qu'avec l'abandon de l'idée d'un Canada français et la revendication d'un Québec indépendant par le mouvement souverainiste québécois à la fin des années 1960. Tardivel a des affinités avec le journaliste et homme politique Henri Bourassa mais se distingue de ce dernier sur la notion de patrie. Le premier estime que le Québec doit être un État indépendant canadien français, alors que le second ne conçoit la Belle Province que comme un État fédéré francophone et catholique au sein d'un Canada bilingue. Henri Bourassa estime que le Québec est :

> « (un) coin de terre à part (en Amérique du Nord) où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Église nous apprend être la plus désirable des sociétés[689] ».

---

[686] Pierre Anctill, « La franco-américanie ou le Québec d'en bas », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 23, n°58, 1979, p.5.
[687] Jules-Paul Tardivel, *Pour la Patrie*, Hamburg, Tredition, 2012, 264 p.
[688] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.112.
[689] *Ibid.*, p.103.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Québec éprouve d'importantes difficultés à s'adapter aux évolutions qui caractérisent l'ère industrielle. En effet, la société canadienne française n'est pas préparée aux mutations économiques induites par le progrès technologique. Par exemple, lorsqu'à la fin du XIX$^{e}$ siècle, le métal remplace le bois comme matériau de construction des navires, l'industrie forestière et navale de la province s'effondre[690]. La reconversion de ces secteurs s'avère très difficile car la main-d'œuvre francophone s'avère peu éduquée. La minorité anglophone du Québec, qui occupe des emplois plus qualifiés, est moins touchée par ces mutations[691]. Cette situation contribue à accélérer l'accroissement du niveau de richesse entre les deux communautés. Le 1$^{er}$ avril 1899, le *Montreal Herald* indique que :

> « Dans la ville de Montréal, par exemple, où les deux races peut être comparées de manière équitables, il est bien connu que le revenu moyen d'un Canadien français n'est égal qu'à pas plus du quart de celui de son voisin britannique[692] ».

La différence de niveau de vie entre les anglophones et les francophones au sein même du Québec contribue à accroître les tensions sociales au sein de la société canadienne française[693]. Ces tensions incitent la majorité francophone à se tourner davantage vers l'ancienne métropole coloniale française qui reste le modèle de référence au Québec. Par exemple, le nombre de Canadiens français se rendant en France passe de 888 à 3 746 entre 1890 et 1899[694].

### III – Le rejet de l'empire britannique par le Québec (1899-1914)

Au sein du Canada, les anglophones et les francophones développent deux cultures stratégiques différentes. Les Canadiens anglophones manifestent un attachement inconditionnel à l'Angleterre et sont prêts à engager les forces militaires du pays pour servir les intérêts de l'empire britannique. À l'inverse, les Canadiens français du Québec nourrissent

---

[690] Jean Benoît, « Grandeur et déclin de l'industrie navale à Québec », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°22, 1990, 4 p.
[691] Louis Préfontaine, *Apartheid Universitaire*, Québec, Osmara Publishing, 2012, 208 p.
[692] Jean Hamelin, Yves Roby, « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Recherches sociographiques*, volume 10, n°2-3, 1969, p.12 : « In the city of Montreal, for example, where the two races can be compared most equitably, it is well known that, man for man, the average income of the French-canadian is perhaps not one-fourth that of his British neighbour ».
[693] Marcel Rioux, « Conscience ethnique et conscience de la classe au Québec », *Recherches sociographiques*, volume 6, n°1, 1965, 10 p.
[694] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, p.109.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

un profond sentiment de rejet de l'empire et n'acceptent pas l'idée que le pays s'engage dans des conflits où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Ils souhaitent donc que le Canada prenne ses distances vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Ces deux conceptions antagonistes affectent la politique de sécurité et de défense mise en œuvre par le dominion.

### A – L'opposition du Québec de la participation du Canada à la guerre des Boers (1899-1902)

Le Québec s'oppose diamétralement au reste du pays sur la question de la relation entre le Canada et l'Angleterre. Cette problématique se pose avec davantage d'acuité à un moment où le zèle impérialiste anglais atteint des sommets. En effet, si sur le plan interne, le Canada est autonome, il reste néanmoins membre de l'empire britannique. Les Canadiens anglophones sont attachés au maintien d'un lien privilégié avec l'Angleterre, alors que les Canadiens français y sont vivement opposés.

Les intellectuels des deux communautés ont des visions antagonistes. Par exemple, George Monro Grant et Stephen Leacock militent pour un soutien à l'impérialisme britannique[695]. Ils bénéficient d'une très grande popularité au sein de la majorité anglophone du pays. À l'inverse, au Québec, des intellectuels comme Henri Bourassa défendent l'idée que la loyauté des Canadiens doit aller au Canada et non pas à l'Angleterre[696]. De même, les anglophones continuent de percevoir les États-Unis comme une source potentielle de menace d'invasion pour le pays, alors que les francophones non[697]. Dans ce contexte, le Canada voit s'opposer deux cultures stratégiques différentes. Dans cette perspective, le Canada anglophone et le Québec entretiennent deux cultures stratégiques différentes et opposées.

Cette absence d'unité entre les anglophones et les francophones au Canada engendre d'importantes problématiques en matière de sécurité et de défense. Par exemple, le 11 octobre 1899, l'Angleterre déclenche la guerre des Boers, ce qui soulève immédiatement un vif débat au sein de la confédération canadienne[698]. Les autorités britanniques sollicitent un soutien militaire de la part du dominion. Au Québec, la majorité canadienne française s'oppose vivement à une participation du Canada à ce conflit. Les francophones estiment que les

[695] Carl Berger, *The Sense of Power: Studies In the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 277 p.
[696] Joseph Levitt, *Henri Bourassa on imperialism and biculturalism, 1900-1918*, Mississauga, Copp Clark, 1970, 183 p.
[697] Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride: Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, 322 p.
[698] Bernard Lugan, *La guerre des Boers 1899-1902*, Paris, Perrin, 1998, 364 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

intérêts directs du pays ne sont pas menacés. À l'inverse, les Canadiens anglophones prennent parti pour l'Angleterre en raison de son attachement à l'empire. Par exemple, le 21 décembre 1899, le Premier ministre de l'Ontario, George Ross, déclare :

> « Non seulement nous devons envoyer un ou deux contingents de troupes au Transvaal, mais nous devons dire à la Grande-Bretagne que tout notre argent, tous nos hommes sont à la disposition de l'Empire. Il ne convient pas d'épiloguer sur la procédure à suivre au Parlement lorsque les intérêts britanniques sont en jeu. Mais nous devons répondre à l'appel qui a été fait dans tout l'Empire et montrer que, dans ce bouleversement de l'ouest où nous sommes, il y a des gens prêts à supporter la Grande-Bretagne, comme d'autres l'ont fait jadis à Waterloo[699] ».

Le Premier ministre canadien, Wilfried Laurier, se retrouve dans une position délicate. Ses options sont limitées comme le relève le rédacteur du *Globe* : « soit il envoyait des troupes, soit il démissionnait[700] ». Laurier choisit un compromis. Il décide d'envoyer un contingent auprès de l'armée britannique, pour satisfaire la majorité anglophone du pays, tout en ne recourant qu'à des volontaires pour tenter d'apaiser les Canadiens français.

Le Canada annonce le déploiement d'un bataillon de 1 000 hommes sous le commandement du lieutenant-colonel William Otter de Toronto[701]. Parmi les huit compagnies à envoyer, une doit être formée à partir de troupes à Montréal et une autre à partir de celles de Québec[702]. La majorité canadienne française de la province ne répond pas à cet appel des autorités canadiennes. Par exemple, Henri Bourassa démissionne de son mandat de député pour marquer son rejet de la politique pro-britannique menée par Laurier[703]. Au final, les francophones ne représentent que 4% de l'effectif total du contingent canadien alors qu'ils constituent 30% de la population du pays[704].

---

[699] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.197.
[700] Stéphane Roussel, *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Outremont, Athéna, 2007, p.101.
[701] Jean-Yves-Gravel*, Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.42.
[702] *Ibid*., p.42.
[703] James I. W. Corcoran, « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 19, n° 1, 1965, 22 p.
[704] Jean-Guy Pelletier, « Qu'allions-nous faire dans cette galère ? La guerre des Boers », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec,* n°48, 1997, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 22. Départ du premier contingent canadien pour la guerre des Boers[705]**

Alors que le Québec s'oppose vivement à la guerre des Boers, le gouvernement fédéral fait appel au complexe militaro-industriel de la province pour soutenir les troupes canadiennes envoyées outre-mer. Afin que la cartoucherie de Québec puisse fournir les munitions

[705] Henri Julien, *Départ de Québec du premier contingent canadien s'embarquant pour la guerre des Boers en Afrique du Sud*, Musée McCord, 1899, M677.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nécessaires, les autorités canadiennes accroissent leurs investissements dans l'usine. Par exemple, il fait passer ses dépenses dans la cartoucherie de 58 492 dollars en 1898 à 84 276 dollars en 1899[706]. Cependant, l'industrie de guerre de la Belle Province reste trop modeste pour subvenir à tous les besoins du contingent canadien. Le *War Office* britannique se charge donc de compléter la dotation des militaires canadiens.

Pendant ce temps, au sein du Québec, la communauté anglophone et la communauté francophone entrent en conflit ouvert à propos de la participation du pays au conflit en Afrique du Sud. En effet, la minorité anglophone de la province se montre fière des victoires des troupes canado-britanniques. Par exemple, le 1er mars 1900, des Canadiens anglophones tentent d'installer au sommet du bâtiment de l'Université Laval à Montréal le drapeau britannique pour célébrer la libération de la garnison anglaise de Ladysmith encerclée depuis 3 mois. Une rixe éclate car les étudiants francophones ne laissent pas faire les anglophones. Le gouvernement fédéral demande à l'Église catholique d'exercer un meilleur contrôle sur le comportement des étudiants Canadiens français. Le Premier ministre canadien, Wilfried Laurier, écrit :

> « Permettez-moi de suggérer que les autorités de Laval fassent des excuses pour les actes de violence commis (…). On dit ici que les étudiants ont abattu le drapeau britannique. Si c'est vrai, c'est une raison de plus pour agir promptement[707] ».

Les médias anglophones dénoncent l'attitude du Québec. Par exemple, le journal *Toroto News* écrit :

> « Tandis que les Canadiens d'origine anglaise, d'un océan à l'autre, sont remplis d'enthousiasme, la province de Québec se met dans le chemin, et les représentants de ce peuple, auquel la mère patrie a accordé des privilèges et des concessions spéciales, nous couvrent de honte devant le monde entier. (…) Jamais le cœur canadien n'a battu si fortement à l'unisson du cœur anglais ; mais les palpitations de ce cœur sont comprimées par l'apathie canadienne française ; c'est la main du Québec qui arrête ces palpitations. (…) Un désastre pour les armes anglaises en Afrique encourageait deux millions de Canadiens français à suivre l'exemple des Boers[708] ».

[706] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.19.
[707] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.199.
[708] *Ibid.*, p.199.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce type de propos met en lumière le *french bashing* dont fait l'objet le Québec de la part du Canada anglais. Les médias anglophones du dominion entretiennent l'idée que la Belle Province représente une menace pour l'unité du pays. La presse francophone réplique pour défendre la position des Canadiens français[709].

Pendant que le Canada connaît une vive opposition entre les anglophones et les francophones, le gouvernement fédéral se concentre sur l'effort de guerre du pays. En effet, il continue d'envoyer des soldats pour répondre aux demandes de l'Angleterre. L'armée canadienne se modernise très rapidement grâce à sa participation au conflit en Afrique du sud. Par exemple, en 1901, le gouvernement canadien crée un régime de retraite spécifique aux combattants. En 1902, il augmente la solde des militaires canadiens. Dans le même temps, il continue ses investissements dans l'industrie de guerre de la Belle Province. Par exemple, en 1901, il implante une fonderie et un atelier mécanique près du parc de l'Artillerie. Avec ces nouvelles installations, la cartoucherie de Québec change de nom pour devenir l'« Arsenal du Dominion ». Ce dernier compte alors 350 employés canadiens français[710]. L'usine se met à fabriquer des cartouches de calibre .303. L'usine en produit plus de 1,3 millions dès 1903[711].

La guerre des Boers s'achève le 31 mai 1902. L'Angleterre et le Canada sortent victorieux de ce conflit au prix de lourdes pertes humaines chez l'ennemi. La guerre fait 30 000 morts chez les combattants Boers[712]. Le Canada a envoyé au total 7 000 combattants[713]. Parmi ces derniers, 267 soldats sont décédés dans le conflit[714]. Les Canadiens anglophones se sentent particulièrement fiers d'avoir participé à cette guerre coloniale au profit de l'Angleterre. Bien que des francophones, comme les Voltigeurs de Québec, aient participé à ce conflit, les Canadiens français n'entretiennent pas le même sentiment que les anglophones[715]. Ils estiment que le Canada a participé à un conflit ayant servi uniquement les intérêts de l'empire britannique. Au Québec, la minorité anglophone veut témoigner de sa fierté de l'action canadienne pendant la guerre des Boers. Elle finance donc la construction d'un monument commémoratif à Montréal.

---

[709] Jean-Guy Pelletier, « La presse canadienne française et la guerre des Boers », *Recherches sociographiques*, volume 4, n°3, 1964, 14 p.
[710] Brigitte Violette, *Plus qu'une participation à l'effort de guerre : les travailleuses de l'arsenal*, *op. cit.*, p.3.
[711] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.22.
[712] François Le Moine, « Si c'est une mémoire : l'amnésie entourant la guerre des Boers et ses camps de concentration », *Le Huffington Post*, 6 août 2013, p.2.
[713] Christopher McCreery, *La feuille d'étable et la croix blanche*, Toronto, Dundurn, 2010, p.44.
[714] Musée canadien de la guerre, « Le Canada et la guerrre sud-africaine 1899-1902 », (http://www.museedelaguerre.ca/cwm/exhibitions/boer/boerwarhistory_f.shtml - consulté le 23 décembre 2015).
[715] David Mendel, « Les voltigeurs de Québec et leur musée », *Cap-au-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°45, 1996, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 23. Monument commémoratif de la guerre des Boers au Québec[716]**

Les francophones, de leur côté, cherchent à évacuer le souvenir de ce conflit. Ils ne valorisent pas dans leur mémoire collective la participation à cette guerre[717]. Le monument reste donc peu populaire chez les francophones[718]. Les nations amérindiennes du Québec, quant à elle, n'ont pas participé à la guerre. Minoritaires dans la province, elles restent à l'écart des débats entre les anglophones et les francophones. Elles ne représentent que 0,5% de la population de la province[719]. Dans cette perspective, loin de contribuer à favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une « nation canadienne », la guerre des Boers renforce les divisions entre les différentes communautés présentes au Canada.

[716] Musée McCord, *Monument de la guerre des Boers*, Québec, QC, 1910, MP-0000.1152.16.
[717] John MacFarlane, « La longue marche de l'Afrique du Sud : en mémoire des Canadiens français qui ont participé à la première intervention militaire du Canada au XX$^{e}$ siècle », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 7, n° 2, 2007, 44 p.
[718] Patrice Loubier, « Le monument déplacé : sur La multitude déchue de Peter Gnass / The Displaced Monument: On Peter Gnass's La multitude déchue », *Ciel variable : art, photo, médias, culture*, n°82, 2009, 4 p.
[719] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.58.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### B – Le refus du Québec de voir le Canada mettre à disposition de l'Angleterre sa force militaire (1902-1910)

Contrairement aux attentes du gouvernement fédéral, la participation du Canada à la guerre des Boers ne favorise pas l'attrait de la population pour la carrière de soldat. En effet, les candidatures n'affluent pas malgré les mesures prises pour revaloriser le statut militaire. La solde reste toujours un sujet de fort mécontentement. Les officiers estiment également ne pas être considérés comme faisant parti de l'élite du pays. Dans ce contexte, l'armée canadienne n'arrive pas à conserver ses recrues. Cette situation inquiète vivement le major général Dundonald. Ce dernier décide de mettre l'accent sur la sélection d'un personnel d'instruction hautement qualifié et motivé afin de disposer d'une armée régulière formée et entraînée selon des normes britanniques. Dundonald met en place des critères très stricts pour le recrutement des officiers dans l'armée. Il donne la priorité aux diplômés du *Royal Military College*, puis ensuite aux candidats ayant une formation universitaire et enfin à tous ceux qui disposent d'un grade d'officier dans la milice. Les miliciens se voient imposés une période probatoire de cinq années durant laquelle leur compétence est évaluée afin de refouler « tous ceux qui ne sont pas dignes à tous égards de mériter un grade d'officier dans l'Armée de Sa majesté[720] ». Dundonald exige également que l'armée canadienne se dote de cadres qualifiés. Tous les officiers ont l'obligation de réussir les examens de l'armée britannique pour monter en grade. Par exemple, ils doivent se rendent en Angleterre pour passer une épreuve d'aptitude tactique au commandement avant de pouvoir être nommé lieutenant-colonel. Ces mesures satisfont les anglophones. A l'inverse, elles font fuir les candidats canadiens français car elles n'accordent aucune reconnaissance au fait francophone au sein de l'armée canadienne.

Dans le même temps, le Canada ambitionne désormais de disposer d'une armée mieux équipée. Le gouvernement fédéral veut favoriser l'émergence d'une industrie de guerre nationale qui réponde aux besoins des troupes canadiennes. Il annonce donc en 1902 que le complexe militaro-industriel de la Belle Province fabriquera le fusil conçu par Sir Charles Ross. Il achète pour une somme symbolique des terrains à Québec afin d'y édifier une

[720] Yves Tremblay, Roch Legault, Jean Lamarre, *L'éducation et les militaires canadiens*, Outremont, Athena, 2004, p.100.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nouvelle usine d'armement. La ville est contrainte de céder le terrain des plaines d'Abraham pour la somme symbolique d'un dollar par année pendant 99 ans[721].

Cependant, la conduite du programme d'armement qui la réalisation du fusil *Ross* s'avère erratique. Par exemple, 12 000 fusils sont prévus d'être livrés pour la fin d'année 1903 mais seulement 1 361 le sont effectivement en 1905[722]. De plus, l'usine du Québec se contente de jouer un rôle d'assembleuse de pièces détachées venant de l'étranger. L'acier du canon provient de Pittsburgh, le percuteur et la gâchette sont fabriqués à Hartford, le cadre en métal est confectionné à Attleboro au Massachussetts et le bois de la crosse arrive d'Europe. Fabriqué en petite série, le fusil *Ross* s'avère extrêmement cher à produire. Il coûte 440 dollars pièce soit l'équivalent d'un an de salaire d'un ouvrier canadien français dans la Belle Province[723]. Les armes reçues ne donnent d'ailleurs pas satisfaction. Sur 1 000 fusils donnés à la Gendarmerie Royale du Canada, 103 s'avèrent défectueux[724]. Au final, le fusil *made in Canada* a très mauvaise réputation. Par exemple, le *Montréal Star* écrit :

> « En cas de guerre ou d'urgence nationale nécessitant la production d'armes supplémentaires, l'usine de fusils Ross, tranquillement installée derrière les gros canons de l'imprenable citadelle de Québec, serait aussi utile qu'une usine de fabrique de fromage[725] ».

Les améliorations apportées au processus de fabrication de l'arme ne changent pas la donne. Le fusil *Ross* reste une arme controversée au sein du dominion.

Dans le même temps, en tant que dominion de l'empire britannique, le Canada reste étroitement dépendant de la politique étrangère du gouvernement anglais. Face à la détérioration de la situation européenne entre 1900 et 1903, l'Angleterre opère un rapprochement avec les États-Unis. Les autorités britanniques règlent les questions demeurées en litiges comme celle de la frontière de l'Alaska. Le réchauffement des relations entre les deux pays a d'importantes conséquences pour le Canada. La confédération voit la probabilité d'un affrontement entre l'Angleterre et les États-Unis se réduire. Dans le passé, cette hypothèse avait justifié le maintien d'une milice canadienne. Les autorités britanniques veulent concentrer leurs efforts sur l'Europe. Le Comité pour la défense impériale propose que la responsabilité de la garnison d'Halifax soit transférée au Canada. Ce transfert est opéré

[721] Jean-Simon Gagné, « De fierté nationale à fusil maudit », *La Presse*, 21 juin 2014, p.1.
[722] *Ibid*., p.1.
[723] *Ibid*., p.1.
[724] *Ibid*., p.1.
[725] *Ibid*., p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

en 1906. La *Royal Navy* conserve néanmoins le droit d'utiliser les ports canadiens. Le gouvernement fédéral commence à donner à la milice une vocation de force expéditionnaire outre-mer.

Cependant, le Québec a une culture stratégique différente de celle du Canada anglophone. En effet, la majorité canadienne française rejette la politique de défense des autorités canadiennes. Par exemple, en 1903, Henri Bourassa écrit :

> « Nous sommes prêts aujourd'hui, comme nous l'avons toujours été dans le passé, à maintenir une force militaire qui suffise à nous garantir la paix intérieure et à faire face aux attaques qui peuvent menacer notre territoire. Mais ces dangers ne sont guère à craindre dans un avenir rapproché. L'immensité de notre domaine et le champ fertile qu'il offre à l'activité et aux entreprises de notre population, nous préservent du danger prochain des luttes sociales. Si l'on excepte les États-Unis, aucune invasion étrangère ne nous menace. Nos côtes sont faciles à défendre contre les attaques extérieures qui offriraient de grandes difficultés et peu d'avantages aux ennemis de l'Empire. Au seul point de vue Canadien, ces provocations sont du reste absolument improbables. Laissé à lui-même, le Canada n'a aucun motif de querelle avec aucune nation, sauf les États-Unis. Par contre, s'il s'engage à contribuer à la défense de l'empire, il peut se trouver la guerre avec toutes les grandes puissances. De là, le Canadien français conclut qu'en dehors de l'Amérique, la fédération militaire de l'empire lui suscite de nouveaux dangers et ne lui offre aucune compensation utile[726] ».

Bourassa va même plus loin en dénonçant le fait que, par leur attachement à l'empire britannique, les Canadiens anglophones ne sont pas de véritables « Canadiens » tels que l'entendent les Canadiens français. Il écrit :

> « Un flot constant d'immigration, parti des Iles Britanniques, a maintenu des relations intimes entre les Anglo-canadiens et leur mère-patrie. Encore aujourd'hui, nos compatriotes d'origine britannique parlent de la terre européenne comme du 'home', donnant ainsi la preuve inconsciente de leur double nationalité. Pour nous, le Canada est l'unique patrie : nous avons concentré sur son sol toutes nos aspirations nationales. Jamais nous ne songeons à prendre un autre titre que celui de Canadiens et lorsque nous nous appelons Canadiens Français, c'est que nous voulons marquer l'origine

[726] Henri Bourassa, *Les Canadiens Français et l'Empire Britannique*, Québec, Demers, 1903, p.37.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ethnique qui nous sépare des Anglais, des Ecossais et des Irlandais, lesquels à nos yeux, ne sont pas encore tout à fait Canadiens[727] ».

Cette analyse s'avère intéressante car elle permet d'éclairer l'opposition de fond entre la communauté francophone et la communauté anglophone au Canada. Les Canadiens français n'entretiennent pas de liens particuliers avec l'Angleterre. Ils ne se considèrent pas comme des sujets de l'empire britannique, à l'inverse des Canadiens anglophones. Ils ne veulent donc pas contribuer à la gloire de la Grande-Bretagne.

Malgré les réticences du Québec, le gouvernement fédéral continue de mener une politique de sécurité et de défense visant à faire du Canada un partenaire de l'Angleterre pour ses opérations militaires. Il réorganise l'armée canadienne. Par exemple, en 1905, il augmente les effectifs et majore la solde des combattants. Il promet d'accorder aux forces régulières le temps nécessaire pour mener son propre entraînement. En contrepartie de cette politique, les autorités canadiennes attendent que les militaires réguliers s'engagent activement dans la formation des citoyens au sein de la milice. Pour ce faire, le gouvernement canadien fait entrer dans l'évaluation annuelle de l'aptitude professionnelle des officiers l'exécution des tâches d'instruction. Toutefois, à aucune moment, le haut commandement militaire canadien ne cherche à accorder plus de place au fait francophone au sein de l'institution ce qui contribue à détourner la plupart des Canadiens français d'un engagement.

Le fait que le Canada se construise sans tenir compte de la position du Québec irrite profondément la majorité canadienne française[728]. Cette situation contribue l'élite francophone à se tourner vers la France. Le Québec se nourrit de références à la France pour continuer à exister en tant que société francophone en Amérique du Nord. L'élite francophone s'appuie sur des échanges avec l'ancienne métropole coloniale pour rattraper son retard sur le Canada anglophone. Par exemple, en 1904, l'Association des médecins de langue française du Canada est créée afin d'établir des liens entre le Québec et la France. La province se montre prête à accueillir des Français pour continuer à maintenir son caractère distinct au sein de la confédération canadienne. Elle saisit donc l'opportunité que lui offre la France avec la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, le 9 décembre 1905, pour recevoir tous ceux qui désirent quitter le pays.

[727] *Ibid.*, p. 26.
[728] André Siegfried, *Le Canada, Les deux races : problèmes politiques contemporains*, Paris, A. Colin, 1906, 415 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les autorités religieuses se montrent accueillantes envers les prêtres français qui cherchent à s'expatrier dans la Belle Province. Entre 1905 et 1914, 2 000 ecclésiastiques quittent la France pour s'installer au Québec[729]. Inversement, de plus en plus de francophones vont séjourner en France pour s'inspirer de ce qu'elle fait. Par exemple Le nombre de Canadiens français qui se rendent dans l'ancienne métropole coloniale passe de 3 746 en 1899 à 6 450 en 1907[730]. Cette relation spéciale qui ne cesse de s'approfondir entre le Québec et la France met en lumière la problématique de la construction du Canada en tant que pays. Par exemple, n juillet 1908, le gouvernement provincial organise le tricentenaire de la fondation de Québec. Cette commémoration, à laquelle participe des représentants de la France, donne lieu à d'immenses fresques de reconstitutions historiques. Les Canadiens anglophones restent à l'écart de cet événement. Henri Vivan Nelles écrit :

> « En dépit de tous les efforts des autorités pour entretenir le souvenir, le pays oublia graduellement le tricentenaire et la signification qu'il aurait pu avoir. (…) Le pays s'épanouit, mais la nation imaginée à l'époque du tricentenaire ne devint jamais réalité, pour le meilleur ou pour le pire. (…) On avait imaginé que deux peuples pouvaient partager une vision commune du passé cela n'a pas eu lieu[731] ».

Sous l'influence de la diaspora canadienne française présente dans les États américains frontaliers du Québec, les États du Vermont et de New-York s'associent à la Belle Province pour la commémoration du tricentenaire de la découverte du lac Champlain en juillet 1909. Samuel de Champlain devient une référence culturelle commune entre les Canadiens français et les Américains vivant dans les États frontaliers. À la suite de la commémoration, deux sculptures de Champlain sont installées de part et d'autre du lac Champlain. En 1909, le Comité France-Amérique est fondé à Paris par Gabriel Hanotaux. Cet organisme a pour ambition de créer un réseau de contact entre le Québec et la France. Preuve de l'intérêt des dirigeants francophones pour ce projet, celui-ci reçoit dès sa création et jusqu'en 1936, une subvention annuelle de 1 000 dollars de la part du gouvernement provincial[732]. Le Comité de Montréal comprend notamment le romancier René Bazin et l'écrivain Étienne Lamy, secrétaire de l'Académie française.

---

[729] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, Québec, Université Laval, 2008, p.42.
[730] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, p.109.
[731] *Ibid*., p.134.
[732] *Ibid.*, p.120.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

A l'inverse, le gouvernement fédéral œuvre activement pour approfondir la relation spéciale entre le Canada et l'Angleterre. En effet, désireux de satisfaire les anglophones, qui représentent la majorité de la population du pays, il met tout en œuvre pour que le dominion soit un acteur actif au sein de l'empire britannique. Par exemple, à l'occasion de la conférence impériale de 1908, le gouvernement canadien s'engage à adopter les tactiques, l'organisation et les équipements de l'armée anglaise afin de garantir une meilleure interopérabilité de ses forces. Il investit également dans le développement du complexe militaro-industriel de la Belle Province afin que l'industrie de guerre canadienne soit capable de fournir un soutien logistique aux troupes britanniques. Les autorités du Québec ne sont pas consultées par le gouvernement fédéral sur le développement d'une industrie de guerre dans la province. En 1908, le budget consacré à l'Arsenal de Québec atteint 341 083 dollars[733]. Le nombre de cartouches produites dépasse alors les dix millions par an[734]. Au besoin l'Arsenal est capable de produire jusqu'à 20 millions de cartouches par an[735]. En 1909, les entrepôts de stockage de munitions du dominion comptent une réserve de 40 millions de cartouches[736]. Dans cette perspective, à cette époque, le complexe militaro-industriel du Québec est conçu par le gouvernement fédéral à la fois comme un fournisseur des forces canadiennes mais également comme un fournisseur potentiel des troupes britanniques.

Cette volonté de renforcer la relation spéciale entre le Canada et l'Angleterre n'est pas impulsée uniquement par le gouvernement fédéral. En effet, on retrouve au sein de la population anglophone du pays des mouvements qui militent en faveur d'un rapprochement du dominion avec la métropole coloniale britannique. Par exemple, en 1909, de riches personnalités du Canada anglophone créent la *Canadian Defence League* destinée à inciter les citoyens à accepter l'instruction militaire universelle. Parmi les défenseurs de ce projet, l'on retrouve sir Frederick Borden, député de Nouvelle-Écosse, ou encore le colonel Sam Hugues. La même année, le haut-commissaire du Canada à Londres, Donald Smith, qui a fait fortune avec le chemin de fer *Canadian Pacific*, annonce un don de 250 000 dollars pour encourager l'entraînement et l'éducation militaire dans le dominion[737]. Le but de cette démarche est de former la population aux activités militaires afin que le Canada puisse disposer rapidement de

[733] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.23.
[734] *Ibid*., p.23.
[735] *Ibid*., p.23.
[736] *Ibid*., p.23.
[737] Desmond Morton, « Le contingent McGill du corps-école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue militaire canadienne*, volume 10, n°2, 2010, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

combattants à envoyer à l'Angleterre en cas de conflits. Le Premier ministre canadien, Wilfried Laurier, déclare d'ailleurs en 1910 :

> « Lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est également. Il n'y a pas de différence[738] ».

Cet attachement du Canada à la Grande-Bretagne se retrouve également à propos de la mise sur pied d'une marine de guerre canadienne. En effet, en 1910, le gouvernement fédéral annonce sa volonté de se doter de capacités navales militaires[739]. Cette annonce provoque une vive opposition des Canadiens français. Conformément à la culture stratégique du Québec, les francophones estiment que le pays ne doit engager ses forces militaires que pour protéger ses intérêts directs. Henri Bourassa devient le plus fervent opposant au projet du gouvernement fédéral[740]. Les autorités canadiennes sont contraintes de revoir leurs positions. Elles annoncent la mise sur pied d'une marine de guerre mais ne justifient plus ce besoin par une volonté de soutenir l'Angleterre en cas de conflit[741]. Dans cette perspective, le Québec se pose comme un acteur capable d'influencer la politique de sécurité et de défense du Canada.

### C – L'accélération de l'attraction du Québec envers les États-Unis (1910-1914)

Dans le même temps, les États-Unis s'imposent comme la puissance dominante au sein de l'espace nord-américain face au Canada. En effet, Grâce à l'exploitation des ressources naturelles nord-américaines, le développement d'un marché des capitaux, l'innovation technologique, la production de masse et une révolution de l'organisation du travail, le pays connaît une progression spectaculaire de sa richesse. Par exemple, le Produit National Brut (PNB) américain par habitant passe de 147 dollars en 1869 à 268 dollars en 1910[742]. Les États-Unis disposent du plus important réseau ferroviaire de la planète. Celui-ci dépasse les 360 000 kilomètres[743]. New-York est le plus important port d'Amérique du Nord en raison de l'avantage compétitif acquis avec le canal Érié. Si le transport par voie de chemin

[738] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.213.
[739] Richard H. Gimblet, *Le service naval du Canada, 1910-2010 ; cent ans d'histoire*, Toronto, Dundurn, 2009, 246 p. ; Michel L. Hadley, *Le marin-citoyen : chronique de la réserve navale du Canada 1910-2010*, Toronto, Dundurn, 2010, 246 p.
[740] Christian Rioux, « L'échec du Canada d'Henri Bourassa », *Le Devoir*, 5 août 2014, p.2.
[741] Michael L. Hadley, Robert Neil Huebert, Fred W. Crickard, *Nation's Navy: In Quest of Canadian Naval Identity*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1996, 460 p.
[742] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *opt. cit*., p.276.
[743] *Ibid.*, p.283.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de fer coûte 17 fois moins cher que par la route, le transport par voie navigable est quant à lui huit fois moins onéreux que le transport ferroviaire[744].

En raison de l'accroissement des échanges canado-américains, les États-Unis deviennent progressivement le plus gros partenaire du Canada aux côtés de l'Angleterre. Par exemple, entre 1901 et 1914, les exportations du Canada vers la Grande-Bretagne diminuent de 60,5% à 44,5%, alors que dans le même temps, celles en direction des États-Unis augmentent de 27,4% à 40,9%[745]. Le Québec n'échappe pas à l'influence des États-Unis. La proportion des importations américaines de la Belle Province s'élève à 45% contre seulement 32% pour celles britanniques[746].

Cette puissance des États-Unis inquiète le Canada. En effet, conformément à la culture stratégique du Canada anglophone, la majorité anglophone du dominion redoute toujours que les Américains ne cherchent à tirer profit de leur position avantageuse pour annexer le Canada. Dans ce contexte, ils ne se montrent pas favorables aux politiques conciliantes vis-à-vis des États-Unis. C'est pourquoi, le Premier ministre canadien, Wilfried Laurier, qui nourrissait l'idée d'établir un accord de libre-échange américano-canadien, perd le pouvoir aux élections de 1911. Il est remplacé par le conservateur Robert Borden qui soutient une préférence impériale afin de renforcer la relation spéciale entre le Canada et l'Angleterre. Ce dernier élève donc les tarifs douaniers des importations provenant de l'extérieur de l'empire britannique. Le gouvernement Borden cherche également à faire rentrer dans le rang le Québec. Par exemple, il refuse la nomination de Philippe Roy, désigné comme successeur d'Hector Fabre par le gouvernement de la Belle Province, au motif :

> « (qu'il) n'est pas souhaitable qu'un représentant du Dominion représente une de ses provinces comme étant une partie distincte de la fédération[747] ».

Roy doit désormais se conformer aux instructions du gouvernement canadien. Il se contente donc de paraître aux manifestations vouées aux relations France-Canada.

Le gouvernement Borden mène également une profonde réforme de la politique de sécurité et de défense du Canada. En effet, il cherche à améliorer la protection du pays à mettant fin aux relations difficiles entre l'armée canadienne et la milice. A cette époque, les militaires éprouvent un sentiment de supériorité vis-à-vis des miliciens qui engendre de vives

[744] *Ibid.*, p.279.
[745] Camil Girard, *Un pays fragile*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1994, p.35.
[746] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise*, *op. cit*., p.106.
[747] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.541.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tensions entre les deux groupes. Par exemple, le colonel J. Wilson se plaint que les officiers de la milice : « n'ont pas la trempe d'un gentleman, et vu qu'ils n'ont ni les instincts ni les manières de l'emploi, on ne pourra jamais en faire des gentlemen[748] ». Les militaires canadiens estiment que la milice constitue un parasite pour l'armée régulière qu'il faut tolérer pour des raisons exclusivement politiques. Ils manifestent donc peu d'entrain à instruire les miliciens.

Borden ne tolère pas l'attitude des militaires. Le major général Colin Mackenzie, chef d'état-major de l'armée canadienne, réorganise donc les rapports entre la milice et l'armée. Il procède à une division en deux de la force permanente. Une partie des troupes reçoit pour mission de se consacrer à l'instruction et de travailler avec la milice. L'autre partie suit un entraînement spécifique pour former une armée professionnelle. Grâce à cette politique, les relations s'améliorent considérablement entre les militaires et les miliciens. Les membres de l'armée régulière affectés en tant que personnels enseignants savent que dans leurs affectations ultérieures ils pourront s'entraîner comme de véritables soldats. Borden nomme également à la tête du ministère de la milice le colonel Sam Hugues. Ce dernier est un fervent partisan de l'instruction physique et militaire universelle. Il estime qu'une telle formation sert à la fois les intérêts de l'empire en préparant la jeunesse à une éventuelle guerre coloniale mais également ceux du dominion en promouvant la santé publique et la sensibilisation des élèves à l'ordre social. À titre de ministre, Hugues mène une campagne afin de retirer l'alcool dans les camps de la milice. C'est dans ce contexte que la minorité anglophone du Québec cherche à montrer son profond attachement à l'impérialisme britannique.

S'inspirant de ce qui se fait en Angleterre, l'université McGill fait figure d'avant-garde au Canada en créant en 1912 un corps-école d'officiers en milieu universitaire. Celui-ci a vocation à former des cadres militaires aptes à servir l'empire. Le projet est porté par plusieurs personnalités de l'université, tel que le principal de McGill, William Peterson, ou encore Auckland Geddes de la faculté de médecine de McGill. Donal Smith verse 100 000 dollars pour permettre à l'université de lancer son programme de formation[749]. Le corps-école recrute 50 étudiants[750]. Ces derniers perçoivent un fusil *Ross Mark II*, une baïonnette et un uniforme afin de mener leur entraînement militaire. La formation dispensée est d'inspiration et d'affiliation britannique. Les jeunes hommes recrutés à McGill se voient promettre une commission de sous-lieutenant dans l'armée anglaise après trois ans d'instruction et un grade

[748] Yves Tremblay, Roch Legault, Jean Lamarre, *L'éducation et les militaires canadiens*, *op. cit.*, p.103.
[749] Desmond Morton, « Le contingent McGill du corps-école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue militaire canadienne*, *op. cit.*, p.3
[750] *Ibid.*, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de lieutenant au bout de la quatrième année. En 1913, un généreux donateur fait parvenir à l'université 500 paires de raquettes[751]. Grâce à ce don, le corps-école de McGill est capable de former ses élèves aux manœuvres dans la neige.

Malgré la volonté affichée par les autorités fédérales pour faire monter en puissance l'armée canadienne, celle-ci reste une milice qui se limite à un corps d'infanterie. S'inspirant du modèle britannique, les régiments recrutent les soldats au niveau local. Sam Hugues s'oppose fermement au principe de l'établissement d'une force permanente dans le pays. Il croît davantage à la puissance d'une armée formée par des citoyens-soldats plutôt qu'à celle d'une armée de métier. C'est pourquoi, les miliciens sont recrutés à temps partiel. Le ministre Hugues est un ami de Charles Ross. Il estime que son fusil est : « l'arme la plus parfaite et la plus complète du monde[752] ». Le fusil *Ross* reste donc l'arme de dotation de l'armée canadienne malgré les critiques récurrentes. Hugues propose diverses initiatives pour multiplier les exercices de tir, comme la création de nouveaux champs de tir par exemple.

Le ministre compte également doubler la production de munitions afin d'atteindre ses objectifs d'entraînement. Il se montre favorable à la construction de petits arsenaux à l'intérieur des terres, à commencer par Lindsay, sa ville natale. Dans ce contexte, la politique menée par Hugues apparaît donc à la fois relever d'un réel souci de renforcer la valeur militaire de la milice mais également de répondre à des intérêts clientélistes. Ses projets d'arsenaux rencontrent une forte réticence de la part du reste du gouvernement canadien en raison des dépenses supplémentaires à mener pour les réalisations. Dans le même temps, l'échelon fédéral doit faire face à des plaintes concernant la mauvaise qualité des munitions produites par l'Arsenal de Québec. Le sous-financement chronique de la cartoucherie affecte la qualité de la production des cartouches. Hugues fait venir des inspecteurs du *War Office* afin de mener un audit. Ces derniers constatent la défectuosité de la moitié des réserves de projectiles de calibre .303 et les jugent inaptes à un usage militaire. Le ministre de la Milice et de la Défense met en place un système de contrôle qualité plus rigoureux pour tenter de surmonter ce problème. Dans le même temps, e gouvernement canadien veut jouer un rôle plus important au sein du Conseil de défense britannique car, depuis 1911, celui-ci permet aux dominions d'avoir une représentation. En 1914, le Premier ministre Robert Borden nomme George Perley à la fonction de Haut-Commissaire canadien intérimaire en Angleterre pour discuter de représentation. Cependant, avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, Perley n'assiste à aucune réunion car le comité est rendu inopérant.

[751] *Ibid*., p.3.
[752] Jean-Simon Gagné, « De fierté nationale à fusil maudit », *La Presse*, 21 juin 2014, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

En 1867, le Québec émerge en tant que province du Canada qui est un État membre de l'empire britannique. C'est le parlement d'Angleterre qui exerce la souveraineté sur le pays. Au sein du dominion, le pouvoir est réparti entre quatre niveaux de gouvernement : impérial, fédéral provincial et municipal. Bien que la constitution canadienne introduise le système du fédéralisme, dès le début de l'histoire du pays, l'échelon fédéral mène une politique centralisatrice visant à concentrer le pouvoir et la richesse en Ontario au détriment du Québec et des autres provinces anglophones. Toronto devient la principale concurrente de Montréal. L'Église catholique joue un rôle déterminant dans la société canadienne française du Québec. Elle s'avère très proche de ses fidèles en raison du recrutement séculier et des pratiques du culte. Il n'existe pas de barrière sociale importante entre le haut clergé et le bas clergé dans la Belle Province. Avec son effectif important et son immense pouvoir, l'Église contribue à influencer le devenir des francophones.

Le Québec est entraîné dans la course à la colonisation entre le Canada et les États-Unis. En effet, les deux pays ambitionnent de contrôler la partie occidentale de leur territoire afin d'y asseoir leur pouvoir et en exploiter les ressources. En tant que tête de pont naturelle vers l'ouest, Montréal est utilisée par les Canadiens anglophones comme zone de transit pour le soutien logistique de leur expansion territoriale. La colonisation canadienne de l'ouest est aussi violente que celle menée par les Américains. Elle fait de nombreuses victimes chez les Amérindiens et conduit à l'expropriation des terres qu'ils occupaient depuis plus longtemps que les Blancs. Le gouvernement fédéral utilise notamment l'embryon du complexe militaro-industriel qu'il met en place au Québec pour permettre à la milice canadienne de mener une répression armée contre la révolte des Métis. Pourtant, la mémoire officielle du Canada retient que la conquête de l'ouest canadienne s'est faite de manière pacifique, à la différence des Américains. Les francophones, quant à eux, ne participent pas massivement à cette expansion vers l'ouest. Sous la houlette de l'Église, ils mènent la plus importante conquête territoriale vers le nord au sein de l'espace nord-américain. Dans cette perspective, les Canadiens français, les Canadiens anglophones et les Américains se forgent chacun une identité distincte qui s'appuie sur des mythes différents. La colonisation est plus rapide aux États-Unis qu'au Canada anglophone et qu'au Québec car la géographie joue un rôle majeur dans les possibilités de colonisation de l'espace.

Le développement du Québec est lié à la structuration de la frontière américano-canadienne. Ligne de rupture qui inscrit une discontinuité dans la circulation des biens, des



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

services et des personnes et zone à la croisée des influences américaines, canadiennes anglophones et canadiennes françaises, cette frontière constitue une source d'enjeux géopolitiques majeurs. Le Canada met en place une barrière douanière à la frontière américano-canadienne pour se protéger de la vive concurrence des États-Unis. Cependant, les échanges commerciaux nord-sud entre les deux pays, à l'œuvre depuis des décennies, ne cessent pas car le dominion reste ouvert aux investisseurs étrangers afin de mettre en valeur les ressources locales. La frontière reste perméable aux flux financiers et migratoires. Les basses terres des Grands Lacs, situées au contact avec la frontière américano-canadienne, deviennent une région transfrontalière structurée autour d'un système commercial et industriel intégré. Cette situation conduit à un déplacement du centre de gravité économique du Canada hors du Québec.

La proximité linguistique et géographique empêche les Canadiens anglophones de développer une identité clairement distincte des Américains. Ils ont une crainte permanente, mi fondée, mi- fantasmée, d'une menace d'annexion par les États-Unis. C'est pourquoi, la majorité anglophone du pays se montrent favorables au développement d'une relation spéciale entre le Canada et l'Angleterre. Ils sont prêts à participer aux guerres coloniales menées par la Grande-Bretagne pour satisfaire les autorités anglaises. La majorité canadienne française du Québec, de son côté, rejette toute idée de participation du dominion à des conflits où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Le Canada anglophone et le Québec développent deux cultures stratégiques distinctes et incompatibles ce qui ravive les tensions entre les deux communautés. Par conséquent, quelle est l'attitude du Québec face à l'entrée en guerre du Canada pendant le premier conflit mondial ?



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## PARTIE II. L'affirmation nationaliste du Québec (1914-1945)

Entre 1914 et 1945, le Québec est confronté à une série d'évènements, dont deux guerres mondiales et une crise économique, qui provoquent de profondes mutations au sein de la société canadienne française. En raison de sa position géographique, la Belle Province constitue une zone de contacts entre le Canada anglophone, les États-Unis et le reste du monde. De ce fait, l'étude du Québec permet de transcender les frontières pour évoquer les réseaux, les solidarités ou encore les liens entre les francophones. La province doit être placée dans un espace plus large.

Cette période soulève de multiples interrogations abordées dans le présent chapitre. Quelle est l'attitude de la Belle Province face au Canada après la Première Guerre mondiale ? Quelle relation s'établit entre le Québec et les États-Unis à la sortie du conflit ? Quelle place réserve l'historiographie canadienne au Québec dans sa participation à cette guerre ? Comment les francophones de la Belle Province se positionnent-ils vis-à-vis de ce conflit ? Quelle est leur perception du soldat ? Comment les francophones réagissent-il à la campagne d'influence du gouvernement canadien pour tenter de mobiliser la population dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale ? Quel est le degré d'implication du Québec dans le cadre de ce conflit ? Quel est le rôle du complexe militaro-industriel de la Belle Province dans cette guerre ? Quelles relations entretient le Québec avec la France au cours du conflit ? Comment évolue la culture stratégique de la Belle Province avec cette guerre ? Quelles relations entretiennent les francophones et les anglophones au Canada à la sortie du conflit ?

La notion de culture stratégique du Québec permet de cerner les réalités de l'identité des Canadiens français en se replaçant dans une perspective d'une histoire institutionnelle, d'une histoire des réseaux mais également d'une histoire des mentalités. L'élite de la province, notamment le clergé, les hommes politiques et les intellectuels, agit pour la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Cet effort constant à travers la période étudiée est extrêmement révélateur de l'aspect global que prend la lutte du Québec pour protéger sa spécificité. Le Québec est conçu comme un foyer national, une zone refuge, pour les Canadiens français. Il s'agit d'un enjeu de pouvoirs entre les francophones et les anglophones qui cristallise les conflits entre les deux communautés. Une étude de l'action de l'élite provinciale, à toutes les échelles, doit donc être menée.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE IV. Le Québec dans la Première Guerre mondiale (1914-1918)

L'évolution du contexte international constitue un facteur d'influence sur le Québec. En effet, forte de sa victoire pendant la guerre de 1870, l'Allemagne veut elle aussi mener une politique coloniale pour alimenter son économie en plein essor. Meurtrie par sa défaite, la France cherche à compenser la perte de l'Alsace-Lorraine par l'acquisition de nouvelles colonies. De son côté, l'Angleterre se montre soucieuse de conserver ses possessions coloniales. Dans ce contexte de tensions entre les grandes puissances européennes, le moindre incident peut déclencher une crise. C'est le cas avec l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, par un nationaliste serbe le 28 juin 1914. En réaction, les autorités françaises mobilisent leurs troupes le lendemain. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 4 août 1914, l'Angleterre entre en guerre contre l'Allemagne. La Première Guerre mondiale vient de démarrer. Toutefois, les États-Unis, de plus en plus présents dans l'économie du Canada et de celle de la Belle Province, n'entrent pas immédiatement en guerre. Le Canada se trouve donc être le seul pays d'Amérique du Nord à être concerné par le conflit en Europe en raison de son statut de dominion de l'empire britannique.

Ce conflit soulève une série de questions. Quelle est la position du Canada vis-à-vis de l'Angleterre ? Le pays est-il préparé à participer à un conflit de haute intensité outre-mer ? Le Québec est-il prêt à suivre le Canada dans la Première Guerre mondiale ? Quelle est l'attitude des Canadiens français à l'égard du conflit ? Comment se comportent les soldats canadiens français sur les champs de bataille en Europe ? Quel est le rôle de l'industrie de guerre de la province dans ce conflit ? Pourquoi y a-t-il une crise de la conscription au Québec ? Comment évolue la relation spéciale entre le Québec et la France au regard de la position particulière de la province vis-à-vis de la guerre ?

Ce chapitre étudie les actions mais également les réactions de la Belle Province pendant la Première Guerre mondiale. En effet, ce conflit met en évidence la différence de culture stratégique entre le Québec et le Canada anglophone. Cette culture est alimentée par le nationalisme canadien français en réaction à l'impérialisme britannique soutenu par les Canadiens anglophones.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'entrée en guerre du Canada aux côtés de l'Angleterre malgré la réticence de la majorité canadienne française du Québec (1914-1916)

Comme lors de la guerre des Boers, la Première Guerre mondiale pose à nouveau la problématique du lien entretenu par le Canada vis-à-vis de l'Angleterre. Les Canadiens français et les Canadiens anglophones ne partagent pas la même vision.

### A – La montée en puissance chaotique de l'armée canadienne (août 1914-novembre 1914)

Par son statut de dominion de l'empire britannique, le Canada est entraîné automatiquement dans la Première Guerre mondiale le 4 août 1914. L'Angleterre demande au dominion de contribuer à son effort de guerre en lui fournissant des troupes. Le 18 août 1914, Wilfried Laurier, devenu chef de l'opposition, déclare :

> « Lorsque l'appel se fait entendre, notre réponse jaillit aussitôt, et c'est la réponse britannique traditionnelle à l'appel du devoir : 'Prêts, oui, prêts'[753] ».

Toutefois, le Canada n'est pas prêt à participer à un conflit de haute intensité en Europe. En effet, par manque d'investissement dans la sécurité et la défense de la part des gouvernements canadiens successifs, l'armée canadienne est réduite à une portion congrue. En 1914, elle compte 3 000 soldats réguliers et de 70 000 réservistes[754]. Ce volume de force, très faible, est seulement destiné à permettre au pays d'opposer une résistance contre une attaque d'un envahisseur en attendant des renforts en provenance d'Angleterre. Dans cette perspective, le Canada n'a pas les moyens militaires de participer à un conflit outre-mer. Face à ce constat, les autorités canadiennes mobilisent tous les moyens du pays afin de faire rapidement monter en puissance l'armée canadienne. Sam Hughes, ministre de la Défense, annonce le recrutement d'un premier contingent de volontaires de 30 000 combattants qui sera intégré aux forces britanniques en Europe[755]. Les recrues doivent être âgées entre 18 et 45 ans. Pour s'assurer d'une mobilisation de la population tout au long du conflit, le gouvernement canadien met en place un dispositif de contrôle de l'information. Le Canada adopte la loi sur les mesures de guerre qui confère au gouvernement canadien le pouvoir de censurer toutes les

[753] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.213.
[754] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *Revue historique des armées*, n°266, 2012, p.1.
[755] Denis Morton, « Entente cordiale ? La section montréalaise du fond patriotique canadien, 1914-1923, le bénévolat de guerre à Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 53, n°2, 1999, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

informations qu'il juge nécessaire[756]. Le lieutenant-colonel Charles Frédéric Hamilton, ancien correspondant de guerre du *Toronto Globe* pendant la guerre des Boers, est chargé d'organiser le contrôle de l'information. Les autorités canadiennes jouent un rôle d'intermédiaire entre le *War Office* britannique et les journaux canadiens regroupés au sein de l'agence *Canadian Press Limited*.

Comme lors de la guerre des Boers, la question d'une participation du Canada aux côtés de l'Angleterre à la Première Guerre mondiale soulève une vive réticence de la Belle Province. En effet, conformément à la culture stratégique du Québec, la majorité francophone se montre sceptique à l'idée que le pays participe à un conflit où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Le sujet divise d'ailleurs fortement l'élite canadienne française. D'un côté, l'Église catholique et les libéraux se montrent favorables à une intervention militaire du pays. Par exemple, le clergé diffuse au sein de chaque paroisse du Québec une lettre pastorale sur les « devoirs des catholiques dans la guerre actuelle » accompagnée d'une quête dont 50% des recettes sont destinées à alimenter un « fond patriotique » destiné à participer à l'effort de guerre canadien[757]. Mgr Bruchési déclare :

> « Nous avons donné à l'Angleterre des vivres et de l'or, et nous lui donnerons des hommes[758] ».

Cette position est soutenue par l'ancien Premier ministre canadien Wilfried Laurier ou encore les maires de Montréal et de Québec, Médéric Martin et Liliver-Napoléon Drouin. D'un autre côté, les nationalistes canadiens français refusent que le Canada participe à cette guerre. Par exemple, Armand Lavergne écrit :

> « Si nous avons le devoir d'intervenir dans le conflit actuel, en dehors de la défense du territoire canadien, nous aurons celui d'intervenir dans tous les autres conflits où l'Angleterre sera entraînée, que ce soit en Europe, en Asie ou en Afrique et quels que soient les adversaires ou les alliés de la métropole[759] ».

Avec ce discours, Lavergne joue sur la peur des Canadiens français d'être entraînés dans des conflits où les intérêts directs du Canada ne sont pas menacés. A la différence des Canadiens anglophone, la population francophone du Québec n'a aucun désir de servir de chair à canon

[756] Myriam Levert, « Le Québec sous le règne d'Anastasie : l'expérience censoriale durant la première guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 57, n°3, 2004, 33 p.
[757] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Boréal, 1974, p.54.
[758] *Ibid*., p.49.
[759] *Ibid.*, p.49.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

pour défendre les intérêts de l'Angleterre. Ils n'entretiennent aucun sentiment de loyauté envers la métropole coloniale britannique. En revanche, les Canadiens français sont sensibles à la préservation de la relation spéciale entre le Québec et la France. Certains journaux francophones avancent l'idée que la population de la province devrait servir dans les rangs de l'armée française plutôt que de ceux de l'armée britannique. Par exemple, le journal *La Presse* écrit :

> « Nos régiments, composés exclusivement de militaire d'origine française, brûlent du désir de combattre pour assurer le triomphe des armées de l'Entente cordiale (…) Ne croit-on pas si l'on tient compte de leur mentalité, qu'ils pourraient rendre des services plus efficaces à la cause commune, s'il leur était permis de combattre dans les rangs de l'armée française ?[760] »

Ce propos met en lumière le fait que l'entrée en guerre du Canada dans le premier conflit mondial soulève un vif débat au Québec sur la question de savoir envers qui, de l'Angleterre ou de la France, la loyauté de la majorité canadienne française va. Bien que qu'intégré aux forces britanniques, plusieurs francophones qui s'engagent dans le corps expéditionnaire canadien le font pour aider leur ancienne métropole coloniale française. Par exemple, le journaliste Olivar Asselin s'engage en déclarant que :

> « sans elle (la France) la vie s'arrêterait en nous comme une eau qui gèle, bénissons-là quand même, défendons-là, quand même ![761] »

De son côté, Henri Bourassa, ex-député et petit-fils du patriote Louis-Joseph Papineau, joue un rôle important dans le débat qui agite le Québec. En effet, il est considéré par la majorité francophone comme son leader naturel. Bourassa est déchiré entre son refus de voir participer le Canada à une guerre où ses intérêts directs ne sont pas menacés et son profond respect de l'Église catholique. Le 8 septembre 1914, il écrit :

> « A ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamnais dès 1899 – la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre étrangère au Canada – je réponds sans hésiter : Non ! Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel (…) Indépendamment

[760] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, Québec, Université Laval, 2008, p.78.
[761] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op.cit.*, p.119.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de ses 'obligations' coloniales nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits, le Canada, comme nation, embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen ? A cette deuxième question, comme à la première, je réponds sans hésiter : Non. Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale. C'est donc un devoir national de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre[762] ».

Cette position de Bourassa met en lumière l'ampleur de la division sur la question de la participation du Canada à la guerre dans la province[763]. Il prend position en faveur d'une intervention militaire parce qu'il estime que le pays doit venir en aide à la France et à l'Angleterre.

Alors que le Québec s'interroge sur l'opportunité d'intervenir en Europe, le gouvernement fédéral concentre son action sur l'effort de guerre du Canada. En effet, fortement sollicité par l'Angleterre, le pays doit répondre dans l'urgence aux demandes britanniques. Les autorités canadiennes mobilisent tous les moyens disponibles pour faire monter en puissance le corps expéditionnaire le plus rapidement possible. Le corps-école de McGill frôle la disparition car l'échelon fédéral mobilise tous ses officiers et ses instructeurs pour former les combattants destinés à partir outre-mer. C'est avec d'importantes difficultés que l'université conserve quelques formateurs. Par exemple, le major Auckland Geddes prend le commandement de ce bataillon d'élèves jusqu'en octobre 1914 où il est rappelé pour servir en Angleterre. Son successeur, le lieutenant-colonel Robert Stake, du régiment Victoria Rifles de Montréal, ne reste que quelques mois. Il est remplacé par Allan A. Magee, un avocat, qui faisait partie des premiers officiers formés par le corps-école. Pourtant, la formation attire de nombreux anglophones. Le bataillon de McGill compte huit compagnies totalisant 925 personnes en novembre 1914[764]. Le besoin urgent de troupes pour renforcer l'armée britannique impose des contraintes de délai au Canada. Le gouvernement fédéral choisit le Québec pour servir de zone de préparation opérationnelle au corps expéditionnaire. En effet,

[762] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit*., p.51.
[763] Elizabeth Armstrong, *The Crisis of Quebec, 1914-1918*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1974, 293 p.
[764] Desmond Morton, « Le contingent McGill du corps-école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue militaire canadienne*, *op. cit.*, p.5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

par sa position géographique, la province constitue un carrefour entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Les autorités canadiennes font du camp de Valcartier, près de Québec, le centre d'accueil des volontaires pour servir outre-mer[765]. À compter du 8 septembre 1914, ils y reçoivent une formation rudimentaire avant d'être envoyés en Angleterre.



**Document 24. Le corps expéditionnaire canadien à Valcartier en 1914[766]**

Le corps expéditionnaire canadien adopte la doctrine d'emploi des forces britanniques afin d'être interopérable avec les troupes anglaises[767]. La force canadienne est organisée selon le modèle des bataillons britanniques. Chaque bataillon reçoit deux mitrailleuses colt et les soldats sont équipés de fusils Ross. Chaque soldat canadien reçoit un uniforme britannique M1902 et un casque d'acier Mark I pesant 900 grammes. La langue de travail est l'anglais ce qui met à l'écart de nombreux candidats francophones. C'est pourquoi, peu de Canadiens français s'engagent dans le premier contingent.

[765] Annie Mathieu, Jean-Simon Gagné, « La Première Guerre Mondiale et la naissance de Valcartier », *La Presse*, 14 juin 2014, 3 p.
[766] Musée McCord, *Revue de fourbi, 11e Bataillon, Valcartier, Québec*, Septembre 1914, ANC-PA22739.
[767] Major Alex. D. Haynes, « Le développement de la doctrine au sein du corps expéditionnaire canadien : 1914-1918 », *Revue militaire canadienne*, 2007, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017



**Document 25. Manœuvres militaires sur le camp de Valcartier en 1914**[768]

Le corps expéditionnaire canadien est formé à la doctrine de combat de l'infanterie britannique. Comme dans l'armée anglaise, les soldats canadiens apprennent à manœuvrer uniquement au niveau de la compagnie en tant qu'unité élémentaire. Cependant, cette approche de l'art de la guerre est déjà dépassée. Aussi bien les Allemands que les Français utilisent la section comme un niveau de manœuvre tactique. Les Canadiens, tout comme les Américains et les Anglais, sont également en retard dans leur approche de l'utilisation de la mitrailleuse. Ils considèrent celle-ci comme un simple moyen d'accroître les performances des fusils et non pas comme une nouvelle capacité de combat pour les bataillons. Les combattants canadiens reçoivent donc une formation d'origine britannique en retard par rapport à la doctrine mise en œuvre par les troupes françaises et allemande.

Dans le même temps, l'accroissement du nombre de militaires dans la région de Québec génère une nouvelle activité économique mais également des déconvenues mal acceptées par la population francophone. Jules Dorion, directeur du journal catholique *L'Action sociale*, dénonce :

> « Depuis le départ des dernières troupes militaires régulières anglaises, jamais on n'a vu autant de militaires dans nos rues. Malheureusement, si leur passage est pour nos marchands et nos cochers une aubaine, elle permet aussi à une certaine classe de trafiquants de se tailler des profits déplorables, surtout dans les circonstances. Quoique

[768] Musée McCord, *Manœuvres au Camp Valcartier*, 1914, VIEW-5300.0.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> le plus grand nombre de nos militaires aient une tenue irréprochable, il en est encore trop qui, pour tromper leurs ennuis d'un état dont ils ne comprennent peut-être pas assez la grandeur, cèdent aux attraits faciles de la buvette, et y cherchent les distractions qu'ils croient ne pas pouvoir trouver ailleurs. Le résultat c'est que si les buvetiers font des affaires en or, quand tout le monde se plaint et, avec raison, de la cherté de la vie, nos rues sont souvent le spectacle de scènes plus ou moins édifiantes lorsque des militaires avinés en font le théâtre de leurs exploits[769] ».

Le 9 septembre 1914, 35 recrues du corps expéditionnaire canadien sont traduites en justice pour ivresse sur la voie publique dans la province[770].

En parallèle, l'Angleterre sollicite le Canada afin d'obtenir un soutien sur le plan de la production de guerre. En effet, les autorités britanniques demandent au gouvernement fédéral de fournir du matériel militaire à la fois aux troupes anglaises et canadiennes. Ce dernier se tourne alors vers l'Arsenal de Québec, qui constitue la seule usine de munition du pays, pour connaître ses capacités de production. Par manque d'investissement de la part des autorités canadiennes, les capacités de fabrication de l'industrie de guerre de la province s'avèrent très faibles. L'Arsenal de Québec est beaucoup plus modeste que l'Arsenal Royal de Woolwich en Angleterre ou que le *Frankford Arsenal* aux États-Unis. L'usine de la Belle Province est conçue uniquement pour répondre aux besoins de temps de paix des forces canadiennes. Par exemple, le *War Office* britannique écrit au ministère de la Milice et de la Défense canadien afin de s'informer des capacités de production du dominion dans le domaine militaire. Il souhaite savoir si le Canada serait en mesure de fournir 100 000 enveloppes métalliques d'obus[771]. L'Arsenal de Québec fait savoir à l'échelon fédéral qu'il lui faudrait une douzaine d'années pour livrer une telle commande[772].

Afin de répondre à l'urgence des besoins de guerre britanniques, le gouvernement canadien fait prendre un nouvel essor au complexe militaro-industriel de la Belle Province. Pour gérer l'attribution des commandes au Canada par le *War Office*, le ministre Hugues crée le Comité des obus, composé de gens d'affaires et de militaires canadiens. Il multiplie également les investissements dans l'Arsenal de Québec. Par exemple, la cartoucherie fait

[769] Jean-Simon Gagné, « Québec, été 1914 », *op. cit.*, p.3.
[770] *Ibid*., p.3.
[771] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.55.
[772] *Ibid*., p.55.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

passer son effectif de 350 en 1914 à 929 en 1918[773]. L'usine recrute de la main-d'œuvre canadienne française. Paradoxalement, alors que les francophones sont opposés à une participation du Canada au conflit, ils ne manifestent pas d'hostilités à travailler au profit de l'industrie de guerre. Ils y voient la possibilité d'y trouver un emploi. Les hommes étant censés partir à la guerre, la direction privilégie l'embauche de femmes. Celles-ci sont également moins bien payées que les hommes ce qui permet à l'Arsenal de Québec de produire à moindre coût. Les Canadiennes françaises y gagnent un moyen d'émancipation sociale. C'est pourquoi elles ne rechignent pas à fabriquer des munitions alors qu'il s'agit d'une activité de production dangereuse avec la présence de matières explosives.




**Document 27. Fabrication de munitions au Québec entre 1914 et 1918[774]**

L'Arsenal de Québec constitue l'unique centre de production en Amérique du Nord pour la fabrication de munitions britanniques. Durant les neuf premiers mois du conflit, il attire des représentants de 356 entreprises canadiennes et américaines pour apprendre à maîtriser les

[773] Brigitte Violette, « Plus qu'une participation à l'effort de guerre : les travailleuses de l'arsenal », *op. cit.*, p.3-4.
[774] Musée McCord, *Femmes au travail, International Manufacturing Co., Montréal*, 1914-1918, MP-0000.2082.6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

détails techniques et les méthodes de production des cartouches anglaises[775]. L'Arsenal n'est pas la seule usine à profiter de la guerre. De nombreuses entreprises du Québec reçoivent des commandes militaires de la part du gouvernement canadien. Par exemple, la société *Gale Brothers* doit fournir 300 000 paires de bottes pour les militaires[776]. L'usine de la *Dominion Textile*, quant à elle, tourne à 90% de ses capacités pour fournir les uniformes nécessaires[777]. Cet afflux de commandes auprès de l'industrie de guerre de la Belle Province génère de l'emploi, ce qui suscite un certain enthousiasme chez les francophones. L'historien Jean-Marie Lebel déclare :

> « À Québec, on dit que les familles ouvrières prient le Bon Dieu tous les soirs pour que la guerre ne fasse pas trop de victimes. Mais du même souffle, elles demandent qu'elle dure aussi longtemps que possible[778] ».

De son côté, une partie de l'élite canadienne française se mobilise en faveur de la France. C'est notamment le cas du sénateur Raoul Dandurand, de Médéric Martin, maire de Montréal, de Trefflé Berthiaume, propriétaire du journal *La Presse*, ou encore du docteur Emmanuel-Persillier Lachapelle, doyen de la faculté de médecine de l'université Laval à Montréal, qui soutiennent activement les œuvres caritatives en faveur de l'ancienne métropole coloniale française. Par exemple, Dandurand fait en sorte que les familles de réservistes français installées au Québec puissent bénéficier d'une aide financière de la part du Fond Patriotique Canadien au même titre que les familles des volontaires canadiens et britanniques. Le 25 septembre 1914, le journal *La Presse*, le plus important journal francophone d'Amérique du Nord, mène une campagne au Québec afin de financer sur le sol français un hôpital militaire, doté de 1 200 lits, pour venir en aide aux blessés de guerre[779]. Il lance un appel au don à toutes les municipalités de la province afin qu'elles achètent au moins un lit d'hôpital. Les villes de Montréal et de Maisonneuve sont les premières à soutenir ce projet. Le 29 septembre 1914, Rodolphe Lemieux, député libéral fédéral, présente une résolution à la chambre des communes pour demander aux parlementaires d'appuyer le projet de *La Presse*. Grâce à une souscription de 27 500 francs, l'hôpital auxiliaire 49, surnommé « hôpital La Presse », est installé au 7 rue de la chaise à Paris[780]. Le gouvernement du Québec investit

[775] Pierrick Labbé, « Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914) », *op. cit*., p.27.
[776] Jean-Simon Gagné, « Québec, été 1914 », *op. cit.*, p.2.
[777] *Ibid*., p.2.
[778] *Ibid*., p.2.
[779] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.93.
[780] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.78.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

également 5 000 dollars permettant d'installer 33 lits[781]. Cet hôpital temporaire est placé sous la direction de la société de secours aux blessés militaires qui relève de la Croix-Rouge française. Le personnel qui y sert est français. Cette opération permet aux Canadiens français de montrer aux autorités françaises qu'ils participent, à leur manière, au conflit. Toutefois, par manque de soutien financier de la part des francophones, l'institution disparaît. Les instigateurs du projet n'avaient pas prévus que les lits achetés devaient être entretenus. Le 22 janvier 1916, l'hôpital auxiliaire 49 devient l'« hôpital de l'Écosse ». Ce dernier œuvre à soigner les blessés jusqu'au 1er septembre 1919.

Le 1er octobre 1914, le quotidien *La Presse* écrit : « nos troupes sont prêtes pour l'Europe[782] ». Le 3 octobre 1914, le corps expéditionnaire, exclusivement composé de fantassins, est envoyé en Europe sous les ordres du lieutenant-général E. A. H. Alderson. Cette force compte 36 000 hommes dont seulement 1 200 Canadiens Français[783]. Elle est composée à hauteur de 70% par des hommes nés dans les îles britanniques et récemment immigrés au Canada[784]. Le 14 octobre 1914, le corps expéditionnaire canadien arrive à Plymouth en Angleterre. À peine le premier contingent est-il parti pour l'Europe que le gouvernement fédéral lance une nouvelle campagne de recrutement de soldats pour répondre aux besoins britanniques. Il refuse toujours de créer des unités entièrement francophones. Face à ce qu'elle considère comme étant de la discrimination, l'élite canadienne française du Québec proteste vigoureusement auprès du gouvernement fédéral. En effet, elle souhaite la levée d'un bataillon entièrement francophone. Le personnage le plus actif en la matière est le docteur Arthur Mignault qui engage 50 000 dollars de sa fortune personnelle pour contribuer au financement de la mise sur pied d'une unité francophone au sien de l'armée canadienne[785]. Il reçoit l'appui de l'ancien Premier ministre Wilfried Laurier. Ce dernier adresse le 23 septembre 1914 une lettre au Premier ministre canadien, Robert Borden, expliquant que la formation d'une unité canadienne française connaîtrait un grand succès au Québec. Le gouvernement fédéral finit par accepter. Il crée le 22e bataillon le 21 octobre 1914 qui devient la seule unité entièrement francophone au sein de l'armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale. Un détachement de 20 hommes, sous les ordres du major G. Rainville, part en avant-garde afin de préparer l'accueil des recrues à Saint-Jean-sur-Richelieu en banlieue de

[781] *Ibid*., p.80.
[782] *Ibid.*, p.24.
[783] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.208.
[784] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.1.
[785] *Ibid.,* p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Montréal[786]. L'unité y stationne d'octobre 1914 à mars 1915. Afin d'attirer des volontaires, le gouvernement fédéral lance une campagne d'influence sur la population canadienne française.




**Document 26. Affiche de propagande pendant la Première Guerre mondiale[787]**

Comme le montre le document ci-dessus, les affiches constituent un vecteur de diffusion de la propagande des autorités fédérales en faveur du recrutement dans l'armée[788]. Elles visent essentiellement à inciter les hommes à s'engager dans les forces canadiennes, notamment au sein du 22e bataillon.

Cependant, la montée en puissance du bataillon s'avère très difficile. En effet, l'unité fait face à un fort engouement de la part des francophones mais le camp de Saint-Jean-sur-

[786] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, Montréal, Chanteclerc, 1952, p.24.
[787] Arthur H. Hider, *Canadiens-Français, Enrôlez-Vous!*, Musée canadien de la guerre, 1914, MCG 19750046-009.
[788] Jean Quellien, Andrew Ives, « L'identité nationale canadienne au travers des affiches de propagande des Premières et Secondes Guerres mondiales », *Revue Lisa*, 2008, 53 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Richelieu soulève de nombreux problèmes. Les casernes sont aménagées pour le temps de paix. Elles peuvent recevoir 120 hommes et 120 chevaux alors que l'unité doit héberger 1 250 soldats[789]. Le 28 octobre 1914, le bataillon reçoit 300 combattants[790]. Le 31 octobre 1914, ce sont encore 200 hommes supplémentaires qui arrivent[791]. Pour faire face à ce flux de recrues, l'encadrement militaire improvise des solutions de fortune. Les soldats vivent dans des conditions rustiques. Par exemple, les écuries sont transformées en salle à manger, tandis que les hommes dorment à même le sol. De plus, l'unité manque de moyens pour s'entraîner. Par exemple, pour l'instruction, les recrues les mieux loties perçoivent des fusils Ross raccourcis, tandis que les autres utilisent des bâtons en attendant mieux. Dans cette perspective, la montée en puissance de l'armée canadienne dans le cadre de la Première Guerre mondiale apparaît chaotique. Néanmoins, malgré ces difficultés, le général F.-L. Lessard déclare le 22$^{e}$ bataillon bon pour le service lorsqu'il passe en revue l'unité le 15 février 1915.

### B – Le Québec dans la guerre des tranchées (novembre 1914-octobre 1915)

Comme le reste du Canada, la Belle Province est soumise à une lutte de contre-ingérence mise en œuvre par le gouvernement canadien. En effet, celui-ci redoute que les ressortissants germanophones ne cherchent à déstabiliser le dominion pendant la guerre. C'est pourquoi, il prend des mesures à leur encontre. Dès novembre 1914, il ouvre trois camps fédéraux d'internement au Québec et en Ontario pour y emprisonner tous les germanophones jugés suspects[792]. Cette politique reçoit le soutien des anglophones. L'université Queen's en Ontario et l'université McGill au Québec procèdent au licenciement de professeurs d'origine allemande. En 1914, l'Ontario compte 10 420 hommes de plus de 21 ans originaires d'Autriche-Hongrie et 7 871 d'Allemagne contre 1 906 et 969 au Québec[793].

Pendant ce temps, en Europe, le front se stabilise le long d'une ligne allant de la Suisse à la Mer du Nord à compter du 7 novembre 1914. En effet, les Allemands et les Français mènent une guerre de position en s'enterrant dans des tranchées. Cette situation oblige les autorités françaises à lancer des attaques dans des conditions très défavorables qui s'avèrent très coûteuses en vies humaines. L'Angleterre, quant à elle, ne dispose pas d'un corps

[789] Joseph Chaballe, *Histoire du 22$^{e}$ bataillon canadien français, 1914-1919*, Montréal, Chanteclerc, 1952, p.24.
[790] *Ibid*., p.24.
[791] *Ibid*., p.24.
[792] Musée McCord, *Camp de détention de Spirit Lake, district d'Abitibi, QC,* 1916, VIEW-5792 ; Mourad Djebabla, *La confrontation des civils québécois et ontariens à la première guerre mondiale, 1914-1918 : les représentations au Québec et en Ontario*, *op. cit.*, p.110.
[793] *Ibid.*, p.110.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

expéditionnaire suffisant pour s'imposer sur les champs de bataille. Elle sollicite donc le Canada afin d'obtenir des renforts supplémentaires en soldats. Cependant, une partie de l'élite canadienne française s'oppose à l'idée d'envoyer davantage de combattants francophones. Par exemple, en décembre 1914, Henri Bourassa déclare lors d'une conférence à Toronto :

> « Il n'y a que quelques semaines l'un des principaux journaux de Londres, la Westminster Gazette, était obligée de nous rappeler que nous pouvions rendre un meilleur service à la mère patrie et à l'Empire en produisant du blé qu'en levant des soldats[794] ».

Ce propos provoque la fureur de l'assistance anglophone et la réunion est brutalement interrompue. Face aux réticences des francophones, le gouvernement fédéral se tourne vers les nations amérindiennes qu'il n'avait pas sollicitées jusque-là. En 1915, le ministre de la Défense Hugues abolit l'interdiction de recruter des Autochtones dans l'armée canadienne. Tout comme les Canadiens français, les Amérindiens du Québec ne se précipitent pas pour s'engager dans la guerre. Ils ne se sentent pas concernés par le conflit européen. Toutefois, les combattants autochtones qui se rendent en Europe font preuve de grandes qualités militaires. Par exemple, Philip Mcdonald, un Iroquois de la réserve de Saint-Régis au Québec, sert au 8ème bataillon du Winnipeg. À lui seul, il tue 40 soldats allemands avant d'être lui-même abattu au cours de la guerre[795].

De son côté, la France a besoin de matières premières pour soutenir son effort de guerre et se montre prête à se fournir en Amérique du Nord. Le haut-commissaire canadien, Philippe Roy, s'intéresse aux perspectives de profits que peut tirer le Canada de cette situation. Il cherche à obtenir du gouvernement fédéral une commission d'achats car il estime que « les grands industriels canadiens trouveraient un grand (intérêt) à envoyer des représentants autorisés en France afin d'obtenir des commandes[796] ». Il pense que le dominion ne doit pas laisser les États-Unis capter l'ensemble des commandes françaises dans le cadre de son effort de guerre. Plusieurs membres de d'élite canadienne française, comme Raoul Dandurand et Édouard Montpetit, soutiennent l'idée de renforcer la relation spéciale entre le Québec et la France dans le domaine économique. Le gouvernement français se montre lui-même très favorable à ce rapprochement. Il donne des instructions au consulat français de

[794] Mourad Djebabla, « Combattre ou cultiver : les agriculteurs canadiens face aux dilemmes de l'effort de guerre pendant la première guerre mondiale (1914-1918) », *Revue militaire canadienne*, volume 13, n°2, 2013, p.4.
[795] Desmond Morton, *Les Canadiens indigènes engagés dans la première guerre mondiale*, Montréal, Université McGill, 2008, p.8.
[796] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.110.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Montréal afin d'obtenir des approvisionnements pour le ministère de la Guerre. Le 10 septembre 1914, il ordonne :

> « Le consul de Montréal devra, pour assurer le paiement des fournitures réalisées par ses soins, s'entendre directement avec le délégué du Ministère des Finances à la Commission franco-anglaise auquel il appartiendra de tirer sur la Banque d'Angleterre les traites nécessaires[797] ».

Les autorités françaises cherchent à s'assurer d'un approvisionnement en denrées alimentaires auprès du Québec. Le ministère de la Guerre français a d'importants besoins et veut en priorité obtenir de la farine, du blé et de l'avoine. Le Français Louis Raynaud est désigné comme responsable de l'inspection de la qualité des denrées. Les cargaisons sont ensuite chargées à Montréal puis transportées jusqu'à New-York où elles sont embarquées à bord de navires français ou britanniques. Entre septembre 1914 et février 1915, les autorités françaises dépensent six millions de dollars pour ces marchandises[798].

Les difficultés des Alliés à combattre l'Allemagne incitent l'Angleterre à accroître le rôle du Canada en tant que contributeur à l'effort de guerre. En effet, le manque d'obus lors de la bataille de Neuve-Chapelle, entre le 10 et le 13 mars 1915, amène les autorités militaires anglaises à critiquer la gestion de l'effort matériel. Malgré le conflit en Europe, le gouvernement britannique s'était contenté jusque-là de maintenir des structures d'approvisionnement établies pour un temps de paix, ce qui s'avère nettement insuffisant pour une armée en guerre. En réaction, les autorités anglaises créent le *Ministry of Munitions* et nomment David Loyd George à sa tête. Ce dernier multiplie les commandes de projectiles. La gestion de cet afflux de contrats par le gouvernement fédéral s'avère chaotique dans un premier temps. Hugues attribue des marchés à des hommes d'affaire qu'il connaît sans vérifier la compétence de leurs entreprises. Certaines compagnies s'intéressent plus à la signature des contrats qu'aux spécifications techniques exigées par l'Angleterre. D'autres entreprises acceptent les marchés afin de les sous-traiter à d'autres sociétés mais ne s'assurent pas que celles-ci soient en mesure de réaliser le projet demandé. L'échelon fédéral, quant à lui, manque d'inspecteurs compétents pour contrôler le processus de fabrication des munitions. Tous ces facteurs génèrent de nombreux retards de livraison et des malfaçons. Beaucoup de projectiles livrés au cours de l'année 1915 et 1916 s'avèrent défectueux. Par exemple, en 1916, un obus canadien de calibre 4,5 pouces sur 20 000 explose dans les canons

[797] *Ibid*., p.86.
[798] *Ibid*., p.115.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

détruisant au passage ces derniers[799]. Au final, le Canada n'est pas en mesure d'accroître sa production de guerre aussi vite que l'Angleterre ne l'aurait espéré.

Pendant ce temps, au Québec, les militaires canadiens français obtiennent enfin satisfaction. En effet, le gouvernement canadien accepte la demande du colonel Frédéric Gaudet. Le 12 mars 1915, il transfère le 22e bataillon canadien français de Saint-Jean-sur Richelieu au Québec à Amherst en Nouvelle-Écosse. Une arrière garde composée de 40 hommes, sous le commandement des lieutenants Maurice Bauset et Maurice Dubrule, est laissée sur place afin de remettre en état les lieux[800]. Le déménagement ne se fait toutefois pas sans heurts. À son arrivée, le 13 mars 1915, l'unité est froidement reçue par la population anglophone. Les rues sont désertes et les magasins sont fermés. L'attitude des habitants est alimentée par une série de rumeurs qui circulent sur le mauvais comportement des militaires canadiens français. Selon le capitaine George Francoeur, le curé d'Amhert avait demandé « aux filles et à tout le monde de ne pas venir voir les soldats[801] ». Les soldats et les sous-officiers sont logés à la *Canada Car Foundry Co.* et les officiers dans les différents hôtels de la ville. Pour vaincre les réticences des habitants d'Amhert, le colonel Gaudet du 22e bataillon implique ses soldats dans la vie locale après les journées d'entraînement. Ces derniers organisent notamment des collectes pour venir en aide aux familles locales touchées par les difficultés économiques. Cette démarche est un succès. Le 5 avril 1915, Edgar Rhodes, *speaker* à la Chambre des communes, déclare :

> « Nous avons l'honneur d'avoir chez nous, en ce moment, le 22e régiment canadien-français et il me sera peut-être permis de dire à nos amis de la province de Québec que la population d'Amherst est émerveillée du physique et de la tenue des hommes de ce régiment. Chaque lettre que je reçois fait l'éloge des hommes, en tant que citoyens aussi bien que soldats : leur conduite a été exemplaire sous tous les rapports[802] ».

Lorsqu'il quitte la province pour l'Europe, le 20 mai 1915, le 22e bataillon canadien français reçoit un vibrant hommage de la part de la population d'Amherst. L'unité embarque ses 1 200 combattants à bord du *S.S. Saxonia*[803]. Le navire compte également à son bord le 25e bataillon canadien anglophone de Nouvelle-Écosse. Lorsque les deux bataillons débarquent en

---

[799] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.59.
[800] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.28.
[801] Raphaël Dallaire Ferland, « Patriotisme et allégeances du 22e bataillon (canadien français), 1914-1918 », *Revue militaire canadienne*, 2012, p.1.
[802] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.31.
[803] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Angleterre, le 29 mai 1915, le Canada a déjà perdu 6 000 hommes dans les combats[804]. Arthur J. Lapointe écrit :

> « Penché à la fenêtre, je regarde ce pays qui m'est inconnu, mais un épais brouillard jette un voile de mélancolie sur tout ce qui s'offre à mon regard. Quel contraste avec notre Canada ![805] »

En Angleterre, les troupes britanniques manifestent une certaine méfiance à l'égard des combattants francophones. Le major Tremblay déclare : « À Doven, nous sommes devenus suspects parce que nous parlions français[806] ». Le 22e bataillon canadien français est envoyé sur le camp d'East-Sandling où stationnent déjà le 24e bataillon de Montréal et le 25e bataillon du Nouveau-Brunswick. Toutes ces unités sont intégrées à la 5e brigade placée sous le commandement du colonel J.-P. Landry de Québec. Elles sont bien logées en Angleterre. Le camp d'East-Sandling est moderne. Il bénéficie de douches et de l'électricité. La nourriture y est abondante. Le commandement militaire canadien a retenu les leçons tirées avec l'arrivée du premier contingent dans le camp de Salisbury Plain où les troupes ont passé un hiver terrible sous tente en pataugeant dans la boue car le sol restait imperméable. Ces conditions d'hygiène déplorables avaient causé la mort de nombreux combattants. Du 30 mai 1915 au 15 septembre 1915, le 22e bataillon canadien français poursuit sa préparation opérationnelle sous la direction du major Tremblay. Ce dernier déclare :

> « Nous ne voyons plus la belle terre du Canada et sommes plus décidés que jamais à prouver que le sang canadien-français coule dans nos veines aussi limpidement et chaudement que celui que possédaient nos aïeux[807] ».

De leur côté, les Alliés éprouvent de grandes difficultés face à l'Allemagne. En effet, celle-ci s'avère être un redoutable adversaire sur les champs de bataille. L'armée allemande innove en faisant la première d'armes chimiques. Le 22 avril 1915, vers 17h00, les Allemands commencent à bombarder la ville d'Ypres avec des obus d'une tonne. Un lieutenant français placé au plus près de la zone des combats, Jules-Henri Guntzberger, témoigne :

> « Mon attention fût attirée par un soldat sur des vapeurs qui s'élevaient en avant des tranchées (allemandes). J'ai vu alors un nuage opaque de couleur verte, haut d'environ

[804] Desmond Morton, « Le contingent McGill du corps-école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue militaire canadienne*, *op. cit.*, p.5.
[805] Raphaël Dallaire Ferland, « Patriotisme et allégeances du 22e bataillon (canadien français), 1914-1918 », *op. cit.,* p.3.
[806] *Ibid*., p.3.
[807] *Ibid.*, p.6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> 10 mètres et particulièrement épais à la base, qui touchait le sol. Ce nuage s'avançait vers nous, poussé par le vent. Presque aussitôt, nous avons littéralement suffoqués (…). Nous avons dû alors nous replier, poursuivis par le nuage. J'ai vu, à ce moment, plusieurs de nos hommes tomber, quelques-uns se relever, reprendre la marche, retomber et, de chute en chute, arriver enfin à la seconde ligne (…) Là, les soldats se sont affalés et jusqu'à trois heure du matin, n'ont cessé de tousser et de vomir[808] ».

Derrière le nuage, les soldats allemands avancent avec le visage recouvert d'un tampon humide. Un officier allemand écrit :

> « Ce fut une véritable catastrophe ; partout où les nuages empoisonnés apparurent, les défenseurs (…) cherchaient désespérément à échapper par la fuite à une mort certaine. Tous ceux qui étaient dans les tranchées de première ligne périrent étouffés[809] ».

D'un point de vue tactique, le bombardement à base de chlore s'avère être une totale réussite. En l'espace de 45 minutes, les troupes allemandes enfoncent le front sur une largeur de six kilomètres. Jamais jusqu'à présent elles n'avaient réussi à avancer aussi vite. À 19h00, le ministre britannique de la Guerre, Lord Kitchener, fait appel à un médecin, John Scott Haldane de l'université d'Oxford, pour identifier le produit chimique utilisé par les Allemands sur Ypres. Ce dernier conclut à l'utilisation du chlore. À 21h00, les forces canadiennes reçoivent l'ordre d'attaquer la zone du bois des Cuisiniers afin de stopper la progression ennemie. Au petit matin, ils occupent la position au prix de lourdes pertes. Sur les 1 600 soldats canadiens engagés, 1 000 d'entre eux sont tués[810].

Le 22e bataillon canadien français est envoyé en France le 15 septembre 1915. Il voyage à bord du *Princess of Argyll*. L'unité débarque à Boulogne-sur-Mer. Son arrivée donne lieu à un quiproquo avec les autorités françaises. Informée de l'arrivée de cette troupe canadienne en renfort, le commandement militaire français envoie un interprète anglais-français auprès du 22e bataillon. Ce dernier repart immédiatement en constatant que les combattants du bataillon sont des francophones. Le 22e bataillon arrive le 20 septembre 1915 sur la ligne de tranchées à la frontière franco-belge. Comme les autres unités canadiennes, il est intégré au sein des forces anglaises tout au long du conflit et en reprend l'organisation. Au sein de l'armée britannique, un sergent commande un groupe. Quatre groupes forment une

[808] Jean-Simon Gagné, « Ypres, 22 avril 1915 : le baptême du feu », *La Presse*, 21 juin 2014, p.1.
[809] *Ibid*., p.2.
[810] *Ibid*., p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

section de 60 soldats sous les ordres d'un lieutenant[811]. Quatre sections composent une compagnie, commandée par un capitaine, et quatre compagnies forment un bataillon dirigé par un lieutenant-colonel. Quatre bataillons constituent une brigade qui est sous les ordres d'un major-général. Un corps d'armée réunit deux ou plusieurs divisions sous la direction d'un lieutenant-général et une armée, qui réunit plusieurs corps d'armée, est dirigée par un général d'armée.

Les combattants francophones découvrent la guerre des tranchées et souffrent de la logistique de guerre fournie par le Canada[812]. Ils sont en particulier confrontés aux graves défauts de leurs fusils *Ross Mark III*. Cette arme canadienne s'enraille très rapidement, tandis que la baïonnette et le chargeur ont tendance à tomber pendant les phases de combat. Tous les soldats canadiens, aussi bien anglophones que francophones, critiquent vivement ce fusil et souhaitent son remplacement. Les Allemands, quant à eux, disposent du fusil Mauser qui s'avère excellent. Cette arme présente d'ailleurs l'immense avantage de pouvoir tirer les cartouches .303 pouces des forces canadiennes, alors que le fusil *Ross* est incompatible avec les munitions du Mauser. L'officier canadien n'a pas de fusil. Il est équipé d'un pistolet de point Colt calibre 45 ou du Browning 7.65 millimètres dont le fort recul fait souvent dévier la balle de sa cible. L'officier allemand, quant à lui, dispose du pistolet automatique Mauser, qui peut s'emboîter sur une crosse pour servir d'arme d'épaule, ou du *Para Bellum*, une arme dotée d'un très faible recul. Le gouvernement canadien se déchire entre les partisans et les adversaires du fusil national. Ce n'est qu'en juillet 1916 que cette arme est changée. L'usine Ross cesse de produire l'arme. Au total, le programme d'armement du fusil *Ross* coûte au Canada 20 millions de dollars pour un résultat qui n'aura jamais satisfait les militaires canadiens[813].

Le 21 septembre 1915, le 22e bataillon canadien français connaît son premier blessé. Il s'agit du sergent Poirier qui, en voulant regarder par-dessus un parapet, est victime d'un tireur allemand. Il y laisse un œil. Le 23 septembre 1915, l'unité perd son premier combattant, le soldat Joseph Tremblay. Au moment de sa relève par le 26e bataillon, le 26 octobre 1915, le 22e bataillon compte trois morts et sept blessés dans ses rangs[814]. L'unité canadienne regagne alors ses cantonnements à Scherpenberg.

[811] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.59.
[812] Bill Rawling, *Surviving Trench Warfare: Technology and the Canadian Corps, 1914-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 2014, 336 p.
[813] Jean-Simon Gagné, « De fierté nationale à fusil maudit », *La Presse*, 21 juin 2014, p.3.
[814] *Ibid*., p.60.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dans le même temps, la relation spéciale entre le Québec et la France ne cesse de s'approfondir au cours de la guerre. En effet, la nouvelle de l'existence d'un bataillon canadien composé entièrement de francophones se répand en quelques semaines en France. Le journal français le *Cri de Paris* salue leur arrivée et suggère de donner à ces combattants « des marraines françaises qui sauront chasser le cafard et rendre aux Canadiens la vie en France plus agréable[815] ». Très rapidement, tous les membres du 22e bataillon canadien français ont des marraines de guerre. Celles-ci leur font parvenir régulièrement des lettres parfumées que les combattants francophones reçoivent toujours avec joie. En parallèle, les autorités françaises cherchent à encourager le ralliement des francophones du Québec derrière la France. Elles subventionnent le Comité catholique de propagande française à l'étranger, sous la direction de Mgr Alfred Baudrillart, afin de tenter de lutter contre les accusations d'anticléricalisme et d'athéisme qui circulent chez les Canadiens français de la Belle Province.

### C – Les difficultés du Canada à soutenir son effort de guerre (octobre 1915-janvier 1916)

Alors que la guerre fait rage en Europe, le Québec ne subit pas de destructions massives sur son territoire. La province continue de se développer à l'écart des affrontements tout en profitant du conflit pour s'enrichir. Les villes de Montréal et de Québec bénéficient tout particulièrement de l'activité économique générée par la guerre. Par sa localisation, Montréal constitue une plaque tournante pour les troupes entre l'Europe et le reste de l'Amérique du Nord. La ville est, par exemple, utilisée par les réservistes français présents au Québec pour retourner en France[816]. L'industrie de guerre fournit de nombreux emplois. Montréal confirme sa place de pôle financier de premier ordre à l'échelle du Canada. Elle abrite notamment le siège des deux plus importantes banques du pays que sont la Banque de Montréal et la Banque Royale. Québec, de son côté, n'est pas en reste. La ville se développe également grâce aux activités de l'Arsenal.

Cependant, la période de prospérité que connaît le Québec n'incite pas pour autant les Canadiens français à s'engager davantage dans le conflit. En effet, de nombreux francophones sont réticents à accepter les pertes occasionnées par la guerre. Ils se montrent donc peu

[815] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.79.
[816] Archives de Montréal, « Montréal et la Grande Guerre : l'effort humain » (http://archivesdemontreal.com/2014/08/25/chronique-montreal-et-la-grande-guerre-no1-leffort-humain - consulté le 26 décembre 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

réceptifs aux campagnes de recrutement lancées par le gouvernement canadien. Bourassa lui-même change de position. Initialement favorable à un engagement du Canada dans le conflit, il manifeste désormais son opposition à la participation du pays à cette guerre. En octobre 1915, il déclare que les seules obligations des Canadiens français sont de servir :

> « dans la milice de la paroisse, village ou seigneurie, dans lesquels ils sont domiciliés. (…) Ils ne peuvent être appelés sous les armes que pour la 'sûreté des frontières', c'est-à-dire la défense du territoire[817] ».

Pour étayer son propos, il s'appuie sur une ordonnance du gouverneur Guy Carleton du 23 avril 1787 sur les obligations militaires des francophones. Il estime que cette obligation militaire a été détournée par certains hommes politiques canadiens anglophones pour servir la cause de l'impérialisme britannique. Il écrit : « ceux du Canada surtout, ont lâché pied et livré toutes leurs positions aux impérialistes anglais[818] ».

En parallèle, le complexe militaro-industriel du Québec est soumis à une vaste réforme. En effet, sous la menace des industriels canadiens, le gouvernement canadien est contraint de revoir toute la procédure d'attribution des marchés militaires auprès des entreprises. Les entrepreneurs canadiens se plaignent que la commission de ravitaillement et le Comité des obus soient corrompus[819]. Les représentants de 26 sociétés fournissant du matériel militaire au gouvernement canadien s'unissent donc, en octobre 1915, pour former la *Canadian Munitions Corporation* afin de négocier en position de force face au Comité des obus. Ce mouvement de contestation incite le gouvernement Borden à opérer des changements pour satisfaire les industriels. Il ne peut se permettre que la production de guerre soit perturbée sous peine de voir cesser l'approvisionnement des troupes britanniques et canadiennes en Europe. Les autorités canadiennes démantèlent le Comité des obus. Elles accordent à la Commission impériale des munitions, une agence britannique, la responsabilité de la gestion des contrats militaires. Ce changement permet de mettre fin à la contestation des industriels canadien. Le gouvernement fédéral parvient donc à échapper à des problèmes de livraison de matériels à l'Angleterre. Pour éviter de nouveaux problèmes, il s'implique plus directement au sein de l'industrie de guerre. Par exemple, la Commission impériale des munitions détermine quatre axes prioritaires de production que le gouvernement fédéral

[817] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.217.
[818] *Ibid*., p.218.
[819] Musée canadien de la guerre, « Finances et production de guerre » (http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/la-vie-au-pays-pendant-la-guerre/leconomie-de-guerre/finances-et-production-de-guerre - consulté le 26 décembre 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

répartit géographiquement entre le Québec et de l'Ontario : la finalisation des détonateurs à Montréal et la production d'acétone à Toronto, de nitrocellulose à Renfrew et de produits chimiques à Trenton. Ces deux provinces sont les seules du pays à concentrer à la fois un important bassin de main-d'œuvre, d'importantes infrastructures de transport et des universités de haut niveau capables de contribuer à la recherche et au développement dans le domaine militaire.

Pendant ce temps, en Europe, le corps expéditionnaire canadien commence à adapter sa doctrine d'emploi des forces d'infanterie aux réalités du combat contre les troupes allemandes. En effet, après avoir constaté les lacunes de la doctrine militaire canadienne, le haut commandement militaire commence à réformer sa tactique. Les officiers canadiens imaginent une nouvelle forme de combat adapté aux affrontements dans les tranchées. Cette tactique s'appuie sur des d'attaques soigneusement planifiées et préparées par des fantassins spécialement équipés. Désormais, les bataillons d'infanterie ne s'élancent plus sans un soutien continu de l'artillerie. Ils recourent également à l'utilisation des grenades afin de nettoyer les tranchées allemandes et des mitrailleuses pour favoriser leur progression et consolider leur gain de terrain. La grenade Mills, héritée de l'armée britannique, est réglée à cinq secondes avant explosion. Chargée d'ammonal, un puissant explosif, elle éclate en cinquante morceaux sous l'action du détonateur à retardement[820]. L'usage de la baïonnette se raréfie dans les combats rapprochés.

Cependant, cette évolution doctrinale intervient tardivement. Le Canada a perdu beaucoup d'hommes. Les autorités canadiennes doivent donc accentuer leur effort de propagande en faveur du recrutement de volontaires pour remplacer les effectifs tombés au combat. Le gouvernement fédéral cible tous particulièrement les Canadiens français car ces derniers se montrent peu volontaires pour servir en Europe. Il déploie donc des moyens conséquents pour attirer davantage de francophones. Par exemple, des avions larguent des prospectus multicolores au-dessus de Montréal afin de vanter l'engagement au sein du 69ème bataillon. Les agents recruteurs recourent également au porte-à-porte pour distribuer des tracts. [821]. Pour tenter d'améliorer l'image de l'armée canadienne en Europe auprès de la population du Québec, le gouvernement fédéral décide de documenter les activités des combattants canadiens au front. Le colonel Max Aitken lance les activités du *Canadian War Records Office*. Ce dernier reçoit une subvention des autorités canadiennes à hauteur de

[820] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.84.
[821] Mourad Djebabla, *La confrontation des civils québécois et ontariens à la première guerre mondiale, 1914-1918 : les représentations au Québec et en Ontario*, *op. cit.*, p.381.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

25 000 dollars et comprend un effectif de 28 personnes[822]. Les autorités canadiennes multiplient la diffusion de tracts en langue française au Québec. Elles cherchent à intéresser un maximum de candidats potentiels en insistant sur le patriotisme dont la population est censée faire preuve.



Le Canada fait appel au patriotisme de ses fils

RECRUES DEMANDEES

-- POUR --

SERVICE OUTRE-MER

| | | |
|---|---|---|
| Solde du Soldat . . . . . | $33.00 | par mois. |
| Allocation payée par le gouvernement à son épouse ou à sa mère-veuve . . . . . | $20.00 | " " |
| Contribution payée actuellement par le Fonds Patriotique Canadien, aux familles de trois enfants: | | |
| A l'épouse ou la mère-veuve . . . | $10.00 | " " |
| A l'enfant de 10 à 15 ans . . . . . | 7.50 | " " |
| A l'enfant de 7 à 9 ans. . . . . | 4.50 | " " |
| A l'enfant en dessous de 5 ans . . | 3.00 | " " |
| | $78.00 | |

Une famille de cinq enfants retire un total de $83.00 par mois.

PENSION: En cas de mort, l'épouse du soldat recevra une pension mensuelle de $22 et de $5 par mois pour chaque enfant en dessous de 18 ans. La mère veuve dont le soldat était le seul soutien est considérée comme l'épouse et retire la même pension.

Pour plus amples renseignements s'adresser :

L'ASSOCIATION CIVILE DE RECRUTEMENT
DU DISTRICT DE QUEBEC.

**Document 28. Affiche de recrutement de soldats au Québec en 1916[823]**

[822] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.31.
[823] Musée McCord, *Recrues demandées pour service outre-mer*, 1916, ANC-C116588.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, cette campagne ne donne pas les résultats escomptés par l'échelon fédéral. Les Canadiens français préfèrent davantage se mobiliser pour apporter un soutien humanitaire aux Français que de prendre les armes au profit du Canada[824]. Le gouvernement Borden commence alors à réfléchir à l'option de recourir à la conscription pour obtenir les troupes dont il a besoin.

## II – L'accroissement des tensions entre le Québec et le reste du Canada sur fond d'entrée en guerre des États-Unis (1916-1917)

Le Québec participe à la Première Guerre mondiale en fournissant davantage de main-d'œuvre pour l'effort de guerre que de soldats. Cette situation est loin de convenir au Canada anglophone, ce qui engendre de vives tensions entre la Belle Province et le reste du pays.

### A – L'adaptation progressive de l'armée canadienne aux réalités du combat en Europe (janvier 1916-mai 1916)

De leur côté, en Europe, les troupes canadiennes françaises poursuivent leur effort de guerre malgré les changements chez les officiers qui les dirigent. Le 23 janvier 1916, le colonel Gaudet doit céder le commandement du 22$^{e}$ bataillon canadien français. Il est appelé en Angleterre afin d'occuper la fonction d'inspecteur des usines de munitions. Le 24 janvier 1916, le major Tremblay est promu au grade de lieutenant-colonel et prend la tête du 22$^{e}$ bataillon canadien français. Il devient le plus jeune chef de bataillon des forces canadiennes en Europe. Le major A.-E. Dubuc, bien qu'il soit à l'hôpital à la suite d'une blessure par une grenade à fusil, est nommé commandant en second de l'unité. Le gouvernement fédéral cherche à mieux équiper le corps expéditionnaire canadien afin d'améliorer son efficacité au combat. En février 1916, toutes les mitrailleuses Colt sont remplacées par des *Lewis Gun*. Ces mitrailleuses, dotées d'un magasin de 47 cartouches et capables de tirer jusqu'à 700 coups par minute, s'avèrent plus légères et facilement transportable par les combattants canadiens[825]. L'arrivée de ce matériel permet aux fantassins d'emporter pendant leurs attaques une puissance de feu supérieure. Les combattants reçoivent également une nouvelle arme, la

[824] A. Lachiver, *Le soutien humanitaire canadien-français à la France durant le premier conflit mondial à travers l'action du Comité France-Amérique de Montréal (1914-1918)*, Amiens, Université de Picardie Jules Vernes, Mémoire, 1994, 184 p.
[825] Joseph Chaballe, *Histoire du 22$^{e}$ bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.87.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

grenade à fusil, qui s'avère redoutablement efficace. Il s'agit d'une grenade à main standard attachée à une baguette, qui insérée dans le canon d'un fusil, peut être lancée à plusieurs dizaine de mètres. Les militaires canadiens possèdent donc désormais une sorte d'artillerie courte portée qui leur permet d'éliminer les mitrailleuses ennemies pendant un assaut.

En mars 1916, la 5e brigade canadienne s'éloigne des combats des tranchées. En effet, le commandement militaire cherche à permettre aux soldats de récupérer car les forces canadiennes apparaissent fortement éprouvées. Un rapport de la brigade explique :

> « Le feu de l'artillerie avait augmenté considérablement des deux côtés au cours des six mois précédents. Les bombardements, maintenant quotidiens, égalaient en intensité les grandes batailles de jadis. De plus en plus la guerre devenait un duel d'artillerie et ces bombardements étaient excessivement pénibles pour les soldats encagés dans des tranchées étroites, incapables d'éviter la mort qui frappait avec la rapidité de l'éclair, sans prévenir, sans que l'on pût voir l'ennemi et lui rendre ses coups. L'obusite, cette épouvantable commotion nerveuse qui rend les hommes forts mentalement faibles, frémissants et inertes, ce choc qui affecte souvent la parole et l'ouïe, envoya aux hôpitaux un nombre de victimes de plus en plus élevé[826] ».

Le 22e bataillon canadien français suit le déplacement de la 2e division. Celle-ci reçoit l'ordre de relever la 3e division britannique à Saint-Éloi. Les Anglais sont parvenus à faire sauter sept mines sous les tranchées allemandes[827]. Pour les soldats canadiens, cette configuration du terrain n'est pas favorable. En effet, ils font face à sept cratères béant qui s'emplissent rapidement d'eau stagnante avec la pluie formant des lacs en miniature. La « bataille des cratères » devient l'une des plus éprouvantes épreuves à laquelle sont confrontés les combattants canadiens. Un détachement du 22e bataillon canadien français participe à cette opération sous le commandement du lieutenant P.-S. Browne de Montréal. La mission du bataillon est de reconstruire les tranchées éboulées et empêcher une avancée allemande. Cette bataille s'avère très difficile pour les forces canadiennes en raison de la mauvaise gestion des opérations par le haut commandement militaire canadien. Par exemple, pendant la semaine que dure les combats, l'état-major du général Plumer ignore où se trouvent les troupes canadiennes sur le terrain. Les tirs fratricides sont nombreux. En particulier, l'artillerie canadienne bombarde par erreur les soldats canadiens postés dans le cratère n°1. Malgré cette confusion, et au prix de lourdes pertes, les troupes canadiennes tiennent face aux Allemands

[826] *Ibid*., p.98.
[827] *Ibid*., p.99.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

du 27 mars au 16 avril 1916[828]. Les combats font 1 300 morts au sein de la 2e division canadienne[829]. Après la bataille des cratères de Saint-Éloi, la situation militaire n'a pas changé. Les Allemands conservent la mainmise sur le champ de bataille.

### B – La polémique entre le Québec et le Canada anglophone sur le faible engagement militaire des Canadiens français (mai 1916-décembre 1916)

Au Québec, l'élite canadienne française se déchire sur la question de la participation du Canada à la Première Guerre mondiale. En effet, Henri Bourassa ne manque pas de dire à Mgr Bruchési tout le mal qu'il pense du soutien de ce dernier à la participation du pays au conflit. Le 6 mai 1916, il écrit à Mgr Gauthier un mémoire que ce dernier doit transmettre à son évêque :

> « Dès que j'ai été informé, au commencement de septembre 1914, des démarches du duc de Connaught et de la nature probable du mandement (des évêques), alors en préparation, je me suis appliqué à rechercher le moyen de prendre une attitude qui, tout en maintenant les principes que je défendais – avec l'encouragement de plusieurs évêques – ne placerait pas le *Devoir* en contradiction manifeste avec l'épiscopat. De ceci, le plus ancien et le plus intime de mes collaborateurs, M. Héroux, pourrait témoigner : il a connu mes hésitations et mes motifs. Dieu seul sait les angoisses que j'ai subies, les prières imparfaites hélas mais sincères et ferventes, que j'ai faites pour obtenir la lumière. Il en résultat mon article du 8 septembre (…) C'était bien le maximum de ce que je pouvais concéder comme motifs d'intervention. En stricte logique, j'aurais dû combattre toute intervention militaire, c'était l'avis de M. Héroux. Mais j'osais encore croire que les évêques parleraient en en évêques nationaux : je voulais me tenir aussi près que possible de leur attitude probable[830] ».

Mgr Bruchési répond aux réticences de Bourassa en ces termes :

> « L'Angleterre est engagée dans une guerre terrible qu'elle s'est efforcée d'éviter à tout prix. Sujets loyaux, reconnaissant en elle la protectrice de nos droits, de notre

[828] Musée canadien de la guerre, « Saint-Éloi » (http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/batailles-et-combats/batailles-terrestres/saint-eloi - consulté le 26 décembre 2016).
[829] Carl Pépin « 1914-1918: La guerre du Canada. Saint-Éloi ou la tragédie des cratères » (https://carlpepin.com/2010/08/22/1914-1918-la-guerre-du-canada-saint-eloi-ou-la-tragedie-des-crateres - consulté le 26 décembre 2016).
[830] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

paix, de notre liberté nous lui en devons notre plus généreux concours ( …). N'est-il pas évident que notre sort est lié au sort de ses armées ?[831] »

Les prises de position de Bourassa ne sont pas du tout comprises au Canada anglophone. En effet, la presse anglophone interprète l'attitude des Canadiens français comme un manque de patriotisme. Il n'en faut pas plus pour créer un puissant mouvement de *Quebec bashing* dans les provinces anglophones. Les médias anglophones mettent en avant l'idée selon laquelle les Canadiens français seraient peu impliqués dans l'effort de guerre du pays. Ce discours parvient jusqu'aux combattants en Europe. Il mécontente fortement les volontaires francophones. Par exemple, le lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay, promu commandant le 22e bataillon canadien français, se fait un point d'honneur à ce que son unité s'illustre sur les champs de bataille. Il écrit :

> « J'ai confiance que les Canadiens français défendront toutes leurs tranchées avec une vigueur désespérée et tiendront bon à tout prix, même au prix de la mort. N'oublions pas que nous représentons toute une race et que bien des choses – l'honneur même du Canada français – dépendent de la manière dont nous nous conduirons. Nos ancêtres nous ont légué un brave et glorieux passé que nous devons respecter et égaler. Maintenons nos anciennes et belles traditions[832] ».

Ce propos montre que Tremblay est sensible aux critiques du Canada anglophone à l'encontre du Québec. Il veut donc prouver à tout prix la valeur combattive des soldats francophones afin de préserver l'honneur des Canadiens français face aux Canadiens anglophones. Son action constitue en quelque sorte une quête de reconnaissance. Le 1er juillet 1916, les forces franco-britanniques lancent une offensive majeure sur le front de la Somme. En septembre 1916, le corps canadien est chargé de prendre la relève des troupes britanniques. Sa mission est de surprendre les Allemands en menant deux offensives. Prendre le village de Courcelette, qui constitue un point de ravitaillement pour l'armée allemande, constituerait un gain important pour les Alliés qui se battent dans la Somme depuis plusieurs mois sans grande avancée. Voulant démontrer l'ardeur au combat des Canadiens français, le lieutenant-colonel Tremblay sollicite auprès du haut commandement militaire canadien l'autorisation de lancer l'assaut

[831] *Ibid*., p.53.
[832] Raphaël Dallaire Ferland, « Patriotisme et allégeances du 22e bataillon (canadien français), 1914-1918 », *op. cit.*, p.6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contre Courcelette. Il est parfaitement conscient que cette attaque pourrait constituer un massacre de ses troupes. Après avoir reçu l'aval de sa hiérarchie, il dit à ses hommes :

> « Ce village (Courcelette), nous allons le prendre, et quand nous l'aurons pris, nous le garderons jusqu'au dernier homme. C'est notre première grande attaque ; il faut qu'elle soit un succès pour l'honneur de tous les Canadiens français que nous représentons en France[833] ».

La bataille de Flers-Courcelette est déclenchée le 15 septembre 1916. Le lieutenant-colonel Tremblay écrit dans son journal :

> « Nous comprenons très bien que nous allons à la boucherie, la tâche paraît presque impossible avec si peu de préparation pour un pays que nous ne connaissons pas du tout. Cependant, le moral est extraordinaire et nous sommes déterminés de prouver que les 'Canayens' ne sont pas des 'slakers'[834] ».

Le 22e bataillon canadien français s'engage dans un combat de trois jours et de trois nuits. À l'occasion de cet affrontement, il teste plusieurs innovations comme le char d'assaut et la progression par bonds. Le char d'assaut s'avère invulnérable face aux balles des fusils et des mitrailleuses allemandes. Il résiste contre les obus de petit calibre. Toutefois, les tanks ne sont pas encore au point. Cinq des six blindés tombent en panne au bout de quelques heures de combat[835]. Les combattants avancent par vagues successives permettant d'atteindre des objectifs de plus en plus éloignés. Cette tactique permet au bataillon de se concentrer sur des objectifs limités et de conserver une vitesse d'attaque grâce à une progression continue de troupes fraîches. L'unité perd un tiers de son effectif uniquement pour se rendre sur sa position de départ[836]. Les soldats francophones finissent par arriver dans les ruines du village. Les Allemands sortent alors de leurs abris souterrains et déclenchent des tirs de barrage. Le bataillon capable non seulement d'enfoncer les lignes ennemies mais également de tenir tête à 13 contre-offensives allemandes sans jamais perdre la position conquise[837].

Toutefois, cette victoire du 22e bataillon canadien français se fait au prix de très lourdes pertes. Sur les 30 officiers et les 800 soldats lancés dans l'offensive, seuls 6 officiers

---

[833] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.3.
[834] Annie Mathieu, « Courcelette, la bataille méconnue », *La Presse*, 28 juin 2014, p.1.
[835] *Ibid*., p.2.
[836] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.3.
[837] Reginal O'Donnell, « A la guerre comme à la paix : le Royal 22ème Régiment », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 5, n°4, 1990, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

et 118 combattants reviennent[838]. « Le colonel Honoré-Édouard Légaré, commandant une compagnie de mitrailleuse, déclare : « c'est terrible ce que nous avons vu, c'est même impossible à décrire[839] ». Les blessés canadiens français rencontrent également des difficultés à être secourus par les forces britanniques. Le capitaine Bernard Languedoc en fait l'amère expérience. Blessé au combat à Courcelette, il est pris en charge par des ambulanciers anglais qui le déposent avec des prisonniers allemands. Languedoc proteste alors vigoureusement. Le plus ancien des brancardiers lui rétorque alors : « laisse donc faire, mon vieux. Nous t'amenons chez les tiens car nous t'avons parfaitement entendu tout à l'heure, tu parlais allemand ![840] ». Il faut du temps aux Britanniques avant de comprendre que le capitane Languedoc n'était pas de l'allemand mais bien un soldat canadien. Néanmoins, le succès tactique du 22e bataillon contribue à améliorer sa réputation. Par exemple, le journal le *Petit Parisien* écrit à propos des soldats canadiens français :

> « La guerre mondiale, à laquelle ils prennent part, les a fait nos frères, et c'est ce titre que nous leur décernons désormais, avec une joie reconnaissante[841] ».

### C – L'illustration des volontaires canadiens français sur les champs de bataille en Europe (décembre 1916-mai 1917)

Les soldats canadiens doivent affronter l'hiver 1916-1917 qui s'avère l'un des plus rigoureux connu de mémoire d'hommes en Europe. Le corps expéditionnaire canadien profite de cette période d'accalmie dans les combats pour revoir son approche de la guerre. Pour cela, il délaisse la doctrine britannique pour s'inspirer de l'art de la guerre à la française. Le major-général Arthur Currie, commandant la 1ère division canadienne, remarque que les pelotons français sont capables d'effectuer des manœuvres indépendantes en s'appuyant sur des sections ayant chacune leur spécialité à savoir les mitrailleuses, les grenades à fusils ou encore les bombes. Contrairement aux pelotons canadiens, les pelotons français sont capables de soutenir leur propre progression. Les officiers canadiens considèrent l'approche française comme révolutionnaire car celle-ci permet une combinaison du tir et de la manœuvre au niveau du peloton. S'inspirant du modèle français, le corps expéditionnaire canadien se réorganise. De plus, à la différence des Britanniques, les Canadiens augmentent le nombre de bataillon par division. Désormais, une division comporte 12 bataillons chacun doté de 96

[838] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.3.
[839] Annie Mathieu, « Courcelette, la bataille méconnue », *op. cit.,* p.1.
[840] *Ibid.,* p.2.
[841] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.239.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mitrailleuses lourdes *Vickers*, d'une batterie de mortiers de tranchée lourds, de deux batterie de mortiers de tranchée moyens et de trois batterie de tranchée léger[842]. La Vickers, capable de tirer 500 coups par minute à une distance supérieure à 2 600 mètres, s'avère être une arme redoutable[843]. Grâce à cette nouvelle organisation, une division canadienne dispose d'une puissance de feu supérieure à celle d'une division britannique et s'avère beaucoup plus mobile.

Cependant, malgré ces changements qui interviennent au sein des forces canadiennes, l'institution militaire reste un repoussoir pour de nombreux francophones du Québec. Les autorités militaires canadiennes finissent par se montrer très insatisfaite de cette situation. Par exemple, le colonel de la Panouse déclare que les Canadiens français formeraient :

> « un peuple essentiellement casanier, replier sur son autonomie locale, sur ses libertés et privilèges, étranger au courant impérial (…) Les Canadiens français n'ont plus guère de relations de famille avec la France (…), et, par conséquent, aucun sentiment de famille ne pousse les jeunes Canadiens français à venir en Europe[844] ».

Les relations entre le Québec et le reste du pays ne s'améliorent pas au fur et à mesure qu'avance l'année 1917. La situation est si tendue que les autorités françaises s'inquiètent et demandent à leur ambassadeur au Canada de leur adresser un rapport périodique sur l'évolution du climat politique au sein de la confédération. La France n'a aucun intérêt à ce que l'allié canadien cesse son effort de guerre.

De leur côté, face aux difficultés des Alliés contre l'Allemagne, les États-Unis décident de mettre fin à leur neutralité en entrant dans le conflit aux côtés du Canada, de l'Angleterre et de la France le 6 avril 1917[845]. Toutefois, le pays s'avère loin d'être prêt à mener immédiatement une guerre de haute intensité. Les besoins de l'armée américaine sont considérables. C'est dans ce contexte que le président Wilson décide de faire participer des militaires américains au *War Industries Board* afin que les entreprises puissent mieux répondre aux besoins des forces armées. Cette décision influence considérablement la culture stratégique américaine en provoquant l'émergence très progressive d'un complexe militaro-

[842] Major Alex. D. Haynes, « Le développement de la doctrine au sein du corps expéditionnaire canadien : 1914-1918 », *op. cit.*, p.7.
[843] Joseph Chaballe, *Histoire du 22e bataillon canadien français, 1914-1919*, *op. cit*., p.87.
[844] Desmond Morton, « Le contingent McGill du corps école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue Militaire Canadienne*, *op. cit.*, p.11.
[845] Claude Carlier, *Les États-Unis dans la première Guerre Mondiale, 1917-1918*, Paris, Economica, 1992, 228 p. ; Jean-Pierre Turbergue, *La Fayette nous voilà: Les Américains dans la grande guerre*, Triel-sur-Seine, Italiques, 2008, 425 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

industriel aux États-Unis[846]. Le gouvernement américain met également en œuvre une campagne d'influence permanente sur sa population afin de la mobiliser. Le *Committee on Public Information*, sous la direction de George Creel, est chargé d'encadrer la production audiovisuelle américaine. Ces films, qui vantent le modèle américain, sont également diffusés au sein du Canada, ce qui contribue à accélérer l'américanisation des anglophones mais également des francophones du pays. Les premières troupes américaines ne débarquent en Europe qu'à partir de juin 1917.

En attendant l'arrivée des renforts en provenance des États-Unis, pour soulager les Français menacés par les attaques ennemis contre Verdun, les Britanniques relèvent la 10ème armée du général D'Urbal, entre Vermelles et Bapaume, en Artois. Ils font face à des troupes allemandes qui tiennent fermement leurs positions. Le corps expéditionnaire canadien est chargé de prendre la crête de Vimy dont l'armée française a vainement tentée de s'emparer en 1915. L'enjeu est toujours le même. Il s'agit de prendre cette position surélevée pour priver les Allemands de leur poste d'observatoire. Pour tenter de percer le système de défense allemand, cette opération prévoit trois attaques de masse simultanées. Les forces anglaises sont chargées de mener celle au nord. L'armée française s'occupe du centre entre le front de la Somme et la vallée de l'Oise. Un groupe d'armées de réserve est responsable de l'attaque au sud entre Soissons et Reims. Les troupes canadiennes sont rattachées à la 1st army des forces britanniques. Elles occupent l'aile gauche du dispositif anglais. La 51st Highland Division est chargée d'assurer la jonction entre la 1st Canadian Division et le 17th Corps. Les combattants canadiens représentent 15% de l'effectif total engagé lors de cette opération[847].

Dans la zone que l'armée britannique doit attaquer, le corps canadien n'est pas placé pour mener l'action principale. En effet, il est seulement chargé de protéger le flanc des troupes anglaises. Sa mission est de neutraliser les positions allemandes sur les hauteurs afin de priver ces derniers de leurs postes d'observation sur le champ de bataille. Il s'agit d'une mission indispensable au succès de la manœuvre mais elle est sans gloire puisqu'elle ne se situe pas au centre de l'action. Le haut commandement militaire britannique veut que les Canadiens neutralisent les menaces ennemies sur les hauteurs. À aucun moment, il n'attend une victoire décisive de cette manœuvre. C'est pourquoi, la *1st army*, qui accompagne le corps canadien n'est dotée que d'une brigade, et que les deux divisions de réserve ne peuvent

[846] Thomas Rabino, *De la guerre en Amérique*, Paris, Perrin, 2013, 540 p.
[847] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.149.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

intervenir que sous 48 heures, ce qui interdit d'exploiter dans la profondeur toute percée sur Vimy[848].

Le 9 avril 1917, le corps expéditionnaire canadien se lance à l'assaut des positions allemandes. Il s'agit de la première fois dans le cadre du conflit que les quatre divisions canadiennes sont alignées de front. Celles-ci ne sont pas seules. Elles bénéficient de l'appui de l'artillerie de la 63rd Royal Naval Division et de plusieurs éléments de la 13th Brigade. Le 22e bataillon canadien français est chargé d'une mission de soutien de sa brigade. Il se distingue lors de l'opération en faisant 500 prisonniers et en s'emparant de cinq mitrailleuses[849]. Il perd également 100 hommes dans les combats[850]. Les forces canadiennes conquièrent, non sans difficultés, la cote 145. Aussitôt cette position prise, elles doivent faire face à une difficulté majeure sur la hauteur voisine, la cote 120, où les mitrailleuses allemandes prennent en enfilade les positions conquises au nord de la crête de Vimy. La 10th Canadian Brigade, de la 4eh Canadian Division, subit de lourdes pertes pour mener à bien cette mission. Le 12 avril 1917, elle s'empare du point tenu par les Allemands. Les Canadiens réussissent cette mission en recourant à divers stratagèmes comme l'exploitation des tunnels pour acheminer les troupes sans avoir à subir de pertes inutiles ou encore en mener une coordination étroite entre l'artillerie et l'infanterie. Le problème des forces canadiennes est qu'elles subissent des pertes mais ne reçoivent pas de renforts car elles ne sont pas chargées de l'action principale. Elles tiennent néanmoins fermement leur position face aux Allemands. Le journaliste canadien Stewart Lyon relate cette victoire tactique :

> « La crête de Vimy a été prise. La plus forte position défensive de l'ennemi sur le front ouest a été capturée par l'armée de Sir Douglas Haig et le corps canadien a reçu une place d'honneur[851] ».

L'armée canadienne obtient une victoire au prix d'un lourd tribut humain. Au cours de cette opération, 3 598 Canadiens sont tués et 7 000 autres sont blessés[852]. Pour le gouvernement canadien, ce succès militaire s'avère important. Il s'agit pour lui d'attester de la valeur combattive de ses forces auprès de l'Angleterre en vue d'obtenir des autorités britanniques une plus grande autonomie du Canada à l'issue de la guerre.

---

[848] *Ibid*., p.150.
[849] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.4.
[850] *Ibid*., p. 4.
[851] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.35.
[852] Tim Cook, « La bataille de la crête de Vimy, 9-12 avril 1917 », Musée canadien de la guerre (http://www.museedelaguerre.ca/cwm/exhibitions/vimy/index_f.shtml - consulté le 27 décembre 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dans le même temps, la France veut négocier avec les États-Unis les modalités de la participation américaine à la guerre. Le gouvernement français dépêche un haut responsable militaire afin de discuter avec les autorités américaines. Le maréchal Joffre est désigné pour cette mission[853]. Ce dernier effectue une visite dans la Belle Province avant de se rendre aux États-Unis. Le 13 mai 1917, le maréchal et sa délégation arrivent à Montréal. Cependant, pressé par un emploi du temps chargé, Joffre n'y reste qu'une demi-journée. Il inaugure la Bibliothèque municipale de Montréal, un édifice situé dans la rue Sherbrooke, en face du parc Lafontaine[854]. La visite de la ville fait forte impression sur toute la délégation militaire française. Le lieutenant François de Tessan, biographe de la mission, écrit :

> « En pénétrant dans Montréal, nous avons une impression charmante et très vielle France. (…) la voix des cloches résonne allégrement et se mêle aux vivats de la population[855] ».

Les Canadiens français viennent très nombreux pour voir le cortège du maréchal Joffre.

## III – La crise de la conscription au Québec (1917-1918)

Afin de soutenir l'effort de guerre des Alliés, le gouvernement fédéral souhaite mettre en œuvre une mobilisation générale. Conformément à la culture stratégique du Québec, les Canadiens français sont opposés à cette idée. Cette situation provoque une crise de la conscription dans la Belle Province.

### A – Le refus du Québec de se voir imposer une mobilisation pour servir outre-mer (mai 1917-octobre 1917)

En attendant l'arrivée des soldats américains, les autorités britanniques réclament un renfort de troupes au gouvernement canadien alors que le Québec est toujours opposé à la participation du pays à la guerre. Pour surmonter le rejet des Canadiens français, le Premier ministre canadien, Robert Borden, annonce publiquement, le 18 mai 1917, son intention de recourir à la conscription. Cette nouvelle provoque une vive émotion dans la Belle Province.

---

[853] André Kaspi, *Le temps des Américain*, Paris, PUF, 1976, p.33.
[854] Archives de Montréal, « Montréal et la Grande Guerre : l'effort humain » (http://archivesdemontreal.com/2014/08/25/chronique-montreal-et-la-grande-guerre-no1-leffort-humain - consulté le 27 décembre 2016).
[855] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.154.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

En réaction à la politique de l'échelon fédéral, entre le mois de mai et de juin 1917, Henri Bourassa publie une série d'articles critiquant férocement la mobilisation :

> « C'était déjà un abus de pouvoir que de décider, sans le consentement de la nation, de la participation du Canada aux opérations de guerre en Europe en août 1914. Rendre obligatoire le service militaire outre-mer serait un autre abus de pouvoir[856] ».

Par ce propos, Bourassa veut souligner le fait que les Canadiens français ne veulent pas être obligés de participer à une guerre s'ils y sont opposés. Pour lui, la conscription constitue l'impôt du sang qui symbolise par excellence le militarisme canadien et l'impérialisme britannique. Il estime que cette décision du gouvernement canadien ne peut que contribuer à dégrader les relations entre le Québec et le reste du Canada. Il déclare :

> « Que l'on pèse bien ces paroles : la conscription marquerait, pour les Canadiens français, le commencement d'une évolution qui ne tarderait pas à transformer en peuple révolutionnaire la population la plus paisible, la mieux ordonnée peut-être des deux Amériques. Une fois déchaîné, cet esprit révolutionnaire ne s'arrêterait pas en route ; il ne s'attaquerait pas qu'au régime militaire : il se manifesterait à l'usine, dans les champs, partout, dans toutes les sphères de la vie industrielle, sociale et politique[857] ».

La conscription constitue une problématique qui dépasse l'opposition entre les anglophones et les francophones au sein du dominion. En effet, les agriculteurs des provinces anglophones, tout comme ceux du Québec, rejettent massivement cette mesure car elle les prive de la main-d'œuvre indispensable aux travaux agricoles. Wilfried Laurier propose de s'inspirer de l'Australie en organisant un référendum sur la conscription. Toutefois, sa motion est rejetée à la chambre des Communes. Dans la Belle Province, les Canadiens français n'entendent pas rester inactifs. Le 24 mai 1917, 3 000 francophones se réunissent à Montréal pour dénoncer la conscription[858]. Dans le reste du pays, les anglophones ne sont pas tous en faveur d'une mobilisation générale mais ils ne manifestent pas massivement leur opposition à ce projet. Cette différence d'attitude entre les francophones et les anglophones est analysée par Henri Bourassa de la manière suivante :

---

[856] Bétrice Richard, « Henri Bourassa et la conscription : traître ou sauveur ? », *Journal des forces du Canada*, 2008, p.4.
[857] *Ibid*., p.4.
[858] Mourad Djebabla, *La confrontation des civils québécois et ontariens à la première guerre mondiale, 1914-1918 : les représentations au Québec et en Ontario*, *op. cit.*, p.385.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Les Canadiens-Français sont loyaux envers la Grande-Bretagne et ont de l'amitié pour la France ; mais ils ne reconnaissent à aucun de ces pays ce qui, dans d'autre pays, est considéré comme le devoir national fondamental : l'obligation de prendre les armes et de se battre (…). Le seul problème des Canadiens Français est qu'il sont les seuls vrai Canadiens sans 'trait d'union'. Les Canadiens d'origine britannique sont devenus plutôt perturbés dans leur allégeance (…) Les Canadiens français sont restés, et veulent rester, exclusivement des Canadiens[859] ».

Avec ce propos, Bourassa veut insister sur le fait que les Canadiens français ne souhaitent pas être entrainés dans une guerre où les intérêts du Canada ne sont pas menacés. Cependant, si les francophones sont réticents à voir le pays participer à la Première Guerre mondiale, ils ne remettent pas en cause la relation spéciale entre le Québec et la France. Au contraire, les Canadiens français manifestent un fort intérêt envers leur ancienne métropole coloniale française. Par exemple, lorsqu'il apprend qu'il va recevoir la Légion d'honneur, le lieutenant-colonel Tremblay déclare : « c'est précisément la décoration à laquelle je tiens le plus[860] ». Cette déclaration met en lumière le fait qu'il considère cette haute distinction française comme plus importante que la Croix victoria qui constitue la récompense militaire suprême au sein de l'armée britannique.

Malgré la vive opposition de la majorité canadienne française du Québec à la conscription, le gouvernement Borden organise un vote à la chambre des Communes pour faire valider son projet. Le 24 juillet 1917, la mobilisation générale est adoptée par 118 voix favorables, essentiellement anglophones, contre 55 voix défavorables, majoritairement francophones [861] . Seuls trois représentants canadiens français ne rejettent pas la conscription[862]. L'adoption de cette mesure engendre de fortes tensions au Québec[863]. D'importantes manifestations se déclenchent dans la province pour protester contre la conscription. Le canadien français Ésioff-Léon Patenaude, ministre au sein du gouvernement fédéral, démissionne. Malgré les signaux de mécontentements envoyés par les Canadiens français, le Premier ministre Borden ne recule pas. Cette situation cristallise l'opposition entre le Québec et le reste du Canada.

---

[859] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit*, p.238.
[860] Raphaël Dallaire Ferland, « Patriotisme et allégeances du 22e bataillon (canadien français), 1914-1918 », *op. cit.*, p.5.
[861] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.213.
[862] *Ibid.*, p.213.
[863] Musée McCord, *Néron « jouant du violon » aux politiciens pendant que les flammes se propagent*, 1917, ANC-C93223.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 29. Manifestation au Québec contre la conscription en 1917[864]**

Les tensions dans la Belle Province dégénèrent en une crise de la conscription. En effet, exaspérée de ne pas être entendue par l'échelon fédéral, la majorité canadienne française se révolte. Le Québec est désormais en armes. Des francophones décident de s'attaquer aux Canadiens anglophones de la province qui soutiennent la mobilisation générale. Par exemple, le 9 août 1917, ils réalisent un attentat à la dynamite contre la résidence de Hugh Graham, propriétaire du *Montreal Star*, qui s'est positionné en tant qu'ardent défenseur de la conscription. À la suite de cette attaque, la police procède à l'arrestation de 11 Canadiens français de la Belle Province[865]. La crise de la conscription au Québec est si vive qu'elle dépasse largement les frontières du Canada. En effet, la France s'intéresse à l'évolution de la situation dans la province car elle redoute que l'allié canadien finisse par être contraint de revoir à la baisse son effort de guerre. Les médias français ont un regard très critique vis-à-vis

[864] Claudius Corneloup, *Démonstration contre la conscription, carré Victoria, Montréal (Québec), Bibliothèque et Archives Canada,* 24 mai 1917, C-006859.
[865] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.217.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de la crise au Québec. Par exemple, le 11 août 1917, le journaliste français Philippe Millet écrit dans l'*Œuvre* :

> « On doit la vérité à ses amis. Il est difficile de cacher plus longtemps aux Canadiens français la profonde déception que cause en France leur attitude à l'égard de la guerre (…) Non seulement les Canadiens français y ont peu participé, mais ils ont fait et continue à faire tout leur possible pour mettre des bâtons dans les roues. L'attachement aux vieux souvenirs (ceux de la France de jadis) a été aussi impuissant que le loyalisme à l'égard de l'Angleterre quant il s'est agi, pour les Canadiens de race française, de vaincre leur égoïsme provincial. Et nous constatons aujourd'hui ce fait paradoxal que le seul point de l'Amérique du Nord où l'on épouse pas avec ardeur la cause de la France est celui où l'on parle notre langue[866] ».

Cette prise de position entraîne une réplique de certains journaux francophones du Québec. Par exemple, le 13 août 1917, Joseph Lavoie et Moïse Martin écrivent dans *La Tribune de l'Aube* :

> « Vous dîtes, M. Millet, qu'il n'y a que les Canadiens français qui sont contre la conscription. Demandez donc au gouvernement canadien les centaines de pétitions des ouvriers Canadiens anglophones comme canadiens français demandant le rejet de la conscription ou de soumettre cette question au peuple (…) Vôtre article paraîtra dans tous les journaux canadiens français. Songez au désappointement et au peu d'encouragement qu'il provoquera. Pensez-vous que les Canadiens français seront bien enthousiastes à venir vous défendre quand vous les jugez si mal ? [867] ».

Le rejet de la conscription au cours de la Grande Guerre n'est pas une spécificité du Québec. La France est elle aussi confrontée à la même situation avec la multiplication des cas d'insoumis et de déserteurs au cours du conflit[868]. Toutefois, l'ampleur de la crise dans la Belle Province commence à inquiéter vivement une partie de l'élite canadienne française. Par exemple, Henri Bourassa déclare :

> « Conseiller la résistance violente au nom des seuls intérêts de la race française ou de la province de Québec, c'est décupler la force des secteurs haineux qui veulent la

[866] Carl Pépin, « Du military Service Act aux émeutes de Québec : l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918) », *op. cit.*, p.7.
[867] *Ibid*., p.7.
[868] Michel Ruquet, *Déserteurs et insoumis de la Grande Guerre, 1914-1918, sur la frontière des Pyrénées-Orientales*, Paris, Trabucaire, 2009, 549 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> conscription surtout pour foncer sur les 'Frenchmen'. Une foule d'adversaires de la conscription, de race et de langue anglaise, se joindront à nos ennemis pour écraser toute tentative d'insurrection ou du moins leur laisseront toute latitude de rétablir à leur manière l'ordre et la paix publique. Au premier acte de violence, la loi martiale sera proclamée et le régime militaire, substitué à la loi civile ; comme bien l'on pense, le gouvernement ne remettra pas le commandement à des officiers trop enclins à la clémence[869] ».

Bourassa semble redouter que la crise de la conscription au Québec ne serve de catalyseur à la vielle rancœur entre les anglophones et les francophones ce qui pourrait conduire à une guerre civile entre les deux communautés. Le gouvernement Borden, quant à lui, cherche à rassembler autour de lui tous les sympathisants à la cause de la mobilisation afin de s'assurer sa réélection. Par exemple, le 29 août 1917, la chambre des communes adopte la loi des électeurs militaires qui confère le droit de vote à tous les sujets britanniques enrôlés dans les forces canadiennes ou qui sont membres de certains éléments des forces anglaises en séjour au Canada. Ce texte autorise les militaires à voter outre-mer. La loi des élections en temps de guerre accorde le droit de vote aux femmes ayant un lien de parenté avec les soldats mais le retire aux immigrants canadiens originaires de pays ennemis ainsi qu'aux objecteurs de conscience. Dans cette perspective, le rejet du Québec de la conscription engendre de vives tensions internes au sein du Canada.

### B – Le recours à la force armée par le gouvernement canadien pour mettre en œuvre la conscription au Québec (octobre 1917-mai 1918)

Pendant ce temps, en Europe, l'Angleterre et la France sont en difficulté face à l'Allemagne. En effet, plusieurs facteurs contribuent à la stagnation de leurs positions. D'un côté, l'allié russe est secoué par une profonde crise avec la révolution bolchévique en octobre 1917. L'arrivée au pouvoir des communistes en Russie provoque une immense onde de choc dans les pays capitalistes occidentaux. Au Québec, l'Église s'inquiète vivement de cette nouvelle car l'idéologie communiste est anticléricale. Le clergé de la province cherche donc à contrer la progression du mouvement syndicaliste, d'inspiration communiste, en promouvant un syndicalisme catholique. Dans le même temps, sur les champs de bataille européen, les

[869] Bétrice Richard, « Henri Bourassa et la conscription : traître ou sauveur ? », *op. cit*, p.6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

troupes françaises, britanniques et canadiennes n'arrivent pas à effectuer une percée face au front allemand. Prenant acte que la Russie n'est plus une menace pour elle, l'Allemagne transfère une partie de ses troupes du front oriental sur le front occidental au rythme de dix divisions par mois[870]. Les Alliés ont besoin d'une supériorité numérique, tant en nombre d'hommes que de matériels, pour s'imposer face aux troupes allemandes. Les autorités britanniques sollicitent donc à nouveau le gouvernement canadien pour envoyer de nouveaux soldats en Europe. Pour répondre à ce besoin, le Premier ministre Borden décide de mettre en œuvre la conscription le 13 octobre 1917.

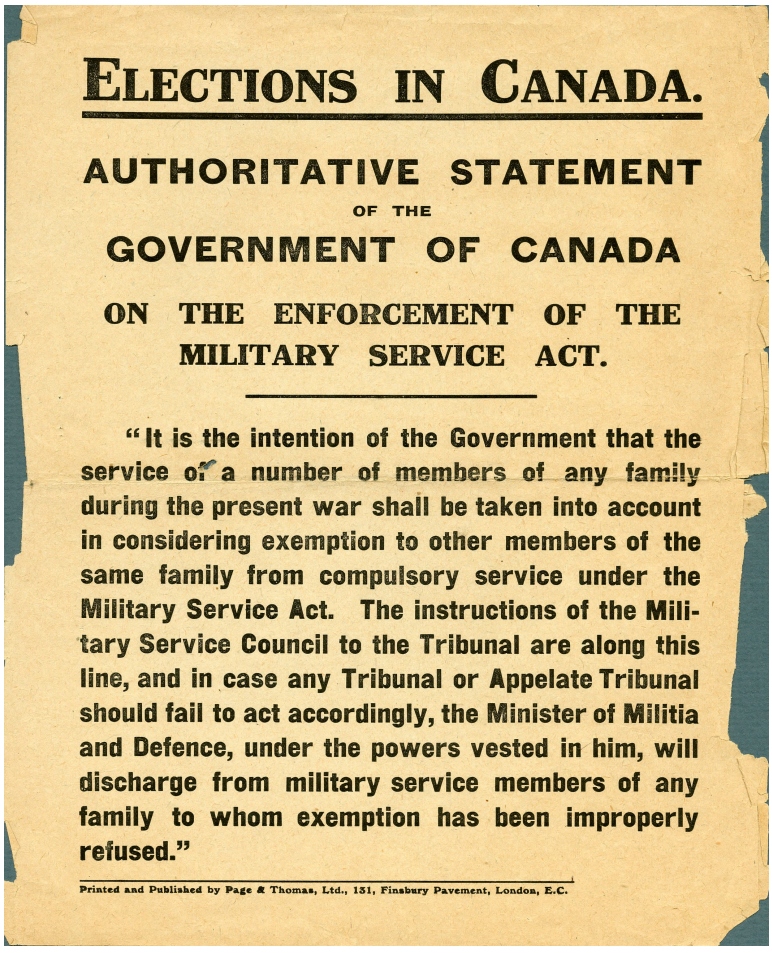

ELECTIONS IN CANADA.

AUTHORITATIVE STATEMENT
OF THE
GOVERNMENT OF CANADA
ON THE ENFORCEMENT OF THE
MILITARY SERVICE ACT.

"It is the intention of the Government that the service of a number of members of any family during the present war shall be taken into account in considering exemption to other members of the same family from compulsory service under the Military Service Act. The instructions of the Military Service Council to the Tribunal are along this line, and in case any Tribunal or Appelate Tribunal should fail to act accordingly, the Minister of Militia and Defence, under the powers vested in him, will discharge from military service members of any family to whom exemption has been improperly refused."

Printed and Published by Page & Thomas, Ltd., 151, Finsbury Pavement, London, E.C.

**Document 30. Entrée en vigueur de la conscription au Canada en 1917[871]**

Au Québec, la mobilisation touche 117 104 personnes[872]. En réaction, la population se mobilise massivement contre la décision du gouvernement. L'unique option des conscrits est de demander une exemption aux autorités canadiennes. Dans la seule Belle Province, 115 705

[870] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.314.
[871] Musée canadien de la guerre, *Entrée en vigueur de la Loi du Service Militaire,* 1917, MCG 19760586-002_4.
[872] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.218.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

individus, c'est-à-dire la majorité des conscrits, formulent une demande d'exemption[873]. Si les francophones sont les plus nombreux à se mobiliser au Canada contre la conscription, ils ne sont pas pour autant les seuls. De nombreux Canadiens anglophones ne s'y montrent pas favorables. C'est tout particulièrement le cas des agriculteurs qui ne veulent pas abandonner leurs exploitations. Les autorités canadiennes se montrent très conciliantes avec la population anglophone mais pas avec les francophones. Par exemple, le 24 novembre 1917, le général Mewburn, ministre de la Défense et de la Milice, fait une promesse en Ontario pour tenter de calmer la contestation agricole. Il annonce qu'une exception sera accordée au Canada anglophone à tous les fils d'agriculteurs et aux travailleurs agricoles expérimentés. Cette décision provoque l'ire de la majorité canadienne française du Québec. Le résultat de l'élection législative fédérale met en lumière le divorce entre les francophones et les anglophones. Le canadien français Wilfrid Laurier devient le chef de l'opposition à la chambre des communes. Les électeurs du Québec lui fournissent 62 des 82 sièges qu'il obtient à l'assemblée parlementaire[874]. Face au gouvernement d'union nationale mis en place par Borden, le Québec apparaît aux yeux des Canadiens anglophones comme manquant de patriotisme. Les tensions sont donc vives entre les parlementaires anglophones et francophones. Les relations sont si difficiles que certains représentants canadiens français menacent d'enclencher un processus de séparation du Québec d'avec le reste du Canada. Par exemple, le 21 décembre 1917, le député libéral Joseph Napoléon Francoeur dépose à l'assemblée législative du Québec la motion suivante :

> « Que cette chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à rompre le pacte fédératif de 1867 si, dans d'autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada[875] ».

Cette motion traduit l'exaspération d'une partie des parlementaires francophones du Québec. Cependant, l'élite canadienne française n'apparaît pas véritablement prête à mettre en œuvre ses menaces. Il n'y a pas, à cette époque, de volonté de la part des responsables politiques de la province de se séparer du Canada. C'est pourquoi, Francoeur retire sa motion avant que celle-ci ne soit étudiée par l'assemblée législative lors de la session suivante du 17 janvier 1918. Cette manœuvre traduit plus une volonté politique de la part d'une partie de l'élite

[873] *Ibid.*, p.218.
[874] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.218.
[875] René Castonguay, « Un bluff politique. 1917 : la motion Francoeur », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°53, 1998, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadienne française de montrer le niveau de mécontentement du Québec à l'égard du reste du pays que d'un véritable projet d'accès à l'indépendance de la province.

Alors que le Canada traverse une période extrêmement difficile sur le plan politique avec la crise de la conscription au Québec, en Europe, les Alliés continuent de stagner face à l'Allemagne. En effet, les autorités soviétiques et allemandes concluent une entente pour ne pas se faire la guerre. Le 3 mars 1918, la Russie signe un traité de paix avec l'Allemagne. Cet accord permet au gouvernement allemand de concentrer son effort de guerre exclusivement sur le front occidental. Il accélère donc le transfert de ses troupes vers l'ouest au point de dépasser en nombre de soldats les forces alliées. À la mi-mars 1918, l'Allemagne atteint un volume de 192 divisions sur le front occidental, soit 30 de plus que les forces anglo-françaises[876]. Grâce à ce rapport de force très favorable, le haut commandement allemand décide de lancer une vaste offensive contre les Alliés. L'armée allemande utilise massivement des armes chimiques pour ses offensives. Par exemple, en 1918, les trois quarts des obus allemands contiennent des produits toxiques[877]. Le 21 mars 1918, les troupes allemandes percent les lignes franco-britanniques. L'armée anglaise perd 240 000 soldats et les forces françaises 92 000 combattants[878]. L'Angleterre se tourne alors vers le Canada pour obtenir des combattants supplémentaires. Le 27 mars 1918, A. E. Kemp, ministre canadien des forces militaires outre-mer, adresse une dépêche au ministre de la Défense et de la Milice en demandant 15 000 hommes en renfort[879].

Cette demande de soldats supplémentaires achève de convaincre le gouvernement canadien qu'il doit mettre un terme à la crise de la conscription au Québec. En effet, il n'a jusqu'à présent réussit qu'à incorporer 32 000 hommes sur les 500 000 conscrits enregistrés au Canada[880]. Il met donc tout en œuvre pour lutter contre les conscrits récalcitrants dans la Belle Province. Par exemple, le 28 mars 1918, vers 20h30, trois agents fédéraux procèdent à Québec à l'arrestation de Joseph Mercier, un conscrit, qui qui ne porte pas sur lui les papiers justifiant qu'il est exempté du service militaire. La nouvelle de l'arrestation de ce dernier se fait rapidement connaître dans la ville. Les habitants se mobilisent pour réclamer la libération de Mercier. À 21h30, 5 000 personnes encerclent le poste de police dans lequel ce dernier est détenu[881]. La foule jette des pierres sur l'édifice. Le lendemain soir, le 29 mars 1918, des

[876] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.315.
[877] Jean-Simon Gagné, « Des nouvelles du front », *La Presse*, 21 juin 2014, p.1.
[878] *Ibid.*, p.315.
[879] Mourad Djebabla, « Combattre ou cultiver : les agriculteurs canadiens face aux dilemmes de l'effort de guerre pendant la première guerre mondiale (1914-1918) », *op. cit.*, p.8.
[880] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.223.
[881] Jean-Simon Gagné, « Cinq jours qui ébranlèrent Québec », *La Presse*, 5 juillet 2014, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

manifestants francophones se rassemblent en masse sur la place Jacques-Cartier pour chanter La Marseillaise et le Ô Canada, l'hymne national des Canadiens français de l'époque. La foule vandalise plusieurs édifices. Près de 8 000 manifestants francophones entourent le bâtiment attenant à l'Auditorium, où sont stockés les dossiers des conscrits, et y mettant le feu[882]. Sur la place Montcalm, 12 000 personnes se réunissent, soit un habitant sur six de la ville de Québec, et scandent des slogans hostiles au gouvernement Borden, à la conscription et à la guerre[883]. Les policiers, accompagnés du maire, arrivent sur place pour rétablir l'ordre. La foule crie :

> « Commandez à vos troupes de tirer, Monsieur le Maire. Nous sommes prêts à mourir ![884] »

Le maire de Québec n'ose pas prendre la responsabilité de faire ouvrir le feu sur la foule. Désemparé face à une situation qu'il juge devenue incontrôlable, il fait appel au gouvernement provincial. Ce dernier saisit, le 30 mars 1918, le gouvernement fédéral afin d'intervenir.

Borden choisit de faire appel à l'armée canadienne pour rétablir l'ordre au Québec. Le gouvernement Borden demande au général Landry remplir cette mission. Ce dernier, à la tête d'une force de 2 000 soldats anglophones, basée en Ontario, est envoyé dans la Belle Province[885]. Le 1er avril 1918, Landry fait diffuser à Québec une proclamation interdisant les regroupements de plus de trois personnes. Il met en place ses hommes aux points stratégiques de la ville pour éviter les attroupements. Par exemple, il fait installer 400 militaires et une mitrailleuse sur la place Jacques-Cartier [886]. Il fait également couper la circulation du tramway et sur certains ponts. Son but est d'empêcher les Canadiens français vivant à Limoilou et à Charlesbourg de venir prêter main-forte aux émeutiers. Malgré ces mesures, les habitants de Québec ne veulent pas s'incliner face aux autorités canadiennes. Le 1er avril 1918, vers 22h00, des manifestants profitent du brouillard pour sortir. En réaction, les soldats anglophones ouvrent alors le feu à l'aveuglette sur la foule. Il s'en suit un affrontement terrible entre les militaires canadiens et les manifestants francophones. Cinq soldats sont

[882] Marc-André Cyr, « De l'engagement à la révolte, les Canadiens Français et les guerres mondiales », *Revue Argument*, volume 10, n°2, printemps-été 2008, p.3.
[883] Jean-Simon Gagné, « Cinq jours qui ébranlèrent Québec », *La Presse*, 5 juillet 2014, p.2.
[884] *Ibid*., p.2.
[885] Marc Antoine Demeule, « L'émeute d'avril 1918 », *Bulletin de la société historique de Québec*, volume 27, septembre 2008, p.7.
[886] Jean-Simon Gagné, « Cinq jours qui ébranlèrent Québec », *op. cit.*, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

blessés, tandis que le bilan est plus lourd du côté de la foule[887]. On dénombre cinq morts, des dizaines de blessés et une soixante de personnes arrêtées chez les francophones[888]. Les médias francophones rapportent l'incident.



LA PRESSE

CINQ CIVILS SONT TUES PAR LES SOLDATS A QUEBEC

Le sang coule la nuit dernière dans la Vieille-Capitale où un premier coup de feu provoque des rixes d'une violence inouïe entre militaires et émeutiers.—De nombreux blessés.

DES ARRESTATIONS PAR CENTAINES

ORDRE DE FOUILLER TOUT LE MONDE

CINQ CIVILS ABATTUS PAR DES SOLDATS

LA REVOLTE FUT FAVORISEE PAR LE BROUILLARD

LES SONNEURS DE FAUSSES ALARMES

L'EMEUTE SERA REPRIMEE COUTE QUE COUTE A DIT UN OFFICIER SUPERIEUR

UNE DECLARATION DE SIR ROBERT BORDEN

**Document 31. La crise de la conscription au Québec en 1917[889]**

Le 2 avril 1918, Landry fait patrouiller ses troupes à travers toute la ville. Ses ordres sont clairs. Les militaires doivent tirer sur tous les individus qui ne respectent pas les consignes qui ont été données. Les Canadiens français sont sous le coup de l'émotion. Ils ne s'attendaient pas à ce que les militaires tirent sans hésitation sur la foule. Profondément indignés, ils réclament une enquête sur les circonstances de cette tragédie. Le 2 avril 1918, le consul de France à Montréal, Charles Bonin, câble aux autorités françaises un compte-rendu de la situation au Québec :

> « Les Canadiens français ne comprennent pas le sens de la guerre (…) L'opposition du Canada français à la guerre paraît surtout motivée par des raisons religieuses[890] ».

[887] Jean-Simon Gagné, « Cinq jours qui ébranlèrent Québec », *op. cit.*, p.5.
[888] Marc Antoine Demeule, « L'émeute d'avril 1918 », *Bulletin de la société historique de Québec*, volume 27, septembre 2008, p.7.
[889] La Presse, *Cinq civils sont tués par les soldats à Québec*, Musée McCord, 2 avril 1918 PERS-12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Pour calmer ses administrés francophones, le maire de Québec institue une commission d'enquête le 3 avril 1918. Les conclusions des investigations sont rendues publiques le 13 avril 1918. Les personnes tuées par les militaires ne faisaient pas partie des manifestants. Elles sont des victimes collatérales des affrontements entre les soldats et la foule[891]. Les soldats qui ont tiré sont disculpés car ils ont simplement accompli leur devoir dans la répression d'une émeute. Le gouvernement Borden ne présente aucune excuse à la population de Québec pour l'action des troupes canadiennes. Les familles des victimes, bien qu'ayant fait une demande, ne sont à aucun moment indemnisées pour le préjudice qu'elles subissent. Les militaires patrouilles dans la ville jusqu'à la fin du mois d'avril 1918 puis quittent la Belle Province sur ordre des autorités fédérales. La crise de la conscription au Québec s'achève sur fond de profonde rancune des francophones du Québec à l'encontre du reste du Canada. L'historien Jack Granastein écrit : « aucun évènement n'a divisé les Canadiens de façon si marquée que la question de la conscription pour service outre-mer en temps de guerre[892] ».

### C – La vive opposition du Québec au reste du Canada dans les derniers mois de la Première Guerre mondiale (mai 1918-novembre 1918)

Alors que le Québec est profondément traumatisé par la crise de la conscription, en Europe, les troupes canadiennes combattent avec acharnement contre les forces allemandes. Les soldats canadiens français du 22e bataillon font preuve d'une grande bravoure au combat en plusieurs occasions. Par exemple, dans la nuit du 8 au 9 juin 1918, une section du bataillon, stationnée dans la région d'Amiens, fait l'objet d'un bombardement d'artillerie allemande. Le caporal Joseph Keable, seul survivant, doit faire face à un assaut de l'ennemi. Décidé à tenir la position de son unité au péril de sa vie, il se saisit de son arme et fait feux sur les Allemands obligeant ces derniers à regagner leurs tranchées. Mortellement blessé, il décède le lendemain. Pour son action déterminante, il est décoré de la croix de Victoria qui constitue la plus haute distinction militaire britannique. Le 22e bataillon se distingue également dans une autre occasion. Le 8 août 1918, il participe à l'assaut de la ville

[890] Carl Pépin, « Du military Service Act aux émeutes de Québec : l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918) », *op. cit.*, p.14.
[891] Jean-Simon Gagné, « Cinq jours qui ébranlèrent Québec », *op. cit.*, p.5.
[892] Jean Pariseau, « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867-1967 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 37, n°1, 1983, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'Amiens. Pour appuyer sa manœuvre, le bataillon dispose de sept chars d'assaut[893]. Pendant cet assaut, le lieutenant Jean Brillant s'illustre au combat. Constatant qu'une mitrailleuse allemande empêche la progression du flanc gauche de sa compagnie, il se lance à l'assaut de celle-ci est tue les deux mitrailleurs qui la servent[894]. Bien que blessé à l'occasion de cette intervention, il refuse de se faire évacuer. Le lendemain, à la tête de deux pelotons, il fait 150 prisonniers et capture 15 mitrailleuses dans un combat à baïonnette et à la grenade[895]. Blessé à cette occasion à la tête, il refuse une nouvelle fois d'être évacué. Peu de temps après, il mène une charge contre un canon qui tire sur son unité. Atteint au ventre par des éclats d'obus, il finit par s'écrouler sans pouvoir se relever. Il décède le 10 août 1918 à l'âge de 28 ans. Pour sa bravoure, le lieutenant Brillant reçoit, à titre posthume, la croix de Victoria. Au bilan, au cours de la bataille d'Amiens, le 22e bataillon perd sept officiers et 260 soldats[896]. Cette victoire permet au colonel Thomas-Louis Tremblay, commandant du bataillon, d'être promu au grade de brigadier-général. Il devient le seul général francophone au sein des officiers canadiens projetés outre-mer et le plus jeune général des forces britanniques en Europe. Dans cette perspective, les Canadiens français du 22e bataillon démontrent une grande valeur militaire sur les champs de bataille.

Le corps expéditionnaire canadien reçoit pour mission de participer à la prise de Cambrai. Les soldats canadiens se retrouvent positionnés à la droite de la 1ère armée britannique où ils font face à la ligne Drocourt-Quéant qui constitue l'une des sections les plus redoutables de la ligne Hindenburg. Ces positions sont jugées difficilement prenables par les Alliés car les Allemands y ont aménagé d'importants réseaux de tranchées, de fortifications et de barbelés. Le 22e bataillon est épuisé par ses pertes lors de la bataille d'Amiens mais il participe tout de même à l'assaut de la ligne Hindenburg le 27 août 1918[897]. L'artillerie canadienne éprouve de grandes difficultés à repérer et à neutraliser les batteries allemandes cachées dans le bois d'Utpon. Les combattants francophones subissent le pilonnage des contre-batteries, des mitrailleuses et des tireurs embusqués ennemis. Le major Georges Vanider perd sa jambe droite pendant l'assaut. Le soldat qui tente de lui porter secours est tué. Le bataillon perd tous ses officiers. Désemparés, les combattants francophones se réfugient dans les ruines Chérisy et subissent les tirs allemands pendant 24 heures qui causent d'importantes pertes humaines au sein de l'unité. Le 28 août 1918, le

[893] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.6.
[894] *Ibid*., p.6.
[895] *Ibid*., p.6.
[896] *Ibid*., p.6.
[897] Carle Pépin, « La nécessité d'avancer : la bataille de Chérissy ou le massacre de troupes québécoises (août 1918) », *Revue militaire canadienne*, volume 15, n°3, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

lieutenant-colonel William Clark-Kennedy, commandant le 24e bataillon voisin, décide de porter secours au 22e bataillon. Les soldats du 22e bataillon et du 24e bataillons font face ensemble pour tenir leur position en attendant l'intervention d'autres unités amies. Grâce à leur détermination, les deux bataillons maintiennent le front ce qui permet aux autres unités canadiennes de lancer leur assaut final contre la ligne Drocourt-Quéant le 2 septembre 1918. L'armée allemande est contrainte de se replier derrière le canal du nord. Le succès de cette campagne marque la fin de la seconde bataille d'Arras. Le corps canadien perd 6 000 hommes entre le 26 août et le 29 août 1918[898]. Cela représente 45% de ses effectifs pendant cette opération[899]. Le 22e bataillon est décimé. Au moment de la relève, le 29 août 1918, il ne compte plus que 39 de ses 650 soldats[900]. Clark-Kennedy est décoré de la croix Victoria. Malgré les pertes subies, le 22e bataillon est à nouveau engagé dans les combats entre août et septembre 1918.

L'Allemagne, de son côté, est elle aussi affaiblie par l'effort de guerre qu'elle doit fournir en Europe. En particulier, l'arrivée continuelle de renforts américains auprès des troupes britanniques et françaises inverse le rapport de force en faveur des Alliés. L'armée allemande n'a plus les moyens de s'imposer sur les champs de bataille. Les autorités allemandes finissent par se rendre à l'évidence. Isolée, l'Allemagne n'est pas en mesure de gagner la guerre. Le gouvernement allemand décide alors de cesser les affrontements. Le 11 novembre 1918, il signe un armistice avec les autorités françaises et britanniques. Le Canada se retrouve dans le camp des vainqueurs aux côtés de l'Angleterre, de la France et des États-Unis. Le dominion s'est illustré au cours du conflit par son effort de guerre. Entre 1914 et 1918, le Canada a engagé 600 000 combattants, dont 35 000 Canadiens français[901]. Il a perdu 60 000 combattants[902].

Le Québec, de son côté, sort profondément transformé de la Première Guerre mondiale. En effet, le conflit a généré de profonds bouleversements économiques et sociaux. La province a indéniablement participé à l'effort de guerre canadien par bien des aspects. Avec les investissements du gouvernement canadien dans le complexe militaro-industriel du Québec, l'industrie de guerre de la province est devenue un soutien incontournable des troupes canadiennes et anglaises engagées en Europe. Par exemple, en 1918, l'arsenal de

[898] Ibid., p.5.
[899] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.8.
[900] *Ibid.*, p.6.
[901] Marc-André Cyr, « De l'engagement à la révolte, les canadiens français et les guerres mondiales », *Revue argument*, *op. cit.*, p.2.
[902] David G. Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerre », *Études internationales*, volume 31, n°4, 2000, p.13.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Québec produit huit millions de cartouches de calibre britannique par mois[903]. L'industrie de guerre favorise le dynamisme économique de la province et l'emploi des Canadiens francophones, en particulier des femmes. Le complexe militaro-industriel de la province est spécialisé dans la fabrication d'uniformes, d'armes, de cartouches, d'obus ou encore d'explosifs.

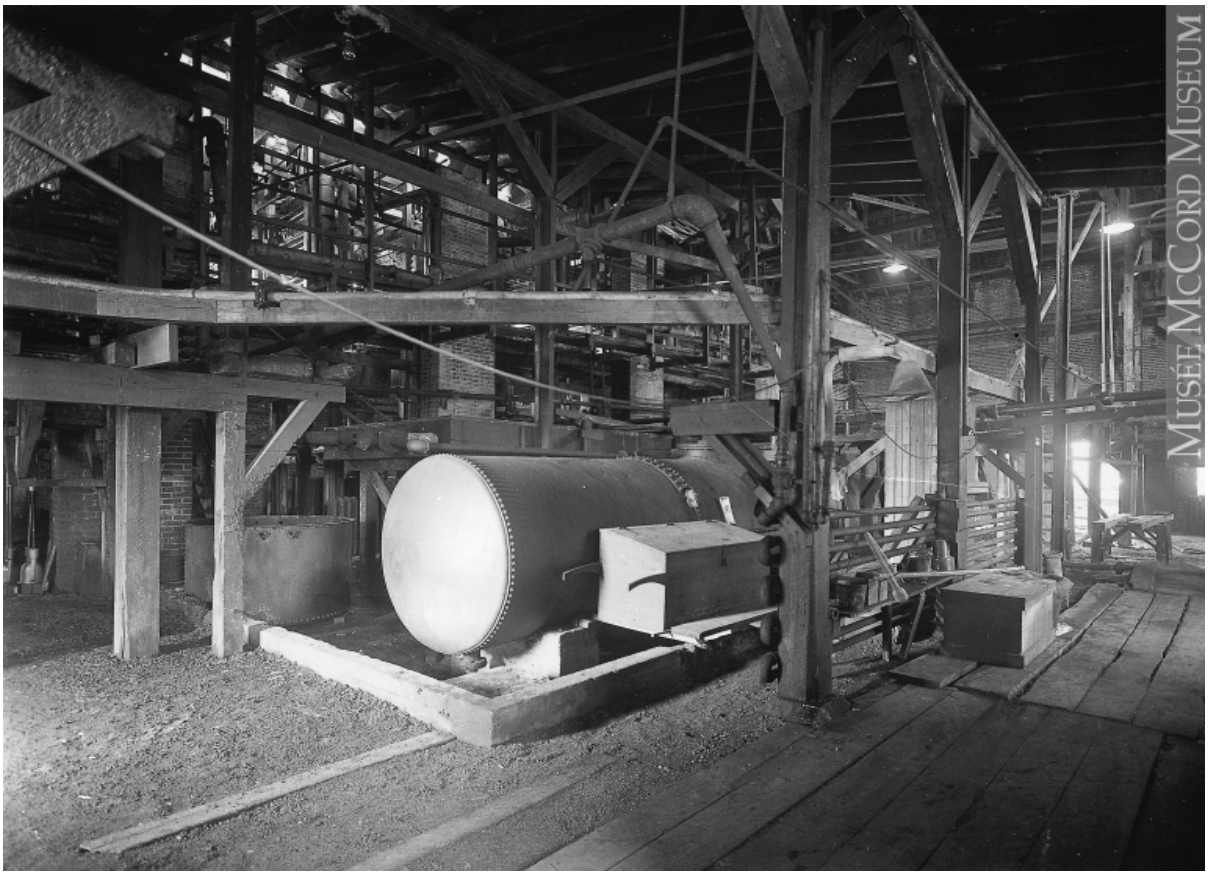


**Document 32. Usine d'explosifs au Québec en 1918[904]**

Sur le plan militaire, les volontaires canadiens français qui se sont engagés en Europe ont fait preuve d'une grande bravoure. Ils ont largement payé l'impôt du sang. Environ 7 500 soldats canadiens français ont participé aux batailles en Europe et 1050 d'entre eux sont morts dans les combats[905]. À lui seul, le 22ème bataillon canadien a fourni 5 500 soldats pendant le conflit[906]. Il constitue le bataillon canadien qui a laissé le moins de prisonniers aux mains des Allemands de toute la guerre. Pour les actions de ses soldats, le 22e bataillon canadien

[903] Brigitte Violette, *Plus qu'une participation à l'effort de guerre : les travailleuses de l'arsenal, op. cit.*, p.5.
[904] Musée McCord, *Intérieur de l'usine d'explosifs CXL, Beloeil, QC*, 1918, VIEW-17852.
[905] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.219-220.
[906] Jean-Pierre Gagnon, *Le 22ème Bataillon Canadien Français 1914-1919 : étude socio-militaire*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1987, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

français reçoit 18 honneurs de batailles sur son drapeau[907]. Toutes les récompenses de cette unité montrent que celle-ci n'a pas démérité au cours du conflit. Les volontaires francophones ont également servi en dehors du champ de bataille. Par exemple, au cours du conflit, les médecins canadiens français opèrent 5 384 soldats français, soit l'équivalent du volume d'une brigade[908]. Sur les 45 hôpitaux stationnés en France par le Canada au cours de la guerre, le Québec en fournit deux[909]. Les hôpitaux militaires Mignault et Laval cessent leurs activités sur le sol français respectivement en février et en mai 1919.

Cependant, sur le plan social, la participation du Canada à la Première Guerre mondiale constitue un profond traumatisme pour le Québec. En effet, les Canadiens français ont la sensation d'avoir subis un conflit voulu par la majorité anglophone du pays. Les volontaires francophones ayant participé aux combats en Europe estiment avoir accompli leur devoir. À l'inverse, les Canadiens français qui sont restés en Amérique du Nord, c'est-à-dire la majorité des francophones du Québec, sont durablement marqués par la crise de la conscription. C'est pourquoi, ils réservent un accueil glacial aux troupes canadiennes qui rentrent d'Europe. Les hommes du 22$^{e}$ bataillon canadien français ne sont pas considérés comme des héros par la population de la Belle Province en 1918. Ils sont perçus comme des individus ayant servi l'impérialisme britannique. Les francophones ayant servi en Europe cherchent donc à se faire discrets afin de ne pas engendrer de heurts avec leurs pairs à leur retour dans la province. Dans cette perspective, au Québec, la majorité canadienne française cherche rapidement à tourner la page de sa participation à la Première Guerre mondiale.

Cette recherche d'un oubli de la guerre marque profondément la mémoire collective des francophones. Ils ne cherchent donc pas à valoriser leur contribution à l'effort de guerre canadien ni à celui des alliés britanniques et français. La population francophone ne remet pas pour autant en question la relation spéciale qui lie étroitement le Québec et la France. Par exemple, le soldat canadien français Arthur J. Lapointe écrit à son retour au Québec :

> « malgré les horribles cauchemars qui parfois viennent troubler mon sommeil, j'ai la consolation d'avoir été utile à mon pays et d'avoir payé ma dette de reconnaissance à la vieille France[910] ».

[907] Carl Pépin, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-français », *op. cit.*, p.7.
[908] *Ibid*., p.187.
[909] Carl Pépin, *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, *op. cit*., p.187.
[910] Raphaël Dallaire Ferland, « Patriotisme et allégeances du 22$^{e}$ bataillon (canadien français), 1914-1918 », *op. cit.*, p.6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

L'entrée du Canada dans la Première Guerre mondiale conduit à une opposition entre le Québec et le reste du pays. Les anglophones considèrent que leur engagement militaire auprès de l'Angleterre constitue une épreuve dont l'empire sortira grandi. À l'inverse, pour les francophones, ce conflit est perçu comme une contrainte imposée par l'impérialisme britannique. Dans ce contexte, la guerre n'a ni le même sens ni la même dimension politique pour les deux communautés. Avec la guerre, le Québec devient une zone stratégique pour les Alliés. Par sa position de carrefour entre l'Europe et l'Amérique du Nord, la province est un lieu de passage incontournable. Le gouvernement canadien en fait sa zone de soutien logistique pour l'effort de guerre du pays. Le Québec accueille toutes les troupes du corps expéditionnaire canadien qui sont ensuite envoyées en Angleterre. Il concentre également l'ensemble de l'industrie de guerre du pays. Pour soutenir l'effort de guerre de l'Angleterre, le gouvernement canadien mène une politique centralisatrice qui le conduit à des niveaux d'interventions dans l'activité économique jamais connues jusque-là. Il crée par exemple une série d'organismes contrôlant l'approvisionnement en munitions ou encore en nourriture.

Cependant, le Canada n'apparaît pas comme une puissance majeure de la Première Guerre mondiale. En effet, le pays n'est qu'un dominion au sein de l'empire britannique. L'Angleterre pilote l'effort de guerre de son empire en sollicitant ses colonies en hommes et en matériels. Dans ce contexte, sur les théâtres d'opération en Europe, l'armée canadienne n'existe pas en tant qu'entité autonome de l'armée britannique pendant le conflit. C'est pourquoi, le haut commandement militaire du corps expéditionnaire canadien s'avère britannique et non pas canadien. Les francophones qui s'engagent dans les forces canadiennes, comme ceux du 22$^{e}$ bataillon canadien français par exemple, servent donc directement les intérêts anglais.

Le Canada sort de la Première Guerre mondiale du côté des vainqueurs mais paie un lourd tribut. En effet, une partie de sa jeunesse est morte dans les combats, tandis que les combattants qui reviennent sont victimes de séquelles physiques et psychologiques. Cependant, les Canadiens anglophones ont le sentiment du devoir accompli envers l'Angleterre. L'expérience de la Première Guerre mondiale engendre une profonde transformation de la stratégie et de la pensée militaire du Canada. Les besoins en matériels entraînent une implication sans précédent des entreprises privées dans l'industrie de guerre. L'armée canadienne évolue considérablement. Sa doctrine d'emploi des forces est fortement influencée par son expérience sur le terrain au contact des Britanniques, des Français et des



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Allemands. Délaissant les manœuvres linéaires, les militaires canadiens adoptent une organisation plus flexible permettant de combiner le tir et la manœuvre pour gagner en liberté d'action sur le champ de bataille.

Le Québec, de son côté, évolue différemment du reste du Canada dans le cadre de son implication dans la Grande Guerre. En effet, si la province continue de s'industrialiser et de développer son activité économique, la population francophone ne soutient pas massivement la participation du pays au conflit. La crise de la conscription au Québec vient rappeler au Canada que l'institution militaire canadienne ne joue pas le rôle d'un creuset pour une « nation canadienne ». Il n'y a pas d'unité nationale au cours du conflit car la communauté francophone et la communauté anglophone forment deux nations distinctes aux intérêts opposés au sein de la confédération canadienne. Les combattants francophones se montrent donc extrêmement discrets à leur retour dans la Belle Province. Ils ne mettent notamment pas en valeur leur participation à l'effort de guerre canadien. Malgré les réticences des Canadiens français à voir le Canada s'engager dans la Première Guerre mondiale, la relation spéciale entre le Québec et la France n'est pas remise en question. Les francophones continuent d'entretenir un lien étroit avec leur ancienne métropole coloniale française car elle constitue toujours pour eux une référence.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE V. Le Québec dans l'entre-deux guerres mondiales (1918-1939)

A l'issue de la Première Guerre mondiale, le Québec cherche à tourner au plus vite la page du conflit. Le gouvernement canadien français met l'accent sur la modernisation de la province. Pour y parvenir, il fait largement appel à l'investissement étranger. L'Angleterre, qui s'est beaucoup affaiblie avec la guerre, utilise ses capitaux pour relancer sa propre économie. Elle limite ses investissements dans le dominion. Le Canada, quant à lui, a toujours besoin de capitaux pour continuer à se développer et se montre favorable à l'accueil de nouveaux investisseurs. C'est dans ce contexte que les États-Unis se saisissent de cette situation pour accélérer l'implantation de leurs entreprises au Canada anglophone et au Québec. Les Américains prennent le contrôle de nombreuses ressources naturelles de la province afin de développer de nouvelles industries telles que l'hydro-électricité pour produire de l'aluminium ou encore de la pâte à papier. Le gouvernement canadien, tout comme celui du Québec, laisse faire les entrepreneurs. Ils adhèrent à l'idéologie ultra-libérale en matière économique. La Belle Province connaît une période de forte industrialisation au cours de l'entre-deux guerres mondiales. Le Québec est néanmoins confronté à la crise économique de 1929 engendré par le capitaliste libéral des États-Unis. Les Canadiens français découvrent des modèles alternatifs, le communisme en Russie et le totalitarisme en Italie et en Allemagne, qui prônent une autre organisation de la société.

La période de l'entre-deux guerres mondiales au Québec soulève donc une série d'interrogations. La participation de soldats canadiens français lors de la Première Guerre mondiale incite-t-elle l'armée canadienne à mieux prendre en compte le fait francophone dans ses rangs ? La mémoire collective des francophones et des anglophones s'avère-t-elle identique quant à la participation du Canada au conflit ? Comment se réorganise le complexe militaro-industriel de la Belle Province avec la paix revenue ? Comment évolue la relation entre le Québec et le Canada anglophone au cours de cette période ? Quelles sont les relations entre la Belle Province avec les États-Unis ?

Ce chapitre s'interroge sur la construction de la culture stratégique du Québec à l'aune de la mémoire qu'il conserve de la Première Guerre mondiale et des relations qu'il entretient avec le Canada anglophone et les États-Unis au cours de l'entre-deux guerres mondiales.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'ouverture du Québec aux États-Unis sur fond d'opposition au Canada (1918-1929)

À l'issue de la Grande Guerre, le Québec doit faire face à la problématique de la construction d'un Canada en tant que pays. Les Canadiens anglophones veulent repenser leur relation avec l'Angleterre afin de permettre au pays d'obtenir sa souveraineté externe. Les Canadiens français, quant à eux, ne souhaitent plus être entraînés automatiquement dans les guerres de l'empire britannique. Ils n'adhèrent pas pour autant au projet d'édification d'un État-nation canadien voulu par la majorité anglophone du pays. Les francophones veulent que le Québec conserve sa spécificité. Pour ce faire, ils se montrent favorables à une ouverture économique de la province aux États-Unis.

### A – L'opposition du Québec face au Canada à la sortie de la guerre (1918-1921)

La fin de la Première Guerre mondiale accélère le déclin relatif de la France et de l'Angleterre sur la scène internationale[911]. En effet, les deux pays sortent considérablement appauvris, tant sur le plan humain que financier, par ce conflit qui a monopolisé toutes leurs ressources. La production industrielle dans ces deux pays s'avère 30% inférieure à ce qu'elle était avant la guerre[912]. Paradoxalement, alors qu'ils ne sont entrés que très tardivement dans le conflit, les États-Unis apparaissent comme la puissance qui en tire le plus de bénéfice. Par exemple, en 1919, ils disposent de 45% des réserves d'or de la planète[913]. Cet enrichissement s'explique par les profits considérables réalisés par les Américains lors de la guerre. Entre 1914 et 1917, les Alliés ont empruntés 2,3 milliards de dollars aux banques américaines[914]. Le coût de l'endettement des États européens dépasse les 260 milliards de dollars, soit six fois le montant total des dettes publiques cumulées dans le monde entre le XVIII[e] siècle et la Première Guerre mondiale[915]. Les discussions sur le nouvel équilibre des forces en Europe se déroulent donc entre les grandes puissances de l'époque que sont les États-Unis, la France et l'Angleterre[916].

---

[911] Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre - Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008, 496 p.
[912] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1991, p.322.
[913] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.360.
[914] *Ibid.*, p.360.
[915] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.322.
[916] George Cipaianu, Vasile Vesa, *La fin de la Première Guerre mondiale et la nouvelle architecture géopolitique européenne*, Cluj, Presses Universitaires de Cluj, 2000, 355 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La Grande Guerre conduit les États-Unis et le Canada à de profondes mutations[917]. En effet, la transformation de l'art de la guerre au cours du conflit a obligé les autorités américaines et canadiennes à adapter leur mode gouvernance. Afin de coordonner l'effort de guerre, l'échelon fédéral s'est doté de compétences accrues dans les deux pays. Par exemple, les gouvernements américains et canadiens exercent désormais une influence directe sur une industrie de guerre fortement privatisée. Avant le conflit, il n'était pas habituel aux États-Unis, tout comme au Canada, que l'État fédéral soit un donneur d'ordre pour le secteur privé. Le gouvernement canadien n'hésite pas à se montrer directif. Par exemple, en 1918, il oblige les entreprises à déclarer leur main-d'œuvre et il reconnaît aux travailleurs le droit de se syndiquer tout en interdisant le droit de grève. Une nouvelle étape est franchie par le dominion avec la participation du Premier ministre Borden à la délégation anglaise à la conférence de paix de Paris en 1919. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Canada que le pays participe aux négociations diplomatiques visant à mettre fin à des hostilités entre des belligérants.

Cependant, l'influence du Canada sur le traité de Versailles s'avère nulle[918]. En effet, le gouvernement canadien reste en retrait des discussions car il n'est pas reconnu par les autres gouvernements comme un acteur à part entière des relations internationales. Le traité de paix établit un compromis entre les positions françaises, d'une part, et celle des Britanniques et des Américains d'autre part. La France veut s'imposer comme la puissance dominante en Europe. Elle souhaite donc affaiblir durablement l'Allemagne en s'appropriant une partie de son territoire. L'Angleterre et les États-Unis, quant à eux, veulent conserver leurs relations commerciales très profitables avec l'Allemagne tout en évitant un déséquilibre des puissances en Europe au seul profit de la France. Les autorités françaises obtiennent le retour de l'Alsace et de la Lorraine dans le giron de la France. Elles reçoivent également le droit d'occuper militairement la région de la Sarre qui constitue le cœur de la puissance industrielle allemande. L'Allemagne se voit imposée des conditions très strictes quant à la possession d'une armée. Elle ne doit pas posséder de chars, d'avions ou encore de sous-marins. Sa marine de guerre et son armée de terre sont limitées à une portion congrue. L'Autriche, de son côté, perd son empire austro-hongrois. L'Angleterre et les États-Unis sont satisfaits car l'Allemagne, non démantelée avec ce compromis, reste un client au fort pouvoir

[917] Jack English, « Leçons de la Grande Guerre », *Revue militaire canadienne*, 2003, 8 p.
[918] Jonathan D'Haese, *Le traité de Versailles et la fin de la Première Guerre mondiale : chronique d'une paix manquée*, Namur, 50 Minutes, 2015, 40 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'achat. Bien que faisant partie du camp des vainqueurs, le Canada ne se voit reconnaître aucun droit particulier vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche.

Le dominion suit le mouvement de démobilisation rapide qui se déroule aux États-Unis et en Angleterre. En effet, les autorités américaines et britanniques cherchent à minimiser leurs dépenses de défense pour se consacrer au développement économique. Conscient de la montée en puissance des États-Unis en tant que concurrent de l'Angleterre, le gouvernement anglais se montre particulièrement soucieux de maintenir le leadership mondial du pays le plus longtemps possible. Il limite donc au maximum le coût d'administration de son empire. L'Angleterre ne conserve que deux divisions sous-équipées sur les 80 qu'elle possédait pendant la Grande Guerre[919]. Au Canada, le gouvernement canadien mène lui aussi une politique d'austérité en matière de sécurité et de défense. Par exemple, il décide de fermer l'usine de munitions de Lindsay, en Ontario, plus moderne que celles présentes dans la Belle Province et capable de produire 80 millions de cartouches par an au motif que les coûts d'exploitation s'avèrent supérieurs à ceux de l'Arsenal de Québec[920].

L'industrie de guerre de la Belle Province subit aussi une baisse drastique des investissements publics qui conduisent les dirigeants à réduire considérablement les effectifs. Le nombre de travailleurs de l'Arsenal de Québec passe de 818 en 1918 à 275 en 1919[921]. Le gouvernement canadien décide de conserver l'Arsenal afin de continuer à disposer d'un pôle d'expertise en matière de munitions. La production de ce dernier se recentre sur la production de cartouches .303 et la fabrication de quelques obus comme avant la Première Guerre mondiale. Le gouvernement canadien décide également de limiter au maximum les stocks de munitions en ne conservant que l'équivalent de 500 obus par canon dans ses dépôts[922]. Il démantèle la Commission impériale des munitions.

Cependant, l'échelon fédéral se heurte à la vive opposition des provinces. En effet, en raison de la géographie compartimentée de la confédération, les provinces canadiennes entretiennent davantage de relations avec le puissant voisin américain qu'avec le reste du pays. Elles développent donc des intérêts distincts les uns des autres. En particulier, les provinces de l'ouest se montrent particulièrement jalouses des provinces de l'est. Elles estiment que le gouvernement canadien privilégie l'Ontario et le Québec au détriment des

[919] Philippe Masson, *L'homme en guerre*, Monaco, Éditions du Rocher, 1996, p.16.
[920] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.67.
[921] *Ibid*., p.67.
[922] *Ibid*., p.76.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

autres provinces. Les tensions entre les provinces s'aggravent avec la transition d'une économie de guerre à celle d'une économie de temps de paix.




**Document 33. Retour des Victoria Riffle au Québec en 1919[923]**

La réduction des commandes publiques entraîne une baisse considérable de l'activité des entreprises et une hausse du chômage avec le retour des soldats dans le pays. Des femmes doivent abandonner leurs emplois. Les fermiers subissent les effets de l'inflation, près de 40% durant les trois dernières années de la guerre, ce qui affaiblit les exportations de produits agricoles[924]. Les effets de la révolution soviétique en Russie commencent se faire sentir au Canada. Le mouvement communiste s'organise pour noyauter les ouvriers. D'importantes grèves se déclenchent à l'échelle du pays. Les plus violentes ont lieu à Winnipeg au cours de l'année 1919. Le gouvernement fédéral parvient à réprimer la contestation sociale mais il commence à se méfier de la capacité de nuisance de l'idéologie communiste.

Le Québec, de son côté, prend ses distances vis-à-vis du reste du Canada. En effet, la majorité francophone reste profondément marquée par la crise de la conscription. Afin de tenter de renforcer l'unité nationale du Canada, durement éprouvée par la Première Guerre

[923] Wm. Notman & Son, *Les Victoria Rifles revenant au pays, Montréal*, QC, Musée McCord, 1919, VIEW-6519.0.
[924] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994, p.44.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mondiale, le gouvernement canadien tente de s'appuyer sur les symboles du passé pour réconcilier les francophones avec les anglophones. Le 6 septembre 1919, une imposante statue de cinq tonnes, coûtant plus de 100 000 dollars et représentant George Etienne Cartier, est inaugurée par le Roi George V au pied du Mont Royal à Montréal[925]. La statue porte le message suivant : « avant tout soyons canadiens ». Il s'agit d'une opération d'influence visant la population canadienne française. Le vecteur utilisé est une statue commémorative. Le message diffusé est celui d'un remerciement du Canada pour le dévouement à la construction de l'unité nationale par un francophone de la Belle Province. Malgré le coût de cette opération, celle-ci n'a pas de conséquences sur la perception des Canadiens français à l'égard du reste du pays. Ils continuent de désirer rester à l'écart des Canadiens anglophones. Dans ce contexte, le retour des militaires canadiens qui rentrent d'Europe suscite relativement peu d'intérêts chez les francophones de la Belle Province.

Dans le même temps, l'aspiration du Québec à se démarquer du reste du pays a des conséquences sur la politique de sécurité et de défense du Canada et des États-Unis. C'est tout particulièrement le cas avec l'exemple de la prohibition de l'alcool chez le voisin américain. Alors que les États-Unis interdisent la production et la vente d'alcool, le Canada ne suit pas la même voie. Le gouvernement canadien laisse les provinces décider. Le gouvernement du Québec choisit de poursuivre la production et la vente d'alcool y compris aux étrangers car il s'agit d'une activité très profitable[926]. Les Américains se montrent prêts à tout pour continuer de consommer de l'alcool. Les trafiquants franchissent la frontière américano-canadienne pour aller s'approvisionner au Québec et revendre illégalement l'alcool dans leur pays. La Belle Province devient alors une plaque tournante incontournable pour le trafic de boissons alcoolisées entre le Canada et les États-Unis[927]. Les zones les plus affectées par les trafics sont le Témiscouata, les Cantons-de-l'Est ou encore la Montérégie. Les contrebandiers, surnommés les *bootleggers*, sont à la fois des anglophones mais également des francophones comme Alfred Lévesque au Témiscouata et Conrad Labelle en Montérégie. Ces bandits s'organisent en réseaux transfrontaliers. Les services douaniers canadiens et américains s'avèrent incapables d'endiguer ce phénomène qui prend très rapidement une grande ampleur.

Face à l'inquiétude des États-Unis et du Canada quant à l'accroissement des trafics illégaux à la frontière américano-canadienne, le Québec décide de réagir. En 1921, le

[925] Noémi Mercier, « Statue de Cartier : ceci n'est pas un ange », *L'actualité*, 12 août 2011, p.3.
[926] Robert Germain, « La bouteille 'maudite' : la prohibition à Québec au début du siècle », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, vol. 2, n° 3, 1986, 4 p.
[927] Stephen T. Moore, *Bootleggers and Borders: The Paradox of Prohibition on a Canada-U.S. Borderland,* Lincoln, University of Nebraska Press, 2014, 296 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

gouvernement provincial crée la Commission des liqueurs qui reçoit le monopole de l'importation, du transport et de la vente d'alcool dans la province. Elle attribue également des permis de vente d'alcool aux hôtels, aux restaurants ou encore aux clubs. La même année, le gouvernement provincial met en place une Police des liqueurs, un corps policier provincial relevant de la Commission des liqueurs. Cette force de police est chargée de mettre en application les lois relatives à la production et à la commercialisation de l'alcool à travers le territoire de la province. Elle peut enquêter, perquisitionner, procéder à des arrestations ou encore distribuer des amendes dans les domaines de la production, de la distribution et de la commercialisation de boissons alcoolisées. A ses débuts, la Police des liqueurs est composée de 35 agents[928]. Ces derniers, très rapidement surnommés « les liqueurs », sont principalement des vétérans de la Première Guerre mondiale et des détectives privés.

La création de cette police des liqueurs par le gouvernement provincial contribue à renforcer le Québec en tant que complexe de sécurité et de défense. En effet, les autorités de la province estiment que les trafiquants représentent une menace pour la sécurité publique dans la province. Par exemple, les trafics engendrent une hausse des autres actes illégaux comme les agressions, les enlèvements ou encore la prostitution. L'inspecteur J.A. Patry est plusieurs fois confronté aux hommes d'Al Capone, notamment dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, au cours de ses enquêtes entre les années 1920 et 1930. La contrebande d'alcool favorise le développement d'un phénomène de criminalité organisée à un niveau que ne connaissait pas auparavant la province. L'État provincial se structure donc pour faire face à cette nouvelle forme de menace. Les liqueurs adoptent alors les méthodes d'investigation les plus modernes : utilisation d'agents double, filatures en véhicule ou encore collecte et échange de renseignements avec différents services. Le major général Edmonde Bellefeuille Panet, héros de la Première Guerre mondiale, forme les agents. Il constitue une unité d'inspiration paramilitaire. Les policiers portent un uniforme et sont armés. Le territoire de la province est divisé en deux districts, Québec et Montréal, avec à leur tête un état-major chacun. Dans le cadre de son mandat, la Police des liqueurs travaille avec d'autres forces de sécurité comme le *Federal Bureau of Investigation* (FBI), les *Border Patrol* américains, la Gendarmerie Royale du Canada, présente dans la Belle Province depuis 1921, les corps de policiers municipaux, les agents des douanes canadiens ou encore les agents de la Sûreté provinciale du Québec. Il n'est pas rare que les policiers des liqueurs enquêtent chez le voisin américain en compagnie de la *New York State Police* ou la *Maine State Police* et inversement.

[928] Yannick Cormier, « La police des liqueurs : 1921-1961 », *Les cahiers de l'histoire*, n°1, volume 3, 2012, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ces collaborations provoquent de nombreuses arrestations comme celle d'Alfred Lévesque. La police des liqueurs mène des milliers d'enquêtes annuellement. Pour répondre aux menaces, elle triple ses effectifs entre 1921 et 1926[929]. Dans cette perspective, le Québec devient un acteur, aux côtés de la police canadienne, de la protection de la frontière américano-canadienne[930].

La fin de la Grande Guerre, la montée en puissance du communisme au Canada ou encore la prohibition constituent autant de défis pour l'unité nationale canadienne. Le pays traverse l'une des plus importantes périodes de troubles de son histoire[931]. C'est pourquoi, le gouvernement canadien cherche à promouvoir l'unité nationale. Il tente donc de valoriser la figure du héros-soldat comme symbole commun à toute la population canadienne[932]. L'historiographie officielle de la participation du Canada à la Première Guerre mondiale fait référence au soldat « canadien » issu du « peuple canadien ». Le discours ne fait aucune place à un combattant anglophone ou francophone. Seul le combattant canadien est valorisé. L'historien canadien anglophone Frank Underhill écrit :

> « Le Canada a commencé la guerre avec pratiquement aucune expérience militaire et un esprit national à moitié développé. (…) La mise en place du corps canadien est la plus importante réalisation du peuple canadien depuis la création du Dominion ; et son histoire doit être chérie non seulement comme une preuve de la capacité militaire des Canadiens mais comme la plus noble exemple de la capacité des Canadiens à travailler ensemble pour accomplir de grandes choses. (…) Les quatre années de carrière des troupes combattantes en France constituent le témoignage réel de la constitution du Canada en tant que nation, la démonstration visible que celle-ci n'est ni britannique ni américaine mais qu'il s'agit d'une nation canadienne[933] ».

---

[929] *Ibid*., p.4.
[930] Reginald E. Hose, *Prohibition Or Control?: Canada's Experience with the Liquor Problem, 1921-1927*, Londres, Longmans, 1928, 132 p.
[931] Alan Bowker, *A Time Such as There Never Was Before: Canada After the Great War*, Toronto, Dundurn, 2014, 440 p.
[932] Wayne Ralph, *Barker VC: William Barker, Canada's Most Decorated War Hero*, New York, Doubleday, 1997, 308 p. ; Susan Elizabeth Hart, *Sculpting a Canadian Hero: Shifting Concepts of National Identity in Ottawa's Core Area Commemorations*, Montréal, Concordia University, 2008, 243 p.
[933] Frank Underhill, « The Canadian Forces at War », C. Lucas dir., *The Empire at War*, Oxford, Oxford University Press, 1923, p.286 : « Canada began the war with pratically no military experience and with only a half-developed national spirit. (…) For the Canadian Corps is the greatest national achievement of the Canadian people since the Dominion came into being ; and its story is to be cherished not only as a proof of Canadian military capacity but as the noblest example yet given of the ability of Canadians, working together with a single aspiration, to accomplish great ends. (…) The four years'career of her fighting troops in France forms the real testimony to Canada's entrance into nationhood, the visible demonstration that there has grown up on her soil a people not English nor American but Canadian – a Canadian nation ».



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les ouvrages mettant en scène des soldats canadiens connaissent un grand succès auprès de la population anglophone[934].

Cependant, le Québec n'adhère pas à l'histoire officielle promue par les autorités canadiennes. En effet, les Canadiens français ne se montrent pas réceptifs à ce discours car la place des francophones y est négligée. En réaction, ils construisent une historiographie tout à fait différente du celle du reste du Canada à propos de la Première Guerre mondiale[935]. Les auteurs canadiens français se concentrent exclusivement sur le combattant francophone[936]. Leur discours valorise peu la figure du soldat[937]. Ils présentent la participation du Québec à ce conflit comme ayant été imposé par un Canada soumis à l'Angleterre. Dans ce contexte, la participation militaire des francophones à la Première Guerre mondiale est perçue comme subie par les Canadiens français[938].

Ces écrits contribuent à influencer la culture stratégique des francophones. À la différence des Canadiens anglophones, pour les Canadiens français, le héros n'est pas celui qui s'engage dans l'armée mais plutôt celui qui s'y refuse. Les francophones du Québec rejettent l'institution militaire canadienne car celle-ci est jugée comme trop étroitement liée à l'Angleterre dans son organisation et son fonctionnement. En particulier, les Canadiens français rejettent le fait que l'armée ne reconnaisse que l'anglais comme langue de travail. Ils se montrent également peu enthousiastes par le fait que les militaires canadiens arborent des symboles britanniques, notamment lors de cérémonies.

---

[934] Lucy Maud Montgomery, *Rilla of Ingleside*, New York, Bantam Books, 1921, 77 p. ; Sydney Arthur, *A Man's Worth, Toronto*, Toronto, Hunter-Rose, 1926, 94 p. ; George Goodwin, *Why stay we here*, Londres, Philip Allen, 1930, 209 p. ; Harold Baldwin, *Pelicans in the sky*, Londres, John Murray, 1934, 109 p.

[935] Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Presses de l'université Laval, 1978, 474 p. ; Roch Legault, Jean Lamarre, *La Première Guerre mondiale et le Canada : contributions socio-militaires québécoises*, Montréal, Méridien, 1999, 69 p. ; Robert Bothwell, *Canada and Quebec: One Country, Two Histories*, Vancouver, UBC Press, 2011, 96 p.

[936] Jean-François Simon, *Deux du vingt-deuxième bataillon*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1919, 117 p. ; Renée des Ormes, *Entre deux rives*, Québec, Action sociale, 1920, 140 p., Jean Flahaut, *Par mon hublot : reflets du temps héroïque : 1914-1918*, Montréal, Beauchemin, 1931, 185 p.

[937] Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la grande guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB, 2004, 192 p. ; Marie Michaud, *Quel destin pour l'imaginaire et le héros guerrier dans l'écriture ? Le témoignage de guerre au Québec de 1914 à nos jours*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2006, 251 p.

[938] Laurent Barré, *L'emprise, Bertha et Rosette*, Saint-Hyacinthe, S.E, 1919, 40 p. ; Joseph Raîche, *Les dépaysés*, Montréal, Édouard Garand, 1919, 94 p. ; Françoise Morin, *L'orgueil vaincu*, Montréal, Beauchemin, 1930, 122 p. ; Jean Nell, *La flamme qui vascille*, Montréal, Édouard Garand, 1930, 122 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

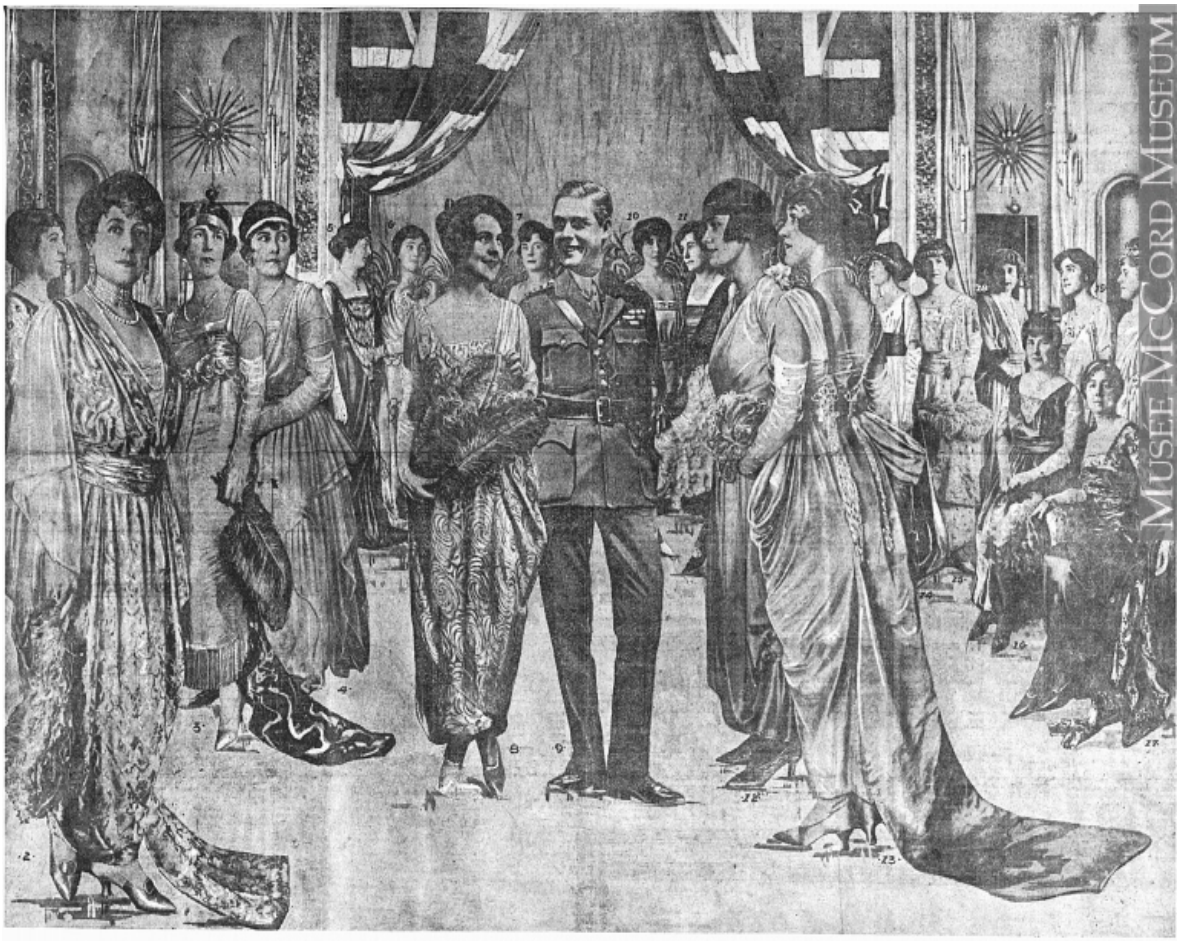


**Document 34. Symboles britanniques dans l'armée canadienne[939]**

Comme le montre le document ci-dessus, l'armée canadienne adopte les symboles de l'Angleterre. Par exemple, elle affiche le drapeau britannique. Cette situation est loin de convenir aux francophones du Québec. Ces derniers souhaiteraient que le Canada s'affranchisse de la métropole anglaise. Dans cette perspective, à la sortie de la Première Guerre mondiale, l'armée ne constitue pas le creuset de la « nation canadienne » comme le souhaiteraient les autorités canadiennes.

Pour tenter de réconcilier les Canadiens français avec l'institution militaire, le gouvernement fédéral décide de mettre sur pied une unité militaire francophone permanente. En 1920, il crée le « 22e Régiment ». Celui-ci est rebaptisé « Royal 22e Régiment » en 1928. L'unité est installée dans la Citadelle de Québec. Ce choix n'est pas anodin. Par sa position géographique, à 100 mètres au-dessus du niveau du Saint-Laurent, sur les hauteurs de la falaise du Cap-Diamant, la Citadelle constitue une position stratégique pour la surveillance de l'embouchure du fleuve et la protection de la ville. D'une superficie de 2,3 kilomètres carrés,

[939] J. A. Millar, *Le prince de Galles au bal militaire, Montréal, QC*, Musée McCord, 1919, MP-0000.88.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

il s'agit de la plus importante fortification érigée au Canada[940]. Bien que construite par les Anglais au XIX$^{e}$ siècle, elle s'inspire directement par sa conception – un polygone irrégulier à quatre faces dont chaque angle forme un bastion – de l'architecture militaire de l'ingénieur français Sébastien Le Prestre de Vauban au XVII$^{e}$ siècle.

Cependant, au Québec, de nombreux francophones ne manifestent pas d'envie de servir dans l'armée canadienne. Ils se montrent davantage attirés pour s'engager dans des forces étrangères qui leur semblent moins soumises à l'emprise de l'Angleterre. Par exemple, Cléophas Pépin, engagé au sein du 22$^{e}$ bataillon en 1921, quitte soudainement ses fonctions pour se rendre en France. En 1923, il s'engage dans la Légion étrangère[941]. Il est affecté au 3$^{e}$ bataillon du 4$^{e}$ régiment étranger qui opère dans la région de Beni Mellal et de Marrakech au Maroc. Dès le 24 janvier 1924, il se distingue par son courage dans les combats à Talisat. Il porte secours à d'autres soldats bloqués sous le feu ennemi. Son action lui vaut d'être nommé caporal et recommandé pour la médaille coloniale par le colonel Maurel. D'avril à septembre 1924, la compagnie de Pépin stationne à Ouarzazate. Elle subit des attaques tous les deux à trois jours mais résiste vaillamment. Pépin participe à tous les engagements de la guerre du Rif pour combattre Abd el-Krim avant sa reddition en mai 1926. Lors d'un affrontement à Beni Ouidane, Cléophas Pépin est blessé. Il est évacué à l'infirmerie de Béni Mellal. Après trois semaines de convalescence, il est de retour dans sa compagnie. Pépin se voit promu au grade de sergent et chef du poste d'Ifrouen. Le poste est attaqué deux mois plus tard. Pépin parvient à repousser l'offensive. Il reçoit en récompense deux décorations : la croix de guerre avec citation et la médaille militaire avec agrafe Maroc. Cléophas Pépin revient au Québec en 1928. Satisfait par ses campagnes nord-africaines, il retourne à la vie civile. Il décède à l'hôpital des Vétérans en 1970. Toujours pour éviter de servir dans l'armée canadienne, d'autres Canadiens français préfèrent s'engager dans les rangs des régiments de zouaves pontificaux[942]. L'armée de l'État papal recrute au Québec. Par exemple, il existe le Corps cadet des Zouaves pontificaux canadiens dans la paroisse du Sacré-Cœur à Chicoutimi[943].

### B – Le rapprochement du Québec avec les États-Unis (1921-1923)

[940] Carl Pépin, « Citadelle de Québec », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2007, p.2.
[941] Pierre Bonin, « Ces Québécois qui ont fait la Légion étrangère », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°90, 2007, p.3.
[942] Diane Audy, *Les zouaves de Québec au XXe siècle*, Québec, Presses Université Laval, 2003, 166 p.
[943] Passerelle pour l'histoire militaire canadienne, « Corps cadet des Zouaves pontificaux canadiens, paroisse Sacré-Cœur, Chicoutimi, en 1924 » (http://www.cmhg.gc.ca/cmh/image-525-fra.asp?page_id=559 - consulté le 30 décembre 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Alors que certains Canadiens français manifestent une volonté d'explorer de nouveaux horizons hors du Québec, les États-Unis leur apparaissent comme un nouvel eldorado. En effet, leur voisin s'impose comme la puissance dominante de l'Amérique du Nord à la sortie de la Première Guerre mondiale. En effet, les Américains introduisent un nouveau modèle de développement fondé sur la production de masse et la consommation à crédit. Le résultat de cet « *American way of life* » s'avère spectaculaire sur le plan économique. Entre 1920 et 1929, la productivité augmente de 3,5% par an, la production de 47% et le pouvoir d'achat des salariés de 11%[944]. Cette réussite suscite l'admiration aussi bien au Québec qu'au Canada anglophone. La bourgeoisie canadienne française souhaiter briser les tabous propagés par l'Église catholique sur les questions du commerce et de la finance afin d'accroître sa prospérité. Edouard Montpetit déclare par exemple que s'intéresser à l'économie ne signifie pas pour autant « sacrifier l'esprit à la matière[945] ». Chez les Canadiens anglophone, un phénomène de migration d'une partie de l'élite du pays se met en place. Par exemple, entre 1919 et 1926, 26% des diplômés de l'*Acadia University* en Nouvelle Écosse, 15% de ceux de la *Western Ontario University* et 11% de l'université de Toronto partent étudier chez le voisin américain[946]. Le modèle de développement des États-Unis, fondé sur l'ultra-libéralisme, exerce donc une influence considérable sur la bourgeoisie au Canada anglophone et au Québec.

Devenu Premier ministre de la Belle Province, le 9 juillet 1920, Louis-Alexandre Taschereau adhère pleinement au modèle américain. Il met en œuvre une politique fondée sur la libre entreprise et encourage l'exploitation des abondantes ressources naturelles notamment dans la région de l'Ungava et celle du Nunavik. Taschereau prend toutefois conscience très rapidement que les capitaux des canadiens francophones et des canadiens anglophones s'avèrent insuffisants pour mener à bien ses projets de développement de l'économie du Québec. Il décide donc d'ouvrir la province aux investisseurs étrangers, c'est-à-dire essentiellement américains. La bourgeoisie canadienne française libérale se fait le relais du gouvernement provincial. Le journal *La Patrie* écrit : « le capital étranger peut sans crainte se diriger vers nos bords, il est ici en toute sécurité[947] ». Cette politique va à l'encontre de l'idée d'une société agraire traditionnelle telle que promue par l'Église catholique et celle de défense d'une société canadienne française repliée sur elle-même dans les basses terres du

[944] Vincent Thébault, *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 2009, p.340.
[945] Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 2011, *op. cit.*, p.87.
[946] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Thèse sous la direction de Jean-Michel Lacroix, 2013, p.102.
[947] Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 2011, *op. cit.*, p., p.85.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Saint-Laurent telle que défendue par les nationalistes comme Henri Bourassa ou Lionel Groulx[948]. Le 2 septembre 1921, l'historien Thomas Chapais déclare :

> « Les deux ennemis qui nous sont le plus redoutable et qui mettent en péril la paix sociale sont la fureur du lucre et la frénésie de la jouissance. L'une enfante une espèce de mégalomanie de la richesse qui pousse à la spéculation outrancière, au gonflement exorbitant des bénéfices, à l'exploitation inhumaine des faibles et des dupes. L'autre enfante une sorte de fièvre contagieuse qui fait se ruer au plaisir tous les âges et toutes les conditions[949] ».

Taschereau doit faire face à une vive critique de sa politique au sein de la population canadienne français. Les médias anglophones n'hésitent pas à caricaturer la position délicate du Premier ministre du Québec.




**Document 35. Politique de Taschereau vue par les journaux canadiens[950]**

Cependant, Taschereau dispose d'un argumentaire choc pour balayer les critiques. Il déclare : « je préfère importer des capitaux américains qu'exporter des Canadiens français[951] ». Ce

[948] Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1970, 226 p. ; Jean Éthier-Blais, *Le siècle de l'abbé Groulx*, Montréal, Leméac, 1993, 261 p. ; Juliette Lalonde-Rémillard, *Lionel Groulx, l'homme que j'ai connu*, Aujou, Fides, 2000, 59 p. ; Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Paris, Septentrion, 2003, 229 p. ; Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groul*x, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 p.
[949] Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 2011, p.87.
[950] Arthur George Racey, *Hon. Louis Alexandre Taschereau, M.A.L., L.L.D, Premier ministre de la province du Québec*, Musée McCord, 1922, M20111.34.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

propos fait référence au flux d'émigration continu des francophones vers le voisin américain depuis 1840. Le gouvernement provincial passe donc outre les réticences de l'Église catholique et des nationalistes pour mener sa politique libérale.

Le Québec développe une relation très étroite avec les États-Unis. En effet, la politique économique accommodante du gouvernement provincial attire massivement les Américains[952]. Ces derniers se distinguent toutefois très nettement des Britanniques dans leur manière d'investir. Au lieu de se contenter de placer leur argent dans des projets, les Américains prennent le contrôle total de l'activité. Ils apportent avec eux le capital, la technologie et les hommes. Cette manière de faire contribue directement à accélérer l'américanisation de la société canadienne française. Les États-Unis prennent des positions dominantes dans tous les secteurs où la Belle Province dispose de ressources abondantes : les mines, l'hydro-électricité ou encore la pâte à papier. Cette situation soulève une vive contestation de la part d'une partie de l'élite nationaliste canadienne française qui accuse le gouvernement Taschereau d'accepter de perdre le contrôle des ressources de la province au nom d'une logique de profits à court terme. L'abbé Lionel Groulx, qui dirige le journal nationaliste l'*Action française* de 1920 à 1928, est le plus virulent critique de la politique des autorités provinciales. Il écrit :

> « Une histoire longue de trois siècles, la possession presque entière du sol par une race déterminée, l'empreinte profonde que cette race y a gravée, par ses mœurs et ses institutions originales, le statut spécial qu'elle s'est réservée dans toutes les constitutions politiques depuis 1774, ont fait du Québec un État français qu'il faut reconnaître en théorie comme en fait. C'est cette vérité qu'il faut replacer en haut pour qu'elle y gouverne chez nous l'ordre économique comme on admet spontanément qu'elle doive gouverner les autres fonctions de notre vie[953] ».

Par son propos, Groulx défend l'idée que le Québec forme une société distincte du Canada anglophone et des États-Unis et que la survivance du fait francophone passe par un meilleur contrôle du territoire national des francophones par l'État provincial. Cependant, à aucun moment, il ne suggère que l'État provincial se fasse plus interventionniste au détriment de l'Église. Il ne veut pas remettre en cause la position privilégiée du clergé au sein de la province.

---

[951] Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, p.141.
[952] Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 250 p.
[953] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op.cit.*, p.122.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Pour tenter de faire taire les critiques de l'Église catholique et des nationalistes sur sa politique économique, le Premier ministre Taschereau s'attache à approfondir la relation spéciale entre le Québec et la France. Il cherche en particulier à favoriser un rattrapage des connaissances de la province sur le Canada anglophone et les États-Unis, notamment dans les domaines scientifiques et techniques, en s'appuyant sur la France[954]. Entre 1920 et 1936, il dépense 673 454 dollars pour financer les bourses de francophones qui se rendent dans des écoles françaises[955]. Parmi les étudiants aidés, l'on retrouve le mathématicien Adrien Pouiliot, l'historien Jean Bruchési ou encore le géographe Benoit Brouillette. Le gouvernement provincial voit sa tâche facilitée par le fait que les autorités françaises manifestent un intérêt renouvelé pour la Belle Province depuis la fin de la Première Guerre mondiale. En effet, la participation de soldats canadiens francophones sur les champs de bataille en Europe contribue à accroître le prestige du Québec en France. Les visites des plus hautes autorités militaires françaises se succèdent dans la province avec celle du maréchal Pau en 1919, du maréchal Fayolle en 1921 et celle du maréchal Foch en 1923. Le gouvernement français veut d'ailleurs établir un lien officiel avec les autorités provinciales. En 1920, il crée le Service des œuvres françaises à l'étranger placé sous le contrôle du ministère des Affaires étrangères. Celui-ci accorde des subventions, notamment au comité France-Amérique, et contribue au rayonnement de la France en diffusant massivement la culture française au Québec. Par exemple, l'université de Montréal reçoit 320 volumes en 1921 et l'université Laval 646 volumes en 1938[956].

L'Église catholique, qui supervise à cette époque le réseau d'enseignement scolaire du Québec, accepte de participer au mouvement de modernisation de la province à condition d'en conserver le contrôle. Le gouvernement Taschereau acquiesce et ne cherche pas à étendre les compétences de l'État provincial en matière d'instruction publique. Sous la houlette de Mgr Georges Gauthier, recteur de l'université de Montréal, l'enseignement au Québec s'inspire étroitement du modèle français. Les ouvrages utilisés par les écoles francophones, notamment en médecine, en sciences physiques, en chimie, en sciences naturelles, en science politique ou encore en histoire, viennent majoritairement de France. Les autorités françaises se montrent satisfaites car elles pensent que la France accroît son rayonnement en Amérique du Nord en aidant le Québec. Le Service des œuvres français

[954] Luc Roussel, *Les relations culturelles du Québec avec la France 1920-1965*, Québec, Université Laval, 1983, 920 p.
[955] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.115.
[956] Yves-Henri Nouailhat, Sandrine Beteau, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n°288, 1990, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

estime que : « l'institution de bourses pour le Canada est un des meilleurs moyens de la propagande dans ce pays, supérieur en rendement aux distributions de livres[957] ». Dans cette perspective, l'Église catholique et le gouvernement provincial semblent d'accords pour utiliser la relation spéciale entre le Québec et la France pour effectuer un rattrapage économique vis-à-vis du Canada anglophone et des États-Unis.

De son côté, le Canada fait face à un flux croissant de départ de la population vers les États-Unis et cherche des solutions pour trouver la main-d'œuvre dont il a besoin. Le gouvernement canadien décide de s'appuyer sur le statut de dominion du pays pour demander un soutien auprès de l'Angleterre. Celle-ci accepte d'envoyer de nouveaux immigrants. En 1921, elle verse deux millions de livres pour financer leur frais de transport vers l'Amérique du Nord[958]. En 1926, les autorités canadiennes et britanniques s'entendent pour attirer 3 000 familles d'agriculteurs britanniques au Canada et renouvellent cet accord pour faire venir 500 autres familles au Nouveau-Brunswick en 1927[959].

Dans le même temps, le gouvernement fédéral, qui est pourtant responsable de la gestion des premières nations, manifeste peu d'intérêt à l'égard de cette population ce qui accroît leur mise à l'écart du mouvement de modernisation du pays. L'objectif de l'administration canadienne n'est pas d'assurer la survivance des nations amérindiennes dans les réserves mais d'accélérer leur assimilation à la culture anglophone. Cette politique se retrouve dans les directives du surintendant général des Affaires indiennes transmises aux agents en 1921 :

> « Je dois (…) vous demander de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour dissuader les Indiens de s'adonner de façon excessive à la danse. Vous devriez interdire toutes les danses qui entraînent une perte de temps, empêchent les Indiens de vaquer à leurs occupations, les détournent d'un travail sérieux, nuisent à leur santé et les portent à la paresse ou à l'oisiveté[960] ».

L'administration canadienne interdit les cérémonies traditionnelles. Les enfants sont séparées des familles et envoyés dans les écoles des missionnaires. Les hommes sont encouragés à abandonner la chasse pour se lancer dans l'agriculture. Le gouvernement fédéral obtient des succès limités comme le relève un missionnaire :

---

[957] Yves-Henri Nouailhat, Sandrine Beteau, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », *op. cit*., p.7.
[958] Paul Veyret, « La population du Canada », *L'information géographique*, 1953, p.36.
[959] *Ibid.*, p. 36.
[960] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.524.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Le nouveau mode de vie dans la réserve, dans des habitations malpropres et mal ventilées, favorise la maladie ; ils vivent dans l'oisiveté, nourris par l'État et n'ayant rien à faire, insuffisamment vêtus en hiver, mangeant des aliments mal préparés et avec le sentiment d'appartenir à une race en voie de disparition[961] ».

Ce constat met en lumière la politique peu favorable aux amérindiens de l'échelon fédéral. La préservation des Autochtones n'apparaît pas constituer une priorité pour le gouvernement canadien alors que la constitution lui confère une compétence pour gérer cette population.

De son côté, à la tête du parti libéral, William Mackenzie King emporte l'élection législative fédérale du 6 décembre 1921. Il devient Premier ministre du Canada avec le soutien des électeurs francophones de la Belle Province. Sa politique est libérale. N'entrevoyant aucune menace nouvelle pour le Canada, il réduit les dépenses en matière de sécurité et de défense pour limiter le déficit de l'État fédéral. Par exemple, en 1922, il diminue de 700 000 dollars le budget dédié à l'instruction militaire[962]. Il supprime également l'instruction des réservistes de l'aviation canadienne et annonce la fermeture du collège naval. La marine canadienne ne conserve que deux destroyers[963]. Cette politique contribue à maintenir le Canada au rang de faible puissance sur la scène internationale.

Face à l'Angleterre, le Canada adopte une position isolationniste. Par exemple, en 1922, lorsque le gouvernement révolutionnaire de Turquie dénonce le traité de paix signé par son prédécesseur et menace d'envahir le territoire grec de Chanak, le Premier ministre britannique, David Lloyd George, demande à Mackenzie King de l'aider à faire respecter l'accord de paix. King refuse au motif qu'il ne peut prendre un tel engagement sans l'accord du parlement et, à ce moment-là, celui-ci ne siège pas. Lors de la conférence impériale de 1923, il insiste pour qu'aucune proposition ne lie les parties tant qu'elle n'a pas été approuvée par le parlement de chaque dominion. La politique de Mackenzie King consiste à répéter au cours des années 1920 que : « le parlement décidera selon les circonstances du moment[964] ». Cette position satisfait aussi bien les Canadiens anglophones que les Canadiens français.

Les coupes budgétaires du gouvernement fédéral en matière de sécurité et de défense ont d'importantes conséquences sur l'armée canadienne. En effet, elles entravent la modernisation et l'entraînement des forces. Le haut commandement militaire canadien doit se

---

[961] *Ibid*., p.526.
[962] Ismaël Fournier, *La préparation pré-déploiement de l'infanterie canadienne avant le débarquement allié en Sicile : doctrine et entraînement des armées canadiennes et allemandes (1919-1944)*, Québec, Université Laval, 2015, p.29.
[963] *Ibid*., p.30.
[964] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit*, p.529.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contenter de s'inspirer de la doctrine britannique et de son organisation militaire avec des moyens bien inférieurs. Le haut commandement militaire de l'armée anglaise retient de la Grande Guerre que les forces doivent désormais combiner la puissance de feu et la manœuvre. Contrairement aux Allemands, les Britanniques attachent une importance déterminante à la consolidation du terrain acquis par les troupes plutôt qu'à l'exploitation des failles et à la désorganisation d'un adversaire vaincu tentant de se retirer. La doctrine anglaise refuse toute décentralisation du commandement, toute initiative et toute agressivité aux militaires sur le terrain.

L'armée canadienne adopte les mêmes normes doctrinales que l'Angleterre. À l'inverse, les Allemands développent une doctrine d'emploi de leurs forces fondée sur les opérations d'offensive qui répond à une logique de guerre d'annihilation inspirée par les préceptes de Carl von Clausevitz, Moltke Sénior et Hans von Seeckt. Ils recherchent l'encerclement et l'anéantissement des troupes ennemies par la rapidité, la mobilité et la surprise. La collaboration entre le Canada et l'Angleterre ne se limite pas au seul domaine militaire. Elle se poursuit également au sein de l'industrie de guerre. L'arsenal de Québec continue au cours de l'entre-deux guerres mondiales à se tourner vers les industries britanniques pour maintenir ses compétences techniques en matière de production balistique.

Sous la houlette du gouvernement provincial, le Québec se développe dans un contexte d'ultra-libéralisme. Les investisseurs canadiens anglophones et américains, qui disposent du capital, imposent leurs conditions de travail à la main-d'œuvre canadienne française. Les rapports entre les ouvriers et les dirigeants des sociétés ne sont pas toujours bons. Par exemple, le 23 avril 1923, les travailleurs de l'*Asbestos Corporation of Canada* décident de se débarrasser manu militari de leur gérant adjoint, C.-H. McNutt, qui a congédié sans motif valable deux vieux employés de l'entreprise. Deux jours plus tard, McNutt revient à Thetford Mines avec une escorte de policiers en armes. Cependant, les employés francophones opposent une vive résistance. Seule l'intervention du député provincial et de la police locale permet d'éviter que l'émeute ne dégénère en une violente crise sociale. McNutt est contraint de rembarquer dans le train avec ses gardes du corps. Il ne reviendra plus. Cet événement met en lumière le fait que les Canadiens français n'adhèrent pas complètement à l'ultra-libéralisme pleinement accepté par les Canadiens anglophones. Dans cette perspective, le Québec continue de se construire en tant que société distincte vis-à-vis du reste du Canada.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### C – Le passage du Québec sous la domination économique américaine (1923-1929)

Les États-Unis œuvrent activement pour tenter de se faire rembourser des prêts consentis aux pays alliés pendant la Première Guerre mondiale. En effet, les États européens, fortement endettés par le conflit, cherchent à relancer leurs économies en dévaluant leur monnaie afin de stimuler leurs exportations. Le problème est qu'ils le font tous en même temps ce qui renforce l'affaiblissement général de leurs économies. La bourgeoisie américaine s'inquiète vivement de cette situation car elle redoute que les prêts qu'elle a consentis aux pays européens ne soient pas remboursés. Elle fait donc pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il exige le remboursement des dettes. Les gouvernements européens refusent de payer tant qu'ils n'obtiennent pas de remboursement des dommages occasionnés par l'Allemagne. Les autorités allemandes, quant à elles, déclarent que leur pays n'a pas les moyens de verser les sommes exigées. Pour sortir de cette impasse, les autorités américaines nomment un expert, Charles G. Dawes, chargé d'étudier un plan de relance économique en Europe. Le plan Dawes est mis en œuvre entre août 1924 et juillet 1930. Il instaure le principe d'un remboursement à crédit de la dette allemande, dont le montant définitif n'est pas fixé, afin de ne pas totalement asphyxier l'économie du pays. La mise en œuvre de ce plan met en lumière la capacité d'influence des États-Unis sur la scène internationale. Le Canada ne dispose pas d'une telle capacité à cette époque.

Les États-Unis s'imposent également comme la puissance remplaçante de l'Angleterre en tant que premier investisseur étranger au sein du dominion. Par exemple, la population de Windsor, dans le sud de l'Ontario, croît de 56% au cours des années 1920 car la ville est le siège de nombreuses filiales de sociétés américaines spécialisées dans la construction automobile[965]. La Belle Province subit directement cette situation. En 1925, les investisseurs américains obligent de nombreuses petites entreprises présentes en Ontario et au Québec à se regrouper avec le *Canadian International Paper*. L'Église catholique s'inquiète vivement de cette influence américaine sur le Québec. En 1925, le jésuite Adélard Dugré écrit :

> « Les campagnes elles-mêmes ne sont plus un refuge assuré pour nos vieilles coutumes. Depuis longtemps déjà, mais surtout depuis l'invasion de nos paisibles paroisses par la grosse presse, l'automobile et les catalogues des grosses maisons

[965] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.515.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'affaires, nos bonnes gens s'enorgueillissent d'adopter le langage, des modes et des mœurs américaines[966] ».

L'influence américaine sur le Québec est d'ailleurs perceptible dans le changement du mode de vie des habitants. Les Canadiens français se passionnent pour le sport professionnel comme le hockey et le baseball. Les programmes radios américains sont traduits et adaptés pour les francophones.

Les États-Unis commencent également à exercer une influence non négligeable sur l'industrie de guerre de la Belle Province en raison de leur mainmise sur de nombreux secteurs de l'économie locale. C'est notamment le cas pour la société américaine Dupont de Nemours qui s'oppose régulièrement à l'acquisition d'un savoir-faire par sa filiale canadienne, la *Canadian Industries Limited* (CIL) principale entreprise de fabrication de produits chimiques au Canada, afin de privilégier ses propres intérêts commerciaux. Par exemple, Dupont de Nemours conserve jalousement le secret de la nitrocellulose un composant non fabriqué au Canada mais qui s'avère indispensable à la production de cartouches .303. Le dominion doit donc importer ce matériau de son voisin américain.

Dans le même temps, le Québec s'oppose vivement à Terre-Neuve sur la question du Labrador. Cette zone constitue une frontière terrestre et maritime qui sépare les deux territoires. Partant du cap Chidley, à l'extrémité nord de la côte du Labrador, la section terrestre suit une ligne de partage des eaux qui se situe entre la baie d'Hudson, le fleuve Saint-Laurent et l'océan Atlantique. Le gouvernement de la Belle Province, qui cherche à exploiter les ressources de cette zone, estime que ce territoire relève du Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France. Terre-Neuve conteste cette position. En 1925, Sir William Allardyce propose au gouvernement du Québec d'acheter le Labrador et sa côte pour un montant de 20 millions de dollars[967]. Cependant, la Belle Province refuse de payer pour récupérer un espace qu'elle considère comme lui appartenant. L'Angleterre étant compétente en dernière instance pour les litiges nés dans le dominion, le gouvernement canadien décide de transmettre cette affaire à un tribunal britannique. Les juges anglais décident de privilégier une province anglophone au détriment de la Belle Province. Le 1er mars 1927, le Conseil privé de Londres reconnait à Terre-Neuve le droit d'exercer sa juridiction sur un territoire de 290 000 km² situé

[966] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporaine : de la confédération à la crise*, op. cit., p.490.
[967] Antoine Robitaille, « Le Labrador, je ne me souviens plus ? », *Le Devoir*, 13 janvier 2012, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dans le Nord-Est du Québec[968]. Le comité judiciaire confirme que la frontière entre les deux provinces est la ligne de partage des eaux et le 52ème parallèle jusqu'à une ligne Nord-Sud reliant ce dernier à la baie d'Anse Sablon. Cette décision contribue directement à drainer des richesses hors de la province au profit des Canadiens anglophones.




**Document 36. Le territoire du Labrador en 1926[969]**

Cette situation constitue une énorme perte sur le plan économique pour le Québec. Les Canadiens français se voient privés des ressources du Labrador, notamment celles liées à la pêche. C'est pourquoi, les autorités de la Belle Province contestent vigoureusement cette décision du tribunal britannique.

Dans le même temps, la politique du gouvernement provincial au Québec porte ses fruits. En effet, le Québec devient l'une des provinces les plus industrialisées du Canada. En 1928, 81,1% de la production industrielle canadienne se concentre entre l'Ontario et le Québec[970]. Toutefois, cette production est loin d'être équilibrée. L'Ontario produit 51,9% de la production du total et le Québec 29,2%[971]. La production ontarienne bénéficie largement de

[968] Jacques Vaillancourt, 1927, « le Québec est amputé du Labrador », *Vigile*, 6 mai 2009, p.1.
[969] Frederick W. Berchem, *Vue des terres depuis le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Port Burwell*, Musée McCord, 1926, MP-1984.127.136.
[970] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, *op. cit.*, p.49.
[971] *Ibid*., p.49.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'implantation des filiales de sociétés américaines spécialisées dans le secteur de l'automobile. Grâce à ces derniers, l'Ontario permet au Canada d'être le second constructeur mondial d'automobiles et de pneus derrière les États-Unis[972]. La production canadienne est exportée notamment dans les pays du Commonwealth comme l'Inde, l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande. Le Québec se modernise moins vite que l'Ontario en raison d'un contrôle de pans entiers de l'économie par des investisseurs canadiens anglophones ou américains. Ces derniers pratiquent des prix très élevés pour générer un maximum de profits le plus rapidement possible. Le secteur de l'énergie est celui qui est le plus emblématique de ces coûts élevés. Au Québec, les tarifs de l'électricité privilégient nettement les compagnies privées au détriment des autres catégories d'usagers. Les ménages francophones paient leur énergie beaucoup plus chère que les Ontariens. Cette politique de prix élevés s'accompagne d'une absence d'incitation à la consommation par les autorités provinciales. Le Québec s'équipe donc beaucoup plus lentement que les provinces anglophones ou que le voisin américain en matière d'appareils électriques tels que le poste radio, le grille-pain, le chauffe-eau ou encore l'aspirateur. Dans cette perspective, les Canadiens français vivent dans une province industrialisée mais ne forment pas pour autant une société moderne.

## II – L'affirmation nationaliste du Québec face à la crise économique générée par les États-Unis (1929-1936)

En 1929, une crise frappe les États-Unis puis s'étend au Canada et dans le reste du monde. La Belle Province n'échappe pas à ce ralentissement d'activités. Ces difficultés engendrent une contestation de l'ultra-libéralisme existant en Amérique du Nord au sein de la population canadienne française et un regain de leur nationalisme.

### A – Le Québec dans la crise économique provoquée par les États-Unis (1929-1933)

En octobre 1929, les États-Unis entrent dans une profonde crise économique[973]. En effet, l'économie américaine est affectée par une croissance de la production supérieure à la demande qui engendre une surproduction et une chute des prix qui affecte les marges des

[972] *Ibid*., p.49.
[973] Isaac Johsua, *La crise de 1929 et l'émergence américaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 310 p. ; François Cochet, *La grande crise, 1929-1939*, Paris, Dunod, 1998, 16 p. ; Pierre-Cyrille Hautcoeur, *La crise de 1929*, Paris, La découverte, 2010, 128 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

entreprises. N'arrivant pas à écouler ses produits sur les marchés internationaux, le pays sombre dans une dépression économique. Le nombre de chômeurs explose en passant de 1,6 million en 1929 à 12 millions en 1932[974]. Cette crise n'est pas la première. Depuis le milieu du XIX[e] siècle, les économies capitalistes connaissent régulièrement des périodes de surproduction qui entraînent une chute des prix, une baisse de la production et un chômage élevé. À chaque fois, les économies repartent après une période d'ajustements. La différence cette fois-ci est que la crise affecte tous les pays en même temps. Par exemple, la production d'acier de l'Angleterre décroît de 45% entre 1929 et 1932[975]. En Allemagne, le Produit National Brut (PNB) passe de 89 milliards de reichsmarks à 57 milliards sur la même période[976]. Les exportations françaises, quant à elles, s'effondrent de 70% entre 1929 et 1933[977].

Le Canada, est lui aussi très durement touché par la crise. Les difficultés de l'économie canadienne sont à la fois dues au dérèglement du système capitaliste à l'échelle mondiale, à la forte dépendance du pays aux exportations et au surinvestissement réalisé au cours des années 1920. De plus, le commerce canadien est étroitement dépendant du voisin américain. Par exemple, en 1929, les États-Unis absorbent 43% des exportations canadiennes[978]. Le dominion qui, pour la première fois de son histoire, accédait à un bien-être matériel enfin supérieur à l'Angleterre voit sa croissance s'effondrer. Entre 1929 et 1932, le Produit National Brut (PNB) canadien baisse de quatre pourcent[979]. La consommation diminue de 18% entre 1929 et 1933[980]. Le taux de chômage dans le pays atteint 13% de la population active en 1930[981].

L'Ontario et le Québec, provinces urbanisées et industrialisées, sont frappés de la même façon par la crise. Les usines ne tournent plus qu'à 53% de leur capacité et les prix baissent de 40%[982]. La situation est particulièrement grave dans l'industrie automobile à Windsor en Ontario et dans le textile dans la région de Trois-Rivières dans la Belle Province. L'un des plus importants secteurs de l'économie canadienne, celui des pâtes et papiers, est également durement affecté par la situation. Le Canada assure 65% des exportations

[974] Vincent Thebault, *Géopolitique des Amériques*, *op. cit*., p.318.
[975] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.361.
[976] *Ibid.*, p.350.
[977] *Ibid.*, p.355.
[978] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX[e] siècle*, *op. cit.*, p.56.
[979] Nadia Atallah, « Les quartiers ouvriers de Montréal pendant la Grande Dépression », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2008, n°27, p.1.
[980] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX[e] siècle*, *op. cit.*, p.57.
[981] *Ibid*., p.56.
[982] *Ibid*., p.58.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mondiales de cette matière et le Québec est la principale province productrice du pays[983]. L'élite anglophone estime que la crise est salutaire. Par exemple, en 1929, le président des chemins de fer du Canadien Pacifique, Edward Beatty, déclare :

> « Il est probablement vrai qu'une fois de tels effets néfastes et temporaires dissipés, l'économie canadienne aura des assises beaucoup plus solides ; on se rendra compte qu'elle est en mesure de progresser de façon plus équilibrée et plus dynamique que dans le passé[984] ».

Le problème du Canada est que les deux moteurs de sa croissance, les secteurs industriels et agricoles, sont tous les deux touchés en même temps. Les difficultés conjuguées dans ces deux secteurs suffisent à entraîner une chute durable de l'activité économique du pays.

Le Québec, de son côté, n'échappe pas non plus à la crise. En effet, quand les profits diminuent ou que les stocks d'invendus se multiplient dans la province, les dirigeants des entreprises de la province n'hésitent pas à faire tourner leurs usines au ralenti ou même à les fermer. La valeur de la production de l'industrie du sciage passe de 23,3 millions de dollars à 6,6 millions et celle de la production minérale de 46 millions à 26 millions entre 1929 et 1932[985]. Le nombre de défaillances des sociétés s'accroît considérablement. La Belle Province connaît 35 000 faillites[986]. Le Québec souffre fortement de la crise économique car la majorité francophone n'a pas le contrôle de l'économie locale. En 1930, seuls 4,6% des administrateurs d'entreprise de la province sont des francophones[987].

Travaillant majoritairement dans les emplois les moins bien rémunérés, les Canadiens français sont plus durement touchés par la crise que les Canadiens anglophones. Ils n'ont guère accumulé d'épargne pour leur permettre de traverser les difficultés. Les ouvriers canadiens français sont donc les premiers à être touchés par la crise et ceux qui conservent leurs emplois doivent accepter des réductions drastiques de leurs rémunérations. Par exemple, à Montréal, un charpentier voit son salaire passer de 0,83 dollars en 1929 à 0,45 dollars en 1933[988]. En l'absence de programme d'assurance-chômage et d'assistance sociale, les francophones sont nombreux à devoir se tourner vers les organismes de charité. L'Église catholique, qui contrôle l'action sociale au Québec, est alors fortement sollicitée par la

[983] Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal compact, 1989, p.14.
[984] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.534.
[985] *Ibid*., p.25.
[986] Hubert Mansion, *Vivre le Québec libre*, Montréal, Ulysse, 2005, p.56.
[987] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, *op. cit.*, p.52.
[988] Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, *op. cit*., p.70.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

population. Le clergé est submergé par les demandes d'assistance. La crise a d'importantes conséquences sur la croissance démographique au Québec. La population n'augmente que de 15,9% entre 1931 et 1941 contre 21,8% pendant la décennie précédente[989]. La Belle Province ne gagne que 300 000 citadins au cours de cette période contre 500 000 au cours des années 1920[990].




**Document 37. Action de l'Église catholique pendant la crise de 1929[991]**

Malgré les difficultés du Canada, le Premier ministre Mackenzie King ne cherche pas à intervenir. En effet, conformément à sa logique de laisser-faire, le gouvernement libéral ne met en place aucun dispositif d'aide sociale pour les chômeurs. Le déni de la réalité est tel que King hésite d'ailleurs à admettre que la crise économique touche le pays. Cette prise de position lui coûte sa reconduite au pouvoir lors des élections législatives fédérales. Le 7 août 1930, Richard Bedford Bennett devient Premier ministre du Canada. Il adhère à la même idéologie que King à propos du rôle de l'État. Il estime que l'échelon fédéral doit peu intervenir dans le champ économique et social. Il croit également au dogme du budget équilibré et au dollar fort. Il met en œuvre une stratégie classique de préférence impériale. Il

[989] *Ibid*., p.17.
[990] *Ibid*., p.54.
[991] Musée McCord, *Moines donnant des chaussures et des vêtements à un vieil homme, Montréal, QC*, 1930, MP-1978.107.47.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tente de combattre la crise en augmentant le commerce avec l'empire britannique tout en imposant des droits de douane très élevés sur les produits non-impériaux. Cette stratégie conduit à un refroidissement des relations entre le Canada et les États-Unis sur le plan économique.




**Document 38. Le refroidissement des relations canado-américaines en 1929[992]**

La gestion de la crise économique par les États-Unis et le Canada renforce les difficultés au Québec. En effet, les gouvernements américains et canadiens mènent une politique de fermeture de leurs pays. Alors que jusque-là, la frontière américano-canadienne constituait un espace ouvert aux échanges, dont profitaient pleinement les Canadiens français pour émigrer, celle-ci devient une barrière. Le gouvernement américain contingente le nombre d'immigrants à 150 000 par an[993]. Cette décision contribue directement à réduire le flux migratoire des francophones du Québec à destination des États-Unis.

En 1930, l'Amérique adopte le *Smoot-Hawley Tariff*, qui introduit des droits de douanes compris entre 3% et 40% de la valeur des produits[994]. En réaction, le gouvernement

[992] Arthur George Racey, *Ils ont besoin l'un de l'autre*, Musée McCord, 1930, M2005.23.108.
[993] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.356.
[994] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.107.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadien augmente lui aussi ses droits de douane sur les produits américains importés. Cette politique de fermeture a pour conséquence de réduire de moitié les échanges bilatéraux entre le Canada et les États-Unis de 1929 à 1932[995]. La politique des gouvernements américains et canadiens a des effets sur le Québec. Elle conduit à un ralentissement des échanges avec le voisin américain ce qui contribue à ralentir la sortie de la crise pour la province. Les difficultés du passage à la frontière entraînent également une rupture des perturbations entre la diaspora francophone aux États-Unis et les Canadiens français du Québec. Cette situation contribue à long terme à provoquer l'assimilation à la culture américaine d'une partie des expatriés Canadiens français installés en Amérique[996].

Toutefois, malgré le refroidissement des relations entre les États-Unis et le Canada, les entreprises américaines maintiennent leur présence au sein de l'économie canadienne. Les Américains sont les premiers investisseurs étrangers au Canada loin devant les Britanniques. Par exemple, en 1930, ils représentent 61% des investissements étrangers[997]. Ils contrôlent 82% de la production automobile canadienne, 68% de celle des appareils électriques et le tiers de l'exploitation des minerais[998].

Le gouvernement canadien procède à nouveau à des coupes drastiques dans ses investissements en matière de sécurité et de défense. La milice canadienne est limitée à 3 000 hommes[999]. L'armée canadienne congédie 78 de ses 177 officiers et 100 de ses 729 membres du personnel non naviguant[1000]. Le gouvernement fédéral étudie même pendant quelques temps l'idée de dissoudre la marine royale canadienne afin d'économiser deux millions de dollars par an[1001]. Ce projet est finalement abandonné. Malgré ce contexte défavorable, les autorités militaires canadiennes tentent de moderniser le complexe militaro-industriel de la Belle Province car les installations de l'arsenal de Québec s'avèrent désormais totalement désuètes. Pour répondre à cette problématique, le général Andrew McNaughton propose la construction d'un nouvel arsenal. Les militaires canadiens souhaitent construire une usine sur la base de Valcartier non loin de Québec. Ce projet est estimé à 35 millions de dollars alors

[995] *Ibid.*, p.107.
[996] Yves Frenette, « La grande mutation identitaire des franco-américains », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°61, 2000, 5 p.
[997] 48.
[998] Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporaine : de la confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p.388.
[999] Ismaël Fournier, *La préparation pré-déploiement de l'infanterie canadienne avant le débarquement allié en Sicile : doctrine et entraînement des armées canadiennes et allemandes (1919-1944)*, *op. cit.*, p.31.
[1000] *Ibid*., p.31.
[1001] *Ibid*., p.31.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

que le budget de la défense en 1930 n'est que de 23,7 millions de dollars[1002]. Son coût dissuade le gouvernement canadien d'y donner suite.

En parallèle, la politique économique du gouvernement Bennett génère rapidement une forte contestation non seulement au Québec mais également au Canada anglophone. En effet, la population s'exaspère par l'absence de sortie de crise. Les autorités canadiennes répondent par la violence. Par exemple, en 1931, une grève dans les houillères d'Estevan en Saskatchewan se terme par un bain de sang. Les policiers de la Gendarmerie Royale du Canada ouvrent le feu sur les manifestants anglophones.

De violentes manifestations ont également lieu dans les mines du Colombie-Britannique, les aciéries du Nouveau-Brunswick et dans les usines textiles du Québec. Redoutant une expansion du communisme dans le pays, le gouvernement fédéral mène une lutte sans merci contre les partisans de cette idéologie. Par exemple, en 1931, les principaux dirigeants du Parti communiste sont arrêtés. Tim Burck, chef de ce parti, fait l'objet d'une tentative d'assassinat au pénitencier de Kingston.

L'action du gouvernement canadien contribue à alimenter une forte défiance du Canada anglophone et du Québec à l'égard de l'échelon fédéral. Comme les gouvernements provinciaux refusent d'aider les hommes seuls et sans foyer, le gouvernement Bennett décide de créer des camps de secours en 1932. Ces derniers sont administrés par le ministère de la défense. Les hommes qui y séjournent son rémunérés 20 cents par jour pour un travail de coupe de bois[1003]. Les conditions d'existence s'y avèrent très rudimentaires et engendrent une insatisfaction chronique de la part des hommes qui y vivent. Le gouvernement canadien finit donc par mettre fin à l'expérience des « camps de secours » en 1936. Le pays n'est toujours pas sorti de la crise économique.

[1002] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.71-72.
[1003] *Radio-Canada*, « Travailler pour 'vingt cennes' par jour, 30 avril 2015, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 39. Grévistes protestant contre les camps de secours au Canada[1004]**

Dans le même temps, le Canada est confronté à la problématique d'une profonde réforme institutionnelle. En effet, avec le statut de Westminster, adopté par l'Angleterre le 11 décembre 1931, le dominion obtient une pleine autonomie[1005]. Ce statut engendre plusieurs conséquences institutionnelles pour le Canada. Le gouvernement anglais ne peut plus légiférer pour un dominion, sauf à la demande et avec l'accord de ce dernier. Les dominions de l'empire britannique deviennent tous souverains sauf dans les domaines où ils choisissent de ne pas s'en prévaloir. Le Premier ministre Bennett exprime des réserves quant à l'obtention de la pleine souveraineté pour le Canada[1006]. Il sait qu'un tel changement de statut nécessite la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et que cette réforme soulève la question de savoir qui, de l'échelon fédéral, du provincial ou des échelons conjoints, doit recevoir la compétence pour modifier le fonctionnement des institutions canadiennes. Le gouvernement canadien choisit donc d'obtenir son autonomie tout en excluant la constitution des dispositions du statut de Westminster. Ce faisant, il ouvre la voie à un vaste débat sur le

[1004] Archives nationales du Canada, *Grévistes des camps de secours pour chômeur en route vers l'Est lors de la « Marche sur Ottawa »*, 1935, C-029399.
[1005] Maurice Ollivier, *Le statut de Westminster : étude de l'évolution politique au Canada*, Montréal, Université de Montréal, 1933, 32 p.
[1006] Marice Ollivier, *Le Canada, pays souverain ? : Le statut de Westminster*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 229 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

rapatriement de la constitution au Canada et une réforme de celle-ci[1007]. Les autorités canadiennes préfèrent que le document reste à Londres pour éviter d'avoir à trancher entre le camp des anglophones et celui des francophones. Elles ont conscience que la situation politique canadienne s'avère très tendue avec la persistance de la crise économique.

Face à ses difficultés intérieures, le gouvernement fédéral place la politique étrangère canadienne au second plan. Le Canada aligne sa diplomatie sur celle de l'Angleterre et des États-Unis. En particulier, il adopte une position de neutralité à l'égard des régimes totalitaires qui se développent en Europe. Par exemple, le 20 janvier 1933, Adolf Hitler devient chancelier du Reich. Il affiche l'ambition de faire retrouver à l'Allemagne sa puissance d'avant la Première Guerre mondiale. En février 1933, Hitler exige d'obtenir une « armée ayant la plus grande force possible[1008] ». Il mène donc une politique de remilitarisation massive du pays contrairement aux dispositions du traité de Versailles. Alors que la France s'inquiète de cette situation, l'Angleterre ne manifeste pas de réactions hostiles vis-à-vis du régime nazi[1009]. Elle estime que la menace la plus imminente pour ses intérêts est l'extension du communisme en Europe. Le Canada suit la position de la Grande-Bretagne.

### B – Le Québec face à l'ampleur de la crise économique et sociale touchant l'espace nord-américain (1933-1934)

Au Canada, le gouvernement Bennett ne parvient pas à surmonter la crise économique qui touche la confédération. Il reçoit des centaines de lettres d'individus conduits à la ruine. En 1933, un fermier albertain écrit :

> « Ma récolte est entièrement ruinée (…) et ma femme est très malade (…) elle souffre d'une tumeur, mais comme de terribles hémorragies l'ont beaucoup affaiblie, l'opération est déconseillée (…) Comme vous le savez, les trois dernières années ont été très difficiles pour les agriculteurs et les éleveurs. Étant donné que les prix des produits sont inférieurs aux coûts de production, et avec la maladie en plus, il ne me reste plus d'argent. La semaine dernière, j'ai été voir si je pouvais recevoir des secours (…) On m'a humilié et renvoyé d'un endroit à l'autre, comme si j'étais un criminel ou pire. Ça fait trente ans, trente et un ans en mars prochain en fait, que je vis sur ma

[1007] Charles J. Burchell, *The statute of Westminster and its effect on Canada*, Johannesburg, South African Institution of International Affairs, 1945, 16 p. ; Jeremy Webber, *The Constitution of Canada : A Contextual Analysis*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2015, 178 p.
[1008] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.349.
[1009] Jean Marie Valentin, *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1987, 44 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ferme, qui était un ranch au début (…) j'ai payé mes impôts pendant toutes ces années, j'ai aidé des centaines de gens et, pourtant, qu'arrive-t-il quand je me retrouve désespéré ? (…) pour sauver ma femme, je vous demande de m'aider…Seule la plus terrible nécessité me force à demander de l'aide. Il y a les enfants aussi ; deux sont d'âge scolaire, ils ont douze et quatorze ans. Ma femme doit prendre du lait, du bœuf, du jus d'orange, etc. et aussi quelques médicaments. Elle doit refaire ses forces. Je ne veux pas la voir mourir à petit feu sous mes yeux[1010] ».

En l'absence d'un système de protection sociale, rien n'est prévu à l'échelle de la confédération pour aider les chômeurs, les malades et les démunis.

Les difficultés économiques du Canada ont de lourdes conséquences sur les marges de manœuvre du gouvernement fédéral. Voyant ses recettes fiscales diminuer, il est contraint de réduire au maximum la dépense publique y compris dans les domaines de la sécurité et de la défense. Par exemple, le budget de la défense atteint son plus bas des années 1930 avec 13 millions de dollars en 1933[1011]. Le gouvernement canadien ne veut surtout pas raviver le débat d'une éventuelle intervention du pays outre-mer. Il a conscience que ce sujet cristallise les oppositions entre le Québec et le reste du pays. Ce faisant, les autorités canadiennes donnent satisfactions aux francophones. Ces moyens financiers réduits cantonnent les forces canadiennes au théâtre national. Elles n'ont alors pas les moyens de mener des opérations à l'étranger. L'armée de terre n'a pas assez de munitions pour s'entraîner et ne dispose d'aucune pièce d'artillerie moderne. L'armée de l'air est dotée de 23 appareils dont aucun n'est capable de voler[1012]. La marine, quant à elle, ne dispose que de deux destroyers en état de servir[1013]. Dans cette perspective, le Québec exerce une certaine influence sur la politique de sécurité et de défense du Canada en incitant les autorités canadiennes à conserver une position isolationniste.

Dans le même temps, l'incapacité de l'échelon fédéral à surmonter la crise a de profondes répercussions au Québec. Le taux de chômage dans la province dépasse les 30%[1014]. En l'absence d'un programme fédéral ou provincial d'aide sociale, la majorité francophone du Québec est profondément touchée par la crise. Par exemple, près de 40% des

[1010] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.538.
[1011] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *Revue militaire canadienne*, 2005, p.3.
[1012] *Ibid*., p.3.
[1013] *Ibid*., p.3.
[1014] Luc Chartrand, « Le mythe du Québec fasciste », *L'actualité*, 1er mars 1997, volume 22, n°3, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Canadiens français de Montréal sont dépendants d'organismes de charité[1015]. Les femmes constituent la frange de la population la plus touchée par la crise[1016]. Les municipalités connaissent un accroissement important de leurs dettes pour aider la population. En particulier, Montréal est en difficulté financière. La ville souffre d'une insuffisance chronique de revenus lié à d'un niveau de taxation nettement inférieur à celui de Toronto par exemple. Cette situation est due au fait que les contribuables anglophones de la ville, très riches et influents, se sont toujours opposés au relèvement de l'impôt foncier. Les pères de famille canadiens français acceptent n'importe quel emploi pendant que leurs femmes mendient auprès des familles bourgeoises des travaux ménagers et doivent faire des économies.




**Document 40. Soupes populaires au Québec en 1930[1017]**

Comme le montre le document ci-dessus, la crise frappe aussi bien les jeûnes que les plus anciens au sein de la société canadienne française. Cette période est extrêmement mal vécue par la population. Comme en France à la même époque, le Québec est traversé par un puissant

[1015] Hubert Mansion, *Vivre le Québec libre*, *op. cit.*, p.56.
[1016] Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses Université Laval, 2003, 349 p.
[1017] Musée McCord, *Soupe populaire dans le sous-sol d'une église, Montréal*, 1930, MP-1978.107.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mouvement de révolte teinté d'antisémite et de racisme[1018]. Par exemple, en 1933, Lionel Groulx écrit :

> « Pour résoudre le problème juif, il suffirait aux Canadiens français de recouvrer le sens commun. Nul besoin d'appareils législatifs extraordinaires, nul besoin de violence d'aucune sorte. Nous ne donnerions même pas aux nôtre ce mot d'ordre : 'n'achetez pas chez les Juifs !' Nous dirions simplement aux clients canadiens français : 'Faites comme tous les autres groupes ethniques : achetez chez vous !' Nous dirions ensuite aux commerçants canadiens français : 'ayez un certain sens des affaires, ne laissez pas les Juifs accaparer tout le commerce de gros ; améliorez vos méthodes ; ayez une certaine volonté d'attirer et de satisfaire le client[1019] ».

La crise favorise l'émergence d'un courant contestataire au Québec. Par exemple, en 1933, l'École sociale populaire propose un nouveau programme d'action catholique sociale : le Programme de restauration sociale[1020]. Il s'agit de donner un appui beaucoup plus soutenu à la colonisation des terres vierges au Québec, d'élargir l'accès au crédit agricole et de favoriser une intervention beaucoup plus importante de l'État provincial dans l'économie locale. En particulier, le programme insiste sur la nécessité d'adopter une législation sociale et de réglementer les services publics comme l'électricité par exemple. Autour de Paul Gouin, fils de l'ancien Premier ministre du Québec, un groupe de jeunes libéraux se forme. Celui-ci prend le nom d'Action Libérale Nationale (ALN). Ce groupe mène une intense campagne d'influence auprès des dirigeants politiques francophones de la province. Il cherche à convaincre ces derniers d'adopter le Programme de restauration sociale afin de réformer en profondeur la société canadienne française et lui permettre de sortir de la crise.

Les États-Unis, eux aussi, continuent d'éprouver des difficultés à sortir de la crise économique. Les Américains mettent fin au long règne politique des Républicains en élisant un démocrate. Le 4 mars 1933, Franklin Delano Roosevelt devient président. Ce dernier estime que la durée de la crise est directement liée au manque de confiance des citoyens ce qui influence la consommation et l'investissement. Il décide donc d'aller très vite pour redonner de l'espoir aux habitants. Il présente son programme, appelé le *New Deal,*

[1018] Françoise Caron-Houle, *La presse française du Québec et les crises européennes*, 1935-1939, Ottawa, Université d'Ottawa, 1972, 214 p. ; Israël Medresh, *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Paris, Septentrion, 2001, 242 p. ; Ralph Schor, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres : prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, 380 p. ; Jacques Langlais, David Rome, *Jews and French Quebecers: Two Hundred Years of Shared History*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2010, 209 p.
[1019] Fernand Dumont, *Les années 30 : la première révolution tranquille*, *op. cit.*, p.17.
[1020] Ecole Sociale Populaire, *Le Programme de restauration sociale expliqué et commenté*, Montréa, Institut social populaire, 1933, 80 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

directement aux Américains au travers une série de discussions radiophoniques[1021]. Sa stratégie repose sur l'idée de mettre en place un « État providence ». La bourgeoisie canadienne anglophone et francophone observe attentivement la situation chez le voisin américain. Les deux groupes cherchent à relancer l'activité économique au Canada afin de tenter de sortir de la crise qui persiste.

Le 5 mars 1933, Roosevelt décrète un congé pour les banques afin d'enrayer la panique liée aux multiples faillites. Le 9 mars 1933, vient au secours du secteur bancaire avec l'*Emergency Banking Act*. Le 5 avril 1933, il contraint les possesseurs de pièces d'or à retourner leurs actifs au Trésor américain avec l'*Executive Order 6102*. Le 20 mars 1933, il fait baisser le nombre et le salaire des fonctionnaires avec l'*Economy Act*. Il diminue la pension des vétérans de la Première Guerre mondiale. Il réduit également les investissements dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Le 19 avril 1933, il fait abandonner aux États-Unis l'étalon-or ce qui a pour conséquence de relancer l'économie du pays. Le même mois, le gouvernement américain met également fin à la prohibition qui générait d'innombrables trafics. Le 28 août 1933, le président Roosevelt publie une ordonnance demandant à tout possesseur d'or d'enregistrer ses avoirs auprès du Trésor public. Le New Deal suscite de nombreux espoirs au sein de la population américaine mais donne des résultats mitigés sur le plan économique[1022].

La fin de la prohibition des boissons alcoolisées aux États-Unis a des conséquences importantes au Québec. En effet, cette décision des autorités américaines met fin à la lutte contre la criminalité transfrontalière à laquelle la Police des Liqueurs se livre depuis plus d'une décennie. Toutefois, l'action des policiers ne s'arrête pas pour autant. La mafia oriente ses activités vers les maisons de jeux et les maisons closes. Les villes de Québec, de Montréal et de Hull sont tout particulièrement affectées par cette nouvelle criminalité. La Police des liqueurs est alors amenée à enquêter sur ces activités. Elle le fait avec des méthodes spectaculaires dont la presse se fait l'écho. Par exemple, les policiers procèdent à la destruction en public de dizaine d'appareils de jeu[1023]. Ces actions font baisser les activités illégales dans la province sans pour autant les faire totalement disparaître. La mafia reste présente au Québec.

[1021] Earle Rice Jr, *FDR and the New Deal*, Hockessin, Mitchell Lane Publishers, 2010, 48 p.
[1022] Burton W. Folssom, *New Deal of Raw Deal ? : How FDR's Economic Legacy Has Damaged America*, New York, Simon and Schuster, 2009, 318 p.
[1023] Yannick Cormier, « La police des liqueurs : 1921-1961 », *op. cit.*, p.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 41. La police au Québec dans les années 1930**[1024]

De son côté, le Canada se montre très réticent à suivre la voie des réformes menées par les États-Unis. En effet, le gouvernement fédéral n'entend pas déroger au dogme de l'idéologie ultra-libérale. Les médias canadiens anglophones se montrent eux aussi très critiques vis-à-vis du voisin américain. Les autorités canadiennes choisissent donc de ne pas s'inspirer de la politique interventionniste américaine. Cependant, la persistance de crise économique engendre un puissant mouvement de contestation. En effet, la majorité canadienne française tient responsable l'échelon fédéral de la persistance des difficultés de la province. En 1934, la revue *La Direction* écrit :

> « Quant à la confédération, nous lui disons merde parce que c'est elle qui nous a conduit là où nous en sommes[1025] ».

Ce discours anti-Canada trouve un écho très favorable au sein de la majorité francophone du Québec. La crise amplifie le ressentiment des Canadiens français à l'encontre des investisseurs canadiens anglophones et américains qui contrôlent une grande partie de

[1024] Musée McCord, *Groupe d'hommes de loi, permanence centrale de police, Montréal, QC*, 1930, MP-1978.107.124.
[1025] Daniel Vernet, *Le roman du Québec, op. cit.*, p.125.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'économie provinciale[1026]. Par exemple, un dentiste, le docteur Philippe Hamel, lance une véritable croisade contre ce qu'il appelle le « trust de l'électricité[1027] ». En réaction, en 1934, le gouvernement Taschereau met en place la commission Lapointe chargée de mener une enquête publique sur le secteur de l'énergie au Québec. Cette dernière ne tarde pas à constater des abus de la part des compagnies privées. Elle recommande à l'État provincial d'intervenir afin de réguler ce secteur. C'est à la suite de cette investigation que le gouvernement du Québec crée la Commission de l'électricité qui est appelée à devenir la Régie provinciale de l'électricité par la suite. Sa mission est de fixer les tarifs de l'électricité ainsi que d'en réglementer la production et la distribution. Les membres de l'Action libérale nationale veulent aller plus loin. Ils réclament la nationalisation des compagnies d'électricité. Cependant, le gouvernement provincial s'y refuse.

La crise économique ne remet cependant pas en cause la relation spéciale entre le Québec et la France. En effet, l'année 1934 est celle du 400e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. L'élite canadienne française s'empresse de fêter l'événement. Par exemple, l'abbé Lionel Groulx publie un livre sur Cartier. Du côté de la France, l'élite française organise la « Mission Cartier » dirigée par le ministre des Travaux publics Pierre-Étienne Flandrin. Cette délégation comprend plusieurs personnalités comme Léonace Vieljeux, maire de La Rochelle. Henry Bordeaux, membre de l'Académie française, préside la cérémonie du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier en Amérique du Nord. À l'occasion de cet événement, le sénateur Raoul Dandurand propose la création d'un collège ou d'un lycée français à Montréal. Une partie de l'élite canadienne française s'inquiète de l'apparition au Québec d'un établissement laïc à la française. Après de longues discussions, le collège Stanislas ouvre le 12 septembre 1938 avec 105 élèves[1028]. Pour vaincre les éventuelles réticences de la population, le collège est affilié à l'université de Montréal. Il est le premier établissement du Canada à préparer les élèves aux baccalauréats français et canadien. Convaincue par cette formule, l'élite canadienne française ne tarde pas à y envoyer ses enfants.

### C – La montée de la contestation au Québec (1934-1936)

[1026] William Giguère, *Les influences transnationales sur la nationalisation de l'électricité au Québec (1934-1963*), Monréal, Université de Montréal, 2014, 112 p.
[1027] Albert Faucher, « La question de l'électricité au Québec durant les années trente », *L'Actualité économique*, volume 68, n°3, 27 p.
[1028] Yves-Henri Nouailhat, Sandrine Beteau, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », *op. cit*., p.11.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Conformément à leur culture stratégique, les États-Unis adoptent une position isolationniste sur le plan international pour tenter de sortir de la crise économique qui persiste. En effet, le gouvernement fédéral pense que les Américains peuvent régler leurs problèmes par eux-mêmes et qu'ils doivent rester à l'écart des perturbations du monde. En 1934, le *Johnson Act* interdit au pays de consentir des prêts aux pays débiteurs qui se sont montrés défaillants pour leur remboursement de leurs dettes liées à la Première Guerre mondiale. Cependant, l'isolationnisme des États-Unis s'avère très relatif. Par exemple, les autorités américaines n'empêchent pas totalement les échanges avec le Canada car l'économie américaine a besoin de son voisin. Le Québec est tout particulièrement concerné car il reste un fournisseur important de matières premières, comme la pâte à papier, aux entreprises américaines. C'est pourquoi, la province constitue une destination privilégiée pour les investisseurs américains. En 1934, le tiers du capital étranger investi dans la Belle Province provient des États-Unis[1029].

Dans le même temps, au Canada, comprenant que sa politique ne donne pas les résultats escomptés, le Premier ministre Bennett change de stratégie en prévision des prochaines échéances électorales. Il s'inspire étroitement du *New Deal* du président Roosevelt pour tenter de relancer l'économie canadienne. À la suite du rapport de la commission Macmillan en 1934, le gouvernement canadien fait adopter une loi instaurant une banque centrale afin de tenter de réguler les fluctuations de la masse monétaire. Celle-ci entre en activité à compter de 1935. Elle émet la monnaie et contrôle le volume du crédit en orientant le niveau des taux d'intérêts. Le gouvernement fédéral prend tout un ensemble de mesures interventionnistes dans l'économie du pays. Par exemple, il met en place un régime d'assurance-chômage, un salaire minimum, une journée hebdomadaire de repos et une semaine de travail limitée à 48 heures. Il crée également une commission du commerce et des prix chargée de surveiller les pratiques discriminatoires des monopoles en vue d'éliminer la concurrence.

Cependant, les réformes portées par Bennett s'avèrent tardives. La population canadienne est excédée par l'ampleur de la crise. En 1935, 1 800 travailleurs se réunissent pour manifester à Ottawa sous la direction de la *Relief Camp Worker's Union*[1030]. La police fédérale se montre prompte à intervenir contre les manifestants. Ce zèle s'explique par la volonté des autorités canadiennes d'empêcher la progression du communisme au Canada.

[1029] Albert Faucher, Maurice Lamontagne, *L'histoire du développement industriel au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1953, p.22.
[1030] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.538.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dans toutes les provinces du pays, les grèves ou les tentatives de syndicalisation des travailleurs se heurtent à l'opposition des employeurs avec le soutien de l'échelon fédéral. Cette situation contribue à l'exaspération des électeurs. Lors des élections législatives fédérales de 1935, Bennett est balayé du pouvoir. Mackenzie King devient à nouveau Premier ministre du Canada. Il n'a aucune solution miracle à proposer pour relancer l'économie du pays. Il se contente simplement de mettre en œuvre avec plus d'ardeur la politique d'intervention publique de son prédécesseur notamment avec un contrôle des prix agricole ou encore une aide aux chômeurs. Face aux difficultés économiques du pays et aux rentrées fiscales moindres, l'échelon fédéral cherche surtout à minimiser ses dépenses d'administration territoriale. Il investit le moins possible dans la sécurité et la défense de la confédération. Par exemple, en 1935, le Canada ne compte qu'une armée de 5 000 hommes[1031].

Dans le même temps, au Québec, la crise continue de faire des ravages. En effet, le Premier ministre Taschereau s'avère incapable de faire sortir la province de la crise. Il est empêtré dans des scandales occasionnés par seize années de pouvoir et dans la contestation de sa politique libérale ayant conduit à la prise de contrôle de l'économie locale par les investisseurs anglophones. La crise sociale est si vive dans la Belle Province que la jeunesse francophone s'organise pour réclamer de profondes réformes de la société. Par exemple, près de 200 Canadiens français manifestent devant le monument commémoratif de Jean-Olivier Chénier, un leader nationaliste important lors de la révolte des Patriotes de 1837, le 26 novembre 1935. Ce mouvement des « Jeunesses Patriotes » adhère aux idées nationalistes de l'abbé Groulx, milite en faveur d'une politique nationale au Québec qui soit au-dessus des luttes partisanes et défend une stratégie de l'achat local pour permettre aux francophones de sortir de leurs difficultés économiques. Le président de ce mouvement est Walter O'Leary. Il est titulaire d'un doctorat sur le régime corporatiste qu'il aimerait voir appliqué au Québec. Son frère, Ostaler O'Leary, incline davantage pour le séparatisme que pour le corporatisme. Il insiste sur la perte de crédibilité de la démocratie libérale, assimilée à la finance et aux trusts étrangers, dans ses propos :

> « la planche de salut pour notre nationalité est de prendre en main nos propres affaires et de chasser du pouvoir les tripatouilleurs de la politique qui ont fait de notre province une succursale de la haute finance étrangère et du Premier ministre un gérant docile

[1031] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, *op. cit.*, p.66.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'une filiale d'un quelconque 'Head Office' qui se trouve quelque part à Londres, à Toronto, à New-York ou sur la rue Saint-Jacques à Montréal[1032] ».

Les Jeunesses Patriotes veulent constituer un point de ralliement pour tous les mouvements nationalistes qui contestent l'ordre établi au Québec. C'est pourquoi, l'on retrouve parmi les membres Paul Dumas des Jeune-Canada, Philippe Ferland de la Jeunesse libérale nationale ou encore Henri-Paul Pélisson de l'Union ouvrière nationale. Paul Dumas est l'un des plus brillants représentants de la jeunesse canadienne française de son époque. Il parle de la bourgeoisie en termes peu élogieux :

> « (Un bourgeois)…c'est, dans quelque milieu qu'il appartienne, tout individu incapable d'élévation spirituelle, mystique ou intellectuelle, rivé à sa vie terre-à-terre, jaloux de ses aises, hostile aux pauvres, insoucieux de l'art, un être mesquin, qui place le centre du monde dans le bien-être de son ventre et de son compte en banque et qui se retranche derrière la moralité et la décence comme derrière un rempart qui protège ses écus et la tranquillité de sa digestion[1033] ».

Ce discours met en lumière l'importance de la contestation du système capitaliste qui touche la population francophone. L'Église appuie les Jeunesses Patriotes avec la présence du jésuite Rodolphe Dubé dans les rangs de l'organisation. Ce mouvement est de type contestataire. Il est contre le libéralisme, le capitalisme, le communisme et les partis politiques. Les Jeunesses Patriotes promeuvent un modèle de société fondée sur le corporatisme qui repose sur une conciliation du travail et du capital sous l'égide d'un État interventionniste et autoritaire, voire totalitaire. Le manifeste des Jeunesses Patriotes précise :

> « L'ordre doit remplacer ce désordre que l'on nomme 'liberté' ; une vraie autorité doit remplacer cette anarchie qu'on appelle la souveraineté populaire[1034] ».

Walter O'Leary prône également l'unilinguisme francophone au Québec pour permettre à la province d'accéder à l'indépendance. L'un des plus vif opposant canadien anglophone aux Jeunes Patriotes est Frank R. Scott, professeur à l'université de McGill. Ce dernier dénonce dans la presse anglophone un mouvement antisémite qui voit le capitalisme comme étant contrôlé par la communauté juive.

---

[1032] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.186.
[1033] Fernand Dumont, *Les années 30 : la première révolution tranquille*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1978, p.12.
[1034] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.180.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

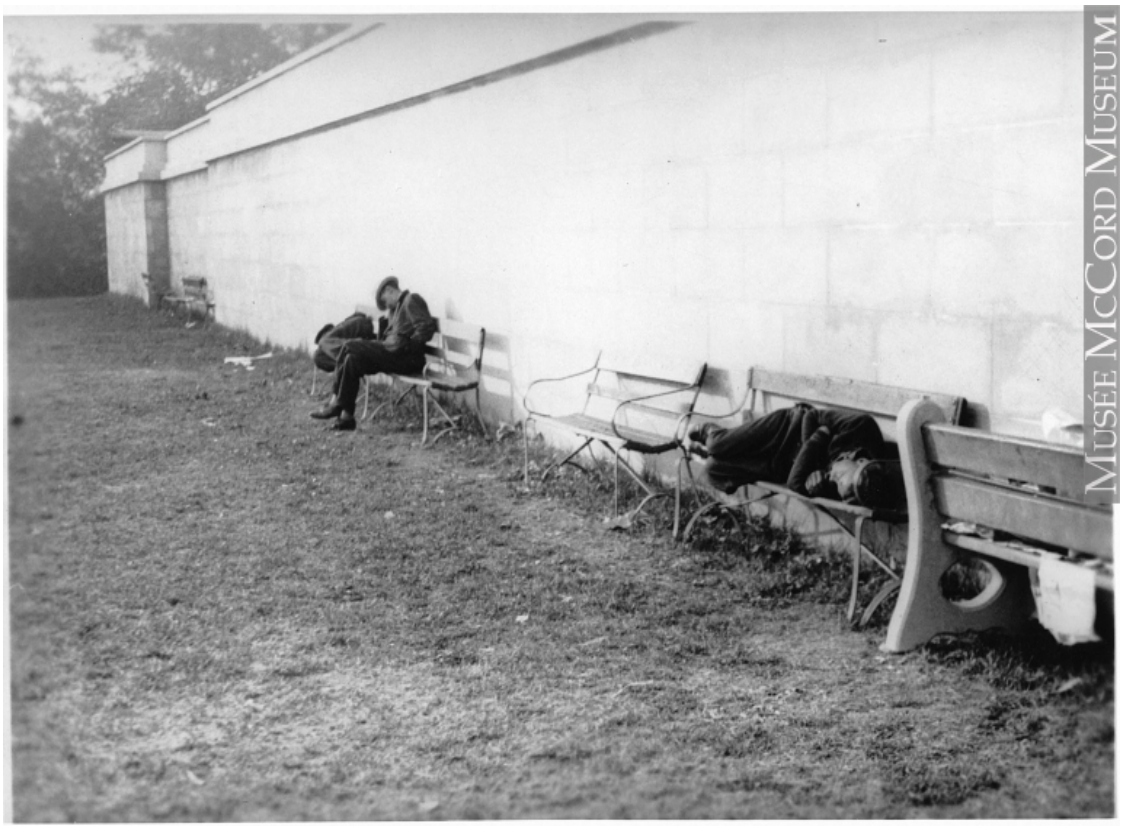


**Document 42. Chômeurs dormant sur un banc à Montréal en 1935[1035]**

De son côté, l'abbé Groulx dénonce la prolétarisation croissante du peuple canadien français :

> « Le régime économique que nous avons vu se développer surtout depuis vingt ans, a opéré chez nous, un effroyable déséquilibre de population. Il a déraciné nos ruraux, gonflé démesurément nos villes. Peuple jeune et de traditions agricoles, nous voici en majorité parqués dans des agglomérations faubouriennes. Dans la ville de Montréal, ce triste honneur est le nôtre de compter proportionnellement à notre population, le plus grand nombre de secours : 30% soit 158 761 sur une population de 523 063 Canadiens français. Nous dépassons de 4% ceux qui nous suivent de près : les Italiens et les Ukrainiens dont la proportion de secourus n'atteint que 26%. Nous avions déjà, avant la crise, un prolétariat mal enraciné, mal acclimaté, de date trop récente, pour avoir acquis une conscience de classe et pour échapper aux vices de sa condition ; nous voici maintenant avec une armée formidable de chômeurs, de vrais miséreux, en danger de s'acheminer rapidement vers le paupérisme crapuleux. Demain, si nous ne les avons déjà, nous aurons nos damnés de la terre. Et dans cette armée, vous avez un régiment

[1035] Frank Randall Clarke, *Chômeurs dormant sur des bancs de parc, Montréal*, Musée McCord, 1935, MP-1988.59.61.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> dont la présence en tel milieu fait mal au cœur, le régiment de notre jeunesse instruite[1036] ».

S'appuyant sur une stratégie classique au Québec, les autorités provinciales relancent une politique de retour à la terre. Elles installent de nombreuses familles dans le nord sur des terres peu fertiles. Cette colonisation impose un dur labeur de défrichement des sols avant que l'exploitation puisse nourrir les individus. Cependant, les Canadiens français se montrent désabusés aussi bien par la politique du gouvernement provincial que de l'échelon fédéral. En 1936, Victor Barbeau écrit :

> « En dehors de la terre, la grande abandonnée, la grande meurtrie, en dehors de quelques îlots où nous nous maintenons par la force de l'inertie, nous n'avons rien (…) même pas l'usufruit des richesses incroyables que Dieu a mises à notre disposition[1037] ».

La persistance de la crise économique au Québec provoque la résurgence d'une mouvance indépendantiste qui s'appuie sur le nationalisme canadien français au cours des années 1930[1038]. Par exemple, l'ALN entame des négociations avec Duplessis et les conservateurs en vue de l'élection législative provinciale de 1936. Ces discussions aboutissent à la création d'un nouveau parti politique : l'Union nationale. Duplessis apporte son habileté politique et l'ALN son programme de réforme de la société. La majorité canadienne française, particulièrement touchée par les difficultés économiques, aspire à un profond changement de politique. Elle veut plus de justice sociale et souhaite que le Québec retrouve le chemin de la prospérité. Quelques jours avant le scrutin provincial, George Pelletier écrit dans le journal *Le Devoir* :

> « (les gens « honnêtes ») demandent et demanderont à monsieur Duplessis s'il est, comme l'on pense, Premier ministre mardi prochain, cette chose à laquelle nous tenons plus qu'à tout le reste en matière de politique : un gouvernement honnête, qui sache administrer la province, lui donner de bonnes et justes lois, qui nettoie la législation et les mœurs politiques[1039] ».

---

[1036] Fernand Dumont, *Les années 30 : la première révolution tranquille*, *op. cit.*, p.19.
[1037] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op. cit.*, 2011, p.88.
[1038] Mathieu Noël, *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, 154 p.
[1039] Fernand Dumont, *Les années 30 : la première révolution tranquille*, *op. cit.*, p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce discours s'inscrit dans le contexte de corruption institutionnalisée qui touche la classe politique canadienne française. Les francophones votent massivement pour l'Union nationale qui obtient une victoire écrasante avec 58% des voix lors des élections législatives provinciales de 1936[1040]. Le nouveau Premier ministre de la Belle Province s'empresse de se débarrasser de tous les individus susceptibles de contester son autorité. Il exclut tous les responsables de l'ALN, notamment Gouin, de son gouvernement et abandonne tout le Programme de restauration sociale sur lequel il a été élu. Dans cette perspective, le nouveau gouvernement provincial ne s'inscrit pas dans une logique souverainiste. Duplessis met au contraire une politique provincialiste fortement teintée de populisme. Pour mieux se faire entendre face à l'échelon fédéral, il s'allie avec le Premier ministre ontarien Mitchell Frederick Hepburn[1041]. L'Ontario soutient le Québec car elle ne veut pas que le gouvernement canadien la taxe davantage pour financer un mécanisme de redistribution auprès des aux autres provinces en difficulté. L'alliance Québec-Ontario donne un rapport de force favorable aux deux gouvernements provinciaux car ils sont à la tête des deux provinces les plus peuplées et les plus industrialisées du Canada.

## III – La volonté du Québec de rester à l'écart du reste du monde (1936-1939)

Face à ses difficultés à sortir de la crise économique qui touche l'Amérique du Nord, la majorité francophone du Québec adopte une attitude isolationniste. Elle ne veut pas que le Canada s'engage dans un conflit où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Cette position de la Belle Province influence la politique de sécurité et de défense du Canada en contraignant le gouvernement fédéral à minimiser ses engagements à soutenir l'Angleterre pour ne pas provoquer une crise avec le Québec.

### A – La position isolationniste du Québec (1936-1937)

En Europe, l'Angleterre, tout comme la France, s'avèrent incapables de faire face à la montée en puissance rapide de l'Allemagne. En effet, alors que les autorités anglaises et françaises se montrent soucieuses de préserver la paix, Hitler ne cherche qu'à réarmer de toute urgence son pays. En 1936, les dépenses militaires britanniques sont inférieures d'un

[1040] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.547.
[1041] René Durocher, « Maurice Duplessis et sa conception de l'autonomie provinciale au début de sa carrière politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 23, n°1, 1969, 112 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tiers à celles de l'Allemagne[1042]. L'armée britannique est dépassée par l'armée allemande sur le plan du nombre de soldats ou encore sur celui des avions de combat. De plus, l'Angleterre ne consacre pas les moyens financiers nécessaires pour contrôler en même temps les mers d'Europe et celles d'Asie avec sa flotte de guerre. Le haut commandement militaire anglais commence à s'inquiéter vivement en mettant en garde les autorités civils sur l'impossibilité d'assurer simultanément la protection de : « notre commerce, de notre territoire, et de nos intérêts vitaux conte l'Allemagne, l'Italie et le Japon[1043] ». De son côté, l'Allemagne montre très vite ses intentions belliqueuses. Par exemple, en mars 1936, elle viole le traité de Versailles en faisant pénétrer ses troupes en Rhénanie. Les autorités françaises, responsable de cette zone, préfèrent ne pas réagir afin de ne pas provoquer de conflit car la population française n'est pas favorable à une nouvelle guerre[1044]. Le succès de ce test conforte Hitler dans sa stratégie expansionniste[1045].

Au Canada, les médias suivent l'évolution de la situation en Europe. Ils rapportent dans les journaux l'expansion des régimes totalitaires et mettent en avant les risques de déclenchement d'une crise internationale. Cependant, le gouvernement canadien continue d'adopter une position de neutralité. En effet, la majorité des trois millions de Canadiens français s'avèrent isolationnistes[1046]. Ils se méfient à la fois des Britanniques, soupçonnés de vouloir entrer en guerre, mais également des Canadiens anglophones qui pourraient réclamer un service obligatoire si la confédération venait à prendre part à un conflit outre-mer. L'avocat Léon Mercier Gouin résume la position des Canadiens français :

> « Les Canadiens français sont favorables à l'isolement sous une forme ou une autre (…). Partant de ce principe, nous ne voulons pas que le Canada devienne une des polices du monde. Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe, et nous en avons bien assez avec nos problèmes intérieurs[1047] ».

Le Premier ministre Mackenzie King veut à tout prix éviter une nouvelle crise interne qui fragiliserait une nouvelle fois le Canada. Il a une formule à laquelle il demeure fidèle tout au long de sa carrière :

---

[1042] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.362.
[1043] *Ibid.*, p.362.
[1044] J. Kenneth Brody, *The Avoidable War: Pierre Laval and the Politics of Reality, 1935-1936*, Piscataway, Transaction Publishers, 1999, 368 p.
[1045] Alya Aglan Robert Frank, *1937-1947 : la guerre-monde*, Paris, Gallimard, 2015, 1072 p.
[1046] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *op. cit.*, p.2.
[1047] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2007, p.520.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Ce qui prime c'est la situation intérieure et tout ce qui contribue à l'unité du pays[1048] ».

Le gouvernement canadien cherche donc à rassurer le Québec en menant une politique étrangère non belliqueuse. Cette situation est vivement critiquée par les médias anglophones.




**Document 43. La situation internationale vue par les médias canadiens en 1936[1049]**

Cette illustration met en lumière le fait que les journalistes anglophones veulent dénoncer l'attitude du Canada. L'illustrateur montre que le pays est assis sur une poudrière mondiale.

Bien que les autorités canadiennes ne veuillent pas relancer un processus de réarmement pour ne pas susciter l'opposition du Québec, elles ne peuvent faire abstraction

[1048] *Ibid*., p.2.
[1049] Arthur George Racey, *Le volcan mondial*, Musée McCord, 1936, M2005.23.130.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

des besoins militaires du pays. En effet, en octobre 1936, le général Andrew McNaughton fait savoir à Mackenzie King que le stock d'obus disponibles au Canada équivalait à seulement 90 minutes de combat selon les moyennes de la Première Guerre mondiale[1050]. Les réserves de munitions des fusils sont également à un très faible niveau. Les dépôts du pays auraient dû contenir 120 millions de cartouches en 1936 mais n'en comptent en pratique que 73 millions[1051]. L'arsenal de Québec ne reçoit pas assez de budget pour produire les quantités de projectiles nécessaires. Il en fabrique seulement 8,8 millions en 1936[1052].

Cette situation incite le gouvernement canadien à relancer le projet de construction d'un arsenal à Valcartier. La nouvelle usine ouvre ses portes en 1938 mais une partie de la production continue de s'effectuer dans les installations de Québec. L'échelon fédéral mène également une étude pour rouvrir l'arsenal de Lindsay. Entre 1936 et 1939, les cartouches .303 sont modifiées par les spécialistes de l'arsenal de Québec et ceux de Woolwhich en vue d'améliorer leurs performances. Les experts britanniques sont étroitement associés à ces recherches car le ministère de la défense canadien continue de suivre les normes militaires anglaises. Ce dernier souhaite maintenir une totale interopérabilité entre les matériels de guerre canadiens et britanniques afin qu'ils puissent être utilisés au profit de l'empire si besoin. Cette politique permet au Canada de se préparer à recevoir de lucratifs contrats militaires britanniques tout en diminuant son propre coût d'approvisionnement. Mackenzie King crée un comité interministériel pour étudier les modalités d'attribution de ces contrats. Les membres de ce comité, Norman Robertson du ministère des affaires extérieures, le colonel L. R. LaFlèche et le colonal R. J. Orde du ministère de la défense ou encore W. C. Clark du ministère des finances, se rencontrent pour la première fois le 7 janvier 1937. Ils excluent rapidement l'idée de permettre à l'échelon fédéral de procéder à une conscription industrielle. Le comité estime qu'une collaboration des entreprises privées avec le gouvernement canadien serait plus efficace que de confier la production d'armes à un monopole étatique. Il préconise une intervention publique sur le prix et les profits de chaque produit, pour éviter des bénéfices excessifs, plutôt qu'une prise de contrôle par l'échelon fédéral.

L'Angleterre, de son côté, s'intéresse à nouveau au Canada en tant que source potentielle d'approvisionnement pour sa logistique de guerre. Le ministre d'État aux Affaires des dominions, Malcom MacDonald, insiste sur la nécessité d'une collaboration étroite entre

[1050] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.76.
[1051] *Ibid.*, p.76.
[1052] *Ibid*., p.77.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la Grande Bretagne et ses anciennes colonies dans le domaine militaire. Il s'intéresse à la capacité du Canada à produire des munitions et des mitrailleuses Bren. Les autorités britanniques sont d'autant plus intéressées d'obtenir l'appui de la confédération canadienne car, avec la loi sur la neutralité américaine du 31 août 1935, les États-Unis s'interdisent de vendre des armes à tout pays belligérant. Redoutant une opposition du Québec, le Premier ministre canadien présente une politique de sécurité et de défense prudente à la chambre des Communes. Le 25 janvier 1937, il déclare :

> « Notre politique est que seul le Parlement a le pouvoir de décider de l'engagement du Canada. J'insiste là-dessus. Actuellement, le Canada ne s'est nullement engagé à participer à une guerre. De même, ni moi ni personne d'autre n'avons connaissance d'un engagement en vertu duquel nous avons consenti à rester neutres quelles que soient les circonstances. La politique du gouvernement sur la participation et la neutralité est que c'est le Parlement qui décidera[1053] ».

Avec ce discours, Mackenzie King cherche à se dédouaner d'une éventuelle entrée en guerre du pays. Il cherche à faire endosser aux parlementaires la responsabilité d'une participation du pays à un conflit en Europe.

Dans le même temps, le Canada n'est pas prêt à mener une nouvelle guerre. En effet, il continue à éprouver des difficultés à se remettre de la crise économique de 1929. Par exemple, le secteur agricole est soumis à une série de catastrophes qui nuisent à la production du pays. Outre la grêle et les nuages de poussières, les agriculteurs sont confrontés à l'arrivée de nombreux insectes dévastateurs. Un journaliste résume la situation en 1937 :

> « Curieusement, c'est du Nord que sont venues les nuées de sauterelles, en quantités inconnues jusque-là au Canada. Elles ont fait leur apparition à la fin de juillet, au-dessus de Saskatoon et de Regina, et ont tout dévoré sur leur passage. Elles avançaient en colonnes étroites, mais derrière elles, il n'est resté que la paille de ce qui s'annonçait comme une récolte exceptionnelle. Puis, de nulle part semble-t-il, est venue une seconde invasion encore plus forte que la première[1054] ».

Le gouvernement fédéral subventionne une aide aux fermiers non seulement au Québec, qui reste très agricole, mais également au reste du Canada. La population fait la queue pour

[1053] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *op. cit.*, p.3.
[1054] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.537.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

recevoir une allocation alimentaire de dix dollars et un sac d'environ quarante-cinq kilos de farine pour une famille de cinq personnes[1055]. Le Premier ministre Mackenzie King cherche à donner l'illusion qu'il lutte activement contre la crise. En 1937, il nomme une commission d'enquête sur les relations entre le Dominion et les provinces. Celle-ci reçoit la mission d'étudier la répartition des pouvoirs entre l'échelon fédéral et provincial ainsi que les ententes financières.

La gestion de cette crise engendre de vives tensions entre la Belle Province et le reste du Canada. Les autorités du Québec cherchent à s'allier à d'autres provinces pour mettre en échec la politique du gouvernement fédéral. Par exemple, Duplessis au Québec et Hepburn en Ontario s'opposent à l'instauration de la commission d'enquête. Ils estiment qu'il s'agit d'une manœuvre du gouvernement canadien pour accroître ses compétences au détriment des provinces. Dans cette perspective, la question de l'équilibre des pouvoirs entre l'échelon provincial et l'échelon fédéral apparaît toujours constituer une problématique au Canada.

Les difficultés économiques sont toujours importantes au Québec. En effet, la politique d'incitation au retour à la terre coûte cher sans donner les résultats escomptés par le gouvernement provincial. De nombreuses missions et paroisses sont fondées en Abitibi, au Saguenay, au Témiscouata, dans la Matapédia et en Gaspésie mais elles ne permettent pas de résoudre le chômage. L'État provincial dépense 26 millions de dollars pour l'établissement de colons entre 1930 et 1937 sans compter les subventions aux voiries communales[1056]. La commission Rowel-Sirois constate que le Québec demande à ses administrations municipales un effort beaucoup plus important que les autres provinces du pays. Elle relève que : « de 1930 à 1937 la dette par habitant des municipalités et de la province, jadis la plus faible, devient la plus élevée de tout le pays[1057] ».

En 1937, la province est traversée par une série de grèves importantes. L'une d'entre elle se déroule à Sorel, dans les chantiers maritimes, et conduit à la paralysie de toute la ville. Une autre grève éclate dans les usines de *Dominion Textile* car le travail s'y avère très pénible et mal payé. Cependant, tous ces conflits tournent à chaque fois au désavantage des grévistes et ce d'autant plus que le Premier ministre Duplessis manifeste une vive hostilité envers l'action syndicale. Le gouvernement provincial fait d'ailleurs adopter la loi sur les salaires raisonnables en 1937. Ce texte vise à garantir un salaire minimum aux travailleurs. Il permet également aux autorités provinciales de fixer unilatéralement les salaires à l'occasion d'un

[1055] *Ibid*., p.537.
[1056] Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, *op. cit*., p.47.
[1057] *Ibid*., p.47.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

conflit social. Le gouvernement Duplessis a une ligne de conduite claire à l'égard des travailleurs : il veut une paix industrielle permettant la relance économique de la Belle Province.

Malgré l'ampleur de la crise, les anglophones et les francophones du Québec ne se rapprochent pas. Ils maintiennent deux réseaux d'enseignement autonomes : l'un catholique, dédié aux francophones, et l'autre protestant pour les anglophones. Au niveau de l'enseignement primaire, les écoles catholiques dispensent une formation qui s'étale sur sept années et qui est suivi de deux années de cours primaires supplémentaires. À compter de 1937, un examen officiel sanctionne cet enseignement. Le collège classique, quant à lui, dispense huit années de scolarité. Il constitue la voie prestigieuse pour l'élite canadienne française en ouvrant l'accès aux universités. Les écoles techniques, les écoles d'arts et métiers ainsi que les écoles d'agriculture offrent des formations d'une inégale valeur. Les jeunes filles sont fortement encouragées par l'Église à suivre une formation dédiée au soin de la famille.

À partir de 1937, sous la direction de l'abbé Albert Tessier, les religieux encouragent les femmes à s'inscrire dans des écoles ménagères régionales. Seule une minorité de jeunes filles accèdent à de longues études. Le système protestant, quant à lui, comprend l'école élémentaire pendant sept années, un cours intermédiaire de deux ans et un accès à la *high school* de trois ans. Les diplômés de cette dernière école ont ensuite accès à toutes les universités. Les réseaux scolaires catholiques et protestants du Québec accueillent 67% des jeunes âgés de 5 à 19 ans[1058]. Beaucoup d'enfants francophones quittent l'école vers l'âge de 13 ans en raison de la difficulté des parents à payer les frais de scolarité, les livres et les vêtements. Aucune loi n'oblige les parents à envoyer leurs enfants à l'école en raison de la farouche opposition de l'Église sur cette question. La fréquentation du réseau scolaire demeure donc très limitée pour de nombreux Canadiens français.

### B – La fascination du Québec pour les régimes autoritaires (1937-1938)

En Europe, l'Allemagne constitue désormais une grande puissance sur le plan militaire. En effet, grâce aux investissements d'Hitler, l'armée allemande connaît un développement spectaculaire. En 1937, l'Allemagne consacre 23,5% de son produit national brut à son réarmement contre 9,1% pour la France et seulement 5,7% pour l'Angleterre[1059]. À

[1058] Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, *op. cit*., p.101.
[1059] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit*, p.378.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ces dépenses s'ajoutent celles du secteur privé qui, sur ordre du gouvernement nazi, est contraint de réinvestir ses profits dans les entreprises agréées par l'État. Grâce aux investissements publics, le complexe militaro-industriel allemand produit davantage que l'industrie de guerre française. En 1937, il fabrique 5 606 avions de combats contre seulement 370 pour l'industrie de guerre française[1060]. En 1938, l'Allemagne dépense plus dans le domaine militaire que la France, de l'Angleterre et les États-Unis réunis[1061]. L'armée allemande dépasse désormais largement les 100 000 hommes imposés par le traité de Versailles. Elle compte quarante-deux divisions d'active et huit divisions de réserve[1062]. Cependant, Hitler manque cruellement de ressources notamment du fer, du cuivre, du pétrole ou encore du caoutchouc, pour répondre aux besoins de son industrie d'armement. Cette situation pousse Hitler à mener une politique expansionniste afin de pallier à ces difficultés. Ainsi, le 1er mars 1938, il commence par annexer l'Autriche avec l'*Anschluss*. Cette manœuvre lui permet de récupérer cinq divisions militaires, quelques champs pétrolifères, une importante industrie métallurgique et surtout des réserves d'or et de devises d'un montant de 200 millions de dollars[1063]. Face au réarmement de l'Allemagne et sa politique expansionniste en Europe, l'Angleterre décide de procéder à une relance de ses investissements en matière de sécurité et de défense. Elle fait passer ses dépenses militaires de 5,5% du PNB en 1937 à 8,5% en 1938 et 12,5% en 1939[1064].

Aux États-Unis, les autorités commencent à s'inquiéter de l'évolution de la montée en puissance des totalitarismes en Europe, ce qui a des conséquences sur la Belle Province[1065]. En effet, le gouvernement fédéral cherche à renforcer la sécurité et la défense du pays. Les militaires américains adoptent le fusil semi-automatique *Garand M1*. Cette arme est conçue par Jean Cantius Garand, un Canadien français venu de la Belle Province. Elle s'inspire des modèles de fusils semi-automatiques français *RSC* modèle 1917 et 1918.

[1060] *Ibid.*, p.357.
[1061] *Ibid.*, p.349.
[1062] *Ibid.*, p.349.
[1063] *Ibid.*, p.353.
[1064] *Ibid.*, p.364.
[1065] Michael Zalampas, *Adolf Hitler and the Third Reich in American Magazines, 1923-1939*, Bowling Green, Popular Press, 1989, 266 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 44. Jean Cantius Garand et son invention : le fusil M1 Garand[1066]**

Le Canada, quant à lui, suit la politique de réarmement de la Grande-Bretagne. En effet, les autorités canadiennes signent des contrats avec les entreprises de la province pour produire du matériel militaire. Par exemple, en octobre 1937, le ministère de la défense passe une commande de 20 000 coquilles d'obus de 18 livres et 10 000 obus de 4.5 pouces à la *Montreal Construction Supply and Equipement*[1067]. Ce marché vise à permettre au secteur privé d'apprendre à maîtriser les méthodes de fabrication de projectiles. Les calibres commandés n'avaient pas été fabriqué au Canada puis la fin de la Première Guerre mondiale.

Toutefois, cette politique s'avère trop modeste pour préparer le pays à produire une grande diversité de projectiles. L'armée canadienne souffre d'un sous-investissement chronique de la part du gouvernement fédéral, ce qui en fait une pâle copie de l'armée britannique. Elle s'inspire des troupes anglaises sans avoir les mêmes moyens. Par exemple, les régiments de cavalerie canadiens sont dotés de chevaux et non pas de chars. Les régiments

[1066] Library of Congress, *John C. Garand, inventor of the Garand rifle, pointing out some of the features of the rifle to Major General Charles M. Wesson during the general's visit to the Springfield arsenal. At right is Brigadier General Gilbert H. Stewart, commanding officer of the arsenal*, 1941, 90716422.
[1067] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.83.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'infanterie doivent compter sur la mobilisation de la réserve pour disposer d'un nombre suffisant d'hommes pour s'entraîner. Le *Royal Military College* du Canada ne forme que quelques officiers réguliers chaque année. Les officiers supérieurs ne sont formés qu'au rythme de six par année dont quatre dans les *staff college* britanniques[1068]. Les officiers de réserves sont en théorie censés pouvoir assister les officiers d'active. En pratique, leur formation s'avère trop sommaire pour qu'ils soient efficaces. La doctrine militaire canadienne est elle-même désuète.

N'étant pas dotées de matériels en phase avec l'évolution technologique de l'époque, l'armée canadienne ne renouvèle pas son approche des conflits. Elle reste centrée sur les combats de type Première Guerre mondiale. Le programme d'entraînement est fondé sur de traditionnelles longues marches et sur des exercices de tir au fusil réglementaire. Le manuel *Infantery Training*, en date de 1937, est édifiant sur la manière de former un soldat :

> « i. Au niveau individuel - Un formidable combattant, une sorte d'expert chasseur toujours en alerte, à l'affût de toutes les occasions de frapper sa proie ou l'épiant en vue du moment opportun, confiant et adroit avec son armement, habile à exploiter le terrain et capable de supporter la fatigue sans perdre de son efficacité. Il doit être déterminé, curieux et autonome sans jamais oublier toutefois qu'il n'est qu'un membre d'une équipe. Il doit être des plus capables au pic et à la pelle et doit savoir ériger des barbelés et se protéger des effets de gaz. Par-dessus tout, il doit être suprêmement discipliné, car seule la discipline assure le maintien du moral ; elle est le roc sur lequel se fonde l'entraînement. Elle doit devenir une seconde nature afin que, sans hésitation et allègrement, l'obéissance permette le contrôle et la conduite de l'esprit combattif. Dans les moments de crise, elle est le pilier qui soutient le bataillon.
>
> ii. Au niveau de l'unité - Des unités maniables et flexibles dont les parties travaillent en douceur et en harmonie les unes avec les autres, comme dans une machine bien huilée, ce afin d'atteindre l'objectif fixé par le chef. Un déploiement rapide et la mise à exécution du plan devraient se faire sans cérémonie et sans confusion. L'organisation du commandement devrait être telle que les renseignements et les ordres circulent rapidement et correctement. Unités et sous-unités doivent être gérées

[1068] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°229, 2008, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de manière à ce qu'elles puissent entrer en campagne aussi prêtes que possibles sous tous les rapports[1069] ».

Ces prescriptions mettent en lumière l'ambiguïté de la formation militaire canadienne. En effet, d'un côté, l'on exige l'autonomie du soldat mais, de l'autre, l'on demande une discipline et une obéissance sans faille. Dans la pratique, au cours des années 1930, la socialisation au mess consomme bien plus d'énergie chez les militaires que la formation tactique. Les seuls entraînements pour des unités d'un volume d'un bataillon sont de longues marches menées lors des camps d'été annuels suivis de quelques séances de tir. L'entraînement au combat de l'infanterie ne se fait au mieux qu'au niveau de la section et de la compagnie. Les artilleurs tirent peu pour préserver les faibles stocks de munitions qui restent de 1918. Dans ce contexte, à cette époque, les cadres de l'armée canadienne sont tout à fait incapables de former des combattants aptes à affronter l'armée allemande qui monte rapidement en puissance en Europe.

Alors que le gouvernement canadien tente, timidement, de relancer l'effort militaire du pays, le Québec manifeste toujours une position isolationniste. En effet, la majorité francophone de la province continue de souffrir de la crise économique. Les Canadiens français aspirent à des changements radicaux de politique. Les mouvements contestataires, comme les communistes et les anarchistes, tentent de mobiliser la population contre le gouvernement canadien. Par exemple, en 1937, l'anarchiste Victor Barbeau écrit :

> « Par nécessité non moins que par vocation, notre sort se confond avec celui de l'agriculture. Faut-il vraiment en faire la preuve ? Qu'on nous enlève nos champs, nos forêts et nous cesseront virtuellement d'exister. Pas un de vous d'ailleurs ne l'ignore. Vous savez bien que ni le commerce ni l'industrie ni la finance ne nous appartiennent. Nous n'y figurons qu'en qualité de comparses. Il n'est pas une seule entreprise franco-canadienne dont les anglo-canadiens ne soient pas capables de se passer. Dans tous les domaines, ils en ont dix, cent pareilles, plus puissantes. Ils occupent partout le sommet de l'échelle. Et nous ? De quelle façon, hypothèse absurde, pourriez-vous leur faire sentir notre force ? En faisant la grève du gaz, de l'électricité, du téléphone, des chemins de fer, des tramways, des textiles, de la métallurgie ? Ne prolongeons pas la plaisanterie. Nous vivons sous domination économique, matérielle, financière, capitaliste, machiniste, administrative des peuples anglo-saxons. Nous sommes leur

[1069] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°229, 2008, p.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

bien, leur chose. Allons jusqu'au bout : nous sommes leurs cerfs. Les villes leurs appartiennent ; plusieurs villages de même. Alors que nous reste-t-il ? La terre[1070] ».

Ce discours rencontre un certain écho au sein de la population canadienne française. Cette situation inquiète fortement le clergé. Soucieuse de préserver son influence sur ses fidèles, l'Église catholique réagit. Par exemple, Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval, écrit en 1937 :

> « Si un jour la France a été battue en Amérique, elle ne repassera pas complètement l'océan car (…) elle laissait au Canada des fils de son sang, de sa foi, de sa pensée. Et nous croyons, nous, Canadiens-Français, que notre raison d'être et de rester au Canada ce que nous sommes, c'est justement de se tenir toujours le flambeau échappé des mains de la France[1071] ».

Le discours de l'Église reste traditionnel. Il véhicule toujours l'idée d'une nécessaire survivance du fait francophone en Amérique du Nord malgré les difficultés rencontrées par la population. Cependant, cet argumentaire ne convainc pas la jeunesse francophone qui est particulièrement touchée par la crise. De nouvelles organisations voient le jour pour tenter de proposer d'autres solutions. Par exemple, le Front commun des Jeunesses-Patriotes prend ouvertement position pour une réforme profonde de la société canadienne française en s'inspirant des régimes totalitaires qui se développent en Europe. Il prône la prise de pouvoir politique pour réaliser un « État national français dans l'empire (britannique)[1072] ». Il réclame également la cassure du pacte confédératif canadien puisque les réformes souhaitées son irréalisables au sein des structures existantes au Canada et la réorganisation du système monétaire et de crédit en abandonnant la « dictature économique de l'or[1073] ». Il propose également une vigoureuse reprise en main de l'économie du Québec par les francophones au travers une intervention accrue de l'État provincial. Il souhaite notamment une nationalisation des banques, des chemins de fer, des communications postales, du service des eaux, des industries de guerre et des systèmes de production hydro-électriques. Il veut remplacer le régime parlementaire par un régime corporatif :

---

[1070] Fernand Dumont, *Les années 30 : la première révolution tranquille*, *op. cit.*, p.23.
[1071] Yves-Henri Nouailhat, Sandrine Beteau, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », *op. cit*., p.12.
[1072] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.185.
[1073] *Ibid*., p.185.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « de manière à rétablir l'équilibre social, dans un État totalitaire et technique basé sur les principes de l'économie dirigée, en créant une chambre de représentation proportionnelle des métiers et des représentants[1074] ».

S'inspirant du corporatisme de Mussolini en Italie, le Front commun veut mettre fin au chômage en réglementant l'économie avec taux de profit légal fixé à 8% et contrat de travail collectif obligatoire[1075]. L'Église soutient l'idée d'un régime corporatiste car celui-ci assure une stabilité de l'ordre social. Le 17 avril 1937, le cardinal Villeneuve, archevêque de Montréal, déclare :

> « Nous avons ici et là quelques bribes de justice sociale, mais ces semblants de correctifs ne suffisent pas. C'est plus que cela qu'il nous faut, c'est du corporatisme à plein[1076] ».

L'idée des religieux est de faire du Québec une société autoritaire et hiérarchique, dirigée par un chef véritablement chrétien, intelligent, bienveillant et patriote. Ils pensent que la société française serait débarrassée de toute forme de luttes de classes car elle serait non libérale, non démocratique et non capitaliste. À cette époque, la dictature n'est pas mal vue au sein de la population francophone. Par exemple, le 16 avril 1938, Robert Labelle déclare que : « le meilleur de tous les gouvernements est celui qui ne dépend que d'un seul[1077] ». Cependant, malgré l'ampleur de la contestation au Québec, le Front commun des Jeunesses Patriotes ne parvient pas à maintenir son unité. En effet, les différentes sensibilités qui du mouvement nuisent à son existence. Il sombre autour d'une discussion sur l'appartenance communiste de Jean-Louis Gagnon. Les membres du mouvement se dispersent rapidement. Dépité, Walter O'Leary part s'installer à Mexico.

Les Canadiens français se montrent fascinés par les régimes autoritaires capables d'imposer les réformes qui s'imposent[1078]. Cependant, le parti communiste ne séduit pas la population du Québec en raison de la lutte active qui lui mène le gouvernement Duplessis. De l'autre côté de l'échiquier politique de la province, le Parti national social-chrétien, dirigé par le fasciste Adrien Arcand, s'identifie ouvertement au nazisme. En 1938, il fusionne avec les autres partis d'extrême droite du pays et devient le Parti de l'unité nationale. Le Premier

[1074] *Ibid*., p.186.
[1075] *Ibid*., p.186.
[1076] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.226.
[1077] *Ibid*., p.227.
[1078] Carol Désy, *Si loin, si proche: la guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Laval, Presses Universitaires Laval, 2004, 177 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ministre du Québec, Maurice Duplessis, prend conscience que la situation sociale est tendue dans la province. Il décide de maintenir l'ordre public en renforçant la police provinciale au cours de l'année 1938. En effet, jusqu'à cette date, celle-ci se divisent en trois corps. Il y avait la Sûreté, la Police de la route et la Police des liqueurs. Duplessis unie tous les corps de policiers provinciaux au sein d'une seule entité qui prend le nom de « Sûreté provinciale du Québec ». Cette nouvelle police compte quatre branches : la Police judiciaire, la Gendarmerie, la Police de la route et la Police des liqueurs. Cependant, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement provincial en 1939 vient bouleverser cette organisation. Le Premier ministre Adélard Godbout estime que la lutte contre le trafic d'alcool doit faire l'objet d'une police spécifique. La Police des liqueurs est donc détachée de la Sûreté en 1940 et ce jusqu'en 1960. Malgré les changements de gouvernements, le Québec continue de se structurer en un complexe de sécurité et de défense. L'État provincial prend de plus en plus de place dans la mission d'assurer la protection du territoire du Québec sans avoir besoin de l'intervention de l'échelon fédéral.

### C – L'opposition du Québec à une participation du Canada à une nouvelle guerre aux côtés de l'Angleterre (1938-1939)

De leur côté, face à Hitler, l'Angleterre et la France apparaissent peu motivées à prendre les armes afin de stopper l'expansion du nazisme en Europe. En effet, les deux pays ne sont pas prêts à se lancer dans un nouveau conflit. Les populations anglaises et françaises ne veulent pas d'une guerre, tandis que l'économie des deux États reste fragilisée par la crise économique de 1929. Par exemple, en 1938, le franc ne vaut plus que 36% de sa valeur de 1928[1079]. La production industrielle française, quant à elle, ne représente plus que 83% de ce qu'elle était dix ans plus tôt et celle de l'acier 64%[1080]. La charge de la dette et les pensions de guerre constituent la moitié des dépenses publiques du pays[1081]. La Grande-Bretagne s'en sort mieux mais connaît un déclin relatif de sa puissance. Sa part dans le commerce mondial passe de 10,75% entre 1929 et 9,8% en 1938[1082].

Les États-Unis se rapprochent du Canada pour renforcer leur coopération en matière de défense. Par exemple, en août 1938, le président Roosevelt déclare que : « les États-Unis

[1079] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit*., p.356.
[1080] *Ibid.*, p.356.
[1081] *Ibid.*, p.356.
[1082] *Ibid.*., p.361.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ne sauraient rester indifférents si le Canada devait être menacé[1083] ». Le Canada, de son côté, ne peut se permettre de ne pas coopérer en raison de sa forte dépendance économique à l'Amérique[1084]. À la fin des années 1930, le pays exporte 43% de sa production vers l'Angleterre et 37% vers les États-Unis[1085]. C'est pourquoi, le Premier ministre canadien Mackenzie King déclare :

> « Nous avons, nous aussi, des obligations à titre de bons voisins, et l'une d'elles consiste à veiller, de notre propre initiative, à ce que notre pays soit, aussi efficacement que possible, mis à l'abri de toute attaque ou invasion et que, l'occasion survenant, mille forces ennemies ne puissent attaquer les États-Unis par terre, par mer ou par air, en passant par le territoire canadien[1086] ».

Cet échange de déclarations entre le président américain et le Premier ministre canadien devient le « serment de Kingston » de 1938. Pour la première fois de leur histoire, les deux pays établissent une alliance en matière de défense. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec se retrouve de facto intégré à cette alliance militaire entre les États-Unis et le Canada à laquelle la majorité canadienne française ne souscrit pas. À cette époque, la Belle Province a une position isolationniste vis-à-vis du reste du monde.

Pendant ce temps, en Europe, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne se rencontrent pour mettre fin à la crise des Sudètes. Les gouvernements européens se réunissent pendant la conférence de Munich les 29 et 30 septembre 1938. Le Canada suit attentivement l'évolution de la situation. Le Premier ministre Mackenzie King déclare :

> « Le gouvernement canadien suit avec le plus grand intérêt l'évolution inquiétante de la situation en Europe. Il a commencé à prendre des mesures d'urgence et est prêt à convoquer immédiatement le parlement si les tentatives qui sont toujours faites pour préserver la paix en Europe devaient se solder par un échec. Il est capital que notre pays soit uni. C'est pourquoi, quoi que nous disions et quoi que nous fassions, nous devons éviter toute controverse et toute division qui risquerait de nuire profondément à

[1083] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit*., p.61.
[1084] John Herd Thompson, Stephen J. Randall, *Canada and the United States: Ambivalent Allies*, Athens, University of Georgia Press, 2010, 464 p.
[1085] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit*., p.72.
[1086] *Ibid.*, p.62.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> l'efficacité et à la cohésion des décisions que prendront les membres du Parlement quand ils se réuniront[1087] ».

Les gouvernements européens parviennent à trouver une entente. Mackenzie King envoie un télégramme au Premier ministre britannique Chamberlain :

> « Tout le Canada se réjouit ce soir de la réussite des infatigables efforts que vous avez déployés pour la paix[1088] ».

Avec ce discours, le gouvernement canadien se montre satisfait que la paix ait été préservée en Europe. En effet, cela lui évite d'avoir à préciser sa position quant à une éventuelle intervention militaire du Canada aux côtés de l'Angleterre. Toutefois, estimant que la paix reste fragile, Mackenzie King veille à étoffer légèrement le budget de la défense du pays. Celui-ci passe de 33 millions de dollars en 1937 à 35 millions en 1938[1089]. Avec une telle enveloppe, la marine canadienne dispose de six destroyers et l'aviation de quelques appareils prêts au combat[1090]. Le ministère de la défense canadien commence à étudier la possibilité d'obtenir du matériel militaire en provenance des États-Unis. Le Canada lance alors sa seule série de grandes manœuvres de l'entre-deux guerres mondiales afin de permettre à ses militaires de mettre en pratique les préceptes doctrinaux britanniques. Dans le même temps, le colonel N. O. Carr, directeur de la mécanisation et de l'artillerie, est envoyé chez le voisin américain en 1938. Il constate cependant que de nombreuses contraintes empêchent le ministère de la défense de pouvoir s'approvisionner aux États-Unis. Par exemple, le Congrès doit approuver la vente d'armes à l'étranger. De plus, avec la loi sur la neutralité américaine, il serait impossible pour le Canada de continuer à s'approvisionner en matériel militaire aux États-Unis en cas d'entrée en guerre. Enfin, le complexe militaro-industriel américain ne produit pas de munitions compatibles avec les calibres britanniques utilisés par l'armée canadienne.

Le Québec, quant à lui, reste à l'écart des préparatifs de guerre du gouvernement canadien tout en manifestant un attachement particulier à la préservation de sa relation spéciale avec la France. En effet, l'élite canadienne française se montre particulièrement réceptive à la politique culturelle menée par la France en Amérique du Nord. Le Québec, et

[1087] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *Revue militaire canadienne*, 2005, p.5.
[1088] *Ibid*., p.5.
[1089] *Ibid*., p.6.
[1090] *Ibid*., p.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tout particulièrement Montréal, constitue pour le Service des œuvres françaises à l'étranger la zone de rayonnement à privilégier. En décembre 1938, le sénateur Roual Dandurand, président du comité France-Amérique de Montréal, déclare à l'Institut de France :

> « C'est à vous seuls qu'il appartient de nous transmettre la culture française dont nous sommes les dépositaires. Nous sommes de votre famille et réclamons notre part d'héritage spirituel avec d'autant plus d'insistance qu'en ce faisant, loin de nous appauvrir, nous enrichissons notre savoir commun[1091] ».

Ce propos met en lumière le souci de l'élite canadienne française de s'assurer de la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Elle en fait une priorité sur tout autre considération. C'est pourquoi, hormis vis-à-vis de la France, le Québec adopte une position isolationniste à l'égard du reste du monde.

Pendant ce temps, au Canada, le gouvernement fédéral continue à s'intéresser à l'évolution du contexte international tout en devant faire face à la persistance de la crise. Mackenzie King initie une politique beaucoup plus interventionniste dans les affaires économiques et sociales du pays. En effet, de hauts fonctionnaires influents, comme O. D. Skelton et Cliffond Clark, sont convaincus par les idées développées par l'économiste britannique John Maynard Keynes. Ce dernier prône la fin de l'objectif du sacro-saint équilibre budgétaire afin de relancer l'économie par des investissements publics massifs. Ces dépenses doivent servir à favoriser la demande de biens et de services afin que les chômeurs puissent retrouver du travail.

Le gouvernement canadien met donc à financer un coûteux plan de formation des jeunes et subventionne également un vaste programme de travaux publics à l'échelle du pays. En 1939, le ministre des finances déclare : « aujourd'hui, si l'ensemble de la population et surtout les entreprises ne veulent pas dépenser, l'État doit le faire à leur place (…) Le temps du laisser-faire total et du sauve-qui-peut est à jamais révolu[1092] ». Le gouvernement fédéral entend s'appuyer sur cette hausse de ses dépenses publiques pour poursuivre sa stratégie de centralisation du pouvoir face aux provinces endettées par la crise. L'échelon fédéral cherche à préparer le Canada à l'hypothèse d'une entrée en guerre du pays. Le Premier ministre canadien aborde cette question lors d'un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la

[1091] Yves-Henri Nouailhat, Sandrine Beteau, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », *op. cit*., p.16.
[1092] Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, *op. cit.*, p.549.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sécession parlementaire du 16 janvier 1939. Il cite notamment une phrase de Wilfrid Laurier prononcée en 1910 :

> « Si la Grande-Bretagne part en guerre, nous serons en guerre et susceptibles d'attaquer[1093] ».

Contrairement à ses attentes, ce propos met le feu au poudre au Québec. Ernest Lapointe menace de démissionner car il estime que la déclaration du Premier ministre canadien va à l'encontre de la position des Canadiens français.

De son côté, l'Angleterre s'inquiète vivement de la politique de l'Allemagne. En effet, les autorités britanniques constatent qu'Hitler poursuit sa politique expansionniste. En mars 1939, ce dernier viole les engagements pris à Munich avec un coup de force à Prague. En réaction, le gouvernement anglais rétablit la conscription. Cependant, ce dernier est conscient que le pays a continué à perdre de sa puissance depuis la fin de la Première Guerre mondiale. En avril 1939, il déclare :

> « Ce serait une erreur grossière de croire que nous sommes aussi capables qu'en 1914 de conduire une guerre longue[1094] ».

La monarchie anglaise cherche à mobiliser les États anglo-saxons de la planète pour créer une vaste coalition contre l'Allemagne. Par exemple, en mai 1939, le roi George VI et la reine Elizabeth se rendent en visite officielle aux États-Unis et au Canada afin d'évoquer la situation en Europe. La visite des autorités britanniques au sein de la confédération canadienne revêt une importance toute particulière. Il convient de rappeler que, malgré le traité de Westminster, George VI reste le chef des armées du Canada. Même si ce titre s'avère honorifique en pratique, le roi d'Angleterre dispose néanmoins d'une légitimité pour discuter avec les autorités canadiennes des questions de sécurité et de défense.

A la suite de cette visite des autorités britanniques, le gouvernement canadien commence à prendre des mesures pour préparer le pays à un nouveau conflit. Mackenzie King s'adjoint les services de John Grierson afin de diriger les campagnes d'influence du gouvernement canadien sur la population en cas de guerre[1095]. Les autorités canadiennes veulent pouvoir mobiliser les citoyens si besoin. Toutefois, le but de King est avant tout de

[1093] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *op. cit.*, p.7.
[1094] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.364.
[1095] Sylvain Lacoursière, *Le soldat dans la culture au Québec en 1939-1945 : du héros-guerrier à la chair à canon*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sortir de la crise le pays en s'appuyant sur l'obtention de contrats militaires en provenance d'Angleterre. Pour ce faire, il dote le pays d'un organisme chargé de gérer à la fois les accords de défense et la production industrielle de guerre. En juillet 1939, le gouvernement fédéral crée la Commission des approvisionnements de la Défense. Cet organisme autonome est responsable de l'attribution des contrats militaires. Dans le même temps, les autorités canadiennes limitent la marge des profits sur les contrats d'armement à cinq pourcent[1096].

Le complexe militaro-industriel du Québec, quant à lui, se met en ordre de marche pour participer à un éventuel effort de guerre. En effet, l'échelon fédéral contrôle toujours l'industrie de guerre de la province. Il est le donneur d'ordre aux entreprises productrices de matériel militaire. Le gouvernement de la Belle Province n'a aucune influence dans ce domaine à cette époque. Le 16 août 1939, les autorités canadiennes décident de répartir la production de guerre du pays entre le Québec et l'Ontario. Le remplissage des munitions est prévu d'être effectué dans la région de Québec. La fabrication des obus et des douilles doit se faire à dans l'usine de Lindsay. Cette proposition de Skelton répond à un besoin de l'Angleterre qui avait montré un certain intérêt pour une aide économique canadienne lors de la conférence impériale de 1937.

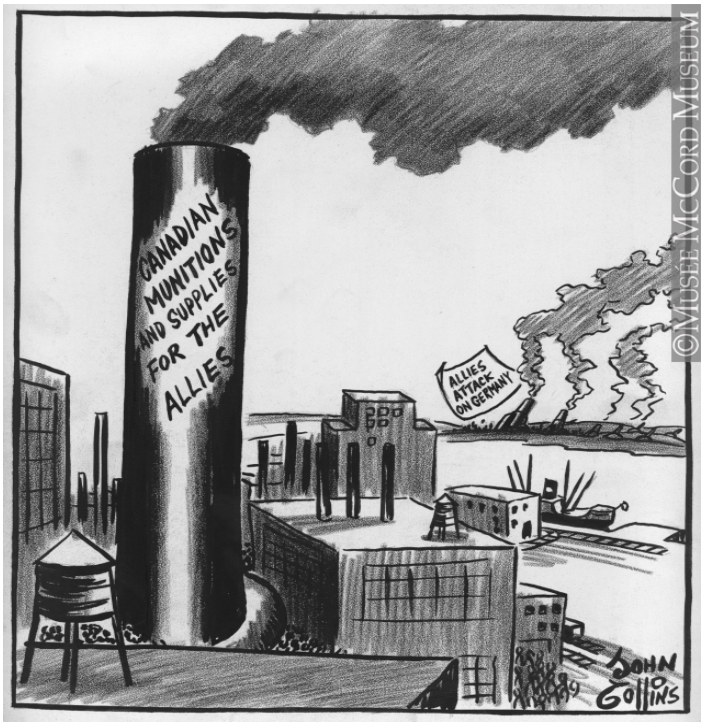


**Document 45. L'industrie de guerre canadienne en 1939[1097]**

[1096] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.89.
[1097] John Collins, *Il y a de la fumée dans l'air*, Musée McCord, 1939, M965.199.4061.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le 24 août 1939, le Sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, O. D. Skelton, remet au Premier ministre Mackenzie King une proposition d'orientation de la politique de sécurité et de défense du Canada. Il jette les bases d'une participation canadienne à un éventuel effort de guerre contre l'Allemagne sur la base d'une contribution économique :

> « S'il est entendu qu'une participation économique sans activité militaire ne saurait être une forme satisfaisante de l'effort national, il n'en reste pas moins que c'est dans le domaine économique que nous pouvons le plus efficacement aider nos alliés et le mieux servir les intérêts du Canada.(…) Nous devrions faire porter nos efforts sur la fabrication de munitions et la fourniture de matières premières et de denrées alimentaires[1098] ».

Le 28 août 1939, le *Ministry of Supply* britannique dépêche une mission en Amérique du Nord sous la direction de Lord Riverdale. Ce dernier est chargé par les autorités britanniques d'étudier la possibilité pour l'Angleterre d'obtenir un soutien logistique militaire auprès du Canada et des États-Unis. Riverdale constate que la loi sur la neutralité interdit aux autorités américaines d'envoyer des armes à des pays en guerre. Il s'aperçoit également que, par manque d'investissement dans son industrie de guerre, le Canada a peu à offrir à la Grande Bretagne. Par exemple, alors que le conflit en Europe est imminent, le pays ne dispose d'aucun char d'assaut. De plus, en 1939, l'arsenal de Québec ne fabrique neuf millions de cartouches[1099]. Ce volume est à peine suffisant pour répondre aux besoins de l'armée canadienne en temps de paix.

Malgré la politique de relance des investissements de défense du gouvernement Mackenzie King, les dirigeants canadiens sont dans l'incapacité d'identifier les caractéristiques d'une guerre moderne car ils se désintéressent de cette question. L'antimilitarisme hérité de la Première Guerre mondiale reste profondément ancré au sein de l'élite canadienne aussi bien chez les anglophones que les francophones. Cependant, les journaux anglophones mettent en avant l'idée que, bien que le Canada ne soit pas favorable à l'entrée en guerre, il se montrera prêt à faire son devoir si besoin.

[1098]Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.97.
[1099] Alain Gelly, *L'Arsenal de Québec 1933-1946*, Toronto, Becker Associates, 1991, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 46. Le Canada face à Hitler en 1939**[1100]

Les illustrations qui sont diffusées dans les journaux canadiens servent une campagne d'influence sur la population canadienne bien avant l'entrée en guerre du pays. Les journaux préparent la population à l'éventualité d'un conflit sans que les autorités canadiennes n'aient besoin de s'exprimer officiellement sur la question. La presse anglophone, contrôlée par la bourgeoisie canadienne anglophone, se montre favorable à une intervention en Europe. Toutefois, toute la population canadienne anglophone n'est pas en faveur d'une guerre. Le pays reste en crise économique. L'un des indicateurs de la persistance des difficultés économique est la valeur de l'or. Ce matériau constitue une valeur refuge en cas de crise pour

[1100] John Collins, *Impasse*, Musée McCord, 1939, M965.199.4230.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

les investisseurs. Le prix de l'or ne cesse d'augmenter. Sa valeur passe 2 millions en 1929 à 34 millions en 1939[1101].

Au Québec, la majorité francophone s'avère très circonspecte à l'égard d'une entrée en guerre du Canada. Toute comme le reste de la population canadienne, elle souffre toujours des conséquences de la crise de 1929. Le Québec est très endetté avec la crise économique. En effet, traditionnellement chargées de l'aide sociale, les municipalités de la province ne sont plus en mesure de financer par elles-mêmes ces dépenses. L'État provincial est obligé d'intervenir pour éviter la défaillance de nombreuses villes. Par exemple, Montréal est au bord de la faillite en 1939. Les dépenses des autorités provinciales passent donc de 49 millions de dollars en 1929 à 108 millions en 1939[1102]. L'aide aux chômeurs représente 25,7% du budget du gouvernement provincial[1103]. Ces dépensent conduisent à une dette de 265 millions de dollars pour la Belle Province[1104]. Les difficultés obligent l'État provincial à jouer un rôle plus interventionniste. Toutefois, à cette époque, les autorités se contentent de parer au plus pressé. Elles n'ambitionnent pas de récupérer des pouvoirs auprès de l'échelon fédéral pour étendre les compétences de l'État provincial.

Alors que la situation se dégrade rapidement en Europe, les francophones du Québec se montrent plutôt isolationnistes. Par exemple, le 2 septembre 1939, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal affirme « avec énergie son opposition à l'envoi outre-mer de contingents militaires[1105] ». Le 4 septembre 1939, une importante manifestation est organisée au marché Maisonneuve de Montréal. Les organisations qui militent contre la guerre trouvent un écho favorable dans la province. La foule crie dans les rues : « on n'en veut pas de la guerre ! C'est une guerre provoquée par les Juifs et la haute finance ! À bas l'empire, à bas la guerre ![1106] ». Par conséquent, en 1939, les francophones du Québec n'apparaissent pas véritablement prêts à voir le Canada mener une guerre à l'étranger. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le Canada se retrouve dans une configuration politique plus complexe encore qu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Le gouvernement canadien doit surmonter à la fois la crise économique persistante et l'opposition d'une partie de la population à la participation du pays à un nouveau conflit.

---

[1101] Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p.26.
[1102] *Ibid*., p.139.
[1103] *Ibid*., p.139.
[1104] *Ibid*., p.139.
[1105] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.222.
[1106] *Ibid*., p.222.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

Le Canada sort de la Première Guerre mondiale extrêmement divisé. En effet, en raison de la géographie de la confédération, les provinces entretiennent plus de relations avec le puissant voisin américain qu'avec le reste du pays. Elles ont donc peu d'intérêts communs avec les autres provinces ce qui les incite à se construire en en tant qu'États autonomes les uns des autres au sein du Canada. C'est pourquoi, en 1919, les provinces anglophones de l'ouest manifestent violemment leur opposition à l'échelon fédéral car elles estiment que celui-ci privilégie l'Ontario et le Québec. La Belle Province, de son côté, s'oppose au reste du pays en raison de la crise de la conscription. Contrairement à l'Allemagne, qui cherche drastiquement à se remilitariser après la Première Guerre mondiale, le Canada s'empresse de réduire au minimum son coût d'administration territorial en limitant au maximum les dépenses en matière de sécurité et de défense. Le gouvernement canadien estime injustifié de maintenir des investissements élevés dans ces domaines alors que le pays ne fait plus face à une menace importante. Il se contente d'imiter l'organisation militaire britannique. Seul l'arsenal de Québec résiste aux coupes budgétaires car l'échelon fédéral en fait le centre d'expertise canadien en matière de fabrication de munitions.

La dépendance du Canada à l'égard de l'Angleterre décline après la Première Guerre mondiale au profit des États-Unis. En effet, les États-Unis accélèrent leurs investissements chez leur voisin canadien. La présence américaine s'oriente essentiellement vers l'exploitation des ressources naturelles du pays et dans la production industrielle. L'économie canadienne est de plus en plus intégrée à l'économie américaine ce qui a d'importantes conséquences au Québec. Par sa position géographique de carrefour naturel entre les deux pays, la Belle Province est directement concernée par ce renforcement de la collaboration américano-canadienne. Les États-Unis se posent en modèle sur le plan économique et technologique en imposant leurs normes. La Belle Province se contente de fournir des matières premières aux entreprises américaines. Les Canadiens français deviennent également de plus en plus familiers avec des produits américains fabriqués au Canada comme les automobiles par exemple. Cependant, une partie de l'élite francophone tente de faire pression sur le gouvernement provincial afin que l'exploitation des richesses naturelles de la province serve les intérêts de la bourgeoisie canadienne française. Elle s'attache à réclamer la propriété des ressources, la participation du capital francophone et la transformation des produits au Québec.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, la crise économique mondiale de 1929 vient perturber le processus d'intégration canado-américain et provoque d'importantes répercussions dans la Belle Province. En effet, non seulement la population canadienne française est plongée dans d'importantes difficultés économiques et sociales mais elle est également confrontée à la fermeture de la frontière américano-canadienne qui nuit à ses liens avec les francophones implantés aux États-Unis. Le Québec assiste à la mise en place d'une véritable frontière physique mais également idéologique entre les États-Unis et le Canada. Alors que les autorités américaines posent les bases d'un État-providence pour faire face à la crise économique, le gouvernement canadien ne suit pas cette voie. La population canadienne française développe alors une profonde critique à l'égard du capitalisme et manifeste un intérêt particulier pour les régimes autoritaires. Toutefois, en raison de l'action de l'Église et des autorités provinciales, l'idéologie communiste ne parvient pas à prendre de l'ampleur au Québec.

Les années 1930 constituent une décennie difficile tant pour le Canada anglophone que la Belle Province. L'économie canadienne se remet lentement et péniblement de la crise. Le gouvernement canadien réussit à obtenir auprès de l'Angleterre la souveraineté complète du Canada avec le statut de Westminster. L'économie du Québec, quant à elle, ne sort pas de ses difficultés. L'État provincial intervient peu dans le domaine économique et social faisant supporter aux municipalités l'essentiel de l'effort de l'aide à la population. Le chômage de masse incite les Canadiens français à se montrer isolationnistes alors que la crise économique mondiale favorise la montée des totalitarismes en Europe. Le Québec et l'Ontario étant les deux provinces les plus peuplées et les plus industrielles du Canada, l'échelon fédéral ne peut ignorer leurs positions afin de maintenir l'unité politique du pays. Contrairement à l'Angleterre et la France, le Canada ne se lance pas dans un vaste processus de réarmement car il se sent, comme les États-Unis, protégé de la montée des périls en Europe et en Asie par les océans atlantiques et pacifiques. Il mène donc une politique de sécurité et de défense peu ambitieuse qui conduit le pays à préférer l'isolationnisme. Le complexe militaro-industriel de la Belle Province reçoit un investissement réduit de la part des autorités canadiennes à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, le Canada suit attentivement l'évolution de la situation en Europe en général et la position de l'Angleterre en particulier. Toute la question est de connaître l'attitude du Québec face au nouveau conflit mondial qui s'annonce.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE VI. Le Québec face à la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

L'entre-deux guerres mondiales constitue une période où le Québec accélère son détachement vis-à-vis du Canada anglophone et des États-Unis. La crise économique de 1929 favorise le renforcement d'un puissant courant nationaliste canadien français. Les francophones affirment leur spécificité en voulant rester à l'écart des affaires du monde pour résoudre par eux-mêmes leurs difficultés. Cependant, les habitants de la Belle Province sont rattrapés par le cours des évènements internationaux. Le 1er septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. La France et l'Angleterre lancent un ultimatum à Adolf Hitler afin qu'il retire ses troupes. Devant le refus du dirigeant de nazi, les deux pays déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. C'est le début du second conflit mondial. Contrairement à la Première Guerre mondiale, le Canada est cette fois-ci libre de choisir de participer ou non au conflit. Le gouvernement fédéral décide d'entrer dans le conflit aux côtés de l'ancienne métropole coloniale britannique. Les troupes canadiennes sont à nouveau confrontées à l'épreuve du feu en Europe.

Cette période soulève toute une série d'interrogations : Comment le Québec réagit-il à l'entrée en guerre du Canada ? Les Canadiens français sont-ils prêts à accepter une mobilisation générale pour servir outre-mer ? Quel est le degré de participation des francophones du Québec dans l'armée canadienne ? Quelle est l'influence de la collaboration militaire britannique et américaine avec le Canada sur l'industrie de guerre de la Belle Province ? Quel est le rôle du complexe militaro-industriel du Québec dans l'effort de guerre canadien ? Pourquoi y a-t-il une deuxième crise de la conscription au Québec ? Quel est le bilan de la Seconde Guerre mondiale pour le Québec ?

Les historiens anglophones tendent à mettre en avant le peu d'engouement des Canadiens français pour servir pendant la guerre. Peu d'historiens francophones s'intéressent à la période si ce n'est pour mettre en avant quelques faits héroïques du 22e Royal Régiment ou aborder la crise de la conscription. Le but de ce chapitre est de mettre en lumière la participation du Québec à la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de l'effort de guerre des Alliés. Il cherche à démontrer que les francophones se sont mobilisés, à leur manière, dans le cadre de ce conflit.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'entrée progressive du Québec dans la Seconde Guerre mondiale (septembre 1939-juillet 1940)

Le Canada entre dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de l'Angleterre. Le Québec se trouve entraîné dans ce conflit alors que les Canadiens français sont plutôt réticents à l'engagement de soldats outre-mer.

### A – Le soutien limité du Québec à l'engagement outre-mer (septembre 1939-décembre 1939)

Alors que l'Angleterre s'engage dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de la France, le Canada prend son temps pour se prononcer. En effet, le Premier ministre Mackenzie King connaît la position isolationniste du Québec et veut à tout prix éviter une nouvelle crise politique interne. Le 8 septembre 1939, il déclare :

> « Il est surtout de haute importance de procurer toutes sortes d'approvisionnements à la Grande-Bretagne et aux puissances alliées : munitions, articles ouvrés, matières premières, denrées alimentaires. La nécessité pressante de procurer continuellement des munitions, et la capacité du Canada, par son outillage industriel et son accès relativement facile aux grands théâtres des hostilités, de répondre dans une forte mesure à ces besoins, sont reconnus de tous. La question a déjà été étudiée avec le gouvernement du Royaume-Uni. L'on peut dire avec certitude qu'un effort national résolu en vue de porter notre industrie et notre agriculture au plus haut degré d'efficacité et de les y maintenir revêt un caractère d'importance capitale pour la cause commune. On annoncera prochainement les mesures précises de collaboration économique et financière que nous proposons de recommander afin d'apporter une contribution efficace dans ce domaine comme dans les autres[1107] ».

Le 10 septembre 1939, soit une semaine après l'Angleterre, le gouvernement canadien déclare la guerre à l'Allemagne[1108].

Au début du conflit, le Canada n'est pas prêt à mener un conflit de haute intensité en Europe. En effet, en raison d'un sous-investissement chronique dans la défense pendant la

[1107] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, Ottawa, Université d'Ottawa, 2012, p.122-123.
[1108] Geoffrey Hayes, Mike Bechthold, Matt Symes, *Canada and the Second World War*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2013, 500 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

période de l'entre-deux guerres, l'armée canadienne manque à la fois d'hommes et de matériels. En 1939, l'armée de terre ne compte que 4 000 soldats et 400 officiers d'active[1109]. Les unités ne sont pas opérationnelles. Par exemple, au Québec, le Royal 22e régiment canadien français possède un effectif théorique de 800 hommes mais n'en compte en pratique que 180 dont la majorité sont inaptes à servir outre-mer[1110]. La marine canadienne de son côté compte un effectif de 1 500 marins[1111]. L'armée de l'air dispose d'un nombre d'aviateurs encore plus faible. Sur le plan matériel, il n'y a pas assez de véhicules pour transporter les troupes vers les lieux d'entraînement. Il y a une pénurie d'engins blindés et de canons antichars ainsi qu'anti-aériens. Durant le mois de septembre 1939, le gouvernement canadien annonce la levée d'un corps expéditionnaire, composé exclusivement de volontaires, d'un volume de 80 000 hommes[1112].

Le Québec se mobilise peu pour répondre à l'effort de guerre du Canada. En effet, la campagne de recrutement de l'armée n'est pas du tout adaptée pour attirer les Canadiens français. Par exemple, la moitié des officiers recruteurs ne parlent pas la langue française[1113]. Ils incitent d'ailleurs les candidats francophones à s'enrôler dans les *British Imperial Forces*. De plus, sur les 400 films de propagande diffusés entre 1939 et 1941 au Québec, seuls 40 d'entre eux sont partiellement traduits en français[1114]. D'autre part, malgré les nécessités de la guerre, la marine canadienne ne modifie pas ses exigences en matière de recrutement. Les volontaires canadiens français unilingues, c'est-à-dire la majorité des candidats, doivent apprendre en deux mois la langue anglaise, le matelotage et la manœuvre. Ceux qui ne réussissent pas ne sont pas recrutés. C'est le cas de la plupart des francophones qui se présentent car le défi est très difficile à relever.

Malgré les réticences des Canadiens français, la Belle Province n'échappe à la préparation de la guerre. En effet, les volontaires canadiens sont regroupés par les autorités canadiennes sur la base de Valcartier au Québec afin de leur fournir une préparation militaire avant d'être projetés en Europe. Leur équipement s'avère rudimentaire. Ils reçoivent une tenue de combat et un casque en acier. Le fusil de dotation est une carabine britannique Lee-Enfield d'un calibre de .303. Chaque peloton est équipé d'une radio portative. Comme la

[1109] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°229, 2008, p.2.
[1110] *Ibid*., p.13.
[1111] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, Paris, Éditions Boréal Express, 1974, p.93.
[1112] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.99.
[1113] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.85.
[1114] Sylvain Lacoursière, *Le soldat dans la culture au Québec en 1939-1945 : du héros-guerrier à la chair à canon*, Université du Québec à Montréal, 2009, p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

formation du soldat britannique, celle du soldat canadien s'avère beaucoup moins rigoureuse que celle du combattant allemand. L'armée canadienne s'inspire du modèle anglais avec encore moins de moyens dédiés à l'entraînement. La formation militaire canadienne se divise en deux phases : la formation individuelle et la formation collective. La partie individuelle consiste à se conformer à la discipline militaire et à apprendre le maniement des armes et des divers matériels de campagne. L'instruction collective consiste à entraîner les combattants à participer, en tant que membre d'une équipe, à des manœuvres tactiques. Les autorités militaires canadiennes prévoient que la formation initiale donnée au pays soit ensuite complétée en Angleterre par une formation simulant davantage les conditions du champ de bataille. A titre de comparaison, en Allemagne, le combattant reçoit l'un des entraînements les plus difficiles et des plus efficaces du monde. Le programme vise à faire de la recrue un soldat doté d'un grand esprit d'initiative et capable d'effectuer des tâches dédiées à un ou deux grades au-dessus de lui. Contrairement aux recrues canadiens, les militaires allemands apprennent à se servir d'une boussole, à utiliser le terrain en situation offensive et défensive, à maximiser l'efficacité du tir de leurs armes et à donner des ordres de feu aux équipes d'artillerie. Les soldats allemands sont donc formés pour assurer une coordination entre les détachements d'infanterie et d'artillerie, alors que les combattants canadiens ne le sont pas. Les instructeurs nazis se montrent attachés au principe du réalisme au combat. Ils prennent en compte le fait que les véhicules peuvent être détruits et obligent les soldats à parcourir avec leurs matériels sur le dos 65 kilomètres à pied en quelques jours[1115]. Ils entraînent également les combattants allemands à des manœuvres avec des tirs à balles réelles. Les soldats canadiens ne reçoivent pas un entraînement similaire.

Le début de la Seconde Guerre mondiale donne lieu à d'intenses tractations entre l'Angleterre, le Canada et les États-Unis. En effet, les trois protagonistes entendent tirer le maximum de bénéfices du conflit tout en minimisant leurs coûts. Le gouvernement britannique a besoin de munitions pour alimenter ses troupes. Conscient que l'industrie de défense canadienne n'est pas prête à fournir immédiatement ses commandes, il s'adresse aux États-Unis qui disposent d'une base industrielle plus importante. Cependant, le gouvernement fédéral exige que l'Angleterre investisse sur le territoire américain afin d'y construire des usines de munitions. Il veut par là-même rentabiliser l'approvisionnement de l'armée américaine. Les autorités anglaises refusent et préfèrent se tourner vers le gouvernement

[1115] Ismaël Fournier, *La préparation pré-déploiement de l'infanterie canadienne avant le débarquement allié en Sicile : doctrine et entraînement des armées canadiennes et allemandes (1919-1944)*, *op. cit.*, p.98.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadien. Durant le mois de septembre 1939, le *Ministry of Supply* passe une commande au Canada de 100 millions de cartouches par an[1116].

Cependant, l'augmentation de la production de cartouches .303 dépend de l'approvisionnement en combustibles, la cordite et la nitrocellulose, indispensables à la charge propulsive des projectiles. Le problème de l'industrie de guerre canadienne est que le pays ne produit pas ces matières. Le gouvernement canadien se tourne donc vers son voisin américain pour obtenir ce qui lui manque. Les États-Unis rejettent cette demande car ils ont des intérêts économiques à protéger. Ils ne veulent pas voir se développer au Canada des concurrents aux industries américaines. Dans ce contexte, la coopération militaro-industrielle entre les deux pays s'avère très limitée au début du conflit. Le Canada se tourne donc vers l'Angleterre pour obtenir la nitrocellulose et la cordite. Afin de mieux contrôler l'effort de guerre, le gouvernement fédéral crée la Commission des approvisionnements de guerre le 15 septembre 1939. Celle-ci est responsable des achats du ministère de la défense et dispose du pouvoir de mobiliser les industries. Elle sert également d'agence gestionnaire des contrats anglais au Canada au profit du *Ministry of Supply*.

Au Québec, la majorité canadienne française redoute que l'échelon fédéral ne finisse par mettre en œuvre la conscription. Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province, mène une campagne législative contre la mobilisation. Il fait la promesse suivante à l'électorat francophone :

> « Je m'engage sur l'honneur, en pesant chacun de mes mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul Canadien Français, d'ici la fin des hostilités, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral, ou même sous un régime provisoire auquel participerait nos ministres actuels dans le cabinet de M. King[1117] ».

C'est avec cette promesse que Godbout parvient à devenir Premier ministre du Québec le 5 octobre 1939.

De son côté, le gouvernement fédéral nourrit de grands espoirs quant à cette collaboration canado-britannique. En effet, il compte sur les commandes militaires de l'Angleterre pour dynamiser l'économie canadienne. Le 31 octobre 1939, le Premier ministre Mackenzie King déclare :

> « Une revue économique à grande réputation a écrit que tout comme il est le traditionnel grenier du Commonwealth, le Canada pourrait aussi en devenir l'arsenal.

[1116] *Ibid.*, p.107.
[1117] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 2, 2002, p.46.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> Le degré de sécurité dont nous jouissons contre les dangers de bombardement aériens et notre proximité relative de l'Europe porte à croire qu'il en sera ainsi[1118] ».

Le complexe militaro-industriel du Québec est le principal bénéficiaire de ce premier contrat car les deux seules usines canadiennes capables de produire les munitions au calibre britannique sont l'arsenal de Québec et celle de Brownsburg[1119]. Dans le même temps, afin d'équiper le corps expéditionnaire, les autorités militaires canadiennes réclament des moyens financiers supplémentaires au gouvernement canadien. Pour soutenir l'effort de guerre du pays, le gouvernement fédéral instaure un contrôle accru de la consommation en instaurant des restrictions[1120]. Il met également en place un système de censure et mène une campagne permanente d'influence sur la population du pays afin de tenir mobilisée la population[1121]. Les affiches de propagande sont massivement utilisées comme vecteur de diffusion des messages d'influence.




**Document 47. Affiche de propagande pour soutenir l'effort de guerre canadien[1122]**

[1118] *Ibid*., p.123.
[1119] Jacques Castonguay, *C'était la guerre à Québec, 1939-1945*, Montréal, Art global, 2003, 189 p.
[1120] Yves Tremblay, « La consommation bridée : contrôle des prix et rationnement durant la deuxième guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 58, n°4, 2005, 39 p.
[1121] Guy Massicotte, « Les éditorialistes canadiens-français et les origines de la seconde guerre mondiale », *Recherches sociographiques*, volume 17, n°2, 1976, 28 p. ; Jean Quellien, Andrew Ives, « L'identité nationale canadienne au travers des affiches de propagande des Premières et Secondes Guerres mondiales », *Revue Lisa*, 2008, 53 p.
[1122] John Collins, *Vos économies peuvent se battre pour la victoire*, Musée McCord, 1939, M965.199.1884.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le 14 novembre 1939, les autorités militaires canadiennes demandent que le gouvernement fédéral alloue un budget de 70 millions de dollars à la défense, soit le double de celui de l'année précédente[1123]. Le Premier ministre Mackenzie King soutient cette demande :

> « Je leur ai dit que, d'après ce qu'on m'avait rapporté, il me semblait que nous avions jusqu'à présent assuré une défense symbolique pour préserver l'organisation et disposer d'une capacité d'intervention sommaire, mais qu'en réalité notre défense était carrément inadéquate et inefficace. (…) Ce qu'ils proposaient me paraissait raisonnable et presque indispensable vu la situation mondiale actuelle[1124] ».

Toutefois, les parlementaires sont réticents à accepter une telle somme. En effet, il s'agit du projet de budget le plus important jamais consacré à la défense dans l'histoire du Canada. Le gouvernement canadien met en avant la nécessité de moderniser les forces canadiennes pour permettre au pays d'être capable de participer à la guerre aux côtés de l'Angleterre. La chambre des communes finit par adopter un budget s'élevant à 65 millions de dollars[1125]. Mackenzie King obtient donc une victoire politique. Le Canada déploie rapidement des troupes en Europe. Entre le 17 décembre 1939 et le 7 février 1940, trois convois de troupes canadiennes partent vers la Grande-Bretagne.



**Document 48. Départ des troupes canadiennes vers l'Europe en 1939**[1126]

[1123] Capitaine Gordon C. Case, « Les leçons de Munich : la campagne de Mackenzie King pour préparer le Canada à la guerre », *Revue militaire canadienne*, 2005, p.7.
[1124] *Ibid*., p.7.
[1125] *Ibid*., p.7.
[1126] Musée canadien de la guerre, *Le Canada aux côtés de la Grande-Bretagne*, 1939, WM_WRA- 338.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### B – La promesse faite au Québec de ne pas recourir à la conscription (décembre 1939-juin 1940)

La coopération militaire canado-britannique ne se limite pas à la fourniture de matériel. Le 17 décembre 1939, les deux pays s'entendent pour que le Canada forme les pilotes de l'empire britannique. Le pays accueille donc plusieurs centaines de personnes à partir de mai 1940. La marine canadienne est chargée d'assurer la protection des convois logistiques sur l'Atlantique-Nord. L'Angleterre sollicite également le Canada pour protéger l'Islande. En effet, elle redoute que l'Allemagne ne cherche à perturber ses approvisionnements en provenance d'Amérique du Nord en prenant pied sur cette île. La route maritime transatlantique s'avère stratégique pour les Anglais. Les autorités canadiennes acceptent la demande de l'Angleterre. Le 20 décembre 1939, les Fusiliers du Mont-Royal débarquent en Islande avec pour mission de surveiller les côtes.



**Document 49. Le Programme d'entraînement aérien au Canada en 1939[1127]**

[1127] Musée canadien de la guerre, *Le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique*, 1939, DND-PL- 4217.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Québec manifeste cependant une forte réticence à voir le Canada s'engager militairement aux côtés de l'Angleterre. En effet, conformément à la culture stratégique du Québec, les francophones veulent conserver leur liberté de décider de s'engager ou pas dans un conflit armé. La Belle Province influence considérablement la politique de sécurité et de défense du Canada en faisant de la question de la mobilisation une problématique centrale sur la scène politique canadienne. Lors de la campagne pour les élections législatives fédérales de 1940, le gouvernement de Mackenzie King est obligé de prendre officiellement position sur ce sujet afin d'obtenir le soutien des Canadiens français. Ernest Lapointe, ministre francophone du gouvernement canadien, déclare :

> « La province entière de Québec – et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles – ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'irai plus loin. Quand je dis 'toute la province de Québec', je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle. Je suis autorisé par mes collègues de la province de Québec dans le Cabinet – le vénérable leader du Sénat, mon bon ami et collègue le ministre des travaux publics, mon ami, concitoyen et collègue, le ministre des pensions et de la santé nationale – à déclarer que nous ne serons jamais membres d'un gouvernement qui essaiera d'appliquer la conscription et que nous n'appuierons jamais un tel gouvernement. Est-ce assez clair ?[1128] ».

Ce discours de de Lapointe est interprété au Québec comme une promesse faite par l'échelon fédéral de ne jamais recourir à la conscription au cours de la Seconde Guerre mondiale. Rassurés, les Canadiens français votent massivement en faveur du parti libéral de Mackenzie King. Le 26 mars 1940, ce dernier est réélu. Le gouvernement fédéral poursuit son effort de guerre mais donne un gage de sa bonne foi au Québec en continuant à ne recruter que des volontaires au sein du corps expéditionnaire canadien. Le 9 avril 1940, il crée un ministère des munitions et approvisionnements et nomme C. D. Howe à sa tête. Ce dernier agit à titre d'organisateur de l'effort de guerre canadien sous les ordres du *War Office* britannique.

Malgré la distance, le Québec est très rapidement soumis aux contrecoups du conflit qui se déroule en Europe. En effet, appliquant la *blitzkrieg*, l'Allemagne met en déroute les puissances européennes. Le 9 avril 1940, les troupes nazies envahissent le Danemark et la

[1128] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.43.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Norvège. Le 10 mai 1940, les Pays-Bas, la Belgique subissent le même sort[1129]. Après avoir fui à travers l'Europe, la famille royale des Pays-Bas finit par s'installer à Ottawa, tandis que celle du Luxembourg s'installe à Montréal[1130]. Les deux villes deviennent les capitales temporaires des deux gouvernements européens pendant toute la durée du conflit. Avec la présence de ce gouvernement étranger sur son territoire, le Québec acquiert un rayonnement sur la scène internationale qu'il n'avait pas jusque-là.

Alors qu'en France, les troupes françaises et britanniques affrontent les Allemands qui appliquent des méthodes de combat nouvelles, le Canada continue de se préparer à des affrontements de type Première Guerre mondiale. En effet, en mai 1940, les militaires canadiens s'entraînent aux guerres dans les tranchées. Les soldats n'apprennent ni à lire une carte ni à se servir d'une boussole. La majorité d'entre eux ne sont pas formés à se servir d'une mitrailleuse légère. La formation canadienne apparaît défaillante et archaïque face à la formation militaire allemande de l'époque. Le 17 mai 1940, le gouvernement canadien décide de constituer un corps d'armée en accélérant le déploiement de la 2e division d'infanterie auprès de la 1ère division, commandée par le général A. G. L. McNaughton, et stationnée en Angleterre. Il crée également une 3e division. Les autorités britanniques sollicitent l'envoi de troupes canadiennes pour aider les Anglais et les Français contre les Allemands dans le cadre de la bataille de France. Le 28 mai 1940, la 1ère division reçoit l'ordre d'abandonner son instruction en Angleterre pour faire mouvement vers la France. Toutefois, les troupes canadiennes n'ont pas le temps de se déployer avec la retraite précipitée des Britanniques à Dunkerque le 4 juin 1940. L'armée française, quant à elle, est décimée. Dans cette perspective, la 1ère division canadienne échappe à un désastre sur le champ de bataille.

L'Angleterre sort profondément affaiblie par la campagne de France sur le plan militaire. En effet, l'armée britannique a pu sauver ses troupes en abandonnant sur le territoire français la majorité de son matériel. Elle a besoin d'être à nouveau équipée en armes, en munitions et en véhicules. Le problème est que l'industrie de guerre anglaise n'est pas structurée pour répondre à une demande si importante. Face à l'urgence de la situation, la Grande-Bretagne se tourne vers le Canada. Le *War Office* planifie l'achat de 35% de ses besoins militaires auprès de l'industrie de guerre canadienne[1131]. Cependant, cette dernière, essentiellement implantée au Québec, n'est pas en mesure de répondre immédiatement aux

[1129] Pierre Stéphany, *La Guerre perdue de 1940 : 10 mai - 5 juin 1940, La bataille de France*, Bruxelles, Ixelles Éditions, 2013, 336 p.
[1130] Philippe Bernier Arcand, « L'exil québécois du gouvernement du Luxembourg », *Histoire Québec*, volume 15, n°3, 2010, 9 p.
[1131] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.145.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

commandes anglaises. Elle doit mener de lourds investissements pour accroître sa production. Les autorités canadiennes acceptent de répondre aux demandes britanniques à condition que l'Angleterre contribue au financement de la construction de nouvelles usines de guerre au Canada. Les autorités britanniques acceptent. La Grande-Bretagne finance la construction de nouvelles usines de guerre à hauteur de 200 millions de dollars[1132]. Ce financement anglais représente près de 80% des investissements dans les usines de projectiles et jusqu'à 100% dans plusieurs installations de produits chimiques au Canada[1133]. Le gouvernement canadien fait installer les nouvelles usines de l'industrie de guerre essentiellement en Ontario et au Québec car ces deux provinces sont les seules du pays à concentrer les ressources naturelles, la main-d'œuvre et les centres de recherche en quantité suffisante pour répondre à la demande britannique. Par exemple, une nouvelle usine est érigée à Sainte-Thérèse, près de Montréal, pour fabriquer les munitions de gros calibres tels que les 7.2 pouces, 6 pouces, 5.5 pouces et 4.7 pouces. Une usine est implantée à Pickering, en Ontario, pour produire des projectiles de petits calibres comme les 3.7 pouces antiaériens et les bombes de mortier de 3 pouces. L'arsenal de Québec prévoit que la production de cartouches dans ses installations doit passer de 45 millions par an en juin 1940, à 120 millions en janvier 1941 et 300 millions en juillet 1941[1134]. Les investissements britanniques au Canada représentent néanmoins la minorité des dépenses du gouvernement anglais dans le domaine des usines de guerre. Celui-ci préfère concentrer ses dépenses dans la construction de nouvelles installations en Angleterre.

Afin d'assurer la livraison du matériel de guerre indispensable à l'Angleterre, le Canada renforce la sécurité de son complexe militaro-industriel. En effet, il s'agit pour le gouvernement fédéral d'éviter des attaques ou des tentatives de sabotages qui pourraient perturber les approvisionnements britanniques. Dans la Belle Province, les régions de Québec et de Montréal concentrent l'essentiel de la production militaire de la province. Grâce à la présence du fleuve Saint-Laurent, le Québec accueille la production de guerre de l'Ontario avant de la faire acheminer jusqu'en Europe. L'armée est donc déployée sur les sites jugés sensibles par les autorités canadiennes. Les axes de communication font l'objet d'une surveillance toute particulière. Par exemple, au Québec, les routes, les voies de chemin de fer et le fleuve Saint-Laurent font l'objet d'une surveillance particulière par les militaires. Le gouvernement fédéral veut à tout prix éviter une rupture de la logistique de l'industrie de guerre.

[1132] *Ibid*., p.148.
[1133] *Ibid*., p.149.
[1134] *Ibid*., p.131.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 50. Les Victoria Rifles surveillant un pont à Montréal[1135]**

Comme le montre cette photographie, l'armée canadienne est déployée dans la Belle Province pour protéger certains sites. En l'espèce, il s'agit d'un pont permettant aux trains de circuler à travers l'île que constitue la ville de Montréal.

Le Québec est consterné par l'évolution de la situation géostratégique en Europe. En effet, l'Angleterre se retrouve seule en Europe à résister aux nazis. La France signe un armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940. La nouvelle provoque une vive émotion dans la Belle Province. Le poète Gaston Miron raconte cet épisode :

> « Tout à coup, le téléphone sonne et mon père (répond) :
>
> -Oui ?...Qu'est-ce que tu dis ?...Répète…
>
> La conversation s'est terminée. Il a raccroché et il a dit : 'La France est tombée !'. Et c'est la première fois de ma vie que j'ai vu pleurer mon père…deux grosses larmes…et il a ajouté cette phrase énigmatique pour moi à l'époque, mais que j'ai comprise par la suite. Parce que, pendant la guerre, on nous disait : 'Voyez, les

[1135] Musée McCord, *Les Victoria Rifles surveillant le pont ferroviaire, Montréal*, 1939, MP-0000.72.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> Français ont capitulé…C'est des ceci ! C'est des cela ! Regardez l'Angleterre, elle ! C'est à cause des Anglais qu'on se tient[1136] ! ».

Les Canadiens français sont d'autant plus affectés par la situation française face à l'Allemagne qu'ils établissent un parallèle avec leur propre situation face au Canada anglophone. Ils pensent que le déclin de la France peut avoir une influence sur leur propre survivance en Amérique du Nord. L'armistice soulève de vifs débats entre les francophones. Certains, influencés par l'Église, soutiennent l'idée que la France récolte les fruits de ses pêchés contre la religion catholique. Par exemple, Doris Lussier, journaliste pour le mensuel *La Droite*, écrit :

> « La France vraie, celle de Saint-Louis et de Jeanne-d'Arc, celle des corporations et des croisades, a jeté au linge sale sa défroque républicaine et anticléricale et laïque pour retrouver sous l'égide du glorieux Maréchal la figure traditionnelle et chrétienne qu'elle exhibait, rayonnante, au monde avant que les philosophes de l'obscurantisme révolutionnaire de 1789 ne l'aient voilée, salie et défigurée[1137] ».

D'autres Canadiens français, au contraire, manifestent une confiance dans l'ancienne métropole coloniale à retrouver sa grandeur. Par exemple, le journaliste Clément Marchand écrit :

> « La France dure est subjuguée. Elle le demeurera peut-être un temps indéfini. Mais, industrieuse comme elle l'est, elle ne sera pas longue à se ressaisir. Même si elle devait subir le même sort que la Pologne crucifiée, son esprit ni son âme ne sauraient mourir. Hitler peut contraindre la France physique mais non la France intellectuelle dont la pensée ne peut cesser de projet un prodigieux éclairage sur le monde[1138] ».

Toutefois, au-delà de ces divisions entre Canadiens français, la culture stratégique du Québec reste profondément influencée par sa relation particulière avec la France. En effet, les autorités provinciales continuent d'entretenir la relation spéciale entre le Québec et la France malgré l'armistice. Elles annoncent, par exemple, un don de vivres et de vêtements aux réfugiés français. Cet élan de solidarité s'explique par le lien culturel très fort entre les Canadiens français et les Français. Ce lien n'existe pas entre les Canadiens français et les

[1136] Gilles Gallichan, « Le 'bouleversement intime' : le Québec et la France vaincue de juin 1940 », *op. cit.*, p.30.
[1137] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.31.
[1138] *Ibid.*, p.35.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Britanniques par exemple. Dans cette perspective, la défaite française contre l'Allemagne ne remet pas en cause le lien profond entre la Belle Province et son ancienne métropole coloniale française. Ce fait est important à relever car il contribue à influencer profondément l'attitude des Canadiens français face aux Français, aux Canadiens anglophones, aux Américains et aux Britanniques au cours du conflit.

### C – Le Québec face au dilemme du soutien à la France Libre et au régime de Vichy (juin 1940-juillet 1940)

Au regard de la situation en Europe, le Canada décide d'accroître son effort de guerre pour venir en aide à l'Angleterre qui se retrouve isolée face à l'Allemagne. Le gouvernement fédéral fait adopter une loi sur la mobilisation des ressources nationales au cours du mois de juin 1940. Les jeunes de 18 à 21 ans sont mobilisés pour un entraînement de quatre mois. Le but inavoué de cette décision est d'habituer la population à l'idée d'une mobilisation en vue de la mise en œuvre d'une éventuelle conscription. Au Québec, les francophones n'échappent pas à cette mesure. Néanmoins, beaucoup d'entre eux s'estiment victime d'une injustice. Un conscrit canadien français décrit l'atmosphère qui règne dans son camp d'entraînement :

> « Le découragement est grand et le moral très bas. La boisson fait son ravage, le vice est à l'honneur et la débauche règne[1139] ».

En parallèle, la Grande-Bretagne opère un transfert de prisonniers allemands vers le Canada. En effet, les autorités britanniques redoutent que les nazis ne cherchent à mener des opérations sur leur territoire pour tenter de récupérer leurs soldats. Le Premier ministre Mackenzie King accepte de recevoir ces combattants. En raison de sa position stratégique de carrefour entre l'Europe et l'Amérique du Nord, la Belle Province est choisie par l'échelon fédéral pour établir le premier camp de prisonniers allemands du Canada[1140]. Le transfert s'avère très rapide. Dès le mois d'août 1940, le Québec compte déjà 800 prisonniers allemands[1141]. Dans cette perspective, malgré leurs réticences à participer au conflit, les Canadiens français voient arriver la guerre sur leur territoire. Le gouvernement canadien ne

[1139] Jean-Yves-Gravel*, Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.86.
[1140] Yves Bernard, Caroline Bergeron, *Trop loin de Berlin : des prisonniers allemands au Canada, 1939-1946*, Paris, Septentrion, 1995, 357 p. ; Marise Bilodeau, « Des prisonniers allemands à Sherbrooke », *Histoire Québec*, volume 8, n°1, 2002, 1 p. ; Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internes allemands dans le Sud du Québec*, Outremont, Athena Canada, 2010, 98 p.
[1141] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, Montréal, VLB, 2012, p.32.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

laisse pas le choix au Québec. Il impose l'effort de guerre à toutes les provinces. Celui-ci commence par l'accueil de prisonniers dans la Belle Province.

L'attitude réservée des francophones du Québec quant à la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale ne signifie pas pour autant qu'ils se montrent insensibles à la situation en Europe. En particulier, ils ne renient pas relation spéciale entre le Québec et la France. Au contraire, les Canadiens français continuent de s'intéresser à leur ancienne métropole coloniale. Une partie d'entre eux manifeste un élan de sympathie à l'égard du mouvement de la France Libre dirigé par le général de Gaulle à Londres. Par exemple, le 25 juillet 1940, le docteur William Vignal, installé à Montréal, écrit à de Gaulle :

> « Le Conseil d'administration de l'Union nationale française de Montréal, doyenne des Sociétés françaises du Canada et réunissant la presque totalité des Français résidant à Montréal, se range à l'unanimité à vos côtés. Par cette lettre nous venons vous demander instructions et directives[1142] ».

Le général n'a pas beaucoup de choix. Aucun diplomate français en poste au Canada après l'armistice ne se rallie à la France Libre. Il doit donc composer avec le docteur Vignal. Il lui répond quelques jours plus tard en donnant ses orientations :

> « Je souhaite que tous les Français du Canada qui sont en faveur de mon effort se constituent en un groupement avec qui nous resterons en contact et à qui nous enverrons régulièrement des nouvelles sur les progrès de notre entreprise. Ce groupement, dans les limites fixées par les lois canadiennes, entretiendrait parmi les Français du Canada et parmi nos amis Canadiens l'esprit de résistance, orienterait vers moi les Français disposés à porter les armes et à rejoindre ici nos volontaires, chercherait à réunir des souscriptions destinées à soutenir notre cause. Les souscriptions réunies serviront en premier lieu à l'achat de matériel de guerre[1143] ».

Toutefois, les Français présents au Québec sont loin d'être tous favorables au mouvement de la France Libre comme le prétend Vignal. Cette situation incite de Gaulle à chercher à mobiser un maximum d'habitants de la province. Le 1er août 1940, il s'adresse à la majorité francophone du Québec sur les ondes de la radio BBC :

[1142] *Ibid*., p.40.
[1143] *Ibid*., p.41.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Si loin que vous soyez de moi, je n'éprouve aucun embarras à vous parler. Je veux vous parler de la France. Et personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens Français[1144] ».

Le général de Gaulle compte sur la relation spéciale entre le Québec et la France pour obtenir un maximum de ralliement à sa cause chez les francophones de la province. Le 15 août 1940, le général écrit donc au docteur Vignal pour connaître la réception faite à son appel au Québec :

> « Je vous demanderai de me dire si on entend les émissions de Londres, comment on les apprécie et, en particulier, si le discours du 1er août, transmis à 10 PM heure locale aux Canadiens français a été satisfaisant[1145] ».

Vignault fait une réponse qui n'est pas de nature à rassurer les dirigeants de la France Libre. Bien que solidaire de la France, une grande partie de la population canadienne française est hostile à un engagement militaire dans une guerre en Europe. Toutefois, une partie de la population du Québec entend le message du général et se met au travail pour faire connaître le mouvement de la France Libre aux Canadiens français. Par exemple, la française Marthe Simard fonde le « Comité de la France Libre » à Québec. Pour l'aider à structurer un réseau de soutien chez les francophones de la Belle Province, de Gaulle lui envoie Elisabeth de Miribel[1146]. Arrivée au Québec, cette dernière fait toutefois un constat cruel pour la France Libre :

> « Il y a enfin le peuple qui redoute une domination anglaise de l'Europe et, pour cette raison seulement, car ils sont en général hostiles aux Anglais, sont intéressés à la continuation de la guerre. En général, depuis l'Armistice français, les Canadiens et les Français-Canadiens envisagent la lutte avec beaucoup moins d'ardeur, je ne serai pas étonnée qu'ils souhaitent une victoire allemande qui diminuerait la puissance anglaise, comptant que l'Allemagne a besoin d'une France en Europe et que celle-ci se relèvera mieux sûrement sans l'Angleterre. Ici en moyenne on déteste les Anglais plus que les Allemands et on est attaché non pas à la France d'avant-guerre, mais à la France traditionnelle et catholique, soi-disant incarnée par son nouveau gouvernement[1147] ».

---

[1144] *Ibid.*, p.42.
[1145] *Ibid*., p.44.
[1146] Olivier Courteaux, « De Gaulle, la France libre et le Canada pendant la seconde guerre mondiale », *Revue historique des armées*, 2012, 14 p.
[1147] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit*., p.48.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce premier rapport de Miribel met en lumière que la France Libre doit convaincre les Canadiens français de la pertinence de son action car une grande partie des francophones du Québec se montrent plus favorables à Pétain. Ils retrouvent dans le programme du régime de Vichy des références communes avec leurs propres valeurs comme le retour de l'enseignement religieux à l'école, l'exaltation de la famille ou encore la promotion de l'exploitation de la terre[1148]. Le Québec devient donc un terrain d'affrontement entre les partisans de la France Libre et ceux du régime de Vichy[1149].

De son côté, bien qu'il ait mis fin à ses relations diplomatiques avec l'Angleterre, le gouvernement du maréchal Pétain veut conserver des relations entre la France et le Canada. Le Premier ministre Mackenzie King est placé devant une situation délicate car il est courtisé par le régime de Vichy et le mouvement de la France Libre[1150]. Il accepte de maintenir des liens avec les autorités françaises pour ne pas engendrer une crise politique avec le Québec. Le 18 juillet 1940, le gouvernement canadien déclare :

> « Bien que la France ait rompu ses relations diplomatiques avec le Royaume-Uni, ses relations diplomatiques avec le Canada demeurent sans changement. La légation d'Ottawa représente donc, maintenant comme auparavant, le gouvernement français auprès du gouvernement canadien pour des fins diplomatiques. La France n'est plus l'alliée du Canada dans la présente guerre, c'est le seul changement de situation[1151] ».

Malgré ce discours, destiné à rassurer les francophones de la Belle Province, Mackenzie King sait néanmoins qu'en cas de guerre entre l'Angleterre et la France, le Canada s'engagera aux côtés de la Grande-Bretagne pour satisfaire la majorité anglophone du pays.

## II – Les réticences du Québec face à la guerre (juillet 1940- septembre 1942)

Resté jusque-là sans combattre en Europe, le Canada est désormais appelé à prendre part aux affrontements de la Seconde Guerre mondiale. Le Québec, de son côté, doit fournir un effort de guerre plus important notamment en accroissant sa production militaire.

---

[1148] André Gueslin, *Les facs sous Vichy: étudiants, universitaires et Universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale : actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg - Novembre 1993*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaire Blaise Pascal, 1994, 371 p.

[1149] Eric Amyot, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle : Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940 - 1945*, Aujou, Fides, 1999, 365 p.

[1150] Olivier Courteaux, *Le Canada entre Vichy et la France libre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 287 p.

[1151] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit*., p.33.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### A – L'intégration du Québec dans la coopération militaire canado-américaine (juillet 1940-janvier 1941)

Le Québec est entraîné dans la réorganisation du Canada pour mieux soutenir l'Angleterre. En effet, les militaires britanniques et canadiens ont besoin de plus de matériels pour faire face à une Allemagne qui puise dans les immenses ressources de l'Europe pour soutenir son effort de guerre. Le 23 juillet 1940, le ministre Howe crée *l'Allied War Supplies Corporation* chargée du remplissage des obus. Celle-ci absorbe également les activités de la *Chemicals and Explosives Production Branch* et déménage son siège d'Ottawa à Montréal pour se rapprocher des installations stratégiques pour la production de guerre. Les usines d'armement de la Belle Province acceptent toutes les femmes prêtes à travailler. Afin de trouver de la main-d'œuvre, les entreprises du complexe militaro-industriel du Québec recrutent les travailleuses dans les régions rurales où se trouvent peu d'industrie de guerre. Les responsables de ces entreprises organisent des campagnes de recrutement dans les régions de Québec, de Trois-Rivières, du Shawinigan, du Mont-Laurier, de Sainte-Aghathe ou encore de Gaspé. Cependant, l'emploi des femmes dans le secteur industriel reste mal perçu au sein de la société canadienne française. Par exemple, Olive Renaud de la Plaine souhaite travailler à l'usine de Bouchard. Son père s'y oppose vivement. Le curé du village lui propose de trouver un emploi plus convenable. Elle témoigne :

> « Je lui ai répondu que je n'irai pas (voir le curé), que c'était fini, et que j'irai travailler à la manufacture. Il (son père) a répliqué que je ne pouvais pas faire ça, que je serai 'perdue' si j'allais travailler là. Il avait peur que j'apprenne de mauvaises choses, que je me débauche et que ma réputation soit ruinée[1152] ».

Ce témoignage met en lumière le fait que, bien que le Québec soit une province industrialisée, la société canadienne française ne vit pas à l'ère industrielle. Ses références culturelles restent encore fortement marquées par les valeurs conservatrices diffusées par l'Église catholique. Le complexe militaro-industriel du Québec joue un rôle déterminant sur l'évolution des mœurs dans la province. Pour répondre aux besoins de guerre, les entreprises de sécurité et de défense se montrent extrêmement persuasives en offrant aux femmes des opportunités d'emplois qu'elles n'avaient pas jusque-là. Elles acceptent les femmes mariées, célibataires

[1152] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.332.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ou encore celles qui sont socialement exclues comme les mères vivant seules avec un enfant. Une fois embauchées par les industries de guerre, la plupart des Canadiennes françaises doivent recevoir une formation mais les cadres ne sont pas toujours à la hauteur de leurs responsabilités. Rose Cadoret, employée à Saint-Paul-l'Ermite, témoigne :

> « En plus des règlements à observer, je devais enseigner aux femmes à travailler. Je me débrouillais comme je pouvais parce que personne ne me l'avait appris. D'ailleurs, souvent les grands boss ne savaient pas eux-mêmes. Ils recevaient les plans d'Ottawa, ils étudiaient ça et essayaient de nous montrer. Ils n'étaient pas mieux que nous autres[1153] ».

Malgré une intégration chaotique, les femmes trouvent toute leur place au sein du complexe militaro-industriel du Québec. Elles constituent une main-d'œuvre indispensable pour produire le matériel demandé par les forces armées en Europe.



**Document 51. Les femmes canadiennes dans la Seconde Guerre mondiale[1154]**

[1153] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.254.
[1154] Musée canadien de la guerre, *Le front intérieur*, 1939, NAC-PA- 116144.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La guerre donne l'opportunité aux femmes d'obtenir des emplois qu'elles n'auraient pu espérer en temps de paix. Les plus instruites occupent des postes de supervision, notamment dans les usines de munitions. Toutefois, les inégalités salariales persistent. Le salaire minimum d'un ouvrier est de 0,50 dollar alors que celui d'une ouvrière ne s'élève qu'à 0,35 dollars[1155].



**Document 52. Production de bombes au Québec entre 1939 et 1945[1156]**

L'industrie de guerre de la Belle Province fabrique non seulement des munitions mais également des armes, des blindés ou encore des avions de combat[1157]. Ces derniers, pour être plus légers, ont pour particularité de recourir massivement à l'aluminium. Or, la production de ce matériau nécessite d'énormes quantités d'électricité. Afin de subvenir aux besoins de l'industrie de guerre, les autorités canadiennes et provinciales s'entendent pour exploiter l'immense potentiel hydro-électrique du Québec en construisant de nombreux barrages[1158]. Par exemple, au cours de la guerre, les usines de la société Alcan, implantées dans la région

[1155] *Ibid*., p.263.
[1156] Jack Long, *Eleanor Chartrand serrant les anneaux de levage de bombes de 500 livres*, Bibliothèque et Archives Canada, 1942, PA-145665, MIKAN 362396.
[1157] Anciens combattants Canada, « Production de matériel de guerre au Canada », (www.veterans.gc.ca - consulté le 8 juillet 2012).
[1158] Matthew Evenden, « La mobilisation des rivières et du fleuve pendant la seconde guerre mondiale : Québec et l'hydro-électricité 1939-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 60, n°1-2, 2006, 38 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

du Saguenay dans la Belle Province, multiplient par sept leur capacité de production d'aluminium[1159]. Pour protéger ces installations sensibles, le gouvernement canadien déploie 50 hommes et quatre canons lourds à proximité des usines du Saguenay[1160]. L'industrie de guerre exploite également le bois en grande quantité. Il sert notamment à fabriquer la structure des avions.



**Document 53. Production d'avions militaires au Québec entre 1939 et 1945[1161]**

De son côté, décidée à vaincre l'Angleterre au plus vite, l'Allemagne lance des opérations maritimes dans l'océan atlantique pour paralyser les convois logistiques qui proviennent d'Amérique du Nord. Dès l'été 1940, l'armée allemande fait sortir des submersibles des bases navales françaises. En août 1940, ces derniers coulent l'*Empress of Britain*. Les U-Boot deviennent une menace sur l'océan Atlantique car ils avancent plus rapidement que les convois alliés et bénéficient en journée de l'appui de l'aviation allemande à long rayon d'action. La nuit, les sous-marins allemands attaquent les convois isolés. La marine de guerre allemande s'avère redoutable. Elle cause 20% des pertes navales chez les Alliés pendant le conflit[1162].

[1159] Jean Martin, « Isle-Maligne et la Deuxième guerre mondiale *», Histoire Québec*, volume 12, n°1, 2006, p.1.
[1160] *Ibid.*, p.2.
[1161] Office National du Film, *L'usine Vickers à Montréal, où les hydravions à coque Catalina ont été construits lors de la Seconde Guerre mondiale*, Bibliothèque et Archives Canada, 1944, PA-081143, MIKAN 365211.
[1162] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.201.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Malgré la menace que fait peser l'Allemagne sur l'Europe, les États-Unis décident de ne pas intervenir dans le conflit, contrairement au Canada. En effet, le gouvernement américain fait face à une situation délicate pour lui. Les États-Unis sont un partenaire commercial de premier plan avec l'Allemagne nazie. Profitant de l'effondrement du Mark après la Première Guerre mondiale, les entreprises américaines ont massivement pris des participations dans le capital des entreprises allemandes. Malgré la guerre, il apparaît essentiel aux entreprises américaines de continuer à être présentes en Allemagne car l'économie du pays s'avère très dynamique. Attirés par l'appât du gain à court terme, les investisseurs américains veulent continuer à tirer de substantiels profits de la situation. Par exemple, l'*International Telephone and Telegraph* (ITT) est propriétaire de la *Standard Elektrizitäts Gesellschaft* (SEG) qui fournit notamment du matériel électrique pour l'armée allemande. De même les entreprises américaines implantées aux États-Unis continuent de faire des affaires avec l'Allemagne. C'est notamment le cas des studios de cinéma à Hollywood qui collaborent étroitement avec le régime nazi[1163].

Cependant, les États-Unis redoutent que la guerre en Europe ne finisse par s'étendre à l'Amérique du Nord. Les autorités américaines décident donc de se rapprocher du voisin canadien. Par exemple, les 17 et 18 août 1940, le Premier ministre Mackenzie King et le président Roosevelt se rencontrent à Ogdensburg afin d'échanger leurs points de vue sur la politique de sécurité et de défense de leur deux pays. Leurs discussions aboutissent à une nouvelle relation bilatérale qui redessine l'équilibre géopolitique nord-américain avec la création du *Permanent Joint Board on Defence* (PJBD). Cet organisme consultatif binational, composé de responsables militaires des deux pays mais également du département d'État et du ministère des affaires extérieures canadien, a pour but de faciliter l'échange d'informations entre le Canada et les États-Unis en matière de programmes d'armements. L'objectif de cet accord est de permettre aux deux pays de mieux coordonner la production nord-américaine en cas d'urgence face à la menace allemande.

L'accord d'Ogdensburg renforce la coopération militaire entre les États-Unis et le Canada et donne à la frontière américano-canadienne une importance géostratégique majeure où le Québec a toute son importance. En effet, les autorités américaines et canadiennes considèrent désormais que la véritable frontière n'est plus celle entre les deux pays mais celle à l'extérieur de l'espace nord-américain. La Belle Province, qui compte une grande partie du de l'industrie de guerre canadienne, se trouve *de facto* intégrée à un plus vaste complexe

[1163] Ben Urwand, *La collaboration. Le pacte entre Hollywood et Hitler*, Paris, Bayard, 542 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

militaro-industriel nord-américain. Le gouvernement du Québec n'est toutefois à aucun moment consulté par les autorités américaines et canadiennes sur la question d'une intégration accrue entre les deux pays en matière de sécurité et de défense.

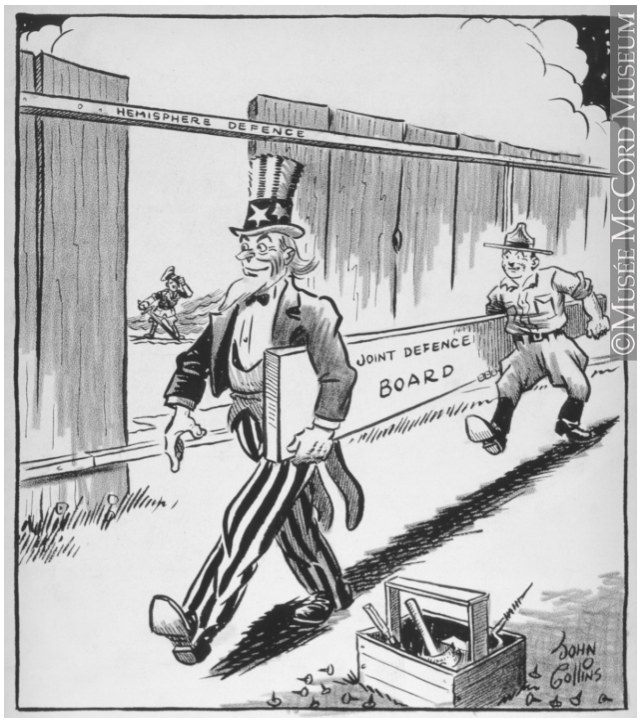


**Document 54. La coopération militaire canado-américaine entre 1939 et 1945**[1164]

Le PJBD tient sa première réunion à Ottawa les 26 et 27 août 1940. Initialement, les États-Unis ont peu de produits à proposer pour soutenir le Canada et l'Angleterre. En effet, l'industrie américaine ne produit que quatre millions de cartouches par mois, c'est-à-dire l'équivalent de ce que l'arsenal de Québec produit à lui tout seul à la même époque[1165]. Le complexe militaro-industriel américain n'est capable que d'équiper cinq divisions[1166]. L'économie du pays n'est pas mobilisée pour soutenir un effort de guerre et les besoins des forces américaines excèdent déjà les capacités de production. Malgré ces difficultés, le gouvernement américain ne veut pas que l'Angleterre cède face à l'Allemagne. Le Congrès autorise une série de nouveaux investissements militaires mais les projets nécessitent des délais de plusieurs mois avant de produire des effets. Les États-Unis sacrifient donc leur propre défense en expédiant à la Grande-Bretagne au cours de l'été 1940 près de 130 millions de cartouches, un million d'obus, 975 pièces d'artillerie, 80 000 mitrailleuses et des

[1164] John Collins, *L'heure est au renforcement de la défense*, Musée McCord, 1940, M965.199.1874.
[1165] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.203.
[1166] *Ibid*., p.203.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

projectiles de divers calibres directement prélevés au sein des forces américaines[1167]. Au titre de la défense continentale, les autorités américaines fournissent également 10 millions de cartouches, 1 650 mitrailleuses Thomson, 250 chars désuets M1917, 150 canons antiaériens de 3 pouces, 150 canons de 75 millimètres, 74 obusiers, 10 canons sur rail de 10 pouces et des projectiles pour l'ensemble de ces canons à l'armée canadienne[1168]. Les autorités américaines acceptent d'autoriser des transferts de technologie afin de permettre à l'industrie de guerre canadienne d'accroître sa production. Par exemple, l'entreprise américaine *Hercules Power* reçoit le feu vert des autorités américaines pour partager son procédé de remplacement du coton par de la pâte à bois avec les entreprises canadiennes afin de fabriquer de la nitrocellulose.

À l'automne 1940, l'Angleterre accroit ses commandes de matériel de guerre auprès du Canada. Elle réclame désormais 12 millions d'obus et 600 millions de cartouches .303 par an[1169]. Pour faire face à cette nouvelle hausse des besoins, le gouvernement fédéral investit massivement dans le complexe militaro-industriel canadien. À la tête du ministère des munitions et des approvisionnements, C. D. Howes procède au transfert des ateliers du Canadien National de Saint-Malo à Québec afin d'accroître les capacités de l'arsenal de Québec. Grâce à cette décision, l'industrie de guerre de la Belle Province se trouve capable de produire 240 millions de cartouches supplémentaires en plus des 300 millions déjà produites[1170]. Au début de l'année 1941, les autorités britanniques expriment le besoin d'obtenir des munitions de calibre 20 millimètres utilisé pour la défense antiaérienne et dans les canons Hispano-Suiza montés sur les avions de combat. Pour satisfaire cette nouvelle demande, le ministère des munitions et des approvisionnements décide de construire une usine dans le quartier Villeray à Montréal en 1941. Cette installation, opérationnelle à compter de 1942, génère à elle seule 1 500 emplois aux Canadiens français du Québec[1171].

### B – Le Québec et la crise de la conscription (janvier 1941-avril 1942)

En Europe, le Canada éprouve d'importantes difficultés à s'adapter aux nouvelles tactiques de combat développées par l'Allemagne. En effet, les militaires canadiens ne sont pas prêts à opérer une révolution dans leur manière de faire la guerre. La majorité des

[1167] *Ibid*., p.203.
[1168] *Ibid*., p.210.
[1169] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.158-176.
[1170] *Ibid*., p.176.
[1171] *Ibid*., p.171.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

officiers supérieurs souffrent d'une certaine forme de sclérose intellectuelle en continuant de raisonner selon d'anciennes approches. Les mois se passent donc sans qu'il n'y ait une profonde réforme de la formation militaire au Canada. Par exemple, le Royal 22e régiment continue de se voir imposé une formation axée sur les combats de la Première Guerre mondiale avec un entraînement faisant la part belle à la condition physique, au combat des tranchés et à l'assaut à la baïonnette. De leur côté, les jeunes canadiens mobilisés pour un service militaire obligatoire reçoivent une formation militaire de piètre qualité. Celle-ci est dispensée par le peu d'instructeurs disponibles, des réservistes, qui n'ont aucune expérience des combats pratiqués par les soldats allemands à cette époque. Ils sont au mieux des vétérans de la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte, malgré la défaite des troupes françaises et britanniques lors de la bataille de France, l'armée canadienne n'en tire pas d'enseignements concrets et poursuit sur ses errements antérieurs.

De son côté, l'Angleterre se retrouve en situation de surexpansion territoriale. En effet, pour protéger le pays des attaques allemandes, le gouvernement britannique doit sans cesse dépenser plus. Le coût d'administration de son territoire devient supérieur aux revenus tirés des impôts. Les autorités britanniques n'ont plus les moyens de continuer à financer leur effort de guerre. Le trésor britannique connaît donc une pénurie de dollars. Il devient évident pour les autorités canadiennes que la Grande-Bretagne est sur le point de cesser de payer ses commandes. Cette situation s'avère catastrophique pour le Canada. En effet, le pays utilise ses excédents commerciaux avec la Grande-Bretagne, qui constitue son principal client à l'export, pour contrebalancer son déficit commercial avec les États-Unis. Sans les achats britanniques, le Canada aurait plus de mal à se fournir chez son voisin américain. Le Premier ministre Mackenzie King souhaite donc à tout prix éviter que la Grande-Bretagne cesse de lui passer commande. Le ministère des Finances canadien estime qu'il doit octroyer au minimum 250 millions de dollars en crédit à l'Angleterre pour l'aider à supporte son effort de guerre[1172]. Le problème est que le Canada n'a pas les moyens de financer le déficit britannique. Il se tourne donc vers le voisin américain. Après plusieurs mois de négociations, les États-Unis acceptent de prendre la relève de la Grande-Bretagne à titre de commanditaires de l'effort de guerre canadien.

Le 11 mars 1941, Roosevelt signe la loi du prêt-bail. Avec ce texte, le président américain se voit reconnaître la compétence d'autoriser la fourniture d'armes à des pays étrangers et de fixer les modalités de retour du matériel sous forme de remboursements, de

[1172] *Ibid*., p.214.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ressources ou d'avantages indirects divers. L'aide matérielle américaine permet une participation indirecte des États-Unis au conflit du côté des Alliés sans pour autant que des soldats américains aient besoin d'être envoyés sur les champs de bataille en Europe. Dans le même temps, l'envoi de matériel militaire à l'étranger favorise le développement d'un vaste complexe militaro-industriel américain et stimule l'économie du pays[1173].

Le prêt-bail engendre un renforcement de la compétition économique entre le complexe militaro-industriel canadien et le complexe militaro-industriel américain. En effet, bien que les États-Unis se désintéressent de la production de munitions non utilisées par les forces américaines, ils cherchent à investir les autres secteurs comme la production de chars d'assaut ou d'avions militaires. La survie de l'industrie de guerre canadienne dépend donc de la capacité de l'échelon fédéral à aider financièrement l'Angleterre à passer des commandes au Canada. Sans cette aide les entreprises canadiennes seraient graduellement exclues des marchés britanniques, ce qui permettrait aux entreprises américaines de tenter de prendre leur place. Cette situation pousse W.C. Clark, sous-ministre canadien des finances, à rencontrer Sir Frederick Philipps, directeur de la mission du Trésor britannique aux États-Unis, et des administrateurs américains tels qu'Henry Morgenthau pour défendre les intérêts canadiens.

Les discussions entre Clark et Morgenthau aboutissent à la déclaration de Hyde Park du 20 avril 1941. Cette entente prévoit que les États-Unis et le Canada doivent produire du matériel militaire selon leurs compétences de manière à développer une offre complémentaire à l'échelle nord-américaine. Le ministère des Munitions et des approvisionnements crée donc la *War Supplies Limited*, dirigée par l'industriel E. P. Taylor, afin de négocier les ententes commerciales avec le voisin américain. La déclaration de Hyde Park ne prévoit aucune clause précise sur les produits que chaque pays doit fournir à l'autre. Une partie du matériel acquis par les États-Unis auprès du Canada doit simplement être envoyée à l'Angleterre dans le cadre du prêt-bail. Cette collaboration militaire canado-américaine s'avère très fructueuse. Elle rapporte 300 millions de dollars par an au gouvernement canadien[1174].

L'approfondissement de la coopération militaire américano-canadienne incite le gouvernement canadien à chercher à étendre celle-ci au domaine économique. En effet, l'échelon fédéral n'a toujours pas abandonné son grand projet de canaliser le Saint-Laurent. Les autorités canadiennes et américaines parviennent à un accord au cours de l'année 1941. Les deux pays s'engagent à canaliser le fleuve entre Montréal et le lac Ontario et à améliorer

[1173] Michael G. Carew, *Becoming the Arsenal: The American Industrial Mobilization for World War II, 1938-1942*, Lanham, University Press of America, 2010, 316 p.
[1174] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.219.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

les chenaux d'accès entre les Grands Lacs. Toutefois, le manque de main-d'œuvre et les restrictions imposées sur l'acier pour permettre de soutenir l'effort de guerre des Alliés contraint les deux gouvernements à remettre à une date ultérieure cet ambitieux projet. La coopération entre les deux pays reste donc concentrée sur le domaine militaire.

Pendant ce temps, sous la houlette du docteur Vignal, le soutien à la France Libre s'organise au Québec. En effet, celui-ci ambitionne de faire de la Belle Province le centre de gravité de la France Libre en Amérique du Nord. Vignal écrit à de Gaulle :

> « Je demanderai aux différents comités locaux de se grouper en une fédération, tout en gardant leur indépendance, fédération que je ferai enregistrer officiellement à Ottawa, ce qui nous permettra d'agir dans tout le Canada (…) Dès que possible, nous formerons légalement un Comité et comme vous me faites le très grand honneur de vous représenter au Canada, ce comité sera le comité centralisateur pour tout le dominion[1175] ».

Le général approuve cette idée car le choix de Montréal comme capitale du mouvement de la France Libre au Canada n'est pas dénuée d'intérêt. La ville occupe une position géographique stratégique. Elle se situe au carrefour entre l'Europe et les centres décisionnels et économiques nord-américains que sont Ottawa, Toronto, Washington et New-York. Toutefois, en raison de l'opposition traditionnelle entre Québec, capitale politique de la Belle Province, et Montréal, capitale économique, de nombreuses dissensions voient le jour contre l'idée de Vignal. C'est notamment le cas de Marthe Simard, qui à Québec, souhaite profiter de la désorganisation montréalaise pour s'affirmer comme le chef de file de la France Libre à travers toute la province, voire dans l'ensemble du Canada. Elle profite du passage à Québec de la représentante du général de Gaulle pour se faire connaître. Elle raconte :

> « En septembre, je vois un jour arriver chez moi une grande jeune fille, vêtue d'une robe de lainage noir, éclairée d'un petit col de dentelle blanche, l'air étudiante d'un collège religieux, c'était Élisabeth de Miribel[1176] ».

Le courant passe instantanément entre les deux femmes. Cette entente favorise l'élargissement du cercle des sympathisants de la France Libre chez les Canadiens français. Par exemple, le journaliste Willie Chevalier écrit :

---

[1175] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit*., p.52.
[1176] *Ibid*., p.52.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Les liens qui nous unissent à ce que l'on pourrait appeler la France juridique, celle du maréchal Pétain, ne sont pas incompatibles avec l'admiration qu'un Canadien français bien né et renseigné ne peut manquer d'éprouver pour le général Charles de Gaule et les Français qui, sous la bannière de Jeanne d'Arc, la Croix de Lorraine, luttent aux côtés de nos soldats pour la victoire des Alliés. Soyons d'ailleurs certains que dans le fond de son cœur, malgré les apparences, Pétain approuve de Gaulle ou du moins le comprend. (…) La logique et le bon sens nous font donc un devoir impératif d'aider les partisans du général de Gaulle chaque fois qu'ils feront appels à nous. Et rien ne nous empêche d'aller au-devant de leurs désirs[1177] ».

Cependant, tous les Canadiens français n'adhèrent pas au mouvement de la France Libre. Nombre d'entre eux continuent de soutenir le régime de Vichy. Par exemple, Doris Lussier attaque de manière virulente le général de Gaulle et ses collaborateurs. Le 15 avril 1941, il écrit :

> « Non content de fuir sa patrie au moment suprême où dans un dernier râle elle lui demandait encore de rester pour panser ses blessures, un général félon, têtu et insoumis, a entrepris sur une terre étrangère une campagne insidieuse pour discréditer de par le monde, et dans tous les milieux français de l'univers, le seul homme en France qui ait trouvé dans son vieux cœur de soldat assez d'amour et de courage pour pouvoir dire à la face des déserteurs : 'quoi qu'il arrive, je ne quitterai pas le sol de la nation. Je fais don de ma personne à la France pour atténuer ses malheurs'[1178] ».

Le clergé appuie cette position anti-de Gaulle. L'un des plus fervents détracteurs de ce dernier au Québec est le père Simon Arsenault, religieux de Saint-Vincent-de-Paul et instigateur du journal *La Droite*. Henri Bourassa, âgé de 72 ans, prend également position contre la France Libre :

> « Le reconstructeur de la France est vingt fois plus glorieux que l'héroïque défenseur de Verdun. En face de la calomnie d'un grand nombre de gens intéressés à ce que la France ne se relève pas, le maréchal Pétain accomplit un travail gigantesque[1179] ».

[1177] *Ibid*., p.97.
[1178] *Ibid*., p.89.
[1179] *Ibid*., p.95.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Malgré les critiques d'une partie de l'élite canadienne française, le comité de la France Libre de Québec inaugure ses bureaux le 20 mai 1941. Les querelles avec le comité de Montréal se tassent. Le 9 juin 1941, Marthe Simard se lance dans la diffusion régulière d'émissions de radio sur les ondes de Radio-Canada. Elle est parfois présentée par un jeune journaliste de la station : René Lévesque. D'autres personnes interviennent dans les années qui suivent comme Willie Chevalier par exemple. La radio constitue le principal vecteur d'influence du comité de la France Libre de Québec. La propagande menée par le comité de la France Libre sur la population francophone produit des effets. Un sondage effectué auprès des employés de l'entreprise *Quebec Power* de Québec au cours de l'été 1941 révèle que 740 des 900 employés soutiennent le mouvement de la France Libre[1180].

Au Canada, une réflexion commence à s'ouvrir sur la nécessité de mieux prendre en compte le fait francophone dans les rangs de l'armée canadienne. En effet, la guerre génère des besoins en personnel croissant ce qui oblige les autorités canadiennes à ne plus négliger les éventuels volontaires canadiens français. Par exemple, la Belle Province ne compte que trois centres de recrutements pour l'armée de l'air contre neuf pour l'Ontario[1181]. En 1941, le rapport Goforth propose la création d'une brigade francophone. Cependant, cette idée est vivement combattue par la plupart des officiers supérieurs anglophones au motif d'éviter une « ségrégation » au sein de l'armée canadienne. Le ministre de la défense, J. L. Ralston, demande à ce que la question soit davantage étudiée. Le haut commandement militaire prend donc quelques mesures très symboliques. Par exemple, le Canadien français Léo Cadieux est recruté au Service des Relation Publiques. Un cours d'anglais est mis en place à Sorel pour les soldats enrôlés dans des unités techniques. Le nombre d'instructeurs bilingues est augmenté dans les 15 centres d'instruction du Québec[1182]. Pour les officiers, les aspirants du Québec suivent un cours d'initiation à l'anglais à Saint-Jérôme pendant deux mois, puis ils poursuivent leur formation avec les cadets anglophones au Centre de formation militaire de Brockville en Ontario. Des officiers francophones sont également nommés à l'école de guerre de Kingston. Dans cette perspective, les autorités militaires canadiennes ne remettent pas fondamentalement en cause le fonctionnement unilingue anglais de l'armée au cours de la guerre.

L'Angleterre, de son côté, s'inquiète fortement de l'évolution de la situation en Asie. En effet, en l'absence de moyens militaires britanniques conséquents, elle redoute que sa

[1180] *Ibid*., p.105.
[1181] Jean-Yves-Gravel*, Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.96.
[1182] *Ibid*., p.91.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

colonie de Hong-Kong ne soit menacée par le Japon. Celle-ci n'est défendue que par quelques pièces d'artillerie vétustes. L'île ne dispose d'aucun radar ni de défense antiaérienne. Les navires de la *Royal Navy* sont concentrés à Singapour et en Europe. La base la Royal Air Force la plus proche est située en Malaisie. Dans ce contexte, l'armée britannique n'est pas en mesure d'intervenir rapidement pour protéger Hong-Kong. Cette situation incite l'Angleterre à demander du renfort au Canada. Le 19 septembre 1941, le gouvernement britannique sollicite les autorités canadiennes pour l'envoi de troupes en Asie. Le 30 septembre 1941, le ministre canadien de la défense, J. L. Ralston, donne son accord. Le chef d'état-major de l'armée canadienne, le lieutenant-général H. D. Crerar, désigne alors les régiments des Royal Riffles of Canada et des Winnipeg Grenadiers pour effectuer cette mission. Le Canadien français Patrick Poirier, infirmier au sein des Royal Riffles, est entraîné dans cette opération. Le 27 octobre 1941, les deux régiments, qui représentent une force de 1975 combattants, quittent Vancouver et arrivent à Hong-Kong le 16 novembre 1941[1183].

De son côté, l'armée canadienne n'a toujours pas de véritable programme d'entraînement pour ses troupes. En effet, le temps disponible pour réformer l'ensemble de l'institution est trop court. Il faut former l'ensemble des officiers supérieurs à la nouvelle doctrine d'emploi des forces et ensuite décliner cet enseignement au niveau des corps de troupes. Cependant, ces changements s'avèrent très lents car de nombreux cadres rechignent face aux changements imposés. L'armée canadienne éprouve d'énormes difficultés à mettre à niveau simultanément l'ensemble de ses officiers. De leur côté, les soldats commencent à se lasser des marches sans fin et des revues quotidiennes sur la tenue. Par exemple, les combattants du Royal 22$^{e}$ régiment sont particulièrement excédés. Ils en sont à leur quatrième chef en moins de deux ans[1184]. C'est pourquoi, en mai 1941, ils se mutinent. Les soldats francophones ne sont pas les seuls à protester. Le même mois, les réservistes du *48$^{th}$ Highlanders* se révoltent également. L'entraînement se poursuit au cours des mois qui suivent sans que la formation militaire canadienne ne connaisse de véritables évolutions.

Alors que le conflit a débuté depuis deux ans, le Canada n'a toujours pas été engagé dans les combats de la Seconde Guerre mondiale. Une partie de l'élite canadienne anglophone s'offusque de cette situation. Elle reçoit le soutien de la population qui éprouve la sensation qu'aucun résultat tangible n'est obtenu malgré les importants efforts consentis comme le paiement d'impôts plus élevés ou les rationnements. Arthur Meighen, auteur de la loi de la

[1183] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.36.
[1184] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°229, 2008, p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

conscription en 1917, parvient à se faire choisir comme chef du parti conservateur, en novembre 1941, en affirmant qu'aucune guerre ne peut être gagnée sans un effort total. La presse conservatrice anglophone appuie largement ses idées qui promeuvent la conscription. Le gouvernement canadien est profondément divisé sur cette question. Certaines personnalités comme le colonel J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, et Angus L. Macdonald, ministre de la Marine, se montrent favorables à la mobilisation. Cependant, le Premier ministre canadien est parfaitement conscient de l'opposition du Québec à cette idée. Il veut à tout prix éviter une nouvelle crise de la conscription comme lors de la Première Guerre mondiale. Le problème est d'autant plus compliqué pour Mackenzie King avec la mort du ministre canadien français Ernest Lapointe qui jouissait d'une confiance et d'un respect dans toutes les provinces. Dans ce contexte, la question de la conscription redevient donc une problématique centrale sur la scène politique canadienne.

En parallèle, le 7 décembre 1941, les Japonais attaquent la base américaine stationnée à Pearl Harbor à Hawaï. L'attaque de Pearl Harbor incite les États-Unis à se lancer dans la Seconde Guerre mondiale[1185]. En riposte, le gouvernement américain déclare la guerre au Japon le 8 décembre 1941. Allié aux autorités japonaises, Hitler décide de déclarer la guerre à l'Amérique le 11 décembre 1941. Le gouvernement fédéral est confiant quant aux capacités du pays à mener de front deux conflits de haute intensité simultanément. Le président Roosevel déclare que l'Amérique va « gagner cette guerre et la paix qui suivra[1186] ». L'armée américaine a besoin d'une zone de transit pour acheminer ses hommes et ses matériels de l'Amérique du Nord vers l'Europe. C'est dans ce contexte que les autorités américaines se rapprochent du gouvernement canadien pour obtenir l'autorisation d'installer une base au Canada. Ce dernier décide de laisser les militaires américains installer une base à Goose Bay dans le nord du Québec[1187]. Cette base, idéalement située au sein de l'espace nord-américain, permet aux États-Unis de soutenir leur logistique de guerre en Europe.

Les Japonais, quant à eux, lancent une offensive contre Hong-Kong le 18 décembre 1941. Les Anglais et les Canadiens éprouvent de vives difficultés à résister. Le 25 décembre 1941, le général britannique qui commande les forces anglaises et canadiennes, sir Mark Young, décide de se rendre. Les vaincus, parmi lesquels se trouve le soldat canadien français Patrick Poirier, sont internés dans des camps de prisonniers où les attendent les mauvais

[1185] Victoria Domingos Valentim, *L'attaque de Pearl Harbor : une offensive contre les États-Unis qui mondialise la guerre*, Namur, 50 Minutes, 2014, 20 p.
[1186] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.388.
[1187] Paul Charest, Denis Brassard, *La militarisation des territoires montagnais*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1986, p.7.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

traitements, la malnutrition et les maladies tropicales. Poirier passe 1 365 jours dans quatre camps de prisonniers d'Asie[1188]. Il revient au Canada en septembre 1945.

Les attaques japonaises contre les installations américaines dans l'océan Pacifique créent de nouvelles pressions sur le gouvernement canadien. En effet, le ministre de la Défense nationale et le ministre de la marine s'appuient sur cet évènement pour justifier l'augmentation des effectifs militaires auprès du Premier ministre Mackenzie King. Ils souhaitent porter à cinq divisions le corps d'armée canadien stationné en Angleterre[1189]. Pour y parvenir, ils proposent de recourir à la mobilisation. De son côté, Meighen réclame à la fois la conscription et la création d'un gouvernement d'union nationale comme en 1917. La presse anglophone se fait le relais des mauvaises nouvelles de la guerre pour soutenir les conservateurs. Mackenzie King est contraint de réagir pour éviter une crise politique majeure avec le Canada anglophone. Ce dernier imagine alors une solution qui puisse à la fois couper l'herbe sous le pied des politiciens favorables à la conscription et éviter le mécontentement de la majorité francophone du Québec. Il décide de recourir à un référendum à l'échelle nationale. Les Canadiens anglophones étant à la fois les plus nombreux dans le pays et les plus en faveur de la mobilisation, il estime que les Canadiens français seront placés devant le fait accompli et ne pourront que se soumettre à la volonté de la majorité. Le vote organisé par l'échelon fédéral constitue donc plus un plébiscite qu'un référendum. Mackenzie King explique ultérieurement son choix de recourir à cette solution en ces termes :

> « J'ai travaillé toute ma vie pour l'accord entre les deux races. On m'a accusé de faire des concessions à Québec ; mais, en fait, pour avoir l'accord entre les deux grandes races du pays, il faut pratiquer une politique de concessions. Or Meighen, qui est l'âme damnée d'un groupe de Toronto, fanatique et d'esprit très étroit et très égoïste, aurait extrêmement compliqué la situation, à une période dangereuse, s'il fût entré aux Communes. Je ne pouvais tout de même pas décider de faire des élections générales comme en 1940, pour écraser les adversaires de tous les camps. J'avais déjà fait entendre à Calgary et à Victoria qu'il ne pouvait pas être question de conscription sans un appel au peuple. Or, s'il n'y avait pas d'élection, le seul moyen d'en appeler au peuple c'était un plébiscite. Cela s'imposait, parce que si je n'avais pas annoncé de plébiscite, il y aurait eu toutes les chances du monde que Meighen revint aux Communes et nous aurions alors perdu le temps de la Chambre dans des querelles

[1188] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.46.
[1189] J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 27, n°1, 1973, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

interminables et des débats extrêmement acerbes et inutiles pour autant ; car Meighen est d'une force considérable dans l'invective…En décidant le plébiscite et en l'annonçant avant l'élection de Meighen, j'ai cru que c'était une excellente façon de lui barrer la route (…) Devant l'insistance de tout un groupe qui réclamait la conscription, j'ai cru et je crois encore que le plébiscite était le meilleur moyen de remettre les choses dans l'état où elles devaient être. En effet, s'il n'y avait pas eu de plébiscite, la campagne en faveur de la conscription de la part des conservateurs et des feuilles tory aurait été en s'accroissant, et elle fut devenue un danger pour le Canada. Je me suis dit que si nous allions devant le peuple avec un plébiscite, nous obtiendrions l'avis de la masse des électeurs, la libération de nos promesses de 1939 et qu'ensuite il serait assez facile de démontrer au peuple qu'il n'y avait pas besoin de conscription, pendant plusieurs mois en tout cas, peut-être pas du tout[1190] ».

En janvier 1942, la bataille de l'Atlantique gagne les côtes de l'Amérique du Nord. Près de 400 navires américains et canadiens sont détruits par les sous-marins allemands entre janvier et juillet 1942[1191]. Les Japonais commencent également à envoyer leurs sous-marins au large des côtes du Canada dans l'océan Pacifique. Le gouvernement canadien déploie sa marine de guerre pour tenter de protéger les eaux territoriales du pays. Près de 2 024 Canadiens décèdent à l'occasion des batailles maritimes de la Seconde Guerre mondiale[1192]. Plusieurs Canadiens français servent dans la marine canadienne. C'est le cas de Raymond Meloche, matelot à bord du contre-torpilleur *Athabaskan*, qui est fait prisonnier par les Allemands après que son navire ait été détruit. Il raconte cet épisode :

« Une énorme déflagration a percé le silence de la nuit. Une torpille venait d'atteindre la réserve de munitions à l'arrière du navire ! De hautes flammes montaient vers le ciel. Une seconde torpille a touché le bateau près d'où je me trouvais. Une poutre de fer a failli m'écraser. Le souffle de l'explosion m'a violemment projeté à l'eau. Je me souviens d'une odeur semblable à celle des pétards à mèche et d'un goût de poudre dans la bouche. J'ai ensuite perdu conscience pendant quelques secondes. Je me suis éveillé sous l'eau avec tout mon équipement. Mon casque d'acier écrasait ma tête. Étouffé, désorienté et terrifié, je me débattais pour revenir à la surface. Ma vie se déroulait sous mes yeux. J'ai vu une sorte de lumière blanche scintiller. Était-ce

[1190] *Ibid*., p.7.
[1191] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.202.
[1192] *Ibid*., p.203.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

possible en pleine mer ? J'étais perdu, sur le point de couler à pic. J'ai demandé l'assistance de la Sainte-Vierge. Quelques secondes ont passé, puis j'ai poussé un grand cri. Le vent fouettait mon visage. Je respirais à nouveau. La Vierge m'avait guidé à la surface ! Je me trouvais à environ 75 ou 100 pieds de l'*Athabaskan*. Le navire s'enfouissait dans l'eau à la verticale avec des craquements de tôle froissée. Des objets s'écrasaient partout autour de moi. Les cris des naufragés retentissaient dans le vent du large. J'ai nagé pour m'éloigner du tourbillon en empoignant une ceinture de sauvetage qui flottait. Non loin, des corps sans vie dérivaient. J'ai passé les sept heures suivantes dans l'eau froide. J'étais si fatigué et engourdi que je ne craignais plus la mort. Je voulais tellement dormir… Au petit matin, un navire allemand a recueilli les naufragés. Nous étions 85 à bord de cette embarcation sur les 255 hommes et officiers de l'*Athabaskan*. Quarante-deux des nôtres ont été sauvés par d'autres bateaux et 128 ont péri noyés[1193] ».

Meloche est libéré le 2 mai 1945 dans la région de Lübeck en Allemagne. Il regagne par la suite le Québec. Pour soutenir l'Angleterre et préserver le complexe militaro-industriel canadien, le gouvernement fédéral fait cadeau en janvier 1942 un don d'un milliard de dollars à l'Angleterre afin qu'elle continue de s'approvisionner en matériel militaire auprès du Canada[1194]. Il lui offre également un prêt de 700 millions de dollars sans intérêts afin de couvrir le solde déjà accumulé en livre sterling[1195]. Le but de cette politique canadienne est d'éviter de générer trop de dettes par l'Angleterre envers le Canada qui pourraient ensuite nuire à la relance des échanges commerciaux entre les deux pays une fois la paix revenue.

Dans le même temps, le gouvernement canadien travaille activement sur la tenue d'un référendum sur la conscription. Le 7 février 1942, il dévoile la question qui doit être posée aux électeurs canadiens :

> « Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultat d'engagements ultérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ?[1196] »

[1193] *Ibid*., p.210.
[1194] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.224.
[1195] *Ibid*., p.224.
[1196] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.59.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cette question vise à satisfaire la majorité anglophone du pays et couper court aux ambitions électorales d'Arthur Meighen. Privé du thème majeur de sa campagne, ce dernier subit une défaite retentissante lors d'une élection complémentaire à Toronto le 9 février 1942.

Au Québec, l'annonce d'un référendum sur la mobilisation est extrêmement mal accueillie. En effet, les Canadiens français estiment que l'échelon fédéral revient sur sa promesse faite de ne pas recourir à la mobilisation pendant la guerre. Par exemple, le 26 janvier 1942, le Premier ministre du Québec, Joseph-Adélard Godbout, déclare que : « le service obligatoire pour outre-mer, dans le moment, serait un crime[1197] ». C'est dans ce contexte qu'est créé, au cours du mois de janvier 1942, la Ligue pour la défense du Canada (LPDC). Celle-ci a pour but de regrouper l'ensemble des grandes organisations publiques opposées à la conscription dans la Belle Province afin de peser davantage dans le débat public. Parmi les leaders de ce mouvement, l'on retrouve André Laurendeau, journaliste, George Pelletier, directeur du journal *Le Devoir* ou encore Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie. Il y a également des membres du Conseil des syndicats catholiques de Montréal et des représentants de la Société Sant-Jean-Baptiste. Le Dr J.-B. Prince devient le directeur de la LPDC et Laurendeau secrétaire du mouvement. La LDPC diffuse son manifeste dès le mois de janvier 1942. Son argumentaire est le suivant :

> « nul ne demande d'être relevé d'un engagement s'il n'a déjà la tentation de le violer, et parce que, de toutes les promesses qu'il a faites au peuple du Canada, il n'en reste qu'une que King voudrait n'être plus obligé de tenir : la promesse de ne pas conscrire les hommes pour outre-mer[1198] ».

Ce propos inaugure une période de lutte acharnée entre le Québec et l'échelon fédéral pendant la campagne référendaire. Le gouvernement canadien mène des opérations d'influence pour tenter de convaincre les francophones d'adhérer à son projet de conscription. Par exemple, le comité national du plébiscite, soutenu par le gouvernement fédéral, diffuse un message d'influence expliquant :

> « N'oublions pas que le Gouvernement en général et que tout particulièrement notre Premier ministre, dont le saint canadianisme est bien connu, n'ont aucun intérêt à

[1197] J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p.9.
[1198] *Ibid*., p.12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

demander au Canada des sacrifices qui ne seraient pas nécessaires. Ayez donc confiance en M. Mackenzie King et votez oui le 27 avril 1942[1199] ».

Pour tenter de réduire les capacités d'influence des opposants à la conscription, le gouvernement canadien impose à Radio-Canada, principale radio du pays, de ne permettre qu'aux partisans du « oui » de débattre à l'antenne[1200].

La LDPC, de son côté, mène elle aussi une intense campagne d'influence au Québec. L'organisation ne dispose toutefois que de ressources modestes. Elle fait des quêtes, sollicite les gens riches et vend des cartes de membres à un dollar pièce[1201]. Sans surprise, les journaux anglophones de la province, comme la *Montreal Gazette*, le *Montreal Star* ou encore le *Quebec Chronicle Telegraph*, refusent de parler des activités de la ligue. Chez la presse francophone, le soutien est également très limité par peur de la réaction de l'échelon fédéral. Seul le journal *Le Devoir* défend avec ferveur le camp du « non ». Elle fait connaître sa position auprès de la population en diffusant massivement des tracts. Bien que disposant de moyens inférieurs à ceux qui défendent le camp du « oui » à la conscription, la LDPC connaît une grande popularité au Québec. Elle rassemble, lors de réunions publiques, jusqu'à 10 000 participants[1202].



**Document 55. Le refus de la conscription au Québec en 1942[1203]**

[1199] *Ibid*., p.17.
[1200] Alain Canuel, « La censure en temps de guerre : Radio-Canada et le plébiscite de 1942 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 52, n°2,7 p.
[1201] *Ibid*., p.13.
[1202] J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p.14.
[1203] Musée canadien de la guerre, *La conscription*, 1942, NAC-PA- 107910.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La LDPC attire également dans ses rangs des nationalistes francophones prestigieux comme l'avocat René Chaloult et le politicien Philippe Hamel. A la chambre des Communes, Maxime Raymond s'oppose fermement à la conscription le 5 février 1942. Il dénonce un coût inacceptable de l'effort de guerre canadien avec un prêt de 700 millions de dollars à l'Angleterre, un budget de guerre de trois milliards de dollars et la tenue d'un plébiscite sur la mobilisation de la population[1204]. Selon lui, il s'agit : « (d')un effort de guerre national poussé jusqu'à ses extrêmes limites[1205] » qui s'avère beaucoup trop important pour un pays aussi peu peuplé que le Canada. Il rappelle également la promesse d'Ernest Lapointe qui avait affirmé en 1939 : « nous ne consentirons jamais à la conscription[1206] ». Raymond exprime la position d'une majorité de Canadiens français face à la Seconde Guerre mondiale : « participation sans conscription[1207] ». C'est pourquoi, il s'avère très populaire au sein de la population du Québec. La campagne référendaire sur la conscription est donc tendue[1208].

Le rejet de la conscription par la majorité canadienne française de la Belle Province est d'autant plus fort que l'armée canadienne continue d'ignorer le fait francophone dans ses rangs. En effet, alors qu'en mars 1942, il y a 55 000 volontaires francophones servant dans les forces canadiennes en Europe, le gouvernement fédéral n'a créé que quatre régiments francophones : le Royal 22$^{e}$ Régiment, le Régiment de la Chaudière, le Régiment de Maisonneuve et le Régiment des Fusiliers Mont-Royal[1209]. Près de la moitié des volontaires canadiens français sont obligés de servir dans des unités anglophones. Les francophones doivent être bilingues pour faire partie de l'armée canadienne. La seule arme qui accepte de recruter des non-bilingues est l'infanterie. D'où l'attrait du Royal 22$^{e}$ Régiment pour les francophones. Ce régiment d'infanterie est celui qui possède la meilleure image en 1942 auprès de la population du Québec car il met en avant son caractère francophone. Les volontaires francophones savent qu'ils peuvent travailler en langue française au sein de cette unité.

La barrière linguistique constitue un véritable problème pour les Canadiens français. En effet, elle leur interdit l'accès à de nombreux postes et donc limite leurs possibilités de

[1204] J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p.12.
[1205] *Ibid*., p.12.
[1206] *Ibid*., p.12.
[1207] *Ibid*., p.12.
[1208] John Collins, *Donnons-lui le feu vert*, The Gazette, 4 avril 1942, Musée McCord, M965.199.3347 ; John Collins, *Faites de votre bulletin de vote une arme redoutable*, The Gazette, 7 avril 1942, Musée McCord, M965.199.3349.
[1209] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.87.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

promotion au sein de l'armée canadienne. Chez les officiers, la discrimination entre les anglophones et les francophones est très visible. Sur 801 officiers brevetés par les écoles de Brockville en Ontario et de Gordon Head en Colombie-Britannique, seuls 52 sont Canadiens français[1210]. Pour tenter de réduire cette fracture, l'élite canadienne française du Québec milite pour la création d'une école militaire francophone dans la province. Cependant, le chef d'état-major, le général Crerar, rejette fermement cette idée au nom de besoins opérationnels. Il ne veut pas d'une armée fonctionnant en bilingue. Il déclare :

> « Comme les officiers francophones et anglophones auront à combattre ensemble, il est préférable, qu'ils soient entraînés ensemble[1211] ».

Cette position met en lumière le refus du haut commandement canadien de prendre en compte le fait francophone dans les rangs de l'armée. Les autorités militaires font preuve de conservatisme car la plupart des officiers qui occupent des postes à responsabilité sont des anglophones. Ils n'ont donc aucun intérêt à favoriser l'arrivée d'officiers francophones qui viennent concurrencer leur position privilégiée au sein de l'institution militaire.

Au final, le référendum sur la conscription provoque une scission politique entre le Québec et le reste du Canada. En effet, conformément à sa culture stratégique, la Belle Province rejette la mobilisation. Les sondages révèlent, qu'en avril 1942, 81% des francophones du Québec refusent la conscription[1212]. A l'inverse, les Canadiens anglophones s'y montrent majoritairement favorables. Le résultat du référendum, qui se tient le 27 avril 1942, met en exergue la profonde opposition entre les anglophones et les francophones au sein du pays. Le Canada anglophone vote à 82,3% en faveur de la mobilisation, alors que le Québec refuse à 72,9%[1213]. L'analyse des votes dans la Belle Province est encore plus intéressante. Seules neufs circonscriptions électorales se prononcent en faveur du « oui[1214] ». Celles-ci sont toutes situées dans la région de Montréal et comptent dans cette zone une population majoritairement anglophone. Les autres circonscriptions électorales de la province, qui comportent une majorité francophone, votent toutes en faveur du « non ». Pour la LDPC il s'agit d'une victoire car la ligue a réussi à mobiliser la nation canadienne française. Laurendeau écrit : « le résultat a dépassé nos espérances[1215] ».

---

[1210] *Ibid*., p.89.
[1211] *Ibid*., p.89.
[1212] *Ibid*., p.15.
[1213] J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p.18.
[1214] *Ibid*., p.19.
[1215] *Ibid*., p.19.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 56. Le référendum sur la conscription de 1942[1216]**

Pour le gouvernement canadien, le résultat du vote est une victoire à la Pyrrhus. Il est bien délié de sa promesse vis-à-vis du Québec de ne pas recourir à la conscription mais il doit faire face à l'opposition massive des Canadiens français à la mobilisation. La mise en œuvre de la conscription s'annonce donc plus compliquée que prévue pour le Premier ministre Mackenzie King. C'est pourquoi, ce dernier préfère ne pas y recourir immédiatement. Il a d'ailleurs a pris la précaution de préciser au cours de sa campagne : « pas nécessairement la conscription mais la conscription si nécessaire[1217] ». Le Canada se retrouve donc plus divisé que jamais après le référendum sur la conscription. Les Canadiens anglophones accusent les Canadiens français de manquer de patriotisme et se montrent également très mécontents de voir que le Québec concentre, avec l'Ontario, la majeure partie des juteux profits de la production de guerre du pays. Cette division est alimentée par l'absence d'information des autorités canadiennes sur l'effort de guerre des francophones. Les provinces anglophones ont l'impression d'une inégalité de sacrifices entre le Québec et le reste du pays. Les journaux anglophones exercent donc une pression constante sur les élus pour obtenir une meilleure répartition des contrats par l'échelon fédéral. Joseph-Énoïl Michaud, député de Restigouche-Madawaska et ministre des Transports, répond en 1942 aux détracteurs de la politique fédérale en matière de production de guerre :

[1216] John Collins, *Face je gagne, pile tu perds*, Musée McCord, 1942, M965.199.396.
[1217] Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre, op. cit*., p.82.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Le gouvernement s'est efforcé d'utiliser au maximum tous les établissements industriels qui existaient avant les hostilités pour les fins de la guerre. Et la province (Nouveau-Brunswick) n'a pas été traitée autrement que toute autre partie du pays. Malheureusement, les conditions locales n'ont pas permis d'établir des grosses usines de guerre au Nouveau-Brunswick, car on y manquait d'énergie électrique, d'établissements manufacturiers et de main-d'œuvre spécialisée[1218] ».

Ce propos met en lumière les vives tensions qui traversent le Canada à cette époque.

Dans le même temps, le pays s'attèle à tenter de rattraper, à marche forcée, son retard sur la formation militaire dispensée par l'Allemagne. Le général H. D. G. Crerar, nommé à la tête du corps d'armée canadien, s'attèle à cette tâche. Sous ses ordres, les instructeurs canadiens s'inspirent largement des méthodes de formation allemandes relatives au réalisme de l'entraînement. L'instruction de la recrue repose désormais sur une séquence en trois temps l'explication, la démonstration et la pratique. L'entraînement se fait dans des zones qui tentent de reproduire les conditions réelles du combat. À défaut d'utiliser des balles réelles, trop onéreuses pour le budget de la défense canadien, les formateurs recourent à des feux d'artifice pour reproduire les bruits des tirs d'artillerie. Cette pratique renforce la qualité de l'entraînement en permettant aux soldats de se préparer psychologiquement aux bruits réels du champ de bataille. Les instructeurs canadiens enseignent également aux recrues la manière dont l'ennemi peut exploiter le terrain à son avantage.

### C – L'intensification de la propagande de guerre au Québec après l'échec de l'offensive de Dieppe (avril 1942-septembre 1942)

En Europe, l'Angleterre cherche à reprendre la main face à l'Allemagne. Elle veut convaincre le Canada de mener une opération de débarquement à Dieppe, en France, afin d'opérer un raid éclair face aux troupes allemandes. Le 30 avril 1942, le maréchal britannique Bernard Montgomery sollicite l'aide du général canadien A. G. L. McNaughton qui accepte. Il s'agit de mener un raid. La force canado-britannique, d'un volume de 6 000 hommes dont 5 000 Canadiens, a pour mission de causer un maximum de dommages à l'ennemi allemand puis de rembarquer huit heures plus tard[1219]. Elle comprend notamment l'état-major de la 2e

[1218] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.190.
[1219] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.59.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

division de l'armée canadienne, la 4e et la 6e brigade d'infanterie et le 14e régiment canadien de chars. Les troupes britanniques et canadiennes s'entraînent de mai à juin 1942. L'opération est initialement prévue pour le 4 juillet 1942. Cependant, en raison du mauvais temps, elle est reportée. Le commandement militaire canadien se montre confiant dans l'entraînement dispensé aux soldats. En août 1942, le colonel M. F. Gregg, déclare que :

> « Le contenu du programme de formation militaire a subi d'énormes révisions depuis le début de la guerre. La vieille, fastidieuse *drill* de terrain de parade, qui était si prééminente, a été ramenée à peau de chagrin. Aujourd'hui, l'emphase est mise sur l'audace en attaque et sur le maniement des armes, dont plusieurs nous étaient d'ailleurs inconnues avant le début des hostilités. Tous les jours on entend parler d'entraînement de type commando, de barges de débarquement, de parachutisme et autre choses qui impliquent que nous prendrons l'offensive. Cela nous convient parfaitement de penser offensivement, car nous avons de moins en moins de patience avec les vieilles méthodes peu imaginatives et révolues d'une guerre passée. Lorsque le moment viendra pour les troupes canadiennes de s'engager dans des opérations offensives ou même pour défendre le sol national, elles ne seront pas ignorantes des nouvelles méthodes qui se sont imposées dans le cours de la présente guerre[1220] ».

Cette affirmation est vraie jusqu'au niveau des compagnies d'infanterie où des changements profonds ont été opérés dans les méthodes d'instruction. Ce n'est pas exact pour les niveaux supérieurs. Par exemple, la doctrine d'emploi des forces canadiennes continue de concevoir le bataillon d'infanterie selon une approche héritée de la Première Guerre mondiale en minorant l'importance de l'initiative sur le terrain.

Dans la nuit du 19 août 1942, la force canado-britannique quitte l'Angleterre pour débarquer sur Dieppe. Sur les 74 escadrons aériens de chasse engagés, huit appartiennent à l'armée de l'air canadienne[1221]. Toutefois, l'opération ne se déroule pas comme prévue. Les Allemands résistent à l'assaut. Le *Royal Regiment of Canada* débarque à Puys où il est décimé. Le *Essex Scottish* reste bloqué au niveau de la digue de la plage. Le *Calgary Tank Regiment* ne parvient pas à progresser en raison de la puissance de feu allemande. Les combattants francophones qui participent à l'opération ne déméritent pourtant pas. Par exemple, le caporal Antonio Brisebois, des Fusiliers Mont-Royal, reçoit la Croix de Guerre avec étoile d'argent avec la citation suivante :

[1220] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *op. cit.,* p.18.
[1221] *Ibid*., p.186.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Durant les opérations de Dieppe, le 19 août 1942, Antonio Brisebois a fait preuve d'un calme et d'un sang-froid remarquable en organisant la lutte contre l'incendie du bateau chargé de munitions sur lequel il se trouvait. Restant lui-même à l'endroit le plus dangereux, il sauva de nombreuses vies humaines par son courage et son esprit d'initiative. S'est ensuite signalé en remontant la rampe du bateau sous le feu violent de l'ennemi. A fait l'admiration de tous[1222] ».

Toutefois, malgré l'ardeur au combat des Alliés, leur raid s'avère être un désastre militaire.



**Document 57. L'offensive de Dieppe en 1942[1223]**

L'armée canadienne paie le prix fort à Dieppe. Sur les 4 963 Canadiens ayant participé à l'opération, 907 sont tués, 607 sont blessés 1 946 sont faits prisonniers et plus de 1 000 n'ont pu débarquer[1224]. Un officier canadien français, le capitaine Rolland Gravel, fait partie des prisonniers canadiens[1225]. Les Britanniques ont également subi de lourdes pertes. Par

[1222] *Ibid*., p.71.
[1223] Musée canadien de la guerre, *Désastre à Dieppe*, 1942, CWM/MCG ANI19830136.
[1224] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *op. cit.*, p.60.
[1225] Hugh Brewster, *Au Canada : Prisonnier à Dieppe : Deuxième Guerre mondiale*, Toronto, Scholastic Canada, 2012, 224 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

exemple, le Essex Scottish perd 530 de ses 553 combattants et le *Queen's Own Cameron Highlanders* perd 346 de ses 503 soldats[1226]. À la suite de la déroute de Dieppe, le Canada ne communique pas pendant plusieurs semaines sur ses véritables pertes de combattants. En effet, le gouvernement Mackenzie King redoute que cette affaire ne provoque une crise majeure avec le Québec. Ce n'est que le 15 septembre 1942 que le bilan réel du nombre de morts est révélé[1227]. Le caporal Brisebois revient au Canada en octobre 1943 car l'armée canadienne manque d'instructeurs ayant l'expérience du front. Le 28 juin 1945, le capitaine Gravel est lui aussi de retour au pays après avoir passé deux ans et neuf mois en détention.

Pour poursuivre son effort de guerre, le Canada a besoin de renouveler les effectifs militaires qu'il a perdu en Europe. Le Canada anglophone ayant fourni le principal effort du pays en matière de soldats, le gouvernement canadien cherche désormais à attirer davantage de volontaires canadiens français. Les conseillers du gouvernement veulent mettre en place une nouvelle campagne d'influence au Québec qui cible plus particulièrement les francophones. Par exemple, en septembre 1942, le major Georges R. Benoit, employé au *Wartime Information Board*, suggère :

> « Dans la province de Québec existent des programmes à succès qui ont une profonde résonance chez les gens. Si on pouvait obtenir que leurs 'héros radiophoniques' puissent parler en faveur d'une participation active à l'effort de guerre, on pourrait réussir à stimuler les Canadiens français[1228] ».

Entre septembre 1942 et janvier 1943, l'abbé Arthur Maheux, fait une série d'interventions favorables à l'effort de guerre du Canada[1229]. Le gouvernement fédéral recourt également à de nombreuses affiches de propagande. Celles-ci constituent des vecteurs de diffusion de ses messages d'influence qui valorisent le rôle du soldat canadien auprès de la population francophone de la province.

[1226] *Ibid*., p.61.
[1227] Aimé-Jules Bizimana, « Le débarquement fut un échec et la presse manipulée », *Le Soleil*, 19 août 2007, p.3.
[1228] Sylvain Lacoursière, *Le soldat dans la culture au Québec en 1939-1945 : du héros-guerrier à la chair à canon*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, p.17.
[1229] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.75.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 58. Affiche de propagande canadienne au Québec en 1942[1230]**

L'existence de ces campagnes de recrutement ne doit pas occulter le rôle important des Canadiens français qui s'engagent volontairement. Les soldats francophones sont tout particulièrement appréciés par les Britanniques car ils parlent beaucoup mieux la langue française que leurs homologues Canadiens anglophones. Ils s'avèrent d'excellents agents d'infiltration en France. Par exemple, Gustave Biéler se distingue par le succès de ses opérations de sabotage dans le nord-est de la France[1231].

### III – L'accélération de la participation du Québec au conflit (septembre 1942-mai 1945)

Les combats en Europe s'intensifient à partir de 1943. Le Canada est appelé à s'engager davantage dans le conflit. Le Québec participe à cet effort de guerre tout en restant opposé à l'idée de conscription.

[1230] Musée canadien de la guerre, *Soyez prêts, l'armée doit finir la tâche*, 1942, MCG 19680122-091.
[1231] Béatrice Richard, « Les agents secrets Québécois pendant la deuxième guerre mondiale », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### A – L'implication du Québec dans la guerre (septembre 1942-septembre 1943)

Le gouvernement fédéral entend également faire reconnaître le rôle important du Canada dans l'effort de guerre des Alliés. En effet, il commence à s'interroger sur le statut du pays sur la scène internationale à l'issue de la guerre. La mise à l'écart du Canada par les États-Unis et l'Angleterre pour la création au cours de l'année 1942 de toute une série de comités, tels que le *Munitions Assignments Board* ou encore le *Combined Production and Resources Board*, inquiète le gouvernement canadien. En effet, cette situation provoque un vif sentiment d'injustice au sein des autorités canadiennes. Le Canada engage donc des négociations avec les États-Unis et l'Angleterre sur la reconnaissance de l'effort de guerre canadien. Le but est de défendre la place du Canada chez les Alliés. Par exemple, sous la houlette du diplomate Hume Wrong, les autorités canadiennes cherchent à obtenir une représentation proportionnelle à la contribution du pays au sein des divers comités qui régissent les domaines d'activité ou le Canada exerce une participation non négligeable. Cette situation met en lumière le fait qu'au sein d'une coalition d'États, les rapports de puissance sont toujours présents. Le Canada, en tant que puissance faible par rapport aux États-Unis et à l'Angleterre, doit négocier longuement avec les autorités américaines et britanniques pour préserver ses intérêts. Dans cette perspective, les Alliés ne forment pas un bloc aussi unis face à l'Allemagne et au Japon qu'ils veulent le laisser entendre. Chaque État membre de la coalition tente de tirer parti de sa situation pour privilégier ses intérêts. Dans ce jeu de rapport de force, les États-Unis s'imposent comme la puissance dominante en raison de leurs ressources financières, matérielles et militaires plus abondantes que les autres pays alliés.

Pendant, ce temps, au Québec, les partisans de la France Libre continuent de mener des actions pour faire connaître le mouvement du général de Gaulle. Le 19 septembre 1942, le premier congrès des comités de la France Libre du Canada s'ouvre à Montréal. Les comités de Winnipeg, Toronto, Calgary, Ottawa, Québec, Halifax ou encore de Trois-Rivières y sont représentés. Le président de ce congrès, le colonel Pierrené, ouvre la séance en souhaitant :

> « qu'un travail efficace sera accompli, ainsi qu'une collaboration plus étroite jugée nécessaire pour le bien et la bonne marche de notre mouvement au Canada[1232] ».

[1232] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.145.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce congrès aboutit à plusieurs mesures dont l'adoption d'une proposition de Marthe Simard visant à condamner les mesures de déportation adoptées par le régime de Vichy. Pour mieux recruter les sympathisants du mouvement de la France Libre, le territoire canadien est divisé en districts dont le nombre et les frontières doivent être déterminés par le délégué national officiel. Les comités régionaux sont autorisés à former des sous-comités dans leur province. Simard obtient que chaque comité régional conserve l'autonomie de ses fonds. Elle se voit également confier la responsabilité de la gestion de toutes les sommes servant à l'achat de vivres et de vêtements pour les prisonniers de guerre français en Allemagne. Le 22 septembre 1942, Marthe Simard écrit à Maurice Dejean, commissaire national aux Affaires étrangères à Londres, pour lui donner son sentiment sur ce premier congrès des comités de la France Libre :

> « J'en suis revenue avec une impression tout à fait différente de celle que j'avais au départ ; nous ne nous connaissions pas, et nous nous connaissions très mal. J'espère que ce premier contact ne peut réserver que de bonnes choses pour l'avenir[1233] ».

Le comité de la France Libre bénéficie du soutien actif de Lucien Borne, maire de Québec. Ce dernier met à disposition les ressources de son administration pour appuyer le mouvement. Par exemple, il abrite le comité gratuitement dans des locaux au Palais Montcalm. Jouissant d'une grande popularité chez les habitants, Borne est réélu pour un troisième mandat le 27 octobre 1942. De Gaulle transmet ses félicitations au maire de Québec à la mi-novembre :

> « Madame Simard vient de me faire savoir que, pour la troisième fois, vous venez d'être réélu maire de Québec. La France combattante se réjouit de la nouvelle preuve d'attachement qui vous est ainsi donnée par les habitants d'une cité qui peut s'enorgueillir d'être la plus authentiquement française de l'Amérique[1234] ».

Lucien Borne répond au général avec enthousiasme :

> « La ville de Québec, si authentiquement française comme vous le dites si bien, ne peut rester indifférente à tout ce qui touche à la seule France authentique aujourd'hui, celle qui n'a jamais cessé de lutter et dont vous êtes le symbole. Au nom de mes concitoyens, je vous prie d'agréer l'hommage de notre profonde admiration pour le courage admirable dont vous faites preuve et qui assurera à la France une place

[1233] *Ibid*., p.147.
[1234] *Ibid.*, p.149.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'honneur dans la victoire finale que nous entrevoyons déjà pour les forces alliées[1235] ».

La course aux armements à laquelle se livrent les Alliés contre l'Allemagne renforce la coopération militaire entre le Canada, l'Angleterre et les États-Unis, ce qui a des conséquences directes sur le Québec. En effet, James Ross de l'université McGill et Werner Bachmann de l'université du Michigan développent des techniques pour fabriquer du RDX, un puissant explosif, au cours de l'année 1942. Les autorités canadiennes et américaines créent alors un programme de recherche commun. Un projet pilote est mis en place au sein de l'usine de produits chimiques à Shawinigan au Québec sous la houlette du ministère des munitions et des approvisionnements, du conseil national de la recherche du Canada, des spécialistes de l'université McGilll, des ingénieurs britanniques, des membres de l'*US Ordnance* et des représentants de la société américaine Dupont de Nemours. Les recherches aboutissent à la production de masse du RDX. Toutefois, compte tenu des coûts élevés de production de ce nouvel explosif, C. D. Howe refuse de construire une usine dédiée à sa fabrication. Il fait produire 100 tonnes de RDX par mois à l'usine de Schawinigan[1236].

Pendant ce temps, le 8 novembre 1942, les États-Unis lancent l'opération *Torch* en Afrique du Nord. Des troupes anglo-américaines débarquent au Maroc et en Algérie française. L'amiral Darlan, haut dignitaire du régime de Vichy, se trouve à ce moment-là sur Alger. Il ordonne aux forces françaises de résister à l'assaut des Alliés. Toutefois, les forces du régime de Vichy s'avèrent incapable de stopper l'attaque. La réaction des autorités françaises incite le gouvernement canadien à cesser d'entretenir des liens diplomatiques avec la France. Le Canada rompt ses relations avec le régime de Vichy le 9 novembre 1942. Dans la nuit du 10 au 11 novembre 1942, l'armée allemande réagit à la perte de l'Afrique du nord en franchissant la ligne de démarcation qui sépare le pays entre la zone occupée, au nord, et la zone libre au sud. Désormais, toute la France est occupée par les Allemands. Le Premier ministre Mackenzie King décide d'établir des liens officiels avec le mouvement de la France Libre. Le 30 novembre 1942, il nomme un représentant, le général Georges Vannier, auprès du comité national français à Londres avec l'accord du général de Gaulle. Le comité de Québec diffuse largement cette nouvelle dans son premier numéro de la revue mensuelle *France-Canada* :

[1235] *Ibid*., p.149.
[1236] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.208.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « C'est avec une fierté, reconnaissance et joie que la France combattante a accueilli la nomination du brigadier général Vanier, comme représentant du Canada auprès du général de Gaulle. Nous ne saurons jamais assez, nous, Français, exprimer notre gratitude envers ce grand soldat, gloire de son pays, le Canada, le brigadier général Vannier. Ici, nous perdons tous un ami, un chef, mais nous savons quel fécond et constructif travail il fera pour nous à Londres auprès de tous nos alliés[1237] ».

Cette nouvelle renforce la détermination du comité de Québec à poursuivre son action en faveur de la France Libre. Par exemple, en décembre 1942, il expédie pour Noël des jouets et des lainages aux enfants des volontaires français.

En parallèle, l'évolution de la guerre oblige la marine canadienne à imiter, avec retard, l'Aviation canadienne à propos du recrutement de francophones. En effet, à partir de 1943, celle-ci commence à s'intéresser de plus prêt à un recrutement de volontaires Canadiens français car elle manque cruellement de personnels. Elle prend donc une série de mesures pour attirer des candidats francophones. Par exemple, elle interdit à ses recruteurs de rejeter les candidatures des francophones au seul motif qu'ils sont unilingues. Elle met également en place une formation de trois mois à la langue anglaise à l'école HMCS Prévost. Pour les recrues francophones ayant le plus de difficultés, la marine prolonge la formation de trois mois. Si à la fin de ces six mois ils n'ont pas acquis une connaissance suffisante de l'anglais, ils sont renvoyés. Toutefois, à aucun moment de la guerre, il n'y de navires de guerre canadien où la langue de travail est le français.

Dans le même temps, afin de remporter la victoire le plus rapidement possible, les Alliés se livrent à une course aux armements avec l'Allemagne à laquelle le Québec participe étroitement[1238]. En effet, le complexe militaro-industriel de la province mène d'intenses activités de recherche et de développement pour produire de nouvelles armes. Par exemple, le site de Saint-Gédéon est utilisé par l'armée canadienne pour tester de nouveaux canons et des lubrifiants dans des conditions climatiques extrêmes. Grosse-Île accueille un laboratoire de production d'armes biologiques. Entre 1943 et 1944, cette installation fabrique 1 500 bombes d'anthrax[1239]. La ville de Montréal accueille également le programme de recherche nucléaire

[1237] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.152.
[1238] Donald Avery, *The Science of War: Canadian Scientists and Allied Military Technology During the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 406 p.
[1239] *La Presse*, « Seconde Guerre mondiale : le Canada laboratoire d'armes biologiques », 2 juin 2010, 1 p. ; Sylvain Fournier, « Une arme secrète se cachait à la Grosse Île », *La Presse*, 2 juin 2012, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadien à partir de 1943[1240]. Ce programme est si important pour le Canada qu'il absorbe à lui seul plus d'argent public que l'ensemble de tous les autres programmes scientifiques du pays à cette époque[1241]. Le chercheur francophone Pierre Demers contribue directement au développement de l'arme atomique en améliorant le cycle de production de l'uranium. Il est le seul Canadien français à faire partie du « projet Manhattan » qui permet aux États-Unis de fabriquer leur première bombe nucléaire[1242]. En mai 1943, le gouvernement Mackenzie King achète, pour un montant de 200 millions de dollars, les parts que détient l'Angleterre dans les usines chimiques implantées dans le pays[1243]. Cette opération permet à l'Angleterre de récupérer des fonds. Le gouvernement canadien, quant à lui, devient le seul propriétaire des usines de fabrication de munitions et de produits chimiques du pays. La prise de contrôle de ces installations permet à l'échelon fédéral d'y exercer un meilleur contrôle.

De leur côté, en Europe, les autorités britanniques considèrent qu'un débarquement en France s'avère prématuré. Elles estiment qu'une opération en Méditerranée s'avère plus judicieuse car les troupes allemandes et italiennes enregistrent des pertes en Afriques du nord. Les stratèges alliés décident donc d'attaquer la Sicile, puis l'Italie, qui constituent le maillon faible des forces de l'Axe. L'opération est prévue pour juillet 1943. La 7e armée américaine, dirigée par le général George S. Patton, et la 8e armée britannique, commandée par le maréchal Bernard L. Montgomery, sont chargés de l'invasion. Les forces canadiennes, composées du Royal 22e Régiment, du *Carleton and York Regiment* et de la 3e brigade de la 1re division d'infanterie canadienne, sont intégrées aux troupes anglaises. Le 18 juillet 1943, le Royal 22e Régiment participe à son premier combat près de Valguarnera. Le 26 juillet 1943, il s'attaque à Catenanuova. À l'exception du débarquement désastreux de Dieppe, le débarquement en Sicile constitue la première offensive majeure de l'armée canadienne en Europe. La Sicile est libérée le 16 août 1943. Le 17 août 1943, les Alliés se réunissent à Québec où ils s'entendent sur l'idée d'un débarquement en Normandie[1244]. Le gouvernement canadien accroît alors sa campagne d'influence sur la population afin de recruter davantage de combattants.

---

[1240] George C. Laurence, « Le début de la recherche nucléaire au Canada », *EACL Recherche*, 1991, 3 p. ; Université de Montréal, « 1943 : Le projet Manhattan à l'UdeM », (http://www.15.umontreal.ca/histoire/1943-a.html - consulté le 11 mars 2014).

[1241] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, Québec, Les éditions écosociété, 1993, p.70.

[1242] Philippe Mercure, « Le Québécois qui a contribué à la bombe atomique », *La Presse*, 8 août 2015, 1 p.

[1243] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.238.

[1244] Diane K. DeWaters, *The World War II Conferences in Washington, D.C. and Quebec City: Franklin D. Roosevelt and Winston S. Churchill*, Ann Arbor, ProQuest, 2008, 164 p. ; Baptiste Ricard-Châtelain, « Quand l'histoire s'est écrit à Québec », *La Presse*, 17 août 2013, p.22.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 59. Affiche de propagande au Québec en 1943**[1245]

Les affiches constituent l'un des principaux vecteurs d'influence qui sont utilisés au Québec par le gouvernement fédéral pendant le conflit. Elles diffusent des messages en langue française afin de tenter de mieux toucher les Canadiens français. Le but de ces affiches est de faire adhérer la population de la Belle Province à l'effort de guerre canadien. Cependant, en pratique, leur efficacité demeure très relative sur les francophones. Aucune source ne permet d'affirmer que la diffusion d'affiches de propagande influence les Canadiens français au point de les inciter à s'engager massivement dans l'armée. La majorité d'entre eux continuent de refuser à entrer dans les forces canadiennes à la différence des Canadiens anglophones.

### B – Les combattants francophones du Québec dans la guerre en Europe (septembre 1943-novembre 1944)

[1245] Musée canadien de la guerre, *La propagande de guerre au Canada*, 1943, MCG 19750317-229.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le 3 septembre 1943, la 8e armée britannique débarque en Italie. Le lieutenant Charles Laparé participe à cette manœuvre. La capitulation de l'Italie le 8 septembre 1943 ne signifie pas pour autant la fin des combats. Hitler veut à tout prix empêcher les Alliés de progresser à travers le pays. Le Royal 22e Régiment participe à la prise de Potenza. Le lieutenant Laparé, quant à lui, contribue avec son peloton à la libération de Tarente. Le 18 novembre 1943, le régiment canadien français arrive dans les ruines du village de San Pietro. Durant neuf jours, sa progression est bloquée par la résistance acharnée des Allemands. Le 13 décembre 1943, l'unité traverse le carrefour Berardi. Durant les combats, un officier francophone, le capitaine Paul Triquet, remporte la première Croix Victoria décernée à un Canadien durant la campagne d'Italie. Il est le seul du Royal 22e Régiment à l'obtenir pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands se replient à Ortone. Les Canadiens français passent noël 1943 à combattre l'ennemi. Ils prennent le contrôle de la ville le 28 décembre 1943.

Pendant ce temps, au Canada, les sympathisants du mouvement de la France Libre s'activent. L'organisation dans le pays compte 85 comités et sous-comités français libres qui représentent un volume de 8 800 membres[1246]. Ces comités regroupent à la fois les sympathisants Français présents dans le pays mais également des Canadiens. Marthe Simard, née en Algérie française, est choisie par les déléguées pour représenter à Alger les intérêts de la France. Auguste Viatte et André Simard prennent alors la direction du comité de la France Libre de Québec. Avant de partir en laissant son mari dans la Belle Province, Marthe Simard déclare aux membres du comité :

> « Si la France a fait de moi sa première femme nantie d'un droit politique, c'est bien à votre soutien que je le dois, car sans votre intuitive compréhension, il m'eût été bien difficile de former ici à Québec la première cellule résistance française au Canada[1247] ».

De leur côté, tout en poursuit leur effort de guerre en Italie, les Alliés commencent à préparer le débarquement en Normandie à compter de janvier 1944. Les troupes s'entraînent en Angleterre. L'opération, initialement prévue pour le printemps 1944, est placée sous le commandement d'un Américain : le général Dwight Eisenhower. Cette mission s'avère extrêmement ambitieuse. Il s'agit pour les forces alliées de percer le « Mur de l'Atlantique », bardé de bunkers, de barbelés et de mines, qui s'étend du Danemark à la frontière franco-espagnole afin de progresser ensuite jusqu'en Allemagne nazie. Les Alliés cherchent à

[1246] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.187.
[1247] *Ibid*., p.189.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tromper les Allemands en concentrant des troupes et des matériels dans l'est de l'Angleterre afin de laisser croire à ces derniers à un débarquement dans la région du Pas-de-Calais en France.

Les autorités canadiennes, quant à elles, commencent à penser aux besoins en armement du pays pour l'après-guerre. En effet, le gouvernement fédéral estime que la fin du conflit mondial s'avère imminente et que le pays doit se préparer à une diminution de la production massive de matériel de guerre. Bien que la plupart des usines d'armement aient été construites à l'économie pour répondre à un besoin urgent, le gouvernement canadien désire tout de même conserver certaines installations car celles-ci s'avèrent modernes. C'est pourquoi, à partir du printemps 1944, le ministère de la Reconstruction et des approvisionnements, le ministère de la défense et le Conseil national de la recherche créent le *Joint Arsenals Planning board* chargé de préparer un plan de réorganisation du complexe militaro-industriel canadien. Il doit choisir les installations à maintenir, déterminer les procédés de fabrication à conserver, fixer la production selon les besoins de paix. La première réunion du comité se déroule le 21 avril 1944. La création de cette structure met en lumière le fait que les autorités canadiennes ont retenu la leçon de la Première Guerre mondiale. Elles veulent cette fois-ci être capables d'organiser la transition d'une économie de temps de guerre à une économie de temps de paix avec le moins de difficultés possibles.

Toutefois, dans le même temps, l'armée de terre canadienne est la seule à être confrontée à une pénurie récurrente de soldats. Chez les quatre bataillons d'infanterie francophones, le déficit est croissant. Il manque 150 soldats en avril 1944, 500 en mai 1944 et 1 000 à l'été 1944[1248]. Le gouvernement canadien souhaite combler les postes manquants avec du personnel anglophone. Le général Crerar s'oppose fermement à cette idée. Il préfère faire appel aux Canadiens français dispersés à travers toutes les forces canadiennes, comme les infirmiers, les mécaniciens ou encore les commis, pour les réaffecter au sein des quatre bataillons francophones. Toutefois, sur les 1 200 hommes pressentis, seuls 300 d'entre eux acceptent de servir dans l'infanterie[1249]. Le général Crérar décide alors d'utiliser la manière forte pour obtenir les combattants dont il a besoin. Il affecte d'office 488 hommes dans les bataillons francophones[1250]. Le 23 mai 1944, les combattants canadiens français percent la ligne Adolf Hitler qui ouvre la route vers la capitale italienne. Cependant, le haut commandement militaire américain met à l'écart les forces canadiennes pour permettre aux

[1248] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.100.
[1249] *Ibid*., p.101.
[1250] *Ibid*., p.101.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

États-Unis de rayonner davantage sur la scène internationale. Ce sont donc les troupes américaines et non pas canadiennes qui s'emparent de Rome le 4 juin 1944. Cette gestion de la guerre met en lumière le fait que les États-Unis constituent le chef de file des Alliés. Ils se préparent à être en position de force pour l'après-guerre. De son côté, l'armée canadienne continue de combattre en Italie pendant l'automne 1944. Plus de 92 757 Canadiens participent à la campagne d'Italie[1251]. Parmi eux, 5 734 décèdent, 19 486 sont blessés et 1 004 sont faits prisonniers[1252].

Devant faire face à deux fronts en même temps, à l'Est et à l'Ouest, l'Allemagne cherche à affaiblir les Alliés en menant une campagne intensive de guerre sous-marine. Jusque-là épargné par la guerre, le Québec devient une cible pour la marine allemande car, grâce au Saint-Laurent, les Américains et les Canadiens font parvenir du matériel de guerre en Europe. Les sous-marins allemands s'aventurent dans le golfe du Saint-Laurent et attaquent les navires qui s'y trouvent. Entre 1942 et 1944, 15 submersibles allemands coulent cinq bateaux de guerre, dont quatre canadiens et un américain ainsi qu'un navire marchand à moins de 350 kilomètres des côtes de Québec[1253]. Pour protéger l'industrie de guerre du pays, le gouvernement canadien déploie dans la province un dispositif de type *Gun Laying*, capable de déceler un navire à 37 kilomètres des côtes et un sous-marin à dix kilomètres, afin de surveiller le Saint-Laurent[1254]. L'échelon fédéral déploie également en permanence des navires de guerre dans le fleuve jusqu'à la fin du conflit[1255].




**Document 60. Navire coulé dans le Saint-Laurent par la marine allemande[1256]**

[1251] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.102.
[1252] *Ibid*., p.102.
[1253] André Kirouac, « L'été 1943 : un épisode de la bataille du Saint-Laurent : surveillance, défense et propagande », *Revue militaire canadienne*, 2006, p.2 ; W. A-B. Douglas, « Le Saint-Laurent : une voie d'accès stratégique », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, p.4.
[1254] André Kirouac, « L'été 1943 : un épisode de la bataille du Saint-Laurent : surveillance, défense et propagande », *Journal des Forces Canadiennes*, 14 juillet 2008, p.2-7.
[1255] Musée canadien de la guerre, *Navires de guerre mineurs à Gaspé*, 1942, MCG 20070195-008b.
[1256] Musée canadien de la guerre, *Souvenez-vous du Caribou et de son courageux équipage*, 1942, MCG 19900076-632.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les mesures prises par le gouvernement canadien s'avèrent efficaces. La marine de guerre allemande ne parvient à aucun moment à frapper le Québec.

Le 6 juin 1944, les Alliés lancent une opération de débarquement en Normandie. Ils concentrent une force de 300 000 hommes, 6 000 navires, 4 000 barges de débarquement, 2 500 véhicules tout terrain et 1 500 chars[1257]. La Canada participe activement à cette opération. L'armée de l'air canadienne déploie trois escadres de Spitfire, une escadre de Typhoon et une escadre de reconnaissance[1258]. La marine canadienne fournit 16 dragueurs de mines, tandis que deux destroyers canonnent les défenses côtières ennemies[1259]. L'armée de terre canadienne n'est pas en reste. Le 1er bataillon de parachutistes canadien participe aux premières frappes. Les Canadiens de la 3e division d'infanterie et de la 2e brigade blindée s'attaquent au secteur de Juno localisé au centre du front britannique. Les troupes canadiennes sont dirigées par le major-général R. F. L. Keller. Le régiment de la Chaudière est le seul régiment canadien français à participer à cette opération majeure de la Seconde Guerre mondiale. Au soir du 6 juin, ce sont 15 000 soldats canadiens qui ont débarqué en France[1260].




**Document 61. Le débarquement des troupes canadiennes en France en 1944[1261]**

[1257] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.114.
[1258] *Ibid*., p.187.
[1259] *Ibid.*, p.114.
[1260] *Ibid*., p.114.
[1261] Musée canadien de la guerre, *Le Canada le jour J*, 1944, DND-CM- 2064.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Sur le terrain, l'armée canadienne éprouve des difficultés en raison du maintien d'une approche des combats héritée de la Première Guerre mondiale. Le manuel d'*Instruction de l'infanterie, partie I : le bataillon d'infanterie 1944* prévoit que :

> « si le bataillon n'a pas atteint un haut degré d'entraînement, (il faut) détailler (les ordres) en conséquence et y inclure autant que possible toutes les instructions relatives à l'utilisation du terrain, y compris les lignes de départ, les objectifs et les axes de progression[1262] ».

Cette approche de la guerre ne laisse aucune marge d'initiative au bataillon canadien. Elle conduit à des pertes massives de combattants lors des tentatives pour agrandir la tête de pont en Normandie à l'été 1944. Le 4 juillet 1944, le régiment de la Chaudière s'engage dans d'âpres combats au sud de Carpiquet. Cette zone est défendue par la 12$^{e}$ division blindée allemande du général Kurt Meyer. Pendant cinq jours, le régiment lutte corps à corps. Il perd 57 hommes dans la seule journée du 4 juillet[1263]. Les Allemands finissent par reculer.

La perspective d'une victoire des Alliés étant désormais acquise, le général de Gaulle décide de se rendre en Amérique du Nord. En effet, il veut défendre les intérêts de la France face aux États-Unis qui se montrent toujours réticents à reconnaître son autorité. Il en profite également pour se faire inviter par le gouvernement canadien grâce à l'intervention du général Vanier. Le 6 juillet 1944, il arrive à Washington. Le général de Gaulle est reçu comme un militaire et non pas comme un chef d'État par les Américains. De hauts responsables militaires américains, tels que les généraux Marshall, Arnold et Vandergrift, sont présent à l'aéroport. Le message du président Roosevelt est clair. Il ne reconnaît pas de Gaulle comme le chef de l'État français. Néanmoins, il le reçoit à la Maison-Blanche. Le 11 juillet 1944, de Gaulle se rend à Ottawa. L'accueil est totalement différent au Canada. Il est reçu en personne par le Premier ministre Mackenzie King à sa descente d'avion. De Gaulle ne fait qu'une visite éclair. Le 12 juillet 1944, il reprend l'avion pour se rendre à Québec. À son arrivée, il est accueilli par le maire de Québec, Lucien Borne, et le responsable du comité de la France Libre de Québec, André Simard. Là encore, le général ne fait qu'une visite rapide. Néanmoins, cette rencontre avec les Canadiens français le bouleverse. Il écrit dans ses notes :

[1262] Yves Tremblay, « L'instruction des officiers canadiens après mai 1940 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°229, 2008, p.20.
[1263] *Ibid*., p.115.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « D'abord, rendant visite à la ville de Québec, je m'y sens comme submergé par une vague de fierté française, bientôt recouverte par celle d'une douleur inconsolée, toute deux venues du lointain de l'histoire[1264] ».

De Gaulle se rend ensuite à Montréal où il est reçu par Adhémar Raynault, le maire de la ville. L'aviation canadienne et un détachement d'aviateurs français à l'entraînement lui rendent les honneurs militaires à cette occasion. Plusieurs milliers de Canadiens français viennent acclamer le chef de la France Libre[1265]. De Gaulle rencontre également le Premier ministre du Québec, Adélard Godbout. Revenu à Alger le 14 juillet 1944, il déclare à Marthe Simard : « Très bien le Canada ! Très bien le Québec ! Très bien votre mari ![1266] ». Celle-ci décide de retourner auprès de sa famille dans la Belle Province. Elle quitte Alger le 21 août 1944.

Pendant ce temps, les forces alliées poursuivent leur avancée en Europe face à l'Allemagne. Le 25 août 1944, les forces françaises pénètrent dans Paris. À cette date, la France compte sur son territoire une force de deux millions de soldats alliés dont 100 000 Canadiens[1267]. Le régiment de Maisonneuve libère Rouen le 31 août 1944. Les Fusiliers Mont-Royal prennent Dieppe le 1er septembre 1944, soit plus de deux ans après l'échec du raid du 19 août 1944. L'avancée des opérations incite les dirigeants américains et britanniques à discuter de la question de l'après-guerre. Une nouvelle fois, en raison de sa position stratégique de carrefour entre l'Europe et les centres décisionnels d'Amérique du Nord que sont Ottawa et Washington, le Québec est choisi pour accueillir la réunion entre les Alliés. La deuxième conférence de Québec se déroule du 11 au 16 septembre 1944[1268]. Le but de la conférence est d'organiser la prochaine opération de la guerre, celle du Pacifique. Bien qu'invité à la conférence, le leader soviétique Joseph Staline ne peut se déplacer à Québec pour participer aux discussions avec Roosevelt et Churchill. Les principaux représentants des Alliés sont Winston Churchill, William Lyon Mackenzie King et Franklin Delano Roosevelt.

Contrairement à la grande conférence de l'année précédente, la deuxième rencontre entre Roosevelt et Churchill se fait avec beaucoup d'éclat. Les journalistes font de cet événement un énorme coup de publicité. À l'occasion de cette réunion, les dirigeants alliés discutent des futures zones d'occupation de l'Allemagne lorsque que celle-ci sera vaincue, de

[1264] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.203.
[1265] *Ibid*., p.203.
[1266] *Ibid*., p.204.
[1267] *Ibid*., p.115.
[1268] Radio-Canada, *La deuxième conférence de Québec*, Document audiovisuel, 14 octobre 1994, 2 minutes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la continuité de l'aide économique des États-Unis au Royaume-Uni et de la participation navale du Royaume-Uni dans le conflit contre le Japon. Churchill suggère que King participe aux séances plénières à Roosevelt. Toutefois, ce dernier y oppose un veto en affirmant que si l'on permettait au Canada d'y participer, d'autres puissances de second rang, comme la Chine ou le Brésil, ne tarderaient pas à en demander autant. King lui-même se sent plus à l'aise quand il tient son rôle d'hôte des conférences de Québec et préfère se faire abondamment photographier avec Churchill ainsi que Roosevelt plutôt que de négocier une place pour son pays dans les discussions. Cette situation met en lumière la difficulté que présente la conduite d'une guerre à laquelle participe une coalition de pays dont les degrés de puissance sont très différents. King, à la tête d'un Canada qui n'est qu'une puissance de second rang face aux États-Unis et l'Angleterre, se contente d'essayer d'influencer les discussions entre Roosevelt et Churchill en tentant de jouer un rôle d'intermédiaire. Le gouvernement du Québec, quant à lui, ne joue aucun rôle dans les discussions puisqu'il n'est qu'à la tête d'une province canadienne.

Pendant ce temps, les troupes canadiennes poursuivent leur progression. Elles livrent un intense combat pour prendre le contrôle d'Anvers. Le 9 novembre 1944, la ville est libérée. Plusieurs canadiens français participent à cette opération. C'est notamment le cas de Jean-Jules Richard qui appartient au régiment des *Black Watch*. Grâce à cette victoire, les convois alliés peuvent passer plus facilement vers l'intérieur des terres ce qui accélère la libération de la Belgique. Cependant, les combats de la libération provoquent des pertes importantes au sein des troupes canadiennes alors que le nombre de volontaires reste insuffisant pour répondre aux besoins des forces canadiennes. Le ministre de la défense nationale Ralston se rend en Europe pour aborder la question du problème des renforts avec le haut commandement militaire canadien. Les généraux réclament plusieurs milliers de soldats supplémentaires. Ralston rentre au pays en demandant un renfort de 16 000 hommes à Mackenzie King[1269].

Alors que l'armée canadienne manque cruellement de combattants en Europe, le Canada maintient sur son propre territoire une force de 60 000 hommes[1270]. Près de 25 000 de ces conscrits sont des Canadiens français[1271]. Les soldats qui servent dans cette force sont protégés par la loi contre le service outre-mer. Ils perçoivent la même solde que les combattants canadiens envoyés en Europe et qui risquent leur vie chaque jour mais ils en

[1269] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.81.
[1270] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.102.
[1271] *Ibid*., p.103.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

peuvent être envoyés en dehors du territoire national. Cette force a pour mission de protéger le Canada. Le Premier ministre Mackenzie King cherche à convaincre les conscrits du service militaire de s'engager outre-mer, sans succès. Il hésite à recourir à la conscription, comme le lui permet la loi, car il redoute la réaction du Québec. Les francophones se montrent d'ailleurs hostiles à tout projet de mobilisation à cette époque. Le ministre Chuby Power écrit dans ses mémoires :

> « La situation politique du Québec était proche de la confusion ; les opinions étaient plus divinisées que jamais[1272] ».

Le gouvernement canadien est lui-même traversé par une profonde crise. Le ministre de la défense démissionne parce qu'il est favorable à la conscription, alors que le ministre associée à la Défense démissionne parce qu'il y est opposé. Le 23 novembre 1944, Mackenzie King finit par décréter la mobilisation de 16 000 citoyens dont 4 632 Canadiens français de la Belle Province[1273]. Sur ce nombre, seulement 11 000 conscrits ont le temps de traverser l'Atlantique pour participer aux combats avant la fin des hostilités[1274].

Cependant, conformément à la culture stratégique du Québec, la majorité canadienne française rejette massivement la conscription décidée par l'échelon fédéral. Près de 2 400 canadiens français ne se présentent pas dans les rangs de l'armée canadienne[1275]. La police canadienne recherche activement les déserteurs dans la province. Elle n'hésite pas à faire usage de la violence contre ceux qui résiste. Par exemple, en 1944, Georges Guénette, un jeune déserteur de l'armée canadienne, est abattu, en tentant d'échapper aux policiers à Saint-Lambert-de-Lévis[1276]. Alors que les Canadiens français sont sidérés par l'attitude de la police à l'égard des déserteurs, les Canadiens anglophones manifestent une vive hostilité envers les francophones. Ils estiment que ces derniers manquent de patriotisme à l'égard du Canada. Par exemple, George Drew, Premier ministre de l'Ontario, écrit :

> « Je préfèrerai beaucoup plus voir mes enfants grandir en tant que citoyens américains plutôt qu'en tant que citoyens d'un Canada qui s'est abaissé au bas niveau d'éthique et de morale des habitants du Québec[1277] ».

---

[1272] *Ibid*., p.106.
[1273] Frédéric Smith, *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, *op. cit.*, p.217.
[1274] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.117.
[1275] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*, p.84.
[1276] Simon Lavoie, *Le déserteur*, Film, TVA-Film, 2009, 110 minutes.
[1277] Jean-François Savard, André Brassard, Louis Côté, *Québec,Ontario : un destin partagé* ?, Québec, Presses de l'université du Québec, 2011, p.70 : « I would much rather see my children grow up as citizens of the United States than to be citizens of a Canada wich was reduced to the low ethical and moral standard of the people of Quebec ».



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

L'incompréhension entre les Canadiens français et les Canadiens anglophones dégénère en une nouvelle crise de la conscription au Québec. En effet, les francophones sont en colère car ils s'estiment être maltraités. Ils ne veulent pas servir de chair à canon pour une guerre qu'ils n'ont pas soutenu. Les Canadiens français s'attaquent alors à tous les symboles de la richesse et du pouvoir des anglophones au Québec. Par exemple, en novembre 1944, 2 000 manifestants s'attaquent à la *Bank of Montreal* et la *Montreal Trust Compagny*, deux importantes institutions financières dans la province qui sont contrôlées par la bourgeoisie canadienne anglophone[1278]. Le gouvernement canadien doit alors faire face à un puissant mouvement de révolte au sein de la majorité francophone du Québec.

### C – Le Québec dans le camp des vainqueurs (novembre 1944-mai 1945)

Pendant ce temps, à partir de l'automne 1944, l'Angleterre, les États-Unis et le Canada s'entendent pour étudier sur une base mensuelle les besoins de guerre. En effet, le cours de la guerre semble désormais plus favorable aux Alliés. Les autorités britanniques, américaines et canadiennes souhaitent pouvoir facilement réévaluer les programmes en cours et réduire graduellement la production dans le cadre d'un retour à la paix. C. D. Howe prend très au sérieux cette problématique car il estime que le non-renouvellement d'une partie des commandes auprès de l'industrie de guerre canadienne engendrerait une perte de 30 000 emplois[1279]. Les autorités canadiennes ne souhaitent pas revivre une sortie du conflit similaire à celle de la Première Guerre mondiale où le pays avait connu une vive crise économique et sociale.

En parallèle, en Europe, la campagne finale des Alliés contre l'Allemagne nazie démarre en février 1945. La 1ère armée canadienne est chargée de s'emparer de Nimègue, en Hollande, puis d'ouvrir un passage entre le Rhin et la Meuse. Il s'agit de percer la ligne Siegfried et les lignes de défense de la Hochwald. Au prix de lourdes pertes, les forces canadiennes enfoncent la ligne Siegfried le 21 février 1945. Les combattants canadiens français des Fusiliers Mont-Royal et du régiment de Maisonneuve s'emparent de la crête de Calcar en Allemagne. Entre le 8 février et le 10 mars 1945, les forces canadiennes perdent 5

[1278] Marc-André Cyr, « De l'engagement à la révolte, les Canadiens Français et les guerres mondiales », *Revue Argument*, 2008, p.5.
[1279] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.241.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

300 soldats[1280]. Ces pertes ne se font pas en vain. Désormais, les Alliés contrôlent les rives du Rhin qui constituaient la dernière ligne de défense de l'Allemagne. Le 12 avril 1945, les Canadiens s'emparent d'Arhem. L'opération de libération de l'Europe de l'ouest fait 11 695 tués chez les Canadiens[1281]. Le soldat canadien français Jean-Paul Boucher, du Régiment de la Chaudière, raconte sa campagne :

> « À la mi-mai 1945, j'ai signé pour servir dans le Pacifique. Mais le 8 juin, soit un mois après la reddition de l'Allemagne, mes plans ont changé, malgré moi. Notre attention s'est relâchée. Pourtant des nids de résistance SS poursuivaient la lutte. Je me trouvais sur mon véhicule quand est survenue une attaque surprise. Une balle a pénétré dans ma cuisse droite. L'impact m'a fait chuter sur le sol. Ma hanche s'est brisée sous le choc. Ainsi se terminait ma guerre. Je suis revenu au Canada couvert d'un plâtre[1282] ».

Le 4 mai 1945, les combats cessent en Hollande et en Allemagne. Les nazis signent leur reddition à Reims le 7 mai 1945. Pendant un an, une division canadienne est chargée d'occuper le nord-ouest de l'Allemagne.

Le Canada de la Second Guerre mondiale sort du côté des vainqueurs. Le pays a fourni 765 000 combattants pour une population de 11,5 millions d'habitants[1283]. La conscription, qui a tant cristallisé les oppositions au sein du pays, ne concerne que peu de combattants. La mobilisation n'a touché que 16 000 personnes[1284]. Sur les 42 000 morts canadiens pendant le conflit, seuls 69 sont des conscrits[1285]. Au cours de la guerre, le Canada a formé 131 553 membres d'équipage aériens dont 73 000 Canadiens[1286]. Près de 9 980 d'entre eux sont morts pendant des missions de bombardement[1287]. Sur le plan matériel, la contribution du pays à l'effort de guerre des Alliés s'avère modeste par rapport aux États-Unis mais non négligeable. Les industries de guerre canadiennes produisent au total 800 000 véhicules de transport, 50 000 véhicules de combat, 16 418 avions, 40 000 canons, 4,4 milliards de cartouches, 132 millions de projectiles explosifs et 1,7 million d'armes[1288]. Elles fabriquent également 3 500

[1280] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.118.
[1281] *Ibid*., p.119.
[1282] *Ibid*., p.130.
[1283] André Labaste, « Le Canada grande puissance mondiale », *L'information géographique*, volume 10, n°1, 1946, p.1.
[1284] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.16.
[1285] *Ibid*., p.16.
[1286] *Ibid.*, p.185.
[1287] *Ibid*., p.187.
[1288] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.3-4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

navires de type corvettes, patrouilleurs, porte-avions d'escorte, dragueurs de mines ou encore barges de débarquement[1289]. L'industrie maritime du pays produit davantage de tonnage que celle de l'Angleterre. Elle est la seconde du monde derrière celle des États-Unis[1290].




**Document 62. Le retour au foyer des militaires canadiens à la fin de la Seconde Guerre mondiale[1291]**

La guerre stimule considérablement l'économie du Canada. La production d'aluminium bondit de 82 000 tonnes en 1939 à 462 000 tonnes en 1944[1292]. Celle de l'acier passe de 1 551 000 tonnes en 1939 à 3 024 000 tonnes en 1944[1293]. Celle des produits chimiques bondit de 13 500 tonnes en 1940 à 675 000 tonnes en 1944[1294]. Le Canada sort du conflit en étant le premier producteur mondial de nickel, d'amiante, de platine et de radium et le second producteur mondial de mercure. Le secteur agricole connaît également une très forte progression. Entre 1939 et 1944, la production d'œufs s'accroît de 45%, celle de viande de bœuf de 43%, celle de fromage de 40%, celle de beurre de 22% ou encore celle de lait de 13%[1295]. Pour répondre aux besoins de l'industrie, le Canada fait passer sa production

[1289] André Labaste, « Le Canada grande puissance mondiale », *L'information géographique*, volume 10, n°1, 1946, p.4.
[1290] *Ibid.*, p.4.
[1291] Musée canadien de la guerre, *Le retour au foyer*, 1946, NAC-PA- 154976.
[1292] *Ibid.*, p.3.
[1293] *Ibid.*, p.3.
[1294] *Ibid.*, p.4.
[1295] *Ibid.*, p.5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'électricité de 27 kWh en 1939 à 40,5 milliards de kWh en 1944[1296]. Le pays exporte également deux milliards et demi de kWh à destination des États-Unis en 1944[1297]. Les deux tiers de l'augmentation de la production électrique canadienne sont dus à l'hydro-électricité issue du Québec avec ses immenses installations, comme celles de Shipshaw ou de La Tuque[1298].

Avec le conflit, le Canada se met à fabriquer des éléments qu'il ne produisait pas auparavant. Par exemple, le chrome, ignoré avant la guerre, est produit à hauteur de 30 000 tonnes en 1944 à partir des gisements de la région du Lac Noir au Québec[1299]. De même pour le magnésium dont la production passe de zéro en 1939 à 3 610 tonnes en 1943 grâce à l'exploitation des gisements de l'Ontario[1300]. D'autres éléments nouveaux sont produits comme l'uranium, le nylon, les matières plastiques, les produits chlorés, l'acide sulfurique ou encore le caoutchouc synthétique. L'industrie canadienne fabrique également désormais des appareils de haute précision tels que du matériel optique, des télémètres ou encore des radars.

Le Canada sort de la guerre avec une capacité de production triplée par rapport à celle de la période d'avant-guerre. La place du pays dans le commerce mondiale s'est améliorée en passant de la cinquième place en 1936 à la troisième en 1944[1301]. La flotte commerciale canadienne occupe la troisième place dans le monde avec 3 000 000 de tonneaux, c'est-à-dire autant que la France en 1938[1302]. La balance commerciale est également positive. Les exportations représentent 3 440 millions de dollars, les importations 1 759 millions et l'excédent 1 681 millions[1303]. Cet essor économique canadien est directement lié à l'effort de guerre. Seuls 20% des exportations du Canada en 1944 sont indépendantes du conflit[1304]. Les exportations canadiennes à destination de l'Angleterre sont stables avec 35,4% en 1939 et 35,9% en 1944, tandis que celles vers les États-Unis se sont légèrement réduites en passant de 41% en 1939 à 37,8% en 1944[1305]. Toutefois, les importations canadiennes ont complètement basculé en faveur du voisin américain. Les importations de Grande-Bretagne chutent de 18,1% en 1938 à seulement 6,2% en 1944 tandis que celles en provenance des États-Unis bondissent de 61% à 82%[1306]. Les importations de charbon américain doublent au cours de la

[1296] *Ibid.*, p.2.
[1297] *Ibid.*, p.2.
[1298] *Ibid.*, p.2.
[1299] *Ibid.*, p.2.
[1300] *Ibid.*, p.3.
[1301] *Ibid.*, p.7.
[1302] *Ibid.*, p.8.
[1303] *Ibid.*, p.7.
[1304] *Ibid.*, p.8.
[1305] *Ibid.*, p.8.
[1306] *Ibid.*, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

guerre, pour atteindre 29 millions de tonnes en 1944, à destination du Québec et l'Ontario[1307]. Malgré la mise en valeur des ressources de l'Alberta, le Canada n'est pas autosuffisant en matière de pétrole. Il importe 46% de celui-ci des États-Unis et le reste de Colombie ainsi que du Vénézuéla[1308]. Le Canada manque également de fer, ce qui l'oblige à importer la majorité de celui-ci des États-Unis. Avec la fin de la guerre, les médias canadiens mettent en avant le défi majeur du gouvernement canadien : faire passer le pays d'une économie de guerre à une économie de paix.




**Document 63. Les défis du Canada après la Seconde Guerre mondiale[1309]**

De son côté, le Québec sort de la Deuxième Guerre mondiale en étant opposé au reste du pays. En effet, si le conflit a relancé son économie, il a également provoqué une forte contestation à la conscription. Sur le plan matériel, la contribution du complexe militaro-

[1307] *Ibid.*, p.1.
[1308] *Ibid.*, p.2.
[1309] John Collins, *Les trois projets de 1945*, Musée McCord, 1945, M965.199.4381.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

industriel du Québec à l'effort de guerre des Alliés est indéniable. La province a fabriqué plus de 1,7 milliard de cartouches, 500 chars, 150 autocanons ou encore 150 motoneiges militaires[1310]. Sous la houlette du gouvernement canadien, l'arsenal de Québec a pris une ampleur jamais connue auparavant. Au plus fort de conflit, il compte 14 000 ouvriers[1311]. Les industries de guerre marquent profondément le paysage de la Belle Province. Elles atteignent des superficies équivalentes à celles de petites villes. Par exemple, l'usine de Sainte-Thérèse, le plus grand producteur de munitions au Canada, s'étend sur 2068 hectares et compte 476 bâtiments[1312]. L'usine de Saint-Paul-l'Ermite, chargée de la production d'obus, est constituée de 12 avenue et de neuf rues qui totalisent 16 kilomètres de voies pavées[1313].

Sur le plan politique, les relations entre le Québec et le Canada anglophone sont extrêmement tendues. La province subie un un *Quebec bashing* de la part des médias anglophones comme le *Toronto Telegram*. Les Canadiens anglophones accusent les Canadiens français d'avoir peu contribué à l'effort de guerre du pays. Le service des relations publiques de l'armée canadienne est en partie responsable de cet état de fait puisqu'il ne communique pas clairement sur la contribution du Québec dans la guerre. Le Canada anglophone estime donc qu'il y a une inégalité de sacrifices entre la Belle Province et le reste du pays. Les soldats francophones qui reviennent d'Europe sont choqués de découvrir cette situation au Canada. Le capitaine Pierre Sévigny écrit :

> « Il y a certainement négligence coupable, et je ne crois pas que l'expression soit trop forte, de la part de certains de nos dirigeants qui ne proclament pas assez haut les faits d'armes des troupes canadiennes françaises sur les champs de bataille de France, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne. Je rentre au pays après des mois et des mois de guerre et je constate que les miens ont la plus mauvaise presse qui soit au pays et même aux États-Unis. Mais pourquoi donc ! Ne sait-on pas tout ce que les Canadiens français ont fait : comment ils se sont battus, comme leur loyalisme, leur désintéressement total et leur courage ont fait l'admiration de leurs camarades britanniques ? Si ces choses ne sont pas connues, il est grand temps qu'elles le soient. C'est une pitié de penser qu'on nous blâme constamment, qu'on nous charge de tous

[1310] Anciens combattants Canada, « Production de matériel de guerre au Canada » (www.veterans.gc.ca - consulté le 8 juillet 2012) ; Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition Féminine du Québec, « Fabriques d'armement », (http://www.mcccf.gouv.qc.ca - consulté le 8 mars 2012) ; Alain Gelly, *L'Arsenal de Québec 1933-1946*, *op. cit*., p.9.
[1311] Omer-Denis Messier, « L'arsenal du Dominion : une histoire explosive », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 5, n°4, 1990, p.3.
[1312] Pierrick Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.168.
[1313] *Ibid*., p.169.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

les méfaits, sans jamais songer à mettre en lumière des faits d'armes qui ont étonné l'ennemi[1314] ».

La contribution militaire du Québec à la Seconde Guerre mondiale n'est pas négligeable. Sur les 930 000 militaires canadiens déployés lors du conflit, 131 618 sont Canadiens français[1315]. Les unités francophones connaissent leurs lots de morts et de mutilés. Les pertes du Royal 22e Régiment s'élèvent à 293 tués et 1 282 blessés, celles du Régiment de la Chaudière à 212 tués et 793 blessés, celles du Régiment de Maisonneuve à 214 tués et 778 blessés et enfin celles des Fusiliers du Mont-Royal à 365 tués et 1 403 blessés[1316]. En raison d'un manque de place dans les unités combattantes francophones, plus de la moitié des volontaires Canadiens français servent dans des unités anglophones. Ils constituent 65% de l'effectif du *Sherbrooke Fusiliers Regiment*, 20% du *Royal Montreal Regiment*, du *Black Watch* et des *Grenadier Guards*[1317].

Sur les champs de bataille en Europe, les unités francophones ne déméritent pas. Les Fusiliers Mont-Royal s'illustrent à Dieppe, le Royal 22e Régiment en Italie, le Régiment de la Chaudière sur les plages du débarquement en Normandie, le Régiment de Maisonneuve aux Pays-Bas ou encore le 45e escadron tactique de chasse contre l'Allemagne[1318]. Ce dernier, seule unité francophone de l'armée de l'air canadienne, reçoit 190 décorations pour services rendus dans les combats de la Seconde Guerre mondiale[1319]. Les hommes ne sont pas les seuls à fournir un effort. Les femmes, que ce soit dans les zones de contact, notamment avec les infirmières, ou en base arrière au sein de l'industrie de guerre du Québec, participent étroitement à l'effort de guerre du Canada[1320]. Quant à l'effort financier, la Belle Province contribue aux emprunts de guerre du pays à hauteur de 715 millions de dollars soit sensiblement plus que l'objectif fixé par l'échelon fédéral[1321].

[1314] Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, *op. cit.*, p.21.
[1315] Marc-André Cyr, *De l'engagement à la révolte, les Canadiens Français et les guerres mondiales*, *op. cit.*, p.2.
[1316] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.92.
[1317] *Ibid.*, p.88.
[1318] Yves tremblay, *Volontaires. Des Québécois en guerre (1939-1945)*, Montréal, Athéna, 2006, 144 p.
[1319] Gouvernement du Canada, « 45e escadron tactique de chasse (ETC) », Ministère de la Défense, 5 décembre 2008, 1 p.
[1320] Geneviève Auger, Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu : la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45*, Ville Saint-Laurent, Boréal Express, 1981, 236 p.
[1321] Jean-Yves-Gravel, *Le Québec et la guerre*, *op. cit.*, p.84.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

Lorsque le Québec est entraîné dans la Seconde Guerre mondiale par le Canada, le pays n'est pas prêt à un nouveau conflit de haute intensité en Europe. En effet, l'armée canadienne manque de ressources et d'équipements. Lorsque les premières troupes canadiennes débarquent en Angleterre, elles constatent que leur préparation n'est pas au niveau de celle des militaires britanniques. L'armée canadienne doit rattraper en urgence son retard. Pendant les premiers mois de la guerre, le Canada monte en puissance progressivement car le Québec manifeste des réticences à voir le pays s'engager dans ce conflit en Europe. Avec la débâcle de la bataille de France et l'armistice signée par les autorités françaises, la position de la Belle Province évolue. Les Canadiens français se mobilisent davantage pour soutenir l'effort de guerre canadien car ils ne peuvent que constater la supériorité de la puissance de l'Allemagne nazie face à leur ancienne métropole coloniale. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada calque les mœurs, les structures et le corpus doctrinal de l'armée britannique. La formation des militaires canadiens se conforme au modèle anglais. Lorsque la guerre éclate, la confédération canadienne se mobilise lentement parce que l'état de ses forces est déplorable. Au cours du conflit, l'armée canadienne peine à former ses cadres à un type de guerre auquel elle ne s'est pas préparée pendant la période de l'entre-deux guerres mondiales.

Comme lors de la Première Guerre mondiale, le Québec est à nouveau menacé par l'Allemagne qui cherche à troubler le trafic maritime des Alliés en s'attaquant à la route maritime du Saint-Laurent. Les *U-Boats* deviennent la principale menace grâce à leur capacité à franchir l'océan Atlantique et à naviguer en toute discrétion dans le Saint-Laurent. Le golfe est le théâtre d'importants affrontements navals entre 1942 et 1944. Cette situation pousse le gouvernement canadien à investir dans la recherche et le développement de radars, implantés par la suite dans la Belle Province, pour déceler à plus grande distance l'ennemi allemand.

L'effort de guerre du Canada conduit à l'émergence d'un vaste complexe militaro-industriel canadien qui se concentre dans les provinces du Québec et de l'Ontario sous le contrôle de l'échelon fédéral. En effet, la vallée du Saint-Laurent, porte d'entrée vers l'intérieur de l'espace nord-américain et des Grands Lacs constitue également un carrefour naturel et un axe de communication majeur. Elle permet de mettre en relation à moindre coût à la fois les provinces entre elles mais également le Canada avec les États-Unis. Le gouvernement canadien ne s'intéresse pas du tout à la répartition régionale de la production de guerre. Il porte seulement un intérêt à la proximité des différents sites de fabrication des



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

composants de guerre afin de minimiser le transport des produits. Seule l'efficacité et les économies sont importantes pour le ministère des munitions et des approvisionnements. L'industrie d'armement génère essentiellement des emplois dans les centres urbains de la Belle Province, notamment à Montréal et à Québec, et très peu dans les régions moins populeuses et moins industrialisées. Le gouvernement provincial n'exerce aucune influence sur le développement de ce complexe militaro-industriel au cours du conflit. Les Canadiennes françaises jouent un rôle déterminant dans l'industrie d'armement en fournissant une importante main-d'œuvre. Par ordre de préférence au cours de la guerre, l'échelon fédéral recrute des jeunes femmes célibataires, puis des femmes mariées et enfin des mères de famille.

Alors que la Seconde Guerre mondiale provoque un déchirement des pays en Europe, elle engendre au contraire un rapprochement sans précédent entre le Canada et les États-Unis au plus grand bénéfice du Québec. En effet, les exportations de l'industrie de guerre de la Belle Province sont intégrées au sein d'un réseau d'alliances entre le Canada, l'Angleterre et les États-Unis. La collaboration militaire canado-américaine, très limitée avant la guerre, prend une ampleur sans précédent. Le refus des États-Unis de produire des munitions de calibre britannique protège le complexe militaro-industriel du Québec d'une concurrence américaine. Cependant, malgré l'accroissement de la coopération militaro-industriel américano-canadienne, le conflit ne conduit pas à une intégration économique plus poussée entre les États-Unis et le Canada. Les deux pays maintiennent notamment des droits de douanes à leur frontière commune.

La contribution matérielle, humaine et financière du Québec à l'effort de guerre canadien reste largement ignorée par le Canada anglophone à la fin du conflit. Même si la Belle Province ne soutient qu'une participation limitée des Canadiens français, sur la base du volontariat, ces derniers s'illustrent brillamment sur les champs de bataille en Europe. L'armée canadienne gagne en expérience opérationnelle avec le conflit. Cependant, tout comme lors de la Première Guerre mondiale, elle continue d'ignorer le fait francophone dans ses rangs. L'un des principaux obstacles au recrutement et à la promotion de militaires canadiens français tient à l'absence de bilinguisme dans l'armée canadienne. Les soldats francophones sont confrontés à la difficulté de devoir apprendre à la fois leur métier et la langue anglaise. Les officiers francophones, quant à eux, sont tous bilingues. Toutefois, ces derniers sont davantage cantonnés dans les rangs des officiers subalternes que les officiers anglophones.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## PARTIE III. La résistance politique (1945-2013)

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Québec ambitionne de rayonner davantage. En effet, située à la jonction entre l'Europe, le Canada anglophone et les États-Unis, la Belle Province s'affirme comme la seule nation francophone d'Amérique du Nord. La population est très marquée par la peur d'un encerclement anglophone et la menace d'assimilation qui en découle. Cette situation influence considérablement sa culture stratégique. Alors que la guerre froide éclate entre les États-Unis et l'URSS, la Belle Province fait office de citadelle francophone et cherche à se structurer sur le modèle de l'État-nation. Le catholicisme de la société canadienne française, l'anticommunisme, la volonté de défendre la survivance du fait francophone en Amérique du Nord constituent autant de facteurs qui confèrent une spécificité à la Belle Province. Au même moment, le Canada tente également de se construire en tant qu'État-nation. Cette situation soulève une problématique au Québec de légitimité entre l'échelon provincial et l'échelon fédéral qu'il convient d'étudier. Pour cela, il faut conduire une analyse croisée entre la situation interne au Canada et la situation internationale.

Les tensions entre le Québec et le reste du pays trouvent également leurs origines dans l'atonie économique de la population francophone alors que les Canadiens anglophones, y compris ceux de la Belle Province, ne cessent de s'enrichir. Ce paradoxe est notable car il s'avère que l'argent joue un rôle moteur dans la révolution tranquille au Québec. Toute révolution induit des enjeux de pouvoirs. Celle qui se déroule dans la Belle Province provoque une évolution dans la position privilégiée de l'Église catholique. Cette question de l'environnement religieux doit être mise en avant et bien cernée.

La fin de la guerre froide ne marque pas pour autant celle de la participation de la Belle Province à des conflits armés. Au contraire, de nouveaux dangers voient le jour. Les menaces asymétriques, multiformes et transfrontalières, ébranlent l'autorité des États en remettant en question leurs capacités à protéger les populations. Les autorités américaines et canadiennes sont amenées à reconsidérer leur approche en matière de sécurité et de défense en reconnaissant une légitimité aux États fédérés et aux provinces pour agir à leur propre niveau dans ces domaines. Les différents services de polices et de renseignements, américains, canadiens et québécois, sont amenés à coopérer étroitement. Des bases de données nord-américaines pour mener une lutte contre le terrorisme sont créées. Les infrastructures font



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'objet d'une surveillance accrue. Il est intéressant de voir l'imbrication des forces et les interpénétrations dans les moyens mis en œuvre pour analyser les relations entre le Québec et les États d'Amérique du Nord. L'État provincial constitue un maillon central dans le dispositif de protection continental qui se met en place. Son rôle évolue et cette mutation appelle une analyse approfondie.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE VII. Le Québec dans la guerre froide (1945-1990)

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Québec fait face à une évolution du contexte international qui contribue fortement à influencer son développement. En effet, les États-Unis et l'URSS s'affirment comme les deux seules superpuissances de la planète face aux pays européens profondément affaiblis par le conflit. L'Amérique exerce un contrôle presque exclusif de l'Extrême-Orient et entend étendre sa sphère d'influence à l'Europe. De son côté, l'Union soviétique cherche à exercer une influence politico-économique accrue sur les pays européens. L'opposition entre les intérêts américains et soviétiques provoque un basculement du monde dans la guerre froide. L'accroissement de puissance ou des avantages chez l'un est perçu comme un danger pour l'autre, ce qui l'incite à se lancer dans une course à la surenchère. Le monde se trouve alors divisé entre les superpuissances américaines et soviétiques autour desquelles sont groupés les autres pays. Allié aux États-Unis en raison de son étroite dépendance économique à son voisin américain, le Canada entraîne le Québec dans cette nouvelle guerre.

Cette nouvelle configuration des rapports de force à travers le monde soulève de multitude de questions : quelle est la position de la majorité francophone du Québec vis-à-vis de la guerre froide ? Quelle relation entretient la Belle Province avec l'idéologie communiste ? Quelle est la réaction du Québec à propos de l'adhésion du Canada à l'alliance militaire de l'OTAN ? Comment les Canadiens français réagissent-ils face à la guerre de Corée décidée par le gouvernement fédéral ? Quelle est la place de la Belle Province au sein du dispositif nord-américain d'alerte et d'interception aérien du NORAD ? Quel est le rôle du complexe militaro-industriel de la province dans le cadre de la guerre froide ? Quelle est l'influence des mouvements de décolonisation dans le monde sur la Belle Province ? Quel rôle joue la relation spéciale entre le Québec et la France sur le développement de la province au cours de la période ? Pourquoi la Belle Province connaît-elle une montée en puissance d'un mouvement souverainiste ? Comment le Canada anglophone réagit-il face au Québec lorsque celui-ci cherche à devenir souverain pour la deuxième fois de son histoire ?

Ces évènements influencent le développement d'une culture stratégique spécifique au Québec. Les francophones de la province raisonnent à l'aune de leur propre vision du monde qui n'est pas toujours similaire à celle des Canadiens anglophones ni celle des Américains.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'entrée involontaire du Québec dans la guerre froide (1945-1953)

La fin de la Seconde Guerre mondiale entraîne une reconfiguration des rapports de force dans le monde. En effet, le centre de gravité de la planète se déplace de l'Europe vers l'Amérique du Nord. L'Angleterre cesse d'être la première puissance du monde au profit des États-Unis. Ces derniers font face à l'URSS qui s'affirme comme la seule autre superpuissance. Les Américains et les Soviétiques ont des ambitions hégémoniques. Le Québec est appelé à se positionner face à chaque camp dans le cadre de la guerre froide qui s'ouvre.

### A – Le basculement du Québec dans le camp occidental face à la menace soviétique (1945 -1950)

Le Québec cherche à profiter du fait que le Canada soit dans le camp des pays vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale pour tenter d'exercer davantage d'influence sur la scène diplomatique. En effet, l'élite canadienne française sait que la fin de la Seconde Guerre mondiale signifie une diminution des besoins de guerre et donc de l'activité dans la province. Elle cherche donc à éviter une nouvelle crise économique en tentant d'accroitre le rayonnement international de la province. Par exemple, Lucien Borne, maire de Québec, parvient à obtenir que l'Organisation Internationale du Travail (juin 1945) et la conférence de fondation de l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (octobre 1945) se réunissent dans la capitale de la Belle Province[1322]. Il cherche également à faire de Québec le siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Toutefois, il échoue dans ce projet face à New York car la province n'est pas un pays souverain et ne dispose pas de l'aura américaine. Les États-Unis s'imposent désormais comme l'une des deux seules superpuissances de la planète aux côtés de l'URSS[1323]. En 1945, l'armée américaine dispose de 12,5 millions de soldats, de 3 000 bombardiers à long rayon d'action et de 1 200 navires de guerre dont plusieurs dizaines de porte-avions[1324]. De son côté, l'armée soviétique possède 175 divisions dotée de 25 000 chars d'assaut et de 19 000 avions[1325]. Le Canada, l'Angleterre ou encore la France ne sont pas en mesure de rivaliser avec ces moyens militaires

[1322] Alain Roy, « Guerre et paix : lucien Borne, l'homme de la situation », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 2005, 5 p.
[1323] Philip Golub, *Une autre histoire de la puissance américaine*, Paris, Seuil, 2011, 288 p.
[1324] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1991, p.404-405.
[1325] *Ibid.*, p.410.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

considérables. Les Américains et les Soviétiques ont tous les deux des ambitions hégémoniques à l'échelle mondiale, ce qui les amène à s'opposer très rapidement après la fin de la Seconde Guerre mondiale[1326].

Partageant des intérêts communs, le Canada, l'Angleterre et la France préfèrent s'aligner sur les États-Unis afin de préserver leur système économique capitaliste qui s'oppose au modèle communiste proposé par l'URSS[1327]. La confédération canadienne est très vite plongée au cœur de l'opposition entre les États-Unis et l'URSS. Le 6 septembre 1945, Igor Gouzenko, un cryptographe soviétique de l'ambassade d'URSS à Ottawa, apprend aux autorités canadiennes que le Canada, les États-Unis et l'Angleterre font l'objet d'une intense activité de renseignement de la part de l'URSS depuis la Seconde Guerre mondiale [1328]. Le Premier ministre Mackenzie King fait immédiatement le choix de renforcer sa collaboration avec les autorités britanniques et américaines pour lutter contre l'espionnage soviétique[1329]. L'Angleterre appelle à l'union de tous les États anglophones contre l'URSS, ce qui a des conséquences au Canada. Le 5 mars 1946, Winston Churchill déclare dans son discours de Fulton dans le Missouri :

> « De Stettin dans la Baltique à Trieste sur l'Adriatique un rideau de fer est descendu à travers le continent. Derrière cette ligne se trouvent toutes les anciennes capitales des anciens États de l'Europe centrale et orientale. Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia, toutes ces cités fameuses avec les populations environnantes, sont incluses dans la sphère soviétique et sujettes, sous une forme ou l'autre, non seulement à l'influence soviétique mais à un très grand contrôle de Moscou dont la rigueur va croissant. Seule Athènes, parée de ses gloires immortelles, est libre de choisir son avenir dans une consultation populaire surveillée par les Britanniques, Américains et Français…Ce n'est sûrement pas pour cette Europe-là que nous nous sommes battus... Il n'y a rien que nos alliés russes respectent autant que la force… Nous ne parviendrons pas à éviter la guerre sans une association fraternelle des peuples de langue anglaise[1330] ».

---

[1326] Pierre Grosser, *Les temps de la guerre froide : réflexions sur l'histoire de la guerre froide et sur les causes de sa fin*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 465 p.
[1327] David Mackenzie, *La peur du communisme au Canada*, Ottawa, La société historique du Canada, 2001, 34 p. ; Agnès Alexandre, *La Relation Spéciale Royaume-Uni - États-Unis : entre mythe et réalité, 1945-1990*, Nantes, Éditions du temps, 2002, 223 p. ; Frédéric Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2012, 310 p.
[1328] Greg Donaghy, *Le Canada au début de la Guerre Froide 1943-1957*, Ottawa, Department of Foreign Affairs and International Trade, 1998, 255 p.
[1329] Jean Martin, « Les contraintes géographiques et de l'histoire : la dépendance canadienne en matière de renseignement étranger », *Hérodote*, 2011, 10 p.
[1330] *Ibid.*, p.53.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le gouvernement canadien accepte de coopérer davantage avec d'autres pays anglophones. En mars 1946, le Canada adhère à la *UKUSA alliance*, comprenant les États-Unis, l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui a vocation à espionner l'ensemble de la planète[1331]. La France, de son côté, se rapproche également de la Grande-Bretagne[1332]. Un camp occidental et un camp soviétique commencent à se dessiner sur la scène internationale. L'URSS, qui ambitionne d'exercer une influence en Europe, se montre particulièrement mécontente de la position des autorités britanniques[1333]. Staline déclare :

> « Il est raisonnable que les nations qui ne parlent pas la langue anglaise et qui représentent la majorité du monde refusent de se soumettre à un nouvel esclavage… Il ne fait aucun doute que la position de M. Churchill est un geste de guerre, un appel à la guerre contre l'URSS. Il tente de tromper ses auditeurs en disant que la période de l'accord entre l'Angleterre et la Russie peut être prolongée à cinquante ans[1334] ».

Le Québec s'inscrit pleinement dans le camp occidental. En effet, l'élite canadienne française est fondamentalement opposée au communisme. La bourgeoisie francophone y voit une menace pour ses intérêts économiques, tandis que l'Église catholique combat l'athéisme véhiculé par cette idéologie. Dans le cadre de la nouvelle guerre qui se profile, les relations entre le gouvernement Duplessis et l'échelon fédéral oscillent entre collaboration en matière de sécurité et de défense et prise de distance sur le plan politique[1335]. Par exemple, il collabore avec les autorités canadiennes contre les communistes. Le gouvernement provincial surveille tout particulièrement les intellectuels canadiens français qu'il soupçonne d'être favorables à l'URSS[1336]. Redoutant une éventuelle insurrection populaire provoquée par les communistes, il concentre 65% de l'effectif policiers du Québec dans la ville de Montréal car celle-ci est la plus peuplée de la province[1337]. Les sympathisants du communisme au Québec, minoritaires dans la province, s'opposent vivement à la politique anticommuniste de Duplessis. Le 23 novembre 1946, Raoul Roy écrit dans l'hebdomadaire *Combat* :

---

[1331] National Security Agency, *Declassified UKUSA Signals Intelligence Agreement*, 24 juin 2010 (http://www.nsa.gov/public_info/press_room/2010/ukusa.shtml - consulté le 4 octobre 2013).
[1332] Sabine-Marie Decup, *France-Angleterre : les relations militaires de 1945 à 1962*, Paris, Institut de stratégie comparée, 1998, 292 p.
[1333] Georges-Henri Soutou, *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2008, 473 p.
[1334] Gérard Bergeron, *La guerre froide inachevée*, *op. cit*, p.54.
[1335] François-Albert Angers, « Les relations fédérales-provinciales sous le régime Duplessis », Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1997, 13 p.
[1336] Léon Dion, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1993, 450 p.
[1337] Yannick Cormier, « Histoire de la Sûreté du Québec : de 1870 à 2013 », *Les cahiers d'histoire*, 2011, volume 2, n°4, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « COMBAT réclame le respect des droits nationaux, politiques et économiques des Canadiens français. Nous nous opposons à un Louis St-Laurent lorsqu'il prétend que le parlement du Canada légalement peut abolir l'usage du français comme langue officielle. Au chapitre de l'autonomie provinciale, nous ne nous arrêtons pas à la doctrine stérile et, au fond, anti-nationale, d'un Maurice Duplessis. Nous réclamons des mesures pour freiner le pouvoir des trusts, pour réaliser l'égalité nationale, économique, politique et sociale des Canadiens français (sic)[1338] ».

À aucun moment de son histoire, la société canadienne française ne soutient majoritairement le communisme car les autorités provinciales luttent activement contre cette idéologie et parce que les habitants y sont opposés par eux-mêmes[1339]. En parallèle, le Premier ministre du Québec mène une politique nationaliste. Par exemple, il dote la province de son propre drapeau national, le fleurdelisé, alors que le Canada n'en dispose pas[1340]. Cette politique reçoit le soutien de la majorité francophone car elle répond à leur inquiétude permanente de voir la province perdre sa spécificité par rapport au reste du pays.

Dans le même temps, l'opposition entre les États-Unis et l'URSS prend la forme d'une « guerre froide », c'est-à-dire où les deux superpuissances se critiquent et se menacent sans s'affronter directement car elles ont des capacités de destruction mutuelles. En mars 1947, le président américain Harry S. Truman déclare :

> « L'une de ces conceptions du monde se fonde sur la volonté de la majorité, et se caractérise par des institutions libres, un gouvernement représentation, des garanties de liberté individuelle, de liberté d'expression et de religion et d'absence d'oppression politique. L'autre conception du monde se fonde sur la volonté d'une minorité imposée par la force à la majorité. Elle repose sur la terreur et l'oppression, le contrôle de la presse, le trucage des élections et la suppression des libertés individuelles[1341] ».

Par ce propos, le gouvernement américain présente les valeurs américaines comme bénéfiques pour l'humanité et celles de l'union soviétique comme négatives. En réaction, l'URSS propose sa propre vision du monde. Andreï Jdanov écrit :

---

[1338] Mathieu Lapointe, « Entre nationalisme et socialisme : Raoul Roy (1914-1996) et les origines d'un premier indépendantiste socialiste au Québec, 1935-1965 », *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, volume 8, n°2, 2008, p.14.

[1339] Robert Comeau, Bernard Dionne, *Le droit de se taire: histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1989, 542 p. ;

[1340] Ministère de la justice du Québec, *Le fleurdelisé : reflet de notre histoire en Amérique*, 14 janvier 2008 (http://www.drapeau.gouv.qc.ca/drapeau/histoire/fleurdelise.html - consulté le 16 septembre 2015).

[1341] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.419.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Le monde a assisté à la formation de deux camps : d'une part, le camp impérialiste et anti-démocratique qui a pour but essentiel l'établissement de la domination mondiale de l'impérialisme américain et l'écrasement de la démocratie, et d'autre part le camp anti-impérialiste et démocratique, dont le but essentiel consiste à saper l'impérialisme, à renforcer la démocratie, à liquider les restes du fascisme[1342] ».

Ces discours américains et soviétiques mettent en avant le fait que le libéralisme et le communisme constituent deux idéologies à vocation universelles. C'est pourquoi, ils s'excluent mutuellement. Cette opposition permet aux États-Unis et à l'URSS de mener une campagne d'influence à la fois sur leurs propres citoyens mais également sur leurs alliés visant à discréditer leur adversaire. Les deux superpuissances cherchent à rallier les populations au camp américain ou au camp soviétique en menant des opérations d'espionnage et d'influence[1343]. Le 5 juin 1947, George C. Marshall, secrétaire d'État, annonce son « plan Marshall » qui propose aux États européens une assistance américaine sous forme de capitaux, de matières premières, de machines ou encore de conseillers[1344]. L'URSS la rejette car celle-ci remet en question sa stratégie de promotion de l'idéologie communiste. Elle fait pression sur les pays d'Europe de l'Est pour qu'ils la refusent[1345].

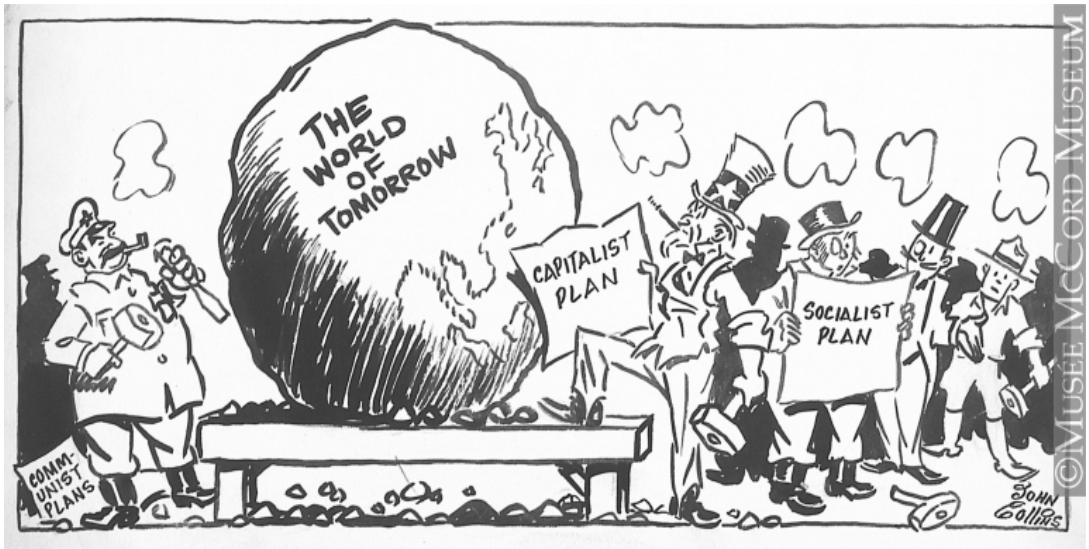


**Document 64. L'opposition entre les États-Unis et l'URSS vue du Canada[1346]**

[1342] Gérard Bergeron, *La guerre froide inachevée*, *op. cit.*, p.65.
[1343] Jean Delmas, Jean Kessler, *Renseignement et propagande pendant la guerre froide 1947-1953*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999, 319 p.
[1344] Henri Claude, *Le plan Marshall*, Paris, Éditions sociales, 1948, 229 p. ; Bertrand de Jouvenel, *L'Amérique en Europe : Le Plan Marshall et la coopération intercontinentale*, Paris, Plon, 1948, 326 p.
[1345] Saki Dockrill, *Europe east and west in the cold war, 1948-1953*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2002, 268 p.
[1346] John Collins, *Le monde de demain*, Musée McCord, 1947, M965.199.2936.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Allié aux États-Unis, le Canada prend des mesures en matière de sécurité et de défense qui affectent le Québec. En effet, le gouvernement canadien considère désormais officiellement les pays communistes comme des menaces potentielles. C'est pourquoi, les autorités prennent des mesures en matière d'exportation de matériel militaire. En 1947, la chambre des communes adopte la loi sur les « licences d'exportation et d'importation » qui confie à l'échelon fédéral la compétence pour déterminer la liste des pays où les exportations de biens à usage militaire sont restreintes ou interdites[1347]. Le texte oblige toutes les entreprises de sécurité et de défense à obtenir un permis d'exportation délivré par le gouvernement canadien. Le complexe militaro-industriel du Québec est directement touché par ces mesures puisque les entreprises qui le composent ne sont plus libres d'exporter leur production là où elles le souhaitent. Le gouvernement canadien cherche également à protéger le pays d'une éventuelle attaque de la part de l'URSS. En décembre 1948, il décide d'implanter le 410e escadron, une unité aérienne d'interception, sur la base de Saint-Hubert au Québec. La mission de cette force est de réagir face à une éventuelle tentative de bombardement soviétique par le Grand Nord[1348]. Cet escadron est initialement équipé d'avions britanniques *Havilland Vampire*, avant que ces derniers ne soient remplacés par 56 chasseurs américains *North American F-86 Sabre* fabriqués sous licence à Cartierville par le complexe militaro-industriel du Québec[1349].

Pour atténuer les critiques des nationalistes canadiens français, le gouvernement fédéral décide de modifier les conditions d'immigration des citoyens français en 1948. Ces derniers sont désormais traités sur le même pied d'égalité que les sujets britanniques et les citoyens américains. Ils n'ont plus à obtenir de visa. Cependant, dans la pratique, cette mesure ne contribue pas à accroître le flux migratoire français au Canada pour deux raisons. La première est que, dans le contexte de la guerre froide, les autorités canadiennes se montrent pointilleuses sur la sélection des immigrants en menant des enquêtes de sécurité poussées. Le gouvernement français, de son côté, restreint le montant d'argent que les migrants peuvent emporter avec eux. Ce contexte ne favorise donc pas un accroissement de l'immigration française à destination du Québec.

---

[1347] Ministère des affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada, *Rapport sur les exportations de marchandises militaires du Canada*, 2010-2011 (http://www.international.gc.ca/controls-controles/report-rapports/mil-2010-2011.aspx?lang=fra - consulté le 15 septembre 2015).

[1348] Jacques Castonguay, *Un trou de mémoire : la guerre froide au Québec et dans le Grand Nord canadien*, Montréal, Carte Blanche, 2009, 118 p.

[1349] Michael T. Fawcett, « L'enjeu politique de la souveraineté : Défense continentale et naissance du NORAD », *op. cit.*, p.5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Canada intègre également l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), crée le 4 avril 1949, qui comprend notamment les États-Unis, l'Angleterre et la France[1350]. Cette nouvelle alliance militaire est destinée à équilibrer les rapports de force entre le camp soviétique et le camp occidental. En 1950, l'URSS possède 4,3 millions de soldats[1351]. En face, les États-Unis comptent un effectif militaire de 1,38 million d'hommes[1352]. De leur côté, l'Angleterre dispose de 680 000 hommes, la France de 590 000 combattants et le Canada de 47 000 soldats[1353]. L'OTAN n'a pas sa propre armée. Les nations contributrices fournissent les forces et les moyens matériels nécessaires afin de remplir une mission déterminée. Les décisions sont prises à l'unanimité par les pays membres.

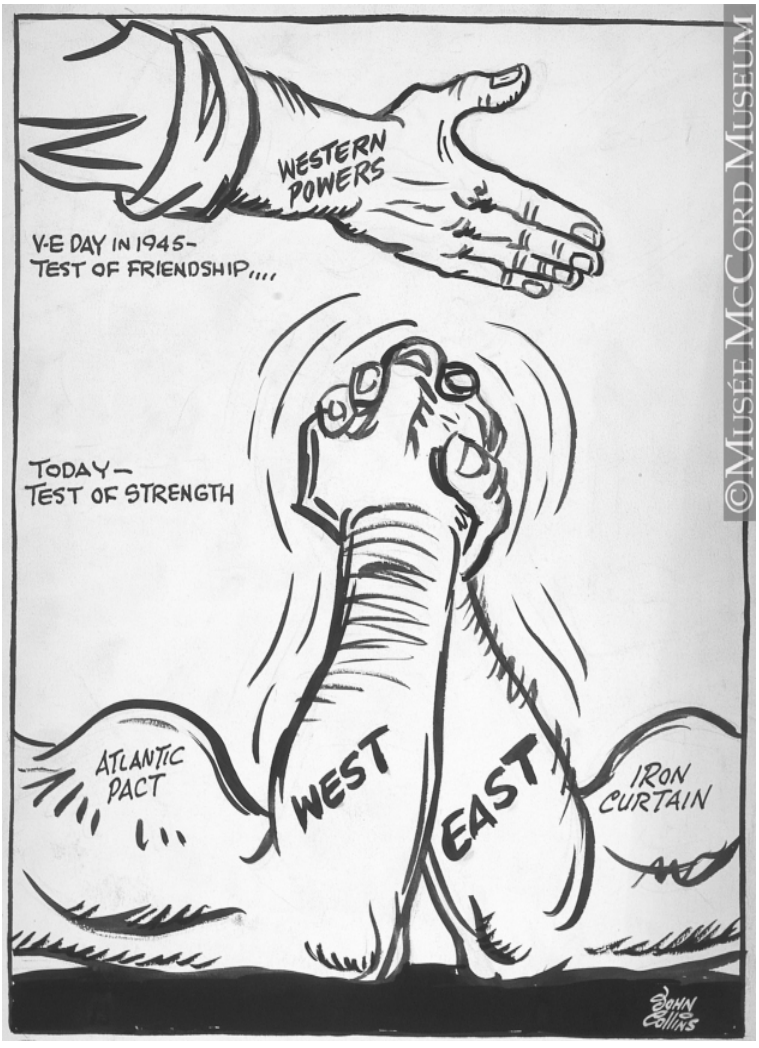


**Document 65. L'opposition est-ouest pendant la guerre froide[1354]**

[1350] Charles Zorgbibe, *Histoire de l'OTAN*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2002, 283 p.
[1351] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op.cit.*, p.416.
[1352] *Ibid.*, p.416.
[1353] *Ibid.*, p.416.
[1354] John Collins, *Après la main de l'amitié, l'épreuve de force*, Musée McCord, 1949, M965.199.9804.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

En réaction à la création de l'OTAN, l'URSS accélère son effort de guerre. Le 29 août 1949, le pays effectue avec succès son premier essai d'explosion d'une bombe atomique. Cette situation provoque un bouleversement de l'équilibre des forces à l'échelle internationale. En effet, les Soviétiques disposent désormais d'une parité stratégique avec les américains. Cette situation inquiète vivement le Canada car, par sa position géographique en Amérique du Nord, le pays se situe entre la Russie et les États-Unis. En cas de frappe aérienne en provenance d'URSS, les pilotes soviétiques devraient impérativement survoler l'espace canadien pour larguer leurs bombes sur le territoire américain. Cette situation géostratégique incite le gouvernement canadien à renforcer la protection du pays. Le 2 juin 1950, le ministre de la Défense Brooke Claxton annonce donc que le pays fait passer son effectif d'interception de deux à cinq escadrons pour faire face à une éventuelle attaque de l'URSS[1355].

### B – La participation du Québec à la guerre de Corée (1950-1953)

La guerre froide qui oppose les États-Unis à l'URSS se déplace de l'Europe vers l'Asie avec la guerre de Corée[1356]. En effet, les autorités américaines décident d'intervenir dans cette région du monde pour lutter contre l'expansion du communisme. Le conflit débute avec l'invasion de la Corée du sud par les troupes de la Corée du nord. Le 25 juin 1950, les États-Unis décident de porter l'affaire devant l'ONU. Le gouvernement américain sollicite une réunion du conseil de sécurité afin d'apporter une aide militaire aux autorités sud-coréennes. L'absence du représentant de l'URSS à ce moment-là facilite les prises de décisions. L'Angleterre se montre favorable à une action militaire. De son côté, la France approuve également une intervention américaine en Corée car elle reçoit elle-même un soutien militaire important des États-Unis pour mener sa guerre en Indochine[1357]. L'ONU autorise donc une intervention armée en Corée. Pour les États-Unis, cette affaire constitue une

[1355] Michael T. Fawcett, « L'enjeu politique de la souveraineté : Défense continentale et naissance du NORAD », *op. cit.*, p.5.
[1356] Patrick Souty, *La guerre de Corée, 1950-1953 : guerre froide en Asie orientale*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 2002, 255 p.
[1357] Maurice Vaïsse, *L'armée française dans la guerre d'Indochine (1946-1954) : adaptation ou inadaptation?*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000, 363 p. ; Gérard Bossuat, *Les aides américaines, économiques et militaires à la France, 1938-1960 : une nouvelle image des rapports de puissance*, Paris, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 2001, 406 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

opportunité unique de démontrer à ses alliés la valeur de la garantie américaine en matière de sécurité et de défense[1358].

Le Canada, quant à lui, accepte également de participer à la guerre de Corée alors qu'il n'a pas d'intérêts directs à protéger en Asie, à la différence de la France ou des États-Unis. En effet, en raison de son étroite dépendance économique à son voisin américain, la confédération canadienne veut montrer qu'elle constitue un allié sérieux. En 1950, le Canada exporte 65% de sa production vers les États-Unis contre seulement 15% à destination de l'Angleterre[1359]. Cependant, conformément à sa culture stratégique, le Québec s'oppose à une telle intervention du pays. Les francophones estiment que le Canada n'a aucun intérêt direct à défendre en Asie. En juillet 1950, seuls 21% des francophones de la province se montrent favorables à une participation du pays à la guerre de Corée[1360]. Le gouvernement canadien passe outre l'opposition de la Belle Province mais prend soin d'éviter une nouvelle crise de la conscription. Le 7 août 1950, il annonce la création d'une 25e brigade d'infanterie, destinée à servir outre-mer, uniquement composée de volontaires.

Sous la direction du gouvernement canadien, le complexe militaro-industriel canadien est mobilisé pour la guerre de Corée. Les deux principales provinces du pays, l'Ontario et le Québec, sont directement concernées car elles concentrent l'essentiel de l'industrie d'armement de la confédération hérité de la Seconde Guerre mondiale. En Ontario, la *Canadian Acme Screw and Gear Co* fabrique des détonateurs, tandis que la *Canadian Car and Foundry Company* produit des obus et des douilles .30. Au Québec, les sociétés exportent des produits chimiques, notamment de l'acide picrique, mais également des explosifs RDX et TNT. L'industrie d'armement de la Belle Province vend aussi des munitions de 7.92 millimètres et de 9 millimètres au voisin américain. L'expertise acquise au cours du second conflit mondial par les entreprises du complexe militaro-industriel canadien est mise à profit dans le cadre du conflit en Asie.

Les États-Unis font dans le même temps pression sur le Canada afin de renforcer la protection de l'espace nord-américain grâce à l'implantation de nouveaux dispositifs de détection[1361]. En effet, avec l'extension de la guerre froide hors de l'Europe, les autorités américaines veulent être plus réactives face à la menace communiste. À l'été 1950, les États-

[1358] Pierre Journoud, Alain Delissen, *La guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2014, 478 p.
[1359] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.72.
[1360] *Ibid.*, p. 7.
[1361] Nick McCamley, *Cold War Secret Nuclear Bunker: The Passive Defence of the Western World During the Cold War*, Barnsley, Pen and Sword, 2013, 30 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Unis proposent au Canada de mettre en place *Pinetree*, un système radar dans le Grand Nord canadien. Le gouvernement canadien sait qu'il n'a pas les moyens de financer par lui-même la sécurité et la défense de l'immense territoire de la confédération. Toutefois, dans le même temps, il redoute que l'implantation de ce réseau de radars américains sur son sol ne remette en question la souveraineté du pays. C'est pourquoi, il négocie un compromis. Les États-Unis acceptent de prendre à leur charge la majorité du coût du déploiement des radars tout en laissant ces installations sous pleine propriété du Canada. L'armée canadienne est désignée comme responsable de l'exploitation de ce système au profit des deux pays. Toutefois, très rapidement, le gouvernement canadien est contraint de faire appel à l'armée américaine car il manque de spécialistes en matière de détection.

Le Québec est directement concerné par ce renforcement de la coopération américano-canadienne en matière de sécurité et de défense. En effet, en raison de sa position de carrefour naturel entre l'URSS et le cœur de l'espace nord-américain, la Belle Province intéresse fortement les États-Unis dans un but militaire. L'armée américaine exploite la base aérienne de *Goose Bay* au Québec[1362]. Cependant, les francophones de la province refusent toujours d'être entraînés dans des conflits auxquels ils se sentent indifférents. C'est pourquoi, ils préfèrent s'engager dans des forces étrangères plutôt que d'aller servir dans les rangs de l'armée canadienne. Par exemple, en 1950, le régiment des zouaves pontificaux compte 2 000 Canadiens français[1363].

Comme lors des deux premiers conflits mondiaux, le Québec est entraîné dans une guerre voulue par le Canada mais refuse massivement d'y participer. En 1951, les Canadiens français ne représentent que 15,3% des soldats et 6,9% des officiers de l'armée canadienne alors qu'ils forment 29% de la population du Canada[1364]. Outre le fait que les francophones s'opposent à cette intervention militaire du pays, l'autre principal frein à l'engagement est le fait que l'armée canadienne continue de fonctionner en langue anglaise, ce qui exclu nombre de Canadiens français. Au sommet de la hiérarchie militaire canadienne, seuls deux généraux sur 89 sont francophones[1365]. C'est pourquoi, les Canadiens français qui s'engagent dans l'armée canadienne le font majoritairement au titre de la seule unité francophone du pays qui est le Royal 22ème régiment.

[1362] Paul Charest, « La militarisation des territoires montagnais », *Anthropologie et sociétés*, volume 10, n°1, 1986, p.7.
[1363] Antoine Robitaille, « Les Québécois, pacifiste ou pacifiques ? », *Institut du Nouveau Monde*, 2004, p.8.
[1364] Jean-Yves Gravel, « La fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 2, n°2, 1973, p.1.
[1365] *Ibid.*, p.1-2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017



**Document 66. Les Canadiens français dans la guerre de Corée[1366]**

Redoutant d'être contraint de subir une nouvelle conscription, le Québec cherche à influencer la politique de sécurité et de défense du Canada pour servir ses intérêts. En effet, l'élite canadienne française voit que l'échelon fédéral a besoin de plus en plus de recrues pour l'armée canadienne. Désireux d'éviter une nouvelle crise dans la Belle Province, Léon Balcer cherche à rendre l'armée canadienne plus attractive aux yeux des francophones. Le 9 mai 1951, il réclame auprès de la chambre des communes la création d'un collège militaire francophone dans la Belle Province. Cette demande provoque un véritable scandale au sein de la confédération. En effet, la majorité canadienne anglophone s'offusque du fait que le pays puisse accepter de prendre en considération la langue de la minorité canadienne française. L'élite canadienne refuse également l'idée de créer une école militaire au Québec car elle redoute que celle-ci ne serve à former de futurs rebelles francophones contre le Canada. Par exemple, le ministre de la défense canadien, Brooke Claxton et le chef d'état-major de l'armée de terre, le lieutenant-général Guy Simonds, rejettent catégoriquement la demande de Léon Balcer. Ce dernier manœuvre néanmoins activement pour faire de cette question le principal enjeu des élections législatives fédérales du printemps 1952. Incertain quant à son maintien au pouvoir, le gouvernement canadien finit par changer de position. Le 12 juin 1952, le ministre de la défense Brooke Claxton annonce à la chambre des communes que le Québec disposera d'une école militaire francophone, le collège militaire de Saint-Jean, placé sur le

[1366] Bibliothèque et Archives Canada, *Un peloton de mortier du Royal 22e Régiment, prêt à tirer*, novembre 1951, PA-184319.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

même pied d'égalité que le *Royal Military College* de Kingston[1367]. Seul l'enseignement en langue française distinguera les deux écoles[1368]. Toutefois, afin d'apaiser les critiques de l'électorat anglophone du pays, le gouvernement canadien précise que cette nouvelle école n'est pas ouverte aux seuls candidats francophones mais à l'ensemble des Canadiens. Il s'agit néanmoins d'une victoire pour les Canadiens français. Désormais, ils se voient ouvrir davantage d'opportunités pour faire carrière dans l'armée canadienne. Dans cette perspective, le Québec parvient à influencer la politique de sécurité et de défense de la confédération pour servir ses intérêts de société francophone.

Dans le même temps, l'engagement du Canada dans l'OTAN a des conséquences inattendues pour la Belle Province. En effet, l'alliance atlantique prévoit une clause de livraison de matériel de guerre entre ses membres en cas de besoin. En juin 1952, face à la hausse constante des besoins pour sa guerre en Asie, la France sollicite son allié canadien pour lui fournir du matériel militaire directement en Indochine. Le gouvernement fédéral hésite longuement avant de se prononcer. En effet, il redoute d'être entraîné dans un nouveau conflit qui lui cause de sérieux troubles politiques internes notamment avec le Québec. Par exemple, en 1952, 75% des Canadiens français de la province refusent que l'armée canadienne aille combattre en Indochine car ils estiment que le pays n'a aucun intérêt direct à défendre dans cette guerre[1369]. Dans le même temps, le gouvernement canadien doit prouver qu'il constitue un partenaire fiable au sein de l'OTAN en fournissant ses alliés lorsque ceux-ci le sollicitent. Dans ce contexte, le Premier ministre canadien Louis Saint-Laurent finit par agréer la demande française mais en imposant une condition. Le 16 septembre 1952, le Canada accepte de fournir le matériel militaire demandé à la France tout en précisant qu'il ne souhaite pas connaître sa destination finale. De ce fait, l'armée française reçoit 14 000 obus antichars, 4 300 obus d'artillerie légère, 72 canons antichars, 40 obusiers légers, 37 télescopes, 17 pièces d'artillerie antiaérienne et 16 télémètres fabriqués essentiellement par le complexe militaro-industriel du Québec [1370].

Aux États-Unis, le gouvernement américain n'admet pas la parité stratégique avec l'URSS. C'est pourquoi, il prend des mesures pour obtenir des avantages militaires vis-à-vis de l'adversaire soviétique. Le 16 novembre 1952, l'Amérique expérimente avec succès une nouvelle arme, la bombe à hydrogène, qui s'avère beaucoup plus puissante que la bombe

[1367] Louis Bédard, « Le collège militaire était inauguré le 13 novembre 1954 », *Le Canada Français*, 7 novembre 2012, 1 p.
[1368] Jacques Castonguay, *Le Collège militaire royal de Saint-Jean : une université à caractère différent*, Paris, Les éditions du Septentrion, 1992, 272 p.
[1369] Magali Deleuze, « Le 'clan français' », *Bulletin d'histoire politique*, volume 21, n°3, 2013, p.10.
[1370] *Ibid.*, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nucléaire de la génération précédente. Les États-Unis se retrouvent à nouveau en situation de monopole technologique. Les autorités américaines cherchent également à gagner en liberté de manœuvre face à une éventuelle frappe nucléaire de la part de l'URSS. En février 1953, les États-Unis proposent au Canada de mettre en place de nouvelles lignes de radar, appelé le système *Distant Early Warning* (DEW)[1371]. Son objectif est de détecter toute tentative d'intrusion soviétique dans l'espace nord-américain. Sa position est censée permettre une détection plus rapide et plus performante que les deux lignes précédentes de radars car les Américains proposent de la mettre plus au nord. Une première ligne de détecteurs doit être installé le long du 75e parallèle et une seconde ligne à la hauteur du 70e parallèle afin d'obtenir un préavis d'attaque aérienne de trois à six heures contre seulement une heure jusque-là[1372].

Cependant, les autorités canadiennes se montrent réticentes face à ce projet des États-Unis. En effet, conformément à la culture stratégique du Canada, le gouvernement fédéral redoute que cette nouvelle installation militaire américaine ne remette en cause la souveraineté du pays dans le Grand Nord. Pearson déclare :

> « Une des plus importantes questions qui se posent à nous en ce moment est celle-ci ayant trait au développement dans l'Arctique et au danger d'être exclus d'un tel développement sur notre propre territoire par la pénétration des États-Unis[1373] ».

D'âpres négociations se déroulent entre les États-Unis et le Canada au sujet de la ligne DEW. Après de longues discussions, les deux pays trouvent un compromis. Le gouvernement américain accepte de financer la construction du projet en s'engageant à utiliser autant de main-d'œuvre canadienne que possible. La société canadienne *Bell Telephone* est chargée d'une partie de la réalisation du projet sous la supervision de l'armée américaine. Elle construit notamment le prototype d'un équipement radar adapté aux conditions climatiques extrêmes du milieu arctique. Le gouvernement canadien, quant à lui, obtient que la majorité des stations canadiennes sur la ligne DEW soient placées sous la responsabilité de l'aviation royale du Canada. La construction de la ligne DEW s'achève en 1957. La ligne s'étend sur une distance de près de 10 000 kilomètres. Elle est constituée par un réseau de stations radar situé dans la partie arctique du Grand Nord canadien, sur la côte nord de l'Alaska, les îles

[1371] Richard Morenus, *Dew Line: Distant Early Warning, the Miracle of America's First Line of Defense*, Chicago, Rand McNally, 1957, 184 p.
[1372] Michael T. Fawcett, « L'enjeu politique de la souveraineté : Défense continentale et naissance du NORAD », *op. cit.*, p.7.
[1373] *Ibid.*, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Aléoutiennes, les îles Féroé, le Groenland et l'Islande. Les stations utilisent des radars AN/FPS-19 grande-ondes fabriqués par la société américaine Raytheon. Les intervalles entre les stations sont scrutés par des radars Doppler AN/FPS-23 fabriqué par l'entreprise américaine Motorola. Les stations sont interconnectées entre elles par une série de systèmes de communication radio

Pendant ce temps, la guerre de Corée finit par s'achever avec l'armistice de Panmunjom du 27 juillet 1953[1374]. Le conflit fait 300 000 morts Nord-Coréens, 200 000 Chinois, 33 630 Américains et 1 500 Canadiens[1375]. Les États-Unis obtiennent un *statut quo*. La Corée reste un pays divisé en une zone communiste au nord et une zone capitaliste au sud. La guerre coûte 50 milliards de dollars au gouvernement américain[1376]. Pour le Canada, ce conflit représente un effort militaire important. Proportionnellement à sa population, il est un des plus importants contributeurs sur ce théâtre d'opération avec plus de 26 000 combattants et huit destroyers déployés[1377]. Les Canadiens français constituent moins du tiers de l'effectif militaire canadien engagé en Corée[1378]. Toutefois, comme lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, les soldats francophones démontrent d'excellentes qualités combattives. Plusieurs canadiens français, comme Léo Major, reçoivent des distinctions pour leurs actions au combat[1379]. Le complexe militaro-industriel du Québec sort également renforcé par son soutien à l'effort de guerre de l'armée canadienne. Par exemple, l'entreprise canadienne française *Sorel Industries*, connue pour avoir fabriqué le meilleur canon de campagne de la Seconde Guerre mondiale, développe une expertise dans le domaine naval[1380].

### C – Le Québec dans le processus d'intégration américano-canadien en matière de sécurité et de défense (1953-1960)

[1374] John Collins, *Reste à savoir comment les assembler*, Musée McCord, 1953, M965.199.7381.
[1375] Jean-François Coderre, *La participation des canadiens français du Québec à la guerre de Corée (1950-1953) et sa couverture médiatique*, *op. cit.*, p.31 ; Serge Bernier, « La guerre froide et l'intervention canadienne en Corée », *op. cit.*, p.5.
[1376] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.430.
[1377] Gouvernement du Canada, *Le Canada se souvient de la guerre de Corée*, Ministère des Anciens Combattants Canada (http://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/korean-war/koreawar_fact - consulté le 6 février 2016).
[1378] Robert Comeau, « La guerre ? No Sir ! », *Vigile*, 10 novembre 2004, p.2.
[1379] Pierre Venat, « Il y a 60 ans, la fin de la guerre de Corée », *Le Québec et les guerres mondiales*, 29 août 2013, 5 p.
[1380] Jean-Claude St-Arneault, « De Saurel à Sorel en passant par William Henry », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°29, 1992, 7 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Malgré la fin de la guerre en Corée, le Canada ne se désintéresse pas de la situation en Asie car la France, soutenue par les États-Unis, continue de mener sa guerre en Indochine[1381]. En effet, la France ayant perdu une grande partie de sa puissance à la suite de la Seconde Guerre mondiale, elle éprouve de grandes difficultés à contrôler seule ses colonies à travers le monde. Afin de lutter contre la menace d'une expansion du communisme en Asie, les autorités américaines soutiennent donc activement l'armée française. Par exemple, en 1953, les États-Unis financent 60% du coût des opérations de l'armée française au Vietnam[1382]. Le Canada se porte volontaire pour être membre de la « commission internationale de surveillance et de contrôle » destinée à observer la mise en œuvre des accords d'armistice. Le 6 mai 1954, Lester Bowles Pearson, ministre des affaires étrangères canadiennes, explique sa position quant à la guerre d'Indochine :

> « J'ai essayé d'éviter d'un côté l'indifférence et de l'autre l'engagement. Dans le même temps, je voudrai répéter qu'il a toujours été clair pour nous que nous ne souhaitons pas avoir d'obligations particulières à l'égard de l'Indochine ou aucunes revendication ou aucun désir d'être inclus dans la conférence sur l'Indochine. Nous sommes seulement intéressés, parce que si la question indochinoise n'est pas réglée, un sérieux conflit auquel, nous ne pourrions échapper, pourrait en résulter. Même si aucune circonstance tragique n'advient, il y a un sérieux danger de division entre l'Angleterre et les États-Unis à ce sujet. J'ai toujours eu à l'esprit une ou deux suggestion pour éviter cette situation. Nous sommes proches de la position britannique, à savoir que le conflit ne doit pas s'étendre ou être partiellement internationalisé et que les États asiatiques doivent être étroitement associés à la résolution du problème[1383] ».

[1381] Lucien Bodard, *La guerre d'indochine*, Paris, Grasset, 1997, 1176 p.
[1382] Gérard Bergeron, *La guerre froide inachevée*, *op. cit.*, p.98.
[1383] Frédéric Renaud, *Les limites d'une puissance moyenne durant la guerre froide : la participation du Canada à la commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1957*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, p.43 : « I have tried to avoid indifference, on the one hand, and commitments on the other (…) At the same time, I would repeat it has been made clear to all concerned that we have not, and do not expect to have, any special obligation in respect of Indochina or any special claim or desire to be included in the formal Indochinese Conference. We certainly should be interested, because if the Indochinese question goes very wrong, serious and widespread conflict might result, from whose consequences we would not be able to escape. Even if that ultimate tragic contingency did not result, there is a real danger of serious division between the United Kingdom and United States over this matter. I have had I have kept this in mind, and once or twice suggested to both sides its danger, and ways of avoiding it. On one matter we find ourselves in close understanding and agreement with the United Kingdom, namely, that the conflit should not be extended or prematurely or partially internationalized, and that other Asian states should be somehow brought into a closer association of the problem ».



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Un détachement de l'armée canadienne, composé de 53 officiers et de 29 militaires du rang, est déployé au Viêtnam[1384]. Sa mission est de surveiller l'échange et le retrait des forces militaires ainsi que le transfert de pouvoir entre les autorités françaises et les autorités locales le long du 17e parallèle. Malgré la relation spéciale entre le Québec et la France, les Canadiens français restent opposés à un déploiement de troupes canadiennes en Indochine. Près de 75% d'entre eux sont contre l'envoi de militaires canadiens[1385]. Conformément à la culture stratégique de la Belle Province, ils considèrent que les intérêts directs du Canada pas menacés par ce conflit colonial français. Toutefois, malgré sa vive opposition, le Québec ne parvient pas à infléchir la position du Canada sur ce dossier. La France finit par abandonner l'Indochine pour être entraînée dans la guerre d'Algérie à partir de 1954[1386].

Le Canada intervient bientôt dans un nouveau conflit mené par la France. En effet, à la fois du mois d'octobre 1956, les autorités françaises et britanniques décident d'une intervention militaire en Égypte pour reprendre le contrôle du canal de Suez. Cependant, les deux superpuissances que sont les États-Unis et l'URSS contestent le bienfondé de cette opération car ils n'ont pas été préalablement consultés. Le 31 octobre 1956, le conseil de sécurité de l'ONU adopte un cessez-le-feu[1387]. La France et l'Angleterre y sont défavorables. Le Canada se pose alors en médiateur. Le diplomate canadien Lester Bowles Pearson témoigne :

> « J'ai proposé l'idée de mettre en place une force de l'ONU dans la zone des combats afin de remplacer les troupes franco-britanniques donnant ainsi à ces dernières une bonne raison de se retirer pour restaurer la paix avant qu'elles ne soient condamnées formellement par l'Assemblée générale[1388] ».

La France et l'Angleterre comprennent qu'ils sont isolés sur la scène internationale et finissent par accepter la proposition du Canada. Le gouvernement canadien souhaite déployer

[1384] Défense nationale et les forces canadiennes, « Commission internationale de surveillance et de contrôle – Vietnam » (http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/od-bdo/di-ri-fra.asp?IntlOpId=69&CdnOpId=82 - consulté le 6 février 2016).
[1385] Magali Deleuze, « Le Canada, les canadiens et la guerre d'Indochine : quelques intérêts communs ? », *Conflit et guerre mondiale contemporain*, 2006, p. 10.
[1386] Guy Pervillé, « La révolution algérienne et la 'guerre froide' (1954-1962) », *Études internationales*, volume 16, n°1, 1985, 13 p. ; Ivan Cadeau, *La guerre d'Indochine - De l'Indochine française aux adieux à Saigon 1940-1956*, Paris, Tallandier, 2015, 624 p.
[1387] John Collins, *Ne t'approche pas du précipice*, Musée McCord, 1957, M965.199.8544.
[1388] Charles Létourneau, *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2006, p.34 : « I brought up the possibility of an emergency UN force to police the area of combat and to provide a subsistute for British-French intervention, thus giving them a good reason to withdraw from their own stated objective of restoring peace before they could be formally condemned by the (General) Assembly ».



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ses troupes pour remplacer la force franco-britannique en Égypte. Cependant, conformément à sa culture stratégique, le Québec s'oppose fermement à cette idée. Les Canadiens français estiment que les intérêts directs du Canada ne sont pas menacés par ce conflit. Le gouvernement canadien reçoit une approbation de la chambre des Communes pour le déploiement de troupes avec une majorité de seulement 36 voix[1389]. Le Canada fournit 1 007 hommes sur les 6 073 déployés par l'ONU[1390].




**Document 67. Le Canada face à la crise de Suez[1391]**

Les États-Unis, de leur côté, souhaitent réaménager leur coopération en matière de défense avec le Canada. En effet, les deux pays sont à la tête d'un vaste réseau de radars, comptant 3 000 intercepteurs dont 200 appartiennent au Canada[1392]. Ce système s'avère

[1389] Charles Létourneau, Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales*, volume 37, n°4, 2006, p.13.
[1390] *Ibid.*, p.39.
[1391] John Collins, *L'homme à tout faire prend la relève*, Musée McCord, 1957, M965.199.8502.
[1392] David G. Haglund, « Les missiles de croisière soviétiques aéroportés et la géopolitique de la défense aérienne de l'Amérique du Nord : une nouvelle perspective du Nord canadien », *Études internationales*, volume 19, n°2, 1988, p.22.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

complexe à coordonner. Le gouvernement américain souhaite rationnaliser le dispositif de défense nord-américain en créant un commandement militaire unifié aux États-Unis. Les autorités canadiennes acceptent car les autorités américaines prennent à leur charge les frais de mis en œuvre de ce nouveau système. C'est dans ce contexte que le *North American Aerospace Defence Command* (NORAD) est créé[1393]. Pour mieux faire accepter cette situation à la population canadienne, le gouvernement fédéral explique que le NORAD et l'OTAN entretiennent un lien étroit. Le 1er août 1957, le ministre canadien de la défense Charles Wilson déclare :

> « (Ce) nouvel accord bilatéral élargit les objectifs de protection réciproque de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à la défense aérienne de la région Canada-États-Unis[1394] ».

En réalité, le NORAD et l'OTAN sont deux accords totalement distincts et sans rapports l'un avec l'autre. Le NORAD ne s'intéresse pas à l'Europe. Il a pour mission exclusive de surveiller l'espace nord-américain jusqu'à 195 kilomètres d'altitude afin de pouvoir rapidement alerter les forces de riposte américaines et canadiennes en cas d'attaque soviétique[1395].



**Document 68. Technicien contrôlant une installation du NORAD[1396]**

[1393] Gordon A. A. Wilson, *Norad and the Soviet Nuclear Threat: Canada's Secret Electronic Air War*, Toronto, Dundurn, 2012, 288 p.
[1394] Michael T. Fawcett, « L'enjeu politique de la souveraineté : Défense continentale et naissance du NORAD », *op. cit.*, p.12.
[1395] William C. Weston, « L'importance stratégique de l'espace pour les besoins militaires futurs du Canada », *Études internationales*, volume 19, n°3, 1988, p.2.
[1396] Bibliothèque et archives nationales du Canada, Radio monitor room in Northern NORAD region, 1965, 4118608.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Québec est immédiatement intégré au NORAD à la fois dans le dispositif de détection et d'intervention. En effet, en raison de sa position au sein de l'espace nord-américain, la province se situe au carrefour entre les plus importantes villes canadiennes et américaines. C'est pourquoi, sur les 33 stations de la *Pinetree line* implantées dans le Grand Nord canadien, entre les 48e et 50e parallèles, la Belle Province compte sept radars sur son territoire[1397]. Ces stations de détection sont en permanence surveillées par des militaires. Par exemple, jusqu'à sa fermeture en 1988, la station de Senneterre dans le Nord-Est abitibien est protégée par 350 soldats[1398]. Le dispositif d'intervention du NORAD au Québec est implanté à Bagotville, localisée dans le Grand Nord de la province. Cette base aérienne dispose d'une flotte d'avions de combats[1399]. Les États-Unis, quant à eux, stockent des armes nucléaires pré-positionnées sur la base de La Macaza située dans les Laurentides au Québec[1400]. Les Canadiens français ne sont pas consultés à propos du système du NORAD. Ils ne sont pas non plus tenus informés par les autorités canadiennes que des armes nucléaires américaines sont stockées sur le territoire de la province.

Cependant, la course aux armements à laquelle se livrent les États-Unis et l'URSS rend rapidement le NORAD obsolète dans sa configuration initiale. En effet, en 1957, les Soviétiques mettent au point le premier missile intercontinental. Grâce à sa vitesse supérieure à tous les avions de l'époque et sa portée de 8 000 kilomètres, ce missile est capable de frapper n'importe quel point de l'Amérique du Nord[1401]. Le délai d'alerte du NORAD passe de six heures à 15 minutes ce qui rend impossible une évacuation des populations civiles. Les États-Unis et le Canada s'inquiètent vivement par l'avance technologique prise par l'URSS[1402]. Les autorités américaines relancent alors la course aux armements pour rattraper le retard du pays. En 1958, elles créent la *National Aeronautic and Space Administration* (NASA) et investissent 887 millions de dollars dans la recherche et développement

[1397] Simon Roy, *La guerre froide dans son arrière-cour : les impacts et les interactions socio-économiques engendrés par l'implantation d'une station radar de la Pinetree Line à Senneterre*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2013, p.1.
[1398] *Ibid.*, p.19.
[1399] Joseph T. Jockel, *Canada in Norad 1957-2007: a history*, Montréal, McGill Queen's University, 2007, 225 p.
[1400] Sean M. Maloney, « Les secrets du Bomarc : réexamen d'un missile canadien mal compris », *La revue de l'aviation royale canadienne*, volume 3, n°4, 2014, 17 p.
[1401] Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, *op. cit.*, p.436.
[1402] John Collins, *Spoutnik au-dessus d'Ottawa*, Musée McCord, 1957, M965.199.6272 ; Jacques Barbéri, *Les années Spoutnik*, Paris, Naïve, 2007, 145 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

universitaire avec le *National Defense Eduction Act*[1403]. En 1959, le général White, chef d'état-major de l'armée américaine, déclare devant un comité du Congrès :

> « L'air et l'espace constituent un même domaine opérationnel ininterrompu où l'armée de l'air doit continuer à fonctionner. C'est le domaine aérospatial…Une force aérospatiale totale comprend des véhicules aérobies habités et non habités, des vaisseaux spatiaux, des satellites et des missiles balistiques[1404] ».

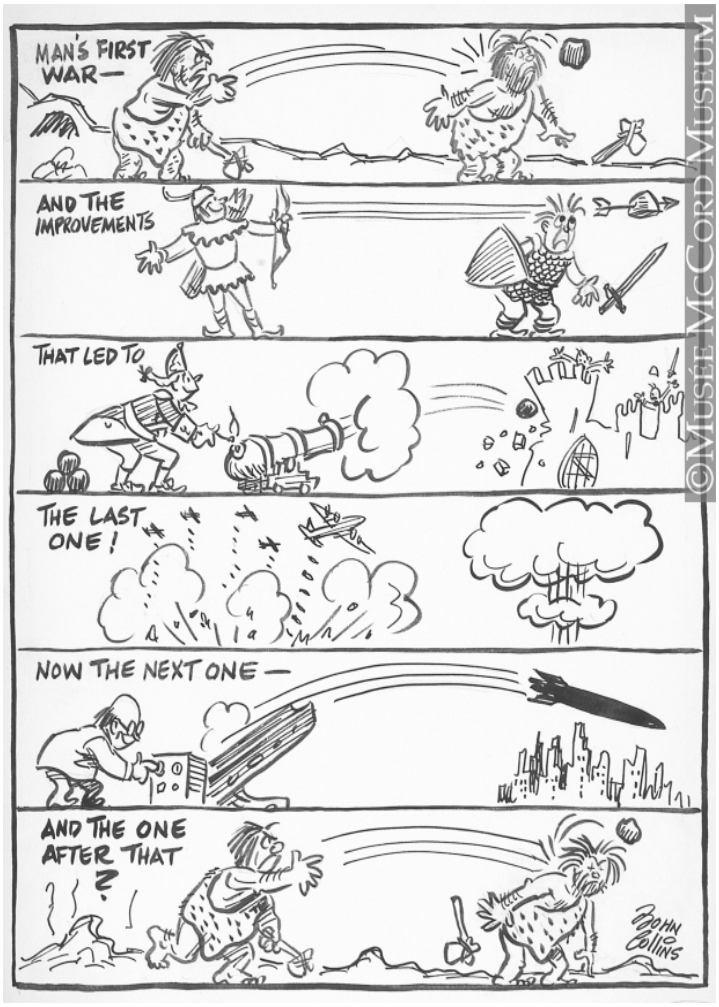


**Document 69. L'obsolescence technologique vue par le Canada[1405]**

Comme le montre cette affiche, les médias canadiens anglophones suivent avec intérêt la course aux armements avec l'URSS. L'humour de l'affiche ne cache pas l'inquiétude des anglophones de voir le monde retourner à l'âge de pierre en cas d'attaque soviétique.

[1403] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.415.
[1404] George Lindsey, « L'espace : rôle auxiliaire ou quatrième armée ? », *Études internationales*, volume 19, 1988, p.12.
[1405] John Collins, *L'homme et le missile*, Musée McCord, 1957, M965.199.5582.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

L'éventualité d'un holocauste nucléaire est présente dans tous les esprits en Amérique du Nord. C'est pourquoi, les gouvernements américain et canadien s'entendent pour approfondir leur coopération en matière de recherche et de développement ce qui a d'importantes conséquences dans la Belle Province[1406]. En 1959, ils signent le *Defense Sharing Production Agreement*[1407]. Cet accord renforce les liens entre l'industrie de défense du Québec et celle du voisin américaine. Le complexe militaro-industriel nord-américain devient à la fois plus intégré et plus spécialisé que lors de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1959 à 1987, la collaboration entre l'industrie de défense canadienne et son homologue américain se concentre à 90% sur l'aéronautique et l'électronique[1408]. Au Québec, la société Canadair fabrique sous licence américaine les avions de combat *F-86* au profit de l'armée de l'air canadienne. La province ouvre des centres de formation pour les Canadiens français et développe une expertise de pointe en matière d'aérospatial. Les entreprises privées d'aéronautique se concentrent dans la région de Montréal en raison de la proximité avec le Canada anglophone et les États-Unis.

Dans le même temps, la Belle Province est confrontée à une accélération du déplacement du centre de gravité économique du Canada vers l'ouest. En effet, après quatre années de travaux effectués entre Montréal et l'entrée du lac Érié, la « voie maritime[1409] » est mise en service le 25 avril 1959. La construction de cette immense voie navigable entre le Saint-Laurent et les Grands Lacs, d'une longueur de 3 760 kilomètres, d'une profondeur de 8,2 mètres et d'un dénivelé de 187,5 mètres, a mobilisé 15 700 travailleurs[1410]. Quelques chiffres qui entourent ce projet permettent de mesurer l'immense ampleur des travaux : 13 969 230 mètres cubes de dragages, 39 417 700 mètres cubes d'excavation à sec, 1 544 150 mètres cubes de béton, 7 000 000 de sacs de ciments ou encore 57 365 tonnes d'acier[1411]. Cette infrastructure est d'une telle importance stratégique pour le Canada anglophone et les États-Unis que la reine Elisabeth d'Angleterre et le président Eisenhower, représentant des États-Unis, font le déplacement lors de l'inauguration à l'été 1959.

[1406] John Collins, *À notre cap Canaveral économique*, Musée McCord, 1959, M965.199.5053.
[1407] Gouvernement des États-Unis, Gouvernement du Canada, *Defense Production Sharing Agreement between Canada and the United States of America*, 27 juillet 1956, 7 p.
[1408] Yves Bélanger, Pierre Fournier, « Le développement économique régional canadien face à l'intégration continentale de l'industrie de défense », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 34, n°93, 1990, p.9.
[1409] Henri Rémillard, *Paquebot lors de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent*, avril 1959, Bibliothèque et archives nationales du Québec, P685,S2,D6,P1.
[1410] Pierre Camu, « Un grand projet réalisé : la canalisation du Saint-Laurent », *Norois*, n°23, Juillet-Septembre 1959, p.4.
[1411] *Ibid*., 6.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 70. La voie maritime en 1959[1412]**

Les premiers bénéficiaires de la voie maritime sont les villes portuaires des Grands Lacs au Canada anglophone et aux États-Unis. C'est pour elles qu'ont été creusés, dragués et aménagés les nouveaux canaux et chenaux qui permettent aux navires transocéaniques de décharger directement les produits importés d'outre-mer et de charger les produits exportés à l'international. L'ouverture de ce nouvel axe de communication signifie pour les habitants de l'Ontario, des Prairies canadiennes et américaines, du Wisconsin, du Michigan, de l'Illinois ou encore de l'Ohio, des contacts direct, plus fréquents et plus importants en termes de volumes avec les autres parties du monde en éliminant les opérations de transbordement via Montréal et par les ports américains de l'Atlantique. Les responsables de l'infrastructure fixent le prix du péage dans les canaux du Saint-Laurent à 40 cents par tonne de cargaison en vrac et 90 cents par tonne de cargaison générale avec l'idée d'amortir le coût total de la construction sur 50 ans[1413]. Au Québec, l'élite canadienne française s'oppose à l'ouverture de la voie maritime car elle comprend que ce nouvel axe maritime conduit à faire de la province une simple zone de transit pour le trafic commercial pour le plus grand bénéficie du Canada anglophone en général et de l'Ontario en particulier. Les francophones perçoivent d'ailleurs

[1412] Henri Rémillard, *Un camelot présente l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent à la une du journal The Gazette*, avril 1959, Bibliothèque et archives nationales du Québec, P685,S2,D7,P1.
[1413] Pierre Camu, « Un grand projet réalisé : la canalisation du Saint-Laurent », *op. cit.*, p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

très vite les conséquences économiques de la voie maritime car celle-ci conduit à l'accélération du mouvement de départ des entreprises vers l'ouest. Entre 1959 et 1961, le taux de chômage dans la Belle Province passe de 6% à 10%[1414]. Le Québec connaît également un recul de 0,27% des investissements au profit de l'Ontario[1415]. Dans cette perspective, la voie maritime contribue à drainer hors de la Belle Province une partie de son activité économique ce qui contribue à l'appauvrir artificiellement au profit du Canada anglophone[1416]. André Laurendeau écrit dans le Devoir :

> « On débouche une fois de plus sur la tragédie du milieu canadien français qui n'est pas maître de ses propres institutions et qui ne trouve pas en dehors de lui, aux époques de crises, la solidarité sur laquelle l'unité du Canada devrait être fondée[1417] ».

La population francophone se montre très réceptive à ce type de discours comme en témoigne le succès littéraire de l'écrivain Albert Memmi avec son « Portrait du colonisé[1418] ». Profondément influencés par les mouvements de décolonisation en cours dans le monde, notamment en France, les intellectuels canadiens français décrivent les francophones comme un peuple colonisé par le Canada anglophone[1419]. La revue *Laurentie* écrit :

> « Le nombre sans cesse croissant des peuples qui s'émancipent du joug colonial depuis bientôt deux siècles constitue un exemple que le Canada français ne peut ignorer[1420] ».

Les Canadiens français sont notamment très sensibles à l'écart de richesse persistant entre les anglophones et les francophones. En 1960, un anglophone unilingue gagne 6 049 dollars par an, un anglophone bilingue 5 929 dollars, un francophone bilingue 4 523 dollars et un francophone unilingue seulement 3 017 dollars[1421]. Les Canadiens français sont également mécontents de la politique migratoire du gouvernement fédéral car ils considèrent que ce dernier favorise les candidats anglophones au détriment des francophones. De fait, entre 1945 et 1960, seules 40 000 personnes, soit 2% des deux millions d'immigrants qui entrent au

[1414] Roch Denis, « Une révolution pas si tranquille…avant 1960 », Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1988, p.8.
[1415] Bernard Guermond, « Évolution des investissements du Québec de 1961 à 1970 », *L'actualité économique*, volume 47, n°1, 1971, p.5.
[1416] Radio-Canada, *Le Canada, un pays prospère sans problèmes ?*, Documentaire audiovisuel, 30 juin 1959, 27 min 28 s.
[1417] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, Monaco, Éditions du rocher, 2008, p.141.
[1418] Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, 2002 (édition originale : 1957), 161 p.
[1419] Radio-Canada, *La guerre d'Algérie*, 10 février 1957, Documentaire audiovisuel, 29 min 10 s ; Franz Fanon, *Les damnés de la terre*, Montréal, ANEP, 2006 (édition originale : 1961), 263 p.
[1420] Magali Deleuze, *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie 1954-1964*, *op. cit.*, p.123.
[1421] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.142.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Canada, sont des Français[1422]. Une partie du clergé est lui aussi favorable à des changements car il n'est pas satisfait de la politique menée par Duplessis[1423]. Le 5 juillet 1960, les francophones votent massivement pour le parti libéral qui promet de réformer en profondeur la société canadienne française pour la moderniser. Jean Lesage devient Premier ministre du Québec[1424].

## II – La modernisation du Québec dans le contexte de la guerre froide (1960-1980)

La guerre froide se caractérise par un vaste mouvement de décolonisation à l'échelle internationale sur fond d'opposition entre les États-Unis et l'URSS. Se percevant comme un peuple colonisé par les anglophones, la majorité francophone de la Belle Province s'intéresse de très près à ces évolutions. Dans le cadre de la relation spéciale entre le Québec et la France, l'élite canadienne française est particulièrement marquée par la décolonisation en Asie et en Afrique que connaît l'ancienne métropole coloniale.

### A – La révolution tranquille au Québec (1960-1971)

Le Premier ministre Lesage adhère à la théorie des deux nations fondatrices du Canada. Toutefois, il ne peut que constater que les deux majorités, l'une canadienne anglophone et l'autre canadienne française, sont inégalement distribuées sur le territoire canadien. Il définit le Québec comme le centre de gravité des francophones en Amérique du nord. Le 3 juin 1961, il livre sa stratégie :

> « Nous croyons que la cause de l'avancement de notre minorité nationale dans tous les domaines ne sera bien servie que si le gouvernement du Québec – la seule province à prédominance canadienne française – adopte ce que j'appellerais une politique globale, en ne négligeant de cette façon aucun des domaines d'activités capables de favoriser l'épanouissement économique, social et culturel de notre groupe ethnique[1425] ».

[1422] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.178.
[1423] Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la révolution tranquille*, Aujou, Les Editions Fides, 2007, 457 p.
[1424] Norman Hudon, *Libéral. L'équipe du tonnerre*, Musée McCord, 1960, M997.63.155 ; John Collins, *Il a enfin réussi après toutes ces années*, Musée McCord, 1960, M965.199.3987.
[1425] Bulletin d'histoire politique, *Le Québec et la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p.198.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Pour permettre à la province de continuer à assurer la survivance du fait francophone, Lesage lance une « révolution tranquille » au Québec[1426]. Il cherche à moderniser la société canadienne française afin que la province rattrape son retard de développement sur le Canada anglophone. Le chantier est immense. En 1961, les francophones, qui forment 80% de la population du Québec, ne contrôlent que 20% de l'économie de la province[1427]. La bourgeoisie libérale francophone, tout comme les intellectuels, sont favorables à l'instauration d'une séparation entre l'Église et l'État provincial afin d'éviter un blocage des réformes par le clergé[1428]. L'écrivain canadien français Jean Le Moyne explique :

> « Chez nous, pas de contrepartie organique et positive aux dominantes officielles, même par un au-delà habitacle, car hors de notre archaïsme catholique il faudrait choisir entre le protestantisme amorphe et l'irréligion trotte-menu[1429] ».

Lesage renvoie donc progressivement l'Église dans la sphère privée en faisant davantage intervenir l'État provincial dans la sphère publique. Il met également fin au nationalisme canadien français qui trouvait son inspiration dans le catholicisme[1430]. Il promeut un nouveau nationalisme, le nationalisme québécois, centré sur la protection du fait francophone uniquement au Québec[1431]. Désormais, les autorités provinciales ne désignent plus les habitants de la Belle Province comme des « Canadiens français » mais comme des « Québécois ». Ce changement d'appellation de la population correspond à une volonté du gouvernement québécois de promouvoir un nouveau projet politique pour la province. Il s'agit de construire un État-nation francophone au Québec. Marcel Rioux relève :

> « Assez paradoxalement, le terme de Québécois exclut les minorités francophones du Canada mais inclut la minorité anglophone du Québec. On voit assez l'intention politique dont le terme de Québécois est aujourd'hui chargé. Il est bien évident, toutefois, que les habitants du Québec étant francophones dans une proportion de plus de 80%, le nom de Québécois désigne avant tout une population de langue française[1432] ».

---

[1426] Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Trécarré, 1984, 615 p.
[1427] Delmas Lévesque, *Un Québec en redéfinition*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1977, 20 p.
[1428] Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses Université Laval, 2007, 486 p.
[1429] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op. cit.*, p.105.
[1430] Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1975, 100 p.
[1431] Louis Balthazar, « Le nationalisme au Québec », *Études internationales*, volume 8, n°2, 1977, 17 p. ; Bernard Desgagné, « Le nationalisme québécois », *Vigile*, 26 novembre 2007, 11 p. ; Jean-Pierre Furlong, « Le nationalisme québécois », *Le Huffington Post*, 27 novembre 2014, 1 p.
[1432] Marcel Rioux, « Les Québécois », *Vigile*, 1974, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

La minorité anglophone de la province se voit proposée d'adhérer au nationalisme québécois [1433]. Le recul de l'influence de l'Église sur les habitants provoque un bouleversement des modes de vie. Le clergé ne faisant plus pression sur la population pour maintenir une croissance démographique forte, le taux de natalité des francophones s'effondre ce qui oblige le gouvernement Lesage à faire appel à de la main-d'œuvre à l'étranger[1434].

Le Premier ministre québécois estime que l'État provincial doit promouvoir le développement de la nation québécoise puisque l'État fédéral n'assume pas ses responsabilités à l'égard des francophones hors de la Belle Province. Il veut faire de l'État du Québec un État national ayant un statut particulier au sein du Canada afin de préserver le fait francophone en Amérique du Nord. Toutefois, le gouvernement provincial fait rapidement le constat qu'il n'a pas les moyens de mener seul les réformes qu'il souhaite. Dans le cadre de la relation spéciale entre le Québec et la France, il se tourne donc vers l'ancienne métropole coloniale pour obtenir une aide. Jean Lesage et le général de Gaulle s'entendent parfaitement[1435]. Pour les autorités provinciales, il s'agit de moderniser le plus vite possible la province en profitant du savoir-faire de la France. Pour le gouvernement français, il s'agit en aidant le Québec d'exercer une forme de *softpower* en Amérique du Nord afin de contrebalancer l'influence des États-Unis. Ce renforcement de la relation spéciale entre la Belle Province et la France trouve sa concrétisation par l'ouverture d'une Délégation Générale à Paris le 5 octobre 1961[1436]. Même si le Québec n'est pas un État indépendant, les autorités françaises confèrent à cette délégation un statut équivalent à celui d'une ambassade d'un État souverain en France[1437]. En 1963, le ministre français des Affaires culturelles, André Malraux, se rend en visite officielle dans la Belle Province. Il vient inaugurer l'exposition technique au Palais du commerce qui se tient à Montréal. Il s'agit à cette époque du plus grand événement dédié à l'industrie, à la technique et aux produits de consommation français en Amérique du Nord. Dans cette perspective, avec la révolution tranquille, la relation spéciale Québec-France connaît un approfondissement sans précédent.

---

[1433] Eric Waddell, Gary Caldwell, *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 478 p.
[1434] Paul-Émile Gosselin, *La crise de la natalité au Québec*, Montréal, Éditions Ferland, 1968, 40 p.
[1435] René Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle*, Paris, Boréal Express, 1981, 218 p. ; Alain Peyrefitte, *De Gaulle et le Québec : des témoignages*, Québec, Les Publications du Québec, 1997, 218 p.
[1436] Direction générale de la coopération internationale, *La Coopération franco-québécoise*, Ministère des affaires intergouvernementales du Québec, 1976, p.81 ; Gaston Cholette, *La coopération économique franco-québécoise, de 1961 à 1997*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 375 p.
[1437] Gilbert Pilleul, « Création de la Délégation Générale du Québec à Paris », Commission franco-québécois sur les lieux de mémoire communs, Bulletin n°32, juin 2011, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Premier ministre Lesage s'inspire fortement du modèle français pour réformer l'État provincial. Il fait de celui-ci un État fortement interventionniste au sein de la société québécoise[1438]. Par exemple, le ministre René Lévesque nationalise la production d'électricité qu'il place sous le contrôle de l'entreprise publique Hydro-Québec comme EDF en France[1439]. Il crée également l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP) sur le modèle de l'ENA français. Pour accélérer le développement économique de la province, le gouvernement provincial investit dans la construction d'autoroutes. Il cherche également à mieux maîtriser le territoire. C'est pourquoi, il modernise la police. Entre 1961 et 1965, le budget de celle-ci est doublé[1440]. Le recrutement des candidats est soumis à un processus plus rigoureux, avec le recours à des examens psychotechniques et des enquêtes de moralité. Une école de police est également mise en place. Le corps des policiers s'en trouve profondément renouvelé. Entre 1961 et 1963, 35% de l'effectif de la police du Québec est remplacé[1441]. Dans cette perspective, la province continue de se structurer en un complexe de sécurité et de défense francophone sous la houlette de l'État provincial.

Contrairement aux attentes du gouvernement fédéral, les relations entre le Québec et le Canada anglophone ne s'améliorent pas avec la révolution tranquille. En effet, la modernisation à marche forcée de la province ne conduit pas à une meilleure intégration de celle-ci au sein de la confédération canadienne. La Belle Province entend obtenir une reconnaissance de l'égalité entre la nation québécoise et la nation canadienne anglaise du pays. En 1963, René Lévesque déclare :

> « Si nous n'arrivons pas, nous du Québec, à faire accepter le binationalisme, il faudra penser à nous séparer[1442] ».

Ce propos met en lumière le fait que le gouvernement provincial n'hésite pas à remettre en question ouvertement la légitimité de l'échelon fédéral[1443]. Ce discours est possible parce qu'avec la révolution tranquille, les autorités québécoises construisent dans la Belle Province un État-nation distinct du Canada anglophone. La politique autonomiste du gouvernement Lévesque favorise d'ailleurs la résurgence d'un mouvement indépendantiste. Par exemple, au

[1438] Jacques Godbout, « La formation de la communauté urbaine de Québec et le rôle de l'État dans la restructuration des pouvoirs locaux », *Recherches sociographiques*, volume 12, n°2, 1971, 42 p.
[1439] Pierre Godin, *René Lévesque*, Paris, Boréal, 1994, 476 p.
[1440] Louis Côté, « La sécurité publique au Québec », L'observatoire de l'administration publique, Télescope, Mars 2004, p.6.
[1441] *Ibid.*, p.6.
[1442] Louis Balthazar, *La dynamique du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1980, p.22.
[1443] Hubert Guindon, *La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques de sciences sociales », 1977, 37 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

printemps 1963, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN) devient un parti politique[1444]. Il s'agit du premier parti ouvertement souverainiste dans l'histoire de la province. Celui-ci voit se décliner une branche armée, le Front de Libération du Québec (FLQ) qui s'inspire étroitement de l'exemple du Front de Libération Nationale (FLN) en Algérie[1445]. Une partie de l'élite québécoise s'intéressent à ce mouvement de décolonisation en Afrique du Nord[1446]. Conformément à la culture stratégique du Québec, les francophones s'inspirent de ce qu'il se passe dans leur ancienne métropole coloniale française pour agir au Canada.

Certains membres du RIN, comme Jean-Denis Lamoureux, Pierre Schneider et François Gagnon, estiment que le Québec ne peut accéder à l'indépendance qu'en menant une action terroriste afin de contraindre le gouvernement canadien à accepter la séparation[1447]. Le 15 avril 1963, le FLQ publie son premier manifeste qui explique ses objectifs :

> « Les partis politiques indépendantistes ne pourront jamais avoir la puissance nécessaire pour vaincre la puissance politique et économique coloniale. De plus, l'indépendance seule ne résoudrait rien. Les Patriotes québécois ne se battent pas pour un titre, mais des faits. La révolution ne s'accomplit pas dans les salons. Une révolution totale ne peut avoir la puissance nécessaire que dans un Québec indépendant. Il existe une seule façon de vaincre le colonialisme, c'est d'être plus fort que lui ! Seul l'évangélisme le plus aberrant peut faire croire le contraire. Le temps de l'esclavage est terminé. Patriotes du Québec, aux armes ! L'heure de la révolution nationale est arrivée ! L'indépendance ou la mort[1448] ».

Les membres du FLQ reçoivent un entraînement sous l'égide du révolutionnaire belge George Schoeters. L'organisation se structure en cellules clandestines capables d'œuvrer de manière autonome les unes vis-à-vis des autres[1449]. Pour réaliser leurs attentats, les terroristes

[1444] Radio-Canada, « Le RIN, le rêve de l'indépendance », Documentaire audiovisuel, 9 septembre 2000, 2 min 29 s ; Andrée Ferrreti, « Quand le RIN devint parti politique », *Le Devoir*, 11 mars 2013, 3 p.
[1445] Radio-Canada, « La naissance du FLQ », Documentaire audiovisuel, 24 juillet 1971, 12 min 53 s ; Amine Esseghir, « Il y a 50 ans : l'indépendance de l'Algérie – un impact jusqu'au Québec », *Le Devoir*, 5 juillet 2012, 2 p. ; Louis Fournier, *Il y a 50 ans, le Front de libération du Québec*, *Le Devoir*, 19 septembre 2013, 2 p.
[1446] Magali Deleuze, « L'étude des journaux en histoire internationale. Le Québec et la guerre d'Algérie », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, volume 6, n°2, 2003, 29 p.
[1447] Gustave Morf, *Le terrorisme québécois*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1970, 219 p.
[1448] Magnus Mellborg, *La crise d'octobre et le mouvement souverainiste du Québec*, Växjö universitet, 2005, p.7.
[1449] Louis Fournier, *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1982, 444 p. ; Lorne Weston, *The FLQ: the life and times of a terrorist organization*, Montréal, Université McGill, 1989, 184 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

québécois procèdent à des braquages dans la province afin d'obtenir les financements dont ils ont besoin. La majorité francophone du Québec reste neutre à l'égard du FLQ.

Dans le même temps, la modernisation de la Belle Province se fait en grande partie grâce à l'arrivée d'un nouveau flux de Français. En effet, le Premier ministre Lesage manque cruellement de cadres pour permettre à l'État provincial d'intervenir efficacement dans la sphère publique. Il sollicite alors une aide auprès du général de Gaulle. Ce dernier décide alors d'envoyer des militaires français au Québec. Il s'agit de jeunes hommes, fortement diplômés, qui accomplissent leur obligation de service militaire à l'étranger. Entre 1964 et 1974, 1 918 militaires français sont dépêchés dans la province pour y occuper des fonctions d'expertise au sein de l'administration québécoise[1450]. Nombre d'entre eux décident de s'installer au Québec à la suite de ce séjour car ils y voient des perspectives de carrières intéressantes. Les autorités françaises ne manifestent aucune réticence à laisser cette jeunesse française s'établir dans la province car ces conscrits représentent un flux mineur.

La coopération franco-québécoise conduit à l'émergence d'un nouvel État provincial au Québec. En effet, restructurée et modernisée, l'administration québécoise ambitionne désormais d'exercer davantage d'influence sur la société. Les autorités de la province ambitionnent de faire du Québec un acteur plus important sur la scène internationale. Il s'agit pour la province de rayonner davantage afin d'attirer les investisseurs et de s'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger. Le gouvernement Lesage commence par profiter du floue juridique sur la répartition des compétences entre l'échelon provincial et fédéral pour étendre l'activité diplomatique de la province. Il s'intéresse tout d'abord à l'éducation qui constitue un domaine relevant de la seule responsabilité du Québec. Le 27 février 1965, les autorités québécoises signent avec le gouvernement français une entente dans le domaine de l'éducation. Cet accord s'avère historique au Canada. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du pays qu'une province signe un accord international avec un État étranger sans passer par l'intermédiaire du gouvernement canadien. Cette entente met en lumière la volonté des autorités provinciales de se passer de l'échelon fédéral pour mener des activités diplomatiques dans le champ de compétences du Québec. Le 12 avril 1965, le ministre québécois chargé de l'éducation, Paul Guérin-Lajoie, énonce la position du gouvernement provincial en matière de relations internationales :

> « Le Québec n'est pas souverain dans tous les domaines : il est membre d'une fédération. Mais il forme, au point de vue politique, un État. Il en possède tous les

[1450] Jacques Portes, « Les coopérants militaires français au Québec : entre coopération et immigration », *Sociologie et sociétés*, volume 37, n°2, 2005, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

éléments : territoire, population, gouvernement autonome. Il est, en outre, l'expression politique d'un peuple qui se distingue, à de nombreux égards, des communautés anglophones habitant l'Amérique du Nord[1451] ».

Ce discours constitue une véritable rupture avec la politique internationale de tous les précédents gouvernements provinciaux au Québec. Guérin-Lajoie établie une doctrine selon laquelle la Belle Province peut développer sa propre activité diplomatique, sans l'aval des autorités canadiennes, dans les domaines relevant de sa compétence[1452]. Cette position du gouvernement provincial s'appuie sur le fait que la constitution canadienne ne précise pas clairement la répartition des rôles en matière diplomatique entre l'échelon fédéral et l'échelon fédéré. En 1965, la Belle Province signe un accord de coopération culturel avec la Louisiane[1453]. En développant une activité diplomatique distincte du Canada, le Québec s'affirme comme un acteur autonome sur le plan international alors qu'il n'est pas un État souverain.

Dans le même temps, le FLQ accentue ses attentats afin de faire pression sur les autorités canadiennes. Par exemple, le 1er mai 1965, il fait exploser une bombe qui brise 78 vitres sur les trois étages du consulat américain à Montréal[1454]. Les terroristes québécois s'attaquent à des symboles américains pour tenter de mettre en lumière l'incapacité de l'échelon fédéral à assurer la sécurité des biens et des personnes au Canada. Cet activisme inquiète fortement le gouvernement canadien qui redoute que des indépendantistes francophones ne finissent par noyauter les médias. C'est pourquoi, à partir de 1965, il demande à la Gendarmerie Royale du Canada de procéder à la surveillance des souverainistes québécois[1455]. Les policiers canadiens arrêtent très vite quelques terroristes. Par exemple, en juillet 1966, une cellule du FLQ est arrêtée par la police juste avant qu'elle ne s'attaque à la base de La Macaza. Ce site s'avère particulièrement stratégique pour le Canada, comme pour

[1451] Paul Guérin-Lajoie, *Doctrine Guérin-Lajoie*, Ministère des Relations Internationales du Québec, Allocution aux membres du Corps consulaire de Montréal, 12 avril 1965, p.2.
[1452] Stéphane Paquin, Louise Beaudouin, Robert Comeau, Guy Lachapelle, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes,* Québec, Presses Université Laval, 2006, 324 p.
[1453] Denis Vaugeois, « La coopération du Québec avec l'extérieur », *Études internationales*, volume 5, n°2, 1974, 13 p.
[1454] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québec*, *op. cit.*, p.119.
[1455] Normand Lester, *Enquête sur les services secrets*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1998, p.338.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

les États-Unis, car il contient un stock de missiles sol-air BOMARC comportant des ogives nucléaires destinées à être utilisées en cas d'alerte du NORAD[1456].

La révolution tranquille au Québec incite les Québécois à aspirer à un renouveau ce qui a des conséquences sur le Canada mais également sur le Québec. Face au Canada, les Québécois soutiennent désormais plus ouvertement l'idée d'une indépendance. Par exemple, pour sa première participation à une campagne électorale, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale atteint 9% des suffrages exprimés lors des élections législatives du 5 juin 1966[1457]. Face aux États-Unis, les Québécois entendent montrer qu'ils sont différents des Canadiens anglophones. En juillet 1967, le Premier ministre Lester B. Pearson explique :

> « Ce n'est pas la considération primordiale pour déterminer notre propre politique bien sûr, mais nous ne pouvons ignorer le fait qu'un désaccord manifeste avec les États-Unis sur la question du Vietnam, désaccord qu'ils percevraient comme injuste ou inamical, aurait comme conséquence immédiate que Washington regarderait d'une œil plus critique certains aspects de notre relation, qui nous profite autant qu'à eux. Ce n'est pas très rassurant, mais dans le domaine économique, quand votre commerce dépend à 60% d'un seul pays, vous vous retrouvez dans une position de dépendance considérable[1458] ».

Une partie des Québécois refusent que le Canada soutienne la guerre du Vietnam. Ils se montrent donc très actifs pour lutter contre le conflit mené par les États-Unis. Par exemple, le *Montreal Council to Aid War Resisters* ou encore l'*American Deserter Committee*, accueillent au Québec les déserteurs qui refusent de servir dans les rangs de l'armée américaine au Viêtnam[1459]. Profitant de cet accueil, près de 5 000 Américains se réfugient à Montréal pour éviter la conscription dans leur pays[1460]. Dans cette perspective, les Québécois manifestent une position dissidente vis-à-vis du soutien affiché par le Canada aux États-Unis dans le cadre de la guerre du Viêtnam.

---

[1456] John Clearwater, *Canadian Nuclear Weapons: The Untold Story of Canada's Cold War Arsenal*, Toronto, Dundurn, 1998, 400 p. ; Ronald Mc Gregor, "Les missiles nucléaires de La Macaza », *L'information du Nord*, 15 février 2010, 1 p.

[1457] Louis Balthazar, *La dynamique du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1980, p.28.

[1458] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2007, p.79.

[1459] Renée G. Kasinsky, *Refugees from Militarism: Draft-Age Americans in Canada*, Livingston Campus of Rutgers University, Transaction Publishers, 1976, 301 p. ; Jessica Squires, *Building Sanctuary: The Movement to Support Vietnam War Resisters in Canada, 1965-73*, Vancouver, UBC Press, 2013, 376 p.

[1460] Radio-Canada, « Déserteurs américains immigrés au Canada », Documentaire audiovisuel, 31 décembre 1969, 12 min 49 s.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le caractère distinct du Québec vis-à-vis du Canada est encore renforcé par le soutien de la France à la Belle Province. En effet, le général de Gaulle considère qu'un Québec francophone indépendant serait un précieux allié en Amérique du Nord. Il apporte donc une caution morale au mouvement souverainiste qui est en train de monter en puissance. Par exemple, le 24 juillet 1967, lors de son voyage dans la Belle Province, il déclare :

> « Vive Montréal! Vive le Québec! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et vive la France[1461] ! »

Cette intervention s'avère inattendue pour les Québécois y compris chez les indépendantistes. Cependant, elle reçoit un accueil extrêmement favorable au Québec, alors que la majorité anglophone du Canada est ulcérée par cette intervention française qu'elle considère comme une ingérence de la France dans les affaires du pays[1462]. Le général de Gaulle ne prononce pas cette phrase par hasard. Il sait que les Québécois sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'idée de souveraineté. Par exemple, en 1967, 20% de la population de la Belle Province se déclare favorable à l'indépendance soit deux fois plus qu'en 1966[1463]. L'intervention du chef de l'État français constitue un coup de pouce donné aux souverainistes. Les indépendantistes québécois se saisissent de cette opportunité pour tenter d'amplifier le mouvement de soutien auprès de la population. Par exemple, le 28 juillet 1967, le député François Aquin quitte le Parti Libéral et siège à l'Assemblée nationale en tant que premier parlementaire ouvertement indépendantiste. Toutefois, le RIN ne parvient pas à s'imposer sur la scène politique québécoise car le parti s'avère profondément divisé[1464]. De son côté, au sein du parti libéral, René Lévesque se montre favorable à l'idée d'une indépendance du Québec assortie d'une association économique avec le Canada anglophone afin de ne pas nuire aux intérêts de la bourgeoisie francophone. Le 18 septembre 1967, Lévesque soumet aux libéraux un manifeste sur le thème de la « souveraineté-association[1465] ». Cependant, les libéraux rejettent cette proposition ce qui incite Lévesque à démissionner. En novembre 1967, il crée son propre parti politique appelé le « Mouvement de la Souveraineté Association[1466] ». Il déclare :

---

[1461] Radio-Canada, « Vive le Québec libre ! », Documentaire audiovisuel, 24 juillet 1967, 6 min 52 s ; Ina, « Discours de Montréal 'Vive le Québec libre' », Documentaire audiovisuel, 28 juillet 1967, 3 min 10 s.
[1462] Michael Eliot Goldbloom, *Vive Le Quebec Libre: Charles de Gaulle's 1967 Trip to Canada*, Cambridge, Harvard University, 1974, 150 p. ; John F. Bosher, *The Gaullist Attack on Canada, 1967-1997*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2000, 331 p.
[1463] Louis Balthazar, *La dynamique du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1980, p.28.
[1464] Radio-Canada, « Dissensions au congrès du RIN », Documentaire audiovisuel, 6 octobre 1967, 10 min 10 s.
[1465] Université de Sherbrooke, *Présentation d'un manifeste sur la souveraineté du Québec par René Lévesque*, 18 septembre 1967 (http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20046.html - consulté le 31 janvier 2014).
[1466] Radio-Canada, « René Lévesque et François Aquin », Documentaire audiovisuel, 22 avril 1968, 5 min 35 s.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Être nous-même, c'est essentiellement de maintenir et de développer une personnalité qui dure depuis trois siècles et demi. Au cœur de cette personnalité se trouve le fait que nous parlons français. Tout le reste est accroché à cet élément essentiel, en découle et nous y ramène infailliblement[1467] ».

De son côté, à partir de la France, le général de Gaulle continue de soutenir activement le mouvement souverainiste du Québec. Le 27 novembre 1967, il déclare :

« Les Britanniques, qui disposaient au Canada depuis cette époque du pouvoir, de l'administration, de l'armée, de l'argent, de l'industrie, du commerce, du haut enseignement, avaient longuement et naturellement déployé de grands efforts de contrainte ou de séduction pour amener les Français canadiens à renoncer à eux-mêmes. Là-dessus, s'était déclenchée l'énorme expansion des États-Unis qui menaçait d'engloutir l'économie, les caractéristiques, le langage du pays dans le moule américain. (…) Et bien ! parce qu'il faut bien appeler un miracle de vitalité, d'énergie et de fidélité, le fait est qu'une nation française – morceau de notre peuple – se manifeste aujourd'hui au Canada et prétend être reconnue et traitée comme telle. (…) Pendant des générations, ces paysans d'origine, petites gens cultivant des terres, se sont magnifiquement multipliés pour tenir tête au flot montant des envahisseurs. Au prix d'efforts inouïs, autour de leurs pauvres prêtres, avec pour devise 'Je me souviens', ils se sont acharnés et ils ont réussi à garder leur langue, leurs traditions, leur religion, leur solidarité française. Mais voici qu'ils ne s'en tiennent plus à cette défense passive et qu'ils prétendent, comme tout autre peuple, devenir maîtres de leur destin. (…) Il y faut un changement complet de la structure canadienne, telle qu'elle résulte de l'Acte octroyé il y a cent ans par la reine d'Angleterre et qui crée la 'Fédération'. Cela aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'État souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres États qui ne sont pourtant pas si valables ni même si peuplés que ne le serait celui-là[1468] ».

Ce propos met en lumière le fait que le général de Gaulle soutient une nouvelle fois activement le mouvement souverainiste. Il met donc tout en œuvre pour permettre au Québec d'exister en tant qu'acteur autonome du Canada sur la scène internationale. Par exemple, en

[1467] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.183.
[1468] Jean Lacouture, *Citations du président de Gaulle*, *op. cit.*, p.75-76.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

janvier 1968, sur proposition de la France, le Gabon invite les autorités québécoises à participer à une conférence sur l'Éducation des pays francophones sans convier les autorités canadiennes. Le général de Gaulle déclare à Alain Peyrefitte :

> « Le Québec existera quand il participera librement à des conférences internationales. Tachez de l'introduire dans cette conférence des ministres de l'Éducation. Il a l'étoffe d'une nation souveraine ; il en a la cohérence culturelle ; il s'est affirmé en quatre siècles de lutte contre la nature ; contre les Indiens ; contre les Anglais[1469] ».

De son côté, le gouvernement québécois voit dans cette affaire une opportunité unique de permettre au Québec d'accroître son autonomie vis-à-vis du Canada et accepte l'invitation. Le 3 février 1968, le ministre québécois de l'éducation participe à la conférence de Libreville[1470]. Cet épisode soulève l'indignation des Canadiens anglophones[1471]. Ces derniers s'inquiètent pour l'avenir du Canada. Ils votent donc massivement pour un francophone pro-fédéraliste aux élections législatives qui suivent afin de tenter de maintenir le Québec dans la confédération. En mai 1968, Pierre Eliott Trudeau, un libéral québécois opposé à l'indépendance de la Belle Province, devient donc Premier ministre du Canada[1472].

Cependant, au Québec, la majorité francophone est galvanisée par l'autonomie que l'État provincial est parvenu à obtenir avec la révolution tranquille. Une partie des Québécois ne soutient pas Trudeau. Par exemple, le 24 juin 1968, des manifestants lancent des projectiles sur le Premier ministre canadien lors de la célébration de la Saint-Jean[1473]. Des affrontements violents ont lieu entre les forces de l'ordre et la population francophone qui conduisent à 292 arrestations, dont celles de 81 mineurs, et 123 blessés dont 42 policiers[1474]. René Lévesque cherche à exploiter la colère des Québécois pour arriver au pouvoir. Le 14 octobre 1968, le Mouvement de Souveraineté Association (MSA) fusionne avec le Ralliement

[1469] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.254.
[1470] Frédéric Zoogones, « La France, le Canada et l'émergence du Québec sur la scène internationale. L'affaire de Libreville (1967-1968) », *CAIRN*, 2008, 13 p.
[1471] Michel Brunet, *Québec, Canada Anglais : deux itinéraires, un Affrontement*, Montréal, HMH, 1968, 309 p. ; Ramsay Cook, *Le sphinx parle français : un Canadien-Anglais s'interroge sur le problème québécois*, Montréal, HMH, 1968, 187 p.
[1472] Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, 227 p. ; *Radio-Canada*, « Pierre Eliott Trudeau deux cultures une vision », Septembre 2000, 1 p.
[1473] Radio-Canada, *Saint-Jean 1968, Trudeau tient tête aux manifestants*, Documentaire audiovisuel, 28 juin 1968, 4 min 3 s.
[1474] Jean-Claude Germain, « L'émeute qui a transformé la Saint-Jean-Baptiste en fête nationale », *Le Devoir*, 21 juin 2003, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

national pour former le Parti Québécois (PQ)[1475]. Lévesque en devient le président. Sa stratégie consiste à promouvoir auprès de la population l'idée d'une souveraineté-association entre le Québec et le Canada anglophone[1476]. Pour rassurer les Québécois, le PQ adopte une position neutre en matière de sécurité et de défense. Il annonce qu'un Québec souverain serait pacifiste[1477]. En parallèle, le Québec connaît un débat houleux lié à la diffusion du rapport rendu par le géographe québécois Henri Dorion le 17 décembre 1968. Ce dernier met en évidence le fait qu'en raison des décisions successives des autorités britanniques, puis celles des différents gouvernements canadiens, les frontières du Québec ont évolué de telle sorte depuis 1763 que la province se trouve enclavée au sein de l'espace nord-américain. En particulier, privé du Labrador, le Québec n'a pas d'espace côtier donnant un accès direct sur l'océan Atlantique. Ce sujet s'avère extrêmement sensible dans le cadre de l'idéologie territoriale liée au nationalisme québécois. La définition du territoire québécois se trouve alors posée avec davantage d'acuité[1478].

Pendant ce temps, le FLQ accroît ses actions terroristes au Québec. En novembre 1968, le FLQ place des bombes près des résidences québécoises des dirigeants de la société américaine *United Aircraft* qui contribue étroitement à l'effort de guerre des États-Unis en Asie. En février 1969, l'organisation terroriste québécoise commet un attentat à la bourse de Montréal qui fait 20 blessés[1479]. En octobre 1969, Adolphe Schmidt, ambassadeur américain à Ottawa, écrit une dépêche diplomatique :

> « Une nouvelle crise, aux proportions invisibles, est peut-être en train de se développer au Canada au sujet du Québec[1480] ».

Pressé par son électorat anglophone d'agir, le Premier ministre Trudeau demande à la Gendarmerie Royale du Canada de tout mettre en œuvre pour mettre fin à ce qu'il appelle le « séparatisme québécois[1481] ». Dans le même temps, il tente de désamorcer l'opposition du

---

[1475] Radio-Canada, « Fondation du Parti québécois », Documentaire audiovisuel, 14 octobre 1968, 25 min 28 s. ; Marguerite Paulin, *René Lévesque: Charismatic Leader*, Toronto, Dundurn, 2004, 162 p. ; André Larocque, *Le parti de René Lévesque : un retour aux sources*, Aujou, Fides, 2007, 251 p.
[1476] Radio-Canada, *Le mouvement de souveraineté-association*, Documentaire audiovisuel, 1er février 1968, 1 min 33 s ; Gilles Bousquet, « M.René Lévesque et la souveraineté-association », *Vigile*, 8 mars 2010, 1 p.
[1477] Richard Jones, *L'idéologie du Parti Québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1981, 32 p.
[1478] Jacques Brossard, *Le territoire québécois*, Montréal, Université de Montréal, 1970, 412 p. ; Henri Dorion, Jean-Paul Lacasse, « La notion d'intégrité territoriale et les problèmes des régions frontières du Québec », *Cahier de géographie du Québec*, volume 18, n°43, 1974, 22 p.
[1479] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québ*ec, Paris, Boréal, 1990, p.113.
[1480] *Ibid.*, p.115.
[1481] John Collins, *Prendre le taureau par les cornes*, Musée McCord, 1969, M965.199.6999 ; Richard Patry, *Le séparatisme québécois, 1960-1970 : l'idée et le mouvement*, Québec, Université Laval, 1976, 149 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Québec avec le reste du pays en promouvant un programme de bilinguisme anglais et français au sein des institutions fédérales[1482].

De son côté, malgré le départ du pouvoir du général de Gaulle, la France continue de soutenir une émancipation du Québec[1483]. Par exemple, le 20 mars 1970, le Sénégal, la Tunisie et le Niger créent une Agence de coopération culturelle et technique au sein de laquelle la Belle Province souhaite être membre à part entière. Le gouvernement nigérian redoute qu'une invitation du Québec ne remette en cause les aides financières, d'un montant de 2,8 millions de dollars, promises par le gouvernement canadien[1484]. Pour débloquer la situation, la France intervient auprès du Niger. Les autorités françaises s'engagent à verser au pays jusqu'à 10 millions de francs dans l'hypothèse où le Canada prendrait des mesures de rétorsion[1485]. Cette intervention contribue directement à conforter le Québec en tant qu'acteur autonome du Canada sur la scène diplomatique.

Au sein de la Belle Province, le mouvement souverainiste tente d'accéder au pouvoir lors des élections législatives du printemps 1970. Le Parti Québécois mène une intense campagne d'influence sur la population francophone en vue de la convaincre de la nécessité de réaliser l'indépendance du Québec[1486]. Il réussit à rassembler 24% des voix, lors de l'élection législative provinciale du 29 avril 1970, ce qui lui permet de faire entrer sept députés indépendantistes à l'Assemblée nationale[1487]. Il s'agit d'un véritable tournant dans la vie politique provinciale. Jamais dans l'histoire de la province un parti indépendantiste n'avait réussi à être représenté au parlement. Les députés péquistes manifestent leur volonté de rompre avec le système politique en place en s'attaquant à toute sorte de symboles. Par exemple, lors de la première séance de travaux parlementaires, six des sept députés indépendantistes refusent de prêter serment à la couronne britannique tel que le prévoit la constitution de 1867 ce qui les conduit à devoir siéger à la tribune des visiteurs[1488]. Le FLQ, de son côté, continue d'agir en marge de la légalité. Le 5 octobre 1970, la cellule dirigée par

[1482] John Collins, *Est-ce une forme de bilinguisme ?*, Musée McCord, 1969, M965.199.6728.
[1483] Frédéric Bastien, *Relations particulières : La France face au Québec après de Gaulle*, Paris, Boréal, 1999, 423 p.
[1484] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p.581.
[1485] *Ibid.*, p.581.
[1486] Reynald Brisson, *Oui, 6 milliards si on le veut, la souveraineté c'est la prospérité! : la souveraineté et l'économie ... la plaie du chômage ... les capitaux étrangers*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1970, AFF Q C 008275 ; René Lévesques, Jacques Parizeau, *La solution*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1970, 89 p.
[1487] Radio-Canada, *Premières élections pour le Parti Québécois*, Documentaire audiovisuel, 29 avril 1970, 21 min 28 s.
[1488] Martin Pâquet, « Un geste auguste dans le temple de la loi. L'ordo des cérémonies d'ouverture des sessions parlementaires au Québec, 1792-1997 », *Anthropologie et sociétés*, volume 23, n°1, 1999, p.19.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Jacques Lanctôt procède à l'enlèvement du diplomate britannique James Cross. Le 8 octobre 1970, la télévision de Radio-Canada diffuse le manifeste du FLQ[1489]. Le texte précise que :

> « Le Front de Libération du Québec n'est pas le messie, ni un Robin des bois des temps modernes. C'est un regroupement de travailleurs québécois qui sont décidés à tout mettre en œuvre pour que le peuple du Québec prenne définitivement en main son destin. Le Front de Libération du Québec veut l'indépendance des Québécois, réunis dans une société libre et purgée à jamais de sa clique de requins voraces, les 'big-boss' patronneux et leurs valets qui ont fait du Québec leur chasse gardée du *cheap labor* et de l'exploitation sans scrupules. Le Front de Libération du Québec n'est pas un mouvement d'agression, mais la réponse à une agression, celle organisée par la haute finance par l'entremise des marionnettes des gouvernements fédéral et provincial[1490] ».

Le 10 octobre 1070, Pierre Laporte, ministre du travail et de la main-d'œuvre, est enlevé par les terroristes québécois[1491]. Il s'agit du premier enlèvement politique de l'histoire de l'Amérique du Nord. Le Québec est alors plongé dans la « crise d'octobre 1970[1492] ». René Lévesque rejette tout lien entre le PQ et le FLQ dont il condamne fermement les actions. Convaincu qu'il n'est plus en mesure d'assurer la sécurité publique au Québec, le Premier ministre provincial, Robert Bourassa, demande l'aide du gouvernement canadien le 15 octobre 1970[1493].

Le Premier ministre canadien, Pierre Eliott Trudeau, veut mettre fin au mouvement qu'il considère comme « séparatiste » au Québec. Il décide donc de recourir à la force, en déployant l'armée canadienne au Québec, avec l'adoption de la loi sur les mesures de guerre le 16 octobre 1970[1494]. Ce texte limite considérablement les droits civils, notamment en autorisant les forces de l'ordre à procéder à des fouilles, à des arrestations et à la détention d'individus sans justifications. Les moyens militaires déployés s'avèrent considérables face au FLQ. Le gouvernement canadien mobilise 85 000 militaires et déploie 6 000 soldats dans

---

[1489] Radio-Canada, *Lecture du manifeste du FLQ à la télévision*, Documentaire audiovisuel, 8 octobre 1970, 11 min 27 s.
[1490] Magnus Mellborg, *La crise d'octobre et le mouvement souverainiste du Québec*, Nybro, Växjö universitet, 2005, p.12.
[1491] Radio-Canada, *Enlèvement de Pierre Laporte*, Documentaire audiovisuel, 10 octobre 2008, 1 min 34 s ; Yannick Barette, « Enlèvement de Pierre Laporte : que s'est-il véritablement passé ce jour-là ? », *Le Huffington Post*, 14 mars 2013, 1 p.
[1492] William Tetley, *October Crisis 1970: An Insider's View*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2006, 310 p.
[1493] Jean-François Lisée, « Octobre 70 – Le club des liberticides: 1) Robert Bourassa », *L'Actualité*, 14 octobre 2010, 10 p.
[1494] Claude Ryan, « Les mesures de guerres : 3 questions (octobre 1970) », *Le Devoir*, 9 février 2004, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la province entre le 16 octobre 1970 et le 4 janvier 1971 pour affronter une centaine de membres du FLQ[1495]. Il s'agit pour Trudeau de mener une campagne d'influence sur les Québécois en faisant une démonstration de force. Le déploiement massif de troupes dans la province constitue un message d'avertissement contre les indépendantistes. Le gouvernement canadien veut montrer qu'il a les moyens de faire rentrer dans le rang les récalcitrants. L'armée canadienne reçoit d'ailleurs carte blanche de la part des autorités canadiennes pour éradiquer le FLQ. C'est pourquoi, dans les jours qui suivent son déploiement au Québec, 470 personnes, considérées comme des sympathisants des terroristes québécois, sont arrêtées dans la province[1496].

Cependant, la politique de Trudeau est loin de faire l'unanimité sur le plan politique au Canada[1497]. Par exemple, le 17 octobre 1970, le ministre canadien Bryce Mackasey déclare :

> « Je donnerai ma vie pour la sauvegarde du Parti Québécois, parce qu'il s'agit d'un parti politique légitime. Même s'il veut détruire notre pays par des moyens démocratiques, c'est son droit. La chambre des Communes et la démocratie n'existent qu'en fonction de conjonctures de ce genre. Je souscrit au droit du Parti Québécois d'exister et quand nous essayons de mettre sur le même pied le FLQ et le Parti Québécois, nous confondons des bandits et des terroristes avec un parti politique établi légitimement au Canada[1498] ».

Ce discours met en lumière les profondes divisions au sein du gouvernement canadien quant à la politique menée par Trudeau au Québec. En effet, Mackasey, qui n'est pourtant pas favorable au PQ, prend la défense des souverainiste. De son côté, loin de s'effrayer par la démonstration de force du gouvernement canadien, le FLQ se radicalise. Les terroristes québécois veulent profiter de l'exposition médiatique exceptionnelle dont il bénéficie pour faire parler d'eux. Par exemple, le 17 octobre 1970, ils n'hésitent pas à exécuter Pierre Laporte[1499]. Ce meurtre, à forte connotation politique, connaît un grand retentissement au Québec[1500]. Les Québécois ne sont pas habitués à ce que les terroristes du FLQ éliminent des

[1495] Alice Poznanska Parizeau, « L'armée et la crise d'octobre », *Criminologie*, volume 13, n°2, 1980, p.8.
[1496] Magnus Mellborg, *La crise d'octobre et le mouvement souverainiste du Québec*, *op. cit.*, p.15.
[1497] Germain Dion, *Une tornade de 60 jours : la crise d'octobre 1970 ā la chambre des communes*, Hull, Éditions Asticou, 1985, 222 p.
[1498] Léon Dion, *Québec 1945-2000 : Tome I à la recherche du Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1987, p.170.
[1499] Zach Dubinksy, « The October Crisis », *CBC News*, 4 octobre 2010, 3 p.
[1500] Radio-Canada, *Robert Bourassa : dans le tumulte d'octobre*, Documentaire audiovisuel, 30 octobre 1970, 26 min 45 s.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

gens froidement. En réaction, Claude Gastonguay, ministre de la santé de la province, déclare à l'assemblée nationale québécoise :

> « Notre société est dans une période de transition qui est caractérisée par un refus de participation d'une partie de la population, par une aliénation d'une autre partie et aussi par un sentiment de plus en plus répandu de négativisme de la part de ces personnes qui rejettent le genre de société qui leur est offerte et qui, dans des minorités, se dirigent, comme moyen de corriger la situation, vers la violence et l'anarchie[1501] ».




**Document 71. L'armée canadienne au Québec pendant la crise d'octobre 1970[1502]**

Pour tenter de retrouver au plus vite James Cross, le gouvernement canadien recrute des personnes chargées d'infiltrer le FLQ. Par exemple, la Québécoise Carole Devault reçoit 15 000 dollars pour les renseignements qu'elle fournit qui permettent aux autorités de récupérer le diplomate britannique[1503]. Le 3 décembre 1970, James Cross est retrouvé sain et sauf à Montréal par les forces de l'ordre. Le FLQ reste toutefois encore actif. Le 22 décembre 1970, François Mario Bachand déclare :

---

[1501] Gérard Bergeron, *Pratique de l'État au Québec*, *op. cit.*, p.203.
[1502] Bibliothèque et archives Canada, *FLQ Crisis*, 1970, 4118270.
[1503] Gilles Desjardins, *Guerre secrète contre l'indépendance du Québec*, Documentaire audiovisuel, Sovimage, 2001, 45 minutes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Le Front de Libération du Québec va maintenant déclencher des actions de guérilla contre les écluses du Saint-Laurent ou encore des lignes à haute tension[1504] ».

Les forces de police et l'armée canadienne intensifient leurs actions pour retrouver les cellules terroristes actives. Par exemple, le 28 décembre 1970, les ravisseurs de Pierre Laporte sont arrêtés. Deux semaines plus tard, le gouvernement fédéral fait retirer les forces canadiennes du Québec car il estime que le FLQ est mort. Il. Près de 90% des personnes arrêtées dans la province sont relâchées[1505]. La fin de la crise d'octobre 1970 marque également celle de la révolution tranquille au Québec. Refroidis par la démonstration de force de l'échelon fédéral, les Québécois se montrent moins enclins à l'idée de voir le Québec accéder à l'indépendance. Entre 1970 et 1971, le nombre de d'adhérents au PQ chute de 80 000 à 30 000 membres[1506]. Satisfait d'avoir éliminé le FLQ, Trudeau veut également provoquer la chute du PQ. Pour cela, il charge la Gendarmerie Royale du Canada de la mission d'espionner tous les Québécois suspectés d'être indépendantistes. Entre 1971 et 1976, plusieurs milliers d'enquêtes de sécurité sont menées sur les hauts responsables politiques et les fonctionnaires de la Belle Province[1507]. De son côté, le gouvernement Bourassa, qui n'est pas souverainiste, cherche également à éviter une nouvelle crise politique dans la province. C'est pourquoi, en 1971, il crée le « Centre d'analyse et de documentation », un service d'espionnage chargé de renseigner les autorités provinciales sur les questions de sécurité. Cet organisme cible 30 000 personnes dans la province et rédige des fiches sur chacune d'entre elles[1508]. Le gouvernement Bourassa et l'échelon fédéral se rapprochent pour lutter contre le mouvement souverainiste. Les autorités canadiennes nomment Jos Ferraris, chef de la « section G » au sein de la Gendarmerie Royale du Canada en tant que responsable des échanges de renseignements entre son unité et le Centre d'analyse et de documentation du Québec. Au Canada anglophone, le Premier ministre canadien bénéficie d'une aura très positive car la population anglophone le considère comme le sauveur du pays face à la « menace séparatiste » comme l'appelle Trudeau.

[1504] Normand Lester, *Enquête sur les services secrets*, *op. cit.*, p.305.
[1505] Magnus Mellborg, *La crise d'octobre et le mouvement souverainiste du Québec*, *op. cit.*, p.20.
[1506] Gilles Desjardins, *Guerre secrète contre l'indépendance du Québec*, op. cit., 45 minutes.
[1507] Normand Lester, *Enquête sur les services secrets*, *op. cit.*, p.321.
[1508] Louis Fournier, *La police secrète au Québec : la tyranie occulte de la police*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1978, p.24.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### B – Le maintien de fortes tension entre le Québec et le reste du Canada malgré la fin de la crise d'octobre 1970 (1971-1976)

Estimant avoir réussi à faire rentrer le Québec dans le rang au sein de la confédération, le Premier ministre canadien met en place une politique très nationaliste. En effet, Trudeau et Nixon ne s'entendent pas très bien. Le gouvernement canadien entend donc faire prendre de la distance au Canada vis-à-vis des États-Unis. Par exemple, en 1971, Trudeau déclare :

> « Sur le plan économique, culturel et même militaire, les États-Unis constituent une menace à notre identité nationale[1509] ».

Ce discours trouve un écho très favorable au sein de la majorité anglophone du pays. Conformément à leur culture stratégique, les Canadiens anglophones continuent de redouter que les États-Unis ne finissent par prendre le contrôle du Canada. Ils se montrent très favorables à ce que le pays garde ses distances vis-à-vis du voisin américain. Cette méfiance des États-Unis influence considérablement la politique étrangère du Canada[1510]. Trudeau mène donc une politique de sécurité et de défense canadienne qui tente de s'éloigner de l'influence américaine. Par exemple, il décide de faire démanteler les installations américaines *CIM-10 BOMARC* implantées au Canada. Ces missiles sol-air, équipés d'ogives nucléaires, sont stockés au sein du territoire canadien sur les sites de North Bay en Ontario et de La Macasa au Québec. Ils étaient destinés à protéger les États-Unis et le Canada contre une éventuelle attaque de bombardiers de l'URSS.

L'attitude du Canada a bien sûr des conséquences sur les États-Unis. En effet, les autorités américaines acceptent mal que leur allié, en tant que puissance plus faible que l'Amérique, puisse dicter ses conditions. Le gouvernement américain met donc fin au programme de missile conjoint *CIM-10 BOMARC*. Toutefois, les États-Unis veulent à tout prix éviter une rupture des relations avec le Canada. Ils ont besoin de leur voisin canadien pour participer à la protection de l'espace nord-américain contre la menace soviétique. Cette situation incite les autorités américaines à adopter une position pragmatique à l'égard du gouvernement canadien. Par exemple, en avril 1972, le président Nixon déclare devant les parlementaires canadiens à Ottawa :

---

[1509] Dale C. Thomson, « Les relations canado-américaines : coexistence ou intégration », *op. cit.*, p.2.
[1510] Louis Balthazar, « Le style canadien et la politique étrangère », *Politique étrangère*, volume 38, n°2, 1973, 19 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « Il est temps de reconnaître que nous avons des identités séparées, que nous avons des différences significatives et qu'il n'est dans l'intérêt de personne de camoufler ces réalités. Nous pouvons marcher sur nos propres chemins sans nous éloigner l'un de l'autre, nous pouvons nous rapprocher sans nous ressembler d'avantage[1511] ».

Avec ce discours, Nixon prend acte de la volonté du Canada de prendre une distance vis-à-vis des États-Unis sur certains points. Toutefois, il n'envisage pas de rupture dans la relation américano-canadienne.

Le Canada est de toute façon bientôt appelé à se rapprocher de son voisin américain. En effet, contrairement aux attentes de Trudeau, le mouvement souverainiste est loin de tomber en désuétude au Québec. Par exemple, en 1972, le parti dépasse les 60 000 membres[1512]. Le gouvernement fédéral prend donc des mesures pour se préparer à un nouvel affrontement. Il charge l'armée canadienne de s'entraîner en vue d'un nouveau déploiement de force dans la province. C'est dans ce contexte que les forces canadiennes mettent au point un plan de déploiement au Québec. Les militaires canadiens mettent en application ce plan dans le cadre de l'exercice *Neat Pitch* qui se déroule à Montréal le 18 et 19 avril 1972[1513]. Cet entraînement vise à permettre aux forces canadiennes d'apprendre à se déployer au Québec pour y rétablir au plus vite l'ordre. Toutefois, ces certains militaires québécois ne cautionnent pas ce type d'exercice. C'est notamment le cas du capitaine Joseph René Marcel Sauvé, officier d'infanterie, qui décide de transmettre une copie du plan de déploiement de l'armée canadienne au Québec au péquiste Jacques Parizeau[1514]. Ce dernier met alors sur pied au sein du PQ une cellule de surveillance des activités militaires au Québec[1515].

Dans le cadre de la guerre froide, les autorités canadiennes ont des espions implantés partout à travers le pays. Elles ont vent que le plan de déploiement de l'armée canadienne a fuité. Elles font donc activement rechercher le coupable. Trudeau demande à la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) de mener des investigations sur le mouvement souverainiste. Les agents utilisent tous les moyens, y compris ceux illégaux, pour tenter d'obtenir des informations. Par exemple, durant la nuit du 6 au 7 octobre 1972, la « section G » de la GRC réalise un cambriolage dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec et du

[1511] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Q*uébec, *op. cit.*, p.146.
[1512] Gilles Desjardins, *Guerre secrète contre l'indépendance du Québec, op. cit.*, 45 minutes.
[1513] Louis Fournier, « La police secrète au Québec : la tyranie occulte de la police », *op. cit.*, p.29.
[1514] *Radio-Canada*, « Plan d'invasion du Québec remis à Parizeau en 1972 », 5 avril 2002, 1 p.
[1515] Norman Delisle, « Parizeau, maître du contre-espionnage », *Vigile*, 5 avril 2002, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Mouvement pour la défense des prisonniers politiques[1516]. De même, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1973, elle procède au vol de la liste des adhérant au Parti Québécois afin de comparer ces noms avec ceux des membres de la fonction publique canadienne[1517]. Ces investigations n'ayant donné aucun résultat tangible, la GRC utilise d'autres méthodes. Par exemple, elle envoie un de ses agents, Léo Lafontaine, approcher Claude Morin, le stratège du Parti Québécois[1518]. Lafontaine parvient à convaincre Morin de donner des informations sur le mouvement souverainiste à la GRC contre de l'argent. Par exemple, en 1975, les deux hommes se rencontrent à 29 reprises et Claude Morin touche à chaque rencontre entre 500 et 800 dollars[1519]. Cependant, à aucun moment, Morin ne parvient à découvrir qui est la source de la fuite du plan de déploiement de l'armée canadienne au Québec.

Alors que la GRC mène une lutte activement contre le mouvement souverainiste au Québec, le gouvernement provincial, quant à lui, cherche à poursuivre sur la lancée de la révolution tranquille. En effet, il souhaite exploiter les immenses ressources naturelles du Grand Nord québécois afin de générer d'importants profits. Les autorités québécoises veulent notamment faire de la société publique Hydro-Québec un champion nord-américain de la production d'énergie électrique. Pour ce faire, elles veulent exploiter les lacs de la région de la Baie James où vivent quelques Autochtones. Le gouvernement provincial lance donc des négociations avec les amérindiens. Le 11 novembre 1975, le Québec et les Autochtones s'accordent avec la convention de la Baie James et du nord québécois[1520]. Cet accord, le premier du genre au sein de l'espace nord-américain, confère aux Cris et aux Inuits du Nord du Québec des droits exclusifs de chasse sur 162 324 km² et des droits prioritaires de chasse sur une superficie de 889 650 km²[1521]. Ils reçoivent également des compensations financières pour les terres qui sont inondées pour générer de l'hydro-électricité. Hydro-Québec mobilise 150 000 personnes pour la construction des routes et des barrages[1522]. Grâce à ces infrastructures, le Québec devient l'un des plus importants producteurs d'électricité au monde.

---

[1516] Etienne Plamondon Edmond, « Opération liberté – Des droits sont violés sous prétexte de sécurité nationale », *Le Devoir*, 1er juin 2013, 5 p.
[1517] Christian Gagnon, « Les quarante ans du Watergate canadien », *Le Devoir*, 9 janvier 2013, 1 p.
[1518] Radio-Canada, *L'étapisme*, Documentaire audiovisuel, 26 octobre 1973, 1 min 52 s.
[1519] Pierre Dubuc, « Claude Morin et le Parti québécois », *L'aut'journal*, 20 mai 2010, p.2.
[1520] Direction générale du domaine territorial, *Répartition des terres selon la convention de la Baie-James et du nord québécois et la convention du nord-est québécois*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1979, G/3451/G6/1979/QAa DCA ; Marc-Adélard Tremblay, *La renaissance de l'identité amérindienne dans l'espace québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1989, 27 p. ; Radio-Canada, *La signature d'un traité historique*, Documentaire audiovisuel, 11 novembre 1995, 36 min 52 s.
[1521] Jules Dufour, « Les revendications territoriales des peuples autochtones du Québec », *Cahier de géographie du Québec*, volume 37, n°1, 1993, p.9.
[1522] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.154.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, même si les Québécois connaissent un rattrapage économique vis-à-vis du reste du pays, l'écart de richesse entre un francophone et un anglophone s'élève encore à 62% en 1976[1523]. Le PQ exploite cette situation à son profit pour tenter de conquérir le pouvoir dans la province. Par exemple, pendant la campagne législative provinciale de 1976, René Lévesque dénonce le fait que le Québec est au sein du Canada :

> « Une maison dans laquelle nous sommes ridicules, impuissants, diminués, réduits à brailler depuis un siècle et tragiquement ridiculisés par les vieux partis qui nous prennent pour des imbéciles en nous fabriquant de ces maudits slogans comme 'Maîtres chez nous'[1524] ».

Le discours du PQ trouve un écho au sein de la population québécoise. Le parti obtient la majorité des sièges à l'Assemblée nationale le 15 novembre 1976[1525]. Pour la première fois de l'histoire du Canada, une province se dote d'un gouvernement ouvertement indépendantiste[1526]. Cette élection provoque un véritable choc au Canada anglophone car elle replace sur le devant de la scène politique canadienne la problématique de la place du Québec au sein du pays[1527]. Cette élection amène également deux Québécois qui exercent la fonction de Premier ministre, René Lévesque à la tête de la Belle Province, et Pierre Elliot Trudeau pour le Canada, à s'opposer diamétralement sur le destin du Québec[1528]. Trudeau déclare :

> « M. Lévesque récolte un mandat pour gouverner le Québec, non pas pour séparer le Québec du reste du Canada[1529] ».

Le gouvernement canadien annonce qu'il ne veut négocier « aucune forme de séparatisme avec quelque province[1530] ». Cette prise de position cristallise l'opposition entre le Québec et le reste du Canada.

---

[1523] Gary Caldwell, *L'histoire des « possédants » anglophones au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1978, p.17.
[1524] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.157.
[1525] Radio-Canada, « 1976 : élection du Parti Québécois », Documentaire audiovisuel, 16 novembre 1976, 18 min 54 s.
[1526] Maurice Lamontagne, « Fédéralisme ou association d'États indépendants », *Études internationales*, volume 8, n°2, 1977, 24 p. ; Gérard Bergeron, *Syndrome québécois et mal canadien*, Québec, Presses Université Laval, 1981, 297 p.
[1527] Marcel Rioux, *La question du Québec*, Québec, Parti pris, 1976, 249 p.
[1528] Pierre Godin, *René Lévesque* : *héros malgré lui (1960-1976)*, Paris, Boréal, 1994, 736 p. ; André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau* : *l'intellectuel et le politique*, Anjou, Fides, 2005, 469 p.
[1529] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.158.
[1530] *Ibid.*, p.158.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### C – L'échec de la seconde tentative du Québec d'accéder à son indépendance (1976-1980)

L'arrivée au pouvoir du Parti Québécois a d'importantes conséquences internationales[1531]. En effet, pour la première fois dans l'histoire du Canada, une province est dirigée par un gouvernement indépendantiste. Dans le cadre de la relation entre le Québec et la France, les autorités françaises sont les premières à manifester un soutien au gouvernement Lévesque[1532]. Par exemple, en mars 1977, Alain Peyrefitte, un gaulliste pro-québécois, accède au poste de ministre de la Justice. Ce dernier propose alors au gouvernement français de mettre en place une rencontre annuelle des Premiers ministres du Québec et de la France. Cette idée reçoit l'assentiment du Premier ministre français, Raymond Barre, qui déclare vouloir :

> « continuer à poursuivre la coopération confiante avec le Québec dans l'esprit de confiance qui anime nos relations[1533] ».

Du 2 au 4 novembre 1977, René Lévesque se rend en France. Il y est accueilli par le Président de la République qui l'élève au rang de Grand Officier de la Légion d'Honneur, l'une des plus hautes distinctions de cet ordre[1534]. Le président Valéry Giscard d'Estaing confirme l'appui de la France au Québec :

> « Vous déterminerez vous-mêmes, sans ingérence, le chemin de votre avenir. Vous en avez le droit et vous en avez la capacité. Ce que nous attendez de la France – je le sais pour avoir vécu parmi vous – c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre[1535] ».

[1531] André Fontaine, « La victoire des nègres blancs », *Le Monde*, 17 novembre 1976, 1 p.
[1532] André Fontaine, *La France et le Québec*, Études internationales, volume 8, n°2, 1977, 11 p.
[1533] Frédéric Bastien, « À la demande de la France : la diplomatie québécoise de la France de 1969 à 1980 », *Études internationales*, volume 29, n°3, 1998, p.4.
[1534] Site de l'Ordre national du Québec, *René Lévesque (1922-1987)*, (http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=1016 – consulté le 11 décembre 2014).
[1535] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.585.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Par ce discours, le Président de la République inaugure la nouvelle doctrine de la France à l'égard du Canada et du Québec, appelée la politique de « non-ingérence et non indifférence » qui reste en vigueur jusqu'à nos jours[1536].

Fort de l'appui de la France et conformément à son engagement de campagne, René Lévesque met en œuvre une politique visant à réaliser l'indépendance de la Belle Province[1537]. Il commence par mettre en place une législation visant à assurer la survivance du fait francophone au Québec en protégeant la langue française. Il fait donc adopter la « charte de la langue française », dite loi 101, qui confère au français le statut de seule langue officielle dans la province. Le texte précise que le français est :

> « (la) langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité[1538] ».

Cette loi constitue une véritable rupture avec la politique linguistique menée jusque-là par les autorités provinciales. Désormais, elle place dans la hiérarchie des valeurs québécoises l'usage de la langue français au-dessus de la langue anglaise au Québec. Cet texte contribue à accélérer l'assimilation à la culture francophone des étrangers de la province. Par exemple, entre 1977 et 2007, les enfants d'immigrants passent d'un taux d'apprentissage de 85% en langue anglaise à 80% en langue française[1539]. Au travers la diffusion de la langue française, l'État provincial instille également la diffusion du nationalisme québécois au sein de la population.

Le gouvernement Trudeau s'inquiète fortement de l'appui donné par la France au Québec. Il redoute que les autorités françaises ne pratiquent une ingérence dans les affaires du pays. C'est pourquoi, il charge la Gendarmerie Royale du Canada et le Centre de sécurité des télécommunications de mettre sur écoute les services diplomatiques français localisés au Canada[1540]. L'espionnage de ces échanges s'avère très aisé pour les unités de renseignement canadien. En effet, afin de contourner les restrictions américaines relatives aux exportations de matériels de haute technologie, notamment dans les télécommunications, la France se

---

[1536] AFP, « Hollande à l'indépendantiste québécoise Marois : « non-ingérence » et « non-indifférence », *Le Point*, 15 octobre 2012, 1 p.
[1537] Graham Fraser, *René Lévesque and the Parti Québécois in Power*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2001, 433 p. ; Martine Tremblay, *Derrière les portes closes - René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985)*, Montréal, Québec Amerique, 2006, 697 p. ; Nicholas Toupin, *Stratégies et politiques nationalistes de René Lévesque (Québec) et de Lee Teng-hui (Taiwan) : essai de politique comparée*, Québec, Université Laval, Mémoire, 2009, 151 p.
[1538] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.159.
[1539] *Ibid.*, p.160.
[1540] Normand Lester, *Enquête sur les services secrets*, *op. cit.*, p.332.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

procure le matériel américain via le Canada. Dans ce contexte, les services de renseignement canadiens connaissent le secret des technologies de cryptage utilisées pour les communications diplomatiques françaises ce qui leur permet d'espionner les échanges entre la France et la Belle Province jusqu'aux années 1980[1541]. Le gouvernement Trudeau cherche à obtenir une preuve que les autorités françaises financent le Parti Québécois en vue de mener une déstabilisation du pays. Toutefois, à aucun moment, les autorités canadiennes ne parviennent à découvrir une preuve tangible.

De leur côté, malgré le rafraîchissement de la relation américano-canadienne, les États-Unis s'intéressent à l'évolution de la situation du Canada. En effet, les autorités américaines s'intéressent à la préservation de leurs intérêts chez le voisin canadien[1542].
Le Département d'État estime :

> « (qu') Il n'y a aucun doute sur la viabilité à long terme d'un Québec indépendant en termes économiques ou en ce qui concerne sa capacité d'être un membre responsable de la famille des nations. La véritable inconnue et déterminante est et doit être la volonté du peuple du Québec[1543] ».

Cette analyse met en lumière le fait que le gouvernement américain s'intéresse au Québec. Il apparaît à cette époque d'autant moins enclin à soutenir le Canada que le gouvernement canadien manifeste une ferme volonté de prendre ses distances vis-à-vis des États-Unis.

De son côté, le gouvernement québécois entend mettre un terme aux agissements illégaux du gouvernement canadien au Québec. En effet, depuis l'affaire *Neat Pitch*, les péquistes ne sont pas sans ignorer qu'ils sont espionnés par l'échelon fédéral. Le Premier ministre Lévesque entend mettre au grand jour l'action de Trudeau afin de convaincre une majorité de Québécois d'adhérer à son projet d'indépendance du Québec. C'est pourquoi, en 1977, il charge la commission d'enquête de Jean Keable d'investiguer sur les activités menées illégalement au Québec par la Gendarmerie Royale du Canada[1544]. Cette décision scandalise le gouvernement canadien car, pour la première fois dans l'histoire du Canada, une province s'arroge le droit d'enquêter sur l'échelon fédéral. Trudeau conteste cette décision en justice. Le 21 mars 1978, la Cour Suprême du Canada lui donne raison en déclarant incompétente la

[1541] *Ibid.*, p.334.
[1542] Alfred O. Hero, « Quelques réactions américaines au régime du parti québécois depuis le 15 novembre 1976 », *Études internationales*, volume 8, n°2, 1977, p.19.
[1543] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québe*c, Boréal, Paris, 1990, p.443.
[1544] Jean-Paul Brodeur, « La commission Keable », *Vigile*, janvier 2007, 4 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

commission Keable pour enquêter sur les activités policières fédérales[1545]. Les juges canadiens interdisent à toutes les commissions provinciales du pays le droit de consulter ou de rendre public les documents de la Gendarmerie Royale du Canada ou ceux du gouvernement fédéral sans autorisation du Premier ministre canadien[1546]. La commission Keable ne finit donc par publier un rapport sur ses premières découvertes qu'en mai 1981[1547].

Pour contrer la politique indépendantiste mise en œuvre par Lévesque, Trudeau cherche à renforcer l'intégration du Québec au sein du dispositif de sécurité et de défense de l'espace nord-américain. Le but du gouvernement canadien est de mettre en difficulté le gouvernement provincial si celui-ci souhaite faire sortir le Québec des alliances militaires passées par le Canada. Par exemple, le Premier ministre canadien décide donc d'ouvrir tous les ans, du 1er avril à fin octobre, l'espace aérien du Grand Nord de la Belle Province pour permettre aux avions des pays membres de l'OTAN de venir s'entraîner en milieu nordique[1548]. Les Québécois ne manifestent pas d'opposition à cette décision car les manœuvres militaires sont prévues d'être réalisées dans le Grand Nord de la province, là où seules quelques tribus amérindiennes vivent. Le Québec est également intégré au NORAD.



**Document 72. Centre de contrôle de la détection radar du NORAD**[1549]

[1545] Cour Suprême du Canada, *Keable c. proc. Gén. du Canada*, 13 mars 1978, 4 p.
[1546] Gilles Desjardins, *Guerre secrète contre l'indépendance du Québec*, Documentaire audiovisuel, Sovimage, 2001, 45 minutes.
[1547] Gouvernement du Québec, *Rapport de la commission d'enquête sur les opérations policières en territoire québécois*, Ministère de la Justice, 11 mai 1981, 236 p.
[1548] Paul Charest, *La militarisation des territoires montagnais*, CEGEP de Chicoutimi, Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1986, p.6.
[1549] Bibliothèque et archives Canada, *NORAD Blue Room*, 8 décembre 1972, 4118636.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Avec la politique de sécurité et de défense menée par Trudeau, le Québec est la seule province du Canada à disposer à la fois d'une base possédant des avions intercepteurs, avec le 425e escadron tactique de chasse implantée à Bagotville et d'un emplacement avancé d'opération à Kuujjuaq. La Belle Province compte également cinq bases radars *Pinetree* qui sont intégrées au dispositif du NORAD. Dans cette perspective, le Québec apparaît comme un élément important du dispositif de sécurité et de défense du Canada et des États-Unis face à l'URSS. Cette intégration militaire du Québec au sein du bloc occidental est problématique pour le PQ car celui-ci souhaite afficher une position de neutralité en cas d'accès à la souveraineté. Lévesque comprend la manœuvre de Trudeau et déjoue son piège en faisant évoluer la position de son parti en matière de sécurité et de défense. Le 1er juin 1979, le PQ change son programme politique en prévoyant qu'un Québec souverain accepterait :

> « d'établir conjointement avec le Canada et les autres partenaires impliqués les modalités de sa participation à des organismes de sécurité tels que l'OTAN et le NORAD[1550] ».

Le Premier ministre Lévesque donne également des gages sur le maintien de liens entre le Québec et le *commonwealth*. Cette position est directement liée à la volonté des péquistes de rassurer les États-Unis et l'Angleterre sur le fait que, même indépendante, la province resterait membre du camp occidental. Le 21 juin 1979, le gouvernement provincial annonce qu'il demandera à la population de se prononcer par un vote sur l'accession à la souveraineté de la province[1551]. La question prévue d'être posée est la suivante :

> « Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté – et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie ; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum ; en conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada[1552] ? ».

[1550] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Qué*bec, *op. cit.*, p.342.
[1551] René Lévesque, *Conférence de presse*, La Société du patrimoine politique du Québec, 21 juin 1979, 24 p.
[1552] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.166.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Comme le révèle cette question, l'enjeu du référendum sur l'indépendance est de permettre au Québec de gagner sa souveraineté politique tout en conservant des relations économiques étroites avec le Canada. Le gouvernement québécois compte négocier avec le gouvernement canadien des accords de libre-échange. Le but de cette démarche est tenter de rassurer la population québécoise sur le fait que l'accès à l'indépendance ne conduira pas le Québec à une rupture brutale de ses relations avec les provinces canadiennes. Il s'agit de les rassurer contre la propagande menée par le gouvernement canadien sur le fait que la Belle Province connaîtrait une importante crise économique à la suite de son accès à la souveraineté.

Contrairement au Canada, l'Angleterre se montre favorable à l'indépendance du Québec. En effet, les autorités britanniques estiment que la Belle Province continuerait d'entretenir des liens avec le *commonwealth*. Le 11 mars 1980, John Rich, consul britannique à Montréal, écrit :

> « Si le Québec était indépendant, il formerait un État viable ; le PQ envisage de demeurer membre du commonwealth et de l'OTAN. Nous devons songer à l'avenir de nos relations dans l'éventualité de l'indépendance[1553] ».

Ce discours met en lumière le fait que le gouvernement anglais est prêt à reconnaître l'indépendance du Québec en cas de victoire du « oui » au référendum.

Les États-Unis, de leur côté, se préparent également à une éventuelle victoire du « oui » au référendum sur l'indépendance du Québec. Par exemple, le président Carter nomme Edmund Muskie, sénateur de l'État du Maine et ami de René Lévesque, au poste de Secrétaire d'État. Dès que le Premier ministre québécois apprend sa nomination, il lui adresse une lettre de félicitation et une invitation à venir au Québec quand il le désire. Muskie lui répond : « nous allons continuer à travailler ensemble pour affronter les défis du futur[1554] ». Cette réponse est un événement politique majeur dans la relation entre les États-Unis et le Québec car, jusqu'à présent, les autorités américaines n'acceptaient pas d'entretenir des contacts directs avec les provinces canadiennes.

La campagne référendum sur le projet de souveraineté-association du Québec provoque de vifs débats[1555]. En effet, le gouvernement Trudeau fait tout ce qu'il peut pour

[1553] Louise Leduc, « Le rapatriement de la Constitution de 1982 était-il un coup d'État ? », *La Presse*, 8 avril 2013, 1 p.
[1554] Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québe*c, *op. cit.*, p. 395.
[1555] Radio-Canada, *La souveraineté-association du PQ*, 25 avril 1980, 9 min 34 s ; Jean-Pierre Nepveu, *Lettre ouverte de René Lévesque*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1980, AFF C 00006853 CON.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tenter de convaincre les Québécois de ne pas voter en faveur de ce projet. Il leur promet notamment de procéder à une réforme du fédéralisme canadien en vue de tenir davantage compte de la spécificité de la Belle Province. De son côté, le gouvernement Lévesque cherche à mobiliser la population francophone mais néglige les nations amérindiennes. Cependant, les Québécois se montrent davantage sensibles à la propagande de Trudeau. Ils redoutent, comme le leur explique le gouvernement fédéral, que l'économie de la province ne soit durablement affaiblie par l'indépendance. C'est pourquoi, la population rejette l'idée d'une souveraineté-association avec 60% des voix lors du référendum sur l'indépendance du Québec le 20 mai 1980[1556].

Cependant, malgré cet échec cinglant pour les souverainistes, Lévesque ne s'avoue pas vaincu. En effet, il estime que le projet d'indépendance séduit de plus en plus de Québécois. C'est pourquoi, il déclare aux sympathisants du PQ rassemblés au centre Paul-Sauvé : « Si j'ai bien tout compris, vous êtes en train de me dire à la prochaine fois[1557] ». Le gouvernement péquiste reste au pouvoir au Québec. Il accepte l'ouverture de négociations avec l'échelon fédéral et les autres provinces du pays afin de procéder à une réforme de la confédération canadienne en posant trois conditions. Il exige la reconnaissance du droit du Québec à l'autodétermination, la reconnaissance de l'existence de deux nations, l'une francophone et l'autre anglophone au sein du pays, et la conservation par la Belle Province de tous les pouvoirs lui permettant de préserver son identité culturelle. Toutefois, Trudeau refuse ces conditions. Le 2 octobre 1980, il annonce son intention de procéder unilatéralement au rapatriement de la constitution canadienne détenue par l'Angleterre si les provinces font de l'obstruction à son projet[1558].

## III – L'opposition persistante entre le Québec et le Canada anglophone (1980-1990)

L'échec du référendum de 1980 constitue la deuxième tentative avortée d'accès à l'indépendance du Québec dans son histoire. Il ne résout toutefois pas la problématique du statut de la province au sein de la confédération canadienne. La question de la reconnaissance de la spécificité du Québec par le Canada anglophone demeure un sujet qui suscite de vifs débats au sein du pays.

[1556] Marc Chevrier, *Le fédéralisme canadien et l'autonomie du Québec : perspective historique*, Ministère des Relations Internationales, 1996, p.14.
[1557] Radio-canada, *A la prochaine fois*, Documentaire audiovisuel, 20 mai 1980, 13 min 7 s.
[1558] Radio-Canada, *Pierre Elliott Trudeau dévoile son plan*, Documentaire audiovisuel, 2 octobre 1980, 12 min 59 s.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### A – Le refus du Québec d'accepter le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne (1980-1982)

Les discussions entre le Québec et l'échelon fédéral sur la révision institutionnelle de la confédération canadienne échouent. En effet, le Premier ministre québécois Lévesque et le Premier ministre canadien Trudeau ne trouvent pas de terrain d'entente. Trudeau décide alors de passer outre l'opposition des autorités québécoises en réunissant les gouvernements des provinces anglophones dans la nuit du 5 au 6 novembre 1981. Il s'entend avec ces derniers pour procéder au rapatriement de la constitution canadienne sans consulter le Québec. Cet épisode, appelé la « nuit des longs couteaux » dans la Belle Province, contribue à cristalliser l'opposition entre le Québec et le reste du Canada. Lévesque annonce qu'il se retire de toutes les conférences fédérales-provinciales, sauf celles traitant de l'économie[1559].

En parallèle, le Premier ministre québécois doit faire face à une profonde crise interne qui se déclenche au sein de son parti. Le 18 novembre 1981, Loraine Lagaccé, directrice du bureau du gouvernement québécois à Ottawa, apporte la preuve à Lévesque que Claude Morin, le stratège du parti, est un espion à la solde du gouvernement fédéral[1560]. Le 26 novembre 1981, Lévesque convoque Morin, le confronte aux preuves qu'il détient et exige sa démission[1561].

De son côté, avec le consentement de la reine Elisabeth II, Trudeau procède au rapatriement de la constitution canadienne le 17 avril 1982[1562]. Ce rapatriement n'est pas anodin pour le Québec car il introduit une modification du fonctionnement de la confédération en privant la province d'un droit de véto sur les réformes institutionnelles. C'est pourquoi, les autorités québécoises refusent de reconnaître la validité de la constitution canadienne de 1982 et ce jusqu'à nos jours[1563]. Cette position place le Québec en marge du pays sur le plan politique.

---

[1559] Radio-Canada, *Au lendemain de la nuit des longs couteaux*, Documentaire audiovisuel, 5 novembre 1981, 6 min 31 s.
[1560] *Vigile*, « Claude Morin et la GRC », 6 avril 2002, 6 p.
[1561] Radio-Canada, *Claude Morin rend publique sa démission*, Documentaire audiovisuel, 6 janvier 1982, 4 min 49 s ; Pierre Dubuc, « Claude Morin et le Parti Québécois », *L'autjournal*, 20 mai 2010, 16 p.
[1562] Gouvernement du Canada, *Loi constitutionnelle de 1982, Partie I, Charte canadienne des droits et libertés*, 17 avril 1982, p.4 ; Ximerna Sampson, *1982 : le rapatriement de la constitution*, Radio-Canada, 30 avril 2013, 1 p.
[1563] Joel-Benoit d'Onorio, « Le conflit constitutionnel canado-québécois », *Revue internationale de droit comparé*, volume 36, n°1, 1984, 35 p. ; François Rocher, « Rapatriement de la Constitution, 30 ans après – La mémoire de 1982 : entre l'amnésie, l'acceptation et le refus », *Le Devoir*, 11 avril 2012, 4 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Poursuivant sa stratégie d'isolement du Québec, le gouvernement fédéral cherche à rapprocher le Canada de la France. En effet, il souhaite réduire au maximum les opportunités de la Belle Province de mener des activités diplomatiques avec le soutien des autorités françaises. Le Premier ministre Trudeau rend donc visite au président François Mitterrand en novembre 1982. Il compte sur le fait que ce dernier se montre plus intéressé par le développement de la francophonie que le devenir du Québec.

Cependant, les autorités françaises restent inflexibles sur leur ligne de conduite à l'égard de la Belle Province. Le rapport du Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères établi à la suite de la visite du Premier ministre canadien explique que :

> « Vu de France, le côté Paris-Québec est tracé d'un trait nettement plus épais que le côté Paris-Ottawa. (…) Le Canada demeure fondamentalement un pays éloigné de la France. (…) Dans ce contexte, dans l'ensemble peu favorable, le Québec représente un point d'ancrage d'un exceptionnel intérêt. (…) Notre coopération particulière avec le Québec joue un rôle d'aiguillon à l'égard des autorités fédérales[1564] ».

Ce propos met en lumière le fait que la France n'entend pas abandonner sa relation spéciale avec la Belle Province. Le Québec attire de plus en plus de Français car ces derniers y voient d'importantes opportunités d'affaire. Les entreprises françaises créent 3 000 emplois dans la province entre 1980 et 1989, puis 12 000 dans la décennie 1990-2001[1565]. Près de 250 entreprises françaises sont alors présentes dans la province[1566]. Les Français se montrent intéressés par la main-d'œuvre qualifiée québécoise et l'appui financier et politique de l'État provincial au développement économique. Ils investissent essentiellement dans les secteurs des transports aéronautique et aérospatial, les technologies de l'information et de la communication, les vêtements, les produits pharmaceutiques, la construction et l'agro-alimentaire.

### B – Le rejet par le Québec du rapatriement unilatéral de la constitution canadienne (1982-1985)

[1564] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit.*, p.256.
[1565] *Ibid.*, p.202.
[1566] *Ibid*., p.203.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

En parallèle, le Québec se trouve également affecté par le refroidissement des relations entre les États-Unis et de l'URSS dans le cadre de la guerre froide[1567]. En effet, le président Reagan mène une politique fermement anticommuniste qui a des répercussions sur son allié canadien. Le 8 mars 1983, il déclare :

> « L'histoire nous apprend que prendre nos désirs pour des réalités et rechercher naïvement la conciliation avec nos adversaires n'est que folie. Cette attitude reviendrait à trahir notre passé et dilapider notre liberté. En conséquence, je vous encourage à vous élever contre ceux qui chercheraient à placer les États-Unis dans une position d'infériorité militaire et morale. Et, lorsque vous débattez des propositions de gel nucléaire, je vous exhorte à vous défier de la tentation de l'orgueil, (...), à décider que les deux camps sont également coupables, à ignorer les faits de l'histoire et les pulsions agressives de l'Empire du Mal, à vous contenter de dire que la course aux armements n'est qu'un vaste malentendu et par-là même à vous soustraire au combat entre le juste et le faux, le bien ou le mal (...). Je crois que le communisme n'est qu'un chapitre supplémentaire, triste et bizarre, de notre Histoire dont les dernières pages sont en train de s'écrire sous nos yeux[1568] ».

Pour lutter contre le communisme, le gouvernement américain donne la priorité à sa politique de sécurité et de défense sur tous les autres domaines. Le 23 mars 1983, Reagan annonce le lancement de son projet de bouclier anti-missile appelé « Initiative de Défense Stratégique[1569] » (IDS). Ce projet américain vise à mettre en place un système de défense anti-missile afin de protéger des États-Unis contre une frappe nucléaire stratégique par des missiles balistiques intercontinentaux ou des missiles balistiques lancés par des sous-marins soviétiques.

Le retentissement de l'annonce de ce nouveau projet par Reagan est immense. En effet, les médias parlent aussitôt de « Guerre des étoiles ». Au Canada, le gouvernement fédéral se montre extrêmement inquiet car il découvre que le champ d'intervention de ce bouclier s'étend à l'espace canadien. Conformément à la culture stratégique du Canada, il suspecte les États-Unis de vouloir réduire la souveraineté du pays sous couvert de renforcer la sécurité en Amérique du Nord.

---

[1567] Stanley Hoffman, *La politique étrangère du Président Reagan : le verbe et l'action*, Politique étrangère, volume 49, n°4, 1984, 15 p.
[1568] David Giband, *L'Amérique du Nord*, Paris, Ellipses, 2010, p.82.
[1569] *Le Point*, « Le coup de bluff de la "guerre des étoiles"», 10 juin 2004, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 73. La critique au Canada de la « guerre des étoiles » en 1983**[1570]

Comme le montre cette affiche, la presse canadienne anglophone s'empare de cette affaire. Elle se montre très critique à l'encontre des États-Unis. Les anglophones redoutent que le projet de bouclier anti-missile ne soit utilisé par les autorités américaines comme un moyen détourné de s'aventurer au-dessus du territoire canadien.

Cependant, le nouveau Premier ministre canadien, Martin Brian Mulroney, se rend rapidement compte que le pays doit coopérer avec les États-Unis afin de continuer à s'assurer des débouchés économiques sur le marché américain[1571]. Il a conscience que le Canada n'est pas une puissance capable d'assurer la sauvegarde de sa souveraineté sur l'ensemble de son immense territoire. Par exemple, l'armée canadienne n'assure pas une présence permanente dans le Grand Nord du pays. Elle se contente d'organiser un survol de cette zone par ses avions militaires 16 fois par an[1572]. Les forces canadiennes ne comptent que trois sous-marins, 16 frégates et quatre destroyers pour protéger les eaux territoriales du deuxième pays le plus

[1570] Terry Mosher, *La guerre des étoiles ?*, Musée McCord, 1984, M986.289.160.
[1571] Douglas Martin, « Ottawa playing down Trudeau's difference with Reagan », *The New York Times*, 12 juin 1984, 1 p.
[1572] Adam Lajeunesse, *La souveraineté et la sécurité canadienne et le projet d'acquisition de sous-marins nucléaires*, Ministère de la Défense du Canada, 14 juillet 2008, p.5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

étendu de la planète qui possède trois façades maritimes[1573]. Face à cette absence de présence militaire canadienne, les sous-marins américains n'hésitent pas à emprunter les eaux territoriales du Canada sans autorisation du gouvernement fédéral[1574]. La stratégie de Mulroney est donc d'accepter une perte de souveraineté du Canada face aux États-Unis contre des retombées commerciales pour l'économie canadienne[1575].

Par sa position géographique de carrefour entre le Canada anglophone et les États-Unis, le Québec constitue une zone de rencontre naturelle pour les Canadiens anglophones et les Américains. Le Premier ministre Mulroney et le président Reagan choisissent donc de se rencontrer à Québec en 1985 afin d'aborder la question de la relation américano-canadienne[1576]. Le gouvernement québécois n'est pas convié aux discussions. Les deux chefs de gouvernement s'entendent sur l'idée de renforcer la protection des deux pays. Un *Air Defense Master Plan*, d'un montant d'un milliard de dollars, vise à moderniser la défense aérienne de l'espace nord-américain[1577]. Ce projet ajoute 52 radars et cinq nouvelles bases militaires avancées sur le territoire canadien dont une au Québec[1578]. Le gouvernement Mulroney déclare :

> « En ce qui a trait à la mise au point des systèmes basés dans l'espace ou utilisant l'espace, le Canada continuera à collaborer avec les États-Unis et mettre frais, responsabilité, expérience et technologies en commun avec eux, comme il le fait depuis presque trente ans au sein de NORAD. Dans le domaine de la défense aérienne, la nature et le coût de la technologie ont prouvé la pertinence d'accords bilatéraux en matière de défense continentale. Il y a lieu de maintenir cette tradition en ce qui concerne la défense aérospatiale. Nous prévoyons continuer à collaborer avec les États-Unis pour tout ce qui touche la détection lointaine et la surveillance servant à la défense de l'Amérique du Nord, que les dispositifs choisis pour ce faire soient basés sur terre, dans les airs ou dans l'espace[1579] ».

[1573] Paul Létourneau, « La révision de la politique de défense canadienne », *Études internationales*, volume 19, n°2, 1988, p.3.
[1574] Paul Létourneau, *Entre les superpuissances : introduction à la problématique géostratégique du Canada*, *Cahier de géographie du Québec*, volume 34, n°93, 1990, p.9.
[1575] Lieutenant-colonel David L. Bashow, « Réconcilier l'irréconciliable ? Les liens entre les politiques étrangères et de défense au Canada », *Revue Militaire Canadienne*, 2000, 10 p.
[1576] Radio-Canada, *Reagan à Québec*, Documentaire audiovisuel, 18 mars 1985, 8 min 38 s.
[1577] David G. Haglund, *Les missiles de croisière soviétiques aéroportés et la géopolitique de la défense aérienne de l'Amérique du Nord : une nouvelle perspective du Nord canadien*, *Études internationales*, volume 19, n°2, 1988, p.24.
[1578] *Ibid.*, p.24.
[1579] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, Québec, Les éditions écosociété, 1993, p.37-38.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ces besoins génèrent des retombées économiques non négligeables au Québec. En effet, les entreprises du complexe militaro-industriel de la province sont sollicitées pour soutenir l'effort américain. La valeur de la production du matériel de guerre fabriqué au Québec passe d'un milliard de dollars en 1980 à huit milliards en 1988[1580].

### C – L'échec des négociations sur l'accord du lac Meech (1985-1990)

Au Québec, le PQ traverse une crise profonde. En effet, les péquistes ne sont pas d'accord sur la position à adopter à l'égard du gouvernement Mulroney. Le Premier ministre Lévesque est prêt à collaborer avec l'échelon fédéral pour tenter d'obtenir un aménagement du statut de la province au sein de la confédération canadienne. À l'inverse, d'autres responsables indépendantistes refusent cette idée[1581]. Par exemple, le 22 novembre 1984, Jacques Parizeau et quatre autres ministres du gouvernement provincial démissionnent en guise de protestation[1582]. L'une des dernières mesures phares du gouvernement péquiste est la normalisation des relations entre la Belle Province et les nations autochtones. En 1985, l'assemblée nationale adopte à l'unanimité une motion par laquelle elle reconnaît les amérindiens comme des nations distinctes du Québec avec lesquelles l'État provincial devra négocier d'égal à égal. Poussé vers la sortie par ses proches, Lévesque démissionne de ses fonctions de Premier ministre le 20 juin 1985. Le Parti Québécois perd les élections législatives qui suivent.

Le nouveau Premier ministre provincial Bourassa n'est pas un souverainiste et il estime que l'intérêt de la province n'est pas de rester isolée au sein de la confédération. C'est pourquoi, il se montre prêt à négocier une adhésion du Québec à la constitution de 1982 avec le gouvernement canadien. Le 9 mai 1986, il fixe cinq conditions préalables à toutes discussions : la Belle Province doit être reconnue par le Canada anglophone comme une société distincte, pouvoir nommer les juges québécois et ceux de la Cour Suprême, avoir un droit de véto sur toute réforme de la constitution, avoir le droit de limiter le pouvoir de dépense du gouvernement canadien et disposer de pouvoirs accrus en matière de sélection et d'intégration de ses immigrants[1583].

---

[1580] *Ibid.*, p.48-49.
[1581] Raymond Giroux, « René Lévesque, oui ; la souveraineté, non », *Le Soleil*, 26 octobre 2012, 2 p.
[1582] Radio-Canada, *Parizeau ne croît pas au « beau risque »*, Document audiovisuel, 22 novembre 1984, 6 min 01 s.
[1583] Université de Sherbrooke, *Dévoilement des demandes constitutionnelles du Québec*, Bilan du siècle, 9 mai 1986 (http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3301.html - consulté le 16 décembre 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le gouvernement fédéral ne peut pas accepter que le Québec se sépare de la confédération car la province joue un rôle stratégique pour le Canada. En effet, la Belle Province se retrouve au centre d'une voie de communication majeure pour l'économie du Canada et des États-Unis. L'axe Québec-Windsor constitue une importante route de circulation multimodale où les flux continentaux et intercontinentaux sont permanents. Deux villes concurrentes se construisent le long de cet axe privilégié : Montréal et Toronto. Dans ces deux villes, les fonctions de transport, de transbordement et de transformation de produits en transit occupent une place déterminante. Grâce à la concentration d'un réseau de chemin de fer, d'autoroutes et de grands aéroports, Montréal s'affirme comme la capitale économique de la Belle Province face à Québec qui demeure la capitale administrative. Deux directions privilégiées, l'axe laurentien et l'axe transcanadien, de Vancouver à Halifax, se recoupe à Montréal, ce qui en fait une ville-pont d'une importance stratégique majeure pour le transport canadien. Elle est à la seule ville du Canada à être la tête d'un ensemble de réseaux transcontinentaux de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Elle constitue une porte du Canada vers l'Atlantique et vers le voisin américain grâce au complexe hydrographique du Saint-Laurent. Sur le plan terrestre, Montréal constitue un point de passage obligé pour les axes routiers et ferroviaires entre les États-Unis, le Canada anglophone et le Québec francophone qui représente à lui seul à cette époque un marché de six millions d'habitants[1584]. La ville constitue une zone de rencontre entre deux groupes, les anglophones et les francophones, dont le poids politique et culturel s'avère inégal. Cette position de métropole du corridor laurentien fait de Montréal une ville à l'importance géostratégique majeure au sein de la partie orientale de l'espace nord-américain.

Après des discussions, Bourassa et Mulroney s'entendent avec l'accord du lac Meech en juin 1987. La Belle Province se voit reconnue comme une société distincte au sein du Canada. Trois des neufs juges de la Cour Suprême doivent venir du Québec. Le pouvoir de dépenser du gouvernement canadien se voit limité par le fait qu'une province peut recevoir directement les fonds fédéraux si elle met en place un programme compatible avec les objectifs nationaux. Enfin, toute modification des institutions canadiennes doit se faire à l'unanimité des provinces. Le texte est soumis à l'approbation de l'ensemble des provinces[1585]. Ces dernières ont jusqu'au 23 juin 1990 pour le ratifier. Immédiatement, l'accord du lac Meech suscite une vive opposition à travers l'ensemble de la classe politique

[1584] Pierre George, *La géographie du Canada*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1986, p.181.
[1585] Gil Rémillard, « L'accord constitutionnel de 1987 - Meech, fondement d'un nouveau fédéralisme », *Le Devoir*, 26 juin 2010, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadienne. Par exemple, l'ancien Premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, dénonce cette entente :

> « L'accord rendra l'État canadien tout à fait impotent dans la dynamique du pouvoir, cela voudra dire qu'il sera éventuellement gouverné par des eunuques[1586] ».

À la tête du Parti Québécois, Jacques Parizeau milite lui aussi contre l'accord du lac Meech. Les médias canadiens mettent en avant la forte opposition à ce projet dans leurs articles.




**Document 74. L'opposition à l'accord du lac Meech[1587]**

Cette affiche présente l'intérêt de mettre en lumière les divergences de perception quant à l'accord du lac Meech. Cette entente est loin de recueillir un écho favorable à l'échelle du Canada. La consultation des populations au sein des provinces s'annonce difficile dès le départ.

Dans le même temps, le Canada cherche à exister aux côtés des États-Unis sur la scène diplomatique. En effet, le gouvernement Mulroney sait que le pays n'est qu'une faible puissance mais il ne veut pas donner l'image à son voisin américain qu'il ne fait pas d'efforts

[1586] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.169.
[1587] Bibliothèque et archives Canada, *Canada will end June 23rd – Quebec will begin June 23rd – Your message here*, 1990, 2911635.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

en matière de sécurité et de défense. C'est pourquoi, le 5 juin 1987, il publie un nouveau Livre Blanc pour la défense qui met l'accent sur l'acquisition de sous-marins[1588]. Les autorités canadiennes relancent également la recherche nucléaire. L'échelon fédéral retient le site de Varenne dans la Belle Province pour procéder à des expérimentations. Par exemple, entre 1987 et 1997, Hydro-Québec est responsable du projet de recherche « Tokamak » sur le nucléaire[1589]. Avec un budget total de 170 millions de dollars, financé à part égale entre l'entreprise publique québécoise et le gouvernement canadien, il s'agit du plus coûteux programme scientifique jamais réalisé au Québec[1590]. Cependant, les efforts des autorités canadiennes en matière de sécurité et de défense sont très vite ralentis par la conjoncture économique. Le 19 octobre 1987, un crash boursier frappe les États-Unis entraînant le Canada et le camp occidental dans une crise économique pendant plusieurs années[1591]. Le gouvernement Mulroney voit ses ressources financières fortement diminuer, ce qui le contraint à procéder à d'importantes réductions des dépenses publiques. Par exemple, entre 1987 et 1991, le ministère de la défense canadien perd 20% de son budget[1592]. N'ayant pas les moyens financiers, le Canada ne se dote ni de sous-marins ni de l'arme nucléaire.

En parallèle, les relations entre le Québec et le reste du pays continuent de se dégrader. En effet, le gouvernement québécois se montre très favorable à la mise en œuvre d'un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis[1593]. La province a intérêt à obtenir une telle entente car elle échange plus avec le voisin canadien qu'avec les provinces anglophones. Cependant, cette position québécoise est loin d'être partagée par le Canada anglophone, en particulier en Ontario, qui est la province la plus peuplée et la plus riche du Canada. La bourgeoisie canadienne anglophone redoute que le libre-échange favorise une concurrence accrue de la production américaine sur la production ontarienne et finisse par nuire à ses intérêts économiques. Cette opposition entre le Québec et le reste du pays a des conséquences sur les discussions entourant l'accord du lac Meech[1594]. Entre 1987 et 1989, le taux d'opinion

[1588] Gouvernement du Canada, *Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada*, Bibliothèque du Parlement, 6 juin 1987, 89 p., UA600 A221 1987.
[1589] Yves Gingras, Michel Trépanier, « Le tokamak de Varenne et le projet canadien de fusion nucléaire : anatomie d'une décision », *Recherches sociographiques*, 1989, 14 p. ; Kathleen Clark, *Tokamak Fusion Reactor*, Canadian Geographic, Documentaire audiovisuel, 7 février 2014, 3 min 18 s.
[1590] Jean Hamman, *Small is beautifull*, Université Laval, Québec, 28 janvier 1999, 1 p.
[1591] Le Figaro, *Le krach de 1987, c'était il y a 25 ans*, 19 octobre 2012, 1 p.
[1592] Yves Bélanger, *La reconversion des entreprises militaires : quel rôle pour l'État et comment le Canada peut-il aborder la question ?*, Université du Québec à Montréal, 1997, p.4.
[1593] Radio-Canada, *Libre-échange : accueil mitigé dans les provinces*, Documentaire audiovisuel, 6 octobre 1987, 9 min 6 s.
[1594] Alec Castonguay, « Les fossoyeurs de l'accord Du Lac Meech », *Le Devoir*, 12 juin 2010, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

favorable à cette entente chez les Canadiens anglophones passe de 52% à 21%[1595]. Sous l'impulsion du Québec, le Canada et les États-Unis finissent néanmoins par s'entendre pour mettre en œuvre un accord de libre-échange en 1989[1596]. Cet accord ne vise que les flux de marchandises et les capitaux mais il ne confère aucune liberté de circulation aux personnes. Cependant, les provinces anglophones reprochent le *lobbying* du gouvernement québécois sur ce dossier. Par exemple, le 16 septembre 1989, le député anglophone de l'Ontario, Jim Karygiannis, déclare :

> « J'ai un mauvais goût en bouche lorsque je songe au Québec, je propose d'attraper ces bâtards et de les jeter dans l'océan[1597] ».

Au cours du mois de septembre 1989, les médias dévoilent des images de nombreux incidents au dans les provinces anglophone où des habitants crachent sur le drapeau du Québec et s'y essuient les pieds[1598]. Le député québécois Claude Ryan, qui est pourtant ouvertement fédéraliste, intervient alors :

> « Si de telles manifestations d'hostilité envers le fait français devaient continuer à se multiplier (…) il faudrait à n'en point douter que nous nous interrogions de manière décisive sur notre place dans ce pays[1599] ».

Cette agressivité du Canada anglophone à l'encontre du Québec ravive le nationalisme des Québécois et leur soutien au mouvement souverainiste. En 1989, un sondage révèle que si la question de l'indépendance du Québec était posée à nouveau à la population francophone, elle obtiendrait 50% de vote favorable[1600].

Pendant ce temps, les États-Unis et l'URSS s'entendent pour mettre fin à la guerre froide. En effet, lors du sommet de Malte de décembre 1989, les autorités américaines et soviétiques annoncent l'arrêt des hostilités entre les deux pays. À la différence de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis sortent profondément endettés du conflit en raison de la course aux armements. Le complexe militaro-industriel américain absorbe 450 milliards de

---

[1595] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 2, 2002, p.111.
[1596] Radio-Canada, *Mulroney et Reagan au sommet irlandais de Québec*, Documentaire audiovisuel, 13 janvier 1999, 4 min 48 s ; Radio-Canada, *10 ans de libre-échange*, Documentaire audiovisuel, 13 janvier 1999, 26 min 49 s.
[1597] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, p.115 : « I had a bad taste in my mouth about Quebec, I said, take those bastards and throw them into the ocean ».
[1598] Michel David, « Le syndrome de McCartney », *Le Devoir*, 27 janvier 2009, 1 p.
[1599] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*, p.111.
[1600] Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech : la souveraineté est-elle inévitable ?*, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1990, p.113.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dollars d'investissements de la part du gouvernement fédéral en 1990[1601]. Le déficit budgétaire américain, quant à lui, atteint les 195 milliards de dollars[1602]. Le Canada sort de la guerre à bon compte. Il a peu dépensé pendant le conflit mais a réussi à tirer profit de celui-ci. Le pays figure parmi les dix premiers fournisseurs d'armes aux pays du tiers monde[1603]. Grâce aux ressources naturelles abondantes du Saskatchewan, le pays est le premier producteur mondial d'uranium[1604]. Ce minerai sert notamment à alimenter les arsenaux nucléaires des États-Unis, de l'Angleterre et de la France[1605].

Le Québec, de son côté, sort de la guerre en froide en armes. En effet, l'industrie de défense s'est également considérablement développée avec le conflit. Par exemple, en 1990, l'Ontario et le Québec réunissent 80% de l'industrie militaire du Canada[1606]. Les villes de Montréal et de Toronto concentrent à elles seules 50% de la production de sécurité et de défense du pays[1607]. Sur les 20 plus importantes entreprises de sécurité et de défense canadiennes, sept se situent dans la Belle Province et quatre d'entre elles font partie des 25 principaux contractants canadiens avec l'armée américaine[1608]. Par exemple, l'entreprise Bombardier fabrique des composants pour l'avion de combat américain « F-15 » et Marconi des radars pour les sous-marins américains équipés de missiles « Tridents[1609] ». La Belle Province compte quatre des 125 plus grands marchands d'armes au monde avec SPAR Aerospace, Bombardier, Bell Hélicoptère et Pratt&Whitney[1610]. L'intégration croissante de l'industrie québécoise au sein du vaste complexe militaro-industriel nord-américain accroît les échanges internationaux de la province. Plus de 45% des exportations de sécurité et de défense du Canada sont faites par les entreprises implantées au Québec[1611]. Ces exportations se font essentiellement à destination des États-Unis. Toutefois, si le gouvernement provincial soutient le développement des sociétés implantées sur son territoire au travers des aides publiques, il n'exerce à cette époque aucune influence réelle sur le complexe militaro-industriel québécois.

---

[1601] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, *op. cit.*, p.49.
[1602] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 1996, p.501.
[1603] *Ibid.*, p.52.
[1604] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, *op.cit.*, 1993, p.72.
[1605] *Ibid.*, p.72-73.
[1606] Yves Bélanger, *La reconversion des entreprises militaires : quel rôle pour l'État et comment le Canada peut-il aborder la question ?*, Université du Québec à Montréal, 1997, p.13.
[1607] Yves Bélanger, « La région de Montréal face au déclin des dépenses militaires », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 37, n°102, 1993, p.3.
[1608] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, *op. cit.*, p.57.
[1609] *Ibid.*, p.57-58.
[1610] *Ibid.*, p.55.
[1611] Yves Bélanger, *La région de Montréal face au déclin des dépenses militaires*, *op. cit.*, 1993, p.10.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

Le Québec entre dans un processus de modernisation avec la révolution tranquille qui met fin à la domination de l'Église sur la société canadienne française. Aussi longtemps que la culture canadienne française s'est définie en fonction d'une logique religieuse, autour de la paroisse, une certaine survivance du fait francophone en dehors de la Belle Province a été possible. À partir du début des années 1960, l'élite canadienne française propose une vision renouvelée de la société et du nationalisme qui doit l'animer. Elle se met à parler d'un État du Québec et la législature de la province prend le nom d'Assemblée nationale. Elle soutient que le gouvernement provincial a une mission particulière visant à assurer l'épanouissement d'une culture francophone spécifique en Amérique du Nord. Cette idée sert d'abord les intérêts de la bourgeoisie francophone, qui ambitionne de reprendre en main le contrôle de l'économie locale, mais elle trouve également des échos au sein de la population où le sentiment d'appartenance au Québec s'avère très puissant. Ce nouveau nationalisme québécois répond tout comme le nationalisme canadien français à la recherche de la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. La différence est que les anglophones, les amérindiens et les immigrants sont invités à intégrer la nouvelle communauté francophone qui prend forme, la nation québécoise. Dans cette perspective, la défense de la langue et de la culture constituent l'enjeu primordial du nationalisme québécois. Une société francophone, étant donné le contexte nord-américain où les anglophones sont majoritaires, ne peut être autre chose qu'une société où le français est la langue officielle.

L'État provincial connaît un développement sans précédent au cours de la guerre froide. En effet, la bourgeoisie francophone ne peut promouvoir ses intérêts qu'en soutenant un renforcement du pouvoir des autorités provinciales pour intervenir dans l'économie du Québec. Elle a besoin de l'intervention de l'État provincial pour améliorer sa situation précaire face aux grands groupes capitalistes canadiens anglophones et américains. Les autorités provinciales cherchent à rapatrier au Québec certains pouvoirs de l'échelon fédéral. La refonte du système éducatif, la création de la Société Générale de financement ou encore la nationalisation de l'électricité contribue à améliorer la position de la bourgeoisie francophone. L'État provincial cherche à se construire en tant qu'État-nation face au Canada. Il se dote de son propre service diplomatique, d'une police modernisée et d'un service de renseignement. Il construit également le plus important réseau de relations internationales parmi les États fédérés nord-américains. Le Québec favorise l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et renforce ses liens avec les États francophones de la planète. Dans le contexte de



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la guerre froide, l'État provincial commence à s'immiscer dans le fonctionnement du complexe militaro-industriel du Québec. Il apporte des financements à des sociétés québécoises, telles que CGI, SNC-Lavalin ou Bombardier, afin de soutenir leur développement. Montréal devient le centre de gravité de l'industrie aérospatiale du Canada avec la concentration d'entreprises majeures dans ce domaine telles que Marconi, Bell Helicopter ou encore Pratt and Whitney. Le gouvernement provincial ne se dote toutefois pas de sa propre force armée, telle qu'une garde nationale, comme dans les États fédérés américains.

Cette nouvelle affirmation d'un Québec moderne et d'un État national francophone heurte de plein fouet la stratégie de l'échelon fédéral qui cherche à faire de la confédération un État-nation canadien. Le gouvernement fédéral défend l'idée de l'appartenance de toutes les populations du pays à une seule grande nation canadienne. Il cherche à concentrer le pouvoir à Ottawa. Pour les Québécois francophones, qui forment la majorité de la population de la Belle Province, il n'existe pas de nation canadienne. Dans le même temps, la bourgeoisie canadienne anglophone et la bourgeoisie américaine sentent leurs intérêts menacés par la reprise en main de l'économie locale par l'élite francophone avec l'appui des autorités provinciales. Dans ce contexte, des tensions entre le Québec, le Canada et les États-Unis deviennent inévitables. Une lutte s'engage entre le Québec et le Canada parce que les nationalistes francophones veulent retirer des pouvoirs, voire tous les pouvoirs, au gouvernement fédéral pour les attribuer à celui de la Belle Province. Cette situation contribue directement à l'émergence d'une organisation terroriste francophone favorable à l'indépendance, le Front de Libération du Québec, et d'un mouvement souverainiste provincial, le Parti Québécois. Les États-Unis adoptent une attitude réservée quant à une éventuelle indépendance de la Belle Province.

Le Canada sort de la guerre froide dans le camp des vainqueurs. Toutefois, le pays s'avère extrêmement divisé sur le plan interne. L'échec de l'accord du lac Meech en 1990 met en lumière le fait que les provinces anglophones refusent d'accepter le nationalisme québécois au sein de la confédération. Elles adhèrent à l'idée, promue par Trudeau, que le Canada serait bilingue mais constituerait une seule nation et une seule culture nationale. Elles ne veulent donc pas que le Québec puisse exister et agir en tant que société distincte à l'intérieur du Canada. Dans ce contexte, comment évoluent les relations entre le Québec et les États d'Amérique du Nord au cours de la période des dividendes de la paix ?



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE VIII. Le Québec pendant les « dividendes de la paix » (1990-2001)

La guerre froide s'achève sur une victoire des États-Unis et du Canada face à l'ennemi soviétique. L'URSS s'effondre d'elle-même en 1991 ce qui entraîne la disparition de cette menace. À ce renouveau du contexte géostratégique s'ajoute une crise des finances publiques en Occident qui est la conséquence de déficits accumulés pour financer la course aux armements. S'ouvre alors une période appelée les « dividendes de la paix » où les pays cherchent à réduire le coût d'administration de leur territoire en investissant moins dans leur sécurité et leur défense. Les gouvernements américains et canadiens veulent notamment reconvertir une partie de leurs industries militaires. Les États-Unis sont les premiers à abandonner toute tentation isolationniste sous l'effet de contraintes qu'ils subissent sur la scène internationale. Ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus se passer du reste du monde alors que les autres pays prennent conscience qu'ils peuvent se développer sans les États-Unis. Cette situation d'extrême dépendance incite le gouvernement américain à chercher à accroître son influence sur l'Amérique du Nord car il s'agit de la région la plus proche à contrôler. Il tente d'en tirer un avantage stratégique supplémentaire destiné à renforcer la puissance de l'Amérique dans un contexte de vive concurrence internationale. Tel est le sens de l'ALENA qui constitue un accord de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Cependant, le Québec n'inscrit pas son développement dans le rétrécissement de la souveraineté canadienne. Au contraire, il poursuit sa quête d'autonomie en cherchant à profiter du libre-échange avec les États-Unis pour tenter de réduire ses liens avec le reste du Canada.

Cette période soulève donc de nombreuses questions. En quoi le contexte international, et plus particulièrement la diffusion d'une idéologie néolibérale, influence l'action du Québec ? Pourquoi la Belle Province organise-t-elle un second référendum sur son indépendance en 1995 ? Quelle est la réaction du Canada anglophone face à ce référendum ? Comment évolue le complexe militaro-industriel du Québec pendant la période des dividendes de la paix ?

Le Québec cherche à conserver son identité spécifique tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes internationales.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – L'accroissement de l'opposition entre le Québec et le reste du pays (1990-1994)

Avec la fin de la guerre froide, le Québec est confronté à une nouvelle évolution des rapports de force dans le monde. L'URSS finit par disparaître et les États-Unis passent d'une position de grande puissance à celle d'hyperpuissance sur la scène internationale. Cette nouvelle période, marquée par l'absence d'adversaire à la mesure de l'Amérique, incite les autorités canadiennes et américaines à profiter de la paix pour réduire leurs coûteux investissements en matière de sécurité et de défense, ce qui a des conséquences sur la Belle Province.

### A – Le Québec face à la fin de la guerre froide (1990-1991)

À la différence de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis sont profondément affaiblis par le conflit qu'ils ont mené contre l'adversaire soviétique. En effet, le pays s'avère très endetté. En 1990, le déficit budgétaire américain atteint les 195 milliards de dollars[1612]. De plus, l'économie américaine, cœur de la puissance du pays, est fortement concurrencée par d'autres pays, comme le Japon et l'Allemagne, qui n'ont pas consacré de lourdes dépenses en matière de sécurité et de défense pendant la guerre froide. Cette situation contraint le président Bush à relever les impôts. Il fait passer le taux minimum d'imposition des hauts revenus de 21% à 25% et augmente le taux de l'impôt sur le revenu de 28% à 33%[1613]. Une partie de l'élite américaine s'inquiète d'un déclin de la puissance américaine. C'est pourquoi, certains penseurs américains proposent de reconstituer la puissance de l'Amérique en gérant le contexte d'interdépendance croissante des pays. Par exemple, en 1990, l'ancien adjoint au sous-secrétaire d'État de la présidence Carter, Joseph Nye Junior, propose une nouvelle théorie de la puissance fondée sur une distinction entre le *hard* et le *soft power*[1614]. Le *soft power* est la capacité à séduire les autres pays par la culture et la politique internationale afin de gagner les cœurs et les esprits. Le *hard power* est la puissance militaire. Nye insiste sur la nécessité pour l'Amérique d'« amener les autres à vouloir ce que vous voulez[1615] ». Les États-Unis cherchent à consolider leur position en s'appuyant sur leur voisin canadien.

---

[1612] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 1996, p.501.
[1613] *Ibid.*, p.503.
[1614] Joseph Nye Junior, *Bound to Lead : the changing nature of American Power*, New-York, Basic Book, 1990, 336 p.
[1615] Maxime Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, p.83.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

À l'inverse des États-Unis, le Canada sort de la guerre froide en ayant tiré un grand profit du conflit. En effet, le pays est devenu un fournisseur important en matière de sécurité et de défense. Par exemple, en 1990, il figure parmi les dix premiers fournisseurs d'armes aux pays du Tiers Monde[1616]. Il est également le premier producteur mondial d'uranium, notamment grâce aux découvertes faites dans le Saskatchewan, depuis le début des années 1980[1617]. Ce minerai sert à alimenter les arsenaux nucléaires des États-Unis, de l'Angleterre et même de la France[1618]. Cependant, l'économie canadienne, comme la plupart des économies occidentales à l'époque, est frappée par le ralentissement des activités liées à la fin de la guerre contre l'URSS. Par exemple, le PIB canadien décline de 0,5% en 1990 et de 1,7% l'année suivante[1619]. La balance commerciale devient déficitaire pour la première fois depuis 15 ans, tandis que le chômage atteint 12% de la population canadienne[1620]. L'Ontario est plus touchée que le Québec. Les Canadiens anglophones accusent les Québécois d'avoir contribué à cette situation en encourageant le libre-échange avec les États-Unis. Pour le gouvernement canadien, les difficultés économiques engendrent des rentrées fiscales inférieures. Le déficit atteint 35 milliards de dollars et représente 6% du PIB[1621]. Le gouvernement canadien est contraint d'instaurer un nouvel impôt indirect, la Taxe sur les Produits et Services (TPS), en 1991. Cette taxe, d'un montant de 7%, vient s'ajouter aux taxes provinciales comme celle du Québec qui s'élève à 8%[1622].

Avec la disparition de la menace soviétique, les autorités canadiennes cherchent à faire des économies sur les dépenses en matière de sécurité et de défense. En effet, la participation du Canada aux alliances militaires, notamment à l'OTAN, représente un coût énorme pour le pays. L'armée canadienne doit notamment laisser stationner en permanence en Europe une part importante des forces terrestres et aériennes. De même, pour préserver de bonnes relations au sein de l'alliance transatlantique, le Canada acquiert de coûteux systèmes d'armes à ses alliés. L'armée canadienne est par exemple équipée avec les chars Léopards C1 fabriqués par l'Allemagne. Dans le contexte de difficultés budgétaires du pays, le gouvernement Mulroney annonce le retrait des forces canadiennes en Europe. Le pays reste toutefois membre de l'OTAN et s'engage à envoyer des troupes outre-mer en cas de besoin. Toutefois, si le Canada se désengage militairement d'Europe, il se rapproche néanmoins des

[1616] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, Montréal, Les éditions écosociété, 1993, p.52.
[1617] *Ibid.*, p.72.
[1618] *Ibid.*, p.72-73.
[1619] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XX^e siècle*, Paris, Armand colin, 1994, p.172.
[1620] *Ibid*., p.172.
[1621] *Ibid*., p.173.
[1622] *Ibid*., p.174.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

États-Unis au sein de l'espace nord-américain. En effet, le gouvernement canadien cherche à entretenir de bonnes relations avec son puissant voisin afin de préserver l'accès au marché américain aux entreprises canadiennes. Mulroney rencontre George Bush à sa résidence d'été à Kennebunport, dans le Maine, en 1990. Le président américain décrit cette rencontre en ces termes :

> « Lui et Mila (…) sont venus avec les enfants. C'était tout à fait informel. Pas de *Marines* ou de Police montée (…). C'était très agréable ; nous nous sommes bien amusés. Et nous pouvions discuter et nous parler franchement[1623] ».

Le Canada et les États-Unis sortent donc de la guerre froide en cherchant à se rapprocher. Mulroney cherche à faire oublier à Bush la gouvernance Trudeau. Il soutient activement l'approfondissement de la relation américano-canadienne.

Le Québec, quant à lui, sort de la guerre en s'étant structuré en un complexe de sécurité et de défense plus moderne. En effet, en parallèle à la modernisation de la société, l'industrie de guerre de la province s'est transformée pour s'adapter au phénomène de continentalisation des échanges en matière de sécurité et de défense. À la sortie du conflit, le complexe militaro-industriel québécois fournit aussi bien le Canada que les États-Unis. La Belle Province occupe une place stratégique au sein de la confédération. En 1990, les villes de Montréal et de Toronto concentrent à elles seules 50% de la production de sécurité et de défense canadienne[1624]. La Belle Province compte quatre des 125 plus grands marchands d'armes au monde avec SPAR Aerospace, Bombardier, Bell Hélicoptère et Pratt&Whitney[1625]. Plus de 50% de la production du complexe militaro-industriel québécois est exportée en direction des États-Unis car ceux-ci représentent, à cette époque, 30% des dépenses de défense de la planète[1626].

Cependant, la problématique du statut du Québec au sein du Canada continue de cristalliser les relations entre les Québécois et les Canadiens anglophones. En effet, la majorité francophone de la province attend toujours de bénéficier d'une reconnaissance particulière par le reste du pays. Les provinces anglophones affichent leur opposition concernant l'accord du lac Meech. Par exemple, le parti libéral du Nouveau-Brunswick, qui

---

[1623] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2007, p.342.
[1624] Yves Bélanger, « La région de Montréal face au déclin des dépenses militaires », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 37, n°102, 1993, p.3.
[1625] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, *op. cit*., p.55.
[1626] Yves Bélanger, Pierre Fournier, « Le développement économique régional canadien face à l'intégration continentale de l'industrie de défense », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 34, n°93, 1990, p.4.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

rejette cette entente, obtient la majorité des sièges à l'assemblée provinciale. Le 6 avril 1990, Clyde Wells fait adopter par l'assemblée de Terre-Neuve une résolution annulant la ratification de l'accord du lac Meech votée par la province en 1988. Face à cette situation, les journalistes canadiens anglophones anticipent l'échec de l'entente.




**Document 75. L'opposition des provinces à l'accord du lac Meech**[1627]

L'accord est définitivement enterré avec le rejet de cette entente par le Manitoba et Terre-Neuve le 23 juin 1990. Bourassa laisse entendre au reste du Canada que le Québec pourrait recourir à un référendum sur l'indépendance puisque la confédération s'avère irréformable. Cependant, le Premier ministre québécois n'est pas un souverainiste. Aucune source ne permet d'affirmer qu'il a une intention de se séparer du Canada. Son discours vise essentiellement à satisfaire l'électorat québécois. Ce faisant, Bourassa cherche à se réconcilier avec la majorité francophone de la province déçue par l'absence de résultats de sa politique. Mulroney cherche à faire de même avec les Canadiens anglophones du pays. Cependant, les médias, aussi bien anglophones que québécois, pointent du doigt l'incapacité du gouvernement canadien et du gouvernement provincial à surmonter la crise politique qui persiste au Québec. Une comparaison entre les affiches d'un média anglophone et d'un média francophone permet de mieux saisir la problématique.

[1627] Duncan Macpherson, *L'accord du lac Meech et les provinces*, Musée McCord, 1990, M2012.123.526.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 76. L'échec de l'accord du lac Meech en 1990**[1628]

Cette affiche, diffusée par le *Toronto Star*, met en lumière le fait que les médias anglophones tiennent Mulroney pour responsable des troubles internes à la confédération. Ils lui vouent donc peu de sympathie.


LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 145 Montréal, samedi 23 juin 1990 4 CAHIERS — 1,25 $

AUJOURD'HUI

Feu le Canada à onze

Un peu de répit pour Jean Beaudry

# Meech est bel et bien mort

## Le Québec est libre et capable d'assumer son destin, dit Bourassa

**Document 77. L'échec du Lac Meech en 1990 vu par les médias québécois**[1629]

[1628] Duncan Macpherson, *Brian Mulroney condamné*, Musée McCord, 1990, M2012.123.535.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les médias francophones, comme le journal québécois *Le Devoir*, prennent note de l'échec de l'accord du lac Meech et mettent en avant l'idée que la province est désormais libre de prendre en main sa destinée. L'élite canadienne anglophone se montre très hostile à l'idée d'une indépendance du Québec. Par exemple, en 1990, Elwer Knutzen, chef du *Confederation of Regions Party*, déclare :

> « Si les Québécois – les bébés gâtés du Canada – n'aiment pas ça, qu'ils s'en aillent (…) Si vous vous séparez, on ne vous laissera pas partir avec tout le Québec. Vos frontières seront celles d'avant 1867[1630] ».

Plusieurs municipalités de l'Ontario affichent ouvertement leur francophobie à cette époque. C'est notamment le cas de Sauet-Sainte-Marie qui s'autoproclame ville unilingue anglaise et qui est suivie par 26 autres villes[1631]. Frank Mckenna demande au Premier ministre Mulroney de prendre en compte une résolution complémentaire rédigée par le Nouveau-Brunswick qui demande à ce que l'échelon fédéral promeuve d'avantage la langue anglaise au Québec. Le gouvernement canadien nomme le québécois Jean Charest, un fédéraliste, à la tête de ce comité chargé d'étudier la résolution de la province anglophone censée refléter les inquiétudes de l'ensemble du Canada anglais. C'est pourquoi, ce dernier se déplace à travers tout le pays, reçoit plus de 800 mémoires et entend 190 témoignages[1632]. En réaction, le 24 juin 1990, jour de la fête nationale au Québec, près de 300 000 personnes défilent à Montréal ce qui constitue la plus importante manifestation depuis les années 1960[1633]. Les sondages révèlent qu'à cette époque 60% de la population québécoise se montre favorable à l'indépendance de la province[1634]. Le politologue canadien anglophone Kenneth Macroberts livre une analyse éclairante de la relation à cette époque entre le Canada anglophone et le Québec :

> « Le succès de Trudeau à mobiliser le gouvernement fédéral ainsi qu'au nombre de Canadiens à majorité anglophone en faveur de cette nouvelle identité canadienne comporte certaines ironies étonnantes. Alors que la stratégie avait pour but de transformer la façon dont les francophones du Québec perçoivent le Canada, son

[1629] Chantal Hébert, « Meech est bel et bien mort », *Le Devoir*, 23 juin 1990, 1 p.
[1630] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Les intouchables, Tome 2, 2002, p.119.
[1631] *Ibid.*, p.118.
[1632] *Ibid.*, p.123.
[1633] Jacques Portes, *Le Canada et le Québec au XXe siècle*, *op. cit.*, p.176.
[1634] Maurice Croisat, Franck Petiteville, Jean Tournon, « Le Canada d'un référendum à l'autre : les relations politiques entre le Canada et le Québec (1980-1992*) *», *Association Française d'Études Canadiennes*, n°2, 1992, p.107.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

impact a touché principalement une autre population : les Canadiens anglophones. En fait, la nouvelle identité canadienne de Trudeau a contribué à formuler est devenue le fondement d'un nationalisme canadien renouvelé auquel adhère une grande partie du Canada anglais, mais non le Québec. Pourtant, Trudeau avait toujours exprimé une vive opposition à toute forme de nationalisme. C'était la motivation de son rejet violent du nationalisme québécois et de sa décision d'entrer en politique fédérale pour mieux le combattre. En fin de compte, ce nouveau nationalisme canadien a rendu pratiquement impossible toute solution constitutionnelle qui prenne en compte la nouvelle identité québécoise. Avec pour résultat qu'au lieu de favoriser une intégration nationale, la promotion par le gouvernement fédéral de cette nouvelle identité « pancanadienne » a creusé d'avantage le fossé qui divise les Canadiens. La nouvelle identité canadienne est incompatible avec le nationalisme québécois. Ce qui n'est guère surprenant, puisqu'elle fût élaborée pour contrer et nier la nouvelle identité que les Québécois se sont façonnés au début des années 1960[1635] ».

La persistance du refus du Canada anglophone de traiter d'égal à égal avec le Québec incite les dirigeants québécois à rechercher à l'extérieur de la confédération la reconnaissance qu'ils n'obtiennent pas au sein du Canada. C'est pourquoi, la Belle Province n'a de cesse de chercher à approfondir sa relation spéciale avec la France. Julien Lampron explique :

> « L'économie québécoise a considérablement évolué au cours des quarante dernières années. Surtout centrée sur le secteur secondaire au tournant de la 'Révolution tranquille' et comptant presque exclusivement sur des investissements étrangers en provenance des États-Unis, l'économie québécoise se présente aujourd'hui résolument tournée vers l'avenir et plus que jamais ouverte aux entreprises étrangères. La coopération économique entre la France et le Québec s'est véritablement amorcée dans les années 1960 avec la création des filiales québécoises de grandes entreprises françaises, notamment dans le secteur bancaire. Celles-ci ont pris de nombreuses participations dans la Société générale de financement, ce qui a permis l'émergence en 1962 d'un faisceau de nouvelles entreprises. Le choc pétrolier de 1973 a constitué un dur coup de frein. Mais les fondations mises en place au cours de la décennie précédente ont permis à la coopération économique de se poursuivre et de s'intensifier tout au long des années 1970, amenant une nouvelle vague d'investissements français.

[1635] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 3, 2003, p.238.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> Celle-ci s'est encore accrue dans les années 1980. Avec la mise en place de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis le 1er janvier 1989, le Québec est devenu pour les entreprises françaises une porte d'entrée, une passerelle pour le marché nord-américain[1636] ».

En 1990, la France constitue le troisième partenaire commercial du Canada au sein de l'union européenne après l'Angleterre et l'Allemagne[1637]. Le Québec, quant à lui, compte 250 entreprises françaises implantées sur son territoire[1638]. Six régions françaises, l'Aquitaine, l'Alsace, l'Auvergne, le Nord-Pas-de-Calais, le Rhône-Alpes et le Poitou-Charentes, entretiennent des relations suivies avec la Belle Province. L'élite québécoise souverainiste tient un discours visant à inciter les entrepreneurs à privilégier des relations commerciales à l'extérieur du Canada plutôt qu'à l'intérieur du pays. Par exemple, le 27 avril 1990, l'économiste et péquiste Jacques Parizeau déclare à l'Université John Hopkins :

> « Fondamentalement, bon nombre de gens d'affaires au Québec ont changé leur horizon. Ils ont compris qu'avec des coûts, des prix et des taux de change adéquats, il était plus facile et beaucoup plus rentable de vendre à Boston, à New-York et à Chicago qu'à Winnipeg, Vancouver et Halifax, Toronto se situant plus ou moins entre les deux. En d'autres mots, le Canada n'est plus considéré comme un marché privilégié et, pour tant de gens d'affaires, comme l'unique marché[1639] ».

Avec ce discours tenu devant un auditoire américain, Parizeau veut montrer que les Québécois sont plus que jamais prêts à se tourner vers l'international et ce d'autant plus que Toronto a supplanté Montréal en tant que métropole économique du Canada[1640]. L'élite francophone entend préserver la prospérité de la province en s'ouvrant davantage vers l'étranger et plus particulièrement vers l'important marché américain.

En parallèle, alors que les francophones cherchent à obtenir un statut particulier pour leur province au sein du Canada, les nations amérindiennes du Québec entendent elles aussi mieux défendre leurs intérêts. En effet, elles revendiquent des droits collectifs et une autonomie politique à la fois face à l'échelon fédéral, interlocuteur historique, mais également

---

[1636] Serge Joyal, Paul-André Linteau, *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, *op. cit*., p.202.
[1637] *Ibid.*, p.204.
[1638] *Ibid*., p.203.
[1639] Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech : la souveraineté est-elle inévitable ?*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1990, p.103.
[1640] William J. Coffey, Mario Polèse, « Le déclin de l'empire montréalais : regard sur l'économie d'une métropole en mutation », *Recherches sociographiques*, volume 34, n°3, 1993, 21 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

face à un État provincial en expansion qui véhicule son propre projet nationaliste francophone. Par exemple, les leaders du Grand conseil des Cris déclarent :

> « Nous sommes Eeyou, le peuple cri, et nous sommes les gardiens d'Eeyou Astchee, la terre crie. (…) Nous vivons sur nos terres depuis au moins 500 ans. Nous avons toujours vécu en paix avec ceux qui nous entourent et nous n'avons jamais exigé quoi que ce soit d'eux[1641] ».

Ce discours présente l'intérêt de mettre en lumière le fait que les Amérindiens entendent défendre leurs propres intérêts au Québec. Ils veulent être reconnus comme des nations distinctes de la nation canadienne et de la nation québécoise. Cette montée en puissance des revendications autochtones sur la scène politique canadienne pose une nouvelle difficulté quant à la définition d'un statut distinct pour le Québec au sein du Canada. Le début des années 1990 est donc caractérisé par un certain antagonisme entre les Autochtones et les Québécois. L'exemple le plus marquant de cette période est la crise d'Oka en 1990.

Un projet d'agrandissement du golf municipal d'Oka engendre de vives tensions entre les Amérindiens et les autorités locales. En effet, les Autochtones refusent que la municipalité étende ce terrain au motif que celui-ci empièterait sur un de leur cimetière[1642]. Les *Warriors*, un groupe de contrebandiers autochtones, prennent alors la tête du mouvement de contestation. Ils bloquent l'accès au pont Mercier en tenant leur position à l'aide de fusils de guerre. Sous couvert de défendre l'intérêt des nations amérindiennes, ils exigent que les forces de l'ordre fédérales et provinciales cessent de patrouiller à Akwesasne. Ils utilisent cette réserve autochtone, située à la frontière du Québec, de l'Ontario et de l'État de New-York, pour mener des trafics d'armes et de drogues à la frontière américano-canadienne. Le gouvernement provincial refuse les demandes des Amérindiens. La Sûreté du Québec déploie son escouade anti-émeute le 11 juillet 1990. Cependant, mieux armés, les *Warriors* mettent en échec les forces de l'ordre et tuent un policier québécois. Le Premier ministre québécois Bourassa sollicite alors l'aide de l'échelon fédéral pour mettre fin à la crise. Le gouvernement canadien répond aux sollicitations du Québec en déployant l'armée dans la province[1643]. Les militaires prennent position face aux nations amérindiennes. Ces derniers comprennent

[1641] Martin Papillon, « Mouvements de protestation et représentation identitaire : l'émergence politique de la nation crie entre 1971 et 1995 », *Revue internationale d'études canadiennes*, n°20, 1999, p.112.
[1642] Terry Mosher, *Jean Ouelette, Maire d'Oka*, Musée McCord, 1990, M990.761.196 ; Marie-Eve Shaffer, « Il y a 20 ans, la crise d'Oka éclatait », *Métro Journal*, 8 juillet 2010, 2 p. ; Pierre Trudel, « Oka, 20 ans plus tard – Les desous d'un conflit historique », *Le Devoir*, 10 juillet 2010, 8 p. ; Mikaël ST-Louis, « La crise d'Oka », *Vigile*, 10 juillet 2013, 8 p.
[1643] Michel Garneau, *Ce soir : les Rouges versus les Blancs*, Musée McCord, 1990, M2007.69.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

immédiatement qu'ils n'ont pas un rapport de force favorable. Ils tentent alors de faire pression sur les autorités canadiennes et québécoises en se mettant en scène devant les médias. Ils présentent aux journalistes leur résistance armée comme légitime car elle résulterait de la nécessaire défense des intérêts de la minorité amérindienne au Québec comme l'oppression de la majorité francophone. Ce faisant, les *Warriors* exploitent habilement le contentieux profond entre le Québec et le reste du Canada afin de tenter d'obtenir le soutien de la majorité canadienne anglophone du pays. Les médias canadiens voient dans la crise d'Oka l'opportunité de réaliser une forte audience. De nombreux journalistes du pays se rendent au Québec pour couvrir l'événement.




**Document 78. Crise d'Oka en 1990[1644]**

La campagne médiatique menée par les Autochtones s'avère un succès. Grâce à l'appui des médias anglophones, ils parviennent à imposer à travers tout le Canada l'idée que la minorité amérindienne serait la victime d'un Québec « persécuteur[1645] ». Le gouvernement Bourassa est totalement déstabilisé par cette situation. En effet, cette représentation de la situation des Autochtones choque profondément les Québécois car ces derniers se perçoivent eux-mêmes comme des victimes de la majorité canadienne anglophone du pays. Sous la pression de la majorité canadienne anglophone du pays, favorable aux Amérindiens, le gouvernement

[1644] Valérian Mazataud, Sarah R. Champagne, « La crise d'Oka en huit dates », *Le Devoir*, 4 juillet 2015, p.1.
[1645] Emilie Guilbeault-Cayer, « Une image vaut mille mots : la crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie », *Conserveries mémorielles*, 2007, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fédéral accepte les revendications des *Warriors*. Ces derniers obtiennent le retrait des patrouilles de la police canadienne et québécoise à Akwesasne. Le président de l'assemblée des premières nations déclare :

> « Le gouvernement du Canada vient de reconnaître que nous sommes une entité distincte qui a le droit à l'égalité et qui doit se représenter elle-même[1646] ».

La crise d'Oka prend fin le 26 septembre 1990. Pour le Québec, cette affaire constitue un profond traumatisme. En effet, elle marque un tournant dans les relations entre les nations amérindiennes et l'État provincial[1647]. Désormais, les Autochtones n'hésitent plus à contester vigoureusement les décisions des autorités québécoises lorsqu'elles considèrent que leurs intérêts sont menacés. C'est par exemple le cas avec le projet de la Grande-Baleine d'Hydro-Québec devant conduire à la construction de trois centrales hydro-électriques. Ce projet doit conduire à la dérivation de deux rivières et à l'aménagement de quatre réservoirs de 3 143 kilomètres carrés devant inonder de nombreuses vallées[1648]. Les Cris s'opposent vigoureusement à l'édification de ces infrastructures car celles-ci viennent empiéter les territoires sur lesquels ils sont installés. Ka-Ien-Ta-Ron-Kween, de la nation Ganienkeh, déclare :

> « Il est certes permis de profiter des fruits de la Terre, mais il convient de se montrer reconnaissant. L'utilisation et la récolte des fruits comportent des obligations (…). J'espère que les gens du Québec sont assez humbles pour reconnaître que leur frontière politique ne fait que délimiter une partie de la terre Mère. S'ils ont choisi cette partie pour eux-mêmes, ils devront assurer sa conservation, et, ce faisant, assurer leur propre survie[1649] ».

Près de 31 000 Amérindiens rejettent le projet de construction de barrages à Grande Baleine et réclament une intervention du gouvernement canadien[1650]. Les Amérindiens lancent une vaste offensive juridique contre les autorités québécoises. Devant l'ampleur de la contestation, ces dernières finissent par abandonner leur projet en 1994[1651]. De même, face à

---

[1646] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.156.
[1647] Emilie Guilbeault-Cayer, *L'État québécois et la crise d'Oka de 1990 : mutations des politiques en matière de gestion des revendications amérindiennes, 1985-2001*, Québec, Université Laval, 2008, 126 p.
[1648] Marc Durand, *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 1999, p.223.
[1649] *Ibid*., p.224.
[1650] *Ibid.*, p.199.
[1651] Jules Dufous, « Le projet Grande-Baleine et l'avenir des peuples autochtones au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 40, n°110, 1996, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la Commission Bélange-Campeau, chargée d'étudier questions afférentes à la souveraineté du Québec, le président du conseil des Cris, Mattew Coon Come, déclare :

> « Nous souhaitons être clairs, nous sommes une nation, un peuple qui détient un droit inhérent à l'autodétermination, ce qui comprend le droit à l'autonomie gouvernementale. Le territoire que vous appelez parfois la Baie James se nomme Eeyou Astchee dans notre langue. C'est le territoire cri. Nous, le peuple cri, avons toujours occupé nos terres. (…) Dans le nord du Québec, l'histoire, c'est l'histoire du peuple cri. Nous ne nous opposons pas aux revendications et aux aspirations du Québec. Nous ne sommes pas opposés à l'indépendance du Québec. Toutefois, aucun changement ne pourra être fait sans tenir compte de nos droits et aspirations légitimes. Aucun changement à notre territoire ne pourra être fait sans notre consentement[1652] ».

Cette prise de position des Cris met en lumière le fait que les nations amérindiennes se considèrent comme n'appartenant pas à la nation québécoise. Même s'ils sont minoritaires dans la province, les Autochtones entendent prendre en main leur destinée. Cette émergence des nations amérindiennes sur la scène politique québécoise vient complexifier des relations déjà tendues entre la Belle Province et le reste du Canada.

Pendant ce temps, la situation internationale se dégrade considérablement ce qui a des conséquences sur la Belle Province. En effet, À l'été 1990, le prix du pétrole s'accroît de 80% avec l'invasion du Koweït par l'Irak[1653]. Grâce à cette opération militaire, le président irakien, Saddam Hussein, prend le contrôle de 20% des réserves pétrolières dans le monde[1654]. Face à une URSS en pleine déliquescence, les États-Unis veulent affirmer leur leadership mondial. Ils manifestent une vive inquiétude pour la situation dans le golfe persique en raison de leur forte dépendance aux ressources pétrolières. En 1990, ils importent 50% du pétrole dont ils ont besoin[1655]. Les autorités américaines redoutent que l'Irak n'impose une hausse durable du coût de l'énergie qui engendrerait un nouveau choc pétrolier pour leur économie. Elles souhaitent donc organiser une riposte militaire pour inciter Saddam Hussein à se retirer du Koweït. Toutefois, les États-Unis sortent profondément endettés de la guerre froide. La course aux armements a causé d'importants déficits publics. Il n'est donc pas question pour le gouvernement américain de mener seul une opération contre l'Irak. Le président George H.

[1652] Martin Papillon, « Mouvements de protestation et représentation identitaire : l'émergence politique de la nation crie entre 1971 et 1995 », *Revue internationale d'études canadiennes*, n°20, 1999, p.113.
[1653] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 1996, p.498.
[1654] *Ibid.*, p.498.
[1655] *Ibid.*, p.498.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

W. Bush cherche à créer une vaste coalition internationale afin de partager les coûts d'un déploiement militaire dans le golfe persique.

Le Canada choisit de s'allier aux États-Unis pour intervenir contre l'Irak. En effet, le gouvernement canadien cherche à ne pas contrarier le président Bush afin de préserver les débouchés des entreprises canadiennes sur le gigantesque marché américain. C'est pourquoi, malgré les moyens modestes de l'armée canadienne, il déploie des forces dans le cadre de la coalition internationale menée par le gouvernement américain. En août 1990, il envoie trois navires de guerre, le *NCSM Terra Nova,* le destroyer *NCSM Athabaskan* et le navire-ravitailleur *NCSM Protecteur*, dans le golfe persique afin de se joindre à une coalition multinationale chargée de faire respecter des sanctions économiques contre l'Irak. En octobre 1990, le Canada déploie des avions *CF-18* afin de permettre aux Alliés de prendre le contrôle de l'espace aérien au-dessus du Golfe. En novembre 1990, un quartier général interarmées est établi à Manama, dans de l'archipel de Bahrein, pour diriger les forces armées canadiennes stationnées dans la région. Près de 4 000 soldats canadiens sont déployés sur le terrain pour se joindre aux troupes américaines[1656]. Cependant, au Québec, la population ne soutient pas cette participation militaire canadienne. En effet, conformément à la culture stratégique de la Belle Province, elle estime que l'armée n'a pas à être déployée dans cette partie du monde car les intérêts directs du pays n'y sont pas menacés. Grâce à l'Alberta, le Canada est un pays producteur de pétrole qui vend une grande partie de sa production aux États-Unis. Seuls 49% des Québécois soutiennent donc une participation du pays à la guerre en Irak[1657]. Les Nations-Unis mettent en demeure l'Irak d'évacuer le Koweït, ce que refuse Saddam Hussein. Après la date-butoir du 15 janvier 1991 et l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution autorisant une intervention militaire, l'Amérique entre en guerre contre l'Irak[1658].

[1656] Ministère des Anciens Combattants, *Le Canada durant la guerre du Golfe*, (http://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/canadian-armed-forces/canada-gulf-war - consulté le 17 septembre 2016).

[1657] Pierre Martin, « Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes », Université de Montréal, 2011, p.7.

[1658] Franck Fregosi, « Golfe : de la crise à la guerre », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, volume 62, n°1, 1991, 13 p. ; Radio-Canada, *Opération « Tempête du désert »*, Documentaire audiovisuel, 16 janvier 1991, 6 min 47 s ; Radio-Canada, *Règlement de comptes avec le Koweit*, Documentaire audiovisuel, 17 janvier 2003, 8 min 06 s.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

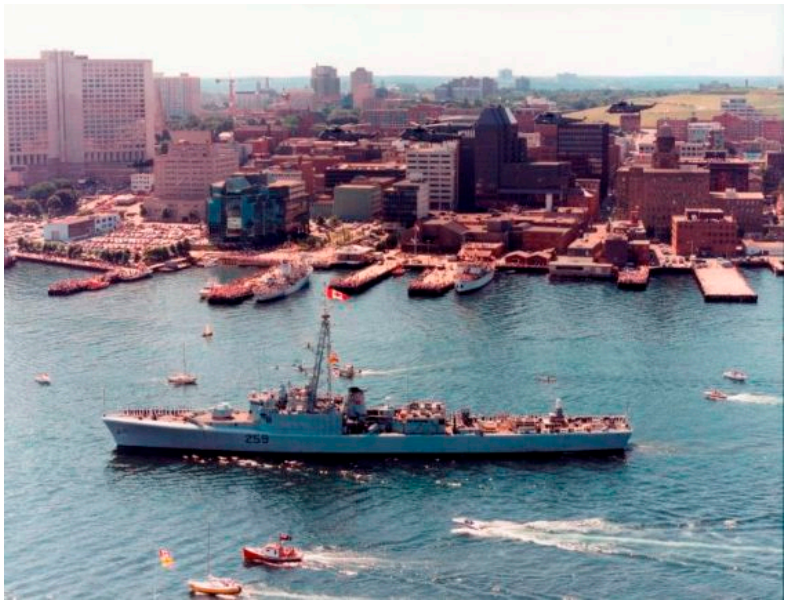

**Document 79. Le NCSM Terra Nova avant son départ pour l'Irak en 1990[1659]**

La guerre en Irak s'avère extrêmement brève en raison d'un rapport de force très favorable à la coalition menée par les États-Unis. En effet, l'attaque des Alliés débute avec l'opération *Desert Storm* lancée le 16 janvier 1991. L'armée américaine fait une démonstration de force largement relayée par les médias étrangers. Totalement débordées, les troupes irakiennes ne résistent pas longtemps. Le 28 février 1991, le conflit prend fin sur une victoire de la coalition. Les États-Unis, qui perdent moins de 100 combattants dans cette guerre, se gargarisent de leur[1660]. Le général Schwarzkopf, commandant en chef américain des forces coalisées, écrit :

> « Les unités américaines que j'ai commandées pendant l'opération *Desert Storm* étaient le produit de vingt années de réforme, et soldat pour soldat, officier pour officier, nous avions l'armée la plus entraînée, la mieux équipée du monde[1661] ».

Avec ce type de discours, les autorités américaines entendent présenter aux autres pays de la planète les États-Unis comme la seule puissance capable de faire régner l'ordre à travers le monde. Le Canada, de son côté, est une puissance beaucoup plus faible que son voisin américain. Le gouvernement canadien maintient donc une politique étrangère axée sur les missions de maintien de la paix car il n'a pas les moyens de faire autre chose. Les troupes canadiennes restent stationnées au Moyen-Orient dans le cadre d'une mission de maintien de

[1659] Musée canadien de la guerre, *Le NCSM Terra Nova dans le port de Halifax*, 1990, MCG 19910035-004.
[1660] Maxime Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, p.49.
[1661] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, Paris, Economica, 2002, p.67.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la paix de l'ONU le long de la frontière entre l'Irak et le Koweït. Elles ont pour mandat de surveiller la zone démilitarisée entre les deux pays et de participer aux opérations de déminage.

Au Québec, la population se montre extrêmement mécontente de la politique canadienne. En effet, une majorité de Québécois estiment que le gouvernement canadien n'aurait pas dû participer à la guerre en Irak. C'est pourquoi, le courant souverainiste de la province reçoit à nouveau un soutien beaucoup plus important de la part des habitants. Par exemple, en 1991, un sondage révèle que 58% des Québécois sont favorables à l'indépendance du Québec[1662]. Cette poussée de l'appui au mouvement indépendantiste met en lumière le fait que les Québécois se disent davantage souverainistes lorsqu'ils s'opposent au reste du Canada. Elle montre que la population de la province a tendance a réagir avec une très forte émotivité face aux évènements. Cette situation est problématique pour le Parti Québécois car les péquistes ne sont assurés d'obtenir un large soutien que lorsque les habitants sont en colère contre le reste du pays. Les dirigeants du PQ doivent attendre les moments de crise pour mobiliser la foule au profit de leur cause souverainiste.

### B – L'incapacité du Québec à obtenir une réforme institutionnelle au sein du Canada (1991-1992)

Forts de leur victoire dans le golfe persique, les États-Unis cherchent à exploiter cette campagne militaire pour imposer leur vision du monde. Le 1er août 1991, le président George Bush publie sa *National Security Strategy* :

> « Nous avons en notre pouvoir une possibilité extraordinaire que peu de générations ont eue, celle de construire un nouveau système international en accord avec nos propres valeurs et nos propres idéaux[1663] ».

Avec ce discours, le gouvernement américain annonce son ambition d'exercer un leadership mondial malgré leurs difficultés économiques. En effet, les États-Unis comptent profiter de la faiblesse de l'URSS et de leur avance dans le domaine technologique pour défendre leurs intérêts. Aucun autre pays dans le monde n'apparaît plus capable de faire un contrepoids à l'Amérique. L'adversaire soviétique, miné par ses difficultés économiques, s'effondre d'ailleurs de lui-même en décembre 1991. Dans ce contexte favorable aux États-Unis, les

[1662] Marc Durand, *Histoire du Québec*, *op. cit.*, p.191.
[1663] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, *op. cit*., 2002, p.54.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

autorités américaines imposent aux autres pays leur vision du monde. Par exemple, en tant que premier contributeur au budget de l'OTAN, l'Amérique impose à ses alliés une refonte des missions de l'organisation. Désormais, les autorités américaines privilégient la sécurité internationale (article 4 du traité de Washington) plutôt que la défense collective (article 5).

Au Canada, le gouvernement fédéral prend en compte l'évolution de la situation géostratégique. En effet, il apparaît conscient que la confédération canadienne est une puissance faible face à des États-Unis qui constituent désormais une hyperpuissance avec la disparition de l'URSS. Par exemple, en 1991, le Canada ne dépense que 13 milliards de dollars en matière de défense et ne dispose que de 79 000 militaires d'active, ce qui le situe à la 15ème place mondiale et en 6ème position au sein des pays membres de l'OTAN[1664]. Le gouvernement canadien cherche à maintenir sa présence dans les institutions multilatérales afin d'éviter d'avoir à se retrouver systématiquement en position de négociations bilatérales avec son voisin américain. C'est pourquoi, malgré la fin de la guerre froide, le Canada reste membre de l'alliance atlantique.

Au Québec, l'affirmation des États-Unis comme première puissance du monde ne remet pas en cause la recherche d'une plus grande autonomie pour la province. En effet, à la différente de l'élite canadienne anglophone, les dirigeants québécois ne manifestent pas d'inquiétudes particulières à l'égard de leur puissant voisin américain. Avec l'échec de l'accord du lac Meech, le gouvernement provincial entend gagner en liberté d'action face au gouvernement canadien. Par exemple, l'accord McDougal-Gagnon-Tremblay de 1991, confère à l'État provincial une compétence accrue en matière d'immigration. L'article 2 du texte dispose que :

> « Le présent accord vise, entre autres, à préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et à assurer une intégration des immigrants dans la province respectueuse de son caractère distinct[1665] ».

Cependant, le Québec n'acquiert pas une autonomie absolue en matière de politique migratoire. L'article 5 de l'entente précise que :

> « Le Canada établit chaque année les niveaux d'immigration pour l'ensemble du pays en prenant en considération l'avis du Québec sur le nombre d'immigrants que ce dernier souhaite recevoir[1666] ».

[1664] Jocelyn Coulon, *La défense dans un Québec indépendant*, Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, 19 décembre 2001, p.3.
[1665] Gouvernement du Québec et Gouvernement du Canada, *Accord canado-québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, 5 février 1991, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Avec cet accord, le Québec peut désormais établir des critères de sélection afin de s'assurer de recruter davantage d'immigrants francophones. Toutefois, le Québec n'est pas libre de déterminer par lui-même la quantité d'étrangers qu'il peut accueillir annuellement sur son territoire.

En parallèle, le gouvernement québécois publie son premier livre blanc en matière relations internationales. Intitulé « Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Élément d'une politique d'affaires internationales », ce document fixe les priorités stratégiques de l'État provincial pour les relations de la province avec le reste du monde[1667]. Le texte définit cinq objectifs à atteindre : conduire les affaires internationales comme un instrument important de rayonnement, développer l'économie, favoriser le partenariat comme forme d'action privilégiée, développer une approche intégrée et mettre en œuvre une stratégie axée sur la recherche d'un effet démultiplicateur. Pour y parvenir, le gouvernement provincial privilégie des contacts avec les États-Unis, la France, l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient. John Ciaccia, ministre québécois des Affaires internationales, est chargé de mettre en œuvre cette politique étrangère. Ce dernier dirige des missions économiques dans plus de 40 pays à travers le monde[1668]. Cette politique menée par le gouvernement libéral québécois vise à satisfaire les intérêts de la bourgeoisie francophone de la province. Il s'agit de permette à celle-ci de continuer à s'enrichir en maintenant un statut particulier pour le Québec. Toutefois, aucune source ne permet d'affirmer que les libéraux ne sont favorables à cette époque à l'idée d'une indépendance de la province. C'est d'ailleurs ce qui oppose les libéraux aux péquistes.

Cependant, le gouvernement Mulroney veut que le Québec rentre dans le rang aux côtés des autres provinces anglophones. En effet, il redoute que la politique autonomiste menée par le gouvernement provincial ne conduise à alimenter le mouvement souverainiste au Québec. C'est pourquoi, il relance le processus de réforme institutionnelle du Canada afin de maintenir la Belle Province au sein de la confédération. Le gouvernement fédéral lance, sans succès, toute une série de conférences constitutionnelles pour tenter d'obtenir un consensus des provinces. Celle d'Halifax échoue sur le projet de décentralisation de la confédération, celle de Calgary n'accepte pas la réforme du Sénat, celle de Montréal enterre le concept

---

[1666] *Ibid.*, p.3.
[1667] Gouvernement du Québec, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Élément d'une politique d'affaires internationales*, Ministère des Affaires internationales, 1991, 245 p.
[1668] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.527.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'union économique dirigé par Ottawa et celle de Toronto butte sur la reconnaissance par les provinces anglophones du concept de « société distinct » pour le Québec. Après plusieurs mois de négociations intenses, une entente de principe intervient le 7 juillet 1992 entre les premiers ministres anglophones. Le gouvernement Bourassa accepte de revenir à la table des négociations avec autres les provinces du pays. Le 28 août 1992, il obtient une entente sur une réforme institutionnelle assez proche de celle de l'accord du lac Meech.

L'accord de Charlottetown précise que : « le Québec forme au sein du Canada une société distincte, comprenant notamment une majorité d'expression française, une culture qui est unique et une tradition de droit civil[1669] ». La Belle Province obtient une garantie de 25% des sièges à la Chambres des communes en contrepartie d'une représentation égale au Sénat de toutes les provinces. L'accord prévoit également une réforme du Sénat avec six sénateurs élus par province. L'Ontario et le Québec reçoivent à titre de compensation 18 sièges supplémentaires à la Chambre des Communes où le Québec se voit garanti que sa représentation ne descendrait pas en dessous de 25% des sièges quelle que soit sa démographie[1670]. L'entente opère une importante redistribution des compétences de l'échelon fédéral vers les provinces dans des domaines tels que l'immigration, la formation, le logement, la culture ou encore l'exploitation des ressources naturelles locales. Cet accord constitue un compromis qui reprend la clause essentielle aux yeux des dirigeants québécois sur la société distincte. Le gouvernement canadien souhaite faire entériner au plus vite l'accord de Charlottetown. Le choix de la procédure référendaire vise à empêcher que ne se répète le processus raté de ratification de Meech[1671].

Cependant, contre toute attente, l'accord de Charlottetown ne reçoit un bon accueil ni au Canada anglophone ni au Québec[1672]. Par exemple, le chef du *Reform Party*, Preston Manning, refuse l'accord au nom du rejet par les provinces de l'ouest de la politique du gouvernement canadien jugée trop favorable aux provinces de l'est du pays. De son côté, l'ancien Premier ministre du Canada, Pierre Eliott Trudeau, estime que l'accord de Charlottetown est dangereux pour la survie de la confédération. Le chef du Parti Québécois, Jacques Parizeau, rejette quant à lui cette entente car celle-ci entrave le processus d'accession à la souveraineté de la Belle Province. C'est pourquoi, à la question, posée par référendum le 26 octobre 1992 : « acceptez-vous que la constitution du Canada soit renouvelée sur la base

[1669] Maurice Croisat, Franck Petiteville, Jean Tournon, « Le Canada d'un référendum à l'autre : les relations politiques entre le Canada et le Québec (1980-1992*)* », *op. cit*., p.120.
[1670] *Ibid*., p.120.
[1671] Radio-Canada, *Charlottetown : un nouveau projet constitutionnel*, 9 septembre 1992, Documentaire audiovisuel, 18 min 49 s.
[1672] Éric Godin, *Le référendum*, Musée McCord, 1992, M2002.133.9.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de l'entente conclue le 28 août 1992 ? », 57% des Québécois et 56,7% des Canadiens anglophones répondent non[1673]. L'accord de Charlottetown est rejeté. Dans cette perspective, dix ans après le rapatriement unilatéral de la constitution, le problème de la reconnaissance d'un statut spécifique du Québec au sein de la confédération canadienne se pose toujours dans les mêmes termes. Le résultat du référendum constitue un désaveu aussi bien pour Mulroney que pour Bourassa. Cependant, malgré ce nouveau revers, le Premier ministre québécois refuse toujours de recourir à un référendum sur l'indépendance du Québec au grand damne des indépendantiste québécois[1674]. Louis Balthazar estime que :

> « Les Québécois se satisferaient d'une souveraineté limitée, mais qu'ils refuseront d'être submergés dans une grande nation canadienne[1675] ».

Cette nouvelle impasse constitutionnelle contribue à alimenter le mécontentement de la majorité francophone du Québec. Cette colère de la population profite au mouvement souverainiste. Les péquistes retrouvent un puissant soutien populaire. Cette situation contribue à tendre les relations entre le Québec et le reste du Canada.

### C – Le Québec face au renforcement du processus de continentalisation entre le Canada et les États-Unis (1992-1994)

De leur côté, bien que première puissance du monde, les États-Unis apparaissent dans une position difficile sur le plan financier. En effet, les autorités américaines ne parviennent pas à juguler les difficultés financières du pays. En 1992, le déficit budgétaire atteint les 300 milliards de dollars[1676]. Le taux de chômage remonte à 7,4%, ce qui correspond au niveau de 1984, tandis que le revenu moyen du travail américain baisse de 5% entre 1989 et 1992[1677]. Cette situation contribue à la défaite des Républicains à l'élection présidentielle. Élu le 3 novembre 1992, le nouveau président démocrate, Bill Clinton, donne la priorité à la relance de l'économie américaine. Il annonce un plan d'investissement public sur quatre ans de 200 milliards de dollars financé par une augmentation des impôts et une réduction de dépenses

[1673] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, tome 2, 2002, p.158.
[1674] Jonathan Trudel, « Robert Bourassa : bâtisseur ou tricheur ? », *L'actualité*, 15 février 2012, 2 p.
[1675] Louis Balthazar, *Conscience nationale et contexte international*, CEGEP de Chicoutimi, 1992, p.5.
[1676] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.503.
[1677] *Ibid.*, p.504.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

publiques[1678]. Le 13 janvier 1993, Warren Christopher, Secrétaire d'État américain, déclare au du Sénat que :

> « La sécurité économique américaine doit être élevée au rang de priorité de la politique étrangère américaine (…) il faut faire progresser la sécurité économique américaine avec autant d'énergie et de ressources qu'il en a fallu pour la guerre froide[1679] ».

Avec ce discours, les États-Unis commencent à afficher leur intention de mener une guerre économique aux autres pays dans le monde. Le gouvernement Clinton cherche à rendre l'Amérique plus compétitive sur le plan économique en procédant à des coupes budgétaires dans les domaines de la sécurité et de la défense. C'est pourquoi, entre 1992 et 2000, le budget de la défense américain décroît de 36%[1680]. Cette baisse des investissements du gouvernement américain conduit l'armée américaine à se restructurer sur la même période. L'effectif militaire passe de 2 millions à 1,4 millions de soldats[1681]. Le gouvernement fédéral cherche à orienter le complexe militaro-industriel américain vers des débouchés dans le domaine civil. Le président Clinton lance donc en 1992 une politique de reconversion de l'industrie de guerre américaine avec un budget de 20 milliards de dollars sur cinq ans[1682].

Cette adhésion des États-Unis à la logique de « dividendes de la paix » incite le Canada à faire de même. En effet, élu en 1993, le Premier ministre Jean Chrétien veut lui aussi réduire les dépenses publiques afin de faire face au ralentissement de l'activité économique du pays. C'est pourquoi, Chrétien déclare :

> « Les libéraux collaboreront avec l'administration américaine dans les domaines où les intérêts canadiens et américains convergent[1683] ».

Avec ce discours, le nouveau gouvernement canadien initie une politique d'austérité budgétaire dans tous les domaines. Comme le président Clinton, le Premier ministre Chrétien

---

[1678] *Ibid.*, p.514.
[1679] Aymeric Chauprade, *Géopolitique des États-Unis*, Paris, Ellipses, 2005, p.86.
[1680] Yves Bélanger, « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, p.10.
[1681] Emmanuel Todd, *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Folio, 2004, p.124.
[1682] Yves Bélanger, « La reconversion des entreprises militaires : quel rôle pour l'État et comment le Canada peut-il aborder la question ? », Université du Québec à Montréal, 1997, p.16 ; Yves Bélanger, Céline Métivier, « L'industrie de défense nord-américaine : la reconversion malgré l'État », Université du Québec à Montréal, 2001, p.18.
[1683] Nelson Michaud, « Souveraineté et sécurité : le dilemme de la politique étrangère canadienne dans l'après 11 septembre », *Études internationales*, volume 33, n°4, 2002, p.9.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

s'oppose à l'idée de maintenir en service un important complexe militaro-industriel canadien. Il refuse de soutenir l'industrie de guerre canadienne à grand frais par des acquisitions de l'échelon fédéral dont les retombées profitent aux provinces. Le Vérificateur général du Canada confirme d'ailleurs le mauvais fonctionnement du système des retombées industrielles mis en place par le précédent gouvernement canadien :

> « Nous avons trouvé que les coûts découlant (des initiatives économiques de six projets étudiés) étaient élevés, sans compter que celles-ci n'avaient généralement pas donné lieu à de nouvelles activités industrielles durables et concurrentielles sur le marché intérieur et extérieur comme l'exige la politique gouvernementale actuelle[1684] ».

Le gouvernement canadien met donc en place une série de mesures destinées à limiter les investissements militaires : achat de systèmes complets déjà assemblés pour limiter les attentes en matière de retombées dans les provinces, production sous licence pour éliminer les frais de recherche et de développement, ainsi qu'une formule mixte mêlant achat à des fournisseurs étrangers et achat de composants auprès d'entreprises canadiennes. Le *Ministère des Travaux Publics et Services Gouvernementaux* reçoit la mission d'effectuer les achats du gouvernement canadien. Au sein de ce ministère, une entité, le secteur des systèmes aéronautiques, maritimes et électroniques, se charge de l'achat du matériel militaire. L'acquisition de biens et services est soumise, par ordre de priorité, aux impératifs suivants : assurer la primauté des exigences opérationnelles, obtenir le meilleur rapport qualité/prix, assurer la transparence en matière de gestion de fonds publics, contribuer à la promotion d'objectifs socio-économiques nationaux et enfin maintenir une capacité concurrentielle dans le domaine de la défense au Canada. Le gouvernement canadien pratique une politique de *just-in-time* par l'externalisation d'un nombre croissant de tâches, notamment en matière de services logistiques dans le domaine militaire. Il introduit la notion de *Benefits Driven Procurement*, c'est-à-dire l'achat axé sur les résultats. Cette politique vise à limiter la responsabilité du Ministère de la défense à la seule définition de ses besoins dans le cadre du budget autorisé. Le but est d'éviter les dépassements de coûts habituels aux programmes de défense.

Cette politique de réduction des achats du gouvernement canadien a de lourdes conséquences au Québec. En effet, entre 1993 et 1997, les dépenses de défense au Canada

[1684] Marc-André Houle, *Réforme des retombées industrielles et régionales (RIR) : les enjeux pour le Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012, p.42.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

chutent de 21,3%[1685]. La Belle Province est touchée par la fermeture de nombreuses usines. Entre 1988 et 1994, l'industrie de défense québécoise perd 10 000 emplois[1686]. Face au désengagement de l'État fédéral et à la perspective d'une hausse durable du chômage, le gouvernement provincial décide de rompre avec sa traditionnelle neutralité vis-à-vis du complexe militaro-industriel du Québec. Les dirigeants québécois ont la capacité à intervenir dans les domaines de la sécurité et de la défense car l'État provincial s'est doté de centres de recherche dans ces domaines. Par exemple, trois universités québécoises – Laval, l'UQAM et l'université de Montréal – accueillent des groupes de recherche membres du réseau de la défense nationale canadienne. Des chercheurs québécois, tels qu'Yves Bélanger et Pierre Fournier, travaillent depuis les années 1980 sur l'industrie de guerre du Québec[1687]. Le gouvernement Bourassa décide de réorganiser le complexe militaro-industriel québécois selon une logique de « grappes industrielles ». L'administration québécoise identifie les sociétés œuvrant dans des secteurs voisins et leur propose de se regrouper afin de créer des synergies entre elles. Par exemple, CAE, Héroux Devtek, Marconi et Dowty sont regroupées par le gouvernement provincial au sein de la même grappe industrielle comme fabricant d'équipements et de sous-ensembles militaire. Cette politique permet aux entreprises implantées au Québec de gagner en compétitivité dans un contexte de restriction budgétaire et de renforcement de la concurrence internationale. Par exemple, Marconi devient capable de fournir des composants de pointe, comme des radars, aux sous-marins américains de classe « Trident ». Dans cette perspective, à l'occasion de la période des dividendes de la paix, le Québec devient un complexe de sécurité et de défense qui commence enfin à prendre en charge l'industrie de guerre présente sur son territoire depuis des décennies.

Alors que le gouvernement Bourassa est occupé à tenter de surmonter les difficultés rencontrées par le Québec à la suite de la politique d'austérité du gouvernement Chrétien, le Premier ministre canadien mène une politique très défavorable à la Belle Province. En effet, Chrétien a été élu par la majorité canadienne anglophone du pays sur un programme hostile à la reconnaissance d'un statut spécifique pour le Québec au sein du Canada. Le gouvernement canadien mène donc une politique visant à satisfaire son électorat anglophone. Il cherche à affaiblir les revendications des Québécois en ravivant celles des Autochtones. C'est pourquoi, le Premier ministre Chrétien se montre très favorable à la reconnaissance de droits spécifiques

[1685] *Ibid.*, p.44.
[1686] Céline Métivier, *Évolution des politiques gouvernementales canadiennes à l'égard de l'industrie militaire, 1989-1997*, Université du Québec à Montréal, 1998, p.75.
[1687] Yves Bélanger, Pierre Fournier, *Le Québec militaire. Les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 203 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

aux nations amérindiennes vivant dans la Belle Province. Par exemple, en 1993, il signe un accord avec la *Tunngavik Federation of Navut* qui confère aux Innuits un droit de propriété de 350 000 km² dans la région de l'Arctique central et oriental du Canada[1688]. Cette entente soulève une vive contestation de la part des autorités québécoises car la frontière du Québec avec le Nunavut devient problématique. En particulier, les Inuits de la province fréquentent des îles proches des berges sous juridiction du Nunavut. Le gouvernement provincial s'inquiète sur la délimitation de cette frontière. La majorité francophone du Québec n'apprécie pas du tout que le gouvernement canadien ait agi sans consulter l'ensemble de la population québécoise. C'est pourquoi, les habitants de la province adressent un message de mécontentement au gouvernement Chrétien lors des élections législatives fédérales. Le 25 octobre 1993, le Bloc Québécois devient le parti officiel d'opposition à la chambre des communes avec ses 54 députés[1689]. Il s'agit d'un évènement très symbolique car, pour la première fois dans l'histoire du Canada, un parti indépendantiste accède au rang d'opposition officielle au niveau fédéral. Avec ce vote, les Québécois envoient un message très clair au gouvernement fédéral en lui signifiant qu'ils désapprouvent sa politique.

Pendant ce temps, le gouvernement américain cherche à doper la croissance économique de son pays en négociant avec les autorités canadiennes et mexicaines un accord de libre-échange qui a des conséquences au Québec. Le 1er janvier 1994, l'ALENA entre en vigueur. Cet accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique instaure un libre-échange des capitaux, des marchandises et des services à l'échelle nord-américaine. Il n'introduit cependant pas le principe d'une libre-circulation des personnes entre les pays signataires. Seuls les travailleurs munis d'un visa spécifique peuvent franchir plus aisément les frontières. Le visa est valable un an et peut être renouvelé indéfiniment tant que la personne n'exprime pas le désir de s'installer dans le pays qui l'accueille. Les autorités américaines redoutent un afflux massif d'immigrants mexicains. C'est pourquoi, président Clinton décide de transférer un tiers des agents de douane, d'immigration et de la patrouille frontalière de la frontière canadienne vers la frontière mexicaine[1690]. L'ALENA engendre un nouvel équilibre des forces en Amérique du Nord au profit des États-Unis. En effet, ces derniers accroissent leur avantage comparatif sur le plan économique. Déjà favorisés par la présence des baies littorales atlantique et pacifique accessibles toute l'année et du golfe du Mexique permettant

[1688] Jules Dugour, « Les revendications territoriales des peuples autochtones au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 37, n° 101, 1993, p.9.
[1689] Louis Gill, *La question nationale au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 2003, p.20.
[1690] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, Paris, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Thèse, 2013, p.142.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

un accès direct à la vallée du Mississipi, les Américains renforcent l'attractivité de leur territoire en créant une vaste route commerciale terrestre qui dessert essentiellement les États-Unis. Ce nouvel axe transcende les frontières nord-américaines qui contribuent à créer une logique de régionalisation au sein du Canada et du Mexique. Avec l'ALENA, la notion de frontière se trouve bouleversée. Elle est prise en étaux entre des forces d'intégration et de désintégration au travers les échanges transfrontaliers qui se mettent en place.




**Carte 10. Principaux axes de communication dans le cadre de l'ALENA**[1691]

Comme le montre cette carte, le Québec se trouve intégré à un vaste corridor qui s'appuie sur la géographie de l'espace nord-américain en étant orienté nord-sud. Par sa localisation, il constitue un axe naturel de circulation pour les échanges économiques du Canada jusqu'au

[1691] Jerome R. Corsi, « Name changed to hide 'superhighway' ? », *WND*, 9 février 2007, p.1.
La *North American Super Corridor Coalitio*n regroupe les provinces canadiennes et les États fédérés américains traversés par les infrastructures de transport qui relient le Canada au Mexique. Cette organisation vise à fluidifier les échanges commerciaux en améliorant les aspects logistiques entre ses membres.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Mexique. Grâce à la liberté de circulation pour franchir la frontière américano-canadienne, la Belle Province devient une zone de transit incontournable pour la logistique commerciale. Christian Pradeau écrit :

> « Nombre de frontières sont ouvertes et, à la limite, presque défonctionnalisées : la frontière entre les États-Unis et le Canada est dans ce cas et le sera de plus en plus avec l'instauration du marché commun entre les deux pays. Les contrôles frontaliers deviennent sommaires, le passage se fait pratiquement sans interruption, les formalités pour les marchandises se faisant au départ et à l'arrivée[1692] ».

L'ALENA contribue fortement à la croissance économique du Canada mais également à celle du Québec. Par exemple, entre 1994 et 2000, les exportations du Canada passent de 264 à 588 milliards de dollars et sa balance commerciale devient excédentaire dès 1994[1693]. Le Canada exporte 80% de sa production à destination des États-Unis et seulement 7% en direction de l'Europe[1694]. Sur la même période, les investissements canadiens aux États-Unis augmentent de 67 à 177 milliards de dollars[1695]. De leur côté, les investissements américains au Canada passent de 90 à 193 milliards de dollars[1696]. Dans le même temps, le nombre de Canadiens munis d'un visa pour les États-Unis passe de 16 000 à 89 000[1697]. Par sa géographie, le Québec bénéficie pleinement de l'accord de libre-échange. En effet, l'essentiel du trafic entre le Canada et les États-Unis passant par les voies terrestres, les routes de la Belle Province prennent une importance stratégique avec ce nouvel accord de libre-échange. Près de 70% du commerce bilatéral s'effectue par voie terrestre et 80% des personnes qui entrent sur le territoire canadien le font par voie terrestre[1698]. Le couloir Québec-Montréal-Otawa-Toronto-Windsor, surnommé la « grande rue du Canada », devient le principal axe commercial du pays. L'autoroute 40/401, reliant Québec, Montréal et Toronto, puis l'*Interstate* 75 à Détroit permet de se rendre jusqu'en Floride. L'autoroute 15, qui part de Montréal, est connectée à l'*Interstate* 87 allant jusqu'à New-York, puis à l'*Interstat*e 95 qui permet de se rendre dans les grandes métropoles de l'est du pays : Baltimore, Washington ou encore Miami. L'axe du Saint-Laurent, représentant une distance de 1250 kilomètres, relie Québec, Montréal, Toronto,

---

[1692] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, op. cit., p.184.

[1693] *Ibid*., p.144.
[1694] *Ibid*., p.72.
[1695] *Ibid*., p.145.
[1696] *Ibid*., p.145.
[1697] *Ibid*., p.147.
[1698] *Ibid*., p.159.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Détroit, Boston et New-York[1699]. Cette zone constitue le plus important réseau urbain intégré de la planète. Montréal constitue le point d'entrée mais également le terminus d'échange de marchandises à travers tout l'espace nord-américain. Les routes québécoises sont des axes de pénétration majeurs à travers la frontière américano-canadienne et contribuent à structurer les échanges économiques entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, entre 1988 et 2000, la valeur des flux de marchandises à la frontière passe de 186 milliards 588 milliards de dollars[1700]. L'accord économique favorise également l'intégration énergétique et technique. Les réseaux du Canada et des États-Unis s'interconnectent pour former le plus important réseau électrique du monde. Celui-ci, qui regroupe le *Western Electricity Coordinating Council* représentant les États des montages rocheuses, l'Alberta et la Colombie-Britannique, est relié à la *Midwest Reliability Organization*, comprenant le Manitoba et la Saskatchewan, ainsi qu'à la *Northeast Power Coordinating Council/Reliability First Corporation* qui regroupe les Grands Lacs, l'Ontario, le Québec et les États du nord-est américain.

La majorité des Québécois se montre favorable au libre-échange car elle y voit une opportunité pour le Québec gagner en autonomie vis-à-vis du Canada. L'ouverture au monde de la province pose néanmoins la question du lien entre l'identité locale, l'intégration régionale et la mondialisation des échanges. En effet, avec l'ALENA, le Québec est plus que jamais intégré au phénomène de continentalisation entre le Canada et les États-Unis mais également à celui de la mondialisation. Toutefois, contrairement aux Canadiens anglophones, les Québécois estiment qu'ils peuvent conserver leur cohésion nationale en dépit d'une intégration économique plus poussée au puissant voisin américain en raison de leur culture francophone distincte de la culture canadienne anglophone et de la culture américaine.

## II – La tentation du Québec de prendre son indépendance dans un contexte d'intégration continentale (1994-1997)

Les Québécois se montrent néanmoins toujours insatisfaits de l'impasse constitutionnelle dans laquelle la province se trouve. C'est pourquoi, le Québec envisage une nouvelle fois dans son histoire de se séparer du reste du pays. Cette situation a d'importantes conséquences sur le Canada anglophone et les États-Unis.

[1699] Jacques Mauduy, *États-Unis, Mexique, Canada : trois voies vers une intégration (ALENA)*, Paris, Ellipses, 2004, p.139.
[1700] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, op. cit., p.159.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### A – L'influence majeure du Québec sur les États d'Amérique du Nord avec sa campagne référendaire (1994-1995)

Les États-Unis exploitent la période des dividendes de la paix pour tenter de conserver leur puissance économique face à la concurrence internationale. La stratégie des autorités américaines est de limiter au maximum les engagements militaires coûteux et peu générateurs de retombées économiques pour les entreprises américaines. Par exemple, en 1994, les États-Unis signent un accord avec la Corée du nord afin d'enclencher un processus de désarmement sur dix ans et de mettre un terme au contentieux nucléaire. Les autorités américaines se font également les promoteurs du libre-échange non seulement en Amérique du Nord mais également à l'échelle mondiale. Tel est le sens de la déclaration au Congrès du président Clinton en 1994 :

> « Nous avons mis la compétitivité de notre économie au cœur de notre politique étrangère[1701] ».

En réorientant les entreprises du complexe militaro-industriel américain vers le commerce international, le gouvernement fédéral cherche à exporter les technologies duales. Il veut favoriser la croissance des entreprises américaines les plus innovantes en promouvant l'abolition des droits de douane à l'étranger. La politique de redressement de l'économie des États-Unis menée par le président Clinton donne rapidement des résultats tangibles. En 1994, le taux de chômage américain n'est plus que de 5,9% contre 7,1% en 1993[1702]. Le déficit américain, quant à lui, est ramené de 255 milliards en 1993 à 176 milliards en 1994[1703].

À l'image des États-Unis, le Canada continue d'opérer des coupes budgétaires massives. En effet, le déficit budgétaire canadien s'élève à 45,8 milliards de dollars en 1994[1704]. Le Québec subit directement les conséquences de la réduction des dépenses en matière de sécurité et de défense de la part du gouvernement Chrétien. Par exemple, en 1994, ce dernier décide de fermer le Collège Militaire de Saint-Jean qui était la seule école francophone de formation d'officiers au Canada. Cette décision contraint les Québécois désireux de servir comme cadre dans l'armée canadienne à suivre leur formation en langue anglaise du *Royal Military College* de Kingston en Ontario. La majorité francophone du Québec se montre particulièrement touchée par ce choix qui porte atteinte, selon elle, au

[1701] Maxime Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, p.105.
[1702] Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, *op. cit.*, p.515.
[1703] *Ibid.*, p.515.
[1704] Normand Beaudet, *Le mythe de la défense canadienne*, *op. cit.*, p.13.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

bilinguisme au sein du Canada. La colère des Québécois profite à nouveau au mouvement souverainiste. En effet, après avoir envoyé un premier message d'avertissement au gouvernement canadien avec l'élection du Bloc Québécois, ils envoient un deuxième message avec l'élection du Parti Québécois au Québec le 12 septembre 1994[1705]. Disposant d'une confortable majorité à l'Assemblée nationale avec 77 députés péquistes contre 47 libéraux, Jacques Parizeau devient Premier ministre indépendantiste au Québec[1706]. Une nouvelle fois, le Canada se retrouve dans une situation inédite dans son histoire avec la présence politique du mouvement indépendantiste québécois à la fois au niveau de l'échelon fédéral et provincial.

Sous la houlette de Parizeau, le Québec enclenche immédiatement un processus de séparation avec le reste du Canada. En effet, le nouveau gouvernement péquiste ne veut pas répéter l'erreur du référendum de 1980 en étant confronté à l'usure du pouvoir. Le Premier ministre québécois veut organiser un nouveau référendum le plus vite possible en s'appuyant sur le mécontentement de la population envers l'échelon fédéral. Il cherche à se prémunir contre une tentative de déstabilisation du Québec par le Canada anglophone en cas de victoire du « oui ». Pour cela, il utilise toutes les ressources à sa disposition. Le gouvernement québécois met en place le « Plan O » par lequel Jean Campeau, Ministre des finances du Québec, réunit 37 milliards de dollars fournis par le Ministère des Finances de la province, la Caisse de dépôt et placement, Hydro-Québec, le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale et la Banque Laurentienne[1707]. Ce plan doit permettre au gouvernement provincial de pouvoir racheter les obligations de l'État provincial sur les marchés financiers si besoin afin d'éviter toute tentative de déstabilisation financière par les investisseurs anglophones. Le gouvernement Parizeau cherche également à rassembler un maximum de Québécois autour du projet d'indépendance. C'est pourquoi, il s'attache à fédérer toutes les sensibilités politiques favorables à l'indépendance dans la province. Par exemple, le 12 juin 1995, le Parti Québécois, le Bloc Québécois et l'Action Démocratique du Québec signent une entente[1708]. Le gouvernement provincial lance une vaste campagne d'influence au Québec. L'infocible est la population québécoise. Les affiches constituent l'un des principaux vecteurs de la propagande en faveur de l'indépendance.

[1705] Radio-Canada, *Le Parti Québécois retrouve le pouvoir*, 12 septembre 1994, Documentaire audiovisuel, 24 min 32s.
[1706] Annie Mathieu, « Une participation record en été…au scrutin de 1994 », *Le Soleil*, 12 juillet 2012, 1 p.
[1707] Robert Dutrisac, « Le Plan O de Parizeau en échange d'un désaveu de la caisse secrète de Chrétien », *Le Devoir*, 26 mars 2004, 1 p.
[1708] Radio-Canada, *Entente du 12 juin 1995*, (www.archives.radio-canada/politique/provincial_territorial/clips/12210 - consulté le 21 octobre 2013) ; Vigile, *Entente du 12 juin 1995*, (www.vigile.net/entente-du-12-juin-1995 - consulté le 21 octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

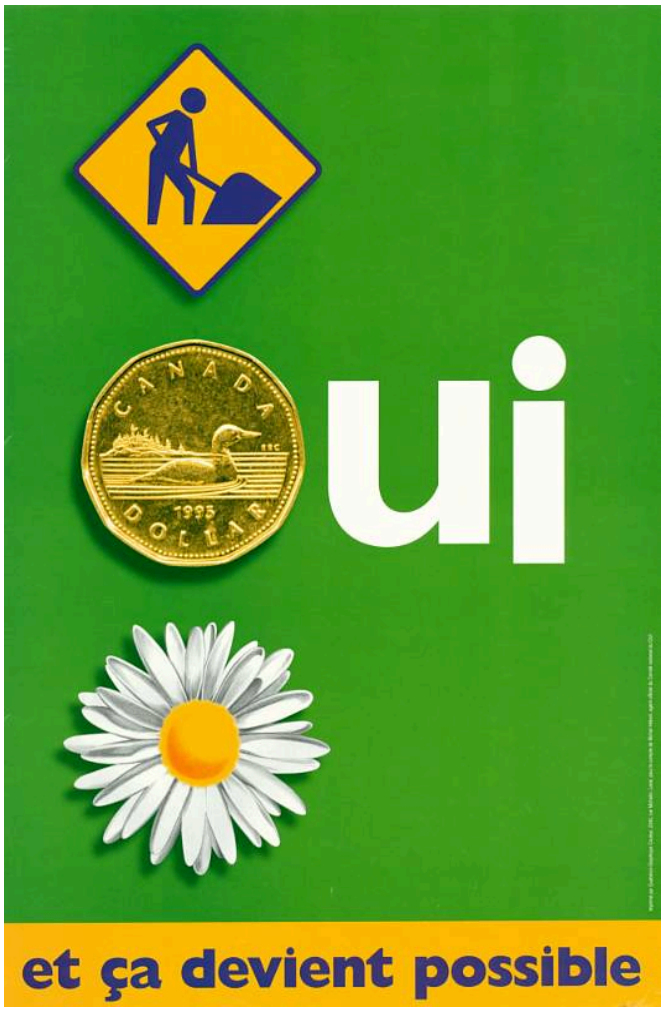


**Document 81. La campagne du « oui » au référendum de 1995**[1709]

Le Québec cherche également à se rapprocher des États-Unis afin d'obtenir leur soutien. En effet, en raison de l'étroite dépendance de l'économie québécoise à l'économie américaine, le gouvernement Parizeau ne peut ignorer le voisin américain. Par exemple, entre 1990 et 1995, les exportations aux États-Unis représentent 89% de la hausse de la valeur ajoutée pour le Québec contre seulement 11% pour les expéditions interprovinciales[1710]. Pour tenter de rassurer les autorités américaines, principalement informées par des sources canadiennes anglophones, Jacques Parizeau rend publique sa politique de sécurité et de défense pour un Québec indépendant en janvier 1995 :

[1709] Michel Hébert, *Oui et ça devient possible*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1995, AFF QD 002520 1.
[1710] Guy Lachapelle, Louis Balthazar, « L'américanité du Québec », *Politique et société*, volume 18, n°1, 1999, p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « L'importante position géostratégique du Québec (…) et les valeurs démocratiques qu'il partage avec les États-Unis et le Canada feront du Québec souverain un partenaire naturel de ces deux États au sein du NORAD et de l'OTAN. En tant que membre de l'ONU et de l'OTAN, le Québec pourra apporter une contribution tangible, à la mesure de ses moyens, aux missions de maintien ou de rétablissement de la paix de l'ONU et ainsi participer activement à la sécurité collective[1711] ».

Bernard Landry, quant à lui, affirme que :

> « Le gouvernement prend les mesures nécessaires pour que le Québec continue de participer aux alliances de défense dont le Canada est membre. Cette participation doit cependant être compatible avec la volonté du Québec d'accorder la priorité au maintien de la paix dans le monde sous l'égide de l'organisation des nations unies[1712] ».

Toutes ces prises de position du gouvernement québécois visent à tenter de donner une image positive du mouvement souverainiste québécois aux États-Unis. Il s'agit de montrer qu'un Québec indépendant serait un allié de son puissant voisin américain.

En réaction à la propagande menée par le gouvernement québécois en faveur de l'indépendance, les médias canadiens anglophones mènent une campagne d'influence intensive contre le mouvement souverainiste. En effet, la bourgeoisie canadienne anglophone n'a aucun intérêt à ce que le Québec se sépare du reste du Canada. Par exemple, l'Ontario a un besoin impératif de continuer à avoir un accès à moindre coût au fleuve Saint-Laurent pour continuer à bénéficier des avantages de la voie maritime. Les investisseurs anglophones ne veulent pas payer un droit de passage sur le fleuve avec un Québec indépendant. C'est pourquoi, la propagande de médias anglophones s'avère extrêmement virulente. Elle prend la forme d'un *Quebec bashing*. Les journaux anglophones diffusent des messages d'influence critiquant férocement la politique indépendantiste de Parizeau. L'un des plus virulents est le *Montreal Gazette* qui appartient à la bourgeoisie canadienne anglophone. Ce journal publie toute une série d'articles ironisant sur la capacité du Premier ministre québécois à convaincre les États-Unis d'accepter de soutenir l'indépendance du Québec.

---

[1711] Stéphane Roussel, *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Balma, Athéna, 2007, p.197.

[1712] Gouvernement du Québec, *Projet de loi n°1 : loi sur l'avenir du Québec*, Assemblée nationale, 7 septembre 1995, p.14.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

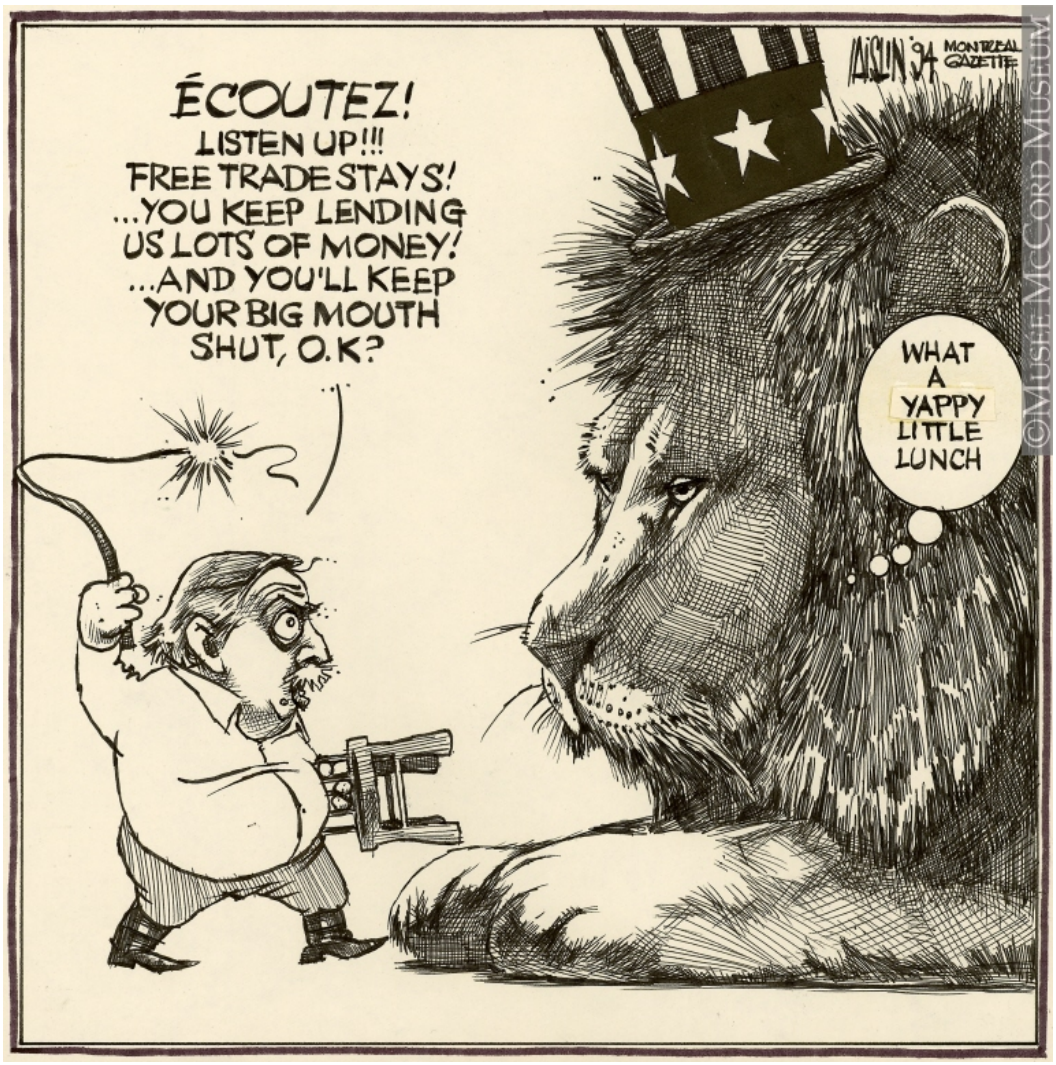


**Document 80. Campagne d'influence des médias contre Jacques Parizeau**[1713]

Cette illustration est issue du *Montreal Gazette*. Elle constitue un message d'influence diffusé au Québec. L'infocible visé est la population anglophone de la province. Il s'agit de tenter de convaincre les électeurs anglophones de la province que Jacques Parizeau n'est pas capable de négocier des conditions avantageuses pour un Québec indépendant face au puissant voisin américain. Les médias canadiens cherchent également à mobiliser la majorité anglophone du pays contre le projet souverainiste du PQ. Pour ce faire, ils mènent une campagne d'influence sur la population canadienne. Les journaux anglophones diffusent des articles agitant la menace d'une implosion du Canada en cas d'accès du Québec à l'indépendance. Cette perspective, qui remet en cause le projet des anglophones de créer un seul État de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, trouve un écho au sein de la population canadienne.

[1713] Terry Mosher, *Jacques Parizeau le dompteur de lion*, Musée McCord, 1994, M998.48.132.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

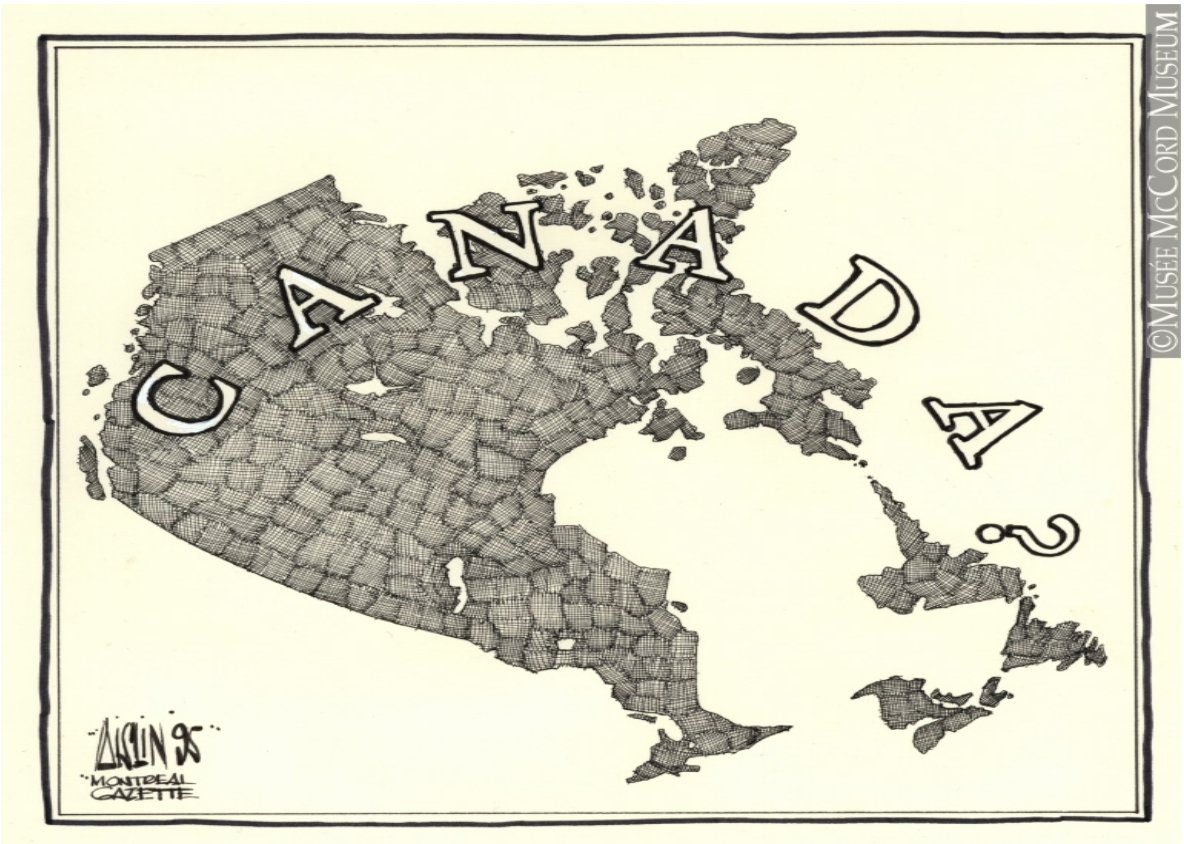


**Document 82. La campagne du « non » au référendum de 1995[1714]**

Les dirigeants politiques canadiens anglophones se mobilisent contre l'indépendance du Québec. Par exemple, en juillet 1995, Keith Anderson, chef du Parti Égalité en Ontario, accompagné de Margaret Ritchie, présidente de l'Institut canadien des droits de la personne, annoncent qu'ils déposent plainte conjointement auprès des Nations unies contre le Québec. Ils se disent consternés de découvrir une « manœuvre cruelle » de l'État provincial consistant à obliger les immigrants à fréquenter les écoles francophones[1715]. Au nom des droits individuels et de la liberté de choisir, ils revendiquent pour les immigrants non anglophones le droit de pouvoir fréquenter les écoles anglophones de la Belle Province. Ce type de campagne d'influence reçoit un accueil très favorable au Canada anglophone car l'idée que le mouvement d'affirmation des Québécois constitue une manifestation tribale est profondément ancrée au sein de la population. La majorité anglophone du pays considère que le multiculturalisme, promu par l'échelon fédéral, fait partie du projet de société canadien. Dans cette perspective, le multiculturalisme au Canada ne doit pas viser à l'intégration des

[1714] Terry Mosher, *Canada ?*, Musée McCord, 1995, M998.48.167.
[1715] *Géographie et cultures*, « Spécial Québec », n°17, 1996, p.19.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nouveaux arrivants mais à célébrer la différence dans la mosaïque canadienne considérée par les Canadiens anglophones comme supérieure au *melting pot* promu par les États-Unis. Dans cette perspective, la volonté du Québec d'intégrer les immigrants à la culture francophone est perçue par la majorité anglophone du pays comme contrevenant à la loi fédérale et comme du racisme.

Le gouvernement canadien, quant à lui, met tout en œuvre pour lutter contre l'accession du Québec à l'indépendance. En effet, il est dans son rôle de gardien de l'unité nationale. Il recourt à différents pour faire échouer le référendum. Par exemple, il verse cinq millions de dollars à l'organisme « Option Canada », c'est-à-dire autant que ce que chacun des camps est autorisé à dépenser pour mener sa campagne, pour soutenir le « non » au référendum[1716]. Option Canada mène une intense campagne d'influence sur la population québécoise afin de tenter de la dissuader de voter en faveur de l'indépendance[1717]. Le gouvernement canadien accélère également la naturalisation des immigrants dans la Belle Province car il estime que ces derniers ne voteront pas en faveur de l'indépendance. Près de 14 000 immigrants au Québec bénéficient de l'octroi accéléré de la nationalité canadienne[1718]. Il s'agit d'un chiffre énorme quand on sait que le Québec n'accueille que 30 000 immigrants par an entre 1994 et 2001[1719]. La précipitation avec laquelle le gouvernement fédéral cherche à octroyer la nationalité canadienne lui fait le rend peu regardant sur les immigrants. Par exemple, il confère la citoyenneté canadienne à cette époque à Al Rauf Al-Jiddi, futur complice des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Les autorités américaines, de leur côté, prennent position en faveur du maintien d'un Canada unifié. En effet, le Premier ministre Chrétien et le président Clinton entretiennent d'excellentes relations personnelles. C'est au nom de la préservation de cette relation que les autorités américaines prennent parti en faveur du maintien du Québec au sein du Canada. Par exemple, lors d'une visite officielle à Ottawa en 1995, le président Clinton déclare :

> « Dans un monde assombri par les conflits ethniques qui déchirent littéralement les pays, le Canada demeure pour tous un modèle qui montre que des gens de culture différente peuvent vivre et travailler ensemble dans la paix[1720] ».

[1716] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, tome 2, 2002, p.166.
[1717] Radio-Canada, *Manifestation d'amour pour le Québec*, Documentaire audiovisuel, 27 octobre 1995, 15 min 31 s.
[1718] Joseph Facal, « L'argent, pas le vote ethnique », *Le journal de Montréal*, 9 novembre 2005, 4 p. ; Germain Bataille, « Le référendum volé », *Vigile*, 10 janvier 2006, p.4.
[1719] Ministère du Développement économique, de l'Immigration et de l'Exportation, *Dossier immigration*, 2008, p.2.
[1720] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.595.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

À la différence de la campagne référendaire de 1980, les États-Unis n'hésitent plus à intervenir dans la campagne de 1995 en faveur du Canada. Par exemple, en septembre 1995, James Blanchard, ambassadeur américain à Ottawa, affirme que l'accession de la Belle Province à l'ALENA ne serait pas automatique et engendrerait des négociations difficiles pour parvenir à intégrer la zone de libre-échange. De son côté, le Secrétaire d'État, Warren Christopher, déclare que :

> « l'architecture complexe des relations entre les États-Unis et le Canada, basée sur de nombreux traités et accords, seraient très difficilement reproductibles dans une relation bilatérale entre les États-Unis et un Québec indépendant[1721] ».

La décision des États-Unis de soutenir le Canada n'impressionne nullement le gouvernement québécois. Bernard Landry transmet simplement une lettre à l'attention de Warren Christopher, secrétaire d'État américain, pour lui signaler que si le oui devait l'emporter au référendum, la position américaine : « rendra plus difficile la tâche de développer avec les États-Unis des relations productives et amicales auxquelles nous tenons[1722] ». Par cette réponse, les autorités québécoises montrent qu'elles savent qu'elles ne peuvent compter sur un soutien de leur voisin américain mais ne renoncent pas à la relation économique américano-québécoise.

Le gouvernement Parizeau doit également faire face au rejet du projet d'indépendance par les nations amérindiennes. En effet, les Autochtones entendent défendre leurs propres intérêts et ne se reconnaissent pas dans le débat qui oppose le Québec au reste du Canada. En 1995, le Québec compte 10 nations amérindiennes différentes représentant une population de 60 000 habitants et un million d'anglophones[1723]. Si les Autochtones ne représentent pas un groupe très important sur le plan démographique, ils jouent néanmoins un rôle politique non négligeable. Par exemple, Mattew Coon Come, chef du Grand conseil des Cris, déclare :

> « Les Cris respectent le droit des Québécois de tenir leur propre référendum et de déterminer leur avenir (…) mais cela ne se fera pas aux dépens de nos droits et de ceux

---

[1721] Frédérick Lozeau Laplante, *Les États-Unis d'Amérique face à la reconnaissance d'État : les cas des États balkaniques, du Kossovo et du Québec*, Montréal, Université de Montréal, 2011, p.70 :

« the complexe architecture of U.S.-Canada relations, based on numerous treaties and agreements, would be very difficult to reconstruct in a bilateral relationship between the United States and an independant Quebec ».

[1722] Manon Tessier, « Les relations extérieures du Québec », *Études internationales*, volume 27, n°1, 1996, p.5.

[1723] Marc Brière, Le goût du Québec. L'après référendum 1995. Des lendemains qui grincent…ou qui chantent ?, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1996, p.49.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

des autres peuples du Canada. Nous, Cris, avons le même droit de déterminer notre avenir en fonction de nos aspirations[1724] ».

Les médias canadiens ne se privent pas de relayer à la fois au Québec mais également dans le reste du pays l'opposition des Amérindiens au projet souverainiste. Les Autochtones contribuent à influencer la campagne référendaire dans la province car ils bénéficient d'une aura médiatique allant bien au-delà de leur faible poids démographique au Canada.

La population anglophone du pays se mobilise massivement contre l'indépendance du Québec. En effet, profondément influencée par la propagande des médias canadiens, elle redoute une implosion du Canada qui nuirait à ses intérêts économiques. Sous la houlette d'Option Canada, des manifestations sont organisées dans la Belle Province en faveur du maintien de l'unité canadienne. Des Canadiens anglophones de tout le pays accourent dans la province pour montrer par leur présence leur attachement au Québec. Par exemple, trois jours avant la fin de la campagne référendaire, 10 000 anglophones, venus des différentes provinces du pays, manifestent contre l'indépendance du Québec à Montréal[1725].



**Document 83. Manifestation en faveur du Canada en 1995[1726]**

[1724] *Ibid*., p.101.
[1725] *Vigile*, « Le ralliement anglo-canadien du 27 octobre-30 octobre 1995 », 16 mars 2011, 1 p. ; Bernard Fournelle, « Vous souvenez-vous du 27 octobre 1995 ? », *La Presse*, 16 mai 2011, 1 p.
[1726] Luc-Normand Tellier, « Autour du «Quebec bashing» du National Post - Pourquoi souhaitez-vous que nous restions dans ce pays ? », *Le Devoir*, 27 juin 2013, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Comme le montre cette photographie, les manifestants en faveur du maintien de l'unité canadienne viennent nombreux au Québec. Gérard Leblanc, chroniqueur du journal « La Presse », témoigne :

> « Que ce soit Oui ou que ce soit Non, le référendum de 95 aura valu aux Québécois plus de manifestations d'amour en cinq jours que durant les 128 années de la confédération canadienne[1727] ».

Ces manifestations en faveur de l'unité canadienne constituent également des opérations d'influence sur l'infocible québécoise. Il s'agit de convaincre la majorité francophone de la province de ne pas voter en faveur de l'indépendance.

Face à l'ampleur de la mobilisation contre l'indépendance, le gouvernement péquiste joue son dernier atout pour obtenir l'adhésion des Québécois. En effet, dans le cadre de la relation spéciale entre le Québec et la France, il se tourne vers l'ancienne métropole coloniale. Le Premier ministre Parizeau entretient d'excellentes relations avec Philippe Seguin, président de l'assemblée nationale française, et proche du président de la République Jacques Chirac. Il active son réseau de contact pour obtenir un appui officiel de la France. Le 23 octobre 1995, le président Chirac, sur les conseils de son ami Seguin, déclare sur la chaîne de télévision américaine CNN que la France serait le premier pays au monde à reconnaître l'indépendance du Québec en cas de victoire du « oui » au référendum[1728]. Cette déclaration provoque une profonde onde de choc au Canada et aux États-Unis. Bien qu'elle ne soit plus qu'une puissance moyenne, la France est un pays qui compte sur la scène internationale car elle dispose de l'arme nucléaire, elle est membre du conseil de sécurité et de l'ONU et elle est chef de file des États de la francophonie. Une reconnaissance de l'indépendance du Québec par la France constituerait donc un véritable bouleversement géopolitique en Amérique du Nord. C'est pourquoi, le Président Clinton se précipite, le 25 octobre 1995, pour réagir à la déclaration française en affirmant que le :

> « Canada fort et uni avait été un merveilleux partenaire pour les États-Unis, ainsi qu'un citoyen du monde important et constructif. Le Canada a été un grand modèle pour le reste du monde, et je souhaite que cela continue[1729] ».

---

[1727] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit*., p.183.

[1728] Hugh Winsor, "Chirac says Paris would recognise Quebec", *The Independent*, 25 octobre 1995, 2 p.

[1729] Jim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.596.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le discours du président américain ne remet toutefois pas en cause la capacité de la France à permettre au Québec d'entrer dans le concert des nations en tant qu'État indépendant.

Le résultat du référendum sur l'indépendance du Québec s'avère extrêmement serré entre le camp du « oui » et celui du « non ». Le 30 octobre 1995, 60% des francophones de la province votent en faveur de l'indépendance[1730]. Cependant, le référendum reste un échec pour le Parti Québécois[1731]. En effet, le « Non » l'emporte d'extrême justesse dans les résultats finaux avec 50,6% contre 49,4% pour le « Oui » avec un taux de participation des électeurs de 94%[1732]. Jacques Parizeau attribue son échec à l'argent et au vote ethnique, un constat politiquement incorrect qui fait scandale au Québec et dans le reste du Canada[1733]. L'ancien journaliste à Radio-Canada, Jean Thivierge, explique ce qu'est ce vote :

> « Le 'vote ethnique' maintenant. Dans les semaines précédant le référendum, le gouvernement fédéral a accordé la citoyenneté canadienne à des immigrants qui auraient dû patienter beaucoup plus longtemps, selon les normes de l'époque, pour obtenir cette citoyenneté qui leur donnait droit de vote au Québec lors du référendum. Un peu plus de 50 000 immigrants instantanés ont ainsi eu droit de vote le 30 octobre 1995. L'écart final entre le OUI et le NON fut d'environ 50 000 votes. Voilà pour le vote ethnique. Ça n'avait rien à voir avec les immigrants québécois que le Québec des années 90 accueillait avec enthousiasme et ouverture. Parizeau ne faisait que dénoncer le deuxième temps de l'opération qui consistait à empêcher par tous les moyens que le projet souverainiste puisse se réaliser. Jean Chrétien, mais aussi Jean Charest, ont participé à ce trucage[1734] ».

Tous les plus hauts cadres du Parti Québécois, tels que Pauline Marois, Bernard Landry ou encore Lucien Bouchard, se désolidarisent de Jacques Parizeau. En effet, chacun d'entre eux ambitionnent de prendre la place de celui-ci pour devenir Premier ministre du Québec. Landry menace Parizeau de demander publiquement sa démission s'il ne le fait pas de lui-même[1735]. Le Premier ministre québécois s'exécute le 31 octobre 1995. Afin d'éviter la nomination d'un

[1730] Pierre Drouilly, *Le referendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, Université du Québec à Montréal, 1995, 16 p.
[1731] Nadia Khouri, Marc Angenot, « Comment s'explique l'échec des nationalistes québécois », *Revue Tocqueville*, 2001, 15 p.
[1732] Mathieu Bock-Côté, « Référendum sur l'indépendance de 1995 : mélancolie québécoise », *Le Figaro*, 30 octobre 2015, p.1.
[1733] Jack Jedwab, "Gone-but his words are unforgotten", *Vigile*, 29 octobre 2010, 2 p.
[1734] Jean Thivierge, « Jacques Parizeau avait raison », *La Presse*, 4 août 2012, 1 p.
[1735] Kathleen Lévesque, « Après 'le vote ethnique', Landry a exigé de Parizeau sa démission », *Vigile*, 30 mars 2004, 3 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

chef intérimaire dans l'intervalle avec l'assermentation de son successeur, Parizeau accepte de demeurer en fonction jusqu'à la mi-janvier 1996.

### B – Le Québec face au statu quo institutionnel (1995-1996)

Les États-Unis accueillent avec satisfaction l'échec du référendum sur l'indépendance du Québec. Cet épisode n'affecte pas les relations commerciales entre la Belle Province et son voisin américain. Par exemple, en décembre 1995, le ministre québécois des Affaires internationales, Bernard Landry, et le gouverneur du Maine, Angus King Jr., participent à une conférence au sein de laquelle ils mettent en avant la progression de 35% des échanges commerciaux entre le Québec et l'État du Maine[1736]. Au Canada, le gouvernement Chrétien cherche à évacuer rapidement l'épisode référendaire de la scène politique du pays. Le 27 novembre 1995, il annonce qu'il dépose une motion à la chambre des communes pour faire reconnaître le Québec comme une « société distincte », sans pour autant que ce texte n'accorde des droits particuliers à la Belle Province[1737]. Louis Dupont relève que :

> « Pour le Canada anglais, il semble inconcevable, politiquement, et encore plus psychologiquement, de négocier d'égal à égal avec les Franco-Québécois. Du reste, comment serait-il possible de négocier d'égal à égal puisque pour la majorité anglo-canadienne, la nation canadienne-anglaise n'existe pas ? Il n'y aurait qu'une nation au Canada, la nation canadienne, et c'est seulement à l'intérieur de ce cadre qu'il faut discuter (...) En porte-à-faux avec le nouvel ordre symbolique, le Québec francophone demeure pour l'instant inacceptable, illégal même pour certains. Quant à l'idée de nation ou de société distincte québécoise ou celle d'un Canada conçu sur la base de deux peuples fondateurs, elles ont été répudiées par la majorité et sont irrecevables depuis 1980[1738] ».

Dans cette perspective, la question d'un statut spécifique pour le Québec au sein du Canada reste non tranchée.

L'échec du référendum sur l'indépendance de la Belle Province n'affecte pas la relation spéciale entre le Québec et la France. En effet, les autorités françaises se contentent de prendre acte du résultat de la consultation et continuent de manifester une attitude

[1736] Manon Tessier, « Les relations extérieures du Québec », *Études internationales*, volume 30, n°1, 1999, p.6.
[1737] Brian O'Neil, *La société distincte : origine, interprétations, implications*, Bibliothèque du parlement du Canada, décembre 1995, 32 p.
[1738] Géographie et culture, *Spécial Québec*, n°17, 1996, p.14-15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

bienveillante à l'égard du gouvernement provincial. Pour préserver cette relation, Jacques Parizeau, décide de nommer Marcel Masse à la tête de la Délégation générale du Québec en France. Ce dernier témoigne de l'atmosphère dans laquelle sa mission s'est déroulée :

> « Il faut d'abord noter que, pour la première fois les Québécois francophones ont donné un appui majoritaire important, 60% au projet de « souveraineté-association ». Malgré cela, le gouvernement, cela se comprend, est frappé de morosité après sa défaite référendaire, et c'est dans ce climat difficile que le Premier ministre Jacques Parizeau me demande d'accepter la responsabilité de diriger la Délégation générale du Québec à Paris. Ses directives sont claires : 'Pas de césure, pas de gêne. Le mandat est d'assurer pleinement la présence du Québec en France'. Pour sa part, incitée par le gouvernement Chrétien, l'ambassade du Canada devient plus agressive. Il ne faut pas se faire d'illusion, la position du Québec en France est ébranlée. Ses amis sont inquiets. Il m'apparaît alors pour le moins dangereux de se fier uniquement aux relations diplomatiques traditionnelles avec le Quai d'Orsay, celui-ci ayant eu des hésitations dans ses relations directes avec le Québec, qui lui ont été imposées par le général de Gaulle et maintenues par les politiques, peu importe le parti au pouvoir (…) Avec les associations France-Québec, qui ont joué un rôle capital – et le Québec doit les en remercier –, nous allions être constamment présents auprès des grandes villes, des conseils généraux et, de plus en plus, des régions. (…) Retenons que c'est en 1996 que j'ai proposé de créer une commission binationale ayant pour mandat d'inventorier et de célébrer la mémoire commune franco-québécoise[1739] ».

Les 23 et 24 novembre 1995, le ministre québécois des Affaires internationales, Bernard Landry, se rend en France. Il est reçu par le président Chirac à l'Élysée. Cet entretien, auquel participe Philippe Seguin, consacre la poursuite des relations privilégiées franco-québécoises. Il est également reçu par le ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette, en vue de préparer la visite officielle du Premier ministre français au cours de l'année 1996. Fait sans précédent qui illustre la profondeur des liens entre la Belle Province et la France, Landry et Charrette s'entendent pour coprésider la prochaine Commission permanente franco-québécoise, une tâche qui est habituellement dévolue aux hauts fonctionnaires.

Une fois la menace d'une division du Canada éloignée, les États-Unis semblent se désintéresser de leur voisin pour mettre l'accent sur la réaffirmation de leur leadership

[1739] Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *La coopération franco-québécoise : hier, aujourd'hui, demain*, Toulouse, Privat, 2012, p.95.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

mondial. En effet, une partie de l'élite américaine estime que le pays subie une trop vive concurrence de la part de certains pays. Elle se montre favorable à ce que les États-Unis utilisent tous les moyens dont ils disposent pour s'assurer des débouchés commerciaux à l'étranger. C'est notamment le cas d'Edward Luttwak, un historien et économiste américain très influent, qui estime en 1995 que :

> « Nous (les Américains) ne pouvons pas nous en tenir au laisser-faire et à la globalisation de l'économie alors que l'Asie, et peut-être demain l'Europe pratiquent ce que j'appelle la géoéconomie, c'est-à-dire une économie de combat, au service d'un pays ou d'un seul groupe de pays (…). Plus profondément, il y a une différence entre mobiliser une nation pour la guerre économique, comme c'est le cas aujourd'hui, et la mobiliser pour la guerre tout court, comme dans les années 1930[1740] ».

Le président Clinton semble se montrer sensible à cette notion d'« économie de combat » qui s'accorde parfaitement avec sa politique de reconversion de l'industrie de sécurité et de défense du pays. Cette idée permet de justifier la pratique initiée dès la présidence Bush d'utiliser toutes les capacités de surveillance à l'étranger pour acquérir des informations permettant aux entreprises américaines de gagner des parts de marché. En tant que spécialistes de l'acquisition d'informations sous toutes ses formes, les services de renseignement américains, notamment la NSA, jouent un rôle central dans cette mission[1741]. Les autorités américaines n'hésitent pas à pratiquer des actions d'intelligence économique à l'égard de leurs concurrents y compris au sein des pays alliés[1742].

Le Canada, de son côté, se montre très coopératif vis-à-vis des États-Unis. En effet, l'appui du président Clinton au Premier ministre Chrétien face au mouvement souverainiste québécois a renforcé la relation entre les deux pays. Les deux gouvernements annoncent une entente bilatérale visant à mettre en place une gestion conjointe, moderne et plus flexible, de leur frontière commune. Le but est de continuer à favoriser le commerce dans le cadre du libre-échange tout en luttant activement contre les menaces qui se sont développées en corolaire comme la contrebande, le trafic de drogues ou encore l'immigration clandestine. Le Canada et les États-Unis mettent en place le *Commercial Vehicle Processing Center* destiné à mieux contrôler les véhicules qui franchissent la frontière américano-canadienne. Ce dispositif vise à fluidifier le passage à la douane des véhicules qui ont préparé en amont toute

[1740] Aymeric Chauprade, *Géopolitique des États-Unis*, Ellipses, Paris, 2005, p.87.
[1741] Claude Delesse, *NSA. National Security Agency*, Paris, Talendier, 512 p.
[1742] Emmanuel Fanstan, « NSA : espionnage économique, le sale jeu américain », *Libération*, 29 juin 2015, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la documentation nécessaire. Les deux pays recourent également à des technologies de pointe comme le le *Vehicule and Cargo Inspection System*, qui utilise des rayons gamma non-intrusifs, ou encore le *Pallet X-Ray* et le *Roll-In X-Ray System* qui s'appuient sur des rayons X. En 1996, le Congrès adopte l'*Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsability Act*. Ce texte autorise les autorités américaines à conserver une trace de tout individu franchissant les frontières du pays pour entrer et sortir des États-Unis. Comme toutes les autres provinces canadiennes, le Québec est impliqué dans la mise en œuvre de ces dispositifs de contrôle à la frontière américano-canadienne.

Dans le même temps, sur le plan de la politique intérieure, le Premier ministre Chrétien doit faire face à une recrudescence du sentiment anti-Québec au Canada anglophone. En effet, la majorité anglophone du pays estime que le mouvement souverainiste québécois a failli mettre en péril l'existence de la confédération. Les médias anglophones se livrent à une nouvelle campagne intensive de *Quebec bashing*. Par exemple, en 1996, Diane Francis, rédactrice en chef du *Financial Post*, le journal d'affaire le plus influent du Canada anglophone, réclame que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour punir le Québec[1743]. Elle écrit à propos des Québécois :

> « Ils pleurnichent, se lamentent et font du tort à notre économie. Ils complotent, manigancent et rêvent de créer un État ethnocentrique. Ils font du révisionnisme historique. Ils inventent des accusations autour de récentes injustices à leur égard. Ils agacent les Canadiens anglophones pour favoriser leur cause. Ils sont, en un mot, ignobles[1744] ».

Ces propos ne soulèvent aucune protestation au Canada anglophone car ils ne font qu'exprimer le ressenti de la population anglophone à l'égard du Québec. Les Canadiens anglophones n'admettent pas que la Belle Province puisse souhaiter vouloir quitter le Canada. Ils attendent de l'échelon fédéral qu'il mette tout en œuvre pour lutter contre le mouvement souverainiste québécois. En particulier, la bourgeoisie anglophone à tout intérêt à ce que la Belle Province reste membre du Canada car elle tire de grands profits de celle-ci. Par exemple, en 1996, les banques ontariennes collectent 71 milliards de dollars de dépôt au

[1743] Diane Francis, « La partition du Québec », *Le Devoir*, 2 février 1996, 1 p. ; Diane Francis, « Fighting for Canada », *Key Porter Press*, 1996, 1 p.
[1744] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, tome 1, 2001, p.13.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Québec, alors que les banques québécoises ne recueillent qu'1 milliard de dollars en Ontario[1745].

Au Québec, les médias francophones protestent contre la mauvaise campagne médiatique que subit la province[1746]. Le péquiste Lucien Bouchard devient Premier ministre du Québec à la place de Jacques Parizeau. Bien que les sondages de l'époque révèlent que le Parti Québécois est capable d'obtenir plus de 50% de soutien si un référendum est organisé rapidement, Bouchard ne place pas la question de l'indépendance du Québec au cœur de sa politique[1747]. Il estime que les « conditions gagnantes », qu'il ne définit pas, ne sont pas réunies pour réussir un nouveau vote. Profondément marqué par l'ampleur de l'opposition au projet souverainiste, tant au Canada anglophone qu'aux États-Unis et même chez les nations amérindiennes, Bouchard cherche à apaiser les tensions engendrées par le référendum sur l'indépendance de la province. Le nouveau Premier ministre québécois déclare en 1996 :

> « Le peuple québécois, c'est une évidence, est composé de citoyens, tous égaux, sans exclusive, quelle que soit leur langue ou leur origine. Le Québec a la responsabilité d'assurer à tous ses citoyens la protection de leurs droits fondamentaux, d'assurer la qualité des rapports entre le citoyen et l'État québécois[1748] ».

Au lieu de mener une politique souverainiste, conforme au programme du PQ, le Premier ministre péquiste choisit de se lancer dans une politique provincialiste. Il ne cherche plus à s'appuyer sur le mécontentement de la population québécoise à l'encontre du gouvernement fédéral pour promouvoir le projet souverainiste.

### C – Le maintien de tensions entre le Québec et le reste du Canada malgré la politique d'apaisement du gouvernement provincial (1996-1997)

Le complexe militaro-industriel du Québec n'est pas affecté par le référendum sur l'indépendance. En effet, les entreprises installées dans la province qui œuvrent dans les secteurs de la sécurité et de la défense voient les perspectives de pertes de contrats avec le gouvernement canadien s'éloigner. L'industrie de guerre de la province ne peut se passer des commandes des autorités canadiennes car elles constituent l'un de ses deux principaux clients

[1745] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, tome 3, 2003, p.155.
[1746] Gérard Leblanc, « Logiciel des temps de guerre », *La Presse*, 28 septembre 1996, 1 p.
[1747] Jean-Jacques Nantel, *Le Québec est une superpuissance morale*, Document audiovisuel, *Vigile*, 2013, 17 minutes.
[1748] Bulletin d'histoire politique, « Le Québec et la Première Guerre mondiale », *op. cit*., p.203.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

aux côtés du gouvernement américain. Par exemple, entre 1996 et 1998, *Partenariat Technologie Canada* achète pour 147 millions de dollars de prestations à Pratt & Withney Canada, 87 millions à Bombardier, 32 millions à CAE, 9,9 millions à CAE ou encore 4,8 millions à Methylgene Inc[1749]. Le gouvernement canadien, quant à lui, ne peut se passer du Québec car l'essentiel de l'industrie aéronautique du pays s'y trouve. Il continue donc à passer des commandes en matière de sécurité et de défense aux entreprises de la Belle Province. Par exemple, l'entreprise Cormorant décroche un contrat de 600 millions de dollars canadiens pour la construction de 15 hélicoptères de recherche et de sauvetage[1750]. Au final, il n'y a pas de baisse du taux de contrats pour le complexe militaro-industriel de la Belle Province. Entre 1998 et 2002, le Québec reçoit 30,3% des contrats de défense du gouvernement canadien[1751].

Dans le même temps, les accords entre les États-Unis et le Canada en matière de protection de la frontière américano-canadienne incitent le Québec à prendre des mesures dans le domaine de la sécurité publique. En effet, le gouvernement Bouchard manifeste une inquiétude face au développement de la criminalité transfrontalière dans la province. C'est pourquoi, il souhaite collaborer davantage avec l'échelon fédéral pour lutter contre l'expansion de cette menace qui nuit aux intérêts commerciaux du Québec. Par exemple, en 1996, il signe une entente avec le gouvernement canadien pour mener des actions de prévention de la criminalité et reçoit de la part de l'échelon fédéral 6,5 millions de dollars pour mener cette mission[1752]. Lucien Bouchard met également en œuvre une vaste réforme de la police québécoise. Le 26 août 1996, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, confie au professeur de science politique, Claude Corbo, la mission d'examiner le fonctionnement du système de déontologie policière en vigueur. Ce dernier publie un rapport préconisant :

> « que soit préservé au Québec, un système de déontologie policière respectant des critères d'universalité et d'uniformité, d'accessibilité, de transparence, d'indépendance, de responsabilité civile, et doté des éléments essentiels que sont un code de déontologie, une institution accueillant les plaintes et leur assurant un traitement efficace, juste et équitable, une instance décisionnelle déterminant s'il y a

[1749] Céline Métivier, Evolution des politiques gouvernementales canadiennes à l'égard de l'industrie militaire, 1989-1997, Université du Québec à Montréal, 1998, p.81-82.
[1750] *Ibid.*, p.78.
[1751] Yves Bélanger, « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, p.17.
[1752] Ministère de la Sécurité Publique, *Pour des milieux plus sécuritaires*, novembre 2001, p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

dérogation au code de déontologie et imposant des sentences et un mécanisme d'appel de telles décisions[1753] ».

Le 23 octobre 1996, les autorités québécoises instaurent la Commission d'enquête sur la Sûreté du Québec. Celle-ci met en lumière l'existence d'une loi du silence régnant au sein de la police québécoise ainsi que l'ampleur de la résistance des policiers à collaborer aux enquêtes internes. Après deux ans d'investigations, la commission conclut que le gouvernement provincial doit établir un meilleur contrôle des activités policières. Les autorités québécoises mettent alors en place un Conseil de surveillance chargé de faire des recommandations sur le fonctionnement de la Sûreté du Québec afin de préserver la confiance de la population à l'égard de ce corps de police.

Pour tenter d'apaiser les relations tendues entre le Québec et le reste du pays, le gouvernement Bouchard accepte également de prendre à sa charge des dépenses fédérales dans le cadre des réductions des investissements menées par le gouvernement Chrétien. Par exemple, en 1996, les autorités canadiennes décident de se désengager de la gestion des activités d'entretien de la voie navigable sur le Saint-Laurent. Le gouvernement Bouchard accepte alors de payer le financement du dragage du chenal principal du fleuve, pour un montant de 4,2 millions de dollars, et de celui lié aux services d'aides à la navigation et au déglaçage pour un montant de 20 millions de dollars[1754]. Ce faisant, le Québec prend seul à sa charge le coût de maintenance de la circulation sur le Saint-Laurent. Les provinces qui utilisent le fleuve, en particulier l'Ontario, n'ont au droit de passage à débourser aux autorités québécoises dans le cadre de la libre-circulation garantie par la confédération canadienne. Cette situation contribue à appauvrir le Québec en lui faisant supporter des coûts de fonctionnement pour la navigation sur le Saint-Laurent sans contrepartie financière.

De plus, contrairement aux espoirs de Bouchard, les relations entre le Québec et le reste du Canada ne s'améliorent pas. Par exemple, le 28 août 1997, Gerry Weiner, ancien Ministre de l'Immigration du Canada, organise une conférence de presse à Ottawa dans laquelle il dénonce l'action du gouvernement péquiste au motif que ce dernier pratiquerait une politique discriminatoire dans son processus de sélection des nouveaux arrivants :

> « Ce pays a adopté une politique d'immigration non discriminatoire. Avec sa méthode minutieuse de sélection des immigrants, il est clair que le Québec est en train de créer une enclave ethnocentrique francophone. (…) Le gouvernement fédéral reste bras

[1753] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », *op. cit.*, p.26.
[1754] Gouvernement du Québec, *Politique de transport maritime et fluvial : le Québec à la barre*, 2001, p.20.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

croisé, silencieux, en regardant les séparatistes contraindre les Canadiens à suivre leur ordre du jour en imposant des politiques d'immigration racistes et discriminatoires[1755] ».

Les médias québécois réagissent vigoureusement au *Quebec bashing* mené par les médias anglophones. Jean Paré, rédacteur en chef du journal *L'actualité*, déclare :

« Pour beaucoup de Canadiens, le Québec est une réserve ethnocentrique peuplée de racistes qui bouffent les anglophones ramassés la veille par les SS de la loi 101 (…) L'hostilité ambiante va beaucoup plus loin que les préjugés habituels de l'ignorance (…), l'accusation la plus assassine est celle de racisme. C'est le salissage absolu[1756] ».

C'est dans ce climat délétère que s'ouvre une négociation entre le Canada anglophone et le Québec sur la question d'une reconnaissance d'un éventuel statut spécifique à la Belle Province au sein de la confédération canadienne. Les premiers ministres des provinces anglophones se réunissent toutefois sans qu'un représentant du Québec soit invité. Le Président de la conférence est Frank Mckenna, Premier ministre du Nouveau-Brunswick et l'un des responsables de l'échec de l'accord du Lac Meech. Les politiciens canadiens anglophones souhaitent mettre un terme définitif au débat sur le statut constitutionnel du Québec sans pour autant faire de concession à la Belle Province. Frank Mckenna déclare par exemple :

« Nous sommes pas ici pour discuter ou considérer un statut particulier pour une province. Cela n'est pas acceptable et, de toute manière, nous ne sommes pas préparés à cela. Le Québec n'obtiendra rien que les autres province ne peuvent obtenir[1757] ».

Le 14 septembre 1997, les provinces anglophones adoptent la Déclaration de Calgary (Alberta) par laquelle ils conviennent du *caractère unique* de la société québécoise sans pour autant lui reconnaître de droits spécifiques[1758].

Cependant, le Québec rejette ce texte[1759]. En effet, les autorités québécoises estiment que cette déclaration s'avère insatisfaisante car elle ne conduit à pas aux réformes

[1755] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 1, 2001, p.24.
[1756] *Ibid.*, p.17.
[1757] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op. cit.*, tome 3, p.267.

[1758] Réunion des Premiers ministres des provinces anglophones du Canada, *Déclaration de Calgary (déclaration des provinces et territoires sauf le Québec)*, Communiqué, 14 septembre 1997, 3 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

constitutionnelles souhaitées. La Belle Province reste toujours dans une impasse institutionnelle au sein du Canada. Loin de décourager les Québécois, cette situation accroît au contraire leur mécontentement. Ils continuent de soutenir le mouvement souverainiste. Les leaders indépendantistes n'hésitent donc à critiquer ouvertement la déclaration de Calgary. L'un des plus virulents opposants à cette déclaration reste l'ancien Premier ministre péquiste Jacques Parizeau.




**Document 84. La déclaration de Calgary vu par les médias québécois[1760]**

Les médias québécois se font échos des positions de Parizeau car, malgré son échec au référendum sur l'indépendance, il reste un homme politique très populaire au sein de la majorité francophone du Québec.

[1759] Lucien Bouchard, « Calgary nous rapetisse, nous comprime et nous réduit », *Le Devoir*, 17 septembre 1997, 1 p. ; John F. Conway, « La déclaration de Calgary. Une stratégie vouée à un échec lamentable », *Le Devoir*, 14 octobre 1997, 1 p.
[1760] Serge Chapleau, Parizeau: "La Commission Parlementaire sur la déclaration de Calgary n'est qu'une farce", Musée McCord, 1998, M999.81.202.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## III – Le Québec face au développement de menaces à la frontière américano-canadienne (1997-2001)

L'accélération de l'intégration continentale avec le libre-échange provoque une hausse des trafics transfrontaliers dans la province. Le gouvernement québécois doit réorganiser la sécurité publique pour faire face à au développement de ce type de menace.

### A – La lutte du Québec contre le développement de la criminalité transfrontalière (1997-1998)

Aux États-Unis, malgré les mesures prises par le gouvernement Clinton, le pays connaît toujours d'importantes difficultés financières. Par exemple, entre 1990 et 2000, le déficit des États-Unis passe de 100 à 450 milliards de dollars[1761]. L'économie américaine, cœur de la puissance du pays, a du mal à résister à la concurrence internationale. Les autorités américaines pratiquent une politique monétaire accommodante afin de tenter de favoriser les exportations des entreprises. Elles encouragent massivement la population à recourir au crédit pour stimuler la demande. L'endettement des Américains est tel que la majorité des ménages dépensent jusqu'au dernier dollar gagné sans rien épargner[1762]. Les autorités américaines parviennent à surmonter cette difficulté en se posant en gendarme du monde. Tout en diminuant leurs dépenses de sécurité et de défense, ils veillent à ce que le pays reste la première puissance militaire de la planète. C'est pourquoi, ils rejettent le traité d'Ottawa de 1997, interdisant le recours à des mines antipersonnel, car celles-ci sont couramment utilisées par les forces américaines sur les théâtres d'opération à l'étranger. Pour conserver leur leadership, les États-Unis suivent de près l'évolution du contexte géostratégique à l'échelle mondiale. Par exemple, en 1997, ils publient leur *Quadriennal Defense Review* qui estime que le pays pourrait faire face à une multiplication des menaces asymétriques[1763]. Cette idée s'appuie sur le constat, qu'avec la fin de l'URSS, de nombreux États du tiers monde s'avèrent défaillants car ils ne reçoivent plus d'aide de la part des soviétiques. Le gouvernement Clinton estime que cette situation constitue un facteur possible de déstabilisation du système international. Il commence à lancer des études sur les mesures à prendre pour protéger les intérêts du pays.

[1761] Emmanuel Todd, *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Folio, 2004, p.31.

[1762] Patrick Artus, Marie-Paule Virard, *Est-il trop tard pour sauver l'Amérique ?*, Paris, La découverte, 2009, p.39.

[1763] William Cohen, *Report of the Quadrennial Defense Report Review*, Department of Defense, 1997, p.21.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Canada, de son côté, reste étroitement lié aux États-Unis. En effet, l'accord de l'ALENA accélère l'intégration de l'économie canadienne à l'économie américaine[1764]. Entre 1993 et 2000, les exportations canadiennes à destination du voisin américain passent de 80% à 87%[1765]. Les États-Unis constituent le premier débouché et le premier fournisseur du Canada[1766]. La confédération canadienne, quant à elle, absorbe 21% des exportations américaines[1767]. Le 2 juin 1997, les libéraux emmenés par Jean Chrétien remportent à nouveau les élections législatives fédérales. Le gouvernement canadien poursuit sa politique de coopération étroite avec les autorités américaines afin de préserver les débouchés économiques du pays. Sur le plan interne, il refuse toujours de reconnaître une spécificité à la Belle Province.

Le Québec, quant à lui, cherche à prendre ses distances vis-à-vis du Canada en approfondissant sa relation avec les États-Unis. En effet, le gouvernement péquiste estime que l'accroissement des échanges de la province avec le voisin américain réduit la dépendance du Québec au reste de la confédération. L'ALENA accélère considérablement cette intégration de l'économie québécoise à l'économie américaine. Par exemple, en 1997, les États-Unis représentent 82,01% du total des exportations de la Belle Province contre 76,1% en 1990[1768]. Pierre-Paul Proulx explique :

> « En 1997, le Québec a exporté des biens en Nouvelle-Angleterre pour 8 125 millions de dollars canadiens, ce qui représente 15,6% du total de ses exportations de biens. En 1988, cette part s'établissait à 12,5%. La part de la Nouvelle-Angleterre en 1997 est supérieure à celle de l'ensemble de l'Union Européenne (8,4%), de l'Asie et de l'Océanie (5%) et de l'Amérique latine (2%). L'augmentation de la part relative de la Nouvelle-Angleterre dans les exportations québécoises pendant la période 1988-1997 serait due à l'augmentation relative des achats du Vermont, du Maine et du Massachussetts. Les parts relatives des autres États ont peu changé ou étaient en déclin[1769] ».

---

[1764] Rodrigue Blouin, Anthony Giles, *L'intégration économique en Amérique du Nord et les relations industrielles*, Québec, Presses de l'université Laval, 1998, 257 p.
[1765] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.73.
[1766] Jacques Mauduy, *États-Unis, Mexique, Canada : trois voies vers une intégration (ALENA)*, Paris, Ellipses, 2004, p.94.
[1767] *Ibid.*, p.153.
[1768] Pierre-Paul Proulx, « L'intégration économique dans les Amériques : quelles stratégies pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec ? », *Politique et société*, volume 18, n°1, 1999, p.10.
[1769] *Ibid.*, p.10.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le développement de trafics à la frontière américano-canadienne se fait d'autant plus rapidement que le flux légal de personnes et de marchandises ne passent que par un nombre très limité de points entre le Canada et les États-Unis. Christian Pradeau explique que :

> « La frontière et les espaces qu'elle détermine peuvent être à dominante longiligne. (…) Les réseaux de voies de communication les coupent perpendiculairement, déterminant des sas de passage[1770] ».

Par sa position géographique au sein de l'espace nord-américain, la Belle Province constitue une zone d'interface pour les échanges entre les deux pays. D'une longueur de 813 kilomètres, la frontière Québec-États-Unis sépare la province des États du Maine, du New Hampshire, du Vermont et de New York. Elle suit un tracé passant par le lac Le Beau Lac, la rivière Saint-François jusqu'au lac Pohénégamook, descendant jusqu'à la rivière Saint-Jean, suivant la ligne de partage des eaux jusqu'à la rivière Hall et longeant le 45e parallèle jusqu'aux rapides internationaux dans le fleuve Saint-Laurent.

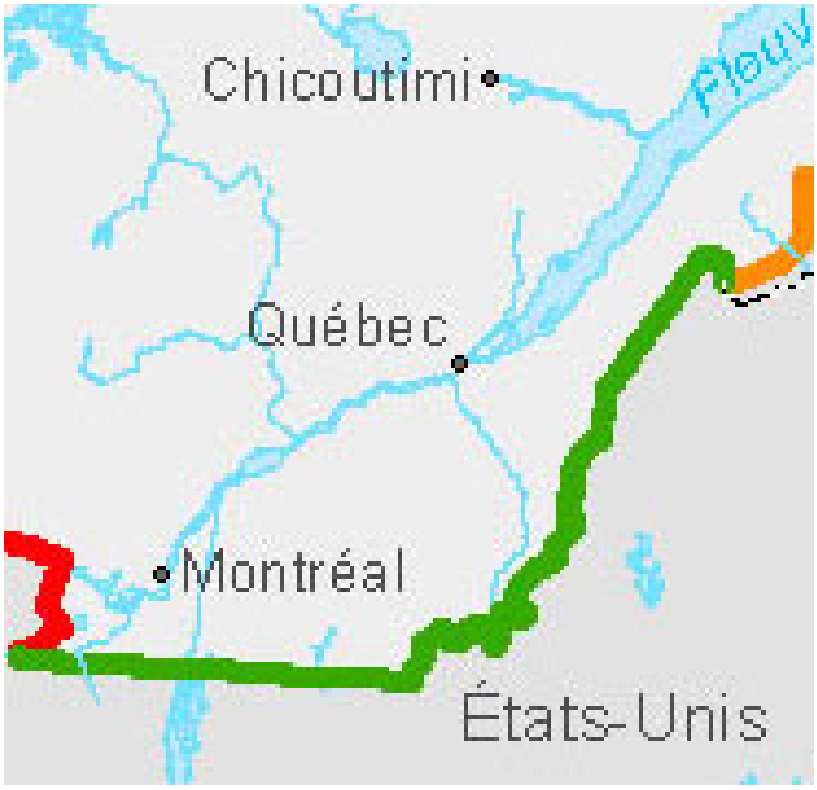


**Carte 11. La frontière américano-canadienne au Québec[1771]**

[1770] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.170.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Les principaux points de passage de la frontière américano-canadienne au Québec sont Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Armand, Stanstead, Lacolle, Glen Sutton, Saint-Just-de-Bretenières, East Pinnacle, Chartierville, Sainte-Aurélie. À côté de ces points de passage très contrôlés, il existe d'autres espaces de contacts entre le Québec et les États-Unis. Plusieurs villages québécois sont situés à cheval sur la frontière américano-canadienne. Outre la réserve amérindienne d'Akwesasne, l'on trouve par exemple Saint Régis, Beebe Plain, Stanstead, Beecher Falls, Saint-Pamphile ou encore Escourt. Certaines maisons, comme à Standstead, sont même coupées par la ligne internationale. Ces zones de contacts entre le Québec et les États-Unis, peu contrôlées par les services de douanes canadiens et américains, constituent autant de points de passage pour les trafics. C'est tout particulièrement le cas dans la réserve d'Akwesasne. En vertu du statut d'autonomie des réserves autochtones, les Mohawks et les Iroquois qui vivent dans cette réserve circulent librement entre le Canada et les États-Unis. Cette zone est surnommée la *Smugglers Alley* par les services de police québécois, canadiens et américains car elle est utilisée par les Amérindiens pour mener de nombreux trafics à la frontière américano-canadienne[1772]. Aucun service douanier ne peut y être implanté et la police de la réserve est exclusivement composée d'Amérindiens suite à la concession faite par le gouvernement canadien avec la crise d'Oka en 1990. L'application de la législation québécoise, canadienne et américaine en matière de lutte contre les trafics y nulle.

Les autorités québécoises cherchent à lutter contre l'expansion de la criminalité transfrontalière en réorganisant les services de police provinciaux en 1997. Le but de cette réforme est de clarifier le partage des responsabilités entre les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec. L'Assemblée nationale comble une lacune importante en définissant un niveau de base des services policiers dans la province. Avec cette réorganisation, toutes les villes de la province, y compris celles de moins de 5 000 habitants, sont tenues de proposer une présence policière en continue, de protéger les scènes de crime jusqu'à l'arrivée de la sûreté du Québec, de traiter des flagrants délits et d'organiser des activités de prévention. Dans le même temps, le gouvernement québécois augment la tarification pour la desserte par la Sûreté du Québec pour les villes de moins de 5 000 habitants. Cette situation incite

[1771]Gouvernement du Québec, *Frontière Québec-États-Unis*, Ministère de l'énergie et des ressources naturelles du Québec (https://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/portrait/usa.htm - consulté le 24 septembre 2016).
[1772] Guillaume Poiret, Pierre-Alexandre Beylier, « La réserve autochtone 'transfrontalière' d'Akwesasne entre Canada et États-Unis, zone de contrebande et faille dans la sécurisation de la frontière », *Territoire en mouvement : revue de géographie et d'aménagement*, n°29, 2016, 15 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

certaines communes, dotées de peu de moyens financiers, à regrouper leur desserte policière. Au final, cette réforme continue de faire diminuer le nombre de corps de police municipaux. Ceux-ci passent de 155 en 1996 à 137 en 1998[1773]. Cette réorganisation de la sécurité publique au Québec constitue une tentative pour les autorités québécoises de réduire le nombre de corps de police pour en améliorer l'efficacité face à la criminalité transfrontalière avec les États-Unis.

Le Québec continue également à approfondir sa relation spéciale avec la France. En effet, le gouvernement péquiste cherche à mieux faire connaître la province sur la scène internationale en multipliant les partenariats avec les autorités françaises. Michel Lucier, délégué général du Québec à Paris de 1997 à 2000, témoigne :

> « C'est de Gaulle qui écrivait que les États n'ont pas d'amis, seulement des intérêts. Pourtant, si on me demande de ne retenir qu'une seule chose de cette période de ma vie professionnelle, j'affirmerai sans hésiter que la relation France-Québec est une affaire de cœur. Rares sont les peuples à avoir développé des liens aussi nourris et solides. Ces années ont été marquées par l'exceptionnelle entente façonnée par une volonté de faire face ensemble aux réalités nouvelles du monde. J'ai été nommé délégué général du Québec à Paris à la fin du mois d'avril 1997. J'étais déjà en France, comme délégué aux Affaires francophones et multilatérales et représentant personnel du Premier ministre du Québec pour la Francophonie. Au soir du 1er juin, une nouvelle cohabitation commença en France. Le paysage politique peut changer, les liens entre la France et le Québec demeurent ce qu'ils sont. Si je n'avais que trois choses à retenir, j'évoquerais sans hésiter :
>
> « 1.La reprise des rencontres alternées des Premiers ministres, la plus forte expression des liens politiques entre la France et le Québec et la source véritable d'une coopération lancée vers l'avenir. Dès janvier 1995, Jacques Parizeau avait relancé l'exercice en y insérant une activité multilatérale francophone. C'est au titre de délégué aux Affaires francophones qu'en juin 1996 j'avais accompagné Alain Juppé au Québec pour les « premières retrouvailles chez nous après neuf ans ». Le rythme s'est maintenu en 1997 avec la visite de Lucien Bouchard en France, celle de Lionel Jospin au Québec en 1998, le retour du Premier ministre du Québec pour l'ouverture du Printemps du Québec à Paris, et enfin la dernière visite de M. Bouchard en avril 2000. Le rythme s'est maintenu par la suite. Seules ces rencontres régulières ont pu

[1773] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », *op. cit.*, p.19.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

transformer les programmes de coopération et les orienter vers la santé, les nouvelles technologies, l'économie du savoir, la diversité culturelle, l'économie sociale ou l'environnement. Cela se poursuit aujourd'hui. La coopération entre la France et le Québec sera moderne ou ne sera pas[1774] ».

Cette politique du gouvernement provincial permet au Québec de rayonner sur la scène internationale dans le cadre de la francophone. Les autorités québécoises préparent très activement l'événement « le printemps du Québec en France » qui doit se dérouler de mars à juin 1999. Il s'agit pour le gouvernement provincial de mettre en évidence les expressions artistiques, scientifiques et économiques du Québec à l'étranger. En 1998, Catherine Trautmann, ministre française de la Culture et des Communications, rend d'ailleurs visite au gouvernement provincial en vue de préparer ce dossier et de renforcer les partenariats franco-québécois. De son côté, Pauline Marois, ministre québécoise de l'éducation, se rend en France en 1998. Elle prend part à un colloque de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur et rencontre ses homologues français, Claude Allègre et Ségolène Royal. En 1998, le Premier ministre français, Lionel Jospin, se rend en visite officielle au Québec accompagné de plusieurs ministres et de chefs d'entreprises. À l'issue de cette rencontre, les autorités québécois et français annoncent la création conjointe d'un fond d'investissement, doté de 20 millions de dollars, destiné à soutenir le passage du Québec et de la France dans l'économie du savoir[1775]. Les accords commerciaux signés entre les deux gouvernements débouchent sur des investissements s'élevant à 180 millions de dollars[1776]. Dans cette perspective, la relation spéciale entre le Québec et la France connaît un approfondissement sur le plan économique.

### B – Le maintien du Québec dans une logique d'affrontement (1998-1999)

La période des dividendes de la paix est loin de constituer une époque calme pour les États-Unis. En effet, en l'absence de pays capable de les concurrencer sur le plan militaire, les Américains font face à une recrudescence d'attaques contre leurs intérêts. Ils subissent par exemple un attentat raté contre le *World Trade Center* en 1993, une attaque contre la base de Khobar en Arabie Saoudite en 1996, une agression de touristes en Égypte en 1997 et une attaque contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzannie en 1998. Ces actes de

[1774] Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *La coopération franco-québécoise : hier, aujourd'hui, demain*, *op. cit.*, p.238.
[1775] Manon Tessier, « Les relations extérieures du Québec », *op. cit.*, p.4.
[1776] *Ibid*., p.3.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

violence incitent le gouvernement américain à accroître ses dépenses en matière de sécurité et de défense. Par exemple, en 1998, le budget de la défense américain s'avère deux fois supérieur à celui de l'ensemble des États Européens réunis[1777]. Les autorités américaines commencent à prendre des mesures pour faire face aux menaces asymétriques. Le 22 mai 1998, le Président Clinton signe la « directive 62[1778] », relative au combat contre le terrorisme, et la « directive 63 » destinée à la protection des infrastructures critiques du pays[1779]. Il publie également sa *National Security Strategy for a New Century*[1780]. Les États-Unis adoptent une position de plus en plus unilatéraliste à l'égard du reste du monde. Par exemple, en 1998, les autorités américaines établissent une liste de 140 pays contre lesquelles elles déploient des sanctions économiques[1781]. Elles définissent six pays, l'Irak, l'Iran, la Libye, la Syrie, Cuba et la Corée du nord, comme étant des *Rogues States* qui doivent être surveillés de près. La même année, l'armée américaine procède unilatéralement à des frappes militaires contre le Soudan et l'Afghanistan. Cette politique remet en question les mécanismes de sécurité collective que les États-Unis avaient eux-mêmes contribués à mettre en place, dans le cadre de l'ONU et de l'OTAN, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

De son côté, le Canada fait cherche à mettre un terme définitif à la tentation indépendantiste du Québec. Pour régler la question du statut de la Belle Province au sein de la confédération, le gouvernement fédéral se tourne vers la Cour Suprême du Canada. Le 20 août 1998, cette dernière rend sa décision en déclarant que, tant du point de vue du droit canadien que du droit international, le Québec ne possède aucun droit de procéder unilatéralement à une sécession[1782]. Cependant, les juges fédéraux précisent que le Québec peut poser à ses citoyens une question relative à l'indépendance. Cette décision incite le gouvernement canadien à réfléchir à un moyen d'encadrer juridiquement le recours à un nouveau référendum sur la souveraineté d'une province afin d'en limiter au maximum la possibilité.

Le Premier ministre Chrétien reçoit l'appui du président Clinton dans sa démarche. Par exemple, lors d'une conférence internationale sur le fédéralisme à Mont-Tremblant, le 8 octobre 1999, le président Clinton fait l'éloge du fédéralisme et du multiculturalisme

---

[1777] *Objectif Défense*, « Les relations franco-américaines », septembre 2002, n°116, p.19.
[1778] Bill Clinton, *Presidential Decision Directive-62*, The White House, 22 mai 1998, (http://www.fas.org/irp/offdocs/pdd-62.htm - consulté le 30 septembre 2013).
[1779] Bill Clinton, Presidential Decision Directive-63, The White House, 22 mai 1998,(http://www.fas.org/irp/offdocs/paper598.htm - consulté le 30 septembre 2013).
[1780] National Security Council, *National Security Strategy for a New Century*, The White House, 1998, 61 p.
[1781] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, *op. cit*., p.49.
[1782] Cour Suprême du Canada, *Renvoi relatif à la sécession du Québec*, 20 août 1998, 52 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

canadien. Cette déclaration provoque une vive opposition chez le gouvernement québécois. Le Premier ministre Bouchard, déclare durant la même conférence que :

> « Le modèle fédéral ne peut pas encadrer toutes les réalités (…). Le fédéralisme a réussi là où il a été capable de flexibilité, d'efficacité de fonctionnement entre les divers paliers de gouvernement et de respect des identités des États membres. Une fois constituée, une fédération n'est viable que si elle remplit ses promesses et s'adapte à l'évolution et aux besoins de chacun de ses membres[1783] ».

Cette position des autorités québécoises met en lumière le fait que Québec n'est pas prêt à se fondre dans le cadre institutionnel proposé par la confédération canadienne.

Les États-Unis se font de plus en plus unilatéralistes pour tenter de conserver leur leadership mondial, ce qui a des conséquences sur le Canada anglophone et le Québec. En 1999, les autorités américaines publient leur stratégie de sécurité nationale qui développe l'idée suivante :

> « Nous reconnaissons que l'expansion de la démocratie, des droits de l'homme et du respect de la règle du droit est non seulement le reflet des valeurs américaines, mais qu'il contribue également à la fois à notre sécurité et à notre prospérité[1784] ».

Avec l'accord des autorités américaines, le général Keith B. Alexander, à la tête de l'*Information Dominance Center*, met en place un système automatisé de collecte et de stockage de données en provenance d'internet en 1999[1785]. Cette démarche s'inscrit dans une logique de domination. Il s'agit de permettre aux États-Unis de savoir un maximum de choses avant les autres pays afin de pouvoir agir pour protéger au mieux les intérêts américains à travers le monde. Le gouvernement américain se lance massivement dans cette course à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le Canada, de son côté, ne suit pas l'exemple des États-Unis. En effet, le gouvernement Chrétien ne poursuit pas la même logique de puissance que le voisin américain car il dispose d'une marge de manœuvre budgétaire bien plus faible. Par exemple, le Canada occupe seulement la huitième place mondiale en termes de recherche et de développement, alors que les États-Unis sont à la première place. En 1999, le budget du Canada dans le

[1783] Frédérick Lozeau Laplante, *Les États-Unis d'Amérique face à la reconnaissance d'État : les cas des États balkaniques, du Kossovo et du Québec*, *op. cit*., p.73.
[1784] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, *op. cit*., p.48.
[1785] Observatoire du monde cybernétique, *PRISM : contexte et enjeux*, Ministère français de la Défense, Lettre n°22, octobre 2013, p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

domaine militaire ne représente que 1,2% du PIB du pays[1786]. L'armée canadienne compte seulement 60 000 militaires d'active et 20 000 réservistes[1787]. Les faibles moyens financiers du Canada ne permettent au pays que de se consacrer sur la scène internationale aux opérations humanitaires et de maintien de la paix dans un cadre multinational. Le Canada participe donc à plusieurs missions dans le cadre de l'OTAN au cours de l'année 1999. Par exemple, il déploie 20 avions de combat lors du conflit au Kosovo, tandis que 1 300 militaires canadiens sont affectés à la KFOR[1788]. Avec ces interventions militaires, le Canada cherche à donner l'image sur la scène internationale d'une puissance capable de déployer des moyens à l'étranger. Cependant, en pratique, les forces canadiennes disposent de moyens usés et obsolètes par manque d'investissements de la part du gouvernement canadien.

Le Québec se montre également soucieux d'apparaître auprès des États-Unis comme un acteur crédible de la sécurité au sein de l'espace nord-américain. En effet, le gouvernement péquiste lie la prospérité de la province à sa capacité à maintenir l'ordre public afin de favoriser les affaires, notamment avec le voisin américain. Il estime que les policiers doivent améliorer la qualité de leur service. Les autorités québécoises introduisent des exigences plus importantes en matière de formation, de discipline, d'éthique et de mécanismes de contrôle de l'action policière. En juin 2000, l'Assemblée nationale adopte la loi sur la police qui vise à améliorer le fonctionnement des services policiers dans la province. Le texte crée l'École nationale de police du Québec.

La loi rend plus stricts les critères de sélection des policiers à l'embauche et fixe de nouvelles normes en matière d'éthique et de conflits d'intérêts. Avec ce texte, un candidat au recrutement à la fonction de policer doit compter, au moment de son embauche, au moins 14 années de scolarité. Il reçoit ensuite une formation de 16 semaines à l'École nationale de police du Québec où il apprend le travail de patrouille, d'enquêtes et de gestion de situation de crise. L'ensemble de l'enseignement comporte des références à l'éthique policière. Un policier québécois a le droit d'avoir un autre emploi mais ne peut exercer certaines fonctions, telles que huissier, agent de sécurité, agent de recouvrement ou encore détective privé, qui seraient susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts. La loi oblige les corps de police à assurer une formation professionnelle aux agents pour :

[1786] Stéphane Leman-Langlois, Jean-Paul Brodeur, *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 2009, p.2.
[1787] *Ibid*., p.2.
[1788] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.99.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

> « assurer le maintien à jour des connaissances et compétences de chaque policier dans le type de pratique auquel il se consacre, notamment, par la constitution d'un dossier personnel de formation[1789] ».

Le but de cette démarche est de maintenir à un haut niveau d'éthique les policiers de la province tout au long de leur carrière. Le gouvernement provincial introduit également un mécanisme d'alerte pour toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier. Le but de cette réforme est de professionnaliser davantage les métiers de la police. La loi fait de la Sûreté du Québec (SQ) le corps de police pour les municipalités de moins de 50 000 habitants tout en maintenant sa vocation de police provinciale. À moins d'en recevoir le mandat par le ministre de la Sécurité publique, la SQ n'a pas de juridiction sur les territoires des communes dotées de leur propre corps de police. Elle doit néanmoins proposer, au besoin, des services spécialisés aux autres corps de police à travers tout le territoire québécois. Lorsqu'elle agit à titre de police provinciale, les services de la SQ sont gratuits. À l'inverse, une ville qui requiert les services de la SQ pour une fonction qu'elle devrait assumer lui est facturée.

En parallèle, le complexe militaro-industriel québécois s'adapte à la période des dividendes de la paix. En effet, malgré un contexte budgétaire défavorable notamment au Canada, les entreprises de la Belle Province parviennent à continuer à développer leurs activités. L'adaptation n'est pas simple. Par exemple, la division aérospatiale de Bombardier voit passer la proportion de ses ventes militaires de 20% à 4% entre 1989 et 1999[1790]. Pour compenser le manque à gagner, l'entreprise québécoise investit dans le développement d'avions d'affaires et de transports régionaux. En 1999, Bombardier réalise 200 millions de dollars américains de vente dans le secteur de la défense et CAE 333 millions de dollars[1791]. Le secteur aéronautique québécois semble parvenir à amortir le choc de la réduction des dépenses du gouvernement canadien. Entre 1993 et 1999, les ventes dans le secteur aéronautique au Québec passent de 10 à 20 milliards de dollars et créent 30 000 emplois[1792]. Le complexe militaro-industriel québécois a pu s'adapter aux dividendes de la paix car il s'est davantage tourné vers l'international. Par exemple, en 1999, les revenus de l'industrie de

[1789] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », *op. cit.*, p.26.
[1790] Yves Bélanger, Céline Métivier, « L'industrie de défense nord-américaine : la reconversion malgré l'État », Université du Québec à Montréal, 2001, p.30-31.
[1791] Yves Bélaner, « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, p.12.
[1792] Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais*, *op.cit.*, tome 3, p.227.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

défense de la Belle Province proviennent à 56,2% du Canada, à 22,3% de l'extérieur du continent nord-américain, et à 21,4% des États-Unis[1793].

### C – La poursuite d'une recherche d'autonomie par le Québec (1999-2001)

Bien qu'ils restent la première puissance du monde, les États-Unis sont confrontés à un déclin relatif de leur puissance. En effet, le pays devient de plus en plus dépendants du reste du monde alors que les autres États parviennent à se passer de l'Amérique pour assurer leur prospérité. Par exemple, en 1999, les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine représentent 27% du commerce mondial[1794]. Le président Clinton refuse de faire évoluer l'*american way of life* fortement gaspilleur en ressources notamment en énergie fossile. Le résultat est que les États-Unis s'avèrent de plus en plus dépendants du pétrole. En 1999, les États-Unis produisent 5,9 millions de barils de pétrole et en importent 8,6, alors qu'en 1973, ils en produisaient 9,2 millions et en importaient seulement 3,2 millions[1795]. Pour continuer à maintenir leur leadership mondial, les autorités américaines n'ont pas d'autre choix que d'emprunter massivement sur les marchés internationaux. Entre 1990 et 2000, le déficit des États-Unis passe de 100 à 450 milliards de dollars[1796].

Cependant, les pays prêteurs commencent à se montrer de plus en plus réticents à financer les dépenses américaines. Par exemple, alors qu'en 1993 le Japon investissait 17 500 milliards de yens aux États-Unis et 9 200 en Europe, les proportions sont inversées en l'an 2000 avec 27 000 milliards investis en Europe et 13 500 milliards aux États-Unis[1797]. Dans le même temps, les inégalités sociales se creusent. En 1999, les 400 Américains les aisés du pays sont 10 fois plus riches qu'en 1990, alors que le produit national des États-Unis n'a que seulement doublé[1798]. Cependant, malgré ces difficultés économiques, les autorités américaines ne cessent pas d'investir dans la sécurité et la défense du pays afin de maintenir son leadership mondial. Les États-Unis se posent toujours en gendarme du monde alors qu'ils vivent à crédit avec l'argent de pays tiers pour financer leur position hégémonique. Dans cette perspective, l'Amérique apparaît comme une hyperpuissance qui vit à crédit grâce à la finance

[1793] Yves Bélanger, « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, p.18.
[1794] Patrick Artus, Marie-Paule Virard, *Est-il trop tard pour sauver l'Amérique ?*, Paris, La découverte, p.18.
[1795] Emmanuel Todd, *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, *op. cit*., p.196-197.
[1796] *Ibid.*, p.31.
[1797] *Ibid.*, p.274.
[1798] *Ibid.*, p.109.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

internationale. Cette situation rend le pays extrêmement dépendant du bon vouloir des investisseurs étrangers pour acheter de la dette américaine.

Le Canada, de son côté, ne semble pas manifester d'inquiétudes à l'égard des États-Unis. Le gouvernement Chrétien concentre ses efforts sur la problématique du Québec. En effet, il cherche avant tout à préserver l'unité canadienne en évitant une hypothétique dislocation[1799]. S'appuyant sur la décision de la Cour Suprême, l'échelon fédéral décide d'encadrer par la loi le recours au référendum sur l'indépendance d'une province. Le 29 juin 2000, la chambre des Communes adopte la loi sur la « clarté référendaire[1800] ». Ce texte prévoit que le parlement doit examiner la question sur l'indépendance soumise à un référendum[1801]. Si les parlementaires estiment que la question est trop ambiguë, le gouvernement fédéral peut refuser d'engager des négociations sur la sécession[1802]. De même, si le parlement Canadien estime qu'il ne se dégage pas une « *majorité claire* » du résultat d'un référendum sur l'accès à la souveraineté, le gouvernement fédéral a le droit de s'opposer à toute négociation avec la province concernée.

Cette loi provoque une vive réaction de protestation au Québec. En effet, le texte est considéré par les hommes politiques québécois, y compris chez les fédéralistes, comme une atteinte à la liberté de recourir à l'autodétermination car la loi sur la clarté ne reconnaît pas le principe de 50%+1 voix comme suffisant pour former une majorité. C'est pourquoi, le 15 décembre 2000, l'Assemblée nationale rejette la loi canadienne en réaffirmant son droit souverain à définir les conditions de l'autodétermination du peuple québécois[1803]. En réaction, Stéphane Dion, ministre canadien des Affaires intergouvernementales, déclare :

> « Le Québec est déjà souverain. Son peuple est souverain. Mais nous sommes dans une fédération, et la souveraineté est partagée[1804] ».

Ce discours ne met pas fin aux tensions entre le Québec et le reste du Canada. Une partie de la classe politique américaine suit d'ailleurs avec attention l'évolution de la situation chez le voisin canadien. Elle veille à ce que les intérêts américain ne soient pas menacés par une crise politique majeure au Canada. Certains politiciens américains se montrent très critiques face à

[1799] Caroline Andrew, *Dislocation et permanence : l'invention du Canada au quotidien*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1999, 355 p.
[1800] Gouvernement du Canada, *Loi donnant effet à l'exigence de clarté formulé par la cour suprême du Canada dans son avis sur le Renvoi sur la sécession du Québec*, 29 juin 2000, 3 p.
[1801] Michel Thomassin, « La loi sur la clarté… », *Vigile*, 15 avril 2007, 11 p.
[1802] Régys Caron, « Québec lié par la loi sur la clarté référendaire », *TVA Nouvelles*, 12 septembre 2014, 1 p.
[1803] Assemblée nationale du Québec, *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, 15 décembre 1999, 6 p.
[1804] Daniel Vernet, *Le roman du Québec*, *op. cit.*, p.180.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'attitude du gouvernement canadien contre la Belle Province. Par exemple, en 2000, Joseph Binden, sénateur du Delaware, déclare :

> « En temps de paix, la politique étrangère du Canada consiste à combattre le Québec[1805] ».

Le sénateur Biden, qui siège sur l'influent comité du Sénat sur les affaires étrangères, exprime alors son opinion sur la question de l'unité canadienne. Les autorités américaines manifestent une certaine exaspération à l'égard du Canada car ils considèrent que celui-ci concentre ses efforts sur les problèmes internes avec le Québec plutôt que contre les menaces asymétriques qui se développent. Par exemple, le 14 décembre 2000, les autorités américaines procèdent à l'arrestation d'Ahmed Ressam, suspecté de vouloir organiser un attentat à l'aéroport de Los Angeles[1806]. Ressam est un membre de l'organisation terroriste Al Quaïda d'origine algérienne vivant à Montréal en tant que réfugié politique bien que le juge canadien ait ordonné son expulsion pour avoir falsifié des documents officiels. Les forces de sécurité canadienne n'ayant pas les moyens de suivre tous les individus à la trace, Ressam circulait jusque-là librement à travers le Canada. La justice américaine condamne le terroriste algérien[1807].

Les États-Unis se montrent très sensibles à la question de la protection de leur territoire. Le 20 janvier 2001, le républicain George W. Bush succède au démocrate Bill Clinton à la présidence. Le nouveau gouvernement américain place immédiatement la sécurité au centre de sa politique. En février 2001, le président Bush écrit :

> « Nous devons garantir la paix en maintenant et développant notre avance technologique[1808] ».

Avec ce discours, le président Bush montre sa détermination à maintenir le leadership mondial des États-Unis dans un domaine où ils possèdent un avantage comparatif indéniable. Le gouvernement américain investit donc massivement dans la sécurité et la défense car les entreprises de ce secteur font beaucoup de recherche et de développement qui profite ensuite au commerce. Au début de l'année 2001, le budget militaire américain s'élève à 300 milliards

[1805] *Canoë*, « La politique étrangère consiste à mater le Québec, affirme un sénateur américain », 15 août 2000, p.1.
[1806] Doug Sanders, « The double life of Ahmed Ressam », *The Globe and Mail*, 12 mars 2001, 1 p.
[1807] *Radio-Canada*, « Ahmed Ressam condamné à 37 ans de prison », 24 octobre 2012, 1 p.
[1808] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, *op. cit.*, p.185.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de dollars, ce qui est supérieur aux dix puissances militaires suivantes dans le monde[1809]. Le 7 juin 2001, le secrétaire d'État à la défense, Donald Henry Rumsfeld, explique devant les instances politiques de l'OTAN l'intérêt de disposer :

> « d'une puissance navale écrasante qui décourage l'adversaire potentiel d'investir des ressources significatives parce qu'en définitive il paierait une fortune sans accomplir son objectif stratégique[1810] ».

Pour assurer leur domination de l'espace maritime, les États-Unis s'appuient sur une force navale composée de 12 porte-avions et de 55 sous-marins nucléaires d'attaque[1811]. Aucun autre pays dans le monde n'est capable à cette époque d'aligner une marine de guerre de la même ampleur. En maîtrisant les mers, l'Amérique imite la stratégie de l'Angleterre lorsqu'elle était première puissance du monde en s'assurant de contrôler les points de passage du commerce international.

Le Canada, de son côté, reste extrêmement lié aux États-Unis malgré leur déclin relatif. En effet, l'économie canadienne poursuit son arrimage à l'économie américaine dans le cadre de l'ALENA. Par exemple, en 2001, le Canada exporte 87% de sa production vers les États-Unis, alors que l'Amérique n'exporte que 22% de sa production vers son voisin canadien[1812]. Les entreprises américaines implantées aux États-Unis à proximité de la frontière américano-canadienne investissent massivement du côté canadien. Une *Manufacturing Belt* s'étend le long de l'axe Grands Lacs/Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Elle structure l'économie canadienne selon une logique américaine. Bien que l'économie américaine ne s'organise plus autour de l'industrie, cette imbrication étroite entre les provinces canadiennes et les États fédérés américains créent une situation de forte dépendance. Le géographe québécois Claude Manzagol explique :

> « Les filiales américaines ont reproduit au Canada le schéma de concurrence des États-Unis dans un marché neuf fois plus petits. Les entreprises (canadiennes quant à elles) sont moins spécialisées et (…) tronçonnées, cantonnées à une partie du processus de fabrication[1813] ».

---

[1809] Maxime Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, p.84.
[1810] Vincent Desportes, *L'Amérique en Armes : anatomie d'une puissance militaire*, *op. cit.*, p.215.
[1811] Maxime Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, p.87.
[1812] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.74.
[1813] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.172.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cet situation contribue à l'enrichissement du Canada tout en le fragilisant car elle rend le pays dépendant du seul voisin américain sur le plan économique. Dans cette perspective, le gouvernement canadien n'apparaît pas disposer d'une grande marge de manœuvre vis-à-vis du gouvernement américain.

Le Québec, quant à lui, subit également le même effet frontière que le reste du Canada. En effet, la prospérité de la province dépend de ses échanges avec le voisin américain. Devenu Premier ministre québécois, le péquiste Bernard Landry fait publier un nouvel énoncé de politique étrangère, « Le Québec dans un ensemble international en mutation », qui prend ses distances avec la politique menée par l'échelon fédéral[1814]. Le Québec cherche à s'ouvrir vers les États-Unis qui constituent à la fois le seul pays avec lequel il partage une frontière et qui est également la première puissance du monde. Les délégations fermées en 1996 pour réaliser des économies, comme Boston, Chicago et Los Angeles, sont rouvertes en 2001. L'État provincial crée également un nouveau bureau à Miami.

Cependant, si le gouvernement québécois s'avère peu présent à Washington. En effet, le gouvernement canadien s'y oppose fermement. Il est néanmoins actif auprès des autorités américaines via de nombreuses organisations nord-américaines. Le Québec est par exemple actif au travers la conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs ou encore dans la Commission des Grands Lacs. Les autorités québécoises promeuvent également l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse, directement inspiré de l'Office franco-québécois, pour tenter de favoriser les échanges avec les États-Unis.

Comme le précédent gouvernement péquiste, le nouveau gouvernement québécois accorde de l'importance aux questions de sécurité. Pour agir contre la criminalité transfrontalière qui se multiplie avec le libre-échange, l'État provincial s'appuie sur son nouveau « Service du renseignement criminel du Québec », crée le 14 février 2001, qui lui permet d'obtenir des informations sur la criminalité existante sur son territoire[1815]. Le Québec s'affirme progressivement comme un acteur important en matière de sécurité et de défense. Il joue en particulier un rôle très actif dans la lutte contre les menaces asymétriques à la frontière américano-canadienne. Par exemple, l'opération « Printemps 2001 », qui mobilise 2 000 policiers, conduit à l'arrestation de 137 motards délinquants des *Hells Angels* et des *Rock*

[1814] Gouvernement du Québec, *Le Québec dans un ensemble international en mutation : plan stratégique 2001-2004*, Ministère des relations internationales, 2001, 84 p.
[1815] PCM, « Le Service du renseignement criminel du Québec prend forme », *TVA Nouvelles*, 26 février 2001, 1 p. ; Site du « Service du Renseignement Criminel du Québec » (http://www.cisc.gc.ca/bureaus/cisq_f.html - consulté le 4 octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*Machines*, la saisie de 89 armes et de 12,5 millions de dollars canadiens issus de divers trafics[1816].



**Document 85. Arrestation de Hells Angels au Québec en 2001[1817]**

Dans le même temps, le gouvernement québécois lance une nouvelle réforme des services policiers dans la province. En effet, il doit faire face à une problématique de fragmentation des organisations policières, à l'inefficacité opérationnelle des unités de petite taille, au dédoublement de fonctions et à la difficulté de coordonner les interventions à l'échelle du Québec. La situation entraîne un fort mécontentement de la population car les niveaux de services de police proposés sont très disparates d'une ville à une autre. Par exemple, en 2001, le Québec compte 124 corps de police desservant 7,3 millions d'habitants alors qu'à la même époque, l'Ontario ne compte que 69 organisations policières pour 11,7 millions de personnes[1818].

[1816] Benoît Dupont, Emile Perez, *Les polices au Québec*, Paris, PUF, 2011, p.108.
[1817] *TVA Nouvelles*, « Les policiers font le ménage du printemps chez les Hells », 28 mars 2011, p.1.
[1818] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », *op. cit.*, p.20.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Face à ce constat, le 21 juin 2001, l'Assemblée nationale adopte la loi sur l'organisation des services policiers. Le texte vise à rehausser le niveau de service offert à la population et à organiser une nouvelle répartition des responsabilités policières. Il stipule que seules les villes de plus de 50 000 habitants doivent maintenir un corps de police. Il autorise néanmoins les communes ne répondant pas à ce critère mais qui était dotée d'un corps de police à conserver celui-ci s'il s'avère capable d'offrir une gamme de services plus étendus aux citoyens.

Cette nouvelle organisation vise à permettre aux policiers de la province de mener une lutte intégrée face à la criminalité en s'affranchissant des contraintes de limites et de taille des municipalités. Dans cette perspective, plus que jamais, le Québec se structure en un complexe de sécurité et de défense sous l'égide de l'État provincial. Cette situation confère au gouvernement provincial une véritable compétence pour agir contre les menaces asymétriques aux côtés du gouvernement canadien. Cependant, aucune source ne permet d'affirmer que les autorités québécoises militent auprès de l'échelon fédéral en faveur de la création d'une garde nationale au Québec. Elles ne cherchent donc pas à créer une « armée québécoise » à la différence de ce qui se fait dans les États fédérés américains.

En parallèle, le complexe militaro-industriel québécois bénéficie lui aussi de l'effet frontière entre le Canada et les États-Unis[1819]. En effet, la coopération économique canado-américaine pour la défense s'articule autour de trois ententes : l'Accord sur le partage de la production de défense (DPSA), l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense (DDSA) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le DDSA constitue un complément au DPSA dans le domaine du partage des efforts de mise au point de matériel de défense. Toutefois, il n'existe pas d'accord de libre-échange à l'échelle nord-américaine en matière de sécurité et de défense. Les États-Unis contrôlent étroitement l'accès à leur marché intérieur. Par exemple, en vertu de l'article 1018.1 de l'ALENA, les gouvernements nord-américains ne peuvent pas procéder à des discriminations entre des fournisseurs canadiens, américains ou mexicains, sauf dans les domaines de la sécurité et de la défense[1820]. C'est pourquoi, bien qu'ils soient prévus dans le DPSA, les aéronefs, les navires, les moteurs, l'électronique, les transmissions, la lutte contre les incendies, les systèmes de détection, les

[1819] Gouvernement du Canada, « Accès des entreprises canadiennes au marché américain de la défense » (https://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad00271.html - consulté le 3 janvier 2017).
[1820] Défense nationale et les Forces Canadiennes, *DOAD 3016-0, Exception au titre de la sécurité nationale dans les accords commerciaux* (http://www.admfincs-smafinsm.forces.gc.ca/dao-doa/3000/3016-0-fra.asp - consulté le 10 avril 2013) ; Défense nationale et les Forces Canadiennes, *DOAD 3016-1, Instruction relative à l'exception au titre de la sécurité nationale dans les accords commerciaux* (http://www.admfincs-smafinsm.forces.gc.ca/dao-doa/3000/3016-1-fra.asp - consulté le 10 avril 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

armes et les munitions sont exclus de l'accord de l'ALENA. Pour faciliter les ventes chez le voisin américain, des accords sont conclus entre le gouvernement américain et le gouvernement canadien.

Le complexe militaro-industriel québécois bénéficie de ces ententes en tant que membre de la confédération canadienne. Le secteur aéronautique québécois profite le plus de cette coopération américano-canadienne. Par exemple, en 2001, le Québec concentre 70% de la recherche et développement aérospatial du Canada[1821]. Montréal, avec l'entreprise Bombardier, constitue la 3ème région du monde dans le secteur de l'aéronautique civil et militaire derrière Toulouse avec Airbus et Seatle avec Boeing. Entre 1998 et 2002, le Québec reçoit 30,3% des contrats de défense du gouvernement canadien[1822]. L'industrie de sécurité et de défense québécoise bénéficie de plusieurs facteurs qui favorisent son développement : la mobilité interne – des hommes, des capitaux et des informations – l'intégration à des systèmes productions et logistiques à l'échelle nord-américaine et l'existence d'un vaste réseau de transport intégré.

Grâce à sa position géographique, le Québec se situe à proximité de trois grappes industrielles majeures dans les domaines de la sécurité et de la défense aux États-Unis : le *Chesapeake Innovation Center* (Maryland), l'*Empire State Development Agency* (État de New-York) et le *Harrisonburg Innovation Center* (Virginie). Ces trois grappes font partie intégrante du complexe militaro-industriel américain. Par exemple, le *Chesapeake Innovation Center* compte de nombreuses entreprises spécialisées dans la sécurité. Celles-ci conçoivent notamment des systèmes de contrôle d'accès, de surveillance vidéo, d'inspections de bagages ou encore des logiciels spécialisés dans l'analyse de données en masse. Ces sociétés américaines travaillent à la définition d'une architecture d'intégration et de partage d'informations destinée aux forces de l'ordre américaines. Avec sa proximité géographique et ses relations avec l'industrie de guerre américaine, le Québec bénéficie d'un jeu de relations économique qui se développent selon un axe nord-sud et qui transcendent la frontière américano-canadienne. Dans cette perspective, la Belle Province est hautement intégrée à une logique continentale ce qui en fait un acteur incontournable pour les échanges entre le Canada et les États-Unis.

---

[1821] Direction Générale des Communications et des Services à la clientèle, *Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise*, Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation, 2006, p.14.

[1822] Yves Bélanger, « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, p.17.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

La fin de la guerre froide a d'importantes conséquences sur le Québec car elle engendre une profonde reconfiguration des rapports de force à l'échelle internationale. En effet, entre 1990 et 2001 s'ouvre une période de paix marquée par le passage d'un monde bipolaire à un monde unipolaire. Au prix d'un très lourd endettement lié à la course aux armements, les États-Unis s'affirment comme la seule superpuissance du monde avec la dislocation de l'URSS en 1991. La disparition du bloc soviétique et du bloc occidental, qui contrôlaient la planète, engendre de nouvelles menaces asymétriques auxquelles le Canada et les États-Unis ne s'intéressent pas immédiatement car les deux pays cherchent à réduire le coût d'administration de leur territoire pour se désendetter de leurs importants déficits liés à la guerre froide. C'est dans ce contexte que se développent les trafics transfrontaliers et les organisations terroristes telles qu'Al-Quaïda.

La période des dividendes de la paix s'avère d'autant moins paisible pour l'Amérique du Nord que le différend entre le Québec et le Canada anglophone ne disparaît pas. En effet, bien que la Belle Province soit intégrée au processus de continentalisation engendré par l'accord de l'ALENA entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, elle entend toutefois défendre son identité spécifique. Le refus du Canada anglophone d'accorder un statut particulier à la Belle Province au sein de la confédération alimente le nationalisme québécois et le mouvement souverainiste. L'existence du Parti Québécois, qui constitue un puissant parti indépendantiste dans la province, contraint les États-Unis à abandonner leur traditionnelle position de neutralité pour intervenir dans les affaires internes canadiennes. Les autorités américaines font le choix de soutenir le maintien d'un Canada unitaire afin de conserver un seul interlocuteur à la frontière américano-canadienne. Les dirigeants péquistes n'hésitent pas à se tourner vers la France pour obtenir le soutien d'une puissance étrangère afin de faire reconnaître la légitimité de leur mouvement sur la scène internationale.

Le Québec fait également face au développement de la criminalité transfrontalière comme les trafics de drogue ou d'armes dans un contexte d'approfondissement du processus de continentalisation entre le Canada et les États-Unis. La menace se fait plus volatile et insaisissable. Le puissant voisin américain étant le principal marché à l'export de la Belle Province, celle-ci n'a d'autre choix que de chercher à préserver ses débouchés en assurant la sécurité des flux commerciaux. Ce contexte explique la raison pour laquelle les autorités québécoises se livrent à de multiples réformes de la police provinciale au cours des années 1990.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## CHAPITRE IX. Le Québec dans la guerre contre le terrorisme (2001-2013)

La période des dividendes de la paix s'achève le 11 septembre 2001 avec les plus importants attentats terroristes que connaissent les États-Unis. Cet événement pousse les autorités américaines à lancer une guerre contre le terrorisme dans laquelle s'engage le Canada. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec se trouve lui aussi entraîné dans ce conflit. Les armées américaines se déploient en Afghanistan et en Irak. Dans le même temps, les États-Unis procèdent à une redéfinition des notions de sécurité et de défense où la frontière devient un instrument politique, économique et sécuritaire. La frontière américano-canadienne fait l'objet d'une nouvelle approche américaine tentant d'opérer à la fois un meilleur contrôle des biens et des personnes tout en n'entravant pas les échanges économiques. Afin de préserver ses débouchés commerciaux chez le puissant voisin américain, le Canada accepte de s'allier aux États-Unis dans sa lutte contre les menaces asymétriques. La Belle Province se retrouve donc *de facto* entraîné dans la guerre contre le terrorisme menée par les États d'Amérique du Nord.

Ce change de contexte international soulève de nombreuses questions. Quel est le degré de participation de la Belle Province dans la guerre contre le terrorisme ? Quelle est la position des Québécois face à la guerre en Afghanistan et en Irak ? Le Québec adhère-t-il au projet des États-Unis de renforcer la militarisation de l'Amérique du Nord ? Quelle est l'implication du complexe militaro-industriel de la Belle Province dans la guerre contre le terrorisme ? La relation spéciale entre le Québec et la France a-t-elle des conséquences sur la relation entre la Belle Province et les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense ? Pourquoi le Québec investit-il plus d'énergie que les autres provinces dans la mise en place d'une diplomatie autonome ?

Ce chapitre montre que le Canada, tout comme les États-Unis, s'est construit en spécialisant ses outils de protection avec une police pour la sécurité intérieure et une armée pour la sécurité extérieure. Au sein de la confédération canadienne, ces deux espaces autonomes font l'objet d'un partage complexe de compétences entre l'échelon fédéral et provincial. Le gouvernement canadien hérite de la défense du territoire tout en participant également à la sécurité intérieure au même titre que les provinces. Ce partage de compétences est d'autant plus problématique que ni le gouvernement canadien ni les gouvernements provinciaux ne peuvent rester indifférents aux nouvelles menaces asymétriques.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## I – Les réticences initiales du Québec face à la lutte contre les menaces asymétriques menées par les États-Unis et le Canada (2001-2005)

Alors que le Canada entre dans la guerre contre le terrorisme aux côtés des États-Unis, le Québec manifeste des réticences face à cette nouvelle lutte. Conformément à la culture stratégique de la Belle Province, les Québécois refusent d'être entraînés dans des conflits où les intérêts directs du Canada ne sont pas menacés.

### A – Le rejet de la guerre en Afghanistan par le Québec (2001-2003)

Le 11 septembre 2001, les États-Unis subissent une attaque terroriste de grande ampleur. Deux avions s'écrasent sur le cœur économique du pays, le *World Trade Center*, et un autre sur le Pentagone qui constitue le centre des opérations militaires américaines[1823]. Cet attentat met à jour de nombreuses vulnérabilités dans le système défensif américain et provoque un effet de sidération considérable au sein de la population. À partir de ce moment-là, les Américains perdent leur sentiment d'invincibilité crée par l'éloignement et l'isolement partiel de l'espace nord-américain. Yves Bélanger et Aude-Emmanuelle Fleurant expliquent que :

> « Les attentats du 11 septembre 2001 contre les tours jumelles du World Trade Center le Pentagone seront non seulement perçus comme une escalade dans les actions terroristes, mais aussi comme un message de terreur adressé à l'Amérique et au monde occidental[1824] ».

Jamais depuis la guerre de 1812, les États-Unis n'avaient été frappés par une attaque sur leur propre territoire. Conformément à la culture stratégique américaine, le gouvernement Bush réagit face aux difficultés par l'isolationnisme. À peine une heure et vingt minutes après les attentats, Robert Bonner, commissaire des douanes américaines, met en état d'alerte maximum tous les postes de frontière, des aéroports et des ports. Les États-Unis ferment unilatéralement leur espace aérien et l'ensemble de leurs frontières. Le pays se coupe totalement du reste du monde. Le NORAD continue d'assurer la surveillance de l'espace nord-américain.

[1823] INA, *Attentats États-Unis : le film de la catastrophe*, 12 septembre 2001, 3 minutes 42 secondes (http://www.ina.fr/video/1820710002004 - consulté le 8 novembre 2015).
[1824] Marc-André Houle, *Réforme des retombées industrielles et régionales (RIR) : les enjeux pour le Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal, p.16.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Canada subit immédiatement les conséquences de la fermeture de la frontière américano-canadienne. En effet, en adoptant une stratégie défensive de repli et d'isolement, les autorités américaines contraignent le gouvernement canadien à une forme de collaboration forcée qui s'inscrit dans la pratique du NORAD. Tous les avions à destination des États-Unis sont redirigés vers le Canada. Le pays reçoit 230 vols destinés à atterrir chez le voisin américain[1825]. Il accueille sur son territoire 33 000 passagers[1826]. En réaction aux attentats aux États-Unis, le gouvernement Chrétien prend immédiatement des mesures destinées à protéger le pays. Il décide de mettre en état d'alerte le plus élevé tous les postes de passage de la frontière. Il renforce également la sécurité dans les aéroports. La frontière américano-canadienne n'est rouverte que le 12 septembre 2001 avec des contrôles renforcés.

Le gouvernement Bush impose que les douaniers américains fouillent systématiquement chaque véhicule et chaque individu qui souhaite entrer aux États-Unis. Cette situation provoque des embouteillages aux postes frontaliers qui peuvent atteindre 36 kilomètres de longueur au niveau du pont de l'Ambassadeur près de Windsor[1827]. Les douaniers sont désormais présents à tous les points de passage vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui n'était pas le cas avant les attentats du 11 septembre 2001. Il n'est plus question pour les autorités américaines de faciliter les flux aux frontières dans le cadre de l'ALENA. Dans cette perspective, la réaction isolationniste des États-Unis face au terrorisme remet en question en peu de temps le phénomène de continentalisation à l'œuvre depuis plusieurs décennies au sein de l'espace nord-américain.

Le Québec n'échappe pas aux conséquences des attentats terroristes aux États-Unis. En effet, dans les jours qui suivent les attaques, les autorités américaines s'empressent de rechercher comment une telle opération a pu être menée contre la première puissance du monde. La chaîne de télévision *ABC News* diffuse un reportage dans lequel des fonctionnaires américains, sous couvert d'anonymat, révèlent que les terroristes seraient préalablement venus aux États-Unis en empruntant la frontière entre le Québec et l'État du Maine[1828]. Les autorités québécoises s'inquiètent de cette nouvelle en raison de l'étroite dépendance économique du Québec envers les États-Unis. En 2001, les États-Unis absorbent 80% des exportations québécoises[1829]. Cependant, la responsabilité de la Belle Province n'est pas établie. Les conclusions des premières enquêtes du gouvernement américain révèlent une série

[1825] Eric Tabuteau, Sandrine Tolazzi, *A safe and Secure Canada*, Berne, PIE Peter Lang, 2011, p.17.
[1826] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Thèse, 2013, p.194.
[1827] *Ibid.*, p.193.
[1828] *Ibid.*, p.199.
[1829] André Donneur, « Le Québec et la scène internationale », *Économie et solidarité*, volume 38, n°2, 2007, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'importantes défaillances dans le système défensif des États-Unis. En particulier, les différents services de l'État fédéral semblent connaître de nombreuses lacunes en matière de coordination et de partage de l'information.

La question de la protection des frontières devient une problématique centrale pour les États-Unis. En effet, profondément traumatisés par les attaques terroristes, les Américains cessent de considérer la frontière comme un espace d'opportunité pour faire des affaires. Ils estiment désormais qu'elle constitue une source de menace pour leurs intérêts. La frontière américano-canadienne attire particulièrement l'attention des médias américains[1830]. Ils mettent en avant les faibles moyens consacrés par les autorités canadiennes à la protection des frontières[1831]. Les politiciens américains prennent eux aussi position contre le Canada en dénonçant le caractère poreux de la frontière américano-canadienne. C'est notamment le cas d'Hillary Clinton qui est sénatrice de l'État de New-York. Les États-Unis accusent le Canada de mener une politique laxiste en matière d'immigration et de réfugiés. Très vite, les autorités américaines opèrent contre le voisin canadien un amalgame entre l'idée de frontière poreuse et un refuge pour les terroristes[1832]. Dans cette perspective, pour la première fois depuis la guerre de 1812, la frontière américano-canadienne devient un problème central de sécurité pour les autorités américaines. Ces dernières considèrent que les frontières constituent les vecteurs privilégiés des menaces et qu'elles doivent prendre des mesures pour protéger le pays afin d'éviter de nouveaux attentats.

Les États-Unis finissent par découvrir que les auteurs des attentats du 11 septembre 2001 appartiennent au réseau terroriste *Al Quaïda*. Cette organisation est dirigée par Oussama Ben Laden formé par les Américains durant la guerre en Afghanistan (1979-1989) pour lutter contre les Soviétiques qui avaient envahis le pays. Le président Bush lance alors une guerre contre le terrorisme[1833]. Soupçonnant l'Afghanistan d'abriter Ben Laden, les États-Unis déclarent la guerre à ce pays le 7 octobre 2001[1834]. Pour mener leur effort de guerre, les autorités américaines accroissent considérablement leurs investissements. Entre 2001 et 2011, le budget de la défense américain augmente de 40% pour atteindre 708 milliards de dollars, soit 4,6% du PIB du pays[1835]. Dans le même temps, le gouvernement Bush augmente ses dépenses pour renforcer le contrôle aux frontières du pays. Entre 2001 et 2003, le budget des

[1830] Mark Clayton, « Terrorists aided by a leaky US-Canada line », *The Christian Science Monitor*, 19 septembre 2001, 1 p.
[1831] James Neff, « Few Resources Spent Guarding Canada Border », *The Seattle Times*, 23 septembre 2001, 2 p.
[1832] *TVA Nouvelles*, « Des terroristes auraient planifié se servir d'un avion d'Air Canada », 13 octobre 2001, 1 p.
[1833] Robert Bergen, *Chasse à l'homme : Du 11 septembre à Abbottabad, l'incroyable traque de Ben Laden*, Paris, Robert Laffon, 2012, 324 p.
[1834] Jean-Charles Jeauffret, *Afghanistan, 2001-2013 : une guerre inachevée*, Paris, Autrement, 2013, 341 p.
[1835] Vincent Thébault, *Géopolitique des Amériques*, Nathan, Paris, 2009, p.361.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

États-Unis consacré à la sécurité frontalière passe de 2,2 milliards à 11 milliards de dollars[1836]. Le gouvernement américain fait également passer ses effectifs de la *Border Patrol*, le long de la frontière américano-canadienne, de 331 à 2 263 agents entre 2001 et 2011[1837]. Dans le cadre de l'accord de pré-contrôle aérien, signé entre les États-Unis et le Canada en janvier 2001, le président Bush fait déployer des agents américains de la *Customs and Border Patrol* dans les aéroports canadiens de Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver, Calgary ou encore Winnipeg. Cette démarche vise à identifier d'éventuels individus dangereux avant qu'ils n'embarquent dans des vols à destination de l'Amérique.

Conscient des suspicions que les États-Unis ont contre lui, le Canada cherche à dissiper les soupçons en apportant sa collaboration à son puissant voisin américain. En effet, en raison de l'étroite dépendance de l'économie canadienne à l'économie américaine, le gouvernement Chrétien ne peut se permettre de froisser son puissant voisin. En 2001, les États-Unis absorbent 90% des exportations du Canada[1838]. Les autorités canadiennes veulent démontrer au gouvernement américain que le Canada constitue un allié sûr. Dès le 1er octobre 2001, le Premier ministre Jean Chrétien crée un comité ministériel spécial sur la Sécurité Publique. Il nomme à la tête de ce comité John Manley. Entre 2001 et 2011, le Canada consacre 2,6 milliards de dollars au renforcement de la sécurité aérienne[1839]. Il prend également une série de mesures destinées à renforcer la protection de la frontière américano-canadienne. Il alloue notamment un budget de 280 millions de dollars pour déployer plus de personnel à la frontière et mettre en œuvre de nouvelles technologies de détection[1840]. La loi C-16 introduit un système de contrôle visant à éliminer le financement des groupes terroristes. Dans le même temps, le gouvernement canadien gèle les actifs des groupes terroristes déjà connus.

Le Canada décide d'entrer en guerre en Afghanistan aux côtés des États-Unis le 8 octobre 2001. Il place les troupes canadiennes sous commandement américain. Le Canada envoie six navires et 1 500 combattants dans le cadre de la mission « Liberté immuable[1841] ». La collaboration militaire canado-américaine s'avère très étroite. Comme l'explique Manon Cornelier, le Canada est : « un des rares pays à demander à ses soldats de remettre aux

[1836] Pierre-Alexandre Beylier, La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations, *op. cit*., p.230.
[1837] *Ibid.*, p.255.
[1838] André Donneur, « Le Québec et la scène internationale », *Économie et solidarité*, volume 38, n°2, 2007, p.2.
[1839] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit*., p.269.
[1840] *Ibid.*, p.196.
[1841] Stéphane Leman-Langlois, Jean-Paul Brodeur, *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 2009, p.5.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Américains les combattants (…) qu'ils font prisonniers[1842] ». Conscient que cette intervention soulève des interrogations au sein de la population canadienne, le gouvernement Chrétien s'empresse de préciser qu'un nouveau gouvernement afghan « devra être installé par les bons offices des Nations Unies[1843] » une fois le régime des talibans renversé.

Au Québec, la population n'apparaît pas très favorable la guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis et le Canada. En effet, si les Québécois se montrent très touchés par les attentats chez le voisin américain, ils ne sont pas pour autant disposés à accepter l'intervention militaire à l'étranger décidée par le gouvernement Chrétien[1844]. Par exemple, en octobre 2001, seuls 36% des Québécois se déclarent favorables à un déploiement de troupes canadiennes en Afghanistan contre 50% des Canadiens anglophones[1845]. Conformément à la culture stratégique du Québec, ils estiment que le Canada n'a pas à intervenir dans cette guerre car ses intérêts directs ne sont pas menacés. La position spécifique du Québec l'amène à s'opposer vivement à la politique de sécurité et de défense menée par le Canada. Par exemple, en novembre 2001, le gouvernement fédéral veut faire adopter la loi C-42 sur la sécurité publique qui autorise le ministère de la défense à créer une zone de sécurité militaire dans le pays afin de permettre une intervention des forces armées en territoire provincial si besoin. Le Bloc Québécois s'oppose vivement à ce projet car il estime que le consentement du Québec doit être requis avant qu'une telle zone soit établie, ce que refuse le gouvernement canadien. Le député bloquiste Claude Bachand déclare :

> « Rappelons-nous les derniers évènements, ceux qui sont plus frais à notre mémoire. En octobre 1970, la Loi sur les mesures de guerre a fait en sorte que les Forces armées canadiennes étaient en poste devant tous les édifices fédéraux, devant toutes les ambassades, devant tous les consulats. Cela a été très problématique au Québec. Beaucoup de personnes ont été arrêtées sans mandat et ont été détenues pendant des périodes dépassant celles prévues dans la loi. On comprendra que lorsqu'on nous présente l'article 260.1 de la loi actuelle, qui crée une zone militaire d'accès limité, on ait certaines réserves, pour ne pas dire de très grandes réserves. D'autant plus que cette zone n'est déterminée que par une seule personne. (…) Contrairement aux évènements dont je viens de vous faire part, en 1970, c'était le Conseil des ministres qui avait

[1842] Nelson Michaud, « Souveraineté et sécurité : le dilemme de la politique étrangère canadienne dans l'après 11 septembre », *Études internationales*, volume 33, n°4, 2002, p.7
[1843] Charles Létourneau, Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales*, volume 37, n°4, 2006, p.21.
[1844] Louise Beaudoin, « Tout le Québec est interpellé », *Vigile*, 16 octobre 2001, 5 p.
[1845] Pierre Martin, *Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes*, Montréal, Université de Montréal, 2011, p.10.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

décidé, aujourd'hui, un seul homme décide ; c'est le ministre de la Défense nationale[1846] ».

Gilles Duceppe, lui aussi, exorte le gouvernement canadien à consulter les provinces :

« Il n'y a pas (…) de concertation avec les provinces, pourtant responsables de l'administration de la justice. La ministre nous a dit qu'elle avait téléphoné aux représentants des gouvernements provinciaux ce matin. C'est un peu comme si elle disait : 'écoutez-moi à RDI ou à Newsworld, je parle dans les cinq minutes qui suivent.' Ce n'est pas de la consultation[1847] ».

Cette situation constitue un facteur d'exacerbation de l'opposition entre le Québec et le reste du Canada. Malgré l'opposition de la Belle Province, le gouvernement canadien fait voter la loi C-42. Il fait également adopter la loi antiterroriste C-36 qui vient modifier la loi sur la défense nationale[1848]. Désormais, le service de renseignement extérieur canadien, le Centre de Sécurité des Télécommunications (CST), reçoit la mission de contrôler et de surveiller les communications entre le Canada et un pays étranger. Le gouvernement canadien annonce, en parallèle, un investissement de 7,7 milliards de dollars sur cinq ans pour renforcer la sécurité publique[1849]. De son côté, le gouvernement québécois se montre pragmatique. À l'image de gouvernement fédéral, il prend des mesures de protection du territoire de la province en adoptant un plan stratégique pour la période 2001-2004 visant à :

« assurer aux Québécoises et aux Québécois un milieu de vie sécuritaire qui leur permet d'exercer leurs droits et libertés individuelles et propice au développement des individus et des collectivités[1850] ».

Le but du gouvernement provincial est de préserver les débouchés commerciaux du Québec chez le voisin américain en montrant qu'il participe à la lutte contre les menaces asymétriques.

Les États-Unis et le Canada décident de repenser le fonctionnement de la frontière américano-canadienne. En effet, l'émergence d'une nouvelle menace aussi volatile et

[1846] Julie Auger, « La relation entre Québec et Ottawa dans le contexte post-11 septembre 2001 : fédéralisme et déficit fédératif », *CEPES*, n°32, décembre 2006, p.25.
[1847] *Ibid*., p.25.
[1848] Parliament of Canada, *Bill C-36 Anti-terrorism Act*, 18 décembre 2001 (http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=2330951 - consulté le 5 octobre 2013).
[1849] Michel Fortman, Alex Macleod, Stéphane Roussel, « Vers des périmètres de sécurité ? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe », *CEPES/GERCI*, 2003, p.59.
[1850] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », volume 11, n°2, p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

imprévisible que le terrorisme, les deux pays cherchent à renforcer la sécurité de l'espace nord-américain sans pour autant remettre en question l'ALENA. Le défi est immense car la frontière américano-canadienne draine un flux quotidien de 1,3 millions de personnes, de 340 000 automobiles et de 58 000 véhicules de fret[1851]. Les autorités américaines et canadiennes doivent trouver un compromis pour accroître les contrôles sans pour autant asphyxier leurs économies en entravant les échanges.

Le gouvernement Bush souhaite mettre l'accent sur la surveillance de la chaîne logistique car il estime que les terroristes sont susceptibles d'utiliser les réseaux du commerce pour porter atteinte à l'Amérique. Le but est que les marchandises soient contrôlées avant qu'elles ne franchissent un point de passage à la frontière entre les deux pays. Pour y parvenir les États-Unis convainquent le Canada de mettre en place un système automatisé de collecte d'informations et de gestion de données pour le transport transfrontalier. Le 12 décembre 2001, les deux gouvernements adoptent la *Canada-US Smart Border Declaration* qui met en place un système de fichage informatisé des voyageurs et des marchandises entre les deux pays[1852]. L'accord sur la « frontière intelligente » met en place le système NEXUS. Il s'agit d'un dispositif à base de cartes électroniques qui doivent utilisées les voyageurs souhaitant franchir la frontière entre les deux États de manière rapide, comme les hommes d'affaire par exemple. Pour bénéficier de ce programme, les individus doivent fournir des informations utilisées pour constituer une base de données et payer des droits d'adhésion à ce service.

Les États-Unis et le Canada s'entendent également pour mettre en place le programme FAST (*Fast And Secure Trade*) en 2002. Le but est de sécuriser les flux logistiques et de marchandises qui circulent quotidiennement à travers la frontière américano-canadienne. Les entreprises qui le souhaitent enregistrent auprès des autorités américaines et canadiennes tous les participants de leur chaîne logistique, comme les chauffeurs ou les importateurs, afin qu'ils ne soient pas considérés comme représentant un risque pour le franchissement de la frontière entre les deux pays. Au moment de son passage à la frontière américano-canadienne, le transporteur emprunte des files dédiées au programme FAST et présente au douanier un document doté d'un code-barres qui délivre des informations attestant qu'il ne présente aucun risque. Les vérifications des données commerciales se déroulent ailleurs que sur le site de la frontière. Le but de ce programme est de réduire les temps d'attente à la frontière afin

[1851] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit*., p.204.

[1852] Legislationonline.org, *US and CANADA Smart Border Declaration*, 12 décembre 2001 (http://www.legislationline.org/documents/id/7543 - consulté le 10 octobre 2013) ; The White House, *United States - Canada Free and Secure Trade Program the FAST Program*, 12 décembre 2001 (http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/09/20020909-3.html - consulté le 10 octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'accélérer le commerce transfrontalier grâce à des voies réservées. En tant que principale zone de passage par voie terrestre des flux commerciaux entre les deux pays, la Belle Province se voit équipée par le gouvernement fédéral du programme FAST. Le poste de Saint-Bernard-de-Lacolle, dans l'axe Québec/Champlain, reçoit quatre voies dédiées à ce système[1853]. FAST connaît un grand succès. Le nombre de participants à ce programme passe de 16 000 à 67 000 entre 2003 et 2011[1854]. Cette réussite met en lumière le fait que certains Canadiens anglophones et Québécois sont prêts à renoncer à une partie de leurs libertés au nom de la sécurité et des intérêts économiques.

Les autorités américaines et canadiennes décident aussi de renforcer les contrôles dans le domaine du transport maritime. En 2002, le *US Bureau of Customs and Border Protection* (CBP) met en place la *Container Security Initiative* (CIS)[1855]. Ce programme vise à s'assurer de la sécurité de la chaîne logistique, en identifiant les conteneurs jugés « à risque » le plus en amont possible. Dans le cadre de ce programme, des officiers du CPB sont déployés dans des ports étrangers en collaboration avec les États concernés[1856]. La mission de ces agents est d'identifier les conteneurs suspects à travers *l'Automated Targeting System*. Le cas échéant, ils demandent aux autorités portuaires locales de contrôler ces conteneurs par scanner à rayons X ou par des fouilles. Les autorités américaines et canadienne s'entendent pour établir des équipes conjointes de douanes dans cinq ports considérés comme stratégiques pour les deux pays, Vancouvert, Montréal, Newark, Seattle-Taconna et Halifax, afin d'inspecter les marchandises transportées. Les deux pays font passer le taux d'inspection des conteneurs de 3% à 8%, ce qui n'est pas neutre en termes de délai d'attente pour les biens transportés[1857].

Cependant, malgré leur alliance pour lutter contre les menaces asymétriques, les relations entre le Canada et les États-Unis s'avèrent difficiles. En effet, le gouvernement libéral canadien n'a pas d'affinités idéologiques avec le gouvernement conservateur américain. Il éprouve de vives réticences à adhérer à l'« Axe du mal » défini par le président Bush en 2002. Ce concept fait référence à trois pays – la Corée du nord, l'Irak et l'Iran – qui

[1853] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit*., p.276.
[1854] *Ibid*., p.276.
[1855] Department of Homeland Security, *Container Security Initiative Ports*, (https://www.dhs.gov/container-security-initiative-ports - consulté le 2 octobre 2013).
[1856] Les ports étrangers participant au CIS sont les suivants : Halifax, Montréal, et Vancouver ;Rotterdam ; Le Havre ; Marseille ; Bremerhaven ; Hambourg ; Anvers ; Zeebruges ;Singapour ; Yokohama ; Tokyo ; Hong Kong ; Göteborg ; Felixstowe ; Liverpool ; Londres ; Tilbury ; Southampton ; Gênes ; La Spezia ; Livourne ; Naples ; Gioia Tauro ; Pusan ; Durban ; Port Klang ; Tanjung Pelepas ; Le Pirée ; Algésiras ; Nagoya et Kōbe ; Laem Chabang ; Dubaï ; Shanghai ; Shenzhen ; Kaohsiung ; Santos ; Colombo ; Buenos Aires ; Lisbonne ; Salalah ; Puerto Cortés ; Caucedo ; Kingston ; Freeport.
[1857] Elinor C. Sloan, *Security and Defence in the Terrorist Area*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, p.63.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sont soupçonnés par les autorités américaines de soutenir activement le terrorisme. Le vice-Premier ministre canadien, John Manley, affirme : « nous devrions suivre notre propre voie quand nous pensons que les Américains ont tort[1858] ». Cette prise de position met en lumière le fait que l'entente entre le Canada et les États-Unis se fait sur certains points au nom d'intérêts communs mais diverge sur d'autres dossiers. Dans cette perspective, bien qu'étant un allié de son puissant voisin, le Canada n'apparaît pas adhérer inconditionnellement à la politique américaine.

De son côté, le Québec prend des mesures pour assurer sa protection. En effet, le gouvernement provincial se dote d'un centre de veille contre les crises. Celui-ci a vocation à permettre aux autorités québécoises de disposer d'un outil d'anticipation des évènements afin de pouvoir gérer les conséquences sur la sécurité dans la province. Le Centre national de veille de la sécurité publique du Québec est responsable de plusieurs missions. Il doit permettre d'anticiper les évènements, réels ou imminents, afin de permettre une alerte et un déploiement rapide de moyens de riposte. Il doit intégrer l'analyse et l'expertise des partenaires afin de diffuser de manière optimale l'information pertinente aux organismes responsables des interventions. Il est également chargé de faciliter la prise de décision des autorités et de soutenir les services de l'État provincial pour la gestion des opérations.

Le Centre national de veille de la sécurité publique du Québec s'inspire du modèle français de veille et de supervision des urgences. Le gouvernement provincial investit massivement dans la technologie pour permettre une continuité des opérations quelles que soient les conditions. Il est notamment équipé d'ordinateurs, de téléviseurs, de téléphones ou encore de génératrices électriques. Localisé à Québec, le centre est mis en service le 2 avril 2002. Il assure une veille opérationnelle 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Un autre centre, implanté à Montréal, est prévu de prendre la relève en cas de défaillance de l'installation de Québec. L'équipe de veille du centre national compte 19 personnes[1859]. Elle met à jour un rapport quotidien sur les évènements, diffuse des bulletins d'alerte météorologiques, de risques d'inondation ou d'avalanches.

Dans le même temps, le gouvernement provincial cherche à mieux étendre son contrôle du territoire québécois. En effet, il veut renforcer ses prérogatives en matière d'exploitation des ressources locales. Il s'agit d'un enjeu de pouvoir portant sur l'exploitation des ressources du golfe du Saint-Laurent. D'une surface de 226 000 km$^2$, le golfe forme une

[1858] Nelson Michaud, « Souveraineté et sécurité : le dilemme de la politique étrangère canadienne dans l'après 11 septembre », *Études internationales*, *op. cit.*, p.14.
[1859] *Télescope*, « La sécurité publique au Québec », *op. cit.*, p.45.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

zone relativement fermée entre le fleuve et l'océan Atlantique avec lequel il communique par l'intermédiaire de trois détroits : Belle-Isle, Cabot et Canso[1860]. Il constitue également un débouché maritime pour les États canadiens et américains de la région des Grands Lacs. Cette zone est donc hautement stratégique. Au Canada, le gouvernement fédéral ne reconnaît aucune compétence exclusive aux provinces car, selon lui, le golfe se situe au-delà de leurs limites. De maritimes, les enjeux deviennent sous-marins.

Le 26 mars 2002, la justice canadienne tranche la question des limites entre les provinces de Terre-Neuve-Et-Labrador et celle de Nouvelle-Écosse dans le chenal laurentien à partir du détroit de Cabot jusqu'à la limite de la zone économique exclusive canadienne dans l'océan Atlantique. Elle doit se prononcer sur cette question en raison d'un litige interprovincial lié à la probabilité de présence d'importantes quantités de gaz en *offshore* entre l'Île de Sable en Nouvelle-Écosse et Hibernia appartenant à Terre-Neuve-et-Labrador. La justice canadienne décide que les provinces n'ont pas de compétence sur les eaux en question mais qu'elles doivent pouvoir bénéficier des retombées économiques tirées de l'exploitation des eaux fédérales qui bordent leur territoire. Le juge détermine donc une ligne de démarcation extracôtière séparant les deux provinces comme dans le cas d'une frontière internationale. Cette affaire ne passe pas inaperçue chez les dirigeants québécois. Le gouvernement provincial réaffirme :

> « qu'une partie du lit du golfe du Saint-Laurent fait partie du territoire québécois sur la base de droits historiques de souveraineté et donc que les ressources naturelles présentes dans le sous-sol marin de ce territoire relèvent de sa compétence[1861] ».

Pour les autorités québécoises, l'enjeu est de pouvoir exploiter le gisement d'Old Harry, situé à 80 km au nord-est des îles de la Madeleine, et qui chevauche une limite interprovinciale entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Le potentiel des ressources en *offshore* de cette zone est immense. Il est estimé à trois milliards de barils de pétrole, soit deux fois l'importance d'Hibernia, et trois fois celle du gisement de gaz de l'Île de Sable[1862].

[1860] Christian Fleury, « Mutation des conflits d'appropriation dans le golfe du Saint-Laurent : la construction d'un espace marin canadien », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 54, n°152, 2010, p.2.
[1861] *Ibid.*, p.10.
[1862] Christian Fleury, « Mutation des conflits d'appropriation dans le golfe du Saint-Laurent : la construction d'un espace marin canadien », *op. cit.*, p.11-12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Carte 12. Frontière maritime entre le Québec et Terre-Neuve-et Labrador**[1863]

Toutefois, en l'absence d'accord de l'échelon fédéral, la question d'une exploitation du golfe du Saint-Laurent par le Québec reste non tranchée ce qui contribue à entretenir l'opposition entre la province et le reste du pays. Dans cette perspective, la question du contrôle des ressources naturelles constitue un véritable enjeu de pouvoir entre le gouvernement québécois et le gouvernement canadien.

Pendant ce temps, aux États-Unis, le président Bush place la sanctuarisation du territoire américain au cœur de sa politique. En effet, frappés par ce qui paraissait jusque-là de l'ordre de l'impossible, les Américains se sentent désormais en danger permanents. Pour répondre à ce défi, le gouvernement Bush met en œuvre une vaste refonte de la politique de sécurité et de défense du pays. Alors qu'auparavant les États-Unis opéraient une différence nette entre la politique intérieure et la politique étrangère, les autorités américaines fusionnent les deux politiques sous l'égide de la sécurité avec le *National Security Strategy of the United States* publiée le 17 septembre 2002[1864]. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les

[1863] Gouvernement du Québec, *Frontière dans le golfe du Saint-Laurent*, Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (https://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/portrait/golfe.htm - consulté le 28 septembre 2016).
[1864] George Walker Bush, *National Security Strategy of the United States*, The White House, 17 septembre 2002, 35 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

États-Unis se contentaient d'une présence à l'échelle mondiale et d'opérations militaires à l'étranger pour assurer la défense du pays. Ils repensent leur approche pour tenter de mieux protéger le territoire national. La nouvelle stratégie américaine est de mieux sécuriser le territoire, d'empêcher des terroristes de lancer de nouvelles attaques sur le sol américain et de renforcer l'engagement américain sur la scène internationale. Profondément imprégnés par une logique unilatéraliste, les États-Unis définissent une nouvelle doctrine, la « guerre préventive », afin de tenter de mieux protéger leurs intérêts. Le gouvernement américain veut que le pays soit être capable de contrer toute menace avant que celle-ci n'atteigne le territoire américain[1865]. Pour cela, il se montre prêt à lancer des interventions militaires partout dans le monde. En parallèle, il met en place un centre de commandement opérationnel destiné à protéger plus spécifiquement les États-Unis. Le 1er octobre 2002, il crée le *US Northern Command* (USNORTHCOM) chargé de surveiller l'espace nord-américain jusqu'à 500 milles nautiques des côtes[1866]. Emmanuel Todd résume le changement de posture stratégique des États-Unis :

> « On s'attendait quand même à ce que la blessure du 11 septembre – assez relative si l'on pense à ce que furent les expériences européennes, russe, japonaise, chinoise ou palestienne de la guerre – rapproche l'Amérique du lot commun de l'humanité, la rende plus sensible aux problème des pauvres et des faibles. Le monde fît un rêve : la reconnaissance par toutes les nations, ou presque toutes, de la légitimité du pouvoir des États-Unis allait conduire à l'émergence d'un véritable empire du bien, les dominés planétaires acceptant un pouvoir central, les dominants américains se soumettant à l'idée de justice. C'est alors que le comportement international des États-Unis commença d'entraîner un changement de perception. On vit réémerger, tout au long de l'année 2002, la tendance à l'unilatéralisme déjà manifeste dans la deuxième moitié des années 90, avec les refus par Washington, en décembre 1997, du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, en juillet 1998, de l'accord instituant une Cour pénale internationale. (…) L'image d'une Amérique narcissique, agitée et

[1865] Steven Murdoch, *Preemptive War Is It Legal ?*, District of Comlumbia, janvier 2003 (http://www.dcbar.org/for_lawyers/resources/publications/washington_lawyer/january_2003/war.cfm - consulté le 1er octobre 2013) ; James J. Wirtz, James A. Russel, "U.S. Policy on Preventive War and Preemption", *The Nonproliferation Review*, 2003, 11 p. ; Colin S. Gray, *The Implications of Preemptive and Preventive War Doctrines : a Reconsideration*, Carlisle, US Army War College, 2007, 70 p.
[1866] Site du *US Northern Command* (http://www.northcom.mil/ - consulté le 4 octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

agressive a remplacé, en quelques mois, celle de la nation blessée, sympathique et indispensable à notre équilibre[1867] ».

Le gouvernement américain s'intéresse également au renforcement de la sécurité des infrastructures jugées sensibles. Il estime notamment que les systèmes d'information et de communication, dont dépend fortement le pays, constituent une cible potentielle pour le cyberterrorisme[1868]. C'est pourquoi, le président Bush commence à prendre des mesures contre ces menaces[1869]. Face à un besoin urgent d'une main-d'œuvre experte en informatique mais rare, le gouvernement américain finance le programme *Cybercops: Scholarship for Service*[1870]. Entre 2001 et 2010, 870 étudiants reçoivent une bourse pour suivre des enseignements en matière de sécurité informatique au sein des universités américaines[1871]. A l'issue de leur scolarité, ces derniers ont l'obligation de travailler pour le gouvernement américain un nombre d'année équivalent à celui de la durée de leur bourse. La NSA et le *Department of Defense* sont les deux plus importants recruteurs de diplômés de ce programme. Sous la houlette du gouvernement Bush, l'Amérique accélère son avance sur le Canada dans le domaine du cyberespace.

Toutefois, le principal défi pour les États-Unis reste de parvenir à renforcer la sécurité de leur territoire tout en continuant de faciliter les flux de personnes et les échanges légaux alors que le pays s'avère extrêmement dépendant des réseaux de transport et de commerce internationaux. Le but de la politique du président Bush est de réussir à avoir un territoire sécurisé tout en étant viable sur le plan économique. Dans cette perspective, le Canada au nord et le Mexique au sud de la frontière américaine sont appelés à jouer un rôle central dans le système défensif des États-Unis. L'Amérique ne peut pas ignorer ses deux voisins car ils constituent, par leur position au sein de l'espace nord-américaine, deux blocs défensifs contre les menaces qui peuvent frapper le pays.

Le gouvernement Bush procède à une vaste réorganisation de l'administration fédérale pour mieux protéger le pays. Il crée le *Department of Homeland Security*[1872]. Cette structure

---

[1867] Emmanuel Todd, *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Folio, 2004, p.16-17.
[1868] Alex Castonguay, « Le cyberterrorisme : un danger virtuel ? », *Voir*, 13 juin 2002, 2 p.
[1869] Mathieu Labrie, *La sécurisation du cyberterrorisme aux États-Unis*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, 111 p.
[1870] US Office for personnel management, *Cybercops : Scholarships for service*, (https://www.sfs.opm.gov/ - consulté le 20 décembre 2013).
[1871] Délégation aux Affaires Stratégiques, *Ressources humaines et cybersécurité*, Observatoire du monde cybernétique, septembre 2012, p.55.
[1872] US Congress, *Homeland Security Act*, Public Law 107–296, Department of Homeland Security, 25 novembre 2002, 187 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

a pour but d'intégrer et d'unifier tous les ministères, agences et services ayant une responsabilité dans le domaine de la sécurité intérieure. Ce sont 22 agences indépendantes et 170 000 fonctionnaires qui sont rassemblés sous la responsabilité de cette nouvelle organisation[1873]. Il ne s'agit pas d'un simple remaniement mais d'un rééquilibrage profond des priorités nationales pour les États-Unis car, pour la première fois dans l'histoire du pays, une seule structure se trouve chargée de la gestion des services frontaliers.

Les États-Unis mettent en place une nouvelle approche en matière de gestion de la frontière américano-canadienne et attendent du Canada que celui-ci s'intègre dans ce dispositif. Jusque-là, la frontière était conçue comme une ligne sur laquelle s'effectuaient des contrôles. Désormais, le gouvernement Bush entend construire un système de protection du pays fondé sur des paliers de sécurité. Dans cette perspective, la frontière physique ne constitue plus la première ligne de défense mais bien la dernière. Le but de cette démarche est de détecter les personnes et les marchandises susceptibles de constituer une menace pour l'Amérique avant qu'elle n'atteigne le territoire américain. Pour y parvenir, les autorités américaines ambitionnent de délocaliser certaines fonctions de contrôle de la frontière à l'étranger. Il s'agit de sécuriser les flux de personnes et de marchandises en provenance du monde entier qui arrivent aux États-Unis. C'est pourquoi, en mai 2002, le Congrès adopte le *Enhanced Border Security and Visa Reform Act* qui vise à améliorer la sécurité aux frontières du pays. Cette loi oblige les compagnies aériennes à envoyer, par voie électronique, une série d'informations sur les passagers, à bord des vols commerciaux à destination de l'Amérique.

Le gouvernement américain attend du Canada qu'il investisse dans le renforcement des dispositifs de surveillance en amont de la frontière. Les autorités canadiennes se conforment aux attentes américaines en prenant une série de mesures. Elles créent la *Canadian Air Transport Authority* chargée d'améliorer la sécurité du transport aérien[1874]. Elles mettent également en place un programme de surveillance, le *Canadian Air Carrier Protective Program*, qui prévoit que des policiers canadiens, en tenus civile mais armés, soient placés à bord de certains vols jugés sensibles. Cependant, ces mesures restent très modestes aux yeux des États-Unis. Le problème est que les deux pays n'ont pas la même approche. Par exemple, les postes de contrôle du Canada à la frontière américano-canadienne sont obsolètes et le nombre d'agents s'avère insuffisant par rapport à la multiplication du

[1873] Elinor C. Sloan, *Security and Defence in the Terrorist Area*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, p.44 ; Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.222.
[1874] Site de la « Canadian Air Transport Security Authority »
(http://www.catsa.gc.ca/home.aspx?id=1&pname=Home_Accueil&lang=en - consulté le 5 octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nombre de contrôles. Contrairement aux douaniers américains, les douaniers canadiens ne sont pas armés. Ils n'ont à leur disposition que des matraques, des menottes et du gaz lacrymogène comme outils de défense pour répondre à une attaque. Cette situation s'explique par le fait que le gouvernement Chrétien considère que la sécurité est au service du commerce, alors qu'aux États-Unis, le gouvernement Bush considère que le commerce est second par rapport à la sécurité. Ces deux conceptions différentes contribuent à entretenir des tensions entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, lors du sommet de l'OTAN à Prague, le 21 et 22 novembre 2002, le président Bush demande à certains pays membres, dont le Canada, de faire d'avantage d'efforts financiers pour la protection de leur territoire. Son propos provoque une vive réaction au sein de la classe politique canadienne. John McCallum, ministre canadien de la défense déclare :

> « Je ne voudrais pas exhorter le président des États-Unis ou l'ambassadeur américain au Canada à faire mon travail pour demander plus les dépenses de défense. Je pense que ceci relève d'une question canadienne (...). Il s'agit d'une décision du Canada, c'est pourquoi cela ne concerne pas M. Bush[1875] ».

Le Canada voit les enjeux de sécurité et de défense se multiplier et est contraint par les États-Unis de prendre position. Dans ce contexte, le gouvernement canadien doit choisir entre suivre son puissant voisin américain sur la voie d'une sécurisation accrue en concédant à nouveau une partie de sa souveraineté aux États-Unis ou mettre en avant sa propre conception de la protection de l'espace nord-américain. Le Canada choisit de coopérer avec les États-Unis pour maintenir ses débouchés économiques sur le marché américain. Le 5 décembre 2002, les deux pays signent le *Safe Third Country Agreement* qui prévoit une coordination de leurs politiques face aux réfugiés et aux demandeurs d'asile[1876]. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec doit mettre en œuvre cet accord signé par le gouvernement canadien et le gouvernement américain qui vise à mieux contrôler les flux d'individus qui arrivent au sein de l'espace nord-américain.

### B – L'opposition du Québec à la guerre en Irak (2003-2004)

[1875] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.310.
[1876] Gouvernement des États-Unis et du Canada, *Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America For cooperation in the examination of refugee status claims from nationals of third countries, Citizenship and Immigration Canada*, 5 décembre 2002 (http://www.cic.gc.ca/english/department/laws-policy/safe-third.asp - consulté le 1er octobre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme qu'ils mènent, les États-Unis cherchent à protéger leurs infrastructures jugées stratégiques. En février 2003, le président Bush publie sa *National Strategy to Secure Cyberspace*[1877] et sa *National Strategy for the Physical Protection of the Critical Infrastructures and Key Assets*[1878]. Le but est d'assurer la résilience du pays après en attaque terroriste en maintenant en service les réseaux, comme le secteur bancaire ou encore les approvisionnements en eau et en énergie, qui s'avèrent extrêmement des systèmes d'information. C'est pourquoi, après avoir développé une réflexion sur une révolution dans les affaires militaires, avec l'intégration des systèmes d'information et de communication sur le champ de bataille, les autorités américaines commencent à parler des concepts de « cybersécurité » et de « cyberdéfense[1879] ». La cybersécurité est l'ensemble des mesures prises par une organisation ou un individu pour protéger ses infrastructures dans le cyberespace. Le but est de sécuriser les données stockées sur les systèmes d'information et de permettre le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des réseaux. La cyberdéfense est l'ensemble des mesures techniques prises par un État pour se protéger et attaquer dans le cyberespace.

Dans le même temps, les États-Unis manifestent une inquiètude de plus en plus vive à l'égard du Moyen-Orient, ce qui a des conséquences sur le Canada. En effet, les autorités américaines avancent l'argument que le président irakien Saddam Hussein disposerait d'armes de destruction massives qui pourraient menacer l'Occident. C'est pourquoi, conformément à leur nouvelle doctrine de guerre préventive, les États-Unis se montrent très favorables à une intervention militaire contre l'Irak au début de l'année 2003. Les pays alliés de l'Amérique sont divisés sur cette question[1880]. Par exemple, l'Angleterre est prête à suivre les États-Unis car elle y voit un moyen de tirer profit des ressources pétrolières des pays de la région[1881]. À l'inverse, la France refuse une telle guerre car elle estime que le tout Moyen-Orient se retrouverait fortement déstabilisé[1882]. Elle réclame que les États-Unis fassent la

[1877] George Walker Bush, *The National Strategy to Secure Cyberspace*, The White House, février 2003, 76 p.
[1878] George Walker Bush, *National Strategy for the Physical Protection of the Critical Infrastructures and Key Assets*, The White House, février 2003, 96 p.
[1879] Thierry Balzacq, Alain de Nève, *La révolution dans les affaires militaires*, Paris, Economica, 2003, 215 p.
[1880] Sami Nair, « Le pétrole, véritable enjeu de la guerre américaine en Irak », *Libération*, 13 janvier 2003, 2 p.
[1881] Karolina Tagaris, « UK Held Talks With Oil Firms Before Iraq Invasion », *Reuter*, 18 avril 2011, 1 p. ; Paul Bignel, « Secret Memos Expose Link Between Oil Firms and Invasion of Iraq », *The Independant*, 19 avril 2011, 4 p. ; *Slate*, « Londres a aussi fait la guerre en Irak pour le pétrole », 19 avril 2011, 1 p.
[1882] Renaud Pila, « Les Français contre la guerre en Irak », *My TF1 News*, 9 janvier 2003, 1 p ; Caroline Deschamps, « Le 14 février 2003 : Le discours de Dominique de Villepin contre la guerre en Irak », *Public Sénat*, 11 juin 2010, 1 p ; Philip H. Gordon, « Irak : le rôle de la France vu des États-Unis », *Le Monde*, 19 février 2003, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

preuve de la détention d'armes de destruction par le régime irakien[1883]. Le Canada, quant à lui, est également très divisé sur la question d'une participation du pays aux côtés des États-Unis. En effet, le gouvernement Chrétien doit faire face à une vive opposition entre le Québec et les provinces anglophones sur ce sujet. Conformément à sa culture stratégique, la Belle Province rejette une intervention militaire au Moyen-Orient car les Québécois estiment que les intérêts directs du Canada ne sont pas menacés[1884]. Seulement 15% de la population de la province se montre favorables à une guerre en Afghanistan[1885]. Par exemple, le 17 février 2003, 150 000 personnes manifestent à Montréal pour protester contre une participation du pays à une guerre en Irak[1886]. Il s'agit de la plus importante manifestation de toute l'histoire du Québec. Dans cette perspective, la Belle Province rejoint la position française. À l'inverse, les provinces anglophones soutiennent une intervention militaire aux côtés des États-Unis[1887].




**Document 86. Manifestation au Québec contre la guerre en Irak en 2003[1888]**

[1883] *Le Devoir*, « À la recherche d'armes introuvables », 31 mai 2003, 1 p.
[1884] *Le Devoir*, « Lettre des intellectuels du Québec contre une guerre en Irak », 18 février 2003, 1 p.
[1885] Pierre Martin, « Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes », *Université de Montréal*, 2011, p.12.
[1886] Clairandrée Cauchy, « La plus grosse manifestation de l'histoire du Québec », *Le Devoir*, 17 février 2003, 1 p.
[1887] Rollande Parent, « Seul le Québec désapprouve encore l'intervention américaine en Irak », *Le Soleil*, 12 mai 2003, 1 p.
[1888] Charles Côté, « Guerre en Irak: un moment important de politique étrangère », *La Presse*, 13 mars 2013, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

De leur côté, ne suivant que leur logique unilatéraliste, les États-Unis annoncent leur entrée en guerre contre l'Irak le 20 mars 2003[1889]. Le gouvernement Chrétien utilise la profonde division entre les provinces pour justifier son refus de mener une intervention militaire au Moyen-Orient. Le 17 mars 2003, il annonce que le Canada ne participerait pas à une guerre en Irak[1890]. En réaction à la décision du Premier ministre Chrétien, le président Bush décide d'annuler sa visite officielle au Canada prévue le 5 mai 2003. Loin de ramener le calme au sein du pays, la décision du gouvernement canadien provoque l'une des plus importantes crises politiques internes qu'ait jamais connues le Canada. Les médias anglophones accusent le Québec d'avoir conduit le gouvernement canadien à ce choix[1891]. De leur côté, le Premier ministre de l'Ontario, Ernie Eves, et le Premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, écrivent à l'ambassadeur américain au Canada pour désavouer la position du gouvernement Chrétien et lui faire connaître leur soutien envers les États-Unis[1892]. Cette initiative, jamais vue dans l'histoire du pays, est motivée par l'inquiétude des deux provinces de subir des représailles de la part du voisin américain. Cette action met également en lumière le fait que le Québec n'est plus la seule province à ne pas reconnaître la légitimité de l'échelon fédéral au sein de la confédération. La tendance autonomiste des provinces canadiennes s'explique par la géographie compartimentée du pays. Isolées les unes des autres, celles-ci se développent sans pouvoir compter sur le reste du pays. L'espace nord-américain étant orienté selon un axe Nord-Sud et non pas Est-Ouest, les provinces canadiennes entretiennent un réseau de contacts et d'échanges beaucoup plus étroit avec les États fédérés américains qu'avec les autres provinces du pays. Conscients de la profonde crise interne que traverse le Canada, les autorités américaines prennent soin de ménager leur allié. Cette situation met en lumière le fait que la confédération canadienne voit se développer des complexes de sécurité et de défense en son sein notamment avec l'émergence du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta ou encore de la Colombie-Britannique, en tant qu'acteurs revendiquant une certaine autonomie vis-à-vis de l'échelon fédéral. Dans cette perspective, la guerre en Irak constitue un catalyseur des divisions internes au Canada. Elle conduit les provinces les

[1889] Institut National de l'Audiovisuel français, *Déclaration de guerre Bush*, 20 mars 2003, 1 minute 13 secondes ; Arielle Thedrel, « Guerre d'Irak : comment tout a commencé il y a dix ans », *Le Figaro*, 20 mars 2013, 4 p.
[1890] Joël-Denis Bellavance, « Guerre en Irak : quand Chrétien a tenu tête à Bush et Blair », *La Presse*, 13 mars 2013, 3 p. ; Guillaume Bourgault-Côté, « Irak : les 10 ans du non canadien – Jean Chrétien ne regrette rien », *Le Devoir*, 17 mars 2013, 5 p. ; Sunny Freeman, « Irak, 10 ans plus tard : le « Non » de Jean Chrétien demeure un moment marquant pour le Canada », *Huffington Post*,19 mars 2013, 2 p.
[1891] Jerry Coyne, « An Elephant Never Forget », *The National Post*, 26 mars 2003 ; G. Weston, "Blame France", *The Ottawa Sun*, 11 avril 2013, 1 p.
[1892] Chantal Hébert, « L'autre discours de Toronto », *Le Devoir*, 31 mars 2003, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

plus développées à adopter une politique qui serve d'abord leurs propres intérêts avant celui de la confédération. Les États-Unis apparaissent conscients des tensions au Canada et ne cherchent pas à approfondir les divisions internes. Par exemple, l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, déclare le 25 avril 2003 :

> « Nous savons que le Québec est très proaméricain, très partisan du libre-échange. [...] Nous savons que ce sentiment puissant contre la guerre est historique, que cela fait partie de la culture québécoise depuis longtemps. Nous avons donc clairement dit dans nos rapports transmis à Washington que, malgré le sentiment anti-guerre du Québec, il y persistait un sentiment proaméricain, qu'il ne fallait pas interpréter cela comme une réaction contre les États-Unis[1893]».

Bien que les Québécois se montrent hostiles à la guerre en Irak, le gouvernement Charest fait entrer de plein pied le Québec dans la lutte contre le terrorisme aux côtés du Canada et des États-Unis. En effet, son objectif est de préserver les débouchés économiques de la province sur l'immense marché américain afin de ne pas nuire aux intérêts de la bourgeoisie francophone. Charest fait œuvre donc pour renforcer le Québec en tant que complexe de sécurité et de défense. Par exemple, le gouvernement provincial signe de sa propre initiative un accord de sécurité avec l'État de New-York pour procéder à un renforcement de la collaboration entre les services de police québécois et ceux de New-York pour la lutte contre le terrorisme[1894]. Cette entente est établie sans consultation des autorités canadiennes et américaines. Dans cette perspective, le gouvernement québécois utilise le prétexte de la guerre contre le terrorisme pour étendre ses prérogatives en matière de sécurité. Il veut faire du Québec un acteur crédible auprès du Canada et des États-Unis pour la lutte contre les menaces asymétriques le long de la frontière américano-canadienne. Le gouvernement canadien et le gouvernement américain ne s'opposent pas à cette démarche québécoise car cela leur permet de limiter leur coût d'administration de leur territoire en laissant les provinces et les États fédérés prendre en charge une partie du coût de la protection de l'espace nord-américain.

La participation du Québec à la lutte contre le terrorisme bénéficie pleinement au complexe militaro-industriel québécois. En effet, les entreprises de la province sont fortement sollicitées pour des rachats par les investisseurs américains. Cette situation s'explique par le

[1893] Manon Cornellier, « L'ambassadeur américain Paul Cellucci au Devoir - Les Québécois demeurent des alliés sûrs », *Le Devoir*, 25 avril 2003, 2 p.
[1894] Gouvernement du Québec, *Collaboration Québec-New-York en matière de sécurité internationale et de lutte contre le terrorisme*, Communiqué, 3 décembre 2003, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fait que les entreprises américaines opèrent un vaste mouvement de concentration à l'échelle nord-américaine afin d'être en mesure de répondre à la hausse de la demande en matière de sécurité et de défense par le gouvernement Bush. Plusieurs sociétés québécoises y voient l'opportunité de générer de confortables profits avec peu d'efforts en vendant leurs activités aux Américains. Par exemple, en 2003, l'entreprise québécoise Bombardier cède ses activités d'entretien de la flotte des chasseurs canadiens à la société américaine L-3 Communications qui est la huitième plus importante entreprise de défense du monde[1895]. Ce mouvement de concentration renforce l'intégration de l'industrie de sécurité et de défense du Québec au sein du complexe militaro-industriel nord-américain.

De son côté, le gouvernement canadien cherche à rassurer les provinces anglophones en se rapprochant des États-Unis. En effet, le nouveau Premier ministre canadien, Paul Martin, entend nouer d'étroites relations avec le président Bush. Il donne des gages de bonne volonté aux États-Unis en prenant exemple sur les mesures prises par les autorités américaines en matière de sécurité et de défense. Par exemple, le 12 décembre 2003, il crée un ministère de la sécurité publique et de la protection civile qui s'inspire directement du *Department of Homeland Security* crée aux États-Unis. Le nouveau ministère regroupe la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), l'agence des services frontaliers, le Service Canadien du Renseignement de Sécurité (SCRS) ou encore le Bureau de la Protection des Infrastructures Essentielles et de la Protection Civile (BPIEPC). Le Canada change également de position quant à sa participation à la guerre en Irak. Il apporte un soutien logistique à l'armée américaine déployée sur le théâtre d'opération irakien[1896]. Le gouvernement Martin cherche également à renforcer la sécurité maritime. En 2004, la *Marine Transportation Security Regulation* impose aux navires souhaitant entrer dans les eaux territoriales canadiennes d'envoyer une notification préalable aux autorités au moins 24 heures avant leur arrivée. Cette décision vise à permettre aux agences canadiennes d'améliorer leurs capacités de renseignement maritime et d'être en mesure de réagir si une menace potentielle est identifiée. Cette mesure a des conséquences sur la Belle Province. Les agents de la Gendarmerie Royale du Canada se voient dotés de quatre navires armés afin d'intervenir rapidement sur le Saint-Laurent[1897]. Cette politique du gouvernement canadien satisfait les provinces anglophones du pays. Cependant, au Québec, la population manifeste peu

[1895] Yves Bélanger, « La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise », *L'action nationale*, décembre 2009, p.6.
[1896] *Le Devoir*, « Le Canada a participé à la guerre en Irak », 22 mars 2013, 5 p.
[1897] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op.cit*., p.267.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'enthousiasme à l'égard de la nouvelle politique de l'échelon fédéral. En effet, elle estime qu'en suivant les États-Unis le Canada est susceptible d'être entraîné dans des conflits où le pays n'a aucun intérêt menacé. C'est pourquoi, un sondage de 2004 révèle que 67% des Québécois pensent que la réélection du président Bush pourrait avoir des répercussions négatives sur la sécurité de l'ensemble de l'espace nord-américain[1898].

### C – Le refus du Québec de voir le Canada participer au bouclier antimissiles américain (2004-2006)

Dans le cadre de leur guerre contre le terrorisme, les États-Unis se rapprochent du Canada pour mettre en place un bouclier antimissile en Amérique du Nord. En effet, le gouvernement Bush souhaite utiliser les capacités de surveillance et de détection du NORAD pour déployer un système d'arme destiné à contrer une attaque venant de l'étranger.



**Document 87. Centre de commandement du NORAD[1899]**

[1898] Valérie Lion, *Irréductibles Québécois*, Genève, Éditions des Syrtes, 2005, p.103.
[1899] Major Chris Robidoux, « Évaluation du refus du Canada de participer à la défense stratégique contre les missiles balistiques », *Revue de l'aviation royale canadienne*, volume 2, n°3, 2013, p.10.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Afin de montrer sa bonne volonté, le gouvernement canadien se montre prêt à participer au projet américain. En janvier 2004, le Premier ministre Paul Martin déclare :

> « Notre intention est de négocier avec les États-Unis, dans les prochains mois, un protocole d'entente sur la défense antimissiles, dans le but de faire participer le Canada au programme antimissiles actuellement en place aux États-Unis et d'accroître les échanges de renseignement entre nos deux pays[1900] ».

Cependant, le Québec s'oppose vivement à la politique de sécurité et de défense menée par les États-Unis et le Canada. En effet, les Québécois n'acceptent pas que la province soit intégrée au projet de bouclier antimissile nord-américain voulu par le président Bush[1901]. Ils ne voient pas l'intérêt pour le Canada de participer à ce projet car ils estiment qu'il n'existe pas de menace balistique imminente contre le pays.

L'opposition des Québécois au gouvernement canadien est encore renforcée par un scandale qui éclate au même moment avec l'affaire des commandites. Le 10 février 2004, Sheila Fraser, vérificatrice des élections, rend un rapport qui met en lumière l'utilisation frauduleuse de fonds publics par le gouvernement canadien pour financer les opposants au référendum sur l'indépendance du Québec en 1995[1902]. Le Premier ministre canadien de l'époque, Jean Chrétien, se défend de toute action illégale :

> « J'étais résolu à ce que les tenants de la séparation n'obtiennent jamais leurs conditions gagnantes. Je me suis engagé personnellement à titre de Canadien qui aime son pays, et parce que c'était mon devoir de Premier ministre de maintenir l'unité canadienne[1903] ».

Cette nouvelle affaire alimente les tensions entre le Québec et le reste du Canada. Elle contribue à alimenter le mécontentement de la majorité francophone de la province, ce qui

[1900] James Fergusson, « Voulez-vous jouer avec nous ? La décision sur le bouclier antimissile, le renouvellement du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du nord et l'avenir des relations canado-américaines en matière de défense », *Journal des forces du Canada*, 2008, p.9.
[1901] Bernard Descôteaux, « Se protéger de qui ? », *Le Devoir*, 13 janvier 2004, 1 p. ; Joël-Denis Bellavance, Gilles Toupin, « Le bouclier antimissile sera un des chevaux de bataille du NPD », *La Presse*, 29 janvier 2004, 1 p. ; Michael Byers, Peggy Mason, Mathieu St-Laurent, Jean-François Rancourt, Ross M. Neill, « Il faut dire non ! », *La Presse*, 16 novembre 2004, 5 p.
[1902] *TVA Nouvelles*, « Le programme des commandites ciblé : La vérificatrice générale dépose un rapport alarmant », 10 février 2004, 1 p. ; *Radio-Canada*, « Le scandale des commandites », 10 février 2004, 7 minutes 37 secondes.
[1903] Philippe Descamps, « L'argent d'Ottawa contre les souverainistes », *Le Monde Diplomatique*, janvier 2006, p1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

profite au mouvement souverainiste québécois[1904]. La situation sociale est si tendue que le Premier ministre québécois, Jean Charest, se sent obligé d'intervenir dans les débats pour tenter de ramener le calme dans les esprits. Le 3 mai 2004, il déclare que : « le débat sur l'indépendance n'est pas fini, il ne le sera peut-être jamais[1905] ».

Profondément affecté, le Québec s'oppose massivement à la politique du gouvernement de Paul Martin. En effet, la commission d'enquête sur le scandale des commandites diffuse ses travaux en direct à la télévision publique. Les révélations ne cessent de faire la une des journaux québécois ce qui alimente la contestation au sein de la Belle Province[1906]. Bien que non responsable du scandale, le gouvernement fédéral voit sa légitimité remise en question par le Québec. Paul Martin cherche à apaiser les esprits. Conscient que la Belle Province est fortement opposée au projet de bouclier antimissile américain, il annonce que le Canada ne participerait pas à ce programme souhaité par les États-Unis le 24 février 2005[1907]. Cette décision provoque l'ire des provinces anglophones car elles redoutent que leurs relations économiques avec le voisin américain n'en soient affectées. C'est pourquoi, les médias anglophones critiquent vivement la position du Québec[1908].

Cependant, la relation entre le Canada et les États-Unis n'est pas perturbée par le choix du gouvernement canadien de ne pas participer au projet de défense antimissile. En effet, le Premier ministre Paul Martin ne s'oppose pas à ce programme. Il se contente simplement de ne pas y contribuer financièrement. Il accepte que les autorités américaines utilisent l'espace canadien pour déployer leur système antimissile[1909]. La coopération entre les deux gouvernements se renforce avec d'autres accords. Par exemple, le 23 mars 2005, le Canada, les États-Unis et le Mexique signent le « partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité du continent[1910] » (PSP). Cette entente n'est pas un traité ou un accord trilatéral, à l'image de l'ALENA, mais il constitue plutôt une forme de partenariat non

[1904] Daniel Parenteau, « La raison d'État et le projet sécessionniste québécois », *Vigile*, 19 juin 2007, 4 p.
[1905] Valérie Lion, *Irréductibles Québécois*, Genève, Editions des Syrtes, Genève, 2005, p.150.
[1906] *Le Devoir*, « Les moments clés du scandale », 9 avril 2005, 1 p. ; *Radio-Canada*, « Le scandale des commandites », 27 octobre 2005, 2 p. ; Jean-Patrice Desjardins, Magalie Jutras, Yves Boisvert, « L'impact du scandale des commandites sur la régulation des comportements des agents publics du gouvernement canadien », Ecole Nationale d'Administration Publique, mai 2007, 50 p. ; Alec Castonguay, « Le séisme des commandites », *Le Devoir*, 31 décembre 2009, 4 p. ; Joël-Denis Bellavance, « Scandale des commandites : Chrétien affranchi de tout blâme », *La Presse*, 26 octobre 2010, 2 p. ; Vincent Larouche, « Scandale des commandites : grandes dépenses faibles gains », *La Presse*, 21 juillet 2011, 3 p. ; Brian Mules, « Scandale des commandites – Jacques Corriveau est accusé de fraude », *Le Devoir*, 14 décembre 2013, 6 p.
[1907] Bernard Descôteaux, « Volte-face », *Le Devoir*, 25 février 2005, 3 p.
[1908] Pierre Martin, « Le rejet de la défense antimissile par le Canada, encore la faute du Québec ? », *Le Devoir*, 18 mai 2005, 2 p.
[1909] Vincent Marissal, « On est en dessous, mais pas dedans », *La Presse*, 25 février 2005, 2 p.
[1910] Parlement du Canada, « Le partenariat pour la paix et la prospérité » (http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/prb0834_02-f.htm - consulté le 12 novembre 2015).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

contraignant et un instrument de dialogue entre trois États. Ce partenariat repose sur le principe selon lequel la sécurité et la prospérité économique vont de pair. Le PSP vise à augmenter la compétitivité de l'espace nord-américain tout en améliorant la sécurité des habitants par une plus grande coopération et une meilleure mise en commun de l'information entre ses États-membres.

Le Premier ministre Paul Martin cherche également à démontrer aux autorités américaines que son pays constitue un allié sûr. En avril 2005, il présente sa *Politique internationale du Canada*[1911]. Il déclare :

> « Notre sécurité, notre prospérité et notre qualité de vie risquent de subir les influences et les effets des transformations globales des défis qui les accompagnent – qu'il s'agisse du spectre du terrorisme international ou des menaces posées par les maladies virulentes climatiques et la disparition des stocks de poissons[1912] ».

Le gouvernement canadien réorganise la structure du commandement des forces canadiennes afin de créer un « Commandement Canada » qui soit un équivalent au *Northern Command* crée aux États-Unis en 2002. Le Canada est désormais divisé en six régions militaires qui dépendent d'une seule structure intégrée calquée sur le modèle américain. Cette nouvelle structure, dont le mandat se limite aux interventions sur le territoire canadien, intègre, pour la première fois dans l'histoire du pays, l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air au sein d'un seul commandement unifié. La loi sur la défense nationale précise que les forces canadiennes :

> « sont susceptibles d'être requises pour prêter main-forte au pouvoir civil en cas d'émeutes ou de troubles réels ou jugés imminents par un procureur général et nécessitant une telle intervention du fait de l'impuissance même des autorités civiles à les prévenir, réprimer ou maîtriser[1913] ».

Ces dispositions permettent au gouvernement canadien de pouvoir faire appel à l'armée lorsque les moyens des forces de police ne suffisent plus, notamment en matière de renseignement, de surveillance terrestre, aérienne et maritime, d'opérations spéciales ou encore de réactions à des attaques de type nucléaire, radiologique, bactériologique ou

[1911] Gouvernement du Canada, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, 2005, 44 p. (http://publications.gc.ca/pub?id=9.631699&sl=0 - consulté le 17 août 2016).
[1912] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.53.
[1913] Stéphane Leman-Langlois, Jean-Paul Brodeur, *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, *op. cit*., p.8.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

chimique. Le renseignement extérieur est d'ailleurs une prérogative des Forces canadiennes à travers le Centre de la Sécurité de Télécommunications (CST).

Le tiers de la frontière américano-canadienne étant constitué par zones hydrographiques, notamment le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, Paul Martin s'attache à renforcer la protection de la frontière maritime pour répondre aux préoccupations de sécurité des États-Unis dans ce domaine. En effet, entre 2004 et 2009, le président Bush déploie 16 vaisseaux intercepteurs à la frontière maritime sur les Grands Lacs[1914]. Le gouvernement canadien crée, à partir de 2005, des *Marine Security Operations Centres* chargés d'identifier les menaces dans l'environnement maritime. Cette structure regroupe des agents de Transports Canada, de l'Agence des Services Frontaliers du Canada, du ministère e la Défense, de la Garde Côtière et de la Gendarmerie Royale du Canada. Le premier centre est mis en place dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Un autre est créé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et un autre à Victoria en Colombie-Britannique. Les gardes côtes canadiens déploient également, à partir de 2005, un système d'identification automatisé des navires se situant à 50 milles nautiques (92 kilomètres) du littoral[1915]. Le système canadien est interconnecté au système américain permettant une collecte et un partage en temps réel des informations entre le Canada et les États-Unis. Dans cette perspective, la surveillance des frontières maritimes suit la même logique de « frontière intelligente » que pour la frontière terrestre.

Au Québec, Jean Charest s'attache lui aussi à améliorer la sécurité publique. En effet, le gouvernement provincial estime que l'échelon provincial a un rôle important à jouer face aux menaces asymétriques qui touchent l'espace nord-américain. Le ministère des Relations internationales indique que :

> « Le Canada et le Québec ne sont pas à l'abri d'une attaque terroriste. C'est pourquoi, le gouvernement du Québec a pris des mesures spéciales visant à accroître la sécurité. Il a ainsi apporté des modifications législatives pour l'émission des actes de l'état civil et pour agir plus efficacement en cas d'infraction à la Loi sur l'immigration. La Sûreté du Québec et le Service de police de la ville de Montréal, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, participent à l'équipe intégrée de sécurité nationale et de lutte contre le terrorisme. Le ministère de la Sécurité publique a créé un groupe de travail portant sur les menaces de nature chimique, bactériologique, radiologique et

[1914] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op.cit*., p.266.
[1915] *Ibid.*, p.267.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nucléaire. Un plan de sécurité civile est mis en place pour gérer les conséquences de diverses catastrophes de diverses natures, incluant celles d'une attaque terroriste[1916] ».

Le gouvernement québécois crée la Direction de la Sécurité de l'État au sein du Ministère de la Sécurité Publique. Cet organisme est chargé d'informer et de conseiller les autorités provinciales face à toutes les menaces potentielles. Dans cette perspective, le Québec se dote de ses propres moyens d'assurer la protection de son territoire. Toutefois, le Premier ministre Jean Charest exclut toute idée d'accès à la souveraineté du Québec pour prendre en charge par lui-même sa destinée. En visite officielle en France en 2006, il déclare :

> « Nous avons les moyens (de l'accès à l'indépendance). Personne ne remet en question la capacité du Québec financièrement (...) sauf que la vraie question est la suivante : qu'est-ce qui est dans notre intérêt, à nous ? (…) Le fait d'être inclus dans le Canada nous permet d'être au G8, nous permet d'avoir un plus grand rayonnement sur la planète, ça nous permet également de mettre en commun des services, ça nous permet de partager des ressources naturelles. Mais une chose qu'il faut dire clairement, c'est qu'il y a un prix très important de rattaché à la séparation d'un pays[1917] ».

Suite à ce discours, le Québec accroît sa collaboration avec le Canada et les États-Unis pour tenter de renforcer la protection de l'espace nord-américain. En effet, le gouvernement québécois, tout comme le gouvernement canadien, suivent la logique des États-Unis qui établissent un lien direct entre le crime organisé et les atteintes à la sécurité comme le terrorisme[1918]. Il met donc tout en œuvre pour lutter contre la criminalité organisée[1919]. Par exemple, le Québec adhère au système informatique *Middle Atlantic Great Lakes Organized Crime Law Enforcement Network* (MAGLOCLEN) qui permet aux policiers québécois d'accéder aux bases de données de leurs homologues étrangers. Le réseau MAGLOCLEN comprend le Québec, l'Ontario, le Delaware, Washington DC, l'Indiana, le Maryland, le New-Jersey, l'État de New-York, l'Ohio, la Pennsylvanie, l'Australie ou encore l'Angleterre.

---

[1916] Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel, Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, *op. cit.*, p.536.
[1917] *Radio-Canada*, « Oui, nous avons les moyens» - Jean Charest », 7 juillet 2006, p.1.
[1918] Claude Laferrière, « Quand le crime organisé devient du terrorisme : une perspective américaine », *Huffington Post*, 7 juillet 2014, 1 p.
[1919] Sécurité Publique du Québec, « Mise à jour 2006-2007 des efforts québécois de lutte contre le crime organisé » (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/securite-État/lutte-crime-organise/efforts/bilan-2006-2007/mise-en-contexte.html - consulté le 5 janvier 2017).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## II – L'accélération de la coopération du Québec avec les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense (2006-2010)

Bien que rejetant de nombreux aspects de la guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis et le Canada, le Québec ne peut ignorer les menaces qui pèsent sur l'espace nord-américain. Le gouvernement provincial accélère donc sa coopération avec les autorités américaines et canadiennes pour préserver les intérêts économiques de la province.

### A – La lutte du Québec contre les menaces asymétriques (2006-2007)

Bien que les États-Unis connaissent toujours un déclin relatif de leur puissance économique, ils poursuivent une stratégie de sanctuarisation de leur territoire[1920]. En effet, le gouvernement Bush accroit les effectifs de douaniers à la frontière mexicaine et canadienne afin de disposer des capacités opérationnelles sept jours sur sept et 24 heures sur 24 à tous les postes de frontière. Le gouvernement Bush investit massivement pour moderniser les systèmes de communication, de surveillance et de collecte des informations aux frontières du pays. Les autorités américaines recourent à un arsenal de nouvelles technologies pour améliorer la détection des passages illégaux. Par exemple, la frontière américano-canadienne compte 1 200 capteurs au sol et de nombreuses caméras pour déceler les tentatives de franchissement illégal de la ligne internationale[1921]. Les États-Unis mettent en place une surveillance aérienne de leur frontière avec le voisin canadien. Ils créent cinq *National air security operations bases* implantées à Bellingham (État de Washington), à Plattsburgh (État de New-York), à Great Falls (Montana), à Grand Forks (Dakota du Nord) et à Détroit (Michigan)[1922]. Ces bases accueillent 40 aéronefs, dont l'hélicoptère *Blackhawk* doté d'une autonomie de 400 kilomètres, pour patrouiller le long de la frontière américano-canadienne[1923].

Le Canada, de son côté, s'inspire de son puissant voisin américain pour tenter de mieux surveiller son territoire. En effet, élu en 2006, le nouveau Premier ministre canadien, Stephen Harper, cherche à renforcer la relation canado-américaine[1924]. Il sait que la marge de

[1920] Simon Anholt, Jeremy Hildreth, *Made in America : Le déclin de la marque USA*, Paris, Dunod, 2006, 210 p.
[1921] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op.cit*., p.258.
[1922] *Ibid*., p.259.
[1923] *Ibid*., p.259.
[1924] Pierre Dubuc, « Qui est Stephen Harper ? », *L'aut'courriel*, 28 mars 2006, 1 p. ; Pierre Dubuc, « Stephen Harper, l'homme de droite », *L'aut'courriel*, 29 mars 2006, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

manœuvre du Canada vis-à-vis des États-Unis est limitée en raison de l'étroite dépendance de l'économie canadienne à l'économie américaine[1925]. Dès son investiture, il annonce sa volonté de construire : « des relations multilatérales et bilatérales plus soldes, notamment avec les États-Unis, notre meilleur ami et notre plus grand partenaire commercial[1926] ». Pour montrer aux autorités américaines sa détermination à contribuer à la protection de l'espace nord-américain, le gouvernement canadien accroît ses efforts en matière de sécurité et de défense. Il alloue 13 milliards de dollars aux forces canadiennes[1927]. Il annonce également le recrutement de 400 personnes supplémentaires au sein de l'Agence des Services Frontaliers du Canada (ASFC) et l'armement des 4 400 agents stationnés dans les ports terrestres et maritimes[1928]. Le Canada et les États-Unis s'entendent pour que le NORAD soit doté d'un volet de sécurité maritime afin de surveiller les eaux territoriales des deux pays, les fleuves et les Grands Lacs.

Le Québec ne conteste pas la nécessité d'une lutte contre les menaces asymétriques menées par les États-Unis et le Canada. En effet, les hommes politiques québécois estiment que la prospérité de la province repose très largement sur ses exportations vers le voisin américain. Ils ont consciences que les dépenses canadiennes et américaines en matière de protection sont génératrices d'une forte activité économique pour le Québec. En 2006, 12 000 emplois dans la Belle Province sont liés au seul secteur de la défense[1929]. C'est pourquoi, les dirigeants québécois se montrent favorables à une plus grande implication du Québec pour protéger l'espace nord-américain. Jean-Yves Roy, député du Bloc Québécois, explique :

> « Nous sommes d'accord qu'il faille combattre le terrorisme et qu'il faille s'en donner les moyens et, par conséquent, modifier les lois qui pourront nous permettre de mieux agir[1930] ».

En se basant sur le constat que les menaces asymétriques, comme le terrorisme ou la criminalité transnationale, appellent les États à renforcer leurs dispositifs de protection aux frontières, le gouvernement Charest estime que : « même si la frontière est de responsabilité

[1925] André Donneur, *Le Canada, les États-Unis et le monde* : *la marge de manœuvre canadienne*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 195 p.
[1926] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit*., p.312.
[1927] *Ibid.*, p.312.
[1928] *Ibid*., p.265.
[1929] Yves Bélanger, « La nouvelle dynamique de l'industrie de défense Québécoise », *L'action nationale*, novembre/décembre 2009, p.3.
[1930] Julie Auger, « La relation entre Québec et Ottawa dans le contexte post-11 septembre 2001 : fédéralisme et déficit fédératif », *CEPES*, n°32, décembre 2006, p.15.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fédérale, toutes les structures qui l'entourent sur le territoire du Québec sont de la responsabilité du Québec [1931] ». Les autorités québécoises cherchent à montrer au gouvernement américain et canadien qu'elles prennent au sérieux les menaces pesant sur l'espace nord-américain. Par exemple, en mars 2006, le gouvernement Charest officialise son « Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza[1932] » afin d'assurer la protection de la santé publique dans la province. Ce plan est destiné à surveiller les menaces d'épidémies, à prévenir et à contrôler les infections, à assurer un réseau fonctionnel de santé et à conserver une capacité de communication avec la population malgré une crise sanitaire. La prévision et la gestion des risques sanitaires dans la province relèvent du *Ministère de la Santé et des Services Sociaux*, du *Ministère des Pêcheries et de l'Alimentation* et de ses instituts de santé publique, notamment celui de la santé animale. Le Québec devient alors le premier État nord-américain à mettre en œuvre un système de repérage et de traçabilité des animaux d'élevage.

Par son action spécifique face aux États-Unis et au Canada, le Québec continue de se développer en tant que complexe de sécurité et de défense[1933]. En effet, le gouvernement Charest met en œuvre une politique de sécurité et de défense propre à la province. Le 24 mai 2006, Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales du Québec, publie un énoncé de politique internationale qui énonce :

> « A l'aube du XXI$^{e}$ siècle, plusieurs menaces à la stabilité internationale découlent de facteurs non militaires qui, à l'exemple du terrorisme, de la criminalité transnationale organisée, des pandémies et de la dégradation de l'environnement, interpellent directement les responsabilités qu'exerce le Québec seul ou conjointement avec le gouvernement fédéral[1934] ».

Le gouvernement québécois se fixe cinq objectifs : renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois, favoriser la croissance et la prospérité du Québec, contribuer à la sécurité de la province et de l'espace nord-américain, promouvoir l'identité culturelle du Québec et contribuer à la solidarité internationale. Pour la première fois de l'histoire du Québec, le gouvernement provincial établit un lien direct entre son action et la sécurité internationale.

---

[1931] Nelson Michaud, « La politique internationale du Québec et les questions de sécurité », *Policy Options*, août 2006, p.3.
[1932] Gouvernement du Québec, *Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza*, Ministère de la santé et des services sociaux, mars 2006, 127 p.
[1933] Jules Dufour, « Partenariat pour la sécurité et la prospérité ou conquête des Amériques par Washington ? », *Mondialisation*, 15 août 2007, 13 p.
[1934] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, Ministère des Relations Internationales du Québec, 2006, p.67.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dans le même temps, au Québec, la population se démarque nettement des Américains et des Canadiens anglophones quant à son approche de la guerre contre le terrorisme. Par exemple, en 2006, 62% des Québécois s'opposent à la présence de troupes canadiennes en Afghanistan[1935]. Bernard Descôteaux, directeur du journal *Le Devoir*, s'interroge :

> « Pourquoi, à la place de l'Afghanistan, n'enverrait-on pas des soldats en mission de paix au Darfour ou encore au Sud-Liban, où leur présence serait plus naturelle pour le Canada et surtout plus urgente en raison des problèmes auxquels ces pays font face ? Dans l'esprit de la majorité des Canadiens, la réponse s'impose d'elle-même[1936] ».

Cette situation s'explique par la culture stratégique spécifique du Québec. Les Québécois se montrent peu disposés à accepter de voir le Canada entrainé dans un conflit où ses intérêts directs ne sont pas menacés. En l'espace, la majorité des Québécois jugent que l'engament canadien en Afghanistan n'est pas justifié. Les provinces anglophones ne manifestent pas une telle hostilité à la guerre menée par le gouvernement fédéral. Cette position spécifique du Québec face aux autres provinces canadiennes met en lumière les fortes dissensions existantes à l'intérieur du Canada. Elle contraint le Premier ministre Harper à renouveler la justification de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan. Le 21 septembre 2006, il déclare à l'ONU :

> « Voilà pourquoi le Canada prend part à des travaux tels que la reconstruction des écoles de fillettes, détruites par les talibans ivres de haine. Voilà pourquoi nous avons augmenté au printemps dernier notre aide au développement, portant la contribution totale du Canada à près d'un milliard de dollars sur dix ans, afin d'aider le peuple d'Afghanistan. Ces deux actions – reconstruction d'une société éclatée et environnement sécuritaire stable – vont de pair[1937] ».

Cependant, le Québec n'apparaît pas convaincu par l'argumentaire du gouvernement canadien. Le gouvernement québécois propose sa propre vision en matière de sécurité et de défense avec la publication de son plan « Contribuer à l'édification d'un monde plus sûr ou le défi de la sécurité pour le Québec » en novembre 2006[1938]. Le Premier ministre Harper, en tant que conservateur, n'apprécie pas l'autonomie dont fait preuve la Belle Province. Il entend

[1935] Charles Létourneau, Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *op. cit.*, p.26.
[1936] *Ibid*., p.26.
[1937] *Ibid*., p.27.
[1938] Gouvernement du Québec, *Contribuer à l'édification d'un monde plus sûr ou le défi de la sécurité pour le Québec*, Ministère des Relations Internationales, novembre 2006, 32 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

réaffirmer la prééminence de la confédération canadienne sur les provinces. C'est pourquoi, il allume un contre-feu en reconnaissant l'existence d'une nation québécoise à l'intérieure de la confédération canadienne le 27 novembre 2006[1939]. Cette annonce est loin de faire l'unanimité au sein de la Belle Province[1940]. Pour de nombreux québécois, cette décision ne confère aucun statut particulier au Québec. Elle ne satisfait ni les libéraux ni les péquistes.

Les États-Unis, de leur côté, s'intéressent de plus en plus à la maîtrise des systèmes d'information et de communication dans un but militaire. En effet, ils pensent que le cyberespace constitue un nouveau champ de bataille qu'ils doivent dominer. En 2006, le président Bush lance *Jeux olympiques*, un programme de développement de capacités cyberoffensives, en collaboration avec l'État d'Israël, afin de retarder le développement du programme nucléaire iranien, jugé par les Américains comme menaçant pour la sécurité internationale. La stratégie des États-Unis est de créer un virus logiciel capable d'être introduit dans le système informatique des centrales nucléaires iraniennes afin de perturber discrètement le fonctionnement des centrifugeuses de la centrale d'enrichissement d'uranium de Natanz. Ce virus informatique devient la première cyberarme connue dans le monde. En décembre 2006, le *Department of Defense* américain modifie sa doctrine de dissuasion pour y intégrer le cyberespace[1941]. À la tête de la NSA, le général Keith B. Alexander s'appuie sur ce changement de doctrine pour élargir les sources d'information de son service de renseignement en menant une collecte massive de données en provenance du monde entier. En 2007, il lance *PRISM*, un programme d'espionnage permettant l'interception de communications. Les informations récupérées sont ensuite stockées dans des centres de données afin de permettre aux analystes du renseignement de la NSA de procéder à des recherches informatisées sur les bases de données constituées. La spécificité de PRISM par rapport à d'autres programmes d'espionnages américains, tel qu'ECHELON, est qu'il permet à la NSA d'accéder au contenu des données et pas seulement à des métadonnées. Les métadonnées sont des informations externes à un message, tels que le nom du destinataire, le jour ou encore l'heure. Les données sont du contenu comme un document écrit, une photo, une vidéo ou encore une musique.

À l'instar des États-Unis, le Canada accroît ses efforts en matière de sécurité et de défense. En effet, le gouvernement fédéral se montre prêt à combattre toute forme de menace.

---

[1939] *Le Figaro*, « Les députés reconnaissent la 'nation' québécoise », 15 octobre 2007, 1 p.
[1940] Micheline Labelle, « La nation 'ethnique et la nation civique : une fausse opposition », *Le Devoir*, 5 février 2007, 6 p., Mathieu Bock-Côté, « De la reconnaissance du Québec à celle des Québécois : retour sur la reconnaissance de la nation par le gouvernement de Stephen Harper à l'automne 2006 », *Institut de Recherche sur le Québec*, avril 2007, 24 p.
[1941] Department of Defense, *Deterrence operations joint operating concept version 2.0*, décembre 2006, 80 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le 25 avril 2007, le général Rick Hillier, chef d'état-major de la défense canadienne, explique devant le Forum national des gestionnaires :

> « Les menaces à l'échelle mondiale forment actuellement ce que nous appelons le 'panier de serpent'. Qu'il s'agisse de crime organisé, d'armes de destruction massive, d'un groupe de terroristes, de vagues de réfugiés, de maladies pandémiques ou de catastrophes naturelles, les menaces sont incroyablement diverses et nous avons constaté que nous devions modifier notre structure, nous organiser et être prêts à faire face à chacune d'entre elles[1942] ».

Cette position du haut commandement militaire canadien est révélatrice de l'évolution de la manière d'appréhender la menace pour le Canada. En faisant référence à l'image du « panier de serpents », le général Hillier renvoie à l'idée d'une menace multiple, informe et diffuse et non plus à un ennemi clairement identifié comme pouvait l'être l'adversaire soviétique. En 2007, le gouvernement Harper met en place le *Passenger Protect Program* qui crée une liste d'individus connus ou soupçonnées de constituer une menace pour le transport aérien afin d'empêcher ces derniers de voyager à bord de vols commerciaux. Ce dispositif, directement inspiré du voisin américain, allie renseignement, technologies de pointe et personnel pour renforcer le contrôle des passagers et des marchandises. En juillet 2007, le ministre de la défense canadien, Gordon O'Connor, annonce son intention de créer un corps d'élite aéroporté, composé de 550 militaires, sur la base de Bagotville d'ici 2015[1943]. Cette nouvelle unité est prévue pour intervenir dans le cadre de crises humanitaires, de catastrophes naturelles ou encore d'actions militaires plus classiques.

Au Québec, l'action du Premier ministre Harper est peu appréciée par la population. En effet, les habitants de la province soutiennent modérément les initiatives prises par le gouvernement conservateur, notamment celles visant à rapprocher le Canada des États-Unis. Par exemple, en 2007, seuls 67,2% des Québécois estiment que le Canada et les États-Unis doivent renforcer leur coopération contre une moyenne de 72,2% chez les Canadiens anglophones et 79,9% pour les Américains[1944]. Ils redoutent que le Canada ne soit entraîné dans de nouveaux conflits où les intérêts directs du pays ne sont pas menacés. Cependant, dans le même temps, le complexe militaro-industriel québécois continue de subir une restructuration lié au vaste mouvement de concentration des secteurs de la sécurité et de la

[1942] Stéphane Leman-Langlois, Jean-Paul Brodeur, *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, *op. cit*., p.13.
[1943] *Radio-Canada*, « Bagotville accueillera un corps aéroporté d'élite », 20 juillet 2007, 1 p.
[1944] Joël Plouffe, Julien Tourreille, « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », *Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques*, 2009, p.30.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

défense sous l'égide des États-Unis. Par exemple, en 2007, l'entreprise québécoise SNC-LAVALIN vend sa division armement à la société américaine General Dynamics, 6ème plus important groupe de défense de la planète, ce qui permet à cette dernière de contrôler la totalité du marché des munitions du Canada[1945].

### B – Le Québec face à la problématique géostratégique du passage du nord-ouest (2007-2008)

Les États-Unis continuent de s'inquiéter de la protection de leur territoire. En effet, les autorités américaines estiment que la sécurisation des frontières s'avère insuffisante. Le Canada est tout particulièrement visé. Les douaniers américains affirment que dans la ville frontalière de Stanstead, au Québec, des véhicules sortent illégalement du pays pour entrer au Canada au moins deux fois par semaine[1946]. Ne pouvant les prendre en chasse sur le territoire québécois, ils doivent se contenter d'alerter le poste de la Gendarmerie Royale du Canada le plus proche qui se situe à 50 km de la zone de passage des contrevenants. Ils dénoncent l'inefficacité de la douane canadienne. La réserve Akwesasne au Québec constitue un autre maillon faible de la frontière américano-canadienne. Jouissant d'un régime juridique spécifique, les Autochtones de cette réserve sont libres de circuler entre le Canada et les États-Unis à leur guise sans que les services de polices québécoises, canadiennes ou américaines puissent intervenir. Cette réserve est utilisée par les Amérindiens comme plaque tournante pour un trafic transfrontalier. Les trafiquants l'utilisent pour faire circuler des marchandises comme des cigarettes de contrebande ou encore des stupéfiants[1947]. Plusieurs États fédérés américains commencent à manifester une opposition à la politique du président Bush. Ils estiment que leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte par le gouvernement américain. Comme au Canada, les États-Unis se retrouvent dans une situation où les États fédérés contestent la légitimité de l'échelon fédéral. Par exemple, en 2007, les indépendantistes du Vermont réclament, sans l'obtenir, la sécession de leur État[1948].

Le Canada, de son côté, apparaît soucieux de contrer le mouvement souverainiste au Québec. En effet, le gouvernement Harper mène une politique très favorable aux nations

[1945] SNC-LAVALIN, *SNC-LAVALIN conclut la vente de SNC Technologies Inc*, Communiqué, 8 janvier 2007, 1 p.
[1946] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.334.
[1947] Radio-Canada, « Contrebande florissante à Akwesasne », 10 mairs 2005, 1 p. ; Vincent Larouche, « 20 % du cannabis canadien passerait par Akwesasne », *Rue Frontenac*, 6 avril 2010, 1 p.
[1948] *Vigile*, « Le Vermont dit ''US go home !'' », 30 octobre 2007, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

amérindiennes au détriment de la Belle Province. Par exemple, en août 2007, il reconnaît au Nunavik, un territoire de 500 000 kilomètres carrés dans le Grand Nord du Québec peuplé par 11 000 habitants dont 90% d'Inuits, le droit de posséder son propre gouvernement régional[1949]. Stephen Harper présente également les excuses officielles du Canada à l'ensemble des Autochtones pour le mauvais traitement qu'ils ont subis[1950]. Le Québec apparaît constituer une province stratégique pour le gouvernement canadien. En effet, par sa position stratégique de carrefour entre le Canada et les États-Unis, la province est un point de passage obligé pour le transit des hommes et des marchandises à la frontière américano-canadienne. En 2008, 65% des franchissements terrestres entre les deux pays se font par le Québec[1951]. Cette situation incite les autorités canadiennes à vouloir maîtriser les axes de communication terrestres dans la province. Le 28 février 2008, le gouvernement fédéral annonce un investissement de 10 millions de dollars au point de contrôle de Lacolle/Champlain traversé par 735 000 véhicules chaque année[1952]. Cette zone constitue le point de passage sur la frontière américano-canadienne le plus important de la Belle Province. Il est de l'intérêt de l'échelon fédéral de conserver la province à l'intérieur de la confédération canadienne afin d'assurer la prospérité du Canada. Les souverainistes québécois s'inquiètent vivement de cette politique car ils redoutent que l'intégrité territoriale de la Belle Province ne soit altérée[1953]. Ils ne veulent pas que les Amérindiens compromettent le projet d'édification d'un État-nation au Québec.

Le gouvernement Charest, quant à lui, ne remet pas en cause la politique du gouvernement Harper. En effet, s'il est favorable à une grande autonomie du Québec, il ne soutient pas pour autant l'idée d'une indépendance de la province. En tant que libéral, sa politique se concentre sur le développement de l'économie québécoise. Ses interventions dans les domaines de la sécurité et de la défense découlent de considérations économiques. En 2008, les États-Unis et le Canada représentent à eux seuls 42% du marché mondial de la

[1949] *Radio-Canada*, « Le Nunavik aura son gouvernement », 13 août 2007, 1 p. ; *La Presse*, « Nouvelle autonomie pour le Nunavik », 14 août 2007, 1 p.
[1950] *Radio-Canada*, « Ottawa demande pardon », 11 juin 2008, 2 p. ; *Libération*, « Le Canada présente ses excuses aux peuples autochtones », 12 juin 2008, 2 p.
[1951] Peter Avis, « Portes et corridors du Canada : la sécurité nationale en pleine évolution », *Journal des Forces Canadiennes*, 2010, p.6.
[1952] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.281.
[1953] Antoine Robitaille, « L'entité politique inuit ne sera pas un nouvel ordre politique assure Charest », *Le Devoir*, 14 août 2007, 1 p. ; José Légault, « Vous nous le dites si on vous dérange », *Vigile*, 23 août 2007, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

sécurité[1954]. Le Premier ministre Charest veut donc accroître les débouchés commerciaux du Québec à la fois au Canada et aux États-Unis en se présentant comme un partenaire sûr. Charest entend profiter du fait que les autorités américaines et canadiennes n'ont pas les moyens de faire face à l'ensemble des menaces asymétriques pour permettre au Québec de s'imposer comme un acteur indispensable au Canada et aux États-Unis en matière de sécurité et de défense, au plus grand bénéfice du complexe militaro-industriel québécois[1955].

Dans le domaine de la sécurité, il signe donc plusieurs ententes d'échange de renseignements avec les États américains du Maine et du New-Hampshire et fait participer la police québécoise à des exercices, notamment avec le Vermont et l'État de New-York, pour améliorer la sécurité transfrontalière[1956]. Les autorités québécoises mènent une lutte active contre les trafics transfrontaliers. Le volontarisme du gouvernement québécois dans la lutte contre les menaces à la frontière américano-canadienne donne des résultats non négligeables. Par exemple, entre 2008 et 2012, les policiers québécois saisissent plus de 33 000 armes à feu, notamment des fusils mitrailleurs, des carabines ou encore des pistolets, qui transitent par la frontière[1957]. Le gouvernement Charest crée également le Groupe Intégré sur la Sûreté des Infrastructures (GISI) chargé de veiller sur la sécurité des barrages québécois qui fournissent de l'électricité au Québec, dans les provinces canadiennes et dans les États fédérés américains[1958].

Dans le domaine de la défense, le gouvernement Charest développe une politique propre au Québec. En effet, l'État provincial se fait beaucoup plus interventionniste auprès des entreprises. Par exemple, il investit dans le capital de Boeing, General Dynamics, Lockheed Martin, Northrop Grumman, ou encore L3 Communications, ce qui lui permet en tant qu'actionnaire, d'avoir un droit de regard sur l'action de ces multinationales américaines[1959]. Certaines provinces canadiennes ont une politique similaire. C'est notamment le cas de l'Ontario. Cependant, le Québec est la seule province canadienne à

[1954] Juan Carlos Ruiz Vasquez, « La réforme des forces de police au Canada : les tensions entre la sécurité des citoyens, les libertés fondamentales et le fédéralisme », *Revue internationale d'études canadiennes*, 2007, n°36, 30 p.
[1955] Gérard Samet, « La défense et la sécurité au cœur du développement de la région de Québec », *Les Affaires*, 31 mars 2007, 1 p.
[1956] Sécurité Publique du Québec, *Les collaborations hors Québec en matière de sécurité de l'État*, (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/securite-État/collaborations-hors-quebec.html - consulté le 5 octobre 2013).
[1957] Gabrielle Duchaine, « Plus de 33 000 armes à feu saisies au Québec en 5 ans », *La Presse*, 29 décembre 2012, p.1.
[1958] Sécurité Publique Québec, « Lutter contre le terrorisme » (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/securite-État/lutte-contre-terrorisme.html - consulté le 14 novembre 2015).
[1959] Hugo Joncas, « La caisse accroît ses investissements dans les armes aux États-Unis », *Les Affaires*, 19 octobre 2008, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

investir au sein d'entreprises dont les activités sont réprouvées par le Canada comme la fabrication d'armes nucléaires ou de mines antipersonnel[1960].

Dans le même temps, la Belle Province est confrontée à une évolution du contexte international qui a des conséquences sur son territoire. En effet, le réchauffement climatique à l'œuvre depuis plusieurs années rend possible, en 2008, l'accès simultané aux passages du Nord-Ouest et du Nord-Est dans l'Arctique[1961]. Cette situation permet aux navires de relier l'océan Atlantique au Pacifique sans passer par les canaux interocéaniques de Suez et du Panama. La réduction des distances permet d'abaisser les délais des flux logistique et donc de générer davantage de profits dans les échanges commerciaux entre les continents. Conscients des immenses perspectives d'enrichissement qu'offrent ces passages, les membres du Conseil de l'Arctique, le Canada, les États-Unis, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède, entendent tous protéger leurs intérêts dans la zone. Les autorités canadiennes et russes estiment que le passage du Nord-Ouest fait partie de leurs eaux territoriales[1962]. Les États-Unis rejettent cette revendication car ils souhaitent conserver une libre-circulation maritime dans cette région[1963]. La question du contrôle de la zone arctique devient un enjeu géostratégique majeur pour le Canada, les États-Unis ou encore la Russie[1964]. Par sa position géographique, le Québec constitue la plus grande province située dans la zone arctique au Canada. Le Grand Nord québécois représente un espace de 500 000 kilomètres carrés, soit le tiers du territoire du Québec[1965]. La Belle Province offre un accès direct au passage du nord-ouest via le détroit d'Hudson. Dans ce contexte, le gouvernement Harper porte un intérêt tout particulier au maintien du Québec au sein du Canada.

Au sein de la Belle Province, le gouvernement Charest se saisit du réchauffement climatique dans une optique essentiellement économique. En effet, il entend profiter de la fonte des glaces pour permettre aux entreprises d'exploiter les immenses ressources naturelles inexploitées dans le Grand Nord québécois. C'est pourquoi, il déclare :

> « Ce territoire deux fois grand comme la France, c'est chez nous, c'est au Québec. Non seulement c'est chez nous, mais c'est en nous (…) C'est une position traditionnelle que

[1960] Hugo Joncas, « Un cocktail explosif pour la Caisse de dépôt », *Les Affaires*, 7 avril 2011, 2 p.
[1961] Hubert Fabre, « Géostratégie arctique : les incidences stratégiques du réchauffement climatique », *Institut Européen des Relations Internationales*, 25 septembre 2013, 20 p.
[1962] Laure Mandeville, « La Russie plante son drapeau au fond de l'océan Arctique », *Le Figaro*, 14 octobre 2007, 2 p. ; Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien*, Sénat, Rapport Provisoire, mars 2011, 81 p.
[1963] Joël Plouffe, « Le regain d'intérêt américain en Arctique : alarmant ou nécessaire ? », *Le Devoir*, 14 avril 2007, 1 p.
[1964] Nicolas Duguay, « Un exercice de souveraineté militaire », *Radio Canada*, 10 août 2009, 1 p. ; Jacques Devaux, « Actique : coup de froid entre Russes et Canadiens », *France TV Info*, 11 décembre 2013, 1 p.
[1965] André Binette, « Le Québec absent de l'Arctique », *L'aut' journal*, septembre 2010, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

tous les gouvernements ont réitérée. Il y a une ligne de frontière sur laquelle il n'y a pas d'entente depuis très longtemps et, quand l'occasion se présente, je réitère cette position-là au nom du gouvernement[1966] »

Jusqu'à présent, aucun gouvernement provincial n'avait véritablement envisagé de développer cette partie du Québec pour des raisons géographiques. En effet, le climat glacial et les difficultés à établir des voies de communication rendaient peu rentables la mise en valeur de cette zone. Le réchauffement climatique change la donne.




**Carte 13. Le passage du nord-ouest dans l'Arctique[1967]**

Le gouvernement Charest propose un « Plan Nord » destiné à mettre en valeur le territoire du Québec au nord du 49e parallèle[1968]. Son plan comprend la construction de

[1966] Antoine Robitaille, « Charest mise sur le Nord », *Le Devoir*, 29 septembre 2008, p.1.
[1967] Frédéric Lasserre, « Le passage du nord-ouest : une route maritime en devenir ? », *Revue internationale et stratégique*, 2001, p.143.
[1968] *Radio-Canada*, « Un plan nord réchauffé », 16 novembre 2008, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nombreuses infrastructures de transport comme la construction de routes, notamment la route 167 de Chibougamau vers les monts Otish, de liens ferroviaires menant à d'importants gisements miniers, la mise à niveau d'aéroports, et la création d'un port en eau profonde à Kuujjuarapik sur les rives de la baie d'Hudson[1969]. Avec ce port, le gouvernement Charest compte permettre aux entreprises d'utiliser le passage du Nord-Ouest pour mener des échanges avec le reste du monde à moindre coût. La meilleure preuve que le gouvernement Charest ne s'intéresse qu'à l'aspect économique du Grand Nord est que son plan ne comprend aucun volet en matière de sécurité et de défense. Il y a dans ce domaine une véritable lacune des autorités québécoises à cette époque.

Pour mettre en œuvre son plan, le gouvernement provincial a besoin d'argent. Ne disposant pas des fonds nécessaires pour mettre en œuvre seul son plan, il recherche des investisseurs étrangers prêts à financer ce projet. C'est dans le cadre de sa relation spéciale avec la France que le Québec se tourne vers son ancienne métropole coloniale pour trouver des financements[1970]. La France se montre extrêmement intéressée par le projet de la Belle Province car elle ambitionne d'exercer une influence sur l'Arctique[1971]. En effet, bien que ne possédant aucun territoire dans cette zone, elle dispose avec ses 11 millions de kilomètres carrés du deuxième domaine maritime de la planète derrière les États-Unis[1972]. Cette situation confère au pays une puissance qui légitime sa participation à tous les forums maritimes régionaux à travers le monde. C'est pourquoi, la France est membre du Conseil de l'Arctique à titre d'observateur. Dans le même temps, la France est l'alliée des États-Unis et du Canada dans le cadre de l'OTAN. En cas de crise dans l'Arctique, les autorités françaises redoutent d'être entraînées dans un conflit dans cette partie du monde. Le ministre français de la défense, Hervé Morin, déclare que :

> « (la France) a des intérêts à défendre et peut être indirectement impliquée dans des crises (…) l'ouverture des nouvelles routes commerciales par le Grand Nord et les tensions naissantes entre les pays limitrophes de l'Arctique pour l'exploitation des

[1969] Jocelyne Richer, « Charest met le paquet sur son Plan Nord », *La Presse*, 8 mai 2011, 2 p.
[1970] Lysiane Gagnon, « Ouvrir le Québec », *La Presse*, 13 mars 2008, 1 p.
[1971] Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, La France et l'Arctique, (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/arctique/article/la-france-et-l-arctique - consulté le 6 novembre 2015) ; *Le Devoir*, « La France s'intéresse au nord du Québec », 10 septembre 2011, 1 p. ; *Le Devoir*, « Plan nord : le Québec et la France jettent les bases de leur coopération », 5 octobre 2011, 1 p. ; Jean-Marc Salvet, « La France veut embarquer dans le Plan Nord et la Stratégie maritime », *Le Soleil*, 4 novembre 2014, 2 p.
[1972] Vice-amiral François Pézard, « Vous avez dit 11 millions de km² ? », *La revue maritime*, n°492, décembre 2011, 12 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

éventuels champs pétrolifères nous (ministère de la défense) font prendre conscience de l'enjeu que représente la sécurisation des accès aux ressources[1973] ».

Ces considérations amènent la France à se rapprocher du Québec et du Canada[1974]. Les autorités françaises cherchent à ménager les susceptibilités du gouvernement canadien mais également du gouvernement québécois dans le but d'apparaître comme un partenaire sérieux dans l'Arctique. En 2008, le président Sarkozy déclare :

> « Vous savez, nous, on est très proche du Québec, mais je vais vous le dire, on aime beaucoup le Canada aussi. On n'oppose pas nos deux amitiés et nos deux fidélités. On les rassemble pour que chacun comprenne que ce que nous avons en commun, on le tourner vers l'avenir pour que l'avenir du Canada et de la France soit l'avenir de deux pays pas simplement alliés mais deux pays amis. On aime le Québec, mais on aime le Canada. On aime les deux[1975] ».

Ce discours provoque un choc au Québec. En effet, une partie des Québécois, notamment les souverainistes, sont surpris par les propos du président Sarkozy. Cependant, l'intérêt de ce discours est de mettre ne lumière le fait que la politique des États n'est qu'affaire d'intérêts. Ceux des autorités françaises sont de se rapprocher du Canada.

Échaudé par le protectionnisme dont font preuve les États-Unis, le Canada se montre ouvert à un renforcement de la coopération avec la France. Le 11 juin 2008, un communiqué fédéral publié à l'occasion de la diffusion d'un plan d'action franco-canadien souligne que :

> « La France constitue le neuvième partenaire commercial du Canada à l'échelle mondiale et son quatrième en Europe, après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège. La France est le quatrième investisseur d'importance du Canada, ses investissements dans notre pays s'étant chiffrés à 17,4 milliards de dollars en 2007. En outre, en 2006, près de 400 entreprises françaises avaient leur siège au Canada. De plus, la France constitue la septième destination pour l'investissement canadien, lequel s'est élevé à 14,6 milliards de dollars en 2007. À la fin 2007, les échanges bilatéraux de marchandises entre la France et le Canada ont atteint le sommet sans précédent de 8,2 milliards de dollars[1976] ».

[1973] Jean-Marie Collin, « Arctique, la France prend position », *Diploweb*, 26 septembre 2010, p.1.
[1974] *Radio-Canada*, « Charest reçu par Sarkozy », 19 mai 2008, 1 p.
[1975] Serge Joyal, Paul-André Linteau, France-Canada-Québec : 400 ans d'exception, *op. cit*., p.251.
[1976] *Ibid.*, p.206.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ce discours s'inscrit dans une phase de rapprochement entre le Canada et la France en matière de sécurité et de défense. En effet, les autorités canadiennes autorisent les forces françaises à s'entraîner sur leur territoire pour s'aguerrir au combat en milieu arctique. Le gouvernement canadien donne son aval dans le cadre de la coopération militaire qui lie les deux pays au sein de l'OTAN. Par exemple, à partir de 2007, le gouvernement fédéral décide d'organiser chaque année un exercice d'engagement des Forces canadiennes avec leurs partenaires internationaux en vue de démontrer leur interopérabilité dans l'Arctique. La France s'entraîne au Québec car celui-ci offre les conditions d'entraînement en milieu arctique idéales. L'armée française s'y exerce à plusieurs reprises[1977].

Le gouvernement Charest saisit l'opportunité d'une présence accrue de la France dans la province pour renforcer la relation franco-québécoise. En effet, désireux de conforter l'image d'un Québec acteur incontournable de la sécurité au sein de l'espace nord-américain, il cherche à développer une coopération policière entre le Québec et la France. Le gouvernement québécois et le gouvernement français s'entendent pour partager et promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques policières au sein des États francophones de la planète. C'est pourquoi, le 8 septembre 2008, le Québec et la France annonce la création de FRANCOPOL[1978]. Cette organisation, qui compte 15 États membres francophones, est une association de concertation et de coopération. La Belle Province tient à être le chef de file de cet ambitieux projet en accueillant son siège à Montréal. L'organisation comprend neuf comités techniques spécialisés dans les domaines suivants : la cybercriminalité, le comportement policier, les droits des enfants, l'approche par compétence, les opérations de paix, le partage de documents, la gestion des incidents critiques et la négociation en situation de crise, la sécurité routière et enfin la police et le citoyen. FRANCOPOL n'a aucun employé permanent. Ce réseau se caractérise par l'utilisation intensive des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour permettre aux organisations policières des différents pays membres d'échanger.

### C – L'intégration du Québec à la lutte dans le cyberespace menée par les États-Unis et le Canada (2008-2009)

[1977] Nicola Laffont, « 1 600 guerriers de l'Arctique débarquent à la Baie James », *Journal Métro*, 28 février 2011, 1 p. ; Capitaine Karim Djemaï, « Armée de l'air : Arctic Thunder, les Rafales en campagne de tir au Cap Nord », Ministère de la défense français, 26 août 2014, 2 p.
[1978] Site internet de FRANCOPOL (http://www.francopol.org/presentation-de-francopol/ - consulté le 5 décembre 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

De leur côté, au cours du mois de septembre 2008, les États-Unis entrent dans une profonde crise économique[1979]. En effet, les banques américaines sont confrontées à des problèmes de liquidité qui conduisent à une augmentation du taux interbancaire et à une diminution des prêts aux entreprises et aux particuliers. Plusieurs établissements financiers américains entrent en cessation de paiement. L'une des plus grandes banques d'investissement du pays, Lehman Brother, fait faillite le 15 septembre 2008. L'économie, cœur de la puissance américaine, connaît un profond ralentissement de son activité[1980]. Entre septembre 2008 et juin 2009, le pays perd 700 000 emplois par mois et le taux de chômage atteint 10% de la population active en octobre 2009[1981]. Cette crise contribue à renforcer le sentiment d'insécurité de la population aux États-Unis. En 2008, seuls 53% des Américains se disent favorables au commerce international[1982]. Le président Bush connaît un sommet d'impopularité. En novembre 2008, il est crédité dans les sondages de 72% d'opinion défavorable, un score que seuls les présidents fortement décriés dans l'histoire américaine, comme Hoover et Nixon, ont atteint[1983]. Les républicains sont balayés du pouvoir lors de l'élection présidentielle. Le 4 novembre 2008, le démocrate Barack Obama devient président des États-Unis.

Le Canada est lui aussi entraîné dans la crise économique[1984]. En effet, en raison de sa forte dépendance à l'économie américaine, l'économie canadienne connaît le plus important ralentissement d'activité depuis la crise de 1929. Le gouvernement canadien ne parvient pas à empêcher une récession économique[1985]. Il rencontre une forte opposition, sur le plan politique, de la part des autres partis car il se trouve en position minoritaire à la suite de l'élection législative fédérale du 14 octobre 2008. Le 27 novembre 2008, le gouvernement Harper annonce une série de décisions – abolition du droit de grève pour les fonctionnaires fédéraux, abolition du financement public aux partis politiques et mesures de stimulation de l'économie – qui sont dénoncées par les autres partis. Le 1er décembre 2008, les libéraux, les néo-démocrates et le Bloc Québécois s'entendent pour former un nouveau gouvernement

[1979] *La documentation française*, « Les facteurs à l'origine de la crise des subprimes », 18 novembre 2008, 2 p. ; Banque de France, « Les grandes étapes de la crise financière », *Documents et débats*, n°3, janvier 2010, 6 p.

[1980] Gil Courtemanche, « Le déclin de l'empire américain », *Le Devoir*, 25 octobre 2008, 1 p.

[1981] Vincent Michelot, *Obama II : contre l'adversité, le pragmatisme*, Questions internationales, La Documentation Française, novembre – décembre 2013, n°64, p.13-14.

[1982] Joël Plouffe, Julien Tourreille, *Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains*, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, 2009, p.46.

[1983] Vincent Thébault, *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 2009, p.330.

[1984] Phillipe Bergevin, *La crise financière mondiale et ses répercussions au Canada*, Parlement du Canada, 2008, 1 p.

[1985] Alain Dubuc, « Harper et la crise de 2008 : une lutte à reculons », *La Presse*, 8 septembre 2015, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fédéral. En réaction, le 4 décembre 2008, Stephen Harper demande à la gouverneure générale, Michaëlle Jean, de proroger la session parlementaire. En période de prorogation, le Premier ministre, les ministres et secrétaires parlementaires conservent leur charge et tous les députés conservent leurs pleins droits. Pour éviter d'être renversé, le gouvernement Harper revient à la charge avec un nouveau budget conçu pour être acceptable aux yeux de l'opposition libérale. Il rachète pour 69 milliards de dollars de titres garantis adossés à des actifs hypothécaires et fournit 75 milliards de dollars de prêts aux établissements bancaires[1986]. Ces investissements contribuent à sauver les banques canadiennes.

Le Québec, quant à lui, n'échappe pas aux difficultés économiques du Canada[1987]. En effet, le resserrement des conditions de crédits met en difficulté plusieurs entreprises québécoises. Par exemple, *Quebec World*, l'une des plus importantes sociétés d'impression commerciale au monde, fait faillite[1988]. La province perd 30 000 emplois[1989]. Cette situation incite le gouvernement Charest à rompre avec sa doctrine libérale pour intervenir plus directement dans l'économie locale. Après avoir maintenu le cap durant plusieurs années sur l'objectif du déficit zéro, le gouvernement provincial tente de juguler la crise en recourant massivement aux dépenses publiques. Cette solution permet au Premier ministre Charest de conserver le pouvoir lors des élections législatives provinciales le 8 décembre 2008[1990]. Elle engendre néanmoins un retour aux déficits budgétaires.

De leur côté, les États-Unis continuent de faire un effort d'investissements pour tenter de maintenir leur avance technologique. En effet, les autorités américaines estiment que la maîtrise des systèmes d'information et de communication constitue un facteur de puissance. En décembre 2008, la Commission sur la cybersécurité pour la 44ème présidence publie un rapport dans lequel elle juge insuffisant les efforts du pays en matière de cybersécurité et milite pour une augmentation des moyens en matière de recherche et de développement dans ce domaine et pour une meilleure coordination de ces derniers[1991]. C'est pourquoi, le gouvernement américain procède à une réorganisation de la recherche dans le cyberespace. La recherche en matière de cybersécurité est désormais coordonnée dans le cadre du programme *Networking and Information Technology Research and Development* qui est géré par le

[1986] *Les Affaires*, « Crise financière de 2008 : les banques aidées à coups de G $ », 30 avril 2012, p.1.
[1987] *Le Devoir*, « Québec - La crise économique a porté un coup dur aux entreprises les plus vulnérables et les plus endettées », 29 décembre 2008, 1 p.
[1988] Martin Vallière, « Quebecor World : les Péladeau démissionnent », *La Presse*, 18 décembre 2008, 1 p.
[1989] Gouvernement du Québec, « Les conséquences de la crise financière de 2008 et de la récession qui a suivi », *Étude et recherche de la régie des rentes du Québec*, 2012, p.1.
[1990] *Le Devoir*, « Courte majorité pour Charest », 9 décembre 2008, 1 p.
[1991] CSIS Commission on cybersecurity for the 44th presidency, *Securing cyberspace for the 44th presidency*, Center for Strategic and International Studies, décembre 2008, 96 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*Senior Steering Group for Cybersecurity*, le *Cyber Security and Information Assurance Working Group* et le *Special Cyber Operations Research and Engineering*. Ce dernier groupe de travail est supervisé à la fois par l'*Office of Science and Technology Policy* de la Maison Blanche et par le *Director of National Intelligence*. Dans la conception américaine du cyberespace, la cybersécurité et le renseignement sont liés. La recherche dans ce domaine est à la fois militaire et civile. Le 23 juin 2009, le gouvernement américain crée un *United States Cyber Command* (USCYBERCOM) et le Général Keith B. Alexander prend la tête de ce nouveau commandement, tout en restant également directeur de la NSA[1992].

Au Canada, le gouvernement Harper décide lui aussi de faire des efforts dans le cyberespace[1993]. Il met en œuvre une politique de coopération active avec les autorités américaines dans ce domaine[1994]. Il présente, par exemple, une stratégie nationale dans le cyberespace et annonce des investissements contre les cybermenaces[1995]. Le *think tank* canadien anglophone Macdonald-Laurier Institute révèle néanmoins que le Canada s'avère très vulnérable aux cyberattaques malgré les mesures annoncées par le gouvernement fédéral[1996].

Le Québec, quant à lui, est également exposé aux menaces dans le cyberespace et mène une lutte active contre celles-ci[1997]. En effet, en raison de sa géographie, la province accueille de nombreux centres de données[1998]. Elle offre un climat très froid la majeure partie de l'année ce qui limite les besoins en refroidissement pour les installations de serveurs informatiques. De plus, grâce à ses nombreux lacs, elle produit de l'électricité renouvelable à un coût parmi les plus faibles d'Amérique du Nord. Le Québec attire à la fois les entreprises

[1992] Robert M. Gates, *Establishment of a subordinate unified U.S. Cyber Command under U.S. Strategic command for military operations*, The Secretary of Defense, 23 juin 2009, 3 p.
[1993] Yvan Côté, « La cyberguerre au Canada », *Radio-Canada*, 22 février 2013, 1 p.
[1994] AFP, *Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis*, Le Huffington Post, 26 octobre 2012, 1 p. ; Radio-Canada, *Partenariat Canada-États-Unis pour la cybersécurité*, 26 octobre 2012, 2 p. ; *Canoe*, « Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis », 29 octobre 2012, 1 p.
[1995] *Radio-Canada*, « Ottawa dévoile sa stratégie en cybersécurité », 3 octobre 2010, 1 p. ; Jean-François Ferland, « Cybersécurité : le Canada présente sa stratégie nationale », *Direction Informatique*, 4 octobre 2010, 2 p. ; *Radio-Canada*, « Ottawa investira 155 millions de dollars dans la sécurité des réseaux informatiques », 17 octobre 2012, 2 p. ; Stephanie Levitz, « Le Canada investit dans sa cybersécurité », *Journal Metro*, 17 octobre 2012, 2 p.
[1996] Andrew Graham, "Canada's critical infrastructure: when is safe enough safe enough ?", *Macdonald-Laurier Institute*, décembre 2011, 36 p. ; Jason Clemens, Brian Lee Crowley, *Solutions to critical infrastructure problems*, Macdonald-Laurier Institute, février 2012, 28 p.
[1997] *Agence QMI*, « Des sites internet du gouvernement du PLQ attaqués », *Canoë*, 13avril 2012, 2 p. ; *Agence QMI*, « Huit sites du gouvernement du Québec attaqués par Anonymous », *TVA Nouvelles*, 21 mai 2012, 2 p. ; Elisabeth Laplante, « Anonymous lance un message au gouvernement », *TVA Nouvelles*, 25 mai 2012, 2 p.
[1998] Ministère du Développement économique Innovation et Exportation, *La capitale-nationale : un pôle d'innovation reconnu dans le monde*, Communiqué, 2009, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de haute technologie et les pirates[1999]. L'information étant au cœur de la cyberguerre, le stockage de données de toutes ces entreprises sur le territoire québécois fait de la Belle Province un acteur important du cyberespace et une cible potentielle pour les attaques. Par exemple, en 2008, la Sûreté du Québec arrête 16 pirates informatiques qui œuvraient au sein d'un vaste réseau de *hackers* agissant dans plus de 100 pays et ayant causé 45 millions de dollars de dommages[2000]. Il s'agit de la plus importante opération policière dans le domaine du cyberespace à l'échelle de tout le Canada. Afin de lutter contre les menaces dans le cyberespace, le gouvernement québécois subventionne les recherches des universités provinciales pour améliorer la protection des infrastructures informationnelles[2001]. Il soutient également les exercices visant à lutter contre ces menaces[2002].

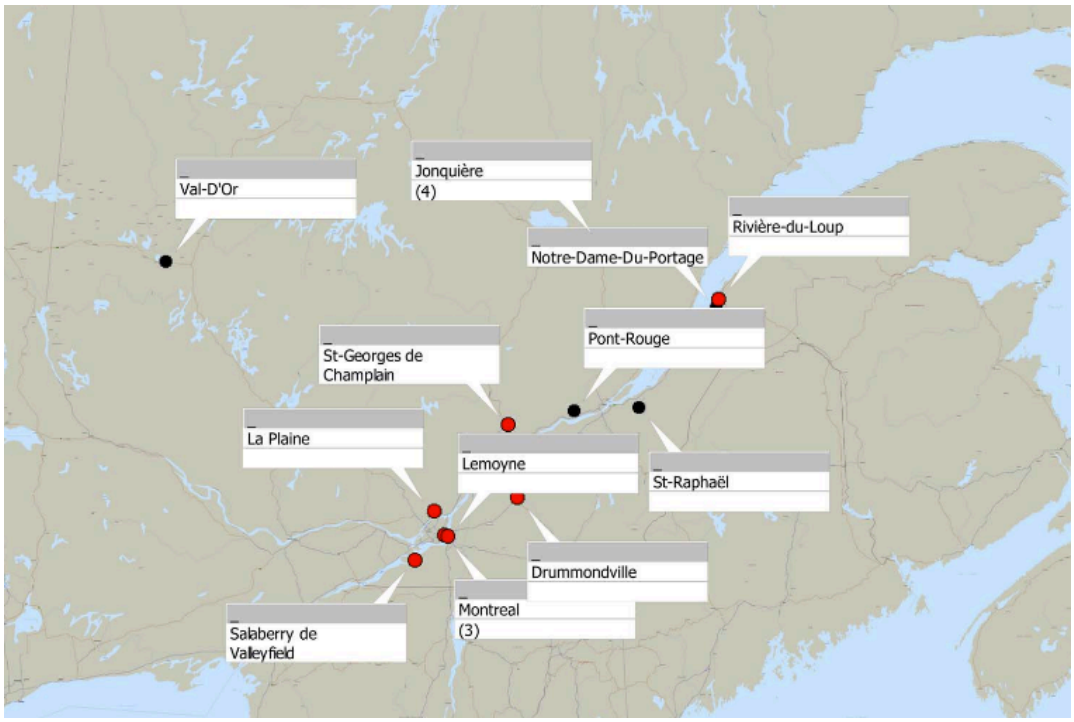


**Carte 14. Cartographie du réseau de pirates démantelé au Québec en 2008[2003]**

[1999] Martin Jolicoeur, Denis Lalonde, « Ericson construira un centre de données à Vaudreuil-Dorion », *Les Affaires*, 3 juin 2013, 1 p. ; Yves Therrien, « Un centre de données de 60 millions de $ construit à Québec », *La Pesse*, 11 juin 2013, 2 p. ; *TVA Nouvelles*, « Les centres de données, une manne pour le Québec », 26 juin 2013, 2 p.

[2000] *La Presse*, « La SQ arrête 16 pirates informatiques », 20 février 2008, 1 p. ; *Radio-Canada*, « La SQ démantèle un réseau de piratage informatique », 21 février 2008, 1 p.

[2001] Pierre Vallée, « Cybersécurité : un robot logiciel traquera les malfrats informatiques », *Le Devoir*, 23 avril 2011, 2 p.

[2002] Alain Mckenna, « Québec au cœur d'une cyberguerre virtuelle », *La Presse*, 29 octobre 2012, 2 p.

[2003] Sûreté du Québec, « Piratage informatique : Un vaste réseau démantelé », 20 février 2008 (http://www.sq.gouv.qc.ca/actualites/2008/piratage-informatique-personnes-arretees-quebec.pdf - consulté le 8 octobre 2016).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cette cartographie met en lumière l'étendue géographique du réseau de pirates qui opéraient au Québec. Face aux menaces asymétriques qui continuent de se développer, le Québec investit massivement dans les nouvelles technologies pour contribuer à la sécurité de l'espace nord-américain. Par exemple, le gouvernement Charest travaille avec les autorités canadiennes et américaines pour mettre au point un permis de conduire particulier qui serve également de pièce d'identité. C'est dans ce contexte que le « permis plus » voit le jour au Québec. Il s'agit d'un permis de conduire doté d'une puce électronique permettant aux douaniers de scanner le document jusqu'à une distance de cinq mètres afin d'obtenir le nom, le prénom, la date de naissance, la citoyenneté, la résidence ou encore le numéro d'identification unique d'un individu. Le but est de permettre aux autorités de contrôler plus rapidement les personnes afin de fluidifier le passage à la frontière. Cependant, le désintérêt des Québécois pour cette pièce d'identité et le coût très élevé de ce programme de haute technologie – 10,5 millions de dollars – finit par inciter le gouvernement québécois à abandonner le permis plus en 2014[2004].

## III – L'affirmation d'une autonomie du Québec pour faire face aux menaces asymétriques (2009-2013)

Malgré leur guerre contre le terrorisme, les États-Unis et le Canada échouent à éradiquer l'existence de menaces au sein de l'espace nord-américain. Cette situation renforce la crise de la légitimité de l'échelon fédéral aussi bien pour les autorités américaines que canadiennes. Cette situation conforte le Québec à chercher à prendre en main sa destinée pour faire face aux menaces asymétriques qui persistent.

### A – Le regain de tensions entre le Québec et le reste du Canada (2009-2010)

Conscients du déclin relatif de leur puissance, les États-Unis cherchent à maintenir leur *leadership* sur le reste du monde le plus longtemps possible. En effet, le gouvernement Obama sait que l'économie américaine ne peut plus se passer du reste du monde pour assurer sa prospérité. Pour maintenir l'*American way of life*, les États-Unis doivent massivement emprunter sur les marchés financiers internationaux. La Chine est devenue le plus grand concurrent économique de l'Amérique et son premier détenteur de dette devant le Japon. En

[2004] Jean-Luc Lavallée, « La SAAQ abandonne le permis de conduire Plus », *Le journal de Montréal*, 29 mai 2014, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

2009, les autorités chinoises possèdent 2 000 milliards de dollars de dette américaine[2005]. Cette situation de dépendance croissante de l'économie américaine aux investisseurs étrangers incite les autorités américaines à ménager leurs créanciers. Par exemple, lors de sa tournée en Asie en 2009, la secrétaire d'État Hillary Clinton consacre sa dernière et plus longue visite à la Chine. Afin de limiter les coûts d'administration du territoire contrôlé par les États-Unis, le gouvernement américain procède à des coupes massives dans les programmes militaires. Il met notamment fin au projet de bouclier antimissile tel que conçu par le gouvernement Bush.

Cette politique américaine a des conséquences sur le Canada. En effet, le gouvernement Harper s'offusque que le président Obama remette en place une force de protectionnisme contraire aux dispositions de l'ALENA[2006]. En effet, le plan de relance économique du nouveau gouvernement américain comporte une clause, l'*American Recovery and Reinvestment Act*, qui protège de la concurrence tout une série de produits américains, comme le fer ou l'acier, et réserve l'achat d'équipements de certains services publics liés à la sécurité, comme les pompiers, exclusivement auprès d'entreprises américaines. Cette politique américaine contribue à générer des tensions entre le Canada et les États-Unis. Afin de réduire la dépendance du pays au voisin américain, le gouvernement Harper décide d'ouvrir des négociations avec l'Union Européennes. Le but est d'établir un libre-échange entre le Canada et l'Europe[2007]. Le Premier ministre Harper escompte tirer de ce nouveau débouché 12 milliards de dollars de revenus supplémentaires pour l'économie canadienne[2008].

Le Québec, de son côté, connaît un regain de tensions avec le reste du Canada. En effet, les Québécois se montrent particulièrement mécontents de la politique menée par le gouvernement Harper. Au moins deux évènements viennent raviver le nationalisme québécois et le mouvement souverainiste dans la province. À l'été 2009, la Belle Province apprend que l'armée canadienne est à l'origine d'une pollution qui contribue à l'empoisonnement de la population habitant les environs de la base militaire de Valcartier. Cette affaire fait scandale au Québec. Près de 23 000 Québécois signent une pétition, déposée à la chambre des Communes, réclamant l'indemnisation par l'échelon fédéral des 400 victimes francophones[2009]. Dans le même temps, le gouvernement Harper, qui mène une politique promouvant l'héritage colonial britannique pour tenter de renforcer l'unité du Canada, décide d'accueillir en grande pompe la famille royale britannique. En novembre 2009, le prince

[2005] *La revue d'étude*, « L'Amérique du Nord 2008-2012 », op. cit., p.32.
[2006] Gérald Fillion, « Pourquoi le protectionnisme ? », *Radio-Canada*, 9 juin 2009, 1 p.
[2007] Anne Cheyvialle, « Le Canada veut un accord de libre-échange avec l'UE », *Le Figaro*, 6 mai 2009, 2 p.
[2008] *La revue d'étude*, « L'Amérique du Nord 2008-2012 », op. cit., p.49.
[2009] *Radio-Canada*, « Au moins 71 sites contaminés », 10 juin 2009, p.2.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Charles et son épouse Camilla arrivent à Montréal. Les Québécois, qui n'ont jamais accepté le colonialisme britannique, manifestent violemment contre le couple royale, ce qui oblige celui-ci à aller trouver refuge au sein du régime *Black Watch* de Montréal[2010]. L'attitude des Québécois envers le prince Charles est la même qu'en 1964 avec l'émeute contre la venue de Reine d'Angleterre dans la province. Les Québécois se montrent tout particulièrement hostiles à la politique du gouvernement Harper visant à valoriser l'héritage colonial britannique car ils se considèrent comme une nation colonisée par les Anglais. Les tensions sont telles entre la Belle Province et le reste du Canada que l'ancien Premier ministre péquiste, Jacques Parizeau, profite de ce contexte pour relancer l'idée d'une indépendance du Québec. Le 21 novembre 2009, il déclare:

> « Beaucoup de gens en 1995 ont été déçus de perdre par seulement 52 000 voix. D'autres se sont découragés. Puis il y a eu une longue période où l'on ne parlait plus de souveraineté, où elle n'était plus mise en valeur, et puis la vie a continué dans d'autres voies puisque celle-là était fermée. C'est normal que la situation soit ce qu'elle est, mais le défi, c'est de rétablir la crédibilité de l'option. Je pense que c'est faisable. Pourquoi ? Parce que je l'ai déjà fait[2011] ».

Les médias anglophones critiquent férocement le nationalisme québécois ce qui contribue à renforcer les tensions entre le Québec et le reste du Canada[2012]. En réaction, certains francophones envisagent sérieusement de prendre les armes pour protéger les intérêts de la Belle Province. Le major Serge Provost, fondateur de la « Milice Patriotique Québécoise », déclare :

> « Si on veut défendre le peuple, puisqu' il y a des personnes qui nous agressent, on n'a pas le choix d'utiliser les mêmes armes qu'eux pour être capables de les repousser[2013] ».

Cette milice n'est pas officiellement soutenue par l'État provincial ni par le mouvement souverainiste au Québec. Elle a un caractère strictement privé. Elle propose à ses membres une formation paramilitaire. La Milice Patriotique Québécoise ouvre un bureau de

[2010] Comité National Républicain du Québec, « Les Québécois ne sont pas des monarchistes », *Vigile*, 6 novembre 2009, 1 p. ; *Vigile*, « Accueil bruyant pour le Prince Charles », 10 novembre 2009, 2 p. ; Louis Préfontaine, « Manifestation contre le Prince Charles », *Vigile*, 11 novembre 2009, 2 p. ; *Times*, « Quebec nationalists disrupt Charles tour of Canada », 11 novembre 2009, 3 p.
[2011] Nathalie Petrowski, « Jacques Parizeau : en attendant le troisième référendum », *Cyberpresse*, 21 novembre 2009, p.3.
[2012] *TVA Nouvelles*, « Nationalisme québécois : une aberration géopolitique », 2 juillet 2010, 2 p.
[2013] Éric Plouffe, « Une milice patriotique se donne pignon sur rue », *Radio-Canada*, 23 novembre 2010, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

recrutement à Montréal en 2010 et affiche l'objectif est de recruter 200 miliciens pour cette seule année-là[2014]. L'engouement autour de cette organisation est tel chez les Québécois que les candidatures se multiplient rapidement. La milice atteint 800 membres soit quatre fois l'objectif initial[2015]. Pour y adhérer, chaque milicien doit payer 100 dollars, acheter un uniforme ainsi que trois armes. L'existence d'une telle structure paramilitaire met en lumière l'ampleur des tensions entre la Belle Province et le Canada. Les médias anglophones s'inquiètent d'ailleurs de l'existence de cette milice car, désormais, le Québec dispose d'une organisation en armes prête à en découdre avec les Canadiens anglophones[2016].



**Document 88. Séance d'entraînement de la Milice Patriotique Québécoise[2017]**

[2014] Catherine Handfield, « La Milice Patriotique Québécoise prête à l'action », *La Presse*, 25 novembre 2010, p.1 ; Ludovic Hirtzmann, *Les fiers-à-bras de l'indépendance du Québec*, *Le Soir*, 20 novembre 2010, 1 p.
[2015] Caroline Lepage, « Des photos qui dérangent », *TVA Nouvelles*, 20 septembre 2011, p.1.
[2016] Andrew Chung, « New Quebec group takes militant stance on sovereignty », *The Toronto Star*, 4 janvier 2011, 1 p. ; *CTV*, « Quebec militia group seeking new members », 4 janvier 2011 (http://montreal.ctvnews.ca/quebec-militia-group-seeking-new-members-1.592257 - consulté le 06 octobre 2013).
[2017] Graem Hamilton, « Armed & separatist », *National Post*, 22 septembre 2011, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cette photographie présente l'intérêt de montrer une partie du matériel de la Milice Patriotique Québécoise. Les miliciens sont équipés d'armes légères et portent des tenues d'inspiration militaire. Le gouvernement Charest, qui ne soutient pas du tout le mouvement indépendantiste, redoute que la Milice Patriotique Québécoise ne cherche à entreprendre une lutte armée à l'image du Front de Libération du Québec. Il fait surveiller cette organisation paramilitaire par la police provinciale[2018]. Cependant, par manque de financements, la milice finit par disparaître d'elle-même en 2013. Bien que brève, l'existence de cette organisation met en lumière le fait qu'il existe un mouvement de colère chez les Québécois contre le reste du Canada. Les autorités canadiennes n'ignorent pas cette crise dans la Belle Province.

Le gouvernement Harper cherche à désamorcer les tensions avec le Québec en annonçant une série d'investissements publics. En effet, le Canada ne peut se passer de la Belle Province car celle-ci joue un rôle stratégique pour la prospérité du pays. Par exemple, le Québec est le deuxième producteur au monde de niobium, métal servant à fabriquer de l'acier, des aimants supraconducteurs ou encore les enveloppes de barre de combustible nucléaire, avec 15% de la production mondiale[2019]. La province constitue également l'un des dix premiers producteurs minier au monde en ce qui concerne le fer, le titanium, le cuivre ou encore l'or[2020]. Elle est aussi le quatrième producteur mondial d'hydroélectricité, avec une puissance installée dépassant les 47 110 MW, qui lui permet de fournir en énergie à bas coût l'Ontario ou encore le Vermont[2021]. Le Québec représente 60% de la production aérospatiale du Canada et ses ventes dans ce secteur atteignent 12,4 milliards de dollars[2022]. La société québécoise Bombardier est le troisième constructeur d'avions au monde après l'américain Boeing et l'européen Airbus[2023]. Le gouvernement canadien choisit d'investir dans le complexe militaro-industriel québécois qui connaît une forte expansion dans un contexte de persistance des menaces asymétriques en Amérique du Nord. En 2010, il annonce la construction d'un nouveau centre de recherche et de développement au sein de la base militaire de Valcartier :

---

[2018] Mélanie Colleu, « Groupes radicaux au Québec : doit-on les prendre à la légère ? », *TVA Nouvelles*, 14 septembre 2012, 1 p.
[2019] Ministère des Ressources Naturelles du Québec (http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp - consulté le 30 octobre 2012).
[2020] David Giband, *L'Amérique du Nord*, Paris, Ellipses, 2010, p.204.
[2021] Quebecusa.org, *L'hydroélectricité du Québec : une solution avantageuse pour le nord-est*, novembre 2010, 2 p.
[2022] Investissement Québec, « Aérospatiale – Le Québec : un milieu d'affaires dynamique et profitable », Province du Québec, p.3.
[2023] *Ibid.*, p. 5-12.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

« Cet investissement à long terme dans les sciences et la technologie viendra améliorer significativement la compétitivité de la région de Québec et de tout le Canada au cours des années à venir. En investissant dans l'infrastructure de défense au Québec, notre gouvernement permet aux Québécois de consolider leur rôle de premier plan au sein des forces armées, tout en stimulant l'économie de la grande région de Québec[2024] ».

Le gouvernement Harper accroît les contrats publics passés avec les entreprises installées au Québec qui œuvrent dans les secteurs de la sécurité et de la défense. Ces contrats se répartissent de la manière suivante : 29% pour l'aérospatial et les missiles, 21% pour les munitions et les armements, 14% pour les systèmes de commandement, 11% pour l'équipement du soldat et le reste pour diverses activités telles que la production ou la maintenance de véhicules[2025]. En 2010, le complexe militaro-industriel québécois génère 3,5 milliards de dollars canadiens de revenus, dont 2 milliards de vente avec le Canada et 1,5 milliards à l'exportation, essentiellement aux États-Unis[2026].



**Document 89. Moteurs de chars *Leopard 2* fabriqués au Québec[2027]**

[2024] Ministère de la Défense canadien, *Le gouvernement du Canada investit dans l'infrastructure de la défense*, Communiqué, 24 février 2010, 1 p.
[2025] Yves Bélanger, Aude Fleurant, Marc-André Houle, Yannick Quéau, Diane Roussel, Stéphane Roussel, *Québec, Canada, Amérique : Nouvelle perspective au sein de l'économie de défe*nse, Observatoire sur l'économie politique de défense, 2011, p.46.
[2026] Simon Lord, « L'industrie de la défense du Québec, c'est 3,5 G$ », *Argent*, 15 juin 2011, 2 p.
[2027] Ian Buissière, « Moteurs des tanks Leopard 2 : contrat pour une usine de Québec», *Le Soleil*, 1er décembre 2012, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

### B – Le Québec face au constat d'échec de la lutte contre les menaces asymétriques par le Canada et les États-Unis (2010-2012)

Malgré l'ampleur des moyens consacrés par les États-Unis à la surveillance de leur territoire, les frontières apparaissent toujours aussi poreuses aux yeux des autorités américaines. La *US Drug Enforcement Administration* estime, qu'entre 1999 et 2009, plusieurs millions de tablettes d'ecstasy ont été produits par des gangs asiatiques du Québec et diffusées par la suite au Canada et aux États-Unis[2028]. Les autorités américaines estiment également qu'en 2010, le pays compte 11,5 millions de clandestins[2029]. Les difficultés économiques incitent le gouvernement Obama à utiliser la guerre contre le terrorisme comme prétexte pour renforcer la politique protectionniste initiée par le président Bush. En effet, sous couvert de protéger les États-Unis, les autorités américaines utilisent les frontières comme un filtre pour protéger les entreprises américaines de la concurrence étrangère. En 2010, les États-Unis sont en mesure de contrôler 40% des containers transitant par voie terrestre et 4,6% de ceux passant par voie maritime[2030].

En imposant toujours plus de contrôles, le gouvernement américain renchérit le coût du passage à la frontière et les délais de livraison pour la concurrence internationale. Ces contrôles frontaliers provoquent d'importants ralentissements à la frontière américano-canadienne. La majorité du trafic terrestre passant par le Québec, la province est directement concernée par cette situation avec des temps d'attente pour franchir la frontière qui s'allongent sans cesse. Le protectionnisme des États-Unis affecte les échanges canado-américains malgré l'existence de l'ALENA. Entre 2003 et 2010, le commerce bilatéral entre les États-Unis et le Canada baisse de 10%[2031].

[2028] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.355.
[2029] *Ibid.*, p.477.
[2030] *Ibid.*, p.322.
[2031] *Ibid.*, p.392-399.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 90. Contrôle à la frontière entre le Québec et les États-Unis[2032]**

Cependant, malgré la politique protectionniste américaine, le Canada poursuit ses efforts en matière de sécurité et de défense. En effet, le gouvernement Harper est conscient que l'économie canadienne est convalescente. Il ne veut pas se priver des débouchés liés à l'immense marché américain et ce d'autant plus que les négociations de libre-échange avec l'Union Européenne prennent du temps. C'est pourquoi, Harper ménage les autorités américaines. Il annonce que la flotte vieillissante de 40 avions de combat *CF–18*, stationnée à Bagotville dans la Belle Province, serait remplacée par 25 avions *F-35* américains[2033].

Cette annonce n'est pas bien acceptée dans la Belle Province. Les hommes politiques québécois estiment que les retombées économiques de cet achat seraient faibles pour l'industrie de la sécurité et de la défense de la province[2034]. Les médias québécois, quant à eux, mettent en avant le coût exorbitant de cet avion de combat en cours de développement par les États-Unis[2035].

[2032] Martin Vallières, « Magasinage : hausse des passages vers les États-Unis », *La Presse*, 9 août 2011, p.1.
[2033] Stéphane Bégin, « Bagotville accueillera des F-35 », *La Presse*, 9 septembre 2010, 1 p. ; *TVA Nouvelles*, « Bagotville hérite de la moitié des F-35 », 9 septembre 2010, 1 p.
[2034] Charles Gill, « Le F-35 : un gouffre inutile », *Vigile*, 6 août 2010, 1 p.
[2035] *Radio-Canada*, « Les F-35 coûteraient beaucoup plus chers que prévus », 31 mars 2011, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017




**Document 91. Avion de combat *F-35* américain[2036]**

Cependant, malgré les réticences du Québec, le gouvernement Harper poursuit ses investissements en matière de sécurité et de défense. Par exemple, en 2011, Transport Canada met en place le programme *100% hold bagage screening* permettant le contrôle de l'intégralité des bagages à main des voyageurs emprunt le transport aérien. Les technologies de détection mises en œuvre par les autorités canadiennes permettent un filtrage de 100% des marchandises et de 96% des passagers passant les aéroports canadiens[2037]. Dans le même temps, le nombre d'agents dédiés aux contrôles des bagages se multiplient. Ils passent de 3 300 à 6 800 entre 2003 et 2011[2038].

Le Québec subit d'ailleurs le mouvement de concentration des secteurs de la sécurité et de la défense imposé par les États-Unis[2039]. En effet, au terme d'une série de rachats entre 2000 et 2011, la majorité des entreprises formant le complexe militaro-industriel québécois passent sous le contrôle d'entreprises américaines. Les sept plus grands groupes de défense qui dominent l'Amérique du Nord à cette époque sont toutes des entreprises américaines :

[2036] *Journal Métro*, « Annulation des F-35: un coup dur pour l'industrie ? », 24 septembre 2015, 1 p.
[2037] Pierre-Alexandre Beylier, *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutations*, *op. cit.*, p.330.
[2038] *Ibid*., p.330.
[2039] Yves Bélanger, Aude Fleurant, Hélène Masson, Yannick Quéau, « Les mutations de l'industrie de défense : regards croisés sur trois continents », *Cahier de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire*, 2012, n°10, 181 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Loockeed Martin, Boeing, Raytheon, General Dynamics, Northrop Grumman, L3 Communications et United Technologies. Toutefois, les autorités québécoises ne manifestent pas d'inquiétudes particulières à l'égard de ce processus d'intégration des entreprises québécoises à un vaste complexe militaro-industriel nord-américain. Le 10 mai 2011, l'Assemblée nationale adopte une résolution qui précise que :

> « Le Québec a été et continuera d'être un allié de l'ensemble de la communauté internationale en matière de sécurité et plus particulièrement face à la menace terroriste[2040] ».

Le gouvernement provincial se montre pragmatique. Il cherche à ce que le Québec tire un maximum de profits des dépenses américaines et canadiennes en matière de protection. En 2011, les États-Unis consacrent 4,8% de leur PIB à leur défense (689,6 milliards de dollars) contre 1,5% pour le Canada (23,1 milliards)[2041]. Cherchant à capter ces dépenses, le gouvernement Charest mène une politique visant à attirer les entreprises, notamment celles œuvrant dans la sécurité et la défense, dans la Belle Province. Par exemple, le 11 juin 2011, il annonce une subvention de quatre millions de dollars à l'entreprise américaine Lockheed Martin afin qu'elle installe ses services d'entretien de moteurs d'avions de combat à Montréal plutôt qu'à San Antonio au Texas[2042]. En agissant de la sorte, le gouvernement provincial contribue au développement du complexe militaro-industriel québécois. Les entreprises québécoises de la sécurité et de la défense s'intéressent au développement de nouveaux appareils, comme les drones, car elles estiment que celles-ci sont susceptibles de constituer de nouvelles sources de profits en répondant à la course perpétuelle à la technologie des autorités américaines et canadiennes[2043].

Cependant, cette politique de subventions aux entreprises de la part du gouvernement provincial finit par susciter de vives tensions sociales dans la province. En effet, pour financer sa politique généreuse envers les sociétés, le Premier ministre Jean Charest n'a de cesse de procéder à des coupes budgétaires dans d'autres domaines. Il finit par s'attaquer au budget de l'éducation. Les frais de scolarité des universités, gelés depuis 1994, font l'objet d'une hausse. Cette décision provoquant une forte contestation sociale entre le 7 février et le 12

[2040] *Radio-Canada*, « Québec vote une motion favorable à la lutte contre le terrorisme », 10 mai 2011, 1 p.
[2041] Le Monde, *Bilan géostratégique*, Hors-Série, 2013, p.72.
[2042] Tommy Chouniard, « Québec s'intéresse aux avions de combat », *La Presse*, 12 juin 2013, p.1.
[2043] Marie Tison, « Drones militaires : retour vers le futur pour le Québec », *La Presse*, 3 août 2012, 2 p. ; Marie Tison, « Drones : l'industrie québécoise veut monter à bord », *La Presse*, 3 août 2012, 3 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

septembre 2012[2044]. Les étudiants déclenchent une grève générale illimitée, la plus importante de toute l'histoire de la province, rapidement surnommée le « printemps érable » en référence au printemps arabe[2045]. Dès le premier jour, 200 000 manifestants se réunissent[2046].



**Document 92. Manifestation nocturne lors du printemps érable[2047]**

Cette photographie montre l'ampleur de la contestation sociale au Québec. Malgré les protestations des étudiants, le gouvernement Charest choisit de conserver une ligne dure vis-à-vis des étudiants. Il ne veut pas céder. Cette opposition entre le gouvernement provincial et les étudiants se transforme en crise. Elle donne lieu à plus de 100 jours de manifestations et plus de 30 nuits de marche dans les rues de Montréal[2048]. Estimant que les étudiants troublent l'ordre public, le Premier ministre Jean Charest utilise la police pour disperser les

[2044] Jean-Philippe Cipriani, « Crise étudiante : la sève a coulé au printemps 2012 », *Le Huffington Post*, 5 décembre 2012, 2 p.
[2045] Sophie Malherbe, « Québec : cinq choses à savoir sur 'le printemps érable' », *L'Express*, 23 mai 2012, 2 p. ; Anne Corbet, « Le printemps érable, ce mouvement social qui secoue le Québec », *Radio France Info*, 31 mai 2012, 2 p.
[2046] Alexandre Turgeon, « Comment travailler la mémoire sur tweeter », *op. cit.*, p.15.
[2047] *Le Monde*, « "Printemps érable" : 51 associations demandent une enquête sur les arrestations », 13 novembre 2012, p.1.
[2048] Vincent Daniel, « Comment le printemps érable a gagné la bataille de la popularité », *France Info*, 26 mai 2012, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

manifestants. Les médias de la province critiquent les interventions musclées et les arrestations de masse pratiquées par les policiers à l'encontre des étudiants[2049]. Le gouvernement provincial parvient néanmoins à mettre fin à la crise après plusieurs mois d'affrontements violents entre les manifestants et la police québécoise.




**Document 93. Intervention de la police québécoise lors du printemps érable[2050]**

Jean Charest pense être sorti victorieux de cette crise en ayant affirmé l'autorité du gouvernement provincial face à des mouvements sociaux. Il cherche à utiliser cette situation pour s'assurer une victoire aux prochaines élections législatives provinciales. C'est dans ce contexte qu'il décide d'organiser de nouvelles élections. Pendant la campagne, les libéraux font l'objet de vives critiques de la part de tous les partis. Par exemple, François Legault, chef de la Coalition pour l'avenir du Québec reproche à Charest d'avoir « trahi l'héritage de Jean Lesage[2051] ». Les Québécois manifestent une volonté de changement. Les libéraux perdent le pouvoir au profit du Parti Québécois le 4 septembre 2012.

Pour la première fois dans son histoire, le Québec voit une femme accéder au poste de Premier ministre. La péquiste Pauline Marois devient chef de gouvernement à 63 ans[2052].

[2049] Maxime Deland, « Rudes affrontements avec les policiers », *TVA Nouvelles*, 24 mars 2015, 1 p.
[2050] Karim Benessaieh, « Printemps érable : 382 arrestations, 1 711 interpellations », *La Presse*, 5 juin 2013, 1 p.
[2051] Alexandre Turgeon, « Comment travailler la mémoire sur tweeter », *op. cit.*, p.12.
[2052] *Radio-Canada*, « Pauline Marois, première femme à la tête du Québec », 4 septembre 2012, 1 p. ; Hélène Sallon, « Pauline Marois, première femme à la tête du Québec », *Le Monde*, 5 septembre 2012, 1 p. ; Anne Pélouas, « Pauline Marois, la force tranquille du Québec », *Le Monde*, 12 octobre 2012, 3 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cependant, cette élection suscite immédiatement une hostilité au sein d'une partie de la population. Le 5 septembre 2012, Pauline Marois subit un attentat de la part d'un individu isolé à l'occasion d'un rassemblement du Parti Québécois pour fêter la victoire électorale. Elle ressort indemne mais cette attaque fait un mort parmi la foule. Le tireur, un homme de 63 ans, est interpellé alors qu'il prononce les mots : « les Anglais se réveillent[2053] ».



**Document 94. Arrestation de l'auteur de l'attentat du 5 septembre 2012[2054]**

Bien qu'isolé, cet acte n'apparaît pourtant pas anodin. Il met en lumière le vieux fond d'opposition entre les anglophones et les francophones au Québec. Dans cette perspective, la gouvernance péquiste s'ouvre dans un contexte social troublé.

### C – Le Québec à la recherche de son autonomie (2012-2013)

Alors que la Belle Province connaît une période de turbulences, les États-Unis sont confrontés à une dégradation de leur situation. La persistance de la crise économique précipite

[2053] Jessica Nadeau, « Attentat au Métropolis lors du discours de Pauline Marois », *Le Devoir*, 5 septembre 2012, p.1.
[2054] *Radio-Canada*, « Un attentat au rassemblement du PQ fait un mort », 5 septembre 2012, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

l'Amérique dans une situation de surexpansion territoriale. En effet, le cœur de la puissance américaine éprouve des difficultés à se relever. Par exemple, la ville de Détroit, symbole de la réussite de l'automobile américaine, est contrainte de se déclarer en faillite[2055]. Le taux de chômage dans le pays s'élève à 7,6% en 2012 contre 4,4% en 2007[2056]. D'autres pays s'affirment comme de grandes puissances sur la scène internationale. En 2012, la Chine devient le pays le plus important de la planète en termes d'échanges internationaux avec 3 870 milliards de dollars d'exportations et d'importations contre 3 820 pour les États-Unis[2057]. Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, le pays doit faire face à des dépenses croissantes pour administrer les territoires qu'il contrôle sans pour autant que ces derniers ne lui fournissent des revenus supplémentaires. Les États-Unis font la guerre en Irak et en Afghanistan et mènent des interventions ponctuelles contre le Yemen ou encore la Lybie. Toutes ces opérations ont un coût important. Par exemple, entre 2001 et 2012, les guerres en Irak et en Afghanistan coûtent 6 000 milliards de dollars au gouvernement américain[2058].

Les États-Unis sont contraints de financer à crédit le maintien de leur leadership mondial[2059]. La dette du gouvernement fédéral passe de 10 600 milliards à 16 300 milliards de dollars entre 2008 et 2012[2060]. Le gouvernement américain est confronté non seulement au défi de continuer à trouver de l'argent frais pour financer sa politique mais également à la défiance de la population. En effet, les Américains se montrent de plus en plus critiques vis-à-vis de la politique d'Obama[2061]. L'incapacité des autorités américaines à lutter contre la hausse continuelle des inégalités sociales alimente la défiance de la population à l'égard du pouvoir central[2062]. Par exemple, lors de la réélection d'Obama à la présidence des États-Unis, le 7 novembre 2012, 700 000 Américains installés dans 30 États fédérés différents signent une pétition réclamant l'indépendance de leur État[2063]. Ce chiffre, bien que modeste au regard des

[2055] Stéphane Lauer, « Détroit autorisée à se placer en faillite », *Le Monde*, 3 décembre 2013, 1 p.
[2056] Vincent Michelot, *Obama II : contre l'adversité, le pragmatisme*, *op. cit.*, p.14.
[2057] Jean-Baptiste Velut, « Les États-Unis face à la mondialisation économique », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, p.48.
[2058] Paul Craig Roberts, « L'effondrement de l'économie américaine et la fin de l'hégémonie mondiale », *Vigile*, 30 juillet 2012, p.1.
[2059] Serge Truffault, « Dette américaine – La destruction », *Le Devoir*, 20 avril 2011, 1 p.
[2060] Richard Le Hir, « La chute brutale de l'empire américain : les chiffres », *Vigile*, 23 décembre 2013, 2 p.
[2061] Hélène Buzzetti, « Fonction publique fédérale – des coupes au détriment du français », *Le Devoir*, 19 mars 2013, 1 p.
[2062] *Vigile*, « L'American Dream contemple le trou noir où il se disloque », 24 août 2012, 3 p. ; Alain Dubuc, « L'implosion américaine », *La Presse*, 16 octobre 2013, 1 p.
[2063] *Vigile*, « 700 000 Americans petition the White House to secede from the US », 14 novembre 2012, 2 p. ; *Vigile*, « Aux armes et ''sécession pour tous'' ! », 18 novembre 2012, 7 p ; *La voix de l'Amérique*, « Déçus par les élections, certains Américains parlent de faire sécession », 24 novembre 2012, 2 p. ; Pascal Lorot, « UMP, Catalogne, Flandre : la séparation est décidément à la mode actuellement », *Le nouvel économiste*, 10 décembre 2012, 1 p. ; *Vigile*, « L'Amérique en sécession », 18 octobre 2013, 3 p. ; *Vigile*, « Un américain sur quatre veut que son État se sépare du reste des États-Unis », 22 septembre 2014, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

313 millions d'habitants que compte les États-Unis, met néanmoins en lumière l'existence de fortes tensions sociales dans le pays. La situation financière difficile finit par inciter le gouvernement américain de procéder à des coupes budgétaires importantes. Pour la première fois depuis les attentats du 11 septembre 2001, il décide de réduire ses investissements en matière de sécurité et de défense[2064]. Il annonce une baisse de 450 milliards de dollars sur dix ans en matière de dépenses militaires[2065]. Le 23 mai 2013, il prononce un discours à Fort McNair dans lequel il annonce sa volonté de sortir le pays de la guerre contre le terrorisme[2066].

Le Canada n'est pas en meilleure santé financière que son voisin américain[2067]. En effet, le pays est en difficulté économique car le cours des matières premières qu'il exporte reste durablement bas. Il subit de plein fouet le revirement de politique énergétique initiée par le président Obama lors de son premier mandat. Grâce à la mise en valeur de leur ressource en en pétrole et en gaz de schiste, les États-Unis font passer de 60% à 45% leur importation nette de pétrole entre 2005 et 2013[2068]. Le Canada, grand exportateur d'hydrocarbures vers le voisin américain grâce à l'Alberta, éprouve d'importantes difficultés à s'adapter à ce contexte[2069]. Ne disposant pas d'un accès aussi aisé aux financements internationaux que les autorités américaines, le gouvernement canadien est contraint de procéder à d'importantes coupes budgétaires pour limiter le coût d'administration du territoire. Par exemple, il renonce à renforcer la présence militaire canadienne dans l'Arctique face aux prétentions russes[2070]. Il procède également à une vaste réorganisation du ministère de la défense pour diminuer les dépenses en mutualisant les moyens[2071]. Il crée le « Commandement des opérations

[2064] Aude-Emanuelle Fleurant, « La défense des États-Unis au bord du gouffre budgétaire ? Vers un quatrième cycle baissier pour les dépenses militaires », *Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire*, 14 février 2013, 2 p. ; Jean Sylvestre Mongrenier, « Faut-il s'inquiéter de voir les États-Unis réduire leur budget de la défense ? », Atlantico, 15 avril 2013, 2 p. ; *Le Monde*, « Barack Obama veut sortir les États-Unis de la ''guerre contre le terrorisme''», 24 mai 2013, 2 p. ; *Le Figaro*, « Obama : fin de la guerre antiterroriste ? », 24 mai 2013, 2 p.

[2065] Manlio Dinucci, « Les USA tournent la page vers de nouvelles guerres », *Vigile*, 7 janvier 2012, p1.

[2066] *Le Monde*, « Barack Obama veut sortir les États-Unis de la « guerre contre le terrorisme », 24 mai 2013, 2 pages ; *Le Figaro*, « Obama : fin de la guerre antiterroriste ? », 24 mai 2013, 2 p.

[2067] Marcel Plamondon, « La fin du rêve canadien », *Le Huffington Post*, 16 mars 2013, 1 p.

[2068] Alix Meyer, « Politique intérieure : la malédiction du second mandat », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, p.64.

[2069] Louis Cornellier, « Quand les Américains mangent du Canadien », *Le Devoir*, 15 janvier 2011, 2 p. ; Terence Corcoran, « The New York Times calls for war on Canadian oil », *National Post*, 12 mars 2013, 1 p.

[2070] Hélène Buzzetti, Marie Vastel, « Le Canada réclamera le pôle Nord…plus tard », *Le Devoir*, 10 décembre 2013, 1 p.

[2071] *Radio-Canada*, « Compressions fédérales : la base de Valcartier durement touchée », 4 avril 2012, 2 p. ; Isabelle Porter, « Compressions fédérales – défense nationale : le Québec écope du tiers des coupes », *Le Devoir*, 5 avril 2012, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

interarmées du Canada[2072] ». Cette structure vise à rationaliser le dispositif de défense canadien en rassemblant au sein d'un seul centre de commandement les opérations des forces terrestres, maritimes et aériennes canadiennes. Celui-ci supervise les six états-majors des Forces Opérationnelles Interarmées Régionales (FOIR), dont un est basé à Montréal, qui sont chargés de protéger le pays[2073].

Bien que désireux de réaliser des économies sur sa défense, le Canada reste membre du NORAD. En effet, cette structure lui permet de partager les coûts de surveillance de son territoire avec les États-Unis. Sur le plan de la sécurité, le gouvernement Harper décide également de faire des économies. Il ferme dans la Belle Province les centres de Services de communication et de trafic maritimes (STCM) de Montréal et de Rivière-au-Renard, à la pointe de la Gaspésie[2074]. Il ne subsiste plus que le centre de Québec. Le STCM est chargé d'écouter 24 heures sur 24 la fréquence des radios maritimes, de localiser un navire et de répondre aux appels de détresse. Le Canada et les États-Unis annoncent également un plan commun en matière de cybersécurité[2075]. Il s'agit de protéger les infrastructures jugées critiques comme les réseaux de télécommunication ou d'énergie. Le but des deux pays est de mutualiser les dépenses de protection dans ces domaines[2076].

De son côté, le Québec entre dans une nouvelle phase de recherche de son indépendance en 2013, soit 250 ans après le traité de Paris[2077]. En effet, le gouvernement provincial mène une politique active pour rapprocher encore plus l'État provincial du statut d'un État souverain[2078]. Sur le plan diplomatique, Pauline Marois s'attache à approfondir la relation spéciale entre le Québec et la France car celle-ci contribue de manière non négligeable à la prospérité de la province. La France représente le 2ème investisseur étranger

[2072] Site internet du « *Commandement des opérations interarmées du Canada* » (http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/commandement-operations-interarmees-canada.page - consulté le 12 octobre 2013).
[2073] Gouvernement du Canada, *Forces Opérationnelles Interarmées Régionales*, Défense nationale et les forces armées canadiennes (http://www.forces.gc.ca/fr/operations-regionales-foi/index.page - consulté le 17 novembre 2015).
[2074] Annie Mathieu, « Coupes à la garde côtière : le fleuve perd des yeux et des oreilles », *Le Soleil*, 5 mai 2013, 4 p. ; *Vigile*, « Le fleuve perd ses yeux et ses oreilles », 6 mai 2013, 1 p.
[2075] AFP, « Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis », *Le Huffington Post*, 26 octobre 2012, 1 p. ; *Radio-Canada*, « Partenariat Canada-États-Unis pour la cybersécurité », 26 octobre 2012, 2 p. ; *Canoë*, « Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis », 29 octobre 2012, 1 p.
[2076] *Le Monde*, « L'Amérique lucide réfléchit à un leadership de survie plutôt qu'à une hégémonie messianique », 2 novembre 2012, 5 p.
[2077] Jean-Pierre Gendreau-Hétu, « Les 250 ans du traité de Paris : qui a peur du 10 février 1763? », *Le Devoir*, 6 mars 2013, 2 p.
[2078] Robert Dutrisac, « Marois lance une offensive souveraineté », *Le Devoir*, 23 janvier 2013, 2 p. ; Jean-Luc Lavallée, « La souveraineté, c'est ''payant'' dit Pauline Marois », *Vigile*, 10 février 2013, 2 p. ; Parti Québécois, « Une campagne de promotion sur la souveraineté », Communiqué, 7 septembre 2013, 1 p. ; Hélène Buzzetti, « Ottawa rouvre le front constitutionnel », *Le Devoir*, 19 octobre 2013, 2 p. ; *Radio-Canada*, « Souveraineté : une attaque sournoise d'Ottawa, selon Québec », 20 octobre 2013, 3 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

au Québec, derrière les États-Unis, alors qu'elle ne constitue que le 5ème au Canada[2079]. La province attire 70% des entreprises françaises implantées au Canada[2080]. Les autorités françaises font un accueil favorable au gouvernement indépendantiste. Par exemple, le président François Hollande est le premier chef d'État étranger à recevoir la Première ministre Marois[2081]. Il la reçoit avec les mêmes égards que ceux accordés aux chefs de gouvernements de pays souverains. Ce faisant, le président français donne un signal politique très fort d'appui au gouvernement indépendantiste qui cherche à prendre ses distances vis-à-vis des autorités canadiennes[2082].

Dans le même temps, un nouveau scandale vient raviver le nationalisme québécois. En 2013, l'historien québécois Frédéric Bastien publie un ouvrage intitulé *La bataille de Londres* qui s'appuie sur le dépouillement d'archives britanniques, notamment celles du *Foreign Office*[2083]. Ce livre suscite un scandale au Québec. L'auteur relate des événements ayant comme toile de fond le renvoi en justice du rapatriement de la constitution canadienne. À l'époque, au printemps 1981, la Cour suprême du Canada devait se prononcer sur la légalité de la tentative du gouvernement fédéral de rapatrier unilatéralement la Constitution. Alors que les délibérations politiques font rage et, qu'au moment même, les juges sont en délibérations, le juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, aurait transmis à des représentants des gouvernements du Canada et du Royaume-Uni des informations confidentielles sur les délibérations de la plus haute juridiction Canada. Les affirmations de Frédéric Bastien suscitent de graves doutes sur l'intégrité de la Cour suprême au moment du rapatriement de la Loi constitutionnelle de 1982. Qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes, les Québécois gardent un goût amer de la réforme constitutionnelle de 1982. C'est pourquoi, l'affaire prend une ampleur médiatique et politique immense. Le gouvernement Marois se saisit de cette opportunité pour demander des comptes au gouvernement canadien[2084]. Il en profite également pour lister les domaines qui relèvent de la compétence du Québec et dans lesquels le gouvernement canadien empiète[2085].

---

[2079] Ambassade de France au Canada, *Economie du Québec*, Publication des Services Economiques, décembre 2013, p.5.
[2080] *Ibid.*, p.5.
[2081] Site du Premier ministre du Québec, *Pauline Marois reçue par le Président de la République*, 15 octobre 2012 (www.premier.gouv.qc.ca – consulté le 18 février 2013).
[2082] Michel Dolbec, « À Paris, Pauline Marois critique la politique étrangère du Canada », *L'Express*, 12 octobre 2012, 1 p.
[2083] Frédéric Bastien, *La bataille de Londres : dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montmagny, Boréal, 2013, 476 p.
[2084] *TVA Nouvelles*, « Québec n'exclut pas le recours aux tribunaux », 10 avril 2013, 1 p.
[2085] Paul Journet, *Québec prépare un inventaire des empiètements du fédéral*, *Vigile*, 18 juin 2013.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Au Canada anglophone, la population éprouve des difficultés à comprendre l'attitude du Québec. Les médias anglophones se montrent d'ailleurs très hostiles envers le gouvernement péquiste[2086]. Luc-Normand Tellier, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, décrit le fond de la pensée des anglophones du Canada à propos de la Belle Province :

> « Une petite province profondément endettée, dépendant du flux des subventions fédérales, à l'économie faible et dominée par l'État, une société corrompue des pieds à la tête tentant péniblement de survivre au milieu d'économies beaucoup plus importantes et performantes ne prêtant aucune attention à ses inquiétudes culturelles[2087] ».

L'ouvrage de Frédéric Bastien crée une telle polémique au Québec que le gouvernement provincial décide de remettre en avant l'enseignement de l'histoire nationale des Québécois. La Ministre de l'éducation québécoise, Marie Malavoy, justifie cette décision en ces termes :

> « Il y a des grands moments de notre histoire qui expliquent ce que nous sommes. Si on veut être capable de décoder le monde qui nous entoure, les débats qui ont lieu actuellement, qui ne sont pas inventés par un parti ou par l'autre, mais qui existent du simple fait que nous sommes des francophones en Amérique du Nord. Il y a des questions qu'on se pose, il y a des gens qui sont des tenants d'une option constitutionnelle ou d'une autre, si l'on veut comprendre ça, il faut comprendre ce qui a précédé[2088] ».

Ce propos met en lumière le fait que le gouvernement péquiste cherche à promouvoir la survivance du fait francophone en Amérique du Nord au travers l'enseignement d'une histoire fondée sur un nationalisme québécois et non pas canadien.

---

[2086] Diane Weber Bederman, Is Quebec Good Enough For Canada ?, *The Huffington Post*, 25 juillet 2013, 2 p. ; Warren Kinsella, « Quebec Can Learn From Nazi »s, *Toronto Sun*, 31 août 2013, 2 p. ; Dan Delmar, « Richard Martineau and Quebec's nationalist intolerance », *National Post*, 16 octobre 2013, 2 p. ; Xavier Lambrecht, « Avec le Canada, on est mûrs pour le divorce, le ministre québécois Jean-François Lisée », *TV5*, Documentaire audiovisuel, 8 novembre 2013, 11 minutes ; Martin Ouellet, « Le Canada est un corps étranger, selon Jean-François Lisée », *Le Huffington Post*, 11 décembre 2013 ; *Radio-Canada*, « Campagne contre la francophobie », 12 décembre 2013, 1 p. ; *Radio-Canada*, « Le monde ne comprend pas le projet souverainiste, croit harper », 20 décembre 2013, 1 p. ; Paul St-Pierre Plamondon, Anne De Ravinel, Jean-François Gingras, « Un déni malsain de la part des médias anglophones », *Le Devoir*, 20 décembre 2013, 2 p.

[2087] Luc-Normand Tellier, « Autour du « Quebec bashing » du National Post - Pourquoi souhaitez-vous que nous restions dans ce pays ? », *Le Devoir*, 27 juin 2013, p.1.

[2088] Radio-Canada, *Le gouvernement veut renforcer l'enseignement de l'histoire*, *Le Huffington Post*, 21 septembre 2013, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Une autre affaire incite ravive les tensions au Québec. En effet, à l'été 2013, les médias britanniques diffusent des informations provenant d'Edward Snowden, un informaticien américain ayant travaillé pour le compte de la NSA. Ce dernier révèle qu'au nom de la guerre contre le terrorisme, les autorités américaines espionnent de manière systématique le reste du monde, y compris leurs alliés, grâce au programme PRISM[2089]. Dans le cadre de ce programme, les entreprises américaines ont l'obligation de fournir aux services de renseignement américains toutes les données que ces derniers exigent. Snowden révèle que la NSA cherche à espionner l'intégralité des télécommunications entre les États et que l'agence a infecté plus de 50 000 réseaux informatiques à travers le monde pour voler des informations dans un but économique[2090]. Cette affaire contribue à donner une mauvaise image aux États-Unis sur la scène internationale et, par effet collatéral, au Canada qui constitue l'un de ses plus proches alliés[2091]. Les Québécois se montrent tout particulièrement indignés d'apprendre que leur vie privée est espionnée par le voisin américain.

Face au tollé que provoque cette affaire dans la Belle Province, la Commission d'Accès à l'Information du Québec saisie le Ministère de la Sécurité Publique du Québec afin de savoir si le Centre de Sécurité des Télécommunications du Canada a déjà espionné les Québécois de manière aussi systématique qu'aux États-Unis et si le Ministère a lui-même transmis des informations à ce service sur les habitants de la Belle Province. Le ministère répond par la négative[2092]. Ce scandale incite néanmoins Pauline Marois à chercher à donner de meilleures garanties aux habitants de la province. Lors de la septième conférence annuelle de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, qui réunit 25 États francophones à Marakech, le Québec fait adopter par les membres une résolution sur la nécessité de transparence du traitement des données numériques[2093].

---

[2089] Barton Gellman, Laura Poitras, « U.S. British intelligence mining data from nine US internet compagnies in broad secret program », *The Washington Post*, 6 juin 2013, 5 p. ; Timothy B. Lee, « How congress unknowingly legalized PRISM in 2007 », *The Washington Post*, 6 juin 2013, 1 p. ; Glenn Greenwald, Ewen MacAskill, « NSA PRISM programs taps in to user data of Apple, Google and others, the Guardian », 7 juin 2013, 5 p. ; Luke Johnson, « George W. Bush defends PRISM : I put that program in place to protect the country », *The Huffington Post*, 1er juillet 2013, 1 p. ; Edward Moyer, « NSA tracks hundreds of millions of cell phones worldwide », *CNET*, 4 décembre 2013, 1 p. ; John Cassidy, « No contest : Edward Snowden is person of the year », *Newyorker*, 09 décembre 2013, 2 p.

[2090] *Download*, « PRISM, un œil sur la planète », octobre-novembre 2013, n°5, p.70 ; Délégation aux Affaires Stratégiques, *Actualités*, Observatoire du monde cybernétique, Lettre n°23, novembre 2013, p.3.

[2091] Paul Craig Roberts, « America Totally Discredited », *Institute for Political Economy*, 30 août 2013, 4 p. ; Greg Weston, Glenn Greenwald, Ryan Gallagher, Daniel Thibeault, « Espionnage : des missions conjointes entre canadiens et américains », *Le Huffington Post*, 9 décembre 2013, 2 p.

[2092] Benjamin Jébrak, « Surveillance des télécommunications au Québec : la CAI ferme le dossier », *Direction Informatique*, 10 septembre 2013, 2 p.

[2093] *Agence News Press*, « Les autorités francophones adoptent une résolution sur la transparence des traitements des données », 4 décembre 2013, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le gouvernement Marois cherche à s'appuyer sur ces affaires qui font scandale au Canada pour tenter de valoriser le projet d'indépendance du Québec auprès de la population québécoise. Par exemple, les parlementaires péquistes, majoritaires à l'assemblée nationale, célèbrent le 100ème anniversaire du 22e Royal Régiment en adoptant la résolution suivante :

> « Que l'Assemblée nationale souligne l'année du centenaire de la création du Royal 22e Régiment ; Qu'elle souligne l'héritage et la contribution de cette institution au rayonnement et à la protection de la langue française ; Qu'elle souligne également le courage et le sens du devoir des hommes et des femmes qui ont fait sa renommée[2094] ».

On peut remarquer que ce texte, adopté à l'unanimité par les parlementaires québécois, célèbre la bravoure militaire des Québécois mais ne fait pas référence à l'armée canadienne. De même, le 11 novembre 2013, pour la première fois de son histoire, le gouvernement québécois décide d'honorer seul, sans la présence du gouvernement fédéral, les militaires québécois tombés pendant les guerres devant la Croix du sacrifice[2095]. Tous ces gestes, à forte portée symbolique, participent à la valorisation de l'indépendance du Québec. La politique de Pauline Marois inquiète les autorités canadiennes. En décembre 2013, le gouvernement Harper critique très vivement le mouvement indépendantiste québécois[2096]. Dans cette perspective, le contentieux entre le Québec et le reste du Canada reste non réglé car la reconnaissance de la spécificité de la province est toujours refusée par le gouvernement canadien[2097].

Le gouvernement québécois impulse une nouvelle politique de sécurité et de défense pour le Québec. Sur le plan de la sécurité, il s'attache à accélérer la lutte contre la criminalité transfrontalière[2098]. C'est pourquoi, le Québec renforce sa coopération policière avec le

[2094] Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 40ème législature, 24 octobre 2013, p.8-9.
[2095] Denis Julien, « Pauline Marois à la croix du sacrifice », *Vigile*, 11 novembre 2013, 1 p.
[2096] Fannie Olivier, « Presque le reste de l'humanité » ne comprend pas Marois, selon Stephen Harper », *Le Huffington Post*, 19 décembre 2013, 1 p ; *Radio-Canada*, « Le monde ne comprend pas le projet souverainiste, croit harper », 20 décembre 2013, 1 p.
[2097] *Le Huffington Post*, « L'inacceptable identité québécoise », 22 décembre 2013, 1 p.
[2098] Daniel Renaud, David Santerre, « 1000 policiers frappent un réseau de trafiquants lié au crime organisé », *La Presse*, 1er novembre 2012, 2 p. ; Mélanie Colleu, « Hells Angels : dernier club présent au Québec », *Journal de Montréal*, 4 septembre 2013, 1 p. ; *Le Devoir*, « Commission Charbonneau – 75% des Hells au Québec avaient une compagnie en 2010 », 5 septembre 2013, 2 p. ; Daniel Renaud, *Québec veut saisir les actifs d'une relation des Hells*, *La Presse*, 15 février 2013, 1 p. ; *Radio-Canada*, « La commission Charbonneau s'intéresse aux motards », *Le Huffington Post*, 4 septembre 2013, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Vermont en 2013[2099]. Le gouvernement québécois présente une résolution à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada pour renforcer la sécurité du transport ferroviaire[2100]. Il tente aussi de récupérer les données québécoises relatives au registre d'épaule d'armes fédéral, que ce dernier souhaite détruire, afin de créer un registre propre au Québec[2101].

Si, à la différence des États fédérés américains, le Québec ne se dote pas de sa propre force armée, le gouvernement québécois se montre néanmoins très actif envers le complexe militaro-industriel de la province. Le gouvernement Marois utilise différents leviers comme la prise de participation dans le capital de sociétés[2102]. Il cherche à accroître l'attractivité du complexe militaro-industriel québécois en l'ouvrant davantage aux entreprises qui ne sont pas nord-américaines. C'est dans ce contexte que le gouvernement provincial se tourne vers l'ancienne métropole coloniale française dans le cadre de la relation spéciale entre le Québec et la France. Le gouvernement français, présent dans le capital des plus grandes entreprises de sécurité et de défense française, accepte d'aider le gouvernement provincial. Il soutient l'implantation d'entreprises françaises de son complexe militaro-industriel au Québec. La province parvient donc à attirer d'importantes entreprises de sécurité et de défense française comme la société Thales[2103]. Dans cette perspective, le gouvernement provincial prend une part de plus en plus active dans l'expansion du complexe militaro-industriel québécois. Celui-ci est constitué, en 2013, par un noyau 12 de grandes entreprises auxquelles se rattachent 500 entreprises de sous-traitance qui emploient 12 000 personnes[2104]. Les principales sociétés sont Bell Helicopter, Bombardier, Pratt&Wittney, Rolls-Royce, Esterline-CMC, L-3 Communications et Héroux-Devtek.

---

[2099] Communiqué du gouvernement du Québec, *La première ministre du Québec signe un accord pour élargir la coopération avec le Vermont*, 18 février 2013 (http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Fevrier2013/18/c6376.html - consulté le 5 octobre 2013).

[2100] Jessica Nadeau, « La sécurité ferroviaire au menu », *Le Devoir*, 9 septembre 2013, 2 p.

[2101] Denis Lessard, « Québec veut créer un registre québécois des armes à feu », *La Presse*, 19 février 2013, 2 p. ; Sébastien Bovet, « Québec dépose un projet de loi pour créer un registre des armes », *Radio-Canada*, 19 février 2013, 2 p. ; *Le Devoir*, « Création d'un registre des armes : Québec va de l'avant », 20 février 2013, 2 p.

[2102] Jacques N. Godbou, « Investissement de 50 millions $ de la Caisse de dépôt dans CAE », *45eNord*, 2 janvier 2013, 1 p. ; Caisse de dépôt et placement du Québec, « La Banque de développement du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec investissent 12 millions de dollars dans l'entreprise québécoise Revision Military Inc », Communiqué, 23 mai 2013, 1 p.

[2103] Gilbert Leduc, « Thales choisit Québec pour établir son centre de recherche et technologie », *La Presse*, 14 novembre 2012, 2 p. ; *Canoë*, « Un contrat militaire de 12,4 millions $ pour Thales Canada », 11 février 2013, 1 p. ; Gilbert Leduc, « Contrat de 20 millions $ pour Thales, 50 emplois à Québec », *La Presse*, 19 novembre 2013, 1 p.

[2104] Marc-André Houle, « Réforme des retombées industrielles et régionales (RIR) : les enjeux pour le Québec », *op. cit.*, p.58.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## Conclusion

Les relations entre le Québec et les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense après les attentats du 11 septembre 2001 s'inscrivent avant tout dans le cadre de la problématique du fédéralisme canadien. Le contexte international contraint le gouvernement canadien et le gouvernement québécois à intervenir au sein du même espace de sécurité, aussi bien externe qu'interne, remettant en cause les frontières classiques de compétences entre les deux domaines. Les menaces asymétriques remettent en cause le fonctionnement des deux ordres de gouvernements, l'échelon fédéral et l'échelon provincial, tels que définit par le système politique canadien. Les Forces canadiennes font face à une problématique avec l'opposition entre une logique offensive de projection de force à l'étranger et une logique défensive de retour sur la protection du territoire.

Le Québec, pour sa part, contribue à la protection de l'espace nord-américain au travers un ensemble de mesures qu'il adopte. Parmi celles-ci, l'on peut noter les dispositions pour sécuriser l'émission des actes de l'état civil, la participation de la Sûreté du Québec à la lutte contre le terrorisme, la création par le ministère de la Sécurité publique d'un groupe de travail sur les menaces nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques ou encore l'établissement d'un plan de sécurité civile pour gérer les conséquences de divers catastrophes incluant des attaques terroristes. La police québécoise collabore avec la Gendarmerie Royale du Canada et les polices américaines dans le cadre de la lutte transfrontalière contre les trafics de drogues et d'armes ou encore le blanchiment d'argent.

Le Québec fait des incursions très importantes dans l'espace de sécurité externe du Canda sous couvert de protection de l'espace de sécurité interne. Il se montre tout particulièrement actif dans sa relation avec les États-Unis prolongeant ainsi sa compétence en matière de sécurité interne sur la scène internationale. Il conclut une série d'accord avec les États américains limitrophes, comme le Vermont et le New-Hampshire, pour procéder à des échanges de renseignements policiers et avec l'État de New-York pour coopérer contre le terrorisme. Le Québec est également membre du Consortium des directeurs de sécurité intérieure du Nord-Est aux côtés de dix États américains et de deux provinces canadiennes. La Belle Province participe également à l'accord sur la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis, notamment avec le programme FAST. Les autorités québécoises, aux côtés du gouvernement canadien et de l'État de New-York, investissent dans le réaménagement des postes frontaliers. En 2006, le gouvernement québécois publie un énoncé de politique



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

étrangère qui pose les bases d'une politique de sécurité et de défense propre à la Belle Province.

La notion de deux ordres de gouvernement, un échelon fédéral et un échelon provincial, est remise en cause avec l'internationalisation des questions de sécurité par les autorités québécoises. En effet, le Québec, en tant que province, est appelé à jouer un rôle plus important dans l'espace externe de la sécurité, tandis que l'échelon fédéral voit, de son côté, son rôle s'accroître dans l'espace interne de sécurité. Les compétences entre les deux niveaux sont donc amenés à se chevaucher inévitablement ce qui alimente le nationaliste québécois et le mouvement souverainiste. Sur la scène provinciale, le gouvernement québécois construit sa propre politique de défense en menant des incursions dans la structuration du complexe militaro-industriel québécois. Sur le plan international, l'État provincial est contraint de louvoyer en permanence en tenant compte de la réaction canadienne à ses prétentions. C'est pourquoi, le Québec compte beaucoup sur sa relation spéciale avec la France pour rayonner à l'international. En engendrant un sentiment d'appartenance à une communauté culturelle représentant une cinquante d'États dans le monde, la francophonie favorise le processus de socialisation de l'élite québécoise au fonctionnement des relations internationales. Elle sert à légitimer la volonté de d'autonomie du Québec en mettant en avant à l'étranger le caractère distinct de la province vis-à-vis du Canada anglophone. C'est pourquoi, la délégation générale de Paris constitue la plus importante de tout le réseau diplomatique québécois. Dans cette perspective, la question identitaire du Québec n'est pas mise de côté malgré le contexte de lutte contre les menaces asymétriques.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude, il apparaît que le Québec est en armes entre 1763 et 2013, car il se retrouve entraîné au cœur des questions de sécurité et de défense qui agitent l'espace nord-américain. En effet, l'histoire de la Belle Province ne manque pas d'épisodes marqués par des alliances militaires, des luttes violentes, des rébellions, des résistances et des transgressions. La guerre de Sept ans, la révolution américaine, la guerre franco-britannique en 1793, la révolte des Patriotes, la participation des Canadiens francophones à la guerre de Sécession, les crises de la conscription en 1918 et en 1942, l'action du FLQ, les référendums sur l'indépendance du Québec en 1980 et 1995 ou encore la participation active du Québec à la guerre contre le terrorisme à partir de 2001 constituent quelques exemples de ces rapports de force au cours de la période étudiée. L'esprit de résistance chez les Québécois se développe bien avant le traité de Paris de 1763. En effet, dès l'époque coloniale française, les habitants des basses terres du Saint-Laurent doivent recourir aux armes et aux alliances militaires avec certaines nations amérindiennes pour protéger leurs intérêts contre les autres tribus autochtones ainsi que les Britanniques. N'étant à aucun moment plus nombreux que leurs adversaires au sein de l'espace nord-américain, ils développent un *habitus* fondé sur la maîtrise des rapports de force asymétriques pour survivre. L'histoire du Québec en tant qu'entité spécifique démarre avec le traité de Paris du 10 février 1763. Les autorités anglaises cherchent immédiatement à faire accepter leur autorité sur la population locale en tentant de l'assimiler le plus rapidement possible à la culture anglophone. La Nouvelle-France disparaît pour devenir une colonie britannique, la *Province of Quebec*, dès 1763.

Les Treize colonies britanniques ne disposant d'aucune voie maritime permettant de se rendre dans la partie occidentale de l'espace nord-américain, les autorités britanniques veulent utiliser le Saint-Laurent, qui traverse la nouvelle colonie canadienne, comme moyen de transport bon marché pour poursuivre leur expansion territoriale. Les basses terres du Saint-Laurent se caractérisent par la présence de deux villes d'importance majeure. Située sur un resserrement entre les deux rives du fleuve, au contact entre l'estuaire et le Saint-Laurent, Québec constitue naturellement le terminus de la navigation transatlantique. Au début de la colonisation britannique, la ville est le seul port en eau profonde de la colonie capable d'accueillir les navires en provenance d'Angleterre. Plus en amont, au centre d'une plaine fertile et d'une convergence de plusieurs affluents du Saint-Laurent, Montréal occupe une



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

position de carrefour permettant d'accéder aux Grands Lacs et de pénétrer par là-même très profondément au sein de l'espace nord-américain. Ce n'est qu'après de lourds travaux d'aménagements du Saint-Laurent que le port de la ville devient capable d'accueillir des navires transatlantiques. Le but de l'administration britannique est de s'assurer que les nations amérindiennes, encore en armes, ne nuise pas au processus de colonisation. Elle met donc à l'écart les Autochtones des circuits commerciaux contrairement à l'époque française. Cette politique provoque la révolte menée par le chef Pontiac en 1763.

Cependant, l'Angleterre prend progressivement conscience qu'elle n'est pas en position de force dans la colonie canadienne. En effet, contrairement à ses espérances, la *Province of Quebec* n'attire pas massivement les candidats britanniques à l'émigration. Les quelques Anglais qui se présentent constatent que les conditions de vie sont très difficiles dans la colonie, particulièrement en hiver, et que les perspectives d'enrichissement rapide y sont bien moindres que dans les Treize colonies. Cette spécificité du terrain conditionne les réactions des candidats à l'émigration dans la *Province of Quebec*. Seuls quelques anglophones s'installent dans les basses terres du Saint-Laurent. Ils se retrouvent en minorité face aux francophones. Cette situation explique que ces derniers n'aient pas subi une extermination de masse, à l'image des Accadiens, par les Britanniques. Le désintérêt des Anglais pour la colonie canadienne contraint les autorités coloniales anglaises à ménager la population locale, particulièrement les Canadiens francophones qui forment la majorité de la population dans les basses terres du Saint-Laurent.

Une problématique majeure oppose immédiatement les anglophones et les francophones. En effet, les colons britanniques, minoritaires, font face à une majorité canadienne francophone catholique. L'Église, qui connaît à cette période un déclin en Europe, n'entend pas laisser disparaître le catholicisme d'Amérique du Nord. Face au départ de l'administration française avec la conquête britannique, elle engage une œuvre immense sur le plan matériel, moral et humain afin de prendre en main la destinée de la population francophone entre 1763 et 1963. Elle diffuse son idéologie et ses modèles pour mieux contrôler les fidèles. Elle encourage la natalité et l'expansion territoriale des francophones. Cette démarche n'est toutefois pas linéaire et elle implique un très grand nombre d'acteurs à tous les échelons du clergé. Elle fait passer la sauvegarde de la religion catholique par la préservation de la langue française afin d'éviter une assimilation de la population à la culture anglophone et à la religion protestante. L'identité particulière des francophones est savamment entretenue par les religieux avec un étroit encadrement de la population. Cette culture de la survivance conduit les francophones à maintenir leur caractère distinct vis-à-vis



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

des anglophones. L'administration coloniale, qui a besoin de la main-d'œuvre francophone pour pallier au déficit de colons anglais, se montre conciliante à l'égard du clergé.

La *Province of Quebec* développe une culture stratégique spécifique fondée sur une idéologie territoriale particulière. En effet, les fondements de l'identité des francophones repose sur un enracinement, au sein de paroisses rurales, agricoles, et sur un maillage social et économique organisé et dominé par l'Église. Le français, le catholicisme, l'agriculture constituent les piliers du sentiment d'appartenance national de ces derniers entre 1763 et 1961. Le clergé œuvre à créer des îlots de peuplement ethniquement homogènes, à l'écart des zones anglophones et des centres urbains, afin de court-circuiter l'arrivée des flux migratoires anglophones. La paroisse constitue l'unité de base d'identité des Canadiens francophones. L'existence y est structurée de manière spécifique. Il s'agit d'un espace sécurisé car les francophones y sont majoritaires et le clergé y exerce un contrôle étroit afin de maintenir un ordre social particulier. Grâce à la pratique de l'entre-soi, les habitants n'ont pas besoin de police pour assurer la sécurité publique. La paroisse est au cœur de la survie du fait francophone en Amérique du Nord. C'est là que se structure les réseaux sociaux, politiques et économiques chez les francophones. C'est aussi à l'intérieur de cette collectivité que l'Église surveille les comportements des individus, encourage la natalité, et instruit la population sur la base de la langue française et de valeurs catholiques pour protéger ses intérêts favorisant par là-même la résilience d'une ethnoculturel.

L'Angleterre échoue à assimiler les Canadiens francophones à la culture anglophone à la veille de la révolution américaine. En effet, la majorité des immigrants anglais qui se rendent en Amérique du Nord préfèrent s'installer dans les Treize colonies britanniques plutôt qu'au Québec. Les francophones gardent un rapport de force qui leur est favorable dans la colonie. De plus, ils conservent une relation spéciale avec la France qui constitue leur ancienne métropole coloniale. Par exemple, l'immigration française vers la colonie canadienne ne s'arrête pas malgré la disparition de la Nouvelle-France. L'Angleterre renonce à sa stratégie d'assimilation de la population locale afin d'obtenir son soutien face aux insurgés américains. Ce revirement s'explique par des considérations géostratégiques. À cette époque, les forces britanniques sont dispersées partout dans le monde de sorte qu'ils ne sont pas en mesure d'envoyer un volume de forces important en Amérique du Nord pour y maintenir leur autorité. Le contrôle des Treize colonies est un enjeu crucial pour l'Angleterre car il s'agit de la partie la plus importante de son empire. Ces colonies fournissent notamment la majorité des navires utilisés par l'Angleterre et qui constituent le fondement de sa puissance sur les océans. Les Anglais nouent donc une alliance militaire avec les Canadiens



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

francophones afin de tenter de maintenir leur présence dans cette région du monde face aux Américains avec l'Acte de Québec de 1774. La population voit la langue française et la religion catholique protégée dans la colonie par cette décision. Il ne s'agit pas d'une marque d'affection mais bien d'une affaire d'intérêt bien compris de l'Angleterre. Les Canadiens francophones préfèrent adhérer à l'Acte de Québec plutôt qu'à la révolution américaine car ils estiment pouvoir mieux négocier d'autres avantages avec les Anglais plutôt qu'avec les Treize colonies où ils se retrouveraient minoritaires. L'alliance militaire des Français avec les Américains ne les fait pas changer d'avis.

Face aux États-Unis, l'Angleterre parvient à conserver une position en Amérique du Nord grâce à la colonie canadienne qui forme naturellement un complexe de sécurité et de défense. En effet, les basses terres du Saint-Laurent présentent des caractéristiques physiques qui les rendent très aisément défendables par un faible nombre d'hommes. Elles sont entourées par d'importants obstacles naturels qui rendent les invasions terrestres difficiles. Au sud et à l'est, la chaîne de montagne des Appalaches sépare le Québec des États-Unis. Au nord et à l'ouest, le bouclier canadien s'avère complexe à traverser. Il en est de même par voie maritime. Le Saint-Laurent, seule voie navigable permettant l'accès à la colonie canadienne, constitue l'un des fleuves les plus dangereux au monde pour la navigation. Le territoire du Québec est naturellement protégé contre les attaques car il fermé au moins six mois de l'année à la circulation en raison des importantes tombées de neige. Par deux fois, pendant la guerre d'indépendance et lors de la guerre de 1812, les Américains cherchent à chasser les Anglais d'Amérique du Nord en tentant de s'emparer du Québec. À chaque fois, ils échouent. Alliés aux Britanniques, les Canadiens francophones exploitent un terrain qu'ils connaissent bien pour pallier un rapport de force défavorable et mener d'efficaces combats asymétriques contre les troupes américaines plus nombreuses et mieux équipées. La bataille de Chateauguay en 1813 en constitue le meilleur exemple. Les Canadiens francophones œuvrent également activement à l'émergence d'un complexe militaro-industriel dans la colonie en fournissant la main-d'œuvre indispensable aux Anglais. Ils produisent notamment des boulets à canon et même des navires de guerre pendant la guerre de 1812. L'Angleterre ne parvient à conserver une partie de son empire nord-américain que grâce au soutien militaire des Canadiens francophones contre les Américains.

La révolution américaine a d'importantes conséquences pour la *Province of Quebec*. En effet, la seule possession britannique restant en Amérique du Nord est la colonie canadienne. Désormais le flux migratoire anglais dans cette partie du monde se fait uniquement dans cette colonie. Les premiers anglophones qui arrivent sont les Loyalistes qui



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

fuient les États-Unis à partir de 1783. Ces derniers, fidèles à la couronne britannique, s'indignent des droits octroyés par la métropole aux francophones avec l'Acte de Québec. Ces nouveaux venus introduisent un ressentiment, une hostilité, un mépris et une haine des Canadiens francophones qui provoquent des tensions durables entre les francophones et les anglophones. Ils se montrent attachés à l'idée d'une « infériorité » des francophones qui serait liée à la défaite militaire sur les plaines d'Abraham en 1759. Ils considèrent ces derniers comme une population colonisée qui doit se soumettre inconditionnellement à l'autorité britannique. Ces tensions entre les deux groupes sont à l'origine de la division de la *Province of Quebec* en deux colonies distinctes en 1791 : le Haut-Canada, dévolu aux anglophones, et le Bas-Canada dans lequel les Anglais sont présents mais où les francophones restent majorités.

La persistance des dissensions entre les deux groupes conduit à un affrontement armé avec la révolte des Patriotes en 1837-1838. Signe du rejet de la colonisation britannique par les francophones, les Patriotes déclarent unilatéralement l'indépendance du Bas-Canada en 1838. Cependant, finalement vaincus sur le plan militaire par les Britanniques, ils ne parviennent pas à obtenir l'accès à la souveraineté par les armes. Les Patriotes ne reçoivent aucun soutien sur le plan diplomatique. L'indépendance du Bas-Canada n'est reconnue par aucun État sur la scène internationale car aucun pays ne souhaite contrarier l'Angleterre qui constitue à cette époque la première puissance du monde. Pour éviter une nouvelle révolte, les Anglais relancent leur tentative d'assimilation des francophones à compter de 1840. Ils se font désormais appeler les « Canadiens ». En réaction, les francophones se désignent comme des « Canadiens français » par opposition aux Canadiens anglophones. Le maintien de tensions entre les deux groupes et le manque de terres disponibles au Bas-Canada poussent les francophones à aller trouver du travail chez le voisin américain. Entre 1840 et 1940, les États-Unis reçoivent le plus important flux migratoire par le nord de leur frontière de leur histoire. Ces migrants sont des Canadiens francophones. Ils contribuent à l'émergence d'une vaste diaspora francophone dans le pays, en particulier, dans les États frontaliers du Québec comme le Maine, le Vermont ou encore New-York. L'Église catholique accompagne ce mouvement afin d'évangéliser les Américains au contact des paroisses francophones qui se développent aux États-Unis.

La chance du Québec est que le centre de gravité de l'espace nord-américain se déplace vers l'ouest tout au long du XIX$^{e}$ siècle. En effet, la vive concurrence à laquelle se livrent l'Angleterre et les États-Unis pour prendre possession des richesses de cette zone amène les anglophones à concentrer leurs efforts vers la partie occidentale de l'Amérique du



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Nord. Le canal Lachine au Québec, le canal Érié aux États-Unis ainsi que les voies de chemin de fer contribuent à favoriser ce mouvement. Dans cette perspective, le Bas-Canada devient périphérique pour les intérêts des Anglais et des Américains. La colonie devient une simple zone de transit en direction de l'ouest pour les flux migratoires. Cette situation permet aux Canadiens francophones de conserver un rapport de force favorable face aux anglophones qui restent dans la colonie puisqu'ils continuent d'être majoritaires. L'élite francophone n'a de cesse de chercher à prendre toujours plus d'importance dans la maîtrise des affaires locales. Disposant du champ libre pour s'approprier de nouveaux territoires, les francophones se lancent dans la plus importante colonisation vers le nord de l'espace nord-américain afin d'éviter tout contact avec les Anglais et les Américains. Le mythe de la conquête du Grand Nord imprègne la mémoire collective des Canadiens français, alors que les Canadiens anglophones et les Américains se réfèrent au mythe de la conquête de l'ouest. Dans cette perspective, les francophones développent des références identitaires spécifiques en se construisant en tant que société nordique. La culture stratégique du Québec pousse les Canadiens français à n'entretenir aucun sentiment de loyauté particulier envers la monarchie britannique. C'est la raison pour laquelle, ils s'engagent massivement dans la guerre de Sécession, entre 1861 et 1865, contre l'avis de l'Angleterre.

Cette volonté d'assurer la survivance du fait francophone en Amérique du Nord se retrouve avec la création du Canada en 1867. En effet, le Québec devient la seule province de la confédération à se voir reconnu un statut particulier pour l'usage de la langue française. Les Canadiens français, toujours majoritaires, poursuivent leurs efforts pour renforcer l'autonomie du complexe de sécurité et de défense que constitue la Belle Province. Par exemple, le Québec devient la première province du Canada à se doter de sa propre force de police avec l'Acte de police de Québec du 1er février 1870. Avec plus ou moins de constance, les dirigeants francophones œuvrent à l'édification d'un État provincial qui se rapproche toujours plus du statut d'État indépendant. Tel est le sens de la nomination d'un représentant diplomatique du Québec en France par le gouvernement provincial en 1882, alors que le Canada ne dispose pas lui-même de la capacité à mener sa propre politique étrangère en raison de son statut de dominion de l'empire britannique. Alors que les Canadiens français se tournent vers leur ancienne métropole coloniale française, les Canadiens anglophones s'orientent vers l'Angleterre. Redoutant la proximité géographique et culturelle des États-Unis, ils craignent en permanence une tentative d'annexion de la part de leur voisin américain. Les francophones du Québec ne développent pas ce sentiment à l'égard de l'Amérique. C'est pourquoi, les Canadiens anglophones se construisent une culture



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

stratégique différente des Canadiens français. Ils considèrent le voisin américain comme une menace et cherchent à se rapprocher de l'Angleterre qui est considérée comme le modèle à suivre. Les anglophones du Canada se montrent donc beaucoup plus attachés à monarchie britannique que les francophones.

De son côté, le Québec développe des relations économiques croissantes avec les États-Unis une relation économique. En effet, la province a besoin de capitaux pour se développer tout autant que de marchés à l'étranger pour écouler sa production que les provinces anglophones n'importent pas. Dès la fin du XIX$^{e}$ siècle, les premières entreprises américaines viennent s'installer dans la province pour y exploiter ses ressources naturelles comme l'amiante par exemple. À partir de la fin de la Première Guerre mondiale, les États-Unis s'affirment comme la grande puissance capable de concurrencer l'Angleterre sur le plan économique. Les Américains supplantent les Britanniques en tant que premier investisseur au Canada. Les firmes multinationales américaines s'implantent dans la Belle Province de façon exclusive avec leurs propres circuits économiques. Elles prennent le contrôle de pans entiers de l'économie de la province tels que le secteur du pétrole, du charbon, de l'industrie chimique, ou encore de l'exploitation des matières premières. Cette évolution conduit à un phénomène d'intégration poussée de l'économie du Québec aux centres de production américains. Elle contribue également à une américanisation partielle de la population francophone avec l'adoption dans la province des normes et des technologies en provenance des États-Unis.

L'étroite dépendance de la confédération canadienne à l'Angleterre contribue fortement à façonner la culture stratégique du Québec. En effet, les Canadiens français refusent que le pays soit engagé dans des conflits où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Contrairement aux Canadiens anglophones, ils n'éprouvent pas un degré d'allégeance suffisant envers la monarchie britannique pour aller combattre à son profit. C'est pourquoi, à chaque engagement majeur du Canada aux côtés de l'Angleterre, le Québec manifeste une vive réticence. C'est notamment le cas lors de la guerre des Boers en 1899, de la Première Guerre mondiale ou encore de la Seconde Guerre mondiale. Les crises de la conscription de 1918 et de 1942 qui se déroulent dans la Belle Province mettent en lumière la vive opposition des francophones à la politique de l'échelon fédéral. Dans le même temps, les francophones acceptent de soutenir l'effort de guerre canadien lorsqu'ils ne sont pas mobilisés pour être envoyés à l'étranger. Ils fournissent la main-d'œuvre indispensable au complexe militaro-industriel du Québec à l'occasion des deux conflits mondiaux. L'industrie de guerre de la



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Belle Province, la plus importante du Canada, contribue activement au soutien des Alliés par la construction d'armes, de munitions, de chars ou encore d'avions de combat.

Le Québec est fortement influencé par le déplacement du centre de gravité de la planète de l'Europe vers l'Amérique du Nord. En effet, avec l'affaiblissement de la puissance de l'Angleterre à la suite du second conflit mondial, les États-Unis s'affirment comme les grands vainqueurs en 1945. L'Amérique sort de la guerre en s'étant considérablement enrichi alors que les autres pays se sont appauvris. Cette situation a d'importantes conséquences sur le Québec. Désormais, le Canada a comme voisin la première puissance du monde. Les dirigeants canadiens, aussi bien anglophones que francophones, ne peuvent plus ignorer la politique de sécurité et de défense des États-Unis. Le Québec est donc entraîné dans la guerre froide qui oppose les Américains aux Soviétiques pour le leadership mondial. Au cours de ce conflit, la Belle Province devient un complexe de sécurité et de défense qui se rapproche de plus en plus du statut d'État souverain. En effet, les gouvernements successifs mènent des politiques qui permettent à la province de prendre ses distances avec le reste du pays. Par exemple, dès 1948, le gouvernement de Maurice Duplessis adopte un drapeau national, le fleurdelisé, pour le Québec alors que le Canada ne se dote d'un drapeau officiel qu'en 1965. Le gouvernement provincial n'hésite pas à intervenir dans les questions de sécurité et de défense qui touchent l'espace nord-américain. Par exemple, il s'oppose à l'entrée du Canada dans l'OTAN en 1949 car il ne veut pas que le pays soit entraîné dans des conflits où ses intérêts directs ne sont pas menacés. Avec la révolution tranquille des années 1960, l'État provincial prend en main la destinée des francophones à la place de l'Église catholique. Cette évolution conduit les Québécois à développer un attachement profond à un État fortement interventionniste. À l'inverse, chez les Canadiens anglophones et les Américains, l'État veille à faire respecter le droit mais n'a pas vocation à modeler tous les rapports sociaux. Le gouvernement provincial promeut un nouveau nationalisme, le nationalisme québécois, et intervient davantage dans la vie des citoyens. Il réorganise l'action publique en s'inspirant des meilleures pratiques étrangères, notamment en s'appuyant sur la relation spéciale entre le Québec et la France. La création de la Caisse de dépôts et de placement dans la Belle Province en est un exemple.

Les autorités françaises soutiennent la transformation du Québec car il va de leur intérêt qu'un État moderne francophone émerge en Amérique du Nord. En effet, la Belle Province constitue un allié naturel et privilégié de la France dans cette région du monde. C'est la raison pour laquelle le général de Gaulle appuie le mouvement souverainiste dans la Belle Province. Les gouvernements successifs, jusqu'à nos jours, inscrivent leur relation avec les



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

autorités québécoises dans la même logique. La France cherche à exercer davantage d'influence sur l'Amérique du Nord via sa relation particulière avec la Belle Province. Inversement, le Québec s'appuie sur la France pour jouer un rôle plus important sur la scène internationale que son statut de province canadienne ne lui permet. Ce soutien de la France, puissance nucléaire, au Québec permet à la province d'accélérer sa montée en puissance en tant qu'acteur des relations internationales.

Dans le même temps, cette modernisation de la province et le renouvellement du nationalisme au sein de la population francophone favorisent l'émergence d'un mouvement souverainiste sur le devant de la scène politique québécoise. Le Parti Québécois devient le premier parti indépendantiste de l'histoire du Québec, et du Canada, à accéder au pouvoir en 1976. Le gouvernement péquiste met en route un processus d'accession à la souveraineté de la province. Avec la loi 101 de 1977, il adopte une législation faisant de la langue française la langue de communication commune au Québec. Cependant, il échoue largement à obtenir l'indépendance de la province lors du référendum de 1980. Il échoue une nouvelle fois en 1995 mais de manière beaucoup plus limitée. Pour des raisons pratiques, les dirigeants américains soutiennent le maintien du *statu quo*. Ils préfèrent dialoguer avec un seul État souverain au nord de leur frontière plutôt qu'avec deux car il est plus facile pour eux d'obtenir un consensus avec un seul interlocuteur.

Bien que le Québec face preuve d'une certaine liberté d'action face au Canada, la marge de manœuvre de la province face aux États-Unis apparaît beaucoup plus limité. En effet, si les Québécois manifestent une vive opposition à la politique de sécurité et de défense américaine dans le cadre de la guerre contre le terrorisme lancée en 2001, ils ne peuvent se tenir à l'écart de ce nouvel affrontement. Conformément à sa culture stratégique, le Québec refuse que le Canada soit entraîné dans des conflits où ses intérêts directs ne sont pas menacés. C'est la raison pour laquelle, les Québécois rejettent vivement une participation du pays à la guerre en Irak voulue par les États-Unis en 2003 ou qu'ils manifestent massivement contre le projet de bouclier antimissile américain en 2005. Cependant, l'étroite dépendance de l'économie québécoise au marché américain conduit les dirigeants québécois à se montrer pragmatiques en collaborant activement avec le gouvernement canadien et américain contre les menaces asymétriques.

La participation du Québec à la guerre contre le terrorisme lui permet de s'affirmer comme un acteur incontournable face au Canada et aux États-Unis en matière de sécurité et de défense. En effet, dans un contexte de menaces diffuses, l'échelon fédéral n'apparait pas comme le niveau le plus approprié pour lutter contre la variété d'attaques asymétriques



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

potentielles au sein de l'espace nord-américain. C'est tout particulièrement le cas pour la protection des infrastructures jugées stratégiques comme les réseaux d'énergie ou de communication qui relèvent de la compétence des provinces canadiennes et des États fédérés américains. Le gouvernement québécois s'appuie sur ce contexte de nouvelles menaces pour étendre le champ de compétences de l'État provincial. Par exemple, le Vermont et New-York dépendent en partie de la fourniture d'électricité en provenance de la Belle Province. Pour répondre aux inquiétudes des autorités américaines, le gouvernement québécois charge Hydro-Québec de mettre en place des mesures de sécurité physiques et dans le domaine du cyberespace afin d'assurer la protection de ses infrastructures d'énergie.

Dans le même temps, le Québec cherche également à se positionner en tant qu'acteur autonome en matière de sécurité et de défense. L'État provincial noue des alliances avec ses voisins, aussi bien les provinces canadiennes, comme l'Ontario, que les États fédérés américains comme le Vermont ou New-York dans plusieurs domaines stratégiques tels que la coopération policière et l'échange de renseignements de sécurité. Le Québec accentue aussi sa lutte contre la criminalité transfrontalière, en particulier les gangs comme les *Hells Angels* provenant des États-Unis. En 2008, dans le cadre de la relation spéciale entre le Québec et la France, les autorités québécoises et françaises mettent en place à Montréal un nouvel organisme policier : FRANCOPOL. Celui-ci est chargé de contribuer à la formation aux meilleures pratiques policières pour les agents des forces de police des États francophones du monde entier. Le gouvernement provincial met en place sa propre politique de défense en intervenant activement dans le développement du complexe militaro-industriel québécois. Son action prend la forme de prise de capitaux dans des sociétés, d'attribution d'aides pour l'installation d'entreprises étrangères ou encore de soutiens financiers à la recherche et au développement local. L'État français, actionnaire des principaux groupes de sécurité et de défense français, comme Thalès, Safran ou encore Airbus, facilite le développement de cette industrie québécoise en soutenant l'implantation de ces entreprises dans la province. La collaboration franco-québécoise en matière de défense porte notamment sur l'aérospatial.

Au moment du 250$^{e}$ anniversaire de la fin de la Nouvelle-France, en 2013, le Québec constitue un acteur important et original face aux autres États d'Amérique du Nord. En effet, grâce à l'action inlassable des francophones, il est passé d'une position de colonie britannique à celle de province canadienne francophone proche du statut d'un État souverain. La Belle Province remplit toutes les conditions posées par le droit international pour être un pays indépendant. Elle dispose de son propre territoire, d'une population homogène et d'un gouvernement légitime. Grâce à la présence d'une vaste diaspora francophone à l'échelle



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nord-américaine, le Québec dispose d'un rapport de force favorable lui permettant d'exercer une influence non négligeable au Canada et aux États-Unis. La Belle Province constitue le centre de gravité d'un vaste espace francophone transnational. Il existe une proportion non négligeable de francophones dans toutes les provinces et les États fédérés américains qui sont frontaliers du Québec. C'est le cas du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario pour le Canada et du Vermont, du Maine, de l'État de New-York ou encore de celui du New-Hampshire aux États-Unis. Le Québec ne se contente pas de cette aire d'influence. Conformément à sa culture stratégique, il cherche à étendre l'influence francophone à l'échelle de toute l'Amérique du Nord. Par exemple, dans le cadre de l'ALENA, il se rapproche du Mexique pour y mener des actions de promotion de l'enseignement de la langue française dans les écoles du pays. Cette capacité à agir seul met en lumière le fait que le Québec constitue une puissance non négligeable en Amérique du Nord. Ailleurs dans le monde, la Belle Province s'appuie largement sur sa relation spéciale avec la France pour exister sur la scène internationale. La province est le second plus important promoteur de la francophonie dans le monde après la France. Cette relation particulière franco-québécoise contribue à entretenir une relation transatlantique entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Dans cette perspective, la Belle Province se situe bien au carrefour des influences nord-américaines et européennes qui contribuent à lui forger une identité distincte de celle du Canada anglophone et des États-Unis.

Dans le même temps, l'Amérique du Nord continue de connaître des évolutions géopolitiques importantes en son sein. En effet, en raison du processus de colonisation mené en concurrence par les Anglais et les Américains, le Canada et les États-Unis sont confronté à des défis structurels pour continuer à assurer leur existence. Au lieu de s'appuyer sur la géographie du terrain en Amérique du Nord, orienté selon un axe nord-sud, les deux peuples anglophones ont cherché à mutuellement se barrer la route en menant une course vers l'ouest. De cette compétition résulte la frontière américano-canadienne qui engendre une double artificialité engendrant une instabilité permanente des deux fédérations. D'un côté, cette frontière coupe en deux l'espace nord-américain selon une logique est-ouest, alors qu'il n'existe aucun obstacle naturel sur cette limite artificielle ce qui en rend le contrôle très difficile. Cette configuration place en permanence les gouvernements canadiens et américains devant la problématique de la maîtrise des flux illégaux passant la frontière. D'un autre côté, l'implantation est-ouest des États nord-américains, à l'exception du Québec, génère des difficultés de communication entre ceux-ci car il n'existe aucune voie maritime naturelle majeure qui permet de traverser à moindre coût l'Amérique du Nord d'Est en Ouest. Les



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

provinces canadiennes, tout comme les États fédérés américains, se construisent donc dans un espace compartimenté par des obstacles naturels, comme la chaine de montagne des Appalaches ou celle des Rocheuses. Cette situation crée des enclaves territoriales où les perspectives de développement sont différentes pour les populations qui y sont implantées. Ce contexte favorise la contestation de la légitimité de l'échelon fédéral par les habitants, aussi bien canadiens qu'américains, car il n'est pas considéré comme le niveau de pouvoir le plus proche d'eux. Si de ce fait, le Québec constitue un objet d'étude intéressant parce qu'il s'est construit comme l'unique État fédéré francophone d'Amérique du Nord entre 1763 et 2013, il n'est pas le seul acteur à rechercher toujours plus d'autonomie. Au moins six provinces du Canada – le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique – ont atteint la stature d'États quasi-souverains. Aux États-Unis, ce sont près de 40 États qui sont dans la même situation. Par exemple, si la Californie était indépendante, elle constituerait la 6$^{e}$ puissance économique du monde. La forte mobilisation des citoyens américains pour demander la sécession de leur État fédéré lors de la réélection du président Barack Obama en 2012 met également en lumière cette dynamique de fond. Ce constat pourrait inspirer un travail de recherche croisée original entre l'évolution de l'espace nord-américain et européen. Il permettrait sans nuls doutes d'éclairer les défis du projet de construction de l'Europe en tant qu'entité fédérale.

*

*  *



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# ANNEXES

ANNEXE 1. CHRONOLOGIE ..... 620

ANNEXE 2. TRAITE DE PARIS DU 10 FEVRIER 1763 ..... 630

ANNEXE 3. FORT CHAMBLY ..... 642

ANNEXE 4. ACTE DE QUEBEC DU 22 JUIN 1774 ..... 644

ANNEXE 5. SCHEMA DES ATTAQUES AMERICAINES LORS DE LA BATAILLE DE QUEBEC LE 31 DECEMBRE 1775 ..... 652

ANNEXE 6. DECLARATION D'INDEPENDANCE DU BAS-CANADA DU 28 FEVRIER 1838 ..... 654

ANNEXE 7. EXECUTION DE PATRIOTES EN 1838 ..... 656

ANNEXE 8. OBUS FABRIQUES AU QUEBEC PENDANT LE PREMIER CONFLIT MONDIAL ..... 658

ANNEXE 9. CAMP DE PRISONNIERS GERMANOPHONES AU QUEBEC PENDANT LE PREMIER CONFLIT MONDIAL ..... 660

ANNEXE 10. CHAR VALENTINE FABRIQUE PAR LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL DU QUEBEC PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 662

ANNEXE 11. CANON DE 25 LIVRES FABRIQUE AU QUEBEC PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 664

ANNEXE 12. CAMPAGNE D'INFLUENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU QUEBEC ENTRE 1939 ET 1945 POUR LA MOBILISATION DE LA POPULATION EN FAVEUR DE L'EFFORT DE GUERRE ..... 666

ANNEXE 13. MORCEAUX D'UNE TORPILLE ALLEMANDE TROUVEE SUR UN PLAGE A SAINT-YVON PRES DE GASPE (QUEBEC) EN 1942 ..... 668

ANNEXE 14. PRODUCTION D'AVIONS SABRE PAR L'INDUSTRIE DE GUERRE DU QUEBEC EN 1950 ..... 670

ANNEXE 15. « RAT » (REMOTE ARTICULATED TRACKED VEHICLE) FABRIQUE AU QUEBEC EN 1959 ..... 672

ANNEXE 16. MOTO CANAM FABRIQUEE AU QUEBEC PENDANT LA GUERRE FROIDE ..... 674

ANNEXE 17. COMMUNIQUE DE PRESSE DE SNC-LAVALIN DU 20 DECEMBRE 2002 ..... 676

ANNEXE 18. COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT CANADIEN DU 30 NOVEMBRE 2012 ..... 678



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

ANNEXE 19. COMMUNIQUE DE LA CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC DU 23 MAI 2013 ..... 680

ANNEXE 20. PHOTO DE LA VISITE DE LA PREMIERE MINISTRE DU QUEBEC, PAULINE MAROIS, AU SEIN DE L'ENTREPRISE QUEBECOISE MARMEN LE 16 SEPTEMBRE 2013 ..... 682

ANNEXE 21. LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL DU QUEBEC POUR L'ANNEE 2013 ..... 684



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 1. Chronologie

| DATE | ÉVÈNEMENTS |
|---|---|
| **1763** | -Fin de la Nouvelle-France – création d'une *Province of Quebec* par l'Angleterre.<br>-Soutien des Amérindiens par les Canadiens francophones contre les Anglais pendant la révolte de Pontiac. |
| **1774** | - Acte de Québec reconnaissant aux Canadiens francophones des droits spécifiques (langue française, religion catholique, droit français) au sein de l'empire britannique.<br>- Alliance militaire entre les francophones et les Anglais contre les insurgés américains. |
| **1775** | Invasion militaire de la *Province of Quebec* par les Américains et prise de Montréal dans le cadre de la guerre d'indépendance des États-Unis. |
| **1776** | Victoire des Canadiens francophones et des Britanniques contre les Américains lors de la bataille de Québec pendant la guerre d'indépendance américaine. |
| **1783** | - Traité de paix signé à Paris entre l'Angleterre et les États-Unis.<br>- Création de la frontière américano-canadienne qui ampute une partie du territoire de la *Province of Quebec*. |
| **1791** | Division de la *Province of Quebec* en deux colonies par l'Angleterre : le Haut-Canada dédié aux colons anglophones et les Bas-Canada dévolu aux Canadiens francophones et à la minorité britannique. |
| **1793** | Soutien du Bas-Canada à l'Angleterre pendant la guerre franco-britannique. |
| **1809** | L'Angleterre ampute le Bas-Canada de la côte du Labrador, de la rivière Saint-Jean jusqu'au détroit d'Hudson, des îles d'Anticosti et de la Madeleine. |
| **1812** | Alliance militaire entre les Canadiens francophones et les Britanniques contre les Américains pendant la guerre de 1812. |
| **1813** | Victoire des Canadiens francophones contre les Américains pendant la bataille de Châteaugay. |
| **1814** | Développement par les Anglais d'une industrie de défense sur l'île aux Noix au Bas-Canada pour produire des navires de guerre contre les Américains. |
| **1819** | Canalisation par l'Angleterre de la rivière des Outaouais au Bas-Canada, du lac |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | Ontario et du lac Rideau dans le Haut-Canada pour faciliter le déplacement des troupes britanniques le long de la frontière américano-canadienne. |
| **1820** | Grands travaux militaires au Bas-Canada lancés par l'Angleterre : construction de la citadelle de Québec et édification d'une forteresse ainsi qu'un dépôt de munitions sur l'île Sainte-Hélène. |
| **1825** | Déplacement des intérêts des Britanniques et des Américains hors du Bas-Canada avec la mise en service du canal Lachine et du canal Érié. |
| **1834** | Mise en place d'une police armée à Montréal par l'administration coloniale britannique. |
| **1837** | Révolte armée des Patriotes francophones contre les Anglais. |
| **1838** | -Échec de la déclaration d'indépendance du Bas-Canada proclamée par les Patriotes. |
| **1840** | - Fusion par l'Angleterre du Haut-Canada et du Bas-Canada au sein d'une nouvelle colonie appelée le Canada-Uni.<br>- Les colons britanniques se font désormais appeler les « Canadiens ». En réaction, les francophones se désignent comme des « Canadiens français » par opposition aux anglophones qu'ils désignent comme des « Canadiens anglophones ».<br>- Départ massif des Canadiens français du Bas-Canada vers les États-Unis. |
| **1844** | Transfert de la capitale du Canada-Uni de Kingston à Montréal après une intense lutte des Canadiens français contre les Canadiens anglophones. |
| **1849** | Incendie du parlement du Canada-Uni à Montréal par les Canadiens anglophones par mesure de rétorsion contre les Canadiens français. |
| **1855** | Création d'une milice permanente au Canada-Uni par l'administration coloniale britannique. |
| **1861** | Participation de nombreux Canadiens français à la guerre de Sécession malgré l'interdiction faite par l'Angleterre. |
| **1862** | Création de l'unité militaire « Les voltigeurs de Québec » par l'administration coloniale britannique pour protéger le Canada-Uni contre la menace d'une invasion américaine pendant la guerre de Sécession. |
| **1867** | - Création du Québec sur les bases du territoire du Bas-Canada avec la création du dominion du Canada.<br>- Le Québec devient un État fédéré doté de prérogatives propres, notamment en matière de sécurité publique, alors que l'échelon fédéral est responsable de la |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | défense. La constitution canadienne n'opère pas de partage clair de compétence en matière d'activités diplomatiques entre l'échelon provincial et fédéral. |
| **1871** | Création de la première batterie d'artillerie du Canada à Québec. |
| **1877** | Implantation des premières entreprises américaines au Québec pour y exploiter ses ressources naturelles (amiante). |
| **1879** | - Mise en service d'une ligne de chemin de fer directe entre le Québec et les États-Unis afin de relier Québec à Richmond<br>- Création d'un complexe militaro-industriel canadien au Québec avec l'implantation de la seule cartoucherie du pays à Québec. |
| **1882** | - Hector Fabre devient le premier représentant diplomatique du Québec à l'étranger nommé par le gouvernement provincial. Il est affecté en France.<br>- En réaction, le gouvernement fédéral désigne Hector Fabre en tant que représentant du Canada en France. |
| **1885** | Fourniture de munitions par la cartoucherie de Québec à la milice canadienne qui combat la révolte des Métis menée par Louis Riel dans l'ouest du pays. |
| **1887** | Extension du complexe militaro-industriel du Québec avec l'implantation d'une usine d'obus par le gouvernement fédéral. |
| **1888** | - Énonciation de la « doctrine Mercier » : le Premier ministre canadien français Honoré Mercier exclu tout soutien du Québec à une intervention militaire du Canada à l'étranger pour servir les intérêts de l'empire britannique. Cette doctrine influence profondément la culture stratégique du Québec. |
| **1899** | Participation du Canada à la guerre des Boers qui provoque une importante opposition au Québec. |
| **1901** | Nouveaux travaux d'extension des usines du complexe militaro-industriel du Québec menés par le gouvernement canadien : implantation d'une fonderie et d'un atelier mécanique près du parc de l'Artillerie. Le Québec se classe alors en tête des arsenaux de l'empire britannique. |
| **1909** | Création d'une marine de guerre par le Canada qui soulève une vive contestation au Québec. |
| **1912** | Les frontières du Québec sont étendues vers le nord par l'échelon fédéral. |
| **1914** | Participation des Canadiens français du Québec à la Première Guerre mondiale. |
| **1916** | Implantation par le gouvernement canadien d'une cartoucherie à Lindsay en Ontario placée sous le contrôle de l'Arsenal de Québec. |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| **1918** | Crise de la conscription au Québec lors de la Première Guerre mondiale. |
| **1919** | Le 22e bataillon canadien français est renommé le « Royal 22e régiment » par le gouvernement fédéral et devient le seul régiment francophone permanent au sein de l'armée canadienne |
| **1927** | Opposition du Québec au reste du Canada suite à la perte du territoire du Labrador sur décision du conseil privé de Londres. |
| **1931** | Traité de Westminster : le Canada cesse d'être un Dominion et devient un État doté de la souveraineté externe lui permettant de mener ses propres activités diplomatiques. Le Québec ne reçoit pas formellement de compétences en matière de relations internationales. |
| **1936** | Les États-Unis décident d'équiper leurs soldats du fusil « Garand M1 » conçu par Jean Cantius Garand, un Canadien français issus du Québec. |
| **1939** | Serment de Kingston : alliance militaire entre les États-Unis et le Canada. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec est *de facto* intégré à cette entente. |
| **1940** | Le général de Gaulle adresse un message radio aux Canadiens français du Québec pour obtenir leur ralliement au mouvement de la France Libre. |
| **1941** | Déclaration d'Hyde Park : les États-Unis et le Canada s'entendent pour mener une coopération étroite en matière de production de guerre. L'industrie de défense du Québec est désormais intégrée à un vaste complexe militaro-industriel nord-américain. |
| **1942** | - Le Québec subit des attaques sous-marines de la part de l'Allemagne nazi dans le fleuve Saint-Laurent.<br>- Crise de la conscription au Québec lors de la Seconde Guerre mondiale. |
| **1943** | - Fabrication d'armes biologiques (Antrax) sur Grosse-Île et lancement d'un programme de recherche sur le développement d'une arme nucléaire par le complexe militaro-industriel du Québec.<br>- Mise en place par l'armée canadienne d'un radar révolutionnaire au Québec capable de déceler la présence d'un navire à 37 km des côtes et d'un sous-marin à 10 km.<br>- Conférence de Québec : les alliés s'accordent sur l'idée d'un débarquement en Normandie. |
| **1944** | Transfert par le gouvernement canadien des activités de fabrication d'armes |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | biologiques de Grosse-Île au Québec vers les États-Unis afin d'accroître les capacités de production américaine. |
| **1946** | - Adhésion du Canada à la *UKUSA alliance* destinées à espionner l'ensemble de la planète. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec est intégré à cet accord. |
| **1947** | La production de guerre du complexe militaro-industriel du Québec se voit réglementée par la loi sur les licences d'exportation et d'importation de matériel de guerre, adoptée par la chambre des Communes, qui confie au seul gouvernement fédéral la compétence pour déterminer la liste des pays avec lesquels le Canada peut mener des échanges. |
| **1948** | - Le gouvernement fédéral implante la première unité d'interception aérienne canadienne, le 410e escadron, sur la base de Saint-Hubert au Québec.<br>- Le Québec cherche à se distinguer du reste du Canada en se dotant de son propre drapeau national. |
| **1949** | Adhésion du Canada à l'OTAN malgré les réticences du Québec. |
| **1952** | Création par le gouvernement canadien du collège militaire de Saint-Jean au Québec après une intense campagne d'influence menée par l'élite canadienne française auprès de l'échelon fédéral. Désormais, la Belle Province dispose comme l'Ontario d'une école militaire sur son territoire. |
| **1953** | Mise en place du dispositif de détection radar *Distant Early Warning* (DEW) par le gouvernement fédéral. L'armée canadienne installe plusieurs radars au Québec. |
| **1958** | Création du NORAD par les États-Unis et le Canada. En tant que membre de la confédération canadienne, le Québec est intégré à ce dispositif de surveillance et de protection de l'espace aérien nord-américain. |
| **1959** | Signature du *Defense Sharing Production Agreement* entre les États-Unis et le Canada. Cette entente, qui renforce la coopération entre l'industrie de défense des deux pays, contribue à accélérer l'intégration du Québec à un vaste complexe militaro-industriel nord-américain. |
| **1961** | - « Révolution tranquille » au Québec : la province cherche à se moderniser en mettant fin au nationalisme canadien français. Les francophones du Québec s'affirment plus comme des Canadiens français mais comme des Québécois.<br>- Le Premier ministre québécois Jean Lesage créer une Délégation Générale du Québec à Paris qui se voit reconnue par les autorités françaises un statut équivalent |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | à celui d'une ambassade d'un État souverain.<br>- Le gouvernement provincial modernise la police québécoise en créant une structure plus centralisée et en professionnalisant le métier. |
| **1963** | Le gouvernement canadien fait construire un bunker sur la base de Valcartier afin de protéger les 400 plus haut dignitaires du Québec en cas d'attaque nucléaire. |
| **1964** | Transfert par le gouvernement canadien des activités au Québec de production de munitions du parc de l'Artillerie vers la base de Valcartier. |
| **1965** | « Doctrine Guérin-Lajoie » : le Québec se déclare capable d'agir seul en matière de relations internationales dans ses domaines de compétence reconnus par la constitution canadienne. |
| **1966** | - Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN) devient le premier parti indépendantiste à se présenter à une élection au Québec.<br>- Échec de l'attentat du Front de Libération du Québec (FLQ) contre la base militaire de La Macasa dans la Belle Province. Le site comporte des armes nucléaires américaines. |
| **1967** | - Déclaration du Général de Gaulle à Montréal : « vive le Québec libre ! » afin de soutenir le mouvement indépendantiste québécois.<br>- François Aquin devient le premier député indépendantiste à siéger à l'Assemblée nationale du Québec. |
| **1969** | Création du Parti Québécois appartenant au mouvement indépendantiste du Québec. |
| **1970** | Crise d'octobre 1970 au Québec : l'armée canadienne est déployée dans la province et procède à de nombreuses arrestations arbitraires au sein de la population québécoise afin d'éradiquer l'action terroriste du Front de Libération du Québec. |
| **1971** | Adoption d'un Livre Blanc par le gouvernement canadien orientant l'action de l'armée vers la sécurité intérieure pour faire face à une éventuelle sécession du Québec. |
| **1972** | Les autorités canadiennes organisent l'exercice *Neat Pitch* au Québec destinée à entraîner l'armée canadienne à lutter contre les indépendantistes québécois. |
| **1973** | Vol par la Gendarmerie Royal du Canada de la liste des membres du Parti Québécois. |
| **1974** | - Le gouvernement provincial crée son Centre de renseignement policier du Québec.<br>- Loi 22 consacrant le statut officiel de la langue française au Québec. |
| **1976** | - Première fois dans l'histoire du Québec qu'un parti indépendantiste, le Parti |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | Québécois, arrive au pouvoir.<br>- Les États-Unis retirent leur force de la base de Goose Bay au Québec et rendent l'installation aux autorités canadiennes. |
| **1977** | - Le Premier ministre indépendantiste québécois, René Lévesque, charge la commission Keable d'enquêter sur les activités illégales menées contre le mouvement souverainiste au Québec par la Gendarmerie Royale du Canada. En réaction, le gouvernement fédéral crée sa propre commission d'enquête, la commission Mcdonald, chargée de la même mission. Il saisit la justice pour faire déclarer incompétente la commission Keable par le juge. |
| **1978** | - La Cour Suprême du Canada interdit à toute commission d'enquête provinciale le droit de consulter ou de rendre public les documents émanant de la Gendarmerie Royale du Canada ou des autres organismes fédéraux sans l'autorisation du Premier ministre canadien. Le travail de la commission Keable s'arrête avec cette décision.<br>- Le Québec ouvre une représentation diplomatique à Washington. |
| **1980** | Échec du premier référendum sur l'indépendance du Québec. |
| **1984** | Suite aux conclusions de la commission Mcdonald, la chambre des communes retire les compétences en matière de renseignement à la Gendarmerie Royale du Canada en raison d'une mise en évidence de conflits d'intérêts et crée un « Service canadien du renseignement de sécurité ». |
| **1987** | Le gouvernement canadien charge Hydro-Québec de mener des recherches sur le nucléaire en vue de fournir des matériaux radioactifs à l'armée canadienne. |
| **1990** | Crise d'Oka : affrontement entre les forces de police québécoise et les Amérindiens. L'armée canadienne est dépêchée par le gouvernement fédéral pour mettre fin à la crise. |
| **1995** | Échec du deuxième référendum sur l'indépendance du Québec. |
| **2001** | Entrée du Canada dans la guerre en Afghanistan malgré les réticences du Québec. |
| **2002** | Signature du *Container Security Initiative* : les États-Unis et le Canada s'entendent pour établir des équipes douanières conjointes dans les ports jugés stratégiques pour les deux pays. Au Québec, le port de Montréal est concerné par cette mesure. |
| **2003** | - Opposition du Québec à l'entrée en guerre en Irak du Canada aux côtés des États-Unis.<br>- L'entreprise québécoise Bombardier cède ses activités d'entretien de la flotte de chasseurs canadien à la société américaine L-3 Communications. |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | - Le Québec et l'État de New-York signent un accord bilatéral de coopération en matière d'échange de renseignements de sécurité |
| **2004** | Opposition du Québec à la participation du Canada au projet de bouclier antimissile voulu par les États-Unis. |
| **2006** | - Le gouvernement québécois publie son propre énoncé de politique de sécurité et de défense mettant l'accent sur la lutte contre le terrorisme.<br>- Reconnaissance par la chambre des communes du fait que les Québécois forment une nation distincte au sein du Canada. |
| **2007** | Les indépendantistes réclament, sans succès, la sécession du Vermont des États-Unis et son rattachement au Québec. |
| **2008** | - Le Québec et la France annoncent la création de Francol, une organisation de coopération policière ouverte à tous les États francophones du monde, afin d'améliorer les pratiques policières contre les nouvelles menaces.<br>- Le gouvernement canadien annonce un renforcement de ses investissements dans le poste douanier de Lacolle/Champlain qui est l'un des point de passage terrestre les plus emprunté à la frontière américano-canadienne. |
| **2009** | Violente manifestation au Québec contre la venue du prince Charles et de son épouse Camilla, représentants de la monarchie britannique, dans la province. |
| **2010** | - Extension du complexe militaro-industriel du Québec avec l'implantation par le gouvernement canadien d'un nouveau centre de recherche sur la base de Valcartier.<br>- Le gouvernement canadien annonce son intention de remplacer les 40 avions de combat *CF-18*, installés sur la base de Bagotville, au Québec, par 25 avions de combat américain *F-35* de nouvelle génération. |
| **2011** | - Une milice privée, la « Milice Patriotique Québécoise », se déclare être en armes et prête à assurer la défense territoriale du Québec.<br>- L'Assemblée nationale adopte une motion précisant que le Québec constitue un allié de l'ensemble de la communauté internationale en matière de sécurité en général et contre le terrorisme en particulier. |
| **2012** | - Création par le gouvernement canadien d'un « Commandement des opérations interarmées du Canada » qui centralise la direction des forces canadiennes et supervise les six états-majors régionaux, dont un est basé à Montréal, pour les actions militaires du pays.<br>- Extension du complexe militaro-industriel du Québec avec l'implantation d'un |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | |
|---|---|
| | centre de recherche et de développement de l'entreprise multinationale française Thalès. |
| **2013** | - Le Québec renforce sa coopération en matière de sécurité avec l'État du Vermont sous l'impulsion du gouvernement indépendantiste de Pauline Marois.<br>- À la suite du scandale lié à l'affaire Snowden, le Québec fait adopter lors de la 7e conférence annuelle de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, qui réunit 25 États francophones, une résolution sur la transparence du traitement des informations numériques |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 2. Traité de Paris du 10 février 1763

Traité de paix définitif et alliance entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, conclus à Paris, avec les articles séparés y afférantAu nom de la Très Sainte & Indivisible Trinité, Pere, Fils, & Saint Esprit. Ainsi soit il. Soit notoire à Tous Ceux, qu'il appartiendra ou peut appartenir, en Maniere quelconque. Il a plû au Tout Puissant de repandre l'Esprit d'Union & de Concorde sur les Princes, dont les Divisions avoient porté le Trouble dans les quatre Parties du Monde, & de leur inspirer le Dessein de faire succeder les Douceurs de la Paix aux Malheurs d'une longue et sanglante Guerre, qui, après s'être elevée entre L'Angleterre & La France, pendant le Regne du Serenissime & Tres Puissant Prince Georges 2. par la Grace de Dieu Roy de la Grande Bretagne, de glorieuse Memoire, a été continuée sous le Regne du Serenissime & Très Puissant Prince Georges 3. Son Successeur, & s'est communiquée dans ses Progres à l'Espagne & au Portugal; En Consequence, Le Serenissime & Très-Puissant Prince Georges 3., par la Grace de Dieu Roy de la Grande Bretagne, de France, et d'Irlande, Duc de Brunswick & de Lunebourg, Archi-Tresorier & Electeur du Saint Empire Romain; Le Serenissime & Très Puissant Prince, Louis 15. par la Grace de Dieu Roy Très Chretien-- Et Le Serenissime & Très Puissant Prince Charles 3. par la Grace de Dieu Roy d'Espagne, & des Indes, après avoir posé les Fondemens de la Paix dans les Preliminaires signés le 3 Novembre dernier à Fontainebleau; Et le Serenissime & Très puissant Prince Dom Joseph 1er par la Grace de Dieu Roy de Portugal & des Algarves, après y avoir accedé; Ont resolû de consommer sans Delai ce grand & important Ouvrage; A cet Effet les hautes Parties Contractantes ont nommé & constitué Leurs Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plenipotentiaires respectifs; Savoir, Sa Sacrée Majesté Le Roy de la Grande Bretagne, Le Très illustre & très excellent Seigneur, Jean, Duc & Comte de Bedford, Marquis de Tavistock &c., Son Ministre d'État, Lieutenant General de Ses Armées, Garde de son Sceau Privé, Chevalier du Très Noble Ordre de la Jarretiere, & Son Ambassadeur Extraordinaire & Ministre Plenipotentiaire près de Sa Majesté Très Chretienne; Sa Sacrée Majesté Le Roy Très Chretien, le très illustre & très excellent Seigneur, Cesar Gabriel de Choiseul, Duc de Praslin, Pair de France, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant General de ses Armées, & de la Province de Bretagne, Conseiller en tous ses Conseils, et Ministre & Secretaire d'État, & de ses Commandemens & Finances; Sa Sacrée Majesté Le Roy Catholique le très illustre & tres excellent Seigneur Dom Gerom Grimaldi, Marquis de Grimaldi, Chevalier des Ordres du Roy Très Chretien, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Catholique avec Exercice, & Son Ambassadeur Extraordinaire près de Sa Majesté Très Chretienne; Sa Sacrée Majesté Le Roy



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Très Fidele, le très illustre & très excellent Seigneur, Martin de Mello & Castro, Chevalier profès de l'Ordre de Christ, du Conseil de Sa Majesté Très Fidele, & Son Ambassadeur & Ministre Plenipotentiaire auprès de S. Majesté Très Chretienne; Lesquels, après s'être duëment communiqué leurs Plein pouvoirs en bonne Forme (& dont les Copies sont transcrites à la Fin du present Traité de Paix) sont convenus des Articles, dont la Teneur s'ensuit.Article premierIl y aura une Paix Chretienne, universelle, & perpetuelle tant par Mer que par Terre, & une Amitié sincere & constante sera retablie entre Leurs Majestés Britannique, Très Chretienne, Catholique, & Très Fidele, & entre leurs Heritiers, & Successeurs, Royaumes, États, Provinces, Pays, Sujets, & Vassaux, de quelque Qualité et Condition qu'Ils soient, sans Exception de Lieux, ni de Personnes, en sorte que les Hautes Parties Contractantes apporteront la plus grande Attention à maintenir entr'Elles & leurs dits États & Sujets cette Amitié & Correspondance reciproque, sans permettre dorenavant, que de Part ni d'autre on commette aucunes Sortes d'Hostilités par Mer ou par Terre, pour quelque Cause ou sous quelque Pretexte que ce puisse être; Et on evitera soigneusement tout ce qui pourroit alterer à l'avenir l'Union heureusement retablie, s'attachant au contaire à se procurer reciproquement en toute Occasion tout ce qui pourroit contribuer à leur Gloire, Interêts, & Avantages mutuels, sans donner aucun Secours ou Protection directement ou indirectement à ceux, qui voudroient porter quelque Prejudice à l'une ou à l'autre des dites hautes Parties contractantes. Il y aura un Oubli general de tout ce qui a pû être fait ou commis avant ou depuis le Commencement de la Guerre, qui vient de finir.Article 2.Les Traités de Westphalie de mil six cent quarante huit, ceux de Madrid entre les Couronnes de la Grande Bretagne & d'Espagne de mil six cent soixante sept, & de mil six cent soixante dix, les Traités de Paix de Nimegue, de mil six cent soixante dix huit, & de mil six cent soixante dix neuf, de Ryswick de mil six cent quatre vingt dix sept, ceux de Paix & de Commerce d'Utrecht de mil sept cent treize, celui de Bade de mil sept cent quatorze, le Traité de la triple Alliance de La Haye de mil sept cent dix sept, celui de la quadruple Alliance de Londres de mil sept cent dix huit, le Traité de Paix de Vienne de mil sept cent trente huit, le Traité Definitif d'Aix la Chapelle de mil sept cent quarante huit, & celui de Madrid entre les Couronnes de la Grande Bretagne, & d'Espagne de mil sept cent cinquante, aussi bien que les Traités entre les Couronnes d'Espagne & de Portugal du 13. Fevrier mil six cent soixante huit, du 6. Fevrier mil sept cent quinze, & du 12. Fevrier mil sept cent soixante un, & celui du 11. Avril mil sept cent treize entre la France & le Portugal, avec les Guaranties de la Grande Bretagne; servent de Base & de Fondement à la Paix, & au present Traité; & pour cet Effet ils sont tous renouvellés & confirmés dans la meilleure Forme, ainsi que tous les Traités en general, qui subsistoient entre



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

les hautes Parties contractantes avant la Guerre, & comme s'ils étoient inserés ici Môt à Môt, en sorte qu'ils devront être observés exactement à l'avenir dans toute leur Teneur, & religieusement executés de Part & d'autre dans tous leurs Points, auxquels il n'est pas derogé par le present Traité, nonobstant tout ce qui pourroit avoir été stipulé au contraire par aucune des Hautes Parties contractantes; Et toutes les dites Parties declarent, qu'Elles ne permettront pas qu'il subsiste aucun Privilege, Grace, ou Indulgence contraires aux Traités ci-dessus confirmés, à l'Exception de ce qui aura été accordé et stipulé par le present Traité.Article 3.Tous les Prisonniers faits de Part & d'autre tant par Terre que par Mer, et les Otages enlêvés ou donnés, pendant la Guerre, et jusqu'à ce Jour, seront restitués sans Rançon dans six Semaines au plus tard, à compter du Jour de l'Echange de la Ratification du present Traité, chaque Couronne soldant respectivement les Avances, qui auront été faites pour la Subsistance & l'Entretien de ces Prisonniers par le Souverain du Pays, où Ils auront été detenûs, conformément aux Reçûs & États constatés & autres Titres autentiques, qui seront fournis de Part & d'autre. Et il sera donné reciproquement des Suretés pour le Payement des Dettes, que les Prisonniers auroient pû contracter dans les États, où Ils auroient été detenûs, jusqu'à leur entiere Liberté.Et tous les Vaisseaux, tant de Guerre que marchands, qui auroient été pris depuis l'Expiration des Termes convenûs pour la Cessation des Hostilités par Mer, seront pareillement rendûs de bonne Foy, avec tous leurs Equipages, & Cargaisons; Et on procedera à l'Execution de cet Article immediatement après l'Echange des Ratifications de ce Traité.Article 4.Sa Majesté Très Chretienne renonce à toutes les Pretensions, qu'Elle a formées autrefois, ou pû former, à la Nouvelle Ecosse, ou l'Acadie, en toutes ses Parties, & la garantit toute entiere, & avec toutes ses Dependances, au Roy de la Grande Bretagne. De plus, Sa Majesté Trés Chretienne cede & garantit à Sa dite Majesté Britannique, en toute Proprieté, le Canada avec toutes ses Dependances, ainsi que l'Isle du Cap Breton, & toutes les autres Isles, & Côtes, dans le Golphe & Fleuve S' Laurent, & generalement tout ce qui depend des dits Pays, Terres, Isles, & Côtes, avec la Souveraineté, Proprieté, Possession, & tous Droits acquis par Traité, ou autrement, que le Roy Très Chretien et la Couronne de France ont eus jusqu'à present sur les dits Pays, Isles, Terres, Lieux, Côtes, & leurs Habitans, ainsi que le Roy Très Chretien cede & transporte le tout au dit Roy & à la Couronne de la Grande Bretagne, & cela de la Maniere & de la Forme la plus ample, sans Restriction, & sans qu'il soit libre de revenir sous aucun Pretexte contre cette Cession & Garantie, ni de troubler la Grande Bretagne dans les Possessions sus-mentionnées. De son Coté Sa Majesté Britannique convient d'accorder aux Habitans du Canada la Liberté de la Religion Catholique; En Consequence Elle donnera les Ordres les plus precis & les plus effectifs, pour que ses



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

nouveaux Sujets Catholiques Romains puissent professer le Culte de leur Religion selon le Rit de l'Église Romaine, en tant que le permettent les Loix de la Grande Bretagne.Sa Majesté Britannique convient en outre, que les Habitans François ou autres, qui auroient eté Sujets du Roy Très Chretien en Canada, pourront se retirer en toute Sûreté & Liberté, où bon leur semblera, et pourront vendre leurs Biens, pourvû que ce soit à des Sujets de Sa Majesté Britannique, & transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être genés dans leur Emigration, sous quelque Pretexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procés criminels; Le Terme limité pour cette Emigration sera fixé à l'Espace de dix huit Mois, à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du present Traité.Article 5.Les Sujets de la France auront la Liberté de la Pêche, & de la Secherie, sur une Partie des Côtes de l'Isle de Terre-Neuve, telle qu'elle est specifiée par l'Article 13. du Traité d'Utrecht, lequel Article est renouvellé & confirmé par le present Traité, (à l'Exception de ce qui regarde l'Isle du Cap Breton, ainsi que les autres Isles & Côtes dans L'Embouchure et dans le Golphe st Laurent;) Et Sa Majesté Britannique consent de laisser aux Sujets du Roy Très Chretien la Liberté de pêcher dans le Golphe St Laurent, à Condition que les Sujets de la France n'exercent la dite Pêche, qu'à la Distance de trois Lieues de toutes les Côtes appartenantes à la Grande Bretagne, soit celles du Continent, soit celles des Isles situées dans le dit Golphe St Laurent. Et pour ce qui concerne la Pêche sur les Côtes de l'Isle du Cap Breton hors du dit Golphe, il ne sera pas permis aux Sujets du Roy Très Chretien d'exercer la dite Pêche, qu'à la Distance de quinze Lieues des Côtes de l'Isle du Cap Breton; Et la Pêche sur les Côtes de la Nouvelle Ecosse, ou Acadie, et par tout ailleurs, hors du dit Golphe, restera sur le Pied des Traités anterieurs.Article 6.Le Roy de la Grande Bretagne cede les Isles de St Pierre & de Miquelon, en toute Proprieté, à Sa Majesté Très Chretienne, pour servir d'Abri aux Pêcheurs François; Et Sa dite Majesté Très Chretienne s'oblige à ne point fortifier les dites Isles, à n'y établir que des Batimens civils pour la Commodité de la Pêche, & à n'y entretenir qu'une Garde de cinquante Hommes pour la Police.Article 7.Afin de retablir la Paix sur des Fondemens solides & durables, & écarter pour jamais tout Sujet de Dispute par Rapport aux Limites des Territoires Britanniques et François sur le Continent de l'Amerique, il est convenû, qu'a l'avenir les Confins entre les États de Sa Majesté Britannique & ceux de Sa Majesté Très Chretienne en cette Partie du Monde, seront irrevocablement fixés par une Ligne tirée au milieu du Fleuve Mississippi depuis sa Naissance jusqu'à la riviere d'Iberville, & de là par une Ligne tirée au milieu de cette Riviere & des Lacs Maurepas & Pontchartrain jusqu'à la Mer; Et à cette Fin le Roy Très Chretien cede, en toute Proprieté, & garantit à Sa Majesté Britannique la Riviere & le Port de la Mobile, & tout de qu'Il possede, ou a dû posseder, du Coté gauche du fleuve



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Mississipi, à l'exception de la Ville de la Nouvelle Orleans, & de l'Isle dans laquelle Elle est située, qui demeureront à la France; Bien entendû, que la Navigation du Fleuve Mississippi sera également libre tant aux Sujets de la Grande Bretagne comme à ceux de la France, dans toute sa Largeur, & toute son Etendue, depuis sa Source jusqu'à la Mer, et nommement cette Partie, qui est entre la susdite Isle de la Nouvelle Orleans & la Rive droite de ce Fleuve, aussi bien que l'Entrée & la Sortie par son Embouchure. Il est de plus stipulé, que les Batimens appartenants aux Sujets de l'une ou de l'autre Nation ne pourront être arrêtés, visités, ni assujettis au Payement d'aucun Droit quelconque.Les Stipulations inserées dans l'Article 4. en Faveur des Habitans du Canada auront Lieu de même pour les Habitans des Pays cedés par cet Article.Article 8.Le Roy de la Grande Bretagne restituera à la France les Isles de la Guadeloupe, de Mariegalante, de la Desirade, de la Martinique, & de Belle-Isle; Et les Places de ces Isles seront rendues dans le même État, où Elles étoient, quand la Conquête en a été faite par les Armes Britanniques; Bien entendû, que les Sujets de Sa Majesté Britannique, qui se seroient établis, ou ceux qui auroient quelques Affaires de Commerce à regler dans les dites Isles & autres Endroits restitués à la France par le present Traité, auront la Liberté de vendre leurs Terres, & leurs Biens, de regler leurs Affaires, de recouvrer leurs Dettes, & de transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, à bord des Vaisseaux qu'il leur sera permis de faire venir aux dites Isles, & autres Endroits, restitués comme dessus, & qui ne serviront qu'à cet Usage seulement, sans être genés à Cause de leur Religion, ou sous quelqu'autre Pretexte que ce puisse être hors celui de Dettes ou de Procés criminels.Et pour cet Effet le Terme de dix-huit Mois est accordé aux Sujets de Sa Majesté Britannique à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du present Traité. Mais comme la Liberté, accordée aux Sujets de Sa Majesté Britannique, de transporter leurs Personnes & leurs Effets sur des Vaisseaux de leur Nation pourroit être sujette à des Abus, si l'on ne prenoit la Precaution de les prevenir, il a été convenû expressement, entre Sa Majesté Britannique & Sa Majesté Très Chretienne, que le Nombre des Vaisseaux Anglois, qui auront la Liberté d'aller aux dites Isles & Lieux restitués à la France sera limité, ainsi que le Nombre de Tonneaux de chacun, qu'ils iront en lest, partiront dans un Terme fixé, & ne feront qu'un seul Voyage; Tous les Effets, appartenants aux Anglois, devant être embarqués en même Tems.Il a ete convenû en outre, que Sa Majesté Très Chretienne fera donner les Passeports necessaires pour les dits Vaisseaux; que, pour plus grande Sureté, il sera libre de mettre deux Commis ou Gardes François sur chacun des dits Vaisseaux, qui seront visités dans les Atterages & Ports des dites Isles, & Lieux, restitués à la France; Et que les Marchandises, qui s'y pourront trouver, seront confisquées.Article 9.Le Roy Très Chretien cede & garantit à Sa Majesté Britannique, en



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

toute Proprieté, les Isles de la Grenade & des Grenadines, avec les mêmes Stipulations en Faveur des Habitans de cette Colonie, inserées dans l'Article 4. pour ceux du Canada; Et le Partage des Isles, appellées neutres, est convenû et fixé de maniere que celles de St Vincent la Dominique, & Tabago, resteront, en toute Proprieté, à la Grande Bretagne, & que celle de St Lucie sera remise à la France pour en jouir, pareillement en toute Propriété. --Et les hautes Parties contractantes garantissent le Partage ainsi stipuléArticle 10.Sa Majesté Britannique restituera à la France l'Isle de Gorée, dans l'État, où Elle s'est trouvée, quand Elle a ete conquise; Et Sa Majeste Très Chretienne cede, en toute Proprieté, et garantit au Roy de la Grande Bretagne la Riviere de Senegal, avec les Forts & Comptoirs de St Louis, de Podor, & de Galam, & avec tous les Droits & Dependances de la dite Riviere de Senegal.Article 11.Dans les Indes Orientales La Grande Bretagne restituera à la France, dans l'État où ils sont aujourd'hui, les differens Comptoirs, que cette Couronne possedoit tant sur la Côte de Choromandel & d'Orixa, que sur celle de Malabar, ainsi que dans le Bengale, au Commencement de l'Année mil sept cent quarante neuf; Et Sa Majesté Très Chretienne renonce à toute Pretension aux Acquisitions, qu'Elle avoit faites sur la Côte de Choromandel, & d'Orixa, depuis le dit Commencement de l'Année mil sept centquarante neuf.Sa Majte Très Chretienne restituera, de son Coté, tout ce qu'Elle pourroit avoir conquis sur la Grande Bretagne dans les Indes Orientales pendant la presente Guerre, & fera restituer nommement Natal & Tapanouly dans l'Isle de Sumatra. Elle s'engage de plus à ne point eriger de Fortifications, & à ne point entretenir de Troupes dans aucune Partie des États du Subah de Bengale.Et afin de conserver la Paix future sur la Côte de Choromandel & d'Orixa, les Anglois & les François reconnoitront Mahomet Ali Khan pour legitime Nabob du Carnate, & Salabat Jing pour legitime Subah de Decan; Et les deux Parties renonceront à toute Demande ou Pretension de Satisfaction qu'Elles pourroient former à la Charge, l'une de l'autre, ou à celle de leurs Alliés Indiens pour les Depredations ou Degats commis soit d'un Coté, soit de l'autre pendant la Guerre.Article 12.L'Isle de Minorque sera restituée à Sa Majesté Britannique, ainsi que le Fort st Philippe, dans le même État où ils se sont trouvés, lorsque la Conquête en a eté faite par les Armes du Roy Très Chretien, & avec l'Artillerie, qui y etoit lors de la Prise de la dite Isle & du dit Fort.Article 13.La Ville & le Port de Dunkerque seront mis dans l'État fixé par le dernier Traité d'Aix la Chapelle, & par les Traités anterieurs; La Cunette sera détruite immediatement après l'Echange des Ratifications du present Traité, ainsi que les Forts & Batteries, qui defendent l'Entrée du Coté de la Mer; Et il sera pourvû en même Tems à la Salubrité de l'Air & à la Santé des Habitans par quelqu'autre Moyen à la Satisfaction du Roy de la Grande Bretagne.Article 14.La France restituera tous les Pays,



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

appartenants à l'Electorat d'Hanovre, au Landgrave de Hesse, au Duc de Brunswick, & au Comte de la Lippe Buckebourg, qui se trouvent, ou se trouveront, occupés par les Armes de Sa Majesté Très Chretienne; Les Places de ces differens Pays seront renduës dans le même État où Elles étoient, quand la Conquête en a eté faite par les Armes Françoises; Et les Pieces d'Artillerie, qui auront eté transportées ailleurs, seront remplacées par le même Nombre de même Calibre, Poids, & Metal.Article 15.En Cas que les Stipulations, contenues dans l'Article 13, des Preliminaires ne fussent pas accomplies lors de la Signature du present Traité, tant par Rapport aux Evacuations à faire par les Armées de la France des Places de Cleves, de Wesel, de Gueldres, & de tous les Pays, appartenants au Roy de Prusse, que par Rapport aux Evacuations à faire par les Armées Britannique & Françoise des Pays, qu'Elles occupent en Westphalie, Basse-Saxe, sur le Bas-Rhin, le Haut Rhin, & dans tout l'Empire, & à la Retraite des Troupes dans les États de Leurs Souverains respectifs, Leurs Majestés Britannique & Très Chretienne promettent de proceder de bonne Foy, avec toute la Promptitude que le Cas pourra permettre, aux dites Evacuations, dont Ils stipulent l'Accomplissement parfait avant le quinze de Mars prochain, ou plutôt, si faire se peut.Et Leurs Majestés Britannique & Très Chretienne s'engagent de plus, & se promettent, de ne fournir aucun Secours, dans aucun Genre, à Leurs Alliés respectifs, qui resteront engagés dans la Guerre d'Allemagne.Article 16.La Décision des Prises, faites en Tems de Paix par les Sujets de la Grande Bretagne sur les Espagnols, sera remise aux Cours de Justice de l'Amirauté de la Grande Bretagne, conformement aux Regles établies parmi toutes les Nations, de sorte que la Validité des dites Prises entre les Nations Britannique & Espagnole sera decidée & jugée, selon le Droit des Gens, & selon les Traités, dans les Cours de Justice de la Nation, qui aura fait la Capture.Article 17.Sa Majesté Britannique fera demolir toutes les Fortifications, que ses Sujets pourront avoir erigées dans la Baye de Honduras, & autres Lieux du Territoire de l'Espagne dans cette Partie du Monde, quatre Mois après la Ratification du present Traité; Et Sa Majesté Catholique ne permettra point, que les Sujets de Sa Majesté Britannique, ou leurs Ouvriers, soient inquietés ou molestés sous aucun Pretexte que ce soit, dans les dits Lieux, dans leur Occupation de couper, charger, & transporter, le Bois de Teinture ou de Campêche; Et pour cet Effet Ils pourront bâtir, sans Empêchement, & occuper sans Interruption, les Maisons & les Magazins, qui sont necessaires pour Eux, pour leurs Familles, & pour leurs Effets; Et Sa Majesté Catholique leur assure par cet Article l'entiere Jouïssance de ces Avantages, & Facultés sur les Côtes & Territoires Espagnols, comme il est stipulé ci-dessus, immediatement après la Ratification du present Traité.Article 18.Sa Majesté Catholique se desiste, tant pour Elle que pour ses Successeurs, de toute Pretension, qu'Elle peut avoir formée en Faveur des Guipuscoans &



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

autres de ses Sujets au Droit de pêcher aux Environs de l'Isle de Terre-Neuve.Article 19.Le Roy de la Grande Bretagne restituera à l'Espagne tout le Territoire qu'II a conquis dans l'Isle de Cuba, avec la Place de la Havane; Et cette Place, aussi bien que toutes les autres Places de la dite Isle, seront rendues dans le même État, où Elles etoient, quand Elles ont été conquises par les Armes de Sa Majesté Britannique; Bien entendû, que les Sujets de Sa Majesté Britannique, qui se seroient établis, ou ceux qui auroient quelques Affaires de Commerce à regler, dans la dite Isle, restituée à l'Espagne par le present Traité, auront la Liberté de vendre leurs Terres, & leurs Biens, de regler leurs Affaires, de recouvrer leurs Dettes, et de transporter leurs Effets ainsi que leurs Personnes à bord des Vaisseaux, qu'il leur sera permis de faire venir à la dite Isle, restituée comme dessus, & qui ne serviront qu'à cet Usage seulement, sans être genés à Cause de Ieur Religion, ou sous quelqu'autre Pretexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procès criminels; Et pour cet Effet le Terme de dix huit Mois est accordé aux Sujets de Sa Majesté Britannique, à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du present Traité.Mais comme la Liberté, accordée aux Sujets de Sa Majesté Britannique de transporter leurs Personnes & leurs Effets sur des Vaisseaux de leur Nation, pourroit être sujette à des Abus, si l'on ne prenoit la Precaution de les prevenir, il a été convenû expressement entre Sa Majesté Britannique & Sa Majesté Catholique, que le Nombre des Vaisseaux Anglois, qui auront la Liberté d'aller à la dite Isle restituée à l'Espagne, sera limité, ainsi que le Nombre de Tonneaux de chacun, qu'ils iront en lest, partiront dans un Terme fixé, & ne feront qu'un seul Voyage; Tous les Effets, appartenants aux Anglois, devant être embarqués en même Tems.Il a été convenû en outre, que Sa Majesté Catholique fera donner les Passeports necessaires pour les dits Vaisseaux; que, pour plus grande Sureté, il sera libre de mettre deux Commis ou Gardes Espagnols sur chacun des dits Vaisseaux, qui seront visités dans les Atterages et Ports de la dite Isle restituée à l'Espagne et que les Marchandises, qui s'y pourront trouver, seront confisquées.Article 20.En Consequence de la Restitution stipulée dans l'article precedent, Sa Majesté Catholique cede et garantit, en tout Proprieté, à Sa Majesté Britannique, la Floride, avec le Fort de S' Augustin, & la Baye de Pensacola, ainsi que tout ce que l'Espagne possede sur le Continent de l'Amerique septentrionale, à l'Est, ou au Sud Est, du fleuve Mississippi, & generalement tout ce qui depend des dits Pays & Terres, avec la Souveraineté, Proprieté, Possession, & tous Droits acquis par Traité ou autrement, que Le Roy Catholique & la Couronne d'Espagne, ont eus jusqu'à present sur les dits Pays, Terres, Lieux, & leurs Habitans; Ainsi que Le Roy Catholique cede & transporte le tout au dit Roy & à la Couronne de la Grande Bretagne, & cela de la Maniere & de la Forme la plus ample; Sa Majesté Britannique convient de son Coté d'acccorder aux Habitans des Pays ci-dessus cedés



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

la Liberté de la Religion Catholique; En Consequence Elle donnera les Ordres les plus exprès & les plus effectifs, pour que ses nouveaux Sujets Catholiques Romains puissent professer le Culte de leur Religion selon le Rit de l'Église Romaine, en tant que le permettent les Loix de la Grande Bretagne; Sa Majesté Britannique convient en outre, que les Habitans Espagnols, ou autres qui auroient eté Sujets du Roy Catholique, dans les dits Pays, pourront se retirer en toute Sureté et Liberté, où bon leur semblera et pourront vendre leurs Biens, pourvû que ce soit à des Sujets de Sa Majesté Britannique, & transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être genés dans leur Emigration, sous quelque Pretexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procès criminels; Le Terme, limité pour cette Emigration, étant fixé à l'Espace de dix-huit Mois, à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du present Traité.Il est de plus stipulé, que Sa Majesté Catholique aura la Faculté de faire transporter tous les Effets, qui peuvent Lui appartenir, soit Artillerie, ou autres.Article 21.Les Troupes Françoises & Espagnoles evacueront tous les Territoires, Campagnes, Villes, Places, & Chateaux, de Sa Majesté Très Fidele, en Europe, sans Reserve aucune, qui pourront avoir eté conquis par les Armées de France & d'Espagne, & les rendront dans le même État où Ils étoient, quand la Conquête en a eté faite, avec la même Astillerie, & les Munitions de Guerre, qu'on y a trouvées; Et à l'Egard des Colonies Portugaises, en Amerique, Afrique, ou dans les Indes Orientales, s'il y étoit arrivé quelque Changement, toutes Choses seront remises sur le même Pied, où Elles étoient, et en Conformité des Traités precedens, qui subsistoient entre les Cours de France, d'Espagne, & de Portugal, avant la presente Guerre.Article 22Tous les Papiers, Lettres, Documens & Archives, qui se sont trouvés dans les Pays, Terres, Villes, & Places, qui sont restitués, & ceux appartenants aux Pays cedés, seront deliverés, ou fournis, respectivement, & de bonne Foi, dans le même Tems, s'il est possible, de la Prise de Possession, ou au plus tard, quatre Mois après l'Echange des Ratifications du present Traité, en quelque Lieu que les dits Papiers ou Documens puissent se trouver.Article 23.Tous les Pays, & Territoires, qui pourroient avoir eté conquis, dans quelque Partie du Monde que ce soit, par les Armes de Leurs Majestés Britannique & Très Fidele, ainsi que par celles de Leurs Majestés Très Chretienne & Catholique, qui ne sont pas compris dans le present Traité, ni à Titre de Cessions, ni a Titre de Restitutions, seront rendûs sans Difficulté, & sans exiger de Compensation.Article 24.Comme il est necessaire de designer une Epôque fixe pour les Restitutions & les Evacuations à faire, par chacune des Hautes Parties Contractantes, il est convenû que les Troupes Britanniques & Françoises completteront, avant le quinze de Mars prochain, tout ce qui restera à executer des Articles 12 & 13 des Preliminaires, signés le 3 Jour de Novembre passé, par Rapport à l'Evacuation à faire dans l'Empire, ou ailleurs.L'Isle



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de Belle-isle sera évacuée six semaines après l'Echange des Ratifications du present Traité, ou plutôt si faire se peut.La Guadeloupe, la Desirade, Mariegalante, la Martinique, & St Lucie, trois Mois après l'Echange des Ratifications du present Traité, ou plutôt, si faire se peut.La Grande Bretagne entrera pareillement au Bout de trois Mois après l'Echange de Ratifications du présent Traité, ou plutôt si faire se peut, en Possession de la Riviere & du Port de la Mobile, & de tout ce qui doit former les Limites du Territoire de La Grande Bretagne du Coté du Fleuve de Mississippi, telles qu'elles sont specifiées dans l'Article 7.L'Isle de Gorée sera évacuée par La Grande Bretagne trois Mois après l'Echange des Ratifications du présent Traité;Et L'Isle de Minorque par La France à la même Epoque, ou plutôt si faire se peut ;Et, selon les Conditions de l'Article 6, La France entrera de même en Possession des Isles de St Pierre & de Miquelon, au Bout de trois Mois après l'Echange des Ratifications du présent Traité.Les Comptoirs aux Indes Orientales seront rendus six Mois après l'Echange des Ratifications du present Traité, ou plutôt si faire se peut.La Place de la Havane avec tout ce qui a été conquis dans l'Isle de Cuba, sera restituée trois Mois après l'Echange des Ratifications du présent Traité, ou plutôt si faire se peut; Et en même Temps La Grande Bretagne entrera en Possession du Pays cedé par l'Espagne selon l'Article 20.Toutes les Places & Pays de Sa Majesté Très Fidèle en Europe seront restitués immediatement après l'Echange des Ratifications du présent Traité; Et les Colonies, Portugaises, qui pourront avoir eté conquises, seront restituées dans l'Espace de trois Mois dans les Indes Occidentales, & de six Mois dans les Indes Orientales, après l'Echange des Ratifications du présent Traité, ou plutôt si faire se peut.Toutes les Places, dont la Restitution est stipulée ci-dessus, seront rendues avec l'Artillerie, & les Munitions, qui s'y sont trouvées lors de la Conquête.En Consequence de quoi les Ordres nécessaires seront envoyés par chacune des Hautes Parties Contractantes avec les Passeports réciproques pour les Vaisseaux, qui les porteront, immediatement après l'Echange des Ratifications du présent Traité.Article 25.Sa Majesté Britannique, en sa Qualité d'Electeur de Brunswick Lunebourg, tant pour Lui que pour ses Heritiers & Successeurs, & tous les États & Possessions de Sa de Majesté en Allemagne sont compris & garantis par le présent Traité de Paix.Article 26.Leurs Sacrées Majestés, Britannique, Très Chretienne, Catholique, & Très Fidele, promettent d'observer sincerement & de bonne Foy tous les Articles, contenûs & établis dans le present Traité; Et Elles ne souffriront pas, qu'il y soit fait de Contravention directe ou indirecte par leurs Sujets respectifs; Et les susdites Hautes Parties Contractantes se garantissent generalement & reciproquement toutes les Stipulations du présent Traité.Article 27.Les Ratifications solemnelles du present Traité, expediées en bonne & due Forme, seront échangées, en cette Ville de Paris, entre Les Hautes Parties



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Contractantes dans l'Espace d'un Mois, ou plutôt s'il est possible, à compter du Jour de la Signature du present Traité.En Foy de quoi Nous soussignés, Leurs Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plenipotentiaires avons signé de Notre Main, en leur Nom, & en Vertu de nos Pleins pouvoirs, le present Traité Definitif, & y avons fait apposer le Cachet de Nos Armes.Fait à Paris le dix de Fevrier mil sept cent soixante trois.Bedford C.P.S.Choiseul duc de Praslin.el Marqs de Grimaldi.Articles séparés1.Quelques uns des Titres, employés par les Puissances Contractantes, soit dans les Pleinpouvoirs, et autres Actes, pendant le Cours de la Negotiation, soit dans le Preambule du present Traité, n'etant pas generalement reconnus, il a été convenu, qu'il ne pourroit jamais en resulter aucun prejudice pour aucune des dites Parties Contractantes, et que les Titres, pris ou omis, de part et d'autre, à l'Occasion de la dite Negociation, et du present Traité ne pourrent etre cités ni tirés à Consequence.2.Il a été convenu et arreté que la Langue Françoise, employée dans tous les Exemplaires du present Traité, ne formera point un Exemple, qui puisse etre allegué, ni tiré à consequence, ni porter prejudice, en aucune Maniere, à aucune des Puissances Contractantes; Et que l'on se conformera, a l'avenir, à ce qui a été observé, et doit etre observé, à l'egard, et de la Part, des Puissances, qui sont en usage, et en Possession, de donner, et de recevoir, des Exemplaires, de semblables Traités, en une autre Langue que la Françoise. Le present Traité ne laissant pas d'avoir la même Force et Vertu, que si le susdit Usage y avoit été observé.3.Quoique le Roy de Portugal n'ait pas signé le present Traité definitif, Leurs Majestés Britannique, Très Chretienne, et Catholique reconnoissent néanmoins, que Sa Majesté Très Fidele y est formellement comprise comme partie contractante, et comme si elle avoit expressement Signé le dit Traité; En Consequence, Leurs Majestés Britannique, Très Chretienne et Catholique, s'engagent respectivement et conjointement avec Sa Majesté Très Fidele, de la façon la plus expresse et la plus obligatoire, à l'Execution de toutes, et chacune des clauses, contenues dans le dit Traité, moyennant Son Acte d'Accession. Les presens Articles separés auront la meme Force, que s'ils etoient inserés dans le Traité.En Foy de quoi nous Soussignés Ambassadeurs Extraordinaires et Ministres Plenipotentiaires de Leurs Majestes Britannique, Tres Chretienne, et Catholique, avons Signé les presens Articles separés, et y avons fait apposer le Cachet de Nos Armes.Fait à Paris le Dix de Fevrier Mil sept cent soixante et trois.

Bedford C.P.S.
Choiseul duc de Praslin.
el Marques de Grimaldi.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 3. Fort Chambly

Construit par les Français sur la rive gauche de la rivière Richelieu dans la région de Montréal, le fort Chambly est récupéré par les Britanniques en 1763. Ces derniers l'utilisent pendant la guerre d'indépendance américaine et la guerre de 1812.




Photo prise en 2012



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 4. Acte de Québec du 22 juin 1774

### Acte qui règle plus solidement le gouvernement de la province de Québec dans l'Amérique septentrionale

**Préambule**

Les territoires, îles et pays dans l'Amérique septentrionale appartenant à la Grande-Bretagne sont annexés à la province de Québec.

Comme Sa Majesté, à juge à-propos, par sa Proclamation Royale, en date du septième jour d'octobre, dans la troisième année de son règne, de déclarer les règlements faits à l'égard de certains pays, territoires et îles en Amérique, qui lui ont été cédés par le traite définitif de paix, conclu à Paris le dixième jour de février, mil sept cents soixante-trois: et comme par les arrangements faits par la dite Proclamation Royale, une très grande étendue de pays, dans laquelle étaient alors plusieurs colonies et établissements des sujets de France, qui ont réclamé d'y demeurer sur la foi du dit traite, a été laissée, sans qu'on y ait fait aucun règlement pour l'administration du gouvernement civil, et que certaines parties du territoire du Canada, ou ont été établies et exploitées des pêches sédentaires par les sujets de France habitants de la dite province du Canada, sur des donations et concessions du gouvernement d'icelle, ont été jointes au gouvernement de Terre-Neuve, et en conséquence soumises à des règlements incompatibles avec la nature des dites pêches:

Si à ces causes votre très Excellente Majesté veut permettre qu'il soit Établi, et il est Établi par le Roi sa très Excellente Majesté, de l'avis et consentement des Seigneurs Spirituels et Temporels, et des Communes, assembles en ce présent Parlement, et par l'autorité d'icelui, que tous les territoires, îles et pays, dans l'Amérique Septentrionale, appartenant à la couronne de la Grande-Bretagne, bornes au Sud par une ligne prise de la Baie des Chaleurs, le long des montagnes qui divisent les rivières qui se déchargent dans le fleuve St-Laurent, d'avec celles qui tombent dans la mer, à un point sous les quarante-cinq degrés de latitude Nord, sur les rives de l'Est de la rivière Connecticut; en gardant la même latitude directement à l'Ouest au travers du Lac Champlain jusqu'au fleuve St-Laurent dans la même latitude; de-là en suivant les rives de l'Est du dit fleuve au Lac ONTARIO;, de-là au travers du dit Lac ONTARIO; et de la rivière vulgairement appelée Niagara; et de-là le long des rives de l'Est et Sud-est du Lac Erie, en suivant les dites rives jusqu'à l'endroit ou elles seront intersectées par les bornes Septentrionales accordées par la charte de la province de Pennsylvanie, au cas qu'elles soient ainsi intersectées; et de-là le long des dites bornes



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Septentrionales et Occidentales de la dite province jusqu'à ce que les dites bornes Occidentales rencontrent l'Ohio; mais dans le cas ou les dites rives du dit Lac ne se trouvent point ainsi intersectées, alors en suivant les dites rives, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à une pointe des dites rives, qui sera la plus voisine au Nord-ouest de l'angle de la dite province de Pennsylvanie, et de la par une droite ligne au dit angle au Nord-ouest de la dite province; et de-là le long de la borne occidentale de la dite province jusqu'à ce qu'elle rencontre la rivière Ohio et le long des rives de la dite rivière à l'Ouest, aux rives du Mississipi; et au Nord aux bornes Méridionales du pays concédé aux marchands d'Angleterre qui font la traite à la Baie de Hudson; ainsi que tous les territoires, îles et pays qui ont depuis le dixième jour de février, mil sept cent-soixante-trois, fait partie du Gouvernement de Terre-Neuve, sont, et ils sont par ces présentes durant le plaisir de Sa Majesté, annexes et rendus parties et portions de la Province de Québec; comme elle a été érigée et établie par la dite Proclamation Royale du sept octobre, mil sept cents soixante-trois.

**ARTICLE II**

I. Ne dérangera point les limites d'aucune autre Colonie
II. A condition toutefois, que rien de ce qui est contenu en ceci, concernant les limites de la province de Québec; ne dérangera en aucune façon les bornes d'aucune autre colonie.

**ARTICLE III**

I. Ni n'annulera aucuns droits ci-devant accordés
II. Pourvu aussi, et il est Établi, que rien de ce qui est contenu dans cet Acte ne s'étendra, ou s'entendra s'étendre à annuler, changer ou altérer aucuns droits, titres ou possessions, résultant de quelques concessions, actes de cession, ou d'autres que ce soit, d'aucunes terres dans la dite province, ou provinces y joignantes, et que les dits titres resteront en force, et auront le même effet, comme si cet Acte n'eut jamais été fait.

**ARTICLE IV**

Premiers règlements faits pour la Province annulés et infirmés après le 1er mai 1775
Et comme les règlements faits par la dite Proclamation, eu égard au gouvernement civil de la dite province de Québec; ainsi que les pouvoirs et autorités donnes au Gouverneur et autres officiers civils en la dite province, par concessions ou commissions données en conséquence d'iceux, ont



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

par l'expérience, été trouves désavantageux à l'état et aux circonstances de la dite province, le nombre de ses habitants montant à la conquête à plus de soixante-cinq mille personnes qui professaient la Religion de l'Église de Rome, et qui jouissaient d'une forme stable de constitution, et d'un système de lois, en vertu desquelles leurs personnes et leurs propriétés ont été protégées, gouvernées et réglées pendant une longue suite d'années, depuis le premier établissement de la dite province du Canada;

Il est à ces causes, aussi Établi par la susdite autorité, que la dite Proclamation, quant à ce qui concerne la dite province de Québec;, que les commissions en vertu desquelles la dite province est à présent gouvernée, que toutes et chacune ordonnances faites pendant ce temps par le Gouverneur et Conseil de Québec, qui concernent le gouvernement civil et l'administration de la justice de la dite province, ainsi que toutes les commissions de juges et autres officiers d'icelle, sont, et elles sont par ces présentes infirmées, révoquées et annulées, à compter depuis et après le premier jour de mai, mil sept cent soixante-quinze.

**ARTICLE V**

Les habitants de Québec peuvent professer la Religion Romaine, soumise à la suprématie du Roi, comme par l'Acte du 1 d'Elizabeth et le clergé jouira de ses droits accoutumés

Et pour la plus entière sûreté et tranquillité des esprits des habitants de la dite province, il est par ces présentes Déclaré, que les sujets de sa Majesté professant la Religion de l'Église de Rome dans ladite province de Québec peuvent avoir, conserver et jouir du libre exercice de la Religion de l'Église de Rome, soumise à la Suprématie du Roi, déclarée et établie par un acte fait dans la première année du règne de la Reine Elizabeth, sur tous les domaines et pais qui appartenaient alors, ou qui appartiendraient par la suite, à la couronne impériale de ce royaume; et que le Clergé de la dite Église peut tenir, recevoir et jouir de ses dus et droits accoutumés, eu égard seulement aux personnes qui professeront la dite Religion.

**ARTICLE VI**

Applications à faire par sa Majesté pour la subsistance d'un Clergé Protestant

Pourvu néanmoins qu'il sera loisible à sa Majesté, ses héritiers et successeurs, de faire telles applications du résidu des dits dus et droits accoutumés, pour l'encouragement de la Religion Protestante, et pour le maintien et subsistance d'un Clergé Protestant dans ladite province, ainsi qu'ils le jugeront, en tout temps, nécessaire et utile.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ARTICLE VII**

Toutes les personnes professant la Religion Romaine ne seront point obligées de prendre le serment du 1 d'Elizabeth, mais prendront devant le Gouverneur, &c. le serment ci-après:
Pourvu aussi, et il est Établi, que toutes les personnes professant la Religion de l'Église de Rome, et qui résideront en ladite province, ne seront point obligées de prendre le serment ordonné par ledit acte, passé dans la première année du règne de la Reine Elizabeth, ou quelqu'autre serment substitué en son lieu et placé par aucun autre acte, mais que toutes telles personnes, à qui par ledit statut, il est ordonné de prendre le serment qui y est contenu, seront contraintes, et il leur est ordonné de prendre et souscrire le serment ci-après, devant le Gouverneur, ou telle autre personne dans tel greffe, qu'il plaira à Sa Majesté d'établir, qui sont par ces présentes autorises à le recevoir, ainsi qu'il suit :

« Je, _____, promets sincèrement et affirme par serment, que je serai fidèle, et que je porterai vraie foi et fidélité à Sa Majesté le Roi George, que je le défendrai de tout mon pouvoir et en tout ce qui dépendra de moi, contre toutes perfides conspirations et tous attentats quelconques, qui seront entrepris contre sa personne, sa couronne et sa dignité; et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et donner connaissance à sa Majesté, ses héritiers et successeurs, de toutes trahisons, perfides conspirations, et de tous attentats, que je pourrai apprendre se tramer contre lui ou aucun d'eux; et je fais serment de toutes ces choses sans aucune équivoque, subterfuge mental, et restriction secrète, renonçant pour m'en relever à tous pardons et dispenses d'aucuns pouvoirs et personnes quelconques. Ainsi DIEU me soit en Aide ».

Et que toutes telles personnes qui négligeront ou refuseront de prendre ledit serment ci-dessus écrit encourront et seront sujettes aux mêmes peines, amendes, inhabilités et incapacités, qu'elles auraient encourues et auxquelles elles auraient été sujettes pour avoir négligé ou refuse de prendre le serment ordonne par le dit statut, passé dans la première année du règne de la Reine Elizabeth.

**ARTICLE VIII**

Les sujets Canadiens de Sa Majesté (les ordres Religieux exceptes) jouiront de toutes leurs possessions, &c. et que dans toutes affaires en litige ils auront recours aux lois du Canada pour être décidées



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Il est aussi Établi par la susdite autorité, que tous les sujets Canadiens de Sa Majesté en ladite province de Québec ; (les Ordres Religieux et Communautés seulement exceptes) pourront aussi tenir leurs propriétés et possessions, et en jouir, ensemble de tous les usages et coutumes qui les concernent, et de tous leurs autres droits ce citoyens, d'une manière aussi ample, aussi étendue, et aussi avantageuse, que si les dites proclamation, commissions, ordonnances, et autres actes et instruments, n'avoient point été faits, en gardant à sa Majesté la foi et fidélité qu'ils lui doivent, et la soumission due à la couronne et au parlement de la Grande-Bretagne: et que dans toutes affaires en litige, qui concerneront leurs propriétés et leurs droits de citoyens, ils auront recours aux lois du Canada, comme les maximes sur lesquelles elles doivent être décidées: et que tous procès qui seront à l'avenir intentes dans aucune des cours de justice, qui seront constituées dans la dite province, par sa Majesté, ses héritiers et successeurs, y seront juges, eu égard à telles propriétés et à tels droits, en conséquence des dites lois et coutumes du Canada, jusqu'à ce qu'elles soient changées ou altérées par quelques ordonnances qui seront passées à l'avenir dans la dite province par le Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou Commandant en Chef, de l'avis et consentement du Conseil Législatif qui y sera constitue de la manière ci-après mentionnée.

**ARTICLE IX**

Ceci ne s'étendra pas aux terres concédées par Sa Majesté en commun Soccage

A condition toutefois, que rien de ce qui est contenu dans cet Acte ne s'étendra, ou s'entendra s'étendre, à aucunes des terres qui ont été concédées par sa Majesté, ou qui le seront ci-après par sa dite Majesté, ses héritiers et successeurs, en franc et commun Soccage.

**ARTICLE X**

Les propriétaires de biens pourront les aliéner par Testament, &c. s'il est dressé suivant les lois du Canada

Pourvu aussi, qu'il sera et pourra être loisible à toute et chaque personne, propriétaire de tous immeubles, meubles ou intérêts, dans la dite province, qui aura le droit d'aliéner les dits immeubles, meubles ou intérêts, pendant sa vie, par ventes, donations, ou autrement, de les tester et léguer à sa mort par testament et acte de dernière volonté, nonobstant toutes lois, usages et coutumes à ce contraires, qui ont prévalues, ou qui prévalent présentement en la dite province; soit que tel testament soit dresse suivant les lois, du Canada, ou suivant les formes prescrites par les lois d'Angleterre.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ARTICLE XI**

Les lois criminelles d'Angleterre continueront dans la Province

Et comme la clarté et la douceur des lois criminelles d'Angleterre, dont il résulte des bénéfices et avantages que les habitants ont sensiblement ressenti par une expérience de plus de neuf années, pendant lesquelles elles ont été uniformément administrées," il est, à ces causes, aussi Établi par la susdite autorité, Qu'elles continueront à être administrées, et qu'elles seront observées comme lois dans la dite province de Québec;, tant dans l'explication et qualité du crime que dans la manière de l'instruire et de le juger, en conséquence des peines et amendes qui sont par elles infligées, à l'exclusion de tous autres règlements de lois criminelles, ou manières d'y procéder qui ont prévalus, ou qui ont pu prévaloir en ladite province, avant l'année de notre Seigneur mil sept cens soixante quatre, nonobstant toutes choses à ce contraires contenues en cet acte à tous égards, sujets cependant à tels changements et corrections que le Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur ou Commandant en Chef, de l'avis et consentement du Conseil Législatif de la dite province qui y sera établi par la suite, sera à l'avenir, dans la manière ci-après ordonnée.

**ARTICLE XII**

Sa Majesté constituera un conseil pour les affaires de la Province: lequel conseil fera des Ordonnances du consentement du Gouverneur

Comme il pourra aussi être nécessaire d'ordonner plusieurs règlements pour le bonheur futur et bon gouvernement de la province de Québec;, dont on ne peut présentement prévoir les cas, et qu'on ne pourrait établir, sans courir les risques de beaucoup de retardement et d'inconvénients, à moins d'en confier l'autorité pendant un certain tems, et sous des limitations convenables, à des personnes qui y résideront: et qu'il est actuellement très désavantageux d'y convoquer une Assemble:" Il est à ces causes, Établi par la susdite autorité, Qu'il sera et pourra être loisible à sa Majesté, ses héritiers et successeurs, par un ordre signe de leur main, de l'avis du Conseil privé, d'établir et constituer un Conseil pour les affaires de la province de Québec;, compose de telles personnes qui y résideront, dont le nombre n'excèdera point vingt trois membres, et qui ne pourra être moins de dix-sept, ainsi qu'il plaira à sa Majesté, ses héritiers et successeurs, de nommer; et en cas de mort, de démission, ou d'absence en quelques-uns des membres du dit Conseil, de constituer et nommer en la même manière telles et autant d'autres personnes qui seront nécessaires pour en remplir les places vacantes: lequel Conseil ainsi constitue et nomme, ou la majorité



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

d'icelui, aura le pouvoir et autorité de faire des Ordonnances pour la Police, le bonheur et bon gouvernement de la dite province, du consentement du Gouverneur, ou en son absence, du Lieutenant-Gouverneur, ou Commandant en Chef.
[NOTE: Abrogé par l'Acte constitutionnel de 1791, 31 George III, c. 31 (R.-U.) (no 3 infra).]

**ARTICLE XIII**

Le Conseil n'aura point pouvoir d'imposer des taxes, les chemins publics et bâtiments exceptés.
A condition toutefois, que rien de ce qui est contenu dans cet Acte ne s'étendra à autoriser et à donner pouvoir au dit Conseil Législatif, d'imposer aucunes taxes ou impôts dans la dite province, à l'exception seulement de telles taxes que les habitants d'aucunes villes ou districts dans la dite province seront autorises par le dit Conseil de cotiser et lever, applicables à faire les chemins, élever et réparer les bâtiments publics dans les dites villes ou districts, ou à tous autres avantages qui concerneront la commodité locale et l'utilité de telles villes ou de tels districts.

**ARTICLE XIV**

Les Ordonnances seront présentées devant sa Majesté pour avoir son approbation
Pourvu cependant, et il est Établi par la susdite autorité, que toutes les Ordonnances qui s'y feront, seront dans l'espace de six mois, envoyées par le Gouverneur, ou en son absence par le Lieutenant-Gouverneur ou le Commandant en Chef, pour être présentées devant sa Majesté, afin d'avoir son approbation Royale; et que si sa Majesté juge à propos de les désapprouver, elles n'auront point de force, et seront annulées du moment auquel l'ordre de sa Majesté en Conseil sera à cet effet publie à Québec.

**ARTICLE XV**

Les ordonnances concernant la religion n'auront point de force sans l'approbation de sa Majesté
Pourvu aussi, Qu'aucune Ordonnance concernant la Religion, ou autre par laquelle il pourrait être infligée une peine plus forte qu'une amende, ou un emprisonnement de trois mois, ne sera d'aucune force ni effet, jusqu'à ce qu'elle ait reçue l'approbation de Sa Majesté.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ARTICLE XVI**

Lorsque les Ordonnances seront passées par la majorité

Pourvu encore, qu'il ne sera passé aucune Ordonnance dans aucune assemblée du dit Conseil qui sera compose de moindre nombre que de la majorité des membres de tout le Conseil, et en aucun autre temps qu'entre le premier jour de janvier et le premier jour de mai, à moins que ce ne soit dans quelques cas urgents; auxquels cas tous les membres du dit Conseil qui résideront à Québec, ou dans l'espace de cinquante mile de ladite ville, seront personnellement sommes de s'y trouver, par le Gouverneur, ou en son absence, par le Lieutenant-Gouverneur, ou le Commandant en Chef.

**ARTICLE XVII**

Rien ne privera sa Majesté d'établir des cours criminelles, civiles et ecclésiastiques.

Il est de plus Établi par la susdite autorité, que rien de ce qui est contenu dans cet Acte, ne s'étendra, ou s'entendra s'étendre, à empêcher ou priver sa Majesté, ses héritiers et successeurs, d'ériger, constituer et établir, par leurs Lettres Patentes, délivrées sous le Grand Sceau de la Grande Bretagne, telles cours qui auront juridictions criminelles, civiles et ecclésiastiques, dans la dite province de Québec;, et de nommer en tout temps les juges et officiers d'icelles, ainsi que sa Majesté, ses héritiers et successeurs, les jugeront nécessaires et convenables aux circonstances de la dite province.

**ARTICLE XVIII**

Tous Actes ci-devant faits, sont par le présent Acte, en force dans la Province

Pourvu toutefois, et il est par ces présentes Établi, que rien de ce qui est contenu dans cet Acte ne s'étendra, ou ne s'entendra s'étendre à infirmer ou annuler dans ladite province de Québec; tous Actes du Parlement de la Grande Bretagne, ci-devant faits, qui prohibent, restreignent ou règlent le commerce des colonies et plantations de sa Majesté en Amérique, et que tous et chacun des dits Actes, ainsi que tous Actes de Parlement ci-devant faits, qui ont rapport, ou qui concernent les dites colonies et plantations seront, et sont par ces présentes, déclares être en force dans la dite province de Québec, et dans chaque partie d'icelle.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 5. Schéma des attaques américaines lors de la bataille de Québec le 31 décembre 1775**

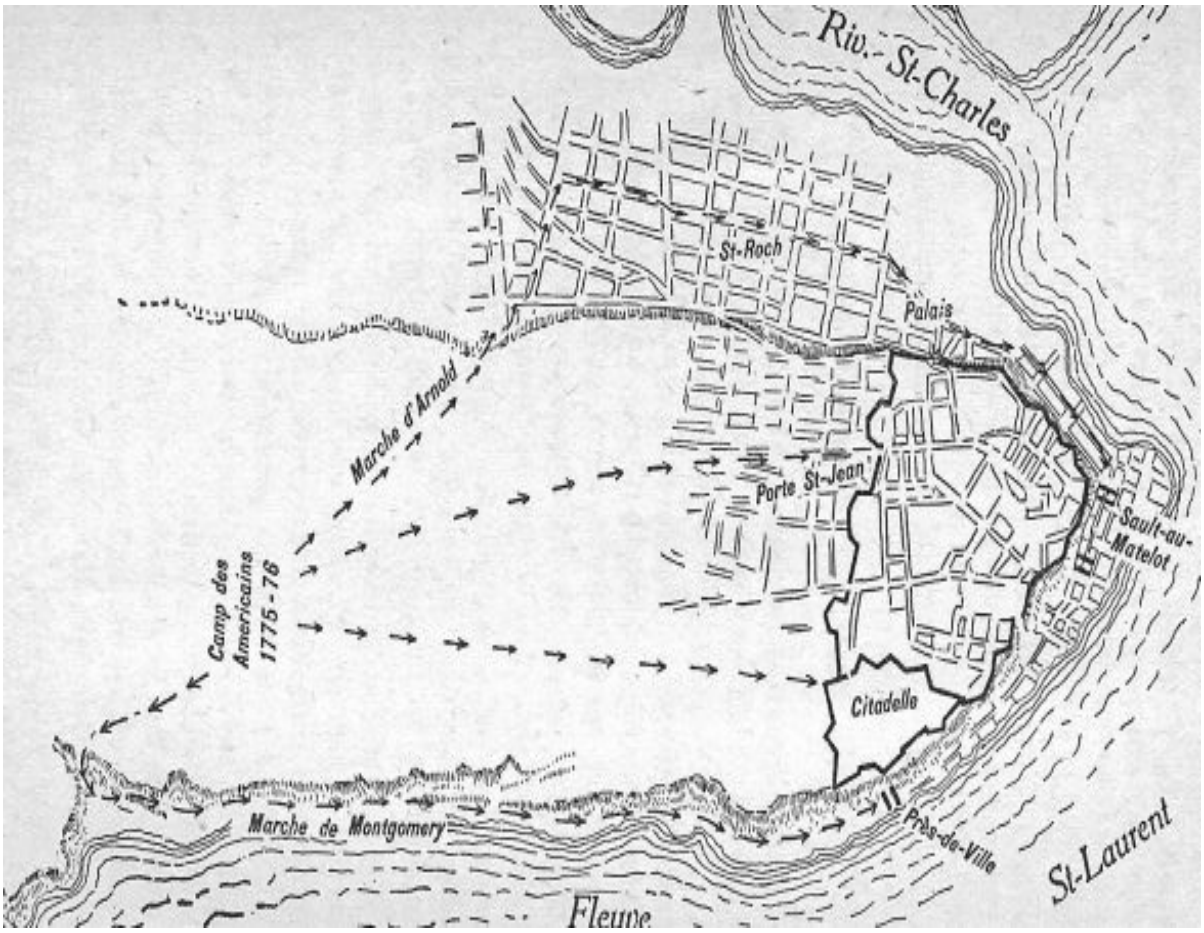


Passerelle pour l'histoire militaire canadienne (http://www.cmhg.gc.ca/cmh/image-252-fra.asp?flash=1&page_id=294 - consulté le 25 juin 2014)



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 6. Déclaration d'indépendance du Bas-Canada du 28 février 1838**

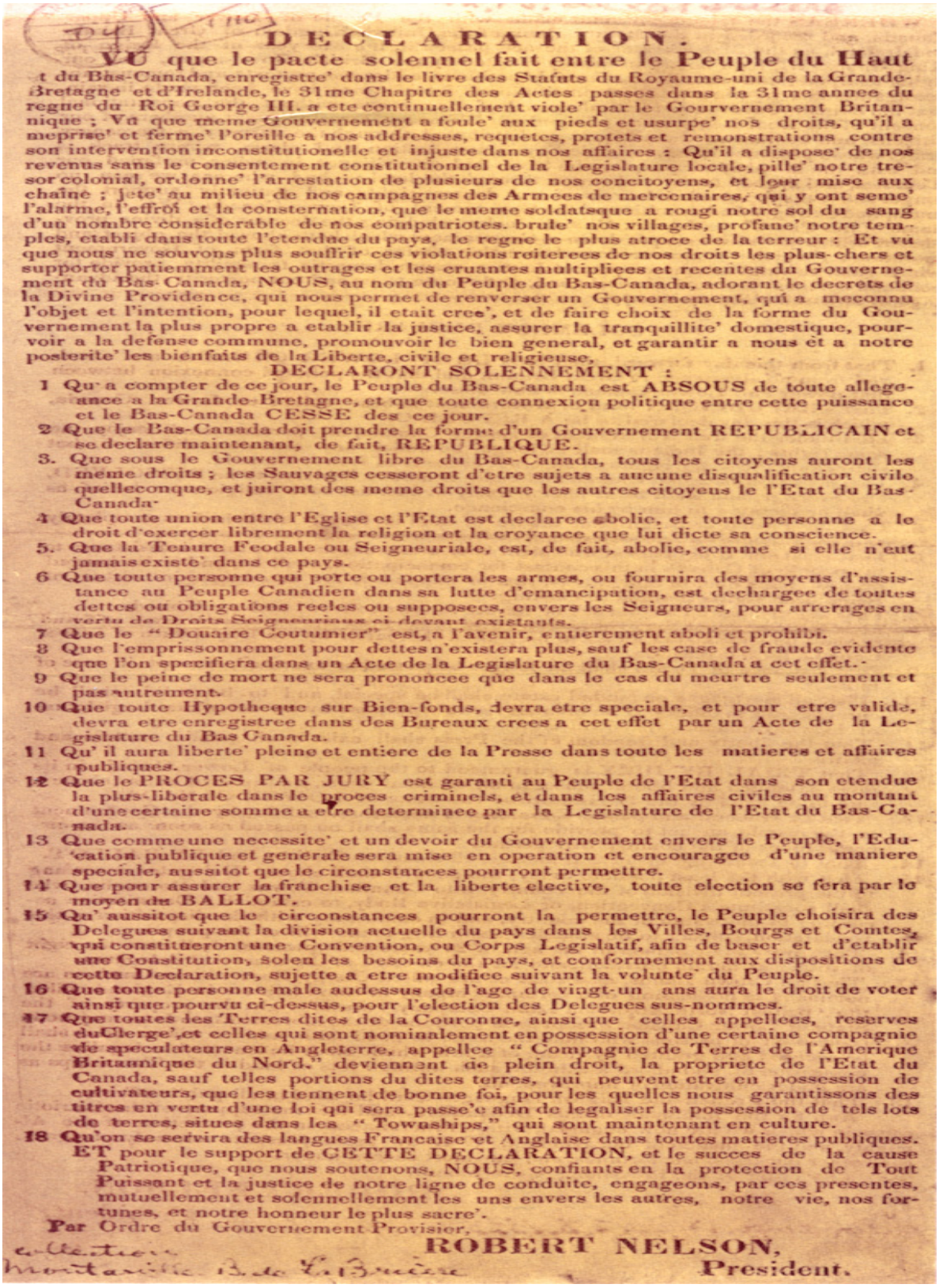

DECLARATION.

VU que le pacte solennel fait entre le Peuple du Haut et du Bas-Canada, enregistre' dans le livre des Statuts du Royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irelande, le 31me Chapitre des Actes passes dans la 31me annee du regne du Roi George III. a ete continuellement viole' par le Gouvernement Britannique ; Vu que meme Gouvernement a foule' aux pieds et usurpe' nos droits, qu'il a meprise' et ferme' l'oreille a nos addresses, requetes, protets et remonstrations contre son intervention inconstitutionelle et injuste dans nos affaires : Qu'il a dispose' de nos revenus sans le consentement constitutionnel de la Legislature locale, pille' notre tresor colonial, ordonne' l'arrestation de plusieurs de nos concitoyens, et leur mise aux chaîne ; jete' au milieu de nos campagnes des Armees de mercenaires, qui y ont seme' l'alarme, l'effroi et la consternation, que le meme soldatsque a rougi notre sol du sang d'un nombre considerable de nos compatriotes. brule' nos villages, profane' notre temples, etabli dans toute l'etendue du pays, le regne le plus atroce de la terreur : Et vu que nous ne souvons plus souffrir ces violations reiterees de nos droits les plus chers et supporter patiemment les outrages et les cruantes multipliees et recentes du Gouvernement du Bas-Canada, NOUS, au nom du Peuple du Bas-Canada, adorant le decrets de la Divine Providence, qui nous permet de renverser un Gouvernement, qui a meconnu l'objet et l'intention, pour lequel, il etait cree', et de faire choix de la forme du Gouvernement la plus propre a etablir la justice, assurer la tranquillite' domestique, pourvoir a la defense commune, promouvoir le bien general, et garantir a nous et a notre posterite' les bienfaits de la Liberte, civile et religieuse,

DECLARONT SOLENNEMENT :

1 Qu'a compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allegeance a la Grande-Bretagne, et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSE des ce jour.
2 Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un Gouvernement REPUBLICAIN et se declare maintenant, de fait, REPUBLIQUE.
3. Que sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les meme droits ; les Sauvages cesseront d'etre sujets a aucune disqualification civile quelleconque, et juiront des meme droits que les autres citoyens de l'Etat du Bas-Canada.
4 Que toute union entre l'Eglise et l'Etat est declaree abolie, et toute personne a le droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience.
5. Que la Tenure Feodale ou Seigneuriale, est, de fait, abolie, comme si elle n'eut jamais existe' dans ce pays.
6 Que toute personne qui porte ou portera les armes, ou fournira des moyens d'assistance au Peuple Canadien dans sa lutte d'emancipation, est dechargee de toutes dettes ou obligations reeles ou supposees, envers les Seigneurs, pour arrerages en vertu de Droits Seigneuriaux ci-devant existants.
7 Que le "Douaire Coutumier" est, a l'avenir, entierement aboli et prohibi.
8 Que l'emprissonnement pour dettes n'existera plus, sauf les case de fraude evidente que l'on specifiera dans un Acte de la Legislature du Bas-Canada a cet effet.
9 Que le peine de mort ne sera prononcee que dans le cas du meurtre seulement et pas autrement.
10 Que toute Hypotheque sur Bien-fonds, devra etre speciale, et pour etre valide, devra etre enregistree dans des Bureaux crees a cet effet par un Acte de la Legislature du Bas Canada.
11 Qu'il aura liberte' pleine et entiere de la Presse dans toute les matieres et affaires publiques.
12 Que le PROCES PAR JURY est garanti au Peuple de l'Etat dans son etendue la plus-liberale dans le proces criminels, et dans les affaires civiles au montant d'une certaine somme a etre determinee par la Legislature de l'Etat du Bas-Canada.
13 Que comme une necessite' et un devoir du Gouvernement envers le Peuple, l'Education publique et generale sera mise en operation et encouragee d'une maniere speciale, aussitot que le circonstances pourront permettre.
14 Que pour assurer la franchise et la liberte elective, toute election se fera par le moyen du BALLOT.
15 Qu'aussitot que le circonstances pourront la permettre, le Peuple choisira des Delegues suivant la division actuelle du pays dans les Villes, Bourgs et Comtes, qui constitueront une Convention, ou Corps Legislatif, afin de baser et d'etablir une Constitution, solen les besoins du pays, et conformement aux dispositions de cette Declaration, sujette a etre modifiee suivant la volunte' du Peuple.
16 Que toute personne male audessus de l'age de vingt-un ans aura le droit de voter ainsi que pourvu ci-dessus, pour l'election des Delegues sus-nommes.
17 Que toutes les Terres dites de la Couronne, ainsi que celles appellees, reserves duClerge',et celles qui sont nominalement en possession d'une certaine compagnie de speculateurs en Angleterre, appellee "Compagnie de Terres de l'Amerique Britannique du Nord," deviennent de plein droit, la propriete de l'Etat du Canada, sauf telles portions du dites terres, qui peuvent etre en possession de cultivateurs, que les tiennent de bonne foi, pour les quelles nous garantissons des titres en vertu d'une loi qui sera passe'e afin de legaliser la possession de tels lots de terres, situes dans les "Towaships," qui sont maintenant en culture.
18 Qu'on se servira des langues Francaise et Anglaise dans toutes matieres publiques.

ET pour le support de CETTE DECLARATION, et le succes de la cause Patriotique, que nous soutenons, NOUS, confiants en la protection de Tout Puissant et la justice de notre ligne de conduite, engageons, par ces presentes, mutuellement et solennellement les uns envers les autres, notre vie, nos fortunes, et notre honneur le plus sacre'.

Par Ordre du Gouvernement Provisier,

ROBERT NELSON,
President.

Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, *Déclaration d'indépendance proclamant la République du Bas-Canada en février 1838*, CL-0032-01928.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 7. Exécution de Patriotes en 1838

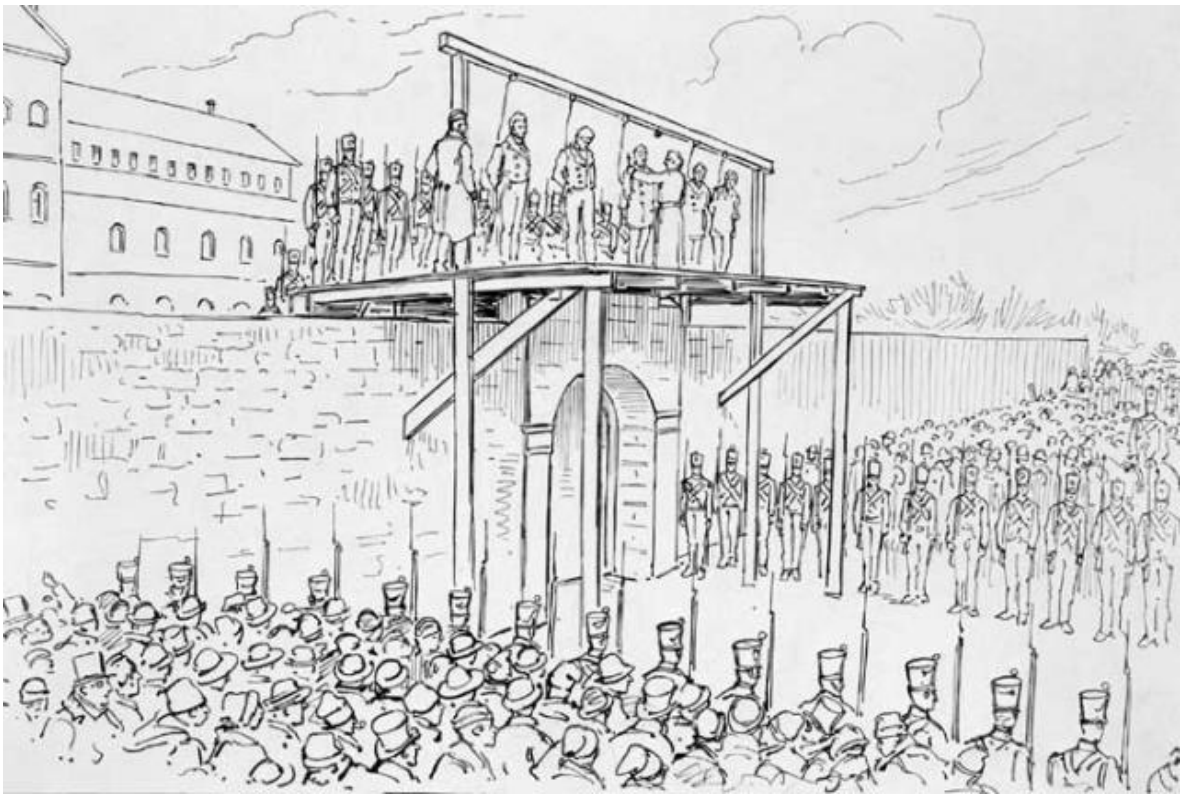

Henri Julien, Bibliothèque et archives Canada, 1838, C-013493



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 8. Obus fabriqués au Québec pendant le premier conflit mondial**



Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 9. Camp de prisonniers germanophones au Québec pendant le premier conflit mondial**




Musée McCord, *Camp de détention de Spirit Lake, district d'Abitibi, QC,* 1916, VIEW-5792



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 10. Char Valentine fabriqué par le complexe militaro-industriel du Québec pendant la Seconde Guerre mondiale**

Les usines Angus du Canadian Pacifique fabriquent à Montréal 1 420 Valentine au cours du conflit. Le Canada envoie 1 390 de ces chars à l'Union soviétique afin de soutenir son effort de guerre.

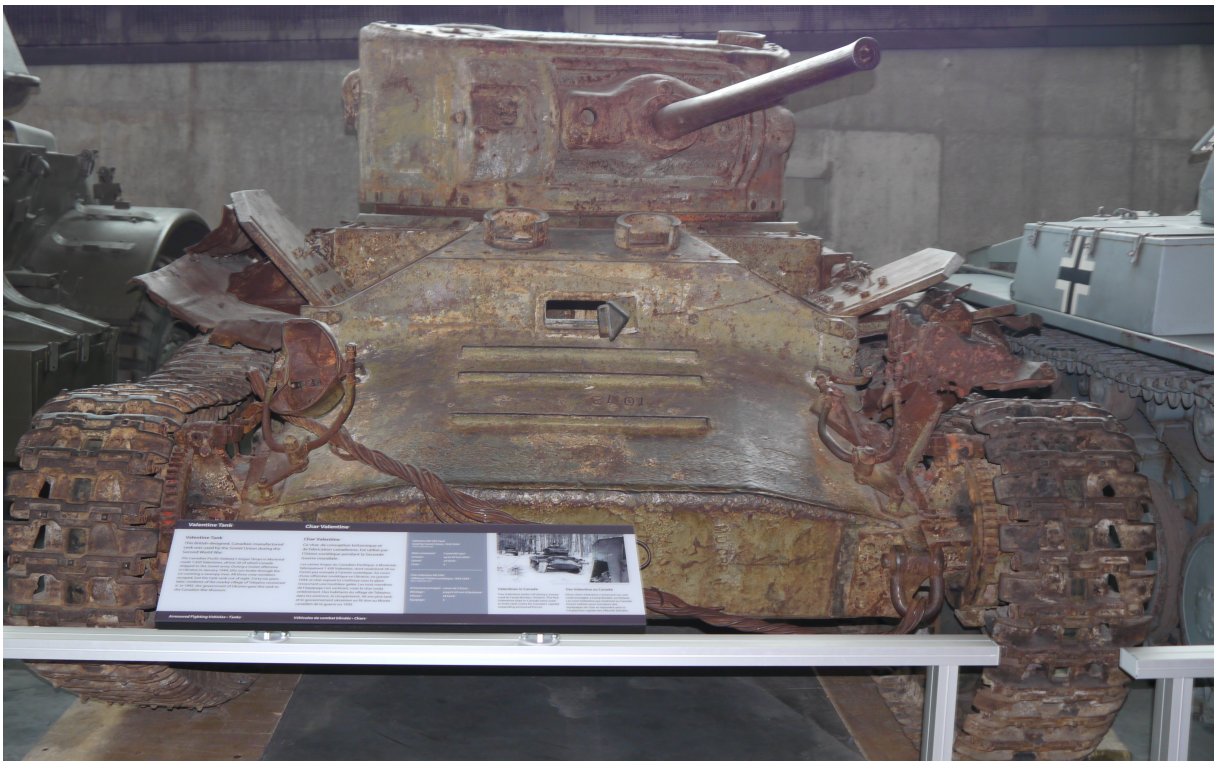

Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 11. Canon de 25 livres fabriqué au Québec pendant la Seconde Guerre mondiale**

L'entreprise Soreil Industries, implantée au Québec, fabrique 3 800 exemplaires du canon de 25 livres au cours du conflit.



Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 12. Campagne d'influence du gouvernement canadien au Québec entre 1939 et 1945 pour la mobilisation de la population en faveur de l'effort de guerre**




Bibliothèque et archives Canada, Je fabrique des bombes et j'achète des obligations,1939-1945, C-091437



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 13. Morceaux d'une torpille allemande trouvée sur un plage à Saint-Yvon près de Gaspé (Québec) en 1942**



Passerelle pour l'histoire militaire canadienne (http://www.cmhg.gc.ca/cmh/image-603-fra.asp?flash=1&page_id=660 - consulté le 25 juin 2014)



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 14. Production d'avions Sabre par l'industrie de guerre du Québec en 1950**

La société Canadair, installée à Montréal, fabrique plus de 1 800 avions Sabre au cours de la guerre froide.

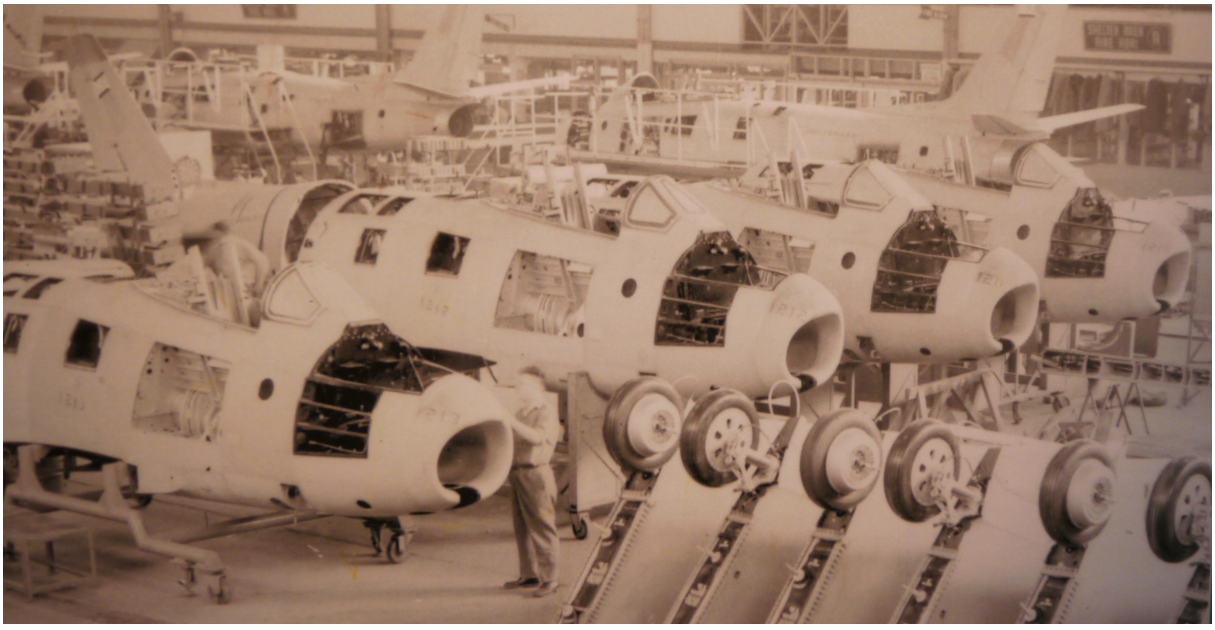

Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 15. « RAT » (Remote Articulated Tracked Vehicle) fabriqué au Québec en 1959**

En 1959, l'armée canadienne achète 24 RAT à l'entreprise Canadair qui les fabrique à Cartierville au Québec. Cet appareil, destiné à être utilisé par les unités d'infanterie en milieu nordique, peut transporter 270 kg de marchandises et tracter des traineaux. Le régiment *Black Watch*, basé à Montréal, utilise les RAT lors de l'opération *Mobile Express* en Norvège en 1966 afin de contribuer à la protection du flanc nord de l'OTAN.




Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## ANNEXE 16. Moto Canam fabriquée au Québec pendant la guerre froide

En 1977, l'armée canadienne achète 77 Canam fabriquée par l'entreprise québécoise Bombardier. Ces motos militaires servent de véhicules de liaison pour remplacer les vieillissante Triumph TRW. Elles sont en service dans les forces canadiennes de 1977 à 1985.



Musée canadien de la guerre – Photo prise en 2014



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 17. Communiqué de presse de SNC-Lavalin du 20 décembre 2002**

# SNC-LAVALIN ET PAE GOVERNMENT SERVICES OBTIENNENT LE CONTRAT DU PROGRAMME DE SOUTIEN CONTRACTUEL DES FORCES CANADIENNES (CANCAP)

Montréal | 20 décembre 2002

Programmes de défense SNC-Lavalin inc. et PAE Government Services, par le biais de leur société détenue à parts égales SNC-Lavalin PAE inc., se sont vu confier un contrat d'une valeur d'environ 200 millions $ de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour le Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP).

En vertu de ce contrat, les partenaires fourniront aux militaires canadiens des services de soutien lors de leurs opérations menées dans le monde entier. Ce contrat, qui entre en vigueur le 2 janvier 2003, est d'une durée de cinq années avec cinq possibilités de renouvellement d'un an, pour un montant additionnel possible de 200 millions $.

« Nous sommes heureux d'avoir obtenu le contrat de CANCAP et nous considérons qu'il s'agit d'un projet très important pour Programmes de défense SNC-Lavalin », a déclaré Ron Rhodenizer, vice-président, Programmes de défense SNC-Lavalin inc.
Le contrat de CANCAP comprend du support au combat des militaires canadiens ainsi qu'aux forces de soutien au combat par de l'aide technique provenant du secteur privé. Ceci inclut l'administration et la gestion, la gestion et la distribution du matériel, les communications, les services alimentaires, l'entretien des équipements, les services de santé, le transport, la gestion de l'hébergement et son soutien, le génie construction, l'approvisionnement en énergie et en eau et leur distribution, l'exploitation et la gestion des installations ainsi que les services routiers et au sol.

« Il s'agit d'une nouvelle étape pour SNC-Lavalin dans les services de soutien que nous assurons déjà au secteur de la défense, tout en concrétisant notre vision de devenir le fournisseur de solutions globales en matière de services », a souligné Michael Winter, président, Programmes de défense SNC-Lavalin inc. et chef de la direction de SNC-Lavalin ProFac, l'une des principales sociétés de gestion et d'exploitation d'installations au Canada.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

SNC-Lavalin (TSX : SNC) est l'un des plus importants groupes de sociétés d'ingénierie et de construction au monde et un joueur clé en matière de gestion et d'exploitation d'installations. Les sociétés de SNC-Lavalin emploient plus de 15 000 personnes dans leurs différents bureaux situés au Canada et dans 30 autres pays, et travaillent actuellement dans une centaine de pays.

Source : site internet de la société SNC-Lavalin (http://www.snclavalin.com/news.php?lang=fr&id=48 - consulté le 22 décembre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 18. Communiqué du gouvernement canadien du 30 novembre 2012**

**Le gouvernement du Canada crée des emplois au Québec en investissant dans les chars *Leopard 2* des Forces armées canadiennes**

NR 12.249 - Le 30 novembre 2012

QUÉBEC (Québec) - L'honorable Steven Blaney, ministre des Anciens Combattants et député de Lévis-Bellechasse, au nom de l'honorable Bernard Valcourt, ministre associé de la Défense nationale, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada Atlantique) (La Francophonie) et député de MadawaskaRestigouche, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada a attribué un important contrat de soutien pour les véhicules de la famille du *Leopard 2* de l'Armée canadienne.

Wajax Power Systems de Québec (Québec) a obtenu ce contrat de 10,16 millions de dollars, sur trois ans, pour la réparation et la remise en état des moteurs des véhicules de la famille du Leopard 2. Le contrat comporte deux options de prolongation d'un an, ce qui peut amener la valeur totale du contrat à 22,09 millions de dollars.

« Grâce à ce contrat, le travail ne manquera pas pour les spécialistes canadiens qui s'occuperont de la révision et de l'entretien pendant de nombreuses années, a affirmé le ministre Blaney. Notre gouvernement remplit les promesses qu'il a faites dans le cadre de la Stratégie de défense Le Canada d'abord en fournissant aux Forces armées canadiennes les outils dont ils ont besoin, tout en s'assurant que l'industrie canadienne en tire profit. »

« La capacité de tir direct fortement blindée d'un char de combat principal est un outil précieux dans l'arsenal de toute armée, a déclaré le ministre Valcourt. Notre engagement à maintenir ces véhicules en service permettra aux Forces armées canadiennes d'être bien protégées contre les armes antichars, comme les dispositifs explosifs improvisés et les mines, et d'avoir une capacité d'accès à des terrains accidentés que les véhicules à roues ne peuvent offrir, afin que nos troupes reviennent de leurs missions en toute sécurité ».

Wajax Power Systems est l'unique entreprise au Canada dûment autorisée à faire l'entretien des moteurs des *Leopard 2*, notamment leur réparation et leur remise en état, par le fabricant



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

du matériel d'origine, Motoren und Turbinen-Union Friedrichshafen GmbH (MTU). MTU est un fabricant de moteurs d'Allemagne.

« Notre gouvernement met l'accent sur ce qui importe aux Canadiens, c'est-à-dire la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme, a déclaré l'honorable Rona Ambrose, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Condition féminine. L'annonce d'aujourd'hui permettra non seulement d'assurer la préservation d'emplois de grande qualité au Québec, mais également de veiller à ce que nos hommes et nos femmes en uniforme disposent de l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail. »

La réparation et la remise en état des moteurs des *Leopard* permettront aux soldats et officiers de la force blindée d'être prêts à exécuter les tâches que leur confie et leur confiera le gouvernement.

Ceci constitue la preuve de l'engagement de notre gouvernement à protéger les intérêts canadiens au pays et à l'étranger.

L'intensité et la complexité des récentes opérations militaires en Afghanistan montrent que les chars de combat principaux, comme le char canadien *Leopard 2A4*, sont essentiels pour assurer aux soldats la protection, la mobilité et la puissance de feu qui ne peuvent être offertes par des véhicules blindés légers.

Demandes de renseignements de la part des médias : Andrea Richer Cabinet de l'honorable Bernard Valcourt, C.P., député 613-996-3100

Source : site internet du ministère de la défense nationale et des forces armées canadiennes (http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=le-gou - consulté le 22 juillet 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 19. Communiqué de la Caisse de dépôt et placement du Québec du 23 mai 2013**

**LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA ET LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC INVESTISSENT 12 M$ DANS L'ENTREPRISE QUÉBECOISE RÉVISION MILITAIRE INC.**

Montréal, le 23 mai 2013 – La Banque de développement du Canada (BDC) et la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse) annoncent un investissement conjoint de 12 M$ dans l'entreprise Révision Militaire inc. (Révision), un important concepteur et fabricant québécois de lunettes balistiques, de casques et autres équipements de protection destinés au domaine militaire. L'investissement de BDC s'élève à 7 M$, tandis que la portion de la Caisse est à hauteur de 5 M$.

À l'origine spécialisée dans la conception et la fabrication de lunettes balistiques, Révision a depuis près d'une décennie mené un vaste programme de recherche et développement, d'immobilisation et de mise en marché afin d'offrir une gamme de produits novateurs centrés sur la protection des soldats. Ce programme lui a permis de se tailler une place de choix dans son marché. L'entreprise exploite présentement trois usines de production, emploie plus de 200 personnes et a pour principaux clients les forces armées canadiennes, américaines, anglaises, allemandes et suisses.

« Révision Militaire fait œuvre de pionnier dans son industrie avec son modèle d'affaires, centré sur l'innovation, et son approche client proactive. BDC est fière de s'associer à une entreprise canadienne qui a réussi à percer au niveau international dans un domaine de niche très prisé », a déclaré Jérôme Nycz, premier vice-président, Stratégie d'entreprise et Financement subordonné, à BDC.

« Au cours des dernières années, Révision a diversifié son offre de produits afin d'accroître son rayonnement et sa compétitivité, a indiqué Normand Provost, premier vice-président, Placements privés, à la Caisse. En prenant part au financement de Révision, la Caisse permet d'accélérer la croissance d'une entreprise québécoise qui se distingue par sa capacité d'innover. »



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**À PROPOS DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA**

La Banque de développement du Canada, BDC, fait passer l'entrepreneur d'abord. Forte de ses quelque 2 000 employés et plus de 100 centres d'affaires dans l'ensemble du pays, BDC offre des services de financement, de financement subordonné, de capital de risque et de consultation à plus de 28 000 petites et moyennes entreprises. Leur réussite est cruciale pour la prospérité de l'économie canadienne. www.bdc.ca

**À PROPOS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC**

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publics et privés. Son actif net s'élève à 176,2 G$ au 31 décembre 2012. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers, ainsi qu'en placements privés, en infrastructures et en immobilier à l'échelle mondiale. Pour plus de renseignements : www.lacaisse.com.

Source : site internet de la Caisse de dépôt et placement du Québec (http://www.lacaisse.com/fr/nouvelles-medias/communiques/b - consulté le 22 décembre 2013)



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 20. Photo de la visite de la Première ministre du Québec, Pauline Marois, au sein de l'entreprise québécoise Marmen le 16 septembre 2013**

Sur la photo M. Patrick Pellerin, président de Marmen, et Mme Pauline Marois, première ministre du Québec. Cette visite de Marmen, implantée à Trois-Rivière, intervient à la suite de l'annonce par le gouvernement québécois d'un investissement de cinq millions de dollars dans l'entreprise. La société est spécialisée dans l'usinage de haute précision de pièces détachées dans de nombreux secteurs dont celui de la défense.



Marc Rochette, « Fonds de 200 millions $: Marmen part le bal », *La Presse*, 16 septembre 2013, p.1.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**ANNEXE 21. Liste des principales entreprises du complexe militaro-industriel du Québec pour l'année 2013**

En raison de l'étroitesse du marché québécois et canadien, le complexe militaro-industriel du Québec se caractérise par une production duale, secteur civil et militaire, destinée en grande partie à l'exportation.

| NOM | LIEU DU SIÈGE SOCIAL | EXEMPLES D'ACTIVITES AU QUÉBEC |
|---|---|---|
| Airbus Helicopters (filiale d'Airbus Group) | France | Fabrication d'hélicoptères pour la Gendarmerie Royale du Canada. |
| Bell Helicopters | États-Unis | Fabrication d'hélicoptères pour la garde côtière canadienne. |
| Bombardier | Québec | Fabrication du drone militaire *CL-289* en service dans l'armée canadienne/française/allemande, conception et réalisation de l'avion *Global 6000* utilisé pour des missions de reconnaissance au sol par l'armée de l'air américaine, conception et réalisation de l'avion *Challenger 605* en collaboration avec Boeing pour les missions d'anti-piratage, de patrouille côtière, de recherche et sauvetage. |
| CAE | Québec | Construction de simulateurs civils et militaires à l'international, formation des pilotes de l'US Air force, fourniture de services pour la maintenance des avions de combat *CF-18* de l'armée canadienne (mise à niveau des logiciels d'avionique, soutien logistique intégré et gestion des |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | | |
|---|---|---|
| | | données). |
| Cambli international | Québec | Conception et réalisation de véhicules blindés (notamment le modèle *Thunder 1* utilisé par la police de Québec, de Montréal, de York et de Vancouver). |
| CMC électronique (filiale d'Esterline corporation) | États-Unis | Fabrication de l'habitable de l'avion militaire américain *T-6B* et de microcomposants électroniques pour les missiles (notamment pour ceux de l'américain Raytheon). |
| Cassidian communications (filiale d'Airbus Group) | France | Fourniture du système de communication au service de police de la ville de Montréal. |
| CGI | Québec | Cybersécurité (fourniture de logiciels de diagnostiques au Departement of Homeland security américian…) et cyberdéfense (participation au développement logiciel du programme d'avion de transport militaire européen *A400 M*…). |
| Dassault systèmes | France | Fourniture de la plateforme logicielle *V6* pour le *Product Lifecycle Management* de Bell Helicopter afin de lui permettre de réduire les délais de mise sur le marché de nouveaux appareils. |
| Esterline CMC | Québec | Fourniture de systèmes avioniques pour les avions de transport *Antonov AN-124/148/158/178*, modernisation de la flotte d'avions *Airbus A310 CC Polaris* de l'armée canadienne. |
| Force Protection et sécurité Inc | Québec | Conception et réalisation du véhicule militaire Jamma (*Joint All-terrain* |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | | |
|---|---|---|
| | | *Modular Mobility Asset*) au profit de l'armée américaine. |
| Général Dynamics | États-Unis | Production de munitions de petit, de moyen et de gros calibre aux Forces canadiennes ainsi qu'à d'autres forces militaires et policières à l'international (États-Unis, Australie, Belgique, Danemark, Émirats arabes unis, France, Grèce, Hollande, Hong Kong, Italie, Jordanie, Koweït, Nouvelle-Zélande, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Thaïlande). |
| Héroux-Devtek | Québec | Participation à la fabrication du drone américain *Global Hawk* (fourniture du train d'atterrissage) et à la production de l'avion de combat américain *F35* (conception du système de verrous de portes). |
| Hypertech | Québec | Conception et maintenance de centres de données sécurisés pour les serveurs informatiques. |
| L-3 Communications | États-Unis | Entretien des avions de combat *CF-18* canadiens, des *F18* de l'US Navy (panneaux d'ailes…) et des *F18* de l'armée australienne. |
| Loockeed Martin | États-Unis | Entretien des moteurs des avions régionaux *CRJ200* construits par Bombardier. |
| Marmen | Québec | Conversion de vieux chars d'assauts en véhicules blindés de dépannage pour l'armée canadienne. |
| Morpho (filiale de | France | Fourniture du système de reconnaissance automatique d'empreintes digitales AFIS |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | | |
|---|---|---|
| Safran) | | aux forces de police canadiennes (Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver et à la Sureté du Québec) et à l'Agence de transport du Canada. |
| PFW Aerospace | Allemagne | Fabrication de sous-ensembles (réservoirs à carburant pour les appareils de Boeing…). |
| Pratt & Witney | États-Unis | Fourniture de moteurs *PW100* pour les avions de transport régional et de transport militaire et de moteurs pour l'hélicoptère d'attaque *CAIC WZ-10* chinois. |
| Prevost car | Québec | Assemblage de véhicules militaires pour les Forces canadiennes. |
| Revision military | Québec | Conception et réalisation d'équipements de protection militaires (lunettes balistiques, casques…) pour les forces canadiennes, américaines, allemandes et britanniques. |
| Rheinmetall | Allemagne | Systèmes de radars, équipements intégrés (radio, logiciel de gestion de combat, GPS), fabrication et entretien du véhicule blindé tactique de patrouille des Forces canadiennes. |
| Rolls Royce | Angleterre | Services de réparation et de remise à neuf de moteurs d'avions civils et militaires (maintenance pour les moteurs des avions de transport militaire CC-130J de l'armée de l'air canadienne…). |
| Safran | France | Fabrication de moteurs d'hélicoptères *Arriel* et *Arrius*, fourniture de services d'ingénierie à Bombardier pour sur ses programmes *Global 7000/8000*, *Global* |



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

| | | |
|---|---|---|
| | | *5000/6000*, *Challenger 300/605* , fourniture de systèmes optroniques aux Forces canadiennes, fabrication de composants du train d'atterrissage des modèles Airbus *A320, A330, A340, A350* et *A380* et le *Boeing 787*. |
| SNC Lavalin | Québec | Soutien logistique aux forces canadiennes. |
| Soucy Track | Québec | Fabrication de chenilles pour véhicules civils et militaires. |
| Thales | France | Fourniture de matériels électroniques (capteurs de caméra infrarouge et modules d'affichage aux conducteurs de véhicules blindés de l'armée canadienne…). |
| Ultra Electronics SCT | Québec | Fabrication de système de communication radio pour l'armée américaine. |
| Wajax système de puissance | Québec | Préparation et la remise en état des moteurs du parc de chars *Leopard 2* des Forces canadiennes. |

Source : Association des industries canadiennes de défense et de sécurité (https://www.defenceandsecurity.ca - consulté le 30 décembre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# ÉTAT DES SOURCES

## I – Sources primaires

### A. Documents d'archives

#### 1. Fonds de la Bibliothèque et archives nationales du Québec


Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *The Province of Upper Canada*, 1800, G/3460/1800/P76 CAR.

Bibliothèque et archives du Québec, *Rise and progress of the recent popular movements in Lower Canada*, 1837, 0002724752.

Bibliothèque et archives du Québec, *La confédération c'est le salut du Bas-Canada : il faut se défier des ennemis de la confédération*, 1867, 0000125518.

Bibliothèque et archives du Québec, *La confédération : couronnement de dix années de mauvaise administration*, 1867, 0000125514.

Bouchette (Joseph), *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1815, G/3450/1815/B68 CAR PL.

Bouchette (Joseph), *Map of the Provinces of Upper & Lower Canada with the adjacent parts of the United States of America*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1815, G/3400/1815/B68 DCA

Collins (John), *A plan of the town and fortifications of Montreal in the Province of Quebec : shewing the lands reserved for his Majesty*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1767 (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003814382 - consulté le 3 octobre 2013).

Gosford (Archibald Acheson), *4,000 piastres de récompense!...Proclamation. Attendu que, par information sous serment, il appert que, Louis Joseph Papineau, ...est accusé du crime de Haute Trahison...*, Bibliothèque et archives du Québec, 1837, 0002724777.

Habermann (François-Xavier), *Vue de la basse-ville à Québec vers le fleuve Saint-Laurent*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1770, P600 S5 PGC8.




Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Jefferys (Thomas), *An Exact chart of the River St. Laurence, from Fort Frontenac to the Island of Anticosti : showing the soundings, rocks, shoals &c with views of the lands and all necessary instructions for navigating that river to Quebec*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1775, G 3312 S5 1775 J4 CAR.

Jefferys (Thomas), *A Chart of the Gulf of St. Laurence composed from a great number of actual surveys*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1794, 0002663179.

Jobin (André), *Carte de l'île de Montréal*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1834, G/3452/M65/1834/J63 CAR.

Kitchin (Thomas), *British Dominions in America*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1769, G 3300 1780 K5 CAR.

Kitchin (Thomas), *River St. Lawrence from Montréal to the Island of St. Barnaby... and the Island of Jeremy*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1772, G 3312 S5 1772 K5 CAR.

Longchamp (Sébastien G.), *Carte des possessions françoises et angloises dans le Canada, et partie de la Louisiane*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1756 (http://services.banq.qc.ca/sdx/rfq/static.xsp?p=relationsAvant1760&language_id=3 - consulté le 03 octobre 2013).

Sayer (Robert), *The Theatre of war in North America with the roads and tables*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1776, G 3300 1776 S2 CAR (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663307 - consulté le 3 octobre 2013).

Trumbull (John Esqr), *Mort du Général Montgomery à l'attaque de Québec dans l'Amérique Septentrionale en décembre 1775*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1775, 0002723889.

Wyld (James), *Wyld's sketch of the country around Montreal, shewing the villages & military positions*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1837, G/3452/M65/1837/W95 DCA.

Wyld (James), *Map of the harbour city and environs of Montreal for Mc.Gregors British America*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1830, G/3452/M65/1830/M36 CAR.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**2. Fonds de la Bibliothèque et archives Canada**

Bibliothèque et archives Canada, *En quarantaine : la vie et la mort à Grosse-Ile*, 1832-1937, (www.collectionscanada.gc.ca – consulté le 8 juillet 2012).

Bibliothèque et archives du Canada, *Plan de la ville d'Ottawa*, 1862, 0002749043.

Bibliothèque et archives Canada, *North-West Territories, proclamation*, 1869, e000007987.

Bibliothèque et archives Canada, *Sapeurs érigeant un tertre de délimitation*, 1873, C-073304.

Bibliothèque et archives Canada, *Crowfoot Addressing the Marquis of Lorne: Pow-wow at Blackfoot Crossing*, 10 septembre 1881, 2833360.

Bibliothèque et archives Canada, *The Canadian Pacific Railway land grant in Manitoba and the North-West Territories*, 1882, NMC-044310.

Bibliothèque et archives Canada, *Canadian Pacific Railway map poster*, 1885, NMC-011868.

Bibliothèque et archives Canada, *Prisoner Louis Riel in the camp of Major-General Frederick Middleton*, 1885, C-003450.

Bibliothèque et archives Canada, *Plan of the attack on Batoche by the North West Field Force under Major-General Frederick Middleton*, 12 mai 1885, NMC-019793.

Bibliothèque et archives Canada, *Free farms for the million*, 1893, C-095320 .

Bibliothèque et archives Canada, *Scène de rue lors de la grève générale de Winnipeg*, 1919, PA-202201.

Bibliothèque et archives Canada, *Des agents de la Police à cheval foncent sur la rue principale (Main Street) durant la grève de Winnipeg*, 21 juin 1919, C-3775.

Bibliothèque et Archives Canada, L*e Premier ministre Mackenzie King vote lors du référendum*, 1942, C-022001.

Bibliothèque et Archives Canada, Un peloton de mortier du Royal 22$^{e}$ Régiment, prêt à tirer, novembre 1951, PA-184319.

Buell (Oliver), *Participants in the North West Rebellion*, Bibliothèque et archives Canada, 1885, C-001872.

Corneloup (Claudius), *Démonstration contre la conscription, carré Victoria, Montréal (Québec), Bibliothèque et Archives Canada,* 24 mai 1917, C-006859.

Curzon (Fred), *Battle of Fish Creek, North West Rebellion*, Bibliothèque et archives Canada, 1885, C-002425.

Ellice (Katherine Jane), *Les insurgés, à Beauharnois*, Bibliothèque et archive Canada, 1838, C-013392, 2894980.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Julien (Henri), *Un ancien Patriote des Rébellions de 1837-1838*, Bibliothèque et archives Canada, 1916, C-017937.
Lloyd Hime (Humphrey), *La prairie, sur les rives de la rivière Rouge, en direction sud*, Bibliothèque et archives Canada, 1858, C-018694.
Long (Jack), E*leanor Chartrand serrant les anneaux de levage de bombes de 500 livres*, Bibliothèque et archives Canada, 1942, PA-145665, 362396
Office National du Film, *L'usine Vickers à Montréal, où les hydravions à coque Catalina ont été construits lors de la Seconde Guerre mondiale*, Bibliothèque et Archives Canada, 1944, PA-081143, 365211.
Peters (James), *Métis casualties at Batoche*, Bibliothèque et archives Canada, 12 mai 1885, C-003451.
Rameau de Saint-Père (François-Edme), *La France aux colonies, études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, 1859, Microfiche de la Bibliothèque nationale du Canada (http://archive.org/stream/cihm_36248/cihm_36248_djvu.txt - consulté le 2 mai 2013).
Van Horne (William Cornelius), *Telegram to Prime Minister John A. Macdonald announcing the "last spike"*, Bibliothèque et archives Canada, 1885, e000009485.

**3. Fonds de la Bibliothèque et archives du Congrès américain**

Aitken (Robert), *Plan of the town & fortifications of Montreal or ville Marie in Canada*, Library of Congress, 1775, LC-USZ62-45558 (http://hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3a45751 - consulté le 16 mars 2014).
Barnard (George), *Ruins of Secession Hall, Charleston, S.C.*, Library of Congress, 1865, LC-DIG-stereo-1s02494.
Bowles (Carington), *North America, and the West Indies; a new map, wherein the British Empire and its limits, according to the definitive treaty of peace, in 1763, are accurately described, and the dominions possessed by the Spaniards, the French, & other European States. The whole compiled from all the new surveys, and authentic memoirs that have hitherto appeared*, Library of Congress, 1774 (http://www.loc.gov/item/74694268 - consulté le 23 septembre 2013).
Brasier (William), *A survey of Lake Champlain, including Lake George, Crown Point, and St. John,* Library of Congress, 1776 (http://www.loc.gov/item/gm72002093 - consulté le 23 septembre 2013).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Brion de la tour (Louis), *Carte des États-Unis d'Amérique, et du cours du Mississippi ; rédigée d'après différentes cartes et relations anglaises et les opérations de la derniere guerre ; avec les nouvelles limites générales fixées par les articles préliminaires de paix, signés tant à Paris qu'à Versailles le 30 novembre, 1782 et le 20 janv. 1783*, Library of Congres, 1784, G3700 AR074601.

Carry (John), *An accurate map of the United States of America, with part of the surrounding provinces agreeable to the Treaty of Peace of 1783*, Library of Congress, 1783, G3700 ar074700.

Collins (John), *A survey of Lake Champlain including Crown Point and St. Iohn's on which is fixed the line of forty five degrees north lattit. terminating the boundarys between the provinces of Quebec and New York agre[e]able to his Majesty's proclamation done by order and instruction of the Honourable James Murray, esqr., Governor of the Province of Quebec and the Honourable His Majestys Council*, Library of Congress, 1765 (http://www.loc.gov/item/73691803 - consulté le 23 septembre 2013).

Desbarre (Joseph Frederik Wallet), *A view of Quebec from the south east*, Library of Congress, 1777, LC-USZ62-46047 (http://hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3a46225 - consulté le 16 mars 2014).

Eaton (Amos), *Geological and Agricultural Survey of the District Adjoining the Erie Canal in the State of New York. Taken under the Direction of the Hon. Stephen Van Rensselaer. Part I. Containing a Description of the Rock Formations; Together with a Geological Profile, Extending from the Atlantic to Lake Erie*, Library of Congress, 1824, QE145 .E2.

du Chesnoy (Michel), *Carte du théatre de la guerre dans l'Amérique Septentrionale, pendant les années 1775, 76, 77 et 78 : où se trouvent les principaux camp avec les différentes places et époques des batailles qui sont données pendant ces campagnes*, Library of Congress, 1779 (http://www.loc.gov/item/91683249 - consulté le 23 septembre 2013).

Eliot (J. B.), *Carte du théâtre de la guerre actuel entre les Anglais et les Treize Colonies Unies de l'Amerique Septentrionale*, Library of Congress, 1778 (http://www.loc.gov/item/gm71002368 - consulté le 23 septembre 2013).

Faden (William), *A map of the inhabited part of Canada from the French surveys, with the frontiers of New York and New England*, Library of Congress, 1777 (http://www.loc.gov/item/73695741 - consulté le 23 septembre 2013).

Faden (William), *The United States of North America, with the British & Spanish territories according to the treaty of 1784*, Library of Congress, 1785, 73691861.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

de gironcourt (George), *Plan general des operations de l'Armée Britanique contre les rebelles dans l'Amerique depuis l'arrivée des troupes hessoises le 12 du mois d'aoust 1776 jusqu'à la fin de l'année 1779*, Library of Congress, 1780, G3711s ar105900 (http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3711s.ar105900 - consulté le 16 mars 2014).

Gillray (James), *French invasion - or - Buonaparte landing in Great-Britain*, Library of Congress, 1803, PC 1 -10008.

Howel (R. H.), *The first flag of independence raised in the South, by the citizens of Savannah*, Ga, Library of Congress, 8 novembre 1860, LC-DIG-ppmsca-19610.

Kitchin (Thomas), *A new and accurate map of the British dominions in America, according to the treaty of 1763; divided into the several provinces and jurisdiction, Projected upon the best authorities and astronomical observations*, Library of Congress, 1763 (http://www.loc.gov/item/74695316 - consulté le 23 septembre 2013).

Lerouge (George Louis), *Environs de Quebec : Bloqués par les Américains du 8. décembre 1775 au 13. mai 1776*, Library of Congress, 1777 (http://lccn.loc.gov/gm71000971 - consulté le 23 septembre 2013).

Library of Congress, *Anglo-French boundary disputes in the West, 1749-1763, France in America, Lettre de négociation du 17 juin 1761 du Duc de Choiseul* (http://memory.loc.gov/cgi-bin/amp?collId=gcfr&fileName=0007//gcfr0007.db&recNum=7 - consulté le 6 février 2014).

Library of Congress, *Prospect von Quebec*, 1776, LC-USZ62-45375 (http://hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3a45572 - consulté le 16 mars 2014).

Library of Congress, *Quebec*, 1777, LC-USZ62-46020 (http://hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3a46198 - consulté le 16 mars 2014).

Library of Congress, *Signing the preliminary treaty of peace at Paris,* 30 novembre 1782, LC-USZ6-279 (http://www.loc.gov/pictures/item/2002722861/ - consulté le 16 mars 2014).

Library of Congress, *Map of the Rigolet and the mouth of the Pearl River, Louisiana and Mississippi*, 1800, G3982.P4 1800.M2.

Library of Congress, *Southern secessionists raise flag at Yale College*, 1861, LC-USZ62-129738.

Library of Congress, *The Union versus secession. The Union builds bridges and secession destroys them*, 1861, LC-USZ62-89262.

Library of Congress, *Secession exploded*, 1861, LC-USZ62-89738 DLC.

Library of Congress, *The last act of the drama of secession*, 1865, 2008661829.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Mitchel (John), *A map of the British colonies in North America, with the roads, distances, limits, and extent of the settlements, humbly inscribed to the Right Honourable the Earl of Halifax, and the other Right Honourable the Lords Commissioners for Trade & Plantations*, Library of Congress, 1775 (http://nla.gov.au/nla.obj-231533688/view - consulté le 23 septembre 2013).

Poirson (Jean-Baptiste), *Cours du Mississippi : comprenant la Louisiane, les 2 Florides, une partie des États-Unis, et pays adjacents*, Library of Congress, 1803, ICUFAW AGF 0004.

Pomarede (D.), *A perspective view of the town and fortifications of Montreal in Canada*, Library of Congress, 1774, LC-USZ62-45207, (http://hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3a45410 - consulté le 16 mars 2014).

Sayer (Robert), John Bennett, *The United States of America with the British possessions of Canada, Nova Scotia, & of Newfoundland, divided with the French; and the Spanish territories of Louisiana and Florida according to the preliminary articles of peace signed at Versailles the 20th of Jany. 1783*, Library of Congress, 1783, G3700 AR075200.

Sauthier (Claude Joseph), *A map of the provinces of New-York and New-Yersey, with a part of Pennsylvania and the Province of Quebec*, Library of Congress, 1777, 74692644 (http://lccn.loc.gov/74692644 - consulté le 16 mars 2014).

Sauthier (Claude Joseph), *A map of the provinces of New-York and New-Yersey, with a part of Pennsylvania and the Province of Quebec*, Library of Congress, 1777, 74692644 (http://lccn.loc.gov/74692644 - consulté le 16 mars 2014).

The James Madison Papers, *Great Britain & US-John Jay's Treaty, November 19, 1794. & Senate Ratified June 1795*, Library of Congress, 19 novembre 1794, MJM 05_0764_0783.

Van Keulen (Gerard), *The coast of New Schotland, New England, the gulph and river of St. Laurence : the islands of Newfoundland, Cape Breton, St. John, Anticosti and soundings thereof*, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 1783 (http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0004149304 - consulté le 21 octobre 2013).

Yeager (Joseph), *HBM frigate Macedonian, Capt. Carden, striking her colours to the U.S. frigate United States, Com'd. Decatur the 25th Octr. 1812*, Library of Congress, août 1817, LC-USZ62-19208.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**4. Fonds du Musée canadien de la guerre**

Hider (Arthur H.), *Canadiens-Français, Enrôlez-Vous!*, Musée canadien de la guerre, 1914, MCG 19750046-009.

Musée canadien de la guerre, *This is Your Flag*, Date inconnue, MCG 19820376-0080

Musée canadien de la guerre, *Shall we Help to Crush Tyranny?*, Date inconnue, MCG 19800283-010.

Musée canadien de la guerre, *Entrée en vigueur de la Loi du Service Militaire,* 1917, MCG 19760586-002_4.

Musée canadien de la guerre, *Navires de guerre mineurs à Gaspé*, 1942, MCG 20070195-008b.

Musée canadien de la guerre, *Soyez prêts, l'armée doit finir la tâche*, 1942, MCG 19680122-091

Musée canadien de la guerre, *Souvenez-vous du* Caribou *et de son courageux équip*, 1942, MCG 19900076-632

Musée canadien de la guerre, *Funérailles du matelot de classe Donald Bowser du NCSM Charlottetown,* 1942, MCG V20070195-008.

Musée canadien de la guerre, *Attaque sur tous les fronts*, 1943, MCG 19750317-229.

**5. Fonds du Musée McCord**

Anonyme, *Map of Chambly and Iroquois Rivers, QC, late 1700s*, Musée McCord, 1775, MP0000.10.30.

Anonyme, *A New Map of Upper and Lower Canada, 1798*, Musée McCord, 1798, M11856.

Anonyme, *Obsèques de Sir Geo. E. Cartier - Le corp transféré du SS. "Prussian" au bateau a vapeur du gouvernement, le "Druid"*, Musée McCord, 1873, M979.87.5053.

Barclay (Malcom R. H.), *Vue panoramique depuis le mont Royal, 1re partie, Montréal*, Musée McCord, 1945, MP-0000.111.1.

Barclay (Malcom R. H.), *Vue panoramique depuis le mont Royal, 3e partie, Montréal, QC*, Musée McCord, 1945, MP-0000.111.3.

Beauclerk (Charles), *Back view of the church of St. Eustache and dispersion of the insurgents*, Musée McCord, 1840, M4777.6

Beauclerk (Charles), *A Fortified Pass. Colonel Wetherall Advancing to the Capture of St. Charles. 26th Nov. 1837*, Musée McCord, 1840, M972.81.9.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Beauclerk (Charles), *Attack on St. Charles 25th Novr. 1837*, Musée McCord, 1840, M4777.4.

Beauclerk (Charles), *Passage of the Richelieu by night, 22nd Nov. 1837*, Musée McCord, 1840, M4777.1.

Bengough (John Wilson), *Un fauteuil vide. Unis contre Riel*, Musée McCord, 1886, M994X.5.273.100.

Clarke (Frank Randall), *Chômeurs dormant sur des bancs de parc, Montréal*, Musée McCord, 1935, MP-1988.59.61.

Collins (John), *Ménager le chèvre et le chou*, Musée McCord, 1939, M965.199.498.

Collins (John), *Par ici, Oncle Sam !*, Musée McCord, 1939, M965.199.4059.

Collins (John), *Besoin d'aide*, Musée McCord, 1939, M965.199.4040.

Collins (John), *Vos économies peuvent se battre pour la victoire*, Musée McCord, 1939, M965.199.1884

Collins (John), *L'heure est au renforcement de la défense*, Musée McCord, 1940, M965.199.1874.

Collins (John), *Reprendre le flambeau*, The Gazette, 9 janvier 1940, Musée McCord, M965.199.3009.

Collins (John), I*ls doivent céder le passage*, Musée McCord, 1941, M965.199.3106.

Collins (John), *Face je gagne, pile tu perds*, Musée McCord, 1942, M965.199.396.

Collins (John), *Donnons-lui le feu vert*, The Gazette, 4 avril 1942, Musée McCord, M965.199.3347

Collins (John), *Faites de votre bulletin de vote une arme redoutable*, The Gazette, 7 avril 1942, Musée McCord, M965.199.3349.

Collins (John), *À propos des sacrifices,* The Gazette, 16 septembre 1942, Musée McCord, M965.199.3366.

Collins (John), *La fessée*, The Gazette, 11 janvier 1943, Musée McCord, M965.199.1991.

Collins (John), *Portes françaises*, Musée McCord, 1944, M965.199.4594.

Collins (John), *Le Japon se rend*, Musée McCord, 1945, M965.199.4384.

Collins (John), *Mein Campf*, Musée McCord, 1945, M965.199.4443

Collins (John), *Eaux troubles*, Musée McCord, 1945, M965.199.4655.

Collins (John), *Différence d'accentuation*, Musée McCord, 1945, M965.199.3643.

Collins (John), *Comment faire rentrer le génie dans la bouteille?*, Musée McCord, 1945, M965.199.4759.

Collins (John), *Combien d'atouts dans son jeu?*, Musée McCord, 1945, M965.199.8122.

Collins (John), *L'épreuve de force*, Musée McCord, 1949, M965.199.9804.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Collins (John), *Tête de plage*, Musée McCord, 1950, M965.199.289.
Collins (John), *Reste à savoir comment les assembler*, Musée McCord, 1953, M965.199.7381.
Collins (John), *La danse du mai*, Musée McCord, 1954, M965.199.7571.
Collins (John), *Est-ce que ça commence à fondre?*, Musée McCord, 1955, M965.199.2487.
Collins (John), *Un peu tard pour réagir*, Musée McCord, 1956, M965.199.493.
Collins (John), *Notre propre guerre*, Musée McCord, 1959, M965.199.5127.
Collins (John), *À notre cap Canaveral économique*, Musée McCord, 1959, M965.199.5053.
Collins (John), *Le paradis perdu?,* Musée McCord, 1960, M965.199.2377.
Collins (John), *Tentative d'arbitrage*, Musée McCord, 1960, M965.199.8883.
Collins (John), *Il serait bon d'observer deux minutes de silence avant et non après la prochaine guerre*, Musée McCord, 1961, M965.199.9023.
Collins (John), *Difficile de se serrer la main*, Musée McCord, 1961, M965.199.3794.
Collins (John), *Nous naviguons toutes voiles dehors*, Musée McCord, 1961, M965.199.3670.
Davis (Geo. R.), *St. Lawrence and Atlantic Railroad, $100 stock*, Musée McCord, 1858, C095_K.02.
Dheulland (Guillaume), *Carte de L'Isle de Montréal et de ses environs*, Musée McCord, 1774, M3663.
Fleischman (Ronald Ernest), *Prisonniers de guerre allemands fumant et lisant, Farnham, QC*, Musée McCord, 2 octobre 1945, MP-1997.4.5002.
Henderson (Alexander), *Porcs gelés, marché Sainte-Anne, Montréal, QC*, Musée McCord, 1870, MP-0000.1828.2.82.
Jebb (Joshua), *Sketch of the River Chateauguay from La Fourche to the advance of Outarde River*, Musée McCord, 1814, M3625.
Jefferys (Thomas), *Nouvelle carte des côtes de la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Écosse, la Nouvelle-France ou Canada, avec les îles de Terre-Neuve, du Cap-Breton, de St. John's, etc.,* Musée McCord, 1744, M3567.
Jefferys (Thomas), *Plan du port et de la ville de Louisbourg sur l'île du Cap-Breton,* Musée McCord, 1770, M3681.2.
Julien (Henri), *Le retour au pays*, Musée McCord, 13 décembre 1879, M982.530.5424.
Julien (Henri), *Départ de Québec du premier contingent canadien s'embarquant pour la guerre des Boers en Afrique du Sud*, Musée McCord, 1899, M677.
Jump (Edward), *Montréal - Les funérailles de Sir George Étienne Cartier. - La procession défilant sur la rue St. Jacques*, Musée McCord, 1873, M979.87.21.
Kelly (John David), *Les Pères de la Confédération*, Musée McCord, 1900, M993.154.60.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Kitchin (Thomas), *A new map of the Province of Quebec in North America*, Musée McCord, 1764, M3090 .

La Presse, *Cinq civils sont tués par les soldats à Québec*, Musée McCord, 2 avril 1918, PERS-12.

Musée McCord, *British North America*, 1842, M3498.

Musée McCord, *The Burning of the Parliament Building in Montreal*, 1849, M11588.

Musée McCord, *Puits, mine de cuivre Huntington, Bolton, QC*, 1867, N-0000.94.60.

Musée McCord, *Fort Garry*, 1869, I-60093.0.

Musée McCord, *Carte du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest*, 1881, M987.253.143.

Musée McCord, *Le Canada que nous aimons et chérissons*, 1882, II-64974.

Musée McCord, *La Garnison de Montréal à Regina avec le chef Piapot et cinq autres chefs, Sask*, 1885, II-306116.0.

Musée McCord, *Dernières volontés de Louis Riel à propos de l'enterrement de son corp et la publication de ses écrits*, 1885, M20193.

Musée McCord, *Premier train direct à franchir la distance entre l'Atlantique et le Pacifique,* 1886, MP-0000.298.6.

Musée McCord, *Monument de la guerre des Boers*, Québec, QC, 1910, MP-0000.1152.16.

Musée McCord, *Canada, the country of opportunities*, 1910, MP-1987.34.7.

Musée McCord, *Borden, le Canada et l'Empire*, 1912, PERS-08.

Musée McCord, *Parade du camp de la milice, Lévis, QC,* 1913, VIEW-8045.

Musée McCord, *Groupe d'officiers du 89e régiment, camp de la milice, Lévis, QC*, 1913, VIEW-8046 .

Musée McCord, *Officiers d'état-major, camp de la milice, Lévis, QC*, 1913, VIEW-8047.

Musée McCord, *Revue de fourbi, 11e Bataillon, Valcartier, Québec*, Septembre 1914, ANC-PA22739

Musée McCord, *Manoeuvres au Camp Valcartier*, 1914, VIEW-5300.0.

Musée McCord, *Femmes au travail, International Manufacturing Co., Montréal*, 1914-1918, MP-0000.2082.6.

Musée McCord, *Vas-y! C'est ton devoir mon garçon : enrôle-toi dès aujourd'hui*, 1915, ANC-C95746.

Musée McCord, *Camp de détention de Spirit Lake, district d'Abitibi, QC,* 1916, VIEW-5792.

Musée McCord, *Recrues demandées pour service outre-mer*, 1916, ANC-C116588.

Musée McCord, *Cinq cents mille hommes? / La grande contribution du Canada à la cause de l'Empire britannique*, septembre 1916, PERS-09.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Musée McCord, *Néron « jouant du violon » aux politiciens pendant que les flammes se propnt*, 1917, ANC-C93223.
Musée McCord, *Cabinet impérial de la guerre*, 1er mai 1917, ANC-C6846.
Musée McCord, *Usine d'explosifs CXL, Beloeil, QC*, 1918, VIEW-17842
Musée McCord, *Intérieur de l'usine d'explosifs CXL, Beloeil, QC*, 1918, VIEW-17852.
Musée McCord, *Construction d'un barrage, QC*, 1920, VIEW-18674.0.
Musée McCord, *Barrage hydroélectrique et centrale électrique, QC*, 1920, VIEW-18676.0.
Musée McCord, *Char, Première Guerre mondiale*, 1920 , VIEW-19491.
Musée McCord, *Soupe populaire dans le sous-sol d'une église, Montréal*, 1930, MP-1978.107.53.
Racey (Arthur George), *L'expérience de Roosevelt*, Musée McCord, 1934, M2005.23.86.
Musée McCord, *Vue aérienne du port de Montréal, QC*, 1945, MP-1985.47.1.
Musée McCord, *Vue aérienne du port de Montréal*, 1945, MP-1985.47.1.
Musée McCord, *Les Victoria Rifles surveillant le pont ferroviaire, Montréal*, 1939, MP-0000.72.1.
Mosher (Terry), *La mission de paix de Trudeau*, Musée McCord, 15 novembre 1983, M984.303.6
Mosher (Terry), *La visite du Pape au Canada*, Musée McCord, 28 décembre 1983, M985.221.169.
Notman (William), *Officers commanding Montreal Volunteers*, Musée McCord, 1859, N-0000.187.3.
Notman (William), *Hon. George Étienne Cartier, M. Cuvillier et trois prêtres, Montréal, Qc*, Musée McCord, 1867, I-27991.1
Notman (William), *E. J. Samson, milice de St. Albans, Montréal, QC*, Musée McCord, 1873, I-89035.1.
Notman (William), *Rideau Canal Locks, Ottawa, ON*, Musée McCord, 1869, I-38066.
Parks (James George), *Arsenal ou magasin sur la côte du Palais, Québec*, Musée McCord, 1880, MP-0000.2934.
Racey (Arthur George), *Hon. Louis Alexandre Taschereau, M.A.L., L.L.D, Premier ministre de la province du Québec*, Musée McCord, 1922, M20111.34
Racey (Arthur George), *Ils ont besoin l'un de l'autre*, Musée McCord, 1930, M2005.23.108.
Russel (S.), *Grand Trunk Railway of Canada, Victoria Bridge, now constructing across the St. Lawrence River at Montreal, QC*, Musée McCord, 1854, M969.81.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Sutcliffe (Harry), *Lancement d'un dragueur de mines pour la Marine royale canadienne, Trois-Rivières, QC,* Musée McCord, 1918, M2011.64.2.1.223.
Sutcliffe (Harry), *Glace sur le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest du pont Jacques- Cartier, Montréal, QC*, Musée McCord, 1935, M2011.64.2.5.45
Sutcliffe (Harry), *Amoncellement de glace sur les rails de chemin de fer au port de Montréal*, Musée McCord, 1935, M011.64.2.5.42.
Tanguay (Cyprien), *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Musée McCord, 1871, M2008X.6.3.
Vander (Pierre), *Canada ou Nouvelle-France*, Musée McCord, 1700, M20603.
de Vaugondy (Robert), *Les lacs du Canada et Nouvelle Angleterre,* Musée McCord, 1749, M21547.
de Vaugondy (Robert), *Partie du Canada ou se trouvent le fleuve St. Laurent et la Nouvelle Ecosse,* Musée McCord, 1749, M21548.
Walker (John Henry), *A Sketch of the Battle of La Fouche or Chateauguay*, Musée McCord, 1850, M991X.5.298.
Walker (John Henry), *Kicking Uncle Sam out of the Dominion House*, Musée McCord, 1850, M991X.5.786.
Walker (John Henry), *Defeat of Col. Gore by the Insurgents at St Denis, Nov. 22, 1837*, Musée McCord, 1850, M991X.5.299.1.
Walker (John Henry), *Defeat of the insurgents by Sir John Colborn at St* Eustache, Novembre 25, 1837, Musée McCord, 1850, M991X.5.299.2.
Walker (John Henry), *The Dominion of Canada*, Musée McCord, 1867, M930.50.6.6.
Walker (John Henry), *Le commerce et l'industrie à Montréal. Même les hommes d'église les ont dénoncés, mais sans effet ! !*, Musée McCord, 1869, M930.50.6.139.8.
Walker (John Henry), *Major-général I. D. Middleton, C. B., commandant en chef de la milice canadienne*, Musée McCord, 1880, M932.8.1.220.
Wardle (Arthur), *The empire needs men*, Musée McCord, 1914-1918, M24608.34.
Wm. Notman & Son, *Détachement de soldats, station des Highlands, Lasalle, QC*, Musée McCord, 1918, VIEW-17783.
Wm. Notman & Son, *Usine d'explosifs CXL, Beloeil, QC*, Musée McCord, 1918, VIEW-17822.
Wyld (James), *A Map of the Province of Upper Canada*, Musée McCord, 1838, M3534.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## B. Sources imprimées

### 1. Traités, lois, instructions, règlements

Assemblée nationale du Québec, *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, 15 décembre 1999, 6 p.

Bush (George Walker), *National Security Strategy of the United States*, The White House, 17 septembre 2002, 35 p.

Clinton (Bill), *Presidential Decision Directive-62*, The White House, 22 mai 1998, Unclassified abstract from a classified document (http://www.fas.org/irp/offdocs/pdd-62.htm - consulté le 30 septembre 2013).

Clinton (Bill), *Presidential Decision Directive-63*, The White House, 22 mai 1998, (http://www.fas.org/irp/offdocs/paper598.htm - consulté le 30 septembre 2013).

Congrès, *Constitution des États-Unis*, 17 septembre 1787, Digithèque des matériaux juridiques et Politiques (http://mjp.univ-perp.fr/constit/us1787.htm - consulté le 10 avril 2014).

Congress, *US Constitution*, Cornell University Law School, (http://www.law.cornell.edu/constitution/articlei - consult le 10 avril 2014)

Congress, *Uniting and Strengthening america by providing appropriate tools required to intercept and obstruct terrorism (USA Patriot Act)*, Public Law 107-56, 26 octobre 2001, 132 p.

Congress, *Homeland Security Act*, Public Law 107–296, Department of Homeland Security, 25 novembre 2002, 187 p.

Défense nationale nationale et les Forces Canadiennes, *DOAD 3016-0, Exception au titre de la sécurité nationale dans les accords commerciaux* (http://forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-directives-ordonnances-administratives-defense-3000/3016-0.page - consulté le 10 avril 2013).

Department of Homeland Security, *Container Security Initiative Ports*, (http://forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-directives-ordonnances-administratives-defense-3000/3016-0.page - consulté le 2 octobre 2013).

Direction générale du bicentenaire des institutions parlementaires du Québec, *Acte constitutionnel 1791*, Québec, Assemblée nationale, 1991, 102 p.

George III, *Acte de Québec*, 22 juin 1774, Université Laval,



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

(http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndconst_ActedeQuebec_1774.htm - consulté le 22 février 2014).

Gouvernement du Canada, *Loi constitutionnelle de 1982, Partie I, Charte canadienne des droits et libertés*, 17 avril 1982, 6 p.

Gouvernement du Canada, *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, Ministère de la Justice, 16 juillet 1984 (http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-23/index.html - consulté le 5 octobre 2013).

Gouvernement du Canada, *Loi donnant effet à l'exigence de clarté formulé par la cour suprême du Canada dans son avis sur le Renvoi sur la sécession du Québec*, 29 juin 2000, 3 p.

Gouvernement du Québec et Gouvernement du Canada, *Accord canado-québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, Québec, 5 février 1991, Québec, 32 p.

Gouvernement du Québec, *Projet de loi n°1 : loi sur l'avenir du Québec*, Assemblée nationale, 7 septembre 1995, 23 p.

Gouvernement des États-Unis et du Canada, *Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America For cooperation in the examination of refugee status claims from nationals of third countries*, Citizenship and Immigration Canada, 5 décembre 2002 (http://www.cic.gc.ca/english/department/laws-policy/safe-third.asp - consulté le 01 octobre 2013).

Hubert (Jean-François), *Circulaire à M. Mrs. les curés*, Archives.org, 9 novembre 1793, 2 p.

Legislationonline.org, *US and CANADA Smart Border Declaration*, 12 décembre 2001 (http://www.legislationline.org/documents/id/7543 - consulté le 10 octobre 2013).

Ministère des Affaires Étrangères français, *Acte de cession par la France de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans à l'Espagne*, Archives, 3 novembre 1762, (http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___traites/home.html&VUE=mae_internet___traites&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1 - consulté le 11 février 2014).

National Security Agency, *Declassified UKUSA Signals Intelligence Agreement*, 24 juin 2010 (http://www.nsa.gov/public_info/press_room/2010/ukusa.shtml - consulté le 4 octobre 2013).

de Rigaud de Vaudreuil (Pierre), Amherst (Jeffery), *Articles de capitulation de Montréal*, 8 septembre 1760 (http://biblio.republiquelibre.org/Articles_de_capitulation_de_Montr%C3%A9al - consulté le 2 juin 2014).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Parliament of Canada, *Bill C-36 Anti-terrorism Act*, 18 décembre 2001 (http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=6646338 - consulté le 05 octobre 2013).
San Diego State University, *Rush Bagot Agreement*, 28 avril 1817 (http://www-rohan.sdsu.edu/dept/polsciwb/brianl/docs/1817RushBagotagreement.pdf - consulté le 14 septembre 2013).
The White House, *United States - Canada Free and Secure Trade Program the FAST Program*, 12 décembre 2001 (https://www.cbp.gov/travel/trusted-traveler-programs/fast - consulté le 10 octobre 2013).
Yale Law School, *Treaty of Gent*, Article 5, 24 décembre 1814 (http://avalon.law.yale.edu/19th_century/ghent.asp - consulté le 14 septembre 2013).
Yale Law School, *Treaty of Amity, Settlement, and Limits Between the United States of America and His Catholic Majesty*, 1819 (http://avalon.law.yale.edu/19th_century/sp1819.asp - consulté le 25 février 2015).

**2. Décisions de justice**

Cour Suprême du Canada, *Keable c. proc. Gén. du Canada*, 13 mars 1978, 4 p.
Cour Suprême du Canada, *Renvoi relatif à la sécession du Québec*, 20 août 1998, 52 p.

**3. Rapports**

Bigras (Sébastien), « Sécurité et mondialisation dans le contexte d'une entité fédérée : le cas du Québec », ENAP, juin 2005, 16 p.
Chevrier (Marc), « Le fédéralisme canadien et l'autonomie du Québec : perspective historique », Ministère des Relations Internationales, 1996, 33 p.
Commission Mcdonald, *Certaines activités de la GRC et la connaissance qu'en avait le gouvernement*, Bureau du Conseil Privé, Août 1981, 537 p.
Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien*, Sénat, Rapport, mars 2011, 81 p.
Coulon (Jocelyn), *La défense dans un Québec indépendant*, Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, 19 décembre 2001, 10 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Desjardins (Jean-Patrice), Jutras (Magalie), Yves Boisvert, *L'impact du scandale des commandites sur la régulation des comportements des agents publics du gouvernement canadien*, ENAP, mai 2007, 50 p.
Durham (John G.), *The report and despatch of Durham*, Ridgway, Londres, 1839, 448 p.
Galipeau (Antoine), Dallaire (Claude), Grenier (Denise), Ash (Gilbert), Morin (Jacques Gérald), Gagnon (Jean), Loignon (Luc), *Pour un pays sans armée*, Mémoire présenté à la Commission jeunesse sur l'avenir du Québec, 8 février 1995, 15 p.
Gouvernement du Québec, *Rapport de la commission d'enquête sur les opérations policières en territoire québécois*, Ministère de la Justice, 11 mai 1981, 236 p.
Macdonald (Ron), *Pour l'union des provinces maritimes*, Revue parlementaire canadienne, 1995, 4 p.
Massachusetts Department of Labor and Industries, *12th annual report of the bureau of statistics of labor*, Boston, Rand Avery, 1881, 531 p.
Neilson (John), *Rules and Regulations of the House of Assembly, Lower-Canada*, Chambre d'assemblée du Bas-Canada, 1793, 73 p.

**4. Résolutions**

Assemblée nationale, *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 40ème législature, 24 octobre 2013, 13 p.
Bibliothèque électronique du Québec, *Les 92 Résolutions*, 1834, 92 p.

**5. Publications officielles**

Ambassade de France au Canada, « Economie du Québec », *Publication des Services Economiques*, décembre 2013, 5 p.
Bush (George Walker), *The National Strategy to Secure Cyberspace*, The White House, février 2003, 76 p.
Bush (George Walker), *National Strategy for the Physical Protection of the Critical Infrastructures and Key Assets*, The White House, février 2003, 96 p.
Chevrier( Marc), *Le fédéralisme canadien et l'autonomie du Québec : perspective historique*, Québec, Ministère des Relations Internationales, 1996, 33 p.
Chevrier (Marc), *Des lois et des langues au Québec : principes et moyens de la politique linguistique québécoise*, Québec, Ministère des Relations Internationales, 1997, 52 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cohen (William), *Report of the Quadrennial Defense Report Review*, Department of Defense, 1997, 112 p.

CSIS Commission on cybersecurity for the 44th presidency, *Securing cyberspace for the 44th presidency*, Center for Strategic and International Studies, décembre 2008, 96 p.

Direction générale de la coopération internationale, *La Coopération franco-québécoise*, Ministère des affaires intergouvernementales du Québec, 1976, 108 p.

Gouvernement de l'Alberta, *A Vector to Diversity: Alberta's Aerospace and Defence Industry Strategy*, 2010, 34 p.

Gouvernement du Canada, *Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada*, Bibliothèque du Parlement, 6 juin 1987, 89 p.

Gouvernement du Canada, *45e escadron tactique de chasse (ETC)*, Ministère de la Défense, 5 décembre 2008, 1 p.

Gouvernement du Québec, *Politique de transport maritime et fluvial : le Québec à la barre*, 2001, 54 p.

Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, Ministère des Relations Internationales du Québec, 2006, 127 p.

Gouvernement du Québec, *Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza*, Ministère de la santé et des services sociaux, Mars 2006, 127 p.

Gouvernement du Québec, *Contribuer à l'édification d'un monde plus sûr ou le défi de la sécurité pour le Québec*, Ministère des Relations Internationales, Novembre 2006, 32 p.

Homeland Security, *Defense Industrial Base: sector-specific plan*, 2010, 105 p.

Homeland Security, *National infrastructure protection plan: Defense Industrial Base sector*, 2010, 2 p.

Djemaï (Karim), « Armée de l'air : Arctic Thunder, les Rafales en campagne de tir au Cap Nord », Ministère de la défense français, 26 août 2014, 2 p.

Lajeunesse (Adam), *La souveraineté et la sécurité canadienne et le projet d'acquisition de sous-marins nucléaires*, Ministère de la Défense du Canada, 14 juillet 2008, 16 p.

Ministère des affaires étrangères et du développement international français, *Fermeture du Tokamak de Varennes*, Veille technologique internationale, 17 octobre 1998, 1 p.

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, *La France et l'Arctique*, (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/arctique/article/la-france-et-l-arctique - consulté le 6 novembre 2015).

Ministère du Développement économique, de l'Immigration et de l'Exportation, *Dossier immigration*, 2008, 23 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ministère de la Sécurité Publique, *Pour des milieux plus sécuritaires*, novembre 2001, 37 p.
Ministère des Transport du Québec, *Le transport des marchandises sur le Saint-Laurent depuis 1995*, 2009, 101 p.
National Security Council, *National Security Strategy for a New Century*, The White House, 1998, 61 p.
Obama (Barack), *Executive order - Improving Critical Infrastructure Cybersecurity*, The White House, 12 février 2013, 5 p.
Peterson Air Force Base, *NORAD Fighters Intercept Civilian Airliner Near Quebec City*, NORAD and USNORTHCOM Public Affairs, 16 juillet 2012, 1 p.
US Government Accountability Office, *Cybersecurity: national strategy roles, and responsabilities need to be better defined and more effectively implemented*, février 2013, 112 p.

**6. Livres**

Barré (Laurent), *L'emprise, Bertha et Rosette*, Saint-Hyacinthe, s.é., 1919, 40 p.
Barthe (Joseph Guillaume), *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Hachette, 2013, 416 p.
Bastien (Frédéric), *La bataille de Londres : dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montmagny, Boréal, 2013, 476 p.
Bourassa (Henri), *Les Canadiens français et l'empire britannique*, Québec, Demers, 1903, 40 p.
Bourque (Gilles), *L'État capitaliste et la question nationale*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1977, 309 p.
Cook (Ramsay), *Le sphinx parle français : un Canadien-Anglais s'interroge sur le problème québécois*, Montréal, HMH, 1968, 187 p.
Fanon (Franz), *Les damnés de la terre*, Montréal, ANEP, 2006 (édition originale : 1961), 263 p.
Flahaut (Jean), *Par mon hublot : reflets du temp héroïque : 1914-1918*, Montréal, Beauchemin, 1931, 185 p.
Fournier (Louis), *La police secrète au Québec : la tyranie occulte de la police*, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1978, 265 p.
Groulx (Lionel Adolphe), *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*, Paris, Fides, 1962, 532 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lévesques (René), Parizeau (Jacques), *La solution*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1970, 89 p.
Memmi (Albert), *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, 2002 (édition originale : 1957), 161 p.
Mondelet (Dominique), *Traité sur la politique coloniale du Bas-Canada: divisé en deux parties : opposition dans le gouvernement, license de la presse, Conseil législatif par voie d'élection : réflexions sur l'état actuel du pays*, Cambridge, Harvard College Library, 1835, 67 p.
Morin (Françoise), *L'orgueil vaincu*, Montréal, Beauchemin, 1930, 122 p
des Ormes (Renée), *Entre deux rives*, Québec, Action sociale, 1920, 140 p.
Nell (Jean), *La flamme qui vascille*, Montréal, Édouard Garand, 1930, 122 p.
Piotte (Jean-Marc), *Québec occupé*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1971, 147 p.
Raîche (Joseph), *Les dépaysés*, Montréal, Édouard Garand, 1919, 94 p.
Rouillard (Eugène), *Nos lacs et nos rivières*, Québec, Proulx & Proulx, 1895, 77 p.

**7. Presse**

**Presse anglophone**

Agence QMI, « Six arrested in Quebec cyber-attacks », *Toronto Sun*, 19 juin 2012, 1 p.
*CNW Telbec*, « Ontario and Quebec face tough debt decisions: Debt caused (mostly) by bad policy decisions ; hard choices lie ahead - Ontario in worse shape than Quebec », 3 juillet 2014, 1 p.
Delmar (Dan), « Richard Martineau and Quebec's nationalist intolerance », *National Post*, 16 octobre 2013, 2 p.
Edmonds (Steve), « Fight for Canada », *The Gazette*, 26 mai 1998, 1 p.
Fortin (Steve E.), « Multiculturalism is failing », *Le Huffington Post*, 29 novembre 2013, 2 p.
Hébert (Chantal), « Quebecers have besome more detached than ever », *Toronto Star*, 19 janvier 2011, 2 p.
Jedwab (Jack), « Gone-but his words are unforgotten », *Vigile*, 29 octobre 2010, 2 p.
Kay (Barbara), « The rise of Quebecistan », *National Post*, 9 août 2006, 1 p.
Kinsella (Warren), « Quebec can learn from Nazis », *Toronto Sun*, 31 août 2013, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Macpherson (Don), « Marching to civil war. It is dangerous and irresponsible to predict a bloody war in Quebec », *The Gazette*, 3 mai 1994, 1 p.
*The Globe and Mail*, « Good riddance, Saskatchewan premier says after Quebec leaves provincial health group », 5 février 2012, 1 p.
Weber Bederman (Diane), « Is Quebec good enough for Canada ? », *The Huffington Post*, 25 juillet 2013, 2 p.
Winsor (Hugh), « Chirac says Paris would recognise Quebec », *The Independent*, 25 octobre 1995, 2 p.

**Presse francophone**

AFP, « À la recherche d'armes introuvables », *Le Devoir*, 31 mai 2003, 1 p.
AFP, « Bataille autour de la souveraineté du pôle Nord », *Le Point*, 4 décembre 2013, 1 p.
AFP, « Hollande à l'indépendantiste québécoise Marois : non-ingérence et non-indifférence », *Le Point*, 15 octobre 2012, 1 p.
AFP, « Ottawa attaque Québec sur son droit à l'indépendance », *Libération*, 19 octobre 2013, 1 p.
AFP, « Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis », *Le Huffington Post*, 26 octobre 2012, 1 p.
Agence QMI, « Anonymous pris au sérieux par le gouvernement », *Canoë*, 22 mai 2012, 2 p.
Agence QMI, « Des sites internet du gouvernement du PLQ attaqués », *Canoë*, 13 avril 2012, 2 p.
Agence QMI, « Huit sites du gouvernement du Québec attaqués par Anonymous », *TVA Nouvelles*, 21 mai 2012, 2 p.
Agence QMI, « Le collectif Anonymous s'en mêle », *Canoë*, 21 mai 2012, 2 p.
Agence QMI, « Une filiale de SNC-Lavalin obtient un contrat », *Canoë*, 13 août 2013, 1 p.
Beaudoin (Louise), « Tout le Québec est interpellé », *Vigile*, 16 octobre 2001, 5 p.
Beeby (Dean), « La frontière canadienne serait trop poreuse », *La Presse*, 1er mars 2009, 1 p.
Bégin (Stéphane), « Bagotville accueillera des F-35 », *La Presse*, 9 septembre 2010, 1 p.
Bélanger (Mathieu), « Ottawa-Gatineau : un district fédéral où une ville a été évacuée », *La Presse*, 30 septembre 2010, 3 p.
Bélanger (Yves), « La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise », *L'action nationale*, novembre/décembre 2009, 10 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Bellavance (Joël-Denis), « Scandale des commandites : Chrétien affranchi de tout blâme », *La Presse*, 26 octobre 2010, 2 p.
Bert (Didier), « Défense et sécurité : des joueurs qui comptent », *La Presse*, 29 novembre 2012, 1 p.
Binette (André), « Le Québec absent de l'Arctique », *L'aut' journal*, septembre 2010, 2 p.
Bouchard (Lucien), « Calgary nous rapetisse, nous comprime et nous réduit », *Le Devoir*, 17 septembre 1997, 1 p.
Bourgault-Côté (Guillaume), « La cote du bilinguisme est en baisse au pays », *Le Devoir*, 29 mai 2013, 2 p.
Bourgault-Côté (Guillaume), « Le régime plus restreint que jamais », *Le Devoir*, 30 mai 2013, 1 p.
Bouthillier (Guy), « Mater le Québec », *Le Devoir*, 14 décembre 1997, 1 p.
Bronskill (Jim), « Arctique : le nationalisme canadien crée des frictions avec les É.-U. », *La Presse*, 26 août 2014, 1 p.
Buzzetti (Hélène), Vastel (Marie), « Le Canada réclamera le pôle Nord…plus tard », *Le Devoir*, 10 décembre 2013, 1 p.
Buzzetti (Hélène), « Fonction publique fédérale – des coupes au détriment du français », *Le Devoir*, 19 mars 2013, 1 p.
Buzzetti (Hélène), « Jean Charest à la conférence de Charlottetown - Le Canada anglais est content de traiter avec un fédéraliste », *Le Devoir*, 10 juillet 2003, 1 p.
Buzzetti (Hélène), « Ottawa rouvre le front constitutionnel », *Le Devoir*, 19 octobre 2013, 2 p.
Byers (Michael), Mason (Peggy), St-Laurent (Mathieu), Rancourt (Jean-François), Neill (Ross M.), « Il faut dire non ! », *La Presse*, 16 novembre 2004, 5 p.
*Canoë*, « Gilles Labbé mise 688 000 $ sur le groupe CGI », 22 février 2013, 1 p.
*Canoë*, « Hydro-Québec, un actif stratégique pour les Américains », 6 décembre 2010, 1 p.
*Canoë*, « Important contrat militaire à une entreprise de Saint-Jean », 30 octobre 2012, 1 p.
*Canoë*, « La politique étrangère consiste à mater le Québec, affirme un sénateur américain », 15 août 2000, 1 p.
*Canoë*, « Plan commun sur la cybersécurité entre le Canada et les États-Unis », 29 octobre 2012, 1 p.
*Canoë*, « Un contrat militaire de 12,4 millions $ pour Thales canada », 11 février 2013, 1 p.
Cardinal (François), « Rendez-vous en 2065 », *La Presse*, 2 avril 2013, 2 p.
Castonguay (Alec), « Des drones aux portes du Québec », *L'actualité*, 2 mars 2011, 1 p.
Castonguay (Alec), « Le séisme des commandites », *Le Devoir*, 31 décembre 2009, 4 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cauchy (Clairandrée), « La plus grosse manifestation de l'histoire du Québec », *Le Devoir*, 17 février 2003, 1 p.

Chartrand (Luc), « Le mythe du Québec fasciste », *L'actualité*, 1er mars 1997, volume 22, n°3, 11 p.

Chartrand (Luc), Les « rhodésiens masqués. Les cercles de droite du Canada anglais sont en train d'inventer un racisme subtil, politiquement correct ! », *L'actualité*, 15 avril 2000, 1 p.

Chouinard (Tommy), « Exportation de brut : Québec veut bloquer l'Alberta », *La Presse*, 14 novembre 2012, 1 p.

Chouniard (Tommy), « Québec s'intéresse aux avions de combat », *La Presse*, 12 juin 2013, 1 p.

Colleu (Mélanie), « Groupes radicaux au Québec : doit-on les prendre à la légère ? », *Tva Nouvelles*, 14 septembre 2012, 1 p.

Colleu (Mélanie), « Hells Angels : dernier club présent au Québec », *Journal de Montréal*, 4 septembre 2013, 1 p.

Collin (Jean-Marie), « Arctique, la France prend position », *Diploweb*, 26 septembre 2010, 6 p.

Collin (Jean-Marie), « Canada, Russie, États-Unis : Arctique », *Alternatives internationales*, 29 mai 2012, 1 p.

Comeau (Robert), « La guerre ? No Sir ! », *Vigile*, 10 novembre 2004, 3 p.

Cornellier (Manon), « L'ambassadeur américain Paul Cellucci au Devoir - Les Québécois demeurent des alliés sûrs », *Le devoir*, 25 avril 2003, 2 p.

*Le Devoir*, « Commission Charbonneau – 75% des Hells au Québec avaient une compagnie en 2010 », 5 septembre 2013, 2 p.

Conway (John F.), « La déclaration de Calgary. Une stratégie vouée à un échec lamentable », *Le Devoir*, 14 octobre 1997, 1 p.

Corbeil (Michel), « Gentilly-2 : l'aventure nucléaire au Québec s'arrêtera le 28 décembre », *La Presse*, 3 octobre 2012, 2 p.

Courtemanche (Gil), « Le déclin de l'empire américain », *Le Devoir*, 25 octobre 2008, 1 p.

Craig Roberts (Paul), « L'effondrement de l'économie américaine et la fin de l'hégémonie mondiale », *Vigile*, 4 p.

Craig Roberts (Paul), « Coup d'État », *Vigile*, 16 juillet 2013, 2 p.

Craig Roberts (Paul), « La mort du dollar : La Réserve fédérale et Wall Street assassinent le dollar US », *Mondialisation*, 28 novembre 2013, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Décarie (Jean-Philippe), « Pratt & Whitney investira 80 millions à Longueil », *La Presse*, 21 juin 2013, 2 p.
Descôteaux (Bernard), « Volte-face », *Le Devoir*, 25 février 2005, 3 p.
Desjardins (François), « Pétrole : le Québec dépend d'abord de... l'Algérie », *Le Devoir*, 21 août 2010, 1 p.
Desmarais (Mario), « Chacun pour soi », *Le Devoir*, 18 décembre 2013, 1 p.
Devaux (Jacques), « Arctique : coup de froid entre Russes et Canadiens », *France TV Info*, 11 décembre 2013, 1 p.
Dubuc (Alain), « L'implosion américaine », *La Presse*, 16 octobre 2013, 1 p.
Dubuc (André), « Des PME se positionnent pour tirer profit de contrats militaires », *La Presse*, 15 novembre 2013, 2 p.
Dubuc (André), « 10 ans après la paix des Braves : les Cris empochent 645 millions chaque année », *La Presse*, 8 octobre 2011, 3 p.
Dubuc (Pierre), « Qui est Stephen Harper ? », *L'aut'courriel*, 28 mars 2006, 1 p.
Dubuc (Pierre), « Stephen Harper, l'homme de droite », *L'aut'courriel*, 29 mars 2006, 1 p.
Duchesne (André), « Une conséquence de la politique étrangère américaine, estiment les Québécois », *La Presse*, 7 septembre 2006, 1 p.
Duchaine (Gabrielle), « Plus de 33 000 armes à feu saisies au Québec en 5 ans », *La Presse*, 29 décembre 2012, 2 p.
Dupuis-Déri (Francis*), «* Fascistes ! », *Le Devoir*, 5 août 1997, 1 p.
Duguay (Nicolas), « Un exercice de souveraineté militaire », *Radio Canada*, 10 août 2009, 1 p.
Dutrisac (Robert), « Contestation de la règle du 50% plus 1 – Harper a répondu à des attentes au Canada anglais », *Le Devoir*, 22 octobre 2013, 2 p.
Dutrisac (Robert), « Marois lance une offensive souveraineté », *Le Devoir*, 23 janvier 2013, 2 p.
Fontaine (André), « La victoire des nègres blancs », *Le Monde*, 17 novembre 1976, 1 p.
Francis (Diane), « La partition du Québec », *Le Devoir*, 2 février 1996, 1 p.
Gauthier (Sophie), « Une deuxième entreprise attérit à Bagotville », *Canoë*, 2 mars 2013, 1 p.
Gervais (Gilles), « 'L'empire américain' est un mythe », *Vigile*, 4 juillet 2010, 4 p.
Godbout (Jacques N.), « Un quatrième avion Global de Bombardier pour l'Armée de l'air des États-Unis », *45e Nord*, 7 septembre 2012, 1 p.
Godbou (Jacques N.), « Investissement de 50 millions $ de la Caisse de dépôt dans CAE », *45e Nord*, 2 janvier 2013, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Godbout (Jacques N.), « La Davie n'a pas renoncé à construire les navires de la Garde Côtière », *45e Nord*, 17 octobre 2013, 2 p.
Grammond (Stéphanie), « La mort lente de la pension vieillesse », *La Presse*, 7 mai 2013, 2 p.
Hébert (Chantal), « L'autre discours de Toronto », *Le Devoir*, 31 mars 2003, 1 p.
Hirtzmann (Ludovic), « Entre Canada et États-Unis : la frontière de tous les trafics », *Le Figaro*, 25 mars 2011, 1 p.
Hirtzman (Ludovic), « Entre le Canada et la Russie, s'installe un froid polaire », *Le Figaro*, 27 janvier 2012, 1 p.
Jébrak (Benjamin), « Surveillance des télécommunications au Québec : la CAI ferme le dossier », *Direction Informatique*, 10 septembre 2013, 2 p.
Jolicoeur (Martin), « Bombardier veut tirer davantage du marché militaire », *Les Affaires*, 30 juillet 2013, 1 p.
Jolicoeur (Martin), Lalonde (Denis), « Ericson construira un centre de données à Vaudreuil-Dorion », *Les Affaires*, 3 juin 2013, 1 p.
Jolicoeur (Martin), « L'industrie militaire à la rescousse de l'aéronautique », *Les affaires*, 13 juin 2009, 3 p.
Joncas (Hugo), « La caisse accroît ses investissements dans les armes aux États-Unis », *Les Affaires*, 19 octobre 2008, 2 p.
Joncas (Hugo), « Un cocktail explosif pour la Caisse de dépôt », *Les Affaires*, 7 avril 2011, 2 p.
Journet (Paul), « Québec prépare un inventaire des empiètements du fédéral », *Vigile*, 18 juin 2013, 1 p.
Khalaf (Pierre), « La défaite de l'empire états-unien », *Vigile*, 19 décembre 2011, 7 p.
Laffont (Nicola), « 1 600 guerriers de l'Arctique débarquent à la Baie James », *Journal Métro*, 28 février 2011, 1 p.
Laffont (Nicolas), « Loockheed Martin et CAE concluent une alliance de formation canadienne pour le F35 », *45e Nord*, 18 juin 2013, 1 p.
Lajoie (Geneviève), « À Monaco, Marois se défend de vouloir 'détruire le Canada' », *Journal de Québec*, 15 décembre 2013, 2 p.
Lajoie (Geneviève), « Québec n'exclut pas le recours aux tribunaux », *Journal de Québec*, 10 avril 2013, 1 p.
Laplante (Elizabeth), « Anonymous lance un message au gouvernement », *TVA Nouvelles*, 25 mai 2012, 2 p.
*La Presse*, « Accord de libre-échange entre le Québec et l'Ontario », 30 septembre 2009, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*La Presse*, « Attaques informatiques : la police frappe à Sherbrooke », 19 juin 2012, 1 p.
*La Presse*, « La SQ arrête 16 pirates informatiques », 20 février 2008, 1 p.
*La Presse*, « La défense nationale accorde un contrat à SNC-Lavalin », 25 avril 2012, 1 p.
*La Presse*, « Les députés et sénateurs sont perçus comme des fraudeurs », 14 juin 2013, 1 p.
Laplante (Elizabeth), « Anonymous lance un message au gouvernement », *TVA Nouvelles*, 25 mai 2012, 2 p.
Lasserre (Frédéric), Azexeeva (Olga V.), « La Chine en Arctique ? », *Diploweb*, 3 octobre 2013, 7 p.
Latraverse (Emmanuelle), « Personne ne veut de référendum au Québec, selon Denis Label », *Radio-Canada*, 21 octobre 2013, 2 p.
Lavallée (Jean-Luc), « La souveraineté, c'est 'payant' dit Pauline Marois », *Vigile*, 10 février 2013, 2 p.
Le Cours (Rudy), « Solvabilité des provinces : le Québec plus solide que l'Ontario et l'Alberta », *Vigile*, 19 octobre 2012, 1 p.
*Le Devoir*, « L'économie canadienne freinée », 15 juin 2013, 1 p.
*Le Devoir*, « Lettre des intellectuels du Québec contre une guerre en Irak », 18 février 2003, 1 p.
*Le Devoir*, « Piratage informatique : six personnes sont mises en accusation », 20 juin 2012, 1 p.
Leduc (Gilbert), « Contrat de 20 millions $ pour Thales, 50 emplois à Québec », *La Presse*, 19 novembre 2013, 1 p.
Leduc (Gilbert), « Thales choisit Québec pour établir son centre de recherche et technologie », *La Presse*, 14 novembre 2012, 2 p.
Leduc (Gilbert), « Véhicules militaires : ABB lorgne un contrat de deux milliards $ », *La Presse*, 16 octobre 2013, 2 p.
*Le Figaro*, « Les députés reconnaissent la 'nation' québécoise », 15 octobre 2007, 1 p.
*Le Figaro*, « Obama : fin de la guerre antiterroriste ? », 24 mai 2013, 2 p.
Legault (Daniel S.), « Où sont les limites du laisser-dire ? », *Le Devoir*, 12 juillet 1997, 1 p.
Legault (Josée), « Comme si le Québec vivait une seconde conquête », *Le Devoir*, 25 août 1998, 1 p.
Legault (Josée), « Les précieuses ridicules », *Le Devoir*, 4 avril 1996, 1 p.
*Le Monde*, « Barack Obama veut sortir les États-Unis de la 'guerre contre le terrorisme' », 24 mai 2013, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Hir (Richard), « La chute brutale de l'empire américain : les chiffres », *Vigile*, 23 décembre 2013, 2 p.
*Le Huffington Post*, « L'inacceptable identité québécoise », 22 décembre 2013, 1 p.
*Les Affaires*, « CGI mise sur la cybersécurité pour fouetter sa croissance au Canada », 3 avril 2013, 2 p.
Lessard (Denis), « Contestation de la loi 99 : une 'attaque sournoise', selon Québec », *La Presse*, 20 octobre 2013, 3 p.
Lep (Caroline), « Des photos qui dérangent », *Tva Nouvelles*, 20 septembre 2011, 2 p.
Lord (Simon), « L'industrie de la défense du Québec, c'est 3,5 G$ », *Les affaires*, 15 juin 2011, 2 p.
Malaison (Claude), « Nous sommes en guerre avec des armes d'accumulation massive sur Internet », *Le Huffington Post*, 16 novembre 2013, 5 p.
Mandeville (Laure), « La Russie plante son drapeau au fond de l'océan Arctique », *Le Figaro*, 14 octobre 2007, 2 p.
Marchand (Jean-Paul), « Conspiration ? Les anglophones veulent-ils éliminer le français du Canada ? », *Le Devoir*, 20 décembre 1998, 1 p.
Marchand (Jean-Paul), « Hostilité canadian : le but avoué de George Brown : assimiler les francophones du Québec et du Canada », *Le Devoir*, 20 décembre 1998, 1 p.
Marcoux (Sylvain), « L'imposture péquiste », *Vigile*, 24 août 2011, 1 p.
Marineau (Henri), « 43 ans que ça dure », *Vigile*, 12 octobre 2011, 1 p.
Marissal (Vincent), « On est en dessous, mais pas dedans », *La Presse*, 25 février 2005, 2 p.
Martin (Bertrand), « Un autre épisode de cette guerre de salissage et de calomnies contre le Québec », *Vigile*, 30 août 1998, 1 p.
Martin (Pierre), « Le rejet de la défense antimissile par le Canada, encore la faute du Québec ? », *Le Devoir*, 18 mai 2005, 2 p.
Mathieu (Annie), « Coupes à la garde côtière : le fleuve perd des yeux et des oreilles », *Le Soleil*, 5 mai 2013, 4 p.
Mckenna (Alain), « Québec au cœur d'une cyberguerre virtuelle », *La Presse*, 29 octobre 2012, 2 p.
Moszynski (Piotr), « L'Arctique : accord et désaccord », *L'aut' Journal*, 29 avril 2010, 2 p.
Mules (Brian), « Scandale des commandites – Jacques Corriveau est accusé de fraude », *Le Devoir*, 14 décembre 2013, 6 p.
Munger (Michel), « Le Canada a le 13ème plus gros budget militaire du monde », *Canoë*, 4 janvier 2010, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Munger (Michel), « Les centres de données, une manne pour le Québec », *Les affaires*, 26 juin 2013, 2 p.
Nair (Sami), « Le pétrole, véritable enjeu de la guerre américaine en Irak », *Libération*, 13 janvier 2003, 2 p.
Olivier (Fannie), « Le scandale ne se termine pas avec l'année 2013 », *Le Devoir*, 23 décembre 2013, 2 p.
Olivier (Fannie), « 'Presque le reste de l'humanité' ne comprend pas Marois, selon Stephen Harper », *Le Huffington Post*, 19 décembre 2013, 1 p.
Ouellet (Martin), « Charte des valeurs québécoises : Landry fustige le Canada anglais », *La Presse*, 27 août 2013, 2 p.
Ouellet (Martin), « Le Canada est un corps étranger, selon Jean-François Lisée », *Le Huffington Post*, 11 décembre 2013, 2 p.
Parent (Rollande), « Seul le Québec désapprouve encore l'intervention américaine en Irak », *Le Soleil*, 12 mai 2003, 1 p.
PCL, « Le Service du renseignement criminel du Québec prend forme », *Tvanouvelles*, 26 février 2001, 1 p.
Pélouas (Anne), « Pauline Marois, la force tranquille du Québec », *Le monde*, 12 octobre 2012, 3 p.
Petrowski (Nathalie), « Jacques Parizeau : en attendant le troisième référendum », *Cyberpresse*, 21 novembre 2009, 4 p.
de Pierrebourg (Fabrice), « Nouvelle attaque contre le SPVM », *La Presse*, 19 février 2013, 2 p.
Plamondon Edmond (Etienne), « Opération liberté – Des droits sont violés sous prétexte de sécurité nationale », *Le Devoir*, 1er juin 2013, 5 p.
Plamondon (Marcel), « La fin du rêve canadien », *Le Huffington Post*, 16 mars 2013, 1 p.
Plamondon (Paul St-Pierre), de Ravinel (Anne), Gingras (Jean-François), « Un déni malsain de la part des médias anglophones », *Le Devoir*, 20 décembre 2013, 2 p.
Plassart (Philippe), « What a mess ! Quel bordel !», *Le Nouvel Economiste*, 16 septembre 2011, 4 p.
Plouffe (Éric), « Une milice patriotique se donne pignon sur rue », *Radio-canada*, 23 novembre 2010, 1 p.
Plouffe (Joël), « Le regain d'intérêt américain en Arctique : alarmant ou nécessaire ? », *Le Devoir*, 14 avril 2007, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Pomerleau (Jean-Claude), « Mme Marois en vacance, j'espère que non ! », *Vigile*, 23 juillet 2008, 1 p.

Pratte (André), « Les francophones sont les plus ethnocentriques des Canadiens », *La Presse*, 25 janvier 1997, 1 p.

Préfontaine (Louis), « Manifestation contre le Prince Charles », *Vigile*, 11 novembre 2009, 2 p.

*Québec Hebdo*, « New-York et l'armée canadienne font appel à Prévost Car », 14 août 2013, 1 p.

*QuebecUsa*, « L'hydroélectricité du Québec : une solution avantageuse pour le nord-est », novembre 2010, 2 p.

Racine (Jean-François), « Deux CF-18 interceptent un avion civil près de Québec », *TVA Nouvelles*, 16 juillet 2012, 1 p.

*Radio-Canada*, « Au moins 71 sites contaminés », 10 juin 2009, 2 p.

*Radio-Canada*, » Campagne contre la francophobie », 12 décembre 2013, 1 p.

*Radio-Canada*, « Entente du 12 juin 1995 », (www.archives.radio-canada/politique/provincial_territorial/clip/12210 - consulté le 21 octobre 2013).

*Radio-Canada*, « La commission Charbonneau s'intéresse aux motards », 4 septembre 2013, 1 p.

*Radio-Canada*, « Le monde ne comprend pas le projet souverainiste, croit harper », 20 décembre 2013, 1 p.

*Radio-Canada*, « La SQ démantèle un réseau de piratage informatique », 21 février 2008, 1 p.

*Radio-Canada*, « Le Québec ne sera jamais un pays selon Conrad Black », 10 mai 2013, 2 p.

*Radio-Canada*, « Les policiers dépêchés à Kanesatake rentrent chez eux », 18 janvier 2004, 1 p.

*Radio-Canada*, « Partenariat Canada-États-Unis pour la cybersécurité », 26 octobre 2012, 2 p.

*Radio-Canada*, « Pauline Marois, première femme à la tête du Québec », 4 septembre 2012, 1 p.

*Radio-Canada*, « Québec vote une motion favorable à la lutte contre le terrorisme », 10 mai 2011, 1 p.

*Radio-Canada*, « Souveraineté : une attaque sournoise d'Ottawa, selon Québec », 20 octobre 2013, 3 p.

*Radio-canada*, « Un avion commercial intercepté par des CF-18 près de Québec », 17 juillet 2012, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*Radio-Canada*, « Une société de White City remporte un contrat militaire », 19 janvier 2013, 1 p.

Renaud (Daniel), « David Santerre, 1000 policiers frappent un réseau de trafiquants lié au crime organisé », *La Presse*, 1er novembre 2012, 2 p.

Renaud (Daniel), « Québec veut saisir les actifs d'une relation des Hells », *La Presse*, 15 février 2013, 1 p.

Rioux (Christian), « Jean-François Lisée à Paris - La social-démocratie a protégé le Québec de la crise », *Le Devoir*, 12 avril 2013, 1 p.

Robitaille (Antoine), « Célébrons la "liberation" du Québec », *Le Devoir*, 19 avril 2003, 1 p.

Robitaille (Antoine), « Le Labrador, je ne me souviens plus ? », *Le Devoir*, 13 janvier 2012, 1 p.

Robitaille (Antoine), « Parizeau déplore le flou artistique au PQ », *Le Devoir*, 28 mars 2011, 1 p.

Rocheleau (Sylvain), « Le Prince Charles dans la mire », *Vigile*, 7 octobre 2009, 1 p.

Sallon (Hélène), « Pauline Marois, première femme à la tête du Québec », *Le Monde*, 5 septembre 2012, 1 p.

Samet (Gérard), « La défense et la sécurité au cœur du développement de la région de Québec », *Les Affaires*, 31 mars 2007, 1 p.

Santerre (David), « Piratage de sites gouvernementaux : six arrestations », *La Presse*, 19 juin 2012, 1 p.

Therrien (Yves), « Un centre de données de 60 millions de $ construit à Québec », *La Presse*, 11 juin 2013, 2 p.

Thibault (Daniel), « Souveraineté : Ottawa s'attaque à la règle du 50% plus une voix », *Radio-Canada*, 20 octobre 2013, 2 p.

Tison (Marie), « Drones : l'industrie québécoise veut monter à bord », *La Presse*, 3 août 2012, 3 p.

Tison (Marie), « Drones militaires : retour vers le futur pour le Québec », La Presse, 3 août 2012, 2 p.

Truffault (Serge), « Dette américaine – La destruction », *Le Devoir*, 20 avril 2011, 1 p.

*TVA Nouvelles*, « Après la mari, les armes filent en douce à Kanesatake », 17 janviers 2004, 1 p.

*TVA Nouvelles*, « Bagotville hérite de la moitié des F-35 », 9 septembre 2010, 1 p.

*TVA Nouvelles*, « Des terroristes auraient planifié se servir d'un avion d'Air Canada », 13 octobre 2001, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*TVA Nouvelles*, « Le programme des commandites ciblé : La vérificatrice générale dépose un rapport alarmant », 10 février 2004, 1 p.
Vallée (Pierre), « Cybersécurité : un robot logiciel traquera les malfrats informatiques », *Le Devoir*, 23 avril 2011, 2 p.
*Vigile*, « Accueil bruyant pour le Prince Charles », 10 novembre 2009, 2 p.
*Vigile*, « Aux armes et « sécession pour tous ! », 18 novembre 2012, 7 p.
*Vigile*, « L'American Dream contemple le trou noir où il se disloque », 24 août 2012, 3 p.
*Vigile*, « La décomposition du tissu socio-politique US », 10 avril 2012, 6 p.
*Vigile*, « Le fleuve perd ses yeux et ses oreilles », 6 mai 2013, 1 p.
Wallerstein (Immanuel), « Les conséquences mondiales du déclin américain », *Vigile*, 15 août 2011, 1 p.
Weston (Greg), Greenwald (Glenn), Gallagher (Ryan), Thibeault (Daniel), « Espionnage : des missions conjointes entre canadiens et américains », *Le Huffington Post*, 9 décembre 2013, 2 p.

**C. Discours et communiqués**

Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, *Déclaration d'indépendance proclamant la République du Bas-Canada en février 1838*, CL-0032-01928.
Bombardier, *L'avion Global Express XRS de Bombardier obtient le feu vert de l'armée de l'air américaine*, Communiqué, 19 septembre 2011, 1 p.
Bombardier, « Bombardier livre un biréacteur Global 5000 pour son exploitation par le Ministère allemand de la Défense », Communiqué, 22 septembre 2011, 1 p.
Caisse de dépôt et placement du Québec, « La Banque de dévelopement du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec investissent 12 millions de dollars dans l'entreprise québécoise Révision Militaire Inc », Communiqué, 23 mai 2013, 1 p.
CGI, « Developing a framework to improve critical infrastructure cybersecurity », Communiqué, CGI Group Inc, 2013, 24 p.
CNN, *Bush State of the Union address*, 29 janvier 2002, 3 p.
Communiqué du gouvernement du Québec, *La première ministre du Québec signe un accord pour élargir la coopération avec le Vermont*, 18 février 2013 , 1 p.
Comité National Républicain du Québec, « Les Québécois ne sont pas des monarchistes », Communiqué, *Vigile*, 6 novembre 2009, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Deschamp (Caroline), « Le 14 février 2003 : Le discours de Dominique de Villepin contre la guerre en Irak », Public Sénat, 11 juin 2010, 1 p.

Direction des Affaires Publiques, *Le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord*, Communiqué, NORAD, 2 p.

Gouin (Lomer), « Discours du trône », *La Société du patrimoine politique du Québec*, 7 janvier 1915, (http://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/lomer-gouin/discours-du-trone-quebec-7-janvier-1915/ - consulté le 22 avril 2015).

Gouvernement du Canada, *Le procédé organométox à l'essai à Valcartier*, Ministère de la Défense nationale, 24 février 2011, 2 p.

Gouvernement du Canada, *Le gouvernement du Canada crée des emplois au Québec en investissant dans les chars Léopard 2 des Forces armées canadiennes*, Communiqué, 30 novembre 2012, 2 p.

Gouvernement du Québec, « Collaboration Québec-New-York en matière de sécurité internationale et de lutte contre le terrorisme », Communiqué, 3 décembre 2003, 1 p.

Gouvernement du Québec, « Projet américain d'exigence du passeport pour entrer aux États-Unis – Le Premier ministre du Québec souhaite que le gouvernement américain adopte des mesures alternatives », Communiqué, 31 octobre 2005, 1 p.

Guérin-Lajoie (Paul), *Doctrine Guérin-Lajoie*, Ministère des Relations Internationales du Québec, Allocution aux membres du Corp consulaire de Montréal, 12 avril 1965, 5 p.

Lévesque (René), *Conférence de presse*, La Société du patrimoine politique du Québec, 21 juin 1979, 24 p.

Ministère de la Défense canadien, « Le gouvernement du Canada investit dans l'infrastructure de la défense », Communiqué, 24 février 2010, 1 p.

Ministère de la Sécurité Publique du Québec, « Lutte contre le terrorisme », Communiqué, 5 mars 2010, 1 p.

Ministère de la Défense du Canada, *Contrat visant la réparation et la révision des moteurs de char*, Communiqué, 30 novembre 2012, 1 p.

Ministère des Relations Internationales, de la Francophonie et du Commerce Extérieur, « Mission québécoise en cybersécurité à Washington », Communiqué, 24 octobre 2012, 2 p.

Ministère du Développement économique Innovation et Exportation, « La capitale-nationale : un pôle d'innovation reconnu dans le monde », Communiqué, 2009, 2 p.

Obama (Barack), « Discours de campagne dans le New Hamphire du 10 janvier 2008 », Le Monde Diplomatique, avril 2008, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Parti Québécois, « Une campagne de promotion sur la souveraineté », Communiqué, 07 septembre 2013, 1 p.
Réunion des Premiers ministres des provinces anglophones du Canada, *Déclaration de Calgary (déclaration des provinces et territoires sauf le Québec)*, Communiqué, 14 septembre 1997, 3 p.
Sarkozy (Nicolas), *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique maritime de la France*, Vie Publique, 16 juillet 2009, 12 p.
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, *Le Ministre des ressources naturelles du Québec et le Ministre délégué aux Affaires Intergouvernementales canadiennes expriment la position du Québec relativement à la modification de la désignation constitutionnelle de Terre-Neuve*, Communiqué, 31 octobre 2001, 1 p.
Site du Premier ministre du Québec, *Pauline Marois reçue par le Président de la République*, 15 octobre 2012
(https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=881
– consulté le 18 février 2013).
SNC-LAVALIN, « SNC-LAVALIN conclut la vente de SNC Technologies Inc », Communiqué, 8 janvier 2007, 1 p.
Sûreté du Québec, « La Sûreté du Québec démantèle un vaste réseau de piratage informatique : une première au Canada ! », Communiqué, 20 février 2008, 1 p.

**D. Documents audiovisuels**

Barbeau (Michel), Maroist (Guylaine), Ruel (Éric), *Les États désunis du Canada*, Productions de la ruelle, 2012, Documentaire vidéo, 84 minutes.
Charrette (Raymond), *Que se passait-il avant 1960 ?*, Radio Canada, Documentaire audiovisuel, 19 mai 1961, 8 minutes 29 secondes.
Ina, *Discours de Montréal 'Vive le Québec libre'*, Documentaire audiovisuel, 28 juillet 1967, 3 minutes 10 secondes.
Institut National de l'Audiovisuel français, *Déclaration de guerre Bush*, 20 mars 2003, 1 minute 13 secondes.
Lambrecht (Xavier), *« Avec le Canada, on est mûrs pour le divorce », le ministre québécois Jean-François Lisée*, TV5, Documentaire audiovisuel, 8 novembre 2013, 11 minutes.
Legg (Stuart), *Frères d'armes*, Office National du Film, 1941, Film, 20 minutes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Radio-Canada, *10 ans de libre-échange*, Documentaire audiovisuel, 13 janvier 1999, 26 minutes 49 secondes.
Radio-Canada, *1976 : élection du Parti Québécois*, Documentaire audiovisuel, 16 novembre 1976, 18 minutes 54 secondes.
Radio-canada, *A la prochaine fois*, Documentaire audiovisuel, 20 mai 1980, 13 minutes 7 secondes.
Radio-Canada, *Accord entre huit provinces*, Documentaire audiovisuel, 16 avril 1981, 16 minutes 10 secondes.
Radio-Canada, *Armes les avions canadiens d'ogives nucléaires*, Documentaire audiovisuel, 29 septembre 2004, 1 minute 65 secondes.
Radio-Canada, *Au lendemain de la nuit des longs couteaux*, Documentaire audiovisuel, 5 novembre 1981, 6 minutes 31 secondes.
Radio-Canada, *Charlottetown : un nouveau projet constitutionnel*, 9 septembre 1992, Documentaire audiovisuel, 18 minutes 49 secondes.
Radio-Canada, *Claude Morin rend publique sa démission*, Documentaire audiovisuel, 6 janvier 1982, 4 minutes 49 secondes.
Radio-Canada, *Climat de pychose*, Documentaire audiovisuel, 10 octobre 1961, 9 minutes 51 secondes.
Radio-Canada, *Crise des missiles à Cuba*, Documentaire audiovisuel, 27 octobre 1962, 26 minutes 42 secondes.
Radio-Canada, *Crise politique en France*, Documentaire audiovisuel, 18 mai 1958, 27 minutes 56 secondes.
Radio-Canada, *De Gaulle visite Alger*, Documentaire audiovisuel, 8 juin 1958, 28 minutes 41 secondes.
Radio-Canada, *Des fusées menaçantes*, Documentaire audiovisuel, 3 septembre 1957, 6 minutes 26 secondes.
Radio-Canada, *Déserteurs américains immigrés au Canada*, Documentaire audiovisuel, 31 décembre 1969, 12 minutes 49 secondes.
Radio-Canada, *Dissensions au congrès du RIN*, Documentaire audiovisuel, 6 octobre 1967, 10 minutes 10 secondes.
Radio-Canada, *Enlèvement de Pierre Laporte*, Documentaire audiovisuel, 10 octobre 2008, 1 minute 34 secondes.
Radio-Canada, *La commission B. B. prend la route*, Documentaire audiovisuel, 10 novembre 1963, 27 minutes 49 secondes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Radio-Canada, *Le fédéraliste devient souverainiste*, Documentaire audiovisuel, 19 septembre 1969, 4 minutes 12 secondes.
Radio-Canada, *Fondation du Parti québécois*, Documentaire audiovisuel, 14 octobre 1968, 25 minutes 28 secondes.
Radio-Canada, *Gil Rémillard, responsable du débat constitutionnel au Québec*, Documentaire audiovisuel, 24 juin 1990, 7 minutes 7 secondes.
Radio-Canada, *L'étapisme*, Documentaire audiovisuel, 26 octobre 1973, 1 minutes 52 secondes.
Radio-Canada, *La guerre d'Algérie*, Documentaire audiovisuel, 10 février 1957, 29 minutes 10 secondes.
Radio-Canada, *La guerre d'Algérie et les Français*, Documentaire audiovisuel, 7 octobre 1958, 28 minutes 23 secondes.
Radio-Canada, *La naissance du FLQ*, Documentaire audiovisuel, 24 juillet 1971, 12 minutes 53 secondes.
Radio-Canada, *La politique de Charles de Gaulle*, Documentaire audiovisuel, 2 juin 1959, 27 minutes 41 secondes.
Radio-Canada, *La portion québécoise de la Transcanadienne*, Documentaire audiovisuel, 30 novembre 1964, 9 minutes 27 secondes.
Radio-Canada, *La promesse de Brian Mulroney*, Documentaire audiovisuel, 29 août 1984, 1 minute 17 secondes.
Radio-Canada, *La signature d'un traité historique*, Documentaire audiovisuel, 11 novembre 1995, 36 minutes 52 secondes.
Radio-Canada, *La souveraineté-association du PQ*, Documentaire audiovisuel, 25 avril 1980, 9 minutes 34 secondes.
Radio-Canada, *Le Canada, un pays prospère sans problèmes ?*, Documentaire audiovisuel, 30 juin 1959, 27 minutes 28 secondes.
Radio-Canada, *Le mouvement de souveraineté-association*, Documentaire audiovisuel, 1er février 1968, 1 minutes 33 secondes.
Radio-Canada, *Le Moyen-Orient après la crise du canal de Suez*, Documentaire audiovisuel, 10 mars 1957, 28 minutes 58 secondes.
Radio-Canada, *Le Parti Québécois retrouve le pouvoir*, 12 septembre 1994, Documentaire audiovisuel, 24 minutes 32 secondes.
Radio-Canada, *Lecture du manifeste du FLQ à la télévision*, 8 octobre 1970, 11 minutes 27 secondes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Radio-Canada, *Libre-échange : accueil mitigé dans les provinces*, Documentaire audiovisuel, 6 octobre 1987, 9 minutes 6 secondes.
Radio-Canada, *Les installations de NORAD*, 15 juin 1976, 12 min 30 secondes.
Radio-Canada, *Les relations canado-américaines*, Documentaire audiovisuel, 11 mai 1958, 28 minutes 33 secondes.
Radio-Canada, *Le RIN, le rêve de l'indépendance*, Documentaire audiovisuel, 9 septembre 2000, 2 minutes 29 secondes.
Radio-Canada, *Le Québec d'abord*, Documentaire audiovisuel, 23 mai 1966, 3 minutes 7 secondes.
Radio-Canada, *Leaster B. Pearson élu Premier ministre*, Documentaire audiovisuel, 8 avril 1963, 41 secondes.
Radio-Canada, *Manifestation d'amour pour le Québec*, Documentaire audiovisuel, 27 octobre 1995, 15 minutes 31 secondes.
Radio-Canada, *Mulroney et Reagan au sommet irlandais de Québec*, Documentaire audiovisuel, 13 janvier 1999, 4 minutes 48 secondes.
Radio-Canada, *Opération « Tempête du désert »*, Documentaire audiovisuel, 16 janvier 1991, 6 minutes 47 secondes.
Radio-Canada, *Parizeau ne croît pas au « beau risque »*, Document audiovisuel, 22 novembre 1984, 6 minutes 1 seconde.
Radio-Canada, *Pierre Elliott Trudeau dévoile son plan*, Documentaire audiovisuel, 2 octobre 1980, 12 minutes 59 secondes.
Radio-Canada, *Premières élections pour le Parti Québécois*, Documentaire audiovisuel, 29 avril 1970, 21 minutes 28 secondes.
Radio-Canada, *Reagan à Québec*, Documentaire audiovisuel, 18 mars 1985, 8 min 38 s.
Radio-Canada, *René Lévesque en Corée*, Documentaire audiovisuel, 27 août 1951, 3 minutes 59 secondes.
Radio-Canada, *René Lévesque et François Aquin*, Documentaire audiovisuel, 22 avril 1968, 5 minutes 35 secondes.
Radio-Canada, *Règlement de comptes avec le Koweit*, Documentaire audiovisuel, 17 janvier 2003, 8 minutes 6 secondes.
Radio-Canada, *Robert Bourassa : dans le tumulte d'octobre*, Documentaire audiovisuel, 30 octobre 1970, 26 minutes 45 secondes.
Radio-Canada, *Saint-Jean 1968, Trudeau tient tête aux manifestants*, Documentaire audiovisuel, 28 juin 1968, 4 minutes 3 secondes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Radio-Canada, *Un rapatriement légal mais inconstitutionnel !*, Documentaire audiovisuel, 28 septembre 1981, 6 minutes 42 secondes.
Radio-Canada, *Yvettes, unies pour le non*, Documentaire audiovisuel, 8 avril 1980, 12 minutes 47 secondes.
Radio-Canada, *Vive le Québec libre !*, Documentaire audiovisuel, 24 juillet 1967, 6 minutes 52 secondes.
Taylor (John), *Une lettre d'Aldershot*, Office National du Film, 1940, Film, 9 minutes.
Terry Milewski, *Brian Mulroney: A stunning landslide victory*, CBC, Documentaire audiovisuel, 5 septembre 1984, 3 minutes 38 secondes.

## II – Sources secondaires

### A. Presse

#### 1. Presse anglophone

Babbage (Maria), « Outrageous': Ontario health minister charges federal Conservatives betrayed province on health transfers », *National Post*, 18 décembre 2013, 1 p.
Bignel (Paul), « Secret memos expose link between oil firms and invasion of Iraq », *The Independant*, 19 avril 2011, 4 p.
Bridge (Robert), « US debt six times greater than declared – study », *Vigile*, 6 août 2013, 1 p.
Cassidy (John), « No contest : Edward SNOWDEN is person of the year », *New Yorker*, 9 décembre 2013, 2 p.
Craig Roberts (Paul), « America Totally Discredited », *Institute for Political Economy*, 30 août 2013, 4 p.
Dubinksy (Zach), « The October Crisis », *CBC News*, 4 octobre 2010, 3 p.
Gellman (Barton), Laura Poitras, « U.S. British intelligence mining data from nine US internet compagnies in broad secret program », *The Washington Post*, 6 juin 2013, 5 p.
Goucher (Emily), « Harper Government Supports Expansion of Aerospace Research and Development in Manitoba », *Western Economic Diversification Canada*, 25 septembre 2013, 1 p.
Goucher (Emily), « Harper Government affirms support for Saskatchewan Aerospace and Defence Sector », *Western Economic Diversification Canada*, 9 octobre 2013, 1 p.
Greenwald (Glenn), Ewen MacAskill, « NSA PRISM programs tap in to user data of Apple, Google and others », *The Guardian*, 7 juin 2013, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Hanes (Allison), « Conference to showcase Charest's federalism: The premiers' meeting in Charlottetown tomorrow will give Quebec's new leader a stage on which to prove he can champion Quebec nationalism while making a case for a smooth-running federation », *The Gazette*, 8 juillet 2003, 2 p.
Hunter (Justin), « We don't need Alberta': Election-ready Clark pushes natural gas as key to B.C.'s success », *The Globe and mail*, 06 mai 2013, 1 p.
Husny (Rudy), « Minister Fast Highlights Canadian Leadership in Aerospace, Defence and Security Industries at Trade Show », *Foreign Affairs, Trade and Development Canada*, 7 août 2013, 1 p.
Johnson (Luke), « George W. BUSH defends PRISM: I put that program in place to protect the country », *The Huffington Post*, 1er juillet 2013, 1 p.
Lee (Timothy B.), « How congress unknowingly legalized PRISM in 2007 », *The Washington Post*, 6 juin 2013, 1 p.
Martin (Douglas ), « Ottawa playing down Trudeau's difference with Reagan », *The New York Times*, 12 juin 1984, 1 p.
Moyer (Edward), « NSA tracks hundreds of millions of cell phones worldwide », *CNET*, 04 décembre 2013, 1 p.
Tagaris (Karolina), « UK held talks with oil firms before Iraq invasion », *Reuter*, 18 avril 2011, 1 p.
*Times*, « Quebec nationalists disrupt Charles tour of Canada », 11 novembre 2009, 3 p.
*Vigile*, « 700 000 Americans petition the White House to secede from the US », 14 novembre 2012, 2 p.

**2. Presse francophone**

AFP, « Cybersécurité : le Pentagone va quintupler ses effectifs », *La Presse*, 28 janvier 2013, 1 p.
AFP, « États-Unis : la pollution des plages fait des millions de malades », *Le Monde*, 28 juin 2012, 1 p.
AFP, « USA : les inégalités se creusent (OCDE) », *Le Figaro*, 26 juin 2012, 1 p.
*Agence News Press*, « Les autorités francophones adoptent une résolution sur la transparence des traitements des données », 4 décembre 2013, 2 p.
Alain (Pascal), « 1534–2009 : 475 ans plus tard... - L'héritage de Jacques Cartier », *Le Devoir*, 25 juillet 2009, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Barette (Yannick), « Enlèvement de Pierre Laporte : que s'est-il véritablement passé ce jour-là ? », *Le Huffington Post*, 14 mars 2013, 1 p.
Bataille (Germain), « Le référendum volé », *Vigile*, 10 janvier 2006, 10 p.
Bédard (Louis), « Le collège militaire était inauguré le 13 novembre 1954 », *Le Canada Français*, 7 novembre 2012, 1 p.
Bellavance (Joël-Denis), « Guerre en Irak : quand Chrétien a tenu tête à Bush et Blair », *La Presse*, 13 mars 2013, 3 p.
Berge (François), « Le B'Nai Brith invite Boucard à s'ouvrir à toutes les minorités », *La presse*, 15 mars 1996, 1 p.
Behrent (Michael), « Quand les Américains doutent de leur démocratie », *Sciences Humaines*, Hors-série, n°17, novembre-décembre 2012, 110 p.
Bizimana (Aimé-Jules), « Le débarquement fut un échec et la presse manipulée », *Le Soleil*, 19 août 2007, 3 p.
Bourgault-Côté (Guillaume), « Irak : les 10 ans du non canadien – Jean Chrétien ne regrette rien », *Le Devoir*, 17 mars 2013, 5 p.
Bousquet (Gilles), « M. René Lévesque et la souveraineté-association », *Vigile*, 8 mars 2010, 1 p.
Brodeur (Jean-Paul), « La commission Keable », *Vigile*, Janvier 2007, 4 p.
Bronskill (Jim), Bryden (Joan), « Lac Meech : Mulroney a attribué l'échec de l'accord à Trudeau », *La Presse*, 23 mars 2014, 1 p.
Bujold (Stéphan), « 250 ans après le Grand Dérangement - Qu'est-ce que l'Acadie ? », *Le Devoir*, 28 juillet 2005, 4 p.
Caron (Régys), « Québec lié par la loi sur la clarté référendaire », *TVA Nouvelles*, 12 septembre 2014, 1 p.
Castonguay (Alec), « Les fossoyeurs de l'accord Du Lac Meech », *Le Devoir*, 12 juin 2010, 1 p.
Chossudovsky (Michel ), « Élections irakiennes sous occupation : le Canada complice », *Le Devoir*, 26 janvier 2005, 1 p.
Cornellier (Louis), « Quand la France monarchiste larguait le Québec », *Le Devoir*, 3 octobre 2009, 2 p.
Cypel (Sylvain), « New Balance, dernier des mohicans », *Le Monde*, Hors-série « L'Amérique d'Obama », septembre – novembre 2012, 98 p.
David (Michel), « Le syndrome de McCartney », *Le Devoir*, 27 janvier 2009, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Deffarge (Claude), Troeller (Gordian), « Alger, capitale des révolutionnaires en exil », *Le Monde diplomatique*, février 2012, 3 p.
Délégation aux Affaires Stratégiques, « Actualités », *Observatoire du monde cybernétique*, mars 2012, 11 p.
Délégation aux Affaires Stratégiques, « Actualités », *Observatoire du Monde Cybernétique*, juillet 2013, 13 p.
Délégation aux Affaires Stratégiques, « Ressources humaines et cybersécurité », *Observatoire du monde cybernétique*, septembre 2012, 57 p.
Delisle (Norman), « Parizeau, maître du contre-espionnage », *Vigile*, 5 avril 2002, 1 p.
Descamp (Philippe), « L'argent d'Ottawa contre les souverainistes », *Le Monde Diplomatique*, janvier 2006, 2 p.
Desgagné (Bernard), « Le nationalisme québécois », *Vigile*, 26 novembre 2007, 11 p.
Dubuc (Pierre), « Claude Morin et le Parti québécois », *L'aut'journal*, 20 mai 2010, 45 p.
Dubuc (Pierre), « L'armée dépoussière ses plans d'intervention au Québec », *L'aut'journal*, 11 septembre 2012, 3 p.
Dubuc (Pierre), « Quelque chose comme un grand homme », *L'autjournal*, mai 2004, 2 p.
Duchesne (André), « Le projet N : le secret de Grosse-Ile », *La Presse*, 31 mai 2010, 1 p.
Dutrisac (Robert), « Le Plan O de Parizeau en échange d'un désaveu de la caisse secrète de Chrétien », *Le Devoir*, 26 mars 2004, 1 p.
Facal (Joseph), « L'argent, pas le vote ethnique », *Le journal de Montréal*, 9 novembre 2005, 4 p.
Ferretti (Andrée), « De Londres à Ottawa, le terrorisme d'État dans l'histoire du Québec », *Vigile*, 22 septembre 2010, 7 p.
Ferrreti (Andrée), « Quand le RIN devint parti politique », *Le Devoir*, 11 mars 2013, 3 p.
Foucart (Stéphane), « En Pennsylvanie, des nappes phréatiques polluées par le gaz de schiste », *Le Monde*, 24 juin 2013, 1 p.
Fournelle (Bernard), « Vous souvenez-vous du 27 octobre 1995 ? », *La Presse*, 16 mai 2011, 1 p.
Fournier (Marcel), « Il y a 250 ans, la capitulation de la Nouvelle-France », *La Presse*, 3 septembre 2010, 3 p.
Fournier (Louis), « Il y a 50 ans, le Front de libération du Québec », *Le Devoir*, 19 septembre 2013, 2 p.
Fournier (Sylvain), « Une arme secrète se cachait à la Grosse Île », *La Presse*, 2 juin 2012, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Freeman (Sunny), « Irak, 10 ans plus tard : le 'Non' de Jean Chrétien demeure un moment marquant pour le Canada », *Huffington Post*, 19 mars 2013, 2 p.
Furlong (Jean-Pierre), « Le nationalisme québécois », *Le Huffington Post*, 27 novembre 2014, 1 p.
Gagnon (Christian), « Les quarante ans du Watergate canadien », *Le Devoir*, 9 janvier 2013, 1 p.
Garrant (Patrice), « Citoyenneté québécoise et constitution », *Cyberpresse*, 14 novembre 2007, 3 p.
Germain (Jean-Claude), « L'émeute qui a transformé la Saint-Jean-Baptiste en fête nationale », *Le Devoir*, 21 juin 2003, 2 p.
Giroux (Raymond), « René Lévesque, oui ; la souveraineté, non », *Le Soleil*, 26 octobre 2012, 2 p.
Godbout (Jacques N.), « Mission de souveraineté en Arctique pour 2 brise-glaces russes », *45e Nord*, 5 août 2012, 2 p.
Gordon (Philip H.), « Irak : le rôle de la France vu des États-Unis », *Le Monde*, 19 février 2003, 5 p.
Imbert (Clément), « En remontant le fjord qui terrifia les colons », *Géo*, octobre 2012, n°404, 2 p.
Jamet (Constance), « Iran, États-Unis, les meilleurs ennemis », *Le Figaro*, 20 septembre 2013, 3 p.
Klinnik (Alexandra), « Il y a cent ans, était élu Benoît XV, le 'pape de la paix' », *La Croix*, 4 septembre 2014, 1 p.
Labelle (Micheline), « La nation 'ethnique' et la nation civique : une fausse opposition », *Le Devoir*, 5 février 2007, 6 p.
*La documentation française*, « Les facteurs à l'origine de la crise des subprimes », 18 novembre 2008, 2 p.
Larouche (Vincent), « Scandale des commandites : grandes dépenses faibles gains », *La Presse*, 21 juillet 2011, 3 p.
Lasserre (Frédéric), Azexeeva (Olga V.), « La Chine en Arctique ? », *Diploweb*, 3 octobre 2013, 7 p.
Lavertu (Yves), « Une mauvaise histoire 'nationale' : l'appui donné au Québec à un criminel de guerre », *Le HuffingtonPost*, 5 octobre 2013, 1 p.
Lavoie (Gilbert), « Dion n'est pas le père de la loi sur la clarté référendaire », *Le Soleil*, 14 janvier 2009, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

*La voix de l'Amérique*, « Déçus par les élections, certains Américains parlent de faire sécession », 24 novembre 2012, 2 p.

*Le Devoir*, « ADM : Bush a accusé l'Irak en se basant sur de faux documents, reconnaît Washington », 9 juillet 2003, 1 p.

*Le Devoir*, « Chronologie - François Mario Bachand, 1944-1971 », 2 octobre 2010, 2 p.

*Le Devoir*, « Le Canada a participé à la guerre en Irak », 22 mars 2013, 5 p.

*Le Devoir*, « Les moments clés du scandale », 9 avril 2005, 1 p.

Leduc (Louise), « Le rapatriement de la Constitution de 1982 était-il un coup d'État ? », *La Presse*, 8 avril 2013, 1 p.

*Le Figaro*, « Le krach de 1987, c'était il y a 25 ans », 19 octobre 2012, 1 p.

Léger (Jean-Marc), « L'acharnement contre Lionel Groulx vise à travers lui tout le mouvement nationaliste canadien-français », *Le Devoir*, 1er décembre 1996, 1 p.

Le Jeune (Francoise), « L'abandon de 1763 », *La Presse*, 21 février 2009, 2 p.

*Le Huffington Post*, « Les États-Unis autorisés à lancer des cyber-attaques préventives », 4 février 2013, 1 p.

*Le Huffington Post*, « Pauvreté et inégalités sociales aux États-Unis : le taux de pauvreté a remonté depuis la crise de 2007 », 28 janvier 2014, 1 p.

*Le Point*, « Le coup de bluff de la "guerre des étoiles" », 10 juin 2004, 1 p.

Léonardini (Jean-Pierre), « Le grand dérangement reconnu sur le tard », *L'Humanité*, 18 décembre 2003, 1 p.

Lévesque (Kathleen), « Après 'le vote ethnique', Landry a exigé de Parizeau sa démission », *Vigile*, 30 mars 2004, 3 p.

Lévesque (Kathleen), « Les immigrants n'ont pas voté pour le PQ », *Le Devoir*, 22 septembre 2004, 1 p.

Lévesque (Kathleen), « Autoroute 20 : sous nos roues depuis 50 ans », *La Presse*, 29 novembre 2014, 2 p.

Lisée (Jean-François), « Octobre 70 – Le club des liberticides : 1) Robert Bourassa », *L'Actualité*, 14 octobre 2010, 10 p.

Lorot (Pascal), « UMP, Catalogne, Flandre : la séparation est décidément à la mode actuellement », *Le nouvel économiste*, 10 décembre 2012, 1 p.

Marissal (Vincent), « Le "malaise Mulroney" », *La Presse*, 13 novembre 2007, 1 p.

Mathieu (Annie), « Une participation record en été…au scrutin de 1994 », *Le Soleil*, 12 juillet 2012, 1 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Mc Gregor (Ronald), « Les missiles nucléaires de La Macaza », *L'information du Nord*, 15 février 2010, 1 p.
Mercier (Noémi), « Statue de Cartier : ceci n'est pas un ange », *L'actualité*, 12 août 2011, 7 p.
Michelot (Vincent), « Obama II : contre l'adversité, le pragmatisme, Questions internationales », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, 127 p.
Morot-Sir (Marie-Hélène), « La victoire de Sainte Foy, ce 28 avril 1760...il y a 253 ans ! », *Vigile*, 28 avril 2013, 2 p.
Morot-Sir (Marie-Hélène), « L'histoire du passé et l'Acte de Québec du 22 juin 1774 », *Vigile*, 18 avril 2010, 3 p.
Néron (Christian), « 1763 - des lendemains qui déchantent », *L'Aut'Journal*, 26 avril 2012, 3 p.
*Observatoire du monde cybernétique*, « PRISM : contexte et enjeux », Ministère français de la Défense, octobre 2013, 13 p.
O'Neil (Brian), « La société distincte : origine, interprétations, implications », Parlement du Canada, décembre 1995, 32 p.
Parenteau (Daniel), « La raison d'État et le projet sécessionniste québécois », *Vigile*, 19 juin 2007, 4 p.
Pila (Renaud), « Les Français contre la guerre en Irak », *My TF1 News*, 9 janvier 2003, 1 p.
*Radio-Canada*, « États-Unis : 40 % de la nourriture est gaspillée, selon un rapport », 22 août 2012, 1 p.
*Radio-Canada*, « Il y a 250 ans, le Grand Dérangement acadien », 28 juillet 2005, 3 p.
*Radio-Canada*, « La paix des braves est signée », 8 février 2002, 1 p.
*Radio-Canada*, « Le scandale des commandites », 27 octobre 2005, 2 p.
*Radio-Canada*, « Pierre Eliott Trudeau deux cultures une vision », septembre 2000, 1 p.
*Radio-Canada*, « Plan d'invasion du Québec remis à Parizeau en 1972 », 5 avril 2002, 1 p.
Raffalovich (Marie), « Le web sous surveillance chinoise et américaine », *L'ordinateur individuel*, mars 2013, n°258, 130 p.
Raoult (Didier), « Le bioterrorisme aux États-Unis : 15 milliards de dollars de gaspillage », *Le Point*, 28 septembre 2011, 1 p.
Rémillard (Gil), « L'accord constitutionnel de 1987 - Meech, fondement d'un nouveau fédéralisme », *Le Devoir*, 26 juin 2010, 5 p.
Ricard-Châtelain (Baptiste), « Quand l'histoire s'est écrit à Québec », *La Presse*, 17 août 2013, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Rioux (Christian), « Les États généraux du Canada français en 1967 - Le jour où le Canada français a disparu », *Le Devoir*, 20 novembre 2010, 2 p.
Rioux (Marcel), « Les Québécois », *Vigile* 1974, 4 p.
Roberge (Nicolas), « Le 'bunker' de Valcartier : une relique de la guerre froide à Québec », *Québec urbain*, 7 juin 2010, 5 p.
Rocher (François), « Rapatriement de la Constitution, 30 ans après – La mémoire de 1982 : entre l'amnésie, l'acceptation et le refus », *Le Devoir*, 11 avril 2012, 4 p.
Rocher (Guy), « Du nationalisme canadien-français au projet souverainiste : quelle continuité ? », *Le Devoir*, 16 avril 2007, 2 p.
Rochette (Marc), « Fonds de 200 millions $, Marmen part le bal », *La Presse*, 16 septembre 2013, 2 p.
Ryan (Claude), « Les mesures de guerres : 3 questions (octobre 1970) », *Le Devoir*, 9 février 2004, 1 p.
Sampon (Ximerna), « 1982 : le rapatriement de la Constitution », *Radio-Canada*, 30 avril 2013, 1 p.
Samson (Jacques), « Les richesses de cette Grosse-Ile », *La Presse*, 2 juin 2012, 3 p.
Sauvé (Joseph René Marcel), « Après la guerre de 1812, la construction du canal Erié va modifier les rapports de force entre les États-Unis, l'Amérique du Nord et le Québec », *Vigile*, 1er juillet 2013, 5 p.
Sauvé (Joseph René Marcel), « Défense territoriale du Québec : le document de 1975 », *Vigile*, 10 octobre 2012, 5 p.
Sauvé (Joseph René Marcel), « Impression d'un militaire sur la crise d'Octobre 1970 », *Vigile*, 16 octobre 2003, 9 p.
Sauvé (Joseph René Marcel), « Quelques leçons de la crise d'octobre », *Vigile*, 17 octobre 2007, 3 p.
Shaffer (Marie-Eve), « Il y a 20 ans, la crise d'Oka éclatait », *Métro Journal*, 8 juillet 2010, 2 p.
Shields (Alexandre), « Le Québec sur le point de redevenir un producteur de lithium », *Le devoir*, 3 octobre 2012, 2 p.
Siegel (Pascale Combelles), « État des lieux de la sociologie militaire 30 ans après la mise en œuvre de l'All-Volonteer Force aux États-Unis », *Délégation aux Affaires Stratégiques*, décembre 2000, 90 p.
*Slate*, « Londres a aussi fait la guerre en Irak pour le pétrole », 19 avril 2011, 1 p.
Stiglitz (Joseph E.), « Les États-Unis, champions de l'inégalité », *Les Échos*, 7 juin 2012, 2 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

St-Louis (Mikaël), « La crise d'Oka », *Vigile*, 10 juillet 2013, 8 p.
St-Louis (Mikaël), « La guerre de Sept ans et ses conséquences sur la Nouvelle-France », *Vigile*, 24 septembre 2012, 5 p.
Thedrel (Arielle), « Guerre d'Irak : comment tout a commencé il y a dix ans », *Le Figaro*, 20 mars 2013, 4 p.
Thivierge (Jean), « Jacques Parizeau avait raison », *La Presse*, 4 août 2012, 1 p.
Thomas (Romaric), « L'Arctique, 'une question de sécurité nationale' pour la Russie », *Agora Vox*, 7 octobre 2014, 18 p.
Thomassin (Michel), « La loi sur la clarté… », *Vigile*, 15 avril 2007, 11 p.
Trudel (Pierre), « Oka, 20 ans plus tard – Les dessous d'un conflit historique », *Le Devoir*, 10 juillet 2010, 8 p.
Trudel (Jonathan), « Robert Bourassa : bâtisseur ou tricheur ? », *L'actualité*, 15 février 2012, 2 p.
Vaillancourt (Jacques), « 1927, Le Québec est amputé du Labrador », *Vigile*, 6 mai 2009, 2 p.
Velut (Jean-Baptiste), « Les États-Unis face à la mondialisation économique, Questions internationales », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, 127 p.
Verrier (Gilles), « 28 février 1838, 164e anniversaire de la déclaration d'indépendance du Bas-Canada », *Vigile*, 26 février 2002, 1 p.
*Vigile*, « Claude Morin et la GRC », 6 avril 2002, 6 p.
*Vigile*, « Le ralliement anglo-canadien du 27 octobre-30 octobre 1995 », 16 mars 2011, 1 p.
*Vigile*, « Le Vermont dit « US go home » ! », 30 octobre 2007, 2 p.
*Vigile*, « USA : la thèse d'un complot 9/11 fait l'objet d'une demande de vote au Congrès », 26 décembre 2013, 6 p.

**B. Documents audiovisuels**

Clark (Kathleen), *Tokamak Fusion Reactor*, Canadian Geographic, Documentaire audiovisuel, 7 février 2014, 3 min 18 s.
Desjardins (Gilles), *Guerre secrète contre l'indépendance du Québec*, Documentaire audiovisuel, Sovimage, 2001, 45 minutes.
Nantel (Jean-Jacques), *Le Québec est une superpuissance morale*, Document audiovisuel, Vigile, 2013, 17 minutes.
Nantel (Jean-Jacques), *Le Québec paie : le Canada s'enrichie*, Document audiovisuel, Vigile, 2013, 15 minutes.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Nante l(Jean-Jacques), *Dévaliser le Québec*, Document audiovisuel, Vigile, 2013, 15 minutes.
Nantel (Jean-Jacques), *Le fédéral a toujours détourné la richesse du Québec vers le Canada anglais*, Document audiovisuel, Vigile, 2013, 15 minutes.
Nantel (Jean-Jacques), *La géopolitique de l'Amérique du Nord*, Documentaire audiovisuel, Vigile, 2013, 20 minutes.

**C. Sites internet**

Anciens combattants Canada, « Production de matériel de guerre au Canada », (www.veterans.gc.ca - consulté le 8 juillet 01.
Institut des Langues officielles et du bilinguisme, *L'Acte de Québec de 1774 et la timide dualité linguistique*, Site de l'Aménagement linguistique au Canada, (www.salic.uottawa.ca - consulté le 17 juillet 2012).
L'encyclopédie canadienne, http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/histoire-du-chemin-de-fer (consulté le 10 juin 2012)
Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition Féminine du Québec, *Fabriques d'armement*, (http://www.mcccf.gouv.qc.ca - consulté le 08 mars 2012).
Mouvement des Patriotes, *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada de 1838*, (http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=document52 - consulté le 14 juillet 2013).
National Gallery of Canada, *Le débat sur les langues: séance de l'Assemblée législative du Bas-Canada le 21 janvier 1793 1910-1913*, (http://www.national.gallery.ca/bulletin/num27/derome8_image1.html - consulté le 27/05/2013).
The Erie Canal Museum, *History of the Canal* (http://eriecanalmuseum.org/history/).
Pépin (Carl), *Soldats professionnels dans l'entre deux guerre (1919-1939)*, Blog de l'historien québécois Carl Pépin (http://carlpepin.com/010/04/15/soldats-professionnels-dans-lentre-deux-guerres-1919-1939/ - consulté le 14 mai 2015).
Radio-Canada, « La création de l'ONU il y a 70 ans » (http://ici.radio-canada.ca/emissions/Phare_ouest/2012-2013/chronique.asp?idChronique=376887 - consulté le 21 juillet 2015).
Radio-Canada, « Les femmes à l'usine », (http://archives.radio-Canada.ca - consulté le 3 décembre 2012).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Site du Directeur Général des élections du Québec, *Elections générales*, 13 avril 1981, (http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elctions-generales.php?e=45&s=3 – consulté le 11 décembre 2014).

Site de FRANCOPOL (http://francopol.org - consulté le 5 décembre 2014).

Site de la « *Missile Defense Agency* » (www.mda.mil – consulté le 13 octobre 2013).

Site du *North American Free Trade Agreement* (http://www.naftanow.org/ - consulté le 13 décembre 2014).

Université de Montréal, « 1943 : Le projet Manhattan à l'UdeM », (http://www.15.umontreal.ca/histoire/1943-a.html - consulté le 11 mars 014).

Université de Sherbrooke, *Dévoilement des demandes constitutionnelles du Québec, Bilan du siècle*, 9 mai 1986 (http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/p/evenements/3301.html - consulté le 16 décembre 2014).

*Vigile*, « Entente du 12 juin 1995 », (www.vigile.net/entente-du-12-juin-1995 - consulté le 21 octobre 2013).

Ville de Montréal, *Sur les traces de Montréal : ville fortifiée au XVIII*$^{ème}$ *siècle*, (http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/traces.htm - consulté le 30 octobre 2012).

Ville de Montréal, *Un passé oublié : la vocation militaire de Montréal*, Centre d'histoire de Montréal (http://ville.montreal.qc.ca - consulté le 14/03/2012).



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

# BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

## I. Instruments de travail

### A. Ouvrages généréaux


Aron (Raymond), *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Cahnam-Lévy, 2004, 794 p.

de Bray (Eugène), *Essai sur la force, la puissance et la richesse nationales*, Paris, Ant. Bailleul, 1812, 69 p.

Beauffre (André), *Introduction à la stratégie*, Paris, Pluriel, 2003, 192 p.

Bellais (Renaud), Production d'armes et puissance des nations, Paris, Harmattan, 1999, 223 p.

Buzan (Barry), *People, States and Fear: National Security Problem in International Relations*, Colchester (Angleterre), ECPR, 2008, 318 p.

Daguzan (Jean-François), Lorot (Pascal), *Guerre et économie*, Paris, Ellipes, 2003, 222 p.

Djebbi (Sihem), « Les complexes conflictuels régionaux », Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, Mai 2010, 10 p.

Fayard (Pierre), *Le réveil du Samouraï*, Paris, Dunod, 2006, 248 p.

Fourquet (François), *Richesse et puissance*, Paris, La Découverte, 2002, 318 p.

Gottmann (Jean), *La politique des États et leur géographie*, Paris, Éditions du CTHS, 1952, 261 p.

Kempf (Olivier), *Guerre et économie : de l'économie de guerre à la guerre de l'économie*, Paris, Harmattan, 2013, 271 p.

Kennedy (Paul), *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1991, 722 p.

Koninckx (Guy), Gilles Teneau, *Résilience organisationnelle : Rebondir face aux turbulences*, Paris, De Boeck Supérieur, 2010, 296 p.

Lacoste (Yves), *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2012, 248 p.

Lauderdale (James Maitland), Lagentie de Lavaisse (E.), *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique, et sur les moyens et les causes qui concourent son accroissement*, Charleston, Nabu Press, 2011, 378 p.

Masson (Philippe), *L'homme en guerre*, Paris, Éditions du Rocher, 1996, 382 p.




Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ménissier (Thierry), *L'idée d'empire dans la pensée politique, historique, juridique et philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2006, 279 p.
Roussel (Stéphane), *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Balma, Athéna Éditions, 2007, 229 p.

**B. Articles scientifiques et actes de colloques**

Actes du Colloque international de Sorèze, *Le règne de Louis XVI et la guerre d'indépendance américaine*, Dourgne, 1976, 360 p.
Allaire (Gratien), « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960 – Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Ordre de Jacques Cartier », *Francophonies d'Amérique, n°17*, 2004, 11 p.
Anctill (Pierre), « La franco-américanie ou le Québec d'en bas », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 23, n°58, 1979, 15 p.
Anctill (Pierre), « L'identité de l'immigrant québécois en Nouvelle-Angleterre. Le rapport Wright en 1882 », *Recherches sociographiques*, volume 22, n°3, 1981, 31 p.
Atallah (Nadia), « Les quartiers ouvriers de Montréal pendant la Grande Dépression », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2008, n°27, 9 p.
Audet (Francis-J.), « L'honorable Louis-Joseph Papineau », *Rapports annuels de la société historique du Canada*, volume 8, n°1, 1929, 11 p.
Avis (Peter), « Portes et corridors du Canada : la sécurité nationale en pleine évolution », *Journal des Forces Canadiennes*, 2010, 11 p.
Back (Francis), « Pirates et corsaires en Nouvelle-France », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, n°90*, 2007, 6 p.
Balthazar (Louis), « Le nationalisme au Québec », *Études internationales, volume 8, n°2*, 1977, 17 p.
Balthazar (Louis), « Le style canadien et la politique étrangère », *Politique étrangère*, volume 38, n°2, 1973, 19 p.
Balthazar (Louis), « La nation québécoise en évolution : la dynamique de la multiethnicité », CEGEP de Chicoutimi, 2009, 26 p.
Bariteau (Claude), « Pêche et contrôle militaire : effets économiques et contrainte politique sur les pêcheurs du Québec », *Anthropologie et Sociétés*, volume 5, n°1, 1981, 29 p.
Bashow (David L.), « Réconcilier l'irréconciliable ? Les liens entre les politiques étrangères et de défense au Canada », *Revue Militaire Canadienne*, 2000, 10 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Bastien (Frédéric), « À la demande de la France : la diplomatie québécoise de la France de 1969 à 1980 », *Études internationales, volume 29, n°3*, 1998, 25 p.

Beauregard (Claude), « Les Canadiens français et le maintien de la paix », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, 5 p.

Beauregard (Ludger), « La problématique géopolitique du Québec », *Cahiers de géographie du Québec, volume 24, n°61*, 1980, 5 p.

Bélanger (Yves), « La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise », *L'Action nationale*, 2009, 10 p.

Becker Associates, « L'Arsenal de Québec 1933-1946 », *Arsenals & S.A.A. Branch*, 1991, 18 p.

Bélanger (Yves), « La région de Montréal face au déclin des dépenses militaires », *Cahier de géographie du Québec*, volume 37, n°102, 1993, 22 p.

Bélanger (Yves), « La reconversion des entreprises militaires : quel rôle pour l'État et comment le Canada peut-il aborder la question ? », *Université du Québec à Montréal*, 1997, 30 p.

Bélanger (Yves), Fournier (Pierre), « Le développement économique régional canadien face à l'intégration continentale de l'industrie de défense », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 34, n°93, 1990, 17 p.

Bélanger (Yves), « Le Québec et le Canada au sein d'une économie politique de défense marquée par l'émergence de nouveaux rapports transatlantiques », *Groupe de Recherche sur l'Industrie Militaire*, 20 mai 2002, 22 p.

Bélanger (Yves), Fleurant (Aude Emmanuelle), Masson (Hélène), Quéau (Yannick), « Les mutations de l'industrie de défense : regards croisés sur trois continents », *Cahier de l'IRSEM*, 2012, n°10, 181 p.

Bélanger (Yves), Métivier (Céline), « L'industrie de défense nord-américaine : la reconversion malgré l'État », *Université du Québec à Montréal*, 2001, 36 p.

Bélanger (Yves), Fleurant (Aude Emmanuelle), Houle (Marc-André), Quéau (Yannick), Roussel (Diane), Roussel (Stéphane), « Québec, Canada, Amérique : Nouvelle perspective au sein de l'économie de défense », *Observatoire sur l'économie politique de défense*, 2011, 49 p.

Bellairs (Robert James), « Les relations anglo-allemandes de 1871 à 1991 », *La Nouvelle Revue d'Histoire*, n°72, 2014, 66 p.

Bernier (Marc-André), « Les écueils du Saint-Laurent : le témoignage des épaves », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, n°74*, 2003, 7 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Bernier (Serge), « La guerre froide et l'intervention canadienne en Corée », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°84, 2006, 5 p.

Bernier Arcand (Philippe), « L'exil québécois du gouvernement du Luxembourg », *Histoire Québec*, volume 15, n°3, 2010, 9 p.

Bereau (Stéphanie), « Minorités autochtones du Québec et expression politique : l'implantation des conseils de bande », *Association Française d'Etudes Canadiennes*,AFEC, n°70, 2011, 22 p.

Bernier (Jacques), « Canada. Pluralisme sur fond de carte », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 40, n°110, 12 p.

Bihan (Benoist), « Versailles contre Londres deux mondes en opposition », *Guerre et Histoire*, n°21, octobre 2014, 106 p.

Bihan (Benoist), « Pourquoi la Royal Navy a surclassé la Marine royale », *Guerre et Histoire*, n°21, octobre 2014, 106 p.

Bilodeau (Marise), « Des prisonniers allemands à Sherbrooke », *Histoire Québec*, volume 8, n°1, 2002, 1 p.

Bilodeau (Rosario), « Liberté économique et politique des Canadiens sous le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 10, 1956, 21 p.

Bizimana (Aimé-Jules), *Les correspondants de guerre canadiens-français de 1939-1945*, Association québécoise d'histoire politique, *Bulletin d'histoire politique*, volume 16, n°2, 2008, 16 p.

Bock-Côté (Mathieu), « De la reconnaissance du Québec à celle des Québécois : retour sur la reconnaissance de la nation par le gouvernement de Stephen Harper à l'automne 2006 », *Institut de Recherche sur le Québec*, avril 2007, 24 p.

Bonenfant (Jean-Charles), *Les Canadiens français et la naissance de la Confédération*, Rapports annuels de la société historique du Canada, volume 31, n°1, 1952, 7 p.

de Bonnault (Claude), *Le Canada perdu et abandonné*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 2, n°3, décembre 1948, 21 p.

Boucher (Marc), « L'évolution de l'image du Québec aux États-Unis », *Politique et société*, volume 18, n°1, 1999, 15 p.

Brière (Jules), « La Cour Suprême du Canada et les droits sous-marins », *Les cahiers de droit*, volume 9, n°3, 1968, 43 p.

Brisson (Réal), Jacques Mathieu, « Au rythme du port », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 2, n°2, 1987, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Breton (Julie), Dany Deschênes, Richard Garon, « La politique canadienne de sécurité nationale, une conséquence de la transformation des institutions publiques de sécurité depuis la fin de la guerre froide ? », *Institut Québécois des Hautes Etudes Internationales*, 2004, 31 p.

Brown (Douglas M.), James Groen, « Attitudes et comportements des gouvernements provinciaux du Canada à l'endroit des États-Unis », *Études internationales, volume 25, n°3*, 1994, 36 p.

Brûlé (Michel), « Les impacts du cinéma américain sur le cinéma et la société québécoise », *Sociologie et sociétés*, volume 8, n°1, 1976, 18 p.

Brun (Henri), « Le territoire du Québec : à la jonction de l'histoire et du droit constitutionnel », *Les Cahiers de droit*, volume 33, n°3, 1992, 17 p.

Brunet (Michel), « Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française, volume 6, n°4*, 1953, 12 p.

Brunet (Michel), « La révolution française sur les rives du Saint-Laurent », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 11, n°2, septembre 1957, 9 p.

Brunet (Michel), « Les Canadiens après la conquête : les débuts de la résistance passive », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 12, n°2, septembre 1958, 39 p.

Burelle (André), « L'héritage disputé de Pierre Elliott Trudeau », *Revue Argument*, 2007, 11 p.

Canuel (Alain), « La censure en temp de guerre : Radio-Canada et le plébiscite de 1942 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 52, n°2, 7 p.

Caron (Ivanhoe), « Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838: l'Association des frères chasseurs », *Ottawa, Royal Society of Canada*, 1926, 18 p.

Castonguay (Jacques), « L'artillerie : une présence indissociable de l'histoire de Québec », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, 3 p.

Cauchy (Clairandrée), « Les Loyalistes et les Rebellions de 1837-1838 », *Histoire Québec*, volume 5, n°2, 1999, 7 p.

Cécil (Pierre), « La bataille de Trois-Rivière, 8 juin 1776 », *Histoire Québec*, volume 7, n°1, 2001, 2 p.

Charbeaunneau (André), « Une voie stratégique bien gardée : la rivière Richelieu », *Cap-aux-Dimants : la revue d'histoire du Québec, n°37*, 1994, 5 p.

Charbonneau (André), « Les nouvelles casernes : haut lieu de l'histoire militaire », *Cap au diamant : la revue d'histoire du Québec*, n°58, 1999, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Charles (Aline), Guérard (François), Rousseau (Yvan), « L'Église, les assureurs et l'accès aux soins hospitaliers au Québec (1939-1960) », *Études d'histoire religieuse*, volume 69, 22 p.

Charest (Paul), « La militarisation des territoires montagnais », *Anthropologie et sociétés*, volume 10, n°1, 1986, 16 p.

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, « La coopération franco-québécoise : hier, aujourd'hui, demain », Actes du colloque, Paris, Éditions Privat, 2012, 302 p.

Cormier (Yannick), « Histoire de la Sûreté du Québec : de 1870 à 2013 », *Les cahiers d'histoire*, 2011, volume 2, n°4, 8 p.

Cyr (Marc-André), « De l'engagement à la révolte, les Canadiens Français et les guerres mondiales », *Revue Argument*, 2008, 9 p.

Dagneau (Charles), « Les batteaux plats : l'efficacité dans la simplicité », *Continuité, n°116*, 2008, 4 p.

Delâge (Deny), « Les amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », *Liberté, volume 33, n°4*, 1991, 15 p.

Deleuze (Magali), « Le Canada, les canadiens et la guerre d'Indochine : quelques intérêts communs ? », *Conflit et guerre mondiale contemporain*, 2006, 8 p.

Deleuze (Magali), « Le 'clan français' », *Bulletin d'histoire politique*, volume 21, n°3, 2013, 17 p.

Demeule (Marc Antoine), « L'émeute d'avril 1918 », *Bulletin de la société historique de Québec*, Volume 27, Septembre 2008, 20 p.

Deschêne (Dany), « La politique de sécurité nationale du Canada à la lumière des enjeux contemporains en sécurité publique », *Université Laval*, 2004, 4 p.

Desjardins (Bertrand), « Homogénéité ethnique de la population québécoise sous le régime français », *Cahiers québécois de démographie, volume 19, n°1,*, 1990, 15 p.

Diamon (Sigmund), « Le Canada français du XVIIème siècle : une société préfabriquée », Économies, Sociétés et Civilisations, volume 16, n°2, 1961, 39 p.

Dorion (Henri), (Jean-Paul) Lacasse, « La notion d'intégrité territoriale et les problèmes des régions frontières du Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 18, n°43, 1974, 22 p.

Dorion (Henri), « La constitution canadienne et les partages géographiques », *Cahiers de géographie du Québec, volume 24, n°61*, 1980, 12 p.

Dorion (Henri), « Une région frontière, une région de frontières », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°56, 1999, 6 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Douglas (W. A-B.), « Le Saint-Laurent : une voie d'accès stratégique », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, 5 p.

Destrempes (Hélène), « Mise en discours et parcours de l'effacement : une étude de la figure de l'Indien dans la littérature canadienne française au XIX$^{ème}$ siècle », *Tangence, n° 85*, 2007, 19 p.

Dufour (Pierre), *La construction navale à Québec, 1760-1825 : sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherche*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 35, n°2, 1981, 22 p.

Dufour (Jules), « Les revendications territoriales des peuples autochtones du Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 37, n°101, 1993, 29 p.

Durocher (René), Michèle Jean, « Duplessis et la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1953-1956 », *Revue d'histoire de l'Amérique français*, volume 25, n°3, 1971, 28 p.

Evenden (Matthew), « La mobilisation des rivières et du fleuve pendant la seconde guerre mondiale : Québec et l'hydro-électricité 1939-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 60, n°1-2, 2006, 38 p.

Fabre (Gérard), « Un arc transatlantique et sa tangente ou comment se dessine un réseau intellectuel franco-québécois », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, volume 7, n°1, 2004, 2004, 37 p.

Falardeau (Jean-Charles), « L'origine et l'ascension des hommes d'affaire dans la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, volume 6, n°1, 1965, 29 p.

Faucher (Albert), « L'émigration des Canadiens français au XIX$^{e}$ siècle : position du problème et perspective », *Recherches sociographiques*, volume 5, n°3, 1964, 42 p.

Faucher (Albert), « Le caractère continental de l'industrialisation au Québec », *Recherches sociographiques*, volume 6, n°3, 1965, 18 p.

Fawcett (Michael T.), « L'enjeu politique de la souveraineté : Défense continentale et naissance du NORAD », *Journal des forces canadiennes*, 26 janvier 2010, 16 p.

Fergusson (James), « Voulez-vous jouer avec nous ? La décision sur le bouclier antimissile, le renouvellement du commandement de la défense aérospatiale de l'amérique du nord et l'avenir des relations canado-américaines en matière de défense », *Journal des forces du Canada*, 2008, 16 p.

Filion (Michel), « La traité des fourrures au XVIIIème siècle : essai d'analyse statistique d'interprétation d'un processus », *Histoire sociale*, volume 20, n°40, 1987, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Fleurant (Aude-Emmanuelle), « Industrie de défense : entre politique étrangère, stratégie de défense et économie nationale », *Questions internationales, La Documentation Française, novembre – décembre 2013*, n°64, 127 p.

Fleurant (Aude-Emmanuelle), Bélanger (Yves), « Le Canada et son adaptation à l'ère post-guerre froide », *Groupe ressources sur l'industrie militaire et la sécurité*, septembre 2010, 76 p.

Fontaine (André), « La France et le Québec », *Études internationales, volume 8, n°2*, 1977, 11 p.

Frank (Alain), « La navigation sur le fleuve Saint-Laurent », *Histoire Québec*, volume 6, n°2, 2000, 6 p.

Frenette (Yves), « L'apport des immigrants français aux francophones Canadiens », *Francophonies d'Amérique*, n°26, 2008, 22 p.

Frenette (Yves), « La genèse d'une communauté canadienne française en Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Maine, 1800-1880 », *Historical Papers*, 1989, volume 24, n°1, 26 p.

Frenette (Yves), « La grande mutation identitaire des franco-américains », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°61, 2000, 5 p.

Froidevaux (Henri), « Les armements du Havre pendant la guerre de l'indépendance américaine », *Journal de la Société des Américanistes*, 1920, volume 12, n°12, 23 p.

Gagnon (Claude-Marie), « La censure au Québec », *Voix et image*, volume 9, n°1, 1983, 16 p.

Gagnon (Jean-Pierre), « Le 22ème Bataillon Canadien Français 1914-1919 : étude socio-militaire », *Les presses de l'université Laval*, 1987, 4 p.

Gallichan (Gilles), « L'affaire Riel », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°41, 1995, 6 p.

Gallichan (Gilles), « Le 'bouleversement intime' : le Québec et la France vaincue de juin 1940 », *Les cahiers de dix*, n°59, 2005, 46 p.

de Gayffier-Bonneville (Anne-Claire), « L'intervention en Somalie 1992-1993 », *Revue historique des armées*, 2011, 17 p.

Gélinas (Claude), « Les autochtones et le partenariat économique au Québec, 1867-1960 », *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 38, n°1, 2008, 12 p.

Geloso (Vincent), « À quand remonte le rattrap économique du Québec ? », *Institut économique de Montréal*, 2013, 4 p.

Gingras (Yves), Trépanier (Michel), « Le tokamak de Varenne et le projet canadien de fusion nucléaire : anatomie d'une décision », *Recherches sociographiques*, 1989, 14 p.

Godebout (Jacques), « Le sommet des innocents », *Liberté, volume 25, n°6*, 1983, 7 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Godbout (Jacques), « La formation de la communauté urbaine de Québec et le rôle de l'État dans la restructuration des pouvoirs locaux », *Recherches sociographiques*, volume 12, n°2, 1971, 42 p.

Gouin (Jacques), « Artilleurs canadiens français dans la bataille d'Allemagne (novembre 1944-mai 1945) », *Revue d'histoire de l'Amérique française, volume 17, n°4*, 1964, 28 p.

Gravel (Jean-Yves), « La fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 2, n°2, 1973, 24 p.

Guay (Lorraine), « Le Saint-Laurent insulaire », *Continuité*, n°85, 2000, 5 p.

Guedj (Jérémy ), « Le double enjeu : l'émigration française vers le Québec entre deux politiques migratoires introuvables (1945-1960) », *Migrance*, 2009, 12 p.

Guermond (Bernard), « Évolution des investissements du Québec de 1961 à 1970 », *L'actualité économique*, volume 47, n°1, 1971, 15 p.

Haglund (David G.), « Les missiles de croisière soviétiques aéroportés et la géopolitique de la défense aérienne de l'Amérique du Nord : une nouvelle perspective du Nord canadien », *Études internationales*, volume 19, n°2, 1988, 28 p.

Haglund (David G.), « Le Canada dans l'entre-deux-guerre », *Études internationales*, volume 31, n°4, 2000, 18 p.

Hamelin (Louis-Edmond), « La dimension nordique de la géopolitique du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises, volume 8, n°1*, 2005, 21 p.

Hamelin (Jean), Yves Roby, « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Recherches sociographiques*, volume 10, n°2-3, 1969, 14 p.

Harvey (Fernand), « Le Québec en Amérique du Nord : Genèse d'une société nouvelle », *Institut National de la Recherche Scientifique du Québec*, 11 février 2005, 8 p.

Hebert (Pierre), « La censure religieuse au Québec : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Québec français*, n°120, 2001, 4 p.

Héritier (Stéphane), « Energie et environnement : l'exploitation des sables bitumineux en Alberta », *Université Jean Monnet*, 2007, 17 p.

Hero (Alfred O.), « Quelques réactions américaines au régime du parti québécois depuis le 15 novembre 1976 », *Études internationales*, volume 8, n°2, 1977, 18 p.

Hoffman (Stanley), « La politique étrangère du Président Reagan : le verbe et l'action », *Politique étrangère*, volume 49, n°4, 1984, 15 p.

Houdaille (Jacques), « Puritains et virginiens », *Population*, volume 49, n°2, 1994, 9 p.

IRPP, « Le Libre-échange entre le Canada et les États-Unis », Actes du colloque, 1988, 491 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Jockel (Joseph T.), « Un Québec souverain et la défense de l'Amérique du Nord contre une attaque nucléaire », *Études internationales, volume 11, n°2*, 1980, 14 p.

Jones (Richard), « Spécificités de l'immigration française au Canada après la deuxième guerre mondiale », *Revue européenne des migrations internationales*, volume 2, n°2, 1986, 19 p.

Kaspy (André), Heffer (Jean), *Autour de la Révolution américaine*, *Annales. Econonies, Sociétés Civilisations*, 1975, volume 30, n°1, 6 p.

Kattan (Nain), « La dimension culturelle des deux solitudes », *Études internationales, volume 8, n°2*, 1977, 6 p.

Keyfitz (Nathan), « L'exode rural dans la province de Québec, 1951-1961 », *Recherches sociographiques*, volume 3, n°3, 14 p.

Kirouac (André), « L'été 1943 : un épisode de la bataille du Saint-Laurent : surveillance, défense et propagande », *Revue militaire canadienne*, 2006, 9 p.

Khouri (Nadia), Angenot (Marc), « Comment s'explique l'échec des nationalistes québécois », *Revue Tocqueville*, 2001, 15 p.

Labrecque (Georges), « La frontière maritime du Québec dans le golfe du Saint-Laurent », *Cahier de géographie du Québec, volume 37, n°101*, 1993, 37 p.

Lacasse (Jean-Paul), « Les confins nordiques de la Province de Québec, selon l'Acte constitutionnel de 1774 », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 40, n° 110, 1996, 14 p.

Lacasse (Jean-Paul), « Les nouvelles perspectives de l'étude des frontières politiques : revue de quelques contributions récentes », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 18, n°43, 1974, 15 p.

Lachapelle (Guy), « Identités, économie et territoire : la mesure des identités au Québec et la question moreno », *Revue internationale de politique comparée*, volume 14, n°4, 2007, 17 p.

Lacroix-Leclair (Jérôme) et Ouellet (Éric), « La 'petite guerre' en Nouvelle-France 1660-1759 : une analyse institutionnelle », *Revue militaire canadienne*, 2011, volume 11, n°4, 7 p.

Lafrance (Marc), « Sous l'emprise de la place forte », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, volume 2, n°2*, 1986, 5 p.

Lalonde (A.-N.), « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens Français vers l'Ouest Canadien, 1870-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 33, n°2, 1979, 22 p.

Lamarre (Jean), « L'implication de volontaires canadiens-français dans les conflits internationaux du XIX$^{e}$ siècle », *Collège Militaire Royal du Canada*, 2007, 6 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lamonde (Yvan), « Le Bas-Canada et le Courrier des États-Unis de New-York (1828-1840) », Les Cahiers des dix, n°56, 2002, 18 p.
Lanctot (Gustave), « Les troupes de la Nouvelle-France », *Rapports annuels de la Société historique du Canada,* volume 5, n°1, 1926, 21 p.
Langlois (Jean-Pierre), « L'Église face aux Patriotes en 1837-1838 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, volume 51, 1984, p.20.
Laplane (Bénédite), « Les relations entre la France et les Canadiens 1763-1812 », *Institut Pierre Renouvin*, 2004, 5 p.
Lamontagne (Maurice), « Fédéralisme ou association d'États indépendants », *Études internationales,* volume 8, n°2, 1977, 24 p.
Lapointe (Mathieu), « Entre nationalisme et socialisme : Raoul Roy (1914-1996) et les origines d'un premier indépendantiste socialiste au Québec, 1935-1965 », *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, volume 8, n°2, 2008, 43 p.
Larin (Robert), « L'exode de la Conquête », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°99, 2009, 5 p.
Lasserre (Jean-Claude), « Les rôles géopolitiques du Saint-Laurent », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 24, n°61, 1980, 10 p.
Latremouille (Denise), « L'Outaouais, 'terra incognita' ou terre de légende ? », *Histoire Québec,* volume 11, n° 1, 2005, 5 p.
Laurence (George C.), « Le début de la recherche nucléaire au Canada », *EACL Recherche*, 1991, 3 p.
Leclerc (Jean-François), « La sûreté du Québec des origines à nos jours : quelques repères historiques », *Criminologie*, volume 22, n°2, 1989, 20 p.
Leclerc (Jean-François), « La sûreté du Québec des origines à nos jours : quelques repères historiques », *Criminologie*, volume 2, n°2, 1989, 20 p.
Lee (William T.), Staar (Richard F.), « Les forces stratégiques soviétiques : perspectives pour les années quatre-vingts », *Revue d'étude comparative Est-Ouest,* volume 17, n°1, 1986, 17 p.
Lefort (Pierre), « Le chemin de fer sur glace », *Histoire Québec,* volume 6, n°1, 2000, 5 p.
Legault (Roch), « Les officiers de milice francophone (1760-1862) : à l'œuvre et à l'épreuve », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec,* n° 43, 1995, 4 p.
Legault (Roch), « L'organisation militaire sous le régime britannique et le rôle assigné à la gentilhommerie canadienne (1760-1815) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 45, n°2, automne 1991, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Le Jeune (Françoise), « La presse française et les rebellions canadiennes de 1837 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 56, n°4, 2003, 33 p.

Lemelin (André), « Le déclin du port de Québec et la reconversion économique à la fin du XIXème siècle. Une évaluation de la pertinence de l'hypothèse du staple », *Recherches sociographiques*, volume 22, n°2, 1981, 33 p.

Lépine (Luc), « Les cours martiales durant la guerre de 1812 », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec,* n° 43,1995, 5 p.

Lerat (Christian), « Les premières années de la diplomatie états-unienne : l'influence décisive de Benjamin Franklin à Paris (1776-1778) », *Revue*, 2009, 10 p.

Létourneau (Paul), « Entre les superpuissances : introduction à la problématique géostratégique du Canada », *Cahiers de géographie du Québec,* volume 34, n°93, 1990, 15 p.

Létourneau (Paul), « La révision de la politique de défense canadienne », *Études internationales,* volume 19, n°2, 1988, 11 p.

Létourneau (Charles), Massie (Justin), « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales*, volume 37, n°4, 2006, 28 p.

Levert (Myriam), « Le Québec sous le règne d'Anastasie : l'expérience censoriale durant la première guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 57, n°3, 2004, 33 p.

Lin (Ting-Sheng), Roussel (Stéphane), « Les rapports entre la Chine et le Canada dans l'arctique », *Université du Québec à Montréal*, 2012, 7 p.

Lindsey (George), « L'espace : rôle auxiliaire ou quatrième armée ? », *Études internationales*, volume 19, 1988, 17 p.

Linteau (Paul-André), *Le développement du port de Montréal au début du 20e siècle*, *Historical Paper*, volume 7, n°1, 1972, 27 p.

Linteau (Paul-André), « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 30, n°1, 1976, 13 p.

Litalien (Raymonde), « La guerre de sept ans : un conflit international », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 99, 2009, 7 p.

Maloney (Sean M.), « Les secrets du Bomarc : réexamen d'un missile canadien mal compris », *La revue de l'aviation royale canadienne*, volume 3, n°4, 2014, 17 p.

Martin (Jean), « Isle-Maligne et la Deuxième guerre mondiale », *Histoire Québec*, volume 12, n°1, 2006, 5 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marcot (François), *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis : colloque international de Besançon 15-17 juin*, Besançon, Presses Université de Franche-Comté, 1996, 549 p.

Martin (Jean), « Les contraintes géographiques et de l'histoire : la dépendance canadienne en matière de renseignement étranger », *Hérodote*, 2011, 10 p.

Martin (Pierre), « Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes », *Université de Montréal*, 2011, 19 p.

Massicotte (Guy), « Les éditorialistes canadiens-français et les origines de la seconde guerre mondiale », *Recherches sociographiques*, volume 17, n°2, 1976, 28 p.

Mathieu (Jacques), « L'échec de la construction navale royale à la fin du régime français », *Historical Papers*, volume 3, n°1, 1968, 11 p.

Mellborg (Magnus), *La crise d'octobre et le mouvement souverainiste du Québec*, Växjö, Växjö universitet, 2005, 22 p.

Mérand (Frédéric), Vandemoortele (Antoine), « L'Europe dans la culture stratégique canadienne, 1949-2009 », *Études internationales*, volume 40, n°2, 2009, 20 p.

Messier (Omer-Denis), « L'arsenal du Dominion : une histoire explosive », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 5, n°4, 1990, 4 p.

Michelot (Vincent), « Obama II : contre l'adversité, le pragmatisme », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, 127 p.

Michaud (Nelson), « La politique internationale du Québec et les questions de sécurité », *Institute for Research on Public Policy*, 2006, 7 p.

Morissonneau (Christian), (Maurice) Asselin, « La colonisation au Québec : une décolonisation manquée », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 24, n° 61, 1980, 12 p.

Morton (Denis), « Entente cordiale ? La section montréalaise du fond patriotique canadien, 19214-1923, le bénévolat de guerre à Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 53, n°2, 1999, 41 p.

Morton (Desmond), « Le contingent McGill du corp école d'officiers canadiens (COTC) de 1912 à 1968 », *Revue Militaire Canadienne*, 2010, volume 10, n°2, 11 p.

Mouhot (Jean-François), « Ecologie : au pays des paradoxes », *Sciences Humaines : de la pensée en Amérique*, Hors-série, n°17, novembre-décembre 2012.

Mourin (Samuel), « Avoir recours à nos sauvages alliez : la participation des autochtones aux expéditions militaires françaises contre les iroquois à la fin du XVIIème siècle », Actes du colloque étudiant « Les Autochtones et l'État », 2006, 38 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Natillé (Yves), « 1944 : La Normandie sous les bombes alliées », *La Nouvelle Revue d'Histoire*, n°7, 2014, 66 p.

Nardout-Lafarge (Elisabeth), « Stratégies d'une mise à distance : la deuxième guerre mondiale dans les textes québécois », *Études françaises*, volume 27, 1991, 19 p.

O'Donnell (Reginal), « A la guerre comme à la paix : le Royal 22ème Régiment », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 5, n°4, 1990, 5 p.

Ouellet (Réal), « Français canadiens ou Canadiens ? Construction et mutation d'une identité originale au XVIIIe siècle », *Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle*, 2002, volume 21, 24 p.

Ouellet (Fernand), « L'échec du mouvement insurrectionnel », *1837-1839*, *Recherches sociographiques,* volume 6, n°2, 1965, 26 p.

d'Onorio (J.-B.), « Le conflit constitutionnel canado-québécois », *Revue internationale de droit comparé*, volume 36, n°1, 1984, 35 p,.

Pâquet (Martin), « Un geste auguste dans le temple de la loi. L'ordo des cérémonies d'ouverture des sessions parlementaires au Québec, 1792-1997 », *Anthropologie et sociétés*, volume 23, n°1, 1999, 27 p.

Paquette (Pierre), « Industries et politiques minières au Québec, une analyse économique 1896-1975 », *Revue d'histoire de l'Amérique française,* volume 37, n°4, 1984, 31 p.

Paquin (Stéphane), « La relation Paris-Québec-Ottawa et la création de l'organisation internationale de la francophonie (1960-2005) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°223, 2006, 18 p.

Paquin (Stéphane), Chaloux (Annie), « Comment vit-on aux marges de l'Empire ? Les relations Canada-États-Unis et la nature des relations transatlantiques », *Études internationales*, volume 40, n°2, 2009, 21 p.

Parenteau (Roland), « L'expérience de la planification au Québec (1960-1969) », *L'actualité économique*, volume 45, n°4, 1970, 19 p.

Paquet (Gilles), Wallot (Jean-Pierre), « Le système financier bas-canadien au tournant du XIXème siècle », *L'Actualité économique*, volume 59, n°3, 1983, 59 p.

Paquet (Gilles), Jean-Pierre Wallot, « Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790-1835) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 39, n°4, 1986, 32 p.

Paquette (Pierre), « Industries et politiques minières au Québec, une analyse économique 1896-1975 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 37, n°4, 1984, 31 p.

Paquin (Stéphane), « La paradiplomatie identitaire : le Québec, la Catalogne et la Flandre en relations internationales », *Politique et Sociétés,* volume 23, n° 2-3, 2004, 36 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Parizeau (Gérard), « Aperçu de la situation économique dans le Bas-Canada vers 1837 », *Rapports annuels de la Société historique du Canada,* volume 16, n°1, 1937, 22 p.

Parizeau (Jean), « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867-1967 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 37, n°1, 1983, 13 p.

Pasquet (Désiré), « Pages d'histoire américaine : les débats du canal et du rail », *Annale d'histoire économique et sociale*, volume 2, n°5, 1930, 21 p.

Pilleul (Gilbert), « Création de la Délégation Générale du Québec à Paris », *Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, n°32, juin 2011, 2 p.

Plouffe (Joël), Tourreille (Julien), « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », *Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques*, 2009, 53 p.

Portes (Jacques), « Les coopérants militaires français au Québec : entre coopération et immigration », *Sociologie et sociétés*, volume 37, n°2, 2005, 15 p.

Portes (Jacques), « Pierre Mendès-France au Canada, 15-17 novembre 1954 », *Études internationales*, volume 14, n°4, 1983, 8 p.

Potvin (Maryse), *Les dérapages racistes à l'égard du Québec au Canada anglais depuis 1995*, *Politique et Sociétés,* volume 18, n°2, 1999, 33 p.

Potvin (Pascal), « Papineau et l'orientation du nationalisme québécois », *Rapports annuels de la Société historique du Canada,* volume 22, n°1, 1943, 8 p.

Pouliot (Léon), « Les évêques du Bas-Canada et le projet d'Union », *Revue d'histoire de l'Amérique française,* volume 8, n° 2, 1954, 13 p.

Poznanska Parizeau (Alice), « L'armée et la crise d'octobre », *Criminologie,* volume 13, n°2, 1980, 33 p.

Preston (Richard A.), « La politique canadienne de défense et le développement de la nation canadienne, 1867-1917 », *La société historique du Canada*, 1973, 27 p.

Proulx (Pierre-Paul), « L'intégration économique dans les Amériques : quelles stratégies pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec ? », *Politique et Sociétés,* volume 18, n°1, 1999, 23 p.

Quellien (Jean), (Andrew) Ives, « L'identité nationale canadienne au travers des affiches de propagande des Premières et Secondes Guerres mondiales », *Revue Lisa*, 2008, 53 p.

Rakoto (André), « Les sièges de l'autorité militaire aux États-Unis », *Revue historique des Armées*, 2007, 9 p.

Rambaud (Alfred), « Québec et la guerre franco-allemande de 1870 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 6, n°3, 1952, 19 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Ramirez (Bruno), Lamarre (Jean), « Du Québec vers les États-Unis : l'étude des lieux d'origine », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 38, n°3, 1985, 13 p.

Robertson (Constance), « Amours et mariage chez les Amérindiens », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec,* n° 55, 1998, 4 p.

Robitaille (Antoine), « Les Québécois, pacifiste ou pacifiques ? », *Institut du Nouveau Monde*, 2004, 15 p.

Richard (Béatrice), « Les agents secrets Québécois pendant la deuxième guerre mondiale », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°43, 1995, 5 p.

Rosenberg (Emily S.), « Le 'modèle américain' de la consommation de masse », *Cahiers d'histoire*, 2009, 28 p.

Rovet (Jeanine), « Des puritains aux Yankee : l'évolution des communautés rurales en Nouvelle-Angleterre au XVII$^{ème}$ et XVIII$^{ème}$ siècles », *Anales. Économie, Société, Civilisations*, 1973, volume 28, n°5, 11 p.

Roy (Jean-Marie), « Nationalisme et régionalisme au Canada », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 24, n°61, 1980, 13 p.

Roy (Alain), « Guerre et paix : lucien Borne, l'homme de la situation », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 2005, 5 p.

Ruddel (David-Thiery), « Les lendemains de la conquête : Québec à l'heure des Britanniques (1765-1832) », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, volume 3, n°3, automne 1987, 5 p.

Saint-Gilles (Laurence), « La culture comme levier de la puissance : le cas de la politique culturelle de la France aux États-Unis pendant la guerre froide », *Histoire, économie et société*, 2009, 12 p.

Sanguin (André-Louis), « Un archipel balloté entre deux puissances coloniales », *Norois*, 1981, volume 10, n°110, 18 p.

Savard (Pierre), « Les Canadiens français vus par les Consuls de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 21, n°2, 1967, 13 p.

Savard (Rémi), « Un projet d'État indien indépendant à la fin du XVIIIème siècle et le traité de Jay », Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1994, 42 p.

Sénéchal (Gilles), « Les géographes et les idéologies territoriales au Canada : deux projets nationaux contradictoires », *Cahiers de géographie du Québec,* volume 33, n° 90,1989, 16 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Simard (Sylvain), *La Révolution française au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 15 au 17 novembre 1989, Ottawa, University of Ottawa Press, 1991, 442 p.

Spinazzola (Alessia), « Le voyage du Général de Gaulle en 1967 et ses conséquences sur la politique intérieure et extérieure du Québec », *Association Internationale des Etudes Québécoises*, 2006, 65 p.

Stacey (Charles P.), « La frontière sans défense. Le mythe et la réalité », *La société historique du Canada*, 1973, 22 p.

Talbot (Jean-François), « Hydro-Québec et l'intégration continentale dans le secteur de l'énergie », *Université de Montréal*, 2007, 18 p.

Thomson (Dale C.), « Les relations canado-américaines : coexistence ou intégration », *Politique étrangère*, volume 37, 1972, 23 p.

Teasdale (Guillaume), « Des destinées distinctes : les Français de la région de la rivière Détroit et leurs voisins amérindien, 1763-1815 », *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 39, n°1, 2009, 22 p.

Thiffault (Pierre), « Survol historique de l'aviation québécoise avant la seconde guerre mondiale », *Histoire Québec*, volume 16, n°1, 2010, 7 p.

Thomson (Dale C.), « Les relations canado-américaines : coexistence ou intégration », *Politique étrangère*, volume 37, 1972, 23 p.

Tremblay (André), « La construction navale à Québec au XIXème siècle : un point de vue organisationnel », *Recherches sociographiques*, volume 37, n° 1, 1996, 28 p.

Tremblay (Yves), « La consommation bridée : contrôle des prix et rationnement durant la deuxième guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 58, n°4, 2005, 39 p.

Trudel (Marcel), « Le traité de 1783 laisse le Canada à l'Angleterre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 3, n°2, septembre 1949, 20 p.

Trudel (Marcel), « Les Forges Saint-Maurice sous le régime militaire (1760-1764) », *Revue d'histoire de l'Amérique française,* volume 5, n° 2,1951, 27 p.

Vallières (Marc), Desloges (Yves), « Les échanges commerciaux de la colonie laurentienne avec la Grande-Bretagne, 1760-1850 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 61, n°3, hiver-printemps 2008, 42 p.

Vasquez (Juan Carlos Ruiz), « La réforme des forces de police au Canada : les tensions entre la sécurité des citoyens, les libertés fondamentales et le fédéralisme », *Revue internationale d'études canadiennes,* n° 36, 2007, 30 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Vaugeois (Denis), « La coopération du Québec avec l'extérieur », *Études internationales,* volume 5, n° 2, 1974, 13 p.
Vaugeois (Denis), « Les indiens et la conquête », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°41, 1995, 6 p.
Velut (Jean-Baptiste), « Les États-Unis face à la mondialisation économique, Questions internationales », *La Documentation Française*, novembre – décembre 2013, n°64, 127 p.
Veyret (Paul), « La population au Canada », *Revue de géographie alpine*, volume 41, n°1, 1953, 54 p.
Violette (Brigitte), « Plus qu'une participation à l'effort de guerre : les travailleuses de l'arsenal », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°95, 2008, 6 p.
Weston (William C.), « L'importance stratégique de l'espace pour les besoins militaires futurs du Canada », *Études internationales*, volume 19, n°3, 1988, 8 p.
Zoogones (Frédéric), « La France, le Canada et l'émergence du Québec sur la scène internationale. L'affaire de Libreville (1967-1968) », *Histoire@Politique*, volume 1, n°4, 2008, 13 p.

**C. Biographies**

Anceau (Éric), *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2012, 750 p.
Bélanger (Réal), Wilfrid Laurier *: quand la politique devient passion*, Québec, Presses Université Laval, 2007, 450 p.
Bock (Michel), *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groul*x, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 p.
Boily (Frédéric), *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Paris, Septentrion, 2003, 229 p.
Burelle (André), *Pierre Elliott Trudeau* : *l'intellectuel et le politique*, Aujou, Fides, 2005, 469 p.
Dictionnaire biographique du Canada, *Louis Joseph Papineau*, (http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html - consulté le 21 mars 2014).
Duclos De Celles (Alfred), *Papineau, 1786-1871*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1905, 243 p.
Éthier-Blais (Jean), *Le siècle de l'abbé Groulx*, Montréal, Leméac, 1993, 261 p
Flanagan (Thomas), *Louis « David » Riel: « Prophet of the New World »*, Toronto, University of Toronto, 1996, 240 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Fraser (Graham), *René Lévesque and the Parti Québécois in Power*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2001, 433 p.

Gaboury (Jean-Pierre), *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1970, 226 p

Godin (Pierre), *René Lévesque* : *héros malgré lui (1960-1976)*, Paris, Boréal, 1994, 736 p.

Jouault (Alphonse), *George Washington, d'après ses mémoires et sa correspondance : histoire de la Nouvelle France et des États-Unis d'Amérique au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1876, 282 p.

Lachance (Micheline), *La Saga des Papineau : D'après les mémoires inédits du dernier seigneur de Montebello*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 594 p.

Laforest (Guy), *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 1992, 265 p.

Lalonde-Rémillard (Juliette)*, Lionel Groulx, l'homme que j'ai connu,* Aujou, Fides, 2000, 59 p.

Le Groignec (Jacques), *Pétain et De Gaulle*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1998, 399 p.

Martel (Gilles), *Le messianisme de Louis Riel*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 1984, 483 p

Paulin (Marguerite)*, René Lévesque: Charismatic Leader*, Toronto, Dundurn, 2004, 162 p.

Ralph (Wayne), *Barker VC: William Barker, Canada's Most Decorated War Hero*, New York, Doubleday, 1997, 308 p

Riché (Pierre), *Henri Irénée Marrou : historien engagé*, Paris, Éditions du CERF, 2003, 417 p.

Rumilly (Robert), *Papineau et son temp : 1791-1838*, Anjou, Fides, 1977, 643 p.

Saul (John Ralston), *Extraordinary Canadians Louis Hippolyte Lafontaine And Robert Baldwin*, Toronto, Penguin Canada, 2010, 272 p.

Slade (Arthur), *John Diefenbaker*, Toronto, Dundurn, 2001, 181 p.

Stanley (George F. G.), *Louis Riel*, Ottawa, La société historique du Canada, 1971, 28 p.

Thomson (Dale C.), *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Trécarré, 1984, 615 p.

Wohler (J. Patrick), *Charles de Salaberry: Soldier of the Empire*, *Defender of Quebec*, Toronto, Dundurn, 1996, 160 p.

Young (Brian J.), *George-Etienne Cartier : Montreal Bourgeois*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1981, 181 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**D. Ouvrages d'économie**

Bergeron (Gérard), « Les transformations socio-économiques entre 1945 et 1960 », CEGEP de Chicoutimi, 1980, 26 p.
Bervin (George), *Québec au XIXe siècle* : *l'activité économique des grands marchands*, Paris, Septentrion, 1991, 290 p.
Cimon (Jean), *Ulric J. Tessier : la bourgeoisie francophone au XIXe siècle*, Paris, Septentrion, 1997, 257 p.
Hare (John), *La pensée socio-politique au Québec, 1784-1812*, Université d'Ottawa, Ottawa, 1977, 102 p.
Marnot (Brunot), *La mondialisation au XIXe siècle (1850-1914)*, Paris, Armand Colin, 2012, 288 p.
Morazé (Charles), *Les bourgeois conquérants : La montée en puissance, 1780-1848*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, 201 p.
Paquet (Gilles), Wallot (Jean Pierre), *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada, 1794-1812 : un essai d'économie historique*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1973, 182 p.
Villeneuve (Serge), *Les répercussions environnementales de la navigation commerciale sur le Saint-Laurent, Le naturaliste canadien*, été 2001, 19 p.

**E. Essais**

Bourgeois (Patrick), *Nos ennemis, les médias* : *petit guide pour comprendre la désinformation canadienne*, Québec, Éditions du Québécois, 2005, 207 p.
Hirtzmann (Ludovic), *Comprendre le Québec*, Ulysse, Montréal, 2012, 112 p.
Mansion (Hubert), *Vivre le Québec libre*, Montréal, Ulysse, 2005, 230 p.
Todd (Emmanuel), *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, Folio, Paris, 2004, 293 p.

**F. Ouvrages de géopolitique**

Breugnon (Guillaume), *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : enjeux et pouvoirs*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 212 p.
Chauprade (Aymeric), *Géopolitique des États-Unis*, Paris, Ellipes, 2005, 414 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Creighton (Donald Grant), Creighton (Donald), *The Empire of the St. Lawrence: A Study in Commerce and Politics*, University of Toronto Press, Toronto, 2002, 441 p.
Drapeau (Stanislas), *Coup-d'œil sur les ressources productives et la richesse du Canada suivi d'un « plan d'organisation » complet et détaillé relatif à la colonisation, destiné à faire suite aux « Études sur la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans*, Typographie de Léger Brousseau, 1864, 35 p.
Fabre (Hubert), *Géostratégie arctique : les incidences stratégiques du réchauffement climatique*, Institut Européen des Relations Internationales, 25 septembre 2013, 20 p.
*Géographie et culture*, « Spécial Québec », n°17, 1996, 144 p.
Giband (David), *L'Amérique du Nord*, Paris, Ellipes, 2010, 205 p.
Grant (George Parkin), *Technology and Empires: Perspectives on North America*, Toronto, House of Anansi, 1991, 140 p.
Hartshorne (Richard), *The functional approach in political geography*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1950, 36 p.
Legault (Albert), Laliberté (André), Bastien (Frédéric), *Le triangle Russie/États-unis/Chine : un seul lit pour trois*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 156 p.
Le Monde, *Bilan géostratégique*, Édition 2013, 168 p.
von Lohausen (Jordis), *Les empires et la puissance : la géopolitique aujourd'hui*, Amiens, Éditions du labyrinthe, 1996, 321 p.
Sauvé (Joseph René Marcel), *Géopolitique et avenir du Québec*, Montréal, Guérin, 1994, 349 p.
Thébault (Vincent), *Géopolitique des Amériques*, Nathan, Paris, 2009, 381 p.
White (C. Langdon), Foscue (Edwin J.), McKnight (Tom L.), *Regional geography of anglo-america*, Upper Saddle River, Prentice-hall, 1985, 576 p.
Zakaria (Fareek), *Le monde post-américain*, Paris, Tempus, 2011, 363 p.

## II. Histoire

### A. Histoire de l'Europe

Aglan (Alya) Frank (Robert), *1937-1947 : la guerre-monde*, Paris, Gallimard, 2015, 1072 p.
Audoin-Rouzeau (Stéphane), Prochasson (Christophe), *Sortir de la Grande Guerre - Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008, 496 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Barjot (Dominique), *L'américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle : mythe et réalité*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2002, 274 p.
Bryce (James), *Rapport de la Commission d'enquête sur les atrocités allemandes*, Londres, Imprimerie du Gouvernement britannique, 1916, 65 p.
Buffotot (Patrice), *La seconde guerre mondiale*, Armand Colin, 2014, 132 p.
Cipaianu (George), Vesa (Vasile), *La fin de la Première Guerre mondiale et la nouvelle architecture géopolitique européenne*, Cluj, Presses Universitaires de Cluj, 2000, 355 p.
Delmas (Claude), *Le Pacte de Varsovie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 127 p.
Delmas (Jean), *La seconde guerre mondiale*, Paris, Hachette , 2008, 30 p.
Dockrill (Saki), *Europe east and west in the cold war, 1948-1953*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2002, 268 p.
Gaillard (Marion), *France-Europe : Politique européenne de la France de 1950 à nos jours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, 185 p.
d'Haese (Jonathan), *Le traité de Versailles et la fin de la Première Guerre mondiale : chronique d'une paix manquée*, Namur, 50 Minutes, 2015, 40 p.
Kaspi (André), Schor (Ralph), *La Deuxième guerre mondiale : chronologie commentée*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 577 p
Mabille (François), *Les catholiques et la paix au temp de la guerre froide : le mouvement catholique international pour la paix Pax Christi*, Paris, Harmattan, 2004, 428 p.
Sirinelli (Jean-François), Soutou (Georges-Henri), *Culture et guerre froide*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2008, 308 p.
Soutou (Georges-Henri), *L'Alliance incertaine : Les rapports politico-stratégiques franco-allemands 1954-1996*, Paris, Fayard, 1996, 504 p.
Soutou (Georges-Henri), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2008, 473 p.
Zorgbibe (Charles), *Histoire de l'OTAN*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2002, 283 p.

**B. Histoire de l'Angleterre**

Cadinot (Dominique), Prum (Michel), Teulié (Gilles), *Guerre et race dans l'aire anglophone*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, 246 p.
Craig (Gerald M.), Ajzenstat (Janet), Laforest (Guy), *Lord Durham's Report*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2006, 261 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Crouzet (François), *L'Economie britannique et le blocus continental*, Economica, Paris, 1987, 949 p.
Duignan (Peter James), *Britain's Reaction to the Rise of Hitler, 1933-1936*, Palo Alto, Stanford University, 1953, 198 p.
d' Ivernois (Francis), *Effets du blocus continental sur le commerce : les finances, le crédit et la prospérité des Isles Britanniques*, Londres, Vogel et Schulze, 1810, 144 p.
Harris (Trevor), *Une certaine idée de l'Angleterre : La politique étrangère britannique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2006, 256 p.
Marzagalli (Silvia), *Les boulevards de la fraude : le négoce maritime et le Blocus continental, 1806-1813*, Paris, Septentrion, 1999, 396 p.
Maurois (André), *Histoire d'Angleterre - Volume 2*, Paris, Albin Michel, 1963, 704 p.
Millat (Gilbert), *Le déclin de la Grande-Bretagne au XXe siècle dans le dessin de presse*, Paris, Harmattan, 2008, 190 p.
Morazé (Charles), *Les bourgeois conquérants : A la conquête du monde, 1848-1890*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, 284 p.
Rousseau (Normand), *L'histoire criminelle des anglo-saxons*, Saint-Zénon, Louis Courteau, 2008, 712 p
Trotter (Ann), *Britain and East Asia 1933-1937*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, 77 p.
Turner (Wesley B.), *British Generals in the War of 1812*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1999, 296 p.

**C. Histoire de la relation spéciale entre l'Angleterre et les États-Unis**

Alexandre (Agnès), *La relation spéciale Royaume-Uni - États-Unis : entre mythe et réalité, 1945-1990*, Nantes, Éditions du temp, 2002, 223 p.

**D. Histoire de France**

Abramovici (Pierre), *Le putsch des généraux : De Gaulle contre l'armée (1958-1961)*, Paris, Fayard, 2011, 374 p.
Arlet (Jacques), *Le général La Fayette : gentilhomme d'honneur*, Paris, L'Harmattan, 2008, 264 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Barnavi (Élie), Friedländer (Saul), *La politique étrangère du général de Gaulle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 207 p.

Bastien (Frédéric), *Relations particulières : La France face au Québec après de Gaulle*, Paris, Boréal, 1999, 423 p.

Bergeron (Gérard), *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient…*, Québec, PUQ, 1990, 205 p.

Binaud (Daniel), *L'épopée américaine de La Fayette : Washington, me voici*, La Rochelle, La Découvrance, 2007, 364 p.

Bodard (Lucien), *La guerre d'indochine*, Paris, Grasset, 1997, 1176 p.

Bodinier (Gilbert), *Les officiers de l'Armée royale : combattants de la Guerre d'indépendance des États-Unis, de Yorktown à l'an II*, Vincennes, Service historique français de la Défense, 1983, 593 p.

Brody (J. Kenneth), *The Avoidable War: Pierre Laval and the Politics of Reality, 1935-1936*, Piscataway, Transaction Publishers, 1999, 368 p.

Bourdin (Philippe), *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, 227 p.

Bozo (Frédéric), *Deux stratégies pour l'Europe : De Gaulle, les États-Unis et l'alliance atlantique*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001, 277 p.

Bozo (Frédéric), *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2012, 310 p.

Cadeau (Ivan), *La guerre d'Indochine - De l'Indochine française aux adieux à Saigon 1940-1956*, Paris, Tallandier, 2015, 624 p.

Donnadieu (Jean-Louis), *Toussaint louverture - Le Napoléon noir*, Paris, Belin, 2014, 248 p.

Durand (Yves), *La France dans la Deuxième Guerre mondiale : 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 2011, 224 p.

Faligot (Roger), Jean Guisnel, Rémi Kauffer, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, Paris, La Découverte, 2013, 736 p.

Foix (Alain), *Toussaint Louverture*, Paris, Folio, 2007, 336 p.

Gueslin (André), *Les facs sous Vichy : étudiants, universitaires et Universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale : actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg - Novembre 1993*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaire Blaise Pascal, 1994, 371 p.

Guillemin (Henri), *1789-1792, 1792-1794 : les deux révolutions françaises*, Bats, Utovie, 2013, 280 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Journoud (Pierre), *De gaulle et le Vietnam 1945 1969*, Paris, Tallandier, 2014, 544 p.
Labrousse (Ernest), *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 776 p.
Lentz (Thierry), *Nouvelle histoire du Premier Empire, tome 2 : l'effondrement du système napoléonien (1810-1814)*, Paris, Fayard, 2004, 682 p.
Lieven (Dominic), *La Russie contre Napoléon : La bataille pour l'Europe (1807-1814)*, Genève, Syrtes, 2012, 612 p.
Lorblanchès (Jean-Claude), *Soldats de Napoléon aux Amériques*, Paris, L'Harmattan, 2012, 264 p.
Lorentz (Claude), *La France et les restitutions allemandes au lendemain de la seconde guerre mondiale (1943-1954)*, Berne, Peter Lang, 1998, 348 p.
Louverture (Toussaint), *Mémoires du général Toussaint Louverture*, Paris, Garnier, 2011, 239 p.
Métral (Antoine), Louverture (Isaac), *Expédition des Français à Saint-Domingue sous le Consulat*, Paris, Karthala, 1985, 420 p.
Milza (Pierre), *L'année terrible : La guerre franco-prussienne, septembre 1870*, Paris, Perrin, 2009, 460 p.
Montagnon (Pierre), *La France coloniale : retour à l'hexagone*, Paris, Pygmalion, 1997, 497 p.
Murat (Inès), *Napoléon et le rêve américain*, Fayard, Paris, 1976, 334 p.
Pagé (Sylvain), *L'Amérique du Nord et Napoléon*, Nouveau monde, Paris, 2003, 208 p.
Parkman (Francis), *France and England in north america*, Library of America, New-York, volume 1, 1983, 1504 p.
Petiteau (Natalie), Halpérin (Jean-Louis), *Ordre et Désordre dans le système napoléonien*, Paris, Éditions La Mémoire du Droit, 2003, 336 p.
Pichette (Robert), *Napoléon III, l'Acadie et le Canada français*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1998, 167 p.
Pons de l'Hérault (André), *Napoléon, empereur de l'île d'Elbe*, Bize-Minervois, Les éditeurs libres, 2005, 416 p.
Portes (Jacques), *L'impossible retour de la France : de la Capricieuse à de Gaulle*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, 109 p.
Ruscio (Alain), Michel Bodin, *La guerre "française" d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Indes Savantes, 2002, 1174 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Sagnac (Philippe), *La fin de l'ancien régime et la révolution américaine: 1763-1789*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 621 p.
Sainlaude (Stève), *La France et la confédération sudiste, 1861-1865 : la question de la reconnaissance diplomatique pendant la guerre de Sécession*, Paris, Harmattan, 2011, 244 p.
Sainlaude (Stève), *Le gouvernement impérial et la guerre de sécession, 1861-1865 : l'action diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 2011, 145 p.
Saint-Gilles (Laurence), *La présence culturelle de la France aux États-Unis pendant la guerre froide : 1944-1963*, Paris, L'Harmattan, 2007, 286 p.
Schor (Ralph), *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres : prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, 380 p
Stéphany (Pierre), *La Guerre perdue de 1940 : 10 mai - 5 juin 1940, La bataille de France*, Bruxelles, Ixelles Éditions, 2013, 336 p.
Tachin (Agnès), *Amie et rivale: la Grande-Bretagne dans l'imaginaire français à l'époque gaullienne*, Berne, Peter Lang, 2009, 411 p.
Vaïsse (Maurice), *La Grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998, 726 p.
Vaïsse (Maurice), *L'armée française dans la guerre d'Indochine (1946-1954 ) : adaptation ou inadaptation?*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000, 363 p.
Vaïsse (Maurice), *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009, 660 p.
Valentin (Jean-Marie), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1987, 44 p.
Yon (Jean-Claude), *Le Second Empire : Politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2012, 272 p.

**E. Histoire des relations franco-britanniques**

Bernard (Jean-Yves), *La genèse de l'expédition franco-britannique en Egypte de 1956*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 414 p.
Bertin (Fernand), *Le blocus continental, ses origines et ses effets*, Boyer, Paris, 1901, 222 p.
Caillot (Bernard), *L'Angleterre face aux Bourbons dans la guerre d'indépendance américaine : paradoxe dans l'Europe des Lumières*, Paris, Harmattan, 2012, 285 p.
Castex (Jean-Claude), *Combats franco-anglais des guerres du premier Empire*, Raleigh, Lulu, 2013, 606 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Castex (Jean-Claude), *Histoire Des Relations Diplomatiques Franco-Anglaises Durant La Guerre de Succession D'Espagne*, White Rock, Les Éditions du Phare-Ouest, 2010, 200 p.
Castex (Jean-Claude), *Dictionnaire des batailles navales franco-anglaises*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 418 p.
Coquelle (Pierre), *Napoléon et l'Angleterre 1803-1813 : D'après des documents inédits des Archives des affaires étrangères, des Archives nationales et du Foreign office*, Paris, Plon, 1904, 295 p.
Crouzet (François), *La guerre économique franco-anglaise au XVIII*$^{ème}$ *siècle*, Paris, Fayard, 2008, 426 p.
Crouzet (François), *Économie britannique et le blocus continental : (1806-1813). Tome deuxième*, Paris, Presses universitaires de France, 1958, 530 p.
Decup (Sabine-Marie), *France-Angleterre : les relations militaires de 1945 à 1962*, Paris, Institut de stratégie comparée, 1998, 292 p.
d'Ivernois (Francis), *Effets du blocus continental sur le commerce : les Finances, le Crédit et la prospérité des isles Britanniques*, Charleston, Nabu Press, 2011, 180 p.
Lefebvre (Jean-Charles)*, Les marines française et britannique face aux États-Unis de la guerre d'indépendance à la guerre de sécession (1776-1865)*, Vincennes, Service historique français de la Défense, 1999, 418 p.
Sanderson (Claire), *L'impossible alliance? : France, Grande-Bretagne, et la défense de l'Europe 1945-1958*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 471 p.
Viénot de Vaublanc (Vincent Marie), *Rivalité de la France et de l'Angleterre : depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie, jusqu'à la rupture du traité d'Amiens par l'Angleterre*, Paris, Chez Bernard, 1804, 378 p.

**F. Histoire de l'Amérique du Nord**

Balch (Thomas), *Les Français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis 1777-1783*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1872, 237 p.
Beylier (Pierre-Alexandre), *La frontière Canada/États-Unis depuis le 11 septembre 2001 : continuité et mutation*, Paris, Université Sorbonne Nouvelle, Thèse, 2013, 783 p.
Brunelle (Dorval), Sylvie Dugas, *Les mouvements sociaux d'opposition au libre-échange en Amérique du Nord*, Montréal, CEIM, 2006, 32 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Calloway ( Colin G.), Occom (Samson), *The Scratch of a Pen: 1763 and the Transformation of North America: 1763 and the Transformation of North America*, Oxford, Oxford University Press, 2006, 240 p.

Cochet (François), « La grande crise, 1929-1939 », Paris, Dunod, 1998, 16 p.

Föhlen (Claude), *L'Amérique anglo-saxonne : de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 1965, 374 p.

Hautcoeur (Pierre-Cyrille), *La crise de 1929*, Paris, La découverte, 2010, 128 p.

Hurtubise (Pierre), Codignola (Luca), Harvey (Fernand), *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome 1600-1922 : guide de recherche*, Québec, Presse Université de Laval, 1999, 202 p.

Imbeault (Sophie), Vaugeois (Denis), Veyssière (Laurent), *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Paris, Septentrion, 2013, 420 p.

Johsua (Isaac), *La crise de 1929 et l'émergence américaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 310 p.

Lecomte (Monique), Thomas (Claudine), *Le Facteur ethnique aux États-Unis et au Canada*, Septentrion, Paris, 1983, 251 p.

Lefrançois (Thierry), *La Traite de la fourrure : les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*, Thonon-les-Bains, Éditions de l'Albaron, 1992, 172 p.

Link (Werner), Feld (Werner J.), *The New Nationalism: Implications for Transatlantic Relations*, Londres, Elsevier, 2013, 176 p.

Mauduy (Jacques), *États-Unis, Mexique, Canada : trois voies vers une intégration*, Paris, Ellipes, 2004, 186 p.

Marzagalli (Silvia), Marnot (Bruno), *Guerre et économie dans l'espace atlantique du XVIe au XXe siècle*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, 413 p.

Morenus (Richard), *Dew Line: Distant Early Warning, the Miracle of America's First Line of Defense*, Chicago, Rand McNally, 1957, 184 p.

Vaïsse (Maurice), *La France et l'Otan : 1949-1996*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996, 646 p.

Villain (Jacques), *À la conquête de l'espace : de Spoutnik à l'homme sur Mars*, Paris, Vuibert, 2007, 315 p.

Watson (James Wreford), *North America, its countries and regions*, Toronto, International Thomson Publishing, 1968, 881 p.

Wilson (Gordon A. A.), *Norad and the Soviet Nuclear Threat : Canada's Secret Electronic Air War*, Toronto, Dundurn, 2012, 288 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**G. Histoire de la Nouvelle-France**

Assemblée Nationale du Québec, *Régime militaire* (1759-1764), Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, Documents politiques et parlementaires du Québec (http://bibliotheque.assnat.qc.ca/content.php?pid=282496&sid=2370653 - consulté le 07 février 2014).

Baker (Charlotte Alice), *True Stories of New England Captives Carried to Canada During the Old French and Indian Wars*, Berwyn Heights, Heritage Books, 1897, 412 p.

Bodin (Jacques), *L'histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle France : gouvernement, vie en garnison et campagnes militaires en Acadie, au Canada et en Louisiane aux 17e et 18e siècles*, Paris, O.C.A. Communication, 1993, 319 p.

Bouchard (Russel), *Les armes à feu en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 1999, 177 p.

Boulanger (René), *La bataille de la mémoire : essai sur l'invasion de la Nouvelle-France en 1759*, Drummondville, Les éditions du Québécois, 2011, 156 p.

Chartrand (René), *French Fortresses in North America, 1535-1763*, Oxford, Osprey Publishing, 2005, 64 p.

Carpin (Gervais), *Le réseau du Canada : étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France, 1628-1662*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 2001, 552 p.

Cloutier (Johanne), *Répertoire des produits fabriqués aux Forges du Saint-Maurice*, Gatineau, Parcs Canada, 1980, 108 p.

Côté (André), Paine (Thomas), *Joseph-Michel Cadet : 1719-1781 : négociant et munitionnaire du roi en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 1998, 400 p.

Dechêne (Louise), *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, Paris, Boréal, 2008, 662 p.

Douville (Raymond), Donat Casanova (Jacques), *La vie quotidienne en Nouvelle-France : le Canada, de Champlain à Montcalm*, Paris, Hachette, 1964, 268 p.

Faupin (Hervé), *Nouvelle-France : La courageuse épopée champenoise*, Langre, Dominique Guéniot, 2003, 254 p.

Fournier (Marcel), *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France : l'histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1675 et 1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1992, 282 p.

Gohier (Maxime), *Onontio, le Médiateur : La Gestion des Conflits Amérindiens en Nouvelle-France, 1603-1717*, Paris, Septentrion, 2008, 246 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Graham (Gerald Sandford), *The Walker Expedition to Quebec*, Westport, Greenwood Press, 1969, 441 p.

Guizot (M.), *Histoire des Normands : Suivi de la Vie de Guillaume le Conquérant*, Paris, J.-L.-J. A. Belin, 1826, 460 p.

Horton (Donald James), *Gilles Hocquart, Intendant of New France : 1729-1748*, Montréal, Université de McGill, 1974, 728 p.

de Jumièges (Guillaume), *Histoire des Normands*, Paris, Belin, 1826, 460 p.

Masse (Martin), *La monnaie de carte en Nouvelle-France*, Le Québécois Libre (http://www.quebecoislibre.org/08/081115-4.htm - consulté le 24/11/2012).

Lachance (André), *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France : la vie quotidienne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Montréal, Libre Expression, 2000, 221 p.

Lapointe (Lisette), *Femmes de la Nouvelle-France*, Paris, Éditions à Mains Nues, 1998, 24 p.

Larin (Robert), *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 2000, 226 p.

Le Calvé-Ivičević (Evaine), Krivačić (Mathea), *Nos sauvages : les Amérindiens vus par Champlain, Sagard et Bréboeuf*, Zagreb, Faculté de Lettres de l'Université de Zagreb, 2010, 25 p.

Le Tenneur (René), *Les Normands et les origines du Canada français*, Tourlaville, Ocep, 1973, 332 p.

MacLeod (D. Peter), *La vérité sur la bataille des Plaines d'Abraham*, Montréal, L'Homme, 2008, 496 p.

Malchelosse (Gérard), *Les forts du Richelieu*, Hull, Éditions L'Éclair, 1947, 27 p.

Manseau (Lise), *Le régime seigneurial au Canada français : 1628-1940*, Montréal, Université de Montréal, 1972, 84 p.

Morot-Sir (Marie-Hélène), *Au cœur de la Nouvelle-France, volume 2*, Paris, Publibook, 2011, 548 p.

Normand (Germaine), *Fonder foyer en Nouvelle-France : les Normand du Perche*, Montréal, Éditions MultiMondes, 1999, 296 p.

Pilleul (Gilbert), *Les Premiers Français au Québec*, Paris, Archives et Culture, 2008, 205 p.

Saint-Martin (Gérard), *Les plaines d'Abraham : l'adieu à la Nouvelle-France ?*, Paris, Économica, 2007, 277 p.

Roy (Régis), Malchelosse (Gérard), Sulte (Benjamin), *Le régiment de Carignan : son organisation et son expédition au Canada (1665-1668), officiers et soldats qui s'établirent en Canada*, Paris, G. Ducharme, 1925, 130 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Smith (Donald B.), *Le Sauvage pendant la période héroïque de la Nouvelle-France : 1534-1663*, Montréal, Hurtubise, 1979, 137 p.
Steward (David M.), *Compagnies franches de la marine : les premières milices permanentes canadiennes : troupes de garnison en Nouvelle France, 1683-1760*, Montréal, La société historique du Lac Saint-Louis, 1967, 61 p.
St-Pierre (Serge), « La technologie artisanale aux Forges du Saint-Maurice (1729-1883) », Gatineau, Parcs Canada, 1977, 3 p.
Thery (Chantal), *De plume et d'audace : femmes de la Nouvelle-France*, Montréal, Triptyque, 2006, 262 p.
Thierry (Augustin), *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands de ses causes et de ses suites jusqu'a nos jours, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent par Augustin Thierry*, Paris, Garnier frères, 1835, 403 p.
Trottier (Louis), *Les Forges Du Saint-Maurice : Their Historiography*, Gatineau, Parcs Canada, 1980, 113 p
Trudel (Marcel), *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*, Laval (Québec), Éditions HRW, 1971, 323 p.
Trudel (Marcel), Frégault (Guy), *Histoire de la Nouvelle-France : IX, la guerre de la conquête, 1754-1760*, Anjou, Fides, 1975, 514 p.
Verney (Jack), *The Good Regiment: The Carignan Salieres Regiment in Canada, 1665-1668*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1992, 222 p.
de Visme (André), *Terre-Neuve 1762 : dernier combat aux portes de la Nouvelle-France*, Montréal, Les Éditions André de Visme, 2005, 252 p.
Wenster-Leporé (Elizabeth), *L'influence du mercantilisme français sur la Nouvelle-France de 1700 à 1760*, Montréal, Université de Montréal, 1970, 536 p.

**H. Histoire des nations amérindiennes**

Assiniwi (Bernard), *Histoire des Indiens du haut et du bas Canada*, Montréal, Leméac, 1974, 189 p.
Benn (Carl), *The Iroquois in the War of 1812*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 272 p.
Chartol (Max), *Le génocide amérindien : conquête et exploitation de l'Amérique au XVIe siècle*, Paris, C.D.D.P, 1982, 35 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Delâge (Denis), *Bitter Feast : Amerindians and Europeans in Northeastern North America, 1600-64*, Vancouver, UBC Press, 1993, 399 p.

Delâge (Denis), *L'influence des Amérindien sur les Canadiens et les Français au temp de la Nouvelle-France*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1992, 87 p.

Desrosiers (Léo-Paul), *Iroquoisie : 1688-1701*, Paris, Septentrion, 1998, 359 p.

Dickason (Olive Patricia), *Le mythe du sauvage*, Paris, Septentrion, 1993, 451 p.

Dickason (Olive Patricia), *Les premières nations*, Paris, Septentrion, 1996, 511 p.

Douville (Raymond), Donat Casanova (Jacques), *La Vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française*, Paris, Hachette, 1967, 319 p.

Feltes-strigler (Marie-Claude), *Histoire des Indiens des États-Unis : l'autre Far West*, Paris, L'Harmattan, 2007, 386 p.

Fisher (Robin), *Contact and Conflict: Indian-European Relations in British Columbia, 1774-1890*, Vancouver, UBC Press, 2011, 282 p.

Gardner Drake (Samuel), *Biography and History of the Indians of North America, from Its First Discovery to the Present Time*, Chicago, Antiquarian institute, 1837, 576 p.

Gérin (Léon), Vaugeois (Denis), *Les hurons de Lorette*, Québec, Septentrion, 1996, 346 p.

Harris (Richard Cole), *The Seigneurial System in Early Canada : A Geographical Study*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1984, 247 p.

Havard (Gilles), *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Paris, Septentrion, 2003, 858 p.

MacLeod (D. Peter), *Les Iroquois et la guerre de Sept Ans*, Montréal, VLB, 2000, 276 p.

Marienstras (Élise), *La résistance indienne aux États-Unis : Du XVIe au XXIe siècle*, Paris, Folio, 2014, 352 p.

Middleton (Richard), *Pontiac's War : Its Causes, Course and Consequences*, Oxford, Routledge, 2012, 288 p.

Miller (James R.), *Le Canada et les peuples autochtones 1867-1927*, Ottawa, La société historique du Canada, 1997, 31 p.

Morton (Desmond), *Les Canadiens indigènes engagés dans la première guerre mondiale*, Université McGill, 2008, 14 p.

Petit (Jacques-Guy), Bonnier Viger (Yves), Aatami (Pita) et Iserhoff (Ashley), *Les Inuit et les Cris du Nord du Québec*, Québec, PUQ, 2010, 431 p.

Rivard (Etienne), *Territorialité métisse et cartographie du Nord-Ouest canadien au XIX$^{ème}$ siècle : exploration cartographique et toponymique*, Vancouver, University of British Columbia, 2002, 29 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Savard (Rémy), Proulx (Jean-René.), *Canada : derrière l'épopée, les autochtones*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1982, 222 p.
Sawaya (Jean-Pierre), *Alliance et dépendance : comment la couronne britannique a obtenu la collaboration des Indiens de la vallée du Saint-Laurent entre 1760 et 1774*, Paris, Septentrion, 2002, 203 p.
Starkey (Armstrong), *European and Native American Warfare, 1675-1815*, Norman, University of Oklahoma Press, 1998, 208 p
Therrien (Jean-Marie), *Parole et pouvoir : figure du chef amérindien en Nouvelle-France*, Montréal, L'Hexagone, 1986, 320 p.
de Trémaudan (Auguste-Henri), *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du blé, 2007, 450 p.
Trigger (Bruce G.), *Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France*, Ottawa, Société historique du Canada, 1992, 32 p.
Trudel (Marcel), *Les Débuts du Régime Seigneurial Au Canada*, Anjou (Québec), Fides, 1974, 313 p.
P. Whitney Lackenbauer, John Moses, R. Scott Sheffield, Maxime Gohier, *Les autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire*, Ministère de la Défense canadien, Ottawa, 2009, 200 p.

**I. Histoire des États-Unis**

Anderson (Mark R.), *The Battle for the Fourteenth Colony: America's War of Liberation in Canada, 1774-1776*, Lebanon, UPNE, 2013, 432 p.
Badeaux (Jean Baptiste), *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-76*, Paris, E. Senécal, 1871, 43 p.
Balace (Francis), Noirsain (Serge P.), *L'Europe et la Guerre de Sécession*, Confederate Historical Association of Belgium, 1992, 147 p.
Bernard (Vincent), *Robert E. Lee : La légende sudiste*, Paris, Perrin, 2014, 446 p.
Billioud (Jean-Michel), *La Conquête de l'Ouest*, Paris, Mila éditions, 2007, 29 p.
Birch (Daniel R.), Garrod (Stan), Neering (Rosemary), *Les loyalistes*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, 1978, 64 p.
Boissier (Louis), *Histoire du conflit américaine : étude sur les causes de la guerre civile aux États-Unis*, Paris, E. Bocquet, 1870, 359 p



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Bourrachot (Lucile), *Au temp des îles et de la guerre d'Indépendance américaine : Louis-Gabriel de Passelaygue de Secrétary, lieutenant de roi et gouverneur de l'île de la Dominique*, Agen, Société académique d'Agen, 1976, 14 p.

Bossuat (Gérard), *Les aides américaines, économiques et militaires à la France, 1938-1960 : Une nouvelle image des rapports de puissance*, Paris, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 2001, 406 p.

Brackenridge (Henry M. B.), *Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre : pendant les années 1812-1815*, Paris, Corbet, 1820, 330 p.

Carew (Michael G.), *Becoming the Arsenal: The American Industrial Mobilization for World War II, 1938-194*, Lanham, University Press of America, 2010, 316 p.

Clark (Murtie June), *American Militia in the Frontier Wars, 1790-1796*, Baltimore, Genealogical Publishing Com, 1990, 337 p.

Claude (Henri), *Le plan Marshall*, Paris, Éditions sociales, 1948, 229 p.

Cook (Fred J.), *Les vautours de la guerre froide : étude sur le militarisme américain*, Paris, Julliard, 1964, 401 p.

Courville (Serge), *Immigration, colonisation, et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2002, 699 p.

Couzigou (Jean-Vincent), *L'aigle et le lys : l'épopée des combattants français des deux guerres de l'indépendance américaine*, Paris, Muller édition, 2007, 210 p.

Dansette (Camille), *La stratégie américaine dans la crise du Kossovo*, Université de Lille III, Mémoire, 2001, 78 p.

Degas (Jacques), *Histoire de l'Ouest américain*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1969, 221 p.

Delaporte (Murielle), *La politique étrangère américaine depuis 1945 : l'Amérique à la croisée de l'histoire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996, 279 p.

DeWaters (Diane K.), *The World War II Conferences in Washington, D.C. and Quebec City: Franklin D. Roosevelt and Winston S. Churchill*, Ann Arbor, ProQuest, 2008, 164 p.

Farrand (Max), *Les États-Unis : formation historique de la nation américaine*, Paris, Hachette, 1919, 232 p.

Feltoe (Richard), *The Pendulum of War: The Fight for Upper Canada, January-June 1813*, Toronto, Dundurn, 2013, 160 p.

Fischer (Klaus P.), *Hitler and America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2011, 368 p.

Fohlen (Claude), *Les Pères de la révolution américaine*, Paris, Albin Michel, 1989, 264 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Fontaine (Pierre), *URSS – USA*, Paris, Les Sept couleurs, 1960, 245 p.

Foucrier (Annick), *La conquête de l'Ouest*, Paris, Gallimard, 1999, 17 p.

Gilje (Paul A.), *Liberty on the Waterfront : American Maritime Culture in the Age of Revolution*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2011, 360 p.

Gillman Stanley (George Francis), *The War of 1812: Land Operations*, Macmillan, New York, 1983, 489 p.

Golub (Philip), *Une autre histoire de la puissance américaine*, Paris, Seuil, 2011, 288 p.

Gosselin (Henri), Lessard (Béatrice), *L'espion canadien-français de George Washington : l'odyssée de sept ans du major Clément Gosselin de La Pocatière à Yorktown*, Île d'Orléans, Association des familles Gosselin, 2000, 371 p.

Haine (Jean-Yves)*, Les États-Unis ont-ils besoin d'alliés ? : les États-Unis et leurs alliés européens, de la guerre froide à l'Irak*, Paris, Payot, 2004, 379 p.

Heffer (Jean), *Le port de New York et le commerce extérieur américain, 1860-1900*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 568 p.

Hovarter (Nancy Carol), *The Battle of Fallen Timbers*, DeLand, Stetson University, 1960, 93 p.

Jacquin (Philippe), *La vie des pionniers au temp de la conquête de l'Ouest*, Paris, Larousse, 2002, 192 p.

Jacquin (Philippe), *Vers l'Ouest : Un nouveau monde*, Gallimard, Paris, 1987, 208 p.

Journoud (Pierre), Delissen (Alain), *La guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2014, 478 p.

de Jouvenel (Bertrand), *L'amérique en Europe : le plan Marshall et la coopération intercontinentale*, Paris, Plon, 1948, 326 p.

Keegan (John), *La guerre de Sécession*, Paris, Perrin, 2011, 440 p.

Kochan (James L.), *The United States Army 1783-1811*, Oxford, Osprey Publishing, 2001, 48 p.

Lacroix (Jean-Michel), *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 590 p.

de La Jonquière (Christian), *Les marins français sous Louis XVI : guerre d'indépendance américaine*, Paris, Muller, 1996, 294 p.

Lagayette (Pierre), *La "destinée manifeste" des États-Unis au XIXe siècle : aspects idéologiques et politiques*, Paris, Ellipes, 1999, 236 p.

Lagayette (Pierre), *Les mythes de l'Ouest américain, visions et révisions*, Paris, Université Paris X-Nanterre, 1993, 99 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lamarre (Jean), *Les canadiens français du Michigan : leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914*, Paris, Septentrion, 2000, 224 p.

Langguth (A. J.), *Union 1812: The Americans who Fought the Second War of Independence*, New-York, Simon and Schuster, 2006, 482 p.

Laufenburger (Henry), *Finances comparées : États-Unis, France, Angleterre, U.R.S.S*, Paris, Recueil Sirey, 1957, 31 p.

Legrand (Robert), *La guerre d'indépendance américaine et La Fayette*, Abbeville, F. Paillart, 2006, 222 p.

Louder (Dean R.), *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, Presses Université Laval, 1991, 309 p.

Lyman (Theodore), *A Short Account of the Hartford Convention : Taken from Official Documents, and Addressed to the Fair Minded and the Well Ddisposed to which is Added an Attested Copy of the Secret Journal of that Body*, Boston, O. Everett, 1823, 36 p.

Mackay Hitsman (J.), *The Incredible War of 1812: A Military History*, Montréal, Robin Brass Studio, 1999, 397 p.

Maâroufi (Jamila), *La relation entre les dépenses militaires, le progrès technique et la croissance de la productivité aux États-Unis : un survol critique de la littérature*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1991, 141 p.

Marseille (Jacques), *La Conquête de l'Ouest*, Paris, Hachette, 1980, 20 p.

Martin (Jean-Pierre), *Le puritanisme américain en Nouvelle-Angleterre : 1620-1693*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1989, 260 p.

Maruéjol (Florence), *Le colt : un revolver à la conquête de l'Ouest*, Paris, Casterman, 1991, 43 p.

Métais (Robert R.), *Les chiens de faïence : U.R.S.S.-U.S.A*, Paris, Éditions du Scorpion, 1960, 190 p.

Miller (Frederic P.), Vandome (Agnes F.), McBrewster (John), *Causes de la Révolution Américaine*, Sarrebruck, VDM Publishing, 2010, 144 p.

Monneyron (Frédéric), Xiberras (Martine), *La France dans le regard des États-Unis*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006, 371 p.

Monette (Pierre), Andrès (Bernard J.), *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine : les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*, Montréal, Québec-Amérique, 2007, 550 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Nessi (Serge), *Les débuts de l'aide française à la Révolution américaine*, Paris, Hortalez et Cie, 1962, 164 p.

Nguyen (Eric), *La politique étrangère des États-Unis depuis 1945 : de Yalta à Bagdad*, Paris, Studyrama, 2004, 239 p.

Nolane (Richard D.), *1947, les "soucoupes volantes" arrivent*, Marseille, CGR éditions, 1997, 114 p.

Nouzille (Vincent), *Des secrets si bien gardés. Les dossiers de la CIA et de la Maison-Blanche: Les dossiers de la CIA et de la Maison-Blanche sur la France et ses présidents – 1958-1981*, Paris, Fayard, 2009, 496 p.

O'Neill (Robert), Benn (Carl), *The War of 1812: The Fight for American Trade Rights*, New-York, The Rosen Publishing Group, 2011, 96 p.

Péréon (Yves-Marie), *L'image de la France dans la presse américaine, 1936-1947*, Peter Lang, 2011, 472 p.

Pétin (Hector), *Les États-Unis et la doctrine de Monroe*, Arthur Rousseau, Paris, 1900, 452 p.

Ramsay (David), *Histoire de la révolution d'Amérique*, Paris, Froullé, 1787, 673 p.

Renaut d'Oultre-Seille (Francis-Paul), *La politique de propagande des Américains durant la guerre d'Indépendance (1776-1783)*, Lenox, Hardpress, 2013, 358 p.

Rieupeyrout (Jean-Louis), *La véritable conquête de l'Ouest américain*, Paris, Tchou, 1970, 300 p.

Rieupeyrout (Jean-Louis), Cohat (Yves), *La conquête de l'Ouest : la naissance d'une nouvelle Amérique*, Paris, Hachette, 2004, 64 p.

Roosevelt (Theodore), *The Naval War of 1812*, New York, Random House Publishing Group, 2000, 289 p.

Rougé (Robert), *Le Puritanisme en Amérique, 1630-1692*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1989, 160 p.

Roussillon (Sylvain), *L'autre 1812 : la seconde guerre de l'indépendance américaine*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2012, 191 p.

Roy (Raoul), *Les Canadiens-français et les indépendantistes américains, 1774-1783 : une occasion manquée*, Montréal, Éditions du Franc-Canada, 1977, 64 p.

Rybka (Walter P.), *The Lake Erie Campaign of 1813: I Shall Fight Them this Day*, Gloucestershire, The History Press, 2012, 126 p.

Souty (Patrick), *La guerre de Corée, 1950-1953 : guerre froide en Asie orientale*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 2002, 255 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Stonor Saunders (Frances), *Qui mène la danse ? : la CIA et la guerre froide culturelle*, Paris, Denoël, 2003, 506 p.

Taylor (Alan), *The Internal Enemy: Slavery and War in Virginia, 1772-1832*, New York, W. W. Norton & Company, 2013, 605 p.

Terlinden (Charles), *Le traité anglo-américain de Gand, 24 decembre 1814 : étude d'histoire diplomatique*, Gand, Stiffer, 1914, 40 p.

Tessier (Yves), *L'affrontement Québec-États-Unis ou la guerre oubliée,* Québec, La société historique du Québec, 1998, 127 p.

Thorburn (Mark Allen), *The Times, Trial, and Execution of David McLane: The Story of an American Spying in Canada for the French in 1796-1797*, Portland, Portland State University, 1993, 372 p.

Trudel (Marcel), *Louis XVI : le Congrès américain et le Canada, 1774-1789*, Paris, Éditions du Quartier latin, 1949, 259 p.

Turner (Wesley B.), *The War of 1812: The War That Both Sides Won*, Toronto, Dundurn, 2000, 188 p.

Vagnoux (Isabelle), *Les États-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*, Paris, Harmattan, 2003, 432 p.

Valentim (Victoria Domingos), *L'attaque de Pearl Harbor : une offensive contre les États-Unis qui mondialise la guerre*, Namur, 50 Minutes, 2014, 20 p.

Vincent (Bernard), Marienstras (Élise), *Les oubliés de la révolution américaine : femmes, Indiens, noirs, quakers, francs-maçons dans la guerre d'indépendance : études*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, 207 p.

Vincent Jauvert, *L'Amérique contre De Gaulle : histoire secrète 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000, 279 p.

Wall (Irwin M.), *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Paris, Soleb, 2006, 464 p.

Winkler (John F.), *Fallen Timbers 1794: The US Army's first victory*, Osprey Publishing, Oxford, 2013, 96 p.

Withers (Alexander), *Chronicles of Border Warfare*, Carlisle, Applewood Books, 2009, 472 p.

Yanik (Anthony J.), *The Fall and Recapture of Detroit in the War of 1812*, Détroit, Wayne State University Press2011, 232 p.

Zakaria (Fareek), *Le monde post-américain*, Paris, Tempus, 2011, 363 p.

Zalampas (Michael), *Adolf Hitler and the Third Reich in American Magazines, 1923-1939*, Bowling Green, Popular Press, 1989, 266 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**J. Histoire du Canada**

Andrew (Caroline), *Dislocation et permanence : l'invention du Canada au quotidien*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1999, 355 p.

Arseneault (Suzanne), Bock (Michel), Gervais (Gaétan), *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004, 271 p.

Augustin (Jean-Pierre), *L'institutionnalisation du territoire au Canada*, Québec, Presses Université Laval, 1996, 241 p.

Avery (Donald), *The Science of War: Canadian Scientists and Allied Military Technology During the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 406 p.

Avery (Iustinus Tim), *Haut-Canada*, Maryland Heights, Cel Publishing, 2011, 68 p.

Beaudet (Normand), *Le mythe de la défense canadienne*, Québec, Les éditions écosociété, 1993, 156 p.

Bernard (Yves), Caroline Bergeron, *Trop loin de Berlin : des prisonniers allemands au Canada,1939-1946*, Paris, Septentrion, 1995, 357 p.

Bernier (Serge), Pariseau (Jean), *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la défense nationale canadien, 1987, 498 p.

Berton (Pierre), *L'invasion du Canada : les Américains attaquent, 1812-1813*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1981, 384 p.

Bothwell (Robert), *Canada and Quebec: One Country, Two Histories*, Vancouver, UBC Press, 2011, 96 p

Boyko (John), *Voisins et ennemis. La guerre de Sécession et l'invention du Canada*, Québec, Presse de l'université Laval, 2014, 400 p.

Brewster (Hugh), *Au Canada : Prisonnier à Dieppe : Deuxième Guerre mondiale*, Toronto, Scholastic Canada, 2012, 224 p.

Britnell (George E.), Fowke (V. V.), *Canadian Agriculture in War and Peace, 1935-1950*, Palo Alto, Stanford University Press, 1962, 518 p.

Burchell (Charles J.), *The statute of Westminster and its effect on Canada*, Johannesburg, South African Institution of International Affairs, 1945, 16 p.

Burelle (André), *Le mal canadien : essai de diagnostic et esquisse d'une thérapie*, Anjou, Fides, 1995, 239 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Cachat (Gérard), *L'onu dans la guerre froide et l'affaire congolaise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1978, 318 p.

Clearwater (John), *Canadian Nuclear Weapons: The Untold Story of Canada's Cold War Arsenal*, Toronto, Dundurn, 1998, 400 p.

Denton (Edgard), *Limits of Loyalty*, Waterloo, Presses de l'université Wilfrid Laurier, 1980, 128 p.

Desrochers (Sylvain), *La participation canadienne à l'OTAN (1945-1980) : une analyse de la pensée stratégique canadienne*, Montréal, Université McGill, 1984, 276 p.

Dion (Germain), *Une tornade de 60 Jours : la crise d'octobre 1970 ā la chambre des communes*, Hull, Éditions Asticou, 1985, 222 p.

Dionne (Narcisse-Eutrope), *Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la révolution 1791-1802*, Paris, Hachette, 2013, 470 p.

Donaghy (Greg), *Le Canada au début de la Guerre Froide 1943-1957*, Ottawa, Department of Foreign Affairs and International Trade, 1998, 255 p.

Gagnon (Alain), *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*, Montréal, PUM, 2006, 559 p.

Gendebien (Paul-Henry), *L'intervention des Nations Unies au Congo 1960-1964*, Berlin, Walter de Gruyter, 1967, 292 p.

Giesler (Patricia), *Souvenirs de vaillance : la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale*, Ottawa, Direction des affaires publiques, Affaires des anciens combattants Canada, 1981, 92 p.

Grodzinski (John R.), *Defender of Canada: Sir George Prevost and the War of 1812*, Norman, University of Oklahoma Press, 2013, 400 p.

Hart (Susan Elizabeth), *Sculpting a Canadian Hero: Shifting Concepts of National Identity in Ottawa's Core Area Commemorations*, Montréal, Concordia University, 2008, 243 p.

Heller (Henry), *The Bourgeois Revolution in France, 1789-1815*, Oxford, Berghahn Books, 2006, 184 p.

Herd Thompon (John), Stephen J. Randall, *Canada and the United States: Ambivalent Allies*, Athens, University of Georgia Press, 2010, 464 p.

Jockel (Joseph T.), *Canada in Norad 1957-2007: a history*, Montréal, McGill Queen's University, 2007, 225 p.

Kasinsky (Renée G.), *Refugees from Militarism: Draft-Age Americans in Canada*, Livingston Campus of Rutgers University, Transaction Publishers, 1976 301 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Kellett (Anthony), Beanlands (Bruce), Deaco (James), *Le terrorisme au Canada de 1960 à 1989*, Ottawa, Library Solicitor Canada, 1991, 390 p.

Lachance (André), *Les Marginaux, Les exclus et l'autre au Canada aux 17e et 18e siècles*, Anjou, Fides, 1996, 327 p

Lanctôt (Gustave), *Le Canada et la Révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.

Legault (Albert), *Le Canada dans l'orbite américaine : la mort des théories intégrationnistes?*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 163 p.

Legault (Albert), Fortmann (Michel), *Une diplomatie de l'espoir : le Canada et le désarmement, 1945-1988*, Québec, Presses Université Laval, 1989, 643 p.

Lester (Normand), *Enquête sur les services secrets*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1998, 373 p.

Létourneau (Paul), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans : 1949-1989*, Québec, Université Laval, 1992, 216 p.

Létourneau (Charles), *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2006, 129 p.

Linteau (Paul-André), *Histoire du Canada*, Paris, PUF, 2010, 127 p.

Mackenzie (David), *La peur du communisme au Canada*, Ottawa, La société historique du Canada, 2001, 34 p.

MacLennan (Hugh), *Two Solitudes*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011, 370 p.

Mantle (Craig Leslie), *Les apathiques et les rebelles : des exemples canadiens de mutinerie et de désobéissance, 1812 à 1919*, Toronto, Dundurn, 2008, 516 p.

Monk (Maria), *Awful Disclosures of Maria Monk: As Exhibited in a Narrative of Her Sufferings During Her Residence of Five Years as a Novice and Two Years as a Black Nun in the Hotel Dieu Nunnery*, New York, D.M. Bennett, 1878, 188 p.

Morton (Desmond), *1945 lorsque le Canada a gagné la guerre*, Ottawa, La Société Historique du Canada, 1995, 36 p.

Morton (Desmond), *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia 1868-1904*, Toronto, University of Toronto, 1970, 257 p.

Mukanya Kaninda-Muana (Jean-Bruno), *Les relations entre le Canada, le Québec et l'Afrique depuis 1960 : esquisse de bilan et de perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2012, 202 p.

Ollivier (Marice), *Le Canada, pays souverain ? : Le statut de Westminster*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 229 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

P (Robert), *La guerre des Boers et l'impérialisme canadien*, Ottawa, La société historique du Canada, 1987, 27 p.

Preston (Richard A.), *Au service du Canada : histoire du Royal Military College depuis la deuxième guerre mondiale*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1992, 268 p.

Preston (R. A.), *La politique canadienne de défense et le développement de la nation* canadienne, 1867-1917, Ottawa, La société historique du Canada, 1973, 27 p.

Renaud (Frédéric), *Les limites d'une puissance moyenne durant la guerre froide : la participation du Canada à la commision internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1957*,

Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, 135 p.

Rens (Jean-Guy), Roth (Käthe), *Invisible Empire: A History of the Telecommunications Industry in Canada, 1846-1956*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2001, 383 p.

Sanders (Wilfried), *Jack et Jacques : l'opinion publique au Canada pendant la deuxième guerre mondiale*, Montréal, Luxe Éditeur, 1996, 100 p.

Smith (Allan), *Le Canada : une nation américaine ?*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 379 p.

Squires (Jessica)*, Building Sanctuary: The Movement to Support Vietnam War Resisters in Canada, 1965-73*, Vancouver, UBC Press, 2013, 376 p.

Université Laval, *Les articles de la confédération*, 1781, (www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/USA-Articles-Conf.htm - consulté le 27 février 2014).

Young (Robert A.), *La sécession du Québec et l'avenir du Canada*, Québec, Presses Université Laval, 1995, 291 p.

**L. Histoire du Québec**

Angers (François-Albert), *Les relations fédérales-provinciales sous le régime Duplessis*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1997, 13 p.

Armstrong (Elizabeth), *The crisis of Quebec, 1914-1918*, Montréal, McGill-queen's Press, 1974, 300 p.

Auger (Martin), *Prisonniers de guerre et internes allemands dans le Sud du Québec*, Outremont, Athena Canada, 2010, 98 p.

Baillargeon (Noël), *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Québec, Presses Université Laval, 1994, 410 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Balthazar (Louis), *La dynamique du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1980, 33 p.

Beaulieu (Valérie), *Figures du héros dans la représentation de la Seconde guerre mondiale au Québec : redéfinitions et déplacements*, Montréal, Université de Montréal, 2008, 101 p.

Bélanger (Yves), *Québec Inc : la dérive d'un modèle ?*, Québec, Université Laval, 1994, 27 p.

Bergeron (Gérard), *La guerre froide inachevée*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1971, 293 p.

Bergeron (Gérard), *Pratique de l'État au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi 1984, 380 p.

Bernard (Jean Paul), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Paris, Boréal, 1983, 349 p.

Bernard (Jean-Paul), *Les rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1996, 41 p.

Behiels (Michael D.), *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism vs Neo-Nationalism, 1945-60*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1985, 400 p

Bergeron (Gérard), *Syndrome québécois et mal canadien*, Québec, Presses Université Laval, 1981, 297 p.

Boissonnault (Réal), *Les Forges du Saint-Maurice, 1729-1883 : 150 ans d'occupation et d'exploitation*, Gatineau, Parcs Canada, 1983, 67 p

Bonenfant (Jean-Charles), *Les Canadiens français et la naissance de la confédération*, Ottawa, La société historique du Canada, 1884, 23 p.

Bouchard (Gérard), de Braekeleer (Marc), « Homogénéité ou diversité ? L'histoire de la population du Québec revue à travers ses gènes », Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1990, 38 p.

Bouchard (Gérard), John Alexander Dickinson, Joseph Goy, *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différence*, Septentrion, 1998, 336 p.

Bourque (Gilles), *Question nationale et classes sociales au Québec : (1760-1840)*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1970, 350 p.

Bouvier (Félix), *Histoire du Séminaire de Mont-Laurier : formation d'une élite et d'une classe moyenne*, Aujou, Fides, 2005, 267 p.

Boyer (Raymond), *Les crimes et les châtiments au Canada français du XVIIe au XXe siècle*, Cercle du Livre de France, 1966, 542 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Bréhaut Ryerson (Stanley), *Le Canada français : sa tradition, son avenir*, Les Éditions La Victoire, 1945, 149 p.

Brodeur (Jean-Paul), *Les visages de la police : pratiques et perceptions*, Montréal, PUM, 2003, 392 p.

Brodeur (Raymond), *Catéchisme et identité culturelle dans le diocèse de Québec de 1815*, Québec, Presses Université Laval, 1 janv. 1998, 309 p.

Brodeur (Raymond), Brigitte Caulier, *Les Catéchismes au Québec, 1702-1963*, Québec, Presses Université Laval, 1990, 456 p.

Brouillette (Benoît), *La pénétration du continent américain par les Canadiens Français*, 1763-1846, Montréal, Librairie Granger frères, 1939, 242 p.

Brunet (Michel), *Les canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791*, Ottawa, La société historique du Canada, 1966, 26 p.

Brunet (Michel), *Québec, Canada Anglais : deux itinéraires, un affrontement*, Montréal, HMH, 1968, 309 p

Caldwell (Gary), *L'histoire des « possédants » anglophones au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1978, 29 p.

Canet (Raphaël), *Nationalismes et société au Québec*, Montréal, Athéna, 2003, 232 p.

Carrier (Louis Napoléon), *Les événements de 1837-38: esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*, Paris, l'Événement, 1877, 194 p.

Caron-Houle (Françoise), *La presse française du Québec et les crises européennes*, 1935-1939, Ottawa, Université d'Ottawa, 1972, 214 p.

Castonguay (Jacques), *C'était la guerre à Québec, 1939-1945*, Montréal, Art global, 2003, 189 p.

Castonguay (Jacques), *Le Collège militaire royal de Saint-Jean : une université à caractère différent*, Paris, Les éditions du Septentrion, 1992, 272 p.

Castonguay (Jacques), *Les Voltigeurs de Québec premier régiment canadien-français*, Québec, Les Voltigeurs de Québec, 1987, 526 p.

Castonguay (Jacques), *Un trou de mémoire : la guerre froide au Québec et dans le Grand Nord canadien*, Montréal, Carte Blanche, 2009, 118 p.

Chaballe (Joseph), *Histoire du 22ème bataillon Canadien-français*, Amicale du 22ème de Québec et de Montréal, 1992, 412 p.

Chapais (Thomas), *Québec et l'invasion américaine de 1775*, Westmount, Marianopolis College, 2005, 14 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Charest (Paul), Brassard (Denis), *La militarisation des territoires montagnais*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1986, 16 p.

Charland (Jean-Pierre), *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*, Québec, Presses Université Laval, 2000, 452 p.

Chevrier (Marc), *Des lois et des langues au Québec : principes et moyens de la politique linguistique québécoise*, Ministère des Relations Internationales, 1997, 62 p.

Chroniques du Perche, « De l'enseignement aux maladies génétiques au Québec », Rémalard, Cahiers Percherons, 1996, 32 p.

Circé-Côté (Ève), *Papineau : son influence sur la pensée canadienne; essai de pychologie historique*, R. A. Regnault & cie, 1924, 247 p.

Coderre (Jean-François), *La participation des canadiens français du Québec à la guerre de Corée (1950-1953) et sa couverture médiatique*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2006, 127 p.

Comeau (Robert), Lévesque (Michel), Bélanger (Yves), *Daniel Johnson : rêve d'égalité et projet d'indépendance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, 451 p.

Comeau (Robert), Dionne (Bernard), *Les communistes au Québec 1936-1956 : sur le Parti communiste du Canada/Parti ouvrier-progressiste*, Montréal, Presses de l'unité, 1981, 104 p.

Comeau (Robert), Dionne (Bernard), *Le droit de se taire : histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1989, 542 p.

Comeau (Robert), Nadeau (Jean-François), *Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada*, Association québécoise d'histoire politique, Montréal, 1998, 222 p.

Commission française d'histoire militaire, *Conflits de sociétés au Canada français pendant la Guerre des Sept Ans*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 1978, 215 p.

Conseil supérieur de la langue française, *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Anjou, Fides, 2008, 679 p

Courville (Serge), *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses Université Laval, 1990, 335 p.

Deschênes (Gaston), *Une capitale éphémère : Montréal et les événements tragiques de 1849*, Paris, Septentrion, 1999, 160 p.

Deleuze (Magali), *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie 1954-1964*, Montréal, Université de Montréal, 1998, 303 p.

Denis (Roch), « Une révolution pas si tranquille…avant 1960 », Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1988, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dion (Léon), *La révolution déroutée*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1998, 363 p.
Dion (Léon), *Nationalismes et politique au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1975, 100 p.
Dion (Léon), *Québec 1945-2000 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1993, 450 p.
Dion (Léon), *Québec 1945-2000 : Tome I à la recherche du Québec*, CEGEP de Chicoutimi, Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1987, 238 p.
Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, *Le style second Empire dans l'architecture canadienne*, Ottawa, Parcs Canada, 1980, 246 p.
Djebabla (Mourad), *La confrontation des civils québécois et ontariens à la première guerre mondiale, 1914-1918 : les représentations au Québec et en Ontario*, Laval, Université du Québec à Montréal, 2008, 464 p.
Djebabla-Brun (Mourad), *Se souvenir de la grande guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB, 2004, 192 p.
Dubois (Jean M. M.), *Les Cantons de l'Est : aspects géographiques, politiques, socio-économiques et culturels*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, 294 p.
Duclos DeCelles (Alfred), *The 'patriotes' of '37: A Chronicle of the Lower Canadian Rebellion*, Glasgow, Brook & Company, 1920, 140 p.
Dumont (Fernand), Jean Hamelin, Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français*, Québec, Presses de l'université Laval, 1972, 361 p.
Durand (Marc), *Histoire du Québec*, Paris, Imago, 2011, 236 p.
Eid (Nadia F.), *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 p.
Faucher (Albert), Lamontagne (Maurice), *L'histoire du développement industriel au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1953, 24 p.
Faucher de Saint-Maurice (Narcisse), *Le Canada et les canadiens-français pendant la guerre franco-prussienne*, Québec, A. Cot, 1888, 56 p.
Fortin (Réal), *La guerre des patriotes : le long du Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mille Roches, 1988, 286 p.
Fournier (Louis), *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales », 1982, 444 p.
Fournier (Pierre), *Autopie du Lac Meech : la souveraineté est-elle inévitable ?*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1990, 127 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Fournier (Pierre), *Le Parti québécois : politiques économiques et nature de classe*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1978, 28 p.

Gagnon (Jean-Pierre), *Le 22ème Bataillon Canadien-français, 1914-1919 : étude socio-militaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 459 p.

Gagnon (Serge), *Le Québec et ses historiens de 1840 à 190*, Québec, Presses de l'université Laval, 1978, 474 p.

Gagnon (Serge), *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Québec, Presses Université Laval, 1990, 202 p.

Gagnon (Serge), *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 p.

Gauvreau (Michael), *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Aujou, Fides, 2007, 457 p.

Gélinas (Xavier), *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses Université Laval, 2007, 486 p.

Gérard Cachat, *L'ONU dans la guerre froide et l'affaire congolaise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1978, 318 p.

Gill (Louis), *La question nationale au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 2003, 30 p.

Girard (Camil), *Un pays fragile*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1994, 42 p.

Godin (Pierre), *René Lévesque : l'espoir et le chagrin, 1976-1980*, Paris, Boreal, 2001, 631 p.

Gosselin (Paul-Émile), *La crise de la natalité au Québec*, Montréal, Éditions Ferland, 1968, 40 p.

Gouin (Jean), *Lettres de guerre d'un Québécois, 1940-1945*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 341 p.

Gravel (Jean-Yves), *Le Québec et la guerre*, Paris, Éditions Boréal Express, 1974, 173 p.

Greer (Allan), *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Paris, Septentrion, 2000, 356 p.

Greer (Allan), *The Patriots and the People: The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, 385 p.

Grenon (Michel), Gilles Chaussé, *L'image de la Révolution française au Québec : 1789-1989*, Montréal, Hurtubise HMH, 1989, 269 p.

Griffin (Anne), *Quebec, The Challenge of Independence*, Fairleigh Dickinson Univ Press, Madison, 1984, 220 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Guilbeault-Cayer (Emilie), *L'État québécois et la crise d'Oka de 1990 : mutations des politiques en matière de gestion des revendications amérindiennes, 1985-2001*, Québec, Université Laval, 2008, 126 p.

Guilbeault-Cayer (Emilie), *Une image vaut mille mots : la crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie*, Conserveries mémorielles, 2007, 20 p.

Guilette (Luc), *Bilan du soldat canadien-français en l'an 2000 : 50 ans de discrimination systématique*, Kingston, Collège des Forces Canadiennes, 2009, 9 p.

Guitard (Michelle), *Les miliciens de la Bataille de la Chateauguay*, Université d'Ottawa, Ottawa, 1980, 336 p.

Hardy (Jean Pierre), Ruddel (David-Thiery), *Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1977, 220 p.

Hare (John), *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Paris, Septentrion, 1993, 305 p.

Hayes (Geoffrey), Mike Bechthold, Matt Symes, *Canada and the Second World War*, Waterloo, Wilfrid Laurier Univ. Press, 2013, 500 p.

Hudon (Christine), *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Paris, Septentrion, 1996, 469 p.

Horrell (Caroline), *Les conséquences de l'entente Couture-cullen sur la politique d'immigration québécoise de 1978 à 1944*, Université de Montréal, Montréal, 1997, 308 p.

Hould (Claudette), *L'image de la révolution française*, Québec, Musée du Québec, 1989, 446 p.

Joyal (Serge), *Le mythe de Napoléon au Canada français*, Montréal, Del Busso, 2013, 566 p.

Kesteman (Jean-Pierre), Saint-Pierre (Diane), Southam (Peter), *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1998, 829 p.

Kyte Senior (Elinor), *Les habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997, 310 p.

Labonté (François), *Alias Anthony St. John: les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 297 p.

Lacoursière (Sylvain), *Le soldat dans la culture au Québec en 1939-1945 : du héros-guerrier à la chair à canon*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, 202 p.

Laferté (Hector), Deschênes (Gaston), *Derrière le trône : mémoires d'un parlementaire québécois, 1936-1958*, Paris, Septentrion, 1998, 461 p.

Laforest (Guy), *Pour la liberté d'une société distincte*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 353 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lahaise (Robert), *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, Hexagone, 1994, 238 p.

Lamarre (Jean), *L'implication de volontaires canadiens-français dans les conflits internationaux du XIX^e siècle*, Collège Militaire Royal du Canada, 2007, 6 p.

Lambert (Pierre), *Les patriotes de Beloeil : le mouvement patriote, les insurrections de 1837-1838 et les paroissiens de Beloeil*, Paris, Septentrion, 1994, 189 p.

Lamarre (Jean), *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*, Montréal, VLB, 2008, 186 p.

Lamonde (Yvan), *Histoire sociale des idées au Québec : 1760-1896*, Anjou, Fides, 2000, 895 p.

Lamonde (Yvan), Poton (Didier), *La Capricieuse (1855)*, Québec, Presses Université Laval, 2006, 379 p.

Lamonde (Yvan), *Louis-Antoine Dessaulles, 1818-1895 : un seigneur libéral et anticlérical*, Anjou, Fides, 1994, 369 p.

Langlais (Jacques), David Rome, *Jews and French Quebecers: Two Hundred Years of Shared History*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2010, 209 p.

Laprade (Jean), *La promotion de l'histoire militaire canadienne auprès des jeunes dans la société québécoise : un investissement nécessaire pour l'avenir*, Kingston, Collège des forces canadiennes, 2006, 89 p.

Larocque (André), *Le parti de René Lévesque : un retour aux sources*, Aujou, Fides, 2007, 251 p.

Laudy (Danielle), *Les politiques coloniales britanniques et l'Ancien Régime au Bas-Canada entre 1783 et 1832*, Montréal, Université de Montréal, 1992, 802 p.

Lebel (Maurice), *Évolution de l'enseignement au Québec pendant l'entre-deux-guerres (1920-1940)*, Paris, Mediaspaul, 1982, 37 p.

Lefèbvre (André), *La Montréal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, Guérin, Montréal, 1970, 207 p.

Legault (Roch), *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la conquête*, Balma, Athéna Éditions, 2002, 202 p.

Legault (Roch), Lamarre (Jean), *La Première Guerre mondiale et le Canada : contributions socio-militaires québécoises*, Montréal, Méridien, 1999, 69 p.

Lemieux (Lucien), *Histoire du catholicisme québécois (1760-1839)*, Montréal, Boréal, 1989, 438 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lépine (Luc), *Le Québec et la guerre de 1812*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2012, 144 p.

Lester (Normand), *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 1, 2001, 318 p.

Lester (Normand), *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 2, 302 p.

Lester (Normand), *Le livre noir du Canada anglais*, Québec, Les intouchables, Tome 3, 349 p.

Linteau (Paul-André), Durocher (René), Robert (Jean-Claude), *Quebec: A History 1867-1929*, Boréal, 1979, 602 p.

Lévesque (Alexandre), *Les responsables politiques québécois face au conflit israélo-arabes* (1944-1995), Québec, Université Laval, Mémoire, 2010, 139 p.

Lion (Valérie), *Irréductibles Québécois*, Genève, Éditions des Syrtes, 2005, 291 p.

MacPherson (James), *Le Moine, Le premier gouverneur anglais de Québec, le général James Murray,1759-66*, Ottawa, Société Royale du Canada, 1890, 17 p.

Mansion (Hubert), *Vivre le Québec libre*, Montréal, Ulysse, 2005, 230 p.

Martel (Marcel), *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1997, 203 p.

Maximilien Globensky (Charles Auguste), *La rebellion de 1837 à Saint-Eustache : Précédé d'un exposé de la situation politique du Bas-Canada depuis la cession*, A. Coté et cie, Québec, 1883, 333 p.

McKinnon Wrong (George), *Un manoir canadien et des seigneurs 1761- 1861: cent ans d'histoire*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 273 p.

McLoughlin (Michael), *Last Stop, Paris*: *The Assassination of Mario Bachand and the Death of the FLQ*, New York, Penguin Group, 1998, 320 p.

Medresh (Israël), *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Paris, Septentrion, 2001, 242 p.

Meunier (Pierre), *L'insurrection de 1837 à Saint-Charles et le seigneur Debartzch*, Anjou, Fides, 1986, 168 p.

Michaud (Yves), Valérie Martin, *Les raisons de la colère*, Aujou, Fides, 2005, 434 p,.

Michaud (Marie), *Quel destin pour l'imaginaire et le héros guerrier dans l'écriture ? Le témoignage de guerre au Québec de 1914 à nos jours*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2006, 251 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Minville (Esdras), *Visions d'histoire du Canada et du Canada français*, Aujou, Fides, 1992, 544 p.

Monet Chartrand (Simonne), *Les Québécoises et le mouvement pacifiste, 1939-1967*, Montréal, Éditions Ecosociété, 1993, 162 p.

Monière (Denis), *Ludger Duvernay et la Révolution Intellectuelle Au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 231 p.

Monière (Denis), *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, PUM, 2001, 148 p.

Morin (Sophie), *La traduction dans la presse québécoise de 1764 à 1840 : stratagème d'anglicisation des Canadiens français par les autorités britanniques*, Montréal, Université Concordia, Mémoire, 2006, 112 p

Nadeau (Charles-André), *La stratégie lors de l'affrontement anglo-américain au Canada (1775-1776) : objectifs politiques et objectifs militaires*, Québec, Université Laval, 2008, 163 p.

Noël (Mathieu), *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009, 154 p.

Normand (François), *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIXe siècle : une étude de la batellerie du port de Québec*, Québec, Presses Université Laval, 1997, 283 p.

Ouellet (Fernand), *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Anjou, Fides, 1966, 639 p.

Ouellet (Fernand), *Le Bas-Canada : 1791-1840*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

Papineau (Julie), *Une femme patriote : correspondance, 1823-1862*, Paris, Septentrion, 1997, 518 p.

Papineau (Louis Joseph), Aubin (Georges), Blanchet (Renée), *Lettres à Julie*, Paris, Septentrion, 2000, 812 p.

Paquin (Stéphane), Beaudouin (Louise), Comeau (Robert), Lachapelle (Guy), *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes,* Québec, Presses Université Laval, 2006, 324 p.

Pariseau (Jean) et Bernier (Serge), *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, Tome I 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Service historique de la défense nationale, 1987, 468 p.

Piché (Lucie), *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses Université Laval, 2003, 349 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Pronovost (Claude), *La bourgeoisie marchande en milieu rural, 1720-1840*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 230 p.

Rainville (Bertrand), *Le crédit à la consommation dans le Québec d'après-guerre : une enquête exploratoire*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 2007, 148 p.

Renaud (Anne), *La Grosse-Ile : terre de chagrin et d'espoir*, Lobster Press, 2007, 24 p.

Rioux (Marcel), *La question du Québec*, Québec, Parti pris, 1976, 249 p.

Roby (Yves), *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 250 p.

Rolinat (Jean-Claude), *Nationalisme québécois & Canada français*, Paris, Dualpha, 2000, 189 p.

de Roquebrune (Robert), *Cherchant mes souvenirs 1911-1940*, Aujou, Fides, 1968, 243 p.

Rouillard (Jacques), *Histoire du syndicalisme au Québec : des origines à nos jours*, Paris, Boréal, 1989, 535 p.

Rouillard (Eugène), *La colonisation dans les comtés de Témisconata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé,* Québec, Ministère de la colonisation et des Mines, 1899, 153 p.

Roy (Jean Louis), *La marche des Québécois : le temps des ruptures, 1945-1960*, Montréal, Leméac, 1976, 383 p.

Roy (Simon), *La guerre froide dans son arrière-cour : les impacts et les interactions socio-économiques engendrés par l'implantation d'une station radar de la Pinetree Line à Senneterre*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2013, 73 p.

Rudin (Ronald), *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 332 p.

Samson (Roch), *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 460 p.

Savard (Jean-François), Brassard (Alexandre), Côté (Louis), *Québec, Ontario : un destin partagé* ?, Québec, Presses de l'université du Québec, 2011, 324 p.

Simon (Jean-François), *Deux du vingt-deuxième bataillon*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1919, 117 p.

Suthren (Victor), *Tenir bon : la bataille de châteauguay*, Ottawa, Musée canadien de la guerre, 1986, 25 p.

Tardif (Laurent-Paul), *Le nationalisme religieux de Mgr Lartigue*, Québec, Université Laval, 1956, 88 p.

Tetley (William), *October Crisis 1970: An Insider's View*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2006, 310 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Toupin (Nicholas), *Stratégies et politiques nationalistes de René Lévesque (Québec) et de Lee Teng-hui (Taiwan) : essai de politique comparée*, Québec, Université Laval, Mémoire, 2009, 151 p.

Tremblay (Martine), *Derrière les portes closes - René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985)*, Montréal, Québec Amérique, 2006, 697 p.

Tremblay (Yves), *Volontaires. Des Québécois en guerre (1939-1945)*, Montréal, Athéna, 2006, 144 p.

Trudeau (Pierre Elliott), *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, 227 p.

Turcotte (Louis-Philippe), *Le Canada sous l'union, 1841-1867*, Québec, Des presses mécaniques du "Canadien", 1871, 617 p.

Turgeon (Laurier), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 558 p.

Vallières (Pierre), *L'exécution de Pierre Laporte : les dessous de l'opération Essai*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, 223 p.

Veilleux (Christine), *Aux origines du Barreau québécois, 1779-1849*, Paris, Septentrion, 1997, 117 p.

Vernet (Daniel), *Le roman du Québec*, Monaco, Éditions du Rocher, 2008, 193 p.

Vincent (Sébastien), *Laissés dans l'ombre : les Québécois engagés volontaires de 39-45*, Montréal, VLB éditeur, 2004, 281 p.

Vinet (Mark), *Le Quebec / Canada et la guerre de Sécession américaine 1861-1865*, Vaudreuil-sur-le-Lac, Wadem Publishing, 2002, 204 p.

Waddell (Eric), Caldwell (Gary), *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 478 p.

White (Ruth L.), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des Patriotes canadiens à Paris, 1839-1845*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 643 p.

Woessner (Géraldine), *Ils sont fous ces Québécois !*, Paris, Éditions du Moment, 2010, 296 p.

**M. Histoire de la relation spéciale entre le Québec et la France**

Amyot (Eric), *Le Québec entre Pétain et de Gaulle : Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*, Aujou, Fides, 1999, 365 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Anger (Stéphanie), Fabre (Gérard), *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000 : les réseaux de la revue Esprit avec la Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Québec, Presses Université Laval, 2004, 248 p.

Bacot (Jean-Pierre), *Une langue, deux cultures : le malentendu entre la France et le Canada français, 1760-1970*, Paris, Harmattan, 2008, 196 p.

Bosher (J. F.), *The Gaullist Attack on Canada, 1967-1997*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2000, 331 p.

Bouchard (Gérard), *Une langue, deux cultures : rites et symboles en France et au Québec*, Québec, Presses Université Laval, 1997, 351 p.

Burin Des Roziers (Étienne), Pérol (Gilbert), *Vive le Québec libre : une intuition ou une politique ?*, Paris, Plon, 1977, 47 p.

Cholette (Gaston), *La coopération économique franco-québécoise, de 1961 à 1997*, Québec, Presses Université Laval, 1998, 375 p.

Fournier (Marcel), *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Les éditions du Paris, Septentrion, 1995, 386 p.

Goldbloom (Michael Eliot), *Vive Le Quebec Libre: Charles de Gaulle's 1967 Trip to Canada*, Cambridge, Harvard University, 1974, 150 p.

Lachiver (Alban), *Le soutien humanitaire canadien-français à la France durant le premier conflit mondial à travers l'action du Comité France-Amérique de Montréal (1914-1918)*, Amiens, Université de Picardie Jules Vernes, Mémoire, 1994, 184 p.

Lescop (René), *Le pari québécois du général de Gaulle*, Paris, Boréal Express, 1981, 218 p.

Pépin (Carl), *Les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre*, Québec, Université Laval, 2008, 652 p.

Peyrefitte (Alain), *De Gaulle et le Québec : des témoignages*, Québec, Les Publications du Québec, 1997, 218 p.

Roussel (Luc), *Les relations culturelles du Québec avec la France 1940-1965*, Québec, Université Laval, 1983, 920 p

Smith (Frédéric), *La France appelle à votre secours : Québec et la France Libre, 1940-1945*, Montréal, VLB, 2012, 293 p.

Thomson (Dale C.), *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Éditions du Trécarré, 1990, 410 p.

Vinant (Jean), *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Chotard & Associés Éditeurs, 1985, 389 p.

**N. Science politique**



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Balthazar (Louis), *Bilan du nationalisme au Québec*, Québec, Université Laval, 1986, 157 p.

Balthazar (Louis), *La dynamique du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1980, 33 p.

Balthazar (Louis), *L'évolution du nationalisme québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1992, 23 p.

Beauchemin (Jacques), *La question nationale québécoise : les nouveaux paramètres de l'analyse*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1998, 32 p.

Bergeron (Gérard), *Pratique de l'État au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1984, 380 p.

Bourque (Gilles), Duchastel (Jules), *Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : le Canada et le Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales, 2000, 35 p.

Brière (Marc), *Le goût du Québec. L'après référendum 1995. Des lendemains qui grincent…ou qui chantent ?*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1996, 263 p.

Charest (Paul), *La militarisation des territoires montagnais*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1986, 16 p.

Donneur (André), *Le Canada, les États-Unis et le monde : la marge de manœuvre canadienne*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 195 p.

Drouilly (Pierre), *Le referendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1995, 16 p.

Fournier (Pierre), *Autopie du Lac Meech : la souveraineté est-elle inévitable ?*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1990, 127 p.

Gill (Louis), *La question nationale au Québec*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 2003, 30 p.

Guindon (Hubert), *La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1977, 37 p.

Jones (Richard), L'idéologie du Parti Québécois, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1981, 32 p.

Lasserre (Frédéric), *Le Canada, d'un mythe à l'autre : territoire et images du territoire*, Presses universitaires de Lyon, 1998, 292 p.

Lefebvre (Maxime), *La politique étrangère Américaine*, Paris, PUF, 2008, 127 p.

Lévesque (Delmas), *Un Québec en redéfinition*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1977, 20 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Lisée (Jean-François), *Dans l'oeil de l'aigle : Washington face au Québec*, Paris, Boréal, 1990, 577 p.
Martin (Pierre), *Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, 19 p.
Rocher (Guy), *Les conditions d'une francophonie nord-américaine originale*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1979, 26 p.
Tremblay (Marc-Adélard), *La renaissance de l'identité amérindienne dans l'espace québécois*, Chicoutimi, CEGEP de Chicoutimi, 1989, 27 p.
Trudeau (Pierre Elliott), *L'aliénation nationaliste*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1991, 13 p.

**O. Sécurité et défense**

Beaudet (Normand), *Le mythe de la défense canadienne*, Québec, Les éditions écosociété, 1993, 156 p.
Bélanger (Yves), *La reconversion des entreprises militaires : quel rôle pour l'État et comment le Canada peut-il aborder la question ?*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1997, 30 p.
Bélanger (Yves), Fournier (Pierre), *Le Québec militaire : les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Montréal, Québec-Amérique, 1989, 202 p.
Casanova (Nicolas), *Tempête du désert*, Paris, Economica, 2011, 227 p.
Cloutier (Pierre), *Renseignement et sécurité dans l'âge de l'information : les défis du Québec,* Centre de recherche sur la sécurité et le renseignement, 1995, 63 p.
Charon (Jean-Marie), *Armes de communication massive : Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, CNRS, Paris, 2004, 274 p.
Côté (Louis), « La sécurité publique au Québec », *Télescope*, mars 2004, 147 p.
Desportes (Vincent), *L'Amérique en Armes : Anatomie d'une puissance militaire*, Paris, Economica, 2002, 348 p.
Dupont (Benoît), Emile Perez, *Les polices au Québec*, Paris, PUF, 2011, 127 p.
Fortman (Michel), Macleod (Alex), Roussel (Stéphane), *Vers des périmètres de sécurité ? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe*, CEPES/GERCI, 2003, 256 p.
Delmas (Jean), Kessler (Jean), *Renseignement et propagande pendant la guerre froide 1947-1953*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999, 319 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Dupont (Benoît), Pérez (Émile), *Les polices au Québec*, PUF, Paris, 2011, 127 p.

Ganser (Daniele), *Les armées secrètes de l'OTA N : réseaux Stay Behind, opération Gladio et terrorisme en Europe de l'ouest*, Plogastel-Saint-Germain, Éditions Demi-Lune, 2007, 400 p.

Gray (Colin S.), *The implications of preemptive and preventive war doctrines : a reconsideration*, US Army War College, 2007, 70 p.

Grosser (Pierre), *Les temp de la guerre froide : réflexions sur l'histoire de la guerre froide et sur les causes de sa fin*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 465 p.

Horn (Bernd), Tony Balasevicius, *Lumières sur les forces de l'ombre : Une perspective canadienne sur les Forces d'opérations spéciales*, Toronto, Dundurn, 2007, 344 p.

Ifrah (Laurence), *Fraude identitaire, phishing et spam : les menaces majeures en 2009*, Défense nationale et sécurité collective, Mars 2009, 182 p.

Joxe (Alain), *Le cycle de la dissuasion, 1945-1990 : Essai de stratégie critique*, Paris, La découverte, 2010, 324 p

Maâroufi (Jamila), *La relation entre les dépenses militaires, le progrès technique et la croissance de la productivité aux États-Unis : un survol critique de la littérature*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1991, 141 p.

Massie (Justin), *Francosphère : l'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, PUQ, 2013, 295 p.

McCamley (Nick), *Cold War Secret Nuclear Bunker: The Passive Defence of the Western World During the Cold War*, Barnsley, Pen and Sword, 2013, 304 p.

Morf (Gustave), *Le terrorisme québécois*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1970, 219 p.

Murray (Douglas J.), Viotti (Paul R.), *The Defense Policies of Nations: A Comparative Study*, Baltimore, JHU Press, 1994, 611 p.

Nossal (Kim Richard), Roussel (Stéphane), Paquin (Stéphane), *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.

Rabino (Thomas), *De la guerre en Amérique : essai sur la culture de guerre*, Paris, EDI8, 2013, 640 p.

Robitaille (Antoine), *Les québécois pacifistes ou pacifiques ?*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, 2004, 16 p.

Roussel (Stéphane), *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Athéna, Balma, 2007, 229 p.

Sloan (Elinor C.), *Security and defence in the terrorist area*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, 198 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Tabuteau (Eric), Tolazzi (Sandrine), *A safe and secure Canada*, Berne, PIE Peter Lang, 2011, 187 p.

Villain (Jacques), *Le livre noir du nucléaire militaire*, Paris, Fayard, 2014, 400 p.

Westbrook (Nicholas), Goodman (Deborah), *Défenseurs du Bas-Canada : Les Voltigeurs Canadiens*, San Francisco, LLC, 2013, 175 p.

Wirtz (James J.), Russel (James A.), *U.S. Policy on Preventive War and Preemption*, The Nonproliferation Review, 2003, 11 p.



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES


### A

Arnold (Benedict), 50, 51, 52, 53, 54, 390

### B

Bennett (Richard Bedford), 95, 294, 297, 298, 299, 306, 696, 778

Borden (Robert), 211, 213, 214, 215, 230, 240, 252, 254, 261, 272, 700

Borne (Lucien), 381, 390, 407, 753

Bouchard (Lucien), 15, 42, 87, 88, 353, 509, 514, 515, 516, 518, 523, 526, 711, 766, 780, 791

Bougainville (Louis Antoine de), 16

Bourassa (Henri), 198, 200, 201, 208, 212, 223, 233, 245, 253, 256, 257, 282, 363

Briand (Jean-Olivier), 43, 44, 48

### C

Carleton (Guy), 46, 48, 49, 51, 54, 55, 240, 384

Cartier (George Étienne), 124, 126, 127, 131, 142, 149, 156, 164, 170, 175, 177, 275, 305, 697, 699, 701, 702, 727, 732, 739, 756, 791

Charest (Jean), 45, 366, 416, 454, 478, 509, 561, 563, 564, 566, 567, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 580, 583, 587, 592, 593, 594, 711, 727, 743, 782, 792

Choiseul (Étienne-François de), 18, 26, 31, 34, 630, 640, 695

Chrétien (Jean), 492, 500, 509, 510, 511, 512, 513, 516, 520, 525, 526, 530, 540, 542, 543, 553, 555, 556, 560, 561, 711, 728, 729, 730

Churchill (Winston), 384, 391, 408, 409, 771

Claxton (Brooke), 414, 417

Clinton (Bill), 85, 491, 492, 495, 499, 505, 508, 512, 519, 525, 529, 531, 541, 584, 703

Comte de Gosford (Archeson Archibal), 94, 95, 96, 98, 100, 690

Cugnet (François-Joseph), 45

### D

Dandurand (Raoul), 229, 233, 305, 327

De Gaulle (général), 351, 381, 390, 391, 432, 723, 756, 760, 761, 775, 791

Desjardins (Alfonse), 14, 178, 445, 448, 454, 500, 561, 706, 713, 734, 743

Devault (Carole), 445

Duplessis (Maurice), 310, 311, 316, 323, 409, 410, 430, 613, 744, 779, 783

### F

Fabre (Hector), 184, 185, 213, 574, 622, 744, 758, 791

Franklin (Benjamin), 54, 302, 384, 391, 749, 771

### G

Garand (Jean Cantius), 278, 318, 319, 623, 709

George III, 46, 48, 193, 650, 703

Godbout (Joseph-Adélard), 324, 340, 370, 391, 433, 713, 714, 730, 746

Groulx (Lionel), 114, 282, 283, 302, 305, 307, 309, 708, 731, 755, 756

Guérin-Lajoie (Paul), 435, 436, 625, 721

### H

*Hamilton (Charles Frédéric)*, 180, 197, 222, 586

Hampton (Wade), 73, 74




Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Harper (Stephen), 129, 565, 568, 569, 570, 571, 579, 581, 584, 587, 588, 590, 598, 602, 713, 717, 726, 741

Hugues (Sam), 211, 214, 215, 233, 234

## L

Lafontaine (Louis-Hippolyte), 116, 118, 252, 449, 756

Landry (Bernard), 236, 502, 506, 509, 510, 511, 533, 717, 731

Lartigue (Jean-Jacques), 98, 103, 789

Laurendeau (André), 370, 373, 429

Laurier (Wilfried), 42, 167, 184, 185, 186, 189, 201, 212, 213, 221, 222, 230, 253, 302, 328, 337, 755, 756, 777, 785, 786, 790

Lesage (Jean), 430, 431, 432, 433, 594, 624, 756

Lévesque (René), 156, 275, 277, 298, 364, 431, 433, 438, 440, 441, 443, 450, 451, 452, 455, 456, 457, 458, 463, 509, 626, 721, 725, 728, 730, 731, 756, 778, 782, 784, 786, 787, 790, 792

Lincoln (Abraham), 129, 130, 132, 135, 136, 137, 139, 140, 142, 144, 146, 148, 151, 275

Lord Durham (John George Lambton), 105, 106, 107, 108, 706, 759

Louis XV, 30, 55, 739, 772, 775

## M

Macdonald (John A.), 139, 180, 196, 366, 693, 706

Mackenzie King (William Lyon), 286, 294, 300, 307, 312, 314, 315, 316, 325, 326, 327, 328, 330, 337, 340, 342, 344, 349, 357, 360, 366, 367, 371, 374, 378, 382, 384, 390, 391, 392, 393, 408, 692

Marois (Pauline), 452, 509, 524, 594, 595, 598, 599, 601, 602, 628, 682, 710, 713, 714, 715, 717, 718, 719, 722

Martin (Paul), 138, 222, 229, 256, 349, 356, 408, 442, 461, 481, 484, 485, 543, 555, 558, 560, 561, 562, 563, 573, 580, 582, 590, 592, 600, 631, 686, 714, 716, 717, 727, 749, 750, 751, 767, 773, 779, 787, 793

McCarthy (Dalton), 189

Mercier (Honoré), 156, 175, 185, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 260, 275, 312, 481, 622, 732

Mesplet (Fleury), 46, 54, 62

Montgomery (Richard), 50, 51, 52, 81, 129, 278, 375, 384, 691

Montpetit (Édouard), 233, 281

Morin (Claude), 44, 278, 449, 458, 576, 706, 709, 723, 729, 734, 788

Mulroney (Brian), 461, 463, 465, 466, 467, 474, 477, 478, 489, 491, 724, 725, 726, 728, 731

Murray (James), 39, 43, 44, 45, 72, 76, 165, 278, 694, 787, 794

## N

Napoléon I$^{er}$, 64, 67, 76

Napoléon III, 124, 127, 138, 755, 762

Nelson (Robert), 54, 95, 98, 103, 104, 148, 492, 543, 547, 567, 750

## O

Obama (Barack), 579, 583, 584, 589, 596, 597, 617, 708, 715, 721, 728, 732, 750

## P

Papineau (Louis-Joseph), 65, 84, 87, 93, 95, 96, 97, 103, 106, 115, 116, 119, 223, 690, 739, 752, 755, 756, 782, 788, 790

Parent (Étienne), 87, 555, 717

Parizeau (Jacques), 86, 442, 444, 448, 463, 465, 480, 490, 500, 501, 503, 509, 511, 514, 518, 523, 585, 709, 717, 719, 725, 729, 731, 732, 734, 752

Pearson (Lester Bowles), 419, 421, 422, 437, 725

Pitt (William), 60

Pontiac (Obwandiyag), 28, 35, 36, 38, 607, 620, 769



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Prevost (George), 69, 70, 75, 687, 777

**R**

Riel (Louis), 167, 177, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 622, 692, 698, 700, 745, 755, 756

Ross (Charles), 201, 207, 214, 215, 225, 232, 238, 382, 560, 711

Roy (Raoul), 41, 135, 213, 233, 322, 407, 409, 410, 425, 566, 630, 748, 753, 767, 774, 789

**S**

Salaberry (Charles-Michel de), 68, 73, 74, 76, 78, 131, 756

Simard (Marthe), 63, 161, 351, 362, 364, 381, 386, 390, 391, 754

**T**

Taschereau (Thomas), 68, 281, 282, 283, 284, 305, 307, 701

Tocqueville (Alexis de), 87, 103, 509, 747, 761

Trudeau (Pierre Elliott), 440, 441, 443, 444, 446, 450, 452, 453, 455, 456, 457, 458, 459, 461, 465, 470, 478, 490, 701, 725, 727, 728, 732, 742, 755, 756, 790, 793

**V**

Voltaire, 26

**W**

Washington (George), 50, 76, 106, 129, 132, 135, 136, 141, 146, 173, 362, 384, 390, 391, 436, 437, 441, 448, 453, 455, 456, 488, 497, 533, 550, 557, 564, 565, 567, 601, 626, 721, 726, 727, 731, 756, 761, 771, 772, 793



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

**TABLE DES MATIÈRES**

REMERCIEMENTS ..... 2
SOMMAIRE ..... 4
TABLE DES CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE ..... 6
TABLE DES DOCUMENTS INSÉRÉES DANS LE TEXTE ..... 8
INTRODUCTION GÉNÉRALE ..... 12
PARTIE I. L'enracinement dans le silence (1763-1867) ..... 26
CHAPITRE I. L'alliance de circonstance entre le Québec et l'Angleterre (1763-1834) ..... 28
I – La survivance du fait francophone dans la *Province of Quebec* de l'empire britannique en Amérique du Nord (1763-1783) ..... 29
A – La survivance des Canadiens francophones au sein de la *Province of Quebec* (1763-1774) ..... 29
B – L'alliance de circonstance entre les Anglais et les Canadiens francophones face aux Treize colonies britanniques insurgées (1774-1775) ..... 45
C – La *Province of Quebec* en armes dans la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) ..... 49
II – La *Province of Quebec* face à la guerre franco-britannique et la guerre de 1812 (1783-1815) ..... 57
A – La dégradation des relations entre les colons britanniques et les Canadiens francophones dans la *Province of Quebec* (1783 – 1793) ..... 57
B – L'appui du Bas-Canada à l'Angleterre contre la France dans le contexte révolutionnaire français (1793-1812) ..... 61
C – Le Bas-Canada en armes dans la guerre de 1812 (1812-1815) ..... 69
III – La préservation d'un Bas-Canada francophone au sein d'un espace nord-américain fortement disputé par l'Angleterre et les États-Unis (1815-1834) ..... 79
A – Le Bas-Canada face à la persistance des tensions entre l'Angleterre et les États-Unis (1815- 1825) ..... 79
B – La double mise en périphérie du Bas-Canada par les Américains et les Britanniques (1825-1834) ..... 85
CHAPITRE II. La rupture entre le Québec et la Grande-Bretagne (1834-1867) ..... 92
I – La fin de l'alliance entre les Canadiens francophones et les Anglais (1834-1849) ..... 93



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

A – La crise politique au Bas-Canada aboutissant à la révolte des Patriotes (1834-1838) ..... 93

B – La création du Canada-Uni et l'exode d'une partie des Canadiens francophones vers les États-Unis (1838-1842) ..... 106

C – L'incapacité du Canada-Uni à résoudre l'opposition entre les anglophones et les francophones (1842-1849) ..... 114

II – L'échec du Canada-Uni à prendre le contrôle des ressources nord-américaines les plus stratégiques face aux États-Unis (1849-1861) ..... 119

A – Les Canadiens français face à l'intensification de la concurrence entre le Canada-Unis et les États-Unis (1849-1855) ..... 119

B – Le maintien d'une spécificité du Bas-Canada au sein du Canada-Uni (1855-1859) ..... 125

C – Le Canada-Unis face à la dégradation de la situation intérieure des États-Unis (1859-1861) ..... 128

III – La fin du Canada-Uni (1861-1867) ..... 132

A – La participation massive de volontaires canadiens français à la guerre de Sécession en dépit de l'interdiction de l'Angleterre (1861-1863) ..... 132

B – Les discussions sur l'avenir du Canada-Uni en parallèle à la guerre de Sécession (1863-1865) ..... 142

C – La création du Canada par l'Angleterre pour faire face aux États-Unis (1865-1867) ..... 153

CHAPITRE III. L'opposition du Québec à l'impérialisme britannique (1867-1914) ..... 160

I – L'opposition croissante entre le Québec et le reste du Canada (1867-1886) ..... 161

A – L'affirmation du caractère francophone du Québec au sein du Canada (1867-1871) ..... 161

B – Le mécontentement du Québec face à mise à l'écart des francophones dans la confédération canadienne (1871-1882) ..... 171

C – L'opposition du Québec au reste du Canada (1882-1886) ..... 185

II – Les difficultés du Québec à se développer au sein de la confédération canadienne (1886-1899) ..... 191

A – La tentation autonomiste du Québec (1886-1891) ..... 191

B – Le retard de développement du Québec vis-à-vis du Canada anglophone (1891-1899) ..... 196

III – Le rejet de l'empire britannique par le Québec (1899-1914) ..... 199



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

A – L'opposition du Québec de la participation du Canada à la guerre des Boers (1899-1902) ..... 200

B – Le refus du Québec de voir le Canada mettre à disposition de l'Angleterre sa force militaire (1902-1910) ..... 206

C – L'accélération de l'attraction du Québec envers les États-Unis (1910-1914) ..... 212

PARTIE II. L'affirmation nationaliste du Québec (1914-1945) ..... 218

CHAPITRE IV. Le Québec dans la Première Guerre mondiale (1914-1918) ..... 220

I – L'entrée en guerre du Canada aux côtés de l'Angleterre malgré la réticence de la majorité canadienne française du Québec (1914-1916) ..... 221

A – La montée en puissance chaotique de l'armée canadienne (août 1914-novembre 1914) ..... 221

B – Le Québec dans la guerre des tranchées (novembre 1914-octobre 1915) ..... 232

C – Les difficultés du Canada à soutenir son effort de guerre (octobre 1915-janvier 1916) ..... 239

II – L'accroissement des tensions entre le Québec et le reste du Canada sur fond d'entrée en guerre des États-Unis (1916-1917) ..... 243

A – L'adaptation progressive de l'armée canadienne aux réalités du combat en Europe (janvier 1916-mai 1916) ..... 243

B – La polémique entre le Québec et le Canada anglophone sur le faible engagement militaire des Canadiens français (mai 1916-décembre 1916) ..... 245

C – L'illustration des volontaires canadiens français sur les champs de bataille en Europe (décembre 1916-mai 1917) ..... 248

III – La crise de la conscription au Québec (1917-1918) ..... 252

A – Le refus du Québec de se voir imposer une mobilisation pour servir outre-mer (mai 1917-octobre 1917) ..... 252

B – Le recours à la force armée par le gouvernement canadien pour mettre en œuvre la conscription au Québec (octobre 1917-mai 1918) ..... 257

C – La vive opposition du Québec au reste du Canada dans les derniers mois de la Première Guerre mondiale (mai 1918-novembre 1918) ..... 263

CHAPITRE V. Le Québec dans l'entre-deux guerres mondiales (1918-1939) ..... 270

I – L'ouverture du Québec aux États-Unis sur fond d'opposition au Canada (1918-1929) ..... 271

A – L'opposition du Québec face au Canada à la sortie de la guerre (1918-1921) ..... 271

B – Le rapprochement du Québec avec les États-Unis (1921-1923) ..... 280



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

C – Le passage du Québec sous la domination économique américaine (1923-1929) .. 288

II – L'affirmation nationaliste du Québec face à la crise économique générée par les États-Unis (1929-1936) ..... 291

A – Le Québec dans la crise économique provoquée par les États-Unis (1929-1933) .. 291

B – Le Québec face à l'ampleur de la crise économique et sociale touchant l'espace nord-américain (1933-1934) ..... 299

C – La montée de la contestation au Québec (1934-1936) ..... 305

III – La volonté du Québec de rester à l'écart du reste du monde (1936-1939) ..... 311

A – La position isolationniste du Québec (1936-1937) ..... 311

B – La fascination du Québec pour les régimes autoritaires (1937-1938)..... 317

C – L'opposition du Québec à une participation du Canada à une nouvelle guerre aux côtés de l'Angleterre (1938-1939) ..... 324

CHAPITRE VI. Le Québec face à la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)..... 336

I – L'entrée progressive du Québec dans la Seconde Guerre mondiale (septembre 1939-juillet 1940) ..... 337

A – Le soutien limité du Québec à l'engagement outre-mer (septembre 1939-décembre 1939)..... 337

B – La promesse faite au Québec de ne pas recourir à la conscription (décembre 1939-juin 1940) ..... 343

C – Le Québec face au dilemme du soutien à la France Libre et au régime de Vichy (juin 1940-juillet 1940)..... 349

II – Les réticences du Québec face à la guerre (juillet 1940- septembre 1942)..... 352

A – L'intégration du Québec dans la coopération militaire canado-américaine (juillet 1940-janvier 1941) ..... 353

B – Le Québec et la crise de la conscription (janvier 1941-avril 1942)..... 359

C – L'intensification de la propagande de guerre au Québec après l'échec de l'offensive de Dieppe (avril 1942-septembre 1942)..... 375

III – L'accélération de la participation du Québec au conflit (septembre 1942-mai 1945)379

A – L'implication du Québec dans la guerre (septembre 1942-septembre 1943) ..... 380

B – Les combattants francophones du Québec dans la guerre en Europe (septembre 1943-novembre 1944) ..... 385

C – Le Québec dans le camp des vainqueurs (novembre 1944-mai 1945) ..... 394



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

PARTIE III. La résistance politique (1945-2013) ..... 404
CHAPITRE VII. Le Québec dans la guerre froide (1945-1990) ..... 406
I – L'entrée involontaire du Québec dans la guerre froide (1945-1953) ..... 407
A – Le basculement du Québec dans le camp occidental face à la menace soviétique (1945 -1950) ..... 407
B – La participation du Québec à la guerre de Corée (1950-1953) ..... 414
C – Le Québec dans le processus d'intégration américano-canadien en matière de sécurité et de défense (1953-1960) ..... 420
II – La modernisation du Québec dans le contexte de la guerre froide (1960-1980) ..... 430
A – La révolution tranquille au Québec (1960-1971) ..... 430
B – Le maintien de fortes tension entre le Québec et le reste du Canada malgré la fin de la crise d'octobre 1970 (1971-1976) ..... 447
C – L'échec de la seconde tentative du Québec d'accéder à son indépendance (1976-1980) ..... 451
III – L'opposition persistante entre le Québec et le Canada anglophone (1980-1990) ..... 457
A – Le refus du Québec d'accepter le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne (1980-1982) ..... 458
B – Le rejet par le Québec du rapatriement unilatéral de la constitution canadienne (1982-1985) ..... 459
C – L'échec des négociations sur l'accord du lac Meech (1985-1990) ..... 463
CHAPITRE VIII. Le Québec pendant les « dividendes de la paix » (1990-2001) ..... 472
I – L'accroissement de l'opposition entre le Québec et le reste du pays (1990-1994) ..... 473
A – Le Québec face à la fin de la guerre froide (1990-1991) ..... 473
B – L'incapacité du Québec à obtenir une réforme institutionnelle au sein du Canada (1991-1992) ..... 487
C – Le Québec face au renforcement du processus de continentalisation entre le Canada et les États-Unis (1992-1994) ..... 491
II – La tentation du Québec de prendre son indépendance dans un contexte d'intégration continentale (1994-1997) ..... 498
A – L'influence majeure du Québec sur les États d'Amérique du Nord avec sa campagne référendaire (1994-1995) ..... 499
B – Le Québec face au statu quo institutionnel (1995-1996) ..... 510



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

C – Le maintien de tensions entre le Québec et le reste du Canada malgré la politique d'apaisement du gouvernement provincial (1996-1997) ..... 514

III – Le Québec face au développement de menaces à la frontière américano-canadienne (1997-2001) ..... 519

A – La lutte du Québec contre le développement de la criminalité transfrontalière (1997-1998) ..... 519

B – Le maintien du Québec dans une logique d'affrontement (1998-1999) ..... 524

C – La poursuite d'une recherche d'autonomie par le Québec (1999-2001) ..... 529

CHAPITRE IX. Le Québec dans la guerre contre le terrorisme (2001-2013) ..... 538

I – Les réticences initiales du Québec face à la lutte contre les menaces asymétriques menées par les États-Unis et le Canada (2001-2005) ..... 539

A – Le rejet de la guerre en Afghanistan par le Québec (2001-2003) ..... 539

B – L'opposition du Québec à la guerre en Irak (2003-2004) ..... 553

C – Le refus du Québec de voir le Canada participer au bouclier antimissiles américain (2004-2006) ..... 559

II – L'accélération de la coopération du Québec avec les États d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense (2006-2010) ..... 565

A – La lutte du Québec contre les menaces asymétriques (2006-2007) ..... 565

B – Le Québec face à la problématique géostratégique du passage du nord-ouest (2007-2008) ..... 571

C – L'intégration du Québec à la lutte dans le cyberespace menée par les États-Unis et le Canada (2008-2009) ..... 578

III – L'affirmation d'une autonomie du Québec pour faire face aux menaces asymétriques (2009-2013) ..... 583

A – Le regain de tensions entre le Québec et le reste du Canada (2009-2010) ..... 583

B – Le Québec face au constat d'échec de la lutte contre les menaces asymétriques par le Canada et les États-Unis (2010-2012) ..... 589

C – Le Québec à la recherche de son autonomie (2012-2013) ..... 595

CONCLUSION GÉNÉRALE ..... 606

ANNEXES ..... 618

ÉTAT DES SOURCES ..... 690

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ..... 738

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ..... 796



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

TABLE DES MATIÈRES ..... 800
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS ..... 808
ABSTRACT & KEY WORDS ..... 809



Marin, Ludovic. Le Québec en armes : une histoire des relations du Québec avec les Etats d'Amérique du Nord en matière de sécurité et de défense de 1763 à nos jours - 2017

## RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Entre 1763 et 2013, le Québec est armes car il se retrouve entraîné au cœur des questions de sécurité et de défense qui agitent l'espace nord-américain. L'histoire de la Belle Province est marquée par une série d'alliances militaires, de luttes violentes, de rébellions, de résistances et de transgressions. La guerre de Sept ans, la révolution américaine, la guerre franco-britannique en 1793, la révolte des Patriotes en 1837-1838, la participation des Canadiens francophones à la guerre de Sécession, les crises de la conscription en 1918 et en 1942, l'action du FLQ, les référendums sur l'indépendance du Québec en 1980 et 1995 ou encore la participation active du Québec à la guerre contre le terrorisme à partir de 2001 constituent quelques exemples de ces rapports de force au cours de la période étudiée.

L'histoire du Québec en tant qu'entité spécifique démarre avec la cession par le roi de France de la partie canadienne de l'empire français au roi d'Angleterre avec le traité de Paris du 10 février 1763. Sous la houlette de l'Église catholique, les Canadiens francophones, qui vivent dans les basses terres du Saint-Laurent, organisent leur résistance face au colonialisme britannique. Ils développent au fil du temps leur propre culture stratégique fondée sur l'idée d'une nécessité de la survivance du fait francophone en Amérique du Nord. Malgré les tentatives de l'Angleterre d'assimiler la population de la colonie à la culture anglophone afin de mieux faire accepter son autorité, les francophones résistent et organisent leur défense territoriale dans les basses terres du Saint-Laurent. Cette résistance accélère l'émergence d'une relation spéciale entre le Québec et la France qui constitue son ancienne métropole coloniale. Les relations de la Belle Province avec les États d'Amérique du Nord sont conditionnées par cette culture stratégique spécifique des francophones.

Au moment du 250$^{e}$ anniversaire du traité de Paris, en 2013, le Québec forme un complexe de sécurité et de défense ayant atteint un statut de quasi-État souverain. Il a une population homogène, un territoire et un gouvernement propre. Il possède le plus important réseau de représentations diplomatiques à l'étranger de tous les États fédérés dans le monde. Il dispose également d'une force de police, d'un service de renseignement ou encore d'une industrie de guerre. Le Québec exerce une influence internationale hors de proportion avec son poids démographique.

**Mots-clés** : Québec, Église catholique, géopolitique, relations transatlantiques, empire, colonisation, guerre, complexe de sécurité et de défense, armes, complexe militaro-industriel, centre de gravité, culture stratégique, menaces asymétriques, indépendance

## ABSTRACT & KEY WORDS

Between 1763 and 2013, Quebec is armed because the province is concerned by the security and defense issues in the North American area. The Quebec history is characterised by a series of military alliances, violent struggles, rebellion, resistance and transgressions. The Seven Years War, the American Revolution, the Franco-British war in 1793, the Patriots revolt in 1837-1838, the participation of French Canadians in the American Civil War, conscription crises in 1918 and 1942, the FLQ action, referendums on Quebec independence in 1980 and 1995 or the Quebec active participation in the war against terrorism from 2001 are some examples of these power relations for the studied period.

The history of Quebec as a specific entity starts with the assignment by the King of France of the Canadian portion of the French Empire to the King of England with the Treaty of Paris of February 10th, 1763. Under the leadership of the Church Catholic, French-speaking canadians who live in the lowlands of the St. Lawrence, are organizing their resistance to British colonialism. Over the time, they develop their own strategic culture based on the idea of a need for the survival of the French fact in North America. Despite the attempts of England to assimilate the population of the colony to the English culture to better accept his authority, french canadians resist and organize their territorial defense in the lowlands of the St. Lawrence. This resistance accelerates the emergence of a special relationship between Quebec and France wich is its former colonial power. The relations of the Belle Province with the North American States are structured by the specific strategic culture of french canadians.

At the time of the 250th Treaty of Paris anniversary, in 2013, Quebec is a security and defense complex having reached a status of almost sovereign State. The province has a homogeneous population, a territory and a lawfull government. Quebec has the largest diplomatic representations network abroad all federal states in the world. The province also has its own police force, an intelligence service or a war industry. Quebec has international influence out of proportion to its demographic weight.

Keywords: Quebec, Catholic Church, Geopolitics, transatlantic relations, empire, colonization, war, security and defense complex, weapons, military industrial complex, center of gravity, strategic culture, asymmetric threats, independence